Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/philippedemzi00iorg

PHILIPPE DE MÉZIÈRES

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

PHILIPPE DE MÉZIÈRES

1327-1405

ET

LA CROISADE AU XIVE SIÈCLE

PAR

N. JORGA

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1896

Tous droits réservés

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO—5, CANADA

OCT 6 1951

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

CENT-DIXIÈME FASCICULE

PHILIPPE DE MÉZIÈRES, 1327-1405 ET LA CROISADE AU XIVe SIÈCLE,

PAR N. JORGA

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1896

Tous droits réservés

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
OCT 9 1951
16336

Sur l'avis de M. Charles Bémont, maître de conférences d'histoire, et de MM. A. Longnon et J. Roy, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Nicolas Jorga le titre d'*élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études.*

Paris, le 25 juin 1893.

Le Directeur de la conférence,
Signé : Ch. Bémont.

Les Commissaires responsables,
Signé : A. Longnon, F. Roy.

Le Président de la Section,
Signé : G. Paris.

A MONSIEUR GABRIEL MONOD

HOMMAGE RECONNAISSANT

171
.16

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE

Nous diviserons cette introduction en deux parties : dans la première nous indiquerons les sources imprimées et manuscrites de notre travail, dans la seconde les ouvrages qui nous ont fourni des renseignements.

PREMIÈRE PARTIE : SOURCES.

§ I. OUVRAGES DE MÉZIÈRES.

Les œuvres de Philippe de Mézières étant la principale source pour l'histoire de sa vie et de ses idées, nous les indiquerons tout d'abord, en les rangeant autant que possible d'après l'ordre chronologique de leur composition.

Après 1365. *Quedam scriptura breviter recollecta de laudabili et devota intencione... regis Petri de Lizingniaco.* Bibliothèque de l'Arsenal, n° 499.

V. la *Revue historique* de 1892 (XLIX, 1er fasc.), *Une collection de lettres de Philippe de Mézières.*

1366. *Vita S. Petri Thomasii.* Ms. perdu (?). Imprimée par Henschen dans les *Acta Sanctorum* du 29 janvier et, par le même, à Anvers, 1659.

1366-82. *Lettres, pièces diplomatiques et discours.* Bibliothèque de l'Arsenal, n° 499.

V. l'article cité de la *Revue historique.*

1367-8. *Nova religio Passionis* (1re rédaction). Bibliothèque Mazarine, n° 1943. Bibliothèque Bodléienne, à Oxford, fonds Ashmole, nos 813, 865.

V. A. Molinier, dans les *Archives de l'Orient latin*, I.

1372-3. *Lettre sur la fête de la Présentation, office et mystère.* Bibliothèque Nationale, lat. 14511, 14454, 17330.

1376. *Somnium Viridarii* (texte latin). Bibliothèque Nationale, lat. 3180 C, 3459 A. Londres, British Museum, 19 C IV. Vienne, Bibliothèque impériale, n° 2652 (fragments).

Éditions : *Aureus de utraque potestate libellus... Somnium Viridarii vulgariter nuncupatus.* Paris, Galliot du Pré, 1516, petit in-4 ; Goldast (Melchior). *Monarchia romani imperii*, I. Hanovre,

1611 (1re édition). *Traités de droit,* Lyon, Georges Regnault, 1544, in-fol.. X.

1376-8. *Songe du Vergier* (traduction française du précédent ouvrage). Bibliothèque Nationale, franç. 537, 1066, 9195, 12442, 24290-1; nouv. acq. franç. 1048. Turin, Bibliothèque Nationale, M VI, 7.

Éditions : *Le songe du Vergier, qui parle de la disputation du clerc et du chevalier.* Lyon (?), J. Maillet, 1491, petit in-fol.; Paris, Jehan Petit, vers 1500, in-fol.; Angers, Jehan Alisot, vers 1500, in-fol.; Brunet, *Traitez des droits de l'Église gallicane,* II, Paris, 1731, in-fol.

V. P. Paris, *Manuscrits français,* IV; *Notices et extraits,* XXXI, 1re partie (article de M. L. Delisle).

1382. *De laudibus beate Marie Virginis super « Salve sancta parens ».* Bibliothèque Nationale, lat. 14454.

1384. *Nova religio Passionis* (deuxième rédaction). Bibliothèques Mazarine et Bodléienne, nos cités.

V. l'article cité de M. A. Molinier.

1386-7. *Testament.* Bibliothèque de l'Arsenal, no 408. Bibliothèque Nationale, no 15077.

1386-7. *Contemplacio hore mortis.* Ms. cité de la Bibliothèque de l'Arsenal.

1386-7. *Soliloquium peccatoris.* Ms. cité de la Bibliothèque de l'Arsenal.

1389. *Songe du vieil Pelerin.* Bibliothèque de l'Arsenal, nos 2682-3. Bibliothèque Nationale, nos 9200-1, 22542. Bibliothèque impériale de Vienne, no 2251.

1389-90. *Oratio tragedica.* Bibliothèque Mazarine, no 1651.

1395. *Lettre de Charles VI à Richard II.* Publiée dans Kervyn de Lettenhove. *Chroniques de Froissart,* XV.

1395. *Épître au roi Richard.* Londres, British Museum, Royal B IV.

Cf. Kervyn de Lettenhove, ouvrage et volume cités.

1397. *Épistre lamentable et consolatoire.* Bruxelles, Bibliothèque de Bourgogne, no 10486. Ms. Ashburnham, perdu (?). Publiée en partie dans Kervyn de Lettenhove, ouvrage cité, t. XVI.

? *Livre de prières.* Bibliothèque Mazarine, no 516.

§ II. AUTRES MANUSCRITS ET DOCUMENTS ORIGINAUX[1].

Nous rangerons nos indications par pays, en commençant naturellement par les bibliothèques et archives de Paris qui nous ont fourni le plus grand nombre de manuscrits et de documents.

Paris.

Archives nationales.

Série JJ pour le XIVe siècle; K 49, 54; KK 6; LL 1505; M 105; P 1189, S 3757 A, 3758 A et 3758 B, 3780, 3813, 3822; Xic 13a.

Bibliothèque Nationale.

Ailly (Pierre d'). *Contra novos Judeos.* Lat. 3122.

1. Pour les imprimés, voy. pp. XI (§ Ouvrages cités).

Amadi (Fr.). *Chronique de Chypre.* It. 387.
Avis du Grand-Maître des Hospitaliers. Lat. 7470.
Avis du roi de Sicile. Fr. 6049.
Avis de l'évêque de Langres. Lat. 7470.
Bustron (Florio). *Chronique de Chypre.* It. 833-4 et *Informatione di Cipro.* It. 835.
Cagnola (G. Pietro). *Chronique.* It. 261.
Carmesson (Jean). *Vita S. Petri.* Lat. 5615.
Caroldo. *Chronique de Venise.*
Cronica veneziana (depuis Attila). It. 16.
Firmianus. *De viris illustribus Celestinorum.* Lat. 18330.
Hayton. *Fleurs des histoires.*
Khalil-Dhaheri, trad. Ventura. Nouv. acq. franç. 3160.
Laon (Chronique de l'abbé de). Fr. 10138.
Sainte-Marthe. *Histoire des Lusignan.* Franç. 24211.
Miscellanées. Lat. 1002. Franç. 21447.

Bibliothèque de l'Arsenal.
V. *Ouvrages de Mézières.*

Bibliothèque Mazarine.
V. *Ouvrages de Mézières.*

Allemagne.

Berlin. — Bibliothèque royale publique.
Anonyme arabe sur la prise d'Alexandrie, mss. Wetzstein, II, 359-60.
V. aussi *Ouvrages de Mézières.*

Dresde. — Bibliothèque royale publique.
Cronaca di Venezia (-1444). F 160.
Cronaca Zane.

Hambourg. — Bibliothèque de la Ville.
Chronicon quorundam regum. Ms. hist. 31[b].

Leipzig. — Bibliothèque de la Ville.
Formulaire de lettres de Charles IV. Rep. II, fol. 171.

Munich. — Bibliothèque royale publique.
Chronica di Ferrara fino al 1403. Lat. 850.
Lettre apocryphe sur la bataille de Smyrne. Lat. 4149.
Même lettre. Lat. 850.

Angleterre.

Londres. — British Museum.
V. *Ouvrages de Philippe.*
— Public Record Office.
Anciennes archives de la Garderobe, Comptes de Henri Snayth (29 juin 37 Édouard III -29 juin 38).

Oxford. — Bibliothèque Bodléienne.
V. *Ouvrages de Philippe.*

Italie.

Bologne. — Bibliothèque de l'Université.
Cronica di Cattanio de' Cattani (-1406). Ms. n° 429.

Cronica di Floriano di Pier Villola (*Memorie istoriche*) (1163-1376). Ms. n° 1456.

Cronica di Ramponi. Ms. n°s 112-113.

— Archives d'État.

Bolle e brevi.

Ferrare. — Bibliothèque de l'Université.

Cronaca di Ferrara.

Gênes. — Archives d'État.

Magistrorum rationalium introitus et exitus.

Masseria di Caffa.

— Archivio notarile.

Fogliazzo d'Antonio Credenza (1375-1418) et *Fogliazzo d'Antonio Foglietta* (1386).

Milan. — Bibliothèque Ambrosienne.

Cronica di Venezia fino al 1362. It. 85 inf.

Bibliothèque nationale de Brera.

Cronica di Venezia, detta Zancaruola. AG x, 16. 2 vol. in-fol.

Modène. — Archivio estese.

Pergamene di Stato (*Paci e tregue*).

— Biblioteca estese.

Fragment des comptes de l'année 1365 *pour la cour de Savoie*. Ms. Campori, n° 1245.

Plaisance. — Bibliothèque municipale.

[Cesnola (de)]. *Note illustrative di varie iscrizioni mortuarie, con l'albero genealogico della regia Casa Lusignana e* 17 *tavole con disegni*. Ms. Campagna, 14.

Rome. — Archives du Vatican.

Registres des lettres secrètes et de la chancellerie sous Urbain V et partie du règne de Grégoire XI (*Secr.*, 245-50, 263-4).

Turin. — Archives d'État.

Comptes de l'expédition d'Amédée VI en Orient.

Viaggio in Levante (*Mazzi*).

Bolle e brevi (*Inventario*).

— Archives camérales.

Comptes des trésoriers généraux de Savoie (*Pierre Gervais, Antoine Barbier*), 1360-70.

— Bibliothèque nationale. V. *Ouvrages de Philippe*.

Venise. — Archives d'État.

Bolle e brevi.

Lettere de' rettori sec. XIV-VI.

Raspe.

Senato Misti (31-33).

— Bibliothèque de S.-Marc.

Chronique attribuée à Daniele Barbaro ou à Niccolò Trevisan. It. VII, 92, 126, 790.

Cronica di tutta la provincia di Venezia — 1455. It. VII, 788.

Cronica di Venezia (1327-425). It. VII, 662.

Contarini (Donato). *Cronica*. It. VII, 64.

Memorie del passaggio per lo stato veneto di principi e soggetti esteri (1347-77). It. VII, 707.

Mussi (Gabriele de'). *Récit sur la peste de* 1349. Ms. lat. XIV,

264 et suiv. V. sur les éditions, Heyd, *Hist. du comm. du Levant*, 2e éd., II, p. 196, note 1.

Visconti (Galéas). *Correspondance avec le Soudan*. Même ms.

DEUXIÈME PARTIE : OUVRAGES CITÉS[1].

Aboulféda (Ismaël). *Géographie*, éd. et trad. Reinaud et de Slane. Paris, 1837-40, 2 vol. in-4.

Agostini (Giov. degli). *Notizie... degli scrittori viniziani*. Venise, 1752-4, 2 vol. in-4.

Amadi (Fr.). *Chronique de Chypre*, éd. René de Mas-Latrie (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1891, in-4).

Ammirato (Scipione). *Istorie fiorentine*, éd. de Florence, 1647, 3 vol. in-fol., et de Turin 1853 (L. Scarabelli), 7 vol. in-12.

André (J.-F.). *Hist. politique de la monarchie pontificale au* xive *siècle*. Paris, 1854.

Anglure (Oger, sire d'). *Le saint voyage de Jhérusalem*, éd. Bonnardot et Longnon (Société des anciens textes). Paris, 1880, in-12.

Annales Mediolanenses, dans Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. XVI.

Annales Sanctae Crucis polonicae, dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica medii aevi*, t. XIX.

Ashmole (Elias). *The institution, laws and ceremonies of the most noble Order of the Garter*. Londres, 1672, in-fol.

Aumale (duc d'). *Notes et documents relatifs à Jean, roi de France, et à sa captivité en Angleterre*. Londres, 1856, petit in-8.

Azarii (P.). *Chronicon*, dans Muratori, *Rer. It. script.*, t. XVI.

Backer (Louis de). *L'Extrême Orient au moyen âge*. Paris, 1877, in-8.

Baldelli (Giov.-Battista). *Vita di Giovanni Boccaccio*. Florence, 1806, in-8.

Baluze (Etienne). *Vitae paparum Avenionensium*. Paris, 1693, 2 vol. in-4.

Bandini (A. M.). *Catalogus codicum latinorum bibliothecae Laurentianae*. Florence, 1791-3, 3 vol. in-4.

Bar (J.-Ch.). *Recueil des costumes des ordres religieux et militaires*. Paris, 1778-98, 6 vol. in-fol.

Barbaro (Jos.). *Viaggio*, dans Ramusio (G.-B.), *Navigazioni e viaggi*. Venise, 1554-1606, 3 vol. in-fol.

Bazano (J. de). *Chronicon Mutinense*, dans Muratori, XV.

Becquet. *Elogia Celestinorum*. Paris, 1719, in-4.

Belgrano (L. T.). *Seconda serie di documenti riguardanti la colonia di Pera* dans les *Atti della società ligure di storia patria*, XIII.

— *Della vita privata dei Genovesi*, 2a ediz., Genova, 1875.

Beurier (P. Louis). *Histoire des Célestins de Paris*. Paris, 1634, in-4.

Bibliotheca Stoschiana. Lucques, 1758, pet. in-4.

Bizarrus (P.). *Senatus populique Genuensis Annales*. Anvers, 1579, in-4.

1. Ne sont pas indiqués les livres universellement connus ni, sauf exception, les articles de revue.

Bœhmer (J.-Fr.). *Die Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV* (1347-78), *herausgegeben und ergänzt von* Alfons Huber. Innsbruck, 1874-7, gr. in-4.

Bœttiger. *Geschichte des Kurstaates und Königreichs Sachsen* (Collection Heeren et Ukert. Hambourg, 1830-1, 2 vol. in-8).

Boislisle (A. de). *Projet de croisade du premier duc de Bourbon* (*Annuaire-bulletin* de la Société de l'histoire de France. IX).

Boldenslève (Guillaume de). *Hodoeporicum Terrae Sanctae* ou *Liber de partibus quibusdam ultramarinis et praecipue de Terra Sancta,* dans Canisius, *Thesaurus... sive Lectiones antiquae,* IV.

Bongars (Jac.). *Gesta Dei per Francos.* Hanau, 1611, 2 vol. in-fol.

Bosio (Giac.). *Dell' istoria della sacra religione di S. Giovanni Gerosolimitano.* Rome, 1594-1602, 3 vol. in-fol.

Bostius (Arn.). *De patronatu Beatae Virginis,* dans le *Speculum Carmelitanum.* Anvers, 1680, 2 vol.

Brants (V.). *Philippe de Mézières et son projet de banque populaire,* dans la *Revue catholique de Louvain,* I (1881), et tirage à part.

Breidenbach (Bernard de). *Reise.* V. Lannoy (Guillebert de).

Brèves (de). *Relation des voyages... faits en Jérusalem...* Paris, 1628 et 1630, in-4.

Brown (Édouard). V. Gratius (Orthuinus).

Bruce (James). *Travels to discover the source of the Nile.* Edimbourg, 5 vol. gros in-4.

Brygg (Thomas). V. Swynburne.

Buchon (J.-A.). *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française en Grèce.* Paris, 1811-40, 2 vol. gr. in-8.

— *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée.* Paris, 1843, 2 vol. gr. in-8.

Bulæus (Cæs.-Eg.) *Historia universitatis Parisiensis.* Paris, 1665-73, 6 vol. in-fol.

Bullarium carmelitanum a fr. E. Monsignano. Rome, 1715, 4 v. in-fol.

Bustron (Florio). *Chronique de Chypre,* éd. René de Mas-Latrie (Collection de doc. inéd. sur l'hist. de France, 1886).

Bzovius (Fr. Abr.). *Annales ecclesiastici post Baronium.* Cologne, 1621-30, 8 vol. in-fol.

Campo (Lucchino de). V. Este (Nicolas II d').

Canale (M. G.). *Storia dei Genovesi.* Gênes, 1844, 5 vol. in-12.

— *Della spedizione in Oriente di Amadeo VI di Savoia.* Gênes, 1887, in-8.

Canestrini (Gius.). *Documenti spettanti alle compagnie di ventura ed ai condottieri stranieri,* dans l'*Archivio storico italiano,* 1re série, t. XV (1851).

Cantu (Cesare). *Storia universale.* 7me édition, de Turin (1848-54).

Capitanovici (G. J.). *Die Eroberung von Alexandria.* Berlin, 1894, petit in-8.

Capitoli del comune di Firenze. Inventario e regesto. Florence, 1866-93, 2 vol. in-4.

Capmany (D. Ant. de). *Memorias historicas sobre... Barcelona.* Madrid, 1786-94, 4 vol. in-4.

Caracciolus (Tristanus). *Joannae I Vita,* dans Muratori, XXII.

Caresini (Raphaini). *Chronicon,* dans Muratori, XII.

CARMESSONIUS (J.). *Vita S. Petri Thomae, patriarchae Constantinopolitani, legati apostolici, ex ordine B. Mariae Virginis* (éd. Daniel de Sainte-Marie). Anvers, Marcel Parijs, 1666, in-12 et dans le *Speculum Carmelitanum* (v. sous le nom BOSTIUS).

CARRETTO (Gal. de). *Chronicon Montisferrati,* dans les *Monumenta Historiae patriae* de Savoie, *Scriptores,* III.

CASATI (Luigi-Agostino). *La guerra di Chioggia e la pace di Torino.* Florence, Lemonnier, 1866, in-8.

CASTILE. *Apuntos para la historia de Leon Lusignan V.* Madrid, 1893, in-8.

CAUMONT (N. de). *Voyage d'Oultre-mer,* éd. du marquis de la Grange. Paris, in-8.

CHAMPEAUX (de) et GAUCHERY. *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry.* Paris, Champion, 1894, in-4.

CHAMPOLLION-FIGEAC (Aimé). *Louis et Charles d'Orléans, leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle.* Paris, 1844, 2 vol. in-8.

CHAUCER (Geoffroi). *Poetical Works,* éd. Routledge. Londres, in-8.

— *Canterbury Tales,* éd. Skeat, t. IV et V, 1894.

CHAZAUD (A. M.). V. ORVILLE (Cabaret d').

CHÉREST (Aimé). *L'Archiprêtre, épisodes de la guerre de Cent ans.* Paris, 1879, in-8.

CHEVALIER (l'abbé Ch.-Ulysse). *Documents historiques inédits sur le Dauphiné.* Montbéliard-Lyon, 1874, in-8.

— *Compte de Raoul de Louppy, gouverneur du Dauphiné de* 1361 *à* 1369. Romans, 1886, gr. in-8.

CHIESA (Gioffredo della). *Cronica di Saluzzo,* dans les *Mon. hist. patr.* de Savoie, *Scriptores,* III.

CHOISY (de). *Histoire de Charles VI, roi de France.* Paris, 1695, in-4.

CHRISTOPHE (J. B.). *Histoire de la papauté au* XIVe *siècle.* Paris, 1853, 3 vol. in-8.

Cronica di Bologna, dans Muratori, XVIII.

Cronica di Ferrara, Muratori, *ibid.*

Chronica d'Orvieto, dans Muratori, XV.

Cronica di Pisa, dans les *Rerum Italicarum Scriptores.* Florence, 1748, I.

— dans Muratori, XV.

Chronicon Angliae auctore monaco quodam Sancti Albani, éd. Thompson (Collection du Maître des Rôles. Londres, 1874, in-8).

Chronicon Estense, dans Muratori, XV.

Chronicon Livoniae, dans les *Scriptores rerum prussicarum.* Leipzig, 1861-74, t. II.

Chronicon Placentinum, ibid., XVI.

Chronicon Regiense, ibid., XVIII.

Chronique de Bertrand du Guesclin, dans le *Panthéon littéraire* de Buchon.

Chronique bourguignonne, dans Froissart, éd. Kervyn de Lettenhove, XV.

Chronique Martinienne. Vers 1503, gr. in-fol. goth.

Chronique de Mayence et *Chronicon Moguntinum,* dans les *Chroniken der deutschen Städte im Mittelalter.* Mayence, II.

Chronique normande du XIVe *siècle, publiée* par A. et E. Molinier (Société de l'histoire de France. Paris, 1882, in-8).

Chronique des Pays-Bas, de France, etc., dans le *Corpus chronicorum Flandriae*, Bruxelles, 1837-45, III.

Chronique des quatre premiers Valois, éd. S. Luce (Société de l'histoire de France, Paris, 1862, in-8).

Chronique du Religieux de Saint-Denis, éd. Bellaguet (Coll. de doc. inédits sur l'histoire de France, 1839-52, 6 vol. in-4).

Chronique de Savoye, dans les *Monumenta historiae patriae* de Savoie, *Scriptores*, I. Turin, 1840, in-fol.

Chronique de Strasbourg, dans les *Chroniken der deutschen Städte im Mittelalter: Die Chroniken der oberrheinischen Städte, Strassburg*, II. Leipzig, 1871, in-8.

Chronographia regum Francorum, éd. H. Moranvillé (Société de l'histoire de France. Paris, 1891-1893, 3 vol. in-8).

Cibrario (Luigi). *Della Economia politica del medio evo*. Turin, 1842, 3 vol. in-12.

— *Origine e progressi della casa di Savoia*, I. Turin, 1855 ; II (*Specchio cronologico*). Turin. 1855, in-8.

— *Storia della monarchia di Savoia*. Turin, 1840, 3 vol. in-8.

Cicogna (Emm.-Ant.). *Breve notizia intorno alla origine della confraternità di San Giovanni Evangelista in Venezia*. Venise, 1855, in-12.

Comnena (Anna). *Alexias*, éd. de Bonn, 1839-78, par L. Schopen, 2 vol. in-8.

Continuatio chronicorum Guillelmi de Nangiaco, éd. Géraud (Société de l'histoire de France). Paris, 1883, in-8.

Corancez. *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie-Mineure*. Paris, 1816, in-8.

Corio (Bern.). *Storia di Milano*. Milan, 1503, in-fol.

Cornaro (Flam.). *Notizie storiche delle chiese di Venezia*. V. aussi Cornelius (Flam.).

Cornelius (Flam.). *Creta sacra*. Venise, 1755, in-4.

Crespetius (Petrus). *Summa catholicae fidei...* Lyon, 1598, in-fol.

Cromerus (Martinus). *De origine et rebus gestis Polonorum*, plus. éd.

Cuvelier. *Chronique de Bertrand du Guesclin*, éd. É. Charrière (Collection de doc. inédits sur l'histoire de France, Paris, 1839, 2 vol. in-4).

Cyprien (Archimandrite). Χρονολογικὴ ἱστορία τῆς νήσου Κύπρου. Venise, 1788, in-4.

Czarnkow (Johannes de). *Chronicon Poloniae*, dans Bielowski, *Monumenta Poloniae*. Lemberg, 1872.

Dahlmann (F. C.). *Geschichte von Daennemark*. Hambourg, 1840-3, 3 vol. in-8.

Daniel de Sainte-Marie. *Dissertatio apologetica pro revelatione ac sponsione Beatae Virginis Deiparae Mariae facta S. Petro Thomasio*. Anvers, Meursius, 1659, in-12.

— *Epitome Vitae S. Petri Thomasii... et scala virtutum*. Anvers, Meursius, 1659, in-12.

Dati (Goro). *Storia di Firenze dal* 1380 *al* 1405. Florence, 1735, in-4.

Datta (P.). *Spedizione in Oriente di Amedeo VI, conte di Savoia, provata con documenti inediti*. Turin, 1826, in-8.

— *Storia de' principi di Savoia del ramo d'Acaia*. Turin, 1832, 2 vol. in-8.

Delaville-le-Roulx (J.). *La France en Orient au* xive *siècle*. Paris,

1885-1886 (Bibl. des écoles françaises d'Athènes et de Rome), 2 vol. in-8.

DELAYTO (Jacobus de). *Annales Estenses,* dans Muratori, XVIII.

DELISLE (Léopold). *Mandements et actes divers de Charles V* (1364-80). (Collection des documents inédits, 1874).

DEMAY (G.). *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault* (Ibid., 1885).

DEPPING (G. B.). *Histoire du commerce du Levant.* Paris, 1832, 2 vol. in-8.

DESCHAMPS (Eustache). *Œuvres inédites,* éd. Queux de Saint-Hilaire. Paris, 1879-86 (Société des anciens textes), 4 vol. petit in-8.

DETMAR. *Chronik von* 1105-1386, dans les *Chron. der deutschen Städte, Lübeck,* I.

DEVILLE (A.). *Histoire du château et des sires de Tancarville.* 1834, in-8.

DIARIO. *Ferrarese,* dans Muratori, XXIV.

DOUET-D'ARCQ (L.). *Comptes de l'hôtel des rois de France aux* XIVe *et* XVe *siècles* (Soc. de l'hist. de France. Paris, 1866, in-8).

DUBRAVIUS (J.). *Historia bohemica.* Hanau, 1602, in-4.

DU CANGE. *Les Familles d'Outremer,* éd. É. Rey (Collection des doc. inédits, 1869).

DUCHESNE (André). *Histoire généalogique de la maison de Chasteigners.* Paris, 1643, in-fol.

DUCHESNE (Fr.). *Histoire des cardinaux français.* Paris, 1660-6, 2 vol. in-fol.

DULAURIER (Éd.). *Historiens arméniens des croisades,* I. Paris, 1869, in-fol.

DU VERDIER et LA CROIX DU MAINE (Fr.). *Bibliothèque françoise,* éd. de la Monnoye. Paris, 1772-3, 6 vol. in-4.

ÉPINOIS (Henri de l'). *Le gouvernement des papes et les révolutions dans les États de l'Église.* Paris, 1865, in-8.

EPIPHANIA (Pedro de la). *Vida y milagros de S. Pedro Thomas...* Séville, in-4.

ERMISCH (Hub.). *Ein Besuch des Königs Peter... am Hofe des Marygrafen Friedrich des Strengen von Meissen* (1364), dans le *Neues Archiv für sächsische Geschichte,* I (Dresde, 1880).

ESTE (N. II d'). *Viaggio di Gerusalemme,* dans la *Miscellanea di opuscoli inediti o rari nei secoli XIV e XV. Prose,* I (Turin, 1861, in-8).

Eulogium historiarum, éd. Haydon, dans la Collection du Maître des Rôles. Londres, 1863, 3 vol. in-8.

FABRICIUS (Joh.-Alb.). *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis.* Hambourg, 1736-46, 6 vol. in-8; 2e édition (Mansi), Padoue, 1754, 6 vol. in-4.

FAENZA (Jean de). V. CARMESSONIUS.

FAVRE ET MANDROT. *Voyage en Cilicie,* 1874. Paris, 1878 (Bulletin de la Société de géographie).

FINOT (L.). *La dernière ordonnance de Charles V,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. L, 1889.

FOGLIETTA (Uberto). *Historiae Genuensis libri duodecim.* Gênes, 1585, in-4.

FRESCOBALDI (Leonardo). *Viaggio... in Egitto ed in Terra Santa.* Rome, 1818, in-8.

FRÉVILLE. *Des grandes compagnies au XIVe siècle*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, 1841-2.

FRIEDJUNG (Heinrich). *Kaiser Karl IV und sein Antheil am geistigen Leben seiner Zeit*. Vienne, 1876, gr. in-8.

FROISSART (Jean). *Chroniques*, éd. Buchon. Paris, 1835-6, 3 vol. gr. in-8; — éd. Kervyn de Lettenhove. Bruxelles, 26 vol. in-8, 1867-1877; — éd. S. Luce et G. Raynaud (Société de l'histoire de France. Paris, 1869 et suiv. 9 vol. in-8).

— *Œuvres poétiques*, éd. Aug. Scheler. Bruxelles, 1870-1872, 3 vol. in-8 (Académie royale de Belgique).

FROMENTIN (A.). *Essai historique sur Yvetot et ses environs*. Rouen, 1844, in-8.

GABOTTO (F.). *L'età del conte verde in Piemonte, secondo nuovi documenti* (1350-83). Rome, 1895.

GATARO (Andrea di). *Chronicon patavinum*, dans Muratori, XVII.

GAZATA. V. *Chronicon Regiense*.

GERMAIN. *Histoire du commerce de Montpellier*, 1861, 2 vol. in-8.

GERVINUS (G. G.). *Geschichte der deutschen Dichtung*. Leipzig, 1853, 5 vol. in-8.

Gesta episcoporum Autissiodorensium, dans Migne, *Patrol. lat.*, vol. 138.

Geste des ducs de Bourgogne, dans les *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, I. Bruxelles, 1870, in-4.

GIBLET. V. LOREDANO.

GIUSTINIANI (Mich.). *Annali della repubblica di Genova*. Gênes, 1835, 2 vol. in-4.

GOLDAST (Melchior). *Monarchia S. Romani imperii*, 1re éd. Hanovre-Francfort, 1611-5, 3 vol. in-fol.

GORRA (Egidio). *Studî di critica letteraria*. Bologne, 1892, petit in-8.

GOTTLOB (Adolf). *Karls IV private und politische Beziehungen zu Frankreich*. Innsbruck, 1883, gr. in-8.

GRATIUS (Orthuinus). *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, éd. Éd. Brown. Londres, 1690, 2 vol. in-fol.

GRAVINA (Domenico de). *Chronicon*, dans Muratori, XII.

GRIFFONIBUS (Matthaeus de). *Memoriale historicum*, dans Muratori, XVIII.

GUGLIELMOTTI (P. Alb.). *Storia della marina pontificia*. Florence, 1871, 2 vol. in-8.

GUICHENON (Samuel). *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. Turin, 1778 (2e édition; 1re, Lyon, 1660, 2 vol. in-fol.), 4 parties en 5 vol. in-fol.

GUIFFREY (G.). *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France*. Paris, 1868, in-8.

GUIGNES (J. de). *Histoire générale des Huns...* Paris, 1756-68, 5 vol. in-4.

HAMMER (baron Jos. de). *Histoire de l'empire ottoman*, trad. italienne par S. Romanin. Venise, 1828-31, 24 vol. in-12.

HARDUINUS (Joannes). *Collectio regia maxima Conciliorum*. Paris, 1715 12 vol. in-fol.

HAURÉAU (B.). *Notice sur le n° 8299 des ms. latins de la Bibliothèque*

Nationale, dans les *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque Nationale*, XXXI, 2e partie. Paris, 1886.

HAYTON (P.). *Flores historiarum,* dans Bergeron, *Voyages faits principalement en Asie.* La Haye, 1735, 2 vol. in-4.

HELLOT (A). *Essai historique sur les Martel de Basqueville.* Rouen-Dieppe, 1879, in-8.

HÉLYOT (Pierre). *Histoire des ordres monastiques.* Paris, 1714-9, 8 vol. in-4.

HERMILLY. *Histoire de Majorque* et *de Minorque,* Maëstricht, 1777, in-4.

HERQUET (K.). *Cyprische Konigsgestalten.* Halle-am-See, 1880, in-8.

— *J.-Fernandez de Heredia.* Mühlhausen-in-Thal, 1878, in-8.

HERZSOHN (I.-J.-P.) *Der Ueberfall Alexandrien's.* Bonn, 1886, petit in-8 (publication interrompue).

HEYD (Guill.). *Histoire du commerce du Levant au moyen âge,* trad. Furcy-Raynaud. Leipzig, 1885-6, 2 vol. in-8.

— *Le colonie commerciali degli Italiani in Oriente.* Venise, 1866-8, 2 vol. in-8 (traduction G. Müller).

HIGDEN (Ranulphus de). *Polychronicon,* dans la Collection du Maître des Rôles. Londres, 1865-1886, 9 vol. in-8.

HOPF (Charles). *Chroniques gréco-romanes.* Berlin, 1873, in-8.

— *Griechenland im Mittelalter,* dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber.

HUILLARD-BRÉHOLLES (A.). *Titres de la maison de Bourbon.* Paris, 1867-74, 2 vol. in-4.

Istore et chroniques de Flandre, éd. Kervyn de Lettenhove, 1879-1880, 2 vol. in-4.

Istoria di Parma, dans Muratori, XII.

JARRY (É.). *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans* (1372-1407). Paris, 1889, in-4.

JAUNA (Dom.). *Histoire généalogique des royaumes de Chypre,* etc., Leyde, 1785 (1747), 2 vol. in-4.

JORGA (N.). *Une collection de lettres de Philippe de Mézières,* dans la *Revue historique,* XLIX, 1er fascicule.

— *Une lettre apocryphe sur la bataille de Smyrne* (1346), dans la *Revue de l'Orient latin,* III (1895).

— *Thomas III, marquis de Saluces.* Paris, 1893, in-8.

JOURDAIN (Ch.). *Nicolas Oresme et les astrologiens de la cour de Charles V,* dans la *Revue des questions historiques,* XVIII (1875).

KERVYN DE LETTENHOVE. *Froissart, étude littéraire sur le* XIVe *siècle.* Bruxelles, 1857, 2 vol. gr. in-12.

Klingenberger Chronik, herausgegeben von Dr. Anton Henne von Sargans. Gotha, 1861, in-8.

Koelhoffsche Chronick 1358, dans les *Chron. der deutsch. Städte, Cöln.* III

Kœlner Jahrbücher. Ibid., II.

KRAFT (Joh.). *Chronicon,* dans Eckard, *Scriptores,* I.

KUGLER. *Geschichte der Kreuzzüge.* Berlin, 1880, in-8, dans la collection Oncken.

KUNSTMANN (Fr.). *Studien über Marino Sanudo den älteren,* dans les *Abhandlungen der k. Bayrischen Akademie der Wissenschaften, historische Classe,* VII, 1re partie.

LE LABOUREUR (J.). *Recueil des tombeaux des Célestins.* Paris, 1642, in-fol.

Le Laboureur. *Histoire de Charles VI.* Paris, 1663, in-4.

Lancelot (Ant.). *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Raoul de Presles*, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. XIII de l'ancienne série (1740).

Langlois (V.). *Numismatique de l'Arménie au moyen âge.* Paris, 1855, in-4.

— *Trésor de chartes d'Arménie*, Venise, 1863, in-8.

— *Voyage dans la Cilicie.* Paris, 1861, in-8.

Lannoy (Guillebert de). *Voyage*, éd. J. Webb, dans l'*Archæologia britannica.* XXI (1826).

Lateinische *Reimchronik*, dans les *Chroniken der deutschen Städte. Cöln*, II.

Lazzarini (V.). *La battaglia di Portolongo*, dans le *Nuovo Archivio veneto*, VIII (1894) et tirage à part.

Lebeuf (abbé Jean). *Dissertations sur l'histoire de Paris.* Paris, 1739-43, 3 vol. in-12.

— *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre.* Auxerre, 1848-51, 4 vol. in-8 (2e édition).

— *Notice des ouvrages de Philippe de Mézières, conseiller du roi Charles V et chancelier du royaume de Chypre*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions.* 1re série, t. XVI (1752).

— *Mémoire sur Philippe de Mézières, ibid.* t. XVII (1753).

— *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. Cocheris, 1863, 3 vol. in-8.

Leclerc (V.) et Renan (Ernest). *Discours sur l'état des lettres et des beaux-arts en France au* XIVe *siècle* (d'abord publiés dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, Paris, 1863). Paris, 1865, 2 vol. gr. in-8.

Lecoy de la Marche (A.). *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.* Paris, 1892, 2 vol. gr. in-8.

Lenoir (Albert). *Statistique monumentale de Paris, texte et atlas.* Paris, 1839 et suiv., 40 vol. in-fol.

Leroux (Alfr.). *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne* (1292-1378), dans la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. Paris, 1882, in-8.

Levrier. *Chronologie historique des comtes de Genevois.* Orléans, 1787, 2 vol. petit in-8.

Liber jurium reipublicae Genuensis, 2 vol. in-fol. dans les *Monum. hist. Patriae* de Savoie, 1854-7.

Libri Commemoriali della rep. di Venezia. V. Predelli (R.).

Limburger Chronik, 1re éd., in-16.

Lingard. *History of England*, éd. Baudry. Paris, 1840, 8 vol. in-8.

Le livre des faits et gestes du mareschal de Boucicaut, dans la collection de Michaud et Poujoulat. II (Paris, 1851, gr. in-8).

Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne, dans Kervyn de Lettenhove, *Chroniques relatives à l'hist. de Belgique*, t. I.

Ljubic (Sime). *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium.* Agram, 1868-82, 10 vol. in-8.

Loray (marquis Terrier de). *Jean de Vienne, amiral de France* (1341-96), *étude historique.* Paris, 1878, in-8.

Loredano (G. F.). *Histoire des rois de Chypre.* Paris, 1732, 2 vol. in-12 et original italien. Bologne, 1647, in-8.

LUCE (S.). *La mort du roi Charles V,* dans le *Correspondant* du 10 octobre 1892, reproduit dans *La France pendant la guerre de Cent ans.* Paris, 2e série, 1893, in-8.

— *Histoire de B. du Guesclin. La jeunesse de Bertrand,* 2e édition. Paris, 1876, in-8.

— *Jeanne d'Arc à Domrémy.* Paris, 1886, gr. in-8.

LUENIG (Joann. Christ.). *Codex Italiae diplomaticus.* Francfort-Leipzig, 1725-35, 4 vol. in-fol.

LUSIGNAN (P. Estienne de). *Description de Chypre.* Paris, 1580, in-4.

— *Généalogie des rois de Chypre.* Paris, 1579, in-4.

MACHANEUS (Dominicus). *Chronicon,* dans les *Mon. hist. Patriae* de Savoie, *Scriptores,* I.

MACHAUT (Guillaume de). *La prise d'Alexandrie,* éd. L. de Mas-Latrie, Société de l'Orient latin. Genève, 1877, in-8.

MACHÉRAS (Léonce). *Chronique de Chypre,* éd. Sathas et Miller, dans les Publications de l'École des langues orientales vivantes. Paris, 1882, 2 vol. (I, texte, II, traduction française), in-8.

MAGNAN. *Histoire d'Urbain V et de son siècle, d'après les mss. du Vatican.* Paris, 1863 (2e édition), gr. in-18.

MALLET (Gilles). *Inventaire de la bibliothèque de Charles V,* publié par Van Praët. Paris, 1836, in-8.

MANNIER (E.). *Ordre de Malte. Les commanderies du grand prieuré de France.* 1872, in-8.

MANONVILLE (Beauvau de). *Relation journalière du voyage du Levant.* Nancy, 1619, in-4.

MARBOURG (Wigand de). *Chronicon,* dans les *Script. rer. prussic.,* Leipzig, 1861-74, II.

MARCEL (Léop.). *Analyse du Songe du Vergier, suivie d'une Dissertation sur l'auteur,* dans la *Revue de législation et de jurisprudence,* XXI-II (1862-3) et tirage à part.

MARCOTTI et TEMPLE LEADER. *Giovanni Acuto.* Florence, 1889.

MARIANA (J.) *Historiæ de rebus Hispaniæ.* Madrid, 1605, in-4.

MARTIN (Henri). *Catalogue des mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.* Paris, 1885-1892, 6 vol. in-8.

— *Fuldensis Martini Chronicon,* dans les *Scriptores rerum germanicarum* d'Eckard, I, Leipzig, 1723.

MAS LATRIE (comte Louis de). *Les archevêques de Nicosie,* dans les *Archives de l'Orient latin,* II (1884).

— *La chronique d'Ernoul* (Société de l'histoire de France). Paris, 1871, in-8.

— *Commerce et expéditions militaires de la France et de Venise au moyen âge,* dans la Collection de documents inédits sur l'histoire de France (Mélanges et documents), III (1879), et tirage à part.

— *Documents nouveaux servant de preuves à l'histoire de l'île de Chypre, ibid.,* IV, 1882.

— *L'île de Chypre.* Paris, 1879, petit in-8.

— *Documents génois concernant l'île de Chypre,* dans les *Archives de l'Orient latin,* II², Paris, 1884.

— *Histoire de l'île de Chypre sous la Maison de Lusignan.* Paris, 1852-5, 3 vol. in-4 (t. I, récit; II et III, documents).

MAS LATRIE (René de). V. BUSTRON, AMADI, STRAMBALDI.

MEIBOMIUS. V. PERSONA (Gobelinus).

METZ (Guillebert de). *Description de la ville de Paris au* XVe *siècle*, éd. Le Roux de Lincy. Paris, 1855, in-12.

MEURISSE (évêque de Madaure). *Lettres de Charles cinquième et de Philippe de Maisières*, Metz, 1638, in-12.

MICHAUD (Jos.). *Histoire des croisades*, édition Huillard-Bréholles. Paris, s. a., 4 vol. in-4.

MICHEL DE SAINT-ESPRIT. *Vie admirable de saint Pierre Thomas*. Paris, 1652, in-12.

MICHOVIUS (Math.). *Chronica Polonorum*. Cracovie, 1521, in-8.

MIKLOSICH et MUELLER. *Acta et diplomata graeca*, Vienne, 1865, 1 vol. in-8.

MILLIN (abbé A. L.). *Antiquités nationales*. Paris, 1790-99, 5 vol. in-4.

MINERBETTI (Piero). *Cronica*, dans les *Rerum Italicarum scriptores*. Florence. 1770, II.

MIRA (Gius. M.). *Bibliographia siciliana*. Palerme, 1875-84, 2 vol. in-4.

MOLINIER (A. et E.). V. *Chronique normande*.

— (Aug.). *Catalogue des mss. de la bibliothèque Mazarine*. Paris, 1885-1892, 4 vol. in-8.

— (E.). *Arnoul d'Audrehem*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, VI. Paris, 1883, in-4.

MONACIS (Laurentius de). *Chronicon*. Venise, 1758, in 4.

MONGITORE (Ant.). *Bibliotheca sicula*. Palerme, 1707-11, 2 vol. in-fol.

MONSTRELET (Eng. de). *Chroniques*, éd. Douët-d'Arcq (Société de l'histoire de France. Paris, 1857-61, 6 vol. in-8).

MONTE CROCE (Ricoldus de), dans *l'Extrême-Orient* de Backer. V. ce nom.

MONTFAUCON (Bern. de). *Diarium italicum*. Paris, 1702, in-4.

— *Monumens de la monarchie françoise*. Paris, 1729-33, 5 vol. in-fol.

Monumenti storici pubblicati dalla R. deputazione veneta di storia patria, 1re série, *Documenti*, t. V. — *Diplomatarium Veneto-Levantinum... a.* 1300-1350. Venise, 1880, in-4.

MUELLER (Giuseppe). *Documenti sulle relazioni delle città toscane coll' Oriente*. Florence, 1879, in-4.

MUENTER. *Om Frankernes Mynter i Orienter*. Copenhague. 1806, in-4.

MULLETTI (D. et C.). *Memorie storico-diplom. appartenenti alla città ed ai marchesi di Saluzzo*. Saluces, 1821, 6 vol. in-8.

MUNTANER (Ramon). *Chronique catalane*, traduction Buchon, dans les *Chroniques étrangères relat. aux expéd. franç. pendant le XIIIe siècle*. Paris, 1840, gr. in-8.

MURATORI (L.-Ant.). *Annali d'Italia*, plusieurs éditions.

— *Antiquitates italicae medii aevi*. Milan, 1738-42, 6 vol. in-fol. (1re édition).

— *Rerum Italicarum scriptores*. Milan, 1723-51, 28 vol. in-fol.

MUSSIS (Jean de). V. *Chron. Placentinum*.

NAVAGERO (André). *Cronica di Venezia*, dans Muratori, XXIII.

NIEM (Theodoricus de). *De schismate*. Strasbourg, 1609, in-8.

NOLHAC (P. de). *Pétrarque et l'humanisme*, dans la Bibl. de l'École des Hautes-Études. Paris, 1892, in-8.

NORDEN (Fréd. L.). *Travels*. Londres, 1757-1792, 2 vol. in-fol.

OLDENBURG (Willibrandus ab), dans Allatius : Σύμμικτα *seu opusculorum graecorum et latinorum veterum ac recentiorum collectio*. Cologne, 1653, in-8.

Olivier (G. A). *Voyage dans l'empire ottoman,* Atlas. Paris, 1801-7, 3 vol. in-4 et *Atlas*, in-4.

Orville (Cabaret d'). *La chronique du bon duc Loys de Bourbon*, éd. Chazaud (Société de l'histoire de France. Paris, 1876, in-8).

Osio (L.). *Documenti diplomatici tratti dagli archivi Milanesi.* Milan, 1865, 2 vol. in-4.

Ossinger (Jo. Fe.). *Bibliotheca augustiniana historica, critica et chronologica.* Ingolstadt, 1768, in-fol.

Oudin (Cas.). *Commentarium de scriptoribus ecclesiae antiquis illorumque scriptis.* Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol.

— *Supplementum de scriptoribus vel scriptis ecclesiasticis a Bellarmino omissis.* Paris, 1686, in-8.

Pagano (Carlo). *Delle imprese e del dominio dei Genovesi nella Grecia.* Gênes, 1846, petit in-8.

Pannier (Léopold). *Histoire de S.-Ouen-sur-Seine, la Noble-Maison et l'Ordre de l'Étoile.* Paris, 1872, in-8.

Paoli (S.). *Codice diplomatico del sacro militar Ordine Gerosolimitano.* Lucques, 1773-7, 2 vol. in-fol.

Papon (J.-P.). *Histoire générale de Provence.* Paris, 1777-86, 4 vol. in-4.

Paris (Paulin). *Les grandes chroniques de France.* Paris, 1836-8, 6 vol. in-8.

— *Les mss. français de la bibliothèque du roi.* Paris, 1836-48, 7 vol. in-8.

— *Nouvelles recherches sur l'auteur du Songe du Verger,* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouv. série, XV (1843).

Parraud (abbé A.). *Vie de saint Pierre Thomas.* Avignon, 1895, in-8.

Pegolotti. *Pratica della mercatura,* dans Pagnini (G. F.). *Della decima e di altre gravezze imposte dal comune di Firenze, della moneta e della mercatura...* Lisbonne et Lucques, 1765-6, 4 vol. in-4.

Persona (Gobelinus). *Cosmodromium* dans Meibomius, *Rer. Germanicarum scriptores,* I. Helmstadt, 1688, in-fol.

Pétrarque (François). *De sui ipsius et multorum ignorantia,* dans les éditions de ses œuvres latines.

— *Epistolarum familiarium libri*, dans les éditions de ses lettres et dans la traduction annotée de Fracassetti. Florence, 1863-70, in-8.

— *Epistolarum senilium libri ; Epistolarum variarum libri.*

Picot (Émile). *Aveu en vers rendu par Regnault de Paci à Pierre d'Orgemont* (1415), dans les *Mélanges Julien Havet.* Paris, 1895, in-8.

Pisan (Christine de). *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, éd. Petitot.

Polistore (*Libro del*), dans Muratori, XXIV.

Polychronicon, v. Higden.

Possevinus (Antonius). *Apparatus sacer.* Cologne, 1608, 2 vol. in-fol. Venise, 1603-6, 3 vol. in-fol.

Predelli (R.). *I libri commemoriali della repubblica di Venezia, Regesti.* Venise, 1876-83, 3 vol. in-8.

Primum additamentum ad Cortusium, dans Muratori, XII.

Processus S. Petri de Luxemburgo, dans les *Acta Sanctorum,* juillet, I.

Prou (Maurice). *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V*

avec... Jean II et Charles V, dans la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fasc. 76. Paris, 1888, in-8.

PRUTZ (Hans). *Rechnungen über Heinrich von Derbys Preussenfahrten.* Publication des Vereins für die Gesch. der Provinzen Ost-und Westpreussen. Leipzig, 1893, in-8.

QUATREMÈRE. *Notice de l'ouvrage qui a pour titre Mesalek,* etc., dans les *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque nationale,* XIII, Paris, 1838, in-4.

Raccolta di leggi di massima e di disciplina incombenti alli capitoli, etc., *della scuola di San Giovanni Evangelista.* Venise, 1780, in-12.

RAMUSIO (G.-Batt.). V. BARBARO.

RATISBONNE (André de). *Chronicon,* dans Pez, *Thesaurus anecdotorum,* IV.

RAYNALDUS. V. RINALDI.

RAYNAUD (G.). *Gestes des Chiprois,* éd. de la Société de l'Orient latin. Paris, 1887, in-8.

Récits d'un bourgeois de Valenciennes, dans Froissart, éd. Kervyn de Lettenhove, VI et Louvain, 1877, in-8.

REINHARD. *Geschichte des Königreichs Cypern,* 1766-68, 2 vol. in-4.

Res gestae ab anno 1383-1405, dans Kervyn de Lettenhove, *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique,* 1870-1876, 3 vol. in-4.

REY (É.). *Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient.* Paris, 1877, in-8.

RIANT (Comte P.). *Six lettres relatives aux croisades,* dans les *Archives de l'Orient latin,* I (1881).

RICOTTI (E.). *Storia delle compagnie di ventura.* Turin, 1844-5, 4 vol. in-8.

RINALDI (Odorico). *Annales ecclesiastici.* Lucques, 1738-46, éd. Mansi, 38 vol. in-fol.

RŒHRICHT (R.) et MEISNER (H.). *Deutsche Pilgerreisen im Heiligen Lande.* Berlin, 1880, in-8.

— *Die Eroberung Akkas durch die Moslimen,* dans les *Forschungen zur Deutschen Geschichte,* XX (1879).

— *Études sur les derniers temps du royaume de Jérusalem,* dans les *Archives de l'Orient latin,* I (1881).

ROMAN (J.). Charte de départ du dauphin Humbert II, dans les *Archives de l'Orient latin,* I (1881).

ROMANIN (Samuele). *Storia documentata di Venezia.* Venise, 1853-61, 10 vol. in-8.

SABELLICUS (M. Ant.). *Rer. Venetarum libri XXXIII,* dans *Degl' istorici delle cose veneziane che scrissero per pubblico decreto,* I. Venise, 1718, in-4.

SACY (Silvestre de). *Chrestomathie arabe,* 2e édition. Paris, 1827, 3 vol. gr. in-8.

SAINT-MARTIN (M.-J.). *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie.* Paris, 1818-19, 2 vol. gr. in-8.

— *Recherches sur Léon VI,* dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* XII².

SANCTO-GEORGIO (Benvenuto di). *Chronicon,* dans Muratori, XXIII.

SANUDO (Marino Torsello). *Secreta fidelium crucis,* dans Bongars, *Gesta Dei per Francos,* I.

SANUDO (M.). *Vite dei duchi,* dans Muratori, XXII.
SARACENO (Filippo). *Regesto dei principi di Casa d'Acaja,* dans les *Miscellanea di storia italiana,* XX, 2e série, 5 (1882).
SARNICIUS (Stanislaus). *Annales sive de origine et rebus gestis Polonorum et Lithuanorum libri octo.* Cracovie, 1587, in-fol.
SARRADIN (A.). *Eustache des Champs, sa vie et ses œuvres.* Versailles, 1879, in-8.
SATHAS (N.). *Bibliotheca graeca medii aevi.* Venise, 1872-7, 6 vol. in-8.
SAUVAL (H.). *Histoire et recherche des Antiquitez de la ville de Paris.* Paris, 1724, 3 vol. in-fol.
SCHEFER (Charles). *Étude sur la devise des chemins de Babiloine,* dans les *Archives de l'Orient latin,* II (1884).
SCHEHAB-EDDIN. V. QUATREMÈRE.
SCHILTBERGER (Jean). *Reisen,* éd. K. Fr. Neumann. Munich, 1859, in-8.
SCHLUMBERGER (G.). *Numismatique de l'Orient latin.* Paris, 1878, in-4.
— *Bulles d'or et sceau des rois Léon II et Léon VI d'Arménie,* dans la *Revue de l'Orient latin,* I (1893).
SECOUSSE (Denis-François). *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre et comte d'Évreux, surnommé le Mauvais.* Paris, 1755-8, 2 vol. in-4.
SEPULVEDA (J. Ginez de). *Historia de bello administrato in Italia,* éd. de 1521, 1522, etc.
SERCAMBI (Giov.). *Croniche,* publ. par Salv. Bongi pour l'*Istituto storico italiano.* Rome, 1892, 3 vol. in-8.
SERRA (Girolamo). *Storia della antica Liguria e di Genova,* 4 vol. petit in-8. Capolago, 1835.
SIGOLI (Simone). *Viaggio al monte Sinai,* 2e édition. Milan, 1841, in-16.
SISMONDI (S. de). *Histoire des républiques italiennes du moyen âge,* 5e édition. Bruxelles, 1840-44, 10 vol. in-8.
SMITH (Lucy Toulmin). *Expeditions to Prussia and the Holy Land, made by Henry, earl of Derby,* éd. de la Camden Society. Londres, 1894, in-8.
SOZOMENUS. *Specimen historiae,* dans Muratori, XVI.
SPERONE (Carlo). *Real grandeza della Ser. republica de Genova* (avec traductions italienne et latine, en regard). Gênes-Madrid, 1665, in-fol.
SPONDANUS (H.). *Continuatio Annalium ecclesiasticorum Baronii.* Paris, 1659, 2 vol. in-fol.
STELLA (Georgius). *Annales Genuenses,* dans Muratori, XVII.
Storie pistolesi (*Annales pistorienses*), dans Muratori, XI.
Storie pistolesi. Prato, 1835, in-16.
Storie (*Istorie*) *pistolesi ovvero delle cose avvenute in Toscana* (1300-1348). Milan, 1845, in-16.
STRAMBALDI (D.). *Chronique de Chypre,* éd. R. de Mas-Latrie, dans la Collection de documents inédits, 1893, in-fol.
STUBBS (W.). *Seventeen Lectures on the study of medieval and modern history.* Oxford, 1886, gr. in-8.
SUCHENWIRT (Peter). *Werke,* éd. Aloïs Primisser. Vienne, 1827, in-8.
SUDHEIM (Ludolphe de). *Libellus de itinere ad Terram Sanctam,* s. l. et a., in-4 et édition F. Deycks. Stuttgart (1851).

SUDHEIM (L. de). *De itinere terrae sanctae*, publié par G. A. Neumann, dans les *Archives de l'Orient latin*, II² (1884).

SWYNBURNE (Thomas de). *Itinerarium in Terra Sancta; ibid.*

TACCOLI (N.). *Parte seconda di alcune memorie storiche della città di Reggio.* Parme, 1748, in-fol.

TANKERVILLE (J. Chamberlayne). *Lacrimæ Nicossienses.* Paris, 1894, t. I, in-fol.

TEISSERIUS (Ant.). *Catalogus auctorum.* Genève, 1686, in-fol.

Thalamus parvus ou *le Petit Thalamus de Montpellier*, publié par la Société archéologique de Montpellier. Montpellier, 1836, in-4.

THEINER (P. Aug.). *Codex diplomaticus dominii temporalis S. Sedis.* Rome, 1861, 2 vol. in-fol.

— *Vetera monumenta Slavorum meridionalium historiam illustrantia.* 1863, Rome, 2 vol. in-fol.

— *Vetera monumenta historica Hungariam sacram illustrantia.* Rome, 1859-60, 2 vol. in-fol.

TIRABOSCHI (abbé G.). *Biblioteca modenese.* Modène, 1781, 2 vol. in-fol.

— *Storia della badia di S. Silvestro di Nonantola.* Modène, 1784-5, 2 vol. in-fol.

— *Storia della letteratura italiana*, éd. de Florence-Pise, 1805-13, 20 vol. in-8.

TOSTI (Louis). *Storia della badia di Monte-Cassino.* Naples, 1842-3, 3 vol. gr. in-8.

TSCHACKERT (Dr. Paul). *Peter von Ailly, zur Geschichte des grossen abendländischen Schisma.* Gotha, 1877, gr. in-8.

TUDELA (Benj. de), dans Bergeron (P.), *Voyages faits principalement en Asie.* La Haye, 1735, 2 vol. in-4.

TYLICH (Joh.), dans Mencken, *Scriptores rerum Germanicarum, praecipue Saxonicarum.* Leipzig, 1728-30, in-fol., II.

URSINS (J.-Juvénal des). *Histoire de Charles VI*, dans Michaud et Poujoulat, II.

VALBONNAIS (Bourchenu, marquis de). *Histoire de Dauphiné*, 2e éd., Genève, 1722, 2 vol. in-fol.

VALENTINELLI (abbé J.). *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum.* Venise, 1868-73, 6 vol. in-8.

VALOIS (Noël). *Le conseil du roi.* Paris, 1888, in-8.

VARESE (C.). *Storia della republica di Genova dalla sua origine fino al* 1814, Venise, 1840-2.

VAYRA (P.). *Il museo storico della casa di Savoia*, dans les *Curiosità di storia subalpina*, IV (et tirage à part. Turin, 1880, in-8).

— *Le lettere e le arti alla corte di Savoia* (Inventaire). Turin, 1883, in-8.

VENETTE (Jean de). V. *Continuatio chronicorum Guillelmi de* NANGIACO.

VERCI (G.-B.). *Storia della marca trevisana e veronese.* Venise, 1786-90, 15 vol. in-8.

VERRI (P.). *Storia di Milano.* Florence, Lemonnier, 1854, 2 vol. in-8.

VERTOT (abbé R.-A.). *Histoire des chevaliers de S. Jean.* Paris, 1726, 4 vol. in-4; éd. de Lyon, 1779, 5 vol. pet. in-8.

VILLANI (G., M. et F.). *Cronica*, éd. Dragomanni, in-8.

Vita Caroli Zeni, dans Muratori, XIX.

Vita Sanctae Catherinae Senensis, dans les *Acta Sanctorum* d'avril, III.

Vita Clementis VI et *Vita Urbani V* (1ª, 2ª, 3ª), dans les *Vitae paparum Avenionensium* de Baluze.

Vita del glorioso San Giovanni apostolo ed evangelista, con alcuni miracoli della santissima croce, che conservasi nella scuola grande di detto santo, avuta in dono fino dall' anno 1370. Venise, 1752, in-4.

Vossius (Ger.-Joann.). *De historicis latinis.* Leyde, 1651, in-4.

Waddingus (Luc). *Annales minorum seu historia trium ordinum a S. Francisco institutorum.* Lyon, 1625-48, 8 vol. in-fol.

— *Vita et res gestae b. Petri Thomae Aquitani.* Lyon, 1637, petit in-8.

Weil (G.). *Geschichte der Khalifen.* Mannheim, 1846-51, 3 vol. in-8.

Wenck (C.). *Die Wettiner im XIVten Jahrhundert, insbesondere Markgraf Wilhelm und König Wenzel.* Leipzig, 1877, in-8.

Wenzel (G.). *Monumenta Hungariae historica. Acta extera.* 3 vol. in-8. Pest, 1874-76.

Wissegrad ou Plindenbourg (Guill. de). *Vita Arnesti Pragensis,* dans Höfler, *Fontes rerum austriacarum,* 1re partie, t. VI. Vienne, 1865, in-8.

Wyss (Arthur). *Ueber die Chronicon quorumdam regum.*

Xenopol (A. D.). *Istoria Romînilor.* Jassy, 1888-93, 6 vol. gr. in-8.

Yakouti (Abdorraschid). *Exposition de ce qu'il y a de plus remarquable sur la terre,* dans les *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque nationale,* II (1789).

Zagata (P.). *Cronica della città di Verona.* Vérone, 1745, 3 vol. in-4.

Zeno (Apostolo). *Dissertazioni Vossiane cioè giunte e osservazioni intorno agli istorici italiani.* Venise, 1752-3, 2 vol. in-4.

— *Giornale de' letterati d'Italia.* Venise, 1710-28, 20 vol. in-16.

Zurita (Ger.). *Anales de la corona de Aragon desde el año* 1516. Saragosse, 1610-21, 7 vol. in-fol.

Zurlauben (baron de). *Abrégé de la vie d'Enguerrand VII du nom, sire de Couci, avec un détail de son expédition en Alsace et en Suisse,* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* 1re série, t. XXV.

ERRATA[1] ET ADDENDA

Page 10, n. 9, l. 4 d'en haut. Rapportez la citation des *Annales d'Outremer* à l'édition des *Familles d'Outremer,* donnée par É. Rey dans la Collection des documents inédits. De même ailleurs.

Page 15, n. 6. Le nombre de 12 pourrait être cependant une allusion biblique, *vestra paternitas* s'expliquer par la position ecclésiastique de Gérard et *mei domini* par la haute situation des frères utérins de Mézières. La carrière des frères Dainville n'exclut pas leur naissance après l'année 1328.

Page 20, l. 12 d'en haut. Lisez 1319 au lieu de 1320 (pour les raisons, v. p. 397, n. 3).

Page 29, n. 1, l. 2 d'en haut : *six* au lieu de *quatre.*

Page 30, n. 3. Il n'est pas question de Virgile dans le texte même de Roquetaillade, donné dans l'édition de Brown.

Page 35, n. 5, l. 3 d'en haut : lisez I, 546, au lieu de 1546.

Page 36, l. 8 d'en bas : lisez Charles de France au lieu de Charles de Valois.

Page 36, n. 1. Ajoutez : H. Omont, *Projet de réunion des Églises grecque et latine sous Charles le Bel en* 1327 dans la *Bibl. de l'Éc. des Ch.* (1892), pp. 251-7.

Page 36, n. 5. Ajoutez : Bourel de la Roncière, *Une escadre franco-papale* (1318-20), dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'école française de Rome,* XIIIe année, déc. 1893, pp. 397-418.

Page 38, n. 3. Sur les combats livrés par Cépoy ou Chepoix en Orient, v. l'article de Kunstmann sur Marino Sanudo (v. *Bibliographie*) et C. de la Roncière et Léon Dorez, dans la *Bibl. de l'Éc. des Ch.* (1895), pp. 21 et suiv. Le livre de Guglielmotti sur la marine pontificale emploie sans aucune critique des matériaux abondants, souvent mal à propos, mais il met en œuvre des chroniques et pièces d'archives inédites et, pour la première fois, les chroniques allemandes des anciens recueils. Voir le vol 1er, pp. 16 et suiv.

Page 41 et suiv. V. Guglielmotti, *l. c.* Je n'ai pas employé, tout en la connaissant, la chronique du XIVe siècle qui précède dans quelques

1. Quelques erreurs d'impression dans les noms géographiques et historiques peuvent être corrigées par les tables. On n'a pas signalé les fautes d'impression faciles à reconnaitre et quelques erreurs insignifiantes de pagination dans les citations. — Enfin on a ajouté quelques articles, livres ou documents parvenus à la connaissance de l'auteur durant l'impression du volume.

mss. la Vie de Cola de Rienzo et que Muratori a publiée dans les *Antiquitates medii aevi* (t. III de l'éd. in-fol., 353-75). Elle est complètement opposée aux autres sources sur la croisade du Dauphin et écrite dans un style qui étonne pour cette époque. La question mériterait une étude spéciale.

Page 42, n. 3. Au lieu de « celui des Génois » lisez : « en fait un noble Génois ».

Page 43, l. 26 : « Asie » au lieu de « Syrie ».

Page 52, n. 3. La lettre latine sur la bataille de Smyrne a été publiée depuis dans la *Revue de l'Orient latin*, III, pp. 27-31.

Page 54, n. 1. Lisez « p. 193-5 » au lieu de « 93-5 »; n. 3 : supprimez « inédits » (les comptes de Piloti se trouvent dans Valbonnais).

Page 59, n. 1. Lisez « p. 22 » au lieu de « 42 ».

Page 62, l. 15 d'en haut, « qui s'élevaient » au lieu de « qui s'élevait »; l. 18 « par les » au lieu de « les ».

Page 67, n. 1. A été employé aussi le récit que donne Sismondi dans son *Hist. des républiques italiennes*, 5e édition, III, 219-22.

Page 78, l. 10 d'en haut. Sur Niccolino Fieschi, grand négociateur dans son temps, v. Serra, III, 297 et IV, 154, 155 (paix d'Angleterre, 1336-44).

Page 80. Un autre allié du roi Hugues se trouvait à Londres en 1350, quand il combattit contre Thomas de la Marche, bâtard de France (v. *Revue historique* de 1895, LIX, p. 36).

Page 88, n. 3, l. 9 d'en haut, « silence, il » pour « silence; il ».

Page 91, l. 4 d'en haut, « Denis » au lieu d' « Antoine ». V. p. 90, n. 4.

Page 102 n. 2 (sous la page 103, l. 5 d'en haut), « τὰ 'φίκια » au lieu de « τὰ ἴκια ».

Page 106. Intervertir les notes 4 et 5.

Page 108, n. 4 (sous la p. 109, l. 3 d'en haut), « prédécesseur » au lieu de « successeur ».

Page 110, n. 2, l. 4 d'en haut, « Héthoumiens » au lieu de « Léthouniens ».

Page 112, l. 9 d'en haut, au lieu de « *six* milles » lisez « *un* mille environ ».

Page 112, n. 8. Au lieu de « l'autre château se trouvait à un « trar d'arco » (ou de baliste...) de la mer », lisez « le castel rotto (de l'écueil?) se trouvait à un trait de baliste du port ».

Page 120, l. 10 d'en haut : Malgré l'affirmation implicite de Machéras, il paraît bien que Jean de Sur ne fut jamais amiral de *Chypre*.

Page 128, n. 4. Jacques de Saint-Michel, le futur chancelier de Chypre, assistait d'après Carmesson à l'exhumation de Pierre Thomas. Un privilège du roi Pierre II, accordé le 13 mai 1374 à Clément de Prementorio, est rédigé à Famagouste, « per manum Jacobi de Sancto Michele, vice-cancellarii dicti nostri regni Cipri ». Archives d'État de Gênes, *Fogliazzo di Antonio Foglietta* (1386), f° 91 v°. Cf. f° 90 v° (29 mai).

Page 131. Pierre Thomas écrivit « De Virginis Mariae conceptione ejusque excellentia » (Fabricius, *Bibl. lat. m. aevi*, V (Padoue, 1754), p. 282; *Acta Sanctorum* de janvier, II, § 33, introduction).

Page 131, n. 2. Un livre récemment paru de l'abbé Parraud, *Vie de S. Pierre Thomas*, est une paraphrase de la *Vie* écrite par Mézières.

Page 134. Le renvoi 6 doit être rapporté à la ligne suivante.

Page 136, n. 6. Nicolas Sigeros fut un des correspondants de Pétrarque. *Famil.*, IX, 2.

Page 136-7. Le passage qui commence par « Le légat » a été mis par erreur de composition à cette place. Il faut le remettre à la p. 137, avant la ligne 6 d'en bas.

Page 142, n. 4. Depuis, M. de Mas Latrie a publié dans la *Bibl. de l'Éc. des Ch.* de 1894, p. 791, l'épitaphe de la femme de Renier de Giblet († 1351). — La bibliothèque municipale de Plaisance possède (cod. Campagna, 14) un ms. intitulé : *Note illustrative di varie iscrizioni mortuarie, con l'albero genealogico, della regia casa Lusignana e 17 tavole con disegni.* L'auteur est, ainsi qu'on le voit dans le récit, le consul de Sardaigne en Chypre, de Cesnola. Le ms. contient aussi, comme le livre du major Tankerville, la reproduction graphique des pierres tombales. Il semble n'avoir été vu jusqu'à présent que par Paulin Paris (si je lis bien une signature au crayon).

Page 144, n. 1. Parmi les exécuteurs du testament de Gui de Reggio se trouve le « Georgius de Syativo » mentionné à la page 400 (« dominum Georgium Scutinam (*sic*) »). Il dépose ses biens chez *Fantin Cornaro.*

Page 145, n. 4, l. 3 d'en haut, « 1374 » au lieu de « 1334 ».

Page 147, l. 4 d'en haut, « 1362 » au lieu de « 1361 ». Le récit de la chute dans l'eau a été remis à sa place ailleurs et doit être supprimé ici.

Page 147, l. 8 d'en bas. « Rodolphe » au lieu d' « Albert ».

Page 149, l. 5 d'en bas, 1362 est la date *more veneto.*

Page 153, n. 4. Ernest de Prague est un des correspondants de Pétrarque. V. *Famil.*, XII, 1.

Pages 154 et suiv. Ajoutez à la bibliographie sur Urbain V : Magnan, *Histoire d'Urbain V* (Paris, 1863), d'après les Archives du Vatican.

Page 154-5. Sur le passage d'Urbain V à Gênes, v. une anecdote rapportée (d'après son père) par Stella, *l. c.*, c. 1101 C — 1102 B.

Page 155. Rapporter la n. 4 une ligne plus haut.

Page 156, n. 1, « 178 » au lieu de « 1178 ».

Page 158, n. 2, « 1363 » au lieu de « 1362 ». — Pierre Giustiniani Recanelli ou Racanelli était le gendre de Gabriel Adorno (Stella, 1099 c) et avait été nommé précédemment gouverneur de la Nouvelle-Phocée (Serra, II, 374, et Hopf, *Chron. gréco-romanes*, I, 502).

Page 159, l. 1 d'en haut. 1362 est la date d'après l'ancien style, celle que donnent les chroniques.

Page 160, l. 3 d'en haut, « 1362 » au lieu de « 1363 ».

Page 164. D'après des renseignements donnés par la Direction des Archives, c'est bien de l'année II d'Urbain V que sont datées l'une et l'autre bulle du 1er avril; l'erreur de calcul de Datta se retrouve dans toutes les dates fournies par l'*Inventaire des bulles et brefs.*

Page 165, n. 4. C'est Jean d'Artois qu'il faut lire : il reçut le comté d'Eu en 1352; n. 6. La date de la mort de Tancarville (1362), d'après les généalogistes, exclurait l'idée que Jean II de Melun pût être le croisé de 1363.

Page 170, n. 4; 171, l. 8 d'en haut et n. 3, l. 1 d'en haut, remplacer « 1er juin » par « 24 mai ».

Page 175, n. 3, l. 2 d'en haut, « 1363 » au lieu de « 1364 ».

Page 178, n. 2, « 29 novembre » au lieu de « 27 novembre ».

Page 180, n. 3. Un sauf-conduit fut accordé à Waldemar IV et sa suite de 300 chevaliers avec leurs gens, le 1er février 1364 (Rymer, II², 85).

Page 188, l. 11 et suiv. Par une interversion de phrase, on a fait de la duchesse d'Orléans, et non de Marie, future duchesse de Bar, la belle-sœur de la reine Jeanne.

Page 201, ajoutez un renvoi 1 à la ligne 1 d'en haut.

Page 202, n. 3. L'évêque *Tinensis* est, non celui de Témesvar, mais l'évêque de Tinen ou Tnena, qui était précisément à cette époque Jean.

Page 203 et n. 1. L'évêque Malfiensis ou Melfiensis est celui de Melfi.

Page 204, l. 2 d'en bas, « 10 juillet » au lieu de « 8 juin ».

Page 205, l. 2 d'en haut, « 15 février » au lieu de « 5 »; l. 7 d'en bas, « 1374 » au lieu de « 1364 ».

Page 209, l. 5 d'en haut et n. 2, « Léopold » au lieu d' « Albert d'Autriche »; l. 6 d'en bas. Lünig donne (p. 1597) une fausse date (1362): l'acte est daté de la neuvième année d'Innocent VI (donc 1361). Du reste, Aldobrandin mourut en septembre 1361.

Page 210, l. 12 d'en haut, « 1362 » au lieu de « 1361 ».

Page 211. Pour la bataille do Solaro, v. aussi J. de Bazano, dans Muratori, XV, 634 C-E.

Page 213, n. 1, « janvier » au lieu de « février »; n. 2. Les Spinelli et Spinola sont deux familles différentes. Remplacer aussi le f° 95 v° par 45 v°. François Spinola combattit contre les pirates *catalans* en 1361.

Page 214, n. 3. La chron. mss. de Bologne par Floriano di Pier Villola (Bibl. de l'Université à Bologne, n° 1456) nomme l'évêque de Nevers « el veschovo de Universa (Niversa) ». Le cardinal dont il est question est Gilles Aycelin de Montaigu dont le frère occupa le siège de Nevers de 1361 à 1371. Le comte de Mileto, sénéchal de Provence et Forcalquier pour la reine Jeanne, est cité dans les registres du Vatican, dont la partie relative à Jeanne Ire vient d'être publiée par M. Carasoli dans l'*Archivio storico delle provincie napoletane* de 1895 (v. pour le mariage de la reine, pp. 73-4, 74-5, 78-9). Voir pp. 90-1.

Page 218, l. 4 d'en haut. Au lieu de « comme dans ces fonctions » lisez « comme podestat » (Gualfredini arriva en novembre, après des négociations : il dut donc être nommé vers le commencement d'octobre); l. 5 d'en bas, « duc » est un lapsus pour « seigneur » (les Visconti ne devinrent ducs qu'en 1395).

Les deux ambassadeurs (« Nos frater Petrus, Dei gratia archiepiscopus Cretensis et Philippus de Maçeriis, miles ac serenissimi principis, domini regis et regni Cipri cancellarius, ipsius domini regis ambaxiatores ad pacem tractandam inter Sanctam romanam Ecclesiam cum dominis collegatis suis, ex parte una, et magnificum virum dominum Bernabonem de Vicecomitibus de Mediolano, ex alia, destinati ») concluent à Césène, dans la maison d'Albornoz, le 27 août 1363, un projet de traité, qu'ils se réservent de soumettre à Bernabò, et une trêve. Le cardinal-légat promet de parler au pape sur les dédommagements demandés par Visconti et sur l'absolution; sur le fait des châteaux et sur la nomination d'un nouveau légat, « recipiunt super se ambaxiatores quod concordabunt cum domino Bernabone ». Les deux parties devront envoyer des représentants à la Curie « infra octavam diem Octobris ». Les châteaux ne pourront pas être fortifiés

pendant la trêve (cf. sur ce point, qui s'étendait même à l'approvisionnement, *Cronica di Bologna*, Muratori, XVIII, c. 470). C'est cette trêve qui fut proclamée par les ambassadeurs à leur passage par Bologne (v. p. 217 de cet ouvrage). Il est intéressant de remarquer ce passage, dans l'exposé des motifs : « et impedimento maximo quod exinde provenit passagio ultramarino quod firmiter credit a Deo inspiratum cordibus multorum regum, principum et magnatum et nobilium fidelium christianorum » (c'est Albornoz qui parle).

Bernabò était représenté par Gualdrisio *de Lovesellis*. On trouve, parmi les assistants, Lupus, archevêque de Saragosse, le doyen de Négrepont, chapelain apostolique, deux autres chapelains et deux bourgeois.

Cette pièce intéressante est conservée en copie à l'*Archivio estese* de Modène, *Pergamene di stato, paci e tregue*.

Page 219. Je viens de retrouver la procuration donnée par Androuin aux deux ambassadeurs, pour le représenter dans le gouvernement de Bologne. Elle se trouve, en original, aux Archives d'État de Bologne, dans la catégorie des *Bolle et brevi*, 6/33. La voici :

Andruynus, miseratione divina tituli sancti Marcelli presbyter cardinalis, apostolice sedis legatus, reverendo in Christo patri domino Petro, archiepiscopo Cretensi, et dilecto nobis in Christo nobili viro domino Philippo de Maseriis, cancellario regni Cypri, salutem in Domino. Cum nuper sanctissimus in Christo pater et dominus Urbanus, divina providentia papa quintus, ad partes Lombardie, civitatem Bononiensem et nonnullas alias terras in licteris apostolicis super hujusmodi legatione nostra expressatas nos destinans, regimen et gubernationem civitatis Bononiensis, Castrifranchi castrorumque Lugi et Crepacorii ac quorumcumque aliorum castrorum, fortalitiorum, rocharum et bastitarum que per magnificum virum, dominum Bernabonem de Vicecomitibus de Mediolano seu e jus nomine tenentur in districtibus Bononie et Mutine ac provincie Romandiole nobis totaliter duxerit committendum, sicut in apostolicis litteris super hoc confectis plenius continetur, et certis ex causis ad partes predictas personaliter accedere ita cito prout cupimus nequeamus, nos, de vestra et cujuslibet vestrum circumspecta providentia et sincera fidelitate plenam in Domino fiduciam obtinentes, vobis et vestrum cuilibet in solidum regendi et gubernandi nostro nomine civitatem, castra, fortalitia, rochas et bastidas predictas ac loca alia quecunque, quorum regimen et gubernatio, virtute legationis nostre, ad nos pertinet, et faciendi alias que circa hec oportuna fuerint, tenore presentium concedimus plenariam potestatem, quoad hoc vobis committendo vices nostras, donec aliud super hoc duxerimus ordinandum. Datum Avinione, VIII idus Decembris, pontificatus dicti domini nostri, domini Urbani, anno secundo.

Au même fonds de Modène, on trouve l'acte séparé de la trêve (même date). Elle s'étendra, sous peine de 200 mille florins d'or pour les contrevenants, du 1er septembre jusqu'à l' « octavam post festum Omnium Sanctorum ». (Cf. J. de Bazano, *Chronique de Modène*, dans Muratori. XV, c. 634.) L'introduction est intéressante : « per quam (guerram), preter alia multa mala et discrimina exinde provenientia, idem d. rex (Cipri) cernebat impediri sanctum ultramarinum passagium, in ejus corde, ut creditur, divinitus inspiratum, pro quo

idem dominus rex ad cismarinas partes, et usque ad Romanam curiam, velut zelo fidei et devotionis accensus, se presentialiter contulerat, ab eodem domino rege specialiter destinati, tractatum pacis hujusmodi ferventibus animis assumentes et longo satis tempore prosequentes, demum tractatum ipsum ad certa capitula reduxerunt. »

Est intercalée la procuration donnée par Bernabò à Gualdrisio et Caymbasilica, le 14 *juillet*, ce qui donne la date approximative du départ des quatre ambassadeurs vers Césène.

Page 221. Le 6 janvier, Gomez Albornoz aurait demandé à être nommé citoyen de Bologne, déclarant qu'il voulait y élever une chapelle sur la grande place. Il désirerait être enseveli dans cette ville (Chronique de Bologne par Ramponi, Bibl. de l'Université à Bologne, n° 113, II, sans numérotation); l. 6 d'en bas. La chronique de Bologne par Cattanio de' Cattani fait de ce Carretto un Templier, ce qui est évidemment impossible (« di fradi del Tempio »).

Page 222, n. 1, l. 6 d'en bas, « 2 juin » au lieu de « 3 ».

Page 224, l. 1 d'en haut, « remit » au lieu de « réunit ».

Page 226, n. 13. La date de 7 février pour l'arrivée d'Androuin est aussi donnée par la chronique ms. de Bologne de Cattanio de' Cattani, déjà citée plus haut.

Page 227. On n'a pas distingué jusqu'à présent (v. Verci, *Storia della marca trevisana*, XIV, p. 18, n. 1) entre l'« instrumentum pacis » publié par Theiner d'après l'original qui est aux Archives du Vatican, et celui que donne Verci, d'après le *Registrum grossum* de Bologne, *l. c.*, n° 1609, pp. 15 et suiv. Ce dernier, qui m'avait d'abord échappé, n'est à proprement parler que les préliminaires de la paix, préliminaires à la conclusion desquels interviennent aussi les membres de la ligue, par leur plénipotentiaire, Barthélemy de Plaisance (*de Placentinis*). Bernabò est représenté par Sagramors *de Pomeriis*, Gualdisio, François Caymbasilica et Bruno ou Brunoro de Giussano (*Gluxiano*). On n'y trouve que des généralités relatives à la paix et l'amnistie. L'acte a été rédigé à Bologne le 3 mars 1364, dans la maison du légat en Italie, en présence de Petrocino, archevêque de Ravenne (v. p. 222, n. 1), de Pierre Thomas et de Philippe de Mézières. Ce dernier accompagna donc l'archevêque à Bologne, et leur lettre au roi de Hongrie (2 mars. V. p. 239) paraît avoir été écrite avant la date qu'elle porte (v. cependant des doutes sur l'authenticité de cette date dans la note 6, même page).

Page 228, n. 4, l. 5 d'en bas, au lieu de « 17 décembre 1366 » lisez « 15 novembre 1367 ».

Page 244, l. 6 d'en bas, « 1364 » au lieu de « 1363 ».

Page 245, l. 7 d'en haut, « 1389 » au lieu de « 1387 ».

Page 253, l. 12 d'en bas, « évêché » au lieu d' « archevêché ».

Page 258, n. 7, « Varese » au lieu de « Garessio? ».

Page 263, n. 5. Guy, archevêque de Gênes, fut un des correspondants de Pétrarque.

Page 267. Voici quelques nouveaux détails sur le voyage de Charles IV, d'après un fragment des Comptes de Savoie, échoué à la bibliothèque d'Este, de Modène, après avoir fait partie de la collection de Campori (Campori, App. 1245).

Samedi, 10 mai, arrive à Chambéry la comtesse de Savoie pour préparer la réception. Le lendemain, dimanche, l'empereur fait son

entrée, avec une suite brillante : cinq ducs, cinq comtes, un archevêque, trois évêques, environ deux mille chevaliers. Il part le 13, se dirigeant vers Avignon.

Au retour, Charles IV s'arrête au Bourget, le 17 juin, dans la soirée (« sero ») : il est reçu par la comtesse Bonne, les bâtards de Savoie, Humbert et Ogier, Pierre Gervais, le trésorier, et d'autres. Le comte l'accompagne à son départ, le 18, après dîner, après lui avoir prêté hommage et en avoir reçu un diplôme. Le César allemand prit le chemin de Vaud, Genève et Fribourg.

Page 268, n. 2. Ajoutez à la bibliographie des Grandes Compagnies l'ouvrage, déjà ancien, de Ricotti (*Storia delle compagnie di ventura*) et la publication plus récente de Marcotti et Temple-Leader sur Hawkwood (Florence, 1889).

Page 271, n. 10, l. 1 d'en bas, « 18 » au lieu de « 19 ».

Page 272, l. 4 d'en bas, « 26 mai » au lieu de « 26 ».

Page 286, n. 5. La date du 21 de Muharram, donnée par Maqrizi, pourrait s'expliquer par le fait que des vaisseaux de la flotte chrétienne dispersée par la tempête parurent devant Alexandrie dès le mercredi précédent (v. p. 302, n. 4).

Page 297, n. 3. Il est intéressant de remarquer que le témoignage de la chronique anglaise est corroboré par celui d'une chronique inédite de Bologne. « Et per questa chasone incharè la speçiaria et altre merchantie. » On y retrouve l'affirmation qu'Alexandrie ne pouvait pas être conservée. Pierre Ier aurait eu environ 3,000 hommes. — V. aussi : « disevasi che' l papa et lo imperadore gli haveano proferto assai, benchè lui era non troppo savio » (Chron. de Ramponi à la Bibl. de l'Université de Bologne, n° 113, II, sans pagination).

Page 302, n. 1, « p. 301 » au lieu de « 302 ».

Page 303, n. 8. Il ne peut pas être question de Turenne qui mourut, d'après l'*Art de vérifier les dates*, le 22 mars 1395.

Page 309, l. 1 d'en haut. Pierre Baseio était, le 4 août 1363, capitaine de Trévise (Verci, XIV, p. 11 des documents).

Page 313. Rapporter le renvoi 5 après le mot patriarche, ligne 14 d'en haut.

Page 323, n. 5. Il y eut un consul entre les deux : André Venier, pendant la prise d'Alexandrie.

Page 332, l. 10-11 d'en bas : d'après Corio (v. Datta, *l. c.*) c'est de la *petite*-fille de Galéas, la future duchesse d'Orléans, qu'il est question : celle-ci dut naître, en effet, à cette époque.

L'historien de Gênes, Canale, a publié aussi, en 1887, un opuscule sur l'expédition en Orient d'Amédée VI. Un juge très compétent assure, avec parallèles à l'appui, que c'est une reproduction, parfois littérale, du livre de Datta (Belgrano, dans le *Giornale ligustico di archeologia, storia e litteratura*, XIV, 1887, 136-8.)

Page 333. Malgré l'affirmation de Levrier (I, 235), il paraît bien qu'il faut rayer le comte de Genève de la liste des croisés : les *Chr. de Savoie* parlent d'Amédée d'Anthon et du frère de ce dernier, Pierre.

Page 340, l. 12 d'en haut, « 22 octobre 1366 » au lieu de « 22 octobre ».

Pages 353 et suiv. (chap. XI). La *Chr. de Bologne* parle en 1367 (Muratori, XVIII, 481 C) d'une paix conclue entre le roi Pierre et « il gran Cane », qui aurait été assassiné pour cette raison par ses sujets.

Page 354, l. 9 d'en bas. C'est Siméon *Thénouri* qu'il faut lire partout ailleurs, et non Simon *de Norès*.

Page 357, n. 6 d'en bas, « Jacques de Norès » au lieu de « Jean de Norès ».

Page 361, l. 10 d'en bas : « 11 » au lieu de « 4 ».

Page 363, l. 7 d'en bas. La famille dell' Orto est, en effet, génoise. La *Masseria di Caffa*, aux Archives d'État de Gênes, en cite souvent des membres, au xve siècle.

Page 369, l. 13 d'en haut, « Constant » au lieu de « Léon ».

Pages 371 et 374. Ne faudrait-il pas faire une seule des deux ambassades à Rome de Nicolas Faliero et de François Bembo? Mais Caroldo, qui mentionne la première, ne parle pas du roi de Chypre : il dit de plus qu'avant d'envoyer les ambassadeurs à la Curie, on s'était entendu avec Pierre Ier séparément (p. 370, n. 6).

Page 378, n. 1, « Tartarotti » au lieu de « Muratori »; n. 3. Nous venons de revoir la citation sur l'original de Bandini. Elle se trouve dans la préface aux *Vitae nonnullorum fratrum domus S. Mariae Novellae*, par Fr. Jo. Carolus (ms. du xve siècle; l'auteur vivait en 1479). On nous permettra de reproduire ce passage à cause de son importance :

« Memini vero me in hoc ipso templo lanceam Cyprorum regis auro argentoque ac signis nostrae civitatis ornatissime pictam vidisse coronulamque argenteam in illa appensam, qua, in campo ludens, ejus filius fuerat a civitate donatus et item superhumerale adhuc in manibus est, quod ille, voto potitus, in memoriam gestae rei, nostris donavit, totum Cyprio auro rigens et veteri arachnes arte contextum suisque ac filii imaginibus et gemmis plurimis exornatum. Appensibilia quoque vexillula, que drapellones vocant, ejusdem regis signa ferentia, apud nos in hanc ipsam diem servata cernuntur, que omnia ad maximam nostrae familiae gloriam credimus attinere. »

La chronique inédite de Cattanio de' Cattani donne la date de l'arrivée de Pierre à Bologne : « E a di .viii. de luyo, el rè de Cipri vene in Bologna... e avea cum lui un suo figluolo de .x. anni. » La visite fut suivie, le jour même du départ du roi, de celle de « la fille du roi Charles, empereur » (la marquise Anne de Brandebourg), qui fut logée à San-Domenico aussi (Bibl. de l'Univ. à Bologne, n° 429, f° 28; *Chr. de Bol.*, dans Muratori, c. 486 E).

Page 379. Une chronique inédite de Ferrare (Bibl. de l'Université, I, 67, sans pagination) parle des joutes qu'on offrit au roi dans cette ville.

Page 389, l. 6 d'en haut. Ici et partout ailleurs on a adopté la leçon Moustry et non Monstry. Cette dernière est donnée seulement par quelques pièces diplomatiques, dont la lecture peut avoir été erronée, tandis que la transcription grecque constante par ου appuie la première.

Page 390, n. 5, sous la p. 391, l. 4 d'en bas. Supprimer *si*. Sur Alix, fille de Ferrand de Majorque et de Chive de Lusignan, devenue dame d'Ibelin, voyez Mas Latrie, *Documents génois*, dans les *Archives de l'Orient latin*, II², 175-6.

Page 391. Voici des renseignements sur quelques-uns des preux du roi Pierre :

Le 21 mai 1375, Pierre de Campofregoso nomme un procurateur

en Chypre, pour les biens entièrement cédés à lui par Janot de Soissons (*Sassani*), fils du « quondam domini Johannis » (mort à Rhodes) et de Janot de Norès, « filii quondam domini Jacobi » (le turcoplier). L'instrument de cession, rédigé par le notaire Badin « de Rames » est fait en 1374. Janot de Soissons était à Gênes le 21 mai 1375 (*Fogliazzo di Antonio Credenza* (1375-418), f° 4).

Il paraît presque certain que Pierre Marocello trouva la mort dans les événements qui suivirent l'assassinat de son maître. Un Marocello de Chypre fut tué, en effet, dans la querelle vénéto-génoise de 1372 (Stella, *l. c.*, c. 1104 D).

Page 395, l. 7 d'en bas, Pierre de Baonis est Pierre de Boane, et non de Boïano; n. 1. Le Frignano de 1382 paraît être Urbain, successeur de Thomas au patriarcat de Grado. Thomas serait mort en mai 1381.

Page 397, n. 2 d'en bas, c'est Caroldo qui se trompe, et il faut lire (v. p. 398, n. 1) : « Illiono », famille connue à Gênes.

Page 400, n. 1, l. 5 d'en haut, « 1366 » au lieu de « 1367 » et dans la citation de Tosti qui suit, « vol. III » au lieu de « IV ».

Les papes qui succédèrent à Grégoire XI, dans les cours d'Avignon et de Rome, négligèrent presque tous la croisade. On accorda des dispenses si nombreuses pour le commerce avec l'Orient qu'elles constituèrent un revenu très important pour les finances pontificales. A Rome surtout on ne se souciait nullement des préoccupations d'un autre âge. Le 15 janvier 1386, Urbain VI accordait, *motu proprio*, à tous les habitants de Famagouste et même aux marchands étrangers qui s'arrêteraient dans son port le privilège de commerce pour cinq ans (Arch. de Gênes, *Fogliazzo di Antonio Foglietta* (1386), f°s 59 v°-60).

Je me bornerai à signaler le livre du P. Léon Alishan (*L'Armeno veneto, compendio storico e documenti delle relazioni degli Armeni con Venezia*, Venise, 1893, 2 parties) que je ne connais que par les comptes rendus.

Je ne peux pas clore ce livre sans remercier premièrement mes commissaires responsables, MM. Bémont et Roy, ensuite M. Gaston Paris, auquel je dois de très importantes modifications dans le premier chapitre. La plupart des matériaux, imprimés et manuscrits, ont été rassemblés à Paris, et j'y ai rencontré l'accueil le plus bienveillant auprès du personnel de ses bibliothèques et archives. Ainsi, M. Viard m'a signalé les registres des comptes sous Philippe de Valois, pour Jean de Mézières ; M. Legrand, la pièce qui contient l'arrêt relatif à la terre de Mézières en Picardie ; MM. Funck Brentano et H. Moranvillé se sont chargés maintes fois, après mon départ de Paris, de chercher de nouveaux renseignements dans les sources inédites ; le regretté Siméon Luce, enfin, s'intéressant à mon travail, m'a donné des conseils et quelques indications bibliographiques.

J'ai pu visiter ensuite, à différentes époques, un grand nombre des bibliothèques de l'Europe, qui ont accru le nombre des renseignements déjà acquis sur Mézières et son époque. J'ai puisé ainsi — grâce quelquefois à la libéralité du Ministère de l'instruction publique de Roumanie —, aux Archives du Vatican et aux différentes bibliothèques de Rome, aux Archives et à la Bibliothèque de Saint-Marc, où j'ai trouvé l'affable accueil de M. le comte Soranzo, à Milan et à Gênes, à Ferrare et à Bologne, à Turin, à Modène. En Allemagne, les bibliothèques de Berlin, Munich, Dresde, Leipzig, Hambourg ont été explorées, au milieu d'autres recherches, pour ce livre. J'ai pu travailler aussi au British Muséum et au Public Record Office de Londres, à la Bodléienne d'Oxford. Des renseignements par lettre m'ont été fournis par l'obligeance des savants qui se trouvent à la tête des bibliothèques de Bruxelles, Vienne et Florence, par des particuliers, comme MM. V. Lazzarini, L. Dorez, A. Molinier. M. Ulysse Robert m'a communiqué les bonnes feuilles de son édition de Dardel, qui m'a épargné bien des erreurs, dans les dernières pages, au moins. Je leur en exprime publiquement ma reconnaissance.

PRÉFACE

On considère généralement l'expédition de 1270 comme la dernière des croisades[1]. L'enthousiasme qui avait inspiré les premières est, dit-on, tout à fait épuisé à cette fin du treizième siècle, où quelque chose des temps modernes apparaît avec la politique de Philippe le Bel et l'avènement de la bourgeoisie aux affaires. La papauté, qui n'est plus ce qu'elle fut jadis, sous les Grégoire VII et les Innocent III, va perdre l'autorité qui lui reste encore, en quittant Rome pour la captivité d'Avignon. Les deux expéditions de saint Louis même ne sont que l'ombre des anciennes croisades. La foi des masses, cette grande foi qui, à la fin du onzième siècle, jeta des populations entières vers l'Orient, n'y est plus pour rien : après les croisades européennes, auxquelles prit part toute la chrétienté occidentale, les dissensions nationales disparaissant devant la nécessité de délivrer la Terre-Sainte, il se forma des croisades partielles, bornées à un seul pays, telles que celles de Frédéric II, d'André de Hongrie et quelques autres. Quelque chose de la première ardeur subsistait encore : si les chefs furent inspirés souvent par des causes étrangères à la foi, les sentiments des soldats étaient les mêmes que jadis. Puis, la piété d'un seul homme tenta de ressusciter des temps qui n'étaient plus ; les deux expéditions de saint Louis finirent

1. Cantù, *Storia universale*, t. IV de l'édition de Turin (1851), p. 213 : « *Quì* (à Tunis) *si chiude il gran dramma delle crociate.* » L'opinion contraire a été développée avec force par M. Delaville le Roulx, dans la préface de *la France en Orient au* XIVe *siècle*.

comme une aventure. Le saint roi y mourut, et l'ère des croisades finit avec lui. Quoique assez généralement admise, cette opinion n'est pas tout à fait juste. A la vérité, après le drame d'Égypte et de Tunis, l'Occident, la chrétienté grande et puissante, ne prit plus en masse la croix et ne partit plus pour l'Orient. Le découragement en fut-il la seule cause? Sans doute, le résultat de tant d'efforts n'était pas de nature à tenter de nouveaux combattants : pendant deux siècles, la Terre Sainte et la Syrie avaient reçu la fleur de la chevalerie occidentale, et il n'en était revenu que quelques fuyards. Jérusalem resta sous le joug des Infidèles : les musulmans demeurèrent dans la ville sainte, sans que jamais une restauration du royaume éphémère de Godefroi de Bouillon y fût possible. Acre fut bientôt prise, et les Hospitaliers, dernière milice des princes chrétiens, se réfugièrent à Rhodes. Le royaume d'Arménie, seul représentant en Asie de la foi catholique, après sa prospérité passagère sous les Roupénides, allait finir par des guerres intérieures, autant que par les armes du Soudan. On pourra dire, au quatorzième siècle, que pas un pouce de terre ne restait aux chrétiens pour débarquer en Orient. L'époque des croisades, ou ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom, finit par la victoire incontestée des Infidèles.

Le peu d'espoir que l'on avait de reconquérir la Terre Sainte explique, sans doute, l'indifférence qui accueillit dorénavant les tentatives de croisade. Une autre cause devait bientôt les rendre à jamais impossibles. Les guerres entre chrétiens commencèrent, ces grandes guerres de la fin du moyen âge dans lesquelles les nationalités modernes se reconnurent. Un autre but fut donné aux efforts, un autre champ aux chercheurs d'aventures, et la croisade, la grande préoccupation des époques précédentes, fut définitivement oubliée. Quelque petit roi oriental, quelque empereur famélique parvenait parfois à entraîner par compassion et par cupidité quelques chevaliers désireux de gagner argent et réputation dans ces contrées devenues presque fabuleuses ; ainsi il y eut des Français, des Allemands, des Italiens dans l'armée d'Alexandrie, toute l'Europe fournit sa part à l'équipée malheureuse de Nicopolis ; mais les masses restèrent indif-

férentes à leur appel ; on aimait mieux des profits moins dangereux et plus certains dans les guerres occidentales. Tel qui aurait combattu au douzième siècle contre les soldats de Saladin se résigna facilement à entrer, au quatorzième, dans les grandes compagnies.

Si l'Occident s'habitua à voir les lieux saints sous le joug de ceux qui ne devinrent pour lui une menace directe que beaucoup plus tard, l'Orient ne pouvait pas souffrir tranquillement l'accroissement terrible d'un ennemi qui était son voisin. Quand les derniers restes du royaume de Jérusalem disparurent, quand l'Arménie, déchirée par des dissensions intérieures et par des guerres religieuses, fut limitée à quelques ports, encore florissants, ce fut l'île de Chypre qui dut continuer la défense. Les chrétiens chassés de la Syrie et ceux du royaume voisin s'y réfugièrent. Hugues IV reçut la famille royale des Arméniens, la branche cadette des Lusignan, qui revenait : leurs sujets, les colonies franques qui s'y étaient retirées, les suivirent bientôt[1]. En 1361, meurt Constantin IV, vainqueur des Égyptiens, qui avaient laissé l'Arménie tranquille pendant presque tout son règne de dix-huit ans ; son successeur, reconnu par une partie du peuple seulement, dépourvu d'énergie et tout à fait incapable de remplir son rôle si dangereux, finira ses jours, après de longues aventures, au château des Tournelles. Déjà de son vivant, le trône ne lui appartenait plus : la partie de la nation vraiment saine et prête à combattre avait appelé un autre chef pour la défendre, un homme d'initiative, Pierre de Chypre.

Les espérances des Arméniens étaient fondées. Leur élu de 1368 s'était déjà couvert de gloire en combattant contre les Infidèles avec autant d'énergie que de bonheur. Sans argent et sans appui de la part de ses frères de l'Occident, il conquit d'abord à Gorigos, puis à Satalie des points de débar-

1. Jacques de Berne vit arriver à Famagouste, le 30 juin 1346, plusieurs grands vaisseaux qui apportaient en Chypre plus de 1,500 fuyards, ce qui restait des habitants de Lajazzo, qui venait de succomber devant les armées du Soudan : « Vil grosses schef und galein aus dem lannd Armenia von der stat Lagaze galaden mit allten, jungen, frawen, chinnden, witifen und waisen ». Voy. Röhricht et Meisner, *Deutsche Pilgerreisen*, (Berlin, 1880) p. 51. Les Sarrasins avaient fait plus de 12,000 prisonniers « an die, die si mit dem schwertt erschlagen hetten » (*ibid.*).

quement sur le territoire même de l'ennemi. Les petits princes musulmans de l'Asie Mineure se soumirent après cette première conquête, qui n'était pour lui que le commencement d'une grande série d'expéditions. Tandis que la prise de Smyrne avait été considérée, quelques années auparavant, comme une digne conclusion de la croisade, il continua la guerre plus vigoureusement encore après ses victoires. Plein de confiance dans ses projets, il partit pour ces pays chrétiens qu'il devait trouver si différents de ses rêves. Il y gagna, par sa parole éloquente, par le prestige de sa beauté[1] et de sa force, les quelques enthousiastes qui s'y trouvaient encore. Quand il partit enfin de Venise, au mois de juin 1365, trop tard et après de nombreuses désillusions, quand la croisade fut commencée, l'énergique roi de Chypre ne douta plus qu'il allait réaliser prochainement son grand idéal et recouvrer ces lieux saints qui devaient appartenir aux chrétiens et que ses ancêtres avaient possédés. Il surprit Alexandrie et la conquit, après une grande bataille. C'était le premier pas pour arriver à son but : sa retraite forcée, devant son armée mécontente et saisie de panique, fut la première grande défaite. Il revint dans l'île de Chypre, attristé, mais espérant encore. De nouveaux projets se formaient dans sa tête d'enthousiaste : ce qui avait échoué en Égypte serait possible en Syrie.

Il combattit trois ans contre des circonstances contraires. Ses alliés le quittèrent tour à tour : d'abord Venise, frappée dans ses intérêts par l'interruption du commerce avec l'Orient, puis les aventuriers attirés par le butin, et le pape lui-même, cet Urbain V, qui parut ressusciter un moment les temps glorieux de la papauté ; mais ce furent trois ans d'une confiance inébranlable, qu'accroissaient encore des victoires : toute la côte de la Syrie fut dévastée, le commerce du Soudan ruiné, la force des musulmans affaiblie par cet homme d'action, qu'on nomma plus tard « un pirate »[2]. Un dernier effort pour obtenir des secours l'amena à Rome : le pape lui conseilla

1. Il était, s'exprime un chroniqueur arabe, « de haute taille..., aux yeux bleus, au teint brun. » J. J. P. Herzsohn, *Der Ueberfall Alexandrien's*, 1re brochure, p. 5 (Bonn, 1886).

2. Stubbs, *Seventeen lectures on the study of medieval and modern*

une paix nécessaire avec le Soudan. Il revint en Chypre, désespéré pour la première fois, ayant perdu son enthousiasme antérieur, ne respirant que la haine contre tous ceux qui ne l'avaient pas compris et secouru. Cela finit par une catastrophe: Pierre Ier fut tué par ses barons indignés.

Il y eut quelques faibles efforts sous ses successeurs : Jean de Lusignan hasarda une petite expédition au commencement de sa régence. Puis, devant l'attaque injuste des Génois, Satalie fut restituée à Tacca et, au milieu des malheurs qui l'assaillirent bientôt, Chypre, dévastée et ruinée, ne pensa plus à cette croisade, qui était pour elle « une question de vie ou de mort » [1]. Quand les Sarrasins se montrèrent de nouveau devant l'île, rien ne leur résista : le roi Janus, prisonnier, fut renvoyé dans son royaume, qui n'était plus un obstacle pour les représentants de l'Islamisme.

Sous Amurat Ier, les Turcs avaient attaqué pour la première fois les états chrétiens des Balkans : les Byzantins furent complètement annulés. Sous Bajazet, la dernière croisade offensive des chrétiens finit d'une manière tragique à Nicopolis. Mais la résistance contre les vainqueurs fut très vive et se prolongea assez loin dans les temps modernes; elle sauva peut-être l'Occident d'une conquête musulmane. Les guerres de la chrétienté occidentale contre les Sarrasins, en Asie et en Afrique, furent suivies d'une longue série de croisades défensives dans l'Europe orientale.

Quand les Turcs pénétrèrent jusqu'au Danube, la barrière des Carpathes fut défendue par les princes roumains d'abord, puis, après que le torrent les eut submergés, par les Hongrois et par l'Empire, qui brisa enfin, après des siècles de combat, la force de l'invasion. La lutte entre les deux religions était terminée.

C'est à ces croisades défensives que se rattache l'avant-dernière des expéditions chevaleresques, la croisade de Pierre Ier [2]. Ce ne fut pas la faute du roi si elle ne réussit pas.

History (1886), p. 190 : « It is true that these successes wear to modern eyes the look of mere piratical exploits. »

1. A. Molinier, dans les *Archives de l'Orient latin*, I, p. 337.

2. Qui ne fut pas par conséquent la dernière. Voy. Heyd, *le Colonie*

Pendant ses dix années de combats, Pierre eut peu de compagnons fidèles, et surtout peu d'hommes supérieurs, à sa suite. Parmi les croisés qu'assembla la cupidité seule et les chevaliers chypriotes qui se résignèrent à cette guerre qui les ruinait, d'autant plus lumineux apparaît Philippe de Mézières.

C'est certainement une des plus intéressantes figures du siècle, et des plus nobles. Jeune encore, dans son village de Picardie, il lisait les anciennes chroniques de Terre Sainte, les récits des pèlerins, qui lui inspirèrent l'ardent désir de délivrer les lieux de la Passion. A peine âgé de vingt ans, il part pour l'Orient qu'il devait visiter tant de fois, rassemblant des connaissances sur le pays et les hommes, gagnant des adhérents à ses projets. Après la fin déplorable de la croisade de Humbert, à laquelle il semble s'être rallié, il passe en Chypre, où il forme une amitié sincère et durable avec le comte de Tripoli, qu'il considérait comme le bras destiné à réaliser son idéal pieux. Chancelier du prince, quand celui-ci fut devenu roi de Chypre et de Jérusalem, il est continuellement auprès de lui, traversant pendant des années l'Europe entière, de la Norvège aux bords du Danube, s'exposant à tous les dangers possibles, aux menaces et aux naufrages, pour chercher des secours et des appuis.

Alexandrie fut pour lui, beaucoup plus que pour son roi, un coup de foudre. Le troisième grand facteur de la croisade, le carmélite Pierre Thomas, mourut au retour. Quand Pierre I^or^ finit sa vie d'une manière si tragique et que le chancelier dut recommencer sa vie errante, le hasard l'amena à la cour de Charles V.

C'est l'écrivain qui combattra désormais. Conseiller du roi pieux et lettré, au milieu d'une vie honnête et laborieuse inspirant de sages mesures à celui qui fut presque son ami, il n'oublie pas cependant son idéal de jadis. Contraint à quitter la « vie active », il défend avec la plume la grande idée de la croisade.

Sa retraite aux Célestins lui laisse plus de temps encore

commerciali degli Italiani in Oriente..., (Venise, I 1868; tr. G. Müller), p. 212 : « come un epilogo alle cruciate » ; Herquet, *J.-F. de Heredia* (Mühlhausen i. Th., 1878), p. 52 : « der letzte Kreuzzug. »

pour ses travaux littéraires. Depuis 1380 jusqu'à sa mort, en 1405, il écrit sans cesse, en français et en latin, pour le même objet. C'est tantôt un nouvel appel pour son ordre de chevalerie, celui de la Passion du Christ, tantôt des traités allégoriques dans le plus parfait goût de l'époque, tantôt des épîtres aux grands princes de la chrétienté : toujours cependant et sous toutes les formes possibles, c'est le même projet qui fait l'unité de sa vie aventureuse. Il ne se décourage pas devant les défaites ; toute circonstance politique favorable le trouve prêt à combattre. Dans tous les grands événements du siècle, il a sa part, et une part principale [1]. Même après la terrible catastrophe de Nicopolis, il rêve une nouvelle expédition de la chrétienté, plus forte et plus sage surtout.

Si l'homme est intéressant et sympathique, l'écrivain est un des plus féconds en idées originales et des mieux doués du XIVe siècle. Un vigoureux esprit satirique (personne n'a flétri plus énergiquement la désastreuse minorité de Charles VI), une imagination ardente, une raison très droite et très sage, un enthousiasme communicatif sous le plus naïf et plus délicieux des styles, tels sont les traits qui caractérisent Mézières considéré comme écrivain.

Cependant l'homme qui a donné la direction à son siècle dans tant de graves circonstances, cet homme véritablement supérieur, est resté dans l'obscurité jusque vers les derniers temps. Ses œuvres se perdirent en partie, sa biographie par Bonaventure Baudry eut le même sort. Il y avait au commencement du siècle un seul article sur lui, et encore est-il sec et étroit, erroné souvent, celui de l'abbé Lebeuf [2]. Depuis lors, les données sur sa vie et ses ouvrages se sont multipliées. Paulin Paris publia d'abord deux articles dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* [3], corrigeant parfois les fautes

1. Les ordonnances de Charles V, par exemple, la paix entre Charles VI et Richard II, plus tard. Il contribua à la croisade de Nicopolis, probablement, comme il avait été précédemment le promoteur de celles de Pierre Ier et d'Amédée de Savoie. La croisade de Barbarie (1390), où l'on a voulu voir aussi son influence (Delaville le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle*, p. 113), semble lui avoir été étrangère.

2. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, première série, tomes XVI et XVII.

3. T. XV de la nouvelle série.

d'interprétation de son prédécesseur. Vinrent ensuite de véritables révélations sur quelques-uns de ses ouvrages, complètement oubliés [1]. Deux thèses lui furent consacrées à l'École des chartes [2], et tout récemment M. Siméon Luce traita, avec sa grande compétence, un point relatif à ses œuvres [3]. Si le présent travail, fondé sur de nombreuses recherches qui n'ont pas toujours été couronnées de succès, peut mettre davantage en lumière ce précurseur de la prose française, cet homme politique d'une si haute valeur, s'il peut contribuer à provoquer de nouvelles et plus heureuses recherches, le but de l'auteur sera complètement atteint [4].

1. Dans l'édition de Froissart par M. Kervyn de Lettenhove, t. XI (épitre à Richard II; lettre de Charles VI à ce dernier) et XVI (*Epistre consolatoire*), et dans l'article de M. A. Molinier (*Archives de l'Orient latin*, I).
2. M. Lefoullon en 1866 et M. Froment en 1887. Les « Positions » seules ont été imprimées.
3. *Correspondant*, 1892, n° du 10 octobre.
4. La rédaction de cet ouvrage a été terminée en août 1892 : on a cherché à y faire entrer les renseignements trouvés après cette date, autant qu'il a été possible sans que l'économie en fût dérangée.

PHILIPPE DE MÉZIÈRES

(1327-1405)

ET LA CROISADE AU XIVe SIÈCLE

CHAPITRE I.

FAMILLE DE MÉZIÈRES.

C'est une véritable histoire que celle de l'origine de Mézières[1]. Les auteurs d'encyclopédies théologiques et littéraires des dix-septième et dix-huitième siècles en firent tour à tour un Vénitien et un Sicilien. La ressemblance entre la forme latine corrompue de son nom et le nom de la famille bien connue des Masserii de Venise fut la cause de la première confusion. L'hypothèse fut présentée avec beaucoup de ré-

1. Nous adoptons cette orthographe, proposée pour la première fois par M. Aug. Molinier dans les *Arch. de l'Orient latin*, Philippe étant certainement originaire de la ville même de Mézières, en Picardie. — Ses quittances portent toutes la forme *Maisières*, qu'il écrit parfois, en latin, *de Maizeriis* (procuration de Pierre Ier à ses ambassadeurs à Gênes, 28 janvier 1365, Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, II, 254). Les manuscrits de la lettre sur la Présentation (Bibl. nat., mss. lat. 14454, f° 2; 17330, f° 4 et 14511, f° 182 v°) portent comme signature *Philippus de Maiseriis*, ce qui est plus correct. La brochure de Dom Meurisse (un exemplaire à la Bibliothèque nationale, fonds Colbert, V^e, t. IV, pp. 44-58) donne la leçon *de Maseriis*, qui est la plus répandue dans les encyclopédies théologiques. Les corruptions abondent : on trouve quelquefois les versions *Mazerius*, *Mezerius* (Becquet, p. 101), *Macerius* (Possevinus, *Apparatus sacer*, éd. de Cologne, 1608, t. II, p. 279), *de Manseriis*, *de Maiseriis*. Henschen publia la *Vie de Pierre Thomas* sous le nom de *Philippus Mazzerius*. Les auteurs italiens en firent *Macerio*, *Mazerio*, *Masserio*, *Mazzerio* (Voy. Zeno, *Giornale de'letterati d'Italia*, Venise, t. IX (1712), p. 154). La version *Maizières* est la plus répandue (articles de Lebeuf, de Paulin Paris, articles d'encyclopédie, etc.). Nous l'avions adoptée, dans l'incertitude où nous étions encore sur l'origine du chancelier de Chypre, dans un article de la *Revue historique* (t. XLIX, 1er fasc.).

serve par les deux seuls écrivains qui la mentionnent, Casimir Oudin [1] d'abord, puis Apostolo Zeno [2]; ils ne tardèrent pas à changer d'opinion [3]. L'autre erreur fut beaucoup plus durable. Dans sa *Bibliotheca Mariana* [4], Maraccio avait rapproché déjà le nom de notre auteur de celui d'un Philippus Siculus, écrivain théologique aussi ; avant et après lui Antoine Teissier [5], Vossius [6], Possevinus [7], Zeno encore, avec quelques restrictions comme toujours [8], la présentèrent. Elle eut enfin l'honneur d'être ressuscitée, après les travaux de Lebeuf, par un bibliographe sicilien, M. Mira [9]. Inutile d'ajouter que ces opinions fantaisistes n'ont jamais été appuyées par des arguments.

Aujourd'hui l'opinion contraire ne peut pas soulever de doutes. Déjà Oudin lui-même, Spondanus [10], Becquet, qui avait à sa disposition les manuscrits de Philippe et la biographie de Bonaventure Baudry, Beurrier, du Boulay [11], Ducange [12] étaient de cet avis. Lebeuf apporta des preuves, assez faibles, il faut le reconnaître, pour quelqu'un qui connaissait les ou-

1. « Philippus Mazerius seu de Mazeriis, nobilis venetus, aliis Siculus » (C. Oudin, *Supplementum ad Bellarminum*, p. 637).

2. « La famiglia Masseria fiorì veramente nella nostra cittadinanza, e un Francesco Masserio viveva e scriveva nel 1485; ma ciò non basta a stabilirlo per nostro » (Zeno, *Dissertazioni Vossiane*, I, 21). Cf. *Giornale de' lett.*, IX, p. 154.

3. « Philippus de Mazeriis, natione Gallus, patria seu ortu Ambianensis, quamvis nonnulli nobilem Venetum, alii Siculum velint ». (C. Oudin, *Commentar. de scriptoribus et script. eccl.*, III, p. 1127). Zeno se déclare satisfait de cette explication, dans le même ouvrage (*Diss. Voss.*, I, 22).

4. Rome, 1648.

5. *Catalogus auctorum*, Genève, 1686, au nom de Mézières.

6. *De historicis latinis*, Leyde, 1651, p. 528.

7. *Apparatus sacer*, éd. de Venise, III, 181, de Cologne, 1608, t. II, p. 279 : « Philippus Macerius, Siculus. » Il cite à l'appui de son opinion un certain Julianus Nasart.

8. « Filippo Macerio, Siciliano, gran canceliere del regno di Cipro » (*Giorn. de' lett.*, IX, 153-4). Puis il ajoute : « Non v'ha sicurezza che fosse Siciliano » (p. 154).

9. Mira, *Bibliografia Siciliana* (1875), art. Philippe de M. Cf. Ant. Mongitore, *Bibliotheca Sicula* (1707), *ibid.* On en fit même, grâce à la même hypothèse, un Mazarini (Rocch. Pirrus, t. II, p. 403, ap. Ducange, *Annales d'Outre-Mer*, ms. de la B. N., f° 226 v°).

10. « Miles Picardiae et regni Cipri cancellarius », *Ann. Eccles.*, I, 806.

11. « Philippus de Maseriis, nobilis Picardus » (*Hist. Univ. Par.*, IV, 985); « nobilis Picardus ex agro Sangterrensi ortus » (*ibid.*, IV, p. 441).

12. *L. c.*

vrages de Mézières : d'après lui, Philippe est un Picard, né dans le diocèse d'Amiens, il se nomme lui-même « chevalier de Picardie[1] », les statuts de son ordre de la Passion ne font que reproduire les usages de sa province natale, certaines pratiques religieuses même de l'église d'Amiens[2]. Sauf les deux exceptions citées, ce fut un point gagné pour la biographie de Mézières.

En effet, un examen même superficiel de ses ouvrages est décisif. Dans sa lettre aux chanoines d'Amiens il parle de cette ville comme de celle où il avait passé sa jeunesse : il est un brin de paille que le vent emporta en Orient, loin de sa province natale[3]. Il s'appelle *miles Picardus* dans sa lamentation sur la mort de Pierre Thomas, son ami[4]. Dans sa lettre à l'évêque Jean Roland, il parle au peuple d'Amiens, comme à des compatriotes : « Écoute-moi, écoute-moi, peuple élu des Amiénois, écoute ton compatriote, qui brûle du désir de parler avec Bernard et ne peut pas se taire[5]. » Il est transplanté du sol natal, dit-il plus loin, et ne peut plus produire de fruit[6]. La vision qui lui apparaît auparavant, cette vieille femme en haillons, torturée par la roue infatigable, c'est sa mère, et il est saisi douloureusement de la retrouver ainsi : « Que j'aurais voulu être enterré, s'écrie-t-il, *ô ma mère,* dans le champ des pèlerins, en Arabie, ou au pays des Grecs, en Hongrie ou dans le pays des Espagnols ou des Allemands ou en Égypte, et ne pas voir ma mère affligée de la sorte[7] ! ». Amiens est son refuge, de même que Bethléem fut celui de Marie et de Joseph : ses pères y venaient jadis, c'est dans cette ville qu'on lui apprit la grammaire dans les années de son enfance,

1. *Mém. de l'Ac. des inscrip. et b. l.*, t. XVII, p. 492.
2. *Ibid.*, t. XVI, p. 220.
3. *Lettres de Mézières*, Ms. 499 de l'Arsenal, f° 144.
4. *Revue historique*, t. XLIV, Ier fasc., p. 45.
5. « Audi, audi, plebs electa Ambianensium, me compatriotam tuum, qui loqui trepidat cum Bernardo et tacere non potest... Vigeor etenim ad loquendum spirituali affectione, nativa compassione et caritate Domini » (*Salve S. Parens*, Bibl. nat. mss. lat. 14454, f° 19 v°).
6. « Providente nempe (*ms.* neppe ; P. Paris, *Mém. Ac. Inscr.*, 1843, p. 372, lit *namque*) summo agricola, quedam virgula (*sic*) condam sumpta fuerat de agro Ambianensi et transplantata in diversis regionibus mundi, maxime ad orientem » (*ib.*, f° 21 v°).
7. « O utinam, mater mea, in agro peregrinorum, in Arabia seu terra

et de plus, c'est à l'église cathédrale d'Amiens qu'il reçut le baptême[1]. Il peut dire à chacun des habitants : « Tu es mon os et ma chair, parce que, de même que le pouls travaille incessamment dans une veine et que, pendant la vie de l'homme, la respiration ne cesse pas dans ses narines, la douce charité représente habituellement dans mon cœur ma mère, la ville d'Amiens ; bien que j'eusse été absent de cette grande cité pendant longtemps corporellement, j'y fus présent malgré tout, je le suis et je le serai de tout mon cœur (*tota mente*), selon ce proverbe d'un certain docteur, qui dit : « La diversité « des lieux ne peut pas séparer ceux que lient la charité et « l'ardeur de la foi. » Je ne suis donc pas séparé, continue-t-il, de ma mère l'Église, mais uni devant le Seigneur, et pendant toute ma vie, je chanterai à la ville d'Amiens : « Salut, Sainte « Mère[2] !». Enfin, si cette preuve peut être nécessaire encore, son épitaphe française aux Célestins commençait par ces mots, sur lesquels s'accordent toutes les versions : « Cy git Monseigneur Philippes de Maisières en Sangters (en Santerre),

Grecorum in Hongaria seu in terra Yspanorum aut Germanorum, vel super ollas carnium in Egypto, in Domino fuissem sepultus, nec vidissem *matrem meam* sic afflictam » (*ib.*, f° 27 r°).

1. *Salve S. Parens*, Bibl. nat. lat. 14454, f° 22 r° : « Sic et ego homuncio ad civitatem Ambianensem, ad quam patres mei confluebant, in qua puerilibus annis in grammaticalibus fui nutritus, et, quod plus est, crismate sancto a matrice ecclesia Ambianensi sumpto, in baptismate perunctus. » Cependant Becquet (*Elogia Celestinorum*, Paris, 1719, pp. 101-2 ; c'est la meilleure source pour la vie de Mézières, quoi qu'en dise Lebeuf, *Mém. Ac. Inscr.*, XVIII, p. 491. Lebeuf connaissait encore de Becquet des mémoires mss. sur les Célestins) et après lui Moréri (v. aussi *Arch. de l'Or. latin*, I, 336, note, Millin, *Antiquités nationales*, Paris, 1790-99, 4°, I, 154 ; cf. Jöcher, *Gelehrten-Lexicon*, art. *de Mazeriis*, Delaville le Roulx, *o. c.*, I, 202), croyaient que Philippe naquit au château de Mézières. Les arguments cités dans le texte, et surtout le dernier, nous paraissent concluants.

2. « Os meum et caro mea, quia, sicut pulsus in vena sine intermissione laborat et flatus in naribus, homine vivente, non cessat, sic caritas dulcis matricem meam, civitatem Ambianensem, habitualiter in corde meo continue representat, et quamvis a tanta civitate absens diu fuerim corpore, nichilominus tamen presens fui, sum et ero tota mente, juxta illud proverbium cujusdam doctoris dicentis : Quos caritas fideique ardor connectit adstrictos, diversitas locorum dispares non facit esse divisos. Igitur non divisus a matrice mea ecclesia, sed in Domino unitus, pro civitate Ambianensi, quamdiu fuero vivens, tota mente decantabo : Salve sancta parens (f° 22 r°). » Cf. encore : « O patres mei, fratres et domini Ambianenses utriusque sexus et cujuslibet status,..... compatriote vestri, licet inutilis, obsecro, mementote ! » (f° 21 r°). « Audite me, Ambianenses, dilectissimi compatriote (f° 21 v°) ».

chevalier, chancelier de Chypre, conseillier et banneret de l'hostel du roy de France[1]».

C'est donc un Français, descendant d'une famille assez obscure de Picardie, dont l'origine était ce château même de Mézières, d'où Philippe partit en quête d'aventures[2], gens de noblesse médiocre et passablement pauvres. Ils habitaient leurs terres, quand ils n'étaient pas quelque part à se battre[3] : Philippe y laissa, en partant, une nombreuse parenté. Ils venaient quelquefois, dit-il, à Amiens, le chef-lieu de leur province[4].

Cette famille picarde n'a rien de commun avec celles qui se distinguèrent plus tard au dix-septième et au dix-huitième siècle en Champagne et en Normandie. Il faut éviter surtout (car la confusion serait plus facile) de la confondre avec d'autres Mézières qu'on rencontre au XIVe siècle auprès de Philippe de Valois, de Jean II et de Charles V. Sur celle qui nous occupe, nous possédons d'ailleurs peu de renseignements ; Philippe de Mézières lui-même ne nous en fournit pas.

Dans plusieurs endroits de ses œuvres, et presque dans les mêmes termes, il se représente seulement comme le dernier né d'une famille très nombreuse : il était le douzième de ses frères et sœurs, dont il ne donne pas les noms[5]. Il ne parle jamais de son père[6].

1. V. les deux épitaphes dans Becquet (p. 102), Beurrier (*Hist. des Cél. de Paris*, Paris, 1634, p. 392), Le Laboureur, p. 215, Meurisse de Madaure (*Lettres de Charles V et de Ph. de Maisières*, p. 21).

2. « De modico castro et semiruptis maseriis Ambiansensis (*sic*) exiens, ac domum patris et cognationem suam relinquens, ad partes orientales peragravit ». (*Oratio tragedica*, Bibl. Mazarine, n° 1651, f° 129 v°).

3. « Mon très doulz dieu », s'écrie Philippe dans sa *Chevalerie de la Passion* (*Bibl. de l'Arsenal*, n° 2251, f° 38 v°), « je recongnois que je ne suis pas meilleur de mes peres trespassez, qui par les guerres mortelles ont esté nouris du sang de leurs freres crestiens. »

4. V. plus haut, p. 12, note 1.

5. *Soliloquium peccatoris* (Bibl. de l'Arsenal, n° 408, f° 227) : « Creatura tua minima (il s'adresse à Dieu), qui abortivum et duodecimum fratrum meorum et sororum, participem me fecisti, etc. Quidam juvenis duodecimus fratrum suorum et sororum » (*Oratio tragedica*, f° 129 v°). Cet *abortivus*, qualification que se donne souvent notre auteur, ne représente pas autre chose qu'une comparaison de goût douteux, inspirée par son humilité chrétienne.

6. Dans une quittance de la collection Clairambault, *Maisières*, 69, p. 10, un certain Simon de Maisières, chevalier, déclare avoir reçu de Geffroy Cocatrix la somme de 48 livres parisis « pour IIII septisme

Parmi les nombreux frères de Philippe, il y en eut un qui l'accompagna en Chypre, et peut-être même dans les expéditions de Pierre Ier : c'est Guillaume de Mézières, qui avait embrassé la carrière des armes. Il entra d'abord au service de l'Église, sous Innocent VI probablement, et y resta pendant longtemps, jouant un rôle actif dans des affaires difficiles[1]. Quand Urbain V arriva à la papauté, Guillaume revit son frère, revenu en France à la suite du roi de Chypre en 1362. Deux années plus tard, le pape le recommande à Pierre Ier (16 octobre 1364), en indiquant en sa faveur les services que lui avait déjà rendus Philippe. Il était certainement à la croisade de 1365, dans cette *familia* de Philippe qui ne prit pas sa part du butin sacrilège au pillage d'Alexandrie[2]. Il assistait avec son frère, en 1366, à l'exhumation de Pierre Thomas[3]. Puis on perd sa trace[4].

Dans une lettre à son frère, l'évêque d'Arras (1366), Philippe parle en outre de deux neveux qu'il a ou qu'il « croit avoir »[5].

armeures de fer » (sept. 1302). Serait-ce le père de Philippe ? On serait tenté de le penser à première vue ; mais le sceau apposé à la quittance porte un blason tout à fait différent de celui de Philippe. C'est un « écu à la fasce accompagnée de six annelets, trois en chef et trois en pointe ». Voy. Demay, *Inventaire des sceaux*, n° 6087.

1. Arch. du Vatican, reg. 247, f° 149.

2. *Oratio tragedica* (f° 195 v°) : « De dictis spoliis, que in dicta civitate in habundancia possidebat, nec ipse nec familia sua, reminiscens Datham, Abiron et Chore, unum iotha a civitate non extraxit. » Cette *familia* semble avoir été assez nombreuse : beaucoup des parents de Philippe auraient cherché ainsi fortune en Chypre auprès du chancelier.

3. Carmesson, *Vita S. Petri*, p. 82 : « Guillelmum de Maseriis, fratrem dicti domini cancellarii. »

4. L'éditeur de Carmesson, frère Daniel de Sainte Marie (*a Sancta Maria*), croit pouvoir donner le nom d'un autre frère de Philippe : ce serait (Carmesson, p. 105, note 6) *Petrus Mazzerius*. Une citation de la *Gallia Christiana* accompagne cette affirmation erronée. Le tome II de cette publication (p. 218) contient la biographie d'un personnage tout à fait différent, *Pierre Masuerius* (dans la table... *Mansuerius*), docteur ès lois et archidiacre d'Anvers, pédagogue de Grégoire XI et évêque en 1373 († 1391). La vraie forme de son nom paraît être *Mazoerius*, ainsi que la donne le décret pontifical par lequel on lui confère l'archidiaconé d'Anvers, à condition de quitter son canonicat et sa prébende à l'église d'Attigny. Il est qualifié de chanoine à Cambrai et docteur ès lois, le 27 novembre 1364 (Arch. du Vatican, Reg. chanc., Urbain V, III, f° 319). Un *Geraldus Masuerii* fut anobli en 1379 (Archives nat., JJ 115, n° 102).

5. Bibl. de l'Arsenal, n° 499, f° 147 v° : « Insuper r. p. duos *juvenes* nepotes habeo vel credo habere. » Cf. f° 155 : « (Urbanus) nepotes

Les personnages mentionnés de cette curieuse façon ne nous sont connus que d'une manière assez vague. Le seul dont on sache le nom, est Jean de Mézières, auquel son oncle dédia en 1381 un de ses opuscules, perdu aujourd'hui [1]. Le titre, conservé par Becquet, le qualifie de prêtre, chanoine à Noyon; il était, son nom le montre suffisamment, le fils d'un des frères du chancelier. La lettre s'étendait sur les devoirs des ecclésiastiques et commençait par une citation de saint Bernard [2]. Jean de Mézières survécut à son oncle: on le retrouve en 1405 parmi les exécuteurs testamentaires de ce dernier, comme chanoine de Noyon [3]. L'autre neveu nous est inconnu [4].

Philippe eut une sœur qui épousa un personnage du nom de Pont-l'Évêque, dont elle eut ce « Jehan du Pont-l'Évêque », qui fut, avec Jean de Mézières, l'héritier de son oncle, en 1405 [5]. Il eut aussi des frères utérins [6], avec lesquels il entretint des relations amicales pendant une grande partie de sa vie. Trois d'entre eux sont seuls connus: Gérard de Dainville, tour à tour évêque d'Arras, de Térouanne et de Cambrai, puis Michel et Jean de Dainville.

meos quamplures ecclesiasticis beneficiis pinguibus dotavit..... »; Sur la date de la première lettre, voyez plus loin.

1. Il ne faut pas confondre ce Jean avec un homonyme, qui fut clerc et plus tard conseiller de Philippe de Valois, et sur lequel les Archives nationales nous ont fourni de fréquentes mentions. Il n'y a aucune présomption que ces deux personnages appartiennent à la même famille.

2. Becquet, *l. c.*, p. 103.

3. « Honnorable et discrete personne, messire Jehan de Maisieres, chanoinne de Noyon, nepveu de par pere de feu noble homme messire Philippe de Mézieres. » (Arch. nat., S. 3758 A, sans numéro.)

4. Serait-ce un certain Guy de Maisières, au diocèse de Térouanne, licencié en décrets et chanoine de Châlons, puis de Térouanne, qui figure parmi les témoins au procès en canonisation de Pierre de Luxembourg, 25 janvier 1390? Voy. *Acta Sanctorum*, juillet, I, 525. Nous savons par ailleurs qu'il eut d'étroites relations avec Philippe quand celui-ci se fut retiré aux Célestins (*Acta SS.*; ibid., p. 528, 531, 540, 545, 549).

5. « Jehan du Pont-l'Evesque, escuier, nepveu de par mère d'icellui feu messire Philippe... » (Arch. nat., S. 3758 A, sans numéro).

6. Philippe était-il né du premier mariage de sa mère et les Dainville du second? Rappelons que Philippe dit être le dernier de douze frères et sœurs; comme on va le voir, il appelle Gérard de Dainville *vestra paternitas* et traite ses autres frères utérins de *domini mei*, ce qui fait croire qu'ils étaient plus âgés que lui; enfin, Philippe étant né en 1327, aucun des frères du second lit n'aurait pu naître avant 1328 ou 1329, ce qui pourrait paraître trop tard pour leur carrière, telle que nous allons l'esquisser.

Michel est mentionné uniquement dans un acte royal du 23 août 1378, réglant des affaires relatives à la succession de son frère Jean. Il était à cette époque archidiacre d'Ostrevent dans le diocèse d'Arras et conseiller du roi ; Jean le nomma parmi ses exécuteurs testamentaires[1].

Ce dernier commença sa carrière comme « écuyer de la cuisine » du duc de Normandie : il restitua en cette qualité un cheval à la *scutiferia* dudit seigneur[2], en l'année 1346. Trois années plus tard, le 30 juin 1349, Guillaume de Pin, maître de la chambre des deniers du duc, lui délivra 30 livres parisis et deux sous, pour plusieurs sommes qui lui étaient dues[3]. Devenu chevalier et maître de l'hôtel du roi, après l'avènement de Jean peut-être (1350), il fut pris « au service » de ce prince à la bataille de Poitiers (1356), et suivit son maître et souverain, à Bordeaux d'abord, puis en Angleterre. Il occupait encore sa fonction le 24 juillet 1361, quand le roi, eu égard à ses longs et fidèles services, lui renouvela le don d'une maison appartenant à feu maître Roger de Viscrebet, recteur de l'église de Saint-Jean en Grève, à Paris, et valant 800 « royaulx d'or ou environ »[4]. Il lui avait fait déjà d'autres donations, qui ne sont pas mentionnées dans cette lettre.

Il devint riche dans ses différentes fonctions, grâce aux dons que lui accordèrent ses protecteurs. Pieux comme toute sa famille, il laissa par son testament, pour des œuvres de piété, « ses villes et terres de Vouilly et de Vuyres (?), avec leurs attenances[5] », qu'il tenait en fief du roi. Gérard, son frère,

1. « Dilectus quoque et fidelis consiliarius noster, magister Michael de Dainvilla, archidiaconus Ostrevanensis, in ecclesia Attrebatensi, frater quondam et executor dicti defuncti militis » (Arch. nat., JJ 113, n° 286).
2. Archives nationales, KK 6, f° 123-4.
3. *Ibid.*
4. « Johan, ... savoir faisons ... que, comme pour consideration des bons et loyaulx services que nostre amé et feal chevalier Jehan de Dainville, maistre de nostre hostel, nous a faiz avant nostre prise devant Poitiers, ou il fu pris en nostre service, et depuis à Bourdeaux et en Angleterre, ou il nous a servi continuelment au dit office et fait encore chascun jour, nous li ayons donné par noz autres lettres la maison qui fut maistre Rogier de Viscrebet, ... seant en la rue de la viez Texerranderie, ... laquelle maison tient d'une part a la maison Pierre la Parquete, d'autre part a la maison Jehan de Meaux, faisant le coing de la rue du Martelet saint Jehan... » (Arch. nat., JJ 89, n° 651).
5. « Villas et terras de Voucly et de Vuyres (*sic*), cum suis pertinentiis. » (Arch. nat., JJ 113, n° 286).

bâtit avec ses biens des chapelles pour le salut de l'âme du défunt, de sa femme et de ses bienfaiteurs ; Charles V leur créa un revenu annuel de deux cents livres parisis[1]. Au moment de sa mort, qui est antérieure au 23 août 1378, époque à laquelle les lettres royales de donation furent renouvelées, il était maître d'hôtel du nouveau roi[2].

Gérard de Dainville, le futur cardinal de Térouanne, n'était encore en 1350 que maître Gérard de Tainville (*sic*), clerc et notaire du roi[3]; il reçut le 16 janvier de cette même année, de Pierre de Berne, le trésorier, 32 livres parisis et six sous pour les gages des mois d'avril, mai et juin 1348 et pour un habit[4]. Il changea bientôt de position, et sa vie est assez bien connue: évêque d'Arras dès 1362, il passa ensuite à Térouanne et à Cambrai, où il finit ses jours en 1378[5].

Il fut en relations suivies avec son demi-frère après que celui-ci se fut établi en Chypre : on ne possède que deux des lettres que dut lui écrire Philippe. La première[6] date de 1366 ; le chancelier de Chypre y parle de ses efforts pour gagner les princes occidentaux à une nouvelle croisade. Il était à Avignon et le roi venait de lui annoncer, à lui et à son compagnon de voyage, l'amiral de Chypre, son prochain départ contre les Sarrasins. Elle est très respectueuse pour son frère qui y est appelé *vestra paternitas ;* il lui envoie sa lettre par un *rex heraldorum*, dont il fait l'éloge, et qui devait lui exposer de vive voix les affaires du roi et son propre état. Gérard est prié de lui accorder sa protection « dans les affaires qui lui ont été confiées par le roi ». Après

1. *Ibid.*
2. « Defuncti Johannis de Dainvilla militis, quondam magistri hospicii clarissime memorie carissimi domini genitoris nostri » (*ibid.*). Il vivait encore le 24 juillet 1374, quand le roi lui accorda « decem et septem modios et octo jaletos bladi et decem modios et tres aissinos avene vel circa, ad mensuram laudunensem, annui et perpetui redditus » pour des services rendus à lui et à son prédécesseur (Arch. nat., JJ, 105, n° 467).
3. « Magistro Girardo de Tainvilla, clerico et notario regis. » (*Ibid.*, KK 6, f° 281).
4. « Pro vadiis suis Aprilis, Maii et Junii CCCXLVIII, et pro pallio suo... XXXII l., VI s. p. »
5. Le roi confirma en mars 1362 l'adjudication de plusieurs héritages, qui lui fut faite cette même année (Arch. nat., JJ 91, n° 426). Sur sa vie, voyez *Gallia christiana*, III, c. 46-7, 339.
6. Ms. 499 de l'Arsenal, f° 147.

avoir parlé de ses neveux qu'il lui recommande chaleureusement, il lui offre ses services en Orient, s'il en a besoin, et lui demande ses prières.

Quelques années plus tard, la carrière de Philippe était finie en Chypre : Pierre Ier avait été tué le 17 janvier 1369 et son chancelier n'osait pas quitter Venise, où il se trouvait au moment du crime. Il annonça ses malheurs à son frère [1], qui paraît l'avoir consolé dans sa réponse. Philippe lui écrivit en 1369 ou l'année suivante, en lui faisant savoir son état présent et celui de l'île qu'il ne devait plus revoir. Il le remercie pour la bienveillance qu'il lui a témoignée tant de fois [2] et se recommande à ses prières, tout en s'excusant sur la prolixité d'une lettre trop longue pour les brefs loisirs du prélat.

Le recueil de ses lettres ne contient plus rien de relatif à la personne de Gérard. Revenu bientôt en France, le chancelier de Chypre dut revoir son demi-frère dans une position bien différente de celle de ses débuts. Avec Jean de Dainville et Michel, le conseiller du roi, ses relations furent probablement plus étroites encore. Peut-être même l'influence de cette famille, apparentée à la sienne de si près, aida-t-elle, en quelque sorte, les débuts de Mézières à la cour de France.

Ces renseignements, assez incertains et peu abondants, sont tout ce que nous avons pu trouver sur une famille dont Philippe fut la seule illustration.

1. « Sicut vestre reverendissime paternitati alias scripsi », *ibid.*, f° 143.
2. « Vestram paternalem dulcedinem mihi indigno tociens in effectu hilariter ostensam de corde meo nunquam eradicabo » (*ibid.*).

CHAPITRE II.

NAISSANCE DE PHILIPPE. — SA JEUNESSE. — SON VOYAGE EN ORIENT.

L'année de la naissance de Philippe a été beaucoup discutée : Becquet l'avait fixée, d'après ses abondantes sources et avec beaucoup de raison, vers 1326[1]. Cette date fut admise par la plupart de ceux qui s'occupèrent, en passant, de sa biographie. Lebeuf fut le premier qui exprima des doutes, se fondant sur un passage d'une de ces lettres qu'il était si fier de connaître. Or cette lettre a été très mal datée. L'abbé, qui ignorait l'histoire de Chypre[2] au point de faire de Pierre Ier le frère de celui qui fut réellement son père, de Hugues IV, la déclara écrite en 1362, sans se donner la peine d'apporter des preuves, qu'il n'aurait pas trouvées facilement. Elle est certainement bien postérieure, comme il est facile de s'en assurer du premier coup d'œil. Le jeune roi, *juvenculus rex*, lit-on dans cette lettre, va bien, il progresse en âge et en sagesse, expression bien singulière, on en conviendra, pour désigner un prince qui, *même en 1362*, était arrivé depuis longtemps à l'âge d'homme. Puis il y est question du prince d'Antioche, « bailli » du royaume, d'une ambassade au Soudan, qui était revenue sans résultat, à la grande honte de la chrétienté, et des grands malheurs qui l'avaient éprouvé lui-même l'année passée, allusion évidente à l'assassinat du roi Pierre (1369). Au commencement se trouve une phrase allégorique qui a causé toute l'erreur :

1. Becquet, *Elogia*, p. 102 : « circa Redemtoris annum MCCCXXVI ». Les calculs qui suivent dans notre texte paraissent établir la date de 1327.

2. Qu'il aurait pu connaître cependant, trois histoires de l'île étant publiées à cette époque : celles de Lorédan (traduction française contemporaine, sous le nom de Giblet), d'Étienne de Lusignan et de Jauna. Même ce dernier, qui abonde en erreurs des plus divertissantes, ne pouvait pas lui fournir ce renseignement.

« l'année passée entière, dit-il, dut être un jubilé pour moi, le Très Haut ayant rempli mon cœur d'amertume multiple et jusqu'à mon propre sang[1]. » Lebeuf crut qu'il s'agissait tout bonnement d'une période de cinquante ans, ce qui le porta à faire remonter la naissance de Mézières jusqu'à l'année 1312[2]. L'intention de l'écrivain est évidente, cependant, surtout pour quelqu'un qui se piquait de connaître sa manière d'écrire souvent si peu naturelle : il était très gai, le pieux Philippe, dans cette année de malheur, quand il perdit son ami et sa fortune : Dieu l'avait éprouvé sévèrement comme il éprouve toujours, d'après l'Écriture, ceux qu'il aime le plus[3]. Du reste, en corrigeant l'erreur de date, on arriverait à 1320, huit années plus tard par conséquent.

Paulin Paris protesta dans un de ses articles[4] contre cette manière d'employer les sources ; il objecta d'abord que le passage n'était pas cité, bien qu'il fût d'une si grande importance pour la vie de Philippe : puis, pour faire concorder cette affirmation de l'écrivain, si elle était jamais prouvée, avec la date fournie par Becquet, il parla du second voyage de Philippe en Italie, quand il pouvait bien avoir écrit une lettre datée de Venise, comme celle que Lebeuf avait connue. Ce second voyage aurait eu lieu en 1376 : on sait aujourd'hui que Mézières n'alla pas plus loin que Milan. Un passage du testament fut cité aussi contre l'hypothèse de l'abbé : Philippe était sexagénaire quand il l'écrivit, ainsi qu'il l'affirme lui-même ; avec la première date on arriverait à un chiffre de soixante-cinq[5] ou plutôt de soixante-six ans, ce qui est tout à

1. « Totus annus preteritus mihi jubileus debuit esse, quia Altissimus animam meam replevit multiplici amaritudine, et usque ad sanguinem proprium. » *Bibl. de l'Arsenal*, n° 408, f° 143.

2. « A l'égard du temps de sa naissance, dit-il, le manuscrit qui contient ses lettres, en renferme une de l'an 1362, où il déclare que c'était alors son année jubilaire : d'où il s'ensuit qu'il faut placer sa naissance, non en 1327, mais en 1312 » (Lebeuf, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, XVII, p. 492).

3. Voyez *Revue historique*, XLIX, 1er fasc., pp. 43-44. Ce qui est plus curieux encore, c'est que Philippe *déclare* emprunter cette expression aux Écritures.

4. *Mém. de l'Ac. des inscr. et belles-lettres*, 2e série, année 1843, p. 370.

5. Voici le passage (Arsenal, ms. 408, f° 241) : « car il approce (*sic*) fort au terme de son pelerinage et a la fin de son grant travel, qui a duré plus de LX ans, es quelz par la misericorde de Dieu il a passé maint

fait admissible, tandis qu'autrement il aurait été presque octogénaire.

On pourrait multiplier les arguments : si Philippe ne donne jamais lui-même l'année de sa naissance, il la laisse deviner assez facilement. Il déclare avoir navigué sur la mer du monde pendant soixante ans environ, dans son *Soliloquium peccatoris* écrit vers l'année 1387[1]. Il avait plus de cinquante ans quand il écrivit la *Contemplatio*, qui semble dater presque de la même époque[2]. Il était né, dit-il ailleurs, dans des temps bien différents de ceux qu'il voit aujourd'hui : tout le royaume était en paix, toute chose abondante « et le peuple menu » si « cras et si très reveleus, qu'il avoyent aussy comme oublié Dieu[3] ». « Et si estoit le royaume lors comme en pais, riche et plain comme un œuf[4]. » Cela dura « un bon temps après[5] ». Or, si la France était riche et en paix pendant les dernières années de Philippe le Bel, l'espace de temps qui s'écoula jusqu'au commencement de la guerre avec les Anglais (1340) était trop grand pour pouvoir être représenté par l'expression approximative de Philippe. Les personnages et les événements, qu'il mentionne dans son *Songe du vieil pelerin*, appartiennent

grant peril et aventure sans nombre. » Il ne peut pas être question de ce qui fut le but de sa vie, son autre *pelerinage*, ses efforts pour la croisade. Un autre passage, assez difficile à expliquer, ne peut pas appuyer non plus l'hypothèse de Lebeuf (*ibid.*, f° 242 v°) : « c'est assavoir qu'il (Dieu) t'a donné espace plus de XXX ans, voire de XL, et tant convenable, ou darrain quartier de ta vie, de recognoistre tes defautes, et la bonté de dieu en toy », etc. Si on applique le terme de « darrain quartier de sa vie » aux 30 et 40 ans mentionnés plus haut, Philippe devait avoir *plus* de 160 ans en 1392 !

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 408 : « fere LX annis... navigavi » (f° 228). Cf. sur la date de cet ouvrage le testament, *ibid.*, f° 241 v°. Le *Soliloquium* est cité le second parmi les livres, qui précédèrent ce dernier.

2. Bibl. de l'Arsenal, *ibid.*, f° 197 : « quia non solum XXXVIII annis, quin ymo *quinquaginta et ultra* in lecto peccatorum paraliticus jacuisti ». Une autre mention, plus obscure, au f° 188 : « qui (Dieu) sua pietate, non solum XV annos pueritie mee ad vitam crescendo adjunxit, quamvero XXX et ultra ad juventutem meam multiplicavit », ce qui revient au même. La *Contemplacio* ne peut pas être celle qui est citée dans la *Chevalerie de la Passion* (Ms. 2251 de l'Arsenal, f° 7 v°, « ou livre secret de sa povre contemplacion »), la comparaison dont il est question ici ne s'y trouvant pas.

3. *Songe du vieil pelerin*. Ms. de l'Arsenal 2682, f° 131 v°. V. sur la prospérité générale vers cette époque, S. Luce, *Hist. de B. Du Guesclin. La jeunesse de Bertrand*, Paris, 1876, pp. 55-83.

4. Ms. 2683, f° 93.

5. Ms. 2682, f° 131 v°.

tous à une époque beaucoup plus récente, au temps qui s'écoula entre sa première jeunesse et son départ définitif pour l'île de Chypre (1345-1361). Il ne parle jamais de la cour des fils de Philippe le Bel, dont il ne pouvait pas connaître les règnes par lui-même. On trouve, au contraire, un certain nombre d'anecdotes, qui révèlent le témoin oculaire, sur le règne des deux premiers Valois, dont il servit le second dans ses guerres : sa *jeunesse*, ce sont les premières grandes batailles avec les Anglais — il mentionne Crécy[1], — la guerre de Bretagne[2], les règnes, en Bohême, de Jean de Luxembourg et de Charles IV. Jamais il ne dépasse ces limites dans ses souvenirs. Il quitta le château paternel en 1345 et le manque complet de renseignements sur sa vie antérieure nous montre que son âge l'empêchait de jouer quelque rôle. Avant 1345, il était encore, peut-être, à l'école des bons chanoines d'Amiens. Enfin, — et c'est ce qui me paraît décisif, — dans le récit du premier voyage fait par Pierre Ier en Europe, il déclare qu'il avançait lui-même déjà dans l'âge d'homme, au moment où le roi se décidait à commencer seul cette guerre contre les Infidèles, que ne voulaient pas entreprendre ses frères d'Occident[3]. Il avait alors trente-huit ans, ce qui justifie assez bien les termes employés : si on adoptait l'hypothèse de Lebeuf, c'est un homme de *cinquante-trois* ans, qui s'exprimerait de la sorte.

Il fut baptisé à Amiens, dans la belle église de Notre-Dame[4]. On n'a pas de données sur son enfance, dont il ne parle jamais dans ses écrits ; il dut la passer dans ce vieux château de Mézières, qu'il décrit si noir et si ruiné; cadet d'une nombreuse famille, il vécut dans l'obscurité et dans la pauvreté

1. Crécy et le comte Jean de Hainaut, et d'autres exemples encore, contemporains et bibliques, pour montrer que « aler en l'ost, et legierement combatre, n'est pas un jeu de courre ou paale (*sic*). Il y fault aler meurement » (Ms. 2683, f° 172).

2. « Anciennement, et ou temps du viel pelerin, les grans princes et pers du royaume de Gaule en la guerre servoient le roy à leurs propres despens, si comme le duc Jehan de Bretaigne » (*ibid.*, f° 174).

3. Il partageait, dit-il, aussi l'opinion du roi, lui le « juvenis... sepe tactus, *jam in etate plenitudinis procedens* » (*Oratio tragedica*, Bibl. Mazarine, 1651, f° 191 v°).

4. V. plus haut.

même, s'il faut l'en croire[1], bien que sa famille fût noble « selon l'opinion de ce monde[2] ». Quoiqu'il paraisse avoir habité le château même de Mézières, ce n'est pas son père qui en était le seigneur. En effet, un arrêt du parlement, daté du 13 juillet 1362, nous donne le nom du seigneur de Mézières, « en Sancters » à cette époque, et Mahieu de Séchelles, frère et successeur de Pierre de Séchelles, ne paraît pas avoir été le parent bien proche de Philippe[3]. Est-ce de son père qu'il veut parler quand il nous représente, dans son *Songe du vieil pelerin*, ce vieux seigneur picard faisant la leçon à ses enfants : « Mes enfans, disoit-il, aprenés tant a dire voir, que se en cas de necessité vous averés mestier d'une mensonge, elle vous soit comptée pour voir?[4] » Philippe suivit fidèlement ce précepte de son père : par malheur ce fut la seule chose que ce dernier aurait pu lui donner. Malgré ses nombreux parents nobles, il commença bien difficilement sa fortune. De bonne heure, le jeune « Benjamin, le dernier de ses frères[5] », fut envoyé à l'école des chanoines de Notre-Dame, à Amiens. Il y fit les études habituelles avec beaucoup

1. « Moy *povre* et *denué* enfant, le maisné de mes frères » (*Chevalerie de la Passion*, ms. 2251 de l'Arsenal, f° 10).

2. « Secundum famam hujus mundi nobilis » (*Or. trag.*, f° 129 v°).

3. Cet arrêt (*Arch. nationales*, X^ic 13 a, 143) était dû à l'intervention d'un conseiller du roi, le « noble homme et puissant monseigneur » Simon de Bucy ; il mit fin à deux procès : entre Pierre de Séchelles et Guillaume de Raineval (Renneval) d'abord, pour la terre de Séchelles, dont le premier était seigneur ; entre Mahieu et le même ensuite, pour la terre de Mézières même, qui était dans la dépendance de Guillaume, à cause de son château de Pierrepont. En ce qui concerne cette seconde affaire, Mahieu avait offert vainement à son suzerain le tiers des revenus de cette terre pendant trois ans ; il consentit à recevoir enfin trois cents royaux d'or à payer en trois termes, pendant cette même année. Le procès avait été plaidé précédemment devant le *prévôt de Montdidier* et le bailli du Vermandois. Nous devons l'indication de cette pièce à M. Legrand, bibliothécaire aux Archives. — Soixante ans plus tard, les terres de Démuin et de « Maisières en Santers » étaient données par Henri VI, d'après la recommandation du duc de Bedford, à Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont et châtelain de Boves en Picardie (c. Sains, ar. Amiens). Elles avaient été confisquées par le roi anglais à « feu Charles d'Esneval, jadis chevalier, et sa femme », pour s'être rendus coupables de rébellion (24 septembre 1425). (S. Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, Paris, 1886, p. 162).

4. Ms. de l'Arsenal, n° 2682, f° 78 v°.

5. *Contemplacio hore mortis*, Bibl. Arsenal, n° 408, f° 208 : « hunc Benjamin, ultimum fratrum suorum duodecimum » (*Soliloquium*, f° 227).

de zèle, à ce qu'il paraît. Les œuvres de cet homme de guerre abondent en citations : il connaît beaucoup de choses sur la philosophie ancienne et contemporaine, il cite Aristote et son fameux commentateur, Albert de Cologne [1], sans compter un des plus grands parmi ses propres contemporains, « le sollempnel maistre en théologie et digne evesque de Lisieux [2] », maître Nicole Oresme. Il connaît le *Livre des moralités* [3], qui lui fournit de merveilleuses anecdotes et comparaisons, le *Catholicon* [4], un de ses ouvrages favoris et « le livre moult sollempnel, apelé dicionaire [5] ». Il n'est pas moins savant sur la théologie, bien qu'il proteste souvent de sa grande ignorance sur les choses de la foi et ses profonds mystères, qu'il se borne à croire, *more bubulcorum* [6]. Il sait à fond toute l'histoire des guerres des Troyens et les exploits des douze preux, les victoires d'Alexandre, d'après ce fameux livre d'Alexandre [7] si répandu au moyen âge, et les grandes conquêtes du « très

1. *S. d. v. p.*, t. II, (nous désignons ainsi le ms. 2683 de l'Arsenal qui contient la seconde partie du *Songe*; le ms. 2682 de la même bibliothèque sera représenté par le tome Ier), f° 39 v°. *Epitre au roi Richard, British museum*, Royal B. IV, f° 11 v°; *Oratio tragedica*, f° 162 v°. Il cite une seule fois *Platon*, comme un modèle de vertu. *S. d. v. p.*, *ibid.*, f° 210 v°. Cf. aussi sa lettre au cardinal d'Albano, sur la mort d'Urbain V. (v. plus loin).

2. *S. d. v. p.*, t. II, f° 40 v° Il recommande « le romant de maistre Jehan de Meun », et, aussitôt après, les œuvres de S. Bernard (*ibid.* f° 43 v°-44). L'œuvre de Nicole Oresme, qu'il cite dans son ouvrage, c'est « le biau traictié » sur l'astrologie, qu'il combat aussi de toutes ses forces. Il en est tellement enthousiasmé qu'il l'appelle « le très subtil et real phillozofe, des meilleurs qui fust depuis Aristote » (f° 40 v°). Il admire aussi « le noble phillozofe Boesce » (dans la trad. de J. de Meung?) (cf. f° 99). Il cite encore d'Oresme les livres « d'etiques et de politiques », *ibid.*

3. « Livre des moralitez »; il en tire l'histoire des deux rois Malavisé et Vigilant (*Epitre à Richard*, f° 28). Il cite aussi le « Livre de la proprieté des choses » (*ibid.*, f° 55).

4. *Songe du vieil pelerin*, t. II, f° 69 v° : « livre de catholicon. » Il le cite aussi pour le prix du talent biblique : « vide in catholico » (*Oratio trag.*, f° 159).

5. Cité pour éloigner Richard de la guerre : il est question de l'oiseau indien *Arpia* de *Stragopales*, qui ressemble aux chrétiens (*Epitre*, f°s 50-51).

6. « ... Et credo in Deum cotidie dicendo et firmiter credendo, more bubulcorum » (*Contemplatio*, f° 204). Voir pour ses connaissances en théologie la réponse qu'il fit à S. Pierre, qui l'interrogeait sur la foi (*ibid.*, f° 203 v°), Il cite surtout la *Civitas Dei*, S. Grégoire et Isidore de Séville, Guillaume de Paris (*Or. tr.*, f° 179), Hugues de S. Victor et son auteur favori, « le bon bourguignon saint Bernard » (*S. d. v. p.*, I, f° 5).

7. *Ibid.*, f° 52 v°.

preu Julius César, qui à très grand paine et batailles perilleuses, mist à conquerre x ans, et France et Angleterre, et grant partie d'Almaigne[1] ». Les noms de Théodose[2] et d'« Éracle[3] », d'« Ottovian[4] », qui mourut sans postérité, et de « Constancieux[5] », qui eut le malheur de donner naissance à « Julius Apostata », lui sont familiers et lui fournissent plus d'une belle comparaison. Il aime à voir dans Charles VI et Richard, devenus amis, « Rollant le vaillant et le tres debonnaire Olivier[6] »; dans le prince de Galles se choisissant une femme au-dessous de son rang, Constantin le Grand épousant Hélène, « lors une hostelière tres sage et aournée de grans vertus[7] ». L'histoire du moyen âge lui est tout aussi bien connue : il parle de la bataille de Fontenoy[8], qu'il fait peindre sur les murs de son temple de la guerre, de Charlemagne et d'Artus, le grand conquérant[9], d'Henri Ier d'Allemagne, auquel il attribue les actes de haute moralité de Louis le Débonnaire[10], de Godefroi de Bouillon, son héros de préférence, qui vainquit les Sarrasins par la seule force de

1. *Chevalerie de la Passion*, f° 35. Suit l'exemple de Charlemagne.
2. *Epistre*, f° 18. En passant par Pavie, la reine Vérité regrette S. Ambroise, Luitprand (*S. d. v. p.*, I, f° 76).
3. S. Arsène le cite dans le *Songe* (*ibid.*, f° 38). Son combat avec le fils de Chosroès (*Chev. de la Passion*, f° 23 v°).
4. *Epitre à Richard*, f° 43. Un exemple sur lui, qui « se lit es estoyres rommaines » (*S. d. v. p.*, t. II, f° 85).
5. Il est nommé « frère de l'empereur Constantin. » (*Epitre à Richard*, f° 44).
6. *Epitre*, f° 81. Il les compare aussi à S. Édouard et S. Louis (f° 34).
7. *Ibid.*, f° 48 v°. Il cite aussi la *légende dorée* (*Chevalerie de la Passion*, f° 68 v°).
8. *Epitre à Richard*, f°s 66-66 v°. Il est question aussi d'Hannibal « roy d'Aufrique » (*ibid.*), qui fut frappé — les chrétiens devraient en prendre exemple dans leurs saintes guerres — « en la teste et non pas en la queue » (*Epit. lamentable et consolat.*, ap. Froissart, éd. Kervyn, XVI, p. 494) par le « très-vaillant prince Cypion Aufricain » (*Epitre à Richard*, f° 3 v°), d'après « les croniques autentiques » (*ibid.*). Il voudrait, dit-il ailleurs, que ce dernier ressuscitât pour venger les chrétiens (*Nova religio Militie Passionis*, Bibl. Mazarine, n° 1943, f° 20).
9. Auxquels il compare les jeunes rois de France et d'Angleterre, pour les animer à combattre contre les Infidèles (*Epitre à Richard*, f° 81). Il connaissait sur le premier des chroniques (« selonc ses croniques », *Songe du vieil Pelerin*, t. II, f° 114 v°). Il connaît aussi la piété de Robert de France (*ibid.*, f° 117) et de Philippe-Auguste, « qui commença sa sainte chevalerie a destruire heresie » (*ibid.*, f° 62).
10. *Epitre à Richard*, f° 42. Il cite aussi Henri IV et Louis le Débonnaire (*ibid.*, f° 44). Cf. *S. d. v. Pel.*, t. II, f° 109.

sa chasteté [1]. Il recommande une bibliothèque entière à Charles VI, son élève : la littérature sacrée et la profane s'y mêlent d'une manière assez originale; les seuls « dittiés » profanes doivent être évités par le jeune prince, qui ne doit pas écouter les mensonges effrontés des trouvères [2]. Après chaque fait, il cite sa source, quelques « croniques et estoyres anciens [3] », les livres de « Titilivius », de « Valerius » et de « Maximus, » dont il fait deux personnages différents, de Végèce, sur la « chose chevalereuse », le « noble » livre sur le gouvernement des princes [4], ensuite les dialogues de saint Grégoire et les chroniques de Terre Sainte, les prophéties de Merlin [5], et les « hystoires autentiques des IX preuz [6] ». Comme compositions littéraires, il aime les ouvrages d'Orose et de Claudien, « souverains poètes [7] », le roman de la Rose [8] surtout, qui a des similitudes avec quelques-unes de ses œuvres, et les poésies d'Eustache, son ami, la chronique rimée du « poure homme appelé Cuvelier » [9]. Il admire la faconde de « Tulle [10] », qu'il voudrait tant posséder, et ne manque pas de lire — en original, peut-être — « la cronique autentique du dessus dit marquis de Saluce et de Griseldis,.. escripte par le solempnel docteur et souverain poète, maistre François Petrac de Puis [11] ».

1. « Qui par la vertu de chasteté trencha parmi le Sarrasin à la bataille d'Antioche » (*Epitre à Richard*, f° 42).
2. *S. d. v. Pel.*, t. II, f°s 98 et suiv.
3. Il cite des « cronicas autentiquas terre sancte », pour montrer que les croisades continuèrent après la prise de Jérusalem (*Orat. trag.*, f° 192). « Es hystoires autentiques des IX preuz, de la bataille de Troyes, d'Alixandre et des Romains... » (*S. d. v. P.*, t. II, f° 170 v°); « croniques et estoyres anciens » (*ib.*, f° 98). Il se soumet au jugement de l'Église s'il a écrit quelque chose dans son livre, qui soit « autrement que es hystoires et croniques anciennes », dans les écrits des docteurs et les saintes Écritures (*ibid.*, f° 210 v°).
4. *S. d. v. P.*, t. II, f° 170 v°; cf. f° 99. Il cite encore les Antiquités de Josèphe (f° 99) et les relations de Pythagore avec « Pampelion, resgnant à Romme » et y donnant des lois (*ibid.*, t. II, f° 33), d'après Tite-Live.
5. Pour montrer que, depuis 60 ans, la chevalerie anglaise est devenue une « aguille ou aguillon de fer » (*Epitre à Richard*, f° 15 v°).
6. V. note 8, page précédente.
7. *S. d. v. P.*, t. II, f° 196.
8. « Le livre de la Rose » (*ibid.*, t. I, f° 100 v°).
9. *S. d. v. P.*, t. II, f° 99 v°; 108 v°.
10. « O si rectoricam et eloquentiam haberem Tulii » (*Contemplatio*, f° 210).
11. *Epitre à Richard*, f° 49.

Il avait sur l'éducation de très bonnes idées, qu'il devait exposer dans ce traité sur sa chevalerie de la Passion, dont on n'a malheureusement que les rubriques[1].

Il avait sans doute acquis la plupart de ses connaissances beaucoup plus tard, dans ces voyages d'aventures pendant lesquels il eut tant d'occasions de s'instruire, et surtout dans sa retraite paisible aux Célestins. Son tempérament curieux de savoir dut beaucoup l'aider à compléter son instruction : il recueillait partout des informations sur les sujets les plus différents. Il posait aux *physiciens,* pendant son séjour à la cour des rois et des papes, dit-il, des questions « touchans à medicine et à astrologie, pour aprendre tousjours et retenir aucune conclusion de medicine[2] ». C'est en agissant de la sorte qu'il devint, sans contredit, un des écrivains les plus cultivés de son temps. Il dut cependant beaucoup, surtout le maniement facile du latin, aux leçons des chanoines d'Amiens. Nous n'avons pas de données sur cette partie de sa vie, sur le temps même qu'il employa à ses études : il ne les compléta pas d'ailleurs, décidé à embrasser, comme toute sa famille, la carrière des armes. On a fait de lui, mais à tort, un docteur en droit[3], car il ne connut jamais très bien cette matière. Quant à la théologie, il déclare lui-même n'avoir été ni « docteur en décrets ni licencié dans le *conventus* des théologiens[4] ».

Philippe garda toujours de la reconnaissance à ses premiers maîtres. En Orient encore, après les événements de 1365[5], il

1. *Bibl. Mazarine,* n° 1943, f°s 103 et suiv.

2. *Epître à Richard,* f° 39. Il savait le grec, par exemple, qu'il apprit en Chypre, sans doute (il cite le mot παναγία), et peut-être même quelques rudiments de ces langues orientales qu'il voulait faire apprendre aux fils de ses chevaliers.

3. A. Bostius, *De patronatu B. Virg. Mariae,* c. XII : « nobilis vir Philippus de Mazzeriis, regnorum Jerusalem et Cypri cancellarius, *doctor Legum* et eques auratus. » P. Paris l'avait déjà qualifié de « chevalier ès lois », M. Brants exprime, d'une manière plus précise, cette hypothèse : « Maizières devint jurisconsulte, chevalier ès lois et fut attaché comme chancelier de Chypre à la personne du roi Pierre Ier » (*Rev. cath. de Louvain,* I, p. 592).

4. Il n'est pas, dit-il, « doctor decretorum nec licenciatus in conventu theologorum » (*Contemplatio,* f° 204).

5. Le ton général de la lettre est assez vague : Pierre, l'athlète de la foi, le second Machabée, a remporté déjà plusieurs victoires merveilleuses sur les Sarrasins, sans avoir trouvé pourtant aide et consolation parmi ses frères de l'Occident. Il est cependant toujours prêt à combattre pour l'accroissement de la foi catholique. Il a lui-même beau-

leur écrivit, leur demandant des prières pour le roi vainqueur. Il gardait auprès de lui un de leurs diocésains, le curé Jean Honoré, pour se souvenir, dit-il, de leurs personnes : il demande dans sa lettre leur protection pour les bénéfices que ce dernier avait laissés en Occident. La lettre est très affectueuse pour sa ville natale et son pays : il est lui-même, dit-il, un pauvre petit arbre (*arbuscula*), transplanté en Orient pour le service de la foi chrétienne. Il n'oublie pas cependant, au milieu de ses travaux, sa mère, « l'immaculée Vierge glorieuse d'Amiens et sa maison merveilleusement élevée au-dessus des autres, et son jardinier, le martyr Saint Firmin[1] ». Ce « jardin fleuri » est toujours présent à sa mémoire, et toute chose accroît la douleur de la séparation, « de sorte que, dit-il, quand le frêle arbrisseau se souvient (*contemplatione presentantur*) des chants de Sion, des voix de louanges sonores, d'exultation et de joie, du divin office de jour et de nuit, que vous célébrez en l'honneur (*exhibetis*) de l'époux et de l'épouse et du très dévôt jardinier, dans la maison de notre mère susdite, vous, mes seigneurs et mes pères, son esprit exulte dans le Seigneur, son Dieu salutaire, et, s'il convient de l'écrire, son âme défaillit du désir de voir et d'entendre des choses pareilles, parce qu'une seule journée à ton foyer, ô étoile du matin et remède des pécheurs, vaut plus que mille autres »[2]. Il se recommande à leurs prières; certain d'être aimé encore par ses pères, il leur offre ses services, en Orient ou ailleurs, et se recommande à son « très vénérable père, l'évêque d'Amiens, son prélat naturel », Jean de Cherchemont (1325-73). La lettre finit par une fervente prière pour la paix et le bonheur de sa première patrie: « que Dieu éloigne, dit-il, de mon premier champ lacrimable, » c'est-à-dire de la France, « les ronces, les épines, les sauterelles et tout malheur, par sa miséricorde[3] ». C'est peut-être le ton familier de la lettre, qui a fait croire à

coup d'affaires sur les bras. La lettre serait-elle antérieure au départ de Pierre pour l'Occident? Je préférerais la date de 1365-1366 (départ de Philippe pour Venise), comme justifiant beaucoup mieux le mécontentement envers la chrétienté occidentale. *Bibl. de l'Arsenal*, ms. 499, f° 144.

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

Becquet, qu'il fut chanoine à Amiens, après son retour de Jérusalem, hypothèse peu probable et que rien dans ses ouvrages ne vient appuyer[1].

Nourri des chroniques de Terre Sainte et des récits douloureux des pèlerins, l'enfant devint d'une ardente piété, qui touchait au mysticisme. Il prit la Vierge pour patronne et lui voua pendant toute sa vie une dévotion spéciale, qui apparaît dans tous ses ouvrages : c'est son « espérance depuis sa jeunesse »[2] ; il se nomme « son dévôt continuel[3] » ; c'est elle qui le défend devant le tribunal du Christ[4]. Il emploiera plus tard des années entières pour obtenir la célébration de cette nouvelle fête de la Vierge qu'il avait rapportée de l'Orient.

En même temps, commençait à se former dans l'esprit du jeune homme une idée qui fut l'étoile de sa vie aventureuse. Il avait lu dans les chroniques l'histoire des croisades, l'enthousiasme premier des multitudes, le pape prêchant lui-même la croix à Plaisance et à Clermont, ces masses innombrables que conduisit en Orient un simple moine, son compatriote, Pierre l'Hermite. Sa communauté de patrie avec le promoteur de la première croisade le fit penser à la possibilité d'une nouvelle expédition, dont il serait, bien qu'indigne, l'inspirateur. Il était, il le savait, un simple cadet de Picardie, sans pouvoir et sans argent, mais c'était Dieu qui allait combattre sous son nom : son prédécesseur, n'était guère de plus grandes aptitudes, ni de noblesse plus haute[5].

1. Je n'y verrais qu'une seule difficulté : Becquet est très *précis*, il le fait rester à Amiens, dans cette qualité, pendant *quatre ans*. Cependant, revenu de l'Orient, il eut des occupations beaucoup moins pieuses, faisant le mercenaire au service d'Alphonse de Castille d'abord, puis dans l'armée contre les Anglais, sous les ordres d'Audrehem. On ne voit pas trop ce qui lui aurait fait quitter le service pour prendre l'habit de chanoine. Voir encore sur ses relations avec l'église cathédrale d'Amiens, le *Salve sancta parens*, où il déclare y avoir été élevé (v. plus haut). « O vos patres mei venerandi, in famulatu imperatricis Ambianensium, in templo ejus mirifico solempniter dedicati » (f° 24).

2. « Spes mea a juventute » (*Contemplatio*, f° 208 v°).

3. « Devotus tuus a juventute sua semper extitit », dit Saint Jean à la Vierge, dans le même ouvrage (f° 203). « Hic devotus mi commissus a sua juventute », s'exprime-t-elle ailleurs (*ibid.*, 218 v°).

4. *Ibid.*

5. « Sequendo desiderium militie Machabeorum, et ultimo militiam

Des prophéties contemporaines[1], de ces illusions enfantines, si fécondes au moyen âge, firent une profonde impression sur son âme superstitieuse et l'affermirent dans ses espérances. La puissance des Infidèles n'était plus à craindre, malgré leurs victoires. Si leurs armées étaient innombrables, leur organisation solide et leurs possessions étendues, ils étaient à la veille de périr. Dieu les avait condamnés, et ils le savaient eux-mêmes. Les Francs, leurs parents, descendants de ce Francio, frère de Turcus, qui prit part à la guerre de Troie, devaient recueillir leur héritage ; on s'en était occupé au grand conseil du Soudan, où les astrologues avaient révélé la catastrophe prochaine[2]. Peut-être même, croyait-il, leur mission était-elle remplie, les chrétiens ayant été ramenés à Dieu par le danger de l'invasion[3].

L'ambition se mêlait aussi, bien qu'il ne s'en rendît pas compte, dans son enthousiasme, à ces projets pieux. C'était une race très énergique que celle de ces Picards, dans le pays desquels commença la guerre de Cent ans, et à toutes les époques l'étranger les rencontra dans son chemin et leur résistance fut désespérée devant l'envahisseur. Au XIVe siècle, avec les Gascons et les Bretons, ce furent ceux qui fournirent le plus grand nombre d'aventuriers. Dans ces familles nobles, assez

sanctam venerabilis Petri heremite, compatriote sui, Ambianensis..... » (*Or. trag.*, f° 129 v°)

1. Il parle, plus tard, dans le *Songe du vieil Pelerin*, de ces prophéties sur un roi franc, qui devait conquérir Jérusalem ; c'est à Charles VI qu'il les applique (t. I, f° 3) : « Selonc l'escripture et d'aucunes visions et d'aucunes prophesies, grant temps a, revelées », surtout en ce qui concerne la croisade.

2. *S. d. v. P.*, II, f° 190 v° : « pour ce que le souldain et son grant conseil sont infourmés par leurs astrologiens, que la loy de Mahommet briefment doit estre destruite, et si doubtent fort en ce cas de ta royale Magesté ».

3. Il avait une conception semblable sur les guerres occidentales : les Anglais devaient châtier, par *mission divine*, leurs ennemis, corrompus par la paix. Cette mission remplie, la guerre n'avait *plus de raison*, et ils devaient y renoncer, sous peine de s'attirer la colère de Dieu. On retrouve la même idée dans un écrivain antérieur, Guillaume Curti, auteur d'un mémoire adressé à Benoît XII. Jean de Roquetaillade aurait attribué la même mission aux Anglais : « N'est-il pas écrit par Virgile, que les Anglais ne sont qu'un fléau, dont dispose la main de Dieu pour châtier le peuple français ? » (Froissart, éd. Kervyn, VI, 494). L'ouvrage a été publié par Ed. Brown, dans l'app. à Orthuinus Gratius, *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, Londres, 1690, p. 496.

pauvres, qui habitaient les nombreux petits châteaux de la province, les enfants n'attendaient guère longtemps pour partir. Dans une famille, dit Mézières lui-même, il y avait des « cousins » — tout le monde y était quelque peu parent — qui combattaient en Provence ou en Normandie, d'autres au service des tyrans lombards, sans compter les plus aventureux, qui revenaient au pays après un voyage en Terre Sainte, assez fréquent encore[1]. Aussitôt parvenus à l'âge d'homme, avant ce temps même, ils quittaient leur manoir pour chercher la fortune et, comme ils étaient braves pour la plupart et très habiles, ils la trouvaient souvent, très loin de leur patrie, en Italie ou dans les pays presque fabuleux de l'Orient. Philippe avait les qualités de sa province et de sa ville, de ces habitants d'Amiens, dit-il, « curieux de leur nature et disposés, d'après l'interprétation de leur nom, à briguer les honneurs[2] » (*ambire honores*).

Du reste, jamais temps ne fut plus favorable aux aventures que ce commencement du quatorzième siècle, qui est peut-être le bon temps de la chevalerie. Les distinctions nationales ne s'étaient pas encore établies d'une manière précise : ce qu'on cherchait en combattant, ce n'était pas la défense de son pays, mais bien la gloire d'abord, puis ensuite ce qu'on appelait « faire fortune ». Cette fortune, on la cherchait partout, au prix de beaucoup de fatigues : on la trouvait plus souvent et avec plus de facilité dans les pays éloignés, où la guerre était presque continuelle entre les chrétiens de l'Orient et les Infidèles. Des Allemands, des Français, des Italiens allaient combattre pour la croix d'abord, puis, quelque peu aussi, pour leur propre profit ; beaucoup se fixaient dans les îles qui y représentaient encore la chrétienté, Chypre et Rhodes. Chaque année, de nouvelles troupes y arrivaient, et le bruit des richesses amassées, des grands exploits accom-

1. « Toutefois il est comme impossible que cette cognoissance de la dicte guerre emprinse puisse parvenir à tous ceulx qui s'appellent cousins, car l'un sera en France et l'autre en Normendie, l'autre en Provence et l'autre en Lombardie..... » *S. d. v. P.*, II, f° 186-6 v°. Puis, plus loin : « Et que pis est, un vaillant preudomme chevalier vendra d'oultre mer..... » (*ibid.*). Il est question des guerres civiles en Picardie.

2. « Ambianenses namque a natura curiosi et, secundum interpretacionem nominis, ambire honores » (*Salve S. Parens*, f° 20 v°).

plis dans la guerre avec les Sarrasins ou les Turcs de la côte, attirait de l'Occident, où les grandes guerres n'avaient pas encore commencé, de nouvelles recrues.

Philippe en avait entendu, lui aussi, de ces histoires sur l'Orient, où tant de ses compatriotes devinrent riches et puissants. Il se décida à partir pour ce pays des merveilles, où de grandes choses pouvaient être encore accomplies. Son cœur saignait au récit des souffrances des chrétiens orientaux, il se révoltait à l'idée que des Infidèles profanaient par leur présence les lieux qu'avaient sanctifiés la vie et les souffrances du Christ[1]. Ils devaient en être chassés, à tout prix, et le royaume de Jérusalem rétabli, plus puissant et plus grand que jadis. Quant aux moyens, ils lui paraissaient assez simples : toute guerre devait cesser entre les chrétiens, une réforme générale des mœurs précéderait le *passage;* toute la chrétienté occidentale, si riche et si forte, aurait bien raison de quelques armées d'Infidèles[2]. Une nouvelle expédition allait finir, quand Philippe quitta son pays d'origine : il sortit du château de Mézières en 1347, à peine âgé de vingt ans. Il ne devait pas y revenir bientôt.

1. ..... « Quadam devotione singulari et injuria crucifixi Jherusalem, terra sancta ab Agarenis facta et in quarto gradu ibidem regnante », dit-il en parlant de ce qu'il vit à Jérusalem (*Or. trag.*, f° 129 v°).

2. « Desiderabat etenim idem, juvenis ille tunc et nunc veteranus, ut videlicet predicatione sua militari et aliorum mediante, principes catholici et populi christiani ad pacem et dilectionem inter se renovarentur et ad sanctum bellum Dei devocius animarentur, et finaliter terra sancta per virtutem sancte crucis de manibus Agarenorum feliciter eriperetur..... » (*Or. trag.*, *l. c.*). On ne s'imagine pas la facilité avec laquelle on partait à cette époque, pour guerroyer dans les *pays de croisade,* l'Orient et la Prusse. Sur le grand nombre de ceux qui se trouvaient en Prusse vers la fin du XIVe siècle, voir *Chronique du bon duc Loys de Bourbon,* éd. Chazaud (Soc. de l'hist. de France), pp. 63-6; et les comptes des deux expéditions du comte de Derby, plus tard Henri IV d'Angleterre, en Prusse, dans les années 1390-91 et 1392, publiés par Mlle Smith (Camden society, 1894) et par M. Prutz (Publication des Vereins für die Geschichte der Provinzen Ost-und Westpreussen, 1893).

CHAPITRE III.

LA CROISADE AU XIVe SIÈCLE. — EXPÉDITION D'HUMBERT II.

Bien que les grandes expéditions eussent cessé, jamais l'idée de la croisade ne fut plus agitée, ni les tentatives pour mettre sur pied une nouvelle armée chrétienne, plus nombreuses qu'au commencement du quatorzième siècle. La chrétienté jouit pendant de longues années d'une paix presque complète et sa prospérité ne fit que s'accroître, tandis que de grands changements, désastreux pour la puissance des Infidèles, se produisirent en Orient. Les Mongols, plutôt favorables à une alliance avec les chrétiens, avaient soumis la Perse : l'empire d'Iconium, si florissant jadis, était en pleine décadence, quand ces nouveaux conquérants le traversèrent, dans leur vigoureuse expansion. Il se démembra bientôt, et tous ces petits émirs qui se partageront son héritage, auront bien de la peine pour résister à une armée chrétienne, assez faible cependant, celle de Pierre Ier de Chypre. Le centre de l'Asie Mineure formait néanmoins un État compact, capable de se défendre et de vaincre, celui de Kermian ; tel aussi, au Sud, celui qu'on appelait communément en Occident, le pays du *Grand-Caraman*. L'Égypte était encore dans la plénitude de sa force : Acre, dernière possession des chrétiens en Syrie, finit sans doute par succomber devant les armées des Sarrasins, et l'Arménie ne tarda pas à subir le même sort. Mais la flotte du Soudan était notablement inférieure, ses soldats, ramassis des peuples les plus différents, étrangers au pays et sans attaches durables, étaient prêts à servir les intérêts du premier émir populaire qui leur proposerait une révolte. Pendant tout le quatorzième siècle, l'Égypte offrit le spectacle de révolutions incessantes, destinées à produire des gouvernements tout aussi éphémères que ceux qu'elles viennent de faire tomber.

La plupart des soudans périrent en prison ou sous le couteau des assassins [1].

En présence d'une telle situation, la chrétienté pouvait songer à reprendre la guerre séculaire qu'avait interrompue le désastre de Tunis. Dès l'année 1293, Jacques II d'Aragon conçut le projet de recommencer la croisade : il envoya Pierre Desportes pour obtenir le secours des Mongols de Perse et demander l'alliance des rois de Chypre et de la petite Arménie [2]. Ces projets n'eurent pas de suite. — Vers le même temps, la croisade recommençait en Chypre : les chevaliers de Henri II attaquèrent, avec quinze galères, Candelore, qu'ils ne purent pas prendre, et Alexandrie [3] ; le pape, effrayé par la chute d'Acre, avait envoyé pour la défense de l'île dix galères, armées à Ancône, et dix autres, qui partirent de Gênes [4]. Le soudan Malik-al Aschraf s'en émut: il fut question de soumettre ces nouveaux ennemis si acharnés à le combattre ; des révolutions intérieures empêchèrent l'invasion sarrasine [5]. Bientôt une alliance contre le soudan réunit les Mongols, l'Arménie, la Géorgie, Chypre et les deux ordres de chevalerie établis en Orient; Ghazan, Khan des Tatars, demanda quelques années plus tard, en 1299, le concours des chrétiens de l'Orient (21 octobre) [6]. Si l'île n'envoya que trop tard son contingent à l'armée de Syrie, à cause des mésintelligences qui régnaient entre les chefs des chrétiens, le roi des Géorgiens et trois mille Arméniens sous leur ancien roi Héthoum, devenu le frère mineur Jean, prirent part à la bataille de Hèms, qui décida de la campagne : les Tatars furent complètement vainqueurs et le soudan s'enfuit vers Damas, avec les débris de son armée [6]. Bientôt deux galères et deux « tarides » chypriotes partirent pour Batroun et atta-

1. Vingt soudans régnèrent pendant un siècle.
2. Cf. une seconde ambassade au pays des Mongols, en mai 1300, Capmany, *Mem. hist. sobre Barcelona.* Madrid, 1792, IV, 28 et suivantes. (Nég. avec le Soudan en 1292, p. 18). Sur les gestes des Catalans en Orient, R. Muntaner, chap. 199 et suiv. (Valbonnais), *Hist. du Dauphiné*, II, 151-52.
3. *Gestes des Chyprois*, éd. de la Société de l'Orient latin (G. Raynaud), p. 261.
4. *Ibid.*, pp. 261-3; Amadi, éd. René de Mas Latrie, Coll. des Doc. inédits, 1891, 229; Bustron, édit. du même, même collection, 1886, 128-9.
5. Bustron, pp. 129-30; Amadi, 235; *Gestes des Chyprois*, 298-9.
6. Voyez la note précédente.

quèrent même, sans succès, le Port-Pèlerin, que venaient de perdre les chrétiens[1]. Enfin, le gros de l'expédition, composé de seize galères et cinq « saïties », qu'accompagnaient aussi, dit la chronique, « aucuns pamfiles »[2], partit de Famagouste le 20 juin 1300. Raymond Visconti commandait les troupes[3]. Ils rencontrèrent près de Rosette cinq galères sarrasines qui se retirèrent dans la rivière[4]. La côte fut dévastée et brûlée : la flotte se présenta même encore une fois devant Alexandrie qu'elle trouva préparée à la résistance[5]. Acre fut attaquée, puis Maraclée, mais les Hospitaliers durent se retirer en désordre devant la garnison sarrasine[6]. Ils abordèrent à Tortose aussi, avec quelque succès. Enfin, une nouvelle ambassade du Grand Khan annonça la reprise des hostilités pour l'hiver ; Amaury de Lusignan, frère du roi et connétable de Chypre, alla l'attendre à Tortose, avec six cents chevaliers. Son allié ne vint pas au terme fixé : le froid dans les montagnes et les maladies le retinrent pendant longtemps. Son général Koutlouk-Schah, arriva seul avec 40,000 hommes, beaucoup plus tard : les environs d'Alep furent dévastés pendant cette campagne[7]. Quelques années après ces victoires passagères, l'Arménie était ruinée par les Sarrasins, qui brûlèrent Sis, sa capitale, pendant qu'une flotte, partie de Tunis, chassait les Hospitaliers de l'île de Ruad (1302)[8].

1. Amadi, pp. 255-6 ; Bustron, 130-31.
2. *Gestes des Chyprois*, p. 303. Amadi les appelle « *pamfletti* » (p. 236), cf. Bustron, pp. 130-31.
3. « Raimon Visconte » (*Gestes*, p. 303). Un personnage de même nom, Jean le Vicomte, fut tué par ordre du roi Pierre en 1368 ; « Bermondo Visconte » (Amadi, p. 236). Cf. Bustron, 130-31.
4. « Contra el fiume », Amadi, p. 236 ; « contremont le flum », *Gestes*, p. 303.
5. *Ibid.* V. encore sur ces événements, Sanudo, *Secr. fid. crucis*, dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, II, 242, *Hist. arm. des croisades*, 1546, Röhricht, dans les *Forsch. zur deutsch. Gesch.* XX, 116, et les *Arch. Or. lat.*, I, 647-8.
6. *Gestes des Chyprois*, p. 304 ; Amadi, 237 ; Bustron, 132.
7. « De Calepo fino a la Camella » (Hêms), Amadi, 238-9 ; Bustron, 132-3 ; *Gestes des Chyprois*, 305-6.
8. *Gestes*, pp. 308-9 ; Amadi, 239-41 ; Bustron, 133-4. Le pape défendait, le 3 avril 1304, le commerce des Vénitiens avec les pays musulmans (*Mon. storic. publ. dalla R. Dep. Veneta di st. pat.*, première série : *Documenti*, V, *Diplomatarium Veneto-Levantinum... a.* 1300-1350, Venise, 1880, pp. 19-20). Il confirme les décisions du concile de Lyon contre les « mauvais chrétiens ». (*Diplomat.*, 20-21). Pour la croi-

En même temps l'Occident s'agitait aussi. En 1306, Charles de Valois se disposait à partir pour l'Orient au mois de mars de l'année suivante, par Brindisi. Venise lui offrait, pour son compte à lui, des vaisseaux de transport : une flotte devait croiser dans les mers orientales [1]. Des mésintelligences avec les Catalans empêchèrent l'expédition de ce prince, qu'on croyait appelé à restaurer l'empire latin de Constantinople [2]. L'agitation recommença en 1309 : on préparait déjà des vaisseaux dans les ports de la Méditerranée, le pape invitait le roi de France à prendre la croix comme ses ancêtres. Le concile de Vienne, qui devait se réunir bientôt, allait proclamer cette nouvelle croisade. De nouveaux mémoires apparurent : le roi de Chypre en envoya un, très pratique et très détaillé [3]. Il fut présenté au concile par Jacques de Casiatis, chanoine d'Ancône, et Simon de Carmadino (1311-12) [4]. L'expédition ne partit pas encore.

Les troubles intérieurs empêchèrent la croisade en 1316, quand on croyait qu'elle allait commencer enfin : Louis, fils du comte de Clermont, et Jean de Charolais, son frère, se disposaient à partir déjà avec l'avant-garde des croisés, quand éclata la révolte des Pastoureaux. Charles de Valois avait pris la croix lui-même depuis trois ans, à cette époque ; devenu roi (1322), il continua ses efforts : il était question d'une flotte sous le vicomte de Narbonne, d'une armée de terre sous le commandement du même Louis, plus tard duc de Bourbon. On ajourna sans cesse le départ. La cession de Jérusalem aux Francs, qu'on croyait possible en 1327, n'était qu'une illusion [5].

sade à cette époque, voy. encore Kohler et Langlois, *Lettres inédites concernant les croisades* (dans *Bibl. Ec. des Ch.*, LII, 1891, p. 46).

1. Delaville le Roulx, p. 45. *Diplom.*, pp. 48-55. Heyd, *Le colonie*, tr. G. Müller, I, 344-5. H. Moranvillé, *Les projets de Charles de Valois*, dans la *Bibl. éc. ch.*, 1890 (LI), pp. 63-86. Le départ fut sans cesse ajourné (Delaville le Roulx, 75-6 ; 76-8). V. sur une expédition, que projetaient les Hospitaliers à la même époque, *ibid.*, II, pp. 3 et suiv. Foulques de Villaret s'excuse (27 janvier 1311) envers le roi de France de ne pas lui avoir annoncé des intentions qu'il devait connaître par le pape et par des lettres qu'on avait envoyées à Guillaume de Plaisians. On armait partout à grands frais des galères, on achetait des chevaux et des provisions.
2. *Gestes des Chyprois*, p. 305.
3. Delaville le Roulx, I, pp. 58-9.
4. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, II, 118-25 ; Heyd, *l. c.*, 345, note 2.
5. Delaville le Roulx, I, pp. 79-85. Lot, *Essai d'intervention de Charles*

La tentative suivante fut la plus sérieuse ; Philippe de Valois était tout à fait disposé à entreprendre cette expédition tant de fois interrompue. Jean XXII, l'âme de ces derniers efforts, lui accorda des privilèges en 1330 et 1331[1]. On demanda le concours de Venise, qui offrit des vaisseaux de transport pour une nombreuse armée et des mariniers pendant six mois à la solde de la République. En 1332, le roi prit la croix, et des commissaires furent nommés pour préparer le départ. Philippe avait à sa disposition la dîme ecclésiastique pour six ans, les annates, le rachat des vœux faits pour la croisade, les dons accordés aux églises sous certaines conditions, les amendes, indulgences et confiscations[2]. Le médecin de la reine-douairière, Jeanne, Guy de Vigevano, le célèbre Brocard lui adressèrent des mémoires : il devait partir par mer, pour ne pas laisser deviner son but, prendre les devants avec ses hauts barons et le clergé, se réunir à Naples avec Robert d'Anjou et attaquer les Sarrasins, après avoir reçu les troupes parties après lui[3]. On traitait d'une ligue à faire avec les Vénitiens en 1333, l'année même où Philippe fut nommé général de la croisade[4]. L'empereur byzantin y adhéra : on demanda de Venise le consentement du roi de Chypre (18 novembre 1333), en l'invitant à envoyer à cette fin des ambassadeurs à Rhodes ou à Négrepont[5]. Puis, pour fortifier encore la position des chrétiens, la *Sainte Union* fut formée

le Bel en faveur des chrétiens d'Orient, tenté avec le concours du pape Jean XXII, dans la *Bibl. éc. ch.*, XXXVI, pp. 588-600.

1. Delaville le Roulx, I, pp. 86-102. Lot, *Projets de croisade sous Charles le Bel et sous Philippe de Valois, Bibl. éc. ch.*, 4e série, 1859 (XXV), pp. 504-9. Boislisle, *Projet de croisade du premier duc de Bourbon. Ann.-Bull. de la Soc. de l'histoire de Fr.*, IX, 230-6, 246-55.

2. Delaville le Roulx, I, pp. 87-88. Les Vénitiens lui envoyèrent à cette occasion (le 11 mai) des ambassadeurs, qui exposèrent, entre autres : « Quod dictum passagium fiat cum tanta provisione tantoque exfortio et quantitate militum et peditum armatorum et bellatorum, ac sic furnitorum expensis et aliis oportunis, quod possit viriliter et audacter impugnari et resisti fortie et potentie inimicorum fidei christiane, et quod id quod recuperaretur, defendi et manuteneri per futura tempora valeat. » (*Diplomatarium*, p. 220.)

3. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, III, pp. 725-6. La pièce a été publiée depuis par Delaville le Roulx, II, pp. 7 et suiv.

4. Delaville le Roulx, *o. c.*, I, p. 99.

5. Mas-Latrie, *Nouvelles preuves de l'histoire de Chypre, Bibl. de l'éc. ch.*, XXXIV, p. 65, note.

à Avignon, le 8 mars 1334. Philippe y avait envoyé Hugues Quiéret et maître Guy Baudet, doyen de Paris; des ambassadeurs rhodiens, chypriotes et vénitiens assistaient aux délibérations, que présidait le pape[1]. Quarante-six galères devaient se réunir à Négrepont au mois de mai suivant et combattre pendant cinq mois contre les Turcs: Rhodes en donnerait dix, Venise le même chiffre; Chypre et l'empereur byzantin figuraient avec six galères seulement; le reste aurait été fourni par le pape et le roi de France. L'année suivante, la ligue devait déployer des forces plus imposantes: 800 hommes d'armes, 32 galères et 32 vaisseaux; le roi de Sicile, et peut-être aussi les Génois et les Pisans, participeraient à l'expédition[2]. L'époque avancée de l'année empêcha tout mouvement de troupes sérieux pour le premier terme. La mort de Jean XXII (4 décembre 1334) fut un grand coup porté aux préparatifs. Cependant, malgré l'inactivité de la ligue, l'idée de la croisade était encore très vivace. Il fut question de partir en 1335: on arma des vaisseaux pour l'avant-garde, Philippe fut confirmé dans sa fonction de chef des croisés par Benoît XII. Les rois de France, de Bohême et de Navarre s'étaient réunis à Villeneuve-lès-Avignon, la flotte de Venise et les Hospitaliers attendaient en Crète, lorsque survint la guerre avec l'Angleterre[3]: l'ère des croisades était entravée pour longtemps en Occident.

1. *Commem.*, III, n° 321 (le résumé dans le second vol. de la publication du même nom [R. Predelli], *I libri commemoriali della Repubblica di Venezia, regesti*, Venise, 1876-83, 8°, p. 54).

2. Le pape et le roi devaient fournir quatre cents lances et seize vaisseaux, Rhodes six galères et huit vaisseaux de transport, deux cents lances, Chypre six galères, quatre vaisseaux et mille lances (*sic*), le roi Robert de Sicile *probablement* quatre galères et quatre vaisseaux, Venise dix galères, l'empereur grec six et les Génois et les Pisans d'autres contingents peut-être. Le pape ne s'engage pas à remplacer les vaisseaux qui ne seraient pas prêts à temps, ni à payer ses gens d'armes plus de douze florins par mois; il ne se considère comme engagé qu'autant que la ligue contiendra la France, Venise et Rhodes. V. plus haut note 1. C'est dans une réponse donnée à l'ambassadeur de Venise à Avignon par le cardinal de St-Étienne sur le Caelius que se trouvent ces renseignements précieux. Romanin (*Storia docum. di Venezia*, III, p. 113) parle de 40 vaisseaux seulement pour l'année 1334. Chypre est taxée en 1335 pour 100 gens d'armes, ce qui est évidemment le vrai chiffre (*ibid.*, 114).

3. Delaville le Roulx, *o. c.*, I, pp. 100-102. Il y eut cependant des combats sur mer entre les chrétiens, sous Jean de Cepoy, et les Turcs, en 1334 (v. sources et récit ap. Heyd, *o. c.*, I, 376 et suiv.).

Néanmoins la ligue ne s'était pas dissoute, bien qu'elle ne tentât plus rien pendant de longues années. Au mois de septembre 1338, André de Molino, bailli des Vénitiens en Chypre, accuse réception d'une somme, qui lui a été envoyée par la République, *pro debito Saracenorum*[1]. L'année précédente, Hugues IV s'était signalé par une grande victoire sur les Turcs et leurs alliés, « les ennemis de la foi catholique, les chrétiens abâtardis »[2], victoire qu'on ne connaît guère que par la lettre de félicitation du pape. Benoît XII parle de ses grandes pertes, qui ne doivent pas lui causer de découragement, mais, bien au contraire, le rendre plus fort et plus vigoureux, dans la poursuite de ses projets.

La position du vainqueur était cependant assez difficile : pressé par les Turcs, Hugues demanda en 1341 le secours des Hospitaliers. On lui promit d'entretenir le pape de ce sujet, et le roi lui-même envoya Lambert, évêque de Limassol, pour demander du secours contre les embûches de ses ennemis, qui, dit-il, menaçaient de ruine la chrétienté orientale. Dans son chemin, il devait demander l'intervention des Vénitiens[3].

Le pape fit tous ses efforts pour amener une entente entre les deux puissances chrétiennes de l'Orient : une ligue fut formée entre le roi de Chypre et les Hospitaliers, par l'intermédiaire de Henri, patriarche de Constantinople. Le même fut envoyé à Venise avec des lettres pontificales, demandant l'assentiment de la République, qui souffrait aussi dans ses intérêts à cause des pirateries des Turcs. Guillaume Curti, cardinal-prêtre des quatre Couronnés, fut nommé légat apostolique à Venise : il devait gagner à l'idée de la croisade une quatrième puissance, Robert, roi de Naples[4].

1. *Commem.*, III, n° 421 ; t. II, 73. L'explication : *per pagare il tributo al soldano?* n'est pas, semble-t-il, fondée.

2. Les chroniques chypriotes (Amadi, Bustron) ne contiennent pas de renseignements sur les guerres d'Hugues IV. Les *gestes* s'arrêtent au commencement du siècle. Machéras commence sa chronique avec le règne de Pierre Ier, ainsi que son traducteur, Strambaldi. Sur la lettre du pape, voy. Rinaldi, *Annales ecclesiastici*, XXV, p. 148, ann. 1338, § 72.

3. *Commem.*, III, n° 563 ; t. II, p. 99 ; cf. Mas-Latrie, *Hist. Chyp.*, II, p. 180. Il est question de Lambert Baldoino della Cecca, évêque de Limassol, † 1348, (Delaville le Roulx, I, p. 104).

4. *Commem.*, IV, n° 18 ; t. II, p. 117.

La politique des Vénitiens est alors la même que pendant leur histoire entière : tout en gardant de bons rapports avec les Infidèles, ils verraient cependant avec plaisir la destruction d'une puissance dont ils espéraient hériter. Ils offrent leur concours au pape, après la mission de Curti[1], tout en envoyant leur grand chancelier au Caire, pour y traiter avec le Soudan[2]. Le 8 août 1343, Clément VI leur annonce la formation d'une nouvelle ligue entre les Hospitaliers, Chypre et lui-même : les Vénitiens devaient contribuer avec cinq ou six[3] galères à la flotte de 20 gros vaisseaux, qui devait se réunir à Négrepont, à la Toussaint. Les habitants de Négrepont devront fournir leur contingent spécial[4], ainsi que les seigneurs de Milo et de Paros[5]. Il avait demandé vainement, paraît-il, le concours du roi de France[6]. L'empereur byzantin se rallia à l'expédition plus tard[7] : les Génois, les Pisans et le roi d'Aragon louèrent quelques vaisseaux au pape[8]. La ligue, qui devait durer trois ans, avait pour but de chasser les Turcs de la Grèce et de défendre l'Arménie[9].

Aussitôt Clément VI prit les mesures propres à assurer le succès de l'expédition. Il déclare dévolue à la croisade la dîme de tous les revenus ecclésiastiques, en France, en Espagne, en Angleterre et ailleurs, sauf sur les possessions des Hospitaliers. Il détermine la manière dont on devra la percevoir et l'administrer, menaçant des censures ecclésiastiques, du séquestre des revenus, du bras séculier enfin, ceux qui voudraient s'y opposer. Ceux qui emploieront d'une autre

1. V. la réponse de Clément VI (8 août 1343), *Commem.*, IV, n° 53 ; t. II, p. 124. 1000 ducats furent accordés par Venise au Dauphin le 10 nov. 1346 (Sanudo, Muratori, XXII, c. 777 D-E).
2. Nicolas Zeno (*Chron. vénitienne depuis Attila*, Bibl. nationale, Italien, 16, f° 110). Cf. Romanin, III, 148.
3. Eu égard aux avantages de l'entreprise. *Commem.*, IV, n° 53.
4. *Ibid.*
5. Les héritiers de Niccolò Sanudo (Bosio, *Dell'istoria della sacra religione di S. Giovanni Gerosolimitano*, Rome, 1594, II, 39).
6. « Delli quali (Venise, Rhodes, Byzance, Chypre et le roi de France) faceva maggior stima, che de gli altri, per le loro maritime forze » (Caroldo, ms. Bibl. nat., f°s 123-3 v°). Cf. sur les motifs des efforts de Clément VI, Heyd, *o. c.*, I, 383.
7. Caroldo, *l. c.*
8. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, Paris, 1879, p. 253, note 2.
9. Rinaldi, XXV, ann. 1344, § 2; Bosio, II, 39. Les Turcs infestaient surtout la Romanie et Négrepont (*Comm.*, IV, n° 66; t. II, p. 127).

manière l'argent recueilli, seront excommuniés[1]. Il ordonne aux prélats de prêcher la croix dans les églises et de la distribuer à ceux qui voudront la prendre : il accorde aux croisés et à ceux qui aideront l'expédition les privilèges des pèlerins en Terre Sainte[2]. Le général des Mineurs fut invité à la faire prêcher par les frères mendiants[3]. Il écrivit à Hugues, pour lui demander son contingent, en lui montrant le danger qui le menaçait du côté de l'Orient[4]. Des demandes de secours furent adressées à Jeanne, reine de Naples, à Robert, prince d'Achaïe, plus tard empereur de Constantinople, à Sanudo, duc de l'Archipel, qui envoya une trirème, aux Génois, aux Pisans, aux Florentins et aux Siénois, aux Ancônitains et aux habitants de Pérouse, à Jean Visconti, archevêque de Milan, et à Lucchino, son parent, aux della Scala, Albert et Mastino, à Thaddée Pepoli, préfet du fisc pontifical à Bologne et aux habitants de Pera[5]. La paix fut négociée, par son intermédiaire, entre Gautier, duc d'Athènes, et les Catalans[6]. On écrivit aux prélats de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Bohême, de Livonie, de Pologne, de Norvège etc., pour leur donner des instructions relatives à la croisade[7].

Les armements se firent séparément. Les quatre galères du pape partirent de Gênes sous le commandement de Martin Zaccaria, leur propriétaire[8], avec Henri, patriarche de Constantinople, chef de l'expédition au nom de Clément VI[9] ;

1. Bulle au patriarche de Grado et à ses suffragants (déc. 1343). *Comm.*, IV, n° 100 ; t. II, p. 134.
2. Bulle au même (20 sept. 1343). *Comm.*, IV, n° 66; t. II, p. 127.
3. Wadding, *Annales Minorum*, VII, p. 322.
4. « Prudenter considerans quantum tibi et subditis tuis, si dictorum paganorum feritas ulterius invalescat, possit periculum imminere. » Rinaldi, XXV, p. 311. Il devait envoyer ses vaisseaux directement à Négrepont (*ibid.*).
5. Rinaldi, XXV, p. 311.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, pp. 308-9.
8. Bosio, p. 42.
9. Il était encore à Venise, quand il fut déclaré citoyen de la république, le 1er août 1343 (*Comm.*, IV, n° 52 ; t. II, p. 124). Je croirais plutôt qu'il partit de Venise ; c'est Caroldo qui l'affirme (f° 123 v°). Cf. *Vita Caroli Zeni*, Muratori, XIX, 209 D. Benoît Zaccaria présenta au concile de Vienne un mémoire, qui n'est pas cependant relatif à la croisade, Delaville le Roulx, I, 60, note 1.

Venise envoya, à Rhodes peut-être [1], cinq galères que conduisait un homme de grande autorité, Pierre Zeno, le capitaine de la croisade. Les galères catalanes et les cinq [2] vaisseaux de Gênes s'y rendirent probablement aussi. Rhodes donna six galères sous le frère Jean de Biandrà et Hugues de Chypre quatre autres, sous le commandement d'Édouard, sire de Beaujeu [3].

Cela faisait une flotte assez importante, une trentaine de galères bien armées et commandées par un capitaine expérimenté. Elle partit de Négrepont au printemps de l'année 1344 : la mer fut débarrassée des pirates turcs qui infestaient les côtes de la Grèce et les îles [4]; les principautés d'Aïdin et de Sarou-khan, leur repaire, furent attaquées ensuite [5]. Leur flotte fut brûlée enfin dans le port de Smyrne et, profitant de l'absence de l'émir d'Aïdin, Umurbeg [6], les chrétiens se saisirent de la forteresse : la ville fut prise ensuite et les habitants massacrés sans distinction [7], le jour de la fête des saints Simon et Jude (28 octobre) [8]. Cette grande cité, cédée jadis par Michel Paléologue aux Génois, perdue par ces derniers vers 1300 [9], revenait aux chrétiens, qui auraient pu l'employer comme un excellent point de débarquement pour une nouvelle expédition. La joie fut universelle en Occident : cette con-

1. Point de ralliement? Il le fut en 1365. Les vaisseaux du pape y auraient abordé (Bosio, *l. c.*, p. 42).
2. Delaville le Roulx, I, p. 104.
3. Rinaldi, XXV, année 1344, passim. Après la prise de Smyrne, Clément VI félicita sur sa bravoure sa femme, Marie (*ibid.*, § 3). Bosio et, d'après lui, M. Delaville le Roulx (p. 104) font de Conrad Piccamiglio, le commandant des galères chypriotes; Serra (*Storia di Genova e della Liguria*, II, p. 298), celui des Génoiso. V. *Vita Car. Zeni, l. c.* Des Siciliens, des Français, des Chypriotes prirent part à l'expédition.
4. Bosio. *l. c.*
5. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, p. 252.
6. *Morbassan* est dans G. Villani le nom de l'émir (l. XII, ch. 39, éd. Dragomanni, IV, 68). Jean Cantacuzène le nomme *Amour*, ce qui est une mauvaise manière d'écrire le nom de sa dignité (l. III, ch. 68). Mézières donne ce nom à un des trois grands émirs qui régnaient pendant sa jeunesse (*Epitre consolatoire*, Froissart, éd. Kervyn, XVI, p. 510). — Sur la prise de Smyrne, v. Hammer, *Hist. de l'empire ottoman*, trad. Romanin (Venise, 1828), II, 279-81, et Baluze, *Vitae pap. Aven.*, I, 269; Rinaldi, ad ann.
7. Caroldo, f°s 123-3 v°. Des vaisseaux byzantins se trouvaient dans la flotte chrétienne le 28 octobre (*ibid.*).
8. Rinaldi, t. XXV, année 1344.
9. Heyd, I, 318.

quête heureuse pouvait être le commencement d'une nouvelle guerre sainte, telle que les siècles précédents en avaient vu. Le pape ordonna des processions, il félicita le doge et lui demanda de persévérer dans cette voie[1]. Il félicita aussi sans doute les autres promoteurs de la croisade, et jusqu'à Humbert II de Viennois[2], dont le rôle ne semble pas avoir été bien grand dans cette expédition. Édouard III fut invité à interrompre ses guerres avec la France pour faciliter la formation d'une nouvelle armée[3]. Plusieurs seigneurs, en quête d'aventures, paraissaient disposés à partir pour Smyrne[4] : on put se croire, un moment, au temps des grandes croisades européennes.

On s'occupait, en même temps, de conserver cette conquête si facilement acquise. Le Grand-Maître y envoya aussitôt des machines, des munitions et des vivres pour pouvoir se maintenir dans le château[5] : on s'attendait à un retour offensif d'Umurbeg. Quelque temps après la prise de Smyrne, l'émir arriva en effet devant la ville avec une grande armée et l'assiégea. Une sortie des chrétiens la mit en déroute : on pillait déjà et le légat rendait grâces à Dieu dans l'église voisine de Saint-Jean-Baptiste pour cette nouvelle victoire, lorsque les Turcs revinrent. Le légat lui-même, Zaccaria, Zeno et vingt autres parmi les chefs furent tués ; on put conserver cependant la ville, confiée ensuite à la garde des Hospitaliers[6], qui revenaient de la sorte dans cette Syrie dont ils avaient été chassés en 1302.

Le pape envoya un nouveau légat, l'évêque de Bologne ; Bertrand de Baux devait remplacer le capitaine pontifical tué, Martin Zaccaria. Jusqu'alors ces offices avaient été remplis par l'archevêque de Candie et Conrad Piccamiglio ; Jean de Biandrà eut le commandement sur les galères[7]. Puis, ému par cette défaite des chrétiens, qui rendait leur position si

1. *Comm.*, IV, n° 174; II, p. 149.
2. Rinaldi, *l. c.*
3. *Ibid.*
4. Bosio, *o. c.*, p. 43.
5. *Ibid.* V. encore sur la bataille qui suivit, *Vita Caroli Zeni, l. c.*, 209 E-210 D.
6. Bosio, II, 42; G. Villani, l. XII, ch. 39, éd. Dragomanni, IV, 68-70. Le combat eut lieu en janvier 1345.
7. Bosio, II, 43.

dangereuse devant un ennemi nombreux et infatigable. Clément VI renouvela ses efforts auprès des princes et des communes chrétiennes. Il écrivit aux Pisans et aux Florentins, aux habitants de Pérouse et de Bologne: il n'obtint rien par ses prières[1].

Il n'y avait donc personne pour reprendre en Orient le rôle de cette ligue si difficilement formée, qui s'était dissoute devant la première défaite. La guerre entre la France et l'Angleterre occupait l'Occident; les communes italiennes étaient trop absorbées par leurs intérêts pour les sacrifier à des expéditions, dont l'inutilité devenait de plus en plus évidente; les Vénitiens n'avaient jamais interrompu ce commerce avec les Infidèles, qui était une des grandes sources de leur richesse. A la veille de la croisade, ils avaient demandé au pape des privilèges pour trafiquer avec le Soudan[2]; trois grandes galères étaient parties aussitôt pour Alexandrie, portant le nouveau consul, Pierre Giustiniani[3]. On leur avait accordé quatre galères d'abord, le nombre en fut accru jusqu'à sept, à cause des dangers[4]. Bientôt une autre guerre commença entre Venise et le roi de Hongrie, et il ne fut plus possible d'attendre aucun secours de ce côté. Ce fut en vain que Clément VI ordonna des prières pour le rétablissement de la concorde entre les princes chrétiens[5]; la guerre devint de plus en plus favorable aux Vénitiens qui recommençaient la conquête de la Dalmatie. Le 12 décembre 1345, le pape, eu égard à l'utilité de la ligue, la prorogea pour deux ans: personne ne partit cependant pour l'Orient[6].

Pendant ce temps la position de Smyrne devenait de plus

1. Delaville le Roulx, I, pp. 104-5.
2. *Cronica venez.*, Bibl. nat., Italien, 16, f° 110. Deux ambassadeurs spéciaux furent envoyés dans ce but à Avignon, Marin Faliero et André Cornaro. Le privilège date du 27 avril (*Comm.*, IV, n° 122; t. II, p. 137).
3. *Cron. ven.*, *l. c.* Avant et non pas après Smyrne, ainsi que paraît le croire Romanin (III, 148). Il parle de deux galères de commerce (*ibid.*).
4. *Comm.*, IV, n° 172; t. II, p. 149. Le pape leur donnait en même temps les dîmes ecclésiastiques pendant trois ans, pour continuer à défendre la chrétienté et la sécurité des mers (Romanin, III, 148).
5. *Comm.*, IV, n° 179; t. II, p. 150.
6. *Comm.*, IV, n° 182; t. II, p. 151.

en plus critique : les petits États chrétiens de l'Orient commençaient aussi à s'inquiéter. Pour obtenir peut-être un secours, Hugues IV annonça au pape que le Soudan, effrayé par la prise de Smyrne, avait l'intention de faire tuer « tous les princes catholiques du monde », par des sicaires, qu'il avait engagés dans ce but [1]. Le pape nomma un nouveau commandant pour l'armée de Smyrne, Jacques de' Priuli, prieur de Lombardie [2]. Peu de temps après, quelqu'un s'engagea enfin à porter du secours aux assiégés, c'est Humbert II de Dauphiné.

Dès le commencement de l'année 1345, il avait demandé la dignité de capitaine de la croisade « contre les Turcs et contre les non feauls à l'église de Rome ». Il offrait d'entretenir à ses dépens 300 hommes d'armes et mille arbalétriers pendant toute la durée de l'expédition, paraît-il, « par mer et par terres » [3] : il y aura dans cette armée cent chevaliers et douze bannières. Il armera en plus cinq galères « qui seront siens, dit sa demande, pour nagier, aler ou sejourner à sa ordenance ». En échange, tous les autres chefs des croisés devaient lui être soumis, à moins que le roi de France lui-même ne prît la croix [4], De plus, le pape lui donnera le « plein pardon », à lui et à ses hommes : les frais de l'expédition seront payés par l'Église, qui emploiera dans ce but le produit des amendes (« les deniers sequestrez ») et les aides, qui seront imposées sur la chrétienté. Le Dauphin aura aussi la dîme de ses États et de ceux, « esquels le dit dauphin ou ses subgiez ont terre, hors du royaume de France ». Les conquêtes lui appartiendront, et il pourra les aliéner à son gré, à moins que quelque chrétien n'y eût des droits antérieurs. A ces conditions, il se proposait de partir dans le cours de cette même année, à la Saint-Jean.

1. Rinaldi, XXV, p. 500 (ann. 1349). Ne serait-elle pas antérieure à cette date? Le Soudan aurait employé bien du temps à s'effrayer, si on devrait admettre la date donnée par Rinaldi.
2. Abbé C.-Ul. Chevalier, *Documents sur le Dauphiné* (Montbéliard-Lyon, 1874), p. 106.
3. [Valbonnais], *Histoire du Dauphiné*, éd. de Genève, II, p. 507. Réimpr. dans Paoli, *Codice diplomatico del sacro militar ordine Gerosolimitano*, Lucques, 1773-7, II, pp. 154-5.
4. Dans ce cas, et dans ce cas seul, « le dit Dauphin et sa compagnie seront dessous lui » (*ibid.*).

La nomination par le pape suivit de bientôt cette demande. La bulle de Clément VI est du 25 mai 1345[1]. Humbert s'était présenté à Avignon et avait reçu des mains du pape, après avoir accepté les conditions de ce dernier, la croix et l'étendard de la sainte Église romaine. Il devait partir le plus tôt possible, le 2 août de cette même année, au pis aller, et arriver à Négrepont vers le milieu du mois d'octobre, avec cent chevaliers et écuyers au moins, qu'il devait entretenir pendant toute la durée de la ligue ou pendant trois ans, en tout cas. Son but devait être le même que celui de l'expédition qui partit l'année suivante : empêcher les pirateries des Turcs en Romanie et leurs attaques contre l'île même de Négrepont. Personne ne pouvait mieux remplir cette mission, croyait le pape, que « sa personne, illustre par la noblesse de sa famille, douée de puissance, insigne par ses vertus[2] », et surtout profondément dévouée à l'Église.

Des brefs avaient été envoyés aussitôt à l'archevêque de Crète et à d'autres prélats de l'Orient, pour leur annoncer la proclamation de la croisade. Clément VI écrivit vers la même époque au doge Dandolo ; il déplore les calamités des chrétiens, dont les souffrances s'accroissent continuellement, et lui annonce la nomination de « l'illustre » prince Humbert de Viennois, comme capitaine général des armées chrétiennes réunies contre les Infidèles[3]. Le doge est invité à lui prêter secours, surtout en ce qui concerne les moyens de transport[4]. Humbert espérait le concours d'une grande partie de la chrétienté, des chevaliers de France — avec le roi peut-être —, d'Angleterre, d'Allemagne, de Sicile et d'Ita-

1. Valbonnais, *o. c.*, II, p. 511. Repr. dans Paoli, *o. c.*, pp. 87-8. Il prêta serment le 1er mai, et prit la croix le jour suivant.

2. « Personam tuam, generis nobilitate praeclaram, potentia praeditam, virtutibus insignitam » (*ibid.*). Il devait empêcher aussi la conquête de Caffa par les Tatars. Rinaldi, ann. 1344, § 6.

3. « Capitaneum sanctae sedis apostolicae, et ducem exercitus Christianorum contra Turcos » (Valbonnais, II, p. 511). Cf. *Arch. de l'Or. lat.*, I, 538.

4. *Commem.*, IV, n° 161 ; t. II, p. 146; Rinaldi, § 6; cf. Caroldo, f° 127 v°. D'après ce dernier, vers la même époque, Pancrace Giustiniani avait remplacé Zeno comme capitaine de la ligue (*Capitano della lega*).

lie[1]. Un plan secret avait été formé à Avignon pour assurer la victoire de la ligue : quelque temps après, le pape demanda l'avis des anciens du couvent de Rhodes, et surtout du chef des galères de l'ordre à Smyrne, Jean de Biandrà[2].

Cette même année 1345, Humbert II envoya à Venise Nicolas d'Astribort pour annoncer son prochain départ. Il devait s'embarquer à Marseille, au commencement du mois d'août suivant et arriver vers la fin de septembre à Brindisi, où les galères vénitiennes du golfe étaient invitées à venir pour le recevoir. L'envoyé du Dauphin devait s'informer aussi du prix pour le transport des chevaux de l'expédition à Clarentza[3]. Trois patrons de Marseille lui fournissaient des vaisseaux pour quatre mois ou, à sa demande spéciale, pour un an ; outre la somme convenue, ils recevraient la moitié du butin fait en mer par les croisés. La flotte devait être prête à partir dans la dernière semaine du mois de juillet, il s'embarquerait lui-même au commencement du mois suivant[4]. Le Dauphin fut très exact : après avoir laissé l'administration du pays à Henri de Villars, archevêque de Lyon, il arriva à Marseille, au terme fixé, avec sa femme, Marie de Baux, et ses troupes[5].

Humbert II se faisait des illusions sur le résultat de cette expédition, qui devait finir d'une manière si misérable. Ses forces n'étaient pas assez nombreuses et la ligue, presque dissoute, ne pouvait pas aider beaucoup au succès de cette nouvelle croisade. Enfin, la personne même de son chef devait être une des causes principales de la défaite.

Humbert II avait succédé à son frère, le Dauphin Guigues, en 1333. Il signala son arrivée au pouvoir par un traité avec le comte de Savoie (7 mai 1334), qui ne fut pas très glorieux pour lui, et par des mesures financières contre les officiers de son prédécesseur[6]. Des querelles entre les nobles de ses

1. Des chevaliers de ces nations se seraient décidés à faire le passage : ils en furent empêchés par les guerres (Bref de Clément VI à Humbert, 28 novembre 1346, Valbonnais, II, 536, repr. par Paoli, II, 89-90 et Rinaldi, 1344, § 6).
2. Bosio, *o. c.*, II, 47.
3. *Comm.*, IV, n° 183; t. II, p. 151.
4. Valbonnais, II, 510.
5. J. Roman, dans les *Arch. de l'Or. lat.*, I, p. 537.
6. *Bibl. de l'éc. des Chartes*, Ie série, t. I, p. 264-5.

domaines suivirent, et le Dauphin ne s'en mêla pas trop, plongé lui-même dans des démêlés incessants avec tous ses voisins. Il eut des difficultés avec la France pour Sainte-Colombe, avec Eudes de Bourgogne (1336), et avec l'Église. Bien qu'il fût très pieux (il fonda plusieurs établissements religieux pendant son règne[1] et autorisa, dès le commencement, l'exercice de la juridiction ecclésiastique dans ses États[2]), il se trouva sans cesse en guerre avec les prélats et avec le Pape. Après un voyage à Avignon, en 1336, il révoqua les actes de sa minorité, entre autres celui par lequel il se reconnaissait vassal de l'Église pour quelques fiefs[3]. A la suite d'une querelle entre l'archevêque de Vienne et son chapitre (1337), il prit les armes et se saisit de la ville[4]. Il eut de nouveaux démêlés avec le même prélat, quand une émeute éclata à Romans, en 1341[5]. Il devait au Pape seize mille florins, qu'il ne voulait pas payer, mais il y fut contraint par l'excommunication, et Romans fut réclamée par l'archevêque, que soutenaient les menaces pontificales. L'archevèque de Vienne l'avait excommunié, et ce fut à Clément VI qu'il dut son absolution[6].

Ce prince, brouillon et faible en même temps, rêvait de grandes conquêtes dans les pays lointains[7]. Il inspira peut-être la création de cet ordre de Sainte-Catherine, que fondèrent sous son règne les seigneurs du Dauphiné[8]. S'il refusa le titre de roi de Vienne, que lui offrait l'empereur Louis de Bavière, en demandant la reconnaissance préalable de ce dernier par le pape[9], il s'engageait, par une convention

1. Il fonda douze chapellenies au chapitre de S. André de Grenoble, en 1345, et fit des donations au Prieuré des Bénédictins de S. Robert (Valbonnais, *o. c.*, I, 333). Il fit encore des donations aux Augustins de Crémieu, aux Chartreux de Chalais (*ibid.*, I, 317), et fonda une congrégation de filles nobles dans son château de Montfleury (*Bibl. éc. ch., l. c.*, p. 268).
2. Valbonnais, I, p. 304.
3. *Ibid.*, pp. 309-10.
4. *Ibid.*, pp. 310-11.
5. *Ibid.*, p. 323.
6. *Ibid.*, p. 326. Clément VI succéda le 7 mai 1342 à l'ennemi du dauphin, Benoît XII.
7. De sorte que ce n'était pas la première fois que se réveillaient dans ce prince, fût-il même « flasque », « les étincelles de l'ardeur belliqueuse... » (André, *Histoire de la papauté au* XIVe *siècle*, p. 238).
8. Dans le but de défendre leur suzerain, de se défendre entre eux, etc., Chevalier, *o. c.*, pp. 35-9.
9. Valbonnais, I, 306-7.

avec Louis d'Espagne, l'année même de son départ pour la croisade, à construire un certain nombre de vaisseaux, pour conquérir les Iles Fortunées que le Pape venait de constituer en royaume pour ce prince[1].

Depuis longtemps, cette idée de la croisade l'attirait. Il avait ordonné qu'elle fût prêchée à Grenoble, dès l'année 1335[2]. Un nouveau voyage à Avignon l'affermit dans ses desseins : il alla à Marseille, où il visita les reliques de saint Louis d'Anjou, son parent et son patron. Puis, à la demande du pape, il défendit dans ses États joutes et tournois, pour ne pas distraire les chevaliers qui voudraient partir pour la Terre Sainte[3]. Son fils unique étant mort d'accident en 1335, il se décida à se défaire de ses domaines et à partir pour cet Orient, où de grandes choses l'attendaient : il les offrit d'abord au roi de Sicile, qui ne consentit pas à ce marché, peut-être à cause de ses prétentions trop élevées[4]. Il réussit cependant à vendre ses possessions de Normandie[5] d'abord, tout son héritage ensuite, que Philippe de Valois réunit à la France (1343)[6]. Plus tard, quand la croisade fut déclarée, il s'adressa à Robert de Sicile, pour en obtenir 30.000 florins, lui offrant en échange les terres qui lui restaient encore ; Guillaume Roger lui acheta enfin ses possessions d'Auvergne et celles qui lui avaient été assignées par le roi pour le paiement de sa rente[7].

Son caractère explique pourquoi ses demandes avaient été accueillies assez froidement à Avignon. Un ambassadeur qu'il envoya auprès du Pape, « Guillaume de Rhuin », ne réussit pas, devant l'opposition des cardinaux[8]. On le trouvait trop peu sérieux pour cette grande entreprise, dont l'insuccès pouvait compromettre les tentatives ultérieures et discréditer l'idée de la croisade. Ce ne fut que devant ses offres réitérées que Clément VI consentit à le nommer chef de la ligue

1. Valbonnais, *o. c.*, 334. Cf. t. II, p. 502.
2. *Ibid.*, I, p. 307.
3. *Ibid.*, p. 311.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, pp. 321, 330, 332.
6. *Bibl. éc. ch.*, Ie série, t. I, pp. 269 et suiv. ; Guiffrey, *Hist. de la réunion du Dauphiné à la France*, Paris, 1868, 8°.
7. Valbonnais, I, pp. 330-2.
8. *Ibid.*, 335.

chrétienne : encore, en fixant le nombre des chevaliers qui devaient le suivre et le terme précis de sa mission, prit-il toutes les précautions possibles contre cette incurable légèreté. Elles ne devaient pas être bien utiles[1].

Le faible prince partit de Marseille le 2 septembre et se dirigea vers Gênes (où il passa les 14 et 15 de ce mois), après s'être arrêté dans une île voisine[2], pour régler certaines affaires. L'Italie, qu'il traversa par Livourne, Florence et Venise, ne lui fournit que quelques centaines de chevaliers, 400 Florentins et 350 Siennois, malgré les lettres exhortatoires du Pape, qu'il apportait avec lui[3]. Il arriva à Venise quelque temps après le 12 septembre, date où lui fut accordé le privilège de citoyen honoraire[4], et, plus tard, mille ducats ; il fut très bien reçu par le doge Dandolo et la noblesse. On acheta pour lui des chevaux à Trévise et, après un séjour assez court, il partit pour Négrepont avec sa suite[5]. Il y trouva sa flotte, qui s'était formée pendant ce temps à Céphalonie : un grand nombre des chevaliers les plus illustres de l'Occident l'y attendaient : Hugues de Genève avec sa suite, le chancelier du Dauphiné, Pierre de Loye, amiral de la mer et seigneur de Ligniers, le maréchal de l'armée, Aimon Brunier, frère de Jacques, Jean Allemand, Renaud de Revel, Étienne de Lucinges, le bâtard de Baux, etc.[6].

1. L'évêque de Grenoble et quelques autres parmi ses fidèles, qui le connaissaient suffisamment, cherchèrent à le dissuader de partir (Valbonnais, *o. c.*, I, p. 335). Il n'avait pas l'argent nécessaire : les sommes, que lui avait données Roger, étant insuffisantes, il fut réduit à vendre par proclamation des privilèges particuliers ou « corporels », en échange d'une contribution volontaire. Il mit des impôts, que ses sujets épuisés ne payèrent qu'après son retour (le « cas impérial » de six gros par famille), il fit appel au clergé et aux chevaliers (*ibid.*). Déjà, à Marseille, il demanda encore une fois, au roi de France, les 100,000 florins qu'on devait lui payer pour le Dauphiné (*ibid.*).

2. Il fit une donation de 130 florins d'or sur la galère même de la sainte croix (*in galea sancte Crucis*), le 2 septembre 1345 (J. Roman, *Arch. de l'Or. lat.*, I, 538).

3. Stella, Muratori, XVII, 1085-6. Valbonnais, I, p. 337. Son intention était de débarquer à Porto pisano V. la lettre de recommandation de son envoyé à Venise, et Villani, p. 70.

4. *Comm.*, IV, n° 173 ; t. II, p. 149. Passage à Ferrare, Muratori, XV, 424 E-5 A. V. p. 40, note 1 du présent ouvrage.

5. Valbonnais, I, p. 337. Composée presque exclusivement de chevaliers français : on rencontre cependant quelques Italiens aussi (Pierre de Carmignano, Buonaccorso, Paul de Parme). V. Chevalier, pp. 95-9.

6. *Ibid.*, pp. 99-105.

Six galères des alliés l'y rejoignirent, quatre armées par le pape, deux autres par le Grand-Maître et Venise[1].

L'hiver finit sans actions d'éclat : le Khan des Tatars continua le siège de Caffa[2], sans être inquiété par le Dauphin. On ne fit que saisir les vaisseaux qui faisaient le commerce avec le soudan sans licence spéciale : les galères du légat de Constantinople, Henri, s'emparèrent ainsi de deux vaisseaux, l'un génois, l'autre grec, qui faisaient surtout le commerce du blé[3].

Une chronique italienne cite une victoire remportée dès le commencement, à Mételin, par ses 3,000 hommes de troupes[4]. Tout ce grand appareil de guerre, inutile dans les eaux de l'Archipel[5], coûtait cependant de l'argent. Humbert pressura les Juifs de son pays, les Lombards et les autres usuriers : il en tira mille florins d'or. Le pape lui-même imposa la dîme en France, en Angleterre, en Espagne. On décida de choisir l'île de Chio comme lieu de retraite pour les chrétiens, ce qui amena, malgré les efforts du Pape[6], des collisions avec les Génois, qui parvinrent à l'emporter le 16 juin 1346. Les événements qui suivirent sont assez obscurs. Une bulle de Clément VI, citée par Bosio, parle d'une grande victoire à Imbros, remportée par le Grand-Maître, avant le 24 juin 1347[7] : la flotte ennemie fut incendiée dans le port de l'île, et un corps de Turcs, qui avait débarqué à Imbros, aurait été réduit à se rendre. D'autre part, une pièce des Archives nationales que Michelet publia en partie dans son *Histoire de*

1. Valbonnais, I, p. 337. Il y avait aussi des galères de Chypre. Cf. Valbonnais, II, 537.

2. Le siège dura trois ans, et la grande peste y parut (V. le récit de Gabriel de Mussi dans le ms. lat. XIV, 264, f°s 42 v° et suiv. de la Bibl. de S. Marc, à Venise).

3. Le vicaire en rendit compte aux maîtres d'hôtel du Dauphin, le 13 février 1346 (Chevalier, *o. c.*, pp. 105-6). Cf. sur Caffa, *Bibl. éc. ch.*, 1re série, t. I, p. 276, et Stella, 1080 et suiv.

4. *Ist. delle cose avvenute in Toscana* (1300-48), Florence, 1578, p. 198, et Muratori, *R. It. Scr.*, XI, 514 ; nouvelles éd. (*Istorie pistoiesi*), Prato, 1835, Milan, 1845.

5. D'après la chron. de Toscane citée, le Dauphin aurait pris en dix-huit mois (*sic*), jusqu'au 10 fév. 1346, Thèbes, *Foglie nove* (nouvelle Phocée), la petite Smyrne, Adramytti et « Collace » (*l. c.*).

6. Le pape aurait promis à Humbert de demander l'île à « l'Impératrice veuve Anne », s'offrant à la lui rendre après trois ans (Valbonnais, *o. c.*, I, p. 339). Cf. Heyd, *o. c.*, I, 384 et suiv.

7. Bosio, *o. c.*, II, ann. 1347, p. 48.

France[1], et qui a été analysée plus tard par M. de Pétigny[2], mentionne d'une manière excessivement fabuleuse une victoire que les chrétiens auraient remportée la même année « en un plain, entre Smyrne et Haut Lieu »[3].

La pièce a l'apparence d'une lettre. « Hue, roy de Cypre », (Hugues IV) écrit à Jeanne de Naples, « trez sainte dame de la réal lingniée des Françoiz », le récit de cette grande victoire, pour qu'elle s'en réjouisse avec lui et avec tous « lez autrez crestienz, portans le singne de la croix ». La bataille fut livrée près de Smyrne, le 24 juin 1347 : les Chypriotes se trouvaient rassemblés, avec les autres croisés, dans la plaine[4], au nombre imposant, qu'ils n'atteignirent jamais du reste en réalité, de deux cents mille hommes : *douze cent mille* Turcs vinrent les y attaquer. On combattit pendant toute la journée, et les chrétiens, écrasés par le nombre, allaient se retirer vers le soir, devant les ennemis, aussi « désireux, dit Hugues, de boire nostre sanc, comme chienz sont désireux de boire le sanc des lièvrez ». Désespérés, ils demandèrent le secours du ciel, en criant énergiquement de leurs « voiz enroueez de leur grant labeur et de leur grant feblesce ». Alors apparut, sur un cheval blanc d'une merveilleuse grandeur, un homme portant « banière en champ, plus blanche que nulle rienz, à une croiz vermeille, plus rouge que sanc ». Il

1. Michelet, *Hist. de France* (éd. de 1837), t. III, p. 190, note.
2. *Bibl. de l'éc. des Chartes*, 1e série, t. I, pp. 275-8.
3. *Haut-lieu* est évidemment Altologo, sur la côte de l'Asie Mineure, résidence d'un émir qui se soumit à Pierre Ier après la prise de Satalie (v. pl. loin). La place, située à 9 milles de mer, était une des plus importantes échelles des Francs au Levant. Son vrai nom était Ἅγιος Θεολόγος ; on en fit Altologo, Aïtologo (cf. Mas-Latrie, *l'île de Chypre*, p. 254, note 2), Alto-Lloch (Muntaner) Haut-lieu (seul exemple dans cette pièce). Schiltberger en parle dans ses voyages « Die erst (parmi les 300 châteaux qui appartiennent aux Turcs de Brousse) ist genant Asia, darinne ist sant Johanns des evangelisten grab....aber die zu land *heist es hohes* » (éd. Neumann,. p 94). Elle était située, du reste, à 10 lieues seulement au sud de Smyrne (Mas-Latrie, *l. c.*, *ibid.*). M. de Pétigny croit au contraire que la bataille eut lieu au nord de la ville de Smyrne (25 lieues) près du golfe d'Adramytti. Quant à la lettre elle-même, elle est trop fabuleuse pour qu'on puisse l'attribuer à « la cour d'Avignon » (*Bib. éc. ch.*, I, p. 276). — Nous avons découvert depuis, à la bibliothèque royale de Munich, *un texte latin, en double copie, de cette lettre :* nous espérons le publier bientôt en entier (lat., 4.149, f° 300 et lat. 850, f°s 124-5, XVe siècle).
4. Cf. « *Nous*... estions assemblez; *nous* n'en poyons plus », etc.

portait un vêtement de peau de chameau, sa barbe était « très grant et très longue » ; son visage émacié brillait comme le soleil. Il les encouragea à combattre les Turcs pendant la nuit, sous les rayons de la lune, qui brillait aussi « comme le soleil resplendissant ». A l'aurore, les ennemis s'enfuirent, tandis que les forces des chrétiens paraissaient plus grandes qu'au commencement de la bataille. On célébra une messe en l'honneur de la Vierge et de la sainte Trinité et, comme on voulait séparer les morts des chrétiens de ceux des Infidèles, on demanda l'aide du mystérieux personnage. Il apparut de nouveau et, quand on lui demanda son nom, il déclara être « celui qui dit : *Ecce agnus Dei. Ecce qui tollit peccata mundi.* Celui de cui aujourd'huy vous celebrez la feste ». Quand on alla relever les cadavres, les chrétiens portaient tous un signe près de leur tête : une tige terminée par une grande fleur blanche, toute ronde, comme la sainte hostie, avec ces lettres d'or tout autour : « Je suy crestien[1] ». Des voix célestes chantèrent l'office des morts, qui furent enterrés, au nombre de 3,052, « jouste la cité de Tesbayde[2] ». Les Turcs perdirent 73,000 hommes (*sic*) dans cette merveilleuse bataille[3].

La légende semble avoir été assez répandue vers cette époque. Bzowski donne le récit semblable d'une victoire qu'aurait remportée le fils du roi de Chypre dans la *Thébaïde,*

1. Cf. Bzovius, *Annales ecclesiastici post Baronium,* II, 958. V. plus bas, p. 54 et note 1.

2. Deux villes de ce nom se trouvent en Asie Mineure : l'une près de Milet, l'autre dans la plaine, qui s'étend du golfe d'Adramytti au pied de l'Ida (Pétigny, *Bibl. éc. ch.,* Ie série, t. I, p. 277, n. 2). C'est ce qui fait dire à M. de Pétigny que c'est là que la bataille fut livrée et non à Smyrne. Le témoignage de Mézières (v. plus loin) est décisif et, du reste, celui qui bâtit la légende sur le fait réel de la victoire, pouvait bien se permettre une petite erreur de géographie. On pourrait observer encore que cette ville de Thèbes ne se trouve pas précisément entre Smyrne et les montagnes, puisqu'une autre chaîne s'étend à Magnésie entre elles : puis, la lettre parle de la *Thébaïde,* qui pourrait avoir un sens plus large. La place avec les environs avait été occupée par les chrétiens « laquelle, avecquez le pays d'ileuc environ, nous tenonz pour nous et pour loiaulx crestiens » Michelet, 192 ; Pétigny, *ibid.,* pp. 227-8. M. de Pétigny rapproche (*ibid.,* note) la *Tesbayde* de la lettre du nom de Thébaïde que donne Etienne le Géographe à la ville d'Asie Mineure.

3. *Arch. nat.,* M. 105. La pièce provient de l'abbaye des dames de Longchamp. Michelet la donnait dans sa note comme « un échantillon des merveilleux récits par lesquels on tâchait de réchauffer le zèle du peuple pour la croisade » (*ibid.*).

en citant comme autorité un « chroniqueur contemporain de Pistoie », qui a été publié en 1578, puis dans Muratori[1] et séparément ; il n'y eut pas moins de 700,000 Turcs tués. Elle ajoute quelques autres faits tout aussi fabuleux : dans une église d'Aquila, dit-on, la Vierge apparut précédemment sur l'autel portant le Christ d'une main et la croix de l'autre, avec le corps brillant de lumière. Les enfants nés ce jour-là portaient le signe de la croix sur leur épaule droite. Plusieurs Italiens, émus par tant de miracles, partirent pour l'Orient[2].

Il y a un fait réel dans cette légende, qu'attestent deux sources différentes, contemporaines toutes les deux : il y eut une victoire des chrétiens près de Smyrne, victoire qui trouva un grand retentissement en Occident. Le vaincu fut probablement l'émir même d'Altologo, Zalabi, ou, pour lui donner son vrai nom, celui qu'il porte dans le traité de 1348, « Zelabi Hiturbequi (Tschélébi Chidrbeg), fils de l'émir Mahabut Mahamutbegh Aïtuni ». C'est lui qui demanda, en effet, une trêve aux chrétiens et qui envoya ensuite un ambassadeur au pape, c'est enfin avec ce seigneur d'Altologo, que fut conclu le traité du 18 août 1348. On ne s'expliquerait pas toutes ces circonstances, si Zalabi n'avait pas été le vaincu de Smyrne.

Cette bataille fut livrée, à la vérité, près de la ville, et c'est à une faute de transcription qu'est dû le nom de *Suiure* que lui donne Mézières dans sa *Chevalerie de la Passion*. Elle eut lieu en 1346, et non pas en 1347, ainsi que le ferait croire la prétendue lettre de Hugues IV[3]. Philippe, qui y prit part et gagna même ses éperons de chevalier dans le combat suivant, la date de cette année. Un grand nombre de chevaliers de l'Occident y assistaient, sous le commandement de Hum-

1. « Pistoriensis historiarum auctor, qui hoc tempore vivebat, memorabat » (Bzovius, II, 958). V. le titre de la chr. p. 51, note 4. Le récit se trouve aux pp. 511 E-12 B de l'éd. de Muratori, aux pp. 93-5 de la première. Il est fait évidemment d'après la lettre, que l'auteur connaissait en latin ou en italien.

2. *Ibid.*

3. M. de Pétigny déclarait déjà que la date de 1346 était la seule vraie (« il y a évidemment ici une erreur de date.... », p. 278), se fondant sur ce qu'une trêve fut conclue au printemps de l'année 1347 entre les Turcs et les chrétiens, ce qui n'empêcha pas cependant la bataille d'Imbros. Ce qui est très intéressant aussi, c'est que les mémoires inédits de Pilati, secrétaire du Dauphin, parlent de la nouvelle de cette victoire (près de Smyrne), qui arriva en France au mois de septembre, ce qui revient à la date de mois donnée par la lettre (cf. *ibid.*, n. 2).

bert II probablement, et non sous celui de Hugues IV, qui n'y fut pas même présent, ou d'un de ses fils aînés. Les chroniques chypriotes représentent généralement le règne du roi Hugues comme celui d'un prince très pacifique, et c'est contre cette politique de son père que s'irritait le jeune comte de Tripoli, plus tard Pierre Ier. Ses galères prirent part, il est vrai, à la prise de Smyrne et à cette seconde bataille près de la ville, mais *le roi lui-même* ne se signala jamais par une action d'éclat, en prenant lui-même les armes, ainsi que le fit plus tard son fils et il ne l'aurait pas permis à ce dernier. Enfin, Philippe, qui dit avoir *servi* le roi à Jérusalem, n'aurait pas manqué de parler de ce fils de Hugues IV, ainsi qu'il l'a fait du « dauphin de Vienne », auquel il n'avait cependant aucune obligation.

Si des centaines de mille de cadavres ne restèrent pas sur le champ de bataille, ainsi que le ferait croire la légende, ce fut cependant une action très importante. Umurbeg[1], l'émir de Smyrne, un des plus grands parmi les chefs turcs, dit Mézières dans son *Epître consolatoire,* prince peu fanatique, « large et libéral », était l'allié de son voisin et frère à cette bataille de l'*Esmire*[2], que gagna le Dauphin lui-même[3]. La fleur

1. C'est, dit-il, le même *Morbaissant* qui conquit les îles de l'Archipel, ce qui aurait rapport à ses attaques sur Négrepont et la Romanie, attaques barbares, que décrit énergiquement le pape dans ses bulles sur la croisade : les habitants étaient tués ou vendus comme esclaves, on les contraignait à embrasser le mahométisme (v. Mézières, *Epistre,* dans Froissart, éd. Kervyn, XVI, p. 510). Mézières énumère encore parmi les chefs turcs « en celluy temps, cinquante ans a passés » (1346), le soudan d'abord, qui régna « non pas longuement » (Hadji, 1346-47), « Careman », plus faible, en guerre avec l'Arménie, et l'émir de « Carmien », beaucoup plus fort. Ces notions géographiques montrent l'attention avec laquelle Philippe étudia l'état de l'Orient, dès sa jeunesse : l'émir de « Careman » (Ermenek), le grand Caraman, fut, en effet, avec les Egyptiens, le principal ennemi de l'Arménie au XIVe siècle, bien qu'on s'étonne de voir déprécier de la sorte un prince, qui disposait d'une armée de presque 50,000 hommes (Schehâb-Eddin ap. Quatremère, *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque nationale,* t. XIII, 342, 373). Le second émir est celui de Kermian ou de Kerminan (capitale : Kutayeh) qui mérite de tout point les éloges de Philippe : il avait 40,000 cavaliers aguerris, 700 villes et forteresses ; les Byzantins lui payaient tribut. *Ibid.,* (pp. 340, 354-5).

2. La « Suiure » de Mézières (*Chevalerie de la Passion,* Bibl. de l'Arsenal, fos 12vo-13 vo) n'est évidemment qu'une mauvaise leçon du copiste pour Smyrne. Cf. *a la suiure, alesuiure, ala suiure* (*ibid.*). Il la nomme ailleurs (*Epistre lamentable,* p. 503) *lesmire* (de l'*Esmire*).

3. *Épistre cons.,* p. 509. Pour l'année, cf. « à la Suiure, qui estoit lors l'an de grace MCCCXLVI ou environ » (*Chev. de la Pass.,* fos 12 vo-13 vo);

de la chevalerie chrétienne y combattit vaillamment. Mézières cite parmi les combattants « Monsieur de Biauy, qui fu mareschal de France », Geoffroi de Charny, le premier Boucicaut, qui fut aussi maréchal de France, Jean de Saintré et « Monsieur Thomas de Waudenay[1] » ; le bâtard de Lucinges[2] (qui s'était embarqué avec son frère Étienne ou Estevenin[3]) y fut « vaillamment mors ». Suivit, « assez tost après », un second combat, que Mézières appelle « une autre chevauchie et envaïe des Turs », où, bien qu'indigne, il reçut lui-même l'ordre de la chevalerie[4].

Ce fut probablement la dernière action de la croisade. Comme dans toutes ces expéditions, on se battit très bien et on remporta la victoire dans toutes les rencontres avec les Infidèles. Puis, le manque de plan et d'argent et l'incapacité des chefs rendirent ces succès inutiles : on s'empressa d'accepter les propositions des vaincus, qui voyaient leur commerce mis en danger par l'expédition.

Ce fut le cas de la croisade d'Humbert II. L'été se passa sans de nouveaux combats : vers l'automne, le Dauphin écrivit au pape pour lui demander son avis sur une trêve qu'avaient demandée les Turcs[5]. La réponse du Pape porte la date du 28 novembre 1346 : il parle des guerres qui troublent toute la chrétienté, en France, en Angleterre, en Sicile et en Italie ; ceux qui seraient disposés à accourir à son secours ne peuvent partir. Il lui est impossible de recueillir les dîmes et les subsides qui permettraient de continuer la croisade. La trêve lui paraît donc dans ces conditions, non seulement utile, mais nécessaire (*non solum expediens, sed etiam necessarium*) ; son seul souci doit être d'obtenir les meilleures conditions possibles pour les chrétiens. Qu'il consulte sur

lequel (le bâtard de *Lessinge*) l'année devant avoit esté... mors à la Suiure (l'année précédant la création de son Ordre de la Passion, 1347) (*ibid.*).

1. Ils ne se trouvent pas parmi les chevaliers de l'hôtel du prince à Venise (Chevalier, *l. c.*, 96-9), ni parmi ceux qui devaient recevoir « gagia a domino » (*ibid.*, p. 100). Philippe lui-même paraît bien être venu de Chypre.

2. « Vaillant et renommé chevalier et baron, appellé le bastard de Lessinge » (*Chev. de la Pas.*, *l. c.*).

3. *Stephaninus de Lucingio*, chambellan du Dauphin (Chevalier, *l. c.*, 102, 119).

4. *Chevalerie de la Passion*, *l. c.*

5. Bosio, II, 47.

ce point le vice-légat, François, archevêque de Crète, le Grand-Maître, Isnard d'Albarno, prieur de Capoue, que Clément VI avait envoyé quelque temps auparavant à ce dernier pour lui annoncer son grand projet, les patrons des Chypriotes et des Vénitiens. Il est libre d'agir comme capitaine général ou de conclure uniquement des préliminaires que le pape ratifierait ensuite. Les négociations doivent être cependant secrètes : ses propres ambassadeurs ne les connaissent pas encore ; la trêve ne doit durer en outre que dix ans, les circonstances pouvant changer jusqu'alors. Les subsides seront payés pour toute la durée de la ligue et pour les deux années de prorogation, en plus ; il ne peut rien débourser ensuite, ses revenus mêmes ne rentrant pas. Ce qu'il a donné jusqu'à présent, il l'a tiré en grande partie de ses ressources privées[1].

Clément VI écrivit vers la même époque au Grand-Maître dans des termes semblables. Il exposait les propositions des Turcs et son propre dénûment. Les revenus des chevaliers mêmes ne pouvaient plus rentrer à cause des guerres occidentales : malgré la mission d'Isnard, envoyé antérieurement pour lui exposer ses desseins, la trêve s'imposait dans ces circonstances. Il devait commencer les négociations, aidé par le Dauphin et les autres chefs de la Ligue[2].

Humbert dut être assez content de la réponse du pape. Son enthousiasme avait disparu déjà : de nouveaux projets se formaient dans son imagination fertile. Jean Cantacuzène lui demanda peut-être son secours pour détrôner son parent, Jean V, Paléologue, et se saisir du trône de Constantinople, ce qu'il fit en effet, l'année suivante (1347). Le pape l'en dissuada dans sa lettre, en des termes assez méprisants pour l'alliance qu'on lui offrait[3]. Enfin, un pèlerinage à Jérusalem devait finir d'une manière plus digne la croisade. Clément VI lui conseilla d'attendre jusqu'à la conclusion de la trêve, quand les prohibitions pontificales seraient annulées[4].

1. Valbonnais, II, 536, reproduite dans Paoli, II, 89-90 et dans Vertot, éd. in-4°, t. II, p. 565.
2. Lettre mentionnée par Bosio, II, pp. 47 et suiv.
3. « Et Graecis aliis ». Valbonnais, *l. c.*
4. *Ibid.*

En attendant, le Dauphin partit pour Rhodes, où il devait passer l'hiver ; des maladies se déclarèrent dans son armée et lui-même fut attaqué et pillé par les Génois[1]. Il arriva dans l'île vers la fin du mois de novembre, avec le vice-légat, archevêque de Crète, Pancrace Giustiniani, le nouveau commandant vénitien de la mer, et les autres chefs : le grand-maître, Déodat de Gozon, les reçut honorablement ; le Dauphin fit, pendant ce séjour à Rhodes, son testament, avec des donations à l'abbaye de Montfleury qu'il avait fondée[2]. La réponse du Pape, approuvant la trêve, l'y trouva : il ne semble pas cependant l'avoir conclue lui-même[3]. Le Grand-Maître paraît, en effet, avoir été seul chargé des négociations[4].

On était encore à Rhodes quand Marie de Baux mourut au commencement du printemps[5] et le Dauphin, après avoir licencié ses troupes[6], se décida à revenir en Europe, sans avoir visité les Lieux-Saints, ainsi qu'il se l'était proposé[7]. Une bulle spéciale, permettant à son confesseur de l'absoudre pour n'avoir pas rempli le terme de trois ans, d'après son serment, lui fut accordée pour calmer ses scrupules[8]. Il arriva à Venise vers la fin du mois de mai et traversa le nord de l'Italie muni

1. Fin d'août 1346 (Delaville le Roulx, I, 108). Cf. une pièce très curieuse, publiée par M. de Pétigny (*Bibl. éc. ch.*, série I, t. I, pp. 284-5). Ceux qui volèrent au Dauphin « certains chevaux, joiaulx, harnois et autres pluseurs biens » auraient été, d'après la requête du sergent Michel (1364-5), « les pyrates et Janevois qui li avoient esté deputez par le commun de Jannes pour lui conduire en .XXIX. galées » (!) Deux évêques, envoyés par le Dauphin, restèrent trois mois à Gènes sans résultat. Le sergent Jean-Michel, qui arriva ensuite pour traiter, au nom du roi de France, héritier d'Humbert, fut battu à Gènes par la populace. La plainte donne la date de l'affaire : « après .VIII. jours, il prindrent et gaingnèrent l'ille de Soi (ou Sio, Chios) » (le château tomba le 12 sept. [p. 285]).

2. Valbonnais, I, 341 ; II, 541 et suiv. Ce fut un vrai testament, le Dauphin n'espérant pas arriver vivant dans ses états (29 janvier 1347). Pétigny, *l. c.*, p. 279. Jacques Brunier et son ancien ennemi, l'archevêque de Vienne, étaient parmi les dix exécuteurs testamentaires. Ses sujets furent recommandés au roi de France et au duc de Normandie (p. 280).

3. Ainsi que l'affirme Valbonnais, qui ajoute que ses troupes furent congédiées (I, 343).

4. Bosio, II, 47 et suiv.

5. La nouvelle en arriva à Grenoble vers le commencement du mois de mai (Valbonnais, *l. c.*, p. 343).

6. *Ibid.*

7. Ce qui serait un argument de plus contre la trêve (Voy. note 3, et p. 57).

8. Valbonnais, *l. c.*, pp. 343-4 (19 mars 1347) ; II, 541 et suiv.

de lettres de recommandation envoyées par le Pape : il fut très bien reçu partout, surtout en Lombardie, par Jean et Lucchino Visconti[1].

La défaite n'avait pas changé son caractère : il fit de nouvelles dettes à Avignon, afin d'acheter des bijoux et des ornements pour sa chapelle[2]. La haute position qu'il avait occupée pendant la croisade, avait accru encore ses goûts magnifiques et sa vanité : aussitôt arrivé dans ses États, il créa une nouvelle garde de seize sergents d'armes, d'origine noble et richement armés[3]. Puis il se mit à recueillir les impôts arriérés. Le reste de sa vie ne nous intéresse plus : il chercha à se remarier, puis, renonçant à ses grands rêves de conquête, il se fit dominicain au couvent de Beauvoir, et reçut bientôt les ordres de la main du pape lui-même (Noël 1350). Il devint ensuite patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'église de Reims. Ayant demandé sa nomination comme évêque de Paris, il mourut en chemin, à Clermont, le 22 mai 1355. On le représente comme aimant les lettres et doué de goûts assez élevés : la légèreté incurable de son caractère le rendit cependant tout à fait incapable de mener à bonne fin la grande mission qui lui avait été confiée en 1345.

Après son départ, ce fut le Grand-Maître qui conduisit les hostilités. Les offres de Zalabi avaient été destinées, paraît-il, à tromper les chrétiens, pendant qu'on se disposait à les attaquer. Cent cinquante vaisseaux furent rassemblés par les émirs pour surprendre quelque île chrétienne, ce qui aurait rendu leurs vainqueurs plus conciliants. Ils débarquèrent à Imbros, dont les habitants se retirèrent dans une place forte. Le Grand-Maître en informa Pierre Arnaud *de Parietibus fortis,* prieur de Catalogne et nouveau commandant des galères de l'ordre. La flotte fut brûlée presque entièrement et l'armée débarquée, contrainte de se constituer prisonnière. Ce fut peut-être la plus grande victoire des croisés : le pape en félicita chaleureusement le Grand-Maître (24 juin 1347),

1. Avec lesquels il conclut un traité, le 16 août. Publié dans Valbonnais, II, 563 et suiv. Cf. mon *Thomas de Saluces* (Paris, 1893, p. 42, note 1.

2. Il était de retour à Grenoble vers la fin de septembre (Pétigny, *l. c.*, p. 280).

3. Valbonnais, I, 344-5.

qui se disposa à continuer les hostilités. Le soudan avait envoyé de nouveau des troupes en Arménie; Lajazzo et Alexandrette furent prises par les Égyptiens, qui avançaient dans le pays sans défense[1]. Le roi Constantin IV envoya des ambassadeurs aux Vénitiens pour obtenir leur médiation. Il voulait la restitution de Lajazzo ou, au moins, la paix avec ses ennemis[2]. Déodat de Gozon envoya ses chevaliers en Arménie : ses troupes, réunies aux Arméniens, chassèrent les Sarrasins et reprirent Alexandrette[3]. Cependant l'île de Rhodes, qui ne pouvait plus recevoir ses revenus de l'Occident, était tellement affaiblie, qu'on se hâta d'accepter les nouvelles offres des Infidèles. Le frère Dragonet de Joyeuse et le chanoine Barthélemy des Tomarì, de Smyrne, furent chargés de négocier avec les deux émirs[4]. La défaite et la mort d'Umurbeg pressèrent les choses[5]. La trêve fut signée, sous réserve du consentement du pape, par les ambassadeurs chrétiens, au nom du Grand-Maître et de François, archevêque de Crète et vice-légat apostolique. Les conditions étaient assez humiliantes pour les Turcs: les membres de la ligue pouvaient percevoir la moitié des droits de douane à Altologo et dans tous les ports de Zalabi, la garnison du château de Smyrne devra être bien traitée, l'émir s'engageait à brûler dans un mois tous ses vaisseaux, si le pape l'exigeait. Tout acte de piraterie sera sévèrement puni et les dommages restitués. Les pirates chrétiens ne seront pas reçus ni aidés dans les domaines de l'émir; il fermera ses ports même aux barques des Turcs, qui seront aussi arrêtées, si elles y entraient par hasard, chassées par les vaisseaux des alliés. Ses sujets secourront les vaisseaux chrétiens naufragés, dont la propriété est garantie par l'émir. L'évêque de Smyrne pourra officier dans les églises de la ville occupée par les Turcs, ainsi que celui d'Éphèse, et ils seront protégés tous les deux par les émirs. Les créances des chrétiens seront payées et l'on n'augmentera pas les droits de douane. Les Vénitiens, les Chypriotes et les Hospitaliers

1. Bosio, *l. c.*, p. 48.
2. *Comm.*, IV, n° 214; t. II, p. 158.
3. Bosio, *l. c.*
4. « Calabi d'Altoluogo e Marbasano (*sic*), capitani Turchi, detentori della vecchia e superiore Smirna ». Bosio, II, p. 49.
5. Rinaldi, 1348, § 27. Cf. Hammer, *l. c.*, 289.

auront un consul spécial dans leurs États, avec le droit de juridiction sur leurs nationaux ; les galères de la ligue auront la libre entrée dans les ports turcs. Enfin, si les esclaves d'une partie s'échappent dans les possessions de l'autre, on accordera un dédommagement à leurs maîtres [1]. Des ambassadeurs furent envoyés au pape pour obtenir la ratification du traité au nom de l'émir d'Altologo. Ces ambassadeurs arrivèrent à Avignon vers le mois de juillet 1349 [2] : le traité lui-même, au moins entre l'émir d'Éphèse et quelques membres de la ligue, avait été conclu l'année précédente, à Altologo (18 août 1348) [3]. Le pape y fit quelques modifications, puis, comme le traité n'était pas encore reconnu par deux des principaux membres de l'Union, Venise et le roi de Chypre — le légat et les Hospitaliers étant les seuls qui traitèrent en 1348 — il envoya Barthélemy des Tomarì, un des ambassadeurs auprès des émirs, pour consulter le doge et le roi, leur porter le traité et demander l'envoi de plénipotentiaires à Avignon [4]. Il engageait les Vénitiens à ne pas attaquer Zalabi [5], auquel il avait offert une trêve, qui durerait depuis l'arrivée de ses lettres jusqu'à la fête de Noël prochain, et pendant une année ensuite [6]. Des lettres pareilles furent envoyées au Grand-Maître [7].

Les ambassadeurs de la ligue arrivèrent à Avignon l'année

1. *Comm.*, IV, nº 239, 260; t. II, p. 162, 167. Repr. par M. de Mas-Latrie dans la *Coll. des doc. inédits, Mélanges et documents*, III, 112-20. Il n'y est question que de Dragonet de Joyeuse. On mentionne un traité avec Rhodes, qui est confirmé. Le document porte la date du 18 août 1348. Suivent les obligations des chrétiens. Sur le nom de l'émir, Hopf, *Griechenland im Mittelalter* (Encycl. d'Ersch et Gruber), I, 465.

2. Autrement on ne s'expliquerait pas comment le traité a été conclu le 18 août 1348, tandis que les ambassadeurs de l'émir se trouvaient déjà à Avignon, le 1er juillet 1349. La lettre du pape au doge, lui annonçant leur arrivée, est, de plus, datée du 5 octobre 1349 (*Comm.*, IV, nº 295; t. II, p. 174).

3. *Comm.*, IV, *l. c.*

4. Il devait aller aussi à Rhodes. *Comm.* IV, nº 297; t. II, p. 174. Lettre du cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, Pierre de Colombiers, annonçant son départ (10 oct. 1349).

5. La trêve aurait été conclue pour une seule année. *Comm.*, IV, nº 295; t. II, p. 174. V. plus haut, note 2.

6. Bosio, II, 151. Zalabi y est appelé *Calabi* et *Calabis*.

7. *Ibid.* La guerre durait encore en 1348, quand le pape ordonna que ceux qui feront le commerce avec les Infidèles, malgré sa défense, rachèteraient leurs fautes en consacrant une partie du gain à la guerre contre les Turcs (Rinaldi, XXV, 474).

suivante. Bien que les cardinaux eussent été disposés à accorder la paix aux émirs à cause de l'année jubilaire qui approchait[1], on refusa la ratification dans une forme que l'on considérait comme peu honorable pour les chrétiens. Du reste, la fidélité des Turcs à leurs engagements était assez bien connue. Cependant, comme les ressources étaient épuisées, les ambassadeurs[2] conclurent une ligue défensive pour dix ans, qui remplaça l'ancienne. Une flotte composée de huit galères seulement, trois appartenant aux Vénitiens, trois autres aux Hospitaliers et les deux dernières au roi de Chypre, devait se réunir le 1er janvier prochain, à Négrepont: un légat du pape, ou celui qu'il nommerait à sa place, devait présider un conseil de guerre, que composeraient les capitaines des galères. Le pape fournirait le quart des dépenses pour la flotte et pour la défense de Smyrne, qui s'élevait à la somme de douze mille florins d'or par an. Pour la première année sa part devait être payée par les trois autres membres de la ligue[3].

Des protestations furent aussitôt formulées, les ambassadeurs de Chypre, qui prétendaient n'avoir pas les instructions nécessaires. Dandolo s'excusa ensuite sur la guerre avec Gènes, qui pouvait mettre en danger ses trois galères et, bien que le Pape exhortât Hugues IV et le Grand-Maître à envoyer leur contingent, en leur faisant espérer que le doge lui-même reviendrait sur sa décision, la ligue de 1350, renouvelée encore pour cinq ans en 1357, n'arriva jamais à mettre de vaisseaux en ligne[4].

1. Bosio, II, 47-51.
2. Ces ambassadeurs étaient Simon, évêque de Laodicée, et Simon le Petit, chevalier, de la part de Hugues; Raymond Bérenger, maître de l'ordre en Roussillon, de la part des Hospitaliers; Nicolas Pisani, Pancrazi Giorgio et Giovanni Steno de la part du doge (*Comm.*, IV, n° 352; t. II, p. 184).
3. Bosio, II, 51-3. Rinaldi, XXV, 517 (fragments de deux lettres pontificales).
4. *Ibid.* V. pp. 96 et suiv. du présent ouvrage. Mas-Latrie, *Hist. de Ch.*, 218-9, 221-2; *Comm.*, pp. 217, 218, 246, 261, note 5.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRES ARMES DE PHILIPPE. VOYAGE EN ORIENT ET CRÉATION DE L'ORDRE DE LA PASSION.

Par quelles circonstances Philippe de Mézières se trouvait-il à la bataille de Smyrne et à celle qui suivit bientôt? Faisait-il partie des chevaliers et écuyers qui se rassemblèrent à Céphalonie, ou même de ceux qui accompagnèrent le Dauphin à Marseille et ensuite à Venise? Les renseignements assez peu nombreux qu'il donne lui-même dans ses ouvrages nous permettent cependant jusqu'à un certain point, de reconstituer cette première partie, assez obscure, de sa vie.

Quand il partit de Mézières en 1347[1] ce n'était pas pour la première fois. Très jeune encore, il avait quitté sa patrie pour apprendre ailleurs le métier des armes. Il ne parle que d'une manière assez vague de cette première jeunesse, on pourrait cependant fixer cet événement vers l'année 1345; la France était alors en paix ; après la bataille de l'Écluse et les guerres de Bretagne, les hostilités avaient presque cessé des deux côtés. Elles devaient recommencer l'année suivante. Philippe se rendit en Lombardie[2].

Lucchino Visconti y était le maître : des aventuriers de tous les pays accouraient au service de cet homme énergi-

1. « In illo tempore, videlicet circa annum Domini millesimum .CCC. et .XLVII. quidam juvenis, duodecimus fratrum suorum et sororum, secundum famam hujus mundi nobilis, et utinam vita et moribus, de modico castro et semiruptis maserijs Ambianensis exiens, ac domum patris et co[g]nationem suam relinquens, ad partes orientales peragravit..... » (*Oratio tragedica*, f° 129 v°).

2. « Ardant desir, lors jeune homme et petitement fondez en prudence et en science ne en la pratique du monde, combien qu'il eust esté un bon temps soudoyer en Lombardie, pour aprendre le fait d'armes....» (*Chevalerie de la Passion*, f° 12 v°).

que, comme toute sa famille, et continuellement en guerre avec ses voisins. Le jeune Picard se mit à sa solde[1].

Ce fut une année très agitée dans presque toute l'Italie. Lucchino combattit en même temps en Lombardie contre le marquis d'Este, Obizzo, et son allié, Mastino della Scala, seigneur de Vérone. Philippin Gonzaga, le protégé du tyran lombard, entra dans le Véronais le 22 janvier et se disposait à avancer, malgré l'intervention d'un légat du pape, quand il fut envoyé en Toscane par son allié, qui combattait depuis quelque temps contre Pise. La paix fut conclue par les Pisans ruinés, qui payèrent à Lucchino quatre-vingts ou cent mille florins d'or, un tribut annuel en nature et rendirent leurs biens aux enfants de Castruccio. La guerre dura pendant toute l'année en Lombardie, où Obizzo s'était allié avec Mastino et Thaddée Pepoli pour la défense de Parme. Ils entrèrent, le 16 mars, sur le territoire de Reggio, pendant que Lucchino excitait (4 avril) une révolte à Parme qui fut facilement apaisée par le vicaire d'Obizzo dans la ville, François d'Este. Ils essayèrent de s'emparer de Reggio (26 juin), qui leur était favorable et furent surpris par les troupes de Philippin, qui massacrèrent les soldats des alliés dans les fossés mêmes de la ville. Visconti, après l'arrivée des renforts de Toscane, prit ensuite l'offensive, en se saisissant de la place de Soragna et de Castelnuovo : il rencontra les alliés à Colecchio et se retira, après avoir attendu quelque temps leur attaque, devant le marquis François, leur commandant[2]. Philippe prit part probablement à ces guerres de Lombardie.

Il y resta, dit-il lui-même, « un bon temps ». Le terme est assez vague : probablement ce « bon temps » ne fut pas très long; il dura tout au plus un an. Philippe devait être en

1. Il était assez pauvre à cette époque et le métier, qu'il faisait, l'aidait à vivre : « Visitasti me, bone Jhesu, dit-il dans sa *Contemplacio hore mortis,* aliquando in crebris infirmitatibus..... visitasti in morte videlicet regum terre.... *item quoque paupertate, in juventute mea* ». (Bibl. Arsenal, n° 408, f° 199 v°)

2. Muratori, *Annali d'Italia,* XII, 357-60. C'est bien en 1345 qu'il dut servir Lucchino, puisque l'année précédente le tyran n'eut d'autres guerres déclarées qu'avec les Pisans, c'est-à-dire hors de la *Lombardie même.* Il n'eut pas de guerres en 1343, après le 23 mars. Si on descendait encore la date de son service, la mention de l'*Oratio tragedica* sur l'âge de Philippe en 1365 ne serait plus exacte.

Sicile avant le 18 septembre 1345[1], quand le roi André, dont il déplore la perte, fut assassiné.

Il parle plus tard avec horreur de cette vie de guerre, au milieu des gens d'armes sans discipline[2] : il se reproche de n'avoir pas distingué entre les guerres justes et les guerres criminelles[3], d'avoir versé le sang depuis sa jeunesse, comme David[4], il est vrai, bien qu'il soit indigne de lui être comparé[5]. Dans son jugement, qu'il prévoit dans la *Contemplation de l'heure de la mort,* les démons le qualifient de chef de pirates, de commandant dans les guerres et les dissensions, de spoliateur des églises[6]. S'il se rendit coupable de ces graves péchés, s'il méprisa tant de fois les signes par lesquels Dieu voulait réveiller son âme malade et endormie[7], il en fut puni par des maladies et des blessures : on le laissa même pour mort sur le champ de bataille[8]. Il connaît, paraît-il, toutes les misères du métier, la fatigue, les jeûnes, les veilles, les innombrables blessures, la pauvreté, les embûches et les dangers de mort sur mer et en chemin et mille morts apparentes qui sont, dit-il, l'apanage de cette « vaine milice[9] ». Deux choses seules peuvent l'excuser de ses crimes : sa pauvreté d'abord, qui le contraignait à prendre ser-

1. D'après Villani, la *Chronique de Dubnicza* et l'*Anonymus de obsidione Jadrensi* contre Gravina (Muratori, *Rer. It. Script.*, XII, c. 562), qui donne la date du 20 août. Cf. *Chronicon Estense, ibid.*, XV, ann. 1345, c. 421. Muratori (*Annali d'Italia,* XII, 356) admet aussi la première date.

2. *Contemplatio*, f° 207 v°.

3. *Oratio tragedica*, f°s 154 v°-5 : « ..... prout tu, veterane, aliquando fecisti, non ventillando prius utrum bellum justum indictum fuerit, videlicet pro republica, pro fide, pro ecclesia, pro viduis et orphanis, pro equitate et justicia. »

4. « Et quia in sua juventute, et, ut ita dicam, pro sustentacione sui status et vite proprie, discrimina bellorum, in obsequium dominorum suorum et alibi, secutus fuerat, de male actis inde agendo penitentiam, non solum septenallem, set septenam in trigonum, ut tactum est, transfretavit » (*Contemplatio*, f° 219 v°).

5. « Vir bellator sum cum David a juventute, non tamen pari equalitate. Et heu me miserum, ego, vir sanguinis, multipharie terram maculavi » (*Contemplatio*, f° 225 v°-6).

6. *Contemplatio*, f° 219.

7. « Infirmam et torpentem », *ibid.*, f° 188.

8. « Quam pluries in bellis volneratum, et quoque semivivum relictum » (*ibid.*, f° 199 v°) ; « habandonné au champ, comme mort, d'amis et d'ennemis » (*Epistre lamentable*, p. 445).

9. « Labores, jejunia, vigilias, vulnera plurima, paupertates, insidia et mortis pericula in mari et in via, et mille mortes apparentes, tali vane milicie aderentes » (*Orat. trag.*, f° 155).

vice, et ensuite sa fidélité envers ses maîtres. Dans ses ouvrages de vieillesse, il mentionne parfois les choses de Lombardie, qu'il connaissait ainsi par lui-même, et son jugement n'est pas favorable pour l'avarice des tyrans et leur manière de recevoir les grands seigneurs étrangers, qui « ne scèvent jugier, de tant qu'il y ont demouré, quil (*sic*) jour il ont esté mains hounouré »[1].

Comme on le voit, il n'aimait pas trop son premier seigneur, ce Lucchino, qui n'est pas, du reste, plus sympathique que toute sa famille avide et rusée. Le premier pour lequel il conçut une profonde affection, parmi les six rois chrétiens qu'il dit avoir servis[2], fut André de Naples.

Il entra au service de ce dernier peu de temps avant sa mort. Tout dans le caractère du jeune prince était de nature à lui plaire : il était impétueux et brave, son imagination ardente le rendait accessible aux projets pieux, qui formaient déjà la grande préoccupation de Mézières[3]. Il avait les mêmes qualités et les mêmes défauts que Pierre de Chypre, et devait avoir aussi le même sort. Philippe devint son confident, son « singulier et indigne serviteur », dira-t-il[4]. Sa faveur ne dura pas longtemps : venu trop jeune[5], dans un pays dont il ignorait les mœurs, André s'attira des ennemis par la hauteur de son caractère et par l'intention qu'on lui prêtait de changer, à son avènement prochain, l'état des choses à Naples. Son plus grand ennemi fut sa propre femme, cette Jeanne, qui devait finir aussi d'une manière tragique : quand Robert, qui avait fait prêter serment à Jeanne seule, mourut, André ne put obtenir d'être couronné avec la nouvelle reine. Il ne fut pendant toute sa vie que le duc de Calabre : son orgueil en

1. *Songe du vieil Pelerin*, II, f° 155.
2. « Avoit servi à .VI. roys crestiens, sans le blanc faucon au bec et piés dorés ». (*S. d. v. P.*, t. I, f° 3). Ce furent André de Hongrie, Alphonse XI de Castille (?), Hugues IV de Chypre, Pierre Ier et Pierre II (il parle de trois rois de Chypre qu'il aurait servis « l'un après l'autre », *Epistre lamentable*, p. 478) et enfin Charles V. On pourrait ajouter Jean II, qu'il servit dans ses guerres avec les Anglais. V. plus loin.
3. Cf. les éloges de Pétrarque (*Petrarchae Ep. Familiar.*, l. VI, ép. V) : « Mitissimum, innocentissimum hominum, ...rarae indolis puerum, magnae spei regem. »
4. *Epistre lamentable*, p. 445.
5. A six ans, en 1333 (26 sept.) ; il épousa la même année Jeanne, âgée de sept ans.

souffrit. Il demanda au pape le droit de recevoir aussi la couronne; l'étendard qu'il avait préparé pour cette cérémonie, portait un billot et une hache en même temps que ses armes royales : il ne cachait à personne son intention de châtier, aussitôt couronné, les personnages qu'il soupçonnait d'avoir éloigné de lui la reine. Ils le prévinrent : Louis de Tarente excita les haines latentes par ses intrigues, une favorite de Jeanne, Philippine Cabane, la Catanaise, prépara le complot. André se trouvait au couvent d'Aversa avec sa femme et la cour : on l'appela pour lui faire savoir des nouvelles de Naples, puis, quand on l'eut attiré sur un balcon, des assassins lui jetèrent une corde au cou, tandis qu'un des conjurés, Bertrand Artus, le retenait par les cheveux. Il fut tué d'une manière atroce : on se vengea sur son cadavre même. La reine, qui fut peut-être la complice des conjurés[1], dut ordonner cependant des poursuites ; accusée par Louis de Hongrie, frère de la victime, elle se fit absoudre par le pape, en 1346, puis elle épousa cette même année (20 août) Louis de Tarente, son amant.

Philippe quitta le royaume après l'assassinat de son maître, pour la mémoire duquel il garda toujours de l'affection. Il le met auprès de Pierre Ier dans ses souvenirs, comme les deux seuls princes dont il devient presque l'ami. C'est pour lui « le noble roi de Sicile Andrieu ». Il pleura sa mort, « sans cause et par grant traïson », comme celle du roi de Chypre plus tard ; il en accuse formellement Jeanne[2]. Plus tard[3], quand

1. Tristan Caracciolo chercha plus tard à défendre Jeanne contre cette accusation : il y réussit mal (v. sa *Vita Johannis I*, Muratori, *Rer. It. Script.*, t. XXII). Muratori (*Ann. d'It.*, XII, p. 356) croit que Charles de Durazzo fut le principal instigateur de l'assassinat. La plupart des écrivains du temps font l'éloge de ce jeune homme mort à dix neuf ans, d'une manière si misérable (v. Pétrarque, *Ep. Familiar.*, VI, ép. V ; la *Vita Clementis VI*, ap. Baluze, *Vitae paparum Avinionensium*, Paris, 1693, c. 246). Sur l'assassinat, Dom. de Gravina, Muratori, XIII, c. 559; Giov. Villani, l. XII, ch. L, é l. Dragomanni, III, 88-90; *Chron. Estense*, Muratori, XV, c. 421 ; J. de Bazano, *ibid.*, XV, 612-3, et la lettre de Jeanne (Aversa, 22 septembre 1345), publiée par Christophe, *Histoire du gouvernement temporel*, II, 464-5.

2. « Lesquels roys (Pierre et *Andrieu*) sans cause et par grant traïson furent mors et murdris de leurs prochains parens, barons et subgiés, c'est assavoir le roy Andrieu, frère du vaillant roy Louis de Hongrie et mari de la royne Jehanne de Naples. » (*Épistre lamentable*, p. 445).

3. *Songe du vieil Pelerin*, t. II, f° 85. Le duc est proposé comme

il voudra recommander quelque modèle de justice à Charles VI, il pensera aussi à un autre personnage de la même famille, à ce duc de Calabre, Charles, fils du roi Robert, qui ne monta jamais sur le trône, qu'il aurait occupé dignement. « Il te souviegne, dit-il, du duc de Calabre, père de la royne Jehenne de Sesille et de Naples, et de sa bonne justice ».

On ignore ce que devint Philippe, après son départ de Sicile. Est-ce à cette époque qu'on doit assigner son voyage en Espagne et ses relations avec Alphonse XI de Castille? Il parle d'une manière très vague d'un séjour en Espagne, dont il ne donne pas la raison[1] : il ne nomme pas non plus le roi qu'il y servit. Becquet[2] croit que ce fut Alphonse XI, ce qui est assez probable à cause des grandes guerres de ce prince. Des chevaliers de toute l'Europe accoururent en effet à Algésiras, pendant qu'il en faisait le siège. Mais la ville se rendit en 1344, et Philippe était probablement encore à Amiens ou au château de Mézières, à cette époque. Après cette action d'éclat, le roi de Castille n'attaqua plus les Maures, auxquels il avait accordé une trêve de dix ans, avant l'année 1349 où il la rompit. Il mourut le 26 mars de l'année prochaine, au siège de Gibraltar, et c'est peut-être à cette autre expédition du roi que se rallia Philippe, revenu d'Orient.

Il demeura, dit-il, dans le *Songe du vieil pelerin,* « un temps » avec les « Espaignos », ce qui paraît désigner les Castillans, et aurait appris chez eux les sciences occultes, si dangereuses pour l'âme. « Josne et fol », il s'était laissé endoctriner ainsi par ses camarades superstitieux et hérétiques, et ce n'est qu'après de longues années d'efforts — « x ans ou xii après qu'il se fu parti des Espaignes » — qu'il parvint à oublier cette « grant folie », si répandue parmi les gens

exemple aux clercs, au f° 115 v° du t. Ier (sur André, v. aussi *Chev. de la Passion*, f° 12 v°). C'est bien de ce duc Charles qu'il est question. Ce ne peut pas être Charles de la Paix, père de Jeanne II, puisque le *Songe* fut écrit en 1387, longtemps avant l'avènement de cette reine (1414). Du reste, il parle dans des termes assez méprisants de ce prince qui ne fut rien moins que pacifique (*ibid.*, f° 67 v°). Il ne connut jamais Robert, roi de Naples et *grand*-père de la première Jeanne, qui mourut avant son arrivée (1343).

1. « In terra Hyspanorum » (*Salve S. Parens,* f° 25).

2. *Elogia*, p. 102 ; Mariana, *Hist. de reb. Hispaniae* (éd. de 1605), II. 66. 73-5.

d'armes[1]. Ailleurs, le Songe mentionne « le destroit de Maroch (Gibraltar), qui aucune fois a fait suer de paour le viel pelerin[2] ». Il ne cite jamais néanmoins comme son maître le roi Alphonse, qui n'entrerait que difficilement parmi les six rois chrétiens, qu'il déclare avoir servis pendant sa *vie active*.

Il paraît être revenu en France après ces premiers faits d'armes en Lombardie, après ces relations avec le roi « Andrieu » et l'Espagne. Il n'y devint pas chanoine, certainement ; peut-être prit-il du service dans l'armée de Philippe de Valois. En tout cas, certaines anecdotes inédites sur Philippe et sur les rois contemporains, qui n'étaient plus vivants à son retour, comme celui de Bohême, Jean de Luxembourg, semblent montrer un témoin oculaire. Il y en a une surtout[3], dans laquelle il recommande à Charles VI la manière de vivre de son aïeul, où les détails sur la table de Philippe de Valois, sur ses dépenses, sur les princes[4] qu'il réunissait à ses repas, semblent assez significatifs : peut-être même, c'est encore une hypothèse qu'il faut ajouter à celles qui malheureusement composent trop souvent sa biographie, peut-être fut-il attaché à la personne ou à l'hôtel du roi après son retour.

Il n'y resta pas longtemps, s'il y entra jamais. Vers l'année 1346[5], il partit pour l'Orient. Il ne semble pas s'être trouvé dès le commencement dans l'armée du Dauphin : pour être nommé chevalier après la bataille de Smyrne, il est probable que Philippe devait être écuyer à son départ. Or, dans les listes des croisés, qui étaient à la solde du

1. *Songe du vieil Pelerin,* t. I, f° 158 v° : « l'escripvain de cestui songe demoura un temps aveuc les dis Espaignos, et participa aveuc eulx, comme josne et fol, en la dicte science, par telle manière que ledit escripvain .x. ans ou .xii., après qu'il se fu partis des Espaignes, à sa volenté ne pooit pas bien extirper de son cuer les dessusdis signes et l'effect d'iceulx contre Dieu, qui (version : Ja soit que.....) plus souvent failloit que voir ne demonstroit, et toutefois par la bonté de Dieu, en confessant et resistant, ledit escripvain fu delivrés de ceste grant folie, qui est à l'ame crestienne anemie ».

2. *Ibid.*, t. I, f° 54 v°.

3. *Songe du vieil Pelerin,* t. II, f°s 144-4 v°. Cf. aussi sur Jean de Luxembourg, *ibid.*, t. II, f° 106 v°.

4. Les rois d'Écosse, de Majorque (v. plus loin) de Bohême et de Navarre (*ibid.*, f°s 144-4 v°.)

5. Bien qu'il déclare lui-même être parti de Mézières « circa annum Domini millesimum .ccc. et .xlvii.m » (*Oratio tragedica*, f° 129 v°). Il n'aurait pas pu assister alors à la bataille de « l'Esmire », en 1346.

prince, on ne retrouve pas son nom, bien qu'elles contiennent celui de tous les écuyers. Il aurait pu, il est vrai, se trouver à la suite de quelque grand personnage, tel que Geoffroy de Charny ou Boucicaut, mais il semble bien qu'il n'en fut rien.

Une autre raison serait peut-être la suivante. En parlant à *Providence divine* de ses projets pieux, il déclare avoir eu la première idée de son ordre de la Passion, « estant au service d'un grant prince oriental catholique », qui est évidemment Hugues IV [1]. Ce qui est certain, c'est qu'il combattit à Smyrne avec l'armée du Dauphin, soit qu'il fût arrivé dans ses troupes, soit qu'il fût parti de Chypre avec les galères de Hugues IV. Dans une bataille suivante il fut armé chevalier. Il combattit trop mal, dit-il, pour mériter cette récompense qu'il reçut sans en avoir le droit (*arroganter*) [2]. Il n'avait pas montré du reste, ajoute-t-il, assez de bravoure, en résistant jusqu'alors à ses mauvais penchants.

Cette première croisade, à laquelle il prit part, dut produire une profonde impression sur son esprit. Ses illusions s'évanouirent. Malgré les avantages remportés dans ces dernières expéditions, les Turcs étaient évidemment les plus forts, et ils le devaient surtout à leur organisation militaire. Tandis que les capitaines des croisades amenaient avec eux une multitude désordonnée et prête aux révoltes, les émirs de la côte disposaient d'excellentes troupes permanentes, qui ne s'épuisaient pas après une défaite. De l'autre côté de la mer, celui qui tenait les clefs du Saint Sépulcre, le soudan de Babylone, avec ses innombrables armées de Mamelouks, pouvait tenir tête à toute la chrétienté.

Pour atteindre le grand but, pour lequel tant d'efforts avaient été dépensés en vain jusqu'alors, la delivrance des Lieux-Saints, délivrance qui n'avait rien d'impossible pour Mézières, il aurait fallu avoir des armées semblables. Si les

1. *Chevalerie de la Passion*, f° 10.
2. « Et licet dignitate milicie ibidem ab ipso juvene indigno nomine, non pro merito suo obtenta, sed pocius arrogantur (*sic*) usurpata, contra vicia et peccata, ut tactum est in prima distinctione milicie. viriliter non certaverit, ut debuit » (*Oratio trag.*, f° 129 v°). Cf *Chevalerie*, f° 13 v° : « Le jeune et povre ardant désir avoit la pris l'ordre de chevalerie, duquel il n'estoit pas digne ».

chevaliers de l'Occident, que la cupidité seule et le désir de la gloire rassemblaient, étaient incapables de combattre ainsi qu'il le fallait, si l'Arménie, presque anéantie, et le faible royaume de Chypre ne pouvaient pas non plus se montrer dignes de leur mission, si les anciens ordres de chevalerie étaient bien déchus de leur ancienne vertu, il restait encore un moyen pour former une armée chrétienne digne de ce nom. On pouvait ranimer le vieil enthousiasme qui avait amené la création des ordres de chevalerie, en fondant un ordre nouveau, qui aurait toutes les qualités de ses prédécesseurs, sans en posséder les défauts. Bien organisés et nombreux, éloignés de toute préoccupation mondaine et décidés à employer leur vie entière à la guerre sainte, les membres de cet ordre seraient évidemment en état de réaliser bientôt leur grand idéal.

*
* *

Depuis longtemps déjà cette idée germait obscure dans son cerveau. Les chroniques qu'il avait lues[1] à Amiens lui avaient inspiré, avec le désir ardent de reconquérir la Terre Sainte, la pensée vague des moyens par lesquels il pourrait y arriver. Elle ne se précise dans son esprit que pendant ce voyage en Orient, duquel il date, dans tous ses ouvrages, la création première de l'ordre de la Passion.

Après la bataille de Smyrne et celle qui la suivit de près, il semble, en effet, avoir accompagné Humbert II à Rhodes, puis, quand au printemps le Dauphin, malade et décidé à revenir en Europe, eut licencié ce qui restait encore de son armée, il partit pour Jérusalem. C'était son véritable but, en quittant le château de Mézières : on s'imagine ce que dut ressentir cet homme à l'imagination exaltée, sur les lieux mêmes où le Christ vécut et souffrit. Il connaissait déjà par ses lectures les souffrances intolérables des chrétiens de l'Orient ; il les vit maintenant de ses propres yeux et son âme fut remplie de honte et de douleur. Il fut « ému, dit-il plus tard, d'une singulière dévotion par l'injure faite au

1. « Cronicas autentiquas terre sancte » (*Orat. tragedica*, f° 192 r°).

Dieu crucifié à Jérusalem, en Terre Sainte, par les Agarènes, injure faite au Dieu vivant, qu'il avait vue lui-même, de ses propres yeux, non sans pleurer, et qu'il avait touchée de ses mains ». Blessé d'une amère douleur, il fut inspiré, ainsi qu'il le croit pieusement, par le doux Jésus lui-même, pendant son pèlerinage, et voulut, au lieu des richesses, honneurs et délices de ce monde, « exercer sa faible milice, telle quelle, surtout pour venger l'injure de la croix et amener la délivrance de la Terre Sainte[1] ».

Son intention était d'abord quelque peu différente. S'inspirant de l'exemple fourni par la *milice* des Macchabées et celle de Pierre l'Ermite, son compatriote, il voulait consacrer sa vie à prêcher, avec quelques pieux compagnons, la croisade. Les princes chrétiens et les peuples devaient être exhortés à faire la paix et à renouveler entre eux l'amour qu'ils doivent ressentir les uns pour les autres. Puis, la chrétienté étant réunie contre les Infidèles, la Terre Sainte serait conquise sur les Sarrasins, le culte du vrai Dieu restauré sur la place même de ses souffrances, et cette Passion de Jésus, si longtemps et si injustement oubliée, pourrait être de nouveau célébrée dignement par les vainqueurs, à Jérusalem.

Cette mission qui n'était, comme on le voit, que celle de tous les promoteurs de croisades jusqu'alors, il se proposa de la remplir pendant les voyages qui remplirent sa première jeunesse.

En Lombardie, à Naples, en France, à son retour, il aurait annoncé son « grand désir » aux princes qu'il servait. On pense bien que la parole de ce pauvre cadet de Picardie ne fit pas de miracles, dans un siècle qui n'y était guère disposé : il trouva partout des dissensions, des guerres et des

1. ... « Nichilominus tamen, quadam devotione singulari et injuria Crucifixi in Jerusalem, terra sancta, ab Agarenis facta et in quarto gradu ibidem regnante, quam injuriam Dei vivi idem juvenis oculis propriis non sine lacrimis viderat et palpaverat, amarissime ipse commotus ac doloris cordis intrinsecus tactus et totus pro modulo suo gladiatus, in ecclesia dominici sepulcri et aliis locis sanctis terre sancte, ipso peregrinante, a dulci Jhesu, ut pie credit, inspiratus, pro omnibus diviciis, honoribus et deliciis hujus mundi, Deus scit, desiderio desideravit debilem miliciam suam talem qualem exerceri debere, principaliter in vindictam injurie Crucifixi et liberationem terre sancte » (*Oratio trag.*, f° 129 v°; suite du passage publié p. 70, n[2]).

« malédictions ». C'était le fléau du Seigneur, qui frappait les chrétiens dégénérés. Personne ne répondit à son appel, car « chacun, dit-il, cherchait, dans sa condition, ce qui lui convenait à lui et non ce qui convenait à Jésus-Christ »[1].

S'il renonça à devenir le Pierre l'Ermite d'une nouvelle croisade européenne, une autre idée se forma dans son esprit et ne fit que se fortifier avec les années, survivant aux désillusions nombreuses et au découragement de la vieillesse. A Jérusalem même, dans l'église du Saint-Sépulcre, il reçut de Jésus-Christ les « tables de la loi »[2]. Ce fut en 1347[3] qu'il arriva ainsi, après de longues fatigues, par le désert d'Arabie, soutenu seulement par le pain d'Hélie au mont Sinaï[4]. Ces tables, qu'il devait à l'inspiration divine, contenaient les premières lignes de sa chevalerie de la Passion. En voici le plan tel qu'il le conçut alors et qu'il l'exprime dans la quatrième partie de son *Oratio tragedica.*

Les chroniques des croisades lui avaient montré le défaut de ces expéditions, pendant que, tout jeune encore, il étudiait les causes des malheurs de la chrétienté, comme le médecin,

1. ... « Ut videlicet, predicatione sua militari et aliorum mediante, principes catholici et populi christiani ad pacem et dilectionem inter se renovarentur et ad sanctum bellum Dei devocius animarentur et finaliter terra sancta per virtutem sancte crucis de manibus Agarenorum feliciter eriperetur, et per consequens terra sancta, divino cultui restituta, passio domini nostri Jhesu Christi, a fidelibus diu neglecta et quasi oblita, in Jherusalem quasi recens cum gratiarum actione et gratitudine restituta, noviter devocius recenseretur. Quia vero idem juvenis, discurrendo ac pro modulo suo anunciando desiderium suum principibus catholicis, ecclesiasticis et secularibus, ipsos invenit male dispositos..... quia occupati guerris et maledictionibus, virga Dei percussiente, quilibet in gradu suo querebat que sua erant, et non que Jhesu Christi. » (*Oratio*, f°s 129 v°-130 r°).

2. « Unde, sic peregrinando, date sunt Philipino a Domino cum Moyse due tabule lapidee, in quibus erant scripte, non solum x precepta, sed quedam constituciones sacre legis divine, inscripte digito Dei, videlicet substancia presentis regule milicie passionis Jhesu Christi. » (*Militia*, f° 45 v°).

3. « Circa annos Domini .M.CCC.XLVII » (*Militia*, f° 45 v°) « fere viginti anni elapsi sunt », dit-il dans la première rédaction (1367-8), f° 9 v°. C'est ce qui lui fit donner, par confusion, cette date à son départ en Orient (*Orat. tragedica*, f° 129 v°). Cf. *Chevalerie de la Passion*, f° 73 : « la substance de ceste chevalerie et le bon fruit en Dieu d'icelle à venir en esperit oultre mer li furent revelés, voire environ l'an de grace .M.CCC. et .XLVII. » Cf. *Ibid.*, f° 14 : « sa longue messagerie, qui a duré dès l'an de grace .M.CCC.XLVII. »

4. *Milicia*, f° 45 v°.

dit-il, s'occupe de celles de la maladie qu'il veut guérir. Il découvrit deux grandes « infirmités », la mésintelligence entre les chefs (*divisio*) et la désobéissance des soldats, ou, pour employer ses propres termes, leur *propria voluntas*. Pour les faire disparaître, les « guerriers de Dieu » devaient être unis « dans un amour, qui ne fût pas feint » et leur volonté « obéissante et bien réglée ». Pour arriver à ce but, les anciens ordres militaires et religieux, les Templiers, les chevaliers Teutons, les Hospitaliers et les chevaliers de Saint-Jacques en Espagne, même réunis (projet qui fut souvent agité par les auteurs de mémoires sur la croisade, au XIVe siècle), n'auraient pas été suffisants : la pureté première de leur vie était définitivement perdue, dit-il ailleurs, par la cupidité et la paresse : les richesses qu'ils avaient en Occident leur avaient fait oublier Jérusalem et la mission qu'ils devaient remplir encore en Orient. Un nouvel ordre les remplacera dans cette mission : la Chevalerie de la Passion de Jésus-Christ, formée de quelques chevaliers choisis, des cadets de faible noblesse, de quelques bourgeois (*civibus*) riches et honnêtes, et enfin des sergents de l'ordre, ouvriers et artisans (*artis mecanice et laboratorie*), relèvera le drapeau des croisades. Ils renouvelleront par leur exemple le souvenir de la Passion du Seigneur, bien oubliée aujourd'hui, ils convertiront à une vie pure et agréable à Dieu les chevaliers errants, qui dépensaient vainement leurs forces, et arriveront enfin par de longs efforts, bien concertés, à délivrer la Terre Sainte. Ils n'auront pas de prieurés ni de commanderies en Occident[1] pour ne pas oublier leur devoir dans la mollesse.

Telle — ou même moins bien précisée encore — dut être au commencement la grande idée de Mézières, celle qui forme l'unité de sa vie aventureuse. Dès le début de sa carrière, son idéal était formé : depuis cette année 1347, si importante pour sa personnalité morale, jusqu'à sa mort, il devait lui sacrifier toutes ses forces et tous ses désirs.

Il s'occupa bientôt de trouver des adhérents. Son enthousiasme — sa vie entière le témoigne — était commu-

1. *Or. trag.*, f° 193 r° : « nec prioratus et commendatorias seu aliquas possessiones in partibus occidentalibus personaliter possidendo. »

nicatif : partout, en Chypre et en France, il gagna à ses idées pieuses des hommes illustres, que leur nom et leur position sociale mettaient beaucoup au-dessus du simple chevalier picard. Deux grands personnages se rallièrent à ses projets, à Jérusalem même.

Il venait à peine de se voir confier la mission de délivrer la Terre Sainte, par le moyen de sa chevalerie ; les « roynes divines », Prédestination et Dispensation, et les « vénérables dames », leurs conseillères, Sainte-Foi, Espérance et Patience, des qualités bien nécessaires à celui qui entreprenait un pareil travail, s'étaient montrées au jeune chevalier pour lui donner leurs instructions. Il les avait écoutées pieusement, couché, « povre enfant à leurs piez », et avait demandé leur secours. Elles lui parlèrent tour à tour. Sainte-Foi lui vanta la récompense qui attend toujours une bonne volonté, Espérance s'offrit à l'accompagner dans sa « legacion et longue messagerie », pour chasser la « vile beste » du Désespoir, et lui conseilla de se recommander aux deux reines, sans lesquelles ses efforts seront comme la lumière, qui brûle et se consume. La demande qu'il fit, la tête dans la poussière, « comme font les hommes d'Orient », fut agréée : elles lui donnèrent toutes les deux leur besant, qu'il devait garder fidèlement pendant toute sa mission. Puis les deux reines, leurs conseillères, et la chancelière « Doulce Amour Charité » lui firent la leçon dans cette même église du Sépulcre et le quittèrent. C'est le récit allégorique qu'il donne dans son troisième traité sur la chevalerie[1].

Il continue ensuite en racontant ce qui suivit « non pas en esperit, ou en contemplacion, mais reaument et de fait ». Réconforté par l'idée de cette mission, qu'il croyait devoir remplir, il entra dans la chapelle du Sépulcre et fit célébrer une messe par le chapelain « sur la tumbe de la sépulture du doulx Jhesu ». Il remercia le Seigneur de l'inspiration qui lui était venue et recommanda ensuite « à la divine bonté, et sin-

1. F^os 10-14. Dans le commencement du traité, il relie en esprit son état présent à celui où il se trouvait dans sa jeunesse, quand la mission lui fut confiée. Après le récit de cette merveilleuse allégorie, il *retournera* donc « en la chambre de parlement », pour y rendre compte devant les reines de sa messagerie.

gulièrement à la sainte Passion du doulz Jhesu sa messagerie, son corps, son âme et tout ce qu'il avoit à faire »[1]. Cette messe fut célébrée au nom du « prince oriental » qu'il servait alors[2], et c'est encore une preuve que Philippe séjourna quelque temps en Chypre avant de partir pour la croisade.

C'est après la célébration de la messe, qu'il conféra l'ordre de chevalerie à deux nobles et leur fit promettre par serment d'en accomplir « à leur pouvoir l'effet ». Ces deux nobles, dont le second est assez connu, furent Albert Pachost, « grant baron du royaume de Polaine, lequel avoit esté parmi IX ans sans mengier ne boire en seant » espèce de chevalier errant, s'il faut l'en croire, et le frère du bâtard de Lucinge, qui fut tué à la bataille de Smyrne, Estevenin ou Étienne de Lucinge, originaire du Dauphiné et chambellan de Humbert II[3].

Après avoir ainsi donné un corps à son rêve, il revint en Chypre[4] auprès du roi Hugues et de ce comte de Tripoli, dont il devait partager le sort pendant si longtemps.

1. *Chevalerie de la Passion*, f° 13 v°.

2. « Après la messe celebrée *par le commandement* et au nom de la personne du grant prince oriental, son maistre cy dessus recité..... » (*Chevalerie, ibid.*). On ne s'explique pas bien ce commandement d'un prince, qui ne pouvait être que le comte de Tripoli (plus loin il parle de l'ordre de l'Epée, créé par ce *prince oriental*). Pierre de Chypre n'accompagna pas Philippe à Jérusalem et, de plus, quelques lignes plus loin, Mézières déclare être revenu de Jérusalem auprès *de ce prince*. Philippe fut probablement chargé, par le comte, à son départ, de célébrer cette messe à Jérusalem même.

3. *Chevalerie de la Passion, ibid.*

4. Les termes sont exprès : « Le povre et jeune ardant désir retourne de la sainte cité de Jherusalem, à son maistre, le prince oriental. » (*Chevalerie de la Passion*, f° 15 v°). Ailleurs, il dit être parti de la Terre sainte pour l'île « d'*Engaddi* », nom ordinaire de l'île de Chypre dans ses ouvrages (*Contemplatio*, f° 218 v°).

CHAPITRE V.

MÉZIÈRES EN CHYPRE. HUGUES IV. VOYAGES EN OCCIDENT.

Hugues IV régnait alors en Chypre et c'est à sa cour que Philippe semble avoir trouvé un bon accueil dès l'année 1346. Comme tous ses prédécesseurs, il cherchait à renouveler l'élément latin, qui faisait la force de son île, où la population indigène était complètement éloignée des affaires. Aussi des chevaliers de toute l'Europe y accouraient-ils, attirés par la réputation de grande prospérité dont jouissait en Occident, et avec raison, le petit royaume chrétien. Philippe y séjourna quelque temps avant de passer en Syrie, il devait y revenir bientôt.

Le roi lui-même n'était pas fort accessible aux idées mystiques et guerrières du chevalier picard. Malgré ses fréquentes guerres avec les Turcs, il n'y prit jamais de part personnelle : c'était un prince énergique, il est vrai, dans sa jeunesse surtout, mais de mœurs très pacifiques. « Il était adonné aux études sacrées, dit Florio Bustron, et administra son royaume avec une merveilleuse capacité... Il était d'un caractère doux et d'une félicité royale digne d'éloges »[1].

1. « Il quale era dato a sacri studii, et con maravigliosa virtù amministrò il suo regno... Era de benigno ingegno e lodevole per felicità reale » (Florio Bustron, p. 258). Le ms. de la Bibl. nationale, contenant la chronique de Fl. Bustron (ital. n° 832), porte « lodevole felicità reale » ce qui semble la vraie leçon (f° 5 v°). Cf. Jacques de Berne (1346-7), dans Röhricht et Meisner, *Deutsche Pilgerreisen*, p, 50 :... « und sucht haim herren Haugen (IV), chunig zu Cippern, einen tugenthäfftigen genädigen und andächtigen herren, der all suntag und heilig tag in seiner Cappellen hört dy predig von geistlichen lewten, und ich hab auch vor im gepredigt und er hat zehen capplän gaistlich und layscher briester, dy all tag vor im mess halltent. » D'après Jauna (*Hist. gén. des roy. de Chypre...*, Leyde, 1785), il aurait été surnommé le *Père Commun* par les Chypriotes, pour les secours qu'il leur donna pendant la famine de 1330 ou 1351 (II, 811). Par sa manière de traiter l'histoire, Jauna est trop sujet à caution pour qu'on puisse prêter confiance aux faits inconnus par ailleurs et qu'il est seul à mentionner.

Son règne, assez prospère, le plus prospère peut-être de la domination latine, fut troublé cependant par des démêlés incessants avec les puissances maritimes de l'Italie et par d'autres malheurs. Les Génois, qui méditaient déjà la conquête de l'île, furent ses ennemis les plus tenaces. Dès le commencement de son règne, Hugues IV fut menacé par la République et par Robert, l'empereur titulaire de Constantinople. Le pape, consulté, lui recommanda une politique de conciliation. Un ambassadeur génois, Nicolino Fieschi, dit *Cardinale,* vint en Chypre pour s'entendre avec le nouveau roi[1] : il amena la conclusion d'une paix avec les Génois en 1329[2]. Les pirateries des Génois continuèrent cependant, suivies de nouvelles réclamations de la part des Chypriotes : un nouveau traité fut conclu en 1338[3]. Bientôt, les prétentions recommencèrent et, devant l'opposition de Hugues, il fut question un moment d'une expédition génoise en Chypre[4] ; l'intervention de Clément VI amena la signature des préliminaires de 1344. Les Chypriotes durent céder; ils permirent aux Génois d'avoir leurs prisons dans l'île, d'entrer dans les ports sans l'autorisation des officiers du roi, et de cuire le pain nécessaire à leurs marchands, étrangers à la colonie génoise, dans le four de cette même colonie. En échange, ils promirent de payer un impôt sur les contrats de vente faits entre des Génois et des étrangers et admirent la juridiction royale pour leurs nationaux, qui se trouvaient au service du roi ou en avaient reçu des fiefs[5]. La paix définitive ne fut cependant peut-être pas conclue [7].

1. Rinaldi, XXV, 365 (1328, § 86).
2. Heyd, *Hist. du commerce du Levant,* 2e éd., II, 16, note 4; *Le Colonie,* II, 229.
3. Mas-Latrie, *H. de Chypre,* II, 166 et suiv.
4. Les ambassadeurs de Hugues furent éconduits d'une manière honteuse (*licentiatis minus honeste*). Le pape, sollicité par les envoyés du roi, pria la république d'envoyer des ambassadeurs à Avignon. Devant les prétentions des Génois, les ambassadeurs chypriotes déclarèrent leurs pouvoirs insuffisants. Le pape les décida néanmoins à céder. Des officiers du roi, cause du conflit, furent changés (Arch. nat. Bullaire L. ap. Mas-Latrie, *Bibl. éc. ch.,* t. XXXIV, 1873, pp. 65-8). Meliano Cattaneo, fils de feu Mallone, fut envoyé enfin à Avignon « pro negociis Cipri » le 30 mars 1344 (Gênes, Arch. d'Etat, *Rat. intr. et exitus,* 1343, f° 61 v°).
5. Cf. Heyd, *Hist. du comm.,* II, p. 17.
6. Heyd, *ibid.*

Vers la même époque (1340) les dévastations du coseigneur-corsaire de Nisyros, Ligorio Assanti, vassal de l'ordre, amenèrent un conflit entre les Hospitaliers et le roi; leurs revenus furent confisqués par Hugues IV[1], mais il n'y eut pas d'autres conséquences. Enfin les Vénitiens eux-mêmes, dont la conduite fut si bienveillante pour ses successeurs, cherchèrent à étendre leurs privilèges au commencement de son règne: Pierre Zeno, l'envoyé de la République, après avoir félicité le roi sur son avènement, lui exposa ses demandes sans lui offrir une compensation. Le roi n'ayant pas répondu d'une manière précise, le sénat défendit le commerce avec l'île et ordonna à ses sujets de la quitter immédiatement[2]. Le traité, assez peu important, ne fut conclu qu'en 1328. On accorda aux Vénitiens un nouvel établissement à Paphos, mais l'attaque de la loge de Famagouste par une bande de Siciliens et de Chypriotes (1349) et la guerre qui éclata bientôt entre Gênes et Venise, guerre qui sauva peut-être l'île d'une intervention plus énergique des Génois, ne durent pas contribuer beaucoup à favoriser le commerce vénitien en Chypre, sous le règne de Hugues IV[3]. Enfin Guy, roi d'Arménie, son parent, lui demanda de délivrer à Bohémond et Jean de Lusignan les fiefs qui avaient appartenu à leur père, Amaury, prince de Tyr : Bohémond alla même jusqu'à Avignon pour demander justice au Pape[4]. Le règne de Hugues IV fut attristé par des inondations (1330), par la peste et les sauterelles[5].

Ces malheurs et le tempérament pacifique du roi, autant que ses démêlés avec les voisins, empêchèrent Hugues IV de prendre une part décisive dans les croisades de 1344 et 1345. Il adhéra aux ligues de 1334, 1350 et 1357, mais son rôle fut assez effacé dans les expéditions qui furent organisées.

1. Bosio, II, an. 1340, p. 38 de l'éd. de 1594; Hopf, *Chron. gréco-romaines* (Berlin, 1873), table VII, n° 4.
2. *Archivio Veneto*, XVIII, pp. 319 et suiv.; Mas-Latrie, II, 135, 137 et suiv., 142 et suiv.
3. Heyd. *ibid.*, p. 21. *Le colonie*, II, 301 et note 5.
4. *Arch. Or. lat.*, t. II, p. 5. Depuis, la chronique dont on y donnait les rubriques, a été publiée dans le t. II des *Hist. arm. des croisades*, qu'il nous a été impossible de consulter. Sur Guy, v. Rinaldi, 1345, § 7.
5. L. Machéras, *Chr. de Chypre*, éd. Sathas et Miller. (Publ. de l'éc. des langues orient. viv., Paris, 1882), I, 36-7; Amadi, 404-5, 407; Bustron, 254-5, 257; Lorédan, (trad. franç.), I, 341-5, 352-4; Ét. de Lusignan, *Description de Chypre* (Paris, 1580), f° 144.

Ce n'était pas l'homme que cherchait Philippe de Mézières : il ne serait pas resté en Chypre, il n'y aurait pas habité pendant une grande partie de sa vie, la plus belle, s'il n'y avait trouvé que le bon sens pratique et la sagesse réservée du vieux roi. Celui auquel il pensait dans ses projets d'avenir, le vaillant « prince oriental », dont il attendait la délivrance de la Terre Sainte, n'était pas Hugues IV, même en 1346, mais son second fils, celui qui devait être plus tard *Pierre le vaillant* et qui n'était encore que le comte de Tripoli.

Pierre de Lusignan naquit le 9 octobre 1329, le jour de saint Denis[1]. Toutes les planètes se rassemblèrent, dit allégoriquement son biographe, Guillaume de Machaut, autour du berceau de cet enfant destiné à de si grandes choses. « Li clers solaus » s'y trouvait avec la lune et « des estoiles la commune », les nymphes y étaient venues aussi, les dieux et les déesses, les « satireaus » et leurs compagnes, les « tragédianes ». Circé seule manquait à cette solennelle assemblée. Mars prit la parole, il déplora la perte de ses grands amis :

> ...Li bon roy Alixandres,
> Qui conquit Angleterre et Flandres,
> Et tant qu'est terre et mer parfonde,
> Qu'il fut seigneur de tout le monde,

Hector et César, Judas Machabée et David, Josué et Charlemagne, Artus, « qui ot mult de peine » et Godefroi de Bouillon. On s'accorda à reconnaître la justice de ses plaintes : une « creature » merveilleuse devait être formée pour persévérer dans leur voie. Mars et Vénus présidèrent à sa naissance, Vesta sacrifia à son berceau, Saturne, le père des Dieux, demanda pour lui « li present » de la bravoure, les autres s'empressèrent d'imiter sa libéralité. « Fortune » ne se trouva pas peut-être dans la divine assemblée :

> Car en la fin on le sara,
> Selonc ce qu'elle li fera.

1. Machaut, *La prise d'Alexandrie*, Genève, 1877, éd. L. de Mas-Latrie, p. 5. Azario (Muratori, *R. It. Scr.*, XVI, 410 B.) le croit âgé de vingt-cinq ans en 1363 ; il aurait eu onze ans au moment de sa fuite en Occident (1349), ce qui est inadmissible. Cf. Mas-Latrie, *ibid.*, note 1.

Trois déesses se chargèrent d'élever cet enfant extraordinaire : Hébé, « des cieux boutillière », pendant son enfance,

Jusque à l'estat de congnoissance,
Ou plus avant, se mestier yere,

puis Minerve et Junon, auxquelles Saturne recommanda chaleureusement son protégé. Vénus devait « l'entroduire en amours », Mars demanda pour lui une armure à Vulcain, qui déclara vouloir lui en fabriquer une meilleure que celle de feu Ajax, quand il combattit contre

...Ulixes, duc d'Ulixie.

Vesta enfin lui donna son nom, que le poète anagrammatise avec délices, en y retrouvant le sien propre[1].

Le jeune comte de Tripoli fit honneur à cette merveilleuse éducation. Depuis l'âge de neuf ans, à peine « de norrice... exiens », il manifesta les qualités qu'il devait développer plus tard. Il faisait le plaisir

De dames et de demoiselles,

et montrait des dispositions évidentes pour le métier des armes. Il était brave et pieux, tel qu'il le fut pendant toute sa vie.

Et avoit armes et honnour
Seur tout, après nostre Signour,
Car en ses œuvres et ses fais
Estoit en l'amour Dieu parfait[2].

Il eut bientôt des visions, qui enflammèrent encore d'enthousiasme mystique son ardente imagination. Il était à Famagouste peut-être, ou au couvent des bénédictins de Stavro-Vouni, près de Larnaca[3], lorsque la croix du bon larron lui apparut dans l'air. Le jeune prince l'adorait dévotement, quand une voix, lui annonçant sa mission, se fit entendre quatre ou cinq fois, lui disant :

Fils, entrepren le saint passage,
Et conqueste ton heritage,
Que Dieus aus sains pères promist,
Et ou pour toy son corps tout mist.

1. Machaut, *o. c.*, pp. 1-9.
2. Machaut, p. 9.
3. Cf. *ibid.*, note 3.

Ce fut une révélation pour Pierre ; dorénavant cette pensée seule dirigera ses actions : aussitôt après, dit le poète-chroniqueur, il se mit à

..... penser durement
Et souvent et parfondement
A la chose qui li fu dite[1].

Il n'était pas encore l'héritier de son vieux père : Guy, son frère aîné, connétable de Chypre[2] (1329), et plus tard, paraît-il, maréchal de Jérusalem aussi (1336)[3], marié déjà (1330) à Marie de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, devait lui succéder; il était décidé cependant à employer toutes les forces du royaume pour cette croisade qui devait lui rendre son héritage, si jamais les couronnes de Chypre et de Jérusalem devenaient siennes. « Depuis sa jeunesse, dit Philippe de Mézières, Pierre désirait ardemment (*desiderio desiderabat*) la délivrance de son patrimoine et sa purification, se proposant dans son cœur, que si le sceptre du royaume de Chypre lui revenait jamais, grâce à Dieu, il exposerait pour l'acquisition de la Terre Sainte sa personne, ses biens et ses États »[4].

Hugues IV ne vit pas avec beaucoup de plaisir ces dispositions de son fils ; il voulait aussi la croisade, mais une croisade défensive, très prudente et sans ces actions d'éclat qui pouvaient amener des désastres. Il prit part aux ligues formées par les papes, parce que c'était presque leur but. Il voulait un royaume paisible et prospère, des mers ouvertes au commerce de l'Occident et débarrassées des pirates turcs

1. Machaut, p. 11.
2. Fl. Bustron, p. 254.
3. C'est le titre que lui donne une liste des membres de la cour royale de Chypre en 1336 (*Commem.*, III, n° 393 ; t. II, p. 69). Il signe cependant comme connétable en 1338 (Mas-Latrie, II, 178). Le poste de maréchal *de Jérusalem* était le seul vacant alors. Pouvait-il réunir les deux titres ? Je n'ose l'affirmer ou le nier.
4. *Vita S. Petri Thomae. Acta sanctorum* de Janvier, II, p. 1007 : « Petrus.... a juventute sua desiderio desiderabat liberationem haereditatis suae paternae, regni Jerusalem, necnon liberationem civitatis sanctae et mundationem ejus, in corde suo proponens, quod si a Deo sceptrum regni Cypri sibi eveniret, in acquisitione terrae sanctae personam, bona et regnum exponeret. » On retrouve presque les mêmes paroles dans la lettre du roi aux Florentins (15 juin 1362) ap. G. Müller. *Docum., sulle relaz. delle città Toscane coll'Oriente,* Florence, 1879, in-4°, p. 108.

et chrétiens; il ne pensa jamais sérieusement à reconquérir ces États de l'Asie qui avaient appartenu à sa famille et qu'il regrettait peut-être. Pendant tout son règne, Pierre dut cacher ses grands projets de conquête.

Bientôt la mort de son frère (1346[1]) lui assurant la succession au trône, l'encouragea encore dans sa résolution. Il pensa à préparer les moyens par lesquels il pourrait délivrer plus tard la Terre Sainte. Très jeune encore (avant 1346[2]), il avait conçu déjà l'idée de son ordre de l'*Épée*, que Philippe lui suggéra peut-être. C'était une époque très favorable à la création de nouveaux ordres de chevalerie. Partout, dans ce quatorzième siècle si fécond en aventures et en personnages curieux, des ordres pareils se formaient : les nobles de Dauphiné en avaient fondé un pour se défendre eux-mêmes et pour soutenir leur suzerain. D'autres, dont le but était plus semblable à celui de l'ordre de l'Épée, ne tardèrent pas à apparaître ; Louis de Bourbon créa l'ordre de « l'*Escu d'or* », pendant qu'il se préparait à partir pour la croisade ; Amédée de Savoie, prince enthousiaste et guerrier, qui ressemble beaucoup à Pierre Ier, son contemporain, créa, à la veille de son expédition de 1366 peut-être, l'ordre de l'*Annonciade*[3] et Jean, roi de France, était le chef de celui de l'*Étoile*[4].

D'après Machaut, l'ordre de l'Épée date de l'époque à laquelle Pierre de Lusignan eut sa vision au couvent des bénédictins. Il ne donne pas de renseignements plus détaillés sur son but, qui était celui de délivrer la Terre Sainte. Il avait vu lui-même des chevaliers de l'ordre et cela « mille fois »[5]. Leur devise était « entre toute gent » une épée d'argent, à la poignée en forme de croix et sur un champ d'azur, tout autour, cette devise : *C'est pour loiauté maintenir*[6]. Les mem-

1. *Arch. Veneto*, XXI², 324.
2. En revenant de Jérusalem en 1347, Mézières mentionne cet ordre comme existant déjà et en état de faciliter ses projets (*Chevalerie de la Passion*, f° 15 v°) : « et par le moyen de son gracieux ordre de l'espée devant Dieu... ».
3. Marquis de Loray, *Jean de Vienne, amiral de France*, Paris, 1878, 8°, p. 36 note ; Muletti, *Memorie storico-diplomatiche di Saluzzo*, Saluces, 1829-33, IV, 60.
4. Fondé en 1351 (Léopold Pannier, *La noble maison de Saint-Ouen*, pp. 88-106).
5. Machaut, p. 11.
6. Machaut, *ibid.* On voit aujourd'hui encore, dit M. de Mas-Latrie

bres de l'ordre, dit Félix Fabri dans ses voyages, portaient une épée d'argent à la poignée d'or, dont on a vu la forme, et une bande bleue avec l'inscription citée. Ils portaient aussi au cou une chaîne d'or en forme d'S, ce qui signifiait *silence*. Le grand maître était le roi de Chypre ; les chevaliers devaient quitter toute autre guerre pour accourir à son appel.

Des chevaliers étrangers venus de France, d'Espagne, de Rome, de Lombardie, d'Allemagne et de Sardaigne furent affiliés[1] par le jeune prince à son ordre qui fut peut-être un facteur important dans la croisade de 1366. Les chevaliers s'engageaient à mener une vie pure, l'épée signifiant, d'après Machaut, « purté de cuer et nette vie », et la pointe étant destinée à écarter les paresseux[2].

L'ordre prospéra, même après la mort de son fondateur, avec la même organisation. En 1396, Jacques Ier, son frère, arma chevalier de l'Épée un pèlerin[3]. Ceux qui recevaient à Jérusalem l'ordre de la chevalerie du Saint-Sépulcre, dont parle Gumppenberg (1483)[4], étaient affiliés en Chypre, à cet autre ordre peut-être. Nicolas d'Este et quatre des seigneurs de sa suite furent armés par le roi Janus, en 1413, et le rédacteur du récit que nous possédons de son voyage parle de « sa devise de l'Épée, avec la brève inscription (*attorno*) qui dit : *Pour le aiut* (*sic*) *maintenir* ». Le marquis revint du palais, portant au cou « une chaîne (*collana*) d'or sculptée, très belle, avec un grand saphir sur la devise du roi[5]. Frédéric III

(*ibid.*, pp. 277-8), ces insignes sur un des écussons qui décorent la façade du palais du Municipe (à Venise), ancienne résidence des Cornari de Piscopi, sur le grand canal. Pierre y habita pendant son premier voyage en Europe. C'est alors qu'il arma chevalier de son ordre Frédéric Cornaro. Coronelli dédia la carte de Chypre à Jean-Baptiste Cornaro de Piscopi, chevalier de l'Ordre de l'Epée, et en reproduisit sur la feuille l'écusson (*ibid*, 278). Cf. sur l'Ordre de l'Epée *Hist. de Chypre*, II, p. 250, note, et p. 433, note; III, p. 7, 815, 817 et *Bibl. de l'école des chartes*, 1re série, t. V, p. 421.

1. Machaut, *ibid.*
2. Machaut, pp. 13-15.
3. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 433.
4. Röhricht et Meisner, *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*, Berlin, 1880, 8°, p. 118.
5. N. da Este, *Viaggio a Gerusalemme*, dans les *Miscellanea di oposcoli inediti o rari nei secoli XIV et XV*, Prose, I, Torino, 1861, p. 138 « la sua divisa della spada, con lo breve attorno che dice : Puor

d'Allemagne fut affilié aussi à cet ordre comme pèlerin, en 1436[1].

Philippe de Mézières fut peut-être un des premiers chevaliers de l'Épée. Dès sa première arrivée en Chypre, des relations amicales durent s'établir entre le jeune prince et le chevalier picard, venant de cet Occident, qui apparaissait si brillant à l'imagination du comte de Tripoli et vers lequel il devait s'enfuir quelques années plus tard, incapable de retenir plus longtemps son désir. Le tempérament mystique et guerrier de Philippe était fait pour lui plaire aussi : dans cette cour de son père, si paisible et si monotone, il avait trouvé enfin quelqu'un auquel il pût confier sans crainte et avec plaisir ses rêves de guerres pieuses et de conquêtes lointaines.

Un peu plus âgé que son maître et plus savant que lui, Mézières lui communiqua probablement son intention de prêcher une nouvelle croisade et les moyens par lesquels il espérait réussir. Aussi, bien qu'il quittât l'île en 1346 pour gagner ses éperons à la croisade, il resta toujours le serviteur du prince. Quand, après la fin de l'expédition, il eut accompli son pèlerinage à Jérusalem, il se hâta de revenir en Chypre, où l'attendait ce « jeune roi oriental, énergique, magnanime et élégant de sa personne »[2], auquel il pensait confier le nouveau projet qu'il venait de former sur les lieux mêmes de la passion du Seigneur[3].

lo aiut mantenir », « una collana d'oro lavorata, bellissima, e con un grosso zaffiro sopra alla divisa del re ».

1. Herquet, *Cyprische Königsgestalten*, p. 31 : « wodurch uns noch die Statuten erhalten sind ». La fondation de l'Ordre de l'Epée par Pierre Ier expliquerait la différence entre ses monnaies et celles de son fils : les premières représentent un roi barbu, portant dans sa main droite une grande épée nue ; les autres remplacent cette épée par un sceptre (cf. Schlumberger, *Numismatique de l'Orient latin*, p. 194). L'épée était gravée aussi sur son sceau (Mas-Latrie, *Bibl. éc. chart.*, Ire série, t. V, p. 423). Pagano (*Delle imprese e del dom. dei Genov. nella Grecia*, Gênes. 1852, p. 223) parle d'une épée nue que le roi portait habituellement à son cou par haine des Sarrasins (!).

2. « Quemdam regem orientalem juvenem, s. strenuum, magnanimum et in persona elegantem, calculo utique et igne hujus desiderii non mediocriter percussum et accensum » (*Oratio tragedica*, f° 191).

3. .... « Visitavit terram sanctam, ipsamque pro modulo explorando, quo facto, transfretavit ad Engadi insulam, ubi moram non modicam cum rege insule (c'est évidemment Pierre, bien qu'il ne fût pas encore roi) elegit, et mores infidelium orientalium, et maxime terram

Il resta pendant longtemps, dit-il, auprès des deux rois, le père et le fils. Si Hugues ne devint pas plus favorable à ses idées, Pierre lui accordait toute sa confiance. Il n'avait pas l'intention de passer sa vie cependant en Chypre, et ce n'est pas à cette époque qu'il prêta serment au prince, qu'il devint son homme lige et son *collateralis*[1].

Ce séjour en Chypre lui fut très utile. Il profita de la proximité des différents états musulmans, de la présence des innombrables pèlerins et marchands qui s'arrêtaient en retournant de l'Orient dans cette île, qui était une étape pour toutes les expéditions, militaires et commerciales, de ses relations avec les chevaliers chypriotes mêmes qui avaient combattu avec les Infidèles sous Hugues IV et son prédécesseur, pour obtenir les renseignements les plus nombreux et les plus précis sur l'état où se trouvaient les pays de l'Orient. Il rapportait, dit-il, tout ce qu'il entendait dire à la cour des princes et des grands, à son idée de prédilection, le passage[2]. « Pour lequel désir du dit solitaire, ajoute-t-il ailleurs, être mis en l'euvre par la chevalerie de la chrestienté, en sa jounesse demourant au service des deux roys de Chippre, le père et le fils, il demandoit continuelment et enquéroit ardemment à ceulx du païs en Surrie et ailleurs, à merchans et anciens chevaliers et aux Sarrasins convertis, c'est-assavoir de l'estat des princes de Egipte, de Surrie, de Turquie et de Tartarie »[3]. C'est alors qu'il apprit la force des émirs turcs de l'Asie et celles du Soudan et ces données curieuses sur le « grant caan » de Tartarie, sur la Nubie et les pays fabuleux de l'extrême Orient qui rendent si intéressante la lecture du *Songe du vieil pelerin*. Les équipées chevaleresques, sans organisation et sans but, lui firent toujours horreur ; si la

sanctam occupancium, vigilanter inquisivit, ut videlicet, in posterum exercitatus, ac de pratica (*sic*) acquirendi terram sanctam competenter instructus, catholicis regibus ad tam sanctum opus annunciando, invitaret, ac fratribus suis catholicis vituperium christianorum et passagium sanctum suo modo predicaret » (*Contemplatio*, f° 218 v°).

1. *Oratio tragedica*, f° 191.
2. *Nova religio* (*Milicia*), f° 10.
3. *Epistre lamentable*, p. 508, cf. *Contemplatio*, f° 218 v°. Il nomme, dans le *Songe du vieil Pelerin*, un de ses informateurs, un certain Bargadin, né à Metz, qui passa huit ans à Cambalech (I, f° 52 v°). Sur les récits d'un marchand génois, qui passa cinquante ans dans l'Inde, v. f° 50 v°.

chrétienté devait partir encore une fois pour délivrer les Lieux-Saints, elle devait connaître l'état des pays, où allait se livrer la bataille.

Pierre de Lusignan suivait avec intérêt les recherches de son ami. Puis, quand l'Orient lui fut suffisamment familier pour qu'il pût mesurer les chances d'une nouvelle expédition, il se décida définitivement à l'entreprendre. Ceux qui connaissaient en Chypre ses projets, approuvèrent aussi le plan de Philippe de Mézières[1].

Les difficultés étaient trop grandes cependant, pour que le seul royaume de Chypre pût remplir la grande mission de la délivrance. Pour la première fois, le jeune comte de Tripoli se proposa de demander le secours de ses frères de l'Occident, dont les pays étaient si étendus et si riches. En attendant son avènement au trône, qui le rendrait libre de commencer l'expédition proposée, et pendant la vie de son père trop prudent, qui « se courroussait si *durement,* » en apprenant les intentions de son fils et héritier, c'était l'œuvre que devait remplir son conseiller. Philippe lui-même lui proposa peut-être ce voyage, content de jouer enfin ce rôle de nouveau Pierre l'Ermite auprès des princes et des communes de l'Occident.

Il devait s'adresser d'abord au Pape, le chef des ligues défensives formées jusqu'alors, puis ensuite à un jeune prince français, dont le tempérament chevaleresque et enthousiaste, destiné à lui causer bien des malheurs, était

1. *Epistre, l. c.* « Et fu trouvé tel conseil notable et autentique dès lors, en la présence du vaillant roy Pierre... que la confirmation de l'emprinse de la dicte chevalerie par bonne volonté et par veu fu dès lors déterminée » (p. 508). Cf. *Chevalerie de la Passion,* f° 1. « Laquelle chevalerie pour estre produite en lumiere de la crestienté, un roy oriental tres vaillant et très catholique, par le conseil des plus sages, vaillans et preudommes clers, chevaliers, bourgois et marchans crestiens des parties d'Orient..... an l'espace de temps de .XL. ans devotement ont receue..... » Cf. *ibid.*, f° 15 v° : « Le poure et jeune ardant desir, retourne de la sainte cité de Jherusalem a son maistre... et faite sa relacion pour la sainte chevalerie estre mise en lumière en son temps par le dit prince, par veu et par promesse et *par le moyen de son gracieux ordre de l'Espée* devant Dieu, elle fu par lui devotement accordée, et vaillament determinée, comme il appert plus clerement en l'espitre de la première invencion et inspiracion de la dicte chevalerie. » Si Philippe fait allusion à la première rédaction de son ouvrage (1367-8), il se trompe sur le nombre des détails qu'il y donne sur cet événement.

fait pour plaire au comte de Tripoli et à son ardent ami. Peut-être même Jean, duc de Normandie, avait-il manifesté déjà son désir de passer la mer pour délivrer les Lieux-Saints et était-ce Philippe de Mézières, qui en avait apporté le message en Orient. Ce qui est certain, c'est que Jean, devenu bientôt roi de France, fut toujours très disposé à entreprendre une nouvelle croisade : de plus, en 1362, quand il prit enfin la croix avec Pierre Ier et quelques autres seigneurs, il déclara au pape qu'il ne faisait que remplir un vœu conçu depuis longtemps, dans sa jeunesse[1].

On ne connait pas l'époque précise du départ de Philippe; on pourrait cependant en fixer les limites approximatives. Il dut revenir de Jérusalem vers la fin de l'année 1347[2] ; il n'était plus en Chypre vers le mois de septembre de l'année 1349, quand Pierre de Lusignan quitta l'île pour s'enfuir en Occident. Il n'aurait pas manqué de suivre son maître dans cette escapade ou plutôt de l'en dissuader, et les chroniques qui donnent le récit très détaillé de la fuite ne le mentionnent pas. C'est donc en 1348 ou en 1349, au commencement de l'année, qu'il dut se séparer du comte de Tripoli, et peut-être les nouvelles qu'il lui envoya sur la disposition des esprits en Occident ne furent-elles pas étrangères à la décision violente et assez inexpliquée du jeune prince[3].

La mission ne fut pas heureuse.

1. *Chevalerie de la Passion,* f° 15 v°. « Encores ledit jeune prince oriental, lors appellé conte de Triple, manda ledit ardant desir, pour anoncier la dicte chevalerie au pape Innocent et aux autres princes d'Occident, et par especial au filz ainsné de Philippe de Valois, roy de France, Jehan, lors duc de Normendie. »

2. Il déclare avoir visité minutieusement la Terre-Sainte (cf. *Contemplatio,* f° 218 v°), et les croisés de Humbert II ne furent licenciés que vers le commencement du printemps de l'année 1347.

3. Ce premier séjour de Philippe de Mézières en Chypre est tout à fait certain. Il parle des habitudes pieuses de Hugues IV « de veue et d'ouye » (*S. du vieil Pelerin,* t. II, f° 113 v°). Le passage a été reproduit par M. de Mas-Latrie dans ses notes à l'*Hist. de Chypre* (II,207 note). Philippe garda toujours un bon souvenir de ce prince, dont il admirait la piété. Après avoir raconté la manière violente dont il imposait le silence à ses chevaliers pendant l'office divin, il ajoute : (*l. c.*) « Quel merveille? car il se faisoit raysonnablement doubter, et comme vray catholique, a grant reverence et silence; il faisoit celebrer l'office divin devant lui, et par la vertu de la foy et reverence sustouchée, en milieu des mecreans, il regna grandement et puissament... » Cf. P. Paris

Le pape Clément VI[1], bien que partisan, comme tous ses prédécesseurs, de l'idée de la croisade, et promoteur des ligues qui amenèrent les deux victoires de Smyrne, était trop affaibli dans ses ressources par les guerres qui ruinaient la chrétienté entière, pour pouvoir mettre sur pied une nouvelle expédition. Quant au duc de Normandie, qui ne tarda pas à succéder à son père — que Philippe devait visiter aussi — les guerres avec les Anglais le contraignirent bientôt à rester dans ses États. Ces guerres devaient d'ailleurs faire avorter pendant tout le XIVe siècle les tentatives de croisade.

Pierre voulait-il essayer lui-même là où son envoyé avait échoué? Était-ce uniquement le désir de voir l'Occident, qu'il se représentait si brillant, avec ses fêtes chevaleresques et ses tournois?[2] Était-il plus mécontent que de coutume de la conduite de son père envers lui? Ce qui est certain, c'est qu'il se décida à partir, sans qu'on sache le but de son voyage.

Il prit le conseil de quelques chevaliers et, après s'être entendu avec son frère Jean, déjà connétable de Chypre, il partit vers la côte, avec deux de ses intimes, Simon de Norès et Pierre de Conches[3], qu'on retrouve plus tard parmi ceux

(mémoire cité, p. 375) : « rien dans la vie du chancelier de Pierre Ier n'indiquant qu'il ait pris la moindre part aux affaires sous le règne de Hugues IV... » C'est très probable; mais il y résida, et même à *deux reprises*.

1. Ce ne peut pas être Innocent VI, élu en 1352, ainsi que le croit Mézières, puisqu'à cette époque il y avait déjà *deux ans* que Jean n'était plus duc de Normandie. *Chevalerie de la Passion*, f° 15 v°. La fuite de Pierre en 1349, la manière dont Philippe raconte, dans la *Vita*, l'arrivée de Pierre Thomas en Chypre (sans mentionner leurs relations à cette époque) nous font admettre que le départ de Philippe ne dut pas arriver en 1352. Il y a évidemment une confusion dans le rapprochement des deux noms d'Innocent VI et de Jean, *duc de Normandie*, et, bien que Philippe eût pu plus facilement se tromper sur la qualité du prince, qu'il visita, que sur le nom du pape auprès duquel il fut envoyé, la seconde hypothèse serait plus probable. Il ne mentionne jamais en effet que quatre papes l'ayant connu et ayant approuvé ses projets : Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI. Cf. *Chevalerie de la Passion*, fos 1 et 5. La *Chevalerie* fut écrite en 1396 et il n'eut pas de relations avec Avignon, après son voyage de 1375 (le schisme et par conséquent l'élection de Clément VII, auquel il se rallia, date de 1378), mais « le pape Benedic » demanda son livre sur la chevalerie « de son propre mouvement » (*ibid.*, 114 v°).

2. C'est l'opinion de M. de Mas-Latrie (Machaut, p. XIX). Cf. « lustrandi orbis cupiditate », dans la lettre de Clément VI au roi (Rinaldi, 1349, § 31 ; cf. Mas-Latrie, *H. de Ch.*, II, p. 206).

3. Sur la famille, v. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, p. 351.

qui l'accompagnèrent dans ses expéditions. Un troisième chevalier, Jean Lombard, qu'il aimait spécialement, mécontent du salaire que lui donnait le roi[1], lui demanda la permission de quitter l'île : il devait se réunir aux deux princes et s'enfuir avec eux. Un page du comte de Tripoli informa le roi de ce qu'on avait décidé[2] : Jean Lombard, arrivé à Famagouste, avait trouvé ses maîtres déjà partis sur deux petites galères du port de Stelaria ou de Stelargia ; Thomas de Montolif, lieutenant du bailli de Famagouste, arrêta leur confident et le mit à la torture pour lui faire confesser sa participation au complot. On l'envoya ensuite à Nicosie, où il fut enfermé dans le palais même du connétable. Deux vaisseaux furent armés pour chercher les fugitifs : le premier[3] explora la mer jusqu'à Chio, sans les trouver ; puis tous deux, sous le commandement de messire Denis[4] et de Louis[5] de Norès partirent pour l'Occident, portant des lettres pour le Pape et pour les autres princes, leur demandant de retenir les fugitifs. Le 23 avril, pour se venger de sa complicité, Hugues IV fit couper la main et le pied de Jean Lombard qui ensuite fut pendu[6].

1. 800 perpères par an. Le roi refusa d'augmenter son revenu. Machéras, *Chronique de Chypre*, éd. Sathas et Miller, Paris, 1886, dans la Bibliothèque de l'école des langues orientales, I (texte), p. 44. Lorédan le nomme « chevalier aux gages du prince et son premier favori » (*l. c.*, p. 357) ; il était chevalier stipendié du roi.

2. Lorédan, *ibid.* Le roi serait accouru aussitôt à la marine, ce qui aurait causé le départ précipité des princes, qui ne purent pas attendre l'arrivée de Lombard. Lorédan avait écrit beaucoup de romans. Nous ne connaissons pas le port de Stelaria (Στηλαρία, Στηλάργια, Machéras, p. 44, et n. 6. Stelaria, ap. Strambaldi.)

3. Machéras, p. 45 : Καὶ ἔπεψεν τὸ ἕνα (κάτεργον) ἀπὸ τόπον εἰς τόπον... καὶ ἐπῆγαν ὡς τὴν Χιόν... καὶ τὸ ἄλλον κάτεργον ἐγδέγετον εἰς τὸν λιμιόναν τῆς Ἀμμόχουστου. D'après Amadi, *les deux* vaisseaux partirent d'abord pour Chio (p. 407). Cf. Lorédan, *l. c.*, p. 364.

4. Machéras (p. 45) le nomme Τενῆς (n. 6) et Νενῆς, ce qui est évidemment une erreur. Strambaldi écrit : Tenes. Dans sa traduction, M. Miller croit que ce nom correspond à Antoine (II, p. 49). Amadi le nomme « messer denissa » (« nisso » en marge du Ms. de Paris, f° 12, édition, p. 407 ; Denisia, 408, Denissa) ; Bustron : « di Nissa (Ms. de Paris, f° 4 v°, édition René de Mas-Latrie, p. 257 : de Nizza). Lorédan en fait Jean de Nice ! *l. c.*, p. 364.

5. *Alvise.* Un autre Alvise de Norès (et non Thénouri) vivait vers l'époque d'Etienne de Lusignan (p. 13 « Aloyse Denores »). Notre personnage mourut le 12 octobre 1369 (Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, p. 362 ; cf. p. 363).

6. Machéras, p. 45.

On les retrouva enfin, vers le mois de septembre 1349, entre les deux Siciles et, malgré leur résistance[1], les deux princes furent ramenés en Chypre. Hugues IV récompensa magnifiquement les patrons des galères : Antoine eut une rente annuelle de 1,000 besants pour lui, de 1,000 hyperpères pour ses héritiers ; Louis de Norès fut autorisé à lever 2,000 besants par an, lui et ses héritiers, sur les meilleurs revenus du roi. Toute l'affaire coûta à Hugues IV quelques dizaines de mille de besants[2].

Les coupables furent amenés à Cérines, où Hugues les attendait : on les enferma dans le château où se trouvait le roi lui-même. On s'imagine bien que cela ne dura pas longtemps ; après une prison de trois jours, Pierre et son frère revinrent avec lui à Nicosie et furent rétablis dans leurs dignités[3].

1. Lorédan bâtit un roman entier sur leur prise ; c'est lui qui en fixe la place (*l. c.*, pp. 364-6).
2. Cf. Lorédan, *l. c.* ; Bustron, p. 257 ; Amadi, p. 408.
3. Un nouveau roman dans Lorédan. Le roi aurait voulu tuer le prince qui aspirait peut-être à la couronne et qui insulta son père pour se venger de la mort de Lombard. Il aurait été converti par la mort arrivée par accident de Thomas et d'Isabelle, ses enfants, et par les conseils de son confesseur. Pierre serait resté en prison jusqu'en 1352 (cf. pp. 370 et suiv.) Il attribue la fuite à une intrigue d'amour (pp. 357 et suiv.), ce qui est admis par le seul archevêque Cyprien dans son histoire de Chypre (Venise, 1788, en grec, p. 156). V. pour le vrai motif, Machéras, pp. 43-4.

CHAPITRE VI.

MÉZIÈRES EN OCCIDENT. — DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE HUGUES IV. — AVÈNEMENT DE PIERRE Ier.

Sa mission achevée, Mézières ne revint pas en Chypre et, pendant quelques années, on le perd de vue. Peut-être la fuite du comte de Tripoli indisposa-t-elle contre lui le vieux roi, qui le soupçonnait d'avoir trempé dans cette affaire et qui lui aurait interdit le retour.

Il ne continua même pas les voyages destinés à faire connaître ses projets en Occident. Après ces premières années d'activité heureuse au service de l'idée de la croisade, il se résigna à recommencer sa vie de guerres et d'aventures. S'il ne fut pas chanoine à Amiens, ainsi que le croyait Becquet[1], si l'on ne trouve plus de traces de son séjour dans cette ville, il se pourrait bien qu'il eût servi en Espagne Alphonse XI, roi de Castille[2].

On pourrait croire aussi que Jean II, devenu roi de France, le prit à son service et qu'il l'attacha à sa personne, car Philippe de Mézières connaît bien ce roi; il donne sur lui dans ses ouvrages des détails très minutieux que tout le monde ne pouvait pas connaître. Il cite à Charles VI la manière dont son grand-père traitait les rapporteurs, manière blâmable, qui amena « pluseurs maulz... en la nave

1. « Rediens ad propria (après ses guerres en Lombardie et à Naples) obtinuit canonicatum in ecclesia Ambianensi, quo per sexennium rite defunctus, anno 1357 (erreur pour 1347?) peregrinationem in Palaestinam aggressus est. Inde ad Cyprum insulam ad Hugonem...» (p. 102). Faut-il y voir l'indication d'un nouveau voyage en Terre-Sainte? Je ne le crois pas, bien qu'il y soit allé plusieurs fois, d'après son propre témoignage. *S. d. v. p.*, I, f° 7 : « J'aye esté pluseurs fois oultremer » (dans les guerres de Pierre Ier évidemment). Il semble être revenu en Chypre après la mort de Hugues, qui serait mort au contraire *paulo post*, d'après Becquet, *ibid.* Cf., p. 29 du présent ouvrage, note 1.

2. V. pages 68-69 du présent ouvrage.

françoise, qui ne sont pas à reciter, pour la reverence des personnes »[1]. Plus loin, en critiquant les réceptions qu'on faisait en France aux grands princes étrangers, réceptions trop enthousiastes au commencement pour que cette « vaine gloire » pût durer longtemps, il cite[2] l'exemple des visites que firent au roi Jean le duc de Lancastre et Charles IV, roi de Bohême. Peut-être est-ce à lui-même qu'il pense, quand, dans ce même ouvrage, il parle de la coutume qu'avaient les rois de France d'accorder des présents aux vaillants chevaliers revenant d'outre-mer : « le roy li faisoit donner .c. livres tournois, et à un bon escuier cinquante.[3] » Mais cette hypothèse se heurte à un fait certain, c'est qu'il n'était plus au service du roi de France en 1349, quand on le retrouve à Avignon. Jacques II, le roi détrôné de Majorque[4], préparait une dernière expédition contre Pierre d'Aragon, qui lui avait pris ses États. Il avait vendu au roi de France, pour avoir l'argent nécessaire (avril 1349), la seigneurie de Montpellier et le château de Lattes ; le contrat fut signé à Villeneuve-lès-Avignon, le 18 avril 1349. Jacques devait recevoir en échange pour ces États 120,000 écus d'or à payer en trois termes jusqu'à la Saint-Jean de l'année prochaine[5]. Il garda cependant, — bien qu'on l'appelât à la cour de son ennemi Jacques de Clarence tout court, d'après le nom de sa mère, — le titre de baron de Montpellier. Aussitôt après avoir reçu le premier terme (20 juillet), il commença ses préparatifs pour attaquer en même temps Majorque et Roussillon.

1. *Songe du vieil pelerin,* t. II, f° 105 v°.
2. *Ibid.*, f° 155.
3. *Ibid.*, f°s 108-108 v°.
4. *Songe du v. pel.*, t. II, f° 40 : « Ou temps du viel pelerin, lui estant a Avignon. » Pierre d'Aragon prit le titre de roi de Majorque en 1343. Le 21 juillet, le Roussillon fut attaqué et soumis. Jacques essaya vainement de résister. L'intervention du roi de France amena seulement la restitution de la famille royale (Hermilly, *Histoire de Majorque,* 309-10). Une flotte qui se présenta devant Majorque, sous Charles Grimaldi (juin), ne réussit pas : le Roussillon fut recouvré et perdu de nouveau. Le pape, auprès duquel Jacques s'était réfugié, lui donna les moyens de vivre. Les dernières espérances s'évanouirent en 1348, quand Pierre, ayant reconnu Ferdinand, son frère, comme héritier, finit la guerre civile en Aragon (p. 323). Cf. Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque* (*îles Baléares, Roussillon, Montpellier, etc.*), t. II (1892), pp. 159-60.
5. Hermilly, *l. c.*, pp. 313-4. Le roi d'Aragon protesta contre cette vente (Baluze, *Vit. pap. Aven.*, t. II, c. 636).

C'était, dit Oresme, un prince « très enclin à l'astrologie »[1]. Il consulta sur son expédition les plus grands maîtres en cet art[2]; il y eut, d'après Mézières, « grant conseil et longue determinacion »[3] pour choisir l'heure du départ, heure merveilleuse qui devait lui assurer la victoire. Les conseillers lui donnèrent de grandes espérances, et ce pauvre roi sans États, qui vivait des libéralités du pape, « se tenoit à seur de recouvrer son royaume »[4].

Tout en consultant les mouvements des astres, Jacques prenait cependant des mesures plus pratiques pour rendre plus certain le succès de son expédition. La reine Jeanne de Naples, qui devait épouser plus tard son fils, Jacques III, lui permit de faire des armements sur la côte de Provence et d'y embarquer des troupes. Le roi d'Aragon craignit pour ses nouvelles conquêtes[5] : on lui annonça que l'armée de son ennemi s'élevait à 1,500 chevaliers et 11,000 fantassins. Jacques n'avait que 1,400 chevaliers et 3,000 gens d'armes à pied. Il offrit aux aventuriers qui voudraient le suivre, de leur partager son pays ; Charles Grimaldi, noble génois, qui accepta ses propositions, devint baron de Manacor, de Soller et d'Alcudia; un autre Grimaldi fut nommé comte de Bagnols[6]. Philippe fut tenté, lui aussi, par ses propositions ; la sympathie que devait lui inspirer le roi, si indignement traité par son voisin, son penchant pour les aventures, le firent hésiter un moment sur la conduite qu'il devait tenir. « Et paou failli, dit-il dans le *Songe,* que le viel pelerin n'ala avec lui »[6]. Il ne partit pas avec le roi de Majorque, malgré les brillantes prédictions des astrologues. Il n'aurait pas fait sa fortune, en combattant pour la cause de ce prince mal-

1. « Multum erat astrologie inclinatus ». Oresme, ms. lat. Bibl. nat., n° 10709, f° 53 r°. Cité par Charles Jourdain : *Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de Charles V,* dans la *Rev. des Questions histor.* t. XVIII (1875), p. 153, note.
2. *Ibid.* : « qui cum semel horam recedendi de Avinione per hanc scientiam elegissent... » (et non *Ammone* = Elne, Jourdain, *l. c.* p. 154).
3. *Songe du vieil pelerin,* t. II, f° 40.
4. *Ibid.*
5. Hermilly, *o. c.*, p. 327.
6. *Ibid.*, p. 328.
7. *Songe du vieil pelerin,* t. II, f° 40.

heureux. Jacques, parti de Fos en Provence, le 3 octobre[1], réussit, il est vrai, à débarquer secrètement dans son île[2], mais son armée était trop faible pour lui assurer la victoire. Le gouverneur, don Gilabert de Centelhas, sortit de Palma trois jours plus tard, avec 20,000 fantassins et 800 chevaux. La bataille fut livrée dans la plaine de Lluchmayor, le dimanche 25 octobre, à l'aube. Jacques chargea avec sa cavalerie française. Il fut bientôt entouré par les Aragonais, qui lui demandèrent de se rendre ; il refusa, tomba de cheval en combattant, et un soldat lui coupa la tête. Son fils Jacques, sa fille Isabelle, plus tard comtesse de Montferrat, et sa seconde femme tombèrent au pouvoir de l'ennemi[3].

Pour la suite, on n'a pas de données certaines sur la personne de Philippe, jusqu'en 1354. Il était à Pontorson le 22 avril de cette même année, servant dans les guerres de Normandie, sous Arnoul d'Audrehem, maréchal de France (depuis 1351) et lieutenant du roi « ès dictes parties ». Il s'était lié pendant cette campagne à Mermet d'Arue, écuyer, qui employa le sceau de son ami, en l'absence du sien, pour sceller une lettre de reconnaissance[4]. Il s'y trouvait encore le 21 septembre, dans une « compaignie » formée de trois chevaliers, cinquante-deux écuyers et vingt-six arbalétriers génois ; c'est lui qui reçoit pour ses compagnons 660 livres 5 sols et qui en donne quittance à Jean Chauvel, trésorier du roi. La somme était en partie leur solde, en partie un prêt sur leur salaire à venir[5]. Il dut prendre une part assez insi-

1. *Thalamus Parvus* ou *le Petit Thalamus de Montpellier*, publié par la Société archéologique de Montpellier, Montpellier, 1836, 4°, p. 349 (« Fors »).
2. Le 11 du même mois (*ibid.*).
3. Hermilly, *o. c.*, p. 330 ; Lecoy de la Marche, *o. c.*, II, 162-63. Il avait régné vingt-cinq ans. Son fils mourut, peut-être empoisonné, en févr. 1375. Rinaldi, XXV, pp. 499-500. *Petit Thalamus de Montpellier, l. c.* ; Oresme, *l. c.* ; Mézières, *l. c.* Il était le frère de ce Fernand ou Ferrand de Majorque, vicomte d'Aumelas, qui épousa, en 1338, Échive, fille de Hugues IV, et qui eut de si grands et de si comiques chagrins à souffrir, à cause de son beau-père (Mas-Latrie, *Hist. de Ch.*, II, p. 179). Il finit par s'enfuir, et Échive, restée seule, mourut en Chypre en 1341 (*ib.*, 203, note 2). Cf. Muntaner, tr. Buchon, 535-6.
4. Bibl. nationale, cabinet des titres, pièces originales, 1940, n° 4.
5. Bibl. nationale, cabinet des titres, pièces orig., 1957, n° 2.

gnifiante aux joutes qui, patronnées par le sire d'Audrehem et organisées par Bertrand du Guesclin et Baudouin de Lens, sire d'Annequin[1], occupèrent le temps des chevaliers des deux armées pendant cette longue trêve de Guines, qui, plusieurs fois renouvelée, dura du mois de mars 1353 jusqu'au 1er avril de l'année suivante[2]. Il fut commis cependant à garder le champ, à Pontorson, dans un combat singulier entre deux chevaliers, dont l'un est assez connu, le seigneur de Woincourt, un des nombreux Quiéret de Picardie[3], et un homme d'armes allemand au service d'Angleterre, Éric (*Crich*) de Riedebourg (*Ridebourc*)[4]; ce dernier, qui avait raison, dit-il dans le *Songe du vieil pelerin*, était vainqueur, et son adversaire venait de confesser sa faute, quand, « par orgueil et outrecuidance », Éric « proposa une petite accessoire », que Quiéret nia. Le combat continua, au détriment du vainqueur, qui fut tué, à cause de l'injustice de ses prétentions. « La bataille fu grant et longue, et toutefois par la sentence divine ledit Crich, appelant, de sa propre espée, par ledit Quieret fu occis »[5] (1354).

Pendant ce temps, comme on l'a vu, le pape faisait de vains efforts pour venir au moins au secours de Smyrne, me-

1. *Chronique normande du* XIVe *siècle*, publ. par A. et E. Molinier (Soc. de l'hist. de France), p. 108.

2. Rymer, *Fœdera*, 3e éd. (de Holmes), III1, pp. 83-4, 85-6, 87, 91, 94, 95-6; cf. S. Luce, *Du Guesclin*, p. 121 et notes. Le gouverneur de Pontorson était à cette époque Pierre de Villiers, le conseiller et l'ami du duc d'Orléans (*ibid.*, pp. 120-1).

3. Quiéret de Woincourt était chevalier dès l'année 1349 (Luce, *ibid.*, p. 122, n. 4). Sur la famille, voy. Luce, *o. c.*, pp. 121 et suiv. et les notes correspondantes.

4. *Chronique normande*, *l. c.* : « Et tantost après combati Eriq de Ridebourc, qui estoit Alemant et estoit du costé devers les Englois, à Quiéret de Voincourt, qui estoit François, et fut la bataille en champ clos à Pontorson devant le marechal d'Odenehen (dont Philippe fait un court éloge dans le *Songe du vieil pelerin*). Et combati Eriq de Ridebourc moult vaillamment et pourchaçoit fort son ennemi, car il estoit appelleur, mais en la fin il fust desconfit et mort en champ » (p. 108). Les renseignements du chroniqueur, qui concordent si bien avec ceux de Mézieres, sont d'une parfaite exactitude. Il y assistait probablement lui-même (*Chr. norm.*, p. XV). Éric de Riedbourg était peut-être originaire du bourg de Ried, en Haute-Autriche. Le combat eut lieu, d'après la chronique, après celui de Dinan, dont les proportions furent plus grandes (« tantost après »), et ces joûtes elles-mêmes suivirent l'affaire de Montmuran (10 avril 1354).

5. *Songe du vieil pelerin*, t. II, fos 125 vo-126 : « come il avint du champ à Pontorson que le vieil pelerin, ad ce commis, garda. »

nacée par les Infidèles. Venise, en guerre avec Gênes, refusait de remplir les conditions du traité de 1350[1]. Les trois ambassadeurs de la république, Nicolas Pisani, Pancrazio Giorgi et Giovanni Steno, s'excusaient à Avignon sur l'impossibilité où elle se trouvait de secourir la ville, à cause de la guerre avec Gênes d'abord, puis par suite des dépenses qu'entraînait sa querelle avec l'évêque de Castello, auquel Venise devait payer 28,000 ducats pour les « dîmes des morts ». Le cardinal de Bologne ne parvint que difficilement à mettre les deux parties d'accord[2]. Le pape ne se découragea pas cependant : il avait écrit déjà au doge, le 11 septembre 1350, lui demandant de contribuer à la défense de Smyrne[3]. Il lui écrivit encore, le 13 janvier de l'année suivante ; il s'étonne de le voir refuser les trois galères destinées à secourir la ville, à cause des hostilités avec Gênes. Il ne peut pas violer les traités de la sorte : Chypre et Rhodes pourraient se décourager aussi, et la position du légat apostolique deviendrait difficile. Ses trois galères n'ont rien à craindre, elles seront sous la protection du Saint-Siège, qui écrira à Gênes. Il envoie sa part, trois mille florins d'or, à un marchand de Lucques, qui devait la remettre au doge[4]. Il le remercie cependant pour l'envoi de sa propre cotisation en argent[5]. Clément VI proposa sa médiation pour mettre fin à cette malheureuse guerre entre les deux grandes puissances maritimes ; il ne réussit pas. Il s'en excuse le 6 juillet 1351, tout en envoyant comme légat, pour ce même but, l'évêque de Capodistria[6]. Ce fut en vain : si le château de Smyrne résista aux attaques des émirs, — il ne tomba que beau-

1. Voyez page 62. Ce qui est curieux, c'est que, en 1349, le doge de Gênes, Giovanni da Murta, proposa à Dandolo la réunion de leurs forces contre les Turcs (Romanin, *l. c.*, t. III, p. 158).

2. Romanin, *ibid.*, p. 161 ; pp. 163-4. Cependant, pendant tout le quatorzième siècle, la politique de Venise fut assez favorable à la croisade, mais à une croisade *très sérieuse*. V. plus loin.

3. *Comm.* IV, f° 180. Cf. Mas-Latrie. *Archives des Missions scientifiques*, t. I (1850), p. 104.

4. *Comm.* IV, n° 366, t. II, p. 187 ; *ibid.*, n° 367, sur les combats entre Génois et Vénitiens en Orient, v. V. Lazzarini, *La battaglia di Portolongo*. Venise, 1894, extrait de l'*Archivio veneto*, VIII[1].

5. *Ibid.*

6. *Comm.* IV, n° 384 ; t. II, p. 192. V. les propositions faites par le patriarche de Grado, la même année (*ibid.*, IV, n° 403 ; t. II, p. 196).

coup plus tard, au commencement du xve siècle, devant les armées de Tamerlan, — il n'y eut pas de grand effort en Occident pour rendre sa position plus assurée. Le successeur de Clément, Innocent VI, réitéra les demandes déjà faites aux membres de la ligue; on pensa à se rendre favorable l'empereur byzantin Jean Cantacuzène, qui donnait des espérances de conversion; il fut recommandé chaleureusement par le pape à Hugues IV[1] au commencement de l'année 1353 (avril). Puis, Smyrne étant en danger, il écrivit au doge pour lui demander le paiement anticipé de sa part. Il a envoyé déjà lui-même la sienne au Grand-Maître, chargé spécialement de la défense. Un bon commandant serait nécessaire pour empêcher la chute de cette avant-garde des chrétiens, si utile. Il écrira aux autres membres de la ligue, l'Église étant trop appauvrie pour pouvoir soutenir seule les dépenses[2]. Enfin, la situation s'aggravant, une nouvelle lettre adressée par le pape à Dandolo, annonce le départ de deux vaisseaux nolisés par l'Église, Chypre et les Vénitiens, pour porter des provisions à Smyrne: il lui demande sa cotisation et un sauf-conduit pour ces navires[3].

Bientôt Smyrne, que continuaient à assiéger les Turcs, eut besoin de nouveaux secours, et le pape continua, sans beaucoup de succès, ses efforts. Il reproche aux Hospitaliers leur inaction: les chevaliers Teutoniques leur sont de beaucoup supérieurs. S'ils continuent à vivre de la sorte, leurs biens leur seront ôtés et un *nouvel ordre sera formé*. Il leur conseille de transférer leur résidence en Asie pour pouvoir être à même de reconquérir les Lieux-Saints et de favoriser une révolte de ces chrétiens de l'Orient qui se plaignent de leur inaction. Un chapitre

1. Il lui demanda de l'aider à revenir dans le sein de l'Eglise catholique : « auxiliis et favoribus opportunis » (Rinaldi, XXV, p. 587; cf. pp. 500-1).

2. *Comm.* IV, n° 21, d'après M. de Mas-Latrie, V, f° 21, cf. *Arch. des missions scient.*, t. I (1850), p. 104; t. II, p. 217. Cf. Mas-Latrie, *Hist. Chypre*, t. II, p. 221, note 1. Je ne crois pas qu'un autre traité ait été conclu en 1353; la cotisation de 3,000 fl., d'après le traité d'Avignon, est mentionnée déjà en 1350 (v. page 62). Cf. Wadding, *Ann. minorum*, t. VIII, pp. 88-9.

3. *Comm.* IV, n° 23; t. II, p. 218; cf. Mas-Latrie, *Hist. Chypr.*, *l. cit.*; *Arch. des missions scient.*, *l. c.*. Des dîmes triennales d'abord, puis biennales, furent recueillies en Chypre par l'évêque de Paphos (Rinaldi, XXV, p. 500-1). Cf. p. 134, note 6.

tenu à Montpellier ou à Nîmes devait décider la question (1355)[1]. Il écrivit ensuite au Grand Maître, Pierre de Corneilhan, pour lui demander sa part en argent : il devait envoyer, outre le capitaine et le gouverneur, des gens connus par leur probité pour surveiller le paiement de la solde.

L'évêque de Paphos avait été chargé de recueillir et d'envoyer l'argent du *préside :* c'est lui qui lui donnera les sommes nécessaires[2]. Cette même année, Hugues IV offrit enfin de payer les 3,000 florins d'or promis par le traité de 1350, ou de les échanger contre deux galères armées[3]. Le pape en informa (27 octobre) le Grand-Maître auquel il demande son avis : il devait donner au roi la réponse qu'il trouvera raisonnable[4]. La proposition fut peut-être admise et la guerre aurait été conduite d'une manière plus vigoureuse : au *parlement*, que tint à Rouen, l'année suivante, Charles, duc de Normandie, on remarquait, dit la *Chronique des quatre Valois,* « monseigneur de Binville, le bon chevalier, qui fit le beau coup d'armes en Turquie. Car il fendi ou couppa et trancha ung Turcq tout au long parmy devant le roy de Cypre[5] ».

Ce qui était impossible aux grands princes, réussissait ainsi aux petits dynastes, et même aux pirates. Les Catalans livrèrent au XVe siècle des batailles rangées aux Turcs ; au XIVe, et justement à cette époque (oct.-nov. 1350), un vaisseau franc, de nationalité inconnue, entra dans l'ancien port d'Alexandrie, attaqua un transport turcoman, échappa sans avaries aux flèches des gardes de la côte, qui s'embarquèrent pour le défendre, passa dans le nouveau port, y séjourna à son aise, réclama avec succès, par le moyen des consuls envoyés pour l'éloigner, de l'eau, du poisson, des bananes et des grenades

1. Rinaldi, année 1355, § 38; Paoli, II, 91-2.
2. Bosio, t. II, p. 57.
3. D'après Lorédan, Hugues, dont les galères étaient ruinées par les tempêtes et qui n'avait pas l'équipage nécessaire pour en armer de nouvelles (*sic*), offrit de payer 3,000 florins en échange. La proposition fut acceptée par le pape, et l'argent aurait été employé à armer deux vaisseaux auxquels Venise fournit les agrès. C'est évidemment une erreur (t. I, pp. 354-7 de la traduction française).
4. Bosio, t. II, p. 57. La lettre de Hugues suivit de près la visite de Charles IV à Rome (1354).
5. *Chronique des quatre Valois,* édition Luce, 1862, in-8° (*Soc. de l'Hist. de Fr.*), p. 35.

et partit, sans empêchement aucun, après s'être saisi d'un navire syrien ![1]. Quelque temps après peut-être[2], une galère débarqua des troupes sur la péninsule opposée à Rosette[3], et le poète sarrasin, qui nous raconte ces faits, dut inventer les exploits d'une vache qui arrêta les chrétiens jusqu'à l'arrivée des troupes, pour sauver l'honneur de ses coréligionnaires[4].

En même temps, la guerre entre Gênes et Venise cessa : une trêve fut conclue en 1355. On pouvait s'attendre à une reprise plus énergique des hostilités contre les Infidèles : il n'en fut rien. Innocent VI s'adressa, en effet, aux membres de la ligue le 1er avril 1356, leur rappelant les succès remportés précédemment par les alliés, avant cette malheureuse guerre qui avait rendu confiance aux ennemis. Il les invitait à envoyer leurs vaisseaux, à Smyrne peut-être, qui remplaça, pendant quelque temps, Négrepont, comme point de ralliement, le 1er juillet prochain. L'archevêque de Crète, légat apostolique pour la croisade, devait mettre un homme expérimenté à la tête des troupes qui défendaient le château. Enfin, des plénipotentiaires allaient se réunir à Avignon, le 1er novembre, pour renouveler l'alliance[5].

C'est alors qu'éclata la guerre entre Venise et le roi de Hongrie, allié aux comtes de Goritz et au patriarche d'Aquilée. Louis traversa le Frioul et vint mettre le siège devant Trévise : le nouveau doge, Giovanni Delfin, qui remplaça Gradenigo (13

1. Bibl. royale de Berlin, mss. Wetzstein, II, 359-60 (numérotation unique), fos 95-54. C'est une espèce de pot-pourri littéraire et historique, qui emprunte son titre à la prise d'Alexandrie par le roi Pierre de Chypre, mais qui contient bien d'autres choses, pour la plupart (il compte 538 feuillets d'écriture fine) inutiles. — Le style naïf et pittoresque rachète le désordre dans l'exposition des faits. — Nous devons une traduction des passages relatifs à la croisade à M. Marc Lidzbarski, un des plus savants parmi les jeunes orientalistes allemands.

2. Ce récit suit le précédent (fos 95 vo-96), mais, eu égard à la manière de raconter de notre auteur, il ne faut pas trop s'y fier.

3. Il est question probablement de la langue de terre qui limite, à l'est de la ville, le lac Burlus. Les *Francs* y firent des prisonniers, parmi les bergers qui habitaient la côte sans doute.

4. L'auteur s'étend très longuement sur le meurtre de la bête, qui excita cette action d'éclat, et sur les insultes qu'on fit subir au cadavre du Franc tombé.

5. *Comm.* IV, no 153; t. II, p. 246; Rinaldi, XXVI, pp. 19-20; cf. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, pp. 221-2; *Arch. miss. scient.*, t. I (1850), *l. c.*

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO—5, CANADA

août 1356), revint en fuyard à Venise. Des défaites et des révoltes menaçaient de toutes parts la puissance de la république. Pour cette année encore, tout effort commun était impossible. Innocent VI se plaignait à son prédécesseur (10 août 1356) de cette nouvelle guerre qui entravait la croisade[1]. Il envoya des ambassadeurs au roi de Hongrie pour amener la conclusion de la paix : il ne réussit qu'à imposer une trêve pour cinq mois, depuis le 16 novembre 1356 jusqu'au 9 avril de l'année suivante[2].

Les plénipotentiaires se réunirent enfin à Avignon, en mars 1357. Rhodes, Chypre et Venise y étaient représentés : une nouvelle ligue fut conclue pour cinq ans ; chaque membre devait fournir deux galères qui se réuniraient à Smyrne vers la Notre-Dame de septembre. La flotte devait rester dans les eaux de la Romanie pendant toute la durée de cette nouvelle *union*. Si les Hospitaliers se décidaient à porter à trois le nombre de leurs galères, Venise était obligée de s'y conformer aussi[3]. Un légat apostolique devait commander la flotte. Aussitôt après, le pape écrivit au doge Delfin pour lui demander sa cotisation de 3,000 florins pour la défense de Smyrne, « d'après l'obligation prise précédemment par Sa Sainteté, le roi de Chypre et la seigneurie de Venise[4] », et la demande fut réitérée le 20 juin de cette même année, aucun des membres de la ligue n'ayant envoyé la somme que leur imposait le traité[5]. Une nouvelle lettre, datée du 30 juin de l'année suivante, montre encore les mauvaises dispositions des alliés qui n'avaient pas versé leur part du subside : le pape y engage Delfin à intervenir auprès des autres membres de la ligue pour empêcher une catastrophe[6]. L'effet produit par cette nouvelle sommation dut être médiocre : la ligue de 1357 ne dura pas plus que les précédentes[7]. Mais déjà celui qui devait

1. *Comm.* IV, n° 182 ; t. II, p. 251.
2. Ses alliés y étaient compris. Romanin, *l. c.*, pp. 200-1.
3. Paoli, *Codice diplom.*, t. II, p. 93 ; Caroldo, f°s 121-1 v°. Hugues IV avait envoyé à Avignon l'archevêque de Nicosie ; Venise, Marin Gradenigo. Cf. *Hist. Ch.*, II, 218 et p. 62 du présent ouvrage.
4. Caroldo, fol. 121 v°. Il semble bien qu'il soit ici question de la ligue de 1350, qui n'aurait pas été abolie.
5. *Comm.* IV, n° 241 ; t. II, p. 264.
6. 30 juin 1358, Paoli, t. II, pp. 93-4.
7. Estienne de Lusignan (*Généalogies*, p. 19 ; *Description*, Paris,

relever le drapeau des croisades apparaissait. Affaibli par l'âge, le vieux roi Hugues se décida à faire couronner son fils comme roi de Chypre, gardant pour lui-même la couronne de Jérusalem. La cérémonie eut lieu à Nicosie, le 24 novembre 1358, dans l'église de Sainte-Sophie. Guy d'Ibelin mit la couronne sur la tête de Pierre Ier[1]. Le même jour peut-être[2],

1580, f° 144 v°); Bosio (t. II, 64), l'inimitable Jauna (t. II, 836-40), Reinhard (*Geschichte von Cypern*, t. I, p. 236) et Michaud (éd. Houillard, t. IV, p. 447) s'accordent à faire venir Hugues IV lui-même en Europe pour demander le secours des rois chrétiens. Il aurait eu l'intention de recouvrer son patrimoine : Ptolémaïs, Tyr et surtout le comté de Tripoli (Lusignan, f° 144 v° de l'ouvr. cité). On date ce voyage fantastique de l'année 1357 parfois, quand le vieux roi était sur le point de résigner son pouvoir, ou bien de l'année 1359, quand il mourut (Bosio, II, 64). La ressemblance de nom entre le roi de Chypre et son petit-fils, le prince de Galilée, est la cause de l'erreur, et comme ce dernier devint ensuite sénateur de Rome, on accorde ce titre à Hugues IV lui-même! Il aurait mis à profit ce voyage pour marier son fils, Guy (Reinhard, I, p. 236, d'après Jauna, II, 808), qui épousa Marie de Bourbon dès l'année 1330. Enfin, Jauna se surpasse lui-même en parlant des derniers devoirs, rendus (avant de partir) par le vieux roi « à la reine, son épouse, dont la perte lui fut d'autant plus sensible, qu'ils avaient toujours vécu dans une parfaite union... » Or, Alix d'Ibelin, reine de Chypre, survécut à son mari et à son fils même, remariée à Philippe de Brunswick. De plus, il accuse Lorédan d'« inexactitude » (pp. 839-40).

1. Machéras, p. 47, donne cette date de 24 novembre 1358. Il revient quelques lignes plus loin pour en donner une nouvelle, qu'il aurait trouvée ailleurs (καὶ ἄλλοῦ τυρα γραμμένον, p. 48), et qui diffère d'une année (24 nov. 1359) de la première. Il est évident, cependant, qu'elle se rapporte au couronnement de *Pierre comme roi de Chypre* contrairement à ce que croit M. Miller (t. II, p. 51, note 1 : « Anniversaire de son premier couronnement »), il ne fait que mentionner une seconde version du fait qu'il exposait déjà d'après une autre source (ηὗρα γραμμένον) à la page 47, et *l'autre date* qu'il donnerait plus loin (5 avril) est la seule sur son couronnement comme roi de Jérusalem, la seule et la vraie. Ce qui a causé l'erreur, c'est qu'aussitôt après cette seconde mention du couronnement à *Nicosie* (puisque c'est dans cette ville que se trouve, et uniquement dans cette ville, l'église bien connue de Sainte-Sophie, dont la Bibl. Nat. de Paris possède le cartulaire : lat. 10189) commence une digression sur Famagouste. — Strambaldi ne donne que la traduction de ces renseignements. Fl. Bustron (p. 257) et Amadi (p. 408) ne mentionnent l'événement que d'une manière très brève; le second donne la date de 24 novembre.

2. Machéras, p. 53. Cette distribution des offices aurait eu lieu après son couronnement (ἄνταν ἐστέφθην), le dimanche 17 octobre 1360. D'autre part, il dit ailleurs que le prince fut couronné à Famagouste (comme roi de Jérusalem) le 5 *avril* 1360 (p. 48). Tous les officiers nommés appartiennent au royaume de Chypre cependant, et il est très probable que la premiere date est complètement fausse : d'abord le 17 octobre de l'année 1360 est un *samedi* et non un dimanche (κυριακῇ). L'année même est une erreur de la part du chroniqueur: dont le récit est assez confus pour tout le règne de Hugues IV; les dignitaires durent être nommés aussitôt après le couronnement, et, si on admet

il nomma ses officiers : Philippe d'Ibelin[1] devint sénéchal de Chypre, Raymond Babin, bouteiller[2], Pierre Malosel[3], chambellan, et le médecin Hugues Ognibono, chancelier[4]. Hugues IV se retira au monastère de Strovili, qu'il avait fait bâtir et y mourut bientôt, un an après avoir résigné la couronne, le 10 octobre 1359[5]. Il fut enterré comme toute

la date de 1360, sept mois le séparent de la distribution des offices. Il se pourrait que la distribution eût été faite le jour même du couronnement (24 novembre). Cf. la phrase même de Machéras : « καὶ ἅνταν ἐστέφθην ὁ ῥήγας ὁ ῥὲ Πιὲρ, καθὼς ἄνωθεν δηλοῖ, ἦρτεν το πρᾶγμαν τῇ κυριακῇ..... Ὁ αὐτὸς ῥὲ Πιὲρ ὡρδινίασεν καὶ ἔδωκεν τα ἴκια τοῦ ῥηγάτου τὰ χηράτα.... » (p. 53). Il aurait créé aussi à la même date son frère Jean, prince d'Antioche, connétable de Chypre, et son autre frère Jacques, connétable de Jérusalem. Mais nous avons, dans la chronique même de Machéras, des preuves du contraire : Jean est nommé déjà connétable à l'occasion de sa fuite, et la même qualification est donnée au « petit seigneur Jacques » (ὁ Τζουὰν τὲ Λουζουνίας πρίντζης τῆς Ἀντιοχείας καὶ κοντοσταύλης Κύπρου, καὶ ὁ μικρὸς σὶρ Τζακὲτ..... κοντοσταύλης τῶν Ἱεροσολύμων, p. 43, cf. 61). D'après les deux chroniqueurs italiens (Bustron, p. 257 ; Amadi, p. 408), Hugues lui-même aurait donné les deux titres de prince et de connétable à Jean, en résignant la couronne de Chypre.

1. Le texte de Machéras le nomme Τουμᾶς ; le vrai nom du seigneur d'Arsur (de Sur, d'après Fl. Bustron) est cependant Philippe. Il prit part au meurtre de Pierre Ier (Bustron, p. 276. Amadi, p. 426). Machéras lui-même lui donne son vrai nom (p. 156) quand il raconte le meurtre. Tout le passage est reproduit à la page 127. Son père (?) était « sinescardo de Cypro » en 1315 (Amadi, p. 397 et ailleurs). V. sur lui et sa famille un récent article de M. de Mas-Latrie, dans la *Revue des quest. hist.*, XXVIII (1er avril 1894), pp. 585 et suiv.

2. C'est dans sa maison que fut décidé, d'après Mézières (*Or. trag.*, f° 97), l'assassinat de Pierre Ier. Il était « molto intrensico » du prince d'Antioche en 1373 (Bustron, p. 308). V. la table de Machéras (p. 413 du t. II).

3. Bustron l'appelle *Malocello*, *Malosello*, *Marocello* (V. table, p. 521). Cf. Amadi, p. 428. Il était génois d'origine (*Malocello*) et joua un grand rôle en Chypre. Il fut parmi les *magnates* qui en 1366 visitèrent Pierre Thomas mourant (*A. S. jan.*, II, 108). Il y est appelé Petrus Marcelli, chambellan du roi (*camerarius regis*). Sur sa famille, v. *Arch. st. ital.*, 1876, p. 475.

4. V. Table de Machéras : « Enebès ou plutôt Ommebon ou Nimbé » (?). Machéras, p. 53 et 127 : « τὸν σὶρ Ὄγγη Ἐνεμπεὲν (Ognibuono) τὸν ἰατρὸν τζανσελλιέρην τοῦ αὐτοῦ ῥηγάτου τῆς Κύπρου. » Philippe ne se trouvait pas encore en Chypre par conséquent. Le médecin inconnu qui le précéda semble être mort bientôt ou avoir quitté l'île. Pendant son premier voyage en Europe, Pierre Ier avait déjà comme médecin Guy de Reggio. V. Machéras, p. 80.

5. Lorédan, se souvenant de ses premières œuvres d'imagination, traite ces derniers jours de Hugues IV comme un roman. Il parle de la prospérité générale de ces années avec beaucoup de détails, nous représente le vieux roi « accablé d'années et d'infirmitez », des intrigues du confesseur royal, qui amenèrent l'abdication, qu'il décrit d'une manière très imaginative et pathétique. C'est lui qui parle de sa retraite à Strovili, qui paraît être un fait réel ; il cite des *mots* de Hugues IV,

sa famille, au couvent des Dominicains de Nicosie, d'une manière très modeste. « Sa tombe, dit Étienne de Lusignan, est contre terre, seulement d'un simple marbre, mais beau toutefois, et vis à vis y a une autre pierre dedans le mur, qui contient son épitaphe[1]. »

Son règne fut le plus paisible et le plus prospère parmi ceux des Lusignan en Chypre. S'il sut défendre son royaume et sa foi contre les Infidèles et contre les chrétiens avides de conquêtes, il ne prit jamais part à une bataille, et semble avoir été pendant toute sa vie l'ennemi des expéditions aventureuses. Les dispositions de son fils aîné, dans lequel tout le tempérament énergique et violent de sa race semblait revivre, ne pouvaient pas lui plaire : il les combattit de toutes ses forces ; tant que son père vécut, Pierre de Lusignan dut cacher ses projets de croisade et de grandes victoires lointaines. Il réprima sévèrement sa tentative de fuite en Occident, et le pape lui-même dut intervenir pour réconcilier le père si prudent et le fils si aventureux[2]. Dans les dernières années de sa vie, il semble s'être habitué au caractère ardent de son fils et héritier ; il lui avait laissé, avant de mourir, cette couronne de Chypre que Pierre devait porter d'une manière si brillante.

Bien que ses droits à la couronne ne fussent pas hors de doute, puisque son frère Guy avait laissé un fils, Hugues de Lusignan, et que son contrat de mariage avec Marie de Bourbon stipulait expressément que les enfants nés de cette union seraient préférés à leurs oncles[3], Pierre fut universellement reconnu comme roi de Jérusalem, ainsi qu'il l'était déjà pour le royaume de Chypre. Hugues était absent et ses protestations

dégoûté des affaires (tr. fr. I, 374-81). Vient ensuite le récit de l'avènement de Pierre, qui aurait dédaigné d'accepter la couronne de Jérusalem comme de peu d'importance (Hugues, on le sait, la retint jusqu'à sa mort) ! Il attribue la modicité de ses funérailles à l'avarice de Pierre, qu'il traite assez durement dans son ouvrage. Il signale son véritable règne par des violences ; les officiers qu'il avait retenus d'abord, par crainte de son père, auraient été destitués (pp. 380-4).

1. *Description*, p. 19. Sur la date de sa mort, voir Machéras, p. 47 ; Amadi, p. 408 ; Bustron, p. 257.

2. Innocent VI invita l'archevêque de Nicosie, en 1350, à intervenir dans les querelles de la famille royale et à réconcilier le plus tôt possible le comte de Tripoli et son père. Rinaldi, t. XXV, p. 517.

3. Peut-être même était-ce la cause de cette abdication de Hugues IV, dont on ne pénètre pas bien les motifs.

furent assez tardives, paraît-il. On ne le connaissait pas en Chypre, car il avait quitté l'île tout enfant, avec sa mère, tandis que son oncle, par son élégance physique et par son caractère enthousiaste, jouissait des sympathies de tout le monde.

Pierre Ier ne fut pas couronné roi de Jérusalem aussitôt après la mort de son père, bien que les compilateurs italiens des chroniques de Chypre le laissent croire[1]. Deux sources, dont la première est contemporaine, nous donnent, par comparaison, la vraie date de ce couronnement : Philippe de Mézières, dans sa *Vie de Pierre Thomas* d'abord, puis la chronique de Machéras, dont les renseignements pour le règne de Pierre sont généralement très exacts, bien qu'ils soient exprimés parfois d'une manière assez confuse, ce qui est peut-être la faute des copistes.

Machéras semble donner deux dates. En parlant de l'arrivée du légat Pierre Thomas en Chypre, il fixe comme jour de son débarquement à Cérines, ce qui n'est pas très exact non plus, le 20 décembre de l'année 1359, qui serait — nouvelle erreur[2] — un lundi. Or, il est tout à fait certain que Pierre Ier fut couronné par le légat : les détails si nombreux et si précis que donne Philippe de Mézières, la manière dont il pouvait les savoir (c'était le doyen de Nicosie, Bérenger Grégoire, son compagnon, qui les lui avait certainement racontés), ne laissent pas de doutes sur ce point ; ce qu'on pourrait prendre pour une indication contraire dans le texte de Machéras, se rapporte, en effet, au *premier* couronnement, à Nicosie et dans l'église de Sainte-Sophie : ce n'est qu'une seconde version,

1. Bustron, p. 258 : « dopo morto » ; Amadi, p. 408 : « morì il re Hugo, et *alhora* si corono... »

2. C'était un vendredi. L'erreur serait due peut-être au copiste, qui aurait écrit K ' (20) au lieu de κγ' (23). Un autre ms. donne η', date qu'admet Amadi (p. 409 : « A di 8 di Decembrio »). Bustron se contente de déclarer que les deux événements, le couronnement et l'arrivée du légat, furent contemporains (p. 258 : « In detto tempore »).

3. « Berengarius Gregorensis » *A. Sanct. Janvier*, II, p. 1004. On le retrouve au chevet de Pierre Thomas mourant ; il était, à cette époque, collecteur des dîmes au nom du pape (*Papae collectorem*) (*A. S.*, p. 1018). Il fut son exécuteur testamentaire avec Philippe et l'archevêque de Nicosie (*ibid.*). Il assista, d'après Carmesson (*Vita S. Petri*, éd. par Daniel de Sainte-Marie, Anvers, 1650, in-12, p. 102), avec quelques amis du défunt, à l'exhumation du saint (*Berengarius Gregorij*, doyen de l'église de Nicosie et *docteur ès lois*).

erronée comme date, qu'ajoute le chroniqueur, d'après de nouvelles sources, à ce qu'il avait dit précédemment[1]. On sait encore que le couronnement du roi suivit de *près* l'arrivée du légat[2], ce qui est, du reste, très logique, le légat n'ayant aucune raison pour perdre des mois entiers en Chypre. Or, d'après une seconde indication, Pierre de Lusignan partit pour Famagouste et s'y fit couronner comme roi de Jérusalem, le 5 avril 1360[3]. C'est la vraie date, puisque ce fut le jour même de Pâques 1360 qu'eut lieu le couronnement. Pierre Ier connaissait Pierre Thomas depuis son premier voyage en Chypre, en 1357, quand son père, qui régnait encore, reçut avec de si grands honneurs le saint personnage : il lui confia peut-être ses projets de croisade et le Carmélite enthousiaste, qui employa toute sa vie à défendre cette cause, dut l'encourager chaleureusement dans ses desseins. Après la mort de Hugues, devenu roi de Jérusalem « réellement et par héritage », ajoute Mézières, il invita le légat, qui se trouvait alors à Rhodes[4], à venir le couronner. Pierre Thomas était très malade à cette époque et sa maladie dura depuis les fêtes de Noël jusqu'à celles de Pâques de l'année suivante[5]. Ce dernier terme que Pierre Ier avait fixé pour son couronnement approchant, il ordonna qu'on le portât dans une galère et partit. Ses forces s'épuisèrent pendant le trajet : on crut qu'il allait mourir avant d'arriver en Chypre. Quand enfin le vaisseau aborda à Paphos[6], son compagnon de voyage, le doyen de Nicosie, descendit à terre pour préparer la maison où le cadavre du légat être devait déposé bientôt. Quand il revint, il fut bien étonné, dit Mézières, de voir le malade

1. Voyez note 1, p. 102.
2. *A. S.*, p. 1004.
3. Machéras, p. 48 : « ἐπῆγεν εἰς τὴν Αμμόχουστον καὶ ἐστέφθην ῥήγας τῶν Ἱεροσολύμων τῇ ε' ἀπριλίου ατξ' Χριστοῦ... » cf. p. 55.
4. Les termes sont assez clairs : il parle d'abord de la fête qui approchait, puis il ajoute : « et termino coronationis regis imminente » (*A. S.* II, p. 1004). Machéras est plus clair encore. Le roi partit de Nicosie le mercredi 23 mars 1360 (c'était un lundi); il traversa le pays en chassant et arriva à Famagouste le 27. Le dimanche suivant (des *Rameaux*, 29 mars), il nomma quelques officiers, et fut couronné par Pierre Thomas le 5 avril (Machéras, p. 55).
5. « *Rodura* » (*A. S.*, *l. c.*).
6. Machéras (p. 53) et Bustron (p. 409) parlent du port de Cérines, et non de celui de Paphos. Cf. *A. S.*, *l. c.* et Strambaldi, ms. de Rome (ap. Mas-Latrie, *H. C.* II, 282, n. 1), f° 34 v°. Pour Strambaldi, il m'a été impossible d'employer la récente édition de M. R. de Mas-Latrie.

« gai et souriant »[1] qui l'attendait sur la proue. La fièvre l'avait quitté par miracle. Il partit aussitôt pour Nicosie, où l'attendaient le roi et les deux reines, Alix, sa mère, et sa femme, Éléonore d'Aragon[2]. Il fut reçu tout aussi bien que jadis, sous le règne de Hugues IV, et prêcha plusieurs fois avant le jour du couronnement, puis, ce jour arrivé, « à la demande de tous les barons et les nobles du royaume, ainsi que de tout le peuple, qui n'avaient qu'une voix pour l'acclamer », il mit la couronne de Jérusalem, en grande pompe, sur la tête de Pierre Ier, roi de Chypre[3]. Les fêtes durèrent plusieurs jours à Famagouste et à Nicosie, puis le légat se mit à prêcher de nouveau, excitant le roi et son peuple à commencer la grande œuvre de la délivrance des Lieux-Saints[4]. Pierre, maître enfin

1. *Ibid.* : « laetus et hilaris ».

2. C'était sa seconde femme. Il avait épousé la première, Échive ou Chive de Montfort, fille de Rupin de Montfort, vers l'année 1342, (Mas-Latrie dans l'*Arch. Veneto, a. c.*, 333 ; Machaut, note 1). Comme elle était sa parente, Clément VI lui accorda les dispenses nécessaires, dans une lettre à Elie de Nabineaux (Nabinaud), archevêque de Nicosie (*Ann. eccles.*, t. II, p. 658; Bzovius, année 1342, § 23; Wadding, *Ann. Minor.*, t. VII, p. 254), datée du 28 juin 1342. Il n'eut pas d'enfants, paraît-il. Ducange se demande (*Ann. d'Outremer*, ms. Bibl. nat., f° 29 v°) si Mariette de Lusignan ne fut pas sa fille. On ne connaît pas plus l'époque de sa mort. Il épousa Éléonore ou Alix, (v. Amadi, p. 408, ou même Constance, (*Ann. d'Outremer, l. c.* : « quelques titres la nomment encore Constance »), fille de Pierre d'Aragon, comte de Ribagorça, quatrième fils de Jacques II, et plus tard frère mineur (après la mort de sa femme ; mort lui-même à Barcelone, en 1398) et de Blanche d'Anjou-Sicile (Mas-Latrie, *Généalogies*, dans l'*Arch. Veneto*, pp. 325-26). On en a fait la fille « d'un roi d'Aragon » (*Descr. di Cipro*, ms. de la Bibl. nationale, f° 5), de Pierre IV (Sainte-Marthe, *Hist. des Lusignans*, f° 22 v°), et enfin celle de « Pierre le Cérémonieux ou le Cruel » ! (Jauna, t. II, 815). Un passage du *Rubriquaire de Bruniquer* (Arch. municipales de Barcelone, t. I, p. 130, § XIII, cité par M. de Mas-Latrie, *Généalogies*, pp. 25-6) donne la date de son départ pour Chypre : elle arriva à Barcelone le vendredi 1er février 1353 et en partit le mercredi 21 août pour se rendre dans l'île « en la coca de tres cubertes de la compania de Barcelona... » (*ibid.*). Guy, frère aîné de Pierre, était déjà mort en 1346 (Mas-Latrie, *Généalogies, l. c.*, p. 16), en tout cas avant 1347, quand sa veuve épousa Robert de Sicile (Du Cange, *Annales d'outremer*, f° 27). Elle lui apportait la dot de 42,000 besants ou talents, qui lui fut restituée en biens par son fils, à son départ (Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, t. III, p. 778). Je ne crois pas que ce mariage, qui n'était pas si brillant, eût assuré à Pierre « une plus haute place que celle dont jouissaient ses prédécesseurs dans l'estime des rois de l'Occident » (Stubbs, *Lectures*, p. 196).

3. « Ad requisitionem omnium baronum nobilium necnon et totius populi, una voce clamantium » (*A. S.*, *l. c.*, p. 1004).

4. *Ibid.* Les fêtes durèrent huit jours (Machéras, p. 55).

de toutes les forces du royaume, n'attendait que le moment favorable pour partir.

En attendant, le légat commença par convertir les schismatiques. Les prêtres grecs furent rassemblés, avec la permission du roi, à Sainte-Sophie, la cathédrale de Nicosie ; le légat, accompagné, dit Mézières, par « une foule de Latins savants[1] », leur prêcha pendant quelque temps avec succès. Plusieurs clercs — un seul prêtre, dit Machéras, un certain Mantzas, qui fut *contraint* d'abjurer — consentirent à faire une conversion complète, grâce, ajoute plus loin Philippe, « à sa douce doctrine, qui employait, tantôt des menaces, tantôt de bonnes paroles[2] ». La foule s'était rassemblée devant l'église, attirée, dit encore le chroniqueur grec, par les cris des victimes : les portes furent enfoncées par la multitude indignée, aux cris de : périsse le légat ! tandis que d'autres y mettaient le feu. Le légat, que le martyre n'effrayait pas, attendait, dit son ami, devant l'autel, tenant la croix dans la main. Le prince d'Antioche, l'amiral Jean de Sur et le vicomte de Nicosie[3] accoururent avec une troupe de chevaliers et, selon la coutume, les assaillants furent dispersés à coups de bâton. Il aurait continué sa mission, aidé par le roi lui-même, et une grande partie du clergé grec aurait consenti à se soumettre à l'archevêque de Nicosie[4]. Des Arméniens et des Nestoriens

1. « Sapientum latinorum turba associatus » (*A. S., l. c.*, p. 1004).

2. Machéras, pp. 53-4. Il semble que quelque fragment de la chronique manque, puisque Machéras déclare qu'il *revient* sur les affaires du légat (p. 53). Cf. *A. Sanct., l. c., :* « modo cum minis, modo cum bonis verbis. »

3. Peut-être Henri de Giblet, qui occupait cette charge vers la fin du règne de Pierre Ier. Cf. Machéras, p. 54.

4. C'est la version de Mézières, bien entendu : « Quod autem per legatum, aut prælatum nunquam factum fuerat et usque hodie per manus archiepiscopi Nicosiensis confirmati sunt, et Papæ et Romanæ Ecclesiæ obediunt » (*A. S., l. c.*), tandis que premièrement il y avait de fréquentes conversions à la religion grecque (*ibid.*). D'après Machéras, le résultat des efforts faits par le légat aurait été bien différent ; on recommanda aux prêtres grecs de continuer à servir Dieu à leur manière. « Quant au légat, il reçut l'ordre de quitter l'île. Ainsi finit le scandale » (tr. de M. Miller, p. 57). Le résultat pouvait être en effet douteux, mais ce serait se tromper étrangement sur le caractère de Pierre Ier (cf. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi*, II, Venise 1873, in-8°, préface p. 95, « Αἰσχρῶς ἀποδιωχθείς τῆς Κύπρου, » etc.) Ce n'était pas, du reste, une tentative sans exemple en Chypre : en 1231 déjà, Grégoire IX ordonna à l'archevêque de Nicosie d'excommunier les moines grecs qui attaqueraient la doctrine catholique sur les azymes

furent convertis aussi par le zèle du légat. Puis il quitta l'île pour aller à Rhodes et ensuite en Turquie[1].

Philippe de Mézières n'était pas encore arrivé en Chypre. Un autre occupait en 1360, peut-être, la charge de chancelier de Chypre, le médecin Hugues, et il semble bien que Philippe obtint cette dignité aussitôt après son arrivée en Chypre, sous le règne de Pierre[2]. En outre, il parle de ce voyage du légat avec beaucoup de détails, il est vrai — ses sources d'information étaient nombreuses et excellentes, — mais sans mentionner ni sa propre personne ni les relations qu'il aurait eues, à cette époque, avec le saint. Au contraire, quand, après la conquête de Satalie, Pierre Thomas reviendra pour la troisième fois en Chypre, il s'exprimera dans les termes les plus enthousiastes sur l'amitié qui commençait à se former entre eux[3].

Son arrivée en Chypre ne dut pas tarder cependant: s'il n'assista pas lui-même à la prise de Satalie, ce qui serait assez possible (il n'en parle jamais avec beaucoup de détails dans ses ouvrages, où il la mentionne souvent), il se trouvait dans l'île après le retour du roi. Aussitôt revenu auprès de son ancien maître, leurs relations d'amitié, autrefois si étroites, furent renouées. Il devint son *collateralis;* le roi l'appelait toujours pour discuter avec lui les affaires importantes. Il prêta bientôt le serment et devint l'homme lige de Pierre Ier. En même temps, Dieu seul aidant et sans qu'il eût rien fait, dit-il, pour obtenir cette dignité, le roi lui confia son sceau et le nomma chancelier de Chypre, en ordonnant « que tous les habitants du royaume obéissent à sa voix comme à celle de Joseph en Égypte[4]. »

(Mas-Latrie, *H. C.*, III, 629-30). Philippe de Chamberlhac, archevêque de Nicosie, essaya, au XIVe siècle, de convertir les Arméniens (Mas-Latrie, *Arch. Or. lat.*, II, p. 271). Élie de Nabineaux, son successeur (1332-44), convoqua un concile provincial à Nicosie pour amener la conversion des Arméniens et des Jacobites; un symbole en huit articles fut adopté (Hardouin, *Concil.*, t. VII, p. 1753; Rinaldi, ann. 1338, cf. *Arch. Or. lat.*, *l. c.*, p. 264). Jean XXII lui en avait donné l'idée en 1326 (Rinaldi, ann. 1326); Benoit XII l'en félicita en 1338 (*ibid.*, XXV, p. 148).

1. *Act. Sanct.*, *l. c.*
2. *Oratio tragedica*, f° 191.
3. *Act. Sanct.*, II, p. 1006.
4. *Oratio tragedica*, *l. c.*

Pendant ce temps, Pierre Thomas était en Achaïe, où il se proposait de visiter son diocèse de Coron. Ses amis lui conseillèrent de ne pas s'exposer, en y allant, à la colère de la princesse, Marie de Bourbon, qui, « mal conseillée par certaines gens », pourrait se venger sur sa personne de ce qu'il avait couronné ce Pierre Ier qu'elle accusait d'avoir usurpé le trône de son fils. Il fut cependant très bien reçu par les barons, et on le voit recommencer bientôt, contre les nouveaux schismatiques, l'œuvre de conversion qui lui avait réussi si bien en Chypre. Il fit même des miracles : le seigneur d'Arcadie eut un fils, paraît-il, grâce à ses prières, et Philippe nous raconte ensuite un autre miracle qu'il aurait opéré en vaisseau, à Paphos[1]. Bientôt la guerre sainte réunira ces trois hommes qui devaient lui consacrer toute leur vie.

Elle avait commencé déjà si l'on veut considérer comme telle l'occupation de Gorigos prise sans coup férir.

« Le royaume d'Arménie, dit Machéras, était alors occupé par le roi Livon qui était pauvre. Il y avait deux cents villes et châteaux forts, mais il les avait perdus.. » S'il n'avait pas encore quitté ses États pour se réfugier en Occident, sa situation était désespérée. Arrivé au trône grâce à beaucoup d'efforts, après la mort de Constantin IV, qui n'était pas un Lusignan[2], le dernier des rois d'Arménie eut un des règnes des plus désastreux, même dans ce pays qui était habitué cependant aux malheurs. Il ne fut pas reconnu par toute la nation et des troubles religieux, des dissensions civiles, accélérèrent encore la chute de ce royaume agonisant, le dernier des états chrétiens sur la terre d'Asie. Les émirs de la côte, les Sarrasins de l'Égypte s'étaient partagé ses États : le port de Lajazzo et Tarse, la capitale; les villes principales : Adana, Malmistra, Pilerga, avaient succombé déjà[3], et les Lusignan

1. *Acta sanct., l. c.*
2. *Historiens arméniens des croisades*, p. 713-15. Il était le fils d'une mère arménienne. Sur sa prétendue parenté avec Constantin IV, v. Rinaldi, année 1365, § XXI : le pape le déclare le roi légitime du pays. Des Roupénides, des Léthouniens de Lampron lui disputaient la succession (*Hist. Arm., ibid.*) V. la Chronique arménienne publiée dans le 2e vol. de la publication citée.
3. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie,* t. I, pp. 198-203; cf. Machéras, p. 58.

d'Arménie ne possédaient plus que quelques châteaux, continuellement menacés par les Égyptiens : Gaban, Pardserpert, et le plus important des trois, Gorigos. Léon VI était trop faible et trop pauvre pour pouvoir défendre longtemps les derniers restes de ses états : déjà les Turcomans avaient dévasté Gorigos, dont la population s'était réfugiée dans la citadelle. Bien que cette dernière résistât encore énergiquement aux assaillants, elle ne devait pas tarder à se rendre, si elle était abandonnée à ses propres ressources. C'est alors, le 8 janvier 1359, qu'une ambassade composée de Michel Psararis et de Costas Filitzis, grecs de Gorigos, se présenta devant le roi de Chypre, lui demandant son secours[1].

Une semblable demande avait été faite, quelque temps auparavant, au roi Hugues qui refusa, par amour de la paix probablement, et aussi, d'après ses propres paroles, pour ne pas prendre un château qui était à son neveu[2]. Pierre Ier n'eut pas de tels scrupules. Gorigos était pour lui une conquête nécessaire : avec une garnison chrétienne dans sa citadelle, une nouvelle croisade aurait retrouvé enfin ce point de débarquement qu'elle avait perdu par la chute d'Acre. L'origine de Léon VI n'était pas pour lui un empêchement, et l'Arménie, que se disputaient d'innombrables prétendants, se serait ralliée peut-être à la branche aînée des Lusignan, si une armée chypriote, assez puissante pour la secourir, s'était présentée devant une de ses forteresses. La réunion de ce royaume si riche, avec ses grandes voies commerciales, aurait accru les forces de l'île et sa prospérité : c'était peut-être le rêve de Pierre Ier que cette union des deux derniers États chrétiens de l'Orient, union qu'il pensait accomplir, devenu roi d'Arménie, dans ses dernières années de combat, et que sa mort rendit pour toujours impossible.

Situé sur le bord de la mer, entre la Cilicie trachée et la *Cilicia campestris*[3], entre le Sélef et le Lamas, près de l'an-

1. Machéras, p. 59.
2. *Ibid.* : « Μὲ τὸ θελήση ὁ θεὸς νὰ πάρω τὸ κάστρον τοῦ ἀνηψιοῦ μοῦ ! »
3. On lui donnait au moyen âge les noms de Gorigos, *Curchi* (Langlois, *Trésor des chartes de l'Arménie*, p. 149), *Curco* (*Géogr. d'Aboulféda*, tr. Reinard, t. II, p. 1, p. 277), *Korghos* (Mas-Latrie, *La prise d'Alex.*, note 38), *Curc*, *le Courc* et *le Court*, syrien *Kurikus* (Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, t. II, p. 75, note 1), *Corkos* (Tudela, tr. Bergeron,

cien Korykos[1], Gorigos occupait une des positions les plus fortes du littoral. La ville s'étendait sur la côte et sur un écueil qui s'avançait dans la mer[2]; c'était un des ports les plus importants au XIVe siècle[3]; les Génois le préféraient[4] comme étant le mieux situé pour le commerce avec Iconium[5]. En 1375, sa douane produisait un revenu de 3,000 florins[6]. Les environs, bien que très fertiles, sont montagneux et faciles à défendre : un voyageur italien les comparait avec l'Istrie[7].

Le château lui-même, le *Karak*, se trouvait à six milles du littoral, un second défendait l'écueil : il était en ruines lorsque Barbaro le vit, mais paraissait avoir été « fort beau et bien bâti ». Des inscriptions arméniennes, d'un caractère très ancien, dit le même voyageur, étaient sculptées sur les murs[8]. Hayton, puis Schaban[9], l'ambassadeur de Léon VI en Occident (1380), furent comtes de Gorigos.

Pierre Ier n'hésita pas à y envoyer une garnison chypriote le 15 janvier 1359. Il continuait à fournir des vaisseaux pour la défense de Smyrne[10], ainsi que l'avait fait son père. Les deux vaisseaux furent mis sous le commandement de Robert de Lusignan[11], chevalier *anglais*, appartenant sans doute à la

p. 14), *Corico*, ap. Ramusio (t. II, 99-100), *Qurc* (Caumont, *Voy. en Terre-Sainte*, p. 79).

1. Langlois, *Trésor des chartes*, p. 126; *Voyage en Cilicie*, pp. 197-199. V. les ruines dans le *Voyage en Caramanie*, de Favre et Mandrot.
2. Barbaro, ap. Ramusio, pp. 99-100.
3. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, pp. 297-8.
4. Mas-Latrie, *Des relations de l'Asie mineure avec l'île de Chypre*, *Bib. de l'éc. des ch.*, 2e série, t. I, p. 303.
5. Heyd, *o. c.*, t. I, p. 370.
6. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, p. 298. Les Turcs y revinrent comme marchands après la conclusion de la paix. Il était important déjà sous la domination byzantine, Anne Comnène, éd. Bonn, t. II, pp. 120-21.
7. Barbaro, *ibid.*, « montuosi e sassosi ». Le territoire de Gorigos s'étendait, dit Machéras (p. 58), de l'église de la Sainte-Trinité jusqu'à Pilerga, où se trouvait la douane : « καὶ νὰ καταιβῇ ἐς τὰ Ἑβραΐκα (ὀβραΐκα; Strambaldi : Zueca) νἄρτῃ εἰς τὸ Κουρίκος, τοῦτιέστιν τὸ καστέλλ'ν τοῦ Κουρίκου. » Barbaro cite parmi ses productions, du blé, du coton, du bétail et de très beaux fruits ; l'air, dit-il, y est tempéré (*ibid.*). Cf. Machaut, p. 136.
8. Barbaro, *ibid.* L'autre château se trouvait à « un trar d'arco » (ou de baliste, dit-il ailleurs), de la mer.
9. « Comes de Curco » (Langlois, *Trésor des chartes d'Arménie*, p. 52).
10. Κάτεργα τῆς Μύρνης, Machéras, p. 59. Cf. Strambaldi, « le galere de Smirne », et non de *Myra*, que Pierre ne possédait pas encore (Machères, t. II, p. 63).
11. Machéras, Τελουζᾶ, Strambaldi (seul) : de Lusignan, cf. Bustron

branche de Poitou. Il partit à cette date, de Smyrne même, peut-être. Les habitants, heureux d'échapper enfin aux dévastations périodiques des Turcomans et des Sarrasins, sortirent à sa rencontre. Robert, que Pierre avait nommé capitaine de la ville[1], entra avec cinq compagnies d'arbalétriers et leur fit prêter le serment dans la cathédrale, où se conservait cette image miraculeuse de la vierge de Gorigos qui avait tant contribué à la défense de la citadelle[2]. Le roi annonça au pape cette conquête facile, si importante pour ses projets futurs, et le pria de l'autoriser à envoyer chaque année à Gorigos les deux vaisseaux qu'il était tenu de fournir pour la défense de Smyrne[3]. Sa proposition fut

et Amadi. M. de Mas-Latrie serait disposé à y voir un Lusignan du Poitou, venu pour faire sa fortune au service de ses parents (*L'île de Chypre*, p. 161). Il y avait cependant, en Italie, un village de Lucignano, cité dans la Chronique de Minerbetti (*Rer. It. Scr.* de Florence, col. 100), et une famille de Lusignano, en Lombardie (*Chron. Berg.*, Mur., XVI, 900 D). Ce qui plaide pour la première hypothèse, c'est que Robert était un chevalier « anglais ».

1. « Καπετάνον τοῦ αὐτοῦ κάστρου », p. 59. Il semble cependant que la ville elle-même n'était plus occupée par les Turcs; leurs expéditions, qui avaient pour but principal la prise de la citadelle, se bornaient à dévaster les environs de Gorigos, qu'ils quittaient ensuite. Machéras (p. 58) parle du territoire de Gorigos (ἡ χώρα τοῦ Κουρίκος) qui n'était pas encore soumis aux émirs, conquérants de presque toute l'Arménie. Les habitants s'étaient cependant retirés de la ville (dans une île près du port ἔξω 'ς τὸ νησὶν et dans la citadelle), pour ne pas être surpris par de nouvelles invasions, d'autres s'étaient enfuis en Chypre.

2. Machéras, p. 60 « τῆς θαυμαστῆς εἰκόνος τῆς Κουρουκιώτισσας εἰκόνος (y a-t-il une erreur?) τοῦ θεοῦ. Elle se montra dans une vision, au grand Caraman, qu'elle rendit aveugle pour quelques jours. L'émir se retira et chercha à l'apaiser par des cadeaux. Un morceau de coton frotté à l'image le guérit (*ibid.*).

3. La phrase est assez obscure. Καὶ ἐποῖκεν τὸ νησὶν τοῦ πάπα καὶ ἐζήτησέν του β' κάτεργα τὰ ἦτον τὸ νησὶν τῆς Κύπρου κρατημένα να πέψῃ εἰς τὴν βλέπησιν τῆς Μύρνης (Machéras, p. 60. Strambaldi traduit le passage « alla guardia della Smirne », ce qui est la vraie leçon. M. Miller admet la version Κυρήνης, où il voudrait voir Gorigos (II, p. 63). Il est bien question des galères de Smyrne, dont c'est le nombre. Le récit de Machéras, d'après les papiers de la cour royale (Καθὼς τὸ ηὗραν γραμμένον εἰς τὴν αὐλὴν τῆν ῥηγάτικην, p. 58), est très circonstancié et paraît exact. Les informations de Machaut sont complètement fausses: la citadelle n'étant pas occupée par les Turcs, les troupes du roi n'eurent pas à la prendre de vive force (p. 20); cf. « Tout fu mort quan qu'il trouva » (*ibid.*). Personne ne fut tué certainement, *puisqu'il n'y avait pas d'ennemis*. La version est admise par M. Herquet (p. 9). La date est bien 1359 et non 1361 (Delaville le Roulx, p. 119). Le récit de Lorédan est fantaisiste (I, 387-9). Cf. les récits très courts de Bustron (p. 259) et d'Amadi (411) qui abrègent Machéras, et *Hist. Armén.*, I, 639, 711.

acceptée par Innocent VI, et Gorigos se défendit vaillamment contre les Turcs jusqu'en 1448.

Une garnison chrétienne dans Gorigos était une menace perpétuelle pour les États du grand Caraman, qui ne pouvait pas souffrir tranquillement cette agression des chrétiens, depuis si longtemps paisibles. Il comptait réunir toute l'Arménie, dont il était le principal ennemi, à ses possessions, et la tentative heureuse de Pierre Ier le menaçait de lui faire perdre sa sécurité. Ibrahim Bey, prince énergique et actif, était sans doute parmi les plus puissants des émirs qui s'étaient partagé l'ancien empire d'Iconium, dont la capitale Konieh allait devenir la sienne. Il possédait toute l'ancienne Cappadoce et une partie de Lycaonie[1]; ses forces étaient imposantes. Il avait sous ses ordres 40,000 hommes au moins[2]. Son territoire contenait 150 forteresses et 14 villes[3], parmi lesquelles Alaïïa « que le vulgaire nomme Alaïa[4]», ou Candelore, l'ancien *Coracesium* peut-être, sur la frontière de la Cilicie trachée[5] (ville dont on voyait encore les ruines importantes au siècle passé[6] et qui, surplombant le bras de mer qui sépare Chypre de l'Anatolie, dominait le bassin oriental de la Méditerranée), Larendah, qui donna jadis son second nom de Caraman à la principauté, et la capitale de l'émir, Ermenek.

Le grand Caraman n'entretenait pas de très bonnes relations avec ses voisins. Tout en recherchant, avec beaucoup d'habileté, l'amitié des Mongols et celle du Soudan d'Égypte, il pensait à s'agrandir aux dépens de ses voisins de même religion. L'Asie Mineure, démembrée après la chute de l'empire des Seldjoucides, le tentait: aussi était-il sans doute craint et haï, ainsi que l'affirme Schehâb-Eddin pour son voisin de Kermian, par tous les autres émirs plus faibles[7].

1. *Hist. Arméniens des croisades*, p. 711.
2. Schehâb-Eddin, d'après les récits du scheïk Haïder-Orian (tr. Quatremère, dans les *Notices et extr.*, XIII, p. 342).
3. *Ibid.*, p. 373.
4. *Ibid.*
5. Sur son identification avec *Coracesium*, v. Corancez, *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure*, Paris, 1816, 8°, p. 369-70. « Il est certain que Coracesium ne pouvait estre éloigné d'Alaïa » (*ibid.*).
6. Corancez, *l. c.*, p. 365.
7. « Les émirs turcs le (l'émir de Kermian) haïssent et font tout ce

Cependant, devant le danger d'une invasion chrétienne, l'inimitié entre Musulmans disparut : une ligue se forma entre Ibrahim-Bey et deux émirs de la côte, celui de Satalie et de Monavgat, sur les bords de l'ancien Mélas [1]. Des vaisseaux furent rassemblés dans les ports de l'Asie Mineure pour châtier cet ennemi si entreprenant [2].

Pierre Ier prévint leur attaque. Il aurait commencé plus tôt la guerre sainte, si les affaires de l'île ne l'avaient retenu pour quelque temps. Il donna la chasse aux pirates catalans qui infestaient les eaux de Chypre (1359) [3], puis une querelle éclata à Famagouste entre les troupes qu'il rassemblait pour la croisade, et ses anciens soldats, chypriotes et syriens, querelle sanglante qui fut terminée par des pendaisons [4]. Enfin, sa position même fut ébranlée par les plaintes qu'adressa son neveu, Hugues, au pape et au roi de France. Celui-ci prit chaleureusement sa défense. Hugues vint demander justice à Avignon avec des lettres de Jean II et de l'empereur Robert, à qui sa mère s'était remariée [5]. Il trouva le pape bien disposé en sa faveur, sans doute par le souvenir des démêlés du comte de Tripoli avec son père, démêlés où Innocent VI avait été contraint d'intervenir. Il écrivit au nouveau roi

qu'ils peuvent pour le détruire » (Schehâb-Eddin, ap. Quatremère, *l. c.*, p. 340).

1. Aujourd'hui *Manavgat*, sur les bords de la rivière de Manavgat-Sou (Mélas?). R. de Mas-Latrie, *Chron. d'Amadi*, p. 411, note 3. Cf. Machéras: τοί ἀφέντην τόν Μονοβγάτην (ce qui ferait croire que c'était le nom même de l'émir, p. 61) et Strambaldi: « signor Monongati », Amadi: « Monovgati » (p. 411), Bustron, « Monogati » (p. 259), ms. de Paris : « Monangati », Mézières, *Vita S. Thomae, A. S.*, Janv., II, p. 1006, « Monongati », Lorédan (I, 389): « Monoaguti ». Ce n'est pas en tout cas le « seigneur Monongati » (Delaville le Roulx, I, p. 130, n° 3). L'alliance ne fut pas conclue non plus entre les émirs de Lajazzo et d'Alaïa (Candelore, *ibid.*, 119). Alaïa appartenait au grand Caraman, à l'époque de Schehâb-Eddin (« principauté d'Ermenek », dit-il). Cf. *Hist. Arm.* I, p. 711: *Monavgat*.

2. L'archimandrite Cyprien, dans son *Histoire de Chypre*, croit pouvoir donner le nombre des vaisseaux turcs (30 phystes, *fuste.*, it.), qui auraient dévasté les côtes de l'île (ἐκατάτρεχαν τὰ περιγιάλια τῆς νήσου, p. 159). L'archimandrite est ordinairement assez exact, et avait de très bonnes sources, inconnues peut-être.

3. Machéras, p. 54. Un certain Lucas le Catalan les commandait. Les commandants des galères chypriotes, François Spinola et François Cattaneo, deux génois, s'en plaignirent au roi d'Aragon (*ibid.*).

4. Machéras, p. 58.

5. Machéras, p. 57. Bustron, pp. 258-9. Amadi, p. 410. Buchon, *Nouv. rech. sur la Morée*, II[1], Paris, 1843, pp. 131-4.

de Chypre, dès le 23 juin 1360, une lettre très sévère, qu'il envoya par un sergent d'armes, son familier Angelo de Lucques [1]. Il objecte le droit de succession du premier né, Hugues, fils du premier né de Hugues IV, Guy, représentant la personne du mort [2]. De plus, une clause formelle insérée dans le contrat de mariage de Marie de Bourbon attribuait à son premier né la succession aux couronnes de Chypre et de Jérusalem [3]. Hugues de Lusignan était donc le légitime héritier; il aurait pu poursuivre ses droits d'une tout autre manière: il a préféré le jugement de l'Église. Qu'il pense donc à la guerre qui le menace, son compétiteur ayant des parents et des amis qui l'aideront à recouvrer son héritage: il doit sacrifier ses intérêts à la justice, ne pas vouloir « ce qu'il veut, mais ce qu'il doit vouloir [4] ». Il serait digne d'être nommé usurpateur [5], s'il refusait d'écouter ces conseils: Hugues de Lusignan serait du reste assez bienveillant pour lui accorder sa faveur s'il renonce au trône. Il lui demande enfin, puisqu'il se pourrait aussi que la justice fût de son côté, de lui envoyer des ambassadeurs solennels pour décider sur cette affaire. Les ambassadeurs envoyés par Pierre pour annoncer à Innocent VI son avènement, arrivèrent bientôt; ils furent interrogés par le pape sur les droits qu'avait leur maître pour se saisir de la couronne. Leur réponse, assez belle, mérite d'être citée: « Seigneur », répondirent les envoyés, Raymond Babin, Pierre Thénouri et Jean de Carmadino [6], « que

1. Rinaldi, XXVI, 55-6.
2. « Qui dicti sui patris noscitur repraesentare personam et primogenitus dicti Guidonis extitit » *ibid.*, p. 55.
3. « Ac praeter hoc tempore tractatus matrimonii... contrahendi, pro parte et nomine dicti Regis conventum fuerit solemniter et firmatum, quod primogenitus ex ipsis Guidone et Maria nasciturus in regno succederet praelibato », *ibid.*
4. « Considerantes, quod idem Hugo generosis et potentibus vallatum se invenit consanguineis et amicis, qui ad prosequendum ejus jura tam favorabiliter quam potenter sua eidem praestare valerent auxilia et favores (*ibid.*).
5. « Non regis titulum meruisse apud homines, sed occupatoris nomen », *ibid.*
6. Τζουὰν Καρμαῆν, génois (Machéras, p. 54). Cf. Rinaldi, XXVI, p. 54 « de Carmayno ». Carmadino est son vrai nom (et non Carmadin, Machéras, I, p. 58, cf. note 1). Quant à Pierre Thénori, la forme grecque est Τενουρῆν et Τενοὺρ; Strambaldi: Tenor. C'était, sans doute, un parent de Simon Thénouri. La lettre mentionnée du pape n'en parle pas.

Ta Sainteté sache que nos parents n'ont abandonné leurs maisons, leurs parents et leurs biens et qu'ils ne sont venus habiter un rocher jeté au milieu de la mer, qu'à la condition de faire des traités et de rédiger des assises pour garantir leur sécurité. Si un chevalier, un baron ou un roi a plusieurs enfants qui meurent, les enfants des morts n'hériteront pas, ce droit appartenant aux enfants qui vivent encore, Guy étant mort sans avoir pris possession du royaume, comment son fils Hugues pourrait-il hériter ?[1] »

Le pape ne fut pas convaincu cependant par cette fière réponse : il objecta le droit que ne peuvent pas détruire les lois particulières, et demanda au roi de se justifier en cour de Rome, dans le délai d'un an après la réception des lettres. Ce fut probablement sa réponse orale aux ambassadeurs : les lettres elles-mêmes sont de beaucoup plus bienveillantes ; en effet, Innocent VI y remercie le roi pour ses offres bienveillantes à l'égard de l'Église[2], il l'engage à continuer, imitant ainsi l'exemple de son père. Il doit être juste cependant et surtout envers son neveu, ainsi qu'il l'a déclaré à ses ambassadeurs[3]. — On pense bien que ces nouvelles ne furent pas agréables à ce roi si pieux, qui aurait voulu commencer son règne d'une tout autre manière ; il pensa partir, et demanda l'avis des barons, qui lui conseillèrent d'offrir une pension au prétendant. Deux nouveaux ambassadeurs furent envoyés à Avignon, Jean du Morf, comte de Rochas, et Thomas de Montolif, auditeur de Chypre[4]. Ils partirent de Fama-

1. Machéras, p. 56. Nous avons reproduit, avec quelques changements, la traduction de M. Miller, II, pp. 59-60. Il nous semble que c'est la traduction la plus raisonnable du passage assez obscur de Machéras dans lequel τοὺς ἀποθαμένους est répété pour la seconde fois, par erreur du copiste : Καὶ ἂν ποίσῃ καβαλλάρης, ἢ παρούνης, ἢ ῥήγας πολλὰ παιδία καὶ ἁρμαστοῦν καὶ 'παιθάνουν τὰ παιδία, τά 'γγονία τοὺς ἀποθαμένους νὰ μὲν (lisez : μὴ[ν]) κληρονομίσουν, παρά τα παιδία τοὺς ἀποθαμένους, τὰ εὑρισκοῦνται ζωντανά » (p. 56).

2. « Ceterum de eo quod tam per dictos ambasiatores, quam literas easdem, te ad omnem reverentiam sanctae Romanae ecclesiae atque nostram, liberaliter obtulisti, » etc.

3. « In causa dilecti filii, nobilis viri Hugonis de Lusignano, nepotis tui, benignus tui censor existas, prout requirere videatur ipsa justitia... » (Rinaldi, t. XXVI, p. 55).

4. Et maréchal de Chypre, p. 57. Cf. Amadi, p. 410 ; Bustron, p. 259. Les premiers ambassadeurs étaient partis de Chypre le 18 sept. 1359 (?) d'après Machéras (p. 54) ; les seconds le 9 avril (Machéras, p. 57) ou le

gouste le 18 septembre 1360 et opposèrent à la Curie de nouvelles raisons, les assises et une attestation des membres de la haute cour, qui déclaraient la succession de Pierre légale[1]. Le pape continuait cependant à défendre les droits de Hugues. Les ambassadeurs intervinrent alors auprès de ce dernier qui consentit à renoncer à ses prétentions pour un revenu annuel de 50 mille aspres[2].

Cette somme ne fut pas payée, paraît-il, et pendant longtemps encore, Marie de Bourbon réclamera pour son fils, à Avignon et ailleurs. Innocent VI écrivit de nouveau au roi pour s'en plaindre, mais sa lettre resta sans réponse[3]. Des ambassadeurs de la part de Marie et de son fils se présentèrent devant le nouveau pape, Urbain V, le 29 novembre 1362. Urbain envoya à Pierre Ier une copie de ces réclamations[4] et lui demanda de se rendre favorables ses parents, ainsi que l'exigent l'union qui doit exister dans les familles royales, sa position difficile (« in faucibus hostium Ihesu Christi »), son honneur de chevalier et l'obéissance envers l'Église. Hugues est « l'os de ses os et la chair de sa chair » : il doit lui servir de père et prendre soin de lui, pour mériter les remerciements du pape. Il offre enfin d'être médiateur entre eux, si des ambassadeurs

10 avril 1360 (Amadi, p. 1310). Les deux dates sont impossibles : Pierre ne pouvait pas annoncer la mort de son père avant le 10 octobre 1359, donc c'est de l'année 1360 qu'on doit dater le départ des *premiers* ambassadeurs. D'autre part, ces ambassadeurs étaient arrivés à Avignon avant le 28 *juin* 1360, quand Innocent VI répondit au roi en mentionnant leur arrivée. *Il faut changer donc les deux dates entre elles :* la première ambassade partit le 9 ou le 10 avril 1360 de Chypre ; après quelques semaines de traversée, elle arriva à Avignon, aussitôt *après l'envoi de la lettre pontificale du* 23 *juin qui ne les mentionne pas* (23 juin-28 juin); ils retournèrent en Chypre vers la fin du même mois et durent arriver vers le commencement de septembre 1360. Le roi eut quelques jours pour se décider et l'envoi d'une nouvelle ambassade le 18 septembre est *dans ce cas* très logique. Autrement il faudrait retarder jusqu'en 1361 l'envoi de la seconde ambassade, après quelques mois de réflexion de la part du roi : et la première serait assez tardive pour annoncer le couronnement de Pierre I (5 avril).

1. Bustron, p. 259.
2. Machéras, p. 57; Amadi, p. 410; Bustron, p. 259.
3. « Non miserit, quod vix credere possumus, responsivam » (*Arch. du Vatican, Secreta,* 245, fos 16 vo-7).
4. « Presentibus interclusum ». C'était, dit la lettre, « des supplications accompagnées d'arguments et de très humbles prières », *l. c.* Suivent des lettres adressées dans le même sens au prince d'Antioche (fo 17) et à Pierre Thomas qui se trouvait, dit le pape, en Chypre, pour « les affaires de sa légation » (fos 17-18 vo).

compétents étaient envoyés à Avignon. Pierre ne reçut probablement pas cette lettre : il était déjà parti pour l'Occident.

Si l'accord de 1361 ne fut pas définitif, il assura la position de Pierre Ier envers le pape et le roi de France, mit fin aux intrigues qui auraient pu se tramer en Chypre, et lui permit de tourner ses forces vers l'Orient. Il se décida à prévenir l'attaque des émirs par une invasion.

Il avait cherché dès son avènement à accroître ses forces. Les chevaliers et les troupes chypriotes ou syriennes[1], que lui avait laissées son père, étaient insuffisants pour combattre des ennemis aussi puissants et aussi aguerris. Jean de Vérone fut envoyé pour lever des troupes en Lombardie ; Morf et Thomas de Montolif l'accompagnèrent : ils prirent un grand nombre de gens d'armes à la solde du roi[2]. Des Florentins, attirés peut-être par leurs offres ou par la renommée de Pierre, vinrent en Chypre vers la même époque[3]. Les troupes étrangères se trouvaient à Famagouste, le 22 avril 1361[4], quand éclata une querelle sanglante avec les anciens soldats.

Bientôt les chevaliers furent avertis de se tenir prêts pour une expédition : des galères furent demandées aux Hospitaliers, qui en envoyèrent quatre, sous le commandement de l'amiral de l'ordre, Jean Forbin, du gouverneur militaire de Rhodes et de plusieurs frères. Le roi lui-même rassembla quarante-six vaisseaux : le pape lui en envoya deux, et douze vaisseaux de corsaires se rallièrent à l'expédition. Le tout formait plus de cent voiles, dont la moitié était composée de galères[5].

1. Machéras « τοὺς λᾶς τῶν ἁρμάτων, τοὺς νέους μὲ, τοὺς παλῆους, τοὺς Κυπριώταις (*sic*), τοὺς Συριάνους », p. 58.

2. Machéras, p. 57. C'est bien Jean de Vérone (Τζουὰν Τεβεροῦνες), ainsi que le nomme Strambaldi, et non Jean de Verni (trad. t. II, p. 61, cf. note 1). C'était probablement un Lombard, qui fut envoyé *dans son pays* pour y lever des troupes.

3. Machéras cite un certain Galiot Tapères (Ταπέραις) qui nous est inconnu, et Barthélemy Traré (p. 57).

4. *Ibid.*

5. Machéras en compte 114, y compris les vaisseaux du pape et des Hospitaliers (p. 61). Les vaisseaux chypriotes n'étaient pas composés *exclusivement* de galères (μικρὰ μεγάλα). Ceux qu'envoya le Grand-Maître sont nommés d'une manière générale κάτεργα (*ibid.*). D'après Bustron, la flotte (de nouveaux vaisseaux avaient été ajoutés à Famagouste, après l'arrivée du roi, « ἕτερα ξύλα », Machéras, p. 61), était forte de 46 galères, 20 vaisseaux (*nave*) et 12 « fustes ». Des « petits navires » (*navigli picoli*) la faisaient monter à 106 voiles, y compris le contingent

Sauf le pape, personne, parmi les princes de l'Occident, n'avait envoyé de troupes ni de secours en argent[1]; les dépenses furent supportées par Pierre Ier seul et ses barons[2]. On ne connaît pas le nombre des soldats : des chevaliers de l'Épée s'étaient embarqués, paraît-il, pour l'expédition[3].

Le roi lui-même arriva à Famagouste le lundi[4] 12 juillet 1361, ayant avec lui la plupart de ses officiers et barons : Philippe d'Ibelin, sénéchal de Chypre et son fils, Jean d'Ibelin, connétable de Jérusalem, Jean de Lusignan[5], son propre frère, Jean de Sur, amiral de Jérusalem, et Jean de Montolif, amiral de Chypre, son fils Thomas de Montolif et Hugues, Philippe de Brunswick, Jean de Morf, Raymond Babin, Guy de Mimars, Jean de Carmadino (Cremeno), le turcoplier Jacques de Norès, Henri de Giblet, etc.[6]. Des étrangers montèrent aussi sur les galères : un « fils du comte de Savoie », qu'on n'identifierait pas facilement[7], le seigneur de Passit ou de Passes (?), le commandant de Rhodes, neveu d'Innocent VI, etc. Si le légat était encore en Achaïe, Pierre

du pape et la galère du légat (pp. 259-60). Les chiffres que donne Amadi sont quelque peu différents : il compte 46 galères, 20 navires, 12 « gripparie » et six brigantins ; avec les petits navires, cela faisait 106 voiles, y compris les vaisseaux que mentionne aussi Bustron (« la gallia che venne il legato », p. 44). Cette dernière n'est pas mentionnée par Machéras : d'après Mézières, le légat ne vint à Satalie qu'*après avoir été informé de la victoire* (*l. c.*, p. 1006; « Legatus vero talem victoriam inauditam cum gaudio *audiens*. Sathaliam venit... »), ce qui est très probable. Villani donne des chiffres impossibles : 24 « galères armées » seulement, 3 galères de l'ordre, ce qui, avec les autres voiles (*legni*), et les vaisseaux de transport (*di carico*), arriverait au chiffre de 100 voiles (Villani, l. X, c. LXII; éd. Dragomanni, *v. c.*, p. 359). Lorédan, et d'après lui Cyprien, mentionnent 20 vaisseaux *catalans* (les κουρσαρικά de Machéras) et 50 galères (et 12 barques), Lor., I, 389-91, Cypr., p. 159.

1. « Personalibus laboribus et expensis » (Rinaldi, XXVI, p. 89).

2. Machéras, p. 61 : « ἀπὸ τὴν Κύπρον. καὶ ἀπὸ ἄλλους ἀφέντας »; tr. : « Aux frais du royaume et des seigneurs (?) » (t. II, p. 65). Il y avait aussi deux vaisseaux génois qui avaient amené le podestat (Machéras, p. 62).

3. Mèzières, *Chevalerie*, f° 15 v° : « par la grace de dieu mist main à l'espée de son ordre ».

4. Ce n'était pas un dimanche, ainsi que le croit Machéras, p. 61. Cf. Bustron, p. 259, Amadi, p. 411. C'est le 24 juillet qu'il serait parti, d'après Matteo Villani (l. X, c. LXII, éd. Dragomanni, p. 359).

5. C'était *le prince* (d'Antioche), Machéras, p. 61.

6. Machéras, pp. 61-2.

7. A moins qu'on n'y veuille voir un des trois frères illégitimes d'Amédée VI. V. Guichenon, *Hist. généal. de la roy. maison de Savoie* (réimpr. de Turin, 1778), I, 398.

de Chamberlhac, archevêque de Nicosie, avait armé lui-même une galère. Celles que l'île devait fournir pour la défense de Smyrne se réunirent à la flotte.

Pierre Ier s'embarqua le même jour avec ses troupes. On ne connaissait pas la destination de l'expédition, qui fut enveloppée d'un secret tout aussi grand que celle d'Alexandrie[1]. On s'arrêta à Salines pour prendre 200 chevaux de guerre[2], puis à Myloi[3], où on embarqua les provisions et le fourrage. Des envoyés du seigneur de Satalie, qui prévoyait le but de l'attaque, se présentèrent devant le roi avec des lettres et des présents : Pierre prit avec lui les vaisseaux des ambassadeurs et se dirigea vers la ville[4].

Satalie est située en face du cap de Saint-Épiphane, qui termine l'île de Chypre au nord-ouest, au fond de ce golfe si effrayant et si dangereux pour les navires, avant l'arrivée bienfaisante de Sainte-Hélène[5]. Le port est à l'orient de la rade, une rade étroite, creusée dans les dernières ramifications du Taurus. De hautes montagnes le surplombent à l'ouest : il est défendu par une double muraille, que terminaient jadis des tours, aujourd'hui en ruines[6]. Au-dessus de la mer s'étend une très belle plaine que la chaleur rend insalubre ; on y remarquait d'admirables bosquets d'orangers et de limons doux. Plus haut s'élevaient des platanes et des groupes d'arbres de l'Occident[7]. Pour arriver à la ville, on

1. Au moins d'après Villani, *l. c.* : « non sapendo dove si dovesse andare », mais Machéras déclare que l'émir connaissait ses projets : il envoya, du reste, des ambassadeurs pour apaiser le roi (p. 62).
2. Bustron, p. 260.
3. « Εἰς τοὺς Μύλους », Machéras, p. 62.
4. Machéras, pp. 62-3.
5. Ét. de Lusignan, « l'espouvantable gouffre de Sathalie » (f° 4 v°), d'après les chroniques. Cf. Beauvau de Manonville et M. de Brèves, *Relation d'un voyage en Asie mineure*, 1610, pp. 113-4.
6. « Il (le port) est petit et defendu par une double muraille... Les deux extrémités du mur étoient autrefois garnies de tours qui tombent aujourd'hui en ruines » (Corancez, *o. c.*, p. 385).
7. « Assez forte (ville) et ancienne, mais bien plaisante, à cause de plusieurs fontaines et ruisseaux qui passent par la ville, et aussi beaucoup de jardins pleins de citrons et d'oranges » (Beauvau, *o. c*, p. 113-14). Cf. Corancez, *l. c.*, p. 387 : « Des eaux courantes les arrosent dans tous les sens, les orangers, les limons doux et les citronniers y forment des bosquets. En dessus s'élèvent des platanes magnifiques, et tous les grands arbres de nos climats ». Cf. le voyage Lebruyn, p. 522.

prenait un escalier taillé dans le roc[1] : la porte qui le terminait donnait accès au quartier habité par les Turcs seuls. On voyait encore au XVIIIe siècle des croix de Jérusalem sculptées sur ces premiers murs et même « un escusson avec une croix... et trois allerions[2] ». Puis une seconde muraille séparait cette ville fortifiée, d'un autre quartier ou de deux autres même, situés plus au nord, sur la cime même du rocher[3] : les marchands chrétiens et juifs y habitaient séparément, et Ludolphe de Sudheim parle d'une église célèbre où se trouvait une des trois images de la Vierge peintes par saint Luc.

Au quatorzième siècle, la ville était la capitale d'une principauté turque assez puissante. Tacca (l'émir du *Tekké-Ili*), le prince qui s'était allié avec ses voisins contre les armes des chrétiens, possédait douze villes et vingt-cinq forteresses. Ses troupes se composaient de 8,000 cavaliers[4], de 40,000, d'après d'autres sources. C'était une forteresse presque imprenable[5] et en même temps un des ports les plus riches de la côte d'Asie. Les vaisseaux vénitiens, revenant de l'Égypte, s'y arrêtaient. Elle échangeait les productions de la Caramanie et du centre de l'Asie Mineure, l'adragante solide entre autres, pour les draps de Châlons, de Narbonne, de Perpignan et de Lombardie[6]. La ville devait être très peuplée à cette

1. « Lorsqu'on va de là (le port) à la ville, on rencontre d'abord une ruë qui va en montant, au bout de laquelle est une des portes, où l'on voit encore les armes de Jérusalem » (Lebruyn, *Voyage au Levant*, p. 522). « La ville en (du port) est séparée par une muraille..... qui forme son enceinte, et on n'arrive dans l'intérieur qu'en montant un escalier taillé dans le roc », Corancez, *l. c.*, pp. 388-9.

2. Beauvau, *o. c.*, 114 : « Armoiries chargées de croix » et pp. 114-15. Cf. Lebruyn, p. 522.

3. Corancez mentionne un « faubourg assez étendu » au nord de la ville : il était habité par les Juifs et les chrétiens (p. 388). D'autre part, la ville était bâtie sur le penchant et la cime d'un rocher qui domine le port. Cf. Ludolphus de Sudheim, c. XLII : « Scacalie eciam tria genera diversorum hominum degunt. In prima parte... Greci... In secunda parte... Thurci... In parte qua degunt Greci est ymago beate Marie in tabula depicta, quarum tres sunt in mundo, una Rome, alia Constantinopoli, tercia Scacalie ». Cf. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, pp. 263-4, Villani, p. 82, *Arch. Or. latin*, II, 347.

4. Schehâb-Eddin, *o. c.*, pp. 371-2. On la nommait aussi Antaliah, Adalia, Sectalia, Septalia, Antalia (*ibid.*). « Les troupes du souverain d'Antalia s'élèvent environ à 40,000 (*sic*) cavaliers » (Schehâb-Eddin, d'après le scheïk Haïder-Orian, p. 338).

5. « Civitatem invictissimam » (*A. S.*, *l. c.*, p. 1006).

6. Depping, *Hist. du comm. du Levant*, 1832, t. I, p. 111.

époque[1], mais les habitants étaient loin de pouvoir opposer quelque résistance à une armée d'invasion. « Sa population n'est nullement belliqueuse, dit Schehâb-Eddin, et peu capable d'inspirer de l'effroi à ses ennemis[2]. » Ce n'était pas la première fois qu'elle était attaquée par des chrétiens : la flotte de Louis VII s'y était déjà réunie pour cette conquête de la Syrie qui finit d'une manière si lamentable. Les Chypriotes avaient dirigé une expédition contre elle dès le commencement du règne de Hugues Ier[3].

L'émir ne se trouvait pas à Satalie même, à l'arrivée des vaisseaux chrétiens, qui abordèrent à Tétramili, le 23 août 1361[4]. La ville n'était pas préparée à se défendre et la conquête fut facile. On débarqua d'abord deux cents chevaux, les engins et quelques troupes sous le commandement du frère du roi, le prince d'Antioche[5]. Il mit le siège devant la ville, qui ne tarda pas à se rendre. Pierre Ier arriva lui-même le 24, et la forteresse fut prise d'assaut[6] le soir du même jour. Le roi y entra « glorieusement[7] », dit Mézières, tandis que ses soldats mettaient à sac la ville et, probablement, le port. Les cruautés ordinaires dans les guerres entre chrétiens et musulmans se répétèrent, s'il faut en croire Froissart et Machaut : d'après le premier, les habitants auraient été tués sans distinction d'âge ; le second raconte avec enthousiasme l'incendie de la ville qui fut « arse et brûlée », tandis qu'on pillait les draps de soie et d'or qui s'y trouvaient en abondance[8]. Ces informations paraissent assez

1. Elle n'avait, en 1816, que trois à quatre mille maisons et de quinze à vingt mille habitants, Corancez, *l. c.*
2. P. 372. Cf. Villani, *l. c.*
3. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, pp. 212-3. Elle fut restituée aux Turcs après l'assassinat de Pierre Ier. Elle était célèbre au XVe siècle encore pour les aromates, les épices et les autres produits de l'Asie (*ibid.* 212-3). Les Francs en avaient fait, au XVIIIe siècle, une échelle pour le commerce des cuirs et des tapis de Caramanie (Beauvau, *o. c.*, p. 114-5).
4. Machéras, p. 62 (Τετραμίλιν); Strambaldi : *Tramil.* L'émir se serait retiré devant les chrétiens, d'après Villani (*l. c.*) : « il signore che v'era con poca gente, se ne usci. » Cf. Amadi, p. 411.
5. Machéras, *ibid.*, τὸν πρίντζην.
6. « Personaliter adiit, et eam *fortissime expugnando*... » C'est ce qui explique la férocité des troupes (*Act. Sanct.*, Jan., II, p. 1006).
7. ..... « Adeo gloriose triumphavit... » (*ibid.*).
8. Machaut, pp. 20-21.

exactes : des chevaliers de l'Occident, des Français même avaient pris part à cette expédition[1].

Tacca revint bientôt de Stenon, où il s'était retiré : il avait rassemblé une armée de trois mille cavaliers et fantassins et Satalie allait être reprise, si les chevaliers de Rhodes, qui connaissaient la manière de combattre des Turcs, n'avaient pas été sur leur garde. Ils soutinrent l'attaque des Turcs jusqu'à l'arrivée des autres troupes et Tacca dut se retirer. Il allait revenir bientôt, et, pendant tout le temps de la domination chrétienne, la garnison eut à combattre contre les armées de l'énergique émir[2].

La prise de Satalie anéantit la ligue de 1360 : l'émir de Monovgat, puis celui d'Alaïa ou de Candelore, qui représentait dans la ville l'autorité du grand Caraman, envoyèrent au roi des ambassadeurs pour demander la paix. Ils offraient de payer un tribut, de recevoir ses drapeaux et de reconnaître sa suzeraineté. Ces conditions furent acceptées et Pierre, ayant

1. « Plusieurs autres, tant du royaume de France comme d'ailleurs », *Les grandes chroniques de France*, édition P. Paris, t. VI, p. 225. M. Stubbs croit que c'est à la prise de Satalie qu'assistait cet énigmatique Robert de Lusignan ou de Toulouse qui serait « an Englishman by courtesy, a Knight of Rhodes of the langue of England, which would contain Knights drawn from the continental estates of the Plantagenets » (p. 193). Ce n'était pas évidemment un chevalier de Rhodes, mais bien un *officier du roi de Chypre*, quelle que fût, du reste, sa nationalité. Voir sur la prise de Satalie, Lorédan, t. I, pp. 385-91. Les grandes chroniques (VI, p. 225) donnent une fausse date (« celuy jeudi, premier jour de juillet »), tandis qu'on la trouve exacte dans la *Chronographia regum Francorum* : « die sancti Bartholomei appostoli anno Domini .M°.CCC°.LX°[I]. » Ed. Moranvillé, Société de l'Histoire de France, II (1894), p. 300. Jauna reporte cet événement jusqu'après la prise d'Alexandrie (II, 848). Il traite très sévèrement Lorédan qui donnait la vraie date. « Cependant, comme il y a apparence que cet auteur a écrit sur de mauvais mémoires, ou qu'il a manqué d'exactitude, on ne doit pas s'étonner si, après avoir bien examiné tous les autres, qui parlent des affaires de Chypre, et même de celles des Turcs, je suis obligé de le réfuter si souvent » (*ibid.*). Lebeuf donne des détails quelque peu différents, empruntés à une *Quedam scriptura breviter recollecta de laudabili et devota intencione... regis Petri de Lizingniaco..*, qui précède dans le ms. 499 de la bibl. de l'Arsenal les lettres de Philippe (f° 134. La première partie (f°s 134-5), est autre que le récit de la *Vita* ; le reste fournit des corrections importantes au texte des *Acta Sanctorum*.

2. Une autre version est donnée par Machéras (p. 63). Tacca aurait tenté une surprise en entrant *dans la ville*, « ἀπού ἕναν τόπον κρυφὸν » (un couloir souterrain ?) (cf. Lebruyn, p. 523) ; il se serait retiré en voyant la *citadelle* occupée par les chrétiens.

pris conseil de ses barons, décida de retenir Satalie. Le turcoplier Jacques de Norès fut nommé capitaine de la ville ; on lui laissa trois galères, deux cents chevaliers, écuyers et gens d'armes et cinq cents soldats. Puis, après avoir fait prêter serment aux habitants, qui eurent la permission de rester ou de se retirer en Chypre, Pierre Ier partit, après deux semaines de séjour, le 8 septembre, avec le reste de l'armée [1]; voulant s'assurer cependant des dispositions de l'émir d'Alaïa, il débarqua devant la ville avec ses troupes : le seigneur sortit à sa rencontre avec ses hommes et des présents. Il offrit même les clefs de sa capitale au vainqueur. Pierre les lui rendit ; il ne prit qu'un rubis parmi les présents, mais il exigea la conclusion d'un traité. L'émir dut prêter serment au roi de Chypre et devenir son vassal « comme un esclave soumis [2] ». A vrai dire il s'engageait à peu de chose, car les princes musulmans ne se faisaient pas scrupule d'enfreindre les traités qu'ils venaient à peine de conclure [3]. L'émir de Monovgat refusa cependant même ce serment qui ne lui coûtait guère : il fut profondément attristé [4], dit la chronique, à la nouvelle de l'arrivée de Pierre, et lui envoya des ambassadeurs et des présents, tout en s'excusant de ne pouvoir pas venir lui-même à sa rencontre. Le roi se borna à déclarer qu'il le considérait tout de même comme son vassal [5] et partit ensuite. Passa-t-il par Satalie à son retour [6] ? C'est peu probable. Il

1. Machéras, pp. 63-4; Amadi, pp. 411-2; Bustron, p. 260; Villani, *l. c.*, p. 83.
2. Machéras, p. 64, « δοῦλός του δουλωμένος ».
3. En 1408, par exemple, l'émir de Satalie, cédant à quelqne intérêt, promettait aux Vénitiens de se baptiser, de leur confier ses trésors et leur léguait ses états (Sanudo, Muratori, XXI, 840-41 A).
4. « Ἦτον πολλὰ περίλυπος », *ibid.*, p. 65.
5. Il répondit aux ambassadeurs, d'après Machéras (p. 65) : « χαιρετήσετέ τον καὶ ἔχω τον διὰ ἐδικόν μου. »
6. C'est la version que donne Villani (*l. c.*). Le roi aurait laissé même une garnison à Candelore, ce qui ne paraît pas être possible. Lorédan parle de voyages faits par le roi dans quelques autres villes de Cilicie, qu'il ne nomme pas (t. I, pp. 391-2). Ludolphe parle d'une certaine ville du nom de « *Scalanum* », qui payait tribut au roi de Chypre : « Multa eciam loca et civitates et insulæ regni (*sic*) Cypri dant tributum scilicet Sandalor (Candelore, Alaïa), *Scalanum* (Anamour?). Satalia, et alia Turcorum loca », *Arch. Or. lat.*, t. II, p. 337; cf. dans le texte même de Ludolphe, ch. XLII : « Item maritima Turchie regi Cipri dant tributum, scilicet Candelor, Scabinir sive Scacalia et alia certa loca et

était à Cérines, le 22 septembre 1361. La flotte fut envoyée à Famagouste et licenciée[1].

Le légat ne tarda pas à revenir, lui aussi, dans l'île : aussitôt qu'il fut informé de la prise de Satalie, Pierre Thomas, rempli de joie pour cette « victoire inouïe »[2], s'était hâté d'aller voir cette nouvelle conquête des chrétiens. Il consacra l'église, nomma des prêtres et des religieux pour la célébration du divin office, distribua des privilèges parmi les habitants et leur fit de pieuses exhortations. Puis, de retour en Chypre, il félicita le roi victorieux et remercia Dieu « pour la mort des ennemis de la foi ». Il y eut des processions et des messes solennelles, et la parole enthousiaste de l'ascète « anima merveilleusement le roi, les barons et le peuple de Chypre, pour la destruction des ennemis de la foi »[3].

Les temps qui suivirent furent assez difficiles : le roi, qui se proposait de partir pour l'Occident, en fut empêché par des troubles en Asie et par la peste, qui arriva bientôt en Chypre.

Tacca ne pouvait pas se résigner à voir sa capitale au pouvoir des chrétiens. Aussitôt après le départ du roi, il y eut une nouvelle tentative de sa part, qui ne réussit pas. En se retirant, il défendit à ses Turcs d'approvisionner la ville, qu'il comptait réduire par la famine. En effet, pendant l'hiver, les galères de Chypre n'arrivant plus pour apporter des vivres, les chevaux furent réduits à manger des feuilles d'oranger[4]. Au commencement du printemps, 13 avril 1362,

castra. » Mézières mentionne (*Chevalerie*, f° 15 v°) parmi les conquêtes de Pierre Ier le « chasteau » de « Saint Nicolas de Ftamirre » (c'est Myra, où saint Nicolas fut évêque), « Stanamur » (Anamour) et « Antiocete » (Antiochette, près d'Anamour).

1. Machéras, p. 65; Amadi, p. 412; Bustron, p. 260.

2. « Talem victoriam inauditam » (*Act. Sanct.*, Janv., II, p. 1006). Pendant son premier voyage en Occident, Pierre Ier demanda au pape de restituer à Satalie son ancien évêché. Urbain V demanda des informations sur l'existence de ce dernier aux patriarches de Grado et de Constantinople et à l'archevêque de Nicosie, 1er sept. 1368. (Bibl. nat., ms. lat. 8984, f° 219, ap. E. Rey, *Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient*. Paris, 1877, in-8°, p. 61).

3. « Et postea venit in Cyprum et manus regis pie confortans, necem inimicorum fidei Deo laudabiliter regratiari fecit, processiones et missas solemnes pro victoria Sathaliae instituit, et regem et nobiles populumque Cyprium in destructionem inimicorum fidei mirabiliter in Deum animavit » (*Vita S. Petri, A. S.*, Janvier, II, c. 1006).

4. Machéras, p. 65 : « καὶ τὰ ἄλογα δὲν εἶχα νὰ φᾶν παρὰ τὰ κιτρομηλό-

Tacca se présenta de nouveau devant la citadelle : Jacques de Norès, sommé de se rendre, déclara fièrement qu'il voulait se battre et qu'il ne lui permettrait jamais de remettre le pied à Satalie. Les Turcs furent repoussés pour la troisième fois, et comme les pillards infestaient les environs, voulant détourner l'eau d'après l'ordre de l'émir, il fit démolir les vieilles maisons qui environnaient la forteresse et couper les bosquets qui couvraient leurs tentatives[1]. La citadelle fut fortifiée encore, les murs réparés et garnis de tours.

Puis les Turcs du littoral furent attaqués de nouveau. Jean de Sur, amiral de Jérusalem, partit de Chypre avec quatre galères, six taforesses et quatre vaisseaux corsaires[2], pour prendre le commandement de Satalie, à la place du turcoplier. Il rallia en passant les trois galères, qui se trouvaient ordinairement dans le port de cette ville, et débarqua à Myra, la patrie de saint Nicolas. La ville, qui faisait partie des États de Tacca, fut assiégée et prise : on suivit la même ligne de conduite qu'à Satalie ; tout fut détruit et pillé par les chrétiens, qui se retirèrent en brûlant la ville, où ils laissèrent, paraît-il, une garnison. Tacca, surpris pour la seconde fois, offrit de racheter Satalie, proposition qui fut repoussée avec indignation par l'amiral. Le roi, dit-il, ne voulait rien vendre, il achèterait plutôt. Ses menaces sont vaines : il a tenté trois fois la fortune, sans rien gagner. « Si tu veux recommencer, je suis à tes ordres, et, Dieu aidant, je te réserve de beaux présents »[3]. L'image de saint Nicolas fut prise par les vainqueurs et

φυλλα. » Les hommes ne partagèrent pas cette nourriture frugale (cf. trad., II, p. 69).

1. Les fossés mêmes furent comblés; *ibid.*, p. 66 : « Τοὺς γούππους ἐγέμωσεν. »

2. Ce sont les chiffres donnés par Machéras, p. 66. Cf. Amadi, p. 412 (6 fustes, 4 galères et 4 *gripparie*); Bustron, p. 260 (8 galères, 4 « fustes » et les 3 galères de Satalie). La *Smiria* de Bustron et d'Amadi, c'est Myra, la *Ftamirre* de Mézières. Myra est située sur une petite rivière qui débouche à l'ouest de la baie que le cap Chélidoni sépare du golfe de Satalie. Candelore et Monavgat (Menougat. *Atlas du voyage d'Olivier* (1806), 3e livraison) se trouvent plus près de la mer, sur la côte orientale du golfe même de Satalie, Menongat plus au nord sur la rivière du même nom.

3. Machéras, p. 67; traduction, p. 70.

apportée en Chypre, où on la plaça dans l'église de Saint-Nicolas-des-Latins [1].

Pendant que la nouvelle conquête des Chypriotes étendait la domination chrétienne à l'ouest du cap Chelidoni, la peste dévastait l'île. La maladie, venue de Syrie, était arrivée bientôt dans les États des émirs turcomans [2], et peut-être Pierre Ier l'avait-il apportée avec lui en revenant de ses conquêtes. Famagouste était le centre du fléau : il y eut, dit Mézières, jusqu'à trente et quarante morts par jour. La peste se déclara bientôt à Nicosie même [3].

Philippe se trouvait maintenant en Chypre où il était devenu le chancelier [4] et l'ami intime du roi. Il fut le témoin

1. *Ibid.*
2. *Acta Sanct.*, janv. II, p. 1006.
3. *Ibid.*, pp. 1006-7.
4. Les chanceliers de Jérusalem cessent, paraît-il, après le XIIe siècle, avec Guillaume de Tyr (*Annales d'Outremer*, Bibl. nat., *n. c.*, f° 221 v°); Philippe ne porte dans ses actes et sur son sceau que le titre de *cancellarius Cypri*. Le premier chancelier de Chypre dont on connaisse le nom est Alain, évêque élu de Nicosie (20 février 1196, 3 janv. 1197, 1er nov. 1197) : « A. cancellario Cypri. » (Mas-Latrie, *Hist. Chypr.*, t. III, pp. 599-601, 605-6, 606-7). Celui qui occupait cette dignité au mois d'octobre 1217 était Raoul, archidiacre de Nicosie : « data per manum Rad(ulfi), venerabilis cancellarii regis Cipri, archidiaconi Nicosiensis ». (Mas-Latrie, *l. c.*, III, p. 609). Le même, en mars 1220, sous Henri Ier (*ibid.*, 611), et en octobre 1220 (*ibid.*, 614). Bonvassal d'Aude était chancelier de Chypre le 4 octobre 1232 (Mas-Latrie, *ibid.*, t. III, p. 636), au mois de juillet 1234 (*ibid.*, p. 638), au mois d'août de la même année (« Bonvassalus de Alda, » *ibid.*, p. 639) et en décembre 1239 (*ibid.*, p. 643). Un simple notaire, « Guido Burgundus, de Sancto Leodegario », signe un acte daté d'Acre le 27 juin 1286 (*ibid.*, p. 673). Le chancelier de Chypre était peut-être encore « Pierre, evesque de Baphe (Paphos) et cancelier du reaulme de Cipre », mentionné en octobre 1270 (Mas-Latrie, *Hist. Chypre*, t. III, p. 662). Henri de Byblos (*de Biblio*), archidiacre de Nicosie, porte ce même titre en septembre 1328 (Mas-Latrie, *o. c.*, t. II, p. 143), le 15 janvier (*ibid.*, p. 162) et le 31 janvier 1330 (*ibid.*, 164). Cf. *Annales d'Outremer*, f° 226 v°, d'après ces mêmes titres de la maison de Bourbon. Philippe de Mézières (nommé en 1361) porta ce titre toute sa vie, même après son départ pour la France. Les affaires étaient régies, en son absence, par un vice-chancelier d'abord, Jacques de Saint-Michel (Mas-Latrie, *H. Ch.*, t. III, p. 781, note 1); puis on nomma un chancelier à sa place (avant le 16 août 1395), Manuel « de Valente », qui signe à cette époque « imperiali auctoritate notarius et supradicti serenissimi domini regis cancellarius » (Mas-Latrie, II, p. 428). M. Léon Dorez nous signale un ms. de l'ancienne bibliothèque du baron Stosch (*Bibliotheca Stoschiana*, pet. in-4°, Lucques, 1758, p. 82), qui contient une collection de privièges de l'église du Saint-Sépulcre d'abord, puis d'autres pièces (*alia*) relatives au royaume de Jérusalem et aux Hospitaliers. Le ms., qui se trouve peut-être au Vatican, appartenait à « Philippe de Mézières, chancelier du royaume

des souffrances des habitants et des efforts pieux du légat. Pierre Thomas ordonna des processions et des messes d'expiation. Il prêcha la pénitence devant le roi et la foule. La maladie continuant ses ravages, il y eut une grande assemblée des prêtres de toute confession dans l'église cathédrale de Nicosie : le légat lui-même pria pour le salut du peuple. Puis toute l'assemblée traversa la ville pour aller au cimetière où elle écouta avec admiration un grand discours du légat, discours digne de saint Augustin, dit son ami et disciple. On célébra ensuite une seconde messe à Sainte-Sophie ; quand Pierre Thomas eut déposé ses lourds habits pontificaux, il était presque mort de fatigue. Un peu de pain et d'eau, sa nourriture habituelle, lui rendirent des forces [1].

Il partit ensuite, accompagné peut-être par Mézières, à Famagouste « le foyer de la maladie » [2]. Des processions générales furent organisées, avec des flambeaux. Des Sarrasins, des Turcs, des Juifs, effrayés par le danger, suivaient avec piété le légat qui était, comme toujours, inimitable. Un nouveau sermon, qu'il prononça devant le peuple, lui gagna le cœur de tout le monde, sans distinction de religion. Le miracle ne tarda pas à suivre ses prières. Deux cents malades étaient mourants à son arrivée, un seul succomba [3].

C'était la première fois que se rencontraient dans des circonstances si tragiques, ces deux hommes énergiques et pieux, si bien faits pour s'entendre. Pierre Thomas exerça dès le commencement une influence décisive sur le jeune chevalier. Il voyait et il entendait, dit-il, les actions admirables du légat, le roi l'envoyait souvent auprès de lui pour lui communiquer, bien qu'indigne, des secrets politiques et « de hautes affaires » [4].

de Chypre », et sa découverte mettrait en lumière peut-être bien de points obscurs relatifs à l'histoire de Chypre à cette époque et peut-être même à la biographie de Philippe.

1. *Acta Sanctorum, l. c.*, pp. 1006-7.
2. « Fornacem pestilentie » (*ibid.*).
3. *Ibid.*, p. 1007.
4. « ..... Ego cancellarius regni Cipri indignus, prædicta mirabilia per manum legati sui videns et audiens, et sanctitatem ejus considerans, aliquando et communiter referendarius mei domini regis ad legatum, et legati ad meum dominum, in secretis et altis negotiis ipsorum indignus eram » (*ibid.*, p. 1007).

« Je confessai au légat, ajoute-t-il, mon état et mon intention, et je trouvai un tel amour dans sa douce paternité que, si je voulais le raconter, le temps me manquerait et ma raison serait trop faible pour l'écrire. Je ne dirai qu'une chose, c'est que, depuis cette époque, je le choisis, grâce à Dieu, comme mon père très singulier et lui-même me considéra comme son fils indigne[1]. » Philippe décrit ailleurs ces commencements de leur amitié. Dans son discours sur la mort de son ami, il parle de ces « épîtres divines », qu'il lui envoyait jour et nuit, écrites de sa propre main, « épîtres que peu de gens auraient pu lire »[2]. Il était « enivré de son amour »[3] et pouvait en pénétrer le sens, lui seul. Il comprit, pour la première fois, grâce aux paroles révélatrices du saint, « que l'homme ne vit pas de pain seulement, mais de toute parole qui vient de la bouche divine[4] ». C'était sa nourriture spirituelle et, « en entendant tes discours, ô mon père bien-aimé, j'étais consolé, s'écrie-t-il, réchauffé (*refovebar*), protégé et je m'instruisais dans la voie du Seigneur ». L'amour, que lui témoignait son ami était comme celui du maître pour son disciple, du docteur pour son élève, de celui qui voit pour l'aveugle, de celui qui parle pour le sourd, du père pour son fils adoptif. Il n'était qu'un publicain indigne, qu'un pauvre cadet de Picardie auprès de ce prélat de langue « occitane », si savant et si grand par la mission qui lui était confiée. « Qu'as-tu vu dans ce malheureux pécheur, continue-t-il en s'adressant au mort, pour lui témoigner ton amour bienfaisant, puisque tant de fois tu me disais secrètement du fond de ton cœur aimant : « O mon frère très aimé, le chancelier, il est vrai que nos corps sont différents, mais nous n'avons qu'une âme, qui ne peut jamais se séparer, grâce au Christ ? » Tu te vantais même, en disant que Paul et Barnabas durent avoir plus de discordes entre eux que ta paternité et ma personne infime, et tu terminais toujours tes discours en disant que tu m'aimais entre tous les hommes du monde et plus que

1. *Acta Sanct., l. c.*
2. Bibl. de l'Arsenal, ms. 499, f° 137 v° : « quas pauci legere poterant ».
3. « Ego vero amore tuo inebriatus... » (*A. S., l. c.*).
4. Ms. cité. *ibid.*

tous ces hommes et ce qui est plus encore, tu me recommandais à moi, le pécheur, ton âme très heureuse, ô mon doux amour. » Il entendit pendant trois années entières ces paroles aimantes et « enflammées » (*ignita*) ; son cœur et ses entrailles en étaient pénétrées et « alors, ajoute-t-il, je ne pouvais plus savoir, ni comprendre clairement[1]. »

Pierre Thomas était un fervent défenseur de la croisade, à laquelle il avait consacré sa vie entière et c'était la cause première de son amitié pour ces deux hommes, que le hasard aussi avait mis en contact et que la mort seule devait séparer, le roi, dont il fut la main droite, et le chancelier, qui défendit avec la plume et la parole leur idéal commun.

Nous nous arrêterons quelque temps sur la biographie de ce prélat actif et enthousiaste[2], qui fut un des trois promoteurs de la croisade de 1365, qui la prépara par ses efforts en Occident et qui mourut de désespoir, en voyant la défaite suivre de si près le grand succès d'Alexandrie. Plus expérimenté que le roi de Chypre et plus prudent que lui, plus savant que le chancelier et jouissant d'une grande considération due à sa piété et aux services qu'il avait rendus à l'Église, Pierre Thomas joua un très grand rôle pendant la première partie des expéditions de Pierre Ier et peut-être, s'il avait vécu plus longtemps, serait-il arrivé à convaincre le pape de l'utilité de cette guerre, qui se serait terminée alors d'une tout autre manière.

Pierre Thomas ou *Thomasius*[3] naquit dans le Périgord, dans un village de la paroisse de Salles-de-Belvès[4], d'une

1. *Ibid.* Il se dit (*ibid.*) « super omnes ab ipso specialiter magis dilectus ».

2. Cette biographie a été faite une première fois (après Wadding) par l'abbé Christophe dans le tome II de son *Histoire de la Papauté pendant le* XIVe *siècle* (Paris, 1845). L'auteur n'emploie que la vie écrite par Mézières, qu'il paraît connaître seule. On peut ajouter encore la *Vie admirable de saint Pierre Thomas*, Paris, 1652, et Pedro de la Epifania, *Vida y milagros de S. Pedro Thomas...*, Sevilla, 1654, in-4.

3. « Thomas seu Thomasius » serait la vraie leçon (et non *Thomae*), d'après le père Daniel de Sainte-Marie, qui, dans son édition de la vie du saint, écrite par Carmesson (v. plus loin), cite « le registre de l'église de Sarlat » : « An proprium hoc cognomen, vel Thomae filius indicatur ? » se demandait déjà Wadding, dans sa biographie (p. 66). Mézières donne la forme *Thomae*.

4. « De Sebreil (*sic*) parochiae de Sales de Caravet, prope urbem de

famille obscure; son père était serf, il élevait des bestiaux et Mézières le déclare « très pauvre, même pour sa position [1]. » Il avait eu deux garçons et une fille : un des premiers mourut; le second, Pierre, quitta son village, contraint par la misère et se rendit à Montpazier, où il se mit à l'étude avec beaucoup de zèle et de patience : il mendiait et étudiait, dit son biographe [2]. Il devint bientôt maître d'école dans cette ville, mais sa curiosité et son ambition peut-être n'étant pas satisfaites, il partit, après trois ans de travail courageux [3], pour Agen, où il continua la même vie d'efforts et de misère. Son père ne lui envoyait rien [4]; il dut travailler et mendier de nouveau, pour apprendre la grammaire, la logique et la dialectique, qu'il enseignait à ses camarades plus riches. Telle fut sa vie jusqu'à vingt ans [5].

Il quitta à cette époque Agen pour revenir à Montpazier [6], dans les mêmes intentions ; son intelligence, frappa l'attention du prieur et du lecteur du couvent de Sainte-Marie-du-Carmel, qui l'amenèrent à Lectoure [7]. Après y avoir enseigné pendant une année encore la logique et la grammaire, il fut remarqué par le prieur de Condom, qui l'attira dans son couvent, où

Beluer » (Belvès, Dordogne, ar. Sarlat). Carmesson, p. 46, d'après le registre mentionné. Le père Daniel connaissait aussi des lettres « isti extracto annexis » qui contenaient une donation du prélat à l'église de son village natal : « Ecclesiae dictae parochiae ubi natus fuit » (*ibid.*). Ses informations sont très dignes de foi, par conséquent. Cf. Mézières, *Act. Sanct.*, janv. II, p. 995 : « Villa quae dicitur Salimosa (*Sales de Thomas*, d'après Henschen, d'où son nom), dioecesis Sarlatensis » ; Carmesson : « villa quae dicitur de Balisinato de Thomas » (p. 4). Wadding (p. 1) admet le « vicus Salinorum ». L'abbé Chevalier, *Rép. bibliographique*, l'identifie avec le Breil (Lot), village situé entre Salles et Sainte-Foy-de-Belvès.

1. « Massarius et terrarum non suarum cultor... in gradu suo pauperrimus ». *Act. Sanct., l. c.*

2. *Ibid.*, « *castrum vocatum Mampesier* » (*ibid.*, p. 995), *Momperier* (Carmesson, p. 5), « Montispenserij castrum » (Wadding, p. 2).

3. *Acta Sanct.*, p. 995. Cf. Wadding, p. 2 : « tribus fermè annis viriliter... » ; Carmesson, p. 5.

4. *Acta Sanct., l. c.* : « in sola vita sua a patre vel domu propria unquam habuit valorem viginti florenorum » ; Carmesson, p. 6 : « quam graviter etiam in Agenno toleravit paupertatem noverunt illi qui tunc temporis cum illo fuerunt... proposuit etiam multoties a vino abstrahere carnem suam... »

5. *Acta Sanct., l. c.*

6. Carmesson, p. 6 : « de montis Pezanij studio. »

7. ... « Duxit eum in Lectoria », Mézières, *l. c.* ; Carmesson, p. 7 : « ad conventum suum *Latour*. »

il revêtit bientôt l'habit des Carmélites comme profès[1]. Il y instruisit quelque temps les jeunes frères, puis recommença ses leçons de logique à Agen, où il étudiait lui-même la philosophie : après trois ans, il fut consacré prêtre. Il était à cette époque, dit son biographe[2], vierge de corps et animé d'une profonde dévotion pour la vierge Marie, qui fut sa protectrice pendant ces années difficiles. Il ne dormait jamais « sur la plume », sans sa haire et son scapulaire, et la Vierge l'en récompensa. Sa pauvreté devenant chaque jour plus grande, il n'avait plus de quoi s'acheter des vêtements, des chandelles et de l'huile ; il pria sa patronne : un chevalier riche se présenta aussitôt pour se confesser et lui donna pour sa peine cinq « royaux d'or[3]. » Envoyé par l'Ordre à Bordeaux, il y professa pendant une année, puis il partit pour Albi, revint à Agen, et fut nommé, après avoir passé quelque temps à Paris[4], lecteur à Cahors, où se forma sa réputation de faiseur de miracles. Dans un temps de sécheresse, la pluie tomba abondamment grâce à ses prières ; on accourait à ses prêches éloquents, savants et enjoués, tour à tour, mais toujours graves et sévères[5]. Des aumônes abondantes en résultèrent, pour lui-même et son couvent. On le fit partir pour Paris, où il devait prendre le titre de « bachelier en théologie ». De retour dans sa province, il devint procurateur de l'Ordre, nomination qui fut acceptée assez froidement par le préfet général, à cause de la petite taille et de l'aspect chétif du jeune moine[6]. Appelé cependant chez le cardinal de Périgord, qui connaissait sa réputation de piété et de sagesse, il y traita, après le repas, devant toute l'assistance, une question théologique avec une si grande science que sa réputation d'orateur fut établie. On l'autorisa à revenir à Paris[7],

1. Mézières, *l. c.* : « faciens professionem. »
2. Mézières, *l. c.* (p. 995).
3. Mézières, *ibid.* Le père Daniel de Sainte-Marie écrivit tout un livre sur cette apparition de la Vierge, qu'il place en 1351, vers la Pentecôte : *Dissertatio apologetica pro revelatione ac sponsione B. Virg. Deiparae Mariae. facta S. Petro Thomasio*... Anvers. Meursius, 1689, in-12.
4. Trois ans, *Acta Sanct.*, *ibid.*; quatre ans, Wadding, p. 8.
5. *Acta Sanct.*, p. 996 : « nec domino Papae, nec cuicumque. » Cf. Wadding, *Vita*, pp. 10-11.
6. *Acta Sanct.*, 995 : « parvum corpore et modicae apparentiae. »
7. *Ibid.* Ses protecteurs furent Talleyrand d'abord, puis Étienne

où il devint docteur *in sacra pagina*, après trois années d'études seulement, grâce à un nouveau miracle : il fut le seul bachelier dans les ordres qui réussit à être admis avec les quatorze séculiers[1]. Bien qu'il fût nommé bientôt « régent de théologie à la Curie » *in theologia regens in curia*[2], il garda ses habitudes modestes, prenant ses repas avec les autres moines, dans le réfectoire[3]. Sa popularité en fut accrue : ses discours firent quitter aux femmes, comme plus tard ceux de Jean de Capistrano, leurs parures de perles[4] ; une de ses quêtes rapporta 1000 florins d'or au couvent d'Avignon[5]. Ses discours énergiques n'épargnaient personne, pas même le Pape. Ceux qu'il prononça aux obsèques de Clément VI, à Sainte-Marie-du-Puy, furent de véritables chefs-d'œuvre d'après Mézières[6].

Bientôt un champ plus vaste s'offrit à son activité. Innocent VI le nomma nonce apostolique en Apulie. Sa mission réussit et le pape l'en récompensa en lui donnant, dès le 16 novembre 1354, l'évêché de Patti et de Lipari[7]. Étienne Douchan, le roi de Serbie (1331-55), donnait des espérances de conversion[8]. Il avait envoyé au mois de décembre 1354, trois ambassadeurs, *Bossidarius*, son juge général (*judicem generalem*), *Nestegius Cephalias Geren* et Damien, bourgeois de

Aubert, évêque d'Ostie et doyen du Sacré-Collège, qui devint pape ensuite (Wadding, pp. 13-4).

1. *Acta Sanct., l. c.*, p. 996. Cf. Wadding, pp. 9-10. Il aurait pris ce titre en 1349.

2. *Ibid.*

3. « Nunquam in vitâ suâ, quousque fuit episcopus... in conventu suo comedit extra refectorium, nec alium cibum volebat comedere quam pauperes fratres. » *Acta Sanct., l. c.*, p. 996.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, Wadding., pp. 15-6.

6. Il avait été envoyé d'abord à Gênes et à Milan, pour amener la conclusion d'une trêve entre les Vénitiens et les Génois (octobre 1353). Son compagnon dans cette mission fut le patriarche de Grado, de l'ordre des frères Mineurs, qui alla dans le même but à Venise. Voir la bulle qui recommande Pierre Thomas à tous les prélats, dans Wadding, *Vita S. Petri*, pp. 81-3 : ils devaient lui fournir trois florins d'or par jour pour son entretien et celui de sa suite (*ibid.*). Cf. Henschen, éd. séparée de la *Vita* par Mézières, pp. 232-3.

7. *A. S., l. c.*, p. 992, § 15.

8. Ses relations avec l'Église catholique étaient déjà assez mauvaises le 13 mai 1350, quand on voit le cardinal de Bologne, légat apostolique, demander l'intervention du doge pour les fidèles persécutés par le roi (*Comm.*, II, n° 329, t. IV, p. 182).

Cattaro[1], pour offrir au Pape sa soumission : il ne persécutera plus les catholiques, restituera leurs bénéfices aux prélats dépossédés et renoncera à exiger un second baptême de ses sujets latins. Il demandait en échange le titre de capitaine de l'Église contre les Turcs. Barthélemy, évêque de Trau, et Pierre Thomas furent envoyés, ainsi que ce dernier l'avait demandé, comme légats du Saint-Siège[2]. Des lettres de recommandation furent adressées à la reine Hélène et à son fils Ourosch, ainsi qu'au patriarche serbe, Joannikios, le 6 janvier 1355[3].

Les deux légats visitèrent l'empereur d'Allemagne d'abord, puis l'Italie, la Hongrie et l'Esclavonie pour arriver à la cour du roi serbe. Des miracles signalèrent leur voyage : la barque qui les portait de Venise en Dalmatie échappa merveilleusement à une attaque des Turcs[4]. Ils n'arrivèrent qu'avec peine et à travers des dangers innombrables auprès d'Étienne qui était, d'après Mézières, « l'homme au visage le plus terrible, parmi ses contemporains »[5]. Ils furent reçus d'une manière assez inattendue, et Pierre Thomas, qui eut comme toujours le beau rôle dans cette affaire, dut montrer un grand courage pour sauvegarder la dignité du Pape et de l'Église[6]. De retour en Hongrie, le légat encouragea le roi dans ses projets belliqueux envers la Serbie, projets qui avaient amené de la part d'Étienne l'envoi de l'ambassade de 1354. Il devait entrer dans les États du schismatique et restaurer dans leurs possessions les prélats catholiques qui en avaient été chassés. Louis de Hongrie l'autorisa à

1. « Bossidarium Judicem generalem et Nestegium Cephaliam Geren. (*sic*) ac Damianum de Cathara, civem Catarensem » (Wadding, *Vita S. Petri*, p. 87).

2. Les lettres de recommandation du pape sont datées du mois de décembre 1354; elles ont été publiées dans les différentes vies du saint (Wadding, pp. 87-97; Henschen, pp. 236-243 ; cf. Bzovius, année 1354, et Rinaldi, XXV, pp. 607-10). Les instructions données aux légats, Wadding, pp. 103-7; cf. 108-9, 109-10.

3. Lettres à la reine et à Ourosch, Wadding, p. 97, à Joannikios (6 janvier); *ibid.*, pp. 98-102. La correction de cette date, correction que l'époque à laquelle le légat revint, rend assez probable, est donnée par Henschen, *A. S. l. c.*, p. 991, § 4.

4. *Act. Sanct.*, janv. II, pp. 996-8.

5. *Ibid.*, p. 998 : « qui quidem rex inter omnes homines mundi suo tempore erat terribilis facie. »

6. *Ibid.*, pp. 998-9.

demander au Pape de sa part le titre de capitaine de l'armée chrétienne contre les schismatiques, et lui adjoignit comme ambassadeur de sa part Étienne, frère mineur, évêque élu d'Agram[1]. Ils arrivèrent à Avignon avant le 1er mai 1356; le 11 août, Louis fut nommé capitaine général contre les schismatiques[2].

Le légat traversa la Lombardie et arriva à Venise où il fut très bien reçu. Il partit ensuite pour la Hongrie, au milieu de dangers sans nombre, à cause des mercenaires qui infestaient les routes. Louis fut gagné à l'idée de faire la paix avec Venise. Il reçut des mains du légat l'étendard de la croix, que lui avait envoyé le pape et la lettre de nomination, et promit de partir pour cette croisade contre les schismatiques, qui se termina à son avantage[3]; Venise refusa cependant les propositions assez favorables du roi, qui offrait, selon une des vies du légat, de restituer la Dalmatie en échange pour le présent annuel d'un cheval blanc[4]. Les miracles de Pierre Thomas ne changèrent pas leur décision: ils en furent punis, dit un de ses biographes, par la perte de la Dalmatie[5]. Il n'y eut qu'une trêve de conclue.

Pierre Thomas revint à Avignon, où une nouvelle mission lui fut confiée, quelque temps après, celle de ramener à l'obéissance envers Rome l'empereur de Constantinople, Jean V, Paléologue, qui avait fait des offres de soumission[6], lui aussi : Guillaume, évêque de Sizeboli[7], l'accompagnait. Ils furent recommandés à l'empereur par une lettre du 21 juillet 1356[8], mais ne partirent pas avant la fin du mois d'août de

1. Wadding, *Annales minorum,* t. VIII, p. 111 et suiv.; Theiner, *mon. Slav. mer.*, I, 234.
2. Wadding, *Vita,* pp. 110-9; Henschen (éd. séparée), pp. 252-7.
3. Wadding, *Annales Minorum,* t, VIII, pp, 111-6.
4. Carmesson, *o. c.*, pp. 60-66.
5. *Ibid.*
6. A cause de l'effroi que lui inspirait l'approche menaçante des Turcs. Les ambassadeurs étaient Paul, archevêque de Smyrne, et Nicolas Sigeros (« megateriarchi »). Wadding, *Vita*, pp. 128-34; *Annales Minorum*, t. VIII, p. 107 et suiv. Ils auraient reconnu par serment devant le pape, les dogmes de l'Église catholique, demandant des secours contre les Turcs et les « rebelles » (Mathieu Cantacuzène, qui n'avait pas abdiqué en même temps que son père, Jean VI).
7. Wadding, *l. c.; Act. Sanct.*, jan. II, p. 1000. D'après Henschen, Chrysopolis (= Scutari d'Asie).
8. Wadding, *Vita,* pp. 128-34.

la même année[1]. Ils portaient une formule d'abjuration que devait lire l'empereur lui-même en public et devant le patriarche, dans l'église de Sainte-Sophie ou ailleurs[2]. A cette condition le pape aurait écrit au roi de Chypre et de Hongrie, aux doges de Venise et de Gênes et aux Hospitaliers pour leur demander de le secourir[3].

Chemin faisant, il devait prendre part à d'autres négociations qui n'étaient pas de moindre importance. La guerre entre Louis de Hongrie et Venise empêchait toute nouvelle tentative de croisade et favorisait les Infidèles et les schismatiques. Les Turcs continuaient leurs dévastations en Orient, et Venise venait d'accorder des privilèges de cité à Étienne « empereur des Grecs et roi de Serbie », et à sa famille[4]. Des lettres furent adressées au doge et au roi de Hongrie pour les exhorter à la concorde[5]. Bongiovanni, évêque de Fermo, avait été envoyé déjà à Venise pour empêcher les relations criminelles avec le roi de Serbie et conseiller la paix. Dans une nouvelle lettre, du 10 août 1356, Innocent VI annonça au doge les intentions pacifiques du roi, qui aurait consenti[6] à la médiation de l'Église, et l'arrivée prochaine du légat, Pierre Thomas[7].

Les deux légats, que le pape qualifie de « gens pauvres d'esprit, mais insignes par leurs vertus nombreuses »[8], exposèrent le but de leur arrivée. Ils n'obtinrent presque rien de l'empereur, qui continua la politique traditionnelle à Byzance, en renouvelant des promesses qu'il refusait d'accomplir pour le moment. Il s'attendait, paraît-il, à voir une

1. Le pape recommanda les deux légats à Gattelusio, seigneur de Mételin, le 18 août 1356 (*ibid.*, pp. 138-9), et écrivit à la même époque et dans le même but au patriarche de Constantinople (*ibid.*, pp. 135-8).
2. Wadding, *Ann. min.*, t. VIII, pp. 107-111.
3. *Ibid.*
4. *Comm.*, IV, n° 341 ; t. II, p. 182.
5. Wadding, pp. 121-3 ; *ibid.*, pp. 124-6 ; Henschen, pp. 250-1.
6. La vérité était seulement que l'évêque d'Agram avait parlé des intentions pacifiques du roi (v. plus haut).
7. Wadding, pp. 126-8 ; cf. Henschen, éd. sép., pp. 258-62. Les patriarches d'Aquilée et de Grado et l'archevêque de Salzbourg furent invités en même temps à empêcher l'union des Vénitiens avec les hérétiques (Wadding, pp. 119-21).
8. Wadding, *Ann. minor.*, t. VIII, p. 110 : « viros quidem pauperes spiritu, sed virtutibus insignes » ; « viros quidem pauperes spiritu sed locupletes multis virtutibus », p. 110.

flotte, armée par le pape, venir à Constantinople pour le défendre : il n'accorda rien aux deux prélats. Les miracles de Pierre Thomas n'eurent pas d'effet : seuls trois nobles grecs passèrent en Syrie et se convertirent [1]. Jean Paléologue, qu'il instruisit pendant son séjour à Constantinople sur les articles de foi et l'autorité de la sainte Église romaine, lui donna, à son départ, une lettre très byzantine, où il se déclarait catholique dans l'âme, tout en regrettant les exigences de son peuple qui l'empêchaient de se déclarer. Il n'oserait défier l'opinion de ses sujets que lorsque le légat se présentera avec des galères pour le soutenir [2]. Il chasserait alors le patriarche lui-même.

Pierre Thomas se décida à visiter les Lieux-Saints en revenant. Il arriva en Chypre, au commencement de l'année 1357, et fut très bien reçu par le roi Hugues, qui le conduisit solennellement à Nicosie, bien que le légat refusât ces honneurs. « Je ne suis ni légat, ni nonce du pape, s'écriait-il, mais un pauvre frère pèlerin » [3]. Le roi lui répondit, en vantant ses vertus, qu'il honorait de la sorte. Il tomba gravement malade pendant ce premier voyage en Chypre, et ce fut la reine Alix elle-même, qui le soigna. Rétabli, il visita la ville sainte, malgré l'avis contraire de Hugues, qui craignait pour sa personne [4]. Il y prêcha courageusement devant les chrétiens sur la montagne de Sion, bravant les menaces des Sarrasins, et revint en Chypre, où l'admiration du roi s'était accrue devant les actes d'héroïsme du prélat. Plus tard, Mézières raconta les miracles qui signalèrent son séjour : il priait pendant des nuits entières et finissait par tomber en extase : un chapelain marcha sur son corps, sans qu'il le sentit; les Arméniens, qui habitaient aux environs de sa résidence, et d'autres voisins virent une flamme descendre sur la chambre où il priait et où, longtemps après, les Carmé-

1. Un noble byzantin, ayant calomnié le pape, mourut pendant la nuit, ainsi que l'avait prédit le saint. Mézières, *l. c.* Carmesson, f° 67 v°.

2. Mézières, pp. 1000-1001.

3. « Non sum nuntius, sive legatus, sed quidam frater peregrinus pauper... » Mézières *ibid.*, p. 1001.

4. Mézières, *ibid.* Des Sarrasins ou de faux chrétiens pouvaient, dit-il, dénoncer son arrivée.

lites célébrèrent la messe, en sa mémoire [1]. Il partit de Famagouste, cette même année, et arriva à Avignon, où il fut reçu avec honneur par le Pape et les cardinaux.

Innocent VI, qui admirait sa piété et son zèle pour la conversion des Infidèles et des schismatiques, se décida à lui confier alors une mission plus importante. Il fut nommé d'abord évêque de Coron, sur les côtes de la Morée, à la place de Louis Torriani, noble milanais [2], qui fut élevé à la dignité de patriarche d'Aquilée [3]. Sa nomination date du 10 mai 1359 [4].

Puis le pape, après avoir pris le conseil des cardinaux, décida une nouvelle croisade, dont Pierre Thomas serait le promoteur. Des vaisseaux fournis par Venise, le Grand-Maître et « les autres fidèles », devaient se réunir sous son commandement pour aller en Orient, défendre Smyrne, et prêter secours à l'empereur grec, qui se convertirait peut-être, après ce service. Orso Delfin, archevêque de Crète, légat en Orient et commandant de Smyrne au nom du Pape, dut résigner ces deux fonctions [5]. Nicolas Benoît [6], précepteur de la maison des Hospitaliers, à Venise, devait être vicaire du Pape et capitaine de Smyrne. Il allait partir en Orient sur des vaisseaux, armés au nom de l'Église et servant sous son drapeau [7], réunir pour la défense de la ville cent cinquante soldats catholiques, bons et suffisants, élever, dans sept ans au moins, des murs, les munir de tours et entretenir enfin deux galères armées [8]. Des subsides lui seront fournis par l'Église [9].

1. Mézières, *l. c.*
2. Sur ce personnage et sa famille, voir Carmesson, p. 127, note, et Ughelli, *Italia sacra,* Rome, 1653, V, c. 120 et suiv.
3. Wadding, *Vita,* p. 140-3.
4. Wadding, *ibid.*, Henschen, pp. 272-7.
5. Lettre à Orso, ap. Wadding, *Vita,* pp. 157-61; Henschen, *l. c.*, pp. 281-3. Sur Orso, Rinaldi, ann. 1359, et surtout Cornelius, *Creta sacra,* Venise, 1755, II, 48. Cf. Ughelli, *Italia sacra,* éd. citée, V, 1218.
6. « Benedicti. »
7. « Cum certis galeis, sub nostro et ipsius Romanae ecclesiae nomine et vexillo tenendis », Wadding, p. 144.
8. Lettre à Orso (cf. supra) : « et ad ipsius custodiam centum quinquaginta bonos et sufficientes stipendiarios Latinos tenere, sed etiam infra septennium proximum futurum muris cingere, turribusque munire..... »
9. Bulle de nomination, Wadding, *l. c.*, pp. 44-50. Lettre à Orso.

sa mission devait durer cinq ans[1]. De son côté, le légat allait proclamer la croisade, donner des indulgences à ceux qui y prendraient part personnellement, pendant une année entière, à ceux qui donneraient de l'argent pour ce but, qui seraient blessés ou mourraient en combattant pour la cause sainte[2]. Il espérait de la sorte mettre un terme aux dévastations des Turcs, qui avaient recommencé leurs attaques en Orient et qui menaçaient même ce qui restait encore de l'empire de Constantinople[3].

La bulle du pape nommant Pierre Thomas son légat en Orient et sa lettre à l'archevèque Orso, sont datées toutes les deux du 11 mai 1359[4].

C'était la dernière croisade avant celle de Pierre Ier ; elle a passé inaperçue jusqu'à présent, cependant elle eut des résultats assez importants, plus importants que ceux de l'expédition du Dauphin, qui fit cependant tant de bruit. Les vaisseaux soldés par le Pape partirent avec le légat et le nouveau capitaine de Smyrne : ils avaient été nolisés par Pierre Thomas lui-même[5]. La petite flotte arriva à Constantinople, où elle trouva l'empereur en guerre avec les Turcs, et l'encouragea à combattre. Les galères pontificales et impériales attaquèrent, sous le commandement du légat, la ville de Lampsaque, qui fut prise d'assaut par les forces réunies des chrétiens, pillée et brûlée, selon la coutume. Des

1. Lettre à Orso, v. supra.
2. Bulle de nomination reproduite par Henschen, pp. 277-81.
3. *Ibid.* Le pape parle des tentatives des schismatiques aussi contre Smyrne (« atque schismatici illarum partium »), la Romanie et le Patriarcat de Constantinople (Lettre à Orso).
4. Cf. pour la première, *Bullarium Carmelitarum*, t. I, p. 46-8; pour la seconde, Rinaldi, 1359, § 19. Pierre Thomas est nommé dans la première « vir honoratus et providus, et in lege Domini, ipsaque fide catholica admodum eruditus, ac frequenter in arduis, et praesertim in illis partibus comprobatum, clarus scientia, plenusque multis virtutibus... »; dans la seconde, « scientia clarum, opere et sermone potentem... » La légation s'étendait sur le patriarcat de Constantinople, les archevêchés de Chypre, Crète, Smyrne, Patras, Athènes, Thèbes, Corinthe, Kolocza, Naxos, Corfou, Durazzo, Lépante, Néopatras; cf. sur le but de sa mission, Mézières, p. 1001 : « et in partibus praedictis aedificare, plantare, evellere, contra inimicos fidei bellare, schismaticos ad unionem Ecclesiae reducere... », et Wadding, *l. c.* : « ut ibidem ipsorum fidelium populorum, et partium salutem, fideique negotium utiliter prosequantur. »
5. Mézières, p. 1002 : « officio suo fungens. » Mézières croit que Smyrne lui était confiée : « sibi commissam » (*ibid.*).

Hospitaliers, des Génois, des Grecs, des Anglais même se trouvaient dans la petite armée de Pierre. Par malheur, les Turcs attaquèrent au retour les galères chrétiennes, un grand nombre des soldats périt des deux côtés, et les Turcs perdirent leur capitaine. L'action fut défavorable cependant aux chrétiens, et le légat ne dut son salut qu'à la bravoure de ce que Mézières appelle sa garde[1].

On continua à combattre malgré ce revers de fortune; le légat fut infatigable, « prêchant, instruisant, combattant, baptisant les Infidèles, ramenant à l'Église les schismatiques, et multipliant l'Église de Dieu... tantôt à Smyrne, tantôt à Rhodes, tantôt à Constantinople, tantôt en Chypre, tantôt dans l'île de Crète, et tantôt en Turquie, avec beaucoup ou avec peu de galères »[2]. Les Turcs furent battus de nouveau et le seigneur d'Altologo[3] sans doute Zalabi, le vaincu de 1346, consentit (vers le mois d'août) à payer un tribut au pape; Pierre passa ensuite en Crète, où il commença la guerre contre les « schismatiques », soutenus par le duc lui-même, beau-frère du chef du parti grec. Les vaisseaux vénitiens, qu'il avaient retenus trop longtemps, lui furent redemandés : il employa cependant l'excommunication et l'interdit, et vainquit la résistance du duc et la révolte des indigènes. Le beau-frère du premier fut brûlé à la Canée avec les os d'un autre hérétique[4]. Puis il accourut à Smyrne où il paya ses soldats et les conduisit de nouveau contre les Turcs. « Et tout ce qu'il pouvait avoir de Chypre, de Rhodes, des républiques de Gênes et de Venise, il se faisait gloire de l'employer de la sorte »[5]. Il revint en Chypre pour couronner le jeune Pierre Ier comme roi de

1. *L. c.*, pp. 1002-3.
2. « Talibus autem operibus, videlicet praedicando, docendo, bellando, infideles baptizando, schismaticos reducendo. et Ecclesiam Dei multiplicando, dominus legatus continue militabat, modo in Smyrnas, modo in Rhodum, modo in Constantinopolim, modo in Cyprum, modo in insulam Cretae, modo in Turciam, modo cum multis galeis, modo cum paucis » (Mézières, *l. c.*, p. 1003).
3. *Dominus de Hatelogo* (Mézières, p. 1003); cf. Bostius ap. Carmesson, pp. 109-111; Wadding, pp. 29-30, Buchon, *Nouv. rech.*, II[1], 135-6; cf. 145-6.
4. Mézières, pp. 1003-4. Il déclara au duc que l'Église reprendrait l'île et la donnerait à d'autres que les Vénitiens (*ibid.*).
5. « Et quidquid habere poterat de Cypro, de Rhodo et communitatibus Januensibus et Venetis, in tali usu se gloriabatur ponere » (*ibid.*, p. 1004).

Jérusalem ; désormais son activité sera employée à favoriser les projets de ce prince, dont il partageait les sentiments.

Pierre Ier ne tarda pas à partir pour cet Occident dont il attendait des merveilles. Il s'était adressé déjà aux Florentins, le 15 juin 1362, pour leur demander des secours. Il parle de sa victoire merveilleuse de Satalie, des dépenses qu'elle entraîna, de l'état des Lieux-Saints et des persécutions que souffrent les chrétiens. Quant à lui, il a désiré leur délivrance depuis son enfance [1] et il continuera ses efforts. Ils auront le temps de se préparer, puisqu'il ne compte partir pour la croisade que le 1er mars 1364, terme qui était donc fixé avant son départ de Chypre [2]. Il écrivit aussi dans le même but au sénéchal de Sicile, Nicolas Acciajuoli.

Quand la peste eut disparu, Pierre pensa de nouveau à partir. Il envoya Jean de Carmadino comme capitaine de Satalie avec des vivres : il devait fortifier encore la citadelle. Trois galères et une galéasse furent équipées ensuite à Famagouste ; elles se rendirent à Myloi pour le conduire en Asie. Puis le roi partit lui-même de Nicosie, dans la direction de Paphos, où il s'embarqua le 24 octobre 1362, avec sa suite [3]. Il emmenait le légat, son chancelier, les deux Thénouri, Pierre et Jean [4], et Jean de Gaurelle, qui devait être un de ses assas-

1. « A pueritia in senscilibus nostris primitivis, Deus, motus pietate... pro operis consumatione cor nostrum rapuit. »

2. Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, t. II, pp. 236-7. G. Müller, *Documenti sulle relaz. delle città Toscane coll' Oriente cristiano e coi Turchi fino all' anno MDXXXI*, Florence, 1879. in-4°, p. 119 ; *I Capitoli del comune di Firenze, Inventario e regesto*, II, Florence, 1893, 4°, pp. 543-4 (texte plus correct). Sylvestre Bolonchini fut envoyé avec cette lettre à Florence. V. une lettre adressée par les Florentins au roi, en mai 1360, pour lui recommander un marchand ; il y est question des bonnes dispositions du roi Hugues envers Florence. Müller, *o. c.*, pp. 118-123. Cf. *ibid.*, pp. 123-4 et Buchon, *o. c.*, 134-5.

3. Machéras, p. 67. Le roi de France avait renouvelé son intervention en faveur de Hugues, et le pape avait demandé au roi de venir répondre en cour de Rome (*ibid.*). Il était encore à Nicosie le 15 juin et le 15 sept. (v. plus haut et Buchon, *Nouv. rech. sur la Morée*, 1834, t. II, part. I, pp. 134-5). Mézières donne le principal but du voyage : « pro succursu et adjutorio habendo ad reges et imperatorem Occidentales ire proposuit. » (*Vita, l. c.*, p. 1007). La *Chronique des quatre Valois* (pp. 125-6) ajoute une autre cause assez énigmatique : « pour plusieurs causes, et principalement pour sa délivrance et de ses hostages plus briefment expédier... (?) ». Le roi de France, excité par le prince d'Antioche et des princes syriens (*sic*), se serait plaint parce que Pierre ne lui aurait pas annoncé son avénement (Lorédan, I, 395-6).

4. Ce personnage mourut cependant au mois d'avril de l'année sui-

sins, Jean d'Ibelin, Jean de Fenio et d'autres encore[1]. Il avait avec lui quatre galères et cinq frégates[2].

vante. Mas-Latrie, l'*Ile de Chypre*, pp. 258-9. V. d'autres inscriptions sépulcrales, très importantes pour l'histoire de Chypre, dans un livre récent, d'une composition très curieuse, *Lacrimae Nicossienses*, par le major Tankerville J. Chamberlayne, Paris, Leroux, 1894, t. I.

1. Bustron, p. 261. Trois galères et une « fuste armata » (Amadi, p. 412). Il avait avec lui ses chevaliers, ses écuyers « et altri de la sua fameglia » (*ibid.*). V. Carmesson : « et in societatem dicti domini regis Cipri (le légat) ad curiam remeavit » (*l. c.*). Cf. sur les affaires de Satalie, Mézières, *Vita*, p. 1007 : « civitate Sathalia munita et confortata. » Il n'avait pas avec lui son fils, ainsi qu'on l'a cru (Herquet, *Cyprische Königsgestalten des Hauses Lusignan*, Halle a. S. 1881, in-8°, p. 10; Alfred Leroux, *Relations entre la France et l'Allemagne*, p. 271), d'après les chroniques génoises, beaucoup postérieures aux événements, Philippe de Brunswick (le « da Bressing » des chroniqueurs arméniens, *Hist. arm.*, I, p. 716), père d'Héloïse, la femme de Jacques, frère du roi, l'accompagnait aussi. Sur ce personnage, voir Herquet, *l. c.*, p. 10. Sur le légat, Mézières, *Vita*, p. 1007 : « Legato papali associatus. »

2. Trois galères, d'après Villani (l. XI, ch. XXXIV, éd. Dragomanni, *o. c.*, 429; quatre galères et une frégate, d'après Lorédan (I, pp. 396-8). Il avait avec lui à Venise, d'après Caroldo, deux galères seulement, et trois autres formant la flotte du légat : « e lo legato (delle Smire) n'avea un altra armada lui che era in suma III galie ».

CHAPITRE VII.

VOYAGE DE PIERRE Ier EN OCCIDENT. — LA CROISADE DE 1362. — MÉZIÈRES A AVIGNON.

Pierre Ier se dirigea vers Rhodes avec sa petite flotte[1]. Il y fut très bien reçu par le Grand-Maître, Roger de Pins, qui lui avait fourni des galères en 1360, à la prise de Satalie. Bien que les relations entre les deux îles voisines ne dussent pas tarder à se gâter, puisque le roi fut contraint de demander en 1364 l'intervention du pape pour empêcher l'union des Hospitaliers avec les Génois[2], ses ennemis alors, Roger céda aux prières du légat et du roi ; le Grand-Maître et son couvent s'engagèrent par écrit à aider le roi de Chypre dans ses guerres futures avec les Infidèles[3]. Pendant ce séjour à Rhodes, qui fut très court, un parent de l'ancien commandant de Satalie, Pierre de Sur et Jacques le Petit se réunirent aux chevaliers qui formaient la suite du roi[4]. La flotte se dirigea ensuite, par un vent favorable, vers Venise[5].

1. Sur Guy de Bagnolo, de Reggio, Averroïste et ami de Pétrarque, établi à Venise, en 1367, mort vers 1370, dans la même ville, et enterré aux Frari, où se lit son épitaphe, v. Tiraboschi, *St. della lett. italiana* (éd. de Florence, 1807), t. V[1], pp. 187, 270-2. Le même, *Bibl. modenese* (Modène, 1781), I, 134 et suiv. G. degli Agostini, *Notizie dei scritt. viniz.* (Venise, 1752), I, 5, Pétrarque, *De sui ipsius et multorum ignorantia*, passim. Il rédigea son testament à Nicosie, le 12 oct. 1362 (N. Taccoli, *Memorie di Reggio*, II, 251 et suiv.) Il écrivit des chroniques (Muratori, *R. It. S.*, XVIII, 2). — J'ai été amené à faire ces recherches par la lecture d'un passage de Tiraboschi, *St. della badia di S. Silvestro di Nonantola* (Modène, 1784-5), II, 339, note 1, que m'a signalé M. Arthur Ferretto, de Gênes.

2. *Archives du Vatican*, Lettres secrètes, 247, f° 54 v°, reproduit par Wadding, *Vita, ad dat.* Cf. Bosio, t. II, p. 66.

3. « Sed prius transiens per Rhodum, admonitionibus divinis ipsius legati, et requisitione regis, consensum passagii magistri Hospitalis et Conventus rex *in scriptis authenticis* habuit » (Mézières, *Vita*, p. 1007).

4. Machéras, p. 68.

5. Étienne de Lusignan parle d'un voyage à Naples où régnait le beau-père (*sic*) du roi (f° 144 v°). M. Herquet se demande pourquoi

Pierre Ier s'attendait à y voir ses propositions bien reçues. Bien qu'une croisade dût causer quelques pertes commerciales à la république, celle-ci était très bien disposée, et le fut toujours, pour une expédition puissante, qui lui aurait donné peut-être l'héritage des Infidèles en Orient. Si l'attaque de Satalie avait amené des mesures préventives de la part du conseil des Prégades pour la sauvegarde des intérêts vénitiens [1], on ne tarda pas à rétablir les bonnes relations antérieures avec l'île. Le roi lui-même était un grand admirateur de la république ainsi que son frère Jacques [2]. Mézières parle toujours avec un grand enthousiasme de cette ville, dont on ne peut faire dignement l'éloge sans aimer le bon sens et la justice [3]. Les Cornari, une des plus grandes familles de Venise, étaient étroitement unis aux intérêts de l'île, à cause des possessions importantes qu'ils avaient à Piscopi et ailleurs [4]. La question de la croisade y fut discutée probablement avant l'arrivée du roi, en 1360, époque à laquelle (7 mai) Gui de Bagnolo, médecin du prince, se trouvait à Venise, où on lui accorda le droit de cité [5].

Le nouveau doge, Laurent Celsi, qui venait de succéder à Giovanni Delfin, le 16 juillet 1361 [6], était assez disposé lui-

Pierre ne se serait-il pas adressé à Pierre IV d'Aragon, dont sa femme était la nièce : « Entweder versprach er sich von Aragon keine besondere Hülfe oder er stand schon damals in einem schlechten Verhältnisse « zu seiner Gemahlin » (*o. c.*, p. 50). La première hypothèse pourrait bien être la vraie, eu égard au caractère très pratique du roi d'Aragon. Quant aux relations de Pierre Ier avec sa femme, elles étaient excellentes en 1361. Cf. Machéras, p. 68.

1. Ordre des Prégades, du 6 septembre 1361, pour la sauvegarde du commerce vénitien dans les eaux de Chypre : « propter nova que habita sunt usque de armata et maximo apparatu domini regis Cypri » (ap. Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, t. II, p. 235).

2. « Il quale, dit Caroldo, favoriva la natione Veneta » (ms. Bibl. nat., f° 264).

3. « Judicium et justitiam diligit » (*Soliloquium peccatoris*, Bibl. de l'Arsenal, ms. 408, f° 233 v°).

4. V. Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, t. III, p. 814 et suiv., note. On leur permit d'y établir un facteur pour « aliqua loca vel territoria » situés dans l'île, dès l'année 1334 (*ibid.*, t. II, p. 363). Ces possessions sont souvent mentionnées dans les traités entre les deux nations (1378, 1381, 1396) (*ibid.*). Sur le rôle des Cornari dans la conclusion de la paix entre Chypre et Gênes, v. Caroldo, *l. c.*, f° 299 et ms. 499 de la bibl. de l'Arsenal, 160 v°-3.

5. *Comm.* IV, n° 195, t. II, p. 312.

6. Caresino, ap. Muratori, t. XII, c. 428. Delfin mourut le 12 juillet 1361. Celsi avait été ambassadeur auprès de Charles IV (Romanin,

même à former des projets aventureux. On l'accusa après sa mort d'avoir conçu celui de renouveler la tentative de Marin Faliero et de se saisir en maître du pouvoir ; sa correspondance fut détruite par l'ordre du Grand Conseil, pour étouffer le scandale. Il était jeune encore, bien que ses services fussent déjà nombreux : on se souvient de l'anecdote qui raconte que son père refusa de saluer ce jeune doge, qui ne parvint à fléchir sa résolution qu'en mettant une petite croix sur son béret ducal. « Il était magnanime, dit Caresino, et d'un âge très robuste, et désirait faire du bien à la république et l'agrandir heureusement. » « C'était un homme bénigne et doué de toute bonne qualité et douceur », ajoute une autre[1]. Sa cour était très brillante ; il entretenait pour son plaisir une véritable ménagerie de bêtes sauvages et curieuses « et autres gentillesses[2] ». On le voyait chevaucher à la Giudecca, accompagné d'une nombreuse suite de jeunes gentilshommes et y jouter avec eux[3]. Il aimait les chevaux et les promenades somptueuses sur la mer[4]. Quelque temps avant l'arrivée de Pierre Ier, le duc d'Autriche avait été reçu avec un luxe sans exemple : 10,000 ducats furent dépensés par la république

Storia documentata di Ven., t. III, p. 208-9). Il revenait à Venise par Segna, quand la fausse nouvelle d'une victoire remportée par lui contre les corsaires décida de son élection. Celsi avait à peine cinquante ans. Il avait été podestat à Trévise, capitaine du Pasnadego, cavalerie dalmatienne de la république, et enfin capitaine du golfe ; il fit son entrée à Venise le 21 août 1361 (*ibid.*, pp. 209-11).

1. « Hic magnanimus, et robustissime aetatis fuit, bonum Reipublicae procurare et feliciter augere plurimum anhelavit » (*l. c.*, p. 428 ; *Chron. di Ven. fino al* 1362, ms. H 85 inf. de l'Ambrosienne à Milan, f° 85 ; *Cron. di Ven.* 1327-1425, Bibl. de Saint-Marc, it. VII, 662).

2. « Questo doxe fo nobelissimo homo, et teniva chorte... de ogni sorta bestie selvadege, et etiam chorseri et altre zentileze, e deletavase molte volte chavalchar per la terra chon zentiluomini, e cosi etiam barchezando... ed era... acompagnato da zentilomini assaisimi ». Cf. *Chron. attrib. à Dan. Barbaro ou N. Trevisan*, Bibl. de Saint-Marc, it. VII, 92, 126, 790, f° 315 v° ; *Chron. vénitienne*, Bibl. nat. Paris, italien, 16, f° 122. Romanin parle de bêtes et d'oiseaux embaumés qu'il aimait à collectionner (*l. c.*, pp. 211-2). Les *gentillesses* dont il est question étaient à la mode à cette époque : Isabeau de Bavière possédait, outre un grand nombre d' « oiselets chantants », une chouette, « un singe fourré de gris » et une « lieparde » (S. Luce, *Jeanne d'Arc*, p. LIX). Sur le « garde des lions » du duc de Normandie, le même, *Du Guesclin*, p. 44 et note 4 ; Moranvillé, *art. cité*, 378, 380. V. sur l'anecdote du béret, Sanudo, *Vite de' duchi*, ap. Muratori, t. XXII, p. 655.

3. Ms. cités, *ibid.*

4. Sanudo, c. 655.

à cette occasion, et le doge lui-même, à cheval et suivi de toute la noblesse vénitienne, montra la ville à son visiteur[1].

Le roi de Chypre arriva à Venise la veille de la Saint-Nicolas[2], le 5 décembre de l'année 1361. Il fut reçu par le doge lui-même, qui alla à sa rencontre sur le Bucentaure, avec toute sa noblesse, jusqu'à Saint-Nicolas du Lido. La foule était si grande, qu'un pont se rompit et que le roi lui-même tomba dans l'eau. « Je suis devenu vénitien », s'écria-t-il[3]. Il logea dans la maison qu'avait habitée quelque temps auparavant Albert d'Autriche, le palais Cornaro, près de Saint-Lucas, sur le grand canal. La maison appartenait alors à André Zane, dit *el querzo*[4], podestat de Trévise, que le roi arma chevalier à cette occasion dans l'église de Saint-Marc[5]. On donna des chasses sur le territoire de Trévise en son honneur[6].

Des présents très riches furent faits au prince lui-même et à sa suite par le doge[7]. Nicolas d'Este, marquis de Ferrare,

1. Romanin, t. III, pp. 212-3. Le duc d'Autriche arriva à Venise le 29 septembre 1361 avec 30 chevaliers et 200 nobles, ramenant avec lui les deux ambassadeurs vénitiens pris pendant la guerre (*ibid.*, p. 212). Il repartit le 5 octobre (Sanudo, *l. c.*, c. 655).

2. C'est la version que donnent Sanudo (c. 655) et la *Chronique vénitienne depuis Attila* (Bibl. nat. Paris, italien 16, f° 120 v°). Caroldo (f° 195) donne le 1er du même mois (« nel primo del mese di decembre »), la *Chronique d'Este* (Muratori, t. XV, c. 485) et le *Polystor* (*ibid.*, XXIV, c. 843 C) le 6 décembre. La première date est ordinairement admise (1362 évidemment et non pas 1361) (Mas-Latrie, *H. Ch.*, II, p. 239, note 1 ; Romanin, *o. c.*, III, p. 212). Il n'y resta pas *vingt-deux* jours, ainsi que le croit Sanudo (*l. c.*).

3. *Chron. it. de Ven.* à la Bibl. de Saint-Marc (la notice se rapporterait-elle à ce premier séjour à Venise?)

4. Sanudo, c. 655. Sabellicus, *Rer. Ven., libri XXXIII*, dans les *Degl' ist. delle cose Ven.*, I (Venise, 1718), p. 331, *Cron. Zancaruola*, Milan, Bibl. nat. AGX 16, II, f° 315 v° et Verci, *St. della marca trevisana*, XIV, 39. Le palais est aujourd'hui le *Municipio* de Venise (Mas-Latrie, éd. de Machaut, *Prise d'Alexandrie*, Genève, 1877 note 12). Cornaro n'était pas encore le propriétaire du palais, et le roi ne pouvait pas lui donner en échange pour son hospitalité le *casal* de Piscopi (Reinhard, *Geschichte von Cypern*, I, 252).

5. Caroldo, f° 195 A Trévise, d'après la *Zancaruola*, *l. c.* Zane obtint la permission de revenir à Venise, pour y voir son hôte, le 10 déc. (Arch. d'Etat de Venise, *Senato Misti*, XXX, f° 124. Cf. *Libro novella*, 88 v° et *Mem. del passaggio per lo stato veneto di princ. e soggetti esteri* (1347-77), Bibl. de Saint Marc, it. VII, 707.

6. Ordre ducal du 20 déc. 1362, ap. Verci, *Storia della marca Trev.*, XIV, 39.

7. Voyez sur ce premier séjour de Pierre Ier à Venise, Sanudo, *Vite de' duchi*, ap. Muratori, XXII, c. 655, *Chron. vén. dep. Att.*, f° 120 v°

l'invita à le visiter aussi. Pierre le remercia pour ses offres, en s'excusant sur la nécessité où il se trouvait de partir ailleurs [1]. Le marquis, qui aurait désiré voir de près ce personnage héroïque, dont la réputation en Occident était si grande, dut se contenter de lui envoyer des présents, moins brillants que ceux du doge, mais tout aussi utiles. L'auteur du livre du *Polistor* assista lui-même à la réception de « six beaux chevaux couverts d'écarlate, quatorze sangliers, vingt veaux et quarante paons, deux cents paires de perdrix et deux cents autres de chapons [2] ». « Lequel présent, ajoute-t-il, fut reçu par le roi à grande fête et très gracieusement [3]. »

Le seigneur de Padoue ne manqua pas non plus d'envoyer six chevaliers avec une suite nombreuse, pour féliciter le roi sur son heureuse arrivée et lui offrir sans doute des présents [4].

Des questions plus sérieuses occupèrent le roi de Chypre pendant son séjour à Venise. Il exposa au doge l'état de la chrétienté orientale, lui parla des progrès incessants des Turcs, qui venaient de prendre Andrinople [5] et menaçaient le reste de l'empire grec, du danger où se trouvait l'Occident même de voir la puissance et la religion des Infidèles s'étendre jusqu'au delà de ses frontières. C'est pour éviter de pareilles calamités qu'il s'était décidé à quitter son île pour

(ed esendo per andar a Treviso per podestade messer Andrea Zane), Caroldo (le plus détaillé, d'après des documents inédits), f°s 195-5 v°, *Libro del Polistore* (Muratori, XXIV, c. 843 C), *Chronique d'Este* (Muratori, XV, c. 485-6), *Cron. di tutta la prov. di Ven.* (jusqu'en 1455), Bibl. de S.-Marc, it. VII, 788, f° 67 v°; *Cronaca Zane*, Bibl. roy. de Dresde, *ad ann.*, *Chron. vén.* 1444, et F. 160, f^c 46 v°. « Honoratus fuit mirabiliter, » dit la *Chr. d'Este* (*l. c.*). Lorédan confond ce séjour avec celui de 1365 (tr. fr., t. I, pp. 396-8).

1. *Polistore*, c. 843 C : « perchè avea dato ordine di fare altro cammino ». *Chr. d'Este*, c. 485. Les ambassadeurs étaient venus « incontinente » (Pol., *ibid.*).

2. « Sei bellissimi cavalli coperti di scarlatto, e quatordici porci ciguali, venti vitelli, e quaranta pavoni, dugento paia di pernici, e dugento paja di capponi » (*Pol.*, *l. c.*) Cf. la *Chr. d'Este*, qui supprime les chapons de ce succulent présent. « E io scrittore era ivi presente, quando tutte le predette cose furongli presentate » (Polyst., *l. c.*).

3. « Il qual presente fu ricevuto dal detto Re con grandissima festa, e molto graziosamente » (*Pol.*, *ibid.*).

4. *Primum addit. ad Cortusium*, Muratori, XII, 966 A.

5. Des ambassadeurs byzantins se trouvaient à Venise, le 22 nov. 1362. Archives d'État de Venise, *Senato misti*, XXX, f° 118.

demander des secours au pape, à l'empereur, au roi de France et à tous les autres princes et communes de la chrétienté occidentale, qu'il espérait gagner à une nouvelle croisade. Quant à lui, il n'épargnera ni les fatigues, ni sa vie même, pour atteindre ce but, si noble et si utile en même temps.

La réponse du doge fut favorable. Celsi loua son projet d'aller visiter les grands princes de l'Occident qui pourraient le secourir dans ses guerres. Quant à la république, elle suivra ses traditions, en lui donnant des navires et des vivres et en exposant ses propres forces pour le saint passage. En revenant de ses voyages, le roi le trouvera suffisamment disposé à l'aider de tout son pouvoir pour qu'il puisse faire l'éloge de la seigneurie de Venise. L'entreprise devait être tenue secrète, cependant, pour ne pas mettre en danger l'expédition elle-même et sans doute aussi le commerce des Vénitiens[1]. Les ambassadeurs vénitiens, qui devaient partir presque en même temps que le roi pour Avignon, obtinrent la permission d'appuyer ses négociations[2].

Un traité fut conclu probablement, et le roi se hâta de partir vers la Lombardie. Le doge obtint du grand Conseil l'autorisation de sortir du territoire, le 1er janvier 1362[3]; le jour suivant, il conduisait son hôte jusqu'à Malghera[4]. André Zane, son hôte, l'accompagna jusqu'aux frontières. Pierre amenait avec lui Carlo Zeno, très jeune encore, qui devait le suivre à travers l'Europe entière[5]. Il avait dû son succès,

1. Caroldo, fos 195-5 vo. « Ben lo esortava a tener tal cose secrete, accio publicandole non segua (ch' Iddio non voglia) qualche sinistro all' impresa » (fo 195 vo).

2. *Senato misti, l. c.*, fo 124 (31 déc.). Ordre aux ambassadeurs de partir jusqu'au 3 fév. 1363 (*ibid.*, fo 128 vo).

3. Mas-Latrie, *H. Ch.*, II, 247 : « qui cras recedit et facit viam de Mestre ». Cf. Romanin, III, p. 213 et Sanudo, ms. autographe de la bibl. de S.-Marc à Venise, it. VIII, 800, fo 380. Il ne partit donc pas en décembre (« nell' istesso mese di decembre »), ainsi que le dit Caroldo (fo 195 vo). Ce n'est pas *au roi lui-même* que fut délivrée l'autorisation (L'autorisation... lui fut donnée... par le grand conseil. Delaville le Roulx, *ouvr. cité*, I, p. 120, note 2).

4. Avec la seigneurie et beaucoup de gentilshommes (*Chr. dep. Att.*, *l. c.*, Caroldo, fo 195 vo), sur le Bucentaure (« con il businforo », *Chr. dep. Att.*, *ibid.*). Il monta à cheval ensuite et partit vers la Lombardie avec le podestat (cf. Romanin, III, p. 213).

5. *Vita C. Zeni, l. c.*, fo 212 A-E.

dit Mézières, au légat, qui prit la parole en son nom[1] et reçut de Celsi la réponse éloquente que rapporte Caroldo[2].

Le roi traversa l'Italie septentrionale par Mestre, Padoue, Vicence et Vérone[3]. Cansignorio dut lui offrir une magnifique hospitalité dans ces deux dernières villes[4]. François Carrara avait quitté Bassano, où il s'était retiré devant la contagion, pour recevoir le roi à Oriago (distr. de Dolo). Pierre s'arrêta quelques jours à Padoue, où il habita le palais du seigneur; il reçut de lui au départ quatre superbes chevaux[5]. Il fit enfin son entrée à Milan le 21 janvier[6], avec une suite de deux cents chevaliers et écuyers[7]. Il y resta quelques jours, auprès de ce Bernabò Visconti, si habile et si rusé, qui ne se fit pas scrupule de lui promettre tous les secours imaginables, malgré son scepticisme prudent envers les croisades et sa guerre avec le Saint-Siège[8]. Pierre Ier se rendit ensuite à Pavie, résidence de Galéas, l'autre Visconti, où il fut reçu d'une manière magnifique. Le marquis Jean de Montferrat, gendre de ce malheureux Jacques II de Majorque, que Philippe de Mézières fut sur le point de servir, lui fit une réception tout aussi pompeuse à Voghera[9], le 1er février. Le jour suivant, Pierre arrivait à Tortone avec sa suite et ses chevaliers[10]; il ne fit qu'y passer

1. Mézières, *A. S.* p. 1007. On intervint même auprès du Pape pour qu'il confirmât une nomination faite par Pierre Thomas, comme évêque vénitien de Coron (27 déc. 1362, *Sen. misti, l. c.*, f° 124). Les Vénitiens lui auraient promis uniquement des vaisseaux.

2. Caroldo, *l. c.*, f° 191 v°.

3. *Libro del Polistore,* Muratori, XXIV, c. 843 D : « ando a Padova, e a Verona... »

4. Verci, *St. della marca trev.* XIV, 141, Zagata n'en parle pas dans sa chronique de Vérone (1747), I.

5. *Prim. add. ad Cort., l. c.*, 966 A-B.

6. Donato Bossi, ap. Baluze, *Vitæ pont. Aven.*, I, c. 983.

7. ... « De mense Januarii... venit Mediolanum cum comitiva CC armigerorum ». *Chronicon Placentinum,* Muratori, XVI, p. 507 B; cf. *Gal. de Carretto Chr.* dans les *Mon. Hist. Patriae* de Savoie, III, c. 1206 (le 22).

8. Mézières : « scriptis eorum autenticis (des tyrans et des communes) mediantibus, omnes adjutorium magnum pro passagio regi obtulerunt » (*Vita,* p. 1007). Cf. *Chr. Plac., l. c.* : « et ibi (à Milan) stetit pluribus diebus, implorando auxilium contra soldanum Babyloniae. »

9. « Deinde perrexit Viqueriam » (*Petri Azarii Chronicon,* ap. Muratori, XVI, p. 411 B; Carretto, *l. c.*, c. 1207).

10. Azario, *l. c.* Il arriva à Gênes « exeunte Januario », d'après Stella, écrivain de beaucoup postérieur aux événements (Muratori, XVII, c. 1096).

la nuit et partit avec le jour pour Gênes, où il arriva peut-être le lendemain.

Le doge, Simon Boccanegra, parvenu au pouvoir grâce à l'appui du parti populaire, était un homme très énergique et très habile. Son alliance avec le marquis de Montferrat, qu'il aidait à combattre la puissance menaçante des deux Visconti, devait le rendre favorable au prince qui avait été si bien reçu par son allié, à Voghera. La réception faite au roi à Gênes, fut en effet magnifique[1]: plusieurs milliers de livres furent dépensées pour lui faire honneur[2]. Pierre arma chevalier Baptiste, le fils du doge. Pierre Malosello, son chambellan, lui offrit ensuite un grand repas dans sa maison de campagne de Sturla. Le doge y fut, dit-on, empoisonné par les nobles[3]. Il mourut au commencement du mois de mars[4], et les espérances que le roi venait de fonder sur sa collaboration s'évanouirent avec l'élection du nouveau doge, Gabriel Adorno[5]. Au lieu

1. Stella, *Annales Genuenses, ibid.* (il n'était pas venu « cum Petro nato suo »), Giustiniani *Annali della rep. di Genova,* éd. de 1835, t. II, 100 (même observation), Uberto Foglietta, *Hist. Gen., libri XII* (Gênes, 1585), f° 143 v°, Caroldo, f° 196 v° : « et universalmente da tutta quella città, fu ricevuto con molte honorevoli demostrationi », Bizarro, *Senatus populique Genuensis... Annales* (Anvers, 1579), p. 137.

2. Archives d'État à Gênes, *Magistror. rationalium introitus et exitus,* reg. 54, f° 89 (paiement fait en 1364): « in Paulo Justiniano et soc., olim deputatis super expensis domini regis Cipri in c. LXXXVII, lib. IIII^m^DLXV, s. XVI, d. X » ; f° 99 (avril même année): « pro Paulo Justiniano et soc., olim deputatis super expensis domini regis Cipri in c. LXXXVII, lib. V^m^CXXII, s. VIII, d. XI. » La livre génoise valait en 1370, 6 fr. 50 de notre monnaie, v. les tables comparatives données par C. Desimoni dans Belgrano, *Della vita privata dei Genovesi,* 2e éd., Gênes, 1875, p. 514.

3. Dans une boisson (Foglietta, f° 143 v°). Stella, *l. c. :* « in domo de Sturla, » qui se trouverait « ad rura », Foglietta, *l. c. :* « in suburbano suo. » Pierre Malosello porte dans les chroniqueurs génois — il était génois lui-même — son vrai nom de Marocello (*Marocellus*) ou Malocello (Giustiniani, II, 100). Il était, d'après Foglietta, l'ami du roi et marchand établi en Chypre (« Cypri negotiantem », f° 143 v°).

4. Le 13 mars, la nouvelle de la mort de Boccanegra se répandit dans la ville. Les frères du doge mourant, Barthélemy, Jean et Nicolas, furent enfermés dans le palais pour empêcher leur élection (Foglietta, f° 143 v°). Une commission de 20 membres fut élue; elle désigna à son tour 60 autres, qui devinrent, par des élections successives, 40, 21 et 10. Ces derniers choisirent Gabriel Adorno, marchand gibelin (v. chron. citées et M. Villani, XI, ch. XLII, pp. 434-5). La famille de Boccanegra, sauf sa femme et ses enfants, fut exilée. Le doge défunt fut enterré obscurément dans l'église de Saint-François (Giustiniani, II, 100).

5. *Ibid.*

de l'alliance qu'il attendait, on lui fit des menaces de guerre très sérieuses, en 1364 et 1365.

Pierre était encore à Gênes le 5 mars 1363, quand il renouvela, sur leur demande, le privilège accordé jadis par Henri Ier aux Génois[1]. On retrouve le nom de Philippe de Mézières parmi les témoins[2]. Il ne paraît pas avoir assisté à la révolution, qui aurait rendu sa position difficile. Il est probable qu'aussitôt après la conclusion du traité le prince se dirigea vers la France, sans doute par la route de la Corniche[3].

Pierre Thomas était déjà parti pour Avignon, ainsi que paraît l'avoir décidé le roi lui-même. Il y trouva le nouveau pape, Urbain V[4], assez favorable à ses projets, qu'il mentionna avec des éloges[5]. Les cardinaux l'écoutèrent aussi avec plaisir ; les intentions du roi de Chypre furent approuvées, et lui-même reçut pour sa peine le titre d'archevêque de Crète, à la place d'Orso Delfin, l'ancien légat en Orient et capitaine de Smyrne, qui venait de mourir. Il se hâta sans doute d'annoncer à son maître ce résultat favorable, et c'est alors seulement que le roi se dirigea vers Avignon.

C'est ce qui explique le long séjour qu'il fit à Gênes, où des propositions de secours lui furent faites dès le commencement par le doge.

En venant en Europe, Pierre Ier n'avait pas demandé l'avis du pape, et Innocent VI, avec ses sympathies pour la cause du jeune Hugues, avec ses réminiscences sur l'ancienne conduite du roi envers son père, ne devait pas recevoir avec beaucoup de plaisir des projets qu'il avait vus, du reste, tant de fois échouer. Le roi de Chypre ne connaissait pas le nouvel élu, dont il dut apprendre l'avènement en Lombardie. Il ne

1. Voyez sur le traité du 10 juin 1232, Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, II, p. 248 et suiv. (dans le *Liber Jurium Reip. Gen.* ; *Mon. Hist. Pat.* de Savoie, II, p. 720 et suiv.). Il y eut un projet de traité entre Gênes et le roi de Chypre en 1320-9 (Mas-Latrie, dans les *Archives de l'Orient latin*, II, 173-4). V. les préliminaires de 1344 (Mas-Latrie, *Bibl. éc. ch.*, 1873, p. 6 5 et suiv.) et le présent ouvrage, p. 78.

2. « Philippo de Mayzeriis regni Chipri cancellario ». On retrouve parmi les témoins Simon de Norès, Guy de Reggio (Mego, ap. Pagano, qui donne aussi ce traité), Jean d'Ibelin et Philippe de Brunswick.

3. Mas-Latrie, *ouvr. cité*, II, 239, note 1.

4. Consacré le 6 novembre 1362.

5. Mézières, *Vita, Act. Sanct.*, jan. II, 1007-8.

pouvait ni craindre ses mauvaises dispositions, ni en espérer du secours ; cependant, l'évènement dut lui être plutôt agréable. C'est pour connaître les sentiments d'Urbain V que Pierre Thomas fut envoyé à la curie, et le roi attendit à Gênes le résultat de sa mission[1].

Innocent VI était mort le 12 septembre 1362 ; c'était « un homme d'une vie simple et honnête et de bonne renommée »[2]. Bien qu'il fût un juriste et un théologien distingué, il n'aimait pas les lettres profanes et croyait à l'astrologie ; son pontificat, peu brillant, se signala par des luttes incessantes contre les Infidèles et par des efforts énergiques pour restituer la concorde entre les princes de l'Occident. Cette politique devait être aussi, avec moins de constance en ce qui concerne la croisade, celle de son successeur[3].

Les cardinaux se réunirent pour l'élection, le jour de Saint-Maurice. On ne parvint pas à s'entendre ; le premier qu'ils élurent refusa cet honneur[4]. On tomba d'accord enfin sur la

1. Les lettres du pape annonçant son avènement (7 nov. an I, *Archives du Vatican, l. c.* 245, f° 7 et suiv.; *Commem.*, VII, n° 32 ; t. III, 9) arrivèrent à Venise après le départ du roi. Les ambassadeurs vénitiens qui devaient le féliciter (Marc Cornaro, Pierre Trevisan et Matteo Termo (?) partirent de Venise le 29 janvier (Caroldo, f° 195 v°). La lettre de notification adressée à Pierre lui-même est conçue dans des termes très généraux (*Arch. du Vat.*, 245, f° 10).

2. Villani, l. XI, ch. XXVI, *éd. c.*, p. 422; *Grandes Chroniques*, VI, p. 226-7; cf. Theiner, II, *Cod. dipl. dom. temp.*, p. 403; Luce, *Du Guesclin*, p. 235 et suiv.

3. V. plus loin, p 157. « Sauver la France, établir la paix et l'équilibre en Europe, réprimer la prépondérance envahissante de Barnabé Visconti », tels sont, d'après André, *Histoire politique de la monarchie pontificale au* XIVe *siècle*, p. 391, les principaux objets que se proposa le nouveau pape. En remplaçant le premier point par l'idée d'une nouvelle croisade, ce serait bien là ce qu'il désirait.

4. Villani, *l. c.* Cf. *Specimen historiæ Sozomeni*, ap. Muratori, t. XVI, c. 1069 c. Sur les chances qu'avait à cette occasion l'archevêque de Prague, Ernest de Pardubitz, voyez la *Vita Arnesti*, par Guillaume de Wissegrad ou de Plindenburg, édition Höfler, dans les *Fontes rer. Austriacarum*, 1re partie, t. VI (Vienne, 1865), pp. 9-10 : « Mortuo quoque Innocentio... poscentibus ipsius moribus atque virtutibus, per certos cardinales fuit in summum pontificem nominatus et fuisset indubitanter electus ab omnibus, si promotionem suam non impedisset natio aliena ». V. aussi *Koelhoffsche Chronik*, 1358-62, in *Chron. der deutschen Städte, Köln*, III, 691, l. 19-25.

personne d'Urbain de Grimoard, simple abbé de Saint-Victor, à Marseille[1].

Né à Grisac, d'une famille noble, le nouveau pape avait pris, jeune encore, l'habit de Bénédictin au prieuré de Chirac, où il étudia les lettres[2]. Devenu docteur en décrets, il enseigna pendant longtemps à Montpellier et à Avignon. Abbé de Saint-Germain d'Auxerre ensuite, une mission en Lombardie lui fut confiée par le pape et il s'y rendit en 1352 avec Azzo de Reggio, doyen d'Aquilée[3]. Il fut mal accueilli par les tyrans ; une anecdote, évidemment fausse, attribue même à Bernabò un de ces traits qui étaient pourtant bien dans sa nature : il aurait fait avaler au légat les lettres peu respectueuses qu'il lui avait apportées[4]. Devenu ensuite abbé de Saint-Victor, une nouvelle mission l'amena en Italie[5]; il revenait de Naples, où il était allé porter des subsides à la reine Jeanne, quand la nouvelle de son élection vint le trou-

1. « In aliquem de suo collegio concordare non valentes » (Contin. de Nangis, *Chroniques,* Soc. de l'Hist. de Fr., t. II, p. 320). Cf. p. 321 : « qui cùm haberent de suo collegio multos probos dominos et valentes, nullos de eis elicere (*sic*) curaverant. » Puis il ajoute : « Causam autem Spiritus Sanctus, ut firmiter credo, non ignorat » (*ibid.*). Le peuple aurait été mécontent de ce choix (p. 321). Cf. *Grandes Chroniques,* VI, p. 226. Le père d'Urbain, Guillaume de Grisac, était un « grandaevus miles » à cette époque (2ª *vita Urbani V,* ap. Baluze, I, 406). Il mourut le 17 octobre 1366 (*Chron. Martinienne,* fos 158-8 vo). Sa mère était Amphélise de Montbéliard (Prou, *Etude sur les rapports de Charles V et d'Urbain V* dans la *Bibl. de l'éc. des H. Etudes,* fasc. 72. etc., p. 4, note 1). Le pape avait lui-même soixante ans (*Specimen,* c. 1069; Villani, *l. c.*).

2. Baluze, I, p. 363. Le prieuré de Chirac dépendait de Saint-Victor (*ibid.*). Cf. Duchesne, *Histoire des cardinaux français,* I, 582 il avait enseigné encore à Toulouse et à Paris.

3. Ms. cité par Baluze, I, c. 978.

4. V. cette anecdote dans les *Ann. Mediol.,* Muratori, XVI, c. 800, E-1 C.; Gataro, *ibid.,* XVII, c. 160, E-2 D, Tritheim (ap. Baluze, *l. c.,* p. 979), les chroniques d'André de Ratisbonne et de Jean Kraft (Eccard, *Scriptores,* I, 2110). Une première version, dans des termes assez vagues, est donnée par la 3ª *Vita Urbani V* (Baluze, c. 417-8) : « Et dominum de Milano... qui ipsum in minoribus constitutum... ferè inhonestè tractavit ». Cf. aussi *Cronica di Bologna,* ap. Muratori, XVIII, p. 485 D : le pape aurait persécuté Bernabò parce que jadis, étant ambassadeur du Saint-Siège, ce dernier « gli fece una gran vergogna ». Et l'auteur ajoute : « non sò che ne sarà » (*ibid.*).

5. Ce n'était pas en Lombardie (« apud Lombardiam existente in legatione », 3ª *Vita,* Baluze, I, 412). Il était passé par le Mont Cassin (Tosti, *Storia di monte Cassino,* IV, 53) et par Florence, où il avait fait des promesses pour le temps où il serait pape (Villani, p. 422-3).

ver en chemin[1]. Il accepta, à cause du triste état où se trouvait l'Église[2], et débarqua à Marseille le 28 octobre[3]. Son élection, dont on avait gardé le secret jusqu'alors, fut proclamée le 29. Le dimanche 6 novembre enfin, Urbain V fut couronné dans la cathédrale d'Avignon par Audouin Aubert, évêque d'Ostie.

Le nouveau pape était un homme très sévère et très pieux[4]. Pendant tout son pontificat, il porta la haire du moine sous ses habits[5]; le luxe qui avait envahi l'Église lui était odieux et on ne le vit pas traverser la ville, à grande pompe, le jour de son couronnement[6]. Les archevêques de Reims et de Sens furent mandés à Avignon et repris sévèrement sur leurs abus de pouvoir, ainsi que l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre, qui l'avait tiré jadis par la barbe en lui disant : « Quand tu seras pape, si t'en venge »[7]. Il ordonna aux évêques qui vivaient à la curie de se retirer dans leurs diocèses et convoqua des

1. « In Italiæ partibus, » dit-il lui-même (Theiner, *o. c.*, II, 403), « in partibus Neapolitanis » (Baluze, I, 363), « in regno Siciliæ » (I, 400), entre Florence et Naples, d'après Papon (*Histoire de Provence*, III, 207).

2. Lettre à Gilles Albornoz (Theiner, II, 403).

3. Villani, *l. c.* (le 30 octobre à Avignon); 2ᵃ *Vita*, Baluze, p. 363. C'est la bonne version (cf. celle qui est donnée par la 1ʳᵉ *Vie*, *ibid.*, p. 400). Sponda déjà le faisait remarquer (*Ann. Eccles.* I, 772). Le secret aurait été gardé parce qu'on ne connaissait pas encore les dispositions de l'élu (Baluze, I, 363). Il aurait été simplement appelé à Avignon par les cardinaux, qui ne lui annoncèrent pas son élection (*Gr. Chroniques*, VI, 237). Bzowski croit que cette mesure fut prise pour qu'il ne fût pas retenu par les Italiens (*Ann. Eccles.*, II, 277). M. Prou adopte aussi la version de la 2ᵉ *Vie* : il croit de plus que l'élection formelle ne fut pas faite avant le 31 octobre, le lendemain de son arrivée à Avignon. Sponda admettait aussi que la confusion faite par les *Grandes Chroniques* et la 1ʳᵉ *Vie* provenait de ce qu'il arriva à Marseille le 28 octobre et annonça son acceptation (Prou, *l. c.*, pp. 5-6). Cette acceptation devait être connue, du reste, par le retour du courrier, qui annonça à Urbain son élection. Les termes de la 1ʳᵉ *Vie* même sont assez vagues et finissent par atténuer la première version. L'inondation empêcha son arrivée (Baluze, I, 400).

4. Baluze, I, 976. *Chron. martinienne*, fᵒ 157. Cont. de Nangis, II, 323 (« infra octabas omnium Sanctorum »). Villani, p. 178. Lettre à Albornoz, *l. c.*, p. 403. *Gr. Chron.*, VI, p. 227.

5. « Homo honestissimae vitae » (*Specimen*, c. 1069 c), « honesto e di religiosa vita, pratico e intendente assai » (Villani, p. 179), « homo strictus fuit, pompositates odio habens, et maxime sumptuosos status Cardinalium quos invenit » (3ᵃ *Vita*, Baluze, I, c. 414).

6. 2ᵃ *Vita*, Baluze, I, 400 : « fastum vitans, prout dicebatur ».

7. *Chronique de l'abbé de Saint-Vincent de Laon*, ap. Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire de Paris*, t. III, p. 439.

synodes provinciaux pour la réforme du clergé[1]. Adversaire déclaré du cumul des bénéfices, il chargea les évêques de Toulouse et de Narbonne d'empêcher dorénavant de pareils abus[2]. Il voulait rendre plus expéditive cette justice ecclésiastique si lente jusqu'alors, et punit sévèrement les concubinaires et les usuriers; 200,000 florins de source suspecte furent restitués par ses soins[3]. Il prit des mesures pour rendre les jeûnes plus respectés et appela auprès de lui plusieurs clercs des meilleurs de chaque royaume pour en obtenir des informations sur la vie du clergé dans ces différentes contrées[4]. Très savant lui-même, il aimait les savants et leur donnait de préférence les bénéfices[5]; il fonda un collège à Montpellier[6] et une école de musique religieuse à Toulouse[7]. Bien qu'il menât une vie très modeste, qu'il refusât de faire des dons à sa famille et d'en recevoir pour elle, il dépensa des sommes considérables pour élever de nouvelles églises[8]. Il était très laborieux et très exact dans l'accomplissement de ses devoirs[9], très résolu dans ses décisions. Aux cardinaux qui voulaient l'empêcher d'aller à Rome, il répondit qu'il en avait suffisamment dans sa capuce[10]. En apprenant son élection, Talleyrand de Périgord, qui se connaissait en

1. Sponda, *Ann. Eccl.*, II, 793. Rinaldi, *Ann. Eccl.*, XXVI, 1178.
2. Rinaldi, *ibid. Petrarchae Senilia*, l. VII, ep. 1. 1ª *Vita*, Baluze, I, 395-8.
3. 1ª *Vita*, *l. c.*
4. *Ibid.*
5. « Viros quoque literatos multum dilexit, eos in beneficiis conferendis præferendo » (*Martini Fuldensis Chronicon*, ap. Eccard, *Scriptores*, Leipzig, 1723), p. 1729 (cette chronique est contemporaine); « ... in studiis universis quosdam viros notabiles tenebat in habitu difformato pro explorandis meritis studentium, et labores quos affectabat dignos nimium promovere » (3ª *Vita*, Baluze. I, 416).
6. « Quamdiu vixit in papatu, suis expensis tenuit mille studentes, in diversis studiis », en leur donnant les livres nécessaires (1ª *Vita*, *l. c.*).
7. « Studio Tolosano... qui in Missa majori... voce dulci harmonisarent atque in aliis facultatibus proficerent et erudirentur » (3ª *Vita*, I, 416).
8. 1ª *Vita*, Baluze, I, 398.
9. *Ibid.*
10. « Asserens quod in capillo capucii sui sufficientes habebat cardinales ». Il nomma aussitôt deux cardinaux (3ª *Vita*, Baluze, I, 414-5). Cf. Martin de Fulda (Eccard, *l. c.*, I, 1729) : « pompam et arrogantiam Cardinalium repressit ac compescuit ». L'abbé de Saint-Paul lui ayant offert de l'argent pour être nommé cardinal, il reçut la somme, l'employa à la réparation de l'église de Saint-Paul et ne le nomma pas (3ª *Vita*, I, p. 415).

hommes, s'écria, dit-on : « Nous avons un pape maintenant ! »[1]

En dehors de ses préoccupations de réforme dans l'Église, Urbain V se proposa un triple objet pendant son pontificat : rendre le pape puissant en Italie, rétablir la paix en Occident et donner une nouvelle impulsion à la croisade.

Pour atteindre le premier but, il dut combattre Bernabò. Il défendit aux nobles romains de venir à la curie pour y prendre ces titres de vicaire qui leur donnaient la possession des terres de l'Église[2]. Il leva des dîmes pour soumettre les rebelles.

En même temps, dès le commencement de son pontificat, il commença son œuvre de pacification. Il écrivit au doge de Gênes pour lui recommander de cesser ses attaques contre l'église d'Albenga[3]. Pierre de Clermont, évêque de Cambrai, puis Raymond de *Scangenia* furent envoyés en Gascogne pour faire la paix entre les seigneurs de Foix et d'Armagnac[4]. Le pape invita Charles le Mauvais à l'aider dans ses efforts[5]. L'archevêque de Ravenne alla faire la paix entre Florence et Pise, d'après les instructions déjà données par Innocent VI[6]. Pierre Corsini, évêque de Volterra, fut envoyé avec une semblable mission auprès de Charles IV, le roi de Hongrie, le duc d'Autriche et le marquis de Moravie[7].

Quelques jours après son avènement[8], Urbain V écrivit

1. « Modo habemus Papam » (*ibid.*, p. 424). V. le portrait que trace de lui la *Chronique de Mayence* dans les *Chron. der deutschen Städte, Mainz*, II, I, p. 172, l. 16-20 : « Quia fuit (Urbain V) lux mundi et via veritatis, amator justicie, recedens a malo et timens Deum, cui invidebant quidam cardinales ut beato Jheronimo, quia reprehendit vicia eorum et avariciam et duxit eos Romam ». Cf. *Limburger Chronik*, pp. 40-54. Thomas III de Saluces, son contemporain presque, en fait un très bel éloge dans son *Chevalier errant*, en citant une de ses expressions sur l'*avarice* (N. Jorga, *Thomas III de Saluces*, Paris, Champion, 1893, p. 182).

2. « Sub titulo vicariatus vel custodie » (lettre à Albornoz, 29 déc. 1362) (Theiner, II, p. 406), *Arch. du Vat.*, *l. c.*, 245, f° 1.

3. *Arch. du Vatican*, 245, f° 66 sqq.

4. *Ibid.*, f° 77. Cf. f°s 52 sqq., 58 et *Gallia christ.*, III, 44-5.

5. *Ibid.*, f° 46. Lettre de recommandation, f° 47.

6. *Arch. du Vatican*, 245, f° 45. Lettres aux deux parties (*ibid.*).

7. *Arch. du Vatican*, 245, f° 67 et suiv. Suivent les lettres aux parties (*ibid.*). Cf. Scip. Ammirato, *Istorie Fiorentine*, 1re partie, t. II (Florence, 1647), l. XII, p. 618. Il passa par Florence dans les derniers jours de 1362 (*ibid.*).

8. Le 19 novembre 1362.

enfin une lettre à l'archevêque de Nicosie et à ses suffragants, lettre où il manifeste les mêmes sentiments sur la croisade que son prédécesseur. Il parle des dévastations commises en Orient par les barbares « qu'on appelle vulgairement Turcs »[1] et qui désirent la destruction de la foi chrétienne. La Romanie et d'autres contrées encore ont eu à souffrir leurs ravages. C'est pour pouvoir secourir les chrétiens de l'Orient qu'il s'est décidé, d'après l'exemple de Clément VI et d'Innocent VI, à imposer la dîme en Chypre et ailleurs. Innocent l'avait imposée d'abord pour quelques années, puis il se vit contraint d'en prolonger le terme ; comme ses lettres paraissaient ne pas être parvenues aux prélats chypriotes, il renouvelle ses ordres. L'Église est trop affaiblie par la guerre contre les tyrans pour pouvoir fournir des subsides, et l'île elle-même et la ville de Smyrne[2] ont besoin de secours. La dîme durera trois ans ; elle sera recueillie par Pierre Demandi, archidiacre de Limassol et nonce apostolique[3].

Dès le 7 novembre, Urbain avait écrit au Grand-Maître, lui annonçant son avènement et lui demandant de continuer la guerre contre les Infidèles[4].

Pierre Ier trouva donc à Avignon un partisan de ses pro-

1. « Qui Turchi vulgariter nuncupantur. »

2. « Civitas nostra. » On y envoya Pierre Racanelli, comme capitaine pour dix ans (*ibid.*, f° 188 v° ; Rinaldi, 1363, § 28, 29 janv. 1362). La dîme devait être recueillie en deux termes (1er mars et Nativité de saint Jean la première année ; Noël et saint Pierre et saint Paul les années suivantes). Elle commencerait à la Toussaint (*Arch. du Vatican*, 245, fos 31 v°-2 v°). Il ne peut pas être question de la croisade, qui ne fut prêchée que *vers Pâques, en* 1363.

3. Même date. Lettres à Pierre Demandi (*Archives du Vatican*, 245, f° 31). Les Hospitaliers seuls devaient être exemptés (v. lettre précédente).

4. Bosio, *Storia*, t. II, p. 65. C'était donc bien, ainsi que l'appelle un ms. cité par Duchesne (*Preuves à l'Hist. des cardinaux*, p. 604), « le défenseur infatigable de l'Église » et non le personnage très politique qui aurait vu dans la croisade un moyen d'éloigner les grandes compagnies (Prou, *l. c.*, p. 31). Son amour pour la croisade n'allait pas cependant jusqu'à lui faire oublier ses propres intérêts en Italie. Pierre Thomas ayant levé de l'argent pour la croisade au delà du Phare, en Sicile, qui ne faisait pas partie de la légation, Gilles Albornoz fut invité à défendre de continuer la levée de la dîme ; les biens recueillis devaient être employés pour les affaires de la péninsule. Les contrevenants, même ornés *pontificali dignitate*, doivent être excommuniés (*Arch. du Vatican*, 245, f° 76 v°).

jets[1]. Il arriva dans cette ville le mercredi saint, 29 mars 1362[2], après un voyage difficile, à cause du grand froid et des inondations qui signalèrent l'hiver de cette année[3]. Il fut très bien reçu par le peuple et le clergé. « Lequel roy Pierre », dit la Chronique de Valenciennes, « y fut recheu moult autenticquement, saintement et très honnourablement. Tous les cardinaulx, le clergiet de la cité et tous sains collèges alèrent, à croix, confanons, eawe benite et moult grant plenté de relicques et saintuaires, à l'encontre et au devant de luy en grant solempnité »[4]. Les cardinaux qui étaient allés à sa rencontre, le conduisirent au palais du pape, où il trouva celui qu'il rêvait de voir depuis longtemps, le duc de Normandie, vers lequel il avait envoyé, des années auparavant, Philippe de Mézières. Le pape reçut « liement et doucement » ce champion de l'Église, venu de si loin, et les deux rois s'entretinrent quelque « espasse » dans le palais même, en pre-

1. C'était sur une véritable croisade qu'il se basait, en allant à Avignon, et non sur une simple levée de troupes que favorisaient les circonstances (Michaud, *Hist. des Crois.*, éd. Huillard-Bréholles, t. III, p. 362).

2. C'est la date que donnent Philippe (*Act. Sanct.*, janv. II, p. 1008; « quarta feria septimane Passionis Jhesu Christi »), *Quedam scriptura*, Bibl. de l'Arsenal, 499, f° 134, le *Petit Thalamus* (Montpellier, 1840, p. 362 : « En lan MCCCLXIII, lo dimercres sans »), la *Chronique martinienne* (f° 157), la 2e *Vie d'Urbain V* (Baluze, I, 401). C'est aussi la date généralement admise (Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, pp. 239-40; Prou, *l. c.*, p. 24; Rinaldi, t. XXVI, p. 85). La *Chronique des Pays-Bas, de France*, etc. (de Smet, Corpus *Chron. Flandriae*, 1837-45, t. III, pp. 200-1) représente le roi de Chypre et celui de France comme étant arrivés avant la mort du pape Innocent (12 sept. 1362). Froissart parle de la Chandeleur (« environ le Candeler, l'an de grâce mil CCC et LXII »). Amadi se rapproche de la *Chron. des Pays-Bas*, ainsi que les *Récits d'un bourgeois de Valenciennes* (p. 314). Cf. « de mense Decembris » (*Specimen hist. Soz.*, ap. Muratori, t. XVI, c. 1070 D), le 1er février (Caroldo, f° 196 v°). Il serait arrivé en 1364, d'après l'*Eulogium Historiarum* (éd. Haydon, coll. du maître des Rôles, Londres, 1863, t. III, p. 333); sous Charles V, pour admirer sa sagesse, d'après Christine de Pisan! (*Livre des faits*, etc., éd. Petitot, XXI, p. 60). Cf. *Arch. Or. lat.*, II, 6 (mention d'une chronique arménienne, qui a été publiée ensuite dans le tome II des *Hist. arm.*).

3. Cf. 3e *Vie d'Urbain V*, ap. Baluze, I, 418. Les rivières étaient gelées, on mourait de froid, etc. Le Rhône avait quinze pieds de glace, dit-on, des chevaliers gelaient sur leurs chevaux (*ibid.*). En Italie, inondations du Pô et à Florence (Villani, l. XI, ch. XXXIII, éd. citée, p. 188). Cf. *Chron. Moguntinum*, dans les *Chr. der deutschen Städte, Mainz*, I, p. 166, l. 20-23; II, p. 117, l. 9-11.

4. Froissart, éd. Kervyn, t. VI, 503; éd. séparée, Louvain, 1877, p. 313. L'auteur croit que le pape était encore Innocent VI (*ibid.*).

nant « vin et espisses ». Puis ils retournèrent chacun à leur hôtel[1].

Jean II était parti de Paris vers la fin du mois d'août 1363[2] pour visiter le pape Innocent, voyageant à petites journées. Il apprit à Châlon-sur-Saône peut-être[3], où il se trouvait le 19 octobre, la mort du pape[4]. Le nouvel élu lui annonça son avènement le 7 novembre; il lui parlait de son dévouement spécial pour la maison de France, dont il était né le sujet, et le priait de venir le visiter[5]. Le roi était à Lyon le 2 novembre[6]; quelques jours plus tard, le 20 du même mois, il entrait à Avignon[7], où il fut « grandement conjoïs et festüés dou pape et de tout le collège d'Avignon »[8]. Il y dîna avec Urbain[9], qui lui donna une vaisselle d'or et cent florins à ses jongleurs[10] et se retira ensuite à Villeneuve-lez-Avignon, où l'on avait préparé des logements pour lui et pour sa nombreuse et brillante suite[11], dans la maison qu'avait habitée jadis le pape Clément VI[12].

En venant à Avignon, il méditait divers projets. Il avait appris, au moment de partir de Paris, l'arrivée prochaine de l'héroïque roi de Chypre ; la prise de Satalie avait eu du retentissement en Occident et Jean II était curieux de voir ce

1. Froissart, *Chroniques*, éd. S. Luce, t. VI, p. 82.
2. « Au moys d'aoust » (*Grandes Chroniques*, éd. P. Paris, VI, p. 226), « entours le saint Jehan Baptiste » (Froissart, *Chron.*, éd. Luce, VI, p. 78). C'est de la Décollation de S. Jean qu'il s'agit (29 août). Cf. Prou, *l. c.*, p. 2, note 1.
3. « In Cabilonensi. » Cf. Prou, p. 2, note 2.
4. *Ibid.*
5. Rinaldi, *Ann. eccles.*, a. 1362, § 10. V. la lettre elle-même, *Archives du Vatican, L. S.*, 245, f°s 20-20 v°.
6. Où il fut reçu par Raoul de Louppy (Prou, *l. c.*, p. 7).
7. C'est la date que donnent la 2e *Vie d'Urbain* (Baluze, I, p. 400), les *Chron. martinienne* (f° 157), les *Grandes Chroniques :* « le dimanche devant la sainte Katherine » (VI, p. 227). Froissart parle de « la feste de Noël » (éd. Luce, t. VI, p. 78). Cf. aussi Baluze (*o. c.*, I, c. 982), qui donne le 16 nov. 1362.
8. Froissart, *Chron.*, éd. Luce, t. VI, p. 78.
9. 2e *Vie d'Urbain V*, ap. Baluze, I, c. 400; *G. Chron.*, VI, p. 227.
10. Prou, *o. c.*, p. 8.
11. Elle comprenait Jean d'Artois, cousin du roi, comte d'Eu, le premier Boucicaut, maréchal de France, les comtes de Tancarville et de Dammartin, Arnould d'Audrehem, le grand prieur de France, Tristan de Maignelay, etc. (Froissart, éd. Luce, VI, p. 78). Cf. sur ses dépenses, S. Luce, *Du Guesclin*, t. I, p. 418.
12. « Dominus Clemens. » 2e *Vie*, Baluze, I, 400.

jeune prince chevaleresque, qui ressemblait quelque peu à celui « qui de son corps fit tant de faits d'armes »[1]. Il était lui-même assez disposé à entreprendre une nouvelle expédition croisée, maintenant que sa guerre en Occident était terminée. Son père avait fait le vœu de partir, sans remplir cependant ses promesses ; il avait dépensé même l'argent que l'Église lui avait donné pour le passage. Ce vœu, c'était lui qui devait l'accomplir, et depuis longtemps encore cette idée de la croisade, qui charmait par ses côtés aventureux son caractère enthousiaste et batailleur, germait dans son cerveau[2]. La guerre sainte était d'autant plus opportune enfin, qu'elle l'aurait débarrassé peut-être de ces grandes compagnies qui commençaient déjà à infester le royaume.

Il voulait aussi demander la création de quatre cardinaux français, exiger les revenus de l'Église pendant six ans pour payer sa rançon, proposer une paix entre l'Église et Bernabò, auquel l'Église aurait versé 400,000 florins en huit ans, payables au roi de France, et obtenir la main de Jeanne, reine de Naples, pour son fils[3]. Il ne réussit dans aucun de ces desseins[4] : bien que le pape écrivît à la reine Jeanne, en lui recommandant chaleureusement cette union avec un prince du même sang, à la famille duquel, toujours fidèle envers l'Église, elle devait la création même de son royaume, qui gagnerait de la sorte un puissant protecteur, Jeanne épousa bientôt après Jacques, infant de Majorque[5].

1. Anonyme, *Chr. de Bertrand Du Guesclin*, dans Buchon, *Panthéon littéraire*, pp. 18-9. Froissart, *éd. et l. c.*, p. 79 : « Si dist le roi de France. » etc.

2. Rinaldi, XXVI, p. 89, lettre d'Urbain V à Charles IV : « quod diutius (ut asseruit) gessit in corde ». Cf. Prou, *o. c.*, p. 9. V. Caroldo, f° 19 v° : « per condur fuori del Regno di Francia le genti d'arme, che rubbavano, et rovinavano tutto il paese, et non meno per far opera grata a Dio. »

3. Villani, l. XI, ch. XXXII, *éd. citée*, pp. 428-9, *Specimen hist. Sozom.*, Muratori, t. XVI, B C. Cf. Prou, pp. 11-12. Il aurait demandé pour *lui-même* la main de Jeanne : « ut copularet sibi in uxorem dominam Johannam, viduam reginam Appuliae et Siciliae » (*Continuatio chronic. Guill. de Nangiaco*, t. II, p. 321). Il aurait profité de son séjour à Avignon pour combattre la politique de l'empereur (Gottlob, *Karls IV private und politische Beziehungen zu Frankreich*, Innsbruck, 1883, p. 97), ce qui est extrêmement peu probable.

4. Villani, *l. c.*

5. Prou, *l. c.*, pp. 11-12 et pièces justificatives. Voir les félicitations

Il parla au pape avec tout aussi peu de succès sur les affaires de Bourgogne[1]. Le roi passa tout l'hiver à Villeneuve. Des envoyés de Charles le Mauvais vinrent le visiter pour la question de la Bourgogne[2]. Il assista à l'inhumation définitive d'Innocent VI à la Chartreuse de Villeneuve, qu'il avait fondée[3]. Enfin, il fut parmi les spectateurs du célèbre duel entre Amanion de Pommiers, grand seigneur gascon[4], et Foulques d'Archiac, de l'Aquitaine[5]. Il prit « le descort sur luy »[6] et les réconcilia[7] (6 décembre 1362).

Contrairement à ce qu'en disent les chroniqueurs[8], Waldemar IV, roi de Danemark, ne se trouvait pas à la curie vers cette même époque[9]. Il venait à peine de terminer par une trêve (8 octobre 1362) sa guerre avec les villes de la Baltique,

du pape à Jacques III (Vatican, *L. S.*, 245, f°s 83, 85). Sur le but du voyage de Jean, Luce, *Du Guesclin*, pp. 367-9.

1. Chérest, l'*Archiprêtre*, pp. 208-9; Prou, p. 2.

2. « L'évêque de Tosque, messire Jehan de Rimeriz, doyen de Tudèle, et Jean de Hancourt » (Secousse, *Mémoires sur Charles le Mauvais*, t. II, p. 67).

3. 22 novembre 1362 (fête de S. Cécile), 2e *Vita Urb.* ap. Baluze, I, 400. Il avait été enterré provisoirement à Notre-Dame-des-Dons.

4. Aymon ou Amanion de Pommiers prit part aux batailles de Poitiers, de Najara et de Roosebeke; il fut enfermé plus tard, pour 10,000 francs de dettes, à la Conciergerie (Froissart, éd. Kervyn, t. IX, p. 497). Il avait combattu à Poitiers sous le prince Noir et passa plus tard au service du roi de France (Moranvillé, *art. cit.*, p. 377).

5. On le rencontre pendant toute sa vie auprès du roi de France, auquel son adversaire ne se rallia que plus tard. Ils combattirent bientôt ensemble, avec l'Archiprêtre (Chérest, *o. c.*, pp. 212-3), en Bourgogne.

6. *Grandes Chroniques*, t. VI, pp. 227-8; 2^a *Vita Urb.*, Baluze, I, 400. Le combat eut lieu « *ultra pontem Rhodani* » (*ibid.*). Il y eut tant de monde rassemblé pour les voir, que la sénéchaussée de Beaucaire dut dédommager les habitants dont les vignes et les champs avaient été foulés à cette occasion (E. Molinier, *Arn. d'Audrehem*, dans les *Mémoires présentés par divers savants*, t. VI, Paris, 1883, 4°, p. 124).

7. Froissart place ce duel pendant le séjour de Pierre Ier à Avignon, ce qui est une erreur, la date étant donnée d'une manière très précise par différentes sources (Froissart, *Chroniques, éd. et l. c.*, pp. 82-3). La même erreur dans Caroldo (f° 196 v°).

8. Ils placent son arrivée à la même époque que celles des rois de France et de Chypre (2^a *Vita Urbani V*, Baluze, t. I, p. 401; 1^a *Vita, ibid.*, I, p. 366; *Chronique martinienne*, pp. 157 et 157 v°: « Celluy roy Jehan selon que racontent les croniques dalphinalles avoyt este ou Daulphiné *et avec luy le roi* [*de*] *Dasie et le roy de Chippre* ». Des érudits modernes ont admis la présence du roi à Avignon au printemps de cette année 1363. (Delaville le Roulx, *La France en Orient au* XIVe *siècle*, I, 120).

9. Il serait entré à Avignon, d'après ces chroniques, le 26 février 1363.

et le mariage de sa fille Marguerite avec le roi de Norwège eut lieu au mois d'avril de cette même année 1363 (9 avril)[1]. Waldemar ne quitta ses États que vers la fin du mois d'octobre, quand l'état de ses affaires commençait à devenir pour une seconde fois menaçant[2]; le sauf-conduit qu'il obtint du pape date du 25 décembre[3]. Il était à Prague, auprès de l'empereur, le 2 janvier de l'année suivante[4]; il se dirigea pendant ce même hiver vers Avignon, où il est permis de croire que des raisons autres[5] que la croisade l'appelaient. Il était à Cologne, puis à Strasbourg, où il ne passa qu'une nuit, vers cette époque[6]; son entrée à Avignon eut lieu le 26 février 1364[7]. Le pape reçut son royaume et sa personne sous la protection de l'Église, lui promit de l'aider[8] et intervint en sa faveur auprès du haut clergé danois. Le roi reçut, outre des reliques précieuses, un morceau de la vraie croix et la rose d'or[9]. Son adhésion à la croisade semble assez douteuse, ainsi qu'on[10] l'a remarqué. On lui reprocha en effet son indifférence envers les souffrances des chrétiens[11]. Il n'était plus à Avignon vers le com-

1. Dahlmann, *Geschichte von Dænemark,* t. II, pp. 10-19.
2. *Ibid.*, p. 19.
3. *Arch. du Vatican, L. S.*, 246, f° 544 v°; cf. Rinaldi, XXVI, p. 85.
4. Il signe parmi les témoins d'un diplôme impérial (2 janv. 1364) publié par Lünig (*Cod. It. dipl.*, I, 2469).
5. Des raisons de piété et surtout l'intention de demander au pape d'intervenir dans les affaires de son pays.
6. *Die Chroniken der deutschen Städte vom* 14 *bis ins* 16 *te Jahrhundert,* IX (*die Chr. der oberrheinischen Städte, Strassburg*, t. II), Leipzig, 1871, p. 859, 893 : « Do men zahlte 1364 jor in dem winter... do koment der hertzoge von Brobant und der hertzoge von Lutringen gen Strosburg... desselben jores kom ouch der Künig von Tennemarg gen Strosburg uud was nuvent (*nur*) über nacht do und also heimeliche das es wenig lutes bevant ». L'éditeur remarque la faute de chronologie de la *Vita Urbani* (« der... gleichfalls genannte K. v. D... kam erst ein Jahr später », p. 858, n. 3). Pour Cologne, *Lateinische Reimschronik,* dans les *Chr. d. d. St. Cöln,* II, 205, l. 33-5.
7. Sur la date du mois, v. les chroniques pontificales déjà citées. Il ne pouvait pas assister au mariage de Charles IV (mai 1363? Cf. Böhmer. *Die Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV* (1346-78) her, und ergänzt von Alfons Huber, Innsbruck, 1874, *ad. dat.*) ni accompagner à travers la Flandre le roi de Chypre (v. plus bas), ainsi que le croit Dahlmann (*o. c.*, p. 23). Sur son voyage en Angleterre, v. plus loin (cf. Dahlmann, *ibid.*).
8. En le faisant participer « bonorum omnium quae in Dei ecclesia... ex nunc fieri contigerit » (Lettre d'Urbain V ap. Rinaldi, XXVI, p. 99).
9. *Ibid.* Cf. Dahlmann, p. 23.
10. *Ibid.* : « bleibt zweifelhaft. »
11. *Ibid.*

mencement du mois de mars [1] ; après avoir visité la tombe des trois mages à Cologne, il revint en Danemark, et on le retrouve vers la fin du mois d'août dans son château de Wardingborg [2].

Le comte de Savoie se trouvait-il aussi à Avignon ? Les chroniques ne le mentionnent pas ; il serait parmi ceux qui prirent la croix, mais un passage d'une bulle d'Urbain V, que cite Datta dans son livre sur la croisade d'Amédée VI [3], paraît concluant [4]. Il y aurait néanmoins des doutes en ce qui concerne cet événement ; il est vrai que la bulle en question parle dans des termes assez clairs d'un voyage à Avignon du comte de Savoie, qui aurait fait le vœu de partir pour la Terre-Sainte en prenant la croix. La date [5] pourrait bien être erronée cependant, d'autant plus qu'une bulle précédente, lui accordant des subsides analogues, est datée du 1er avril 1364 [6]. En tout cas, le silence des chroniqueurs est significatif : Froissart, par exemple, ne pouvait pas oublier un hôte aussi brillant.

Grâce aux efforts du légat, les négociations entre les deux rois et le pape ne furent pas longues. Elles ne durèrent pas tout le carême, ainsi que l'affirment quelques chroniqueurs [7], mais bien trois jours, [8] et

> Il besogna plus en III jours
> Qu'il ne cuidoit faire en III ans [9].

1. V. dans la lettre citée du pape (9 mars 1364) : « Apostolica sedes, quam nuper ex immensae devotionis affectu personaliter visitasti. »
2. Dahlmann, p. 23. Le voyage aurait duré au moins dix mois (p. 19).
3. *Spedizione in Oriente di Amedeo VI, conte di Savoia, provata con documenti inediti* dall' avvocato Pietro Datta. Torino, 1826, in-8°.
4. « Cum autem in dicto passagio vel ante cum tua potentia trasfretare (*sic*) disponas, prout hoc apud apostolicam sedem corporaliter iurasti et recepisti venerabile signum crucis. » Datta, *o. c.*, p. 242, cf. pp. 12-3.
5. 1 avril 1363.
6. *Ibid.* (*Archivio di Corte, Bolle e brevi*), pp. 227-40 (an II).
7. « Et passa l'yver, et, en quaresme on ne faisoit fors que estre en consistoire pour enchargier la croix » (*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, p. 315). Froissart, *l. c.*, p. 83 : « Insi se tinrent cil doi roy tout ce temps et le quaresme en Avignon ou priès de la... » Cf. Caroldo, f° 190 v°.
8. *Act. Sanct.*, jan., II, p. 1008.
9. Machaut, pp. 21-3.

Pierre renouvela le récit qu'avait déjà fait Pierre Thomas sur les souffrances des chrétiens de l'Orient. Ces souffrances étaient intolérables : elles devaient cesser enfin, et la chose était très possible. Les Turcs avaient perdu leur ancienne énergie ; la prise de Satalie les avait démoralisés déjà, bien qu'il fût seul à les combattre. Des discordes intérieures les affaiblissaient encore. Une attaque générale de toute la chrétienté ne tarderait pas à leur reprendre les Lieux-Saints et à mettre fin à leur domination en Orient[1]. Il montra au pape et aux cardinaux réunis en consistoire, au roi de France et à sa nombreuse suite, les moyens de ramener aisément la victoire aux chrétiens, qui écraseraient ainsi les forces « des Agarènes et des Turcs »[2]. Il n'eut pas de peine à les convaincre[3].

Le vendredi saint, le pape lui-même célébra la messe dans sa chapelle devant les cardinaux, les deux rois et leur suite. Ensuite, il donna la croix « rouge d'Oultremer » au roi Jean d'abord, puis au roi de Chypre, au cardinal de Périgord, aux comtes d'Eu[4], de Dammartin[5] et de Tancarville[6], à

1. Nomination de Pierre Thomas comme légat, Rinaldi, XXVI, p. 106 : « de statu dictorum infidelium, quem ipse rex ex ipsorum mortalitatibus et discordiis debilitatum, et prostrationi dispositum asseruit... » Il parle ensuite de la prise de Satalie et des châteaux : « suis prudentia personalibusque laboribus et expensis.., ex quo infideles ipsos multus, ut asseritur, timor invaserat. »

2. Rinaldi, *ibid.* : « vias et modos, per quos tunc temporis poterat... faciliter eorumdem Agarenorum et Turcorum elidi potentia, et fieri recuperatio terrae praedictae, ostendente prudenter oraculo vivae vocis. » Cf. Froissart, *l. c.*, p. 83 ; Caroldo, f° 196 v°.

3. Caroldo, f°s 196 v°-7 : « Et con ciascuno de loro principi haveva grandissima estimatione, et la presenza di sua Maiestà dava maggior forza per indur Francesi a questo santo passaggio, che ogni altra essortatione... »

4. Robert d'Artois, comte d'Eu (1321-87). Il avait reçu le comté d'Eu en 1354 ; il était le cousin-germain du roi par sa mère Jeanne de Valois.

5. Charles, comte de Dammartin, depuis 1338. Il prit part à la bataille de Poitiers et suivit le roi en Angleterre. Il tint Charles VI sur les fonts baptismaux. Il vivait encore en 1394 (Delaville le Roulx, I, p. 121, n. 4).

6. Jean II de Melun : il combattit les Anglais à Caen et se rendit à Thomas Holland. A son retour, Jean le favorisa beaucoup. Il était grand chambellan héréditaire de Normandie du chef de sa mère, connétable héréditaire de la province par sa femme, Jeanne Crespin, maître des eaux et forêts de France. Il fut nommé comte de Tancarville le 4 février 1352, prit part à la bataille de Poitiers et contribua à la conclusion de la paix. Il était très riche (Deville, *Hist. de Tancarville*, p. 157);

Arnoul d'Audrehem[1], à Boucicaut[2] et au grand prieur de France[3], ainsi qu'à « pluiseur aultre chevalier qui là estoient present et dedans le cité d'Avignon pour le jour[4] ». Après le service divin, un dîner fut donné par Urbain aux deux rois. Jean invita Pierre à venir s'asseoir auprès de lui, ce qu'il refusa en disant : « Tres chier sires, il ne m'apartient pas de seoir jouxte vous, qui estes le plus noble roy des crestiens. » Il n'était auprès d'un si grand prince qu'un simple chevalier. « Et toutes voyes, continue la chronique, falust-il qu'il se seïst jouxte le roy de France[5].» Quelques jours plus tard, le 12 avril 1363, le pape prêcha le passage général devant les rois et la multitude[6]. Jean II devait être le chef de l'expédition[7], le cardinal Talleyrand de Périgord,

gouverneur de Bourgogne, de Champagne et de Brie, né avant 1328, mort en 1362, quelques jours après Brignais (6 avril). P. Anselme, *Histoire généalogique et chron. de la maison royale de France,* Paris, 1726, V, p. 226; Luce, *Du Guesclin,* 366, note 1.

1. V. plus haut, p. 95.

2. Jean I le Meingre, le premier Boucicaut. Camarade de Du Guesclin et de Jean de Saintré. Il fut parmi les signataires de la paix de Brétigny comme lieutenant général de Touraine, assista à la bataille de Cocherel et amena la conclusion du traité de Guérande, mars 1368 (Delaville le Roulx, p. 122, n. 2). Il visita Saint-Jacques de Compostelle (1354) et les Lieux-Saints, *ibid.,* p. 162.

3. Robert de Juilly, plus tard Grand-Maître de l'Hôpital (1374-6), ancien précepteur de Flandre et de Saint-Vaubourg (*Archives. de Malte,* Reg. Bull. Mag., I, f° 102 v° ap. Delaville le Roulx, *l. c.,* p. 122, note 1). Il occupa la dignité de grand prieur entre les années 1362 et 1373 (Monnier, *les Commanderies du grand prieuré de France,* 1872, p. XXXV). Ce n'était pas à coup sûr Jean Fernandez de Heredia, alors prieur à Saint-Gilles (Herquet, *J. Fernandez de Heredia,* Mühlhausen i. Th. 1878, p. 50, note 2).

4. *Chronique des Quatre Valois,* éd. Luce, pp. 126-7.

5. *Ibid.* Voir sur la prise de la croix, Mézières, *l. c.,* p. 1008; *Chron. des Pays-Bas, de France,* etc., éd. de Smet, III, p. 201; Caroldo, *l. c.;* Rinaldi, XXVI, p. 85; *Récits d'un bourgeois de Valenciennes,* p. 315. Il n'y eut pas peut-être de « colation, exortation et prédication » (*ibid.*) de la part du pape. *Petit Thalamus,* p. 363; *Grandes Chroniques,* VI, p. 228, 2ª *Vita Urb.,* Baluze, I, 401; *Chr. martinienne,* f° 157 (la croix ne fut pas donnée après la déclaration du « passaige général »). Quelques chroniques croient que Philippe, fils du roi et duc de Bourgogne, prit la croix à cette occasion (2ª *Vita Urb.,* Baluze, I, 401; *Chron. anc. de Valenciennes,* ap. Froissart, éd. Kervyn, VI, p. 510 : « le roy Jehan et Philippe, son fils »). Cf. Rinaldi, t. XXVI, p. 85, d'après le ms. du Vatican 3765.

6. Mézières, *l. c.,* p. 1008 : « *post dies non multos* Papa in quodam sermone publice coram Rege et aliis passagium generale indixit... » Rinaldi, t. XXVI, p. 85, d'après le ms. Vatican 3765, qui donne la date de 12 avril 1363. Cf. *Chroniken der Deutschen Städte, l. c.,* p. 858.

7. Dans un livre assez récent, M. Gottlob attribue l'insuccès de la

son légat. Dans un bref daté du 31 mars[1], il exposa les causes de cette expédition, la honte que devaient ressentir les chrétiens pour la perte de Jérusalem, l'état de faiblesse des Turcs et la facilité de la victoire. Le 1er mars 1365 était le terme fixé pour le départ ; le roi lui-même prêta serment de partir à cette époque ou avant même[2]. D'autres lettres durent être envoyées en France pour annoncer le passage et offrir grâces et indulgences à ceux qui y prendraient part[3].

Des lettres, datées du 31 mars aussi, avaient été préparées pour tous les évêques français, leur annonçant la proclamation de la croisade et donnant des ordres dans ce but. Le capitaine de l'expédition devait avoir pour ses dépenses toutes les donations faites en France pour la délivrance des Lieux-Saints pendant les dernières douze années et pendant six autres encore, sauf les sommes qui seront confiées à des personnes désignées par le donateur ; les produits des amendes et des pénitences qui ne seraient pas employées déjà pour quelque besoin urgent de l'Église, la dîme de tous les revenus ecclésiastiques de France enfin, sauf ceux des cardinaux et des ordres militaires, ainsi que ceux des clercs qui prendront

croisade au choix qu'on fit du roi de France pour son chef (*l. c.*, p. 98 : « Warum hatte man auch gleich den König von Frankreich zum Oberbefehlshaber für denselben ernannt ? Sollten sich denn der Kaiser und der König von England oder auch die deutschen Fürsten und englischen Grossen dem unterordnen ? *Schon durch diesen Fehlgriff allein war der Zug überhaupt in Frage gestellt...* »). On pourrait répondre facilement que l'empereur ne fut jamais disposé, par son caractère peu *chevaleresque*, pour ainsi dire, à de pareilles expéditions ; que le roi d'Angleterre était trop vieux, ainsi qu'il répondit lui-même au roi de Chypre, pour se mettre à la tête d'une croisade ; que si les princes allemands n'encouragèrent pas la nouvelle expédition, de grands seigneurs anglais, lord Grey, Stapleton, Guillaume Roger, allèrent se ranger sous la bannière d'un bien plus petit roi, Pierre Ier de Chypre.

1. Le 2 des calendes d'avril (31 mars). V. Rinaldi, XXVI, pp. 85-6. Elle était adressée au roi Jean.

2. « In eisdem kal. vel ante » (*ibid.*).

3. *Ibid.* Le bref adressé au roi cite certaines conditions, *consignées ailleurs*. Le roi de Chypre ne fut pas nommé à cette époque « precursorem generalem passagii » ainsi que le croit Mézières (*l. c.*, p. 1008). Il n'était question alors que d'*une seule* expédition sous le roi de France (Cf. Datta, qui en distingue trois, pp. 13-4 : « ciascuno faceva la parte sua indipendente degli altri »). Jean se serait engagé, d'après Romanin, à procurer le consentement du roi d'Angleterre (*Storia documentata di Venezia*, III, 213).

part à la croisade, en vertu d'une licence spéciale. Elle devait être levée deux fois par an, à la Purification de la Vierge d'abord, puis à la Nativité de saint Jean. Les diocésains recueilleront les subsides, qui seront confiés à des « burgenses ydonei » par les collecteurs. L'argent sera dépensé d'après le mandat d'une commission de quatre prélats, deux nommés par le roi et deux autres par le pape [1], qui seront responsables de l'emploi. Les prélats et les bourgeois qui recevront l'argent seront tenus de prêter serment, en déclarant qu'ils ne l'emploieraient pas dans d'autres buts. Ils devront en référer au Saint-Siège à chaque demande de cette nature. Les nobles qui recevront pour leurs préparatifs quelque somme par ordre du roi devront s'engager à la restituer, si le passage était empêché par les circonstances. Des lieux sûrs [2] devaient être trouvés pour y conserver l'argent de la croisade, si l'expédition ne pouvait pas partir. Des précautions très minutieuses étaient prises encore pour empêcher toute espèce de dépenses qui ne répondraient pas au but qu'on se proposait. Le roi ne devait recevoir tout le montant des subsides que s'il passait un an en Terre-Sainte et que des circonstances graves le contraignissent à revenir en Occident ; encore devait-il donner la moitié pour la défense de ses conquêtes, ou, si elles venaient à tomber dans le pouvoir des Infidèles, pour la conservation des places environnantes, c'est-à-dire des royaumes chrétiens de l'Orient [3]. Ces lettres ne furent pas envoyées, du reste ; on connaissait l'emploi qu'avait fait le roi de subsides pareils, pendant qu'il était encore duc de Normandie [4] et on n'osait pas lui confier l'argent de l'Église, qui lui aurait été si nécessaire pour le paiement de sa rançon, sans des garanties suffisantes. Jean et son fils devaient prêter d'abord un serment spécial et ensuite seulement les lettres seraient délivrées aux procurateurs [5]; cette condition n'était pas encore remplie

1. Ou même deux prélats seulement.
2. « Congruis et securis. »
3. Prou, *l. c.*, pp. 91 et suiv.
4. En 1344, Clément VI absout le père et le fils des censures qu'ils auraient pu encourir pour avoir mal employé des subsides accordés pour la croisade par Jean XXII et Benoît XII (Prou, p. 271, note 3).
5. Pierre d'Aquila et l'abbé du monastère prémontré de Merval (Aisne,

au commencement de l'année suivante et Robert de Lorry, envoyé par Jean II pour demander des prêts au pape, revint avec la formule du serment qui lui avait été confiée[1].

Des lettres d'exhortation au passage furent envoyées par Urbain V à tous les prélats de la chrétienté. Personne ne devait empêcher Jean II de partir, sous peine d'excommunication. Les clercs séculiers et réguliers prêcheront la croisade, donnant la croix à ceux qui voudraient partir et les rassemblant dans des places convenables[2]. Les biens de ceux qui partiront doivent être placés sous la protection de l'autorité apostolique. Les fidèles doivent être exhortés à prier pour le passage, les pirates qui infestent les mers détruits, les guerres privées empêchées par des menaces d'excommunication. Enfin, dans toute l'Église, une messe sera célébrée chaque semaine pour la délivrance des Lieux-Saints[3].

Les princes de la chrétienté entière furent invités à terminer leurs dissensions et à favoriser le passage. Le 16 avril, Urbain V écrivit au roi de Navarre, en le conjurant de faire une paix définitive et complète avec Jean II, son beau-père, et avec le roi d'Aragon, et à effacer même de son cœur le reste de ressentiment qu'il pourrait avoir encore envers son égard. Il proposait sa médiation et lui racontait avec enthousiasme les commencements de la croisade[4]. Une lettre pareille fut envoyée le 25 mai à l'empereur d'Allemagne, Charles IV[5], aux rois d'Angleterre et de Bohême[6], à Wenceslas de Luxembourg[7], à Rodolphe d'Autriche[8], à Rodolphe de

dioc. de Toul) étaient les « procuratores pro expeditione literarum passagii » (5 janv. 1364). Prou, *l. c.*, 107-8.

1. *Robertus de Lauriaco*, conseiller du roi : si le roi prêtait serment « litterasque ipsas extunc eisdem procuratoribus faciemus dico exhiberi ». Prou, *l. c.* Lettre au chancelier de France, évêque de Beauvais.
2. « Loca idonea ».
3. Le pape envoie dans ce but une oraison spéciale, qui devra être dite après les oraisons de la fête (Rinaldi, XXVI, pp. 86-8). Lettre à l'archevêque de Reims et ses suffragants.
4. Jean Crozat, doyen de Sainte-Marie de Tudèle, chapelain du pape et auditeur des causes du sacré palais, était chargé de porter la lettre, comme ambassadeur du Saint-Siège (*Arch. du Vatican, L. S.*, 245, f°s 127-9).
5. *Arch. du Vatican, L. S.*, 245, f°s 161-3.
6. *Ibid.*, f°s 163-163 v°.
7. *Ibid.*, f° 136 v° (la mention seule de la pièce).
8. *Ibid.* (même observation).

Saxe[1], aux ducs de Bavière[2]. Le doge Celsi fut invité à donner des vaisseaux, des troupes, des armes et des vivres au roi de Chypre, qui devait partir le premier. Le pape lui montrait l'utilité de cette alliance, dont lui avait parlé Pierre Ier, contre les Turcs, qui ne cesseront jamais d'être les ennemis de Venise[3]. Ses intérêts mêmes recommandent l'expédition. Une lettre pressante fut adressée, vers la même époque, au roi de Hongrie ; elle lui représente la nomination du roi de France comme un hommage envers tous les princes d'origine française et demande son secours pour le roi de Chypre, qui avait reçu de grandes promesses de sa part. Sa position même, sur la frontière de la chrétienté, et ses forces nombreuses rendaient son consentement nécessaire[4]. On ignore les réponses qui arrivèrent. Quant à Venise, elle venait de discuter (2 mai) la question de savoir si le consul d'Alexandrie, tout en présentant au Soudan des plaintes sur l'emprisonnement des sujets de la République, ne devrait pas lui annoncer l'intention des deux rois. On craignait que les marchands vénitiens ne payassent une tentative de leurs personnes et de leurs biens[5].

Les lettres du pape représentent toutes l'expédition de Jean comme assez éloignée, tandis que Pierre Ier devait partir longtemps avant le terme comme « le précurseur magnifique »[6] du passage. D'après Mézières, il aurait reçu ce titre, qui rendait son expédition presque indépendante du passage général, le jour même du vendredi saint. L'avait-il demandé lui-même ? Voyait-il avec un certain mécontentement la position supérieure du roi de France ? Son ardeur de combattre ne pouvait-

1. *Ibid.* (même observation).
2. *Ibid.*, fos 163 vo-4. Qui pourrait craindre pour le passage, s'écrie le pape, si les ducs de Bavière se déclarent pour l'expédition ?
3. « Grandia promissa, » *Arch. du Vatican, r. c.*, fos 164 vo-5 ; *Comm.*, VII, no 60 ; t. III, p. 14 ; Rinaldi, XXV, p. 88 ; Caroldo, 197.
4. *Archives du Vatican, L. S.*, fos 66-168 vo (1er juin ?). Theiner, *Vetera monumenta historica Hungariam sacram illustrantia*, Rome, 1860, t. II, p. 56 (25 mai 1363).
5. *Senato Misti*, XXXI, fo 2 : « Et si tunc aliqua mentio sibi fiet de passagio vel consul a se videret esse necessarium aliquid dicere pro bono nostrorum, in dicto casu excuset et dicat illa verba et rationes quas viderit convenire, ut nostri aliqua sinistra vel damna non incurrant ullo modo. » On rejeta l'idée d'envoyer un ambassadeur, ce qui aurait fait quelque bruit (*ibid.*).
6. *Arch. du Vatican, r. c.*, fo 165 (lettre à Celsi).

elle pas attendre jusqu'au terme assez éloigné qu'avait fixé le pape, par égard aux difficultés actuelles du roi Jean? Cette seconde hypothèse est la plus vraisemblable. Le pape avait reçu avec plaisir sa proposition. Il fut recommandé chaleureusement à tous ceux qui lui avaient donné des espérances de secours : au doge Celsi, au nouveau doge de Gênes, Gabriel Adorno[1], au roi de Hongrie. Une bulle lui fut adressée le 1er juin 1363 : le pape y faisait l'histoire de la croisade. Les Lieux-Saints devaient redevenir chrétiens, après que l'épreuve sera terminée. Il parle avec éloge des guerres passées. Pierre est venu en Occident inspiré par le Saint-Esprit; l'expédition avait été décidée heureusement, mais le roi de France, capitaine général de la croisade, a déclaré ne pouvoir pas se mettre en route avant le terme. Il lui accorde le pouvoir de commencer la guerre sainte avec ceux qu'il pourra rassembler parmi les chrétiens. Ses soldats jouiront des mêmes grâces et indulgences que ceux qui suivront le capitaine général du passage; il pourra rassembler deux cents chevaliers en France, ainsi que deux mille autres chevaliers et six mille gens à pied dans les autres régions de la chrétienté. Des troupes pourront être rassemblées sans conditions dans les patriarcats de Grado, d'Aquilée et dans l'évêché de Saltzbourg, dans les royaumes de Hongrie et de Chypre, dans l'Esclavonie, la Sicile et les îles voisines, ainsi que dans la Romanie et les contrées ultramarines. Des subsides lui furent accordés dans les provinces orientales[2], ainsi que les legs faits pour la délivrance des Lieux-Saints. Tous les prélats étaient invités à donner la croix à ceux qui voudront le suivre[3]. Des

1. *Arch. du Vatican, r. c.*, fos 165-166. On lui demande des navires, des troupes, des armes et des vivres, etc. Dieu l'en récompensera. Il y est question de leurs *magna promissa* envers le roi.

2. Salzbourg, Grado, Gran, Kolocza, Zara, Spalato, Raguse, Antivari, Durazzo, Patras, Corinthe, Athènes, Lépante, Rhodes, Crète, Corse, Nicosie, Palerme, Messine, Monréale, Aquilée, Concordia (Caorle), Trieste, Capo d'Istria, Pola, Parenzo, Città nova (Illyrie), Sis, Ipek (Rassie), Caffa et contrées ultramarines. Rinaldi, XXVI, p. 88 (dès le 31 mars).

3. *Arch. du Vatican* (1er juin?), 245, fos 172 vo-3, *ibid.*, 173, vo-4, Rinaldi, XXVI, p. 88 (8 cal. juin). Le pape attribuait encore au passage les biens confisqués aux voleurs, quand le propriétaire n'est pas connu, et aux usuriers, les aumônes mises par les fidèles dans les troncs (*capsas*) des églises.

lettres avaient été adressées aux grandes compagnies ; Nicolas Brohoin, Augustin, pénitencier du pape, devait visiter leurs chefs pour les inviter à donner leur concours à la croisade, comme étant le plus en état de le faire à cause de leur longue expérience guerrière[1].

Quelques jours plus tard, Pierre Ier quittait Avignon. Il y avait passé deux mois entiers ; le pape accorda des bénéfices aux personnes de sa suite, et lui-même reconnut les privilèges des habitants de Montpellier, pour lesquels le pape était intervenu dès le mois de novembre 1362[2]. Pierre Ier partit le 31 mai 1363[3]. Il allait solliciter les princes de l'Europe pour son entreprise, qu'il espérait réaliser d'une manière très brillante. « Si estoit cilz dis rois tant creus et honnourés, dit Froissart, et de raison, que on disoit que, parmi son travel et la certainneté qu'il remonsteroit à tous signeurs de ce voiage, avanceroit plus tous coeurs que aultres predicacions »[4]. Le roi de France était déjà parti ; il fit ses adieux au pape le 9 mai[5] et quitta sa résidence de Villeneuve-lès-

1. *Arch. du Vatican* (25 mai), 245, fos 168 vo-170.

2. Lettre du pape au roi de Chypre (*Vatican*, 245, fo 16-16 vo). Il demande de faire cesser les abus de ses officiers envers les habitants de Montpellier, où il avait enseigné jadis le droit canonique, *in minori statu constituti* et qui étaient ses voisins (22 nov. 1362). Pour la requête des consuls de Montpellier adressée au roi vers la même époque voir Germain. *Hist. du comm. de Montpellier*, 1861, II, 506-11. La demande fut faite pendant le premier séjour de Pierre à Avignon (Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, II, p. 240). Pierre adressa une lettre à son frère, Jean d'Antioche, régent de Chypre, pour demander la cessation des abus (21 avril 1363 ; v. Germain, II, p. 512). Une charte fut octroyée aux marchands, le 14 juin 1365 (mentionnée dans Vaissete, *Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 517, d'après l'original dans les Archives locales. M. Germain déclare ne l'avoir pas retrouvée, tout en ne doutant pas de son existence, *l. c.*, II, p. 512). Urbain V était intervenu encore une fois pour ses bourgeois bien aimés, le 23 juillet 1365 (*Arch. du Vatican*, 247, fo 132 vo), ce qui complique la question. Le 2 avril, un canonicat, avec expectative de prébende, fut donné, « consideratione Petri regis Cipri », à Chrétien « Momiachus », son familier (*familiari suo*), et un autre à Jean de Luxembourg, parent du roi (*Arch. Vatic.*, *Reg. Canc.*, t. II, fos 428-432).

3. 2a *Vita Urbani*, ap. Baluze, I, p. 401 ; *Chronique martinienne* (fo 157 vo) ; *Chron. Pontif.*, ms. Vatic. 3765 (ap. Mas-Latrie, *Hist. Chyp.*, II, p. 239, note 1). Cf. Froissart, éd. Luce, VI, p. 85 : « tantost apres Paques » ; cf. « dopo Pasqua » (Caroldo, fo 192). Le pape lui fit des présents au départ (*ibid.*).

4. Froissart, *l. c.*, p. 84.

5. Il avait exempté de plusieurs servitudes les habitants des communes de la sénéchaussée de Beaucaire, où vivaient les sujets de Guil-

Avignon entre le 15 et le 17 du même mois[1]. Il était à Lyon le 28[2].

Quel est le chemin que prit Pierre Ier après son départ d'Avignon ? Froissart le fait partir pour l'Allemagne : il serait allé à Prague pour y voir l'empereur, puis sans doute en Pologne, où le roi de Chypre aurait assisté au mariage de Charles IV avec Élisabeth, la nièce du roi Casimir[3]. On a fait observer avec raison que ce voyage aurait été singulièrement rapide, puisque Pierre Ier était de retour en France au mois de septembre de la même année[4]. Du reste, le roi ne se borna pas à visiter seulement l'empereur et le roi de Pologne, il demanda le concours de plusieurs princes allemands, qu'il alla voir séparément, et revint très lentement, au milieu des fêtes et des tournois, par la Hongrie, le Brabant et la Flandre. De plus, il était en Misnie, auprès du margrave Frédéric, dans la seconde moitié du mois de juillet ou au commencement d'août 1364[5]; et enfin, ce qui est encore plus décisif, Urbain V, dans une bulle adressée au doge de Gênes, déclare que le roi se trouvait par son ordre dans certains royaumes des fidèles, « et alors particulièrement dans les parties d'Allemagne »[6], en 1364, pendant l'été[7]. Il ne fit pas évidemment deux voyages en Allemagne pour le même but.

laume Grimoard, père du pape, ce même mois de mai (Baluze, II, 756-7). Cf. I, p. 976, et 2a *Vita Urb.*, *ibid.*, p. 401.

1. Froissart, *l. c.*, p. XLII, note 2.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, pp. 85-6. Pour le voyage en Pologne, Mézières, *Vita, l. c.*, p. 1008; Cromer, pp. 214-5; Michovius, l. IV, ch. XX.

4. Froissart, *l. c.*, p. XLII, note 3. La version de Froissart est répétée par Caroldo, qui écrivit sa chronique d'après des documents inédits, mais qui paraît l'avoir connu et utilisé à cette occasion (fo 197), ainsi que par la *Chronique des quatre Valois*, pp. 127-8, avec quelques différences : « Et Pierre, le bon roy de Cyppre, vint en France... et vint par devers le comte de Flandres. » Machaut reporte ce voyage en Allemagne après le couronnement de Charles V (mai 1364), p. 27 et suiv. Il aurait été de retour en France « in mense septembris » (*Cont. Chr. G. de Nangiaco*, II, p. 330), époque à laquelle il se trouvait à Rouen, où il fut reçu par le duc de Normandie.

5. Ermisch, dans le *Neues Archiv für sächsische Geschichte*, I, p. 185.

6. « In estate nuper elapsa, dum carissimus in Christo filius noster Petrus, rex Cipri illustris,...pro promotione subsidii passagii generalis, de nostro beneplacito et mandato, certa regna fidelium, et tunc presertim partes Alamanniae peragraret » (bulle du 20 février 1365), *Arch. du Vatican, L., S.* 247, fos 51-51 vo; repr. dans Wadding, *Vita*, p. 175-81.

7. *Ibid.*

Selon d'autres sources, le roi de Chypre partit pour la Flandre [1], ce qui s'accorderait assez bien avec les dates. Il semble cependant n'avoir visité ces contrées qu'en commençant son grand voyage en Allemagne. Il serait allé en Savoie, d'après la *Chronique de Valenciennes* [2]; il serait revenu à Gênes, d'après Machéras [3]. Pierre Ier passa probablement tout l'été en France. Il traversa le pays à petites journées, recrutant des adhérents pour son expédition future. Un grand nombre de seigneurs français répondirent à son appel, attirés par la grande réputation guerrière du conquérant de Satalie.

Il quitta donc la France vers la fin du mois de juin et alla prêcher la croisade dans les pays du Rhin; on comprend donc fort bien que Froissart le fasse partir pour l'Allemagne à cette époque. On retrouve le roi à Bâle dans les premiers jours de juillet; il remonta ensuite le Rhin et fit son entrée à Strasbourg vers la fête de saint Ulric (4 juillet) [4]. Il fut reçu, au son de toutes les cloches, par le clergé de la ville; des fêtes brillantes célébrèrent sa présence. Comme ses goûts belliqueux étaient suffisamment connus, des tournois furent ordonnés en son honneur sur le Marché aux Chevaux, au nord-ouest de la ville, près du fleuve [5]; un grand nombre de dames assistaient aux joutes, auxquelles le prince prit probablement une part active. On lui fit présent enfin de trois tonneaux de vin « dont l'un était vieux, l'autre nouveau et le troisième rouge » [6]; de seize livres de poisson et de cent quartiers d'avoine [7]. Son séjour ne fut pas

1. *Chron. des quatre Valois, l. c.; Petit Thalamus* (« en Flandre et pueys en Angleterre »), pp. 362-3. Cf. Herquet. *Cyprische Königsgestalten*, p. 11. Cf. aussi p. 175 du prés. ouvr., n. 1.

2. *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, pp. 315-6 (« et s'en ala en Savoie », etc).

3. Machéras, p. 71 (Φραγκίαν καὶ εἰς τὴν Γένουαν); *Chronique des Pays-Bas*, éd. de Smet., III, p. 201.

4. « Umb sant Ulriches tag des vorgenanten jores », *Chr. der deutschen Städte, Strassburg*, II, p. 858. D'après le ms. A-B (p. 859), il serait arrivé dans cette ville « umb die sungichten (= Sonnenwende, Johannistag (24 juin), v. le *Glossaire*).

5. « Und men hovierte ime mit den frowen und mit stechen an den Rossemerkete » (ms. A-B, p. 859). Cf. la carte de 1599, publiée dans le même volume.

6. « Drü voder wines, der was eins virne (= alt), eins nuwe und eins rot » (*ibid.*).

7. « Und wider 16 phunden vischen und 100 viertel habern (*ibid.*).

long; il se rembarqua le troisième jour[1], pour se diriger vers la ville de Mayence, où il fut reçu vers la fête de saint Jacques (25 juillet). Il était peu de jours après à Cologne, où il visita les « trois rois mages ». Les réjouissances furent tout aussi brillantes que dans le reste des voyages de Pierre Ier. « C'était, écrit Koelhoff, le chroniqueur de cette ville, un jeune homme frais et solide, qui traversait avec sa suite de chevaliers somptueux beaucoup de royaumes et d'autres régions encore, pour observer le pays et prendre du plaisir[2] ». Il revint bientôt en France. Il était peut-être à Paris au mois d'août[3], où il revit le roi Jean et lui parla de nouveau de ses projets de croisade. Froissart donne un récit très développé de ce séjour de Pierre Ier à Paris. Le duc de Normandie aurait été présent, avec une foule de seigneurs « barons et chevaliers de France », que le duc avait rassemblés pour faire honneur à son hôte. Après les « grans revious et grans esbatemens » suivirent de « grans parlemens et grans consaulz » sur le fait de la croisade. Des objections auraient été présentées à cette occasion par les adversaires du passage, qui invoquèrent l'état du royaume, menacé par les grandes compagnies : il aurait fallu au moins faire la paix avec le roi de Navarre. Cepen-

1. « Und an dem dirtem tage fur er enweg mit schiffen alse er ouch dar was komen den Rin ab » (*ibid.*). Il aurait manifesté à cette occasion le désir d'aller « gein Oche (Aachen, Aix-la-Chapelle) zu unser frowen und dernoch züm Keyser die merfart werben » (*ibid.*).

2. *Chron. Moguntinum* (1362-4), *Chron. d. d. St., Mainz*, II, 1, p. 167, l. 25-6. *Koelhoffsche Chronik, Coeln*, III, 15-31 : « ein junk vrisch gerade man : der zoich mit sinre ritterschaf, und die koestlich zogereit, durch vil koninkrich ind andere lantschaf, umb die lande zo beschauwen ind sich verlustieren. » Cf. *Lateinische Reimchronik*, 1081-1472, ap. *Coeln*, II, 205, l. 32 et suiv., et les *Coelner Jahrbücher* (*ibid.*, 38, l. 3-6). V. aussi la *Chron. quorundam regum*. Hambourg, Bibl. de la Ville, ms. Hist. 31b (cf. *Chr. der deutschen St., Cöln*, I, LXXIII-LXXV, et Arthur Wyss, *Ueber die Chr. quor. regum*, etc.), f° 114 v° : « Circa hec tempora fama Petri, illustris regis Cypri, de probitate armorum et militaris gliore apud multas Europe provincias et populos longe lateque plurimum vulgabatur ; idem... militaris exercicii sectator avidus ».

3. Froissart, éd. Luce, VI, p. XLIII, note 3. Le roi de France était à Saint-Ouen le 23 juillet 1364 (p. XLII, note 2) : il passa à Paris la première quinzaine du mois d'août. Luce croit que cette entrevue des deux rois fut précédée par une autre à Lyon (« Pierre Ier alla rejoindre le roi de France à Lyon », Froissart, *ibid.*, p. XLII, n. 2). Il l'aurait accompagné jusqu'à Paris.

dant, le zèle pieux du roi Jean aurait fini par l'emporter; de plus, il s'engagea envers le roi de Chypre, à partir au mois de mars de l'année prochaine, c'est-à-dire une année avant le terme prescrit par le pape[1].

Ce récit paraît assez exact : si Pierre Ier s'était décidé à partir avant le 1er mars 1365, il ne voulait pas que son expédition seule représentât la croisade. Il n'était que le « précurseur du passage » et non le capitaine; avec ses seules forces, il aurait été bientôt réduit à la défensive. Ses conquêtes auraient été perdues bientôt, et son but n'était pas seulement de les conserver, mais de restaurer le royaume de Jérusalem dans ses anciennes limites. Pour obtenir un pareil résultat, toute la chrétienté devait prendre les armes, comme aux temps héroïques des croisades. En allant en France, en Angleterre, en Allemagne et en Hongrie, il ne cherchait pas seulement les aventuriers qui devaient former sa petite armée. De Paris, Pierre Ier se dirigea vers la Normandie[2]. Il y trouva le duc et les fêtes recommencèrent, ainsi que les négociations pour la croisade, à Rouen et à Caen, où le roi se rendit bientôt. Le futur Charles V reçut avec de grands honneurs son hôte; il lui fit, entre autres, cadeau d'une aiguière d'or et d'un gobelet « à façon de rose[3]. Quant à ses sollicitations pour le passage, il semble les avoir reçues assez froidement. Très pieux, il est vrai, mais trop occupé de l'état déplorable où se trouvait le royaume pour rêver de lointaines aventures, il ne fut jamais le partisan de la croisade, à cette époque et dans ces circonstances.

Les agissements de Charles le Mauvais étaient une des causes qui empêchaient le plus la réalisation des projets de Pierre Ier. Malgré les exhortations du pape, malgré les demandes de Jean, le roi de Navarre continuait son œuvre d'intrigue, qui devait aboutir bientôt à la reprise des hostilités. Pierre se décida à intervenir, sinon auprès de Charles lui-

1. Froissart, *l. c.*, pp. 87-8. Cf. 281-2.
2. *Chron. des quatre Valois*, p. 128. Il y passa un mois et on sait que le duc y résida entre le 13 août et le 11 septembre 1363 presque continuellement (Froissart, *l. c.*, XLIV, note 1).
3. « Il est a sçavoir que Monseigneur donna au Roy de Chipre une aiguière d'or à un gobelet d'or à façon de rose, qui ne sont à nul inventaire » (« En l'an .M.CCC.LXIII. », Bibl. nat. fr. 21447, fos 7 et suiv.).

même, qui paraît n'avoir pas quitté son royaume[1], au moins auprès de ses frères, Philippe et Louis. Le premier était assez favorable à la croisade et avait offert même sa collaboration au roi de France. Le roi de Chypre alla le trouver à Cherbourg. Il y eut encore des fêtes, comme partout, malgré la suite peu nombreuse qui accompagnait les deux princes. Les négociations ne furent pas très heureuses : aux demandes présentées par le roi avec son éloquence ordinaire, étant, dit Froissart, « sires de grant avis et bien enlangagiés », les frères du roi de Navarre répondirent par des protestations pacifiques, sur lesquelles il était impossible de se méprendre. Ils désiraient la paix à une seule condition, qu'on leur rendît leur héritage, injustement détenu par le roi de France. Il n'y eut pas de résultat pratique, car, dit le même chroniqueur, « leurs trettiés ne s'estendirent mies si avant »[2].

Pierre Ier se décida alors à demander le secours du roi d'Angleterre, dont le royaume était assez paisible et prospère pour lui permettre de prendre part à la croisade. Il partit de Cherbourg et passa la Seine à Pont-de-l'Arche[3]. Puis il entra en Ponthieu, passa la Somme à Abbeville et arriva à Calais par Rue, Montreuil et Boulogne. Il y trouva les trois princes, fils du roi Jean, qui y étaient captifs, et auprès des-

1. Froissart, *l. c.*, p. XLIV, n. 2. Il serait allé en Bretagne, d'après la *Chron. des quatre Valois,* ce qui paraît assez peu probable, eu égard à la situation où elle se trouvait alors, tandis que Charles les Mauvais était réellement dangereux, malgré l'intervention du pape.

2. *Chron. des quatre Valois,* p. 129. Le roi aurait écrit à Philippe, lui annonçant la prise de la croix et ce dernier lui répondit, lui promettant de l'accompagner avec mille hommes « et que c'estoit la chose du monde dont il avoit plus grant désir que de guerroier les ennemis de la foy ». Le reste est probablement une confusion: « Puis escript à monseigneur Philippe de Navarre le roy de France comme il le faisoit maistre et gouverneur de toutes ses gens à icelle emprinse d'aller sur les mescreans Sarrazins, ennemis de la foy » (*ibid.*, p. 129). Rien dans la correspondance d'Urbain V, du roi de Chypre et de Philippe de Mézières ne nous autorise à le croire. Ce qui permet d'assigner une date à ces négociations avec les frères de Charles le Mauvais, c'est que Philippe de Navarre, un de ces derniers, mourut à Vernon, le 29 août 1364 (Luce, *Du Guesclin,* p. 409).

3. Froissart, pp. 88-9. Froissart n'admet pas l'entrevue du roi avec le duc de Normandie à Rouen ou à Caen, de sorte que c'est en se dirigeant vers Cherbourg que le roi passe par la première ville, où il est reçu par l'archevêque, Jean d'Alençon, « ses cousins ». Il partit le quatrième jour vers Cherbourg, et passa la Seine par le gué de S. Clément (*ibid.*). Cf. p. 282.

quels il passa « moult doucement » plus de douze jours, ou même quinze[1]. Il était arrivé déjà dans la ville le 20 octobre 1363, quand il écrivit au doge, louant les bonnes dispositions des nobles français, allemands et autres pour la croisade. Son intention était de venir s'embarquer avec une suite choisie au mois de mars suivant. Il demandait enfin des subsides et les secours qui lui avaient été promis[2]. Quelques jours plus tard, il s'embarquait pour l'Angleterre : il monta après minuit dans ses vaisseaux et mit à la voile le lendemain, après être resté deux semaines à Calais[3].

Il était à Douvres ce jour même, à l'heure de nones, et y passa deux journées, pendant qu'on déchargeait les vaisseaux, puis il partit vers Londres avec sa suite[4]. Il avait avec lui, outre ses chevaliers, deux princes étrangers, un certain « roi de Jérusalem »[5], qui, baptisé par le roi d'Angleterre, aurait pris en conséquence le nom d'Edouard, et le roi de Lithuanie, son prisonnier[6]. Ce roi de Lithuanie n'était probablement que le fils du roi Keinstut, ce Waydot mentionné par Wigand de Marbourg, qui fut pris par les Teutons dans une expédition de 1362 (16 avril) avec le châtelain, son fils et trente-sept autres païens[7].

1. Froissart, p. 90 (« si furent là ensemble plus de douze jours »); p. 283 (*ms. d'Amiens*) : « Et sejourna li dis roys à Calais bien quinze jours, atendans bon vent, car li mers estoit adonc moult tempestée par heurez. Au seizime jours, ses nefs furent cargiés, si entra en son vaissiel et touttez ses gens ens ès autrez, che fu environ heure de mienuit et demy (et demoura) à l'ancre devant Calais toute la nuit ».

2. Lettre du doge au roi, datée du 27 nov., ap. Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, t. III, p. 743.

3. Froissart, *l. c.* C'était probablement le 2 novembre. Le roi arriva à Londres le 6 du même mois, il passa à Douvres deux jours et son voyage jusqu'à la capitale se fit « à petittes journées et à son aise » (un jour. ou tout au plus *deux*). En admettant les quinze journées de séjour, données par Froissart, dans sa seconde version, il serait arrivé à Calais le 17 octobre, ce qui s'accorde assez bien avec la date donnée par la lettre au doge (v. note précédente).

4. Froissart, *l. c.*, pp. 90 et 283.

5. « Et unum alium magnatem, non prisonarium sed paganum vocatum « Dominus de Jerusalem », qui conversus est ad fidem Christianam, quem rex Angliae de sacro fonte levavit et ipsum Edwardum nominavit » (*Eulogium historiarum*, éd. Haydon. Londres, 1863, coll. du maître des Rôles, t. III, p. 233).

6. « Conducens secum unum regem paganum, de Lecto dictum, prisonarium » (*ibid.*).

7. Wigand de Marburg in Th. (Hirsch, M. Töppen, E. Strehlke, *Script. Res. prussicarum*, Leipzig, 1861-74, II, p. 537). Il aurait été pris,

Pierre Ier arriva à Londres le 6 novembre. Des chevaliers français et anglais étaient venus à sa rencontre : le comte de Hereford, Gautier de Mauny, Despenser, Raoul de Ferrières, Richard de Pembroke, Alain de Booksell, Richard Stury et d'autres encore[1]. Ils le conduisirent à travers la ville, au son des « trompes et de tous autres instrumens »[2], à l'hôtel qui avait été préparé pour lui.

Les mêmes réjouissances et les mêmes fêtes recommencèrent à Londres. Le roi Édouard et Philippe de Hainaut, sa femme, reçurent avec de grands honneurs ce visiteur venu de si loin. « Et, au voir dire, bien y estoient tenu dou faire, car il les estoit venus veoir de loing et à grant fret et tout pour enhorter et enditter le roy que il volsist prendre la vermeille crois et aidier à ouvrir ce passage sur les ennemis de Dieu »[3]. Le lundi suivant, le roi d'Écosse, David, attiré peut-être par la réputation de Pierre Ier, arriva à Londres, et les fêtes redoublèrent de splendeur[4]. Des dons précieux furent faits par le roi et la reine à leur hôte ; on lui fit

d'après Wigand, dans un grand combat à Kauen, « ad portam contra Nergam sitam », où il y eut 3,500 païens de tués (*ibid.*). Il est nommé ailleurs *Butaw* ou *Butaut* (*ibid.*, p. 550, n. 759). Cf. *Chronicon Livoniae*, *ibid.*, II, pp. 81-2 : « filius regis Keinstut, et capitaneus castri cum filio ipsius aliique XXXVII ». Cf. sur son baptême (1365, 25 juillet), *ibid.*, p. 85, et *Detmar. Chronik von* 1105-1386, *in Chron. der deutschen Städte, Lübeck*, I, 173, l. 39 40 ; sur ses invasions, *Chr. Liv.*, p. 86. — Il aurait été donné au roi de Chypre par quelque chevalier teuton accouru à son appel. Après son baptême (à Königsberg, avec quinze chevaliers ; il prit le nom de Henri), la liberté lui fut rendue par l'empereur, qui en fit un de ses généraux : il fit plusieurs incursions dans le territoire de son père, pillant et brûlant, selon ses anciennes habitudes. Il devint même le héros d'une chanson populaire publiée à Constance, en 1826, sous le titre de *Ein schoen und ammuetig gedicht, wie der Littower wunderbarlich bekert wart, vor mer den fünf hundert Jaren durch Bruder Hugen von Langenstein*, par Martin Schondoch (*Scr. rer. pruss, l. c.*, n. 7).

1. Froissart, éd. Luce, VI, p. 90.

2. *Ibid.*, p. 283.

3. Froissart, *l. c.*, p. 90. V. sur les présents que lui firent le roi et la reine, *ibid.*, p. 91 ; cf. *Polychronicon Ranulphi de Higden*, t. VIII, p. 362-3 : « qui honorifice a rege Angliae susceptus, et multis donariis honoratus... » Cf. *ibid.*, p. 436. Il lui fit « un grant semblant » (*Chron. des quatre Valois*, p. 128), Cf. Caroldo, f° 197 : « et tanto honorata, et presentata di gioie (*sic*), vasi d'argento, et d'oro, quanto si conveniva ad un re venuto da si lontano paese. »

4. « Die Lunae proxima » (*Eulogium historiarum*, III, p. 233). « Die Lunae proximo post adventum regis Cipriae » (*Polychr. Ran. de Higden*, VIII, pp. 362-3). C'était le 13 novembre. Le roi venait aussi pour ses affaires « ad tractandum cum rege Angliae de certis causis ipsum tangentibus » (*Eul. hist.*, III, p. 233).

cadeau même d'un grand vaisseau, la Catherine, destiné jadis à porter Édouard III en Terre-Sainte[1]. Quelques années plus tard, Froissart revit le vaisseau, encore à Sandwich et, malgré ses demandes, il ne put pas obtenir d'explications sur ce retard apporté à son départ pour l'Orient. « Si croy mieux, dit-il, que li roys de Chippre le laissa pour l'ensommiement qu'il ewist eut dou mener c'autre chose »[2]. Le présent était trop coûteux et le point de départ de l'expédition trop éloigné pour que le roi de Chypre pût en tirer parti.

Le roi de Danemark voulait passer aussi en Angleterre ; il avait demandé même un sauf-conduit, qu'il n'employa jamais peut-être et qu'il n'avait pas encore employé certainement à cette époque[3]. Jean II n'arriva que plus tard[4], de sorte que les cinq rois dont parle la chronique, rappelant les temps héroïques du roi Arthur, qui réunit seul un si grand nombre de princes autour de sa table ronde à Kaerléon[5], doivent être réduits à trois, le roi d'Angleterre lui-même y compris. Édouard III donna deux festins à ses hôtes dans le palais de Westminster[6], et quelques jours après la Toussaint, aussitôt après l'arrivée du roi de Chypre probablement, un grand tournoi fut ordonné à Smithfield. Pierre Ier dut y faire des merveilles, comme partout ailleurs. Le roi d'Angleterre lui avait donné l'habit de guerre qu'il y porta, ainsi que plusieurs autres

1. Froissart, *l. c.*, p. 91 : « trop belle et trop grande malement ». Elle avait coûté, d'après le même chroniqueur, 12,000 francs (*ibid.*). Cf. p. 284 : « plus de dix mil florins au faire ».

2. *Ibid.*, p. 284; cf. p. 92.

3. « Circa idem tempus rex Daciae voluit venisse in Angliam ad dominum regem nostrum, sed ad hoc non potuit obtinere licentiam. » (*Polychr.*, VIII, pp. 362-3). Il venait de quitter à peine le Danemark, se dirigeant vers Cracovie (Dahlmann, *Geschichte von Dänemark*, II, p. 23). V. p. 163, note 7.

4. Le 24 janvier 1364.

5. « Hoc autem fuit invisum a tempore regis Arthuri, quia in convivio suo apud Kairlegion VI reges interfuerint et ipse septimus, et omnes sibi fuerint tributarii » (*Eul. hist.*, III, p. 233).

6. Sur ces festins, v. Froissart, *l. c.*, p. 91 : « et leur donna de recief li rois d'Engleterre deux fois à souper ou palais de Wesmoustier ». Sur l'époque du tournoi qui suivit, v. les comptes d'Henri Snayth (29 juin 37 Ed. III-29 juin 38), au *Public Record Office*, Archives de la Garderobe, 39, repr. dans Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, II, p. 247 : « pro hastiludiis factis in Smithfield *post festum Omnium sanctorum* » (et non *ce jour même*, Pierre Ier n'étant pas même à Londres à cette époque, cf. Mas-Latrie *l. c.*).

ornements[1]. Dans les entrevues du roi de Chypre avec Édouard III, la question d'une croisade générale fut plusieurs fois agitée. Le royaume d'Angleterre était en paix et rien ne paraissait plus facile que le consentement d'un roi qui avait manifesté autrefois son désir de visiter la Terre-Sainte. Ce consentement fut refusé cependant. Édouard objecta sa vieillesse, qui ne lui permettait pas les expéditions lointaines, qu'il laissait à ses enfants[2]. Il ne doutait pas, du reste, que plusieurs de ses sujets prissent part au passage. Pierre aurait demandé son autorisation pour ceux qui voudraient le suivre, « car li chevalier et li escuier de cette terre travaillent volentiers ». Le roi déclara qu'il ne les empêcherait jamais, à moins que des circonstances extraordinaires ne rendissent la mesure nécessaire[3]. Les efforts de Pierre furent vains ; il ne put rien obtenir de plus que ces promesses vagues et des « disners et... grans soupers »[4]. Édouard III lui aurait parlé même de ses prétentions sur l'île de Chypre, qu'il serait décidé à faire valoir, si le roi parvenait à recouvrer son héritage en Orient. « Le roy de Chypre aperçut et entendi bien les paroles du roy d'Angleterre, et parla d'autres paroles, comme se il ne l'eust point entendu[5]. » Quelque temps après, il prenait congé de ses hôtes, qui payèrent toutes ses dépenses à Londres[6], et se dirigea vers la côte. Il

1. *Ibid.*

2. Froissart, *l. c.*, p. 90 : « Certes, biaus cousins, j'ay bien bonne volenté d'aler en ce voiage, mais je sui en avant trop vieulz, si en lairai convenir mes enfants. » Cf. p. 284 : « Trop viés et trop foibles. » Il devait, du reste, garder son royaume et le tenir en paix (*ibid.*).

3. *Ibid.*, p. 91 : « Ne aultres besongnes ne me sourdent et à mon royaume, dont je ne me donne de garde. » C'était la guerre et on sait que personne ne pouvait se soustraire pendant son règne au service militaire.

4. *Ibid.*, p. 91. Il en aurait été content, d'après la seconde rédaction, grâce aux arguments très sages des Anglais (*ibid.*, p. 284).

5. *Chronique des quatre Valois*, p. 128 : « N'avez-vous pas emprins à conquerre la Saincte Terre? Quand vous l'aurez conquise, vous devrés rendre le royaume de Cyppre que jadiz mon anceseur le roy Richart bailla à garder à vostre predecesseur (*ibid.*).

6. Froissart, *l. c.*, p. 284. Voyez une anecdote sans indication de source, sur un banquet donné au roi par le maire de Londres, Henri Picard, sur la perte aux dés qu'aurait faite le roi de Chypre et sur la restitution que lui fit ce dernier de son argent, à cause de sa pauvreté (Froissart, Kervyn, I[1] introduction, p. 245, repr. par M. Stubbs, *o. c.*, p. 194). Cet événement n'eut pas lieu pendant un voyage dans l'in-

fut volé en route par une troupe de bandits, dont la punition fut confiée par le roi d'Angleterre aux bourgeois de Londres[1].

Le roi de Chypre passa en Angleterre un mois environ[2]. Il devait être de retour en France au commencement du mois de décembre. Il débarqua à cette époque à Boulogne-sur-Mer[3] et se dirigea vers Amiens, où le roi de France, arrivé dès la fin du mois de novembre[4], avait convoqué son conseil pour le consulter sur le fait de sa rançon[5] et de son prochain retour en Angleterre. Il y trouva le duc de Normandie et son frère, Philippe de Bourgogne[6]. Une réception pompeuse lui fut faite par le roi Jean[7], auquel il exposa le résultat de son voyage en Angleterre[8] et son dessein d'aller voir le prince

térieur de l'Angleterre pour y trouver le roi David. (Herquet, *Cypr. Kön.*, p. 12).

1. « Rex Cipri itinerando (in) Anglia perdidit plura per latrones. Ob quam causam rex Eduardus concessit Londoniensibus potestatem impios malefactores justificandi, et incarceratos infra civitatem liberandi, justiciariis regis, ut prius solebant, ad hoc non vocatis » (*Chronicon Angliae auctore monacho quodam Sancti Albani*, éd. Thompson, coll. Maître des Rôles. Londres, 1874. p. 54). La même Chronique parle d'un tournoi à Smithfield dans les premiers cinq jours du mois de *mai* 1362, auquel assistaient le roi, la reine et des chevaliers de France, d'Angleterre et d'ailleurs. « Ad quae venerint Hispani, *Ciprii et Armenii milites*, auxilium regis Angliae requirentes contra paganos qui invaserant fines suos » (p. 51). Faut-il y voir des ambassadeurs de Pierre Ier, alors en Chypre?

2. Froissart, *l. c.*, p. 284 : « Si demoura la cose enssi. Pluisseurs parlemens, le *tierme d'un mois* que li rois de Cipre fu en Engleterre...»

3. Froissart, p. 92; p. 285.

4. Dès la S. André (*Cont. chr. G. de Nangiaco*, II, p. 331). Froissart le dit « nouvellement venu » (p. 92; p. 285). Il y resta pendant les premiers douze jours de décembre (Froissart, *ibid.*, p. XLVI, note 3); il était à Hesdin le 15 (cf. *ibid.*, XLVII, note 2).

5. *Cont. chr. G. de Nangiaco*, t. II, p. 331. L'entrevue des deux rois ne se fit pas à Hesdin, ainsi que l'affirme la *Chronographia regum Francorum* : «..... de Francia (Jean II) venit Quesdinium in Arthesio, ubi reperit regem Cipri ab Anglia revertentem » Vol. , p. . L'itinéraire donné par l'auteur, assez bien informé, de cette chronique est très exact ; il mentionne le séjour de Pierre Ier à Paris, avant son départ pour l'Angleterre (*ibid.*): « venit Parisius et inde per Kalesium profectus est in Angliam ». Ce séjour à Hesdin est impossible, à moins que le roi de Chypre ne fût parti beaucoup plus tard de Londres.

6. Et non Louis d'Anjou, qui s'échappa de Calais vers la saint Thomas (jeudi 21 déc.) ou quelque peu avant (*Cont. chron. G. de Nang.*, II, p. 332 : *circa istud tempus vel modicum ante*). Louis ne rendit compte au duc de Normandie de sa fuite qu'à Paris, vers les fêtes de Noël (*ibid.*). Froissart parle de ce prince comme assistant à l'entrevue d'Amiens (*l. c.*, pp. 92, 285).

7. « Si en fu grandement conjoïs et festiiés » (*ibid.*, p. 285).

8. *Ibid.*; cf. 92.

de Galles [1], dont le tempérament ardent serait plus accessible peut-être à l'idée de la croisade.

Il accompagna d'abord, par Beauvais et Pontoise, le duc de Normandie, nommé régent du royaume [2], à Paris. Des dépenses énormes furent faites pour le recevoir ; la duchesse eut pour cette occasion un chapeau « bordé d'or et de perles », ainsi qu'un « cercle » d'argent, engagé jadis par la reine Bonne à Benoît Belon. Les orfèvres du roi, Claux de Fribourg [3] et Jean de Picquigny, fabriquèrent des hanaps d'or émaillé à ses armes, des aiguières d'or fin, des ceintures d'or garnies de perles et de pierres précieuses. L'hôtel de Saint-Paul devait recevoir le roi de Chypre : trois chambres furent meublées avec un grand luxe pour lui-même et pour sa suite [4].

Le roi arriva à Paris vers les fêtes de Noël ; il assistait, quelques jours plus tard, à l'arrivée de Louis, duc d'Anjou, qui avait quitté honteusement la ville de Calais, où il était détenu avec les deux autres princes de la fleur de lis. Il s'en excusa devant son frère, le roi de Chypre et les bourgeois réunis en conseil au palais : il était seulement, disait-il, revenu par compassion pour les misères du royaume ; il promettait de chevaucher sur les pillards qui le dévastaient, de les chasser de leurs châteaux et forteresses et, avec l'aide de Dieu, de rétablir la paix les armes à la main. Il demanda dans ce but le concours du duc de Normandie, qui lui fit une réponse évasive [5].

Ce séjour à Paris fut plus long que le premier. Pierre Ier s'y trouvait encore vers la fin de février, quand il assista au jugement de la querelle entre du Guesclin et Guillaume Felton. Il fut présent aux débats, auprès du duc de Norman-

1. *Ibid.*
2. Pendant l'absence du roi Jean, qui était parti pour l'Angleterre (il s'embarqua à Boulogne le mercredi soir, 3 janvier, et débarqua à Douvres le lendemain), Froissart, *l. c.*, VI, p. XLVII, n. 3; il arriva à Londres par Canterbury et Eltham, le 24 du même mois. Cf. Froissart, *l. c.*, pp. 23 et suiv.; *Réc. d'un bourg. de Val.*, p. 316.
3. Bibl. nat. fr. 21447, f° 8.
4. J'emprunte tous ces détails au beau livre de S. Luce sur Du Guesclin (I, pp. 418-20).
5. *Cont. chr. G. de Nangiaco*, II, 332: « post nativitatem Domini ». Il s'était enfui d'abord au château de Guise, auprès de sa femme, Marie de Blois (*ibid.*).

die, pendant les trois jours que dura le procès. On ne connaît pas la date de son départ pour l'Aquitaine ; il ne dut pas tarder, cependant, à partir [1].

Il se dirigea vers Poitiers. Le prince Noir était alors à Angoulême, où il préparait une grande fête pour la naissance de son fils Édouard. Il envoya à sa rencontre Jean Chandos, avec un grand nombre de chevaliers de son hôtel, qui conduisirent le roi dans cette dernière ville, où le prince le reçut « ossi humlement et grandement en tous estas que il avoit esté nulle part receus sus tout son voiage »[2].

Pierre assista au tournoi, où il combattit peut-être lui-même avec sa bravoure et son habileté ordinaires ; quarante chevaliers et quarante écuyers prirent part à cette fête. Le roi de Chypre trouva parmi les assistants la fleur de la noblesse anglo-française : Louis d'Harcourt, Guichart d'Angles, le vicomte de Touars, le sire de Pons et celui de Parthenay, Thomas Felton, parent de l'adversaire de du Guesclin, Neël Lorinch, Richard de Pontchardon, Simon de Burgley (Burlé), Baudoin de Fréville, messire d'Agris et d'autres encore, qui se montrèrent très disposés à prendre la croix rouge. « Li princes et li chevalier li respondirent, dit Froissart, moult courtoisement que c'estoit voirement uns voiages où toutes gens d'onneur et de bien par raison devoient bien entendre, et que, s'il plaisoit à Dieu que li passages fust ouvers, il ne le feroit mies seuls, mès en aroit de chiaus qui se desirent à avancier. » Pierre y resta un mois entier, au milieu des fêtes et des réjouissances, très « festoyé » par le prince lui-même, auquel il ressemblait par son énergie et sa bravoure, par la princesse, sa femme et par toute cette vaillante chevalerie de Saintonge et de Poitou [3].

Jean Chandos l'avait accompagné déjà avant la fête, dans

1. S. Luce, *Du Guesclin*, pp. 405-6 : « presentibus illustri principe rege Chipri, consanguineo nostro », Arch. nat., X²a, 7, f° 143 ; *ibid.*, n° 2). Ce voyage à Paris est mentionné par la *Chron. reg. franc.*, *l. c.* : « Cumque simul locuti essent (à Amiens), rex Cipri Parisius et rex Francie per Kalesium transmeavit in Angliam. »

2. Froissart, *l. c.*, p. 93. Le prince aurait été à Bordeaux (*Chr. des Pays-Bas*, ap. De Smet, III, p. 201).

3. Froissart, *l. c.*, pp. 93, 285 ; 97-8, 289. *Rec. d'un bourg. de Valenc.*, pp. 315-6.

un voyage qu'il fit, recrutant des adhérents pour la croisade, dans les deux provinces; ils entrèrent dans la « bonne ville de la Rocelle », où ils furent très bien reçus par les Rochellois, qui leur donnèrent une « grant feste »[1]. Il voulut lui tenir compagnie à son départ et ne le quitta qu'à la frontière des possessions anglaises du Midi[2].

Il revint vers la France à petites journées, espérant retrouver le roi Jean à Paris[3]. Il ne comptait plus continuer ses voyages, paraît-il. Il aurait connu les dernières dispositions du roi, dont le voyage en Angleterre était destiné peut-être à terminer définitivement ses démêlés avec Édouard III et assurer la paix à peine conclue, et serait parti pour Venise avec les chevaliers qu'il était parvenu à gagner à ses projets pour pouvoir partir au terme nouvellement fixé par le doge (juin 1364). Il espérait voir la révolte de Crète bientôt apaisée ou comptait l'apaiser lui-même pendant sa route vers la Terre-Sainte. Ses négociateurs étaient partis déjà pour exiger du doge l'accomplissement de ses promesses[4]. Les affaires de Crète, assez désagréables, il est vrai, n'étaient cependant qu'un retard apporté à l'expédition. Un plus grand coup rendit définitivement impossible tout projet de croisade générale. Déjà le cardinal de Périgord, prélat mondain[5] et de mœurs assez

1. Froissart, *l. c.*, p. 97. Il aurait visité le château de Lusignan, berceau de la famille, à cette occasion (Herquet, *Cypr. Königsgest.*, p. 12). Il ne fut pas conduit par le prince Noir (*ibid.*, p. 12).

2. Froissart, *l. c.*, p. 98.

3. *Ibid.*, cf. p. 289 « à petittez journées et à grans despens arrierre par deviers Franche, atendans qu'il oyst nouvelles dou roy Jehan qu'il fust rapassés la mer, et qu'il pewist encorres parler à lui et puis si se retraire viers Lombardie et à Venisse pour raller en Cippre ».

4. Cf. *Gr. Chron.*, VI, 228-9. Sponda croit que la croisade fut une des causes du voyage de Jean en Angleterre (I, 779). V. la version du continuateur de Nangis, III, 333 et la *Chron. quor. reg.*, f° 114 v°.

5. Ainsi que le dit son épitaphe à Rome, à Saint-Pierre aux Liens : *Religione fui tenuis, terrena sequendo* (v. abbé Arbelot, dans la *Revue des Soc. sav.*, 6e série, I, 1875, pp. 573-8); Montfaucon l'avait déjà vue sans pouvoir l'attribuer à une personne déterminée, cf. *Diar. Italicum*, 1702, p. 131. Il contribua, comme évêque d'Albano (1352) à l'élection d'Innocent VI. Légat du pape en France, en 1356, il essaya de rétablir la paix. Il conclut une trêve pendant son voyage à Londres (juillet 1357). Il disputa en 1362, à Guy de Boulogne, le siège pontifical, qu'occupa Urbain V (cf. Arbelot, *ibid.* et p. 153, note 4 du présent ouvrage). Précédemment évêque de Limoges (10 oct. 1324) et d'Auxerre (1328) : cardinal à 30 ans, en 1331.

faciles[1], mais partisan fervent de la croisade, à laquelle il s'était toujours intéressé[2], venait de mourir, le 17 janvier 1364[3]. Le roi Jean lui-même ne tarda pas à le suivre.

Dès le mois de mars, le roi de France était tombé malade au palais de Savoie, qu'il habitait à Londres, et Boucicaut était revenu auprès du duc de Normandie pour le lui faire savoir[4]. Peu de temps après, le 8 avril[5], il mourut. On lui fit de très pompeuses funérailles à Saint-Paul ; le roi d'Angleterre offrit à ses frais plusieurs chevaux, avec les armes de France sur leurs housses, des chevaliers vêtus de la même manière, 4,000 torches hautes de douze pieds et le même nombre de bougies de cire. On conduisit le corps jusqu'à la côte, où s'embarquèrent les seigneurs qui avaient suivi le roi en Angleterre, avec son cercueil. Le mercredi 1 mai 1364, le corps était arrivé de Boulogne à Saint-Antoine, près de Paris[6].

Le roi de Chypre était déjà entré à Paris, revenant de l'Aquitaine. Il y apprit la mort de Jean II et décida de prendre part à ses funérailles[7].

Elles eurent lieu le dimanche 5 mai, « après dinner ». La procession partit du couvent de Saint-Antoine. « Et quant tous les seigneurs qui conduisoient le corps du roy, furent près de Paris, on prepara et aorna le corps du roy Jehan, ainsy qu'on debvoit faire, et le coucha-on dedens ung lit, tout

1. On l'accusa d'avoir amené les grandes compagnies en Provence (Chérest, l'*Archiprêtre*, pp. 46-7), d'avoir été le complice de son neveu, Charles de Duras, dans l'assassinat d'André II de Naples. Il etait très lettré, connaissant le droit civil : *nobilissimus vir et juris civilis peritus* (*De gestis episc. Autissiod.*, p. II, cap. LXX, dans Migne, *Patr. lat.*, t. 138, col. 370) et fonda le collège de Périgueux, à Toulouse. Wadding le cite comme protecteur des Mineurs (*Ann. Min.*, VII, p. 293).

2. Guillaume de Boldenslève lui dédia son *Hodoeporicum terrae sanctae* (*Act. Sanct.*, Jan. II, p. 1012) ou *Liber de partibus quibusdam ultramarinis et praecipue de Terra Sancta* (Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, IV, pp. 277-80). Sur Boldenslève (pèlerin en 1336) v. son itinéraire, dans Canisius, *Lectiones antiquae*, IV, 338.

3. 2ª *vita Urb.*, ap. Baluze, *o. c.*, I, p. 405.

4. Froissart, VI, p. 98.

5. « Octava die aprilis vel decima » (*Cont. chron. G. de Nangiaco*, II, p. 339).

6. *Ibid.*

7. Froissart, VI, p. 108. Il arriva avant le corps : les deux autres fils du roi Jean s'y trouvaient déjà, l'attendant.

ainsy comme s'il dormist, et lui mist-on la couronne aux fleurons d'or dessus le chief, et le couvry-on de draps d'or, et le porta-on avant Paris, ne plus, ne moins comme s'il dormesist. Et ses enfants aloient après luy, tous noirs vestus, et le roy de Chippre ossy, et puis après eulx tous seigneurs ducqs, contes, viscontes, seneschaulx[1]. » Le jour suivant, après une messe solennelle à Notre-Dame, le corps fut dirigé vers Saint-Denis, suivi par les trois princes et le roi de Chypre. Ils allèrent à pied jusqu'à Saint-Lazare, où ils montèrent à cheval pour descendre de nouveau à l'entrée de Saint-Denis. Jean II fut enterré dans l'église, le 7 mai, « au bout du grant hostel, à la senestre », et, aussitôt après la messe, Charles V reçut les hommages des pairs et des barons dans le préau du cloître. Le 9 mai, le nouveau roi et sa suite partaient pour le couronnement, à Reims[2]. Pierre l'accompagnait, ainsi que ses deux frères, le duc de Brabant et « moult de haulz et nobles hommes, de prelas et autres gens d'estat »[3]. La cérémonie eut lieu le jour de la Trinité, 19 mai 1364. Le roi fut couronné avec sa femme, Jeanne de Bourbon, par l'archevêque Jean de Craon : « Si l'adestroit le roy de Cipre, le duc de Braibant[4], ses oncles, le duc d'Anjo, ses frères, et, à l'autre lé, le duc de Bourgongne, sen frère, le conte d'Eu, le conte de Dampmartin »[5]. Les ducs de Lorraine et de Bar, Jean et Robert, le comte de Tancarville, Robert d'Alençon, le sire d'Albret, les comtesses de Flandre et d'Artois

1. *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, p. 320. Il confond les *trois jours* des funérailles dans un seul.

2. *Grandes Chroniques*, VI, pp. 230-2. Cf. Jean de Venette (*Cont. Chr. G. de Nangiaco*, II, pp. 339-40); *Chron. des Pays-Bas*, etc., p. 201, et, pour les dépenses, très grandes, Bibl. nat. Quittances, XV, n° 21 (ap. Froissart, *l. c.*, VI, LIII, note. 3), V. encore Villani, XI, ch. XCI, éd. Dragomanni, II, 490.

3. *Chronique des quatre Valois*, p. 144.

4. Wenceslas de Luxembourg, que visita plus tard le roi de Chypre, en revenant d'Allemagne.

5. *Chronique des Pays-Pays, de France*, etc., ap. de Smet, III, p. 202. Cf. *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, p. 324, qui ajoute le comte d'Étampes. Une planche publiée par Montfaucon dans ses *Monuments de la monarchie françoise*, Paris, 1729-33, f°, t. III, p. II, p. 2, représente parmi les assistants au couronnement un roi au sceptre terminé par une fleur de lis : la robe royale est bordée d'hermine autour du cou, son chapeau est entouré d'une couronne, il parle à un individu en capuchon, à la robe parsemée de croix. « C'est certainement Pierre, roi de Chypre » (*ibid.*).

assistaient aussi à la cérémonie, ainsi que l'archevêque de Sens et les évêques de Laon, Beauvais, Langres et Noyon[1]. Le sacre fut suivi par un grand dîner, que terminèrent des joutes « grandes et belles », où se distingua le roi de Chypre[2]. Puis Charles V partit avec sa suite, pour se rendre à Saint-Denis d'abord, et ensuite à Paris[3].

Ils entrèrent dans cette ville le 28 mai vers midi[4]; le roi alla d'abord à Notre-Dame, tandis que la reine se dirigeait vers le palais, à cheval, avec les duchesses d'Orléans et d'Anjou et Madame Marie, sœur du roi, devenue plus tard la duchesse de Bar. Philippe de Bourgogne, à pied, tenait le frein du cheval de la reine, Louis de Châlon et le seigneur de Beaujeu se trouvaient auprès de la duchesse d'Orléans, le comte d'Eu auprès de sa belle-sœur. Le même jour, un grand dîner réunit tous les hôtes du roi « environ nonne »; tous les prélats se trouvant à Paris y assistaient. Il y eut des joutes dans la cour du palais, ce jour-là et le lendemain, « et à tous les deux tours jousta le roy de Chypre et pluseurs autres ducs, contes et barons »[5]. Une « grant richesse de paremens » ornait toute la ville, dont les bourgeois avaient revêtu pour cette occasion un costume de fête, vert et blanc[6].

Le roi de Chypre resta encore à Paris, auprès de Charles V,

1. *Grandes Chron.*, V, 232-4. Froissart, VI, p. 133. Cf. p. 312.
2. « Et après furent les joustes grandes et belles, et y jousta le roy de Cyppre », *Chronique des quatre Valois*, p. 148.
3. *Chronique des Pays-Bas, l. c. Réc. d'un bourg. de Val., l. c.* Il serait resté deux jours à Saint-Denis, d'après ces deux sources. Il y resta cinq jours, d'après Froissart (*l. c.*, p. 133). « Si y eut grans dons et grans presens donnés et presentés as signeurs estrangers... » (Froissart, *ibid.*), cf. p. 312 : « Et vinrent à Laon, à Soissons et puis à Compiègne... à Senlis et puis à Saint Denis ».
4. *Grandes Chroniques*, V, p. 234.
5. *Grandes Chroniques*, V, 232-4. « On ne vous poroit mies dire ne recorder, en un jour d'esté, les solennités ne les grans reviaus que on li fist en le cité de Paris, quand il y entra » (Froissart, p. 133). Les combattants de Cocherel (24 mai 1364) étaient revenus et le roi leur fit « grant fieste »; il y avait parmi eux Du Guesclin et Aymon de Pommiers (*ibid.*, 134), le sire de Beaujeu, Jean de Châlon, comte d'Auxerre, Thibaut de Chantemerle, Oudard de Renty (p. 312).
6. « Et furent les bourgeois de Paris vestus de vert et de blanc, et parmi la ville de Paris oult grant richesse de paremens et y oult joustes à Paris..... es quelles..... le dit roy de Cyppre jousta » (*Chron. des quatre Valois*, pp. 148-9).

jusqu'au 11 juin[1], quand le roi envoya sa femme à Melun-sur-Seine[2] et partit lui-même vers Rouen[3]. Il employa ce temps à lui demander de remplir le vœu qu'avaient fait son père et son grand-père; il ne réussit pas à le rendre favorable à ses projets. Dans sa lettre de condoléance, Urbain V avait déploré la mort du chef de la croisade au moment même où elle devait partir, sans solliciter le nouveau roi de remplir le rôle de son père[4]. Il ne se faisait pas d'illusion sur les sentiments de Charles V envers cette expédition : très pieux, plus pieux que son prédécesseur même, le roi de France n'était pas disposé à quitter son royaume, que menaçaient la guerre civile et la guerre étrangère, pour aller chercher de lointaines aventures. Pour lui, la croisade n'était pas une question de vie ou de mort : ce qui attirait d'abord ses regards et demandait impérieusement ses efforts, c'était l'état déplorable où la guerre avait mis son royaume. Il donna peut-être de l'argent au roi de Chypre[5] et, tout en se déclarant le partisan le plus sincère de son expédition, lui conseilla de s'adresser à cet empereur d'Allemagne qu'on disait si riche et qui était si puissant[6].

Pierre Ier partit de Paris dix-sept jours après le couronnement[7]. Il ne paraît pas avoir vu de nouveau le pape[8],

1. *Cont. Chron. G. de Nangiaco*, II, p. 348.
2. *Chronique des Pays-Bas*, etc., *l. c.*
3. *Chronique des quatre Valois*, p. 149.
4. « O quantus moeror Christiani exercitus, ad recuperationem terrae sanctae profecturi de proximo, tenentis se ducis..... amisisse ducatum », Rinaldi, XXVI, p. 101. Le 17 juillet de la même année, le pape lui accorda un subside (*aliquod competens subsidium licitum et honestum de bonis ecclesiasticis*), à condition de renoncer au subside imposé pour la croisade (*dummodo a solutione decime per nos dudum in ipso regno imposite in subsidium passagii generalis et ab omni alio novo subsidio..... abstineatur*. Prou, *o. c.*, *app.* n° XXXVI, pp. 115-6). Une dîme pour deux ans lui fut accordée en 1367 (20 oct.), un autre subside le 21 juillet 1369 (Prou, *app.* n° LXXV, pp. 154-5; *ibid.*, LXXXV, pp. 164-5) sans mention du passage.
5. Caroldo, f° 197 v°; Bosio, II, p. 66.
6. C'est pendant ce dernier séjour de Pierre Ier en France, que le roi donna 80 francs d'or « aux menestrelz du roy de Chypre ». Bibl. nat., *Chartes royales*, t. VIII, n° 542, ap. Delisle, *Mandemens*, n° 211 A, p. 96 (« Vers 1364 ou 1365 »).
7. Machaut, *l. c.*, p. 26.
8. Ainsi que le croit Bosio, II, 66. Il aurait demandé la permission du pape qui lui donna un cardinal pour l'accompagner. Il serait parti pour Mantoue où se trouvait alors (1364) l'empereur qui venait de délivrer la ville des mains de Bernabò ! (*ibid.*).

qui ne mentionne pas dans sa correspondance une seconde visite. Il se dirigea vers Cologne[1], d'après Machaut, dont le récit est très détaillé et très exact. C'est probablement à cette époque qu'il alla visiter en chemin le comte de Flandre et les ducs de Brabant et de Juliers. Il fut reçu avec de grands honneurs par Louis de Male, à Bruges « et fist tant que li dis rois se contenta grandement de lui et des barons et des chevaliers de sa terre ». Il rencontra dans cette ville, où il se trouvait vers la fin du mois de juillet, le roi de Danemark, qui revenait d'Avignon[2]. Il fut tout aussi brillamment honoré à Bruxelles et à Juliers ; le roi avait pu connaître à Reims, pendant les fêtes du couronnement de Charles V, le duc Wenceslas, fils du chevaleresque roi de Bohême. Ce prince et sa femme « le reçurent grandement et liement en la bonne ville de Brouxelles en disners, en soupers, en joustes, en reviaus et en esbatemens, car bien faire le savoient, et li donnèrent au departement grans dons et biaus jeuiaus »[3].

Selon Machaut, il traversa l'Allemagne par la Franconie et la Thuringe. Il passa par Esslingen et arriva à Erfurt, où il exposa ses projets aux bourgeois, chevaliers et écuyers, leur annonçant ce qu'il venait de faire pour la croisade pendant « bien II yvers et un esté ». Beaucoup prirent la croix dans cette ville[4] et les contrées environnantes. Il était en Misnie ce même mois, pour demander le secours du margrave. C'était alors Frédéric le Fort, fils de Frédéric le Sérieux, qui gou-

1. Machaut, p. 27 : « au chemin de Coulongne. » Il y serait resté deux mois, « en besongnant de jour en jour ». Machaut, si bien renseigné sur les autres points, ne connaît pas cependant le voyage du roi en Flandre, Brabant et Juliers.

2. Froissart, VI, pp. 85-6, 279. Cf pp. 163-4 du présent ouvrage. Il croit que ce voyage fut postérieur à la visite de Pierre Ier en Allemagne. La date qu'il donne (p. 279) pour son séjour à Bruges est impossible cependant si on reporte ces événements en 1363. « Che fu environ le Madelainne l'an mil trois cens soissante trois » (22 juillet). Le roi de Chypre était à Paris vers la fin du mois de juillet ou le commencement du mois suivant (Froissart, *ibid.*, p. XLIII, note 4). On pourrait objecter que Pierre Ier aurait pu visiter la Flandre et le Brabant en revenant d'Allemagne, *même en* 1364, mais on connaît son itinéraire par Machaut qui le fait revenir à Venise par la Carinthie et la Lombardie. D'autre part, l'époque à laquelle il arriva dans cette ville, d'après des sources d'archives (v. plus loin), rend impossible l'hypothèse d'un retour par la France.

3. Froissart, p. 85.

4. Machaut, pp. 27-9.

vernait le pays en son nom et comme tuteur de ses jeunes frères, Balthasar et Guillaume [1]. Les chroniques contemporaines le représentent comme « un prince de taille haute et élégante, de beau visage, avec des cheveux blonds et frisés et des yeux clairs, d'un caractère très doux » [2]. Fils d'un ancien compétiteur à l'empire, il s'était attiré bientôt les sympathies de Charles IV, qui lui permit d'acquérir, par voie de mariage et d'achat, des possessions en Franconie et dans la Haute-Lusace. Le mariage de son frère Guillaume avec la nièce de l'empereur avait resserré encore les liens qui l'unissaient à la famille de Luxembourg. Le traité que venait [3] cependant de conclure Charles IV avec la maison de Wittelsbach avait changé quelque peu ses bonnes relations avec Frédéric, qui dut restituer à la Bohême la Lusace, en recevant son argent [4].

Le margrave reçut très bien son illustre hôte et lui fit des présents. Quant à sa participation à la croisade, il voulait connaître d'abord les intentions de l'empereur. « Ce qu'il fera, je feray », déclara-t-il [5].

Pierre Ier alla trouver le duc de Saxe

« Qui à Lubecque tient et marche ».

C'était un grand ami de l'empereur, Rodolphe II, qui avait pris part à la bataille de Crécy [6]. Il commença par sourire en entendant les demandes du roi, et lui donna les mêmes conseils que son voisin. Les fêtes qu'il ordonna à cette occasion durèrent huit jours ; des joyaux d'or et d'argent furent pré-

1. Wenck (Carl), *Die Wettiner im XIV Jahrhundert, insbesondere Markgraf Wilhelm und König Wenzel*. Leipzig, 1876.

2. Joh. Tylich, ap. Mencke, *Scriptores*, II, 2180. Une récente thèse de Berlin (G. J. Capitanovici, *Die Eroberung von Alexandria*, Berlin, 1894) combat, sans que les arguments soient développés, l'opinion d'Ermisch ; Pierre aurait visité le marquis Guillaume (p. 20 et 52).

3. Le 12 avril 1364.

4. V. l'ouvrage cité de M. Wenck. Cf. Böttiger, *Geschichte des Kurstaates und Königreiches Sachsen*, coll. Heeren et Ukert, I, pp. 250 et suiv. V. sur le séjour de Pierre Ier en Misnie, Ermisch, dans le *Neues Archiv für Sächsische Geschichte*, p. 185.

5. Machaut, p. 29.

6. Böttiger, *l. c.*, I, pp. 306-7. C'est le duc de Saxe-Wittenberg, qui jouissait de la dignité électorale.

sentés au roi de Chypre, qui prit une part active aux brillants tournois donnés en son honneur :

Car li roys joustoit volentiers
Et li plaisoit moult li mestiers,
Et par tout si bien le faisoit
Qu'a tous et a toutes plaisoit [1].

Le roi ne se dirigea vers Prague que le neuvième jour, pour y trouver enfin l'empereur

Li secons Salemons :
Il aime Dieu et sainte église
Honneure, croit et sert et prise,
Justice en la balance poise [2]

Il est très pieux, ajoute-t-il; il fonda plusieurs églises pendant son règne :

Ja n'est felons ne despiteus,
Einsois est humble et piteus,
Plus que turtre ne colombele [3].

Le jugement de Mézières est quelque peu différent de celui que porte Machaut, bien qu'il dût avoir des sympathies pour cet empereur lettré et protecteur des savants [4]. Il lui reproche son avarice et s'indigne de ce qu'il ne contribua pas au succès de la croisade [5]. Il n'y a qu'un point sur lequel ils sont d'accord : les grandes richesses de l'empereur [6]. Quant à sa libéralité, Machaut, qui fut le serviteur de son père, avoue qu'elle n'était pas grande.

1. Machaut, pp. 29-30.
2. *Ibid.*, p. 30.
3. Machaut, pp. 30-1.
4. On connaît ses œuvres historiques, ses relations avec les juristes et les chroniqueurs italiens, pendant son voyage de 1354-5, sa correspondance avec Pétrarque et Cola di Rienzo. Il rapporta de France, en 1377, un manuscrit de la traduction de Tite-Live par Bersuire. (Sur ce traducteur, voir *Bibl. Éc. des Chartes,* XXXIII, 1872, p. 325). Cf. tout le chapitre intitulé *Karl IV als Förderer der Kunst,* dans l'ouvrage de M. Friedjung (*Kaiser Karl IV und sein Antheil am geistigen Leben seiner Zeit,* Vienne, 1876). Il fonda la fête de la lance qui blessa et des clous qui servirent à attacher le Christ sur la croix (*Chr. quorumdam regum,* f°s 115 v° 6).
5. *Songe du vieil pelerin,* I, f° 62 v°; II, f° 106 v° : « si echars et si avaricieux ». Cf. *chr. q. reg.,* f° 116 v° : « erarii congestor avidissimns ».
6. Machaut, p. 33.

Il ne porte pas d'habits pompeux et

> ...ne vuet pas fole largese,
> Ne escharseté qui trop blesse
> L'onneur de tout prince terrien [1].

Charles IV alla lui-même au devant de son hôte, avec ses barons et ses prélats, à une demi-journée de Prague. Une foule nombreuse suivait, curieuse de voir ce grand roi oriental sur lequel on racontait tant de choses invraisemblables.

> ..Ils furent plus de xx mille
> Qui tuit issirent de la ville [2],

d'après le chroniqueur, que les grands chiffres ne paraissent pas effrayer. Au retour, l'empereur et son hôte furent reçus aux portes de la ville par les chanoines en capuces de soie, et de longues

> ... processions qui venoient
> Et hympnes et respons chantoient.

C'était la plus brillante fête, dit Machaut, qui eût été célébrée dans la chrétienté entière, depuis le retour de saint Louis [3]. L'empereur mena le prince au château du Hradschin, situé sur une « roche taillié à fissel », où il le présenta à sa femme Élisabeth, qu'il avait épousée l'année précédente, et à ses dames, « que toutes sembloient deesses » [4]. La réception fut merveilleuse, au son des cloches de toute la ville et d'innombrables instruments. Le roi Pierre en fut étonné et déclara « qu'onques en sa vie

> Ne vit si très grant melodie » [5].

Suivit un grand repas dans la salle principale du palais, ornée de

1. *Ibid.*, pp. 31-3.
2. *Ibid.*, pp. 33-4.
3. Quand il « revint de Tunes » (*ibid.*, p. 35).
4. *Ibid.*, p. 35.
5. *Ibid.*, p. 36.

... dras de soie
Et de fin or qui reflamboie [1].

Le roi de Chypre fut placé par son hôte à la place d'honneur. Des joutes, où Pierre se distingua comme toujours par son adresse, terminèrent les réjouissances. On lui décerna le prix du tournoi, où il avait été complètement vainqueur « par sa lance et son escu ». Les fêtes durèrent encore trois semaines, d'après Froissart [2].

Quant au secours demandé par le roi de Chypre, l'empereur l'aurait loué sur ses nobles intentions, tout en lui déclarant que cette guerre lui paraissait trop difficile pour que ses forces seules fussent suffisantes. Il décida donc de convoquer dans ce but une grande assemblée à Cracovie, où devaient se rendre aussi les rois de Pologne et de Hongrie, Casimir et Louis [3].

Le roi quitta Prague avec l'empereur, au commencement de septembre, pour se diriger vers Cracovie. Ils traversèrent la Bohême [4] et la Silésie et arrivèrent dans cette ville par Schweidnitz, Liegnitz, Glogau [5], Kosten, Posen [6], Neustadt Ka-

1. *Ibid.* Cf. Herquet, *Cyprische Königsgestalten*, p. 13.
2. Froissart, p. 85. « Si fu li rois de Cipre à Praghe et là environ bien trois sepmainnes. »
3. Baluze place ce voyage après celui que fit Charles IV à Avignon (1365) (*Vit. pap. Aven.*, I, 989). D'après Bosio (II, 66), Charles aurait objecté les difficultés insurmontables de l'entreprise. Même si l'on parvenait à faire des conquêtes, elles ne pourraient pas être conservées « e che il non hauere consideratione a questo, gli pareua piu tosto cosa da carnéfice, che da pio e da deuoto principe christiano ». Il serait disposé, du reste, pour montrer qu'il n'était pas retenu par des considérations pécuniaires, à payer les sommes que lui imposerait le pape. Il le congédia enfin, en lui donnant « una buona somma di danari ». On peut admirer l'imagination de l'historien qui se garde bien d'indiquer la source. Bzowski (*Annales ecclesiastici*, II, pp. 1297-8) donne un récit encore plus fantastique emprunté au livre 22 de l'histoire de Bohême par Dubravius. Charles IV aurait parlé de l'insuccès des expéditions antérieures et de ses causes. Il aurait mentionné l'exemple de Frédéric Ier et aurait déclaré que la prise même de Jérusalem ne changerait rien à l'affaire. Ces belles choses furent débitées « in consessu principum » (*ibid.*).
4. Pendant trois jours, Machaut, p. 39.
5. « Glagouve » *ibid.*
6. « Passerent » (*ibid.*). Cf. sur la possibilité d'un passage à Posen Huber, *Erstes Ergänzungsheft* aux *Regesta* de Böhmer (Innsbruck, pp. 742-3). L'empereur était le 17 à Oppeln (Böhmer, *ibid.*, p. 332, v. n° 4082).

lisch, Baranow[1], Oppeln et Beuthen[2]. Ils s'étaient arrêtés même pendant trois jours au moins (11-14 septembre), à Breslau. Les chroniques polonaises le font assister aux grandes réjouissances qui accompagnèrent le mariage de Charles IV avec Élisabeth, nièce du roi Casimir. Il serait venu par mer, en traversant ensuite la Valachie et la Russie[3] et aurait pris part aux fêtes avec le roi de Danemark[4], de Hongrie et de Pologne. Il aurait été ensuite parmi les hôtes du célèbre repas que donna le consul de Cracovie, Vierzinek[5], noble allemand, originaire des pays du Rhin et intendant du roi Casimir, à l'occasion du mariage. Il prit place après le roi de Hongrie et avant Waldemar IV[6]. Ces récits sont d'une inexactitude remarquable : même en admettant la présence impossible du roi Pierre, pendant les noces de l'empereur (mai 1363 ?)[7], il ne pouvait pas venir des pays d'outremer. Les chroniques qui donnent cette version sont, du reste, assez postérieures aux événements, pour la plupart, et le roi de Chypre n'est pas mentionné parmi les hôtes du roi Casimir par les *Annales S. Crucis Polonicæ,* dont le récit paraît assez bien fondé[8]. En 1363, Pierre Ier était encore en Occident.

1. « Bassenouve » (*ibid.*). Cf. sur cet itinéraire Herquet, dans la *Zeitschrift des Vereins für Gesch. und Alterthum Schlesiens,* XII, 521 et suiv. et Huber, *l. c.*

2. « Buton » Machaut, *l. c.*

3. Cromer, pp. 214-5. « Ponto et adverso Istro in Valachiam, et inde terrestri itinere per Russiam Cracouiam aduectus », cf. Stanislas Sarnicius, lib. VII (année 1364). C'est l'itinéraire que suivirent (« atque inde (la Mer Noire) porro terrestri itinere non sine magna difficultate in Russiam et Poloniam »), en 1432, les ambassadeurs du roi Janus, qui venaient demander au roi de Pologne la main de sa fille, Hedwige, pour le fils du roi de Chypre, ainsi qu'une assez forte somme, comme emprunt (Cromer, p. 302 a).

4. Le roi Waldemar n'assista pas probablement aux fêtes du mariage, étant encore en Danemark à cette époque (Dahlmann, *Geschichte von Dänemark*, t. II, Hambourg, 1843, pp. 16-17, cf. *Chroniken der deutschen Städte,* l. *c.*, p. 858, note).

5. Michovius, *l.* II, ch. xx, cf. Jean de Czarnkow, ap. Bielowski, *Monumenta Poloniae* (Lemberg, 1972), II, 630. « Verincus, consul Cracouensis », ap. Cromer. Des présents en argent auraient été faits aux hôtes, d'après ce dernier : le roi Casimir reçut lui-même de la part de son officier la somme de 100,000 florins.

6. Michovius, *l. c.* Casimir occupait la place d'honneur ; venaient ensuite l'empereur d'Allemagne et les autres princes.

7. *Regesta*, *l. c.* Cf. Cromer, p. 214. « Nuptiis dictus locus Cracouiae ad Liberalia, quod Carnis priuium uulgò vocant » (p. 214).

8. *Annales Sanctae Crucis Polonicae*, ap. Pertz, *Mon. Germ. Hist.*, XIX, 684 « anno domini 1363 ». Elles citent parmi les assistants les

Machaut raconte les choses d'une manière différente et la grande exactitude avec laquelle il décrit l'itinéraire minutieux du prince, prouve la véracité des récits qu'on lui avait faits sur ces voyages. En arrivant à Cracovie (vers le 22 septembre), le roi et l'empereur y trouvèrent Louis et Casimir[1] qui s'empressèrent d'aller à leur rencontre. On leur offrit encore des fêtes et des repas comme partout ailleurs. Dans le parlement qui suivit enfin, l'empereur se déclara pour la croisade ; il convoquera les électeurs, demandera leur contingent aux princes et aux communes et écrira au pape ; il fournira de plus les dépenses de l'expédition[2]. Des lettres furent envoyées aussitôt par des courriers[3].

rois de Hongrie, de Danemark et de Pologne, l'empereur, Wenceslas de Bohême, Otto de Bavière, Boleslas de Schweidnitz, etc. Cf. au contraire Bielowski, *l. c.:* « cui quidem convivio Karolus... cum suis principibus, rex Ungariæ..., *rex Cypriensis,* rex Daciae, omnes principes Polonie diversarumque terrarum milites interfuerunt ».

1. Machaut, p. 39. V. sur le jour de l'arrivée des princes à Cracovie, Hüber, *l. c.*

2. *Ibid.*, p. 40.

3. Pp. 40-1. N'étaient-ce pas ces courriers que les « deux chevaliers qui sont venuz par devers nous, l'un d'Alemaigne et l'autre de Chippre » et auxquels le roi fit délivrer la somme de 300 francs d'or, le 25 octobre 1364 ? (*Chartes royales*, t. VI, n° 31, ap. Delisle, *Mandements,* n° 158, p. 55). M. Alfred Leroux (*Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne* (1292-1378). Paris, 1882, Bibl. des Hautes Études, pp. 272-4) a voulu voir dans l'arrivée de ces deux chevaliers à Paris une quantité de choses assez ingénieuses, mais qui ne s'accordent pas malheureusement avec ce qu'on peut connaître sur l'état des négociations pour la croisade, à cette époque. D'après M. Leroux, Pierre Ier, après avoir visité le roi de France, serait parti pour l'Allemagne dans le but d'y apprendre les dispositions de l'empereur et se décider ensuite sur le choix d'un nouveau capitaine général de la croisade. Il aurait préféré à Charles V l'empereur d'Allemagne, qui lui paraissait plus digne de cette mission : ces deux chevaliers étaient parmi les négociateurs de cette affaire si embrouillée. Nous ferons observer d'abord que le roi de Chypre n'avait pas le moindre pouvoir de nommer celui qui devait diriger le passage général, dont il n'était lui-même que le très humble promoteur : c'était évidemment le pape qui devait choisir et nous savons qu'Urbain V ne jugeait pas Pierre Ier digne de cette mission. Il n'y eut pas de capitaine général après la mort du roi Jean (Pierre Ier ne fut pas nommé à sa place, ainsi que l'affirme M. Prou, *ouvr. cité,* p. 37) : le pape lui-même parle de cette nomination comme assez éloignée, dans une lettre adressée à l'empereur de Constantinople. Enfin, si les dispositions de Charles V n'étaient pas favorables à la croisade, qu'il n'aida jamais ni en aucune manière, son voisin d'Allemagne paraît avoir cherché dans de pareilles expéditions un moyen de se débarrasser des grandes compagnies qu'il voulut envoyer en Orient, en 1365. Son rôle à cette époque s'explique, du reste, assez bien sans qu'on ait besoin d'invoquer

Le roi de Hongrie, défenseur ardent de la foi, qui signala son règne par d'incessantes expéditions contre les païens de Lithuanie d'abord, puis contre les schismatiques de Serbie, et qui demanda même le titre de capitaine général de l'Église, se déclara prêt à fournir sa part pour la croisade. Casimir, roi de Pologne, était dans les mêmes sentiments : prince assez faible et malheureux [1], il était très dévoué au pape, malgré ses querelles avec l'évêque de Cracovie [2]. Pierre Ier devait visiter lui-même les princes de l'Empire pour obtenir leur consentement. Des joutes où le roi « estrange » remporta la victoire comme toujours, terminèrent l'entrevue. Charles IV lui-même y prit une part active, d'après une chronique presque contemporaine et assez bien informée sur les affaires de la croisade et, comme on manifestait quelque surprise en voyant un empereur jouter, il répondit, dit-on, que jamais roi de Chypre n'avait été vu non plus dans ces régions [3]. Bientôt après [4], Pierre Ier partit de la ville, reconduit « longuement » par les autres princes qui lui firent de riches présents.

l'hypothèse qui en ferait le chef de la croisade : en 1365 encore, après son voyage à Avignon, le passage général était considéré comme impossible et on pensait seulement à la conclusion d'une ligue, comme celles qui furent formées, sous l'influence des papes, au commencement du siècle. Voir aussi la *Vita Urb. V*, ap. Baluze, I, 374, où il est dit expressément que l'expédition de Pierre Ier remplaça le passage, dont on venait de constater l'irrémédiable impossibilité.

1. Il aurait été battu par le prince de Moldavie à « Ploniani » (Cromer, p. 213, cf. A. D. Xenopol, *Istoria Rominilor*, II, Iassy, 1889, 146). La peste emporta sous son règne vingt mille hommes à Cracovie seulement. Il vit la famine dévaster son pays en 1362 (Cromer, *l. c.*). L'auteur anonyme et presque contemporain de la *Chronica principum Poloniae*, mentionne un entretien de Pierre et Charles à Breslau sur un sacrilège qui amena l'incendie de la ville en 1341 (*Scriptores rerum Silesiacarum*, hergg. von G. A. Stenzel, I (1845) ad ann.; Sommersberg, *Scr. Rer. Sil.*, I, Leipzig, 1729, p. 54). Le passage a été signalé pour la première fois par M. Herquet dans l'article que nous venons de citer (p. 526). V. sur sa participation à la croisade, Machaut, p. 41-2. En 1364, les Tatars venaient à peine de quitter son royaume (*Chron. moguntinum*, dans *Chron. der deutschen Städte*, Mainz, II, p. 167, l. 31-2.)

2. Querelles qui furent apaisées par l'évêque de Gnesen, Jaroslaw (Cromer, *l. c.*).

3. L'empereur était à Königgrätz le 18 oct., le 21 à Karlstein (Huber, *o. c.*, ad dat.).

4. *Chronographia regum Francorum*, f° 365 : « Cumque hastiludiasset imperator, dictum est ei quod nunquam visum fuerat quod imperator hastiludiaret. Tunc imperator respondit quod et nunquam aliquis rex Cipri visus fuerat in illis partibus. *Et recedens inde rex Cipri abiit Venetias* ». Comme on le voit, la chronique citée place ce voyage en Allemagne en 1364, la vraie date.

Dans ses nouveaux voyages, dit Machaut, l'infatigable roi

. . . a tant serchié et tant quis
Que les signeurs a tous requis,
Car il n'i a ne duc, ne conte,
Ne noble, dont on face conte,
Qu'il ne priast et requist [1].

Il alla d'abord, « par froit, par chaut et par jalées », à Vienne pour y voir le duc Rodolphe d'Autriche : il y arriva après dix jours de voyage et trouva le prince [2],

Un noble duc, puissant et riche,

qui le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Sollicité par le roi au sujet de la croisade, il promit d'y contribuer aussi, si le roi de Hongrie remplissait ses promesses, car il était disposé à faire le pèlerinage de Terre Sainte. Un grand tournoi fut ordonné ensuite pour faire plaisir à cet hôte qui les aimait tant.

Là ot une feste si noble
Que de Mes en Constentinoble
N'ot depuis C ans la pareille [3].

Inutile de dire que le prix fut gagné, cette fois encore, par le roi. Les présents du duc et de sa femme furent magnifiques, et le prince, qu'on s'imagine trop souvent comme une espèce de mendiant couronné [4], aurait distribué en passant

1. Machaut, p. 42.
2. Machaut, p. 44. Et..... li rois de Chipre
Qui n'ert pas vestus de drap d'Ipre,
Mais d'un draz d'or fait à Damas.
Cf. pour tout le voyage en Pologne et Hongrie, Mézières, dans les *Acta Sanctorum*, II, 1008.
3. Machaut, pp. 45-6.
4. M. Stubbs, par exemple, dans le chapitre (paru séparément aussi) sur les royaumes chrétiens de l'Orient, de ses *Lectures on the study of medieval and modern History*, Oxford, 1886. L'île de Chypre avait cependant une grande réputation de richesse à cette époque (v. Ludolphus de Sudheim, ch. XL et XLII, éd. Neumann, pp. 32-3). Les rois menaient une vie très luxueuse, comme de véritables princes orientaux : Jacques Ier, frère et un des successeurs de Pierre, étonna le bon sire d'Anglure par ces chapeaux « d'or, de pierres et de perles » que portait toute sa famille. (*Voyage du sire d'Anglure*, éd. de la Soc. des anc. textes, p 86). Le « drap d'or fait à Damas », dont parle le chroniqueur

dix mille francs à la suite du duc. Il ne garda de ses cadeaux qu'

... un gerfaut que souvent tint
Seur son poing, car trop bien voloit;
Pour ce donner ne le voloit
Et s'avoit la plume plus blanche,
Que n'est la noix dessus la branche:
Pour ce l'ama fort et prisa [1].

Ce fut la dernière fête de ce premier voyage en Europe. Pierre se dirigea, après son départ de Vienne, vers la Carinthie qui, est un « fort païs », en passant par deux défilés

...longs et estrois.
Grans montaignes a tout entour [2].

Il traversa ce pays que Machaut dit plein de châteaux, passa le « Tarn » (la Drave ?) et « le Joure » (la Save ?) et continua son chemin vers le patriarcat d'Aquilée et Venise, sur les bords de la mer, en laissant la Lombardie à sa droite [3]. Des ordres furent donnés par le Conseil pour le recevoir dans cette dernière ville, dès le 26 octobre [4] : il fit son entrée le 11 du mois suivant [5].

Il n'avait retiré de ses longs voyages qu'un seul profit, des promesses, « des grandes paroles sans effet », dit Philippe de Mézières [6].

Pierre arriva à Venise par la voie de Trévise. Le Conseil avait décidé que trois nobles iraient à sa rencontre pour lui présenter du bon vin, de la cire et des *confeciones* [7]. On élut

poète, pouvait être tout bonnement du « drap d'or de Chipre », célèbre au XIVe siècle (*Mandemens de Charles V*, n° 827, p. 423, cf. duc d'Aumale, *Notes et documents relatifs à Jean, roi de France*, etc., p. 158 : « VII *quarreaux* d'or de Chippre »). La vente de franchises aux périèques avait produit des sommes assez considérables, d'après Machéras, et la reine Eléonore s'était empressée d'envoyer à son mari, en France, la somme de 7000 florins, somme qui était, il est vrai, détenue frauduleusement par les héritiers du marchand provençal Sanalhem, qui l'avait apportée, et que le roi n'avait pas encore touchée le 24 décembre 1363 (Bibl. nat., lat. 10002, fos 45-5 vo).

1. Machaut, p. 46.
2. *Ibid.*, p. 47.
3. *Ibid.*
4. Verci, *Storia della marca trevisana*, XIV, 20 — Sanudo, Muratori, XXII, col. 775.
5. Machaut, *l. c.*
6. « Nisi in verbo jactante et effectu carente » (Mézières, *Vita S. Petri*, p. 1012).
7. « Aliquos caratellos boni vini diversarum manerierum, et ceram et

pour cet office Marin Bono [1], Andrea Paradiso et Benedetto Gauro [2]. Dix orateurs, accompagnés chacun d'une suite de deux hommes [3], le reçurent à Conegliano et le conduisirent à Venise [4]. Des ordres furent envoyés aux podestats et aux recteurs de la première ville, de Trévise et de Mestre, pour leur recommander de faire au prince une réception honorable, en dépensant jusqu'à 300 livres chacun [5]. Douze gentilhommes furent choisis pour armer les barques du doge, qui devaient aller à sa rencontre jusqu'à Malghera, avec deux conseillers, un chef de conseil et douze nobles [6]. Le doge lui-même vint au devant de son hôte sur le Bucentaure, à San-Secondo et le conduisit à son hôtel, près du canal du Rialto [7], la maison qui fut plus tard la *Cà Corner*.

La reception faite au roi fut très chaleureuse, dans cette ville « où, dit son biographe, on l'aimme forment et prise [8] ». Plus de deux mille habitants accompagnaient Laurent Celsi. Le pont se rompit et le roi lui-même tomba dans l'eau. « Je suis devenu vénitien », s'écria-t-il en riant, quand il toucha de nouveau le pont [9].

« Et li firent feste gringnour
Qu'à leur droit naturel signour » [10]

confeciones » (Mas-Latrie, *Bibl. de l'éc. des chartes*, 1873, t. XXXV, pp. 73-4.)

1. Buono, ap. Sanudo, *l. c.*, Dono in *Bibl. éc. ch., l. c.*
2. « Sir Benedetto Guoro », ap. Sanudo, *l. c.*
3. « Famuli », *Bib. éc. ch., l. c.*
4. Ce furent Marc Morosini « quondam Roberti », Jean de' Priuli, Pierre Mocenigo, Paul Loredan, Pierre Bragadin, Marin Contarini, Marc Giustiniani « quondam Pancratii », Marc Romani, Pierre da Mosto et Barthélemy Quirini (Arch. d'État, à Venise, *Notatorio del Collegio*, Reg., 1292-1393, f° 3 v°, ap. Mas-Latrie, *l. c.*, p. 74). Cf. Sanudo, *l. c.* et *Memorie del passaggio di Prencipi*, ms. cité, f° 6 v°.
5. « Et inde infra ». *Bib. éc. ch., l. c.*
6. « Plati domini ducis, cum aliquibus ganzarolis (ganzaruoli) et paraschelmis (palischermi) armatis usque Margariam » *Ibid.*
7. « Et vadant cum platis (piatti) duo consiliarii, unum caput et usque xx. nobiles cum eis » (*ibid.*). V. les noms de ceux qui furent préposés à l'armement des barques, *ibid.*, p. 74.
8. *Ibid.*
9. *Cron. di Donato Contarini*, ms. de la Bibl. de S. Marc, it. VII, 64.
10. Machaut, p. 47. C'est lui qui donne la date de l'arrivée (*ibid.*). Caroldo la reporte au mois de septembre (« nel mese di settembre 1364 », f° 204). Pour montrer sa reconnaissance, le roi donna aux Vénitiens deux maisons à Famagouste et à Nicosie, sans doute quand il fut revenu en Chypre ; les Prégades en approuvèrent la donation, *d'après le rapport du bailli*, le 1 septembre 1366 (Mas-Latrie, *Hist. Chypre*, II, 362).

On lui fit de très beaux présents et, quelques jours après, il obtint l'autorisation de compléter l'armement d'une de ses galères[2]. Un repas lui fut offert enfin par le doge, le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas[3]. Deux années de déceptions étaient passées depuis son débarquement à Venise.

Comme la première fois, le marquis d'Este fit tout son possible pour honorer l'illustre roi oriental. On le voit s'intéresser de son arrivée dès le 17 août[4]. Il ne tarda pas à se rendre auprès de lui et, le 9 décembre, un recond repas « très somptueux et excellent » fut offert au roi et à un certain nombre de seigneurs, par le marquis[5].

Les réjouissances continuèrent probablement, et des mois s'écoulèrent encore avant que le roi partît pour cet Orient où l'attendaient encore de grandes victoires et de grands malheurs.

1. Machaut, p. 48. Cf. les termes d'une lettre de remerciement écrite par le prince en 1365, peut-être : « exigentibus illis grandibus honoribus, solennibus jubilis et festivis exultationibus, nobis in ultimo nostro adventu per commune vestrum impensis, ut credimus, corde puro *ac si fuissemus eorum dominus naturalis*, ingentibusque sumptibus », etc. (Mas-Latrie, *Hist. Chyp.*, II, p. 286).

2. Le 14 novembre 1364. La galère devait être envoyée pour des affaires (Mas-Latrie, *ibid.*, II, 248).

3. Sanudo, Muratori, XXII, col. 775 (6 di *novembre*), cf. *Bibl. éc. ch.*, *l. c.*

4. « Quem intellexerat in brevi Venecias accessurum ». On prend des mesures pour recevoir le marquis (*Sen. Misti*, 31, f° 73) (comm. de M. V. Lazzarini).

5. « Molto eccelente e sontuoso », *Polistore*, Muratori, XXIV, col. 845 A; *Chronicon Estense, ibid.*, XV, col. 487, B-C.

CHAPITRE VIII.

EFFORTS DU PAPE POUR LA CROISADE (1363-4). ACTIVITÉ DU LÉGAT ET DE PHILIPPE DE MÉZIÈRES.

Pendant que le roi de Chypre traversait l'Europe entière, en quête d'adhérents qui ne venaient pas, auprès des princes qui avaient d'autres intérêts et de plus pressants que celui de la croisade, joutant et négociant, le pape continuait ses efforts pour organiser cette ligue générale de tous les princes chrétiens, qui devait délivrer les Lieux-Saints.

S'il refusa de permettre au cardinal légat de quitter Avignon pour se rendre à une invitation du roi de France (mai 1363[1]), s'il objecta les dangers qui menaçaient la ville pour empêcher le départ de Jean Fernandez de Hérédia, que le roi avait appelé pour se consulter avec lui sur la croisade[2], ces précautions s'expliquent assez bien par ses incertitudes sur les véritables projets du roi Jean. Maître Simon, de l'ordre des Prêcheurs, fut envoyé le 15 avril comme nonce apostolique auprès de celui qui paraissait plus disposé à contribuer à la croisade, Louis de Hongrie. Il devait lui parler sur l'état de l'église et le passage d'outremer[3]. Une lettre très pressante lui fut adressée le 5 décembre de la même année : on lui parle des espérances que le roi de Chypre avait formées sur son

1. 25 mai 1363 (Prou, *l. c.*, p. 103). Cette mission était-elle relative à la croisade ? Cf. « missionem... faciendam ad partes de quibus nobis dixerat tua sublimitas ». Les cardinaux refusèrent sa demande : quant à lui, dit le pape, il essaiera de nouveau (*ibid.*).

2. Bosio, II, p. 65. Fausse date (1362). Il était à cette époque châtelain d'Emposte.

3. Des ambassadeurs du roi se trouvaient à la curie au mois de juillet : Jean, évêque de Csanad, auj. Temesvar, Jean de Bredensched, docteur ès lois, et Conrad, archidiacre de Nyitria. Ils allaient partir vers cette époque (le 10 juillet) (Theiner, *Mon. Hung.*, t. II, p. 57). V. sur la mission de maître Simon, *ibid.*, t. II, pp. 53-4 : « Quedam ardua, sacram fidem, statum sancte Romane ecclesie *et passagium ultramarinum tangencia* ».

concours[1] et du succès obtenu par Pierre Ier dans ses voyages. Il vient d'annoncer récemment qu'un grand nombre de nobles et d'autres fidèles s'étaient réunis à son expédition, il compte s'embarquer à Venise pendant l'été de l'année prochaine. Il aurait l'intention de visiter aussi le roi de Hongrie, qui est prié de l'aider à recueillir les subsides accordés dans son royaume au précurseur du passage[2]. Vers la même époque des lettres furent envoyées au roi de Chypre, l'exhortant à terminer ses voyages et à revenir dans son royaume : les Turcs se disposaient à attaquer de nouveau la ville de Satalie. Antoine, évêque d'Amalfi et confesseur du prince, fut envoyé vers le roi, alors à Paris, probablement[3].

En 1364, la révolte de la Crète et la querelle qui éclata entre Gênes et le prince d'Antioche, gouverneur du royaume de Chypre, rendirent la situation de la croisade encore plus difficile. Cependant le pape ne se découragea pas : il continua à exhorter et à reprendre les princes sur leur tiédeur à l'égard de la croisade. Une lettre très sévère fut adressée, le 5 juin,

1. « De qua idem rex plurimum sperabat et sperat ».

2. « Prout nobis notificare curavit, nonnullas partes fidelium peragravit et presentiam aliquorum regum et principum adiit, multosque magnates et potentes ad transfretandum secum..... induxit et tempore veris proximi futuri sperat cum multitudine nobilium et aliorum fidelium esse Venetiis et interim, vel postquam inde recesserit (*sic*), inclitam tuam videre personam. » Il l'invite de plus à donner au roi des galères ou autres choses nécessaires au passage (*Arch. du Vatican*, 246, fos 31-2 ; publiée par Theiner, *Mon. Hung.*, II, p. 58; Wenzel, *Mon. Hung. hist.*, *Acta extera*, t. II, pp. 599-600; cf. Rinaldi, XXVI, p. 91).

3. « Antonius, episcopus Malfiensis, confessor tuus, lator presentium, qui expeditionem litterarum ipsarum (les lettres accordant le subside) et alia que sibi commisit regia celsitudo diligenter prosecutus extitit, tue magnitudini referet oraculo vive vocis » (*Arch. du Vatican*, 246, fos 13 vo-14). L'évêque d'Amalfi avait été donc laissé à Avignon par le roi à son départ. La même lettre parle des conseils que le Pape lui aurait donnés sur son retour et sur les dangers qui pouvaient menacer le royaume en son absence (« tunc apud sedem Apostolicam existentem »). Il a visité maintenant les *princes, qu'il se proposait de voir;* (« decreveras visitandos »), il doit partir (« quam cito ») pour l'île que menacent les « perfidi Turchi ». Les lettres accordant le subside seront envoyées bientôt (« nos enim litteras apostolicas super subsidiis que tibi concessimus quantum potest fieri faciemus expediri »). La lettre est assez mal interprétée par Rinaldi, t. XXVI, pp. 90-1. — La dîme ecclésiastique pour six ans et différents autres revenus furent accordés au comte de Savoie en avril-mai 1364 (l'*Inventaire* porte 1363, voy. page 164, note 6), des privilèges à ceux de ses sujets qui contribueraient d'une manière quelconque à la croisade. (*Inventaire des Bolle et Brevi* aux Archives d'Etat de Turin).

au roi de Chypre qui se trouvait encore en France. Les procurateurs du Grand-Maître en Occident[1] lui avaient montré des lettres de ce dernier, datées de Rhodes, qui contenaient des « nouvelles de l'Orient, déplaisantes pour nous »[2]. Il lui en envoie la copie et lui conseille de revenir en Orient, pendant qu'il est temps encore. Ceux qui sont accourus à son appel seraient fatigués déjà de l'attendre à leurs dépens[3]. Il écrivit à Pierre Thomas pour lui reprocher (29 octobre) la conduite du roi, qui ne pouvait plus partir pendant l'hiver[4] à cause de ses interminables voyages. Il déplorait le sort de ceux qui étaient déjà partis pour la Terre-Sainte ou jusqu'à Venise seulement[5], et l'invitait à passer l'hiver dans cette ville, en vivant sur les revenus de ses évêchés et non sur ceux du clergé vénitien, qui est suffisamment imposé[6]. Déjà, depuis le 8 juin[7] 1364, Pierre Thomas avait remplacé Talleyrand, comme légat du pape pour la croisade[8].

1. « Arnaldus Bernardi Eberardi, preceptor domus Burdegalensis hospitalis sancti Johannis » et « nobilis vir Bernardus de Mascrino, miles, dominus de Planis, procurator. » Les lettres du Grand-Maître étaient datées du 27 février.

2. « Quedam nova displicibilia. »

3. « Et illi qui tecum volunt transfretare, sencientes te in gallicanis partibus nimis longo tempore immorari, prout audivimus et verosimiliter credendum existit, expectationis tedio pregravantur » (*Arch. du Vatican*, 246, f°s 208-8 v°).

4. « In diversis cismarinis partibus commoratus, quod in instanti hyeme non poterit transfretare. »

5. ... « De quo nos videntes differri nimis generale passagium, et nobiles ac alios qui iam transfretarunt, seu super terram iverunt, expectationis tedio affici, gravarique inutilibus sumptibus, non modicum condolemus » (*Arch. du Vatican*, 246, f°s 358-8 v°).

6. *Ibid.*

7. V. plus loin.

8. Le roi rendait compte au pape du résultat de ses voyages par des messagers. Un de ces derniers, Albert de Voulte (*de Vouta*), damoiseau du diocèse d'Apt, venant d'Allemagne à la curie avec un clerc (« mittebantur de partibus Alemanniae ad Curiam Romanam ») furent pris près de Lausanne par les gens de Louis de Neufchâtel, dépouillés de leurs chevaux, de leurs biens, de quelques joyaux du roi et de ses lettres adressées au pape et à d'autres personnages à Avignon. Ils furent enfermés ensuite à Neufchâtel. Le pape écrivit à Amédée de Savoie, dont les officiers avaient participé au butin, pour lui demander de les délivrer et de leur faire rendre ce qui leur avait été pris (*Arch. du Vatican*, 246, f°s 309 v°-10). Des lettres pareilles furent écrites à l'évêque de Lausanne, dont les gens avaient pris un cheval (*unum curserium*) (f° 350) au damoiseau lui-même, qui fut menacé de censures ecclésiastiques. Les ambassadeurs avaient été arrêtés entre Lausanne et Morges (f°s 310-310 v°). Toutes les lettres sont datées du 9 sep-

Il écrivit au contraire une lettre d'éloges au roi de Hongrie (5 février), qui venait de lui offrir des soldats pour combattre les ennemis de l'Église en Italie. Tout en le remerciant pour ses offres, il insista sur sa conduite de roi pieux, éternellement en guerre avec les ennemis du Saint-Siège, les schismatiques et les fauteurs d'hérésie, les Infidèles et les gentils[1]. L'empereur de Byzance venant d'être attaqué par les Turcs, qui se vengeaient sur lui des succès obtenus en Asie par les chrétiens, Michel Malaspina, Génois à son service, vint à Avignon pour offrir l'union des deux Églises et demander du secours. Le pape l'exhorta à persévérer dans cette voie, qui rendrait plus puissante la ligue contre les Infidèles. Il le recommandera, au moment du départ, au légat et au capitaine général, qui sera nommé à la place du roi de France[2] (16 octobre). Deux évêques furent envoyés la même année à Constantinople, et l'empereur leur déclara qu'il n'avait jamais cessé d'être catholique, ainsi que l'avaient été ses prédécesseurs[3]. Cette idée d'un concours de la part des Grecs se développera l'année suivante, et il sera question un moment d'une véritable union chrétienne, contenant tout l'Occident et les restes de l'empire byzantin. Robert de Juilly, élu Grand-Maître en 1364, fut invité à prendre le commandement de Smyrne pour cinq ans à la place d'Ottobone Cattaneo. Trois mille florins lui étaient alloués sur les revenus de l'Église de Chypre[4] (21 septembre). Enfin, des lettres de recommandation furent accordées par le pape, à Thomas de Beauchamp, comte de Warwick, qui partait pour la croisade avec plusieurs nobles et d'autres gens[5].

tembre 1364. Quant à ce Nicolas *Tenaeghel*, écuyer allemand, qui prit du service en France le 11 avril 1364 (Arch. nat. J 21, n° 68), il n'a rien à faire certainement avec « la suite du roi de Chypre » (Leroux, *Rech. crit.*, p. 272, note 1).

1. « Nunc contra christianos iniquos hostes ecclesie, nunc contra scismaticos et heretica feditate respersos, nunc contra infideles et ethnicos satagis exercere (sc. potentiam). Tu vere rex et princeps christianissimus..... » Theiner, *Mon. Hung.*, t. II, p. 59.

2. *Archives du Vatican*, 246, f°s 313 v°-4; Rinaldi, XXVI, p. 108.

3. 2^a *vita Urb.* ap. Baluze, I, 403.

4. Herquet, *J. F. de Heredia*, pp. 62-3.

5. « Nobilis vir Thomas de Bellocampo, comes Warwichi.... cum nonnullis nobilibus et aliis suis gentibus. » Le 13 juillet, les envoyés du comte se présentaient à Venise, demandant les moyens de trans-

Pendant que le pape continuait ainsi à défendre l'idée de la croisade et à faciliter le passage, deux autres personnages, pour lesquels cette expédition était le résultat de longs efforts, se consacraient entièrement à la rendre possible. On les rencontre partout, à Avignon, à Milan, à Bologne, à Venise, exhortant et priant, négociant et apaisant les discordes, ayant toujours, jusqu'à la fin, l'espoir de soulever la chrétienté entière contre le grand danger qui s'accroissait à l'Orient. Philippe de Mézières et Pierre Thomas avaient suivi le roi en Occident : c'est aux efforts du premier que Pierre Ier dut l'assentiment donné par le pape à ses projets; les talents diplomatiques du second lui assurèrent le concours de Venise.

Quand le roi de Chypre partit pour l'Occident, dans ce long voyage qui dura deux ans, et qui n'eut pas de résultats appréciables, les deux amis restèrent à Avignon. L'Église était encore en guerre avec les tyrans de Lombardie : tant qu'elle était retenue en Italie, où s'épuisaient toutes ses forces et tout son argent, elle ne pouvait pas se consacrer à l'œuvre de la croisade. C'était le premier grand obstacle que devait rencontrer toute tentative de ce genre.

La guerre entre l'Église et les tyrans lombards remonte à l'année 1347, quand une grande révolte contre l'Église éclata dans la Romagne, la Marche d'Ancône et dans tout le reste du Patrimoine. Jean et Jacques Pepoli conduisaient le mouvement. L'absence du recteur, Astorge de Durfort, rendit la victoire des révoltés plus facile. De retour, Astorge assiégea Jean Pepoli dans Bologne et ce dernier, pressé par les troupes pontificales, offrit la ville aux Florentins d'abord, qui la refusèrent, à l'archevêque de Milan, enfin (1350), qui ne craignait nullement une excommunication éventuelle.

port : on leur accorda « ob reverentiam domini regis Anglie » la permission d'armer deux galères (Arch. d'Etat, à Venise, *Senato Misti*, reg. 31, f° 69; comm. de M. le professeur Victor Lazzarini de Venise, un des plus profonds connaisseurs de l'histoire de la République pendant le XIVe siècle). Lettre au comte de Savoie, le 8 mai 1364 (*Arch. du Vatican*, 246, f° 179 v°). Lettre à Laurent Celsi, doge de Venise (5 juin II) : dans cette dernière lettre le pape parle du départ récent (*nuper*) du comte pour l'Italie, d'où il compte passer en Orient (*Arch. du Vatican*, 246, f° 208 v°). Lettre à Cansignorio et à François de Carrare (même date). Cf. Stubbs, *o. c.*, p. 194.

Des guerres suivirent jusqu'en 1352 (27 avril), quand Pepoli et l'archevêque se décidèrent à faire la paix avec l'Église. Il furent absous par le pape, envers lequel ils s'engagèrent à payer un cens annuel et à fournir un contingent de troupes pour le Patrimoine. Le vicariat de Bologne fut accordé à Jean Visconti et à ses successeurs, pour douze ans [1].

Cependant les hostilités ne tardèrent pas à recommencer. L'archevêque mourut en 1354, laissant trois neveux, Bernabò, Matteo et Galeazzo, qui se partagèrent l'héritage, sauf Gênes et Milan, qu'ils devaient administrer en commun. Matteo mourut bientôt, tué par les débauches, le poison de ses frères y aidant, dit-on, et les deux autres restèrent les maîtres de la Lombardie [2], où ils suivirent la même politique que leur oncle.

Bientôt ils eurent en Italie un adversaire digne de leur habileté et de leur énergie. Ce fut le célèbre cardinal Albornoz, qui arriva en Italie, vers le commencement du pontificat d'Innocent VI, le 30 juin 1353 [3]. Il était originaire de Cuenca [4], de très grande famille : son père descendait d'Alphonse V et sa mère, Thérèse de Luna, de Jacques d'Aragon [5]. Il fut d'abord le favori du roi Alphonse XI de Castille et occupa le siège archiépiscopal de Tolède. Pierre le Cruel, successeur d'Alphonse, lui retira sa confiance et projeta même de le faire mourir [6]. Il sollicita et obtint alors une mission à Avignon, où il fut nommé cardinal par Clément VI [7] : bientôt après, son successeur lui donna cette légation en Italie, qu'il exerça pendant dix ans, avec un grand zèle et en déployant de grands talents diplomatiques

1. Henri de l'Épinois, *Le gouvernement des papes et les révolutions dans les Etats de l'Eglise*, Paris, 1865, in-8, pp. 271 et suiv.; Verri, *Storia di Milano*, éd. de Florence, Lemonnier, I, 339-41.
2. Petri Azarii *Annales Mediolanenses*, Muratori, *R. It. Scr.*, t. XVI, ann. 1354; Verri, 364-5.
3. L'Épinois, *l. c.*
4. Son père s'appelait Garcia Alvaro Albornoz. Le cardinal eut un frère, Alvaro Garcia. Son neveu, fils de ce dernier, Gomez Albornoz, fut gouverneur de Bologne sous le pontificat d'Urbain V (Sepulveda, *Historia de bello administrato in Italia*, f° IIII v°).
5. Sepulveda, *l. c.*, f° III.
6. Sepulveda, *ibid.*, f° III v°. Il prit une grande part à la déclaration de guerre contre le roi des Maures Benemarin (f°s III-III v°).
7. Sepulveda, *ibid.*, f° IIII.

et militaires. Il était infatigable dans la guerre presque continuelle qu'il fit aux deux Visconti ; après avoir souffert de la fièvre, il venait à peine de recouvrer ses forces, quand on lui annonça les intrigues de ses ennemis à Bologne. Il monta aussitôt à cheval et réconforta les siens [1].

Son principal ennemi fut Bernabò Visconti, un des personnages les plus énergiques et les plus violents de cette époque. Les chroniques italiennes citent des anecdotes féroces sur son règne : il aimait la justice et se vengeait cruellement sur ceux qui violaient la paix publique. Des bandits qui infestaient ses états en 1363, eurent les yeux arrachés, après quoi on les pendit [2]. D'autres étaient jetés dans des fours ardents [3]. Il voulait qu'on pût traverser son territoire avec un bâton à la main, jour et nuit [4]. Grand chasseur, il faisait entretenir d'innombrables meutes par ses sujets qui étaient condamnés, si ses officiers les trouvaient en mauvais état [5]. Il était célèbre par ses traits de sanglante ironie : il répondit à la sommation que lui fit Cansignorio de ne plus attaquer le domaine de l'Église, en lui envoyant une vaisselle en argent portant pour armes une échelle appuyée contre un gibet [6]. Des

1. *Ibid.*, f° XXXIX. « Aegidius vixdum morbo explicitus et plane viribus receptis, conscenso equo in conspectum suorum venit. » Il mourut le 24 juin 1367 (2ª *vit. Urb.*, Baluze, I, 406) ou le 24 août de la même année (1ª *vita*, Baluze, I, 378).

2. Corio, *Storia di Milano*, f° 177 v°. Cf. Azario, *l. c.*

3. Cf. Azario, *l. c.*

4. « Volea sopra il dominio suo solo con uno bastono nocte e giorno si potesse andare. » (Corio, f° 177 v°). V. sur sa justice l'éloge du même Azario (Muratori. *R. It. Scr.*, t. XVI, c. 385 B) : « Est enim dominus Bernabas veridicus, amans justitiam, constans, impatiens et nimium virtuosus, *tamen aliquando voluntatem suam excedens.* » La restriction est assez plaisante. V. les ordonnances de Galéas sur la torture, *ibid.*, 410-411.

5. « Certe in cura et studio venandi, et agros potiundi, omnes alios nobiles antecedit, et nimium in canibus delectatur. Et dum praedictas venationes facit, segregatur ab aliis imfinitis secum ductis, paludes intrat, et opaca majora nemorum, quamquam solus » (Azario, c. 393 E). Cf. Goro Dati, *Storia di Firenze*, pp. 10-11. Il n'était pas, du reste, avare de sa meute et en faisait des présents magnifiques : le prince d'Achaïe reçut un transport de 36 chiens en 1384 (*Miscellanea di storia italiana*, XX 2e série, 5. Torino, 1882, *Regesto dei principi di casa d'Acaja*, p. 278. (V. l'anecdote dans l'*Istoria di Parma*, Muratori, t. XII, p. 75 (« un soldo di estimo »). Il aurait fait démolir quatre moulins à Parme, près de la porte de Bologne, en prétextant que « per quelle il contestabile non poteva udire le guardie » (*ibid.*).

6. M. Villani, l. X, ch. 96, éd. Dragomanni, II, 386-7. Il s'écrie à la nouvelle de cette intervention : *Essi sono matti fantisini* (*ibid.*).

présents pareils furent faits aux autres alliés du pape qui avaient pris part à cette démarche[1].

Il s'assura le concours de plusieurs princes allemands par des mariages. Étienne de Bavière épousa une de ses filles. Il donna l'autre à Albert d'Autriche[2]. Il en avait besoin, car la guerre avec l'Église avait recommencé, aussitôt après la mort de l'archevêque. Jean d'Oleggio se révolta à Bologne, (7 décembre 1355) et, après un nouveau complot Bernabò se décida à l'attaquer (décembre 1359). La ville fut livrée par les révoltés au cardinal-légat. Bernabò enrôla des mercenaires et dévasta les environs, malgré les efforts du pape, qui appela à son secours l'empereur, le comte de Savoie, le marquis d'Este, les Gonzague et Rodolphe d'Autriche. Des révoltes furent fomentées à Forli, à Rome-même, par le tyran. Des négociations ne réussirent pas en 1360, mais Bernabò perdit la bataille de Savenna et la ville fut délivrée de ses attaques[3].

Les hostilités reprirent avec plus d'acharnement au mois d'avril de l'année 1362. Le vicariat de Bologne avait été accordé (13 mars), pour quatre ans, à Aldobrandin d'Este, marquis de Ferrare[4]. Une ligue fut conclue au mois de mai de la même année, entre l'Église, François de Carrare, Consignorio, Nicolas d'Este et Feltrin de Gonzague, seigneur de Reggio[5]. Au mois de juillet, 900 chevaliers de Bernabò furent battus par ceux de Vérone, entre Pandegoli et Smaccano[6].

Chaucer le nomme « god of delit, and scourge of Lumbardie », *Poetical Works*, éd Routledge p. 438.

1. Au seigneur de Padoue des colombes volant, à Gonzague un fouet (Villani, *l. c.*). Il avait cependant des goûts très élevés et « ama fort » les livres (Ch. Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, pp. 146-7).

2. Corio, *l. c.*, p. 178. Viride fut mariée à Albert d'Autriche en 1364 (*ibid.*).

3. Lépinois, *l. c.*

4. La concession fut accordée par Albornoz. Voyez le consentement du pape, ap. Lünig. *Cod. Ital. dipl.*, I, pp. 597-602.

5. Corio, *l. c.*, f° 176 v°. D'après Mathieu de' Griffoni, Nicolas d'Este aurait fait cette même année (mention après des événements datés du mois de mai) sa paix avec l'Eglise, et Albornoz lui aurait accordé comme fiefs les châteaux de Bazano et de Nonantula (*Castra Bazani*), qui appartenaient à la commune de Bologne, ce qui causa du mécontentement dans la ville (*Matthaei de Griffonibus Memoriale historicum*, Muratori, *Rer. It. Script*, t. XVIII, p. 178 D-E). Alliance par mariage entre Cansignorio et Nicolas au mois de mars (Corio, f° 177).

6. Villani, l. XI, ch. IX, éd. Dragomanni, II, 405.

Bologne était menacée cependant par Bernabò au moment de la mort d'Innocent VI. Les cardinaux écrivirent pendant la vacance du Saint-Siège, pour exhorter les habitants à se bien défendre[1]. On craignait peut-être un coup de main de la part de cet ennemi si entreprenant. Nicolas, Hugues et Albert d'Este, les deux seigneurs de Vérone, Cansignorio et Paul-Alboïn, François de Carrare enfin, furent invités à les secourir au besoin[2].

Urbain V résolut d'agir avec énergie. Il écrivit aussitôt après son avènement au cardinal Albornoz, pour lui recommander la vigilance[3]. Les ambassadeurs envoyés par Bernabò pour féliciter le nouveau pape, (décembre 1361), virent leurs offres refusées, malgré l'intervention du roi de France[4]. La paix était impossible sans la restitution de tout ce que Bernabò venait de prendre à l'Église[5]. Le légat fut invité à demander à Meinhard de Bavière le contingent qu'il avait promis pour être absous de l'excommunication[6]. Le roi de Hongrie envoya des troupes à Bologne.

Déjà un procès d'hérésie avait été commencé contre Bernabò, qui fut cité à comparaître, le 28 novembre. Il était accusé d'avoir insulté Robert, archevêque de Milan, qui dut s'agenouiller devant lui, d'avoir déclaré qu'il était pape et empereur dans ses domaines et que Dieu lui-même ne pouvait rien y faire sans son consentement, d'avoir enfermé l'archevêque, d'avoir persécuté le clergé, pris pour lui les revenus ecclésiastiques et donné le nom de pape à un de ses familiers[7]. La lettre fut

1. Theiner. *Codex diplomaticus dom. temp. S. Sedis,* II, Rome, 1861, 366 ; la lettre dans les *Arch. du Vatican,* 245, f° 1.

2. *Ibid.,* f°s 2-4. Rome elle-même était agitée : les nobles essayèrent vainement d'y reprendre le pouvoir (l'Épinois, p. 314).

3. *Archives du Vatican, l. c.,* f° 4.

4. Villani, l. XI, ch. XXXI, éd. citée, pp. 428-9 ; Sponda, I, 773-4. C'étaient Galdisio *de Lovixellis* et Fr. Chambasilica. Ils arrivèrent le 17 décembre (cf. lettre du pape à Albornoz ; ap. Theiner, *o. c.,* II, pp. 405-6).

5. *Ibid.* Cf. lettre du pape à Albornoz (1 févr. 1363), ap. Theiner, *o. c.,* p. 407 : restitution des châteaux bolonais et bienveillance envers les personnes du clergé de ses états (*ibid.*). La lettre dans les *Arch. du Vatican,* 245, f° 49.

6. *Archives du Vatican,* 245, f° 33, publiée par Theiner, *Codex diplomaticus dominii temporalis S. Sedis,* II, p. 404-5 (23 novembre 1362).

7. *Arch. du Vatican,* 245, f° 29, publ. par Theiner, II, p. 405 (citation

publiée le jour même à Avignon[1], et tous les prélats furent invités à la publier dans leurs diocèses. La réception faite aux ambassadeurs qu'envoya Bernabò pour se justifier fut assez bienveillante cependant, bien que le pape craignit les intrigues de cet homme si habile[2].

Le 3 mars enfin, Bernabò n'ayant pas encore comparu[3], l'excommunication fut lancée contre lui en plein consistoire[4]; puis le pape se leva de son siège et, se mettant à genoux, invoqua, les mains levées au ciel, l'aide du Christ « et de messire saint Pierre et de messire saint Paul et de toute la cour céleste »[5]. Le jour suivant, la sentence fut publiée dans toute la chrétienté[6]. Le cardinal-légat devait prêcher la croisade contre le fauteur d'hérésies[7].

Bernabò avait dirigé vers cette époque une grande armée vers Modène, qu'il assiégeait avec Annequin de Baumgarten, le célèbre condottière[8] : le marquis demanda le secours de la ligue. Les Véronais, les soldats de Padoue et de Reggio arrivèrent sous le commandement de Feltrino. Le canal séparait les deux armées : les confédérés le passèrent et attaquèrent la chevalerie lombarde, qui fut détruite ou prise[9] : il y eut trente-huit morts et un grand nombre de prisonniers[10]. La bataille

de Bernabò), cf. Sponda, I, 5773-4; 2ª *vita Urbani*, ap. Baluze, *o. c.*, I, 399. Cf. *Arch. du Vat.*, *l. c.*, fos 1-4; 8 (procès de Galéas).

1. *Ibid.*

2. Le légat considérait cependant la paix comme possible, bien que *douteuse*, dans une lettre au doge (25 janvier 1362; ne faut-il pas lire 1363?) *Comm.*, VI, nº 287; t. II, p. 328).

3. Prolongation due aux ambassadeurs de Bernabò; le premier terme était pour le mois de févr. (v. Villani, *l. c.*).

4. 2ª *vita Urb.*, ap. Baluze, I, p. 401.

5. Villani, l. XI, ch. XLI, éd. citée, pp. 434-5... « si levò ritto, e missessi in ginocchione colle mani giunte e levate al cielo, e come vicario di N. S. Gesù Cristo, invocò l'aiuto suo, e di M. S. Pietro e di M. S. Paolo e di tutta la celestiale corte... » Le roi Jean était présent (*ibid.*).

6. Lettres aux évêques d'Italie, *Arch. du Vatican*, 245, fos 20-20 vº. Lettres aux patriarches et aux évêques de la chrétienté, *ibid.*, fº 36.

7. Theiner, *Codex diplomaticus dom. temp.*, II, 407-8. Diverses personnes « etiam magni status », dit-il, étaient intervenues déjà en faveur de Bernabò.

8. « De Mongrado », ap. Corio, *o. c.*, fº 177.

9. Corio, *ibid.* Bernabò avait, d'après Villani, deux mille cinq cents hommes de troupes d'élite.

10. Villani, l. XI, ch. XLIV, éd. cit., pp. 435-6.

se livra près du château de Solaro[1], le 16 avril 1363[2]. Bernabò, qui se trouvait à Crepacuore, s'enfuit pendant la nuit, avec dix chevaliers seulement, à Parme, où il se mit à réorganiser son armée[3]. Le pape, qui apprit cette victoire le 21 avril[4], se hâta d'écrire au marquis d'Este pour lui demander de hâter la ruine définitive de l'ennemi[5]. De l'argent avait été mis à la disposition du légat[6] : la ligue devait être étendue, en comprenant les communes de l'Italie[7]; le doge fut invité à interrompre tout commerce avec le vaincu de Solaro[8]. Les Florentins reçurent l'invitation de ne pas lui permettre de faire des enrôlements en Toscane[9].

Cependant il ne semblait pas s'opposer non plus à une paix favorable à l'Église. Des instructions furent données dans ce sens à Albornoz, le pape oyant appris que Bernabò serait assez disposé à faire des concessions[10]. De l'argent fut donné au légat pour les négociations[11]. On lui permit de recevoir l'abjuration des alliés du tyran[12].

Des personnages considérables avaient déploré, au commencement du mois de mars, cette excommunication, trop hâtive peut-être, qui ne pouvait que rendre plus acharnée la guerre entre l'Église et les tyrans. Le roi Jean s'était déclaré dès le commencement pour la paix. Pierre Ier écrivit d'Italie encore pour la conseiller aussi. Il comprenait que cette guerre, qui absorbait toutes les forces et tout l'argent du Saint-Siège, ne pouvait pas permettre au pape de penser à autre chose qu'à défendre ses possessions en Italie. Arrivé

1. *Ibid. Cron. di Bologna*, Muratori, t. XVIII, c. 467. *Stellara*, ap. Corio (*l. c.*).
2. Villani, *l. c.* Corio la place au mois de mai (*ibid.*).
3. Corio, *l. c.*, f° 177 v°.
4. Prou, *l. c.*, p. 29, note 5.
5. Theiner, *o. c.*, II, pp. 408-9 (27 avril).
6. *Ibid.*, pp. 372 et suiv., cf. *ibid.*, p. 408 (dès le 17 avril).
7. (1er mai 1363), ap. Theiner, II, p. 409.
8. *Ibid.*, p. 409 (*Arch. du Vatican*, 245, fos 149-9 v°). Venise protesta dans une lettre à Pierre Thomas, qui devait savoir que ce peuple « victum suum querat extrinsecus et ex solo mercandi misterio substentetur » (*Sen. Misti*, 30, f° 144, 9 avril 1364 ; unanime).
9. *Capitoli di Firenze*, II, p. 505 (20 mai 1363).
10. 1er Mai 1363, ap. Theiner, II, pp. 409-10 (*Arch. du Vatican*, 245, fos 175-176 v°).
11. Cf. fos 147-7 v°.
12. *Archives du Vatican*, 145, f° 191 v° (21 mai).

à Avignon, il recommença ses sollicitations[1] et offrit même d'être, avec le roi de France, le médiateur entre Bernabò et le légat. Urbain V se résigna à tenter cette expérience, bien qu'il doutât du résultat qu'elle pouvait avoir.

Nicolas Spinelli[2] ou Spinola fut envoyé en Italie, le 1er mai 1363, pour porter au légat cette permission de traiter. Il devait voir les alliés de l'Église, Cansignorio et Paul-Alboin à Vérone, les trois marquis d'Este à Ferrare, le trésorier de l'Église en Toscane, Angelo Tavernini et Lapo de' Ricasoli, châtelain de Corneto[3]. Il était porteur d'instructions écrites[4].

En même temps, et dans la lettre apportée par le même envoyé, le pape parlait de la médiation des rois de France et de Chypre. Leur zèle pour la croisade leur avait fait choisir des ambassadeurs destinés à obtenir une paix équitable pour l'Église, qui recouvrerait tous les châteaux du territoire de Bologne ainsi que celui de Lugo. Le légat devait attendre le résultat de leur mission : ils ne devaient pas traiter eux-mêmes de la paix entre Bernabò et l'Église avec ses alliés avant de connaître les dispositions du tyran à cet égard. Il est libre de se décider ainsi qu'il le croira convenable; il pourra déclarer une nouvelle guerre au perfide.

1. Il parla de la paix à Bernabò lui-même, pendant sa visite à Milan en février 1363 (Mézières, *Vita, Act. Sanct.*, Jan. II, p. 1008).

2. *Nicolaum Spinellum, legum doctorem.* C'était le *protecteur* de Gênes à la curie, le « Nicole de Naples » qui joue un rôle sous Charles VI (Arch de Gênes, *Introitus et exitus*, 1364, f° 95 v). Un Aron Spinola était le correspondant de Philippe de Mézières à Milan, le 26 mars 1364, quand il écrivit sa lettre, si importante, au comte de Savoie (Ms. Arsenal, 499, f°s 145 v°-146 v°. Cf. *Rev. hist.*, XLIX, 309). Des Spinola se rencontrent en Chypre vers cette même époque : François (Machéras, pp. 54, 72, 77) fit la chasse aux pirates génois en 1361, et fut noyé en combattant contre les pirates de Mohamet-Reïs, en 1365 (p. 72); Léon accompagna le roi dans son expédition contre les révoltés de Satalie (p. 108). On trouve sous le successeur de Pierre Ier les noms de Lucas et de son fils Jean, de Robert, d'Etienne, de Thomas et peut-être d'un autre François (Φρασέ Σπινοήλ, p. 380) Spinola (v. Machéras, pp. 289, 354, 328, 375, 380). Ils étaient d'origine génoise : Lambert Spinola fut un des commandants des galères génoises dans l'expédition contre Chypre, en 1372 (Fl. Bustron, éd. R. de Mas-Latrie, p. 294).

3. *Archives du Vatican*, 245, f° 147 v°. V. les lettres de recommandation, *ibid.*, f°s 148-148 v°. Il y en a une adressée au conseil et au recteur de la *civitas Joisan.* (?)

4. Lettre de recommandation, adressée au cardinal légat (*ibid.*, 245, f° 149) :

Des subsides lui seront accordés dans ce but, et la même lettre l'autorise à faire les ligues nécessaires contre l'ennemi commun des fidèles[1].

Ces ambassadeurs partirent peut-être ce même jour[2]. Le roi de France avait nommé pour cette mission difficile Roger de San-Severino, comte de Mileto, et l'évêque de Nevers, frère du cardinal[3]. Philippe de Moulins, licencié ès lois, les accompagnait. Ils se réunirent, à Avignon même, aux deux ambassadeurs nommés par le roi de Chypre, Pierre Thomas et Philippe de Mézières[4].

Ils partirent pour Milan d'abord, et les dissentiment ne tardèrent pas à éclater : les ambassadeurs du roi Jean, fiers

1. « Ut omnia castra Romane ecclesie, que detinet in territorio Bononiensi et castrum Lugi ante omnia libere restituat et dimittat ecclesie prelibate, et deinde de pace ipsius cum eadem ecclesia et colligatis ipsius ecclesie tractaturos », *Archives du Vatican* 245, f° 147 v°.

2. Et non pas *après* le départ du roi de Chypre (31 mai, cf. p. 172 du présent ouvrage), ainsi que le croit Mézières (*Vita, l. c.*, p. 1008).

3. Philippe de Mézières (*l. c.*) ne mentionne que *deux* ambassadeurs de la part du roi de France, un grand comte (le comte de Mileto) et « un évêque, frère du cardinal ». La *Chronique de Bologne* (ap. Muratori, *R. It. Scr.*, t. XVIII, c. 496 B) parle de l'arrivée dans cette ville de *Messere il conte di Maleto siniscalco della Provincia di Francia* et de l'évêque d'Anvers (*e il vescovo di Anversa*) (*sic*). La lettre du pape au roi Jean (*Arch. du Vatican, L. S.*, 245, f°s 229-30) cite comme ambassadeurs *ad partes Italie*, d'abord Roger de San-Severino (*Rogerius de Sancto Severino, comes Mileti*), et ensuite Philippe de Moulins, licencié ès lois (*Philippus de Molinis, licentiatus in legibus*), dont le nom ne se retrouve pas dans les récits précédents. Plus loin, l'évêque de Nevers est mentionné *comme troisième ambassadeur*. (*episcopus Nivernensis etiam, ad hoc ambaxiator tuus.*) C'est évidemment l'évêque, frère du cardinal, dont parle Mézieres, l'évêque d'*Anvers* de la chronique italienne. Il était arrivé déjà à la cour du roi Jean, tandis que ses deux collègues venaient de retourner à peine à Avignon. L'évêque fut probablement le principal ambassadeur avec le comte, Philippe de Moulins jouant un rôle trop inférieur pour que Mézières le mentionnât. Après l'insuccès des négociations, le premier partit aussitôt pour en rendre compte au roi, et c'est ce qui explique l'arrivée séparée des ambassadeurs. Ce Philippe de Moulins devint plus tard évêque de Noyon, et il fut choisi parmi les exécuteurs testamentaires de Louis d'Orléans (Beurrier, *o. c.*, pp. 332-5).

4. Ils ne furent pas envoyés par le pape (Delaville le Roulx, *o. c.*, p. 202). Mézières avait suivi le roi dans ses voyages jusqu'à Avignon : le pape lui accorda, à cette époque peut-être, cette « absolution darraine », dont il parle dans son testament (ms. Arsenal, n° 408, f° 246 : « ceste absolucion darraine, devotement otroié au povre pelerin par le benoit pare (*sic*) Urbain V^e »). Il était peut-être parmi les ambassadeurs qu'envoya, de Venise, le roi au marquis d'Este (ils arriverent le 5 janvier à Ferrare, *Chr. Est.*, Murat, XV, c. 486 A ; *Polistore, ibid.*, XXIV, c. 843 D).

de la puissance de leur maître, traitaient avec arrogance ce légat à l'aspect sordide et ce chancelier d'un très petit royaume, dont la noblesse personnelle était si mince. Mézières en fut touché, bien qu'il ne parle dans son récit que de l'injure faite à son *père*.

Ce récit est malheureusement trop court; l'auteur ne veut pas insister sur la part qu'il prit lui-même à ces négociations, et il se hâte de passer au récit de la prise épique d'Alexandrie, aux derniers moments, si pieux et si édifiants, du légat. Au lieu de parler en détail de ces interminables voyages auprès du tyran et auprès du légat, où il dut montrer tant de zèle et de désintéressement, il s'applique à mettre en lumière quelques faits miraculeux seulement, dus aux prières de son ami et compagnon. Son témoignage est parfois moins développé que celui de la Chronique de Bologne.

Les négociations avec Bernabò ne furent d'abord pas heureuses. Les ambassadeurs lui exposèrent la cause de leur arrivée et obtinrent une réponse destinée uniquement à faire traîner les choses en longueur. Il ne consentit pas probablement à rendre les territoires qu'il avait pris à l'Église et à ses alliés. Les ambassadeurs partirent vers le légat avec ses propositions[1].

Ils passèrent par la ville de Bologne, où ils firent leur entrée le mardi 13 juin[2]. Trois jours après, ils se dirigeaient (jeudi 15 juin) vers la Romagne, pour y trouver le cardinal Albornoz, qui résidait à Césène[3]. Ils avaient pu voir, à Bologne, son neveu et confident, Gomez Garcia, gouverneur de la ville[4].

1. Mézières, *Vita, l. c.*, p. 1008.

2. « Si disse che venivano da Milano per cagione di fare acconcio colla Chiesa, e con Messer Bernabò de' Visconti e di tutta la Lega, e che erano mandati da i loro signori, perchè volevano fare il passaggio al Sepolcro di Christo, e aveano tolta la Croce in Avignone. » *Cronica di Bologna*, c. 469 B.

3. « Comoti de questo male lo Re di Francia e lo Re de Cipri, mandarono ambasatori alo Legato che stateva a Cesena pregandolo che rendese pace ali Vesconti..... » *Cronica di G. Pietro Cagnola.* Bibl. nationale, It. n° 261, f° 47. Cf. *Cronica di Bologna, l. c.*

4. Il offrit sa démission au mois de juin de cette même année. Elle fut refusée par le pape qui déclara ne pas pouvoir lui donner un plus digne successeur. *Arch. du Vatican, r.c.*, f°s 198 v° (25 juin 1363), publiée par Theiner, *Doc. S. Sedis*, II, p. 410.

La réception du cardinal ne fut pas plus encourageante pour les ambassadeurs. Albornoz haïssait son adversaire, qui le lui rendait bien, et tout accommodement fut impossible tant qu'il occupa la dignité de légat du Saint-Siège en Italie. La réponse que rapportèrent à Milan les envoyés ne fut pas sans doute du goût de Bernabò, qui rompit brusquement les négociations. Les ambassadeurs français se retirèrent alors[1]; l'évêque de Nevers partit le premier, les deux autres ne tardèrent pas à le suivre. Ils étaient de retour à Avignon le 5 août 1363, époque à laquelle Urbain V écrivit au roi de France pour lui annoncer l'insuccès des négociations. Bernabò seul est le coupable, Bernabò l'hérétique et le « fils de la malédiction »[2]; ses offres de l'année passée n'étaient donc que des subterfuges, des mensonges, comme il en avait l'habitude[3]; il se moque des rois, ainsi qu'il l'a fait déjà de l'Église, qu'il compte soumettre. Quant à lui et au légat, ils persistent dans leurs dispositions pacifiques pour favoriser ce passage d'outremer, que Bernabò s'efforce d'empêcher[4].

Cependant Bernabò ne tarda pas à changer d'idée. Deux jours après le départ des ambassadeurs français, il fit appeler les envoyés du roi de Chypre, qui n'avaient pas encore renoncé à leurs espérances. Il s'assit entre le légat et Philippe[5], et leur demanda de lui exposer leurs vues sur la paix. Pierre Thomas aurait pris la parole, d'après Mézières, lui parlant des forces inépuisables de l'Église et de la nécessité du saint passage. Ses arguments touchèrent, paraît-il, le tyran, qui l'écouta avec une grande attention. Il lui répondit, en soupirant, après quelques moments de silence, que sa décision aussi était de faire la paix avec l'Église et de redevenir son fidèle serviteur[6]. Il offrit de rendre ses conquêtes en échange d'une somme d'argent que lui paierait l'Église. Androuin de la Roche[7], cardinal de Cluny, devait remplacer en

1. Mézières, *l. c.*, pp. 1008-9.
2. « Maledictionis alumpnum..... hereticum. »
3. « Deceptiones et mendacia consueta. »
4. *Archives du Vatican, L. S.*, 245, f°s 229-30.
5. « Inter Patrem meum et me sedens. » (*Vita, l. c.*).
6. *Vita*, pp. 1008-9.
7. Androuin de la Roche, abbé de Cluny d'abord, puis cardinal sous Innocent VI. Il ne vota pas à l'occasion de l'élection d'Urbain V, le

même temps son ennemi, le cardinal Albornoz, comme légat du pape en Italie[1]. Les deux ambassadeurs furent autorisés à offrir ces propositions et à conclure le traité en son nom[2].

Pendant qu'ils recevaient à Milan les conditions de Bernabò et se dirigeaient vers la Romagne, la guerre continuait entre le tyran et l'Église dans les environs de Bologne. Après leur départ, une brigade d'étrangers et de citoyens de la ville attaqua et prit le mont Veglio, en criant : « Vive l'Église »[3]. D'autres forteresses encore furent attaquées par les bourgeois, Cucherla d'abord, puis Zirone[4]. Le 11 juillet, le 14, le 15, le 17, le 20 et 25, des quartiers partirent en expédition vers les châteaux ; les tentatives se répétèrent au mois de juillet et au commencement d'août[5]. Les ambassadeurs traversèrent la ville, où régnait une anarchie presque complète, vers le commencement de septembre, en se dirigeant vers la Romagne. Le 3 du même mois, le bruit se répandit dans la ville que tout bourgeois était libre d'aller aux châteaux occupés encore par les Lombards. Cette permission s'étendrait aux membres de la ligue. On ne savait pas trop si c'était une trêve qui avait été conclue, ou bien une « paix libre » seulement[6] : on croyait communément que c'était la paix. Le commerce était interdit cependant entre les belligérants ; des troupeaux furent volés quelques jours plus tard. L'absence du recteur, qui était allé voir son oncle en Ro-

titre ne lui ayant pas été conféré encore. Il siégea cependant dans le sacré collège *tamquam in ipsa vocem habens* (1ª *vita Urbani*, ap. Baluze, *o. c.*, I, 363). Il était cardinal-prêtre de S. Martin et « grande amico » de Bernabò (*Cr. di Bologna*, ap. Muratori, *Rer. It. Scr.*, t. XVIII, c. 485 D).

1. V. Sepulveda, *l. c.*, f° XL v°.
2. Mézières, *Vita*, *l. c.*
3. *Cronica di Bologna*, c. 469. Des Hongrois campaient près de la ville (v. plus loin). Des Allemands arrivèrent pendant l'été de 1363 (sauf-conduit de cette époque, *Archives du Vatican*, *L. S.*, 245, f° 222).
4. *Cron. di Bologna*, *ibid.*
5. Le 5 et le 7. Le 27 juillet, Bernabò attaqua de nouveau Modène (*Cron. di Bologna*, *ibid.*). A la suite de ces petits succès le pape félicita (le 23 juillet) chaleureusement le recteur de Bologne, Gomez Garcia, en exprimant l'espérance de voir ces châteaux revenir à l'Église aussi rapidement qu'ils avaient été perdus : le château de Montebello (Montisbelij) venait d'être repris par le recteur (*Archives du Vatican*, 245, f° 218).
6. « Pace libera », *Cronica di Bologna*, *l. c.*, c. 470. La proclamation se fit le dimanche 3 septembre : « andò la grida alla Renghiera del commune di Bologna » (*ibid.*).

magne, rendait l'incertitude plus grande[1]. Après son arrivée même, l'anarchie continua, car il ne tarda pas à quitter la ville. Un vice-podestat arriva le 15 septembre; Guelfo de' Girardini, Florentin, le remplaça comme dans ces fonctions au commencement du mois suivant[2].

Pendant ce temps, les ambassadeurs continuaient leurs efforts auprès du cardinal et de Bernabò. Ils eurent à combattre de nouvelles difficultés suscitées par ce dernier, qui était, dit la Chroniqne de Bologue, un « capricieux seigneur »[3]. Ils parvinrent cependant à former un projet de traité, qui fut approuvé par les deux parties, et partirent de Milan avec Gualdrisio de *Lovixellis,* ambassadeur de Bernabò, pour se rendre auprès d'Albornoz, qu'ils réussirent à convaincre[4]. Ils revinrent par Bologne, où on les retrouve au moment même de la proclamation de cette trêve, qui était due principalement à leurs efforts[5]. Ils quittèrent la ville le lendemain même (4 septembre) pour aller à Milan annoncer au duc l'acceptation du légat[6]. Bernabò leur associa trois ambassadeurs, le même Gualdisio, qui joua un très grand rôle pendant ces négociations[7], le chancelier de Lombardie, Francescolo Caymbasilica, son collègue à Avignon en 1363, et Bruno de *Gluxiano,* bourgeois de Milan[8]. Ils se rendirent

1. « E questa parte molto male si sentì per alcuno, che il rettore cioè il governadore (Gomez Garcia) di Bologna era andato da Monsignor Cardinale (à Césène), e stettevi molti di, sicche non v'era alcuno, che sapesse dare ordine » (*Cron. di Bol., l. c.,* c. 470 c); « ma dopo la venuta del detto rettore si mandò alle fortezze, che dovessero rimanere di ciò, e così fu fatto (*ib.*) ». Cf. *ibid.,* c. 470 : « E fu volta che non era nella città di Bologna rettore, nè podestà, nè vescovo, che nessuno era in questa terra, e non si trovava che nella città fossero se non pochi rumori e pochi malefizj. »

2. *Cron. di Bol., ibid.*

3. « Dissesi, che messer Bernabò era un vario signore, che non tenera cosa che promettesse » (*ibid.,* c. 472). Ils allèrent plusieurs fois à Milan et à Césène (« assai volte », *ibid.,* c. 470 D). Cf. *Vita, l. c.*

4. « Ivi si fece ogni cosa, che si avea a fare » (*Cron. di Bologna,* c. 470 D) : « a questa venuta non erano tutti insieme (les ambassadeurs du roi de France manquaient) se non due di loro, et quello di messer Bernabò Visconti »é que la Chronique appelle « messer Gualdrisio » tout court. (*Ibid.*).

5. *Cron. di Bologna,* c. 470 D.

6. *Ibid.*

7. « Gualdisius de Loveschis » (Theiner, II, p. 412). Il était docteur ès lois et citoyen de Crémone.

8. Theiner, *l. c.*

ensemble à Avignon pour y demander le consentement du pape[1].

Leurs propositions étaient très favorables à l'Église : Bernabò offrait sa soumission; il rendait les châteaux du comté de Bologne et celui de Lugo, et s'engageait à détruire les forteresses qu'il avait fait construire dans le Modenois. Il devait recevoir en échange 32,000 florins[2], et un nouveau légat allait être nommé à la place du cardinal Albornoz.

Cette dernière condition fut remplie, bien qu'à regret, par le pape. Albornoz gardait son titre de légat, et des lettres lui furent envoyées pour lui annoncer les termes de sa légation. Sa puissance en serait accrue, disait la lettre[3]. Un nouveau légat devait recevoir cependant le gouvernement de Bologne et des châteaux : Androuin de la Roche, appelé ordinairement le cardinal de Cluny, fut choisi dans ce but vers le commencement du mois de décembre. Des lettres de recommandation pour le recteur de Bologne et ses officiers lui furent délivrées le 13 du même mois[4] : il était autorisé à con-

1. « Tandem praefatus reverendus pater dominus Legatus pridem in Cesena certos eliciens modos cum ambassiatoribus et procuratoribus dicti domini Bernabonis sub certis articulis et responsionibus ordinatis per Reverendum patrem... Petrum Archiepiscopum Cretensem, et nobilem militem dominum Philippum de Maseriis... ejusdem domini regis Cipri ambasiatores... Ambassiatores, procuratores et nuntios suos una cum dictis Ambassiatoribus regni Cipri ad Romanam Curiam redeuntibus destinavit... » (Theiner, *o. c.*, II, p. 412). Le légat avait envoyé donc aussi ses ambassadeurs. Cf. *Cron. di Bologna*, c. 470 D ; « e poi si disse ch'essi andarono a Corte », etc.

2. Lettre du pape à Albornoz (23 décembre 1363). *Arch. du Vatican, L. S.*, 246, f°s 41-2.

3. *Ibid.*

4. Ils devaient lui rendre les châteaux et rester à son service, s'il les retenait (*Arch. du Vatican*, 246, f° 377 v°). Une autre du même contenu est adressée aux Anciens et au peuple de la ville (*ibid.*, f°s 37 v°-38) : il se félicite d'accorder la paix à la ville si cruellement éprouvée. Une autre lettre « au recteur, aux docteurs et à l'université des études à Bologne » se trouve plus loin : le nouveau légat restaurera ce « studium olim famosum » (f° 28). Lettre à l'évêque et au clergé (f°s 38-38 v°), aux marquis d'Este pour l'aider avec leurs forces, au besoin (f°s 38 v°-9). De pleins pouvoirs lui furent accordés par des lettres pontificales du 3 décembre (Theiner, *o. c.*, II, p. 412). Sur Androuin, qui contribua au traité de Brétigny, avec deux autres envoyés du pape, v. Luce, *Du Guesclin*, pr. 356, 259, 3. Le même auteur cite sa justification, après une première légation en Italie, en 1357 (Bibl. nat. lat. 4115, f° 75): « Certe dulcis fui, non quantum voluissem aut forte debuissem, sed quantum potui », etc. Le chapeau de cardinal lui fut remis en décembre 1361 (Martène, *Thes. anecd.*, II, col. 1068).—Les Vénitiens le félicitent le 3 fév. 1364 (*Sen. Misti*, 30, f° 51 v°).

clure la paix, si Bernabò consentait à y comprendre la famille des Gonzague et les nobles des Roberti et des Boiardi[1]. Il pouvait absoudre le tyran des condamnations ecclésiastiques qu'il avait encourues par sa désobéissance[2], recevoir les châteaux et les rendre à Bernabò, si l'Église ne tenait pas ses engagements[3], lui restituer ses prisonniers[4].

Androuin ne tarda pas à partir[5], mais le pape était loin de croire à la conclusion heureuse de la paix. Il écrivit aux alliés pour leur demander de renouveler la ligue (31 décembre)[6]. Il défendit au nouveau légat de donner l'argent au prince avant la reddition des châteaux[7]. Le légat devait fortifier la ligue[8] et prendre des mesures, si la guerre venait à recommencer[9]. Il n'annonça à personne la conclusion prochaine de la paix. Charles IV en reçut la nouvelle de la part de ses vicaires, et le pape s'excusa sur l'incertitude où il se trouvait quant à l'issue des négociations[10].

Philippe de Mézières et l'archevêque de Crète partirent d'Avignon avant le départ d'Androuin. Ils se dirigeaient vers l'Italie pour aplanir les derniers points de litige et recevoir la garde des châteaux, qu'ils devaient remettre ensuite au légat à son arrivée. Ils passèrent par la Savoie, où le comte se préparait à commencer son expédition à grand apparat[11]. Il venait de faire le vœu de croisade à Avignon et se proposait

1. Lettre à Albornoz : « Nobiles de Robertis et de Boiardis ».
2. Lettre du mois de décembre (?) 1363 (*Arch. du Vatican,* 246, f°s 29-30).
3. F^os^ 30-31. Androuin n'était pas parti encore pour l'Italie (*destinemus*).
4. *Ibid.*, f°s 31-31 v°. Quelques jours plus tard (le 28 décembre), il fut autorisé à absoudre les ecclésiastiques qui avaient soutenu Bernabò (*Arch. du Vatican,* 246, f° 93).
5. Il fut envoyé en Italie « anno domini 1363 praedicto » (2^a^ *Vita,* ap. Baluze, *o. c.*, I, 401).
6. *Arch. du Vatican,* 246, f° 60 v° (« *revocatione* et refirmatione », évidemment *renovatione*). La lettre est adressée à Albornoz; elle en contient cinq autres, adressées aux alliés.
7. L'argent avait été déposé à Gênes, sous la garde d'Étienne, abbé de Saint Allyre de Clermont *Arch. du Vatican,* 246, f° 72 v° (28 janv.), cf. Theiner, p. 411 (12 févr.).
8. 24 déc. 1364 (*Arch. du Vatican,* 246, f°s 41-2). Lettre aux alliés (*ib.*, f° 43 v°).
9. Lettre à Albornoz. *Arch. du Vatican,* 246, f°s 41-2.
10. Theiner, II, 411 (lettre du 15 de févr. 1364).
11. Florence, Bibl. Capponi, *Lib. secretorum,* f° 60 v°, apud Mas-Latrie, *H. Ch.*, t. III, pp. 744-5 « non modicum apparatum ».

de prêter main-forte au roi de Chypre dont on attendait l'arrivée prochaine à Venise[1]. Ils lui parlèrent de ses projets et l'exhortèrent à persévérer dans ces bonnes intentions. Le comte se déclara prêt à suivre le roi Pierre en Crète d'abord, pour y soumettre les rebelles, et ensuite en Terre-Sainte[2]. Les assurances les plus formelles sur son concours furent données aux ambassadeurs, et Philippe se hâta d'en informer tous ses correspondants, sauf ceux d'Angleterre et de Prusse. Il remarqua cependant avec douleur le grand nombre des adversaires du passage, qui devaient finir par changer la résolution du prince.

Philippe était à Crémone, le 6 janvier, d'où il écrivit au doge pour lui annoncer les propositions du comte et lui demander « avec de grandes instances » de ne pas oublier le passage[3]. Il ne tarda pas à arriver à Milan, d'où il se dirigea avec l'archevêque vers Bologne[4].

Pendant leur absence, les lettres du pape annonçant à Albornoz l'arrivée de son successeur avaient été apportées à Césène. Aussitôt le légat écrivit à son neveu pour lui ordonner de revenir auprès de lui, en nommant un autre recteur à Bologne[5]. Dans cette intention, il lui envoya Daniel, de la famille des marquis de Carretto, frère hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem. Dans un conseil tenu le 5 janvier, le recteur déclara la paix conclue et annonça l'arrivée d'Androuin. Le 12 du même mois, il confia à Daniel[6] le bâton de commandement et partit deux jours après. Les Anciens lui donnèrent à son départ un casque d'argent avec un cimier en forme d'ange, et une

1. Le voyage du comte à Lyon, où il vit le roi Jean, aurait eu lieu en mai 1363. Cibrario, *Origine e progressi della casa di Savoia*, II, *Specchio cronologico*, Turin. 1855, pp. 160-1). On le trouve au Bourget le 14 mai, le 17 juin à Montmélian (comptes de Pierre Gervais, rouleau n° 25, à l'*Archivio camerale* de Turin). V. aussi p. 206 du prés. ouvr., en note.

2. Lettre au comte de Savoie (26 mars 1364, Milan), Bibl. Arsenal, ms. 408, f°s 145 v°-146.

3. Mas-Latrie, *l. c.* La lettre arriva à Venise le 13 janvier, et le doge lui répondit aussitôt, avec des propositions favorables (*ibid.*, c. 745).

4. *Cronica di Bologna*, ap. Muratori, t. XVIII, c. 472-3 : « sicchè questi due Ambasciadori partiti da Milano... »

5. Sepulveda, *o. c.*, p. XL-XLI.

6. La *Chronique d'Este* le nomme frère Emmanuel (*Manuellus*). Muratori, XV, c. 786-7.

couronne de perles valant plus de cinq cents ducats d'or [1]. Il introduisit cette image dans son blason. Un grand nombre de citoyens, parmi lesquels François des Ramponi, docteur ès lois, l'accompagnèrent jusqu'à Ancône [2].

Les deux ambassadeurs étaient arrivés à Bologne avant cet événement, parce que c'est peut-être à ce même Ramponi qu'ils durent leur salut [3]. Ils se rendirent sur le territoire de Modène, où ils reçurent les clefs des châteaux bâtis par Bernabò sur les terres des marquis de Ferrare [4]. Puis ils passèrent du côté de Bologne et prirent possession des châteaux de Crepacuore, Castelbranco, Piumazzo [5], Crespelano, Serravalle, Rossellino, Aiano et Samodia, ainsi que tous ceux qui avaient été élevés dans les États du pape et de ses alliés. Ils étaient accompagnés par Aimery, évêque de Bologne, qui payait les garnisons au nom de l'Église [6]. Les soldats prêtèrent serment devant les ambassadeurs, qui dressèrent sur les murs les drapeaux de l'Église et du roi de Chypre [7]. Ils allèrent ensuite à Lugo, à Manfredi et dans les châteaux révoltés de la Ro-

1. *Cronica di Bologna*, c. 471-2; cf. Sepulveda, *l. c.*, f° XLI. Il parle d'une couronne « gemmis in orbe ambientibus frequens, imposita galeae serico intectae, in cujus cono crista erat a qua imaguncula argentea prominebat similis angelo dextra gladium, sinistra aureum pomum tenenti ». Au mois d'avril 1364, Albornoz demande la permission de revenir à la curie, permission qui lui fut refusée (le 13) à cause de l'état de l'Italie (Theiner, *o. c.*, II, pp. 415-6). Il fut nommé légat en Sicile (*ibid.*). Il publia la paix dans les parties qui ne la connaissaient pas encore le 3 juin (*ibid.*, II, 416) et ne partit dans sa nouvelle province que vers le mois de novembre, quand Petrocino, évêque de Ravenne, le remplaça dans le gouvernement de la Romagne (*ibid.*, p. 418 (19 nov.) Il ne vécut pas longtemps après : son testament contenait une clause accordant de l'argent pour racheter les captifs des Turcs (Sepulveda, f° XLIV et suiv.).

2. *Cronica di Bologna, l. c.*

3. V. plus loin.

4. « Et tolsero la tenuta di due bastie, che avea fatte messer Bernabò sul terreno del Marchese di Ferrara » (*Cron. di Bologna*, c. 472). (Castro Formiginio et Galoni di Cesio, cf. le traité de 1364, ap. Theiner, *o. c.*, II, pp. 411 et suiv.). Une de ces bastilles, très forte, fut élevée par Bernabò à la suite de la bataille de Solaro. V. sur les noms des châteaux les deux chroniques citées et le traité de 1364 (Theiner, *l. c.*).

5. Que Mathieu des Griffoni nomme *Plumacium*.

6. Il assistait aussi à la prestation du serment. *Matthaei de Griffonibus Memoriale historicum*, ap. Muratori, t. XVIII, c. 179. Cf. c. 180.

7. « Quando tolsero la tenuta delle dette fortezze, ponevano le bandiere all'arma della Chiesa et del Re di Cipro, imperocchè pareva ch'egli fosse stato molto volenteroso di questa pace... » (*Cron. di Bol.*, c. 472-3).

magne, où ils recueillirent le serment et remplacèrent les recteurs[1].

On remplaçait aussi parfois les soldats de Bernabò[2], et la mission n'était pas sans danger. Des embûches furent tendues aux ambassadeurs par tous ces mercenaires, que la paix allait laisser sans moyens de subsistance. Des Hongrois avaient été envoyés au secours de l'Église par le roi Louis : ils étaient venus camper près de Bologne, en dévastant d'une manière atroce les pays qu'ils traversaient. Ils firent plus de 5,000 livres de dégâts dans la seule marche de Trévise[3]. Ils s'indignaient contre ces négociateurs, qui venaient couper court à leurs profits en terminant la guerre. Trente mercenaires, suivis d'une cohue entière, se jetèrent sur eux « au galop des chevaux, « avec les épées tirées[4] », pendant qu'ils passaient près d'un de leurs camps. Philippe se crut perdu en les voyant : la présence d'esprit du légat, qui les arrêta par un énergique « Que « voulez-vous ?[5] » les sauva d'une mort certaine. Ils passaient souvent, sans armes, par des chemins dangereux, pendant qu'on pillait et assassinait derrière eux[6].

Le 20 janvier, le recteur convoqua le conseil à Bologne et proclama définitivement la paix entre l'Église et Bernabò[7]. Le prince avait accepté les modifications apportées par le pape à ses propositions[8]. Le 22, l'évêque de Bologne, Aimery, trésorier de l'Église et vicaire d'Androuin, arrivé dans la ville le 19 janvier[9], tint un second conseil. Le père Daniel résigna

1. « E ad altre fortezze ribelli per la Romagna e a queste diedero il sacramento di dover far quello che messer Bernabò volesse, mettendovi rettori a sua posta » (*Cron. di Bologna*, c. 473).
2. *Math. de Griff.*, c. 179. Ils proclamaient la paix en passant (*ibid.*).
3. Le doge cita cet exemple en 1364 au ban de Dalmatie, qui demandait des dédommagements pour les dévastations des mercenaires allant en Crète (Wenzel, *Mon. Hung. hist.*, *Acta extera*, t. II, p. 610).
4. « Calcaribus urgentibus, et gladiis extractis ». Mézières, *Vita*, p. 1009. L'attaque n'eut pas lieu en Hongrie, ainsi que le croit Wadding (*Vita S. Petri*, p. 43).
5. Mézières, *l. c.*
6. *Ibid.*
7. *Cron. di Bologna*, Muratori, XVIII, c. 473.
8. Cf. Lettre à Charles IV (Theiner, *o. c.*, II, p. 411) « cum certis nostris modificationibus a dicta parte acceptandis ».
9. *Cron. di Bologna*, *l. c.* Si Aimery accompagna les deux ambassadeurs dans leur mission, cette date pourrait bien représenter celle de leur arrivée à Bologne.

ses fonctions et réunit le gouvernement au vicaire, d'après la volonté des ambassadeurs qui administraient véritablement la ville. Il prêta serment dans leurs mains, au nom d'Androuin, ainsi que les Anciens et le podestat[1]. Le 27 du même mois, il quitta même la ville, tandis que « l'archevêque et le chancelier restaient au palais, comme recteurs, jusqu'à l'arrivée du cardinal[2] ». Ils écrivirent au doge pour la seconde fois, lui demandant son concours pour le passage[3] (24 janvier).

Cependant la ville n'était pas très contente de cette paix, qui froissait les intérêts d'un certain nombre de ses habitants les plus influents. Albornoz s'était formé une espèce de clientèle qui, vivant de ses largesses, était menacée du même sort que les mercenaires. Des émissaires traversèrent la ville « de quartier en quartier, de métier en métier », répandant l'idée d'une trahison de la part des recteurs. Ils voulaient livrer la ville à Bernabò, qu'ils connaissaient si bien. On sonna les cloches, et la foule se rassembla furieuse aux cris de « A mort les traîtres », tandis que les partisans du gouvernement essayaient de calmer les agitateurs.

Par bonheur, Philippe et son ami se trouvaient hors de la ville, ce jour-là, dans un de ces châteaux des environs dont ils devaient prendre possession au nom de l'Église. Ils revinrent le lendemain vers Bologne, sans se douter de ce qui les menaçait au retour. Ils observèrent avec étonnement que personne n'était venu à leur rencontre, tandis qu'auparavant une multitude enthousiaste accourait au devant de l'archevêque. Des amis du dehors[4] leur annoncèrent la révolte, leur conseillant de ne pas rentrer dans la ville, bien qu'innocents. Ils se décidèrent cependant à braver les menaces et y pénétrèrent.

On les reçut, sans les saluer, avec des murmures. Arrivés

1. « Di volontà d'essi ambasciadori, che il disegnarono e rifermarono rettore, e il fecero giurare tra le loro mani in nome di messere Androino. E così fecero giurare gli Anziani e il Podestà ». (*Cron. de Bol.*, *ibid.*).

2. « L'arcivescovo et il cancelliere stavano in palazzo come reggitori sino alla venuta del cardinale. »

3. Lettre écrite en leur nom et celui du notaire vénitien Desiderato (*Desiderati notarii nostri*), ap. Mas-Latrie, *H. C.*, t. III, p. 745, note 1.

4. « Forenses ».

à leur hôtel, la multitude se rassembla pour les tuer : il n'y avait presque plus d'espérance de leur échapper. Le légat se mit à prier alors, et « moi, dit Mézières, qui ne voyais aucun « moyen d'évasion, j'attendais de moment en moment la voix « qui dira : Qu'ils meurent[1] ». Pierre Thomas célébra la messe, appela ensuite auprès de lui son ami pour lui annoncer ce qu'il attendait de Dieu. Puis il ordonna de sonner au palais la cloche d'alarme.

La foule accourut avec les mêmes murmures. Les deux recteurs entourés de leur petite suite paraissaient, dit Philippe, être deux « accusés allant au jugement[2] ». Ils purent traverser à peine la foule et s'asseoir sur leurs sièges habituels[3]. Les nobles qui conduisaient le mouvement, prirent place à côté d'eux, observant leur attitude et celle du peuple. Alors l'archevêque se leva et prononça un admirable discours, si beau et orné de tant d'exemples tirés des Saintes Écritures « que les oreilles des auditeurs en tintaient[4] ». Il montra que l'insulte n'était pas pour lui, mais pour le roi de Chypre et le pape, qu'ils représentaient, il protesta de son innocence et reprit sérieusement les auteurs du tumulte, en leur conseillant la paix. Un docteur ès lois, qui comptait parmi les premiers de la ville, et qui était peut-être François des Rasponi, qui accompagna Gomez à son départ[5], se leva ensuite et, en répétant ce que venait de dire le prélat, demanda pardon pour la ville coupable. Il n'y eut plus de troubles ensuite, et les ambassadeurs administrèrent paisiblement Bologne, jusqu'à l'arrivée du cardinal de Cluny[6]. « Car ce jour-« là, dit Mézières, j'avais la garde de la ville elle-même, de

1. « Ego vero nullum remedium evasionis videbam, auribus apertis continue expectabam illam vocem dicentem : Moriantur ».
2. « Et quasi ad judicium euntes ».
3. « Ad sedem assuetam ».
4. « Quod aures audientium tinniebant ».
5. La *Chronique de Bologne* le mentionne d'une manière qui montre la haute considération dont il jouissait dans la ville, et l'autorité du docteur, mentionné par Mézières, est significative.
6. Mézières, *Vita*, *l. c.*, pp. 1009-1010. La révolte fut favorisée par la grande fidélité des bourgeois de Bologne envers le pape. En 1363, une députation des habitants était venue protester de son dévouement envers l'Église, à Avignon même : elle était composée de Jean Caldarini, docteur en décrets, et Catalo de Lala, chevalier. Le pape les en remercia le 28 mars (*Arch. du Vatican*, 245, f° 115, dans Theiner, *o. c.*, II, p. 408).

« son château et les clefs de cent vingt autres, que j'admi-
« nistrais au nom de mon père[1] ».

Le dimanche, 28 janvier, l'archevêque et le chancelier[2] allèrent changer les garnisons des châteaux, à Lugo et ailleurs. Les étrangers furent payés pour le service qu'ils avaient fait depuis la prestation du serment[3], et remplacés.

Pendant ce temps Androuin s'approchait de Bologne, par un hiver excessivement rigoureux[4]. Il passa par les États du marquis de Montferrat[5] et entra à Milan le 27 janvier[6]. La paix fut proclamée le lendemain dans la ville[7], et le cardinal, qui fut très bien reçu par Bernabò, son ami[8], se dirigea vers Bologne, par Ferrare et Cento[9]. Il fut reçu, au pont de Corticella[10], par quatre brigades de jouteurs, une pour chaque quartier[11], par les compagnies des notaires, des changeurs, des marchands de drap et de soie, des bouchers et des apothicaires[12], tous à cheval. L'entrée se fit par la porte Galliera, le 7 février 1364[13]; de jeunes nobles, vêtus d'un habit de même tour-

1. « Nam illa die custodiam liberalem, claves civitatis, castri ejus, et claves centum viginti castrorum in manu mea vice Patris mei libere tenebam et regebam » (*Vita*, *l. c.*, p. 1010).

2. La *Chronique de Bologne*, *l. c.*, ne mentionne que le premier.

3. *Dal di ch'essi aveano giurato sotto l'Arcivescovo* (*Cronaca di Bol.*, *l. c.*). On leur paya aussi les munitions se trouvant encore dans les châteaux (*ibid.*). La Chronique attribue à Pierre Thomas la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre, Venise et Crète (*ibid.*).

4. Le froid dura deux mois et demi, à commencer par les fêtes de Noël (*ibid.*).

5. Il s'était entendu avec lui avant d'arriver à Milan (*Benev. de S. Georgio Historia Montis Ferrati*, ap. Muratori, *R. It. Scr.*, t. XXIII, c. 549-550).

6. *Ibid.* Cf. *Annal. Mediolanenses*, ap. Muratori, XVI, c. 734 E.

7. Azario, *l. c.*, ann. 1364 (le 28). Les *Annales* donnent la date du 27 janvier.

8. Il devint à cette occasion « suo compare » (Corio, *l. c.*, f° 177 v°).

9. *Cron. di Bologna*, *l. c.*

10. *Cron. di Bologna*, *ibid.* « Et Antiani portaverunt sibi claves Bononiae usque ad pontem extra Portam Galleriae » (*Mat. de Griffonibus*, dans Muratori, t. XVIII, c. 179-80).

11. « Iverunt homines societatum Bononiensium... et magnae brigatae bagurdatorum bagurdando, et magnum festum faciendo » (*ibid.*). Cf. *Chron. de Bol.*, *l. c.*

12. « Beccai », « speziali ».

13. La *Chronique de Bologne*, principale source pour ces événements, donne la date du 7 février, mercredi, qui paraît être la vraie. Les réjouissances commencèrent cependant la veille de ce jour. Mathieu des Griffoni indique très précisément le 5 (« die festi S. Agathae. v. mensis Februarii (et fuit prima dies Quadragesimae) ». La *Chr. de Bologne* le

nure[1], portaient sur sa tête un baldaquin d'écarlate. Le *carroccio* l'attendait avec les gonfanons de la ville : il alla en grand apparat, précédé des musiciens et suivi par une nombreuse suite, dans laquelle on voyait Nicolas d'Este, marquis de Ferrare, jusqu'à l'église de Saint-Pierre, où on célébra la messe[2]. Les Anciens lui offrirent les clefs de la ville[3]; il reçut celles des châteaux appartenant à l'Église de la main de Philippe de Mézières[4] et s'installa dans le palais même qu'avaient habité les ambassadeurs, le palais della Biada. Les fêtes durèrent jusqu'au dimanche suivant[5].

Les ambassadeurs se succédaient sans cesse dans la ville, où on attendait la conclusion définitive de la paix[6], qui ne fut signée que le 13 mars suivant. Elle fut annoncée au son de la cloche, en présence de l'évêque de Syracuse, envoyé par le cardinal Albornoz[7]. Bernabò s'engageait à rendre les châteaux en recevant de la part de l'Église cinq cent mille florins d'or, à payer en huit ans. Le premier terme devait suivre d'un mois la conclusion de la paix[8]. Si l'Église ne tenait pas ses engagements[9], les châteaux devaient revenir à leur premier possesseur[10]. Une clause séparée s'occupait de ceux que Bernabò avait bâtis sur le territoire des marquis de Ferrare, à Modène. Il était autorisé à les reprendre, s'il ne parvenait

fait séjourner treize jours à Milan, ce qui est impossible. La date est attestée aussi par la *Chronique d'Este* (Mur., XV, c. 486 A).

1. « A un taglio », *Cron. di Bologna*, *l. c.* Cf. sur toutes ces fêtes la réception pareille du cardinal de Bologne. Ange Grimoard (*Cron. di Bol.*, *l. c.*, c. 484-5).

2. *Cron. di Bologna*, *l. c.*

3. V. note 10 de la page 226.

4. *Vita*, *l. c.*, p. 1010.

5. *Cron. di Bol.*, *l. c.* : elles furent défendues le vendredi par le cardinal, quelques compagnies étant « nudate di vestimenti » (c. 474). Il y eut des tournois (*M. de Griff.*, *l. c.*, c. 180). Nicolas d'Este, qui y jouta peut-être, arma chevalier Thomas di Puccio des Ghisilieri (*Cron. di Bol.*, *Mat. de Griff.*, *ll. cc.*).

6. *Cron. di Bologna*, *ibid.*

7. *Cron. di Bol.*, c. 474 D. Il arriva dans la ville le 2 mars.

8. Il ne devait être que de 31250 florins : l'argent se trouvait déjà dans les mains du cardinal de Bologne. Le traité fut signé définitivement le 13 mars, dans le palais du nouveau légat, à Bologne, devant plusieurs grands personnages ecclésiastiques (*in ejus camera paramenti*). Cf. sur les conditions Theiner, *Cod. diplom. domin. tempor. S. Sedis*, II, p. 411-415; et *Cron. di Bol.*, c. 485 D.

9. Si elle ne payait pas son terme, un mois après le temps fixé par le traité (*ibid.*).

10. On ne devait pas prendre les armes cependant qu'un mois après.

pas à conclure une paix avec les d'Este. En cas contraire, ils seraient démolis par ordre du cardinal[1]. Des amendes étaient décrétées contre ceux qui violeraient les premiers cette paix si difficilement conclue[2]. Bernabò restitua les lettres apostoliques qui le nommaient vicaire de Bologne[3].

Androuin s'était entendu déjà avec le marquis de Montferrat; il négocia avec les procurateurs de Nicolas d'Este, de François de Carrare, de Feltrin et de Louis de Gonzague à Milan. Cansignorio et Alboin della Scala adhérèrent au traité à Bologne et la paix s'étendit à la ligue entière[4]. Elle dura jusqu'en 1368, et rendit à l'Église la tranquillité, qui lui était si nécessaire après de longues années de combat. « Et on « ne se souvient pas, dit Mézières vers cette époque, d'une « paix en Lombardie qui durât aussi longtemps que la paix « présente[5]. » Cette paix, dont il parle avec orgueil, était son œuvre surtout, bien que, dans son récit, tout le mérite en soit attribué à son « père » l'archevêque. Le cardinal légat reconnut ses services, en le recommandant chaleureusement au roi de Chypre et à l'empereur, que Philippe comptait visiter bien-

1. *Ibid.* Quant au château de Lugo, le cardinal devait faire une enquête sur son véritable propriétaire, le retenir ensuite ou le rendre à Bernabò ou à l'église de Ravenne (*ibid.*).

2. 200,000 florins pour chaque clause violée et le double des dégâts.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.* La paix avec Nicolas d'Este était conclue dès le 3 mars (*Chron. Estense*, Muratori, XV, c. 487). Elle aurait été notifiée à Montferrat dès le 11 février (*B. de S. Georgio*, *l. c.*, c. 549-50). Androuin continua à être légat jusqu'en 1367, quand le cardinal de Bologne, Ange Grimoard, frère d'Urbain V, prit sa place (nommé le 17 déc. 1366, v. Theiner, II, 450 et suiv.). Il entra dans la ville à grande pompe, le 5 janv. suivant (*Cron. di Bologna*, *l. c.*, c. 484-5, *M. de Griff.*, 181, B-D). On accusa son prédécesseur d'avoir été trop bon envers ses officiers qui en abusaient (*Cr. di Bol.*, c. 485). V. aussi *Primum addit. ad Chron. Cort.*, Muratori, XII, c. 974 B-5 B.

5. Mézières, *Vita*, *l. c.*, pp. 1008-9 : « quae usque ad diem presentem adeo laudabiliter durat. Et non reducitur ad memoriam alicujus viventis, pacem in Lombardiam tantum unquam durasse, sicut praesens pax. » Bernabò renonça à 100,000 florins, en 1365 (Theiner, II, p. 429). Cf. sur les causes de la paix la lettre du pape à Charles IV : « quia civitas Bononiensis ac civitates et terre provincie Romandiole ex longis et duris guerris nimis erant concusse, alieque terre ejusdem ecclesie... erant importabiliter aggravate, ac tua et aliorum principum, cum quibus dictam habebas discordiam, petita et diucius expectata subventionis subsidia non poterant amplius... expectari » (Theiner, II, p. 411). La paix n'eut rien de honteux pour l'Église, ainsi que le croit Villani (l. XI, ch. LXII, *éd. c.*, pp. 451-2).

tôt (9 mars)[1]. Il y fait l'éloge sincère de sa fidélité, de sa prudence et de son habileté diplomatique[2]. Des lettres pareilles furent envoyées par Bernabò lui-même au roi de Chypre (28 mars)[3].

Si la guerre de Lombardie empêchait l'Église de prendre intérêt au passage, une autre guerre, qui éclata vers la fin de l'année 1363, menaça de rendre l'expédition impossible, en lui ôtant les moyens de transport. Pendant que Pierre Ier traversait la France, gagnant des adhérents à ses projets et exhortant les princes à prendre la croix, une grande révolte, la plus terrible parmi celles qui agitèrent les possessions de Venise, éclata en Crète.

Le régime colonial des Vénitiens était assez doux et, dès le commencement, l'île de Crète fut traitée avec une grande bienveillance. Les indigènes gardèrent leurs propriétés et leurs lois civiles ; on leur accorda même une part au gouvernement[4]. Cependant, pour s'assurer de leur obéissance, des colons vénitiens furent envoyés en 1209, par le doge Ziani[5], des fiefs leur furent accordés dans l'île, ainsi que des privilèges. C'était une véritable occupation militaire du pays, qui ne coûtait rien à la République.

La communauté des intérêts ne tarda pas cependant à rapprocher ces nouveaux habitants des anciens. Une révolte éclata en 1332 dans l'île, à cause de l'armement de deux galères qui devait se faire à leurs frais[6]. Un autre soulèvement excité par un Grec, Costa Kapsokalini, suivit en 1342[7].

La grande révolte de 1363 eut des causes semblables. Un impôt fut décrété pour des réparations à faire au port de Can-

1. Lettres de Mézières, Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 499, f°s 146, 146-146 v° : « a quo (Philippo), *ad vestre Serenitatis presenciam accedente*, super hiis seriatim poterit Imperialis Majestas... informari » (f° 146 v°).
2. « Vir utique industria et fide preclarus, discrecione preditus et multe sollicitudinis providentia circumspectus » (f° 146 v°). La lettre ne fut pas écrite, paraît-il, à l'instigation de Mézières, qui en remercia le cardinal par une lettre de 1365 (f° 144 v°).
3. Lettres de Mézières, f° 146 v°.
4. Mas Latrie, Rapport sur les Patti, dans les *Arch. des missions scientifiques*, I, p. 291, note.
5. Sanudo, Muratori, *l. c.*, t. XXII, c. 656. Cf. Caresino, *ibid.*, t. XII, c. 428. Les colonies furent envoyées en 1206.
6. Romanin, *Storia docum. di Venezia*, III, p. 114.
7. *Ibid.*, p. 146.

die. Les colons, forts de leurs privilèges, refusèrent de le payer et menacèrent le duc d'une révolte, s'il le publiait [1]. On leur objecta que la République gardait la propriété des biens, qu'ils ne tenaient qu'en fief : un grand nombre de colons s'entendit avec les chefs des Grecs pour résister. Les principaux meneurs appartenaient à la famille des Gradenigo et des Venier; les Calergi représentaient les indigènes [2].

Les mécontents, réunis dans l'église de S. Titus, renouvelèrent leur refus de payer l'impôt avant l'envoi de vingt *sages* à Venise pour y défendre les intérêts de l'île [3]. Le duc, Léonard Dandolo, ne tint pas compte de leurs menaces et l'impôt fut décrété. On avertit ceux qui s'étaient réunis à l'église, que la confiscation de leurs fiefs et la mort même les attendaient, s'ils essayaient d'exciter une révolte. Ils répondirent à sa sommation, en prêtant serment de ne pas se séparer, durant les événements qui allaient suivre.

Le lendemain, les nobles attaquèrent avec leurs gens le palais ducal. La porte fut brisée et le duc, qui montra un grand courage à cette occasion, ne parvint que difficilement à leur échapper. Il fut emprisonné ainsi que les officiers, les marins et les marchands vénitiens, et leurs biens pillés par la multitude. Marc Gradenigo, surnommé le Vieux, fut gagné par les révoltés, qui en firent leur duc ; un conseil de quatre colons lui fut adjoint pour le gouvernement de l'île, qui rêvait peut-être la fondation d'un État indépendant. Les prisonniers pour crimes ou pour dettes furent délivrés, à condition de fournir six mois de service militaire, ce qui forma une armée. Bientôt tout le pays chassa les recteurs vénitiens, qui furent envoyés à Candie : l'étendard de saint Marc fut remplacé par celui de saint Titus, le patron de l'île (13 août) [4]. Dix Grecs

1. Navagero, Muratori, XXIII, c. 1046.

2. Giorgio et Zanachi Calergi se trouvaient parmi les chefs, *ibid.*, c. 1050, ainsi que Marc Gradenigo le Sage (*il savio*, *spiritello*), Jean, Titus, Léon, François, Nicolas et Antoine. Trois frères Venier conduisaient le mouvement : Titus, indigné de l'injustice qui lui avait été faite à Venise, où un autre, plus jeune que lui, avait été nommé capitaine (Romanin, *l. c.*, 217), Teodorello et Gerillo. On retrouve les noms de trois Cornari (Marc, dit Calzina, Franguli et Louis « dalla Cà Mazor ») (Navagero, *l. c.*, c. 1046).

3. Romanin, *l. c.*, p. 217 ; cf. Navagero, c. 1046.

4. Navagero, c. 1046 et suiv. ; Sanudo, c. 656 ; Caresino, c. 428 ; de Monacis (v. p. 231, note 1), 172 et suiv. Cf. Romanin, *l. c.*, 217 et suiv.

furent choisis dans le conseil des feudataires, d'autres furent admis dans le Grand conseil, l'ordination de leurs prêtres devint libre, on parla même d'introduire le rite grec dans l'église cathédrale[1].

Domenico Michele, capitaine du golfe, annonça la nouvelle de la révolte à Venise, vers la fin du mois[2]. Trois galères furent armées aussitôt pour conduire en Crète des plénipotentiaires, André Zeno, Pierre Soranzo et Marc Morosini[3]. Ils devaient employer la douceur pour réduire les révoltés. Leur mission ne réussit pas : ils furent congédiés par les chefs du mouvement, aussitôt après avoir annoncé le but de leur arrivée. Cinq autres, qui arrivèrent ensuite, ne réussirent pas davantage. Les instructions furent données le 12 septembre à André Contarini : ils devaient empêcher toute intervention étrangère (des Catalans étaient signalés déjà dans les parages de l'île) et demander les secours des Turcs mêmes pour réduire les révoltés[4]. Le doge invita la chrétienté entière à venir à son secours, en interrompant toutes relations avec la Crète[5]. Une lettre du 11 octobre annonça au roi de Chypre cette triste nouvelle, qui mettait en danger son expédition. Celsi lui demanda ensuite de ne pas permettre des relations entre l'île révoltée et son propre royaume et de lui donner des secours. Si les révoltés n'étaient pas soumis bientôt, ces affaires de Crète pourraient, ajoute-t-il, retarder beaucoup le passage[6].

Le roi venait à peine d'écrire au doge une lettre très enthousiaste, dans laquelle il lui annonçait ses succès en Occident, où il venait de gagner à la cause de la croisade un assez grand nombre de nobles Français, Allemands et autres, lui

1. *Laurentii de Monacis* (chanc. de Crète vers 1419) *Chron.* (Venise, 1758), pp. 174, 179, 181.
2. Navagero, *l. c.* Il donne la date du 22 et Sanudo du 12 septembre.
3. Sanudo, *l. c.*
4. Romanin, *l. c.*, 219. La chronique de Laurent des Monaci est, sans doute, une des plus importantes pour l'histoire de la révolte. On trouvera quelques renseignements dans la *Cron. Zancaruola*, II, f° 316 et suiv. du ms. de Milan, à la Bibl. de Brera (AGX 16).
5. Romanin, p. 220.
6. *Multum impedimenti*, Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, t. III, p. 742. D'autres lettres encore furent envoyées à la même époque (cf. *ibid.*). Voyez celle que le doge adressa au roi de Hongrie, dans Ljubić, *Monumenta spectantia hist. Slavorum meridionalium*, Agram, 1874, t. IV, p. 58. Réponse du roi (*ibid.*).

demandant de remplir ses promesses[1]. Cette nouvelle dut le surprendre douloureusement, bien qu'il ne doutât pas de la victoire facile des Vénitiens. Il écrivit aussitôt au prince d'Antioche, gouverneur du royaume, pour lui ordonner de traiter les habitants de l'île révoltée comme ses propres sujets félons[2]. Des lettres furent envoyées au doge, à la même époque : il protestait de la douleur que venait de lui causer cette nouvelle. Il souffrait comme si la révolte venait d'éclater dans ses propres États. Il reviendra bientôt[3] à Venise, avec les chevaliers d'élite qu'il était parvenu à rassembler[4], pour aller lui-même en Crète et y soumettre les révoltés, qui s'étaient montrés si indignes des bienfaits que leur avait prodigués la République[5]. Il espère cependant que le doge lui-même parviendra bientôt à réprimer leur insolence[6].

Il comptait que ce langage déciderait le doge à lever son refus concernant les moyens de transport de son expédition. Il pensait qu'il aurait vite fait de réduire les révoltés avec ses propres troupes et celles que devaient lui fournir les Vénitiens : il serait libre ensuite d'employer pour le passage les vaisseaux de la République. Il fut bientôt détrompé. En réponse à sa lettre du 20 octobre, le doge lui écrivit que, bien que ses dispositions fussent les mêmes, le passage était impossible pour le moment, tous les vaisseaux étant nécessaires pour soumettre la Crète. Une fois cette guerre terminée, il s'empressera de mettre des vaisseaux à sa disposition, ainsi qu'il l'a fait autrefois. Il finit en l'assurant de

1. Mas Latrie, *l. c.*, p. 743.
2. Cornelius, *Creta sacra*, pp. 326-7 : *tamquam rebelles nostros*. Les Chypriotes étaient empêchés d'aller en Crète ou d'y envoyer des vaisseaux (24 novembre). Cf. Mas Latrie, *H. Ch.*, *l. c.*, 742, note 3 et *ibid.*, II, p. 252.
3. « Quantum cellerius et comode poterimus ».
4. « Cum electa manu nobilium bellatorum, quos ex diversis regionibus procuravimus ».
5. « Antiquis et quotidianis civitatis vestrae favoribus, et tamquam de paterno cespite palmites vestris educati alimentis, et vestris de fontibus irrigati ».
6. « Majorem insolentiam in brevi tempore conculcandam ». La lettre, datée du 24 novembre, a été publiée par l'auteur de la *Creta sacra* d'abord (pp. 327-8), puis par M. de Mas Latrie, *Hist. Ch.*, t. II, pp. 250-2. Voyez un résumé dans la publication des *Comm.*, t. III, p. 23 (original dans le vol. VII, n° 110). La lettre au prince d'Antioche, *ibid.* (n° 111).

ses sympathies pour la croisade et des soucis qu'il avait pour son honneur[1]. Mézières se trouvait lui-même à Venise vers cette époque, et c'était après avoir discuté avec lui sur la possibilité du passage, dans ces circonstances, que le doge écrivit au roi la dernière lettre[2]. Il ne tarda pas à revenir à sa mission de Bologne, et bientôt après, il se dirigea vers Avignon avec l'archevêque et les ambassadeurs lombards.

Les demandes du doge furent reçues partout avec bienveillance. Louis de Hongrie[3], Jeanne de Naples[4], Robert d'Achaïe[5], les Génois même, se hâtèrent d'interrompre toute relation avec l'île révoltée[6]. Le pape, qui s'indignait de voir la croisade encore une fois empêchée, intervint avec beaucoup de zèle et d'énergie. Il écrivit aux révoltés, le 15 octobre, pour les reprendre sur leur conduite et leur conseiller de se soumettre. Ils ne tarderont pas, s'ils persistent dans leur aveuglement, à être absorbés par les Turcs, qui ne craindront plus Venise, leur protectrice : ils feront ensuite une mauvaise action, en empêchant le passage[7]. Il écrivit au doge dans le même sens[8]. Il songea ensuite à envoyer un médiateur en Crète et choisit pour cette mission Pierre Thomas. Il devait aller à Venise et apaiser cette discorde qui mettait en danger la chrétienté entière, en exposant les conséquences désastreuses qu'elle pourrait avoir. Le pape l'autorise à conclure une paix ou une trêve ou, au moins, à annuler les alliances et les serments des deux parties, à employer enfin les cen-

1. 29 novembre. Publiée par M. de Mas Latrie (*Hist. de Chypre*, III, p. 743). La lettre fut envoyée avec celle du 11 octobre en double copie à l'agent de la République en Flandre pour les envoyer au roi par deux courriers différents (*ibid.*, note 3).

2. « Pridie habito novo », dit le doge en parlant de la révolte de Crète, et ensuite il mentionne la présence du *chancelier seul* à Venise (« vestro cancellario *tunc* Veneciis presente nobiscum illico », *ibid.*).

3. 6 novembre 1363 (*Comm.*, VII, n° 98; t. III, p. 21). Cf. Ljubić, *l. c.*, p. 58.

4. 9 novembre (*Comm.*, n° 104 ; t. III, p. 22).

5. 14 novembre (*Comm.*, n° 105 ; *ibid.*).

6. 9 novembre, avec quelques conditions (les vaisseaux partis déjà, de l'argent à recouvrer, sous serment). (*Comm.*, VII, n° 102, t. III, pp. 21-2. Cf. n° 103).

7. « Generale passagium per nos dudum... indictum, ad quod prospere dirigendum totis mentis anelamus affectibus. » *Arch. du Vatican*, 245, f°s 273-3 v°. La lettre est adressée *populo civitatis Candiensis*.

8. Très insignifiante. *Arch. du Vatican*, 245, f°s 273 v°-4.

sures ecclésiastiques[1]. Des lettres lui furent remises pour le doge pour l'inviter de nouveau au passage[2].

L'archevêque ne partit pas pour Venise directement. Il arriva à Bologne et y resta jusqu'à l'arrivée du cardinal légat. Pendant ce temps le pape continuait ses efforts. Il avait reçu de nouvelles lettres de la part du doge, sur le fait du passage, avant le 19 janvier 1364, quand il lui répondit, en lui reprochant la décision qu'il avait prise, de ne plus fournir son contingent à la croisade, à cause des affaires de Crète. Il parle encore de la mission de Pierre Thomas[3], et espère que la paix sera bientôt rétablie, lui permettant de secourir d'autant plus le passage, qu'il l'espérait le moins[4]. La puissante armée qu'il est en train de préparer contre les Candiotes, serait employée alors contre les Infidèles[5].

Le 6 janvier déjà, Philippe et l'archevêque avaient écrit de Crémone au doge, lui annonçant leur prochaine arrivée à Bologne pour y traiter de la paix au nom du roi. Ils lui parlent du voyage à Venise qu'ils comptent faire ensuite pour y préparer le passage. Le comte de Savoie est disposé aussi à y prendre part et ils viennent de le voir en passant. Ils adressent enfin à Celsi de ferventes prières pour obtenir de lui que le passage fût rendu possible. Les lettres arrivèrent le 13 du même mois à Venise et le doge se trouva très embarrassé pour leur répondre. Il leur offrit cependant d'employer pour le passage les vaisseaux qu'il destinait à la guerre de Crète,

1. 6 décembre 1363 (*Arch. du Vatican*, 246, f°s 46 v°-8).

2. Même date ; cf. « tam vos quam iidem Candienses, tamquam athlete Christi, illud (le passage) prosequi uberius et potentius valeatis » (*Arch. du Vatican*, 246, f°s 34 v°-35). Suit la mention d'une lettre pareille adressée aux Candiotes (*ibid.*, f° 35). Cf. *Comm.*, VII, n° 114; t. III, p. 23.

3. *Hiis diebus*. La lettre résume celle du doge : « contenta in eis, videlicet quod sancto ultramarino passagio, prout affectabas,.. propter guerram Candiensem, que tibi necessario imminebat, subvenire nequibas, non intelleximus jocundanter. »

4. « Ubi putabas minus posse dictum juvare passagium, plus juvare poteris et juvabis ».

5. « Tuum potentem maritimum et terrestrem exercitum..... convertendo ». *Arch. du Vatican*. 246, f°s 68-8 v°. Résumé dans la publication des *Commem.*, t. II, p. 25. V. sur toutes ces négociations la chronique de Caroldo, ms. de la Bibl. nat., f° 199 v°, cf. f° 203 v°. Les renseignements de Caroldo sont assez exacts, cependant il est permis de douter que le Pape ait proclamé une croisade contre les Candiotes (Caroldo, f° 203 v°).

à condition que le roi et le comte soumettraient d'abord les révoltés. La flotte, qui doit recevoir les mille chevaliers et deux mille piétons destinés à aller en Crète, pourrait attendre alors jusqu'au milieu du mois de mars. D'autres vaisseaux transporteraient ensuite, de temps en temps[1], les croisés qui arriveraient plus tard à Venise. Ces propositions furent communiquées au roi par une lettre du 28 janvier[2].

Une nouvelle lettre fut adressée par les deux ambassadeurs au doge, le 24 janvier, quelques jours avant leur départ de Bologne. Le notaire vénitien Desiderato, qui avait apporté peut-être une réponse à la lettre du 6, s'associa à leurs propositions. On ne connaît pas le contenu de ces dernières ; le doge leur écrivit le 28, en leur demandant d'envoyer à Venise, au terme prescrit, mille chevaliers destinés a l'expédition contre la Crète[3].

Mézières avait reçu déjà une lettre autographe du roi, l'invitant à partir avec Pierre Thomas pour Venise, où il devait préparer, au terme fixé par le pape, 1er mars 1364, les choses nécessaires pour le passage[4]. Des lettres de recommandation avaient été données aux ambassadeurs par le pape, auprès duquel ils se trouvaient encore le 6 décembre[5].

1. « De tempore in tempus ».
2. Florence, Bibl. Capponi, *Liber secretorum*, fos 60 vo et 71 vo, extraits dans Mas Latrie, *Hist. de Chyp.*, t. III, pp. 744-5.
3. Florence, Bibl. Capponi, *Liber secretorum*, fo 64 (réponse du doge), ap. Mas Latrie, *Hist. de Ch.*, t. II, p. 745, note 1 : « pro recuperatione insule nostre ».
4. V. Wenzel, *l. c.*, II, p. 609 : « denotantes, quod cum per suas litteras et nuncios ipse dominus rex, nobis existentibus pro pace Lombardiae jam.... feliciter consummata, significaverit, se futurum Veneciis per totum mensem Aprilis, transiturus cum nobili comitiva duorum millium militum ellectorum pro inchoando passagio inter quos sunt comes Sabaudie, et multi alii nobiles et magnates ». Mézières, *Vita*, p. 1010. Ces lettres arrivèrent à Bologne, où se trouvait le chancelier à cette époque, au mois de janvier (après le 6, quand il était à Crémone encore), parce qu'il se plaint de ce que deux mois seulement le séparaient du terme fixé pour le départ (*ibid.*). Cf. dans Carmesson : « Misitque litteras propria manu scriptas nobili militi domino Philippo de Maseriis, cancellario regni Cipri, adhuc, cum Dei famulo, in Bononia existenti, quatenus iret Venecias festinanter, et navigia pro passagio disponeret et alia necessaria sine mora ».
5. Lettre du pape au doge Celsi (6 déc. 1363) : « Venerabili fratri nostro Petro, archiepiscopo Cretensi, et dilecto filio, nobili viro, Philippo de Maseriis militi, regis prefati cancellario, *latoribus presentium*, pro hiis ex parte dicti regis ad vestram presentiam venientibus, velis tribuere consilium et favorem ». *Arch. du Vatican*, 246, fos 34-34 vo.

Philippe fut très surpris de voir ces lettres arriver deux mois seulement avant le terme fixé pour le passage : les difficultés qu'il devait rencontrer à Venise, ne l'encourageaient pas trop à partir. Il n'aurait pas voulu fatiguer l'archevêque qui avait été si occupé pendant l'année qui venait de finir : cependant il se décida à demander son conseil. Pierre Thomas accepta de le suivre dans sa nouvelle mission, dont le succès était tout aussi incertain que celui de la première[1].

Ils arrivèrent à Venise, le 8 février ou le 10[2], et y trouvèrent les choses dans un état plus triste encore qu'ils ne le croyaient. Les tentatives réitérées de pacification faites par le doge[3], avaient échoué devant l'opiniâtreté des insurgés, qui ne daignèrent pas même faire connaître leurs conditions. Le 2 février, le chancelier de Venise, Raffaïno des Caresini, avait traité, comme procurateur du doge, avec le célèbre condottière Lucchino dal Verme, qui allait commander l'armée d'invasion. Deux nobles Vénitiens devaient l'accompagner comme gouverneur et conseiller, en lui laissant cependant la direction des affaires. L'expédition devait partir de Venise vers le milieu du mois de mars[4].

On pense bien que les demandes, assez élevées, de Philippe de Mézières durent être reçues avec froideur par le doge, qui avait d'autres préoccupations que le passage. Philippe réclamait aux Vénitiens des vaisseaux pour 2,000 chevaliers qui devaient partir avec le roi vers le mois de mars. On s'engageait à payer toutes les dépenses[5].

L'arrivée du roi y est représentée comme prochaine (il viendra bientôt à Venise, « et inde cito recedere et Deo comite cum eisdem nobilibus et aliis fidelibus transfretare »). Cf. la lettre au roi de Hongrie (5 décembre 1363).

1. Mézières, *Vita*, p. 1010.

2. Ils partirent de Bologne après l'arrivée du cardinal de Cluny (5 février ou 7), puisqu'il est impossible que les lettres de recommandation aient été écrites à la requête de Mézières et confiées à lui-même (9 mars). Une lettre employait environ trois jours pour arriver de Venise à Bologne et les ambassadeurs étaient pressés.

3. Romanin, *l. c.* V. p. 231 du présent ouvrage.

4. Voir le contrat, conclu à Milan, le 2 février, *Commem.*, VII, n° 129, pp. 26-7 du t. III. Des ingénieurs de mines, Moïse et Nicolas, condottières hongrois, furent engagés, vers la fin du mois de janvier (24 janv.) (v. le contrat ap. Ljubić, IV, pp. 61-4; cf. Romanin, *l. c.*, p. 220).

5. Lettre du doge au roi (22 février), ap. Mas Latrie, *Hist. de Ch.*, t. III, pp. 745-6. Cf. lettre du même au pape (26 février), ap. Mas

La réponse fut « faible », dit Philippe : les Vénitiens objectèrent le terme trop rapproché[1], les craintes pour leur commerce, s'ils provoquaient une guerre avec le Soudan d'Égypte, l'absence des facteurs que devaient envoyer les autres puissances qui participaient à la croisade, enfin et surtout[2] la révolte de Crète, qui absorbait toute leur attention et toutes leurs forces. Ils refusèrent tout, les moyens de transport et le prêt d'argent, le passage fût-il général ou particulier[3].

Telle est la version que donne Mézières lui-même, dans sa *Vie de Pierre Thomas*. Sa mémoire le trompe quelque peu et son désir de mettre en lumière les miracles opérés par son compagnon le conduit certainement à dénaturer les faits qu'il raconte. Les lettres du doge antérieures à l'arrivée des ambassadeurs prouvent l'inexactitude de son récit. Laurent Celsi offrait les moyens de transport demandés, à une seule condition : les croisés devaient soumettre d'abord les révoltés de Crète. Ils étaient libres ensuite d'aller, en Chypre ou ailleurs, sur les vaisseaux de la République. Le grand mérite de Mézières à cette occasion, c'est qu'il obtint un plus grand nombre de vaisseaux sans cette condition préliminaire qui s'accordait assez bien cependant avec les offres faites par le roi lui-même et par le comte de Savoie, son allié.

Les ambassadeurs firent valoir les demandes du pape[4], ils montrèrent au doge les bonnes dispositions d'Amédée VI, qui était décidé à passer par la Crète[5]. Ces dispositions avaient été rendues plus certaines par une lettre que le comte écrivit

Latrie, *l. c.*, pp. 746-7 et *Chronique de Caroldo*, f° 192. La lettre adressée au pape nomme les ambassadeurs « viri laudabiles vereque laudabiles (*sic*) et magno digni toto orbe preconio ». Ils demandaient les vaisseaux *suis sumptibus et expensis*.

1. La mort du roi Jean, dont parle Mézières à cette époque, n'arriva que plus tard (8 avril) : il ne peut être question, vers le milieu de février, que de celle du légat.
2. « Quantum et majus impedimentum ».
3. Mézières, *Vita S. Petri*, *Act. Sanct.*, janv., II, p. 1010.
4. Lettre du 26 février (v. plus haut p. 236, note 5).
5. Philippe écrivit au comte de Savoie « quod dux predictus et suum consilium, audita strenua et bona voluntate vestra tangente sanctum passagium et insulam Crete, multum vobis regraciatur » (lettre du 26 mars, Bibl. de l'Arsenal, ms. 499, f°s 145 v°-6).

à Philippe[1] et par l'arrivée d'un de ses chevaliers[2]. Ils espéraient obtenir de meilleures conditions, en montrant l'intérêt que devait avoir la République elle-même pour le passage.

Philippe ne réussit pas cependant à convaincre le doge et le conseil. « C'est alors, dit-il, que l'archevêque intervint, « mettant la main à la charrue[3] ». Il leur montra la fausseté de leur opinion sur le passage et réfuta victorieusement tout ce qui lui fut objecté[4]. Une commission fut nommée par le doge pour examiner ses propositions : elle était composée de deux clercs[5] et deux laïques, parmi les plus sages et plus expérimentés de la ville[6]. Les conférences durèrent quarante jours : il y avait une réunion, ou même deux, par jour. Le chancelier assistait aux délibérations sans y prendre part, ajoute-t-il modestement[7]. Enfin les délégués de la République cédèrent et Philippe put annoncer bientôt au roi le succès définitif des négociations, tout en admirant l'éloquence de son père et le désintéressement manifeste de la République[8].

Le doge offrait en effet des vaisseaux, des armes et des provisions pour deux mille chevaliers, pendant trois mois, sauf le « juste empêchement » habituel. La moitié des vaisseaux était à la charge de la République[9]; ils attendraient à Brindisi ou à Otranto l'arrivée des croisés, dès le commencement jusqu'au milieu du mois de juin[10]. Le roi pourrait noliser des vaisseaux pour l'autre moitié de ses troupes et le doge s'engageait à empêcher des prétentions trop exorbitantes de la

1. Par l'intermédiaire d'Aron Spinola.
2. « Certificatus ab vestro milite fideli » (*ibid.*).
3. « Ad aratrum, sicut consueverat, manum apposuit », *Vita*, *l. c.*
4. *Ibid.* Philippe était présent à ces discussions (cf. « me audiente », *ibid.*).
5. « Litteratos ».
6. « Sapientiores et magis expertos totius civitatis » (*ibid.*).
7. « Me praesente ».
8. *Vita S. Petri*, *l. c.*
9. « Absque solutione alicujus nabuli » (lettre du 22 février, ap. Mas Latrie, *l. c.*, pp. 745-6). Voir sur ce traité la lettre au pape (26 fév.), Mas Latrie, *ibid.*, 746-7, et surtout la lettre de Mézières à Amédée VI et le récit de la *Vita S. Petri*. Cf. aussi Caroldo, f° 197 v°. La lettre des ambassadeurs au roi de Hongrie, dans Wenzel, *l. c*, II, pp. 608-9.
10. « A principio mensis Junii usque ad medium, in Brandisio vel in Autrento » (lettre à Amédée VI, *l. c.*). Le fait est assez curieux : une partie des croisés devait-elle se diriger vers le sud de la Péninsule, tandis que le roi partait pour Venise avec sa suite ?

part des marchands[1]. Des galères, au nombre de trois ou quatre, furent accordées, pour le roi et les barons et chevaliers qui formeraient sa suite, à leurs dépens[2]. Des lettres furent envoyées par le doge en Occident, pour annoncer à Pierre Ier (22 février) et au pape (26 février la conclusion de ce traité qui assurait l'accomplissement du passage[3]. Philippe envoya à son maître le texte même du traité[4], en lui faisant l'éloge de la conduite de Pierre Thomas. Les ambassadeurs écrivirent ensuite, le 2 mars[5], d'après le conseil des Vénitiens[6], une lettre au roi de Hongrie, dont ils connaissaient les sympathies pour leur maître[7], en lui annonçant ce qu'ils venaient d'obtenir[8]. Ils faisaient l'éloge des Vénitiens, qui leur avaient donné aux frais de la République la moitié des vaisseaux, malgré leurs premières offres moins brillantes[9] : ceux-ci avaient montré encore une fois leur fidélité envers

1. Lettre à Amédée, *ibid.* : « Item quod si cives Venetorum vellent exedere vel nimis accipere de naulo pro navigiis suis, dux promisit apponere remedium et de facto ». Voir sur la destination de l'expédition : « in terram soldani vel cujuscumque fidei inimici ». La Crète n'est pas mentionnée (*Vita*, *l. c.*).

2. *Ibid.* Cf. lettre à Amédée : « et hoc pro pequnia predictorum », malgré l'expédition de Crète (lettre du 22 février) (« usque quatuor galeas », Wenzel, II, pp. 608-9). — On approuva à Venise, le 23 avril, les dépenses faites par le bailli à l'occasion du baptême du jeune Pierre, fils du roi de Chypre ; son coparrain était le podestat génois (*Senato misti*, 31, f° 58).

3. Lettre au roi (22 février), ap. Mas Latrie, *H. Ch.*, III, pp. 745-6 (orig. à la Bibl. Capponi de Florence ; *ms. cité*, f° 71 v°). Le doge l'invite à lui annoncer à temps son arrivée. Lettre au pape (26 février). Florence, Bibl. Capponi, *Liber secr.*, f° 72, dans Mas Latrie, *l. c.*, pp. 746-7.

4. *Vita*, *l. c.* : « bullas authenticas oblationis praedictae dominationis Venetorum ». Mézières et son compagnon avaient envoyé déjà une lettre au roi le 19 janvier et ils en avaient reçu la réponse encore à Bologne (*et postea replicatas*), cf. lettre du 22 février.

5. La lettre fut-elle réellement envoyée ? Elle porte ce titre « Forma litterarum *mittendarum* domino regi Ungariae pro parte domini archiepiscopi Craetensis et domini cancellarii regis Cipri ».

6. Le notaire André d'Oltedo fut envoyé vers les deux ambassadeurs (à Venise, et le 5?) pour leur inspirer cette idée (*Secreta consilii rogatorum*, ap. Ljubić, *l. c.*, IV, p. 64).

7. « Et quare nobis est uota (lisez *nota*) spes et fiducia precipua quam gerit serenissimus dominus noster rex Cipri in Majestate vestra circa inceptum per eum (lisez *eum*) negocium sancti Passagij prosequendum ».

8. Ils étaient allés à Venise « pro parte domini Pape, domini Legati (Talleyrand), *regis*, et comitis (de Savoie) predictorum ».

9. « Nostris sumptibus et expensis ».

l'Église et leurs sympathies pour le passage[1], comme « des fils très dévots de notre Sainte Mère l'Église[2] ». Ils prient Louis Ier de donner des ordres à ses officiers de la côte pour que les croisés puissent trouver en chemin les choses nécessaires à leur subsistance[3]. Du reste, le roi lui-même le visitera bientôt et lui exposera ses demandes[4].

Déjà un grand nombre de chevaliers anglais et allemands s'étaient réunis à Venise[5], où ils attendaient leur chef, qui ne devait pas tarder à venir[6], d'après l'avis qu'il avait donné à son chancelier. Il y en avait qui étaient arrivés dès la fin de l'année 1363. En les voyant si nombreux, Mézières ne douta pas du succès de l'expédition; mais le roi ne vint pas au terme qu'il avait fixé. Le désir de trouver de nouveaux combattants pour la croisade dans les pays qu'il n'avait pas visités, les préparatifs de ses alliés qui n'étaient pas encore terminés, peut-être aussi sa passion pour les fêtes et les tournois le retinrent en Occident. Il écrivit au doge le 16 février pour le remercier de ses offres de secours[7] et s'excuser sur le retard qu'il était contraint d'apporter à la croisade; elle ne devait commencer que vers le mois d'août de la même année. Il espérait que, la révolte de Crète étant apaisée à cette époque, aucun empêchement ne retarderait plus le passage[8].

1. « Qui pro honoribus fidei Christiane semper primi et principales hactenus in hujusmodi passagiis extiterunt ».
2. « Velut sancte Matris Ecclesie devotissimi filii ».
3. « Ut etiam in terris et locis vestris maritimis dari possit ordo, quod gentes dicti passagii declinantes ad illas (*sic*) possint invenire pro sua pecunia de victualibus opportunis ».
4. « Et quamvis ipse dominus noster rex, sicut firmiter credimus, Vestram Excellenciam visitaturus personaliter sit, qui de hoc et aliis vos seriosius informabit. » La lettre a été publiée par M. Wenzel dans les *Mon. Hung. Hist.*, *Acta extera*, pp. 608-9, d'après le *Liber secretorum*.
5. Cf. lettre à Amédée VI: « In Venetiis, jam venerunt de Anglia et de Almania multi nobiles, expectantes dominum meum regem et continue veniunt. »
6. « Significaverit, se futurum Veneciis per totum mensem Aprilem, transiturus » (lettre au roi de Hongrie, Wenzel, II, p. 608).
7. Il est question évidemment d'une autre lettre ducale que celle du 22 février. Elle dut être écrite pendant le mois de janvier, à l'époque des propositions de soumettre la Crète.
8. *Comm.*, VII, n° 131, f° 36, dans Mas Latrie, *Hist. de Ch.*, II, p. 252.

Pierre donnait comme prétexte du retard le terme trop rapproché, qui ne pouvait pas convenir à ses alliés et surtout au comte de Savoie qu'il venait de consulter par son envoyé, Roland de Vaissy, peut-être[1]. En effet, grâce aux intrigues de certains de ses conseillers, hostiles à l'idée du passage, Amédée VI s'était décidé, paraît-il, à ajourner son départ jusqu'au mois de septembre[2]. Mézières reçut la nouvelle probablement à Milan : il en fut indigné. La lettre qu'à cette époque il écrivit au comte pour l'exhorter à continuer l'œuvre commencée, est datée de cette ville, le 26 mars ; il parle des affaires de Venise et des offres bienveillantes du doge, des chevaliers étrangers qui y arrivent de tout côté pour suivre le roi en Terre-Sainte. Quant au retard qu'Amédée aurait apporté à son départ, il peut y croire à peine. Ce serait une honte pour le prince, car il a écrit partout pour faire connaître aux chrétiens la participation au passage du comte de Savoie. Celui qui laboure et tourne la tête n'est pas digne, ajoute-t-il, du royaume des cieux. Qu'il n'écoute donc pas les conseils des adversaires du passage : comme un seigneur énergique et fidèle, il doit continuer la grande œuvre qu'il a entreprise. Quant à lui-même, Philippe se borne à implorer le Seigneur pour qu'il lui inspire ce qui était digne à ses yeux[3].

Il n'était donc plus à Venise à cette époque, bien qu'il se proposât d'y revenir bientôt[4], pour recevoir le roi, dit-il, et lui communiquer le résultat de ses efforts. Le roi de Chypre

note 1. Résumée dans le volume des *libri Commemoriali*, t. III, p. 27. La lettre était datée de *Paris* probablement, et non de Padoue (cf. *ibid.*, p. 27). Cf. Caroldo, f° 197 v°, qui donne la date de 12 février.

1. « Per litteras suas vobis presentatas per dominum Rolandum de Vaysy, egregium militem vestrum et fratrem meum » (lettre à Amédée VI, *l. c.*). Roland de Vaissy (Vassy?) avait été pris à la bataille de Poitiers et le Dauphin le dédommagea de ses dépenses par une rente (1363, *Chartes royales*, VI, n° 12 ; *Mandemens de Charles V*, p. 21, n° 34). Le *Roland de Vassiaco* cité dans le registre JJ 128 des Arch. nat. ne paraît pas être le même : le premier était déjà mort en 1387.

2. « Audivi con tristicie (*sic*) non modica propositum vestrum sanctum prolongatum usque ad mensem septembris, de quo multum doleo in visceribus cordis » (*ibid.*).

3. Lettre citée au comte de Savoie.

4. Il termine sa lettre au comte de Savoie en le priant d'envoyer sa réponse à son ami, Aron Spinola, dans le palais de Bernabò (« in domo magnificentis domini Bernabonis »). Spinola devait la lui envoyer ensuite *à Venise* : « qui quidem dominus Aronus statim eas mihi mittet *Veneciis* » (f° 146 v°).

avait-il changé sa décision, aussitôt après avoir écrit la lettre au doge? C'est peu probable: il serait à croire plutôt que Mézières ne connaissait pas encore cette lettre, qui devait lui produire une triste impression. Il dut en apprendre le contenu à son retour à Venise, après ce voyage à Milan où il était aller voir Bernabò, pour le fait de la croisade, peut-être.

Pierre Thomas venait de le quitter aussitôt après la conclusion du traité, à Venise[1]. Il allait à Avignon directement pour « de grandes affaires concernant le passage du roi[2] ». La séparation se fit à Venise même, vers la fin du mois de mars[3], à moins que l'archevêque n'ait vu le cardinal légat à son retour de Venise, car il fut présent à la proclamation de la paix à Bologne (3 mars), où il était venu dès le commencement du mois[4]. Arrivé à Avignon, il rendit compte de sa seconde légation et reçut l'approbation du pape et des cardinaux. Le pape Urbain vit dans le prélat ce personnage « selon son cœur, dis- « tingué par son honnêteté et d'une piété éprouvée, illustre « par sa science et sublime par son humilité, généreux par « sa douceur et doué d'une grande prudence, très érudit dans « la loi du Seigneur et la foi catholique[5]», qu'il cherchait pour remplacer le cardinal de Périgord comme légat de la croisade. Il fut nommé à ces fonctions le 10 juillet 1364[6]; on lui accordait la faculté de lever les subsides, de réformer l'Église et de conclure des traités, en employant les censures ecclé-

1. *Vita, l. c.* Cf. la lettre au comte.

2. « Et quia dictus archiepiscopus habuit ire ad curiam recta via pro aliquibus negociis arduis, tangentibus passagium domini mei regis » (*ibid.*).

3. Mézières étant seul à Milan, le 26 mars, époque à laquelle il mentionne le départ de l'archevêque pour Avignon comme un fait assez éloigné.

4. Il était arrivé dans la ville avant l'évêque de Syracuse, qui entra à Bologne le 2 mars. V. *Cronica di Bologna*, ap. Muratori, *R. It. Scr.*, t. XVIII, c. 474 D : « e *prima* era venuto l'arcivescovo di Candia, il quale avea trattato questa pace... »

5. « Secundum cor nostrum, honestate conspicuum, religione probatum, praeclarum scientia, humilitate sublimem, mansuetudine generosum, multa providentia circumspectum, et in lege Domini ipsaque fide catholica admodum eruditum ».

6. V. la bulle dans Wadding, *Vita*, pp. 164-71. La légation s'étendait sur les diocèses de Constantinople, Chypre, Crète, Smyrne, Patras, Athènes, Thèbes, Corinthe, Rhodes, Naxos, Corfou, Durazzo, Lépante et Néopatras « et aliis ultramarinis partibus, ad quas per nos est indictum passagium supradictum pro subsidio ejusdem regis Cypri ». V. Rinaldi, XXVI, pp. 106-7, *Arch. du Vatican*, 246, f°s 271-3.

siastiques contre les adversaires du passage. Des lettres furent adressées à Pierre Ier, pour lui recommander le nouveau légat qu'il croyait devoir lui être sympathique (31 juillet)[1]. Il fut recommandé à la même époque au comte Amédée, qui fut invité à favoriser le passage, conformément à ses promesses[2], aux doges Celsi et Adorno[3], aux Hospitaliers, au podestat et à la communité de Pera[4], aux prélats orientaux[5] et au comte de Warwick, qui fut peut-être le chef des croisés anglais à Venise[6]. Quelque temps après, il revenait dans cette ville, pour y retrouver le roi de Chypre, dont le pape représentait le départ comme prochain dans ses lettres de nomination[7]. Cette fois encore, l'expédition ne partit pas.

Pendant ce temps Philippe était peut-être en Italie. Il resta à Milan pendant une grande partie du mois de mars[8] et y assista aux fêtes que donna Bernabò pour célébrer la conclusion du traité de Bologne. Des princes, des barons et un grand nombre d'autres invités y assistaient. Elles furent très brillantes : deux troupes de chevaliers, habillés, les uns de blanc, les autres de vert, combattirent dans les tournois, et de riches présents furent donnés par le prince aux vainqueurs[9].

1. Wadding, *Vita*, pp. 172-3 : « et, prout per experientiam novimus, tuae sublimitati acceptum » (il donne la date de II cal. Juillet, qui paraît impossible, au lieu de celle de II cal. Août (31 juillet). Cependant la même date se retrouve dans la copie des *Archives du Vatican* (*ibid.*, f° 241 v°).

2. *Arch. du Vatican*, 246, f° 242 : « Hortamur attente quatenus negotium dicti passagii, per te devote assumptum, solicite prosequaris ».

3. *Ibid.*, f°s 241 v°-2, 243.

4. F°s 242-2 v°, f° 243.

5. *Arch. du Vatican*, f°s 273-3 v° (10 juillet 1364). Suit une autre recommandation portant la même date : les prélats sont invités à lui fournir pour le transport et la nourriture dix florins par jour. Puis une troisième lettre contenant les mêmes ordres (*ibid.*, f°s 274 v°-275 v°). Cf. *Vita*, *l. c.* Recommandation aux personnages laïques pour lui, ses familiers et ses biens (même date, *Arch. du Vat.*, *loc. cit.*, f°s 275 v°-6).

6. Mention dans les *Arch. du Vatican*, 246, f° 242. V. Rinaldi, XXVI, p. 107.

7. « Cum dictus rex Cypri... velut athleta Christi et praecursor intrepidus, proponat in breve cum auxiliis citramarinorum fidelium transfretare » (*l. c.*). Cf. Rinaldi, *l. c.*, p. 107. Du reste, la bulle ne fait que copier les lettres antérieures du pape, relatives à la croisade.

8. Il y arriva peut-être aussitôt après la conclusion du traité de Venise (conclu déjà le 2 mars et Philippe se trouvait encore à Milan le 26).

9. « In quibus obtentorem ipsarum acierum duxit remunerandum de florenis .CC. in uno dono, videlicet de uno cingulo, et alterum de una ghirlanda tanti valoris » (*P. Azarii Chronicon*, ap. Muratori,

La mort de Lodrisio Visconti interrompit les réjouissances, le 7 avril; elles recommencèrent avec une plus grande splendeur, deux jours après, quand eut lieu la bataille décisive entre les blancs et les verts. Bernabò et son frère Galéas, ainsi qu'Ambroise Visconti, fils du premier [1], assistaient au tournoi [2].

Il revint à Venise, quelque temps après, et c'est tout ce qu'on peut savoir de son activité pendant cette année entière. Peut-être attendit-il le roi, qui devait arriver vers le mois de juillet pour s'embarquer en août 1364. Il serait resté dans cette ville jusqu'au mois de mai, quand la mort du roi de France obligea Pierre Ier à commencer une nouvelle série de voyages pour obtenir ailleurs le concours qu'il n'espérait plus de Charles V.

Ce qui est plus certain, c'est que Philippe parle du séjour que fit le légat à Venise après sa nomination dans des termes assez brefs et sans mentionner sa présence auprès de lui. Comme il est très expansif dans ses récits, il n'eût pas oublié de nous parler, à cette occasion encore, des miracles accomplis par son « père » et de ses entretiens avec lui. Il ne le fait pas jusqu'au départ pour Alexandrie, où les faits commencent à être plus abondants et le récit plus coloré. D'autre part, on connaît sa présence à Venise, dans la suite de son maître, le 28 janvier 1365 [3].

Il paraît être parti pour l'Allemagne, ce qui expliquerait la lettre, dans laquelle le cardinal de Cluny le recommande à Charles IV, dans des termes très chaleureux (9 mars 1363) : l'empereur pourrait entendre de sa bouche, dit la lettre, le récit de ses négociations à Bologne [4]. Il connaît assez bien le pays, dont il fait la description dans le *Songe du vieil pelerin*, il parle, avec beaucoup d'exemples à l'appui de ses assertions, de toutes les régions du nord de l'Europe, de la « Witefale »

l. c., t. XVI, c. 401-2). Les fêtes ne *commencèrent* pas le 9 avril, elles furent *continuées* à cette époque, après la mort de Lodrisio ; comme elles étaient données pour la conclusion de la paix, elles durent suivre de près cet événement (13 mars). Cf. Corio, f° 177 v°.

1. Et grand condottière : il avait été pris à Solaro et venait d'être délivré (cf. Azario, *l. c.*).

2. Azario, *ibid.* On profita des fêtes pour conclure la paix entre le marquis de Montferrat et Galéas Visconti (Azario, *ibid.*, c. 414).

3. V. plus loin, p. 261.

4. *Lettres de Mézières*, Bibl. de l'Arsenal, ms. 499, f°s 146-6 v°.

(Westphalie), où « qui puet pillier, si pille », du « Brande-« bourch », de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Puis la reine Vérité, son allégorique héroïne, revient par le Rhin en « Germanie », où elle visite tour à tour Francfort-sur-le-Mein (*Franquefort*), Nuremberg (*Noremberch*), et se dirige, en passant en ligne droite, vers la Bohême, où elle fait son entrée à Prague. Comme elle faisait son voyage en 1387, elle n'y trouva plus cet empereur quelque peu avare que Philippe cite comme exemple au jeune roi Charles VI : Wenceslas, son fils, dont l'élection avait été due, dit-il, à « un compaignon « qui avoit en nom Symon », en violant « les lois anciennes » de l'empire, régnait alors sur la Bohême[1]. Philippe le déclare indigne de la couronne impériale : les forêts de son pays et ses « riches mines d'or et d'argent », devraient lui suffire[2].

Il connaissait évidemment toutes ces choses par lui-même. Ce ne serait pas cependant un argument bien fort pour admettre un voyage de Mézières en Allemagne, en 1364. En effet, après la prise d'Alexandrie, quand le roi se décida à faire un autre appel aux princes de l'Occident, Mézières fut chargé d'aller les visiter en 1366 et ce second voyage pour la croisade dura jusqu'à la mort du roi. Il aurait pu connaître toutes ces régions pendant cette seconde et dernière mission en Europe.

Les souvenirs de Philippe sont loin d'être précis, il ne parle de ces voyages qu'en bloc et sans en indiquer la date. Il ne fait qu'une seule exception à son procédé : dans sa *Contemplation de l'heure de la mort,* il se représente comme un *athlète médiocre*[3], traversant l'Europe entière, avec le signe du roi sur son escarcelle et celui de la croix sur son habit, tout aussi bien que dans son cœur[4] : il visita tous les princes et les communes, le nord, le midi, l'occident, pour en

1. *Songe du vieil pelerin*, ms. de l'Arsenal, I, f°s 61 v°-63.
2. « Assés li doivent souffire les forés de Behaigne et les riches mines d'or et d'argent qui sont en son royaume » (f° 63).
3. « Athleta tuus (de Dieu) modicus », f° 218 v° du ms. 408, Bibl. de l'Arsenal.
4. « Carratere (*sic*) sui regis pretacti in pera propria continue munitus, ac signo tuo divino superius in instrumento impresso per gratiam tuam non minus in anima signatus » (*ibid.*).

obtenir la rédemption d'Israël et la purification de la maison de Dieu, à Jérusalem. Il annonçait partout le passage que venait de proclamer le pape Urbain et qui était commencé déjà par le roi de Chypre[1]. Sa mission ne fut pas sans danger: il se vit menacé par les tempêtes sur mer et dans les fleuves[2], par les troupes armées qu'il traversait sans défense[3], par les adversaires de la croisade qui recevaient, en riant ironiquement[4], ses propositions et ses prières. Tout cela est décrit dans des termes très généraux et sans aucune indication de date. Vers la fin cependant, remerciant Dieu pour sa protection, qui le sauva dans ces occasions dangereuses, il parle de sa mission à Gênes (1365), où il faillit être tué par la multitude[5], et mentionne la prise glorieuse d'Alexandrie[6]. Tout en faisant des réserves à cause de la confusion des récits de Mézières, on pourrait admettre que les événements rapportés avant ces deux dates appartenaient au premier voyage de Philippe en Europe.

Ce qui est plus intéressant encore, c'est la fin du voyage de dame Vérité. Après avoir visité à Prague l'empereur Wenceslas, elle traverse la Moravie, la Souabe, la Bavière, revient vers l'archiduché d'Autriche et s'en va observer le *besant* en Hongrie. Suit une critique très vive des affaires de ce pays : l'auteur conduit ensuite la reine en Carinthie (en *Carantane*), en Frioul où — le détail est très important — « quel qui est sages il chemine entre II solaux (?) », et enfin, en passant par Aquilée et Grado, « à la dame des yaues, la merveilleuse cité de Venise »[7]. Or ce voyage de la reine Vérité est tout à fait pareil à celui du roi de Chypre en 1364 : nous y retrouvons une visite à

1. « Eisque sanctum opus tuum, per regem suum jam inceptum (par la prise de Gorigos, de Satalie, etc.) et passagium a pio Urbano... jam indictum... annunciaverit » (*ibid.*).
2 « Ac tempestatibus non modicis maris et fluminum » (*ibid.*).
3. « Nimirum phalangas sepe armatorum christianorum non sine metu inhermis (*sic*) peregrinando penetravit » (*ibid.*). N'était-ce pas un souvenir de l'affaire de Bologne ?
4. « Cachinacione obloquentium » (*ibid.*).
5. « Et mortem propriam in Januis quociens vidit! » (*ibid.*).
6. « Sed et finaliter in miraculosa capcione Alixandrie (*sic*) eamque dimittendi... sibi revelasti... quomodo desiderium suum, silicet destructionem Machometi actque (*sic*) suorum et exaltacionem crucifixi christianorum per christicolas paratus eras adimplere... » (*ibid.*).
7. *Songe du vieil pelerin*, I, f° 64.

Bude, assez possible, les défilés du Frioul, que décrit Machaut avec tant de verve, et le passage par Aquilée. Il ne serait donc pas impossible que Philippe eût accompagné le roi de Chypre pendant la fin de son voyage en Allemagne, en octobre et novembre 1364.

D'autre part, il commença sa mission par une visite à Prague, dont témoigne la lettre de recommandation du cardinal de Cluny. S'il quitta Venise vers le mois de mai, il était auprès de l'empereur en juin ; le roi de Chypre était en France encore ou bien en Flandre, et la visite de Mézières aurait préparé peut-être celle du roi. Pendant que ce dernier se dirigeait vers l'Allemagne, son chancelier aurait pu visiter ces régions du Nord qu'il décrit avec tant de détails dans le *Songe du vieil pèlerin* et l'*Oratio tragedica*. Il alla à Königsberg pour y demander le concours du Grand-Maître et connut ces chevaliers Teutons qui « chascune nuit se lièvent à matines et en leurs chastiaux et convens mainent vie de moisnes, et as chevauchies contre les anemis de la foy, quant il sont armés soulz la banière de la croix, chascun ressamble un prince »[1]. Il vit la chambre du Grand-Maître qui est reliée à la chapelle par un « petit retrait de la dicte chambre », qu'il connaît si bien et d'une manière si précise[2]. Des chevaliers, avec lesquels il se lia, lui parlèrent de l'histoire de leur ordre, avec la légende des douze précurseurs prêtant serment autour du chêne de Thorn[3], et lui racontèrent cette merveilleuse légende du chevalier prisonnier en Lithuanie qui allait être brûlé selon la coutume du pays à cause du grand amour que lui portait le roi défunt[4]. « Ceste histoire », dit-il, qui n'est pas si ancienne[5], « me fu contée pour vraye des anciens et vaillans chevaliers de la religion susdite[6] ». Des chevaliers de l'ordre prirent part à ce premier passage du roi de Chypre, et ce fut peut-être aux exhortations de Mézières que Pierre Ier dut leur concours.

Ailleurs, en racontant, avec beaucoup d'abondance et de

1. *Songe du vieil pelerin*, I, f° 58 v°.
2. *Ibid.*, f° 57.
3. *Ibid.*, f° 58.
4. F° 56 v°. Il la raconte « pour faire un paou rire les lisans de cestui songe » (*ibid.*).
5. « Et n'a pas trop long tamps qu'il avint » (*ibid.*).
6. *Ibid.*, f° 56.

talent, la pêche du hareng dans le Sund, « entre le royaume de Norwègue et le royaume de Dannemarque », il déclare avoir assisté lui-même à cette grande « merveille ». Les pêcheurs lui firent l'histoire de leur profession et lui présentèrent le produit de leur pêche. Il allait en Prusse par mer, dit-il, « en une grosse nave... du long du bras de mer susdict par biau temps et en la saison susdicte que le herenc se prent, et vis lesdictes barges ou batiaus et nefs grosses et mengay du herenc, en alant, que les peecheurs nous donnèrent, lesquelz et aultres gens du pays pluseurs me certefièrent des II mervailles susdictes »[1]. Comme le hareng n'arrive dans le détroit, d'après son propre témoignage, que pendant les mois de septembre et d'octobre, nous avons la date approximative de son passage par le Sund. Il fut émerveillé de voir la quantité de poisson qui s'y trouvait et le nombre des bateaux, rassemblés dans toute l'Allemagne et la Prusse, qui prenaient part à la pêche. Il parle de 40,000 barques, de cinq cents navires plus gros, qui recueillaient et salaient « en quaques » le hareng : le nombre des pêcheurs s'élevait à plus de trois cent mille. Une partie habitait à terre, dans des huttes, sur les côtes de la Suède, où elles s'étendaient sur quinze lieues de terrain, toute la longueur du canal. Et, en voyant un si grand nombre de chrétiens rassemblés dans un même endroit, avec une si admirable flotte, il pensa aux services que pourrait rendre une telle armée à la cause du Christ et, dans son imagination enthousiaste, il les voyait déjà accourir en Orient et se saisir, non seulement de la Palestine, mais de la Syrie entière. « Quant il me souvient, dit-il, de XL^m^ batiaux et V^c^ naves grosses et menues, et III^c^ mille crestiens assamblés ensamble II mois, il souffiroit pour conquerre, non tant seulement la Terre-Saincte et Jehrusalem (*sic*), mais Damas et toute la Surie, car avec ces gens de mer susdictes, et fussent mains la moitié, les nobles hommes d'armes de la crestienté leur tendroient compaignie »[2].

1. *Ibid.*, f°s 61-61 v°.
2. *Songe du vieil pelerin*, I, f° 61 v°. Une partie de ce passage a été reproduit par l'abbé Lebeuf dans son article cité sur Philippe de Mézières. Les villes de la Baltique avaient des stations de pêche à Skanoer et Falsterbode (Dahlmann, *Geschichte von Dænnemark*, II, 15).

Il n'alla pas en Danemark, où il aurait trouvé le roi Waldemar revenu de ses voyages en Europe à la recherche d'un secours. Il passa peut-être en Scandinavie, à moins qu'on ne veuille borner son séjour dans ces pays au passage par le détroit du Sund. Il parle dans son *Oratio tragedica* et dans le *Songe du vieil pelerin* de ces régions de l'extrême Nord, où les brumes règnent pendant toute l'année et rendent la navigation dangereuse. Les naufrages y sont fréquents, à cause de la grossièreté et de l'ignorance des septentrionaux, qui ne connaissent pas la boussole, employée fréquemment dans le midi. Ils ne peuvent pas se diriger d'après l'étoile polaire qu'ils ne voient que la nuit et avec l'œil libre. Pour deux naufrages dans la Méditerranée, il y en aura quarante dans le pays des Teutons, qui sont très arriérés dans leur métier, malgré leur piété digne d'éloges. On assura à Philippe que quatre-vingt vaisseaux furent perdus pendant une seule année. Il fut lui-même en danger: une de ces tempêtes, si fréquentes dans les pays éloignés du soleil[1], les surprit pendant la traversée. Ils furent entraînés dans la haute mer et durent errer quinze jours avant de revenir au port, d'où ils étaient partis, « non sans anxiété des moelles et sans danger de mort »[2]. Ils partirent de nouveau et la tempête les jeta encore une fois dans des mers inconnues, pendant un mois : leur vaisseau était tout brisé et Dieu les avait soumis à une dure épreuve, quand la terre apparut enfin. On ne voyait, dit Mézières, qu'une côte basse et des montagnes qui se perdaient dans la brume : personne ne connaissait le pays, vers lequel ils étaient menés ainsi par le vent. Un vieux matelot expérimenté, le pilote Jean[3], les tira de leur incertitude: il jeta une sonde de plomb enduite de suif que Philippe décrit tout au long dans ce passage, et retira des pierres et du limon qui lui permirent de désigner minutieusement les parages où ils se trouvaient. « Et il y eut une grande joie parmi nous, qui étions

1. ..... « Quia elongati a sole et dies breves sunt et noctes longe », *Soliloquium peccatoris*. Bibl. de l'Arsenal, n° 408, f° 232. Le passage est très important pour faire connaître exactement les idées que se formait Mézières sur ces régions.

2. « Non sine anxietate medullarum et tedio, ac mortis periculo » (*ibid.*).

3. « Quidam veteranus Johannes nauclerius » (*sic*) (*ibid.*).

comme rappelés de la mort à la vie ; la tempête cessa et notre ignorance fut satisfaite : revenus dans le droit chemin, nous arrivâmes finalement sains et saufs dans le port »[1].

Allait-il en Norvège alors ? Cet accident n'arriva-t-il que plus tard, pendant son second voyage ? Le passage même n'est rien moins que précis. Il paraît cependant qu'il pénétra réellement dans le pays, où il entendit des choses très curieuses sur les grands voyages des matelots du Nord. Les possessions du roi s'étendaient si loin que des vaisseaux qui allaient recueillir les tributs, dans les dernières contrées presque inhabitables de ces régions, employaient trois ans pour le voyage. On lui racontait des choses terribles sur ces traversées : la plupart des vaisseaux étaient submergés dans les mers glaciales[2], c'était un hasard heureux si le tiers de ceux qui partaient revoyaient leur pays[3]. Cent voiles se dirigeaient vers ces pays lointains, le voyage se faisait sous l'étoile polaire ; à mesure qu'on avançait, les jours devenaient plus courts. Ils étaient ordinairement de trois à quatre heures : dans le Nord extrême, il n'y avait même plus de jour, mais une espèce de lumière affaiblie[4]. Des îles fabuleuses apparaissaient devant les matelots dont les provisions ne tardaient pas à s'épuiser ; ils entendaient des voix surnaturelles et voyaient maintes « mervailles, fantosmes et deableries que c'est une mervaille à ouir »[5]. L'île était située près du « Godlant », très loin « devers la tremontane[6] ».

Il serait revenu de ces pays du Nord pour accompagner le roi en Italie ; il obéissait peut-être à un ordre de Pierre Ier,

1. *Contempl. hor. mortis, ibid.*
2. « Et de inpedimento glacierum, quibus navigantes cruciantur » (*Oratio trag.*, f° 158 v°). Cf. *Songe du vieil pelerin*, I, f°s 61 v°-62. Ces choses lui furent racontées par les habitants pendant le séjour qu'il fit en Norvège : « prout plenius sibi veterano ad partes illas per fideles habitatores illarum regionum narrata fuerunt », « si comme il me fu conté pour vray, ou royaume de Norwègue ».
3. *Or. trag., l. c.*
4. « Claritate non dico solis, sed lucis obumbrate fere consolantur » (*ibid.*). Cf. « les jours y sont si cours que à grant paine aucuns jours y peut-on jugier s'il est ou jour ou nuit » (*S. du v. pèl., l. c.*).
5. *S. du vieil pelerin, ibid.* Cf. *Orat. trag.* : « de fantasmatibus diabolicis, quibus navigantes juxta certas insulas in via non sine tremore mortis realiter sepe illuduntur » (*Or. trag., ibid.*).
6. *Songe du vieil pelerin, l. c.*

qui voulait connaître le résultat de ses négociations. Si cette hypothèse est la vraie, Philippe serait revenu à Venise au mois de novembre 1364, ce qui s'accorderait assez bien avec l'époque de son voyage en Prusse. Il retrouva dans cette ville Pierre Thomas. Le légat était arrivé à Venise, aussitôt après sa nomination, pour assister au départ du roi et prendre part à l'expédition.

Il avait même été chargé précédemment d'une nouvelle mission relative à la révolte de la Crète, mais il ne quitta la Cour de Rome que plus tard. Il devait ménager une réconciliation entre la République et les colons[1]. La résistance était devenue désespérée en Crète : les indigènes, excités par Zanachi Calergi, qui voulait se saisir du pouvoir, avaient attaqué les casals des Vénitiens, dont un grand nombre — des Venieri, des Corneri, des Gritti — avaient été tués par leurs bandes. Une tentative contre le duc Gradenigo ne réussit pas, et le chef des agitateurs fut jeté par la fenêtre[2]. Cependant, malgré des dissidences pacifiques qui commençaient à se manifester, les offres de cinq nouveaux provéditeurs, annonçant aux rebelles l'arrivée prochaine de l'expédition, furent encore une fois refusées. Lucchino était arrivé déjà à Venise, le 3 mars : il prêta serment à Saint-Marc et reçut l'étendard de la République de la main du doge. Une grande revue des troupes, sur le champ de la Tana[3], précéda le départ. La flotte[4] partit le 10 avril, sous le commandement de Domenico Michiel da Santa Fosca[5] : elle portait 2,000 piétons et 1,000 chevaliers[6]. Ils débarquèrent à Fraschia, le 7 mai[7].

1. *Archives du Vatican*, 246, f° 206 v° (juin). Résumée dans Rinaldi, *Ann. Eccl.*, XXVI, p. 96. Cf. pp. 233-4.
2. Sanudo, c. 657. Le duc ne fut pas tué par les Candiotes eux-mêmes, ainsi que le croit plus loin le même auteur (c. 657), à cause de ses conseils pacifiques. Il est question de Marc Gradenigo *Spiritello*, v. Zancaruola, II, f° 220.
3. Sanudo, c. 657-8. Le doge assistait lui-même à la revue, avec la seigneurie.
4. Composée de 33 vaisseaux de guerre, sauf ceux qui se trouvaient déjà en mer, et de 12 vaisseaux de transport pour les vivres, Navagero, *l. c.*
5. Sanudo, c. 657.
6. Navagero, *l. c.*
7. Sanudo, c. 657. Cf. Navagero, *l. c.* : *Frasolia*. Sur les cruautés des Grecs, v. Lorenzo des Monaci, p. 182.

Devant la menace d'une invasion, on s'était décidé enfin à demander le secours des Génois. Léonard Gradenigo, dit le Moine (*Calogero*), à cause de son changement de religion[1], avec Zanachi di Rizo, était parti dans ce but, sur une galère, le 1er mai[2]. Leur départ fut signalé à Venise par Giorgio da Molino, évêque de Coron, qui se trouvait en Crète à ce moment[3]. Des lettres furent adressées par le doge à son collègue de Gênes, pour lui demander de ne pas secourir les révoltés et le pape réunit ses prières à celles de Celsi, dans une lettre du même mois de juin. Il annonçait l'arrivée de Pierre Thomas, chargé de négocier la paix entre Venise et sa colonie, ainsi que celle du roi de Chypre, qui ne manquerait pas d'employer tous ses efforts pour amener une réconciliation[4].

Le roi de Chypre n'arriva pas cependant au mois d'août et l'intervention de Pierre Thomas devint inutile. La ville de Candie se rendit aux Vénitiens, le 10 mai[5]. Le duc fut délivré de sa prison, où son successeur le remplaça[6]. Jean Mocenigo soumit en quelques jours les deux autres centres de la révolte, Retimo et la Canée. Les châteaux ne tardèrent pas à tomber au pouvoir des vainqueurs, qui punirent cruellement les chefs des insurgés. Le duc Gradenigo, dit le Vieux, fut décapité à Candie, sur la place publique, les têtes des conjurés de l'église furent mises à prix et un grand nombre tombèrent victimes des paysans, qui apportèrent leurs têtes au nouveau gouverneur. D'autres furent exilés, on confisqua les biens des familles Gradenigo et Venier. La guerre ne finit pas

1. V. Romanin, *l. c.*, p. 222. Il était parmi ceux qui voulaient rétablir l'ancien état de choses dans l'île.
2. Sanudo, *l. c.*, c. 658.
3. Sanudo, *l. c.*, c. 657; Zancaruola, ms. de Milan, II, f° 220 v°. Ils se trouvaient à Gênes le 14 juin; ils y furent reçus honorablement (Arch. de Gênes, *Introitus et exitus*, 1364-5, f°s 99 v°, 119): trois délégués du gouvernement furent chargés de veiller à leur entretien.
4. *Archives du Vatican, l. c.* « ... Illustris qui in eisdem cismarinis partibus adhuc constitutus, ad dictas ultramarinas partes de proximo cum potencia fidelium in subsidium prefati passagii conferre se debet. » Pierre Thomas est encore à la curie (« nunc apud dictam sedem constitutum »), il partira bientôt pour sa mission (« de proximo »).
5. Navagero, *l. c.* La date est confirmée par la *Chronique de Bologne* (*l. c.*, c. 477 B).
6. Navagero, *ibid.;* Zancaruola, ms. cité, II, f° 221.

cependant avec ces représailles, les Calergi et les Gradenigo continuèrent la résistance, avec le plus énergique des chefs du mouvement, Tito Venier. Ils levèrent la bannière de l'empereur de Constantinople (10 août) et déclarèrent combattre pour la foi grecque contre les latins. Ils dévastaient l'île entière, se retirant dans les montagnes devant les soldats de Venise, et cette petite guerre, qui n'avait plus qu'une importance locale, fut terminée seulement sous le règne du doge Marc Cornaro, quand les chefs, livrés par les habitants, furent mis à mort ; la province fut alors définitivement pacifiée[1].

La nouvelle de la victoire de Candie fut apportée à Venise, le 4 juin, par la galère de Pierre Soranzo, qui entra dans le port au son des trompettes, avec ses mâts ornés de branches vertes : les matelots portaient des couronnes de laurier sur leurs têtes[2]. Lucchino et ses capitaines, parmi lesquels Pasqualino Minotto, arrivèrent dans la ville, le 25 du même mois et furent logés à l'archevêché de Castello.

De grandes réjouissances suivirent: des grâces furent accordées, il y eut des feux de joie dans les rues, des fêtes, données par les marchands de soie toscans, à Saint-Barthélemy, des « bals, jeux et réjouissances » à Saint-Lucas, dans la maison d'André Dandolo, et un brillant tournoi (10 août), qui dura quatre jours. Il eut lieu sur la place de Saint-Marc, en présence du doge et d'un grand nombre d'invités, parmi lesquels on remarquait, à la droite du prince, Pétrarque, qui décrivit la fête, avec une grande admiration, dans sa lettre à Pierre de Bologne[3]. Vingt-quatre jeunes gentilshommes, en habits « de joute », combattirent à cette occasion, vêtus magni-

1. Lor. des Monaci, pp. 186 et suiv. ; Navagero, c. 1049-50; Sanudo, c. 659-663.

2. Sanudo, *l. c.*, c. 659 (28 mai); Zancaruola, ms. cité. II, f° 321 v°, Lor. des Monaci, p. 184 ; Romanin, *l. c.*, 224 et la lettre de Pétrarque (*Sen.*, liv. IV, 2).

3. Sanudo, *l. c.*, c. 659. Lettre citée de Pétrarque. Pétrarque fait l'éloge le plus chaleureux du doge Celsi, qu'il appelle « vir, nisi me forsitan amor fallit, et magnitudine animi et suavitate morum et virtutum studio, superque omnia singulari pietate atque amore patriae memorandus, sciens nil rite nilque feliciter fieri, nisi sumptum fuerit a religione principium » (*ibid.*). C'est vers cette époque peut-être que Philippe connut le poète italien auquel il annonça plus tard, dans une lettre, dont la réponse seule nous a été conservée, la mort de leur ami commun, Jacques des Rossi de Parme, v. plus loin.

fiquement, avec leurs lances garnies de flammes rouges[1]. Sur des estrades, plus de mille dames et *garzone*, « c'est-à-dire jeunes dames », assistaient au spectacle : elles offraient des présents aux autres femmes « et des bonnets aux petites filles (*mamole*), par allégresse pour cette victoire. » Il y eut au moins 400 ducats de dépensés pour chacune des trois compagnies de gentilshommes ayant organisé les fêtes, qui occupèrent en tout huit jours. Le « métier » des orfèvres avait fourni les présents. Parmi ceux qui assistaient aux combats, Pétrarque cite des nobles anglais, parents du roi[2] : c'était peut-être le comte de Warwick avec sa suite, qui attendaient encore à Venise l'arrivée du roi de Chypre[3].

Déjà, le 26 avril 1364, des lettres avaient été envoyées par le doge aux provéditeurs de Crète, Domenico Michiel et Paolo Loredano, pour leur ordonner d'annoncer[4] au consul d'Alexandrie les offres faites au roi Pierre et la réponse que le prince avait donnée le 16 février. Il avait ajourné son départ jusqu'au mois d'août, ajoutait la lettre, mais il est probable qu'il ne partira pas cette année[5]. En conséquence, on redemanda à Avignon des licences pour les vaisseaux qui devaient se diriger vers le pays des Infidèles[6]. Quelque temps après, Raffaïno des Caresini, notaire de la cour ducale et ensuite

1. « Signa purpurea » (Pétrarque, *l. c.*). Le doge donna au premier vainqueur, qui fut Pasqualino Minotto, une couronne d'or pur, ornée de pierres précieuses, au second un ceinturon d'épée en argent « praeclari operis ». Ils n'étaient que 24, d'après cette lettre (25, d'après Sanudo), et ne prirent part qu'au premier combat, où les étrangers ne furent pas admis. Les jeux avaient été organisés par un certain Thomas Bambasio, que Pétrarque compare à Roscius.

2. « Comites et consanguinei regis ». Ils seraient venus, d'après Pétrarque, attirés seulement par le goût des voyages.

3. *Chr. de Donato Contarini*, ms. cité, sans numérotation ; *Cron. di tutta la provincia di Venezia* — 1455, f° 67 et suiv. ; *Senato misti*, 31, f° 73 (copie fournie par M. V. Lazzarini).

4. « Oretenus. »

5. Venise, *Archiv. gen. Ducali ed atti diplomatici*, boîte 12, dans Mas Latrie, *Biblioth. de l'Éc. des Chartes*, t. XXXV (1873), pp. 72-3. Cf. p. 240 du présent ouvrage.

6. *Ibid.* Le privilège avait été déjà accordé par le pape, sous les conditions habituelles, le 7 avril 1364 (*Comm.*, VII, f° 36, dans Mas Latrie, *Archives des missions scientifiques*, t. II, pp. 375-6). Voyez le résumé de ce privilège dans la publication des *libri commemoriali* (t. III, p. 128), où on lui assigne la date du 8 *avril*. Il s'étend à deux vaisseaux seulement.

chancelier de Venise, se présenta à la Curie, probablement dans le même but (12 juin [1]).

Cependant, quand le légat arriva à Venise, il trouva des dispositions assez favorables pour le passage. Beaucoup de chevaliers avaient reçu la croix de ses mains, en route; d'autres, des princes et des nobles, attendaient, dans la ville même, l'arrivée du roi, au terme qu'il venait d'annoncer au doge [2]. Le pape avait écrit aussi pour demander au doge de céder au roi de Chypre les troupes nombreuses, qui se trouvaient encore en Crète (27 juillet) [3]. Malgré tous ces efforts et ces circonstances favorables, le passage ne se fit pas cette année encore. Pierre Ier n'arrivait pas à convaincre ses frères de l'Occident : il n'obtenait partout que des promesses vaines et pas un soldat. « Ils s'excusèrent tous et le laissèrent seul et plein de tristesse [4]. » Les croisés, qui attendaient depuis si longtemps, se découragèrent et retournèrent dans leurs pays, malgré les prières du légat. Les Vénitiens se déclarèrent délivrés de leurs engagement et « certains marchands », qui voyaient dans cette expédition la ruine de leur commerce, s'en réjouirent [5].

Bientôt, malgré l'arrivée du roi lui-même au mois de novembre, de nouveaux événements vinrent empêcher le passage jusque vers le milieu de l'année 1365. Une querelle éclata en Chypre entre le prince gouverneur et les Génois.

Vers le commencement de l'été [6], pendant qu'on armait les

1. Il écrivit à cette époque une lettre pour rassurer le doge sur les bonnes intentions du pape (*Comm.*, VII, n° 156; t. III, p. 131). Voir la lettre du pape du 11 juin (*ibid.*, n° 156, même page). Il devint chancelier après la mort de Benintendi Ravagnin (Sanudo, c. 662 D).

2. « Aliqui principes et nobiles Occidentales caussa passagii in satis bona quantitate » (Mézières, *Vita S. Petri, l. c.*, p. 1011).

3. Rinaldi, XXVI, p. 97... « de gente tua videlicet, ut audivimus, numerosa existente in dicta insula... ». Et plus loin : « ... in subsidium dicti passagii vestram subventionem magnificam... augmentantes, gentem eamdem in dictum passagium, prout poteritis, convertatis. »

4. « Omnes se regi Cypri excusaverunt, et ipsum vacuum et lacrymantem remiserunt. » (*Vita, l. c.*).

5. *Ibid.:* « tunc mercatores reprobi gavisi sunt, et de passagio trufaverunt. »

6. « In estate nuper elapsa, dum carissimus in Christo filius noster Petrus, rex Cipri illustris... pro promotione subsidii passagii generalis... certa regna fidelium, et tunc presertim partes Alamannie peragraret. » *Arch. du Vatican*, 247, fos 51-1 vo. Il est question ici de l'épo-

quatre galères de Satalie[1], deux Génois s'enfuirent de leur vaisseau, après avoir reçu leurs salaires. Ils furent pris et on leur coupa l'oreille droite au son des trompettes, selon la coutume. Ils abordèrent une galère de leur nation, qui se trouvait aussi à Famagouste et devait partir bientôt pour Satalie avec des vivres, tuèrent les Chypriotes qui s'y étaient embarqués et se saisirent de la cargaison; après quoi ils se dirigèrent vers Chio. Le prince, indigné, ordonna aussitôt d'arrêter les garants des Génois et de demander au podestat la restitution de ce qui avait été pillé par ses compatriotes.

Bientôt le vaisseau revint de Chio; il fut attaqué par des soldats siciliens servant sur la flotte qui attendait encore à Famagouste les ordres du gouverneur. Plusieurs Génois furent tués par représailles[2]. Le podestat, Guillaume Ermirio[3], s'en vengea à son tour en se saisissant d'un soldat pisan au service du roi, qu'il réclama comme étant son connational, et le soldat ayant protesté, on lui coupa la langue. Les Pisans s'en émurent et des troubles éclatèrent dans la ville. Jean de Soissons[4], le bailli, en informa l'amiral, et Jean de Sur alla à cheval à la loge des Génois, pour leur demander de se retirer tranquillement, afin qu'il ne fût pas contraint d'employer la force. Le podestat répondit fièrement que d'autres Génois étaient prêts à venger l'insulte qu'on ferait à leurs nationaux de Chypre. Une bagarre s'ensuivit et plusieurs Génois y trouvèrent la mort.

Une commission de quatre chevaliers fut chargée par le prince d'Antioche de faire l'enquête. Elle était composée de Thomas de Montolif, auditeur de Chypre, du turcoplier Jacques de Norès, de Jean du Morf, maréchal de l'île, et de Jacques de Saint-Michel[5]. Ils arrivèrent à Famagouste et

que à laquelle on fut informé en Occident sur les événements de Famagouste. Les galères de Satalie partaient chaque année vers le mois de mars (v. Machéras, *passim*).

1. C'est la version donnée par Bustron (p. 261) et Amadi (p. 413). D'après Machéras (p. 75), ces vaisseaux étaient destinés à la garde de l'*île* (?) (ὅπου ἐφύλαγαν τὸ νησίν).

2. Machéras, p. 75.

3. Λερμὴν, Machéras, *ibid.*, p. 76. Cf. le traité du 13 avril (v. plus loin, pp. 264-5).

4. Τεσασοῦν (*ibid.*), de Sasso (Strambaldi).

5. Τεσανταμιχέλ (Machéras, *ibid.*).

s'adjoignirent deux moines latins : le podestat fut invité à se rendre à l'église de Saint-Nicolas, où il vint, accompagné d'une nombreuse suite. On ne parvint pas à s'entendre, tout le monde réclamant satisfaction et dédommagement. Ermirio jeta, en sortant, le bâton, symbole de sa dignité, et invita les Génois à quitter l'île, jusqu'au mois d'octobre. Le prince essaya vainement d'empêcher de plus grandes complications, en les assurant de sa protection et en leur demandant de rester. Un envoyé génois arriva bientôt pour faire une enquête (12 septembre 1364) : il ordonna aussi à ses nationaux de quitter le royaume avant le mois de février de l'année suivante[1].

Pierre Ier se trouvait alors en Allemagne. Il fut informé de ces événements pendant l'été, par des lettres du prince[2], que lui apportèrent le connétable Jacques, et son cousin Bohémond[3], qu'il avait appelés auprès de lui en Occident. Gênes avait interrompu tout commerce avec son royaume et des vaisseaux se rassemblaient dans le port pour une expédition[4].

La nouvelle arriva à Avignon, vers le mois de juin[5], et le pape en fut douloureusement ému : malgré tous ses efforts et toutes ses prières, le passage était donc impossible. Le roi de Chypre était le seul qui fût disposé à partir, parmi tous les princes chrétiens, et cette querelle avec les Génois,

1. Voyez sur ces événements Machéras d'abord, qui donne la version la plus complète (pp. 75-6), Bustron (pp. 261-2) et Amadi (p. 413). Fausse date dans Rinaldi (1364; t. XXV, p. 317).

2. Machéras, p. 79 (le prince les aurait envoyés en France τοῦ ῥηγὸς εἰς τὴν Φραγκίαν), avant le mois de juillet par conséquent.

3. Il avait été proposé, comme roi d'Arménie, par Pierre Ier à Avignon. Cf. Chron. arménienne de Dardel, dans les *Hist. arm. des crois.*, II, p. 35 : « Comment le roy de Cippre Pierre alla devers le Saint Père... pour le passaige de oultre mer et pour faire couronner messire Bemon, le premier filz de la dicte dame (Soldane, qui s'était réfugiée en Chypre, sous le règne de Hugues IV), en roy d'Armenye ». Sur leur voyage en Occident, Machéras, p. 77 (il ne mentionne que le départ de Jacques), Bustron, p. 262 (« e Beimondo de Lusignan ») et Amadi (p. 413). Des galères vénitiennes les portèrent en Europe (Machéras et Amadi, *ll. cc.*).

4. Voyez la correspondance d'Urbain V en 1364 et 1365, *passim*. Cf. Machéras, p. 79, « νὰ πάρουν τὴν Κύπρον » et Carmesson : « ad dampnificandum et invadendum verisimiliter se parabant. » Cf. Mézières, *Vita*, p. 1012.

5. Il déclare avoir reçu la nouvelle *nuper*, dans ses lettres du 19 juin. V. plus loin, p. 257.

qui menaçait de devenir une guerre, allait mettre en danger, non seulement la croisade, mais l'existence même de ce royaume d'Orient, dernier avant-poste de la chrétienté.

Il se décida à intervenir aussitôt. Des lettres furent envoyées à Pierre Ier et au doge, le 19 juin. Le premier est exhorté à punir les coupables [1]; on parle au second de l'impression triste qu'avait produite la nouvelle de la retraite des sujets de la République et de cette guerre menaçante. On le prie de considérer la position du roi en Occident, ses rares qualités de bonté et de justice : ce serait un crime que d'empêcher le saint passage, lui surtout, sur lequel le prince fondait de si grandes espérances de secours. Qu'il accepte donc la médiation de l'Église et ne refuse pas d'accomplir ce qu'il a promis [2].

De nouvelles lettres furent envoyées, le 25 juin, au doge Adorno. Le pape avait appris des choses plus tristes encore sur ses intentions : on armait à Gênes un vaisseau, destiné à provoquer le roi et son royaume [3]. Qu'il se garde bien de prendre une pareille décision, qui causerait de grands dangers au roi d'abord, qui travaille pour le passage, comme un « combattant du Christ » [4], à l'expédition ensuite et même à ses propres intérêts [5]. Il l'invite à attendre quelque temps, s'offrant à lui payer lui-même ce que ses nationaux venaient de perdre en Chypre, si le roi refusait un dédommagement [6]. Le même jour, Philippe de Varesio [7], qui se trouvait à la curie pour certaines affaires du doge [8], fut envoyé à Gênes pour lui communiquer de vive voix ses propositions et ses prières [9].

1. *Archives du Vatican,* 246, f° 219.
2. *Ibid.*, f°s 220-220 v°.
3. « Diffidare. »
4. « Pugil Christi. »
5. Le pape pouvait lui retirer le privilège qu'il venait d'accorder à son envoyé Corradin de Corvaria, le 18 février 1364 (*Archives du Vatican,* 246, f°s 100-100 v°). Ce dernier se trouvait encore à Avignon, le 17 mai (Arch. de Gênes, *Intr. et ex.*, 1364-5, f° 99 v°).
6. *Arch. du Vatican, l. c.*, f°s 219-20.
7. « Philippum de Varesio, praepositum Januensem. » Il gardait le château d'Albenga pour le pape, le 2 avril 1364 (Arch. de Gênes, r. cité, f° 81). Garessio?
8. « Certis negotiis. »
9. *Archives du Vatican,* 246, f°s 228-228 v°.

Le doge ne répondit pas à ces lettres : il continua ses armements pour une expédition, que l'absence du roi devait favoriser. Il rêvait peut-être la conquête de cette île, que Gênes devait attaquer plus tard, avec tant de perfidie et de cruauté. Le pape ne se découragea pas cependant : Jannot Adorno, qui revenait de France [1], s'étant présenté à la curie, Urbain V lui parla des affaires de Chypre et, comme il le trouva très bien disposé envers le roi, il lui confia cette mission et d'autres encore [2]. Raphaël di Torre fut délégué le même jour pour régler les affaires de l'église de Gênes [3] ; il devait appuyer peut-être les propositions de Jannot Adorno.

Enfin arriva la réponse de Gênes. Le doge et les Anciens consentaient à attendre la justice du roi contre les coupables et ceux qui n'avaient pas fait leur devoir en les punissant [4]. Le pape se hâta d'en informer le prince, le priant de profiter de ces offres pour faire cesser « cette source des scandales », qui ne pouvait que mettre en danger le passage [5]. Adorno fut invité à persister dans ses bonnes dispositions : quant à lui, il renouvellera envers le roi de Chypre ses prières, par des lettres et des ambassadeurs [6].

Les négociations, qui suivirent peut-être, ne sont pas connues ; on attendait à Gênes l'arrivée du roi en Italie, qu'on représentait toujours comme prochaine, pour en obtenir satisfaction. Pierre ne revint, on l'a vu, que le 11 novembre à Venise [7].

La première chose qu'il fit dans cette ville, fut d'ordonner un nouveau tournoi pour fêter la victoire de la République en

1. « De partibus Francie. » Jannot (*Jannoctus*) Adorno était le frère du doge Gabriel.

2. La paix entre Pise et Florence et les démêlés du doge avec l'église de Gênes (*Arch. du Vatican*, 246, f°s 244 v°-5).

3. Il fut nommé légat apostolique en cette qualité. V. la lettre de recommandation, *Arch. du Vatican*, 246, f° 245.

4. « Tam contra delinquentes, quam contra neglectores justicie. » *Arch. du Vatican*, 246, f° 255 (lettre au roi de Chypre, 17 juillet).

5. « Tollatur materia scandalorum, presertim isto tempore passagii generalis. » (*Ibid.*).

6. *Arch. du Vatican*, 246, f° 255 v°. Même date que la lettre précédente.

7. Ordre fut donné par le doge, le 26 octobre, de sortir à sa rencontre à Conegliano (Verci, *Storia della marca trivigiana*, XIV, 20-1). V. pp. 199-200 du présent ouvrage.

Crète[1]. La fête eut lieu sur la place de Saint-Marc comme les autres, le prince lui-même jouta contre le jeune fils de Lucchino dal Verme, âgé de 18 ans, un des correspondants de Pétrarque, comme l'était son père[2].

Venise offrit au roi de Chypre, à sa demande, des vaisseaux de transport et de l'argent. La République ne se considérait plus comme obligée par le traité de mars 1364 ; la députation qui vint le visiter solennellement,

> Parez et vestis cointement
>
> . . . . . .
>
> Comme se fussent duc ou conte[3],

lui demanda de payer le nolis des vaisseaux[4]. Trois autres galères devaient l'accompagner aux frais de la République, jusqu'à Rhodes ou même à Satalie, selon sa volonté. Elles étaient commandées par André Gritti, Marino Zen et André Paradiso : le premier fut choisi comme capitaine de la petite flotte[5].

Les Vénitiens avaient aussi des plaintes à porter contre Gênes : leurs concitoyens avaient été insultés par les officiers génois de Péra. Ils offrirent leur médiation au roi qui donna des instructions aux ambassadeurs choisis pour traiter à Gênes surtout de ses affaires et ensuite de celles de Venise[6]. François Bembo, dont le nom se rencontre pendant les négociations avec le Soudan, et Zacharie Contarini furent chargés de cette mission, le 23 décembre 1364[7].

1. *Chr. de Donato Contarini* et It. VII, 95, de la Bibl. de S.-Marc, *ll. cc.* « Giostra ordinata per l'acquisto di Candia. » (Caroldo, f° 204) ; « e siando in questa terra, e vedendo far feste e allegreze per reaquistar dell' isola, lui etiam volse far una bellissima zostra per quella alegrezza » (*Cron. di Venezia*, Bibl. nat. de Paris, Italien 16, f° 122).

2. Les barons de Chypre assistèrent à la fête, et y joutèrent « chon molti di suo baroni » (*Cron. di Ven., l. c.*).

3. Machaut, *l. c.*, p. 48.

4. « Et avec ce juste nol pris » (p. 49).

5. « Et ballottati questi tre sopracomiti, rimase capitano Andrea Gritti » (Caroldo, f° 204).

6. La querelle de Pierre Ier avec les Génois est qualifiée de but premier et plus important (*primo et importante fine*). Le doge déclare n'avoir rien à ajouter aux instructions données déjà par le roi (*non videmus quod super hoc aliam informacionem, ultra suam, dare valeamus vobis*). On leur défend de recevoir des présents, etc.

7. Florence, Bibl. Capponi, *Lib. secr.*, f° 133, ap. Mas Latrie, *Hist. Chyp.*, III, pp. 747-9. Cf. Caroldo, f° 204 : « quello che ne seguiva non si trova scritto ».

Ils ne réussirent pas : pour des causes qu'on ignore, les Génois refusèrent de commencer des négociations avec le roi de Chypre et continuèrent leurs armements[1]. Les deux ambassadeurs du doge étaient revenus à Venise vers la fin du mois de janvier, quand le roi envoya en son propre nom, le 28 janvier 1365, Pierre Thomas et son médecin, Guy de Bagnolo[2].

Parmi ceux qui assistaient, dans la chambre du roi, « préparée pour son repos de nuit », à l'expédition des lettres de créance, on retrouve le nom de Philippe de Mézières[3]. Il était donc de retour à cette époque, même si l'on n'admet pas l'hypothèse qui le fait accompagner son maître vers la fin de son voyage et revenir avec lui en Italie. Il semble aussi qu'il fut, sinon un des ambassadeurs du roi à Gênes[4], au moins parmi la suite de Pierre Thomas. Il parle en effet dans un de ses livres de vieillesse, des dangers qu'il courut à Gênes, où il craignit d'être tué[5].

Pierre Thomas fut très mal reçu à Gênes, malgré les sympathies dont il jouissait jadis dans cette ville[6]. On défendit aux habitants de sortir à sa rencontre et de lui accorder le logement. Le peuple garda une attitude menaçante pendant tout son séjour : on murmurait, on jeta même des pierres contre sa suite, qui fut en danger de mort. Il fut

1. Cf. la lettre du pape au doge Adorno (20 février), *Arch. du Vatican*, 247, f°s 51-51 v°, reproduite par Wadding dans la vie du saint, pp. 75-81. Ils revinrent sans aucun résultat (*vacui*).

2. Lettre de créance accordée aux deux ambassadeurs (Mas Latrie, *Hist. de Ch.*, II, pp. 253-4).

3. « In hospicio quod tunc inhabitabat idem dominus rex, scilicet in camera pro sua requie noctuali ordinata..... Philippo de Maizeriis, cancellario regni Cipri » (*ibid.*). Le prince de Galilée, Hugues de Lusignan, se trouvait aussi parmi les témoins. Son oncle venait de lui fixer une pension.

4. Ainsi que le croit Machéras, qui n'est pas très exact sur tout ce qui se rapporte au voyage du roi en Occident. Il nomme aussi Simon de Norès, mais il laisse de côté le légat (v. p. 80 : τότες ὠρδινίασεν γ' καβαλλάριδες ἀπὸ τὴν συντροφιάν του νὰ πᾶσιν εἰς τὴν Γένουβαν διὰ νὰ' σάσουν τὴν διαφοράν· οἱ ποῖγοι ἦσαν ὁ μισὲρ Φιλίππε Τεμανζηέρες (var. Τεμαντζιέρες), ὁ τζαντζηλιέρης τῆς Κύπρου, καὶ ὁ μισὲρ Σιμοῦν Τενόρες, καὶ τὸν μάστρε Γκὶ τὸν ἰατρόν.....) Il ne parle pas de sa participation dans la *Vita*. Alla-t-il à Gênes vers la fin de l'année 1364 ?

5. Voyez page 246.

6. « A Januensibus, qui semper ejus amici antea fuerant. » (*Vita*, p. 1012).

logé, grâce à sa qualité de légat, dans une église appartenant à l'ordre de l'Hôpital : il ne réussit pas à apaiser le doge et son conseil, qui lui donnèrent une réponse peu satisfaisante. Des menaces furent proférées contre le roi, en sa présence [1]. Pierre Thomas revint-il à Venise après ce voyage à Gênes ? Il paraît bien qu'il n'était plus [2] dans cette ville, quand le pape lui donna l'ordre d'y aller pour apaiser cette discorde, qui s'aggravait sans cesse. Il lui confia cette mission le 20 février de cette même année [3]. Dans la lettre privée, qui accompagnait ses lettres patentes, il parle des espérances qu'il fondait sur l'arrivée du roi en Italie et sur l'intervention des « vrais pacificateurs » [4], les Vénitiens. Il vient d'apprendre avec douleur la réponse contraire à la paix que viennent de rapporter les ambassadeurs. Il doit partir sans retard et employer toute son habileté diplomatique à ménager la conclusion de la paix ou d'une trêve assez longue. Si les Génois refusent, il est autorisé à employer les censures ecclésiastiques pour leur faire envoyer des ambassadeurs à la curie [5]. Le roi de Chypre fut invité en même temps à dédommager les Génois de leurs pertes, pour qu'il ne fût pas le coupable dans cette affaire [6]. Urbain écrivit aussi au doge pour attirer encore une fois son attention sur les dangers de son attitude et lui déclarer sa ferme intention de travailler personnellement à amener un accord [7]. Une lettre fut écrite quelques jours après, 27 février, au Grand-Maître pour lui défendre de s'allier à une des deux parties, ce qui pourrait amener de grands malheurs [8]. C'était

1. *Ibid.*
2. La lettre au doge le déclare. *Italie nunc degentem.*
3. *Archives du Vatican*, 247, f°s 223-4 (20 fév. 1365).
4. « Sicut veri pacificatores » (et non « viri pacifici » ainsi que lit Wadding).
5. *Arch. du Vatican*, 247, f°s 50 v°-51. Repr. par Wadding, *Vita*, pp. 173-5.
6. Même date. *Arch. du Vatican*, f°s 50-50 v°. Il doit s'entendre avec Pierre Thomas, comme un « reverens filius, amicus pacis ac zelator sincerissimus dicti passagii ».
7. Même date. La lettre commence par l'histoire des négociations. Cf. « cum nos parati sumus in premisso negotio personaliter laborare ». *Arch. du Vatican*, 247, f°s 51-1 v°. Repr. par Wadding, *Vita*, pp. 179-80. Les lettres furent envoyées par le même ambassadeur qui porta la lettre adressée au roi de Chypre.
8. *Archives du Vatican*, 247, f° 54 v°. Bosio, qui la résume, croyait le roi revenu en Chypre à cette époque (II, p. 66).

le roi de Chypre qui, craignant une attaque de la part des Hospitaliers, avait demandé cette intervention. Le pape l'invita par une lettre datée du 4 mars, à dénoncer les autres fauteurs de la discorde[1].

Le légat resta à Gênes jusque vers la fin du mois de mars, il alla voir ensuite le roi à Venise[2], pour lui demander son avis, probablement sur quelque point des négociations. Le pape désapprouva cette conduite de Pierre Thomas, bien qu'il connût son intention de revenir. Il lui écrivit, le 22 mars, pour lui conseiller de l'énergie et de la promptitude, de manière à ne pas retarder le passage[3]. Il devait porter au doge Adorno une lettre par laquelle on l'invitait à terminer ces choses honteuses pour la chrétienté : le roi devait partir pour la croisade, il ne quittera pas cependant Venise sans avoir conclu la paix[4]. Ces lettres furent envoyées par l'intermédiaire de Guy, archevêque de Gênes[5].

Des ambassadeurs génois ne tardèrent pas à arriver à Avignon[6] où se trouvaient déjà des envoyés du roi de Chypre[7]. On ne connaît que d'une manière assez vague la mission des premiers. Ils étaient venus, dit le pape dans la lettre au doge (26 mars), pour certaines affaires d'outremer[8]. Urbain V refusa de répondre sur ces propositions avant

1. *Arch. du Vatican*, 247, f°s 57-7 v°. Repr. par Wadding, *Vita*, pp. 181-2.

2. « Ad dictum regem degentem Veneciis accessurus » (*Arch. du Vatican*, 247, f° 66).

3. *Arch. du Vatican*, 247, f°s 66-66 v°. Repr. par Wadding, *Vita*, pp. 183-4.

4. « Ita quod idem rex non recedat de citramarinis partibus infecto negotio prelibato » (même date). *Arch. du Vatican*, 247, f° 66. Le légat n'alla pas en *Chypre* pour apaiser la querelle (Stubbs, *o. c.*, p. 194). D'autres « princes et comtes » (le comte de Savoie peut-être) intervinrent auprès du doge à la même époque (Mézières, *Vita*, p. 1012).

5. « Litterasque nostras venerabili fratri nostro Guidoni, archiepiscopo Genuensi, mandavimus assignari » (lettre du 26 mars, *Arch. du Vatican*, 247, f°s 67-7 v°).

6. « Ambaxiatores vestros nuper ad nostram presentiam destinatos » (lettre au doge (26 mars), *Arch. du Vatican*, 247, f°s 67 v°-8).

7. « Et hic apud nos sunt aliqui pro eodem » (*ibid.*).

8. « Incepimusque tractare de ultramarino negotio, pro quo principaliter eos ad nostram presentiam destinastis » (*ibid.*, f° 68). Cf. la lettre au légat (*ibid.*, f°s 67-67 v°) : « ex nova causa per ipsos ducem et commune mota ». Les Génois sont appelés dans la lettre à Adorno principaux promoteurs du passage (« quod vos provide atque devote principaliter promovetis », f° 68).

qu'un accord eût été conclu avec le roi Pierre. Le doge fut invité à envoyer des procurateurs à Avignon s'il ne parvenait pas à s'entendre avec le légat [1]. Des lettres analogues furent envoyées au roi [2] et à Pierre Thomas [3]. Un ambassadeur spécial du premier était attendu à la curie pour les affaires de Gênes [4].

Les ambassadeurs génois, Tedisio Fieschi et Cristiano Curlo [5] restèrent pendant quelque temps encore à la curie pour cette affaire d'outremer qui était probablement la question des licences commerciales : ils envoyèrent le chancelier Aldobrando de Corvaria (7 avril) annoncer au doge le résultat, et le pape profita de cette occasion pour l'exhorter de nouveau à finir cette querelle, qu'on disait insignifiante [6].

Après tant d'efforts, Pierre Thomas parvint à conclure le traité du 18 avril 1365, qui fut signé le même jour, à l'heure de vêpres, dans le palais de la commune [7]. C'était le renouvellement de celui de 1232, avec quelques privilèges de plus pour les Génois : le podestat devait juger toutes les causes de ses compatriotes et exécuter la sentence, sauf dans trois cas ; le roi ne pouvait plus contraindre corporellement les sujets de la République, si ce magistrat se trouvait dans la ville ; il ne devait plus retenir les personnes et les biens, si un conflit venait à éclater ; le commerce des Génois était libre, sauf avec les possessions du Soudan. On décida enfin l'exil de Jean de Soissons et de l'amiral Jean de Sur,

1. *Arch. du Vatican*, 247, f°s 67 v°-68.
2. Même date, *ibid.*, f° 67 v°. Pierre Thomas devait accompagner les procurateurs à la curie.
3. Même date, *ibid.*, f°s 67-7 v°. Repr. par Wadding, *l. c.*, pp. 184-5.
4. « Nichilominus quia unus ambaxiator ejus propter hoc specialiter ad nostram presenciam asseritur de proximo accessurus » (*Arch. du Vatican*, 247, f°s 67 v°-8). Cet ambassadeur dut arriver bientôt : c'était Pierre Malosello (*Petrus Marosellus, miles et ambaxiator tuus*), qui revint à Venise avec la réponse orale du pape, après la fin de sa mission, au mois d'avril (lettre d'Urbain V au roi de Chypre, *Arch. du Vatican*, 247, f°s 77 v°-8 (17 avril 1365).
5. « Nobilis vir Thedisius de Flisco, licentiatus in jure civili, ac Christianus Curulus, cives, ambaxiatores vestri » (f° 71 v°). Ils étaient « nuper electi », le 22 janvier (Arch. de Gênes, *Introitus et exitus*, 1364-5, f°s 59, 64, 67 v°, 216 v°).
6. *Arch. du Vatican*, 247, f°s 71 v°-2.
7. « Scilicet in terratia, ubi consilia celebrantur », Mas Latrie, *Hist. de Ch.*, II, pp. 254-66.

qu'on considérait à Gênes comme les auteurs du conflit[1] : les Siciliens qui avaient attaqué la loge de Famagouste devaient être punis aussi. Le légat prêta serment, les mains croisées sur la poitrine, selon l'usage des clercs; son collègue, le médecin du roi, jura sur l'évangile[2]. Ils traduisirent les articles en français et les présentèrent au roi, qui approuva tout, sauf l'exil de ses deux officiers[3].

Les affaires de Gênes terminées, Pierre se prépara à partir. Les forces dont il pouvait disposer étaient insignifiantes, la plupart des chevaliers qui avaient accouru à son appel avaient quitté depuis longtemps Venise, où ils ne pouvaient plus l'attendre. Le comte de Warwick et les nombreux nobles anglais, qui étaient venus avec lui en Italie, ne s'y trouvaient plus à l'arrivée du roi. Cependant, Pierre Ier ne perdit pas courage et ne changea pas ses intentions ; le légat d'abord, puis Philippe de Mézières, qui travaillait comme Marthe pour le passage[4], lui apprirent à dédaigner le secours des hommes frivoles et envieux, et à mettre sa confiance en Dieu seul. Il attendit la victoire que devait lui donner le ciel, comme jadis Judas Machabée, et beaucoup de choses qu'il ne croyait pas

1. Cette clause ne fut pas remplie cependant : l'amiral annonça en Europe, après la prise d'Alexandrie, les victoires de son maître (1366). Il alla même à Gênes. Le traité définissait encore la qualité de Génois. V. le traité dans Mas Latrie, *Hist. de Ch.*, II, 254-66. Il a été publié précédemment par Pagano (pp. 294-307), qui donne aussi la liste des témoins (Pagano a publié aussi les lettres de créance du mois de janvier). V. la version de Machéras (pp. 79-81), qui connaissait le texte du document (λατίνικα εἰς χαρτὶν μένπρινον) : il le divise en 20 articles. Douze conseillers auraient conduit les négociations au nom du doge (v. leurs noms, *ibid.*). V. aussi Sperone, *Grandezza di Genova*, ad ann.

2. Mas Latrie, *l. c.* Une amende de 100,000 florins d'or fut décrétée contre celui qui violerait la paix le premier.

3. Machéras, *l. c.* p. 83. Guy tomba malade, pendant le retour à Venise, où il n'arriva que le 13 mai, et Pierre Thomas ne voulut pas rendre compte seul de sa mission. Le roi annonça aux Génois son acceptation le quatrième jour après le retour de son médecin, 16 mai (v. la lettre, dans Mas Latrie, *Hist. de Ch.*, t. II, pp. 266-7. Elle a été publiée aussi par Pagano, pp. 293-4).

4. « Necnon et juvenis eciam sepe tactus, jam in etate plenitudinis procedens, qui in officio suo et bello Dei active, velud altera Martha, pro viribus laborabat, ipsum regem, dominum suum et magistrum,..... pro viribus ad negocium Dei animabat. » (*Oratio trag.*, f° 191). V. sur les prières du légat, *ibid.* Cf. Mézières, *Vita*, pp. 1011-12.

pouvoir accomplir sans le secours des Occidentaux, lui parurent ensuite très possibles [1].

Il parvint à rassembler quelques troupes, assez peu nombreuses, à ses propres dépens [2]. Les Génois se montrèrent très disposés à le secourir. Leurs ambassadeurs étaient venus le trouver aussitôt après la conclusion du traité : ils lui offraient trois galères pour l'accompagner et le soutenir peut-être dans son expédition, et déclarèrent vouloir demander pour lui le titre de capitaine général de la croisade, titre que le pape n'avait accordé à personne après la mort du roi Jean. Le roi les remercia pour leurs offres : il devait partir bientôt, de sorte que leurs galères ne pouvaient plus lui être utiles ; il les priait de les envoyer à Rhodes, vers le 1er juin, pour se diriger ensuite, selon les circonstances, vers Satalie, ou vers le port de Famagouste. Quant au titre dont ils parlaient, il devait envoyer lui-même des ambassadeurs à la curie pour régler cette question (16 mai) [3].

Le pape avait pensé déjà à donner un successeur au roi de France. Il parle du capitaine qu'il allait nommer, dans une lettre de 1365 [4]. Le personnage qu'il aurait choisi cependant, n'était pas probablement le roi de Chypre, dont il commençait à ne plus espérer le départ, tant de fois retardé [5].

Du reste, c'était un piège que tendaient ainsi les Génois : ils voulaient, comme le firent aussi les Vénitiens, espionner les mouvements de la flotte des croisés. De plus, la République, qui continua à entretenir des relations commer-

1. *Oratio tragedica, l. c. :* « recognovitque illa que ante peregrinationem suam in desiderio suo quasi impossibilia videbantur, videlicet per se solum in expugnatione solidam ponere manum ad aratrum, de adjutorio Altissimi possibilia. »

2. *Vita*, p. 1012 : « aliquos fideles non multos ». C'étaient surtout des nobles allemands (« de Alamanie aliisque partibus »). Cf. lettre du pape au roi (avril 1365), *Arch. du Vatican*, 247, fos 87-7 vo.

3. Mas Latrie, *l. c.* Cf. Pagano, *l. c.*

4. « Quem auctore Deo constituemus in partibus ultramarinis. » (*Arch. du Vatican*, 247, fo 79).

5. Cf. la lettre du pape au roi (26 avril 1365), *Arch. du Vatican*, 247, fos 87-7 vo. Repr. par Wadding, *l. c.*, pp. 186-7 : « Spem jam deficientem resumimus de ultramarinis negotiis feliciter processuris. » Cf. sa lettre à l'empereur de Constantinople (19 avril 1365), dans laquelle il déclare le passage général impossible : « non potest moderno tempore, quod dolenter referimus, prosperare » (*Arch. du Vatican*, 247, fos 79-80).

ciales avec l'Égypte[1], envoyait, le 26 avril, Ughetto di Negro et Niccolò di Goano « vers Alexandrie d'Égypte » pour y annoncer probablement le prochain départ du roi[2].

Déjà de nouveaux projets de croisade se formaient à Avignon. L'empereur Charles IV vint, au mois de mai de la même année, pour s'entendre avec le pape. Il entra dans la ville avec une suite nombreuse, le 23 mai[3]; le comte de Savoie l'accompagnait[4]. Il y passa tout le mois au milieu des fêtes et des réjouissances ; on le vit assister à la Pentecôte, au service divin célébré par le pape lui-même ; il portait les vêtements impériaux, le sceptre et la couronne[5]. Il quitta Avignon le 2 juin[6] et se rendit à Arles, où il fut couronné comme roi de l'ancien État de nom, le 4 de ce même mois[7]. Ensuite, après cette apparition brillante et fastueuse, il quitta la France et revint dans son pays. Il avait vu le duc de Bourgogne à Romans ; à Avignon même, des ambassadeurs de la part du roi de France vinrent le visiter. Les envoyés, le duc d'Anjou, Guillaume de Melun, archevêque de Sens et Guillaume de Dormans, chancelier de Normandie, se consultèrent avec le pape et l'empereur sur un grand projet destiné à délivrer l'Europe entière des grandes compagnies qui l'infestaient et à secourir en même temps les chrétiens de l'Orient[8]. L'empereur offrit pour sa part les dîmes de son royaume de Bohême et la moitié de ses autres revenus pour payer les mercenaires qui devaient partir pour trois ans[9].

1. On vendit, le 6 fév. 1364, le privilège apostolique pour deux vaisseaux par an (*Intr. et exitus* de Gênes, 1364-5, f° 57.)
2. Le Conseil de la monnaie imposait une contribution destinée à payer les dépenses des ambassadeurs, le jour cité (*ibid.*, f° 222). Ils étaient déjà partis (*nuper ituri*), le 30 mai.
3. 2e *vie d'Urbain V*, ap. Baluze, *o. c.*, I, 404 ; *Chron. moguntinum, Chron. der deut. Städte, Mainz*, II, I, p. 168, 22-3 (« tria millia equitum, exceptis pedestribus »).
4. *Chronique martinienne*, f° 158.
5. 1a *vita Urbani V*, ap. Baluze, *o. c.*, I, 370.
6. 2a *vita Urbani V*, I, p. 404. Cf. *Chron. martinienne*, f° 158.
7. Alph. Huber, *Regesta Caroli IV*, ann. 1365.
8. « Causa autem hujus vocationis fuit, ut succurreretur per principes ad auxilium ferendum Christianis et terrae quae a Turcis et aliis infidelibus quam plurimum turbabatur » (*Cont. chr. Guill. de Nangiaco*, t. II, p. 360).
9. « Et medietatem reddituum dicti regni ejus, capiendas pro stipendiariis fulciendis per tres annos » (*ibid.*). C'était la version qui circulait à Paris (« ut dicebatur Parisiis, dum ista scriberentur »).

On devait envoyer des soldats au roi de Chypre[1] et jeter vers l'Orient les innombrables bandes de pillards qui dévastaient le midi de la France, l'Italie et la Lorraine[2]. Un traité fut conclu dans ce sens, et le pape s'engagea à prendre des mesures contre ceux qui menaçaient les États de l'Église. Des engagements pareils furent pris par le roi de France. Ce n'était pas du reste la première fois que le pape prenait des mesures pour éloigner les grandes Compagnies, en les dirigeant vers la Terre-Sainte. Il les avait trouvées, à son avènement, dans le Midi, où elles menaçaient les possessions de l'Église, pendant que d'autres troupes se présentaient devant Orléans[3]. Il avait invité les chefs des compagnies à prendre part à la croisade, qui venait d'être proclamée, le 25 mai 1363. Il faisait l'éloge de leur bravoure et leur offrait des indulgences, s'ils suivaient un des deux rois croisés ; des « richesses éternelles » les attendaient dans le ciel, était-il dit dans la suite de la lettre, un incomparable butin, en Orient[4]. Il invitait en même temps le cardinal légat à chasser les bandes d'Italie[5]. Sa parole n'eut cependant pas d'écho et les efforts d'Urbain pour former une ligue dans le Midi, ne furent pas fructueux[6].

1. « Et super hoc intentio domini Papae et imperatoris fuit illuc mittere plures nobiles et solemnes ac strenuos in armis, utputa regem Cipri » (*ibid.*).

2. *Ibid.* Le gros des grandes compagnies se trouvait en France, en Italie, où combattaient Anichino de Bongardo (Baumgarten, cf. Sismondi, *Hist. des rép. it.*, chap. XLVIII), John Hawkwood (qu'on désigne encore par les surnoms d'Acuto et de *Falcone in Bosco*), les compagnies *della Stella* (en Piémont) et de S. Georges. Il faut ajouter encore des compagnies de Hongrois.

3. Luce, *Hist. de Du Guesclin*, I, 382-3. Orléans fut attaquée le Jeudi-Saint. Des compagnies s'étaient montrées en Provence dès l'année 1362, quand elles furent appelées par Nicolas d'Este (Corio, *Storia di Milano*, f° 176 v°).

4. « Hostium divitiis in presenti potituri seculo » (*Arch. du Vatican*, 245, f°s 168 v°-70).

5. 1 mai 1363.

6. Des conférences furent tenues à Montélimart pendant l'automne de cette même année ; elles amenèrent peut-être la conclusion d'une alliance entre le pape, Jeanne, comtesse de Provence, le comte de Valentinois et le gouverneur du Dauphiné (Prou, *l. c.*, pp. 30-34), alliance qui ne se manifesta par aucune mesure. Un subside fut accordé même pour la destruction des compagnies (30 nov.). Prou, *ibid.*, p. 345. Le comte de Savoie se réunit à la ligue, à l'assemblée d'Avignon (janvier 1364). V. Prou, *ibid.*

Il fut plus heureux l'année suivante. Robert Woodhouse[1] vint dans Avignon, de la part des compagnies anglaises de la Toscane, déclarant leur intention de prendre part à l'expédition pour obtenir le pardon de leurs péchés, si les villes italiennes leur accordaient les subsides nécessaires[2]. Il fut recommandé par le pape aux deux légats du Saint-Siège en Italie[3], ainsi qu'aux doges de Venise et de Gênes, qui devaient leur accorder des vaisseaux[4]. Les compagnies avaient offert de partir, même si le passage ne se faisait pas ; elles furent exhortées à persévérer dans ces dispositions et, comme elles se plaignaient de ne pas avoir de prélats qui pussent leur donner la croix, ce privilège fut accordé à tous les ecclésiastiques, par une lettre du 17 avril, adressée au capitaine. Des indulgences furent données à ceux qui partaient et à ceux qui conseillaient même le passage ; on les recevait, même après leur retour, sous la protection du Saint-Siège, qui devait leur nommer des protecteurs spéciaux ; enfin, et c'était ce qui les intéressait le plus, personne, et surtout les créanciers juifs, ne pouvait les molester pour dettes[5]. Vers la même époque, Thomas Ufford, fils du comte de Suffolk, et Guillaume de la Pole passèrent par la curie en se dirigeant vers l'Italie, où ils comptaient se remettre à la tête des compagnies anglaises et partir pour la croisade[6]. Le pape le recommanda aux chefs de la compagnie de Toscane[7] et, par une lettre datée du même jour (20 avril), de nouveaux privilèges furent accordés

1. « Nobilis vir Robertus Wodhavos. » Cf. *I Capitoli di Firenze*, II, p. 507.

2. « Competens pecuniale subsidium » (*Arch. du Vatican*, 246, f° 155 v°). La lettre, datée du 14 avril, est adressée à Albornoz. Le pape avait écrit déjà (13 avril) à Albert Stertz, le capitaine « de la société des Anglais qui se trouvait en Italie », pour le même but. Cette dernière lettre est presque inintelligible sans la première. Elle a été publiée par Theiner, *o. c.*, II, p. 415.

3. Lettre à Androuin, mentionnée dans la première. Les deux cardinaux devaient s'entendre avec les villes d'Italie.

4. Lettre à Celsi (17 avril), *Arch. du Vatican*, f° 156 ; lettre à Adorno, *ibid.*, f° 156 (même date).

5. *Arch. du Vatican*, 246, f°s 166-7 (17 avril).

6. *Arch. du Vatican*, 246, f°s 171-1 v° (même date). Lettre adressée aux deux croisés : ils étaient autorisés à traiter avec les légats. V. une lettre séparée adressée à Guillaume de la Pole, chevalier du diocèse de Lincoln, « domino de Castello Ashebii » (Ashby-de-la-Zouch) (même date), *ibid.*, f°s 169-71.

7. *Arch. du Vatican*, 246, f°s 156-6 v° (20 avril).

aux *transfretaturi,* qui pouvaient amener avec eux un confesseur pour remettre leurs péchés, aussitôt commis[1]; dix parmi leurs chefs obtenaient le droit d'avoir, pendant l'expédition, une chapelle portative, où ils pouvaient célébrer la messe avant le jour, mais rarement[2]. Cependant, ces espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. Les compagnies anglaises ne partirent pas et les bandes continuèrent leurs ravages en France et en Italie. Le pape excommunia les compagnies de France, le 27 mai, si elles ne se dispersaient pas en dédommageant les habitants[3]; il invita les Florentins et les Pisans, qui venaient de faire la paix le 15 septembre, à réunir leurs efforts contre les pillards d'Italie et exhorta les premiers (6 octobre) à former une ligue avec la reine de Naples et les deux légats[4]. Si la Romagne fut délivrée des compagnies, elle ne le fut pas pour longtemps; des bandes attaquaient Rome même, au mois d'avril 1365[5].

Aussitôt après la conclusion du traité avec Charles IV, le maréchal d'Audrehem fut envoyé en Hongrie pour demander au roi le passage des troupes qui devaient s'embarquer dans les ports de son royaume[6]. On voulait empêcher de la sorte la réunion des compagnies de France et de Lorraine avec celles de l'Italie et surtout avec le célèbre Annequin qui menaçait la Romagne. L'empereur aurait payé leur entretien jusqu'aux frontières de la Hongrie. Ils devaient partir par Venise, si le roi Louis leur refusait sa permission[7]. La dîme pendant

1. Pour les gros péchés, on devait s'en rapporter au Saint-Siège. Les privilèges ne s'appliquent qu'à ceux qui entreprendront *purement* (*pure*) le passage.
2. « Altare portatile », *Arch. du Vatican,* 246, f°s 168 v°-9.
3. Prou, *l. c.*, pp. 36-7.
4. Canestrini dans l'*Archiv. storico,* 1re série, t. XV, pp. 83-4.
5. 13 avril. V. Theiner, *l. c.*, II, pp. 430-7. Ce qui est plus curieux, c'est qu'on était contraint d'employer des compagnies pour se débarrasser d'autres compagnies : ainsi la reine de Naples conclut un traité avec « le magnifique seigneur Nicolas, fils de Jean d'Othim, comte et capitaine de la grande compagnie des Hongrois, formée récemment dans ce royaume », pour chasser Annequin de Baumgarten du royaume (Wenzel, *l. c.*, t. II, p. 571). Le 8 janvier 1365, Hugues de Mortimer, de la Compagnie blanche, Nicolas, comte de Thodi, etc., traitent la paix avec la reine de Sicile et entrent au service de l'Église le 14 (*ibid.*, II, pp. 625-7).
6. Il n'était pas encore parti le 9 juin (cf. *Arch. du Vatican,* 247, f°s 114-4 v°). L'évêque d'Auxerre et Eudes de Grancey allèrent dans le même but en Hongrie et en Allemagne (Prou, *l. c.*, pp. 47-8).
7. Lettre au roi de France (11 juillet), ap. Rinaldi, t. XXVI, p. 110.

deux ans fut accordée au roi de France pour se débarrasser des bandes[1], et des nobles français, parmi lesquels se trouvait probablement Du Guesclin[2], s'engagèrent à les conduire outre-mer[3]. On avait demandé contre les compagnies le secours du roi d'Angleterre[4] et du prince de Galles[5]. On connaît le résultat de ces efforts : Arnaud de Cervole, dit l'*Archiprêtre*[6], se dirigea vers l'Allemagne avec ses routiers ; les provinces du Rhin s'en émurent ; il fut repoussé devant Strasbourg et Bâle, et sa mort dispersa les compagnies, réunies un moment pour le départ[7].

En même temps le pape annonçait ses projets aux Florentins (8 juin)[8], au doge (9 juin)[9], aux cardinaux Androuin (10 juin)[10] et Albornoz[11]. Ils étaient invités à prendre des mesures contre les compagnies, qui devaient partir pour la Terre-Sainte par la Hongrie ou par Venise[12]. Une conférence à Bologne devait amener la conclusion d'une ligue entre ces deux légats, Jeanne de Naples et le peuple romain[13].

Enfin, et ce projet se réalisa tout aussi peu que les autres,

1. Prou, p. 53. Lettre du 19 juillet (v. pièces just. du même travail, n° LVIII).
2. V. Prou, p. 48.
3. « Cum... quidam nobiles obtulerint ac solenniter promiserint easdem gentes non solum de prefato regno educere, sed conducere ad partes Turchie vel aliorum infidelium ultramarinorum, contra eos pro fide catholica pugnaturas », Prou, *app.*, n° LVIII, p. 133.
4. Prou, *l. c.*, p. 47, cf. *ibid.*, *app.*, n° LIII, p. 128.
5. Mission de Guy de Provins, *ibid.*, *app.*, n° L, p. 126 (5 avril).
6. Le pape autorisa le roi à lui donner les subsides le 20 juin (Prou, *app.*, LIV, pp. 128-9). L'absolution lui fut accordée par un légat à Mâcon (Chérest, l'*Archiprêtre*, p. 310).
7. Chérest, l'*Archiprêtre*, pp. 316 et suiv. ; *Chron. Mogunt.*, *l. c.*, pp. 168-9.
8. Canestrini, *Archivio storico italiano*, t. XV (1re série), pp. 85-6. L'empereur y est dépeint dans des termes très élogieux : il aurait montré au pape le projet qu'il a formé « ad pacem et tranquillitatem totius populi christiani, et ad depressionem infidelium exaltationemque catholice fidei ».
9. *Commem.*, VII, n° 210 ; t. III, p. 40. V. une autre lettre de même date, *ibid.*, VII, n° 209 ; t. III, p. 40.
10. *Archiv. du Vatican*, 247, fos 114 vo-6. V. une autre lettre adressée au même le 18 (fos 116-6 vo), reproduite par Theiner, *l. c.*, t. II, 428-9 (19 juin).
11. *Arch. du Vatican*, 247, fos 116 vo-117.
12. V. note précédente.
13. Lettre à Androuin (10 juin). On chercha à y faire entrer François de Carrare, Nicolas d'Este, Cansignorio, Feltrino et les deux doges (Rinaldi, XXVI, pp. 112-3).

devant le danger qui menaçait l'Orient, où venait d'apparaître Amurat se disposant, croyait-on, à attaquer les Hospitaliers[1], une grande union[2] des fidèles fut proposée par le Grand-Maître, le marquis de Montferrat et la république de Gênes, dans le but de chasser les Turcs *de l'empire de Constantinople seulement*[3]. L'empereur de Byzance en fut informé par des lettres du pape, l'exhortant encore une fois à cette union avec l'Église, qu'il paraissait vouloir accomplir[4]. On n'attendait que la conclusion de la paix entre Gênes et les Chypriotes pour commencer l'expédition par terre et par mer[5].

Ces espérances furent vaines. Il n'y eut ni départ des compagnies, ni grande union des chrétiens contre les Turcs. Tout se borna en promesses et en propositions. Personne ne partit, sauf ce roi de Chypre, qu'on avait presque oublié à Avignon pendant cette période de grands projets irréalisables. Le pape apprit cependant son prochain départ, vers la fin du mois d'avril. Il s'en réjouit dans sa lettre du 26, en l'exhortant à ne plus tarder, dans la crainte que ses derniers soldats ne suivissent l'exemple des premiers[6]. La lettre suivante trouva Pierre Ier en mer[7].

1. Le 14 avril, les prieurs furent invités à se réunir avec certains commandeurs ; des lettres demandèrent aux rois de les contraindre à venir. Amurat se dirigea ailleurs cependant et il n'y eut plus d'assemblée (Bosio, *l. c.*, t. II, pp. 66-7).
2. « Certam unionem. »
3. « Ad expellendum eosdem Turchos de dicto imperio. »
4. *Archives du Vatican*, 247, fos 79-80 ; voyez plusieurs lettres écrites vers la même époque au *protosyncelle* de Constantinople et à d'autres personnages de l'empire grec pour les engager à l'union (*Archives du Vatican*, 247, fos 81 vo-2).
5. *Ibid.* (19 avril).
6. C'était une réponse à des lettres de Pierre Thomas, annonçant le prochain départ, *Archives du Vatican*, 247, fos 87-7 vo (26 mai). Reproduite par Wadding, *l. c.*, p. 187, cf. Rinaldi, t. XXVI, p. 119.
7. *Ibid.* « Age igitur, fili carissime, bellum dominicum magnanimiter et devote, tuosque commilitones, quos ad hoc de diversis nationibus fidelium congregasti, ex parte nostra, etc... *Archives du Vatican*, 247, fo 131 vo (19 juillet). Il était parti, dit la lettre, « cum copiosa..... comitiva ». Reproduite dans Rinaldi, t. XXVI, pp. 119-20.

CHAPITRE IX.

GUERRES EN CHYPRE. — PRISE D'ALEXANDRIE.

A cette époque la chrétienté était partout menacée d'une grande invasion des Infidèles réunis. Aussitôt après le départ de Pierre Ier pour l'Occident, les chrétiens furent emprisonnés et maltraités à Damas, dans toute la Syrie et en Égypte [1]. Au mois d'août 1363, le pape écrivait aux rois de toute la chrétienté pour leur demander de contraindre les prieurs et autres officiers des Hospitaliers en Occident à payer les revenus de l'Ordre, dans leurs contrées: il leur montre l'île de Rhodes menacée par les Infidèles, les chevaliers bientôt contraints à la quitter, s'ils ne reçoivent pas de subsides [2]. L'année suivante, on redoutait une invasion des Turcs en Achaïe. Des forces s'étaient réunies à Thèbes et dans les environs [3]. Des lettres furent envoyées à l'archevêque de Patras, au bailli et aux habitants de Négrepont pour leur demander leur concours [4]. Urbain V écrivit à la même époque aux prélats et aux nobles d'Achaïe [5]. Jean et Robert de Loria, qui étaient accusés d'entretenir des rapports d'amitié avec les Turcs et de les recevoir même sur leurs terres, près de Thèbes [6], furent invités à leur retirer tout secours et à témoigner de leur repentir en les attaquant [7]. Enfin un appel fut adressé à tous les chrétiens, vers la fin du mois de juin 1364, pour les appeler aux armes contre les Infidèles, en leur offrant des indulgences [8].

1. Villani, XI, XXXIV; *Specimen hist. Sozomeni*, c. 1070 D.
2. « Quinimmo, ut nuper testimoniis fide dignis audivimus, insulam Rodi, nisi eis subveniatur de hujusmodi responsionibus, de proximo, quod absit, compellentur relinquere » (Theiner, *Monum. Hung. spect.*, II, 58).
3. « Prophana multitudo Turcarum. »
4. Le 27 juin 1364 (*Archives du Vatican*, reg. 246, fos 238 vo-9).
5. *Ibid.*, fo 240 vo.
6. Ces terres avaient été même occupées par eux au détriment de l'Église de Thèbes.
7. Même date. *Ibid.*, fos 240 vo-1 vo.
8. Le 24 juin 1364. *Ibid.*, fos 238-8 vo.

En Asie et en Chypre, les menaces s'étaient transformées en hostilités ouvertes contre les possessions du roi absent.

Jean de Carmadino était venu remplacer l'amiral de Chypre à Satalie, aussitôt après le départ du roi. Son arrivée fut le signal d'une nouvelle attaque contre la ville. Tacca se réunit à l'émir de Candelore[1], qui devait soutenir avec des vaisseaux les troupes qui assiégeraient la forteresse. Le nouveau commandant de Satalie en informa le prince d'Antioche, gouverneur du royaume, qui envoya en Asie trois galères sous le commandement de Jean de Brie. Le jour suivant, les Turcs se présentaient devant la ville.

Tacca avait avec lui quarante-cinq mille hommes : huit galères arrivaient de Candelore. Carmadino défendit de tirer des flèches, avant que les ennemis fussent arrivés devant les murs. Les Turcs commencèrent par jeter des pierres et d'autres projectiles, qui ne firent pas de grands dégâts ; puis on ordonna l'assaut. C'est alors qu'au son des cloches et des trompettes, une pluie d'engins s'abattit sur les assaillants, qui tombèrent dans les fossés : un parent de Tacca, émir du voisinage, fut tué dans cette première attaque. Puis les chrétiens firent une sortie vigoureuse, qui acheva de mettre les Turcs en déroute. Ces derniers se retirèrent dans l'intérieur du pays, pendant que les vaisseaux de Candelore étaient brûlés à Gerakiès, où ils s'étaient retirés, par les deux galères de Jean de Brie[2]. Deux nouvelles galères furent envoyées dans le cours de l'année suivante à Satalie : la première périt à Paphos, deux autres autres arrivèrent bientôt pour conduire le capitaine Hugues du Puy, bourgeois de Famagouste, à Satalie. Quelque temps après, au mois de mars 1363, Jean de Carmadino, malade de la peste[3], se retirait à Rhodes, où il mourut : son fils prit sa place, comme gouverneur de Satalie[4].

De plus, l'invasion de la peste en Chypre, l'absence du roi, qu'ils avaient appris à redouter, encouragèrent les pirates

1. Machéras, p. 69.
2. *Ibid.*, 69-70.
3. *Ibid.*, 70.
4. *Ibid.* Machéras mentionne un peu plus loin Badin de Brie comme capitaine de Satalie jusqu'à l'arrivée du titulaire.

turcs à prendre l'offensive. Un certain Mahomet-Reïs aborda avec douze galères à Pandaïa et dévasta le pays. Les troupes qui arrivèrent de Nicosie ne l'y trouvèrent plus ; les Turcs étaient partis en emmenant leurs captifs. Quelques jours après, les galères de Satalie partaient, amenant le nouveau gouverneur[1].

Après leur départ, une nouvelle invasion mit bientôt la côte au pillage. Mahomet Reïs était revenu avec six galères ; Carpasso et les environs furent mis au pillage ; la châtelaine elle-même allait être prise par les pirates. Quatre vaisseaux chypriotes furent envoyés sur la côte : deux se dirigèrent vers Carpasso, les deux autres vers Paphos. Les premiers trouvèrent une partie des Turcs à terre : un de leurs vaisseaux fut brûlé, tandis que l'équipage, se retirant sur une colline, se préparait à se défendre. Ils ne tardèrent pas à être pris par les troupes qui arrivèrent de Nicosie. On les attacha à la queue des chevaux : puis on pendit les cadavres dans cette ville. Un autre vaisseau fut pris par François Spinola, mais les Turcs, plus nombreux que leurs gardiens et mieux armés, se révoltèrent et tuèrent une partie des hommes de l'équipage, avec le capitaine, tandis que les autres s'enfuyaient à la nage vers la galère commandée par sire Henri de la Couronne. Les Turcs furent pris de nouveau, mais la fureur avec laquelle les chrétiens les attaquèrent fit chavirer le vaisseau : Henri de la Couronne se noya avec plusieurs de ses gens. La galère de Jean de Mitry ramena à Nicosie les prisonniers, qui subirent la même peine que leurs compagnons pris à Carpasso. Une flotte chypriote, sous l'amiral Jean de Sur, se dirigea enfin vers la côte de l'Asie pour y exercer des représailles. Anamour, grande ville turque, située en face du cap Cormakiti, fut prise et saccagée. Une attaque contre la ville voisine de Siki[2] ne réussit pas et Mahomet Reïs put échapper à la poursuite des chrétiens avec le reste de ses vaisseaux[3].

1. Machéras, p. 71.
2. Et non Sis, ainsi que le ferait croire la traduction : Σί, Σύκην, Machéras, 74, Strambaldi : Sichia. Siki est situé au fond d'un golfe, à l'est de la ville d'Anamour.
3. Machéras, 74-5.

L'émir-mélik, commandant de Tripoli, où il s'était retiré, refusa de le livrer à l'amiral [1].

Une nouvelle expédition, destinée à arrêter définitivement les ravages des pirates, partit de Chypre, le 3 septembre 1364, malgré la querelle avec les Génois qui menaçaient l'île d'une invasion. Quatre galères, sous le commandement de Pierre de Bon, se dirigèrent vers Satalie, pour y établir le nouveau gouverneur, Léon Antiaume. Une seule entra dans le port, tandis que les trois autres descendaient dans le golfe et s'avançaient vers Alaïa, en pillant. Cinq galères turques vinrent leur disputer le passage et la désobéissance d'un des capitaines, Jean de Gonème, contraignit les vaisseaux chrétiens à se retirer. Ils n'arrivèrent à Cérines qu'après avoir essuyé une tempête. Les trois vaisseaux furent envoyés de nouveau contre les Turcs par le prince : ils se réunirent à Myloi à deux galères, qu'avait armées l'amiral. Des pirates venaient de piller le pays et se préparaient à partir, quand ils furent attaqués par les chrétiens : deux des vaisseaux de Chypre faillirent s'enfuir, en voyant devant eux six galères, qu'ils supposaient appartenir aux Turcs. Les Turcs finirent par être battus : une soixantaine fut amenée à Nicosie pour y subir le supplice (novembre 1364 [2]).

Les pirates n'osèrent plus attaquer les côtes de l'île pendant tout le règne de Pierre Ier, mais un nouvel ennemi, beaucoup plus redoutable, menaça bientôt les chrétiens de Chypre. Les galères chypriotes avaient fait prisonnier, en attaquant Satalie, un Sarrasin de Damas, nommé Chantzianis, qui fut enfermé à Cérines. Il fit savoir son état à sa famille, par un marchand venu dans cette ville et l'émir-mélik de la Syrie prit fait et cause pour son sujet. Les marchands chypriotes furent arrêtés à Damas et contraints de demander au prince la délivrance de Chantzianis. Le gouverneur du royaume refusa, et, par représailles, les Chypriotes furent maltraités et menacés de mort. Une lettre injurieuse fut

1. *Ibid.* Des pirates chrétiens attaquèrent, en mai 1363, avec trois galères, Aboukir. Six autres vaisseaux, qui se dirigèrent ensuite vers la même ville, arrivèrent par erreur devant Rosette : ils en furent repoussés (*Anonyme arabe*, Bibl. roy. de Berlin, Wetzstein, II, 359-60, fos 96-6 vo).

2. Machéras, 77-9.

écrite aux insulaires, lettre que l'amiral fit traduire en français et envoyer au prince, qui en avertit son frère. Ce fut une des causes de l'attaque que ce dernier dirigea contre Alexandrie[1].

Pierre Ier était parti de Venise le matin du 27 juin 1365[2]. Le pape l'en félicita par une lettre datée du 19 juillet: il lui souhaita la victoire pour lui et les « combattants qu'il avait « rassemblés à cette intention, dans les différentes contrées « visitées par lui[3] ». Son but était secret, au moins pour les soldats de la croisade[4]: c'est ce qui explique les appréhensions de la République. Les capitaines du golfe devaient rapporter chaque jour la direction suivie par la flotte du roi: une pareille mission avait été confiée aux officiers vénitiens de Crète, aux châtelains de Coron et de Modon, qui devaient la faire suivre par deux vaisseaux[5]. Aussitôt que le roi débarquerait, l'aviso de Candie devait revenir à Venise avec la nouvelle, tandis que la flotte de Romanie surveillerait ses opérations et en ferait connaître le succès[6]. Des ordres avaient été envoyés même aux provéditeurs de Crète pour annoncer aux musulmans, si Pierre venait à les attaquer, que la République n'était pas solidaire de cette expédition, qui lui était même complètement inconnue[7]. Trois galères vénitiennes devaient

1. *Ibid.*, 85-6. Une autre serait le refus qu'il essuya de la part de l'émir Hassan quand il réclama la permission d'entrer à Tyr, pour y accomplir certaines solennités. *Anonyme arabe*, f° 95.

2. On ordonna aux équipages de monter sur les galères le 22 (décision du 19 juin, *Sen. Misti*, 31, f° 100).

3. Rinaldi, XXVI, 119-20.

4. Les instructions données par les Vénitiens à leurs officiers sont décisives (v. plus loin). M. Herquet (*Cyprische Königsgestalten*, 173) combat cette opinion, en se fondant sur l'engagement que prit le roi envers Venise de ne pas attaquer les possessions du Soudan avant la fin du mois d'octobre. Cf. Mas Latrie, *l'Île de Chypre*, p. 278. Du reste, le roi cherchait, par tous les moyens, à cacher aux Vénitiens ses véritables intentions: Pierre Thomas déclarait vouloir accompagner seulement son ami jusqu'à Rhodes. Il reviendrait ensuite à Modon (*Sen. Misti*, 31, f° 100).

5. « Vel griparias » (ordre du 27 juin).

6. Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, III, 752; 751-2.

7. *Ibid.*, 752-3. Le commerce vénitien n'avait pas été interrompu par les préparatifs de la croisade: des licences furent accordées par le pape, sous les conditions ordinaires, pour six galères, qui pourraient se rendre à Alexandrie ou ailleurs dans les possessions du Soudan, le 25 août 1365 (*Commemoriali*, VII, n° 227, t. III, p. 42). Une autre permission, pour huit galères, fut délivrée le 23 septembre 1365: le

suivre le roi jusqu'à Rhodes ou à Satalie, selon ses ordres[1]. Le capitaine des galères d'Alexandrie pouvait visiter les vaisseaux qui faisaient le service des lettres (4 septembre). Il pouvait s'entendre avec le gouvernement crétois pour les mesures qui deviendraient nécessaires : le collège des marchands d'Alexandrie obtint la permission de traiter avec le cadi (même date)[2].

La flotte se dirigea vers Rhodes. Un très grand nombre de chevaliers de l'Occident se trouvaient sur une trentaine de vaisseaux, fournis par Venise. On comptait parmi les Français Jean de la Rivière, sire de Préaux, dont le nom se rencontre souvent dans les guerres de France[3], Jean de Fricamps[4], le seigneur de Puchay, le seigneur de Taillanville, roi d'Yvetot[5], Perceval de Cologne[6], Martel de Basqueville[7], Jean

8 septembre 1365, trois galères de Venise se dirigèrent vers Beyrouth (*ibid.*, VII, n° 234, t. III, p. 43).

1. Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, III, 751.

2. *Sen. Misti*, 31, f°s 111 v°, 112, 112 v°. On demandait à Avignon d'étendre les licences à six galères. V. p. 277, note 7.

3. Premier chambellan du duc de Normandie dès 1361, capitaine de Vernon-sur-Seine en 1364. Il prit part au siège d'Évreux, au mois de juin 1364 (Delaville-le Roulx, *o. c.*, p. 127, n. 3) et à celui de Meulan (S. Luce, *Du Guesclin*, 428). Le duc Charles lui fit de fréquentes donations en 1361 et 1362 (Bibliothèque nationale, coll. Clairambault, v. 191, n°s 92, 93, 95). La nouvelle de sa mort à Famagouste, « environ la feste de Toussains precedent », arriva à Paris au mois de février 1367 : il fut enterré « en la ville de Coste », on lui fit des funérailles solennelles à Paris, à Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, le mercredi 17 février et le lendemain, en présence du roi et de ses officiers (*Grandes Chroniques*, VI, 244, cf. Arch. nat., X, 469, f° 195 v°). On retrouve ses gens en Orient dans les guerres qui suivirent. C'était le frère de Bureau de la Rivière et peut-être le parent du chevalier breton Thibaut de la Rivière (Bibl. nat., coll. Clairambault, vol. cité, n° 43), qui fut capitaine de Pontorson sous Du Guesclin (Luce, *o. c.*, p. 309, 453). Un personnage du même nom était « avocat du roy... en la viconté d'Ango » en 1390 (Bibl. nat., *l. c.*, n° 59).

4. Jean de Friquet de Fricamps servit tour à tour les rois de Navarre et de France (1364, Froissart, éd. Kervyn, XXI, 374).

5. Sur lequel v. Fromentin, *Essai historique sur Yvetot*, 1844.

6. Il assista au siège de Limoges (1370) et à l'expédition du duc de Lancastre (1370-3). Kervyn, auquel nous empruntons ces dates, lit Coulonges (XXI, p. 45). Etait-ce le *Percivallus orator*, envoyé par Hugues IV en Occident, des années auparavant? (Rinaldi, XXV, 500, ann. 1349). En 1375, on le retrouve comme « ami et feal chevalier » du duc de Berri et sénéchal de Poitou (*Registre de Barthélemi de Noces*, publié par M. Teilhard de Chardin, dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, sept.-déc. 1891, p. 557 : Perceval de *Culoigne* — Cologne, Gers).

7. Guillaume VI. Il passa du service du roi de Navarre à celui du roi de France (1358-64). Après que les guerres de France eurent été

de Reims, qui raconta plus tard à Machaut les détails de l'expédition[1], Brémont de la Voulte[2], Gansonet d'Abzac, chevalier du Périgord[3], et enfin Guillaume Roger III, comte de Beaufort et vicomte de Turenne[4], un des seigneurs les plus puissants du midi de la France[5]. Beaucoup d'Anglais, « huit vingt combatans », se trouvaient aussi dans l'armée du roi de Chypre. Si le comte de Warwick, Thomas Ufford et de la Pole n'avaient pas attendu à Venise l'arrivée du roi de Chypre, on comptait parmi ces « Angloiz pelerins[6] », Richard, seigneur de Grey, qui entra un des premiers à Alexandrie avec l'étendard de l'Église[7] et Milon de Stapleton, attaché spécialement à la personne du légat[8]. Ils étaient les plus nombreux, d'après Pierre Thomas, parmi les étrangers[9], Des chevaliers Teutons étaient accourus à l'appel du roi,

apaisées, il emprunta 511 francs d'or « pour le saint voyage d'oultremer » et suivit Pierre Ier, auprès duquel il se dintingua à Alexandrie et, plus tard, à Tripoli. Revenu en 1368 déjà, il combattit contre les routiers et défendit ensuite Harfleur contre les Anglais. Mort vers 1380 (A. Hellot, *Essai historique sur les Martel de Basqueville*, Rouen-Dieppe, 1879, 8°, p. 44).

1. Voir son portrait dans Machaut, p. 180.

2. Fils de Philippe de la Voulte, il commandait déjà « sur la frontière de Flandre » en 1342, Archives nationales, KK6, f° 236 ; Froissart, éd. Kervyn, XXIII, 267; cf. Delaville le Roulx, *o. c.*, 126.

3. Il fut parmi ceux qui s'enrichirent au pillage d'Alexandrie (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 461).

4. Guillaume Roger III devint vicomte de Turenne par un achat, en 1350 (Delaville le Roulx, p. 126, n. 2). Clément VI, son parent, lui accorda de très étendues licences de commerce (Heyd, *Le Colonie*, II, 210-1 ; Mas Latrie, *Comm. et exp. milit.* dans les *Mélanges et documents*, III, 156-8) ; Urbain V intervint auprès du roi, qui avait arrêté une partie de ses terres, en 1365 (*Archives du Vatican*, reg. 247, f° 92 v°).

5. « Et moult d'autres bons chevaliers et escuiers dont les noms ne sont pas cy retraiz » (*Chron. des quatre Valois*, p. 164). Cette chronique donne les noms des chevaliers français que nous avons cités. Machaut ajoute celui de Guy le Baveux (p. 74). Voir sur ce personnage Froissart, XXII, p. 53 et Luce, *Du Guesclin*, p. 447 et note 1.

6. *Chron. des quatre Valois, l. c.*

7. « Inter quos fuerunt milites de Anglia, videlicet dominus Ricardus, dominus de Cray (*sic*), portans vexillum Ecclesie et domini patriarche...» (*Vie de P. Thomas* attribuée à Jean de Faënza, Bibl. nat., lat. 5615, f° 117 v°). C'est lord Grey de Codnor (Stubbs, *Lectures*, p. 194).

8. « Et dominus Milon de Stapulton, specialiter deserviens ipsi sancto patriarche et legato » (*Vie, l. c.*). Ils rapportèrent en Angleterre la prétendue Vie de Jean de Faënza. Sur Warwick, Stubbs, *o. c.*, p. 194.

9. « Recesserunt Anglici, qui videbantur fortiores » (lettre dans la *Vita* par Philippe, p. 1016 des *Acta sanctorum*).

probablement grâce à l'intervention de Philippe[1] : ils formaient la partie la plus pieuse et la mieux disciplinée de la petite troupe[2]. Des nobles venus des autres contrées de l'Allemagne, — le poète contemporain Pierre Suchenwirt cite le nom de Burcard Ellerbach l'ancien[3] — prirent part aussi à l'expédition, ainsi que des Italiens, parmi lesquels on ne connaît que les noms de Pierre[4] et de Jacques des Rossi, dont le dernier fut un des grands amis de Mézières[5]. Enfin deux nobles de Byzance, Jean Lascaris Calopheros, qui avait quitté l'empire et s'était enfui auprès du pape, à cause de son mariage secret avec Marie Cantacuzène, nièce de l'empereur[6], et Jean Angelos de Salonique[7] se trouvaient aussi dans l'armée de Pierre Ier. Le

1. Mézières, *ibid.* Les *Teutonici* paraissent bien être les chevaliers de l'Ordre teutonique.

2. Ils furent parmi ceux qui s'opposèrent au départ des croisés, après la prise d'Alexandrie.

3. *Peter Suchenwirts Werke,* éd. Aloïs Primisser, Vienne, 1827, pp. 25-6.

4. Pierre est mentionné par le seul Lorédan, p. 372 de l'éd. it. Un personnage de ce nom fut au XIVe siècle un célèbre condottière, « il più compito cavaliere d'Italia » (Romanin, *o. c.*, III, p. 122). Mort en 1338 (*ibid.*, p. 128). Un autre personnage non moins célèbre est Pierre Rosso ou des Rossi, fils de Bertrand et frère de l'évêque Jacques de Luna (*Istoria di Parma,* Muratori, XII, 752 B ; Delayto, *ibid.*, XVIII, 1059 B ; *Diario Ferrarese, ibid.*, XXIV, 182 C). La famille possédait près de Parme les *villae* de Panochia et de Felino, qui est qualifiée d' « oppidum Rubeorum » (Delayto, *l. c.*, 1072 D).

5. Jacques des Rossi, qui prit part à la guerre de Bernabò contre l'Église, tomba dans le pouvoir des alliés à Solarolo (*Chron. Placentinum,* Muratori, XVI, 507 D ; cf. *Ann. Mediolan.*, *ibid.*, 734 C). V. plus loin sur ce personnage.

6. V. une lettre du pape à Pierre Ier (19 avril 1365) dans les *Arch. du Vatican,* reg. 247, fo 80 vo. Il avait fait l'éloge du roi (« qui, tuum zelans honorem, multa nobis persuasit fideliterque prosperitatem tui culminis contingere dinoscitur ») et manifestait le désir de s'établir dans quelque colonie des Génois en Orient. Urbain le recommanda au doge Celsi (*ibid.*, fos 80 vo-1), au Grand-Maître (*ibid.*), au doge Adorno (fos 81-1 vo), aux bourgeois de Pera, où il voulait habiter (fo 129), au légat (fo 79). Le roi l'avait recommandé le premier au pape : le seigneur byzantin le suivit à Alexandrie (Machéras, 89). Sur Jean Lascaris († 1392) et son fils Érard († 1409), co-seigneur d'Arcadie, v. Hopf, *o. c.*, II, 87[1]. Jean mourut « in partibus Cipri » ; son fils en Arcadie (Arch. d'État à Venise, *Raspe,* v. 6, fos 56 vo-7, 22 avril 1409 ; fos 112-2 vo).

7. *Archives du Vatican,* 247, fo 79 ; *Bullarium Carmelitarum,* I, 125. Machaut évalue à 700 le nombre des chevaliers qui prirent Alexandrie ; l'île de Chypre pouvait fournir « non sine difficultate... circa Vc homines armorum... » et Pierre commandait à Alexandrie « sexcenti ferme armati et marinarii omnes » (*Oratio tragedica,* fo 191 vo, *A. Sanct.*, *l. c.* ; cf. Machaut, p. 74). V. sur le nombre des vaisseaux, Sacy,

roi ne s'arrêta pas en Crète, où sa présence n'était plus nécessaire. A Rhodes, où il arriva au mois de juillet, après un trajet facile, il ne trouva plus son allié de 1362, Roger de Pins, qui venait de mourir, le 28 mai 1365. Son successeur était un Français, Raymond Bérenger, descendant des comtes de Barcelone[1], précédemment châtelain de Castelsarrazin[2]. Assez bien disposé pour le passage, le nouveau Grand-Maître lui offrit le secours de l'Ordre : cent chevaliers bien armés, sous le commandement du prieur de Lombardie, Ferlino d'Aïrasca[3], se réunirent à l'armée chrétienne, pendant que le roi rassemblait de nouvelles galères, dans le port de Rhodes[4]. Un traité fut conclu enfin par l'intermédiaire de Raymond entre le roi de Chypre et les émirs de Palatscha et d'Altologo, qui avaient demandé la paix, craignant une invasion des chrétiens sur leur territoire[5].

La flotte chypriote ne tarda pas à venir le trouver. Aussitôt après la conclusion de la paix avec les Génois[6], des ordres avaient été envoyés au prince d'Antioche pour armer les vaisseaux qui étaient dans les ports, et en construire de nouveaux[7]. Charion de Giblet annonça la fin des préparatifs au mois de juin[8]. Les ordres du roi avaient été reçus avec un grand enthousiasme, tout le monde voulut s'armer contre les musulmans, qu'on ne prisait pas « II nois[9] ». Les vaisseaux ras-

Chrestomathie arabe, II, 2e éd., 49 (24 vaisseaux vénitiens) ; Heyd, *Le Colonie*, II, 214, note 1 ; Machéras, p. 89 (15 vaisseaux arrivés de Venise et 1 vaisseau revenu de Gênes). L'*Anonyme arabe* compte 14 vaisseaux de Venise et deux de Gênes (10 de Rhodes, 5 de France *sic*), ms. cité, f° 123.

1. Paoli, *Cod. diplom.*, II, 465. Il accompagna Urbain V en Italie et mourut en 1374. Le pape le félicita sur son élection le 9 août 1365 (Herquet, *J.-F. von Heredia*, p. 52).
2. *Ibid.* Bosio, II, 68.
3. Machéras, p. 89. Il avait, d'après Mézières, plus de mille hommes avec lui, en comptant probablement aussi la suite des chevaliers (*Vita S. Petri*, 1016). Son nom, dans Herquet, *Cypr. Königsg.*, p. 6 ; *Heredia*, 52. Il commandait quatre (Machéras, p. 90) ou même sept vaisseaux (*Chron. des quatre Valois*, 164). Cf. *Vita*, 1013.
4. Amadi, p. 414.
5. *Vita*, 1012 ; Machéras, 89.
6. Mézières, *Vita :* « pluribus mensibus ante ». Cf. Bustron, 262 ; Amadi, 414.
7. *Ibid.*
8. Machéras croit que le roi se trouvait encore à Avignon à cette époque, p. 86. Cf. Bustron et Amadi. *ll. cc.*
9. Machaut, 56.

semblés avaient été appelés à Rhodes, aussitôt après l'arrivée du roi[1]. Le prince nomma gouverneur de l'île, pendant son absence, Jacques de Norès[2], puis monta sur son vaisseau et la flotte, composée de 33 galères, 6 fustes, 9 vaisseaux de transport et 13 barques, 11 vaisseaux pour les chevaux et 20 autres embarcations[3], quitta le port de Famagouste en se dirigeant vers Rhodes. Elle portait entre autres le prince, Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, Jean du Morf, Raymond Babin, un des conspirateurs de 1369, Hugues et Roger de Montolif, l'amiral Jean de Sur, Thomas de Verny, Jean et Badin de Brie, ancien commandant de Satalie, Hugues de Brunswick, parent de Philippe, Guy de Mimars, Guillaume Visconti, les compagnies du turcoplier, de l'archevêque de Nicosie[4], de l'évêque de Limassol et du commandeur des Hospitaliers en Chypre[5]. On s'arrêta d'abord à Salines, comme pendant l'expédition de 1361, puis à Myloi, où l'on prit les chevaux. Le prince tomba malade et revint à Nicosie, les autres entrèrent dans le port de Rhodes, le 25 août[6].

Le roi les reçut avec une grande joie ; les soldats furent payés[7] et prirent leurs quartiers dans la ville, pendant que le roi revenait au château, ce château du Grand-Maître « mer-

1. Machéras, 86-7. Le roi ne trouva pas les Chypriotes à Rhodes, ainsi que l'affirme Bustron (*l. c.*). Cf. Machaut, p. 56. La « gent de piet » resta en Chypre pour garder l'île (p. 58; cf. cependant p. 54).

2. Machéras, 87.

3. Ce sont les chiffres de Bustron et d'Amadi (pp. 262, 414). Machéras donne des chiffres plus élevés (p. 87), Mézières compte une soixantaine de vaisseaux « inter galeas, huysperia (huisseria?) et alia navigia militum armatorum » (*Vita*, 1012).

4. Ce n'était pas l'archevêque lui-même qui assistait à l'expédition, mais sa compagnie seule (cf. celle de Jean de la Rivière mentionnée après la mort de ce dernier). Voir Mas Latrie, *Arch. Or. lat.*, II, 273. Cet archevêque était Raymond de la Pradèle, mentionné en 1366 (*ibid.*, 272, v. p. 315 du prés. ouvr.).

5. Machéras, pp. 87-88. Sur les deux Jean d'Ibelin, dont l'un accompagna le roi en Europe, voir Mas Latrie, *Les Comtes de Jaffa et d'Ascalon*, dans l'*Archivio Veneto*, t. XVIII, 397.

6. Machéras, 89. D'après Amadi, ce serait le roi qui aurait abordé à Rhodes le 25 août (p. 414) ; la flotte aurait quitté Famagouste le 25 juin (*ibid.*). Pierre Ier dut arriver cependant dès le commencement du mois de juillet (cf. Caroldo, f° 206 v° : « nel mese di luglio »), son voyage ayant été direct (*Vita*, 1012), tandis que la flotte fut retenue par la maladie du prince (Machéras, *l. c.*). Il faut ajouter encore que le roi passa à Rhodes « II mois entiers » (Machaut, 51).

7. Machaut, 56.

« veilleusement bel, noble, grant et fort » que le seigneur d'Anglure admira plus tard [1]. Il resta dans l'île quelque temps encore, malgré l'indiscipline des troupes qui causèrent des troubles sanglants [2].

Dix mille hommes, parmi lesquels mille chevaliers, archers et balistaires, avec mille quatre cents chevaux [3], des vivres et des engins en abondance [4], n'attendaient que le signal du départ. De nombreux chevaliers, appartenant à la noblesse la plus brillante de l'Occident, s'étaient rassemblés autour du roi. La flotte de ce prince, que les Occidentaux avaient abandonné et méprisé, s'élevait à plus de cent voiles [5]. Les espérances du légat et de Philippe de Mézières n'avaient jamais été aussi brillantes.

Le premier se surpassa lui-même en zèle et en activité. Il donnait la croix aux catholiques et aux schismatiques, les confessait et pardonnait leurs péchés: ils s'entretenait avec les matelots et les soldats, visitait les malades et apaisait les troubles. L'armée, rassemblement cosmopolite où se rencontraient toutes les nations attirées par le désir du butin, l'adorait pour sa bonté [6]. On attribuait une influence miraculeuse à sa bénédiction; celui qui avait baisé sa main était sûr d'échapper aux dangers ce jour-là [7]. Il passait tout son temps à prêcher et à ordonner des processions, au point d'en oublier la nourriture et le sommeil. « Celui qui aurait « vu alors la joie de mon Père, dit Philippe de Mézières, « quand il bénissait l'armée et glorifiait Dieu, aurait été gagné « à la dévotion et à la destruction des ennemis de la foi [8] ».

Quelques jours avant le départ, le roi et les chevaliers

1. *Voyage du S. d'Anglure* (Coll. de la Soc. des anc. textes), p. 9.
2. Machéras, 89.
3. Mézières, *Vita*, 1013; cf. Machaut, 74. C'est aussi le chiffre que donne l'*Anonyme arabe*, un habitant d'Alexandrie à cette époque (ms. cité, f°s 262-2 v°).
4. *Vita*, 1012.
5. Mézières, *Vita*, 1013; Machéras admet 165 vaisseaux (90); Bustron et Amadi, *ll. cc.* Il n'y avait que 70 vaisseaux d'après l'*Anonyme arabe*, f° 109.
6. *Vita*, 1012. Cf. *ibid.* : « devotionis caussa ad passagium non venerant, sed caussa vanitatis et avaritiae et beneficii regis. » C'était la « major pars » des croisés.
7. *Ibid.*, p. 1012.
8. « Qui tunc Patrem meum gaudentem, exercitum benedicentem,

communièrent ; les soldats, qui en grande partie étaient des chrétiens grecs, suivirent leur exemple. Le légat amena même à contrition des hommes qui n'avaient pas communié depuis dix ou vingt ans[1]. Ensuite, les chefs furent rassemblés pour fixer le but de l'expédition. Perceval de Cologne, à qui on demanda son avis, aurait recommandé, d'après Machaut, d'attaquer Alexandrie, où il avait été prisonnier et qu'il connaissait assez bien. La ville, il est vrai, était très grande et très peuplée, mais les habitants, comme partout ailleurs dans les états du Soudan, s'empresseraient de fuir « comme chevriaus » à la première attaque vigoureuse[2]. Le Vieux port serait facile à prendre et une prophétie avait annoncé depuis longtemps que la ville tomberait un vendredi, au pouvoir d'un roi chrétien qui devait entrer par cet endroit. Il fit valoir la position isolée d'Alexandrie et le secours que Dieu accorderait à cette entreprise méritoire[3]. Le roi fut de son avis : il fallait attaquer celui qui retenait son héritage et, puisqu'on allait faire la guerre, il fallait frapper le serpent à la tête[4].

Le lendemain, samedi, 4 octobre[5], les troupes furent embarquées, sans qu'on leur annonçât encore le but de l'expédition. On avait défendu cependant aux Chypriotes d'aller en Syrie pour ne pas donner l'alarme ; les chrétiens qui se trouvaient dans les possessions du Soudan ne devaient pas même être invités à revenir[6]. Le roi monta sur sa galère avec le légat, le prince, qui était venu à Rhodes, le châtelain de l'Ordre[7], le maréchal de Champagne[8], le seigneur de Turenne

et Deum glorificantem vidisset, in devotionem et inimicorum fidei destructionem conversus fuisset » (*Vita*, 1012).

1. *Ibid.*, 1013.
2. Machaut, 59-63.
3. *Ibid.*, p. 63. Sur les prophéties relatives à la prise d'Alexandrie, *Anonyme arabe*, ap. Herzsohn, *o. c.*, pp. 10, 11.
4. « Soldanum Babyloniae, sanctam civitatem Jerusalem et ejus haereditatem occupantem, non ad caudam sed ad caput invadere, et versus Alexandriam suum et Dei exercitum dirigere » (*Vita*, 1013).
5. Cf. Machaut, 64 : 29 sept. On arriva cependant à Alexandrie quatre jours après avoir quitté la terre ferme (v. plus loin) et le lendemain de l'embarquement fut un dimanche.
6. Machéras, p. 90.
7. Le *seigneur du château*, « τοῦ καστελλίου » (Machéras, p. 89); « del castello », apud Strambaldi. Machéras mentionne ensuite le seigneur τῆς Κ(Β)άσσας (de Vassy) et un certain « ὁ Χεττὲ » que Strambaldi rend par « Chier ».
8. « Τζαμπανίας » (*ibid.*).

et le sire de Rochefort. Les barons qu'il aimait le plus l'accompagnèrent : Philippe de Brunswick, le mari de la reine Alix, Simon de Norès, Pierre Malosello, Pierre Grimani, Pierre da Mar[1], Charion de Giblet, qui fut plus tard un de ses assassins, Calopheros, le chevalier constantinopolitain et Philippe de Mézières[2].

Puis, quand tout le monde fut sur les vaisseaux, le légat se leva, avec les autres ecclésiastiques, pour donner la bénédiction. Il monta sur l'endroit le plus élevé de la galère, ayant le roi à son côté, pendant qu'on abaissait tous les drapeaux et les insignes ; la bénédiction qu'il prononça alors fut « large, inouïe et très belle » ; il commença par le Saint-Esprit, cita le Nouveau Testament et l'Ancien, et bénit ensuite les vaisseaux, les armes, les personnes et la mer elle-même, en appelant la protection du Ciel sur l'entreprise. Le roi et l'armée l'écoutaient pieusement, la tête baissée. Puis, quand il eut fini de parler, on éleva sur la galère royale le drapeau, qui portait un grand lion rouge, pendant que toutes les trompettes sonnaient et que des étendards apparaissaient sur les autres vaisseaux. « Un cri terrible s'éleva alors vers le ciel, remerciant Dieu et disant : Vive, vive Pierre, roi de Chypre et de Jérusalem, contre les Sarrasins infidèles[3] ! » Le légat salua le roi, le bénit et revint dans sa galère avec son ami, qui l'avait accompagné[4].

Allait-on débarquer en Asie Mineure, en Syrie ou en Égypte[5] ? La flotte se dirigea d'abord vers Crambouse, dans les environs du cap Chelidonia, pour y prendre de l'eau[6]. Le lendemain, dimanche, après la messe, on mit à la voile de

1. « Ταμὰρ » (*ibid.*).
2. Voir la liste dans Machéras, 89-90. Les habitants de Famagouste, qui craignaient pour leurs marchandises, furent affligés en apprenant le but de l'expédition (90).
3. « Finita autem benedictione, signum regale, videlicet quemdam leonem rubeum magnum, in galea regis subito levaverunt, et tubis omnis exercitus intonantibus, et vexillis infinitis levatis una voce terribili in caelum clamaverunt, Deo regratiando, clamantes et dicentes : Vivat, vivat, Petrus Jerusalem et Cypri rex, contra Saracenos infideles » (*Vita*, 1013).
4. « Me semper in omnibus associante » (*ibid.*).
5. *Ibid.*, p. 1013.
6. Machaut, 64 et note 18 ; Bustron, 262 ; Mézières, 1013 ; Machéras, 90 : « τὸ Ῥαοῦζε ».

nouveau, cinglant vers Alexandrie, qui fut donnée comme lieu de débarquement. On protesta d'abord, en objectant la force de la ville et le grand nombre de soldats que pouvait y jeter le Soudan, si elle était menacée[1]. Puis, le roi ayant encouragé ses compagnons, ils se dirigèrent vers la ville, « comme si c'était un petit château ou une place déjà prise[2] ».

La flotte fut d'abord dispersée, puis le vent devint serein et s'éleva si favorable que les vaisseaux paraissaient se jouer sur les flots (*in altum quasi nobis ludentibus*); au grand étonnement des pilotes qui connaissaient ces parages, on était en vue d'Alexandrie le quatrième jour à peine après le départ de Crambouse[3]. Et alors « li jours fu biaus, la mer fu quoie[4] ».

Le 9 octobre au matin[5], le roi de Chypre entrait dans le Vieux port. L'enthousiasme des chrétiens dut être grand à la vue de cette ville, une des plus belles et la plus forte des possessions du Soudan[6], s'étendant, avec ses maisons en pierre blanche[7], sur toute la largeur de la côte comprise entre ses deux ports. Vers le milieu du XIVe siècle, la *Nouvelle*

1. Li amiraus en geteront
Cinq cent mil hommes en une heure.
Pâris lui-même n'a jamais entrepris une conquête pareille, ajoutèrent-ils (Machaut, 65).

2. « Tunc omnes gavisi Alexandriam clamantes vociferabant, quasi esset quoddam castrum parvum, vel oppidum ipsum captum reputabant » (*Vita*, 1013). Cf. Machaut, 66.

3. Le matin du quatrième jour, *Vita, l. c.* Du cinquième, d'après Machéras, ce qui paraît plus exact.

4. Machaut, 67.

5. Amadi, 414; Bustron, 262. Machaut donne la véritable date (p. 67), ainsi que le *Petit Thalamus* (p. 369). Alexandrie aurait été prise le 11 octobre, d'après la 2e vie d'Urbain V (Baluze, I, 404), ce qui ferait croire que l'arrivée eut lieu le 10 (cf. *Chron. martinienne*, f° 158). Machéras donne la date du 9 octobre (*l. c.*). Maqrizi fixe comme date de l'arrivée le 21 de Muharram 767, soit le jeudi 9 octobre 1365 (Sacy, *Chrest. arabe*, II, 548-9; cf. Abou'lMahâsin; (*ibid.*) Mézières donnerait une fausse date, le 3 octobre, qui ne fut pas même un jeudi (*Vita*, 1014, v. plus loin). Carmesson ne se trompe pas cependant. V. Mas Latrie, *Hist. Chyp.*, II, 280-2; Machaut, n. 23.

6. V. les expressions lyriques de Pierre Thomas : « Ut Parisius habitata, ut Venetiae grata, ut Janua rata » (*Vita*, 1015). Khalil Dhaheri la proclama « la place la plus forte et la plus grande de l'islamisme » (trad. Venture, Bibl. nat., nouv. acq. franç., 3160, f° 71). V. l'*Anon. arabe*, ap. Herzsohn, p. 3.

7. C'est la « blanche cerfve » (*Songe du vieil pelerin*, I, f° 82 v°), la « ville de blanque pierre tenre » (Guillebert de Lannoy dans l'*Archaeologia*, XXI, 315). Guillebert visita l'Égypte sous Henri V, qui le chargea d'y prendre des informations pour sa croisade future, p. 281.

Alexandrie[1] occupait un espace de plusieurs milles de circonférence sur un terrain sablonneux où ne s'élevait aucune autre végétation que des bosquets de palmiers que célèbrent les poètes arabes[2] et de grands jardins s'étendant sur les deux bords du canal, sur la route du Caire[3]. La population s'élevait à soixante mille ou même cent mille âmes; les musulmans en formaient la majorité; venaient ensuite un assez grand nombre de chrétiens, originaires de toutes les contrées de l'Asie et de l'Europe, des jacobites[4] et des juifs assez nombreux. Les musulmans portaient le turban blanc, d'après un voyageur presque contemporain[5], les juifs se distinguaient par la couleur jaune et les chrétiens par la couleur bleue de leur coiffure. La condition de ces derniers était assez malheureuse : ils ne pouvaient pas sortir pendant la nuit de leurs fondaques, où un fonctionnaire spécial les enfermait le soir[6]; on ne leur permettait pas non plus de quitter leur quartier pendant trois ou quatre heures chaque vendredi[7]. Les droits de douane étaient assez élevés[8]; les marchands devaient payer en outre un droit spécial pour l'argent qu'ils apportaient avec eux[9]. Cependant il y avait plusieurs églises dans la ville, Saint-Marc et Sainte-Catherine surtout, où l'on célébrait habituellement la messe à la requête des Vénitiens[10].

1. La vieille Alexandrie se trouvait au sud de l'autre (Frescobaldi, *Viaggio*, Rome, 1818, 77).
2. Une citation dans Aboulféda, *Géographie*, tr. Reinaud, t. II, p. I, p. 145; Lannoy, 315; Machaut, 61.
3. Aboulféda, *l. c.* Cf. Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, éd. de 1830, II, p. 192; Frescobaldi, 85; Anglure, 79.
4. Léon l'Africain, II, 193. Ils faisaient « paou de marchandises » et payaient un tribut au Soudan. Sur la population, *Anon. arabe*, f°s 262-2 v°.
5. Simone Sigoli, *Viaggio al monte Sinai*, 2^a^ edizione, Milano, 1841, p. 83.
6. Frescobaldi, 83. Leur quartier s'appelait même le quartier *du Chien*. L'auteur ajoute : « e questo nome diriva da dire, che noi siamo cani », p. 84. V. Schiltberger, *Reisen*, éd. Neumann, 119.
7. Frescobaldi, *l. c.*
8. Pegolotti, *Pratica della mercatura*, dans Pagnini, *Della decima di Firenze*, III, p. 58, cf. Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 320. Sur les fondaques, Heyd, *Le Colonie*, II, 244-5.
9. Sigoli, 78.
10. Ludolphus de Sudheim, ch. XLIV. Frescobaldi cite encore les deux colonnes entre lesquelles sainte Catherine souffrit le martyre, la place où S. Jean Chrysostôme « fit pénitence » (p. 82), la pierre sur laquelle fut coupée la tête de S. Jean-Baptiste, l'église de S. Athanase (*ibid.*). Cf. Thomas de Swynburne dans les *Arch. de l'Or. latin*, II, 380 (1392).

Ces chrétiens d'Alexandrie, assez nombreux et parmi lesquels se trouvaient des Chypriotes[1], avec leur consul spécial, durent aider en quelque sorte à la victoire des croisés[2].

Des murailles très hautes et très larges[3] défendaient Alexandrie. Des tours s'élevaient à la distance de 200 pas[4] avec de larges plateformes, couvertes de soldats Sarrasins, Turcs, Syriens et Tatars[5]. Du côté du Vieux port[6], deux collines artificielles, que couronnaient des forts, servaient à signaler l'approche de l'ennemi en temps de guerre, des vaisseaux marchands pendant la paix. Six portes, garnies de fer, permettaient l'entrée dans la ville[7].

Avec ses larges fossés, où l'on pouvait apporter l'eau de la mer en temps de siège[8], avec les béliers, « les coillarts » et les arbalètes[9] qui défendaient ses murs, avec ses rues étroites et « méchantes »[10] où l'on pouvait organiser une résistance acharnée, même après l'entrée d'un ennemi dans la ville, Alexandrie était considérée comme inexpugnable. Il n'en était

1. Le seigneur d'Anglure cite les « fondiques » de France, de Venise, de Gênes, de Castille ou d'Aragon (*sic*), de Naples, d'Ancône, de Marseille, de Narbonne, de Candie et « le fondique des Chippriens » (p. 78). Il y avait même, d'après Benjamin de Tudèle (XIIe siècle), des marchands de Cracovie et de Russie (éd. Bergeron, 62-3).

2. L'*Anon. arabe* l'affirme pour les Vénitiens, massacrés en 1326-7 (f° 96 v° et Herzsohn, XXI, note h).

3. « Muris inexpugnabilibus », Sudheim, *l. c.;* « wol gemaurt » (J. de Berne, ap. Röhricht et Meisner, *Deutsche Pilgerreisen,* 58), « belle mura » (Frescobaldi, 77), « ouvrez », pour la plupart, « par arches par dedens » (Lannoy, 315). « Les murailles de cette ville », écrit Lebruyn, « sont admirables et elles paroissent encore si superbes, quoiqu'elles soient en grande partie ruïnées, qu'il n'y a point au monde qui leur soient comparables » (*Voyage au Levant,* II, 123-4). V. aussi Anglure, p. 79, Hayton, éd. Bergeron, 80, Khalil Dhaheri, f° 71 et Beauvau, *Voyage,* p. 229.

4. Khalil Dhaheri, *l. c.,* Lannoy, 316, Lebruyn, 123, cf. Norden, *Travels,* I, 6. Elles avaient par endroits 20 pieds d'épaisseur. Cependant : « moult peu espesses » (Lannoy, 315). Les plateformes étaient larges de « plus de vingt pas » (Lebruyn, 125).

5. Frescobaldi, 78.

6. Léon l'Africain, p. 192 ; Lannoy, 312 ; Lebruyn, 127.

7. Khalil Dhaheri, *l. c.;* Léon l'Africain, 189; Lannoy, 316-7 ; Breidenbach, ap. Webb, *Archaeologia, l. c.,* 364.

8. Lannoy, 315 ; Khalil Dhaheri, 71.

9. Frescobaldi, *l. c.*; Lannoy, 317 : « Arballestres de Rommanie et asses de petis canons. » Le *coillart* ou la *bricolle* est semblable à la catapulte des anciens (Webb, *l. c.*, p. 362, note t).

10. Lannoy, 316 : « Meschans et estroites », sauf quelques places où Perceval avait remarqué « cent mille (*sic*) hommes » rassemblés (Machaut, 61-2).

rien cependant, et, quelque temps avant l'expédition de Pierre Ier, Ludolphe de Sudheim avait signalé déjà l'inanité de cette opinion sans s'arrêter sur les détails[1]. En effet, si un assaut était difficile, un siège un peu plus rigoureux devait bientôt la réduire. Il n'y avait pas de fontaines dans la ville : toute l'eau venait des conduits souterrains, sur les arches desquels les maisons étaient bâties[2]. L'ennemi pouvait empêcher les eaux du Nil d'entrer dans ces canaux ou y faire pénétrer de l'eau de mer, ainsi qu'on le pratiqua avec succès à l'époque de César[3]. Les provisions elles-mêmes arrivaient de régions assez éloignées : elles étaient apportées à Alexandrie par ces femmes dont Frescobaldi rencontra les barques sur le Nil[4]. Enfin, comme on avait une très grande confiance dans la position même de la ville, la garnison était très réduite. Le Mélek[5], qui habitait ce grand château aux splendides jardins que décrit Khalil Dhaheri[6], n'avait à sa disposition qu'une troupe insignifiante de quarante chevaliers et une centaine d'Arabes[7]. C'étaient de très beaux soldats, ornés de manteaux de soie de Perse, vêtus d'habits multicolores. Leurs armes étaient le javelot, la flèche, le sabre turc, des tuyaux qui servaient à jeter du naphte brûlant. Ils portaient des boucliers, des cottes de mailles et des cuirasses d'écailles. On les admirait dans la ville, tout en sachant bien que le cri

1. Ch. XLIV : « Hec civitas humano visui inexpugnabilis videtur et tamen facilius esset capienda, de quo michi dicere non est cura. »

2. Hayton, éd. L. de Backer, *L'Extrême-Orient au moyen âge*. Paris, 1877, 8°, p. 233 : « Donc qui leur puet lever l'eaue qui va par les conduis, ilz seroient à grant mésaise, et ne pourroient durer longtemps, autrement seroit grief de prendre Alixandre par force » ; Schiltberger, 119 ; Lannoy, p. 315 (l'eau venait par un « greil » près de la porte de Rosette). Il n'y avait que « .III. ou .IIII. grandes cysternes » (*ibid*). Benj. de Tudèle, 61, Léon L'Africain, II, 191-2.

3. Hirtius, *De bello alexandrino*, ch. IV, V.

4. Des femmes « di bassa mano », dit-il, « grandissime mercatantesse, le quali andavano in Alessandria e per l'isola di Rosseto a fare loro mercatanzie » (Frescobaldi, 89).

5. Frescobaldi, 78-9. C'est « le Roy ammiral d'Alixandrie » (« Lamelech, che tanto e a dire quanto Re »), dont parle Lannoy (p. 314).

6. F° 72 : « Il ne seroit pas possible de deduire la quantité des colonnes de granite et de porphire, des salles parées en marbre de tout espece, d'appartements peints et dorés, de jardins magnifiques, qui embellissent ce palais. » Il habitait près du Nouveau port (Lannoy, 313, cf. Frescobaldi, 79).

7. C. Schefer, *Étude sur la devise des chemins de Babiloine*, dans les *Arch. de l'Or. lat.*, II, 98.

d'une corneille suffisait pour les épouvanter[1]. Ceux qui combattirent contre les chrétiens furent les habitants mêmes de la ville, dont le caractère était plus belliqueux que ne le croyait Perceval de Cologne.

Le roi n'employa pas cependant le siège pour se rendre maître d'Alexandrie; il se décida à ordonner l'assaut. Il avait ses raisons pour agir de la sorte : en effet, si la ville tardait à se rendre, un courrier, envoyé par les assiégés, avait bientôt fait d'arriver au Caire[2], où se trouvait cette grande armée de mamelouks, prête à se mettre en mouvement au premier signe du Soudan. En attaquant la ville aussitôt après son arrivée, il avait des chances pour la prendre d'assaut, et alors, dans cette position admirable, il aurait pu résister aux Sarrasins pendant longtemps, grâce aux provisions qu'il amenait avec lui et au secours qu'il aurait reçu de son île d'abord, et ensuite de l'Occident même, qu'une pareille action d'éclat aurait gagné à la croisade. Après que la flotte fut entrée dans le Vieux port, le roi ordonna qu'on se reposât pendant cette journée-là avant de commencer le débarquement[3]. Les soldats chrétiens restèrent donc sur leurs vaisseaux, pendant que le bord de la mer, cette plaine d'argile et de sable qui séparait le rivage des murailles d'Alexandrie, se remplissait de combattants, de curieux, de marchands ambulants, avec « leurs petites tables et leurs vases, leurs petits fourneaux[4]. » S'ils n'étaient pas cent mille[5], leur nombre était considérable; ils se montraient prêts à combattre pour empêcher le débarquement[6]. L'armée était composée des soldats de l'émir d'abord, de Turcs, de Bédouins, de Syriens et de Tatars, armés à la légère, avec le seul turban de lin blanc sur la tête, sans cuirasse ou « pansière[7] »; ils portaient l'arc syrien et le cimeterre; une partie était

1. *Anonyme arabe*, f°s 98, 101.
2. Frescobaldi, 104 : « In mezzo d'ora (*sic*) ha (le Soudan) lettere d'Alessandria nel Cairo », par des courriers. C'est pour empêcher la prompte arrivée des secours que Pierre avait choisi l'époque de l'inondation (*An. ar.*, f° 101 v°).
3. *Vita*, 1013.
4. *Ibid.*; Machaut, 67, 62, *An. ar.*, f° 102.
5. Machaut, 62 : « Bien estoient plus de c mille » (p. 67).
6. *Vita, l. c.*
7. « Corrazzo e... panziera » (Frescobaldi, 78).

montée sur des chevaux de Barbarie très rapides[1]. Des habitants les accompagnaient en armes, la ville possédant un arsenal capable d'armer « l'Égypte entière[2] ». L'amiral, Chalîl Çalâh-ed-dîn, dont le prédécesseur avait demandé, dès le commencement des préparatifs du roi, l'augmentation de ses forces, craignant une attaque des chrétiens, était absent, dans un pèlerinage à la Mecque[3]: le Soudan se trouvait à Syriacus, et son principal ministre, l'atabek Yalboghâ, à la chasse[4]. Un certain émir Ğanghara, homme absolument incapable, commandait la place.

Des musulmans arrivaient sans cesse sur le rivage, et comme la flotte se trouvait à un jet de baliste et demi à peine du rassemblement, on entendait très distinctement les injures et les vociférations. Le légat, qui ne connaissait pas l'ordre du roi, en fut indigné : il s'adressa à son ami et l'invita à partir avec sa galère, pour ne plus souffrir de pareilles insultes. Les autres galères ne tarderaient pas à suivre la croix. « Quant à moi, écrit Philippe, considérant son désir de mourir pour le Christ et, tout en l'admirant beaucoup, je lui répondis en riant : Mon père, l'heure de notre mort n'est pas encore arrivée, il ne faut pas descendre à terre; avec votre permission, je ne le ferai pas. Et il était si affligé, qu'il me serait impossible de le décrire. Car je devais me soumettre aux ordres du roi et à la discipline, que nous devions respecter tous[5]. »

Le bruit ne cessait pas sur le rivage; on continuait à injurier ces chrétiens, qui ne voulaient pas descendre. On voyait leurs vaisseaux « comme un petit cercle dans la grande mer », attachés par des chaînes, immobiles. Les trompettes sonnaient joyeusement; on élevait des bannières, pendant

1. Frescobaldi, *l. c.*
2. Khalil Dhaheri, f° 71 : « Tous les habitans de l'Egipte pourroient y trouver de quoy s'armer de pied en cap. »
3. Maqrizi, dans Weil, *Geschichte der Khalifen*, IV, 511. Cf. *ibid.*, pp. 511-2, *An. ar.*, f° 97.
4. Weil, *o. c.*, p. 511, *An. ar.*, f° 101.
5. *Vita*, 1014 : « Ego autem audaciam ejus et voluntatem ipsius pro Christo moriendi considerans et non modicum admirans, ridendo sibi respondi : Pater mi, adhuc non est hora mortis nostrae, non est hora ad terram descendendi : cum reverentia hoc non faciam. Ipse verum tantum tristabatur, quod scribere non valerem. Ego enim regi meo, Patris mei habebam galeae et ordinationibus regularibus obtemperare, cui omnes obedire habebamus. »

que toute la plaine et les murailles de la ville se couvraient de lumières innombrables[1].

Le roi s'était décidé à débarquer le lendemain, trois heures après le lever du soleil[2]. Le jour fixé pour la bataille était beau,

Si biaus, que plus bel ne convint[3],

et le soleil faisait étinceler les boucliers, les armes et les galères des chrétiens[4]. Le légat s'arma d'abord et monta, la croix à la main, sur son vaisseau; il bénit les soldats du Christ, en les exhortant au combat et leur montrant le paradis comme récompense[5]. La trompette sonna ensuite sur la galère du roi, et la flotte commença à se diriger vers le rivage[6].

La résistance des Sarrasins que venaient de renforcer, à la pointe du jour, des essaims de Bédouins tout nus, portant le sabre et la lance, fut courageuse; une pluie de flèches s'abattit sur la flotte, qui continuait à avancer[7]. Le légat se trouvait à la tête de l'armée, si enthousiasmé par ce spectacle qu'il oubliait de se couvrir du bouclier, malgré les sages avertissements de Mézières[8].

Le débarquement se fit naturellement avec beaucoup de difficultés. Malgré les balistes que faisaient manœuvrer les chrétiens dans leurs vaisseaux, un grand nombre de Maghrabites s'avança dans la mer pour les empêcher de descendre[9]. On jeta du naphte contre les embarcations[10]. Ce fut le moment le plus dangereux pour les croisés, dont l'expérience comme tireurs était loin d'égaler celle des Syriens de l'armée du

1. *Vita, ibid., An. ar.*, f° 102. On creusait des trous dans le sable, et on y dormait, pour ne pas perdre sa place.
2. « Hora tertiarum » (*Vita, ibid.*).
3. Machaut, 68.
4. « Et sole in clypeis, armis, galeis christianorum, in terrorem crucis inimicorum resplendente » (*Vita, ibid.*).
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. « Sicut pluvia super terram » (*ibid.*).
8. *Ibid.*
9. « Ultra quam credi possit viriliter portum defendentibus » (*ibid*). Cf. Machaut, 68-9, et note suiv.
10. *An. arabe*, f° 103.

Soudan. Le comte de Genève, Amé III, qui mit pied à terre le premier, combattant

« comme un liepars,
Quand on li vuet tollir sa proie[1] »,

fut entouré par les Sarrasins, et il allait succomber lorsqu'arrivèrent à son secours Simon de Norès[2] et Jean du Morf, qui le sauvèrent. Le prince de Galilée suivit, repoussant si énergiquement les ennemis que le débarquement fut rendu possible pour un grand nombre de chrétiens. Le roi lui-même ne tarda pas à se montrer, « l'espée au poing, la teste armée[3] ». Il tua trente Sarrasins en un clin d'œil et pourfendit un amiral qui l'avait frappé de sa lance en lui demandant le but de son attaque. Puis, avec Perceval de Coulanges et Brémont de la Voulte à ses côtés, il pénétra dans la mêlée, suivi par les croisés, qui étaient parvenus à se réunir, en criant : « Avant ! signeurs, férons, férons ! » Le combat dura longtemps; l'eau du canal en fut rougie[4].

Pendant que les Sarrasins résistaient si énergiquement du côté du Vieux port, Ferlino d'Aïrasca avait débarqué de l'autre côté du promontoire avec ses chevaliers d'élite et leurs servants. Les Sarrasins furent attaqués alors des deux côtés et durent se retirer avec de très grandes pertes. Ǧanghara fut blessé; criblés de flèches, les chevaux des Bédouins prirent la fuite : on vit les petits marchands oublier leurs sandales en se sauvant. Un noyau de troupes — trente archers de la compagnie des archers Qâ'a-qarâ-fé — furent détruits sur le toit de leur caserne, sur le promontoire, d'où ils jetaient des flèches et des pierres[5]. On parvint à peine à fermer la porte de la ville, à cause du grand nombre des cadavres[6].

Cependant Alexandrie était loin d'être perdue, et les chrétiens n'avaient gagné que l'abordage. Si l'émir s'était enfui, en prenant avec lui l'or et l'argent du trésor, des milliers de Sarrasins, montés sur les remparts, attendaient les chrétiens.

1. Machaut, 69.
2. Cf. Machéras, 90.
3. Machaut, 69-71.
4. *Ibid.*, 71-6.
5. *An. arabe*, f° 104 v°.
6. Machaut, 76-7. Cette porte était-elle celle de la Mer?

Devant cette résistance si énergique, le roi ordonna à ses troupes de s'arrêter : il fallait se reposer d'abord, puis attendre le débarquement des hommes qui se trouvaient encore sur les galères, et des chevaux[1].

On objecta alors la difficulté de l'entreprise et le nombre accablant des ennemis. L'amiral de Rhodes était parmi les chefs des mécontents. Il parla des ressources infinies de la ville, de l'habileté de ses défenseurs, de l'imprudence de s'aventurer dans un pays où, jusqu'au Caire, il n'y avait aucune forteresse pour pouvoir s'y réfugier. Les autres approuvèrent son discours, et il fallut que le roi fit appel à leur honneur pour obtenir la continuation du combat[2].

La bannière royale, déchirée par les flèches[3], fut levée de nouveau, et on essaya de prendre la ville d'assaut. Des prix furent offerts à ceux qui monteraient les premiers sur les murailles[4]. D'après les conseils de Perceval de Cologne, l'attaque fut dirigée contre la porte de la Mer. Perceval y conduisit les troupes que commandaient le connétable de Chypre et les deux maréchaux. Une grande mêlée s'ensuivit, mais les Sarrasins eurent le dessus, malgré le courage des assaillants. Ils firent même une sortie et repoussèrent victorieusement ce premier assaut. Les chrétiens se retirèrent, pendant qu'on leur jetait des pierres et des flèches du haut des tours[5].

On accourut auprès du roi pour l'informer de cette retraite des siens. Il se mit aussitôt à la tête de ses barons et des Hospitaliers pour les secourir ; on empêcha les musulmans de faire encore une sortie qui, prenant les chrétiens par derrière, aurait achevé leur déroute. En même temps on essayait de brûler la porte, malgré sa triple armure de fer : un chevalier écossais, qui s'approcha le premier, fut tué[6], mais ceux qui lui

1. Machaut, p. 79.
2. *Ibid.*, pp. 79-83 : « L'amiral » est probablement celui de Rhodes ou peut-être aussi celui de Chypre ; ils furent tous les deux parmi les rebelles.
3. *Ibid.*, p. 79 :

« .... sa baniere,
Qui n'estoit mie toute entière,
Eins y avoit plus de c tros
De sajettes et de garros ».

4. 1,000 « petits florins de Florence » au premier, 500 au second, 300 au troisième (*ibid.*, p. 84).
5. *Ibid.*, pp. 84-7.
6. *Ibid.*, p. 86.

succédèrent furent plus heureux. Le roi lui-même descendit de cheval et vint réconforter les soldats, avec lesquels il travailla, un épieu[1] à la main. La porte ne tarda pas à s'enflammer, au grand découragement des Sarrasins, qui commencèrent à dégarnir les créneaux.

Une circonstance heureuse accéléra la victoire. Un matelot trouva à la porte de la Douane une des bouches des conduits qui fournissaient d'eau la ville[2], sans défense. Il s'y introduisit aussitôt, et d'autres l'imitèrent. Les bâtiments de l'office étant fermés par les fonctionnaires, qui craignaient des fraudes de la part des habitants, on ne pouvait pas monter sur les murs, du côté de la ville[3]. En voyant les chrétiens accourir sur les remparts, les Sarrasins crurent la ville perdue et prirent la fuite. En même temps, la porte de la Mer étant détruite par le feu, le roi, le légat et les barons firent leur entrée solennelle dans Alexandrie, vers l'heure de nones, le 10 octobre 1365[4]. La population mahométane se pressait aux portes Sidra, Zahri et de Rosette. Il y eut un grand massacre, quand les Francs atteignirent les fuyards devant la première. On se cachait dans les jardins, dans les citernes, on se réfugiait dans les villages voisins[5].

Tout n'était pas fini cependant. Tandis qu'on tuait dans la ville avec une cruauté sauvage, dans les maisons et dans les « mahommeries », où s'était réfugiée la population[6], le roi

1. « Un fort espié » (*ibid.*, p. 88).
2. Un trou « qui estoit..... si ferré
Que nuls hom ne s'en donnoit garde » (p. 89).
3. *An. arabe*, f° 106. Son récit ne s'accorde pas bien avec celui de Machaut.
4. « Hora nona » (*Vita*, 1014). Le combat n'aurait pas même duré une heure, d'après Pierre Thomas, ce qui est évidemment exagéré. « Vix unius extitit horae pugna, nec in bellando aliquis de nostris extitit mortuus (!)... Pugnante Josue, franguntur muri et intrat populus » (*ibid.*, 1015). Il ne faut jamais oublier, en employant l'ouvrage de Mézières, que c'est un plaidoyer pour la croisade, dont l'auteur devait naturellement dissimuler les difficultés et les dangers. La date de 4 oct. que donne l'éd. de la *Vita* est corrigée par le ms. 499 de l'Arsenal, f° 134 v°.
5. *An. arabe*, f°s 104 v°, 105 v° et suiv.
6. Machaut, 90-1 : « Chascuns ocist, mehaingne ou tue.
Tué en ont plus de xx mille
. . . . . .
N'onque si grant occision
Ne fu dès le temps Pharaon. »
Cf. *Chr. des quatre Valois*, 166.

était sorti avec une petite troupe pour couper le pont du canal d'Alexandrie. Il trouva toute la campagne occupée par les Sarrasins, qui se jetèrent sur lui. Il ne réussit à regagner Alexandrie qu'après une retraite héroïque, où il fut en danger d'être tué par les ennemis, qui voulaient venger leur défaite. Il abattit avec sa hache « plus de cent » Sarrasins et parvint enfin à rentrer dans la ville et à fermer la porte; un grand nombre de ses chevaliers avaient été blessés dans cette escarmouche[1]. Le roi combattit encore jusqu'à la nuit et parvint à se rendre maître des autres portes, qui étaient retenues encore par les ennemis. Il se retira ensuite dans une des tours, où il dormit de l'œil, dit Machaut, et veilla du cœur[2]. On ne tarda pas à le réveiller; les Sarrasins étaient revenus dans la ville, en brûlant la porte de Saint-Marc (Zahri) et celle de Rosette. Le combat recommença dans « la nuit clere et serie[3]. » Les Sarrasins furent chassés de nouveau avec de grandes pertes : ils revinrent le lendemain, avec des troupes fraîches.

Le chef des chrétiens assista d'abord à la messe, puis se dirigea vers la grande rue, ou rue du Poivre, qui reliait la porte de Zahri à celle de la Mer et de la Douane. Elle était occupée par une grande armée de Sarrasins, dix mille hommes, d'après Machaut[4]. Ils furent battus encore une fois et poursuivis jusque dans les champs avec une énergie féroce. L'attaque cependant n'aurait pas tardé à recommencer. De plus, le prince d'Antioche, le *Birinz* des Arabes[5], que son frère avait envoyé avec trois cents chevaliers pour reconnaître le pays, venait de rapporter de mauvaises nouvelles : des fuyards avaient annoncé au Caire la prise d'Alexandrie, et le Soudan avait dirigé vers la ville Yalboghâ avec cent mille hommes de ses mamelouks[6]; ils étaient arrivés déjà à Terraneh, par le canal du Nil. L'avant-garde, commandée par

1. Machaut, 91-5.
2. « Qu'on dit que cils fait la dorveille
Qui dort de l'ueil et dou cuer veille » (p. 97).
3. « Clere fu la nuit et serie » (*ibid.*, p. 98). Cf. *An. arabe*, f° 109.
4. P. 98. Il n'en aurait eu lui-même que 50 à 60 (!). V. la carte publiée dans Capitanovici, *l. c.*
5. Herzsohn, p. 5. Le roi lui-même est, dans l'*Anonyme*, *Ribîr Butrus*, fils de *Riyûk* (*ibid.*).
6. *Chr. des quatre Valois*, 166. V. 1ª *Vita Urbani V*, dans Baluze, I, 371-2.

l'émir Kotlimboghâ Almanssouri, devait apparaître bientôt devant Alexandrie[1].

On s'imagine l'effet que produisirent de pareilles nouvelles sur cette armée d'aventuriers, qu'avait rassemblée la soif seule du butin, apaisée maintenant. Depuis deux jours on pillait, sans distinguer même si ce qu'on prenait appartenait à un Infidèle ou à un chrétien[2]. Les fondaques, celui des Catalans, des Génois, des Marseillais, des Vénitiens, eurent le même sort que le palais de l'émir et les mosquées où on brisait les candélabres, les remplaçant par la croix. Les épices[3], dont regorgeaient les marchés d'Alexandrie, où venaient les prendre les marchands de l'Europe entière, furent un des articles principaux du butin ; leur prix monta dans les années suivantes, à cause de ce grand pillage. On dévalisa les boutiques des changeurs, des orfèvres, des marchands de perles, de naphte, de draps d'Égypte et de Syrie, de soie de Perse, jusqu'à celles des fripiers. L'huile, le miel, la graisse ruisselait dans les rues, se mêlant au sang des habitants massacrés — on tua tous les prisonniers inutiles, les enfants, les vieillards, les vieilles femmes, les fous, — des bêtes de somme, dont on coupait, pour se distraire, les jarrets[4]. Les soldats du Christ emportèrent les pierres précieuses d'Alexandrie, fameuse pour ses rubis[5], les marchandises de l'Inde, de la Nubie, de l'Yémen et de l'Égypte entière amassées dans cette ville fabuleusement riche[6], dont la douane seule rapportait quarante mille florins d'or par mois au trésor du Soudan[7]. Les vainqueurs rapportèrent dans leurs

1. Maqrizi, ap. Weil, *l. c.*, IV, 512, *An. arabe*, f° 184 v°.
2. Les Vénitiens s'en plaignirent (v. plus loin).
3. Elles renchérirent après cet événement (*Chron. Angl. auct. quod. mon. S. Albani*, 56-7 ; cf. *Polychronicon Ran. de Higden*, VIII, p. 365 : « Propter ipsius enim civitatis captionem species per plures annos postea in triplo et ultra fuerant cariores »).
4. *Anonyme arabe*, f°s 106 v° et suiv.
5. Les « rubis d'Alixandre » étaient célèbres au moyen âge. Un rubis et une émeraude d'Alexandrie ornaient la couverture d'un livre de la bibliothèque de Charles V (*Inventaire de Gilles Mallet*, n° 1201, p. 204). On s'en servait aussi pour faire des *électuaires* (Luce, *Jeanne d'Arc*, LIX).
6. Heyd, *Le Colonie*, I, 229-30, 236.
7. *Avis du grand maître des Hospitaliers* (XIVe siècle), Bibl. nat., latin 7470, f° 176 v° : « D'Alixandre monte chascune moys XL mil florins d'or et plus. »

pays des draps d'or et de soie, des joyaux exotiques[1] et des épices. Les Génois eux-mêmes, dont les cinq grands vaisseaux, avec quatre cents hommes d'équipage, avaient gardé une attitude neutre pendant le combat, prirent leur part du butin, en emportant pour 800 mille florins de marchandises[2]. Le nombre des prisonniers s'éleva à cinq mille[3].

Puis quand le pillage prit fin[4], on commença à murmurer contre le roi qui voulait livrer son armée aux Sarrasins, dont l'arrivée devait être prochaine. Le vicomte de Turenne, qui s'était engagé cependant à servir le roi pendant une année[5], prit la parole devant toute l'armée, rassemblée dans la plaine sablonneuse qui séparait la ville du rivage. Il objecta le petit nombre des chrétiens, qui ne seraient pas en état de garder toutes les portes, si les Sarrasins venaient à les attaquer, le manque d'artillerie, qui avait été toute « despendue et essilie » pendant le combat[6], le manque de vivres, d'eau et de fourrage. Le Soudan approche de la ville et les chrétiens n'auraient que le secours du ciel pour combattre ses « V^c^ fois V^c^ mil hommes », de sorte qu'ils seront pris comme dans un piège[7]. Bref il conseillait la retraite.

1. « Pannos aureos holosericos, splendoresque gemmarum exoticos » (*Chron. Angl. auct. quod. mon. S. Albani*, 56-7).

2. Mézières, *Songe du vieil pelerin*, I, f°s 82 v°-3. D'après Mézières, qui écrivait après la guerre entre les Génois et les Chypriotes et la prise de Famagouste par les premiers, les capitaines des cinq vaisseaux auraient offert à l'amiral sarrasin de défendre la ville pour le Soudan, ce qui, malgré le peu de scrupules des marchands, paraît incroyable. Ils l'auraient déclaré eux-mêmes, continue Philippe, au roi après le combat, en sa présence, « par grant orgueil, outrecuidance et vilaine vantance ».

3. Weil, d'après Maqrizi, *l. c.*, IV, 512, note 2. V. aussi sur le pillage, la chronique de Detmar (*Chr. der deutschen Städte, Lübeck*, I, 537-8).

4. Des Bédouins-Hewara venaient la nuit, pendant que les Francs dormaient sur les vaisseaux, pour prendre leur part du butin (*Anon. arabe*, f°s 129 v°-33).

5. Machaut, 102. Cf. Mézières, 1016. Pierre Thomas ne le nomme pas, à cause de ses relations avec le cardinal de Beaufort et Clément VI, les parents du comte : « Cujus ex parentela et dolosa sequela nomen tacere debeo » (p. 1016). Le fragment est reproduit dans le recueil de lettres de l'Arsenal, où le nom de Turenne est ajouté en marge (lettres, n° 1).

6. On ne découvrit pas l'arsenal, qui regorgeait de munitions, d'armes et d'engins (*An. arabe*, f° 109). Les Sarrasins avaient coulé, avant de s'enfuir, les vaisseaux qui se trouvaient dans les chantiers de l'Est et avaient brûlé les machines (f° 109 v°).

7. « A la ratière », Machaut, 101.

Le roi et ses amis en furent indignés. S'il n'avait pas l'intention de continuer la guerre contre les Sarrasins, en se dirigeant vers le Caire [1], Pierre était décidé cependant à retenir cette conquête si importante, qui était, dit Mézières, la porte de l'inestimable trésor de David et de Salomon, la clef de l'Égypte, de la Syrie et de Jérusalem [2]. La tête du serpent aurait été écrasée de la sorte et la ville, au pouvoir des chrétiens, serait devenue pour le Soudan, ce qu'était Satalie pour les émirs turcomans, une menace perpétuelle. De plus, Alexandrie ayant attiré dans ses ports tout le commerce de l'Égypte, les revenus du Soudan auraient diminué sensiblement et, avec ses revenus, ses forces militaires. Les chrétiens ne se seraient pas refusé de venir lui porter secours, d'autant plus que le passage général était proclamé et qu'au moment où l'on avait quitté l'Occident, on attendait une expédition du comte de Savoie, une autre des grandes compagnies, une troisième qu'aurait mis en mouvement le roi de Hongrie. Le royaume chrétien de Jérusalem pourrait devenir alors, pour la seconde fois, une réalité.

Les espérances de Mézières n'avaient jamais été si brillantes non plus qu'à ce moment décisif pour la croisade. Le roi le fit appeler aussitôt après la victoire, dans ses quartiers, à la douane [3], pour lui annoncer que la troisième partie de la ville devait lui appartenir. Il l'emploierait à la création de ce nouvel ordre de chevalerie, qu'il rêvait depuis si longtemps et qui deviendrait possible de la sorte [4]. Elle devait

1. Cette attaque aurait pu être heureuse cependant; le roi pouvait se diriger vers le Caire par le canal, qui reliait les deux villes depuis 1310 (Heyd, *Le Colonie*, II, 221-2) ou par une des trois voies de terre : si le premier combat se décidait en sa faveur, tout était gagné, l'Égypte n'ayant qu'une seule armée (Hayton, ch. LIV, éd. Bergeron, p. 81). Cf. Weil, *o. c.*, p. 349, note a.

2. « Janua thesauri inestimabilis sanctissimi David et filii sui Salomonis, videlicet clavis seu porta, non solum Sirie et Egipti, sed sancte civitatis Jherusalem et Terre Sancte et omnibus catholicis via paradisi » (*Oratio tragedica*, f° 194).

3. « Le dit vendredi au vespre, à grant repos et à grant joye, estant en son hostel en Alixandre appellé la douane, en presence du benoit legat du pape de Romme et de ses barons et chevaliers, plainement donna, pour le commencement de la chevalerie mettre sus, la tierce partie de toute la cité d'Alixandre... » (V. *Chevalerie de la Passion*, f°s 15 v°-18 v°).

4. *Ibid.* Cf. *Orat. traged.*, f° 194 : « Ecce tempus acceptabile, ecce

être administrée par Mézières lui-même, d'après les conseils du légat[1], qui aurait été nommé peut-être patriarche catholique de la ville. La joie du chancelier fut grande à cette nouvelle ; la croisade avait réussi, son idéal chevaleresque et pieux se réalisait : c'était le rêve de sa vie entière, qui s'accomplissait après de longs efforts et de grandes souffrances. *Ses os furent pénétrés de joie*[2], dit-il, en voyant le terme heureux de tant de combats. Plein de confiance pour ce qui allait suivre, il offrait déjà aux chevaliers présents de s'enrôler dans son ordre de la Passion[3]. Les nouvelles guerres pour le Christ devaient commencer.

Sa douleur[4] et celle du roi furent immenses, devant la résistance honteuse des croisés. Pierre Ier essaya vainement de les convaincre, en leur montrant que la bravoure prime le nombre des combattants[5], que la prise de la ville, qui était plus difficile que sa défense, leur avait livré des quantités d'armes infinies, que les murailles étaient assez fortes encore pour arrêter une armée entière, que leurs provisions pouvaient durer jusqu'à dix mois et que des secours ne tarderaient pas à arriver de Chypre, de Constantinople[6], de Rhodes, de Venise et de Gênes, d'Angleterre, de Bohême, d'Es-

dies salutis, in quo milicia tua nova crucifixi, a te tantum desiderata et pro qua tantum laborasti, ymo milicia nostra, ymo certe milicia reipublice fidei catholice et omnium christicolarum exordium sumere debeat. »

1. « Per te possidendam et per consilium beati patriarche ipsam terciam partem sepe tactam devote in justicia et equitate regendam » (*ibid.*).

2. « Quibus verbis regie majestatis devote completis et donatione completa, quis gaudium hujus filii mulieris non intelligeret? Ossa nemppe ipsius jubilabant in Domino dicentes (*sic*) : non est similis tui in diis, Domine, utique nunc, preteritis laboribus pro gaudio reputatis, reflorere fecisti, domine Jhesu, juventutem meam » (*ibid.*).

3. ... « Dicebat enim militibus aptis ad miliciam : venite et congaudete mecum, et in tanta milicia induamini dominum Jhesum Christum, quia fundamentum positum est, quod nemo alius ponere potest nisi Jhesus Christus. O milites crucifixi... preparate corda vestra, et in novo bello Dei et milicia nova passionem Domini renovando, contra inimicos fidei arripite arma » (*Oratio*, fos 194-4 vo).

4. « Quantasne hic modicus et gladio doloris percussus, de civitate viliter derelicta, cum beato legato suo patriarcha (Pierre Thomas devint patriarche de Constantinople en 1364), lacrimas et suspiria effudit, et tragedias multiplicavit » (*Contemplatio hore mortis*, fos 218 vo-9).

5. Machaut, 103.

6. *Ibid.*, 105.

pagne et de Hongrie[1]. Ils seraient plus impies qu'Hérode, s'ils l'abandonnaient dans de pareilles circonstances, quand la conquête de Jérusalem dépendait de la conservation de cette place[2].

Le légat intervint à son tour, en leur citant des exemples de l'Écriture, les saints qui s'étaient aventurés dans des pays lointains, pour le triomphe de la foi[3]. Le chancelier s'offrit en pleurant à garder la ville lui-même, avec quarante compagnons et cinquante matelots[4]. Ce fut en vain ; la réponse des soldats fut courte : ils craignaient la mort et voulaient partir[5].

Les chefs exhortaient leurs hommes à ne pas se laisser convaincre[6]. L'amiral de Rhodes[7], le vicomte de Turenne, des Français et tous les Anglais[8] demandaient la retraite : l'amiral refusa de rester avec sa troupe[9], si le roi quittait la ville. Des Chypriotes même demandèrent à grands cris le départ; les deux frères du roi[10], et l'amiral de Chypre, Jean

1. Machaut, *ibid.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 107. Cf. *Orat. trag.*, f° 194 v° : « Dicebat enim superius vili timore tactis in presencia regis idem legatus : O milites et capitanei a Deo electi, sic viliter et sine causa vane percussi, dimittendo tantum regem et tantam civitatem, utique portam paradisi, qua fronte deinceps poteritis respicere celum, reges et principes mundi? Illi vero effrontati, seu melius effeminati, verba vite tanti legati apostolici, truffando, pro nichillo reputabant... ». Cf. *Vita*, 1016.
4. Lettre de Pierre Thomas dans la *Vita*, 1016. Cf. *Orat. trag.*, f° 195 : « ... Audeo dicere quod, supposito quod omnes predicti homines armorum penitus absentes fuissent, et utinam fuissent! cum solis marinariis ibidem existentibus et balistariis ego miser homuncio, de Domino confidens, ipsam civitatem tenuissem contra soldani potentiam, tamdiu quam exercitus novus occidentalis ad succursum venisset. »
5. *Ibid.* Cf. Machaut, 107 : « Nous en yrons : la vie y court. »
6. *Vita*, 1016.
7. *Ibid.* Cf. *Orat. trag.*, f° 195 v° : « ... Duo videlicet admiralii : unus regni Cypri *et alter hospitalorum*, principales auctores tanti (*sic*) necis. »
8. *Vita*, 1016 : « Anglici qui videbantur fortiores. » Cf. *Chronicon moguntinum* (1362 et suiv.), dans les *Chr. deutschen Städte, Mainz*, II, 70, 6-10 : « Quia Anglici spoliis sumptis aufugerunt. » Ils racontèrent dans leur pays la version d'après laquelle la retraite était absolument nécessaire (*Chr. Angl. auct. mon. quod. S. Albani*, 56-7 ; *Polychr. R. de Higden*, VIII, 365).
9. « In regis agmine. » (*Vita*, 1016).
10. « Nemppe in dicta civitate collaterales regii, barones... Deum non glorificaverunt, sed vili timore et avaricia, vana gloria tante victorie percussi, dati sunt in reprobum sensum et, fracta fide catholica, de fuga tante civitatis tractare ceperunt ipsamque fugam femineo more viliter et in infamiam perpetuam elegerunt... » (*Or. trag.*, f° 194 v°). V. sur le rôle du prince Jean, la *Chron. des quatre Valois*, 159,

de Sur[1] se trouvaient parmi les rebelles. Les exhortations du roi furent vaines.

D'après Machaut, il aurait voulu les prendre alors par la honte et se serait dirigé vers la ville avec une centaine de chevaliers, qui lui étaient restés fidèles, ayant le maréchal à ses côtés[2]. Personne ne l'aurait suivi et, entouré de tout côté par les Sarrasins qui occupaient déjà la ville, il aurait été contraint de se retirer aussi sur les galères, en criant « la face esplourée » : « Honneur, or yes tu morte[3]! »

L'armée des Sarrasins cependant n'était pas arrivée encore et, bien qu'on eût décidé de partir, la flotte resta dans le Vieux port jusqu'au 16 octobre[4]. On continua le pillage, les prisonniers et le butin furent embarqués sur les vaisseaux par le moyen de quelques captifs dont on brûla, dit-on, un certain nombre ensuite ; quand tout fut terminé, on mit le feu et une partie de la ville fut consumée par les flammes[5]. Yalboghâ netrouva que des ruines[6].

Le départ se fit assez tranquillement ; aucun ennemi ne poursuivit les chrétiens, s'il faut se fier au témoignage de Mézières, qui voulait rendre la honte des fuyards plus complète encore[7]. Cependant l'avant-garde était arrivée, paraît-il, sous le commandement des émirs Kotlimboghâ, Khalil et Khondouk[8]; elle combattit même contre une petite

166. Jacques était venu avec le roi qu'il avait rejoint en Occident. Hugues de Galilée, qui fut armé chevalier à cette occasion, est-il compris dans les *collaterales ?*

1. V. note 7, p. 302. Cf. *Vita,* 1016 : « *Admirati.* »
2. Machaut, 107. Il avait 120 hommes d'armes avec lui (p. 108).
3. *Ibid.*, pp. 108-9.
4. Elle partit le sixième jour, d'après P. Thomas (*Vita*, 1016) ; deux jours après la querelle du roi avec les barons (Machaut, 109) ; le jeudi suivant, d'après Maqrizi, très bien informé (Weil, *o. c.*, IV, 512, note 2), et l'*An. arabe* [(f° 110 : après huit jours, en partant de l'arrivée de la flotte) ; certains vaisseaux avaient paru dès le 8 (f° 102)] ; le quatrième jour après la conquête (*Chron. Angl.*, 56-7 ; cf. *Polychron.*, VIII, 365 ; Bustron, 263) ; le troisième (Sanudo, 659-60), Zagata, ann. 1365, etc.
5. La partie seule, que les chrétiens avaient retenue, *Chron. Angl.*, 56-7. Ils ne pénétrèrent pas dans le quartier des marchands de légumes (*Anonyme arabe*, f° 106 v°).
6. Maqrizi, *l. c.* Le pillage dura jusqu'à dimanche, quand on commença à embarquer le butin et les prisonniers.
7. *Vita,* 1016 : « Nemine inimicorum persequente. » *Or. trag.*, f° 195 : « Nemine inimicorum fidei persequente. »
8. De Guignes, *Hist. des Huns* (d'après Maqrizi), IV, 234-5.

troupe de chrétiens, qui occupait huit maisons, près du canal, protégeant le départ de l'armée[1]. Le roi put voir en partant la croix disparaître des murs et de la porte Sidra où on l'avait plantée après la victoire[2].

La colère divine n'atteignit que plus tard les coupables. La flotte fut surprise par la tempête qui dispersa les vaisseaux et remplit de terreur les fuyards d'Alexandrie[3]. « C'est la vengeance de Dieu pour l'abandon de la ville, vous verrez de plus grandes choses encore, quand le temps sera venu, n'en doutez pas »[4], dit le légat à son compagnon qui, abattu par le malheur, avait fait le vœu de quitter la vie du monde pour se consacrer au Seigneur[5]. Le légat écrivit alors une lettre très pathétique et désespérée, qu'il comptait envoyer au pape et à l'empereur[6].

Cette tempête dura plusieurs jours et les chevaliers rebelles se repentirent d'avoir quitté Alexandrie, où ils auraient aimé revenir[7]. De plus grandes punitions attendaient, d'après Mézières, les chefs du complot : un grand seigneur français partit pour la Prusse, où il perdit la raison[8]; il ne tarda pas à mourir, après son retour. L'amiral de Rhodes mourut, un

1. *Chron. des quatre Valois*, 166.
2. *Anon. arabe*, f° 185 v°. Cf. 106 v°. Après son arrivée à Alexandrie, l'émir Chalil envoya le juif Jacques au roi qui se trouvait encore sur son vaisseau, pour lui demander l'échange des prisonniers (50 marchands et consuls avaient été conduits par les tribus des montagnes à Damanhour, *An. arabe*, f° 105 v°). Il trouva le roi dans une grande tente avec des fenêtres brodées, par lesquelles il regardait la mer. Il portait « une couronne d'or surmontée d'une pierre précieuse brillante ». Son riche vêtement avait des boutons d'or et des rangées de perles. Il demanda au juif que chacun des captifs déclarât « en lettres romaines » son nom en ajoutant la date « romaine ». Quand Jacques revint, les croisés étaient partis (*ibid.*, f° 186).
3. *Vita*, 1015. Cf. Machaut, 110; *Or. trag.*, f° 195.
4. « Ista fortuna est Dei vindicta, quia relicta est Alexandria. Majora enim videbitis in tempore, non dubitetis » (*Vita*, 1016).
5. « ... Amplius non militandum, sed soli tibi Deo vactandum (*sic*), panemque doloris comesturus omnino determinavit » (*Contemplacio hore mortis*, f° 219).
6. *Vita*, 1015-6; *Orat. trag.*, f° 195.
7. *Vita*, *l. c.*
8. « Quidam miles gallicus, nomine et strenuitate famosus, hujus delicti in capite conscius, illo anno causa vanitatis milicie Pruciam peragravit, et ibidem in Prucia omnium militum (*sic*) sensum perdidit, et rabidus effectus est, et, reductus ad propria, miserum finem, Deo vindicante, incurrit (Turenne?) » (*Orat. trag.*, f° 195 v°).

an plus tard, dans des circonstances douloureuses[1]; l'autre amiral, que ses ennemis exilèrent, ne survécut pas longtemps[2]. Les biens gagnés d'une manière honteuse et impie à Alexandrie, ne durèrent pas et disparurent comme la cire exposée au feu[3]. Mézières n'avait rien pris lui-même dans le pillage, qu'il considérait comme criminel et avait même contraint ceux qui le suivaient à abandonner leur part : Dieu, continue-t-il, l'en récompensa par des richesses beaucoup plus considérables que celles qu'il venait de perdre dans cette retraite honteuse[4].

La flotte arriva enfin à Limassol et les étrangers partirent pour leurs pays, où ils n'arrivèrent pas sans avoir essuyé de nouvelles tempêtes[5]. Le roi partit avec le légat et son chancelier à Nicosie où une grande procession fut ordonnée pour remercier Dieu de la victoire. Tout commerce avec les Infidèles fut défendu rigoureusement; on excommunia les marchands qui se risquèrent vers les possessions du Soudan. Un vaisseau vénitien fut jeté, en conséquence, par la tempête sur la côte de Chypre, où il fit naufrage[6].

Cependant, des ambassadeurs devaient partir bientôt pour annoncer la victoire des chrétiens. Pierre Thomas avait écrit au « Salomon impérial » pour l'inviter à venir délivrer Jérusalem, le menaçant de la colère du ciel s'il restait indifférent[7]. On connaissait déjà cette « bonne nouvelle » à Avi-

1. « ... Unum infra annum cum dolore vili diem clausit extremum » (*ibid.*).

2. « ... Alter, coacte fugiendo inimicos, exul a patria propria pro tempore, et, reversus, vitam eciam finivit » (*ibid.*). Jean de Sur mourut en 1368. V. p. 383, note 3.

3. « ... Tamquam anathema in manibus spoliatorum facta sunt, ut ita dicam, velud cera ante faciem ignis, et, brevi tempore elapso, nichil eis remansit nisi vermis conscientie corrodentis » (*ibid.*).

4. « Filius vero mulieris, testis est Deus... de dictis spoliis, nec ipse nec familia sua, reminiscens Datham, Abiron et Chore, unum iotha a civitate non extraxit. Et tamen, divina dulcedine distillante, postea factus est in Domino et a Domino magis locuplex (*sic*) quam illi » (*ibid.*). Cf. *Cont. hor. mort.*, f° 219 : « ... licet familia sua in civitate predicta multas divicias de preda Machometi congregaret. »

5. Machaut, *l. c.*; *Vita*, 1017.

6. *Vita*, *l. c.*

7. « Ostende, domine, potentiam tuam, et veni, et libera nos, libera sanctam civitatem Jerusalem... quia, si non exaudieris et audieris, timeo, et non ego solus... ut irascatur Dominus contra te, et pereas ante tempus » (*Vita*, 1016).

gnon où elle avait été annoncée par des lettres du doge Adorno[1] et le pape s'était empressé de féliciter l'*athlète du Christ,* dont le zèle était infatigable[2]. Jean de Sur, l'amiral de Chypre, fut envoyé auprès du pape, du doge de Gênes et du roi de France, pour leur annoncer ce que son maître venait d'accomplir et réclamer les secours qu'il attendait d'eux[3]. Il partit de Famagouste vers le mois de mars 1366[4], retrouva à Rhodes son camarade, Jean de Soissons, mourant[5], visita Gênes d'abord, puis Avignon où il fit son entrée au mois d'août avec ses deux compagnons, les chevaliers Thomas Ara et François Kmada : l'ambassadeur Chypriote présenta au pape, le 6 du même mois, une bannière prise à Alexandrie[6].

Le pape le reçut très bien[7], ainsi que le roi de France, auprès duquel il se rendit ensuite. On était enthousiasmé en Occident de cette grande victoire sur les Infidèles, la première que les chrétiens eussent remportée depuis longtemps. On exaltait les mérites du roi, on blâmait avec sévérité la conduite de son armée. « Le roi de Chypre, écrivait Pétrarque en 1367, conquit Alexandrie en Égypte, grande œuvre et mémorable, qui aurait pu être une formidable base pour un accroissement immense de notre foi, si l'on avait montré dans la défense de la ville le courage dont on avait fait preuve en la prenant. Ce courage ne manquait pas au roi, dit-on, mais son armée, composée surtout de transalpins, dont la valeur est plus grande au commencement qu'à la fin des choses, le quitta au milieu de son œuvre glorieuse, étant rassemblée par la cupidité, et non par la dévotion ; ils recueillirent leur butin et partirent, ayant rempli leur vœu d'avarice et avant que le roi eût rempli son vœu de piété[8] ».

1. V. la réponse du pape (7 décembre 1365), *Arch. du Vatican*, 248, f°s 16 v°-17 : « Litteras tuas, notificantes grata nova ultramarinarum partium, gratanter recepimus... speramusque in Deo quod Salvator noster... talia inicia continuatis successibus prosperabit, presertim si christiani suum contra dictos hostes debitum exequentur. »
2. Rinaldi, XXVI, 361 ; Rymer, n. éd., III, 807 ; Paoli, II, 405.
3. Machéras, p. 92.
4. *Ibid.* Il attendit à Rhodes jusqu'alors, d'après une version rapportée par le chroniqueur, le départ de Pierre Thomas.
5. Était-il à Rhodes, à cause de son exil ? C'est très probable.
6. 2^a *Vita Urbani V*, ap. Baluze, I, 405 ; cf. *Chron. martin.*, f° 158.
7. Machéras, *l. c.*
8. *Petrarchae Senilia*, l. VIII, ép. 8 (20 juillet 1367) : « Siquidem

Ce succès prit même avec le temps des proportions extraordinaires ; le 5 décembre 1365, la nouvelle arriva en France, que le roi de Chypre venait de reprendre Alexandrie, qu'on avait pu conserver cette fois[1]. Du Guesclin qui avait manifesté, dès l'année 1356[2], son désir d'aller combattre à Grenade ou avec le « noble roy de Chippre », se décida à prendre la croix, en 1366, quand la paix entre les rois de France et de Navarre le laissa libre d'employer son épée ailleurs, en secourant ce roi « bons, loiaux et hardiz », dont les actions étaient si brillantes et la renommée si grande[3]. De tous côtés des chevaliers se préparaient à accourir auprès du vainqueur d'Alexandrie. Jean de la Rivière, revenu en France, fut renvoyé en Chypre par le roi Charles, qui promettait son secours au champion de la foi[4]. Enfin les grandes compagnies devaient prendre bientôt le chemin de l'Orient.

Ce fut le moment le plus favorable pour la croisade. Pierre Ier allait avoir une nouvelle armée, plus enthousiaste et plus fidèle que la première. Les plus célèbres chevaliers de l'Occident, Du Guesclin à leur tête, lui offraient leur secours. Avec son zèle infatigable et ses grands talents militaires, le roi de Chypre pouvait espérer avec raison de reconstituer le royaume de Jérusalem, ou du moins d'opérer de grandes conquêtes en Syrie. Il n'en fut rien : les chevaliers qui accouraient pour le secourir, furent arrêtés par la nouvelle qu'il venait de conclure la paix avec le Soudan[5]. Les chevaliers cherchèrent un autre champ d'aventures ;

Petrus, Cypri rex, Alexandriam cepit in Aegypto, magnum opus et memorabile, nostraeque religionis in immensum amplificandae fundamentum ingens, si quantum ad capiendam, tantum ad servandam urbem animi fuisset ; qui sibi certe non defuit, ut fama est, nisi quod comitatus ejus, ex transalpinis maxime gentibus collectus, melioribus semper ad principia rerum quam ad exitus, illum in medio praeclarissimi operis deserentes, ut qui pium regem, non pietate, sed cupiditate sequantur, collectis spoliis abiere, piique voti impotem, avari voti compotes, fecere. »

1. *Grandes Chroniques,* VI, 244-5.
2. A l'occasion de son combat singulier avec Guillaume Bramborough (Cuvelier, *Chron. de Du Guesclin,* I, 65).
3. Cuvelier, I, 239-40. Cf. *Chr. de l'abbé de Laon,* ms. franç. 10138 (ancien suppl. franç. 98[22]) de la Bibl. nat., f° 174.
4. Machéras, 93 : Τελαβιὲρ.
5. *Gr. Chroniques, ibid.* ; Machéras, 93.

Du Guesclin se mit à la tête des grandes compagnies qui ne voulaient pas prendre la croix et passa en Espagne.

La nouvelle n'était que trop vraie. Aussitôt après le départ du roi de Chypre, Yalboghâ arrivait avec son armée à Alexandrie[1]. Il fit réparer les murs et les maisons et saisir les chrétiens qui habitaient en Égypte, et en Syrie. Leurs biens furent pris pour dédommager les Sarrasins de leurs pertes et servir au rachat des prisonniers, les habitants musulmans contraints, par des tortures même, à déclarer tout ce qui appartenait aux Infidèles[2]. Des Génois, des Vénitiens, des Catalans[3] furent jetés en prison. Douze Carmes avaient été arrêtés à Jérusalem ; onze moururent pendant leur captivité, le douzième fut tué secrètement quelques années plus tard. Le frère Antoine de Rosate, originaire du comté de Milan, eut le corps scié entre deux planches[4]. Des ambassadeurs allèrent en Aragon pour demander compte au roi de sa participation à la croisade[5]. Un nouvel amiral prit possession d'Alexandrie, l'émir Baktumar, ancien commandant du Caire[6], pendant que Kotlimboghâ était exilé en Syrie pour n'avoir pas rassemblé le nombre de soldats qu'il devait entretenir[7]. Yalboghâ déploya une grande activité ; des ordres furent envoyés en Syrie pour équiper une flotte ; on construisit les petits navires en Égypte, les gros à Tripoli, avec du bois de la mon-

1. Lorédan fait pleurer le Soudan pendant trois jours sa défaite et sacrifier 200 esclaves chrétiens ! Il se serait rendu ensuite à Damas (Lorédan, *Hist. des Lusignan*, I, 410; p. 373 de l'original italien).

2. Maqrizi, ap. Sacy, *o. c.*, II, 548-9; Weil, *o. c.*, IV, 512-3 ; *An. arabe*, f° 186-6 v°.

3. Zurita, éd. de 1610, II, 344 : « Los mercadores subditos y naturales del rey de Aragon, assi los Catalanes que residian allá en sus companias, como los que nuevamente estavan poblados en Sicilia, Romania, Chipre y Tunez. »

4. Wadding, *Annales minorum*, VIII, 215, d'après Mariana, qui cite une ancienne chronique.

5. Zurita, *ibid.* On le croyait en Égypte, à cause de sa parenté avec Pierre. Les ambassadeurs trouvèrent le roi à Saragosse, en juin 1366. Omberto de Fenollar et Jazpert de Camplouch se rendirent ensuite en Égypte pour demander la délivrance des sujets aragonais et la restitution de leurs biens. Ils étaient autorisés à conclure un nouveau traité avec le Soudan, auquel ils devaient réclamer le corps de sainte Barbe, la patronne du roi. Les marchands furent aussitôt délivrés ; quant aux reliques, on ne put jamais les obtenir (*ibid.*, f° 345).

6. Weil, *o. c.*, IV, 513.

7. Cent chevaliers, *ibid.*, pp. 512-3.

tagne de Schoglan, près d'Antioche; des soldats berbères formaient l'équipage[1]. Peut-être pensait-on à rendre leur invasion aux Chypriotes[2].

Ces nouvelles causèrent une véritable consternation à Venise. On ne s'attendait pas à une attaque du roi contre Alexandrie, puisqu'il s'était engagé, en partant, à ne pas débarquer sur quelque point des possessions du Soudan avant la fin du mois d'octobre[3]. Leur commerce venait de recevoir un grand coup par ce fait d'armes ; de plus, l'armée cosmopolite de Pierre Ier n'avait guère respecté les propriétés vénitiennes dans le pillage. Le consul de la République même, André Venier, avait été dépouillé et maltraité[4]. D'autres marchands souffrirent aussi de grandes pertes, de la part de leurs frères chrétiens[5]. Les mesures prises ensuite par le Soudan avaient épuisé les ressources de la République, qui s'excusa envers l'empereur de Constantinople de ne pas lui avoir accordé de l'argent, à cause de ces malheureux événements[6].

Le consul d'Alexandrie se présenta donc avec le nouveau

1. *Ibid.*, p. 513. Cf. De Guignes, *o. c.*, IV, 235-6. Cent vaisseaux furent armés dans peu de temps (Weil, *l. c.*).

2. Yalboghâ avait l'intention de coloniser l'île de Chypre avec des « croyants » (*An. arabe*, f° 185). — La prise d'Alexandrie eut un grand retentissement en Orient; elle fut le sujet d'une histoire spéciale, qu'employa plus tard le chroniqueur Ibn Kadhi Schuhbah et qui est notre *An. arabe* (Weil, *o. c.*, IV, 512, note 1). On la mit en rapport avec la légende du miroir merveilleux, placé dans une des tours, près du Vieux port, qui signalait l'arrivée des vaisseaux ennemis (Benj. de Tudèle et Loiseleur-Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes*, 153, note ap. E. Gorra, *Studi di critica letteraria*, Bologne, 1892, p. 267). Le roi, qui avait échoué dans une première expédition, reçut les offres d'un prêtre chrétien, qui lui proposait de briser ce miroir, si on lui donnait comme récompense le meilleur évêché de l'île. Il simula une conversion, qu'approuva le pape, obtint la garde de la mosquée établie dans la tour même et remplit sa promesse. Le bruit fut terrible, les Sarrasins accoururent de tous côtés, le prêtre se jeta par la fenêtre et se tua, mais le roi Pierre put conquérir Alexandrie qu'il retint trois jours et brûla ensuite (Schiltberger, 119-20). V. sur ce miroir, Yakouti (XVe siècle), dans les *Not. et extraits des mss. de la Bibl. nat.*, II, 423. Le Vieux port fut dorénavant interdit aux chrétiens (Bruce, *Travels*, I, 10).

3. Mas Latrie, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1873 (XXXIV), p. 79, note 1.

4. *Ibid.*

5. « Deraubati et damnificati » (*ibid.*).

6. Autant que par les dépenses faites en Crète (Caroldo, f° 209). Pierre avait fermé aussi pendant son expédition les ports de son île (*Sen. Misti*, 31, f° 113).

bailli de Venise en Chypre, Pierre Baseio[1], pour demander satisfaction. On lui donna une réponse que le sénat qualifie d'« indécente »[2] : le roi aurait été contraint de faire le serment dont il était question, il avait été retenu un jour entier dans ce but au port de Saint-Nicolas du Lido, sans pouvoir se procurer des vivres et de l'eau[3]. On refusa de lui accorder une justice qui était assez difficile, à cause du départ des étrangers et des moyens très réduits dont disposait le roi lui-même. Ces événements durent se passer avant le commencement de l'année 1366.

La République décida ensuite d'envoyer des ambassadeurs auprès du Soudan pour s'excuser de la part qu'elle aurait prise à l'expédition, solliciter la délivrance des prisonniers, la restitution de leurs biens et le renouvellement des traités. Malgré l'intervention du pape qui demanda au doge par l'intermédiaire de l'évêque de Castello (25 janvier 1366) de favoriser le roi qui s'était attiré la reconnaissance de toute la chrétienté par la prise d'Alexandrie, et de ne pas commencer des négociations sacrilèges avec le Soudan[4], les ambassadeurs partirent le 29 janvier[5]. Le nouveau doge[6], Marc Cornaro, qui ne partageait pas les sympathies de son prédécesseur pour les expéditions aventureuses, choisit pour cette mission difficile Francesco Bembo, qui avait été chargé

1. *Sen. Misti*, 31, f° 113.

2. « Ymo habuerit responsum super modum non decens » (Mas Latrie, *l. c.*, pp. 79-80). Cf. *Sen. Misti*, 31, f° 125 v°.

3. Mas Latrie, *l. c.* Les Vénitiens, qui n'obtinrent aucune satisfaction sous le règne de Pierre Ier, renouvelèrent leurs réclamations après son assassinat, le 29 septembre 1370 (*ibid.*, p. 79, note 1). De plus, un marchand vénitien, Bernard Duodo, fut maltraité par les Chypriotes. Le Sénat décida de demander encore une fois satisfaction, en protestant contre l'accusation d'avoir fait violence à un prince qu'ils recurent si bien en 1368, « sicut Majestati regie decuit » (*ibid.*, pp. 79-80). On ignore ce qui suivit.

4. « Poi che quella Maiestà haveva fatta una così notabil fattione di pigliar et sacheggiar Alessandria con molte efficacissime essortationi a tal' effetto » (Caroldo, f° 209 v°) ; cf. *Commem.*, VII, n° 251 ; t. III, p. 45. Dès le 20 nov. 1365, la République ordonnait la restitution des choses prises aux chrétiens ou aux Sarrasins, pendant les événements de Syrie [*Sen. Misti*, 31, f° 124, cf. f° 125 v° (5 déc.)].

5. Lettre de crédit du doge les autorisant à faire des emprunts, dans Mas Latrie, *Hist. Ch.*, III, p. 753. Cf. Caroldo, f° 209 : « Fatta l'Epiphania 1365 ». Cf. *Sen. Misti*, 31, f° 142 : on prend des mesures (2 juill.) pour payer les grands frais des ambassades envoyées au Caire et à Avignon.

6. Élu le 21 juillet 1365 (Romanin, *o. c.*, III, 229-31).

déjà d'une mission à Constantinople, en 1361[1], et Pietro Soranzo[2]. Quelques jours plus tard, Marin Venier, Niccolò Falier et Giovanni Foscarini partaient pour Avignon. Ils exposèrent au pape la situation particulière de Venise, qui n'avait « ni champs, ni vignes, ni aucune autre possession que l'exercice du commerce », qui décidait de sa fortune ; si les relations avec le Soudan étaient défendues pendant longtemps encore, la ruine de Venise ne tarderait pas à arriver. Ils ne croyaient pas que l'intention du pape fût telle et demandèrent des licences pour leurs vaisseaux[3]. Urbain V en fut affligé : il objecta les grands services rendus par le roi de Chypre à la cause chrétienne et les succès qu'il pourrait remporter encore si on lui donnait du secours[4]. Les ambassadeurs se plaignirent aussi de la conduite du roi à Alexandrie, qu'il pilla et abandonna ensuite, des pertes que venaient d'y faire les marchands chrétiens qui avaient été traités plus mal que les Infidèles mêmes[5]. Cependant, malgré les efforts des ambassadeurs qui passèrent tout le printemps à Avignon, le pape, qui avait reçu des lettres de la part de Guy de Bagnolo[6] et d'autres personnages favorables à la croisade[7], fut inexorable. Au mois de juin encore, quand, à Venise, on croyait la paix déjà conclue, il refusa d'adhérer au traité et annula tout ce qui venait d'être fait au Caire par les ambassadeurs vénitiens[8].

Les deux ambassadeurs qui devaient obtenir la paix, partirent de Venise sur une galère commandée par Victor Delfin, en même temps que les provéditeurs de Crète[9]. Après

1. Avec Nicolas Giustiniani. V. la lettre de recommandation du doge, *Commem.*, VI, n° 251 ; t. II, p. 322 (9 juin 1361).
2. Un Soranzo en Égypte en 1345 (Heyd, *Le Colonie*, II, 209).
3. « Gli esposero il sito et condition di Venetia, la quale non haveva campi, vigne nè altra possessione, salvo l'essercitio della mercantia, il quale quando mancasse, porterebbe seco la rovina della città et Veneta Republica, il chè la Santità Sua non doveva permetter, che potesse seguire alli divotissimi figli di S. Chiesa » (Caroldo, f° 209 v°).
4. *Ibid.*
5. « Ma fatto peggio a christiani » (*ibid.*).
6. Lettre du doge aux ambassadeurs, 14 juin 1366, dans Mas Latrie, *Hist. Chyp.*, III, 755-6.
7. « Per alios. » Le doge demandait leurs noms pour décider ensuite « prout exiget honor noster » (*ibid.*).
8. *Ibid.*
9. Caroldo, f° 209.

avoir laissé ces derniers à Candie, ils se dirigèrent vers Alexandrie d'où ils partirent pour le Caire, avec un interprète[1]. Les ambassadeurs s'y plaignirent de ce qui venait d'arriver en Égypte, en protestant de leur innocence[3]. Ils demandaient la délivrance des prisonniers et la restitution de leurs biens ; les anciens traités devaient être renouvelés. Des présents, dont le prix s'élevait à quatre mille dinars, furent offerts aux grands personnages qui entouraient le jeune Schaban-Aschraf, âgé à peine de quinze ans. La réponse du grand amiral, Yalboghâ, qui conduisait les affaires pendant la minorité du Soudan fut assez dure : il reprocha aux Vénitiens leur participation à l'attaque d'Alexandrie, malgré la bienveillance avec laquelle on accueillait leurs marchands[3]. Quant à conclure un nouveau traité, il désirait s'entendre d'abord avec le roi de Chypre, son principal ennemi. Les ambassadeurs se dirigèrent alors vers Limassol, où ils débarquèrent à la fin du mois d'avril[4]. Beaucoup de choses s'étaient passées en Chypre depuis le retour d'Alexandrie. De nouveaux projets d'expédition avaient été formés par le roi, de nouvelles demandes de secours faites en Occident. Enfin, et c'est ce qui décida, en quelque sorte, du sort de la croisade, un des trois personnages qui avaient travaillé pour la mettre en mouvement venait de disparaître : Pierre Thomas était mort à Famagouste, au mois de janvier 1366.

Le désastre d'Alexandrie avait été un grand coup pour ce moine enthousiaste et guerrier. « Si Dieu m'avait puni, « dit-il en partant, par la perte de ma fortune, par la mort « de mes amis, ou par une maladie de mon propre corps, je « l'aurais souffert avec résignation, mais à présent je sens

1. *Ibid.;* Machaut, 116; Machéras, 93-4.

2. « Si dolsero, in nome della Republica Veneta, del caso occorso alla città d'Alessandria, affermando tal novità esser seguita senza alcuna intelligentia di Veneziani, li quali non havrebbero havuto ardire di porsi a tal impresa, sapendo l'intentione et voler della Republica Veneta, che al re di Cypro non sia prestato in ciò alcun favor, nè consiglio » (Caroldo, *ibid.*).

3. « La risposta sua fù piena di sdegno. Si doleva di christiani, li quali venivano ben trattati nel paese suo e tutta fiata erano stati consapevoli del caso seguente. Concluse farebbe quello si convenisse alla giustitia, senza darli alcuna speranza della liberation loro » (*ibid.*).

4. *Ibid.;* Machaut, 116-8; Machéras, 93-5. Cf. De Guignes, *l. c.*, p. 235.

« une plaie qui pénètre jusqu'à mes entrailles[1] ». Il fut triste, dit Mézières, jusqu'à sa mort, qu'il désirait ardemment[2]. Cependant il continuait sa vie active : le roi l'avait chargé d'aller en Occident avec Philippe de Mézières et il était parti dans ce but à Famagouste, pendant que son ami et compagnon s'occupait encore à Nicosie de l'expédition des lettres royales[3]. Il célébra la messe à Noël dans la grande église de Saint-Nicolas, se rendant à pied de l'église des Carmes à la cathédrale, malgré le froid intense qui régnait ce jour-là[4]. Il portait les mêmes habits simples qui ne pouvaient pas le défendre contre la rigueur de la saison.

Aussi fut-il atteint par le froid, sans qu'il s'occupât cependant de sa maladie. Pendant les fêtes qui suivirent, il officia encore en habits pontificaux, trop lourds pour son vieux corps affaibli par les jeûnes. Le samedi suivant, 27 décembre, enfin, il alla célébrer la messe à Sainte-Marie de Cana[5], en dehors de la ville, les pieds nus dans la boue et sur la pierre froide de l'église[6]. A ceux qui le reprenaient, il citait l'exemple des Pères de l'Église et continuait ses prières. Il fut plus malade le dimanche et le lundi suivant, sans qu'il changeât cependant ses habitudes. Une fièvre violente se déclara le mardi, son entourage fut effrayé, le voyant si faible et si décomposé ; Mézières fut appelé au chevet de son ami[7].

Il arriva le mercredi, avec le médecin du roi, et trouva le légat assez bien, contrairement à ce qu'on lui avait annoncé. Pierre Thomas le rassura sur son état, l'exhortant à terminer plus tôt les lettres qu'ils devaient emporter dans leur voyage. Philippe partit le samedi, 3 janvier, pour Nicosie[8].

Son ami lui avait fait cependant de très curieuses confidences, en lui parlant de ses péchés et du bon juge qui devait

1. « Si me Dominus in amissione rerum temporalium, aut amicorum morte, aut in afflictione proprii corporis flagellasset, aequanimiter sustinerem, sed plagam sentio, quae ad interiora mea penetrat » (*Vita*, 1015).
2. *Ibid.*, 1017.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Leçon de Wadding ; « de Cena », dans la *Vita*.
6. *Vita*, 1017.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*

les lui pardonner[1]. Philippe essaya vainement de le consoler. « Va, lui dit le saint, afin de pouvoir revenir bientôt, car je « compte partir cette semaine[2] ». Aussitôt après le départ de Mézières, l'état du légat devint plus grave : il connut la mort, dit Philippe, sans la craindre. Des nobles de la ville, parmi lesquels Pierre Malosello, le chambellan du roi, vinrent le visiter. Il l'exhorta à préparer la galère, car, répéta-t-il, il devait partir le mercredi prochain[3]. Il se confessa le dimanche, avec beaucoup de larmes, à son confesseur, Arnaud de Solino, puis ordonna, après avoir parlé à son entourage, qu'on le mît à terre avec un sac sur la tête, et une corde autour du cou, bien serrée[4]. Après qu'il eut reçu la communion, on le transporta de nouveau dans son lit.

Se sentant mourir, le patriarche désirait voir celui qui avait été pendant si longtemps son camarade de combat. « Hélas, s'écria-t-il, pourquoi le chancelier est-il parti[5] » ? Des visions terribles le hantaient et il ne parvint à les faire disparaître qu'en mettant au pied du lit la croix qu'on portait devant lui aux processions. Puis il dicta son testament, en choisissant pour exécuteurs, Philippe d'abord, puis l'archevêque de Nicosie et Bérenger Grégoire, le collecteur des dîmes pontificales[6]. On devait l'enterrer à l'entrée du chœur, pour que tout le monde piétinât sur son corps et même, si c'était possible, les chiens et les chèvres[7].

Le lundi matin Huguenet de Maymon, le maître d'hôtel du légat, se trouvait au chevet du mourant. « C'en est donc « fait de moi, s'écria-t-il, selon la volonté de mon Dieu, et « nous n'irons plus jamais ensemble ; appelez mon frère le « chancelier[8] ». Il eut la fièvre toute la journée et sa faiblesse

1. « Frater mi, ego sum peccator magnus, sed habeo bonum judicem, pium et misericordem, Deum meum, ad quem recurro, et de venia non despero » (*ibid.*, 1017).
2. « Ipse autem tunc mihi prophetice dixit : Eatis, ut cito possitis redire, quia omni ista septimana adveniente intendo recedere » (*ibid.*)
3. « Quia die Mercurii omnino recedam » (*ibid.*, 1017).
4. « Ligando et stringendo chordam per os ejus » (*ibid.*).
5. De Constantinople.
6. « Berengarium Gregorensem, Nicosiensem decanum et Papae collectorem » (*ibid.*, 1018).
7. « Ut omnes homines cadaver meum calcare possint et debeant, et etiam, si possibile est, capreae et canes » (*ibid.*).
8. « Factum est de me secundum voluntatem Dei mei; amplius

était telle, qu'il essaya vainement, par trois fois, de réciter ses heures. Quand la nuit vint, deux cierges bénits furent allumés d'après son ordre auprès du lit. Il fit appeler ensuite, avant le jour, l'évêque de Laodicée, Simon, vicaire de Famagouste, qui lui apporta les saintes huiles ; il les reçut, couché à terre, avec le sac sur son visage, pendant qu'on lui récitait la Passion du Seigneur. Il était vêtu d'une tunique de laine grossière et dure, avec un scapulaire de l'Ordre sous la tête. Il parla d'abord de choses très secrètes, relatives au présent, au passé et à l'avenir, puis, le délire l'ayant pris, il commença à réciter à voix haute les psaumes. Les assistants observèrent avec étonnement qu'une odeur céleste se répandait dans la chambre pendant qu'il priait[1].

« Il n'avait plus que la peau, les muscles et les os[2] ». Il refusa les médecins du roi, convaincu que le Christ seul connaissait un remède. Vers le soir il s'informa encore de l'arrivée de Philippe, et comme on lui donnait une réponse négative, il s'écria : « Je l'ai attendu longtemps, je l'attendrai encore deux « heures[3] ». Il bénit Jacques des Rossi qui était venu le voir, puis il demanda de nouveau si le chancelier n'était pas venu. Il ne devait pas tarder, lui répondit-on. « Laisse-moi me « reposer un peu, dit-il, puisque je n'attends que le chance- « lier[4] ».

Philippe arriva enfin à Famagouste, une demi-heure avant le coucher du soleil. Le chapelain Geoffroi réveilla le mourant, en lui annonçant la présence de son ami : « Mon père, « voici le chancelier. » « Et lui, qui agonisait déjà, étendit vers moi sa main droite et prenant la mienne, il me parla sainement et longuement sur beaucoup de choses, comme s'il n'était pas malade[5] ». Philippe quitta la chambre un moment,

non ibimus simul. Mandetis, mandetis pro fratre meo cancellario » (*ibid.*).

1. Carmesson, p. 94 ; *Vita*, 1018-9.
2. « Non erat illi nisi cutis, nervi et ossa » (*Vita*, 1019).
3. « Ego diu expectavi ipsum... Adhuc expectabo eum per duas horas » (*ibid.*) Et Philippe ajoute : « Tantum enim in Deum meum me indignum diligebat. sicut animam suam » (*ibid.*). Cf. Carmesson, 96-7.
4. « Modo dimittas me aliquantulum requiescere, quia non expectabo aliud nisi ipsum cancellarium » (*Vita, l. c.*).
5. « Ipse vero in extremis laborans, et jam manibus, brachiis et tibiis mortificatis, me respiciens, statim manum suam dexteram de

d'après la demande du prélat, pour donner des ordres : quand il revint, les membres de ce dernier étaient glacés. « C'est « bien, c'est bien », répondit-il à ses paroles. Puis il tomba dans une immobilité complète ; il mourut vers la seconde heure de la nuit, ayant le chancelier à ses côtés (6 janvier 1366[1]).

Le cadavre fut exposé, vêtu de l'habit de l'Ordre, dans le chœur de l'église des Carmes et la popularité du prélat était si grande à Famagouste, que toute la ville, sans distinction de nationalités, se rassembla pour assister à ses funérailles[2]. Raymond, archevêque de Nicosie, célébra l'office des morts, devant une foule immense. Jean Carmesson, ministre des Mineurs, originaire d'Aragon, se leva alors et prononça « un « admirable discours, au grand étonnement de tous les assis- « tants ». Il donna au défunt le titre de saint, que l'Église devait lui accorder plus tard, et confessa à Mézières que cette inspiration lui était venue par miracle[3].

Philippe lui-même pleura à cette occasion la mort de celui qui avait été pour lui un père et un maître. Il parla dans son discours émouvant de ses relations étroites avec ce prélat pieux et enthousiaste qui lui avait ouvert un monde nouveau. Il rappela les premiers temps de leur amitié, les lettres que lui adressait son *père,* les paroles enflammées, qui produisaient une si profonde impression sur sa raison. Il déplore dans des termes douloureux la perte de celui qui avait daigné devenir son ami. Quant au roi, cette perte est immense pour lui, plus grande même que celle d'Alexandrie. C'est son bras droit coupé par la mort[4] : il n'ira plus avec lui dans cet Occident si indifférent à leurs prières, voyageant et demandant du secours. Le légat ne sera plus à ses côtés, pour l'aider à recouvrer son héritage glorieux. « Et nous,

lecto extraxit et, manum meam accipiens, mihi sane et diu locutus est non pauca verba... quasi non esset infirmus » (*ibid.*, 1019-20).

1. *Ibid.* Une femme vit pendant la nuit, dit Mézières, un rayon descendre sur la dépouille du légat.

2. *Ibid.*

3. « Mirabilem sermonem fecit in stuporem omnium audientium » (*Vita*, 1021).

4. « Certe manus sua dextra est abscisa » (*Lettres*, Bibl. de l'Arsenal, 499, f° 138 v°).

« Chypriotes, déplorant avec le roi, notre seigneur, la mort « de celui qui nous aimait et nous défendait avec fidélité, pleu- « rons devant Dieu, qui nous a créés, implorant et suppliant « notre Seigneur et Sauveur, qui nous avait donné un chef « pour faire de bonnes actions et délivrer Jérusalem..... de « nous accorder dans ce monde, en continuant le passage, la « vue des gloires de Jérusalem et, par ses suffrages, la vie « éternelle, dans l'autre [1] ».

Le saint fut enterré dans l'église même des Carmes ; plus tard, on le transporta dans un tombeau recouvert d'une dalle de marbre [2], sur laquelle fut gravée une détestable épitaphe, composée par Jean d'Hildesheim [3]. Il ne tarda pas à opérer des miracles ; de grands personnages, l'évêque de Laodicée, Jean et Thomas de Montolif, Garat, le bailli de la reine Alix, des marchands de Famagouste, des Grecs et des Nestoriens même lui durent leur guérison ; on donnait son nom aux enfants dont la naissance était due à son intervention [4]. On remarqua avec étonnement que ses membres étaient flexibles au moment de la seconde inhumation [5].

Mézières s'en émut ; il demanda au roi une enquête sur ces miracles : elle eut lieu vers la fin du mois d'avril et le procès-verbal, rédigé devant Carmesson, le futur biographe du saint, un employé de la chancellerie, un frère mineur et trois autres clercs, nous a été conservé à la fin d'une des Vies de Pierre Thomas [6]. Puis, quand les dépositions des témoins furent complètement recueillies, on décida d'ouvrir le sépulcre pour

1. *Ibid.* C'est la fin du discours qui paraît avoir été prononcé à l'enterrement même du prélat, ainsi que le montre le ton général qui y règne, le *nunc ipsum perdidit*, qu'il emploie en parlant de la mort de son ami, l'*amen*, trois fois répété, qui le termine. L'enterrement eut lieu le 12 janvier.

2. *Vita*, 1021 ; Carmesson, 100-101.

3. « Epitaphii loco haec duo inculta carmina a discipulo Joanne Hildensheimensi incisa referuntur :

Virgo virum rege virgineum, qui virginis almae
Conspicuum titulum gerit, huic sibi da loca palmae, »

(Wadding, *Vita*, 77, note 16).

4. Carmesson, 90-101.

5. *Ibid.*, 101.

6. La vie écrite par Carmesson. Le procès-verbal a été reproduit dans l'édition du père Daniel de Sainte-Marie.

se rendre compte de l'état du corps. Le chancelier se présenta à l'église dans l'après-midi du 8 mai. Le ministre des frères mineurs, Carmesson[1], et le frère Dominique Lostène[2], provincial des Carmes de Chypre, assistèrent à la cérémonie. « Le corps fut trouvé, dit le procès-verbal, parfait et entier, « les membres flexibles comme auparavant, les chairs molles et « les muscles sans rigidité ; il était seulement quelque peu « noirci et une odeur humide, comme celle qui s'échappe des « souterrains ou des maisons fermées, sortait de son corps[3] ». On appela alors Bérenger Grégoire, Jacques des Rossi, Guillaume de Mézières, frère du chancelier, ainsi que plusieurs autres clercs des deux confessions ; un frère Carmélite fit mouvoir les membres du saint devant l'assistance, en élevant les mains jusqu'à la tête[4]. Puis le procès-verbal fut rédigé par maître Jean de Cosenza[5], notaire public et secrétaire de l'évêque de Famagouste, et le corps définitivement inhumé dans le chœur de l'église[6].

Philippe de Mézières se trouvait donc en Chypre dans les premiers jours de mai 1366. Il se préparait à partir pour une nouvelle expédition quand les ambassadeurs vénitiens se présentèrent à Nicosie (avril 1366).

Ils trouvèrent la flotte chypriote prête à partir. Une première expédition se préparait dès le commencement du printemps[7]. Brémont de la Voulte, devenu chambellan du roi de Chypre, devait attaquer les émirs de l'Asie Mineure avec trois

1. « Fr. Joanne Carmessonio, ministro Ord. FF. Minorum Terrae Sanctae » (*ibid.*, p. 97).
2. *Ibid.*, p. 84 : « et paucis aliis discretis personis » (p. 101).
3. « Inventum est corpus ejus perfectum et integrum et membra ejus ductilia et flectibilia sicut ante, quando ut praedicitur inhumatus jacebat, et carnes ejus molles et nervi tractabiles, sicut prius, excepto quod ad nigredinem declinabat et de vestibus ejus, ut creditur, procedebat aliquis odor reumaticus, per modum carceris seu domus subteraneae vel inclusae » (*ibid.*, 100-101).
4. *Ibid.*, p. 102.
5. « Quibus praemissis interfui ego magister Joannes de Lusentia (*sic*), notarius publicus imperialis et scriba episcopalis Curiae Famagustanae... » (*ibid.*, 102). Le *Catalogus sanctorum fratrum ordinis beate... Marie de Monte Carmeli*, Bibl. nat., lat. 5615 (cité dans les *Arch. de l'Or. lat.*, II, 139), reproduit cette signature de notaire qui est appelé « Johannes de Cullencia » (f° 146).
6. Sur la béatification, Carmesson, 114-5.
7. Machaut, 114.

galères. L'expédition ne réussit pas cependant ; la flotte, surprise par une tempête, put revenir à peine dans le port d'où elle était partie[1]. Une nouvelle flotte fut équipée vers le 25 avril[2] : elle était composée de 25 vaisseaux sous le commandement de Jean de Moustry, le nouvel amiral de Chypre,

« chevaliers... preues et loiaus,
Et homme de très bon affaire[3]. »

Le but de cette seconde expédition était l'attaque de Beyrouth, qui appartenait au Soudan[4]. La flotte attendait à Famagouste le signal du départ.

Les ambassadeurs, arrivés à Nicosie, exposèrent au roi ce qu'ils venaient d'apprendre au Caire. Une expédition en Syrie amènerait des représailles contre les chrétiens captifs[5]. Ils lui conseillèrent de faire la paix, que désirait le Soudan[6]. Pierre lui-même était assez disposé à conclure un traité ou à arrêter au moins pour quelque temps l'attaque menaçante des Sarrasins. L'Occident ne lui avait pas donné de secours, et les nouvelles d'Égypte étaient mauvaises. L'Arménie, qui devait tomber l'année suivante au pouvoir des Sarrasins, avait été attaquée par les armées du Soudan : les habitants s'étaient enfuis dans l'île de Mételin et ensuite dans celle de Lango, où ils furent reçus par les Hospitaliers[7]. On croyait prochaine l'attaque contre les îles de Chypre et de Rhodes. Le Soudan avait invité les émirs d'Asie à ne plus permettre aux chrétiens de se ravitailler sur leurs territoires : une grande union de tous les musulmans devait arrêter pour toujours les invasions des croisés. Cent vaisseaux furent construits en Syrie

1. Machaut, pp. 111-4.
2. Machéras, 94. Cf. Machaut, 114.
3. Machaut, *ibid.*
4. Machéras, *l. c.* Machaut déclare le but de l'expédition inconnu (p. 114).
5. Machaut, 118-9.
6. Discours de Philippe à Venise (ms. 499 de l'Arsenal, f°s 138 v° et suiv.) : « ad presenciam regie Magesta[ti]s venerunt et concordiam ex parte soldani, aliqua offerentes, domino regi obtulerunt gloriose ac prudentissime, multis atque diversis argumentis dominum regem inducendo ut concordia[m] vellet acceptare. » Cf. Machéras, 95. Ils lui auraient offert même de l'argent, d'après ce dernier (*ibid.*).
7. Bosio, *Storia del sacro mil. ord. di S. G. Geros.*, II, 70. Cf. Mas Latrie, *l'Ile de Chypre*, 303-5.

et en Égypte, et un grand nombre d'Infidèles se réunirent pour en former l'équipage[1]. Déjà des pirates apparaissaient dans les eaux de Chypre et faisaient des descentes sur les côtes[2]. Le Grand-Maître, effrayé par ce danger qui pouvait devenir mortel[3], avait demandé à tous les officiers de l'Ordre en Occident d'envoyer les sommes qu'ils retenaient encore[4]. Soixante chevaliers devaient s'embarquer à Marseille, sous le commandement du maréchal Dragonnet de Montdragon, pendant que quarante autres se dirigeraient vers Venise. Bertrand de Boison et frère Martin de Gubbio furent chargés d'aller à Naples pour acheter des chevaux et envoyer les chevaliers qui s'y trouvaient, à Rhodes[5]. On demanda 4,000 florins au frère Arnaud de Bernard-Everard, procurateur des contrées d'outremer. Des armes et des engins furent achetés à Pavie[6]. Le roi lui-même s'était hâté de fortifier ses châteaux en revenant en Chypre.

Sans renoncer pour toujours à ses projets de conquête, Pierre Ier jugea utile cependant d'apaiser pour le moment les Sarrasins, jusqu'à l'arrivée de nouvelles forces. Il reçut avec bienveillance les propositions des ambassadeurs et les remercia de leurs efforts[7]. La reconnaissance qu'il devait à la République lui faisait un devoir, disait-il, d'écouter ses conseils[8]. Moustry reçut de nouveaux ordres, d'après lesquels il devait se diriger vers Candelore, dont l'émir s'était révolté pendant son absence. Quant à l'autorisation de traiter en son nom que demandaient les Vénitiens, il déclara ne pouvoir pas formuler ses conditions avant l'arrivée des ambassadeurs du

1. Lettre du Grand Maître à Hugues de Gozon, prieur de la Selve, 1 mars 1366 (dans les *Arch. de l'Or. lat.*, I, 391-2). Le Soudan avait envoyé deux ambassadeurs en Syrie : il offrait aux émirs des avantages commerciaux, dans ses ports (*ibid.*)
2. Lettre d'Urbain V au roi de Hongrie, 1 juillet 1366, ap. Rinaldi, XXVI, 133 ; Theiner, *Mon. Hung.*, II, 74-5.
3. « Periculum gravissimum (Deo placeat non ultimum exterminium) », *Arch. Or. lat., l. c.*
4. Lettre au procurateur général de l'ordre, 20 mars 1366, Paoli, II, 95-6 : « Nostra tanta et tam periculosa necessitate attenta » (*ibid.*).
5. *Arch. Or. lat., l. c.*
6. Bosio, *o. c.*, II, 69-70.
7. Mézières, *Lettres, l. c.*
8. Machéras, *l. c.*

Soudan lui-même[1]. Les envoyés vénitiens se dirigèrent vers l'Égypte, pour y annoncer cette bonne nouvelle.

Aussitôt après leur départ la flotte quitta Famagouste. Des vaisseaux sarrasins se trouvant sur son chemin, prêts à partir pour le Caire, ils furent attaqués et brûlés par les jeunes gens qui équipaient les galères chrétiennes, malgré les ordres contraires de l'amiral. L'action eut lieu près de Candelore ou Alaïa, grande ville commerciale dont l'émir s'était soumis au roi de Chypre en 1361, après la prise de Satalie. Le port fut pris facilement, et les vainqueurs passèrent même les fossés qui défendaient le château, espérant le prendre d'assaut. Ils ne réussirent pas cependant à déloger les Turcs, qui leur jetaient des flèches avec leur habileté ordinaire[2]. Les chrétiens ne tardèrent pas à s'enfuir vers le rivage : Jacques des Rossi et Mézières, avec quelques soldats, résistèrent seuls pendant quelque temps aux Infidèles. Les vaisseaux du seigneur de Monavgat furent cependant brûlés. La flotte revint ensuite à Famagouste, où le roi ordonna des processions et des actions de grâces à la Vierge et à Dieu; elle devait se tenir prête pour une nouvelle expédition, qui ne partit que vers le commencement de l'année prochaine[3].

Les Vénitiens étaient allés au Caire et avaient exposé au Soudan les intentions pacifiques du roi de Chypre. Deux grands seigneurs sarrasins, « les plus notables de sa court », furent envoyés pour apprendre les intentions du roi; trois autres dignitaires les accompagnaient. Les ambassadeurs,

1. Machaut, 121 :

... trop seroit chose sauvage
De traitier à vous qui n'avez
Point de pooir, bien le savez,
Et sans doubte, se je voie
Gens de par lui, je traiteroie.

2. Ms. 499 de l'Arsenal, f° 151 (lettre de Philippe à Boniface des Lupi): « christianis castrum de Candelor debellantibus, magnanimus Jacobus firmiter stetit, nec tela Turchorum timuit, artem sue milicie demonstrando ac viriliter dimicando. Strenuitatem (*sic*) ejus non defuit nec latuit : nostris etenim importune terga vertentibus, *meis oculis videntibus*, quasi solus Jacobus firmiter stetit, non tela Turchorum timuit, artem sue milicie demonstrando. » V. dans le même ms. de l'Arsenal, f°s 153-3 v°, la réponse de Boniface des Lupi, Padoue, 1er novembre (1369). V. sur ce personnage Verci, *Storia della marca trivigiana*, XIV, 62 et Pétrarque, *Senilia*, XIII, 2.

3. Machaut, 120-2; Machéras, 94-6. Cf. Bustron, 263, Amadi, 414.

Toqboghâ, grand amiral et *gladius legis,* et son camarade, le renégat génois Nasareddin, que les lettres du Soudan déclarent « noble, sage et discret »[1], arrivèrent à Famagouste[2] sur les galères vénitiennes, le dimanche 31 mai 1366[3]. Ils entrèrent à Nicosie avec les Vénitiens le 2 juin et furent installés dans la maison du seigneur de Sur, qui avait été préparée pour les recevoir[4]. Le roi leur accorda une audience et ils s'y rendirent aussitôt dans de riches habits de « dras de soie » qui faisaient l'admiration des Chypriotes[5]. Arrivés au palais, ils présentèrent au roi une lettre d'Yalboghâ, régent de l'empire sarrasin pendant la minorité du jeune soudan, Schaban-Aschraf. Le « très haut roi[6] » Yalboghâ recommandait au « lion victorieux », « ami de l'empereur et des rois et justicier de son pays », les deux ambassadeurs, en lui annonçant les pleins pouvoirs qu'il avait donnés à Toqboghâ. Il était heureux de conclure la paix et demandait qu'on lui envoyât au Caire une mission chypriote[7].

Le roi leur parla avec bienveillance, tout en leur reprochant de retenir son héritage, d'avoir jeté en prison les marchands chrétiens, dont ils avaient confisqué les biens, de rançonner les pèlerins. Il espérait que ces abus cesseraient, car « li mundes doit estre communs[8] ». Ensuite il leur donna par écrit ses demandes « moyennes, petites et grandes[9] », demandes que Machaut n'énumère pas[10] et qui se trouvent résumées d'une manière très complète dans un fragment historique se trouvant parmi les lettres de Philippe de Mézières[11]. Le roi

1. « Nobilem et sapientem et discretum Nassarheldin quem Deus conducat » (trad. de la lettre dans le ms. 499 de l'Arsenal, f°s 147 v° et suiv.).
2. « In Famagosta » (*ibid.*). Cf. Machéras, 96 (et non à Limassol, Machaut, 124).
3. Jour de la Trinité, ms. cité. Machéras donne la fausse date de 27 mai.
4. Machéras, *l. c.* C'était la maison de Jean de Sur, qui n'*était pas* prince cependant (v. la traduction ; χυροῦ — seigneur, dans l'original).
5. Machaut, 124.
6. « Rex altissimus Yelbongua » (ms. cité).
7. *Ibid.*
8. Machaut, 125.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*

« Que je n'ay pas encore escript,
Car trop lonc en seroit l'escript. »

11. Il contient la lettre de Yalboghâ, datée du 6 de Ramadhan 767 (17 mai

demandait, tout en réservant l'assentiment du pape, la restitution entière du royaume de Jérusalem, son héritage, et la délivrance des chrétiens captifs, qui recevraient les biens qu'on leur avait confisqués. Le Soudan ne devait pas admettre dans ses ports les ennemis du roi et leur fournir des vivres; il devait les livrer même aux Chypriotes, s'ils venaient à se présenter dans ses possessions. Les marchands chypriotes et leurs facteurs seraient exemptés de payer tout droit de douane[1].

Les ambassadeurs trouvèrent naturellement les demandes du roi exorbitantes; ils objectèrent l'insuffisance de leurs pouvoirs, surtout en ce qui concernait la restitution du royaume de Jérusalem. Ils le prièrent d'envoyer lui-même des plénipotentiaires au Caire pour y faire connaître ces conditions[2]. Le roi acquiesça à leurs demandes : deux Catalans, Jean d'Alfonso, juif baptisé et Georges Syativa, et Paul de Bologne[3], furent chargés des négociations. « Un très bon clerc, maistre en decrez, » nommé Antoine[4], fut chargé de mettre par écrit ses propositions, qu'il ne consentirait jamais à changer. Les recommandations qui furent données aux envoyés chypriotes, à cette occasion, sont inimaginables. Ils devaient ne céder sur

1366), la réponse écrite du roi et ses instructions très curieuses données aux ambassadeurs.

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. Que Machéras qualifie de notaire. V. pp. 95-6 et p. 400 du prés. ouvr. Il y a une très grande différence entre les récits de Machaut et ceux du chroniqueur chypriote sur le fait de ces négociations. Le premier ne mentionne que la mission d'Antoine qui serait revenu sans résultat, ce qui amena la reprise des hostilités. Nous avons suivi le récit de Machéras qui en admet deux de la part du roi et un nouvel envoi d'ambassadeurs sarrasins : on sait que ce chroniqueur employa des pièces d'archives, tirées de la chancellerie royale. La version de Machaut expliquerait cependant assez bien le manifeste de Pierre Ier, daté du 22 juin 1366, où il annonce son intention de recommencer la guerre en août. Deux ou même trois missions étaient difficilement possibles entre le 4 ou 5 juin, date probable du départ des émirs, et le 22. Il ne faut pas oublier cependant le peu de sériosité de ces négociations interminables.

4. Machaut, 126, 127 : « qui a nom Anthoine. » M. de Mas Latrie serait disposé à l'identifier avec Antoine de Bergame, qualifié « artis medicine professor, canonicus Paphensis » en 1378, « artium et medicine doctor » en 1389 et « regni Cypri provisor » en 1390 (*Hist. de Chypre*, II, pp. 372, 418, 421); il était chambellan du roi quand il mourut en 1393. M. de Mas Latrie a retrouvé sa tombe à Nicosie, dans la mosquée arabe d'Achmet (*ibid.*, p. 418, note 1; cf. *l'Ile de Chypre*, pp. 364-5).

aucun point et rendre les Sarrasins responsables de la guerre qui allait éclater s'ils refusaient d'admettre les demandes. Enfin, puisque les grands massacres répugnaient au cœur sensible du roi, ils devaient leur offrir un combat singulier de mille contre mille, de cent contre cent ou de dix contre dix, qui déciderait de la possession du royaume de Jérusalem. Du reste, si Yalboghâ se croyait en état de combattre pour sa foi et son pays, Pierre Ier lui offrait de *vider ensemble leur querelle*[1].

De grands tournois furent ordonnés ensuite, et les Sarrasins admirèrent les savantes joutes des chevaliers chrétiens. Enfin, après s'être suffisamment émerveillés

« Coment il ne s'entretuoient[2], »

ils pensèrent à partir. Une galère chypriote fut armée pour les envoyés du roi; les autres s'embarquèrent sur les vaisseaux de Venise[3].

Le Soudan les reçut très bien au Caire, quoiqu'il fût étonné des demandes du roi. Ainsi que ce dernier, Yalboghâ n'avait pas l'intention sérieuse de conclure une paix avec son voisin; son seul but était, paraît-il, de gagner du temps. Les ambassadeurs furent renvoyés avec une réponse bienveillante : le Soudan ne devait pas tarder à donner à ses émirs les pouvoirs nécessaires pour s'entendre avec le roi[4]. Les ambassadeurs vénitiens et le consul d'Alexandrie, André delle Grazie, crurent la paix déjà conclue[5]; Pierre Soranzo et François Bembo en avertirent le Sénat, puis revinrent à Venise, où, dès le 30 mai, la querelle avec le Soudan était considérée comme terminée[6]. Un firman venait même de décider la délivrance des sujets de la République et le renouvellement des anciens traités[7].

1. Ms. cité.
2. Machaut, *l. c.*
3. Machéras, 96.
4. *Ibid.*
5. Caroldo, f° 211. V. sur le nom du consul, *Commem.*, VII, n° 268; t. III, p. 48. Le consul précédent, Giovanni Badoer, était revenu à Venise vers le mois d'août 1365 (Arch. de Venise, *Libro Novella*, f° 101).
6. Caroldo, *l. c.*
7. *Commem.*, VII, n° 268; t. III, p. 48 (traduction en dialecte vénitien, date indécise, — première moitié de l'année 1366, probablement

La joie fut grande à Venise : des lettres furent envoyées à Gênes pour y annoncer l'heureuse nouvelle [1]; dès le 6 juin, ses ambassadeurs à Avignon furent avertis de ce succès diplomatique; ils devaient faire connaître au pape le but uniquement commercial du traité et demander des licences apostoliques pour les marchands. Des ambassadeurs sarrasins étaient partis déjà pour l'île de Chypre, les négociations continuaient à Rhodes, tout dépendait du roi Pierre, qui ne devait pas tarder non plus, croyait-on, à faire sa paix avec le Soudan [2].

Bien que les choses eussent pris cet aspect pacifique, le roi de Chypre n'avait pas abandonné cependant ses projets de croisade. Il connaissait assez bien les mœurs politiques des Sarrasins pour ne pas se faire d'illusions sur cette paix qu'on se représentait prochaine. La flotte de Candelore attendait encore dans le port de Famagouste; Jean de Sur travaillait à Gênes et à Avignon; Mézières reçut enfin l'ordre d'aller à Venise, puis dans l'Europe entière, pour préparer une nouvelle expédition.

Il partit vers la fin du mois de juin, portant avec lui des lettres du roi, datées de Famagouste, le 22 du même mois. Pierre Ier annonçait à tous ses frères chrétiens son intention de partir au mois d'août, avec les forces qu'il pourrait rassembler jusqu'à ce terme, pour châtier l'arrogance des Infidèles. Il espérait ajouter de nouveaux titres de gloire à ceux que la chrétienté avait déjà gagnés, s'ils lui donnaient leur concours [3].

Nous possédons le discours que prononça Philippe à Venise devant le doge et son conseil [4]. Nommé citoyen de Venise pendant le premier voyage du roi en Occident [5], et grand ami des

mai). Cf. Heyd, *Le Colonie*, II, 216, note 2, d'après une copie faite par le professeur Minotto. On récompensa, le 24 août, Nasareddin, pour la conclusion du traité (*Sen. Misti*, 32, f° 8 v°).

1. Caroldo, *l. c.*

2. « Et subjungatis quod concordium predictum amodo est in manibus domini regis Cipri predicti » (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, III, 754-5). Cf. Caroldo, 211-11 v°.

3. Ms. 499 de l'Arsenal, f° 146 v°.

4. *Ibid.*, f° 138 v° et suiv.

5. Le 22 juin 1365, document publié par M. de Mas Latrie, dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, XXXIV (1873), 74-7. Des privilèges pareils furent accordés à la même époque aux Chypriotes Giustino des Giustini, Guy

Vénitiens, il devait s'attendre à voir ses demandes bien accueillies. Les *avari mercatores,* qu'il avait vus avec indignation se diriger vers l'Égypte, malgré les excommunications du légat, n'étaient pas autorisés, croyait-il, par le gouvernement de la République. Venise, qui avait favorisé la première expédition, ne pouvait pas refuser son concours à la seconde.

Il se trompait. On a vu la manière dont l'expédition avait été jugée dans cette ville. De plus, le nouveau doge, qui n'aimait pas la croisade, voulait que l'Orient ne fût plus troublé par ces guerres incessantes, dont le résultat était presque nul. Dès le commencement de l'année, les ambassadeurs vénitiens n'avaient pas cessé de travailler à Avignon pour obtenir du pape qu'il consentît au traité qu'on allait conclure avec le Soudan. Après de longs efforts, Urbain venait d'accorder enfin une licence valable pour quatre vaisseaux et huit galères. La République ne devait pas empêcher cependant, ajoutait-il, la « future croisade » ; si des conventions avaient été conclues déjà, il les annulait[1]. Le doge avait envoyé aussitôt remercier le pape et lui offrir les services de la République (24 juillet)[2].

On ne s'attendait pas à une ambassade de Pierre Ier ou des Hospitaliers, même à Avignon : le doge le déclarait à ses ambassadeurs auprès du pape le 25 juin[3]. On dut se trouver assez embarrassé à l'arrivée de Philippe de Mézières demandant du secours pour ce roi et pour cette entreprise que maintenant l'on n'aimait guère à Venise.

Le discours de Philippe est assez habile. Bien qu'il fût l'adversaire déclaré de tout traité avec le Soudan, — il le montra bien après la conclusion de celui de 1369 —, bien qu'il fût certain que son maître lui-même n'avait pas l'intention de rester en paix avec ceux qui détenaient son héritage et celui

de Reggio, médecin du roi, Andrea Sasso et Thibaut Belferazo (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 272-3).

1. Le 23 juin 1366 (*Commem.*, VII, n° 267 ; t. III, p. 47). Deux galères partirent en conséquence le 18 février de l'année suivante (*ibid.*). Cf. pp. 277 note 7, 278 note 2 et 310.

2. *Commem.*, VII, n° 270 ; t. III, p. 48.

3. Réponse à la lettre du 29 mai. Les ambassadeurs auprès du Soudan étaient revenus déjà avec des nouvelles d'Alexandrie. On retrouve dans cette lettre l'idée que le roi de Chypre seul peut décider de la paix : « In manibus domini regis Cipri pendeat totum factum » (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, III, 756-7).

de tous les fidèles, il insista principalement sur l'initiative prise par les Vénitiens dans les négociations du printemps. Venise venait de couronner ainsi son œuvre : elle avait soutenu d'abord ce roi qui l'aimait depuis son enfance, elle lui avait facilité le passage, lui avait fait une réception splendide et offert des présents magnifiques ; il devait surtout une reconnaissance éternelle aux frères Frédéric, Fantin et Marc[1] Cornaro, dont le dernier, un *Cornélius* par sa naissance[2], un Marc — nom glorieux — par le baptême, était doge maintenant. Ensuite, quand le Soudan menaçait de destruction le royaume de Chypre, la République intervint pour Pierre Ier, comme jadis Rome en faveur de Judas Machabée. Le Démétrius[3] assyrien avait été menacé de voir un ennemi plus puissant se lever contre lui. Cette paix était en train d'être conclue ; si cependant elle ne l'était pas, le roi priait le doge de continuer ses bons offices : il n'accepterait jamais une autre médiation que la sienne. Si néanmoins le pape lui-même proclamait un nouveau passage, — et c'était le but réel de l'arrivée de Mézières —, le roi comptait sur le secours de Venise, ce secours qui lui avait été donné autrefois[4]. « Qui pourrait vous éloigner du Christ? » disait-il en terminant. « Ni les tribulations, ni la détresse, ni l'égoïsme (*utile proprium*), ni l'avarice, ni les propos des envieux, ne pourront priver Sa Majesté Royale de l'amour

1. On a parlé déjà de leurs intérêts en Chypre. Ne serait-ce pas un François Co(rnaro) que cet étranger, dont M. de Mas Latrie décrit la tombe? († le 25 janvier 1390 ; *l'Ile de Chypre*, 363). Les frères Cornaro avaient prêté de l'argent au roi, pendant son séjour à Venise. Cf. *Hist. de Chypre*, II, 434.

2. « Nam genus ipsius domini ducis ab antiquis in civitate Veneciarum certe preclarum, excelsum et antiquum est... sed unde venerunt nobiles Cornerii Venecias? certe de domina mundi, civitate romana. Sed ex quibus generacionibus Romanorum ? certe ex principibus Romanorum... » (*Lettres*, f° 139) ; « ... nichilominus in personam regie Serenitatis Deum imploro, quod, sicut per prudenciam et strenuitatem Fabii Cornelii, consulis Romanorum... predecessoris ipsius domini ducis, respublica Romanorum exaltata fuit, ita Deo placeat... honorem et utilitatem Venetorum augmentari per ipsum dominum Marchum Cornerii » (*ibid.*). Cf. *Hist. Chypre*, III, 814.

3. Le pape Urbain est aussi le vénérable Mathathias, qui « continue per epistolas suas papales ipsum dominum regem pie in prelio Dei confortando... » (*ibid*) ; le conseil des 80, à Venise, est le Sénat romain, dépourvu de toute envie réciproque (*ibid.*).

4. « Nam nobiles predicti Venetorum, potentes viribus, amicis fidem servant, unicuique quod suum reddendo et quibus volunt auxilio esse ut regnent, veraciter regnant » (*ibid.*).

des Vénitiens, ni amener le contraire. » Ainsi que Ruth le disait à Noémi, son peuple est leur peuple et son Dieu leur Dieu[1].

Si Mézières se faisait d'étranges illusions en croyant à la vérité de cette comparaison, la parole du doge ne tarda pas à le rappeler à une réalité plus triste. Le très prudent Marc Cornaro félicita le roi sur des succès qu'il apprenait toujours avec plaisir ; il s'étonnait cependant qu'il eût retenu les vaisseaux que lui avait prêtés Venise pour une expédition depuis longtemps terminée. Il ne doutait pas que ces galères ne fussent bientôt rendues[2].

Les relations entre le roi et le doge devinrent ensuite des plus mauvaises. Le 22 août, le Conseil et la commission spéciale (*zonta*) empêchèrent l'exportation des armes et des chevaux en Chypre[3]. Le 25, on défendit aux sujets de la République de s'embarquer pour l'expédition que préparait le roi de Chypre[4]. Le même jour, les Prégades décidaient, d'après le rapport des ambassadeurs à Alexandrie, l'achat de gerfauts (*ciffalchos*), jusqu'à la somme de 600 ducats d'or, pour la *consolation*[5] de l'émir Yalboghâ. Bientôt le pape dut intervenir pour rendre leur conduite plus bienveillante envers les chrétiens menacés de l'Orient.

Mézières se trouvait auprès du dernier dès le commencement du mois de juillet[6], et il réunissait ses efforts à ceux de l'amiral de Chypre pour gagner à la nouvelle expédition son appui.

1. *Ibid.*
2. Caroldo, f° 213. La date qu'on y assigne est impossible, Cornaro n'étant plus doge en juillet 1368. Les vaisseaux, dont il est question, appartenaient, paraît-il, à des particuliers.
3. Permission spéciale donnée le lendemain au bailli de la République en Chypre, Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, II, 283.
4. « Si pro rege Cypri fiet aliqua armata contra soldanum (*ibid.*, p. 286). Cf. Caroldo, f° 209 v° : « Pervenuta nova a Venetia, ch' il re di Cypri faceva armar V galere et due legni per andar a danni della Soria, fù scritto al baylo in Cypri, che dovesse far comandamento a tutti li sudditi del Veneto dominio, che non dovessero per modo alcuno andar a danni della Soria... ma attender a gl' interessi loro. »
5. « Pro consolatione sua » (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 285). On envoyait au Soudan, de Barcelone, vers le commencement du siècle, des « falchons grifals blanchs » (Capmany, *o. c.*, IV, 64-5). Ce fut aussi le cadeau de Galéas Visconti (Bibl. de S.-Marc, lat. XIV, 264, f°s 38 v° et suiv. (1376).
6. En tout cas, avant le 17 août, quand les privilèges des Vénitiens furent révoqués, grâce, évidemment, à son intervention (*Commem.*, VII, n° 273 ; t. III, p. 48).

CHAPITRE X.

EFFORTS DU PAPE EN 1366. EXPÉDITION D'AMÉDÉE DE SAVOIE ET DE LOUIS DE HONGRIE. DERNIERS COMBATS EN CHYPRE.

Cet appui il pouvait l'espérer avec raison. Pendant qu'il repoussait les demandes égoïstes des Vénitiens, Urbain V travaillait assez énergiquement pour la croisade. Une expédition combinée, écrivait-il le 25 janvier 1366 à l'empereur de Constantinople, devait attaquer bientôt les Turcs; Louis de Hongrie partirait avec une armée de terre, pendant que le roi de Chypre avancerait avec sa flotte[1]. Le comte de Savoie devait réunir ses forces à celles des deux autres champions de l'Église. Guillaume de *Qumitallo,* recteur de Saint-Étienne de Toulouse, partit à cette époque en Chypre pour y tenir la place d'Arnaud, docteur en décret et auditeur du pénitentiaire, qui venait d'être nommé évêque de Famagouste. Il apportait probablement des lettres d'exhortation qui ne nous ont pas été conservées[2]. Des galères furent demandées au doge de Gênes pour Florimond de Lesparre, ce chevalier du diocèse de Bordeaux qui devait faire tant de bruit plus tard[3], et des reproches sévères adressés au doge Cornaro, qui refusait de donner des vaisseaux au comte de Savoie, pour ne

1. *Arch. du Vatican,* 248, f°s 34-5; Rinaldi, XXVI, 129.
2. *Arch. du Vatican,* 248, f° 49. Il devait répandre en Chypre le goût des lettres et les bonnes mœurs, l'île ne possédant pas trop de personnes « eminenti litterarum scientia et gracia meritorum laudabilium prediti ». On peut voir les espérances du pape à cette époque dans une lettre au doge de Venise (*ibid.,* f°s 35-5 v°) : le Soudan, « ex primo insultu carissimi in Christo filii nostri Petri... tuarumque ac aliarum gencium christiani populi territus, et de suo ac imperii Sarrasinici vulgi casu, vel saltem debilitatione, dei judicia pertimescens, conatur... Christi servos esca mundani lucri decipere » (25 janvier).
3. « Nobilis vir Florimundus, dominus de Sparra, miles Burdegalensis diocesis » (lettre du 17 mars, *Arch. du Vatican,* 248, f° 66).

pas indisposer le Soudan[1]. C'était une honte et un scandale : les contrées d'outremer étaient menacées par les Infidèles à ce moment même. La République devait se souvenir de l'exemple donné autrefois par elle-même et ne pas mettre une pareille tache d'infamie sur son nom[2]. Des dîmes furent imposées plus tard en Chypre[3] pour la défense de Smyrne, où Pierre Racanelli commandait au nom du pape[4]. On a vu que les demandes des Vénitiens furent repoussées avec persévérance jusque vers la fin du mois de juin; tout traité avec le Soudan était encore, à cette époque[5], déclaré nul par le Saint-Siège.

Si cependant des licences furent accordées bientôt aux Vénitiens[6], les causes de cette décision inattendue sont multiples. On venait d'apprendre avec étonnement qu'un traité avait été conclu entre le roi de Chypre et le Soudan[7]; les chrétiens de l'Orient n'étaient donc plus en danger, et la croisade n'avait plus de représentant. Les plaintes des Vénitiens aussi devenaient de plus en plus fortes : si le commerce de l'Égypte était intercepté encore quelque temps, la ville serait ruinée, et l'intérêt de la chrétienté demandait qu'elle fût florissante[8]. Les ambassadeurs, qui représentaient à Avignon le roi et les Hospitaliers, défendirent assez faiblement la cause de leurs maîtres, et les plénipotentiaires qui avaient été annoncés, Philippe de Mézières et Pierre Thomas,

1. « Soldanum... Babilonie, ob quedam commercia, que in terris quas idem soldanus detinet quasque per ipsos nobiles putatis invadi pro tempore... quidam concives vestri exercere proponunt, non intendentes provocare... » (*ibid.*, 67 v°-8).

2. « Tante infamie maculam » (*ibid.*). Le pape avait déjà demandé des vaisseaux pour le comte.

3. Lettre à l'archevêque de Nicosie, 6 mai 1368. La dîme devait être recueillie pendant trois ans et employée aussi à la destruction de ces « perditionis filios, qui sociales dicuntur » (*ibid.*, 249, f°s 108 v°-10 v°).

4. En 1363 : il devait recevoir 6,000 florins par an, dont la moitié serait fournie par les Hospitaliers (*ibid.*, 245, f°s 188 et suiv.).

5. Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, III, 755-6.

6. V. page 325.

7. « Quodque, prout ipsi ambaxiatores nobis exposuerunt pro parte dicti ducis, inter te dictumque soldanum concordia tractabatur » (*Arch. du Vatican*, 248, f°s 124 v°-5 v°, lettre du pape au roi de Chypre, 1er juillet 1366).

8. « Mercatores de terra soldani Babilonie ad tuum regnum Cypri quasi continue portabantur et quod cives civitatis Venetiarum tam de dicto regno licenter quam de Alexandrina civitate, cum prefata apostolice sedis licencia, nonnulla mercimonia venalia deferebant » (*ibid.*).

n'arrivaient plus[1]. Vaincu par les intrigues, trompé par de fausses nouvelles, le pape céda, et les ambassadeurs vénitiens quittèrent la curie, leur mission heureusement terminée. Le roi en fut informé par une lettre pontificale du 1er juillet[2].

Ailleurs les chances étaient devenues tout aussi défavorables à la croisade. L'idée d'envoyer les grandes compagnies en Terre Sainte avait été abandonnée; après l'expédition en Espagne, les routiers se refusèrent énergiquement à prendre la croix. Le pape fut contraint de les excommunier le 2 mai 1366[3]; une ligue, comprenant tous les États de la péninsule, sauf les Lombards, dont on espérait cependant le consentement, fut conclue le 16 septembre, pour les chasser de l'Italie[4].

Louis de Hongrie n'était pas préparé à partir non plus pour attaquer les Turcs en Grèce[5]. Des ambassadeurs hongrois s'étaient présentés cependant, au mois de mars, à Venise, pour demander quelques vaisseaux aux dépens du roi. Il connaissait assez bien l'état de la chrétienté pour ne pas se diriger vers la Syrie et l'Égypte, où il aurait pu froisser des intérêts légitimes; son but était de combattre les Turcs qui dévastaient l'empire de Constantinople, et les galères nolisées devaient empêcher seulement, dans les eaux de Satalie, la retraite des ennemis en Asie[6]. Les vaisseaux furent accordés, sans nolis, par la République, qui demanda cependant au roi de respecter ses privilèges dans l'empire grec et de ne pas attaquer — l'avertissement devait être donné sous la forme

1. « Et tuis nunciis, qui ad dictam sedem dicebantur venturi de proximo, longa spe expectatis » (*ibid.*). Les premiers ambassadeurs sont mentionnés d'une manière très vague : « nonnullis personis pro parte tua » (*ibid.*).

2. Lettre citée. Le pape ajoutait cependant que des licences commerciales avaient été accordées seules aux Vénitiens, qui n'avaient pas le pouvoir de conclure des traités contraires à l'honneur de l'Église ou de nature à empêcher le futur passage, « si quod, prestante domino, fieret in futurum ».

3. Froissart, éd. Luce, VI, p. XCIV.

4. Canestrini dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, t. XV, 89-118.

5. « In subsidium imperii Romanie » (Wenzel, *o. c.*, II, 644).

6. « Quod intentio Sue Regie Majestatis erat, habere dictas galeas in mari paratas ad partes Satalie et ad Buchum (buccam ?) ad turbandum (*sic*), quod Turchi non possent descendere de partibus Grecie supra Turciam » (Wenzel, *ibid.*, p. 644).

la plus délicate[1] — les émirs de Palatscha et d'Altologo, avec lesquels des traités avaient été conclus pendant la révolte de Crète[2]. Le roi en remercia le doge par une lettre du 20 juin : il devait fixer, au temps convenable, une autre place pour le rassemblement des galères[3].

L'empereur grec était à Bude, demandant des secours et offrant sa soumission complète au pape[4]; Georges Magnicarthès, chancelier de Constantinople, et Étienne, évêque de Nitra, allèrent à Avignon pour s'entendre avec le pape[5]. Urbain V écrivit une lettre secrète au roi en lui conseillant de ne pas avoir une confiance trop grande dans les offres du schismatique; il devait retarder son départ d'une année et ne lui accorder qu'un secours provisoire (22 juin)[6]. Quelques jours plus tard (1er juillet), une croisade contre les Turcs fut proclamée, d'après la proposition et le plan de l'évêque de Nitra[7]. L'empereur fut exhorté à persister dans son dessein[8], une bulle autorisa les prélats de Hongrie à prêcher la croisade dans leurs diocèses[9]. Guillaume de Noellet, chantre à l'église de Bayeux, plus tard légat en Italie, et le frère Rodolphe de Città di Castello furent envoyés en Hongrie dans ce but (23 juillet)[10].

L'expédition ne partit pas cependant. Deux ambassadeurs, envoyés le 20 septembre, se présentèrent de nouveau à Venise pour demander que les galères qu'on devait envoyer en Orient

1. « Quanto tibi melius videbitur » (p. 645).
2. « Quod occasione agendorum insule nostre Crete, sumus ad presens in treugua cum domino Palacie et Theologi (Ἅγιος θεόλογος), quibus nullo modo vellemus defficere fide pro honore et bono nostro » (Wenzel, *l. c.*, lettre du 10 mars).
3. *Ibid.*, p. 650. Le nombre des galères devait être de 2 à 5; elles serviraient pendant 6 mois. V. la mention d'une autre lettre du 24 juillet, « in Lippa » (Banat), *ap. eund.*, *l. c.*
4. Rinaldi, XXVI, 130.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*; Theiner, *Mon. Hung.*, II, 73. « Dicto imperatori ac ejus filiis, reductis ad hujusmodi unitatem, eis interim de aliqua armigera gente succurras, si tibi expediens videatur... ».
7. Wenzel, II, 648-50; Theiner, *Mon. Hung.*, II, 74-5; Rinaldi, XXVI, 130-3.
8. Rinaldi, *l. c.*
9. Theiner, *o. c.*, II, 76-9. Des indulgences furent accordées à la mère du roi, Élisabeth, qui lui avait conseillé de prendre la croix (*ibid.*, 75-6). Cf. *Chron. Martin.*, f° 158; 2a *Vita Urb. V*, ap. Baluze, I, 405.
10. Wenzel, II, 650-1.

fussent vides (*corpora galearum*) ; le roi se chargeait de les équiper, pour éviter tout conflit entre la République et les émirs de Turquie[1]. Cette demande fut acceptée, et un nouvel ambassadeur devait partir au mois de décembre[2]. Tous ces préparatifs n'aboutirent, en fin de compte, à rien.

Ce n'était pas le cas pour l'expédition que devait entreprendre Amédée VI[3]. Le comte de Savoie, dont le pape mentionnait le prochain départ dans sa lettre du mois de janvier, avait déjà quitté ses États en laissant la régence à sa femme, Bonne de Bourbon, et à un conseil (3 janvier)[4]. Il partit de Chambéry dans la seconde moitié du mois de mai, passa quelques jours à Pavie, où il engagea Lucchino dal Verme avec cent hommes d'élite et assista au baptême de Valentine, fille de Galéas Visconti, son beau-frère. Puis, suivi par les mercenaires et par soixante de ses chevaliers, il arriva à Venise dans les premiers jours de juin[5].

Des négociations avaient été commencées dans cette ville dès le commencement du printemps. Le comte demandait, à ses dépens, cinq galères et deux *fustes*, s'engageant à servir ensuite la République avec ses forces[6]. On refusa ses offres ; un second coup comme celui d'Alexandrie n'aurait pas été agréable aux Vénitiens ; on objecta les pertes que la Répu-

1. *Ibid.*, pp. 651-2. Cf. Sanudo, c. 665. Ils demandèrent cinq galères. *Commem.*, VII, n° 284.

2. Lettres du roi, 6 décembre, dans Wenzel, II, 652-653.

3. Il y eut des négociations entre le roi Louis et le comte : on donna en sept. 1365 (*C. de Pierre Gervais* aux Arch. camérales de Turin, roul. 26) une gratification « messagerio regis d'Ongrie ».

4. Datta, *Spedizione in Oriente di Amedeo VI*, pp. 243 et suiv. Le compte de cette expédition, qu'employa Datta, se trouve aujourd'hui aux Archives de Turin (v. Vayra, *Curiosità di Storia subalpina*, IV, 625 et suiv.). Nous en avons tiré des renseignements pour ce chapitre.

5. Datta, 69-79. Cf. *Chroniques de Savoye* dans les *Monum. Hist. Patriae* (de Savoie), *Scriptores*, I, 300-1. V. aussi les *Comptes d'Ant. Barbier*, n° 65, an. 1366, 8 juin. — On voit donner le 24 juin une gratification « menestreriis et eyraudo regis Chippri, ex dono eis facto per dominum in portu *de Venuda* » (*Compte de l'expédition*, f° 13). On envoie le 27 deux ambassadeurs, Galéot de Loyes et l'abbé Jauce, en *Hongrie, à Constantinople et en Bohême* (f° 14).

6. « Et s'offeriva, che, spedita l'impresa sua di dar favor all' imperatore, manderebbe tutte le sue forze in servitio del Veneto dominio » (Caroldo, f° 208 v°). Il aurait demandé, d'après les *Chroniques*, 40 galères à Venise, 40 à Gênes et 20 « en Catheloigne et en Provence » (c. 350-1).

blique avait souffertes en 1365[1] et son désir de ne plus irriter le Soudan[2]. Le pape dut intervenir, le 31 mars, pour amener le consentement des Vénitiens[3], qui se rendirent enfin aux prières d'Amédée et à celles du comte de Vertus, fils de Galéas Visconti, qui l'accompagnait[4]. Il obtint deux galères seulement et encore dut-il s'engager par écrit, le 6 avril, à ne pas attaquer les côtes de la Syrie sans avoir pris l'avis de la République[5]. Les ambassadeurs, Gérard Destres, son chancelier, et Humbert, bâtard de Savoie[6], revinrent avec ces promesses.

Des ambassadeurs furent envoyés d'abord pour demander au comte de ne pas entrer dans la ville avec plus de cinquante soldats et cinquante chevaux, afin d'empêcher des désordres. Puis, comme on apprit que sa suite n'était guère supérieure à ces chiffres, il fut très bien reçu par le doge et son Conseil. On lui offrit même de l'argent, à condition de donner en gage aux Vénitiens l'île de Ténédos, où il devait prendre ses quartiers pendant le voyage[7]. Amédée trouva à Venise Hugues de Chalon-Arlay[8], Amé III de Genève et son frère, le comte de Montfort, le seigneur de Luxembourg et Jean-Thiébaut de Neufchâtel[9]. Son armée, assez nombreuse, comptait un grand nombre d'autres chevaliers, Jean de Vienne, devenu ensuite maréchal de France et tué à Nicopolis, Guillaume de Granson, Aymon Bonnivard, Louis de Chalon-Arlay et Tristan de Chalon-Auxerre, son cousin, Chivard de Monthou, Roland de Vassy, originaire du Bourbonnais, envoyé du roi de

1. Caroldo, f° 208 v°.
2. *Arch. du Vatican*, 248, f°s 67 v°-8.
3. Même lettre. Le comte avait annoncé son arrivée avec « nonnulli nobiles et potentes, ejus socii ».
4. Caroldo, *l. c.*; Romanin, III, 232.
5. *Commem.*, VII, n° 258; t. III, p. 46. Cet engagement fut rendu au comte à son retour (13 août 1367) (*ibid.*).
6. *Ibid.*
7. Caroldo, f°s 208-9. Cf. Romanin, III, 232. On proposa d'abord Gallipoli, qui fut refusé, à cause de sa situation dangereuse. 2,000 deniers furent donnés ensuite à l'envoyé byzantin. Sur l'arrivée du comte (réception à Trévise), v. *Mem. del passaggio*, ms. cité, f° 9.
8. *Le vert chevalier*, v. Luce, Du Guesclin, p. 420; cf. notes 3, 4.
9. *Chron. de Sav.*, c. 301-2. Cf. Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, II, 157, ap. Chérest, *o. c.*, pp. 344-5. Lesparre se réunit au comte à Pavie, le 27 mai (Arch. de Turin, *Viaggio di Levante*, mazzo 2°, n° 1; Datta, p. 51; cf. *App.*, p. 265).

Chypre en 1364[1]. Guillaume de Chalamont et le cousin d'Amé III, Aymon de Genevois, seigneur d'Anthon et de Varrey[2], Guy de Pontarlier, maréchal de Bourgogne, les *bâtards de Savoie*, Humbert et les deux Antoine, Jean « bâtard du Dauphin »[3]. Des Allemands, des Bohêmiens, des Anglais, sous le commandement de Maurice Lebron et de Guillaume, se trouvaient dans l'armée que composaient des sujets du comte d'abord, les suites des chevaliers étrangers, des mercenaires et une centaine de *brigands* donnés par Galéas Visconti[4]. Les galères qui devaient faire le passage, commandées par Sarrasin Dandolo, attendaient dans le port. Le comte partit vers la fin du mois[5], après avoir reçu la bénédiction de l'évêque de Venise (Castello), sur la place de Saint-Marc, au cri de : « Vive Savoie ! »[6] Il passa par Pola, Raguse, Modon et Coron[7], où il trouva, le 19 juillet[8], le reste de ses soldats, sur six galères génoises et quatre de Marseille[9]. La flotte, commandée par Étienne de la Baume, se dirigea ensuite vers Négrepont, où elle se trouvait le 2 août[10].

L'entreprise de Candelore avait réussi déjà, et le roi de Chypre demanda, pour continuer les hostilités, le secours de celui qui devait partir jadis avec lui[11]. Les intentions

1. Il était au service du comte (*Lettres*, f° 145 v°), qui l'envoya plusieurs fois auprès de l'archiprêtre, pour obtenir, sans doute, sa participation à la croisade (sept. 1365-févr. 1366, *Compte de P. Gervais*, aux Arch. camérales de Turin).
2. Datta, 47-9 ; Levrier, *Chron. hist. des comtes de Gen.*, I, 190; Muletti, *o. c.*, IV, 199. Le compte porte 89 seigneurs avec leurs suites (Datta, 49-50).
3. *Compte*, f°s 17, 34, 48, 59.
4. « Johanni clerico, capitaneo centum brigandorum » (Datta, *l. c.*, pp. 189-90). 80 seulement (*App.*, p. I, n. XLII, 1, *ibid.*). Galéas paya aussi le nolis de quatre galères (*C. d'Antoine Barbier*, roul. 65, ann. 1366).
5. Cf. Caroldo, f° 209. Lucchino fut déconseillé de partir contre les « Assyrii » par Pétrarque, son ami : il mourut pendant cette campagne (v. la lettre de ce dernier au jeune dal Verme).
6. « Tant et sy fierement, que tout en retentissoit sur la place de Saint-Marc » (*Chron. de Sav.*, c. 303).
7. Où le comte donna une récompense à Perrin, « fol » (*fatuus*) de *Hugues de Galilée* (*Compte*, f° 15. Cf. f° 63).
8. Datta, 86-92.
9. *Chron. de Sav.*, c. 303 (v. *Comptes des trés. gén. de Savoie :* paiement fait en 1368, à ceux de Marseille). Des vaisseaux d'Aigues-Mortes, *Chr. de Sav.*, *l. c.* Cf. Datta, 60-62 (il ne pouvait pas y avoir *six* galères de Venise). Quatre au moins, armées à Venise, appartenaient en propre au comte (*C. de P. Gervais*, *l. c.*, 1366).
10. Datta, 92.
11. Cf. Machéras, p. 99.

du comte avaient été d'abord d'attaquer Turcs et Sarrasins[1], de prendre même Jérusalem, s'il faut en croire les *Chroniques de Savoie*[2]; elles furent changées par la nouvelle du traité conclu entre le roi Pierre et le Soudan[3]. Le comte s'engagea alors envers le roi de Hongrie (mai 1366) à aller en Grèce pour délivrer l'empereur de Constantinople, son parent, retenu en captivité par Schischman III, roi des Bulgares.[4] Il refusa les propositions de Pierre Ier.

Enfin les troupes arrivées en retard à Négrepont se réunirent à l'armée, qui leva « ses bannyères, ses estandars et ses pennons... tellement que c'estoit belle et riche chose à veoir[5] ». Puis la flotte se dirigea vers Gallipoli (15 août), où attendait une armée turque assez nombreuse. Elle était arrivée le 23 et le débarquement se fit avec difficulté. Les Turcs se retirèrent enfin, en jetant leurs flèches barbelées[6], qui causèrent de grandes pertes dans l'armée chrétienne. Le premier assaut ne réussit pas : la garnison jetait du haut des murs des pierres, des planches enflammées et de la graisse bouillante. Les chrétiens furent repoussés, malgré l'intervention du comte, qui réussit seulement à rejeter les Turcs dans la ville[7]. Roland de Vassy fut tué dans cette affaire; Amédée, qui l'aimait beaucoup, le fit transporter à Péra, où il fut enterré avec de grands honneurs[8].

Pendant la nuit, cependant, les Turcs abandonnèrent la ville, et les chrétiens, qui avaient décidé pour le lendemain une attaque double, par terre et par mer, furent assez étonnés de voir la population grecque les appeler sur les murailles[9]. Jacques de Lucerne fut nommé commandant de la ville[10].

Le comte arriva à Constantinople au commencement de septembre. L'impératrice lui offrit de l'argent et deux galères,

1. Lettre du pape du 31 mars, *l. c.*
2. *Chron. de Sav.*, c. 351.
3. Machéras, *l. c.*
4. *Chron. de Sav.*, c. 300.
5. *Ibid.*, p. 305.
6. « Leurs sayettes (et non *fayettes*) barbelées... » (*ibid.*, c. 306).
7. *Ibid.* Il y eut cependant une brèche (Datta, 99-100).
8. Datta, 100-101. Cf. p. 188. Il était chevalier de l'ordre du Collier: 18 blasons avec la devise de l'ordre furent gravés sur son tombeau (*ibid.*). Sur Gallipoli, *Compte de l'expéd.*, fos 17, 18, 67.
9. *Chron. de Sav.*, *l. c.*
10. Datta, 101.

les habitants de Péra deux autres, et il se dirigea vers Mesembria, qu'il prit d'assaut; Lassillo, Provato et d'autres forteresses environnantes tombèrent en son pouvoir, et, après avoir délivré l'empereur (21 décembre), pendant le siège de Varna, le chef des croisés partit avec Paléologue et revint à Constantinople, où il arriva au printemps de l'année suivante[1].

L'expédition eut ensuite une fin malheureuse. Le chevaleresque[2] Amédée, indignement trompé par les Byzantins, fut contraint de se loger dans la maison d'une veuve de Péra, ses dépenses ne lui furent pas payées, il dut vendre les gages de l'empereur et emprunter pour pouvoir revenir[3]. Avant le départ pour l'Occident, la prise des forteresses Enneacosia (14 mai) et Caloveïro montra au monde que la croisade n'était pas oubliée[4]. Il partit de Constantinople le 4 juin, laissa les malades à Négrepont et revint par le même chemin à Venise, où il débarqua le 31 juillet 1367[5]. Son armée fut licenciée, et il se dirigea vers ses États, après avoir présenté au pape, à Viterbe, les ambassadeurs de l'empereur grec, promettant encore une fois cette union qui ne fut jamais réalisée[6]. Il était de retour à Chambéry le 10 décembre de la même année[7].

Comme on le voit, cette expédition n'eut pas non plus de résultat durable. Gallipoli seul passa des mains des Turcs dans celles de l'empereur de Constantinople. Ce n'était pas même

1. Il partit de Sizéboli, le 6 avril (Datta, 139).
2. V. Froissart, *Prison amoureuse*, éd. Schéler des *Poésies*, I, 222 :

Car il est nobles et vaillans,
D'onneur faire aigres et taillans,
Celle grasce li portent tuit.

A treize ans, il combattait dans des joutes à Chambéry (1347). Celles qui suivirent, en 1348, lui donnèrent, à cause de l'habit qu'il y porta, le surnom de *Comte vert* (Cibrario, *Econom. polit. del medio evo*, II, pp. 181-5). Sur ses habitudes de luxe, *ibid.*, III, 128. Sa politique ne fut cependant pas toujours loyale (Guichenon, I, 413; Datta, *Storia de' principi di Savoia del ramo d'Acaia*, I, p. 320; Muletti, *o. c.*, IV, 212-3 note).
3. *Compte de l'expédition*, Arch. de Turin, f° 4. Paul, patriarche de Constantinople, et Frédéric Cornaro lui firent des prêts (*ibid.*, et f° 7).
4. Datta, 142-3. Cf. *Chr. de Sav.*, c. 315.
5. Datta, 155; *Compte*, f° 65.
6. Datta, 163-8; Rinaldi, XXVI, 152-4. Cf. 2ª *Vita Urb. V*, ap. Baluze, I, 407 et *Chr. de Sav.*, *l. c.* Le comte resta à Venise jusqu'au 8 sept. : il y employa un *guide* (*Compte*, f° 79).
7. Datta, 171; *Compte*, f° 8.

une croisade : la délivrance de Paléologue fut le but principal et presque unique de cette expédition, qui ressembla beaucoup à une équipée[1].

Les seigneurs en quête d'aventures n'étaient nullement satisfaits : beaucoup d'entre eux : un certain « sire de Marseille[2] », Archimand de Groslée, Argod de Morestel, le bâtard Antoine, avec son précepteur Jean de Chalais, Pancerot de Serravalle, Regnaud d'Andelot, Jean et Gautier de Vienne[3] se rendirent en Chypre.

Les efforts du pape s'étaient tournés de nouveau vers la chrétienté entière, qu'il appela au secours du roi de Chypre et des Hospitaliers, menacés par les Infidèles. Tout d'abord, par une bulle du 17 août 1366, due à l'intervention de Mézières[4], qui lui fit connaître le véritable état des choses en Orient, le privilège de faire le commerce avec le Soudan fut retiré aux Vénitiens, aux Génois et aux Catalans. Toute licence était dorénavant impossible, pendant que la guerre sainte durait encore, cette guerre qui avait été proclamée par le pape lui-même[5]. L'évêque de Castello devait porter cette lettre à Venise ; l'archevêque de Gênes, les évêques de Barcelone et

1. Le pape lui-même lui avait recommandé, à Avignon, de secourir l'empereur (Guichenon, I, 418). Peut-être, si le roi de Hongrie qu'on attendit vainement se fût réuni à l'expédition, le résultat aurait-il été autre. Cf. *Chr. de Sav.*, c. 315 : « Mon seigneur mon cousin », dit-il à l'empereur, « n'a pas esté per moy que le terrain que les Turs tenoyent decza le bras sainct George ne soit conquis, *mais a demourer per le roy de Ongrie qui devoit venir, comme vous saés.* » Deux écuyers hongrois furent envoyés vers le roi pendant l'expédition (*Compte*, f° 48). L'expédition resta célèbre en Savoie. Une tapisserie du XVe siècle représentait « l'histoire du conte Aymé qui conquist Venise sur les Serrazins » (Vayra, *Le lettere e le arti alla corte di Savoia*, n° 557, p. 99).

2. « Domino de Marseillie » (f° 48 du *Compte*).

3. F^os 48-59. Deux bouffons de Bernabò partirent pour Chypre, en septembre (*Compte*, f° 74).

4. *Arch. du Vatican*, 248, f°s 256-6 v°, (v. page 327 et note 6). Il y est question de l'arrivée des ambassadeurs chypriotes, qui lui annoncèrent l'exaspération des Turcs et des Sarrasins, à cause de la prise d'Alexandrie : ils veulent dépeupler les deux îles et en séduire (*inducere seu potius seducere*) les alliés. Le doge devait faire des efforts pour la conclusion d'une paix.

5. Le pape n'exceptait que les vaisseaux qui avaient déjà quitté le port de chargement ou se trouvaient sur le point de partir (*ibid.*). Le cardinal d'Albano, protecteur de Venise, y arriva vers la même époque (Sanudo, c. 666-7). La bulle a été résumée par Rinaldi, XXVI, 137 ; une copie parmi les lettres de Mézières, f°s 149-9 v°.

d'Elne reçurent des missions pareilles pour leurs diocèses[1].

Au mois d'octobre, les demandes de secours devinrent plus étendues et plus pressantes. Le pape écrivit à l'empereur d'Allemagne, aux rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, d'Aragon, d'Écosse, de Danemark et de Pologne, à la reine Jeanne de Naples, aux ducs d'Autriche et au prince Noir, pour leur demander d'intervenir dans le drame qui se jouait en Orient. Après la grande victoire d'Alexandrie, les combattants du Christ et les athlètes de la foi[2] étaient en danger de succomber. Peu de fidèles étaient accourus à leur appel et chaque jour le danger devenait plus grand. Les Turcs et les Sarrasins se sont réunis pour les attaquer; le nom du Christ disparaîtra à jamais de l'Orient. Le chemin qui mène aux Lieux-Saints sera coupé par cette douloureuse catastrophe, et, à la honte éternelle des chrétiens, tout espoir de délivrer Jérusalem, disparaîtra. Le pape finissait en demandant l'envoi de quelques troupes en Orient (6 octobre)[3]. Dans l'Europe agitée par d'autres querelles, les paroles du pape restèrent sans écho; pas un prince ne se dirigea vers la Terre Sainte.

Cependant quelques chevaliers étaient partis vers l'Orient; ils se présentèrent à Venise, la ville orthodoxe, comme dira le pape dans sa lettre, et elle les empêcha de passer la mer, d'après un ordre antérieur. Le pape en fut indigné, il écrivit au doge le 15 octobre, pour l'exhorter à révoquer cette mesure malheureuse, qui pourrait interrompre les bon-

1. Mention dans le même registre des *Arch. du Vatican*, f° 256 v°.

2. « Pugiles Christi et athletae fidei Christianae, nonnullorum fidelium adnisi auxilio. »

3. « De aliqua gente armigera velis... celeriter subvenire. » Des indulgences furent accordées aux croisés. V. la lettre au roi de France dans les *Arch. du Vatican*, 248, f°s 159 v°-60 et f° 158 (même date probablement, bien qu'elle ne soit pas exprimée), résumée dans Rinaldi, XXVI, 136-7. Une copie dans les lettres de Mézières, f° 150 v°. La mention des autres, *Arch. du Vat.*, 248, f°s 160-60 v°. La lettre adressée à Édouard III dans Rymer, III, p. 123. Bosio, traduisant cette circulaire, qui offre cependant des variantes (comme dans la lettre à Charles V, où il est question du roi Jean), mentionne celle qui fut envoyée au doge de Venise (II, 69). Des brefs furent envoyés aux évêques, leur annonçant la proclamation de la croisade et accordant des indulgences à ceux qui y contribueront, personnellement ou par leurs biens (bref à l'arch. de Tarragone, *Lettres*, f° 148 v°). Lettres au roi de Hongrie (Theiner, *Mon. Hung.*, II, 83) et au patriarche d'Aquilée (Rinaldi, XXVI, 135-6).

nes relations si nécessaires, entre l'île de Chypre et Venise[1]. Une autre décision du Conseil interdit bientôt tout commerce avec l'île de Chypre : les vaisseaux vénitiens ne devaient pas même porter des marchandises achetées ailleurs. Des armes, que le roi avait commandées en Occident et qu'on chargeait à Venise, furent retenues, sous le prétexte qu'il n'y avait pas de procurateur connu, bien que Frédéric Cornaro eût reçu de la part du roi l'autorisation de le représenter. Pierre Ier s'en plaignit par une lettre du 23 novembre: le doge violait de la sorte les traités conclus par la République[2] et l'engagement pris récemment envers le pape. Bien que la confirmation des traités avec le Soudan fût nuisible à la croisade, il avait recommandé sans retard aux vaisseaux qui stationnaient encore à Famagouste, de permettre le passage des galères marchandes de la République. Son expédition avait été ajournée pour ne pas irriter le Soudan contre ses amis les Vénitiens. Il espérait encore la révocation du décret et des secours qui lui permettraient de continuer ses conquêtes[3].

Ces espérances furent vaines, malgré les insultes que souffrirent les Vénitiens de la part du Soudan, vers la même époque. Cinq galères de Venise et deux autres vaisseaux, appartenant aux Catalans et aux Génois, avaient été en effet arrêtés dans le port d'Alexandrie, sous le prétexte que des Chypriotes se trouvaient sur leur bord. Un combat s'ensuivit entre les vaisseaux de la République et les quatre galères sarrasines, qui voulaient les retenir[4]. Les musulmans de Beyrouth s'émurent en apprenant cette nouvelle : cinquante-huit marchands vénitiens furent enfermés et leurs biens, estimés

1. *Arch. du Vatican*, 248, fos 162-2 vo. Cf. Mas Latrie, *Hist. Chyp.*, II, 285.

2. « Conventibus irrite derogatis. »

3. « Quod de facili cum potentia nostra et parte de vestra et illorum qui cum suis expensis transfretabunt, divino auxilio, nec alio mediante, produci poterit ad effectum » (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 286-8 ; *Commem.*, VII, no 305). Cette prohibition s'étendit à l'île de Rhodes par un décret du 1er mai 1367 : on se demandait le 6, si un envoyé du roi de Hongrie, qui devait aller en Orient, « intelligatur de personis prohibitis ire in Ciprum vel Rodum » (Arch. de Venise, *Libro Novella*, fo 88 vo ; rép. négative, le 9 mai, *ibid.*).

4. *Commem.*, VII, no 302 ; t. III, pp. 52-3. Plainte adressée, le 18 novembre, par 46 matelots et passagers retenus à Beyrouth.

à 60 mille ducats, saisis[1]. Des faits pareils eurent lieu à Tripoli, le 12 novembre[2]. On se borna à demander au pape la permission d'envoyer deux galères à Alexandrie avec des ambassadeurs destinés à obtenir l'élargissement des prisonniers et la restitution de leurs marchandises. Ils devaient traiter en même temps la paix entre le Soudan et les deux États chrétiens de l'Orient. Domenico Michiel, ancien capitaine du golfe, et François Bembo, l'ambassadeur de 1366, se dirigèrent vers Alexandrie, le 18 février 1367[3].

Malgré tous ses efforts, le pape ne pouvait donc plus envoyer de secours au roi de Chypre. Il écrivit une lettre décourageante (22 octobre) à celui qu'il nommait « athlète intrépide et lion valeureux ». Il avait reçu ses lettres et ses ambassadeurs, qui lui avaient exposé la situation : il méritait d'autant plus le secours de toute la chrétienté, que son expédition avait été approuvée par le pape lui-même, que les commencements en avaient été heureux, et que ses États se trouvaient en danger. Il a employé lui-même toute sa puissance à lui chercher des alliés ; des privilèges avaient été accordés ; les rois chrétiens étaient invités à le secourir. Il avait révoqué les privilèges accordés précédemment aux Génois et aux Vénitiens, qui lui étaient nécessaires cependant et qui souffraient de ces mesures. Il n'y avait qu'un seul moyen pour échapper à ces difficultés, malheureuses mais fatales : faire la paix avec le Soudan[4].

1. Caroldo, f° 211 v° : « ... per la qual cosa li Mori... si sollevarono et corsero alle habitationi delli mercanti Veneziani, li quali non si erano ancora ridotti a galera, et li ritennero al numero di 58 persone, con le mercantie et robbe loro, per valore di d. 60^{m} . »

2. Rapport d'Alvise de Molino, bailli de Chypre (*Commem.*, VII, n° 301 ; t. III, p. 52). Le roi de Chypre exprima ses condoléances ; il promit de faire, dans sa prochaine expédition, des captifs assez importants pour que les chrétiens fussent délivrés, par échange (*l. c.*).

3. « Com etiandio Sua Beatitudine voleva » (Caroldo, f° 211 v°). V. les licences du pape pour les deux galères, envoyées dans ce but, dans les *Commem.*, VII, n° 320 ; t. III, p. 56 (22 janvier 1367). On demandait au Soudan le rétablissement des relations, le 29 septembre (*Sen. Misti*, 32, f° 86).

4. *Arch. du Vatican*, 248, f° 148 v° ; lettres de Mézières, f° 150 ; Rinaldi, XXVI, 135 (résumé et citation). Le pape était intervenu, la même année, auprès du roi (*Arch. du Vatican*, 248, f° 77), de la reine Alix et du primat de l'île (*ibid.*, f° 77 v°), en faveur de Philippe d'Ibelin, sire d'Arsouf (*de Azoto*), tombé en disgrâce (22 avril) (v. Machéras, f° 99). Il invita, le 23 juillet, Pierre Ier à payer à l'église de Sainte-Marie

C'était tout ce que Mézières avait pu obtenir à Avignon. Le pape lui-même, occupé à d'autres projets, désireux d'aller à Rome, non pour « s'y faire crucifier », mais pour rétablir en Italie l'autorité pontificale, si ébranlée dans les derniers temps par les guerres, les brigandages et les révoltes, ne pensait plus à la croisade. Le roi devait faire la paix, c'était la réponse définitive d'Urbain V qui lui retirait ainsi sa protection; il n'en obtiendra pas d'autre pendant son voyage de 1368.

Mézières ne perdit pas tout espoir. Si le pape refusait son concours, il y avait la chrétienté entière, tous ces rois et ces princes, auxquels, d'après de nouvelles lettres du roi[1], il devait annoncer son expédition prochaine, et son maître lui-même, cet *athlète du Christ*[2], que rien ne pouvait séparer de ses espérances. L'état des Infidèles était trop misérable pour qu'ils pussent résister pendant longtemps aux attaques des chrétiens; quelques troupes dévouées de plus et le prince qui était entré à Alexandrie entrerait bien dans la ville sainte elle-même[3]. Le désastre d'Alexandrie avait démoralisé complètement, croyait-il, les Infidèles, Turcs et Sarrasins; les émirs égyptiens, désespérant de pouvoir sauver leur pays, s'étaient enfuis en Syrie, abandonnant les États du Soudan au vainqueur[4]. La puissance des Agarènes devait finir, d'après leurs propres prophéties : Perceval de Cologne[5] l'avait

d'Arezzo le reste du legs fait par Ange Bertini, ancien amiral de Hugues IV (*ibid.*, f° 134).

1. Lettre à Gérard de Dainville, *Lettres*, f°s 146 v°-7 (v. p. 17). La lettre est évidemment de cette époque : Jean de Sur ne fut chargé d'aucune mission en 1365 et Gérard n'était plus évêque d'Arras en 1368. V. les expressions sur l'indifférence des chrétiens et la maladie du roi (fin de 1366). En outre, Mézières était à Venise et non à Avignon, à l'époque du premier départ du roi (juin 1365).

2. Il est à remarquer que les expressions, comme la précédente et celle de *pugil Christi* se retrouvent dans les lettres d'Urbain V et dans celles de Mézières, qui les a réunies dans son recueil.

3. Lettre citée.

4. *Orat. trag.*, f° 195: « Quasi desperati de perditione Egypti, quidam admiralii et proceres potentes soldani Egiptum et totam Siriam pro ipsis tutam non reputabant, quinymo usque in Baldach (Bagdad), civitatem antiquam Caldeorum... fugerunt. »

5. Ce personnage, qui joua un rôle dans la croisade, passa par Chambéry en janvier 1368, avec 14 chevaux (*Comptes de l'expédition d'Amédée VI*, f° 108).

déclaré au roi ; ils n'attendaient pour se soumettre que l'apparition de cette flotte chrétienne annoncée par leurs voyants. Rien n'était perdu et l'avenir réservait de grandes victoires encore au conquérant d'Alexandrie.

Les lettres qu'il écrivit à cette époque respirent une grande confiance et une grande force d'enthousiasme : ses pères, les chanoines d'Amiens, doivent prier pour le succès des armes chrétiennes; une expédition prochaine devait accroître la gloire du Machabée moderne [1]. Son frère est invité à réunir ses prières aux siennes. Le *rex heraldorum*, qui l'avait suivi en Occident, personnage différent de ses pareils, qui emploie un art mondain pour annoncer la croix en Occident [2], allait le visiter; ensuite il devait se diriger ailleurs, appelant les grands de la terre au secours de son maître. Des lettres du roi venaient de lui annoncer son départ pour une nouvelle expédition, au mois de novembre [3]; de nouveaux désastres étaient réservés aux Infidèles.

Il pensa en même temps, pendant ce séjour à Avignon, qui se prolongea, paraît-il, assez longtemps, à gagner des adhérents pour son ordre de chevalerie. Si personne n'accourait au service de son roi, l'Ordre de la Passion, cette milice d'élite, disciplinée et connaissant son but, devait le soutenir. Il ne tarda pas à écrire son premier livre sur l'Ordre qu'il se proposait de fonder.

Deux autres ouvrages durent le précéder cependant. Dans sa *Lamentation de Jérusalem sur la négligence des chrétiens*, il déplora l'indifférence avec laquelle ses propositions et les prières du roi avaient été reçues en Occident, par ces princes « délicats », inaccessibles aux sentiments élevés et pieux [4]. Le traité devait être composé, sans doute, de lamen-

1. Lettre aux chanoines d'Amiens (f° 144 ; v. pages 27-9 et 27 note 5 de cet ouvrage). Sur la date, v. les expressions qu'emploie son auteur, en parlant des victoires remportées déjà par le roi.
2. Lettre à Gérard de Dainville, *l. c.*
3. Pierre partit vers le commencement du mois de janvier 1367 pour l'expédition manquée de Tripoli. V. pp. 354-5.
4. Ms. 1943 de la Bibl. Mazarine, 1re rédaction de l'ouvrage sur l'ordre de la Passion, f° 20 : « Et ideo causa brevitatis transibo (des renseignements sur la honte que devaient ressentir les chrétiens pour la prise de Jérusalem), quia memini me in libello lamentacionis Jherusalem, de negligencia christianorum lacius scripsisse. » Le livre dut être

tations de rhétorique et de figures belles pour la plupart ; cependant des détails assez intéressants, qu'appelait le but même du livre, devaient se trouver mêlés aux lieux communs qui abondent dans les ouvrages de Mézières. Becquet ne le nomme pas dans son énumération ; peut-être était-il perdu dès cette époque[1]. Charles V en possédait un exemplaire, dans sa bibliothèque du Louvre[2].

Le second ouvrage est beaucoup plus considérable : son étendue, ses qualités littéraires, le nombre des renseignements historiques qu'il renferme, le placent parmi les meilleurs ouvrages de Mézières, auprès du *Songe du vieil pelerin*. Employé par Rinaldi d'abord, qui en connaissait le manuscrit[3], traduit en français peut-être, dès le règne de Charles V[4], il fut publié par Henschen, d'après un manuscrit de Belgique[5], dans les *Acta Sanctorum*[6], puis dans une édition séparée, beaucoup plus riche en commentaires, à Anvers, en 1659[7].

écrit vers l'année 1366. « D'anciens inventaires » le mentionneraient (Kervyn, *Froissart, étude littéraire*, I, 219).

1. Ou bien se trouvait-il parmi ces « autres ouvrages écrits en latin et en français », qui, d'après son témoignage, « adhuc extant manuscripta in Bibl. Coel. Par. » (Becquet, *Elogia*, p. 103).

2. « Dans la bibliothèque de Charles V se trouvait un ouvrage qui venait de Mézières. Il avait pour titre : Lamentatio super (*sic*) Jherusalem de negligentia christianorum » (Froissart, éd. Kervyn, XV, 377). C'est la ville de Jérusalem elle-même qui se plaignait, paraît-il, de cette négligence. V. le catalogue de Gilles Mallet.

3. Il cite parfois dans le tome XXVI les *Gesta Ms. S. Petri Thom. ex Phil. e Mazeriis* (pp. 95-6, etc.), ainsi que l'édition de Henschen.

4. *Inventaire de Gilles Mallet*, n° 208, p. 45 : « Un livre à une chemise blanche de la Vie et des Miracles de frère Pierre Thomas, jadis carmelistre et patriarche de Constantinople, à II fermoirs d'argent esmailliés. » Était-ce une traduction ?

5. « Ex Mss. Belgicis a nobis erutam » (éd. séparée, préface). Elle fut tirée d'un ms. de la chronique du prêtre Thierry de Gorkum, où elle se trouvait après la mention de son nom (« Petrus Thomae, Carmelita, praefuit patriarcha anno Domini MCCCLXVI ») et une histoire de l'origine de Constantinople, de ses empereurs et patriarches, sous le titre de : « Originalis legenda B. Petri Thomae, patriarchae Constantinopolitani....., compilata a domino Thoma (*sic*) de Manseriis cum miraculis ejus » (procès-verbal de Jean de Cosenza).

6. Janvier, II (29), pp. 995-1022.

7. *Vita S. Petri Thomasii ex Ordine Fratrum B^mae Virginis*, etc., *scripta ab oculato teste Philippo Mazzerio, Cancellario Cypri, et a Godefrido Henschenio societatis Jesu illustrata*, Antverpiae apud Jacobum Meursium, anno MDCLIX, in-12. C'est la *nova editio*, dont parle le père Daniel dans la préface de Carmesson. Le livre, enrichi de notes

La *Vie de Pierre Thomas*, divisée originairement en deux livres, fut écrite par Philippe de Mézières, aussitôt après la mort de son ami. La perte est récente pour lui, dit-il, il en *languit* encore ; le ton général, qui règne dans le récit, montre aussi que les deux dates durent être assez rapprochées. Cette vie s'arrête brusquement après l'enterrement du saint dans l'église des Carmes, sans donner de renseignements sur les miracles opérés sur son tombeau ni sur la conservation miraculeuse de son corps. Philippe n'aurait pas manqué de mentionner ces événements, si glorieux pour son ami, si la *Vie* avait été écrite après la fin du mois d'avril, quand commença l'enquête sur les miracles. Aussitôt après le 8 mai, Mézières fut trop occupé par les négociations avec les Sarrasins et l'expédition de Candelore, pour pouvoir composer un ouvrage de cette étendue, et une phrase, au commencement de la préface, montre que le chancelier se trouvait encore en Chypre [1].

Ses sources étaient excellentes ; le prélat lui-même lui avait raconté, pendant ses longs entretiens, son enfance, le miracle de la Vierge qui le sauva de la pauvreté, ceux de la pluie qu'il appela par ses prières, à Cahors et de la quête qui rapporta un millier de florins à son couvent. Il lui devait encore le récit du miracle d'Achaïe, de l'apaisement de la mer entre Chypre et Rhodes et beaucoup d'autres, qui échappèrent par malheur, dit-il, à sa pauvre mémoire [2]. Des personnes dignes de foi, comme Bérenger Grégoire [3] et d'autres encore [4], lui avaient raconté des anecdotes sur le saint. Puis, après l'expédition de Satalie, les détails deviennent plus précis et plus nombreux, Philippe ayant été depuis cette époque l'ami et très souvent le compagnon du prélat. C'est aussi la

et documents, fut dédié aux supérieurs de l'ordre des Jésuites réunis en concile (8 mai 1659).

1. « Et ne tantum lumen, temporibus nostris exortum, in istis partibus orientalibus, in regno Cypri, sub modio abscondatur » (995). Cf. « cujus amore langueo » (*ibid.*). Becquet la croyait écrite en 1368 (p. 103), Lebeuf avant 1370 (*l. c.*, XVI, 221). Cf. Oudin, *Commentarium de script. ecclesiasticis*, III, 1127 ; *Supplem. ad Bellarminum*, p. 637. Sur la division primitive, Vossius, *De historicis latinis*, Lyon, 1651, p. 528 ; Possevin, *Apparatus sacer*, éd. de Cologne, II, 279.

2. *Vita*, 995.

3. *Vita*, 1004.

4. *Ibid.*, 995.

partie qu'il traite avec le plus d'amour, la croisade se confondant, à partir de ce moment, avec la biographie même de Pierre Thomas. L'ouvrage gagne un intérêt autobiographique qui serait plus grand encore, si Mézières ne s'effaçait modestement devant la figure douce et pieuse de celui qu'il appelle son Père.

Le style, assez incorrect souvent, devient d'une beauté singulière et d'un enthousiasme communicatif dans ces dernières pages de la vie du légat. Le récit de l'expédition d'Alexandrie, avec tous ces efforts préliminaires, si difficiles et si malheureux, avec la joie du départ, à Rhodes, au milieu des trompettes qui sonnent sur les galères et des étendards qui s'élèvent, avec la désillusion douloureuse du retour, est un des plus beaux morceaux de la littérature latine de cette époque. La mort du prélat à Famagouste et le discours final, qui ressemble assez bien à celui qui se trouve dans ses lettres et qu'il prononça peut-être, montrent aussi la manière éloquente dont écrivait ce soldat. La *Vie de Pierre Thomas*, avec ses longueurs et ses miracles, n'est pas du tout une œuvre « humble et médiocre », ainsi que le croyait Wadding : c'est un très beau livre de propagande pour la croisade que Pierre Thomas représenta pendant de longues années, en Occident, et dont l'insuccès amena sa mort[1].

Son premier appel aux chrétiens fut écrit bientôt après,

1. « Humilem tamen et valde diminutam, prout illa aetas ferebat. » Puis il ajoute : « Ego, sordibus dilutis et exuta senecta, feci noviorem, auctiorem.... » (*Vita P. Thomae*, Introd. ad lect.). Wadding, qui fut amené par le hasard à écrire cet opuscule — il voulait composer une vie de Pierre l'Allemand (*Theotonicus*), prédécesseur à Patti de Pierre Thomas — a rassemblé cependant beaucoup de documents relatifs à son personnage. Le P. Daniel publia aussi en 1659 un *Epitome Vitae S. Petri Thomasii... et scala virtutum* (Anvers, Meursius, in-12, 31 pp. et un index). Le même édita la *Vita S. Petri Thomae, patriarchae Constantinopolitani, legati apostolici, ex ordine B. Virg. Mariae... scripta ab annis trecentis per R. P. Carmessonium, in S. Pagina magistrum ac FF. minorum Terrae Sanctae ministrum, nunc demum primum prodit*, Anvers, Marcel Parijs, 1666, in-12, avec un appendice de documents empruntés à l'ouvrage de Henschen. Le traité de Philippe sur la Présentation, bien qu'annoncé dans le titre et la préface, ne s'y trouve pas. Mézières cite la vie écrite par Carmesson dans son *Oratio traged.*, f° 196 : « Miraculis... atestantibus, prout in legenda sua scripta manu magistri Johonnis (*sic*) Carmesoni, solempnissimi in theologia doctoris... lucidius apparet. » Elle ne contient que bien peu de faits nouveaux (p. 41) et emprunte parfois à Mézières des expressions (Mézières, 998 = Carmesson, 32; Méz., 997 = Carm., 32,

pendant ce second voyage en Occident. Après avoir demandé vainement le secours du pape, Philippe avait commencé ses pérégrinations à la recherche d'alliés pour son maître. Il visita, peut-être, les pays méridionaux : l'Aragon, où régnait le parent de son roi, la Castille, où Henri de Transtamare avait remplacé son frère, peut-être le Portugal aussi ; des voyages en Italie seraient possibles encore. Il eut à souffrir des privations et des dangers : peut-être est-ce à cette époque qu'il tomba aux mains des pirates qui allaient le jeter à la mer pendant un naufrage, et qu'il passa quelques jours dans une île déserte, ayant pour seule nourriture un morceau de pain sec, qu'il trempait dans l'eau de la mer, et des racines[1]. Pendant que le roi combattait en Orient, à Tripoli, à Lajazzo et ailleurs, Philippe employait tous ses efforts à gagner les princes de l'Occident pour la cause de la croisade. Il ne réussit pas.

Mézières était de retour à Venise le 19 août 1367, quand on rencontre encore un des renseignements, si rares et si précieux, sur sa personne. Gérard Destres, chancelier de Savoie, paie un ducat au gondolier qui ramena le soir à son hôtel le comte qui avait soupé avec le chancelier de Chypre[2]. On trouve aussi, parmi les gens de l'hôtel d'Amédée VI se trouvant à Pavie le 16 novembre suivant, un « bâtard de Mézières » qui pourrait bien être le fils naturel de Philippe[3].

Méz., 995 = Carm., 2) et même la lettre de P. Thomas à l'empereur de Constantinople, que Philippe publia d'après une copie fournie par le prélat (Méz., §§ 30, 31, 32). Elle est cependant contemporaine (« diebus istis novissimis »). La Bibl. nat. en contient deux mss., les nos lat. 17641 (fos 61 et suiv.) et 5615. Ce dernier porte le nom de Jean de Faventia [« religiosus vir, frater Johannes de Favencia, ordinis minorum, gardianus conventus Paffi, ratione miraculi sibi per sanctum legatum ostensi (cf. Carmesson, aux miracles) composuit »]. On a accepté trop facilement l'attribution (Wadding, *Vita*, 65 ; Baillet. ap. Lebeuf, XVI, 222 ; Possevin, Gros, Willot, etc.). Ainsi que le soupçonnait déjà le père Daniel (introd. à la *Vie* par Carmesson, p. 106, note e), ce n'est que la *Vie* due à Carmesson (et non son *discours*, Lebeuf, *l. c.*, p. 222) ; la comparaison des mss. est décisive : il n'y a que des miracles de l'année 1366 de plus.

1. *Contemplatio hore mortis*, f° 199 v°.

2. « Liberavit ibidem (Venise, le 19 août), dicta die, manu dicti domini, quem dominus dedit cuidam homini, qui dominum aduxit supra unam bargam de domo cancellarii regis Chippri, ubi cenaverat — .I. ducatus auri » (*Compte de l'expédition d'Amédée VI*, f° 66).

3. « Bastardi de Mezieres » (*ibid.*, f° 96).

Le chancelier était à Venise le 16 septembre encore, quand le Sénat lui permit de partir pour l'île de Chypre, malgré les prohibitions existantes. Il avait avec lui environ vingt personnes et venait de terminer son voyage à Avignon et aux Cours des princes chrétiens de l'Occident[1]. Il est bien probable qu'il revint en Chypre pour annoncer au roi le résultat de ses efforts.

Ce fut à Avignon, à Venise ou en Chypre, pendant l'année 1367 encore[2] ou en 1368, qu'il écrivit l'épître aux chrétiens et la préface de la règle de son ordre[3].

La chrétienté était plus corrompue que jamais, la Passion du Christ, qui les avait rachetés tous, était oubliée depuis longtemps. Si un Juif leur avait montré la voie du salut, ils lui auraient gardé quelque reconnaissance, tandis qu'on passait auprès du Christ, avec ignominie, comme devant une statue. Dieu avait puni et punissait encore ; des guerres, des famines, des épidémies et enfin, la plaie la plus douloureuse, la perte de Jérusalem s'étaient abattues sur les coupables.

Cet état de choses ne pouvait durer ; autrement la terre elle-même s'ouvrirait pour les engloutir, comme Dathan et Abiron. La chrétienté devait se reconnaître, il lui fallait un miroir,

1. « Cum fuerit dubium, si egregius vir, dominus canzellarius regis Cipri, qui fuit ambaxiator ad dominum papam et ad alios dominos potest reverti in Ciprum ad domum suam, cum comitiva sua, que est circa personas .xx., pro parte capta in majori consilio 1367, primo maii, et consiliarii sint diverse oppinionis, vadit pars per modum declaracionis, si videtur vobis quod ire possit vel non... » (*Libro Novella*, f° 108).

2. Après le combat de Tripoli (septembre 1367), qu'il mentionne (f° 19 v°): « Sed et civitatem antiquam Syrie, Tripolim, et alias civitates et castra quam plurima inimicorum fidei viriliter debellavit » et même après le mois d'octobre, quand cette nouvelle arriva en Occident; peut-être aussi après le départ du roi, bien que ses plaintes contre la chrétienté occidentale ne soient pas une raison. Il pouvait en être suffisamment mécontent, même avant l'arrivée de Pierre Ier (cf. Molinier, art. cité des *Arch. de l'Or. lat.*, I, 339). Une date plus certaine est donnée par l'ouvrage lui-même : « Fere viginti anni elapsi sunt, a quo tempore benignus Jhesus, sicut pie estimo, circa religionem istam cor meum inflammavit... » (f° 9 v°). Il en eut la première idée en 1347.

3. Cette première rédaction est composée d'une « Prefacio seu quoddam compendium regule militaris Passionis Jhesu Christi », puis de l' « Epistola in prefacione regule militaris Passionis Jhesu Christi, de motivis clare concludentibus, etc. » Les deux se trouvent dans le ms. 1943 (ancien 1056) de la Bibl. Mazarine. La préface occupe les

un miroir vivant, dont le plomb serait le corps et le verre l'âme. Le feu de la charité devait réunir ces parties. Ce miroir c'était son Ordre de la Passion, qu'il avait conçu depuis vingt ans déjà et qu'il n'avait pas encore annoncé aux chrétiens, ainsi qu'il devait le faire [1].

Il fallait en effet un Ordre nouveau pour remplacer les autres, dont l'enthousiasme avait disparu, qui n'avaient plus la sève de leur jeunesse. Cet Ordre réunira tous les états: les nobles fourniront le chef et les chevaliers; le clergé, le patriarche et ses suffragants; les bourgeois les *frères;* le menu peuple [2], les servants. Ses membres s'engageront à observer quatre vœux : ceux de pauvreté, de chasteté conjugale (le mariage était permis, eu égard au climat chaud de l'Orient et aux facilités que cette autorisation apporterait à l'enrôlement) [3], d'obédience et de perfection complète (*summe perfectionis*). Grâce à cet Ordre, la mémoire de la Passion sera sans cesse renouvelée; des cadets de famille ne courront plus les routes avec les grandes compagnies [4] et l'état de la chré-

f°s 1-16, numérotation spéciale (le ms. commence par un « Liber de penitencia », dû à Jean de Dambach, dominicain du XIVe siècle (*Arch. Or. lat.*, I, 338), l'épître suit jusqu'au f° 44). Le ms. appartenait aux Célestins de Paris : on y voit des corrections, dues peut-être à l'auteur. Une traduction française se trouve dans le ms. 813 du fonds Ashmole, à la Bodléienne d'Oxford (f°s 2 v°-18, où commence le prologue de 1384). Écrite vers la fin du XIVe siècle, elle appartenait à William Howard, un des partisans de l'Ordre, plus tard. L'auteur l'envoya en Angleterre, à l'époque de la rédaction de son *troisième ouvrage* sur la chevalerie, en 1396 (cf. f° 2 : « Philippe de Maisières, indigne chancelier du petit royaume de Chipre *jadis apelé*). On y trouve la traduction du prologue de 1384 (f°s 18-27) et la « substance de la règle de la chevalerie de la Passion de Jhesus-Crist » (f° 30), ainsi que « l'oroison briefve » (f° 32) : c'était donc un recueil complet de ceux parmi les opuscules relatifs à l'Ordre, qui suffisaient pour en donner une idée précise. Le ms. 865 de la même bibliothèque est la copie, faite par le secrétaire d'Ashmole, du ms. 813 (l'*épître* de 1367 occupe les f°s 389-430). — Des fragments notables du ms. de la Mazarine ont été publiés par M. A. Molinier, dans l'article cité.

1. « Insuper... pluries proposui vitam matris mee .s. regulam... scribere et in lucem producere, sed peccata... digne me prohibuerunt » (f° 10). Il a répété: « cum corvo: cras cras » (f° 3 v°).

2. « Status rusticalis et manu operantis » (f° 4 v°).

3. Il citait à l'appui la vie des patriarches. La corruption avait amené la décadence des autres ordres (f° 9).

4. « Namque peccatores homines armorum et societates hodie effundentes sanguinem christianorum in viam perdicionis, quasi ad nupcias ambulantes, ac nobiles et ignobiles secundos genitos, modicam aut nullam partem in hereditate patris habentes, secundum legem regio-

tienté deviendra meilleur par leur exemple. Les chrétiens de l'Orient, ceux qui étaient tombés déjà sous le pouvoir des Turcs et ceux qui combattaient encore, Chypriotes, Hospitaliers et Grecs[1], seront secourus, la Terre Sainte reprise et conservée, la vraie foi répandue parmi les nations infidèles et schismatiques et l'Église romaine aura des défenseurs contre les hérétiques, les rebelles et les tyrans[2]. C'était le but sextuple de cette *fistula altisonans*[3], qui devait prendre le nom d'Ordre de la Passion[4]. Il sera lui-même aidé dans cette tâche par la Vierge Marie, l'étoile de la mer, la lune sans éclipse, la protectrice spéciale de son armée[5].

La préface donne des détails très précis sur l'organisation de l'Ordre. L'armée devait s'établir en Orient, sans penser à revenir jamais dans les pays de l'Occident. Elle aurait des biens, comme jadis l'Église primitive, sans que ses membres violassent cependant leur vœu de pauvreté[6]. Un chef unique, le prince, était à la tête des chevaliers et de leur suite[7] : un conseil de dix, plus deux consuls, devaient l'as-

num, jam expertos in armis, ista religio... benigne suscipiet. » C'était, on le voit, le renouvellement des projets du pape et de l'empereur sur la participation des grandes compagnies à la croisade, seulement le but de Mézières était plus élevé et plus large : il ne voulait pas se débarrasser seulement des compagnies, mais les amener à une meilleure vie, sauver leur âme et amener ensuite ces soldats convertis à la conquête de Jérusalem et de la Terre Sainte (f° 1 v°).

1. « Unum videlicet quod ab Agarenis die noctuque debellatur, sicut sunt Ciprienses, Hospitalarii, Greci, et alii eis adherentes, et, nisi a fratribus suis occidentalibus eis cito subveniatur, amen, amen dicendo, destruentur et nomen domini Jhesu de partibus orientis, heu ! delebitur, quod absit (cf. la circulaire du pape) : jam jam major pars illarum nacionum fidem Christi dereliquit, sicut imperium Grecorum, regnum Armenie, regionesque alie, numero non pauce... » (f°s 19-19 v°).

2. « Ut fidem catholicam et ecclesiam sanctam Dei romanam perturbantibus, sicut hereticis et sismaticis, si occurrerit, resistatur » (f° 18). Cf. f° 1 v° : « ista religio ad unguem regulata... sufficiens et potens erit ad extirpandum in via sua tirannos et rebelles ecclesie, perturbantes pacem ipsius ecclesie romane ».

3. F° 19.

4. V. sur ces buts, f°s 1-1 v° (Préface) ; 17 v°-23 (Épître).

5. « Filiis tuis specialissimis » (f° 14).

6. « Civitates, castra, terras, fortalicia, aurum, argentum et omnia bona temporalia... semper tamen in communi religionis » (f° 6).

7. Ce devait être probablement le roi de Chypre, bien que l'idée ne soit pas exprimée. Il paraît que Mézières ne pensa que plus tard à l'élection du chef.

sister dans ses fonctions[1]. Les provinces seraient administrées par des présidents, des vice-présidents (*presidentes mediocres*) et des châtelains[2]. Un patriarche[3], avec des archevêques et des évêques, devait prier pour la communauté pieuse et guerrière, qui se renouvellera sans cesse, sans quitter son poste de combat. Les enfants des chevaliers du Christ succéderaient à leurs pères.

Suivent les renseignements sur le costume. Les chevaliers devaient porter, sur une chemise de lin et un « jupon », des tuniques de couleur claire, à croix rouge, descendant au-delà des genoux, des ceintures de soie ou de cuir, aux agrafes de corne ornées d'orichalque, des bottes noires sans ornement et des capuces rouges. Les frères porteraient sur le même habit une croix plus étroite et des franges[4] noires ; leurs capuces seraient de la même couleur que la tunique. Les servants enfin auraient une grande tunique ou jupon, à ceinture étroite et une épitoge comme celle des écoliers de Paris. Des détails étaient donnés ensuite sur le vêtement des clercs et celui des femmes, soumises elles aussi à la règle ; sur le vêtement du prince et sur les habits de cérémonies. Ils ne sont intéressants au reste que pour l'histoire du costume[5].

1. « Duo magni consules » (f° 7 v°). Ses autres grands dignitaires étaient : le grand connétable, le grand chancelier, le grand maréchal, le grand amiral, le grand trésorier, le grand proviseur, le grand *advocatus*, le grand procureur, le grand modérateur et le grand justicier (f° 7 v°).

2. « Et tales ultimi (ceux qui commanderont 1-4 soldats) vocabuntur castellani » (f° 8) ; les présidents *mineurs* en commanderont 12 ou 6, les autres vice-présidents 24 ; les présidents auront sous leurs ordres 4, 5, 8 ou 12 de ces derniers.

3. Le patriarche, maître *in sacra pagina*, était le « patron spirituel » de l'ordre (f° 8 v°).

4. « Frizellus. » Les tuniques devaient être rouges, vertes, écarlates, *célestines* ou « bleu clair » (f° 26). Le manteau du prince est blanc, ainsi que l'habit de fête des chevaliers.

5. Un très long chapitre « de habitu et vestimentis militum religiosorum sancte milicie ac ipsorum uxorum » est consacré au vêtement (f°s 24 et suiv.). La traduction d'Oxford contient, au commencement, des dessins contemporains qui représentent : deux chevaliers, un autre chevalier, une dame, un « chevalier avec les armes de la religion », la « banière commune de la religion » et « les armes », le drapeau, le bouclier. Des copies à l'encre noire dans le ms. 865 (f°s 377-87). Ashmole a reproduit ces figures dans son livre sur l'ordre de la Jarretière (*The institution, laws and ceremonies of the most noble order of the Garter*, London, 1632). Hélyot donne deux gravures (chevalier, chevalier en armes), dans son *Histoire des ordres monas-*

L'armée organisée de cette manière[1] devait faire miracle. Les princes *délicats* pouvaient dormir et festoyer[2], la honte de la chrétienté serait lavée cependant. Un soldat du Christ chassera mille Infidèles, deux en chasseront dix mille[3]. Jérusalem deviendrait peut-être encore une fois un royaume des fidèles[4].

Comme on le voit, le projet n'était pas très original dans son idée première. Charles de Sicile avait proposé déjà de réunir tous les ordres dans un seul, sous le commandement d'un chef unique, le futur roi de Jérusalem[5]. Hayton développa ce projet: un fonds commun serait formé par des contributions fournies par les fidèles, le vendredi, jour de la Passion; par le produit des testaments, des bénéfices pour une année et des prébendes[6]. Le roi de Jérusalem commanderait le nouvel Ordre, qui serait soumis à la juridiction du pape et ne devrait quitter jamais la Terre-Sainte[7]. Enfin, on retrouvait dans le livre du seigneur arménien, cette idée de convertir, par l'Ordre modèle, les rénégats d'abord, puis les Infidèles mêmes, Kourdes et Bédouins[8].

Ce qui appartenait en propre à Mézières, qui devait connaître le livre de Hayton, était l'organisation détaillée de cette armée de la croix, organisation faite avec beaucoup d'ingéniosité et de sens pratique, et ensuite la vulgarisation d'un projet qui n'avait été présenté jusqu'alors qu'en passant et dans des traités qui ne se répandirent pas trop dans le monde

tiques, t. VIII, ch. LXIX, pp. 429-33. Bar ajoute aux figures qu'il emprunte à Ashmole celles du chevalier servant, du frère servant (*sic*), de l'« hospitalière de l'ordre » (*Recueil des costumes des ordres religieux et militaires*, t. III, Paris, 1784). Ces figures paraissent fantaisistes, comparées aux indications de l'*Epître*.

1. L'*Epître* renvoie, pour de plus longs renseignements, à la règle elle-même: (« prout in regula clare declarabitur », « in regula clarius declarabitur ») qu'il écrivit, paraît-il, plus tard.

2. « Ipsis ad propria remanentibus, quia delicati sunt » (f° 1 v°). Cf. f° 20 v°.

3. « Unus illorum mille Thurcos et Tarthros persequetur et duo x^m Sarracenos » (f° 20 v°).

4. « Terram sanctam liberabit ac in posterum firmissime retinebit » (f° 17 v°).

5. Bibl. nat. fr. 6049, f° 186.

6. Ms. de la même bibliothèque, f°s 37 v°-8.

7. *Ibid.*, f°s 38 v°-9.

8. *Ibid.*, f°s 39-9 v°.

chevaleresque. Mézières consacra à cette œuvre sa vie entière, il propagea cette idée par la parole et par la plume, employa tous ses efforts et toute son habileté pour la réaliser. Chaque circonstance favorable le trouvait prêt à agiter de nouveau l'idée de son Ordre, destiné à rendre de si grands services à la croisade. Il ne réussit pas malheureusement : le peuple était depuis longtemps indifférent à la croisade, les seigneurs cherchaient des aventures plus faciles ; cette vie de moines guerriers, avec une discipline de fer et des mœurs patriarcales, sans gain et sans gloire, leur répugnait. L'armée de Mézières, ces véritables légions du Christ, ne s'établit jamais dans les plaines de la Syrie, mais c'est un beau spectacle, dans ce XIVe siècle, si léger et si barbare encore, que celui de cet homme pieux poursuivant avec persévérance la réalisation d'un projet, auquel jamais il ne renonça.

CHAPITRE XI.

DERNIERS COMBATS DE PIERRE Ier. — SON VOYAGE EN OCCIDENT ET SON ASSASSINAT.

Pendant que Mézières employait tous ses efforts en Occident pour soulever encore une fois la chrétienté indifférente, la guerre avait recommencé en Chypre, malgré les négociations qui interrompirent momentanément les hostilités.

Ainsi que l'avait promis le Soudan, les deux ambassadeurs sarrasins, Toqboghâ et Nasareddin, revinrent en Chypre pour demander au roi la restitution des captifs. Pierre admit leur demande, bien qu'il ne les ait pas envoyés tous au Caire, ainsi que le croit Machéras[1]. Guillaume Terras (?) et Paul de Bologne s'embarquèrent ensuite sur une galère et se dirigèrent vers l'Égypte[2].

Pendant ce temps, des changements importants s'étaient produits dans les idées d'Yalboghâ ; peut-être fut-il trompé par la trop grande bienveillance du roi, qu'il croyait réduit à la dernière extrémité. Quand Paul de Bologne — son compagnon, malade, était revenu en Chypre — se présenta au Caire, il fut emprisonné (octobre 1366). L'émir se montra irrité qu'on lui eût fait porter les lettres du roi par des gens de si petit état et qu'on lui ramenât un si petit nombre de captifs. La galère chypriote fut attaquée, ainsi que les vaisseaux vénitiens[3] qui se trouvaient dans le port d'Alexandrie, et parmi lesquels elle s'était réfugiée[4] ; les marchands

1. 50 Sarrasins furent confiés seulement aux ambassadeurs, qui devaient promettre la délivrance des autres après la conclusion de la paix (Cf. Ibn Khâdi Schuhbah, f° 182, ap. Weil, *Geschichte der Chalifen*, IV, 514, note 1). C'est ce qui arriva en 1368.

2. Weil, *l. c.*

3. Les vaisseaux étaient venus pour traiter sur la liberté de faire le commerce et de visiter la Terre-Sainte. *Ibid.*

4. V. pp. 339-40. Voyez sur le secours du comte de Savoie, que le roi demanda, par le chevalier Pierre de Levat (?), Machéras, 99 et p. 334.

de Beyrouth emprisonnés. Une mission catalane, à laquelle le roi avait adjoint de nouveaux ambassadeurs, ne réussit pas. Ils revinrent à Famagouste le 26 novembre. La flotte royale devait partir bientôt vers un but inconnu; une maladie de Pierre Ier empêcha l'expédition. Il n'obtint sa guérison qu'au commencement du mois de décembre, grâce à l'intervention des saints Cyprien et Justine, dont il visita les reliques à Meniko[1].

Une grande flotte s'était rassemblée à Famagouste, la plus grande après celle qui avait conquis Alexandrie. Elle comptait 123 vaisseaux[2], dont 56 galères[3]; les Hospitaliers en avaient envoyé quatre. Lesparre, récemment venu de l'Occident[4], Brémont de la Voulte et Philippe d'Ibelin, revenu en grâce auprès du roi[5], se réunirent à l'expédition. On remarquait, parmi les autres chevaliers : Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, et son homonyme, sénéchal de Jérusalem, le seigneur de Rochefort, arrivé avec Lesparre, Simon Thénouri, maréchal de Jérusalem, Jacques de Norès, turcoplier de Chypre, Raymond Visconti, Jean de Moustry, amiral de Chypre, Pierre Malosello, chambellan du roi, Jean Grimaldi[6], Huguet et Guy de Mimars, Lascaris Calophéros, et d'autres encore. Des Napolitains[7], la suite de Jean de la Rivière[8], la compagnie de la sainte Vierge[9] et celle de l'archevêque de Nicosie s'embarquèrent aussi sur la flotte, qui partit, sous le commandement du roi, un dimanche, le 17 janvier 1367[10].

1. Machaut, p. 130 : « pour ce qu'il estoit grans yvers ». Cf. Machéras, p. 24. Le roi bâtit ensuite, d'après Amadi, une nouvelle église à Meniko et fit argenter les têtes des deux saints.
2. Chiffre donné par Machaut, 130. Machéras compte 116 vaisseaux (p. 101).
3. Machéras, *l. c.*
4. *Ibid.*, p. 99.
5. Machéras nomme Jean d'Ibelin : il serait resté en France, après le départ du roi de Venise. Il faut lire probablement Philippe, le seigneur d'Arsouf se trouvant dans l'armée royale pendant cette expédition.
6. Revenu d'Occident avec Jean de Sur, le 22 septembre (Amadi, 417). Grimaldi serait, d'après Machéras, un Aragonais.
7. Machéras cite « la galère napolitaine ».
8. Τελαληβιέρε, p. 101. Cf. pp. 278, 306.
9. Τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου.
10. Machéras, variante du ms. d'Oxford; celui de Venise donne le 7 décembre, qui n'était pas un dimanche (p. 102).

L'expédition était arrivée assez loin, quand elle fut surprise par une grande tempête qui dura cinq jours et cinq nuits[1]. Les vaisseaux furent dispersés, le roi fut jeté sur la côte de Chypre, tandis que Lesparre prenait le port de Tripoli, où il attendit vainement, pendant douze jours, le reste de la flotte. On revint à Karpasso, où les quelques vaisseaux de Tripoli rejoignirent les autres, avec le butin[2].

Cette entreprise, bien qu'elle n'ait pas réussi, causa quelque émotion en Égypte. Le roi de Chypre n'était donc pas perdu, il pouvait se défendre encore et même attaquer. Deux émirs, Homar-el-Seyffy et Nasareddin[3], accompagnés par un cadi, arrivèrent en Chypre, avec une suite de quarante Sarrasins, pour recommencer les négociations.

Paul de Bologne conduisait ces nouveaux ambassadeurs, qui débarquèrent à Saint-George de Dadas[4], vers le mois de février environ[5]. Ils avaient avec eux deux envoyés génois, Giovanni Imperiali et Pietro Racanelli[6], capitaine de Smyrne, qui revenaient d'Alexandrie, où ils avaient demandé, avec leurs collègues catalans, l'envoi des émirs en Chypre[7]. Le roi leur accorda une audience le lendemain de leur arrivée à Famagouste et les négociations furent, cette fois, assez heureuses, grâce à l'intervention des conseillers du royaume qui objectèrent le mauvais état du Trésor, et à celle des ambassadeurs occidentaux.

Le traité conclu à cette occasion fut très favorable aux prétentions du roi, qui ne cédait que sur la question du royaume de Jérusalem. Les prisonniers devaient être restitués, le roi recevrait la moitié de la douane en Syrie et en

1. Machaut, 131. Le roi fut repris par sa fièvre.
2. Machéras, 103. Machaut ne mentionne pas l'expédition de Lesparre. Le roi aurait licencié son armée, d'après Machéras (*l. c.*) ; il l'aurait rendue plus forte, d'après Machaut, et ne l'aurait licenciée qu'à l'arrivée des ambassadeurs sarrasins (p. 142).
3. Ou Nassar-El-Din Mahmet Craïa (v. la lettre du roi du 19 mai 1368, dans Mas Latrie, *Hist. Ch.*, III. 291 et suiv.). Le premier était « le plus grant de son hosté », l'autre « y (en Chypre) avoit jà esté » (Machaut, *l. c.*).
4. (?).
5. Machéras, 103-4.
6. « Raguenel », Machaut, 176. Cf. *ibid.*, p. 178 ; pp. 158, note 2 et 329 du présent ouvrage.
7. Machaut, p. 176. Cf. Machéras, 103.

Égypte[1], les pèlerins munis de ses lettres de recommandation étaient exempts du *trevage* à Jérusalem et ailleurs[2], le Soudan devait envoyer à Famagouste la colonne à laquelle avait été lié le Christ[3]. Le traité fut juré par le roi et par les ambassadeurs[4], qui devaient demander, au retour, la ratification du Soudan. Les prisonniers sarrasins rassemblés, au nombre de mille, à Nicosie et à Famagouste, les accompagnèrent en Égypte[5].

Le roi lui-même nomma comme ambassadeurs Jacques de Norès, le turcoplier, puis des personnages moins connus : Pierre de Campi (?), Jacques le Petit et Hugues la Baume[6]. Un grand nombre de chevaliers chypriotes demandèrent la permission de les accompagner et faire le pèlerinage de Terre Sainte. Pierre Ier, qui n'avait pas grande confiance dans la loyauté des Sarrasins, n'accorda cette permission qu'à Guy le Baveux et ses deux fils, à un Anglais, dont Machaut fait l'éloge, Robert le Roux, et à deux écuyers, Jean de Contes et Jean de Beauvilliers[7]. Jean de Reims, écuyer, grand amateur de combats et « amours et dames », parvint à se faire passer cependant comme serviteur d'un des ambassadeurs de Gênes et à partir avec l'expédition. Le Génois Pierre de Canale[8] était arrivé en Chypre pour hâter le départ, le Soudan ayant refusé encore une fois de traiter séparément. La

1. Machaut, 172. Le roi devait lever ce droit à Tyr, Beyrouth, Saïd, Alexandrie, Damiette, Tripoli, Damas et Jérusalem (De Guignes, IV, 235-6).

2. Il s'élevait, d'après Machaut (*l. c.*), à « V florins de Florence » par tête.

3. Elle se trouvait à Jérusalem. Pierre se proposait de la placer dans une « chapelle belle et grosse » à Famagouste, que le pape déclarerait lieu de pèlerinage, à l'égal de la Terre-Sainte, si une nouvelle guerre avec les Sarrasins éclatait (Machaut, 175).

4. *Ibid.* Cf. 145 :

« Chascuns (des Sarrasins) mist le doy à son dan,
Si comme leur guise l'ordonne. »

V. aussi la lettre citée du 19 mai 1368.

5. Même ceux baptisés qui l'auraient voulu : des ordres pareils furent donnés pour les Syriens établis en Chypre (Machéras, 104). Cf. pour toutes ces négociations, De Guignes, *l. c.*

6. Les chroniques arabes n'en mentionnent que trois, De Guignes, 236.

7. Machaut, 178.

8. Τεβανὲς, Κανὲλ. Cf. Machéras, 106-7 : un « marchand prudent ».

petite flotte, composée de la galère catalane, d'une saïtie et de trois autres vaisseaux chypriotes[1], quitta le port de Famagouste le 14 mars 1367[2].

La paix n'avait pas encore été proclamée[3] en Chypre, quand un Arménien apporta à Nicosie la nouvelle d'une attaque des Infidèles contre Gorigos. Depuis une semaine, le Grand-Caraman assiégeait le château avec 45,000 hommes ; six courriers avaient été dépêchés en vain par le commandant[4]. On résistait encore à cause de l'excellente situation de la forteresse qui dominait la ville battue par la mer[5], et qui était située sur une montagne, abordable seulement par trois passages difficiles[6]. Cependant le danger était grand et le roi était sollicité d'envoyer aussitôt des secours.

Pierre Ier devait rester en Chypre pour y attendre cette saïtie du Caire, qui allait lui annoncer la conclusion définitive du traité[7]. Le prince d'Antioche fut invité à partir avec dix galères[8]. Il avait avec lui son frère, le connétable, le comte de Rochas et Simon Thénouri, le turcoplier, Jean de Norès, Jean d'Ibelin, sénéchal de Jérusalem, Robert le Roux, Jean de Moustry, amiral de Chypre, Guy, Robert et Renaud le Baveux, d'autres seigneurs français, italiens et même flamands, Lesparre, Rochefort, Philippe de Brunswick et Lascaris Calophéros[9]. L'armée s'élevait à six cents hommes

1. Machéras, 106-7. Cf. p. 104.
2. Machaut, 178. D'après Machéras aussi, ils partirent à cette date (p. 107). Les chroniques arabes la confirment (cf. De Guignes, IV, 236, note a).
3. Elle ne le fut que le 23 février (Amadi, 41).
4. Machaut,135, 137. Les ambassadeurs du Soudan désavouèrent la conduite de l'émir (Machéras, 104).
5. « ... la mer li bat au gyron,
Et non mie tout environ »
(*ibid.*, p. 135).
6. Deux hommes de front pouvaient y passer à peine (*ibid.*). La forteresse s'élevait « II archies » loin du rivage. Quant à la ville, elle était complètement ruinée, ainsi que le second château, situé sur l'écueil (*ibid.*). Cf. pp. 111-112 du présent ouvrage et *Chronique de Dardel* dans le 2e vol. des *Hist. arm. des croisades*, pp. 52-3. (Nous devons la communication des bonnes feuilles contenant la chronique à l'inépuisable bienveillance de M. Ulysse Robert).
7. Machéras, 107.
8. Machaut, 138. Cf. Machéras, 104.
9. Machaut, 138-43; Machéras, 104. C'est l'expédition que décrit

d'armes et trois cents archers. Les galères qui les portaient partirent du port de Famagouste le 26 février 1367[1]. Elles arrivèrent à Gorigos deux jours plus tard[2]. Les Chypriotes trouvèrent le Caraman dans une position très forte, sur la montagne, où il occupait une des tours qui défendaient les approches du château[3]. Les troupes descendirent dans la plaine étroite qui séparait la ville des hauteurs pour s'opposer au débarquement des chrétiens.

Ce débarquement fut difficile, les forces du prince étant assez réduites. Les chevaliers les plus nombreux et les plus vaillants se trouvaient dans les deux galères restées en Chypre. On ne pouvait pas encore attaquer l'ennemi; les chrétiens campèrent devant le château[4].

Comme rien ne les séparait des Infidèles, plusieurs chevaliers, parmi ceux qui étaient venus de l'Occident, se révoltèrent contre cette inaction honteuse. Lesparre, fier de son dernier fait d'armes à Tripoli, se jeta sur les Turcs de la plaine, avec Rochefort et quelques autres Français ; il fut blessé à la main par une flèche et dut se retirer. Vers le coucher du soleil, Moustry arriva enfin avec de nouvelles forces et, le lendemain 1er mars, les scènes de la veille se répétèrent ; malgré les ordres du prince et de son conseil, les soldats de l'amiral se jetèrent sur les Turcs, qui les mirent en fuite avec de grandes pertes. Le gros de l'armée s'en émut et accourut avec Philippe d'Aumont à leur secours : grâce à leur irrésistible bravoure, les chevaliers repoussèrent les Turcs jusqu'au pied de la montagne, leur imprenable position. Les deux grands engins du Caraman se mirent en mouvement alors ; les arbalètes, les flèches et les garrots s'abattirent sur les chrétiens, qui durent se retirer. Une seconde attaque, avec quelques gens d'armes de la forteresse, eut le même résultat ; les archers ennemis décidèrent de la

plus minutieusement Machaut, d'après les rapports de son ami, Jean de Beauvilliers (p. 143).

1. Machéras, *l. c.*
2. Machaut, 146. Cf. Amadi, 416.
3. Machéras, 104. La tour s'élevait en dehors des murailles, près d'un puits, en face de celle que Machéras nomme Ornitharios (*ibid.*, 105).
4. Machaut, 146.

victoire. Philippe d'Aumont et Bonan de Bon furent tués. Moustry, Rochefort se trouvèrent parmi les blessés. Presque tout l'équipage de la galère de l'amiral fut mis hors de combat. Aussi, malgré l'arrivée de Brémont, le prince défendit toute nouvelle attaque, qui ne pouvait amener que de nouvelles pertes. Le turcoplier fut envoyé en Chypre avec les galères, pour demander au roi des arbalétriers, et les chrétiens restèrent huit jours entiers enfermés dans le château.

Dans la matinée du neuvième, les chevaliers étrangers qui causaient sur la terrasse virent les Turcs qui se retiraient. Aussitôt une attaque fut décidée : trois détachements devaient leur couper le chemin. Ils étaient commandés par le prince, Brémont et Lesparre. Malgré les engins des Turcs, les chrétiens se comportèrent si vaillamment que la retraite se termina par une fuite. Le Caraman voulut rallier ses troupes et se jeta avec une partie de ses soldats vers le point où s'élevait la bannière de la Vierge : les chrétiens le reçurent avec les lances droites, tandis que les arbalétriers tiraient. Après quelques attaques de cette façon, avec « noise grant » de la part des chevaliers ennemis, aux chevaux harnachés de jaune et de vert, la nuit arriva « noire et bleue ». La mêlée devint « mervilleuse » alors, dans l'obscurité, et la retraite du Caraman ne se fit pas sans de grandes pertes. Il se retira rapidement vers ses montagnes, pendant que les chrétiens pillaient son camp et enterraient leurs morts. Quand le turcoplier revint après trois jours, annonçant de grands armements en Chypre, il vit avec étonnement

« Un chevaliers qui là estoit
Qui sus la greve s'esbatoit. [1]»

Quelques jours après, la flotte se dirigeait avec le butin vers Famagouste, où elle arriva le 14 mars[2], à la grande joie du roi, qui ordonna des messes pour les morts[3].

Quelques mois plus tard, n'ayant pas encore reçu de nouvelles sur les négociations, Pierre Ier se dirigeait aussi vers

1. Machaut, p. 170. Le récit de la bataille occupe les pages 147 à 170.
2. Machéras, 105-6; Amadi, 416; Bustron, 265.
3. Machaut, 171-2.

Satalie, où une partie de la garnison s'était révoltée contre le gouverneur, Léon Antiaume, qui n'avait pas encore distribué la paie. La faute en était au roi qui, craignant une attaque du Soudan, avait retenu les galères qui portaient chaque année des vivres et de l'argent dans la ville. Les mutins s'étaient saisis des clefs de la ville, qu'ils menaçaient de livrer aux Turcs[1]. Le roi partit le 26 mai, avec les vaisseaux qu'il préparait pour une nouvelle expédition : 28 galères chypriotes, les quatre galères des Hospitaliers et plusieurs petits navires[2]. Il entra dans la ville, distribua la solde et fit décapiter le chef des mutins, Pierre de Canale[3]. Puis il partit pour Rhodes, attendant toujours des nouvelles de l'Égypte.

Ce séjour se prolongea assez longtemps, paraît-il ; des querelles, causées par l'envie, s'élevèrent entre les barons chypriotes et ces ultramarins, si arrogants et insoumis. Lesparre et Rochefort attaquèrent la réputation de Moustry, qui s'en plaignit au roi, et, comme celui-ci prenait le parti de son amiral, des murmures s'élevèrent contre lui-même. On insinua qu'il manquait de courage et favorisait les schismatiques ; Pierre Ier, dont le tempérament était violent, s'emporta et leur cria qu'ils mentaient par la gorge. Il était bien en état de les insulter, lui répondit-on, dans son pays et au milieu de son armée. Le roi leur offrit alors de combattre comme Pierre Lusignan, et les deux chevaliers le citèrent, en partant, à Rome, aux fêtes de Noël, devant le Pape[4]. Machaut nous a conservé dans sa chronique même les très curieuses et très amusantes lettres de défi qui furent échangées à cette occasion.

Le roi apprit enfin les événements qui venaient de se passer au Caire.

Quand les ambassadeurs débarquèrent à Alexandrie, le jeudi 25 mars[5], ils recueillirent d'assez mauvaises nouvelles : Yalboghà lui-même et les autres émirs avaient voulu tromper

1. Machéras, 107-9; Amadi, 416-7; Bustron, 264.
2. Voir sa suite, très brillante, dans Machéras, *l. c.*
3. Cavello ou Cavalli, Bustron; Κανὲλ, Machéras, 109.
4. Bustron, 264-5; Amadi, 416-7; Machéras, 112, 116.
5. Fête de l'Annonciation. C'est probablement ce que veut dire « le jour de feste nostre Dame » de Machaut (p. 183).

le roi par leurs offres pacifiques. On se proposait d'arrêter les marchands, les pèlerins et les agents qui devaient lever l'impôt pour le roi de Chypre; on espérait encore que les chevaliers étrangers seraient licenciés et que l'île resterait presque sans défense[1]. Deux cents vaisseaux attendaient l'ordre du départ dans le canal d'Alexandrie[2]. Ils ne trouvèrent pas cependant au Caire le puissant émir. Yalboghâ, dont on avait essayé plusieurs fois d'ébranler la puissance[3], venait de succomber enfin dans la lutte. Ses propres mamelouks, indignés par sa sévérité, voulurent se saisir de sa personne, dans la nuit du 7 décembre 1366, pendant qu'il était à la chasse avec le Soudan. Il en fut informé et parvint à gagner Boulaq Attekrouri, où se trouvait le grand chambellan Teiboghâ, avec la flotte. Quand il voulut revenir ensuite au Caire, pour y soulever ses partisans, les portes de la forteresse étaient fermées et les mamelouks sur les murs. Il dut s'enfuir encore une fois à Boulaq et ses ennemis gagnèrent l'appui du Soudan, que la tutelle d'Yalboghâ impatientait. Ce dernier essaya vainement d'en créer un autre : Anouk, surnommé Almanssour, frère de Schaban, qu'il fit proclamer à Arwa, ne fut jamais que « le roi de l'île ». Le jeune Soudan ne tarda pas à se présenter avec son armée sur la rive occidentale du Nil ; une partie de ses troupes parvint même à passer le fleuve le 4 décembre, et la population se déclara pour lui. Revenu au Caire avec quelques chevaliers fidèles, Yalboghâ fut assiégé par la foule dans sa propre maison, où il fut bientôt arrêté. Cette même nuit, la prison fut attaquée par les chefs des rebelles, qui présentèrent au vainqueur la tête d'Yalboghâ sur une torche allumée. Assandimour Al-Nâsirî le remplaça[4]. Ce dernier même avait été menacé, le 13 mars, par une conspiration des émirs, et il ne parvint à se saisir de leurs chefs que grâce à l'appui que lui donnèrent les anciens soldats d'Yalboghâ[5].

1. *Ibid.*, pp. 183-6 ; cf. Machéras, 103, 106.
2. Machaut, 190.
3. En 1366 encore, quand il vainquit les émirs révoltés à Kubbet Almassr, le Dôme de la Victoire (Weil, IV, 515 ; De Guignes, 236).
4. Weil, IV, 517-8 ; De Guignes, *l. c.*
5. Weil, *ibid.*, 518-9 ; De Guignes. IV, 236-8. Nous n'avons pas pu employer la traduction du *Maurid al Latâfa* d'Abu'l-Mahâsin, donnée

Les ambassadeurs du roi de Chypre furent d'abord très bien reçus ; le Soudan se chargea de leurs dépenses et le turcoplier et ses compagnons visitèrent par son ordre les deux Caire, dont chacun était, d'après Machaut, « mil fois plus grand que Paris[1]. » Trois jours après leur arrivée, deux émirs les conduisirent au « très grant, très fort et très noble chastel[2] », couronné de coupoles[3], qu'habitait le Soudan. Ils traversèrent sur les chevaux qui leur avaient été présentés la place « vuide, longue et large » qui précédait le palais[4]; quatre à cinq mille chevaliers de la suite des amiraux y faisaient la garde[5]. On les introduisit ensuite, après leur avoir fait quitter les souliers, dans le portique à colonnes de marbre, où le Soudan recevait les ambassadeurs[6]. Schabân Aschraf se trouvait sur un lit de cérémonie, auprès duquel se tenaient deux émirs, la hache à la main. Un grand nombre de mamelouks étaient rangés des deux côtés de la salle[7], où des ménétriers chantaient de telle manière

Que toutes les gens essourdoient[8].

Après les cérémonies d'usage, le turcoplier demanda au

par Carlyle (Cambridge, 1792, ap. Herzsohn, *passim*). V. aussi sur ces événements la thèse de Herzsohn (41-5), à laquelle nous avons emprunté l'orthographe des noms arabes.

1. Machaut, p. 193. Schiltberger compte 12,000 rues dans Missir « und yetliche gass hat zwölff tusent hüser » (p. 107). La ville avait trois lieues de longueur et une et demie de largeur, d'après Lannoy (*l. c.*, p. 320). Cf. Lud. de Sudheim, éd. Neumann, p. 40 : « Civitas Caira, sexies major quam Parysius ». Le seigneur d'Anglure parle de 12,000 mosquées (!) et de 40,000 « cabaretz, ce sont lieux et estaux ou les viendes cuictes sont vendues » (p. 60). Cf. Léon l'Africain, II, 203 et suiv.

2. Anglure, 60. Cf. Lannoy, 320 : « tres bel et gros chastel, bien muret ».

3. Machaut, 195.

4. Anglure, 61. Cf. Lannoy, 320 : « moult grande... et belle comme un marchié », avec 4-5 grandes mosquées aux environs (p. 321). Les chrétiens n'y entraient pas (*ibid.*).

5. Machaut, 194.

6. Un portique « surmonté d'un dôme extrêmement élevé et très beau, soutenu par plusieurs colonnes de marbre » ; il fut bâti, pour les audiences publiques, par le soudan Mohammed (De Guignes, IV, 241).

7. Comme « II murs » (Machaut, 195). Ils étaient au nombre de 1,000 (*ibid.*). Cf. Schiltberger, 108 : « und hat täglich an sinem hof zwaintzig tusent man ».

8. Machaut, 196.

Soudan la ratification du traité conclu par ses ambassadeurs. La réponse fut défavorable et le turcoplier manifesta, paraît-il, dans des termes trop vifs son mécontentement. Le Soudan avait ordonné déjà, selon la coutume locale, de l'étendre à terre et de lui faire payer la hardiesse de son langage, quand un vieil émir s'interposa, en montrant les résultats que pouvait avoir pour le commerce de l'Égypte cette punition trop sommaire : les chrétiens ne viendraient plus dans un pays où leurs ambassadeurs étaient si singulièrement traités ; et, comme le jeune Schaban lui demandait naïvement ce qu'il fallait faire « à ce porc d'ambassadeur », il lui conseilla de le laisser libre de se retirer, ce que le malheureux fit avec reconnaissance[1].

Cependant les négociations ne furent pas interrompues, grâce aux bons avis donnés au Soudan et aux ambassadeurs par l'émir qui avait sauvé les derniers et par Nasareddin Craïa, grand dragoman d'Égypte, précédemment ser Luciano Dell' Orto, de Gênes[2]. Malgré les efforts contraires des émirs Assandimour et « Julep[3] », un nouveau traité fut proposé, après vingt jours de discussion. On ne connaît pas les stipulations de ce traité, que Machaut déclare une « pais honteuse »[4]. Après avoir admiré la ménagerie du Soudan, ces « olifants » dont le « bouel » sonne plus fort qu'une « buisine[5] » et les « bestes moult estranges » qu'on appelle « girafes[6] », les ambassadeurs

1. Machéras, 109-111. Ces choses se passèrent pendant la seconde audience, quand les ambassadeurs se présentèrent, portant les « robes sarrazines » qui leur avaient été envoyées par le Soudan, selon la coutume (Machaut, 198).

2. Machéras, *l. c.* Cf. Machaut, 199. Cf. 183 : « Amiraus et grans droguement ». Machaut le déclare digne « d'estre noiez » (*ibid.*).

3. Sodamour ou Sedamur dans Machaut (cf. p. 361 du présent ouvrage). Ils conseillèrent l'emprisonnement ou même l'exécution des envoyés, pour que la prise d'Alexandrie fût vengée (Machaut, 199).

4. « ... au roy damageuse
Et à tout son païs honteuse »
(*ibid.*, p. 200).

5. « Et quant ycelluy olifant souffle, il retentist par cillui bouel (trompa) plus fort que nulle buisine du monde ne porroit faire, et est celle voix grosse et terrible à ceulx qui n'en sont usagez » (Anglure, 62). Cf. Machaut, 201.

6. « Cinq autres bestes moult estranges et mout sauvages à veoir, lesquelles sont appellées « giraffa » » (Anglure, 62). Les ambassadeurs n'en virent qu'une et trois éléphants : plus heureux, le sire d'Anglure en avait contemplé six, « deux mout grans, deux moyens et deux petis » (p. 61).

chrétiens quittèrent enfin la ville, avec deux envoyés du Soudan[1], se dirigeant vers Alexandrie. Ils arrivèrent à Famagouste pendant l'absence du roi[2]. Le prince d'Antioche partit avec eux vers Rhodes, le 28 juin[3].

Le roi était à la chasse quand ils arrivèrent ; il revint joyeusement, croyant la paix déjà conclue. Les ambassadeurs furent introduits dans le château, en présence du Grand-Maître, à peine revenu de l'Occident[4], de Perceval de Cologne, du prince de Galilée, de Brémont de la Voulte et d'autres chevaliers[5]. Ils déclarèrent que la mort d'Yalboghâ avait annulé les négociations antérieures et présentèrent le nouveau traité que proposait le Soudan. Le roi en fut indigné et leur ordonna de partir[6]. Léon Antiaume fut envoyé aussitôt en Chypre pour y préparer une nouvelle expédition[7].

Le roi se dirigea ensuite vers l'Asie Mineure. L'ancien émir de Satalie reconnut la suzeraineté du prince et ses voisins s'empressèrent d'envoyer des présents, lui demandant le renouvellement de la paix. Pierre Ier la proclama à Satalie, puis il revint en Chypre, où sa maladie le reprit[8].

Aussitôt après avoir recouvré la santé, il partit pour Famagouste, où s'était rassemblée une flotte de 140 vaisseaux[9], avec sept mille hommes[10], Chypriotes et Occidentaux.

1. L'un était le confident d'Assandimour (Machaut, p. 202) ; l'autre avait visité déjà deux fois l'île ; c'était probablement Nasareddin.
2. Machéras, 111.
3. Avec deux galères (*ibid.*, p. 112).
4. Machaut, 202-4.
5. *Ibid.*, p. 202. Le roi avait appris la mort d'Yalboghâ avant le départ des premiers ambassadeurs sarrasins qui, rappelés, déclarèrent fausse cette nouvelle (Machéras, 106).
6. Machaut, 204. Le roi déclare, dans sa lettre du 19 mai 1368, ne pas connaître les causes du refus du Soudan (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 292). Les négociations continuèrent, entre Venise au moins et le Soudan ; on écrivit le 29 sept. au Caire pour demander le rétablissement du commerce. Des instructions furent données aux ambassadeurs vénitiens le 3 du mois suivant. Le même jour un conseil de trois *Savi* fut créé pour s'occuper des affaires de Chypre (*Sen. Misti.*, 32, fos 86-7, 105).
7. Machéras, 112.
8. *Ibid.*, p. 113.
9. Machaut, 204. Elle était suivie par une petite galère de Venise, qu'on avait envoyée pour espionner les mouvements des croisés (*Arch. d'État de Venise, lettere de' rettori*, siècles XIVe-XVIe). Le très intéressant rapport du patron, Micaletto Rosso, nous a été communiqué par M. V. Lazzarini.
10. *Chron. des quatre Valois*, p. 185 : « sans les nautonniers ou ma-

Elle était destinée d'abord à attaquer Alexandrie ; des espions avaient été envoyés par le roi pour voir l'état où se trouvait la ville. Les habitants furent informés cependant, des astrologues ayant lu « es estoiles » l'arrivée prochaine du roi de Chypre et on travaillait activement aux fortifications[1]. Le roi décida de se jeter sur Tripoli, la plus grande ville et la plus forte position des Sarrasins en Syrie.

La flotte y arriva, après un seul jour de trajet, le 18 septembre 1367, au milieu de la nuit[2]. La ville s'étendait à une « lieuette[3] » de la mer, dans une plaine fertile, couverte de jardins et de riches plantations qui en faisaient un véritable « paradis terrestre[4] ». La *rivière des jardins*[5], venant du Liban, sur lequel s'appuyait Tripoli, en arrosait les environs.

Sept petites forteresses la défendaient du côté de la mer[6]; du côté des montagnes s'élevaient des murailles doubles, avec des fossés et des barbacanes, et le monticule du *château pèlerin* qui avait vu tant de combats sauvages entre les Turcs et les croisés[7]. Une garnison de 20,000 hommes[8], sous le commandement d'un Émir-Kébir, attendait les chrétiens[9].

Comme à Alexandrie et à Gorigos, ces derniers trouvèrent tout le rivage couvert de Sarrasins. Les six mille archers syriens[10] de l'émir Idmor[11] jetaient sur les galères des flèches

riniers. » Il y avait, parmi eux, des Génois, des Français et des Anglais, attirés par les appels du pape (*ibid.*).

1. Machaut, 204-5.
2. Rapport de Micaletto Rosso, Amadi, 417, et Machéras, p. 113.
3. Machaut, 208. Cf. Mézières, *Chevalerie de la Passion*, f° 12 v° : « une lieue ou environ en terre, près de la mer ».
4. Lud. de Sudheim, ch. XLVII ; cf. éd. Neumann, p. 35 ; Willibrandus ab Oldenburg (1211), ap. Allatius, *Symmicta*, I, pp. 128-9 ; Machaut, 210.
5. « Fons hortorum », Lud. de Sudheim, *l. c.* C'est le Nahr-Abou-Ali ou Kadischa d'aujourd'hui.
6. Beauvau, *Voyage au Levant*, 124. Une de ces tours s'appelait la «tour d'Amour ». Les monticules de sable qu'il mentionne étaient connus par Machaut, 210.
7. Will. ab Oldenburg, 129 : « quidam monticulus, Mompellerin ». La population était composée de Turcs, de chrétiens et de Juifs (p. 128). Ibn Batouta compare la ville à Damas (tr. angl., p. 23).
8. Machaut. *l. c.* Abou'l Mahâsin, ap. *Hist. arméniens des croisades*, I, 716-7 ; De Guignes, IV, 238. L'émir devait entretenir pour son service particulier 600 mamelouks (Khalil Dhaheri, f° 33).
9. C. Schefer, *Arch. Or. lat.*, II, 93.
10. *Chr. des quatre Valois*, 185.
11. De Guignes, IV, 238. L'émir était alors absent de la ville.

et des garrots en abondance pour empêcher le débarquement. La galère du comte de Hereford et celles du Génois Perrin Grimaldi[1] arrivèrent les premières dans le port : Guerrot, écuyer gascon, se trouvait à la tête de ceux qui descendirent sur le rivage. Le roi venait ensuite avec Perceval de Cologne, Brémont de la Voulte et les chevaliers de l'Occident.

Le lendemain matin, 19 septembre, on décida une double attaque, « l'une amont et l'autre aval » de la ville. Le premier corps, commandé par le prince d'Antioche, était composé de Chypriotes et d'Anglais : le roi lui-même commandait les autres. La résistance des Sarrasins fut très énergique cependant, malgré la bravoure de cette chevalerie de l'Occident, qui se signala le plus pendant ces guerres. L'avant-garde, composée de Génois et de Vénitiens, fut repoussée en désordre par les archers syriens et le prince dut accourir à leur secours avec les Hospitaliers et quelques chevaliers de l'Occident. Le roi et l'amiral se réunirent bientôt aux combattants et l'avant-garde recommença son attaque. Enfin les matelots eux-mêmes quittèrent leurs vaisseaux pour mettre la main à la « besoingne »[2]. Ils prirent les Sarrasins par derrière, tandis que les chevaliers les chassaient vers la montagne. Les ennemis furent bientôt mis en déroute et, pendant que le roi gardait avec quelques chevaliers le pont sur la Rivière des Jardins, les chrétiens commencèrent à piller leur camp et les environs, faisant une abondante récolte de « cameulx, de paveillons et de despouilles[3] ». On pilla dans le port trois vaisseaux contenant du coton, du savon et du miel, et on les brûla ensuite. Beaucoup parmi les vainqueurs ne devaient pas rapporter ce butin en Occident[4]. La ville

1. « De Grimort » (Machaut, 205). Machéras l'appelle, ainsi que son frère Jean, de Grimante ou de Brimante et le déclare originaire d'Aragon (v. pp. 113, 116 et ailleurs). Pierre Grimaldi (Petrus de Grimaldo, *Januensis*) commandait sept à huit galères pendant cette expédition, d'après Micaletto Rosso.

2. « Cryant et huant, si que les Sarrasins s'en esbahirent » (*Chr. des quatre Valois*, 186).

3. *Ibid.*, pp. 186-7. Le récit, qui paraît avoir été fait d'après le témoignage d'un des combattants, est très long et très intéressant. Il s'arrête malheureusement après la victoire du rivage, pour raconter ensuite les exploits du vaillant capitaine Philippot et de sa « route ».

4. *Ibid.*, p. 187 ; Machaut, 209.

elle-même qui était une des plus riches de l'Orient, avait été prise dès le début de l'action, après la défaite des Sarrasins. Elle fut presque détruite par les vainqueurs, qui pillèrent et tuèrent jusque vers le soir, quand le roi fit sonner les trompettes pour le départ[1].

Cette retraite fut désastreuse. Les Sarrasins, en se retirant, avaient occupé tous les jardins et les plantations de cannes à sucre des environs. Ils profitèrent de l'obscurité et de l'indiscipline des pillards pour les attaquer avec succès. Les chrétiens perdirent leur gain et parvinrent à peine à se sauver sur leurs galères. Le roi dut intervenir lui-même pour sauver son infanterie que sept cents chevaliers arabes avaient jetée dans les marécages des plantations. Il perdit en tout environ trois cents soldats, tués ou pris : le turcoplier de Rhodes était parmi les premiers. Aussi, bien que la flotte fût restée à l'ancre pendant toute la journée du 20 septembre, on ne se risqua pas à tenter un débarquement que rendait difficile la présence des Sarrasins à cheval sur le rivage. La flotte quitta ensuite, le matin du 21 septembre, le port de Tripoli pour se diriger vers Tortose[2].

La petite ville était assez bien fortifiée, son château[3], dont les ruines existent encore, regardait la mer ; une muraille double, avec onze tours, « pareilles à onze pierres précieuses »[4],

1. *Ibid.*, pp. 208-10.

2. Machéras, 113-4. Cf. Amadi, 417; Bustron, 266. Les détails qui ne se trouvent pas dans ces sources et dans Machaut, sont pris dans le rapport fait par Micaletto Rosso au gouvernement de Candie. V. aussi la lettre qui suit dans la même boîte. — D'après Machaut, la retraite se serait faite sans aucune perte ; les chrétiens ne laissèrent, parmi les morts, qu'un seul chevalier, neuf ou dix autres s'égarèrent. En 1368, le pape demanda cependant au roi de délivrer Pierre de Saint-Georges, chevalier limousin, pris à Tripoli (1er novembre 1368, *Arch. du Vatican*, 249, f° 192). Les évêques de Nicosie et de Famagouste, Raymond Bérenger et Pierre de Sur, amiral de Chypre, fils de Jean, furent sollicités dans le même but (*ibid.*). L'expédition fut connue bientôt jusque dans les régions les plus éloignées de la chrétienté (v. Detmar, Chron. von 1101-1395, *Chron. der deutschen Städte, Lübeck*, I, 538, 11-2).

3. Situé au N.-Ouest de la ville (v. Rey, *Monuments*, etc., p. 70 et 211-4).

4. « Sicut undecim pretiosis lapidibus ornatum » (Will. ab Oldenburg, *l. c.*, p. 130). On l'appelait aussi *Taradensis civitas* (Antarados, Rey, p. 70), Corcose (Hayton dans L. de Backer, *L'extrême Orient au moyen âge*, p. 242), Turquoyse (Ricoldus de Monte Croce, *ibidem*, p. 275).

le défendait du côté de la terre. C'était une place forte et un lieu de pèlerinage : la vieille église de Notre-Dame de Tortose, bâtie au douzième siècle, s'élevait au centre de la ville, au milieu des palmiers ; Joinville avait eu l'intention de la visiter jadis. Depuis le 5 juin 1291, Tortose appartenait aux Sarrasins, qui avaient pris, en 1302, la petite île du port[1], dernier refuge de la domination chrétienne en Syrie : on en avait fait un des grands magasins de la flotte syrienne. Aussi l'émir de Tripoli y avait-il rassemblé des rames, de l'ouate, de la poix pour les galères que construisait, dès la prise d'Alexandrie, le Soudan. Le roi prit la ville et les faubourgs, entra dans l'ancienne église cathédrale, où se trouvaient ces matériaux et les fit brûler ; le fer et les clous furent jetés à la mer. Il emporta, comme signe de sa victoire, la grande porte du Karak, qu'il envoya, avec celle du château de Tripoli, à Gorigos[2]. Valanie[3], petite ville du voisinage, Laodicée ou Liche (auj. Latakieh), Mallo, Antiochette[4], furent brûlées, en passant, par les chrétiens, qui se dirigeaient vers Lajazzo, où Pierre devait s'aboucher avec Constant, descendant d'une famille chypriote de basse condition, devenu, après la mort de Constantin IV, roi d'Arménie[5]. Une troupe de 700 aventuriers était venue, après avoir brûlé le port de Jaffa, accroître la petite armée[6].

1. Rey, *l. c.*, et p. 35 du présent ouvrage. Hayton la déclare admirable pour « faire de grans dommaiges aux ennemis vrayment » (*l. c.*).

2. Machéras, p. 114. L'attaque contre la seconde place forte, Valanie, se fit, paraît-il, le lendemain (*ibid.*). Cf. Machaut, 212. Le 22 septembre, Micaletto Rosso, que la tempête avait jeté en pleine mer, vit pendant la nuit, se trouvant à 30 milles du rivage, de grands feux du côté de Tortose, de sorte qu'il s'imagina que le roi y était et y avait débarqué avec son armée (Sequenti vero die inde recessit et in nocte, dum esset in mari per milliaria xxx, vidit versus partes Tortose magnos fochos, ita quod ymachinatus fuit quod rex erat ibi et descenderat illuc cum exercitu suo.....).

3. Valence, ap. Machaut ; Valina, ap. Machéras ; Belinas et Valania, ap. Sanudo. V. De Guignes, IV, 238. Ducange-Rey, p. 814.

4. Machaut, 213 ; Machéras, *l. c.* « Et oultre ce il conquist trois fors chasteaux en Turquie, c'est assavoir : saint Nicolas de Ftamirre, dont le benoist saint fu evesque, Stanamur et Anthiocete » (*Cheval. de la Passion, l. c.*). La *Chron. des quatre Valois* le fait aller à Tyr (pp. 159 et suiv.).

5. Son père était le « baron Heyton », homme très riche. Constant demandait avec insistance à Pierre Ier un asile en Chypre, dont il ne jouit jamais (*Chr. de Dardel, l. c.*, pp. 36-7, 41).

6. *Chron. des quatre Valois*, pp. 187-9.

La résistance fut sérieuse à Lajazzo[1], le plus grand port de l'Arménie, qu'on venait de perdre définitivement après qu'il eut été repris en 1347[2]. Deux châteaux, le premier dans une île, le second sur la cime d'un rocher inabordable, étaient défendus par une garnison qui comptait 5,000 hommes à cheval et un grand nombre de piétons. Les Sarrasins furent facilement chassés du premier château et du rivage, où ils voulaient empêcher le débarquement. Tous les efforts du roi vinrent échouer cependant contre le rocher. Il n'avait pris avec lui que 80 chevaliers et quelques gens d'armes et les archers sarrasins ne paraissaient pas disposés à céder la place. La ville fut brûlée[3] et le roi se retira à Gorigos[4], où il attendit vainement le roi Léon. Il était de retour à Famagouste le 15 octobre, quand il fit emprisonner à Cérines et à Nicosie les ambassadeurs et publier la guerre sainte contre les Sarrasins. Pierre et Jean Grimaldi allèrent jusqu'à Sidon avec deux galères génoises et revinrent avec quatre vaisseaux, qu'ils venaient de capturer[5]. Leur exemple fut probablement suivi et cette guerre, qu'on a traitée de piraterie, causa au Soudan, en empêchant tout commerce dans les eaux de la Syrie et de l'Égypte, plus de pertes qu'une grande expédition chevaleresque.

Pierre pensait cependant au départ : les fêtes de Noël approchaient et les deux seigneurs français devaient l'attendre à Rome[6]. C'est en vain que le pape écrivit à Raymond, archevêque de Nicosie, pour lui ordonner d'empêcher ce voyage, dont le but était si peu conforme à la dignité royale[7] ; Pierre Ier ne pouvait pas souffrir que son courage fût jamais mis en doute. Des considérations plus sérieuses, pour la croi-

1. Ἀγιάσι (Machéras), Layas (Mézières). Auj. Ayas.
2. Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, 234 et p. 3, note 1 du prés. ouvrage.
3. Machaut, 212-7.
4. « Un autre port..... qui estoit assez près de là » (Machaut, 216). Il s'y reposa huit jours, attendant le roi Constant. L'hiver qui approchait et la proximité du terme fixé par Lesparre le firent revenir (p. 217). M. Dulaurier propose de voir Gorigos dans cet « autre port » (*Hist. armén. des croisades*, I, 717).
5. Machéras, 115-6. Les ambassadeurs sarrasins furent enfermés à Nicosie dans le « palais du seigneur de Sur ».
6. C'est le seul motif que donnent Amadi, p. 418, et Bustron, p. 266 : « a deffender la lealtà sua contro il signor di Roccaforte et il signor de Sbarre ».
7. Rinaldi, XXVI, 155 (1367, § 12).

sade, sinon pour lui-même, l'amenaient en Occident : il espérait trouver secours auprès du pape et des princes occidentaux, maintenant que la rupture des négociations le rejetait dans la guerre[1]. Les nouvelles qu'il recevait de l'Occident l'encourageaient peut-être à partir. Il laissa la régence à son frère Jean et le gouvernement de sa maison à Jean Visconti, puis il s'embarqua à Paphos sur une seule galère, avec son fils Pierre, Hugues de Lusignan, son neveu, le turcoplier Jacques de Norès, Simon Thénouri, Pierre d'Antioche, l'amiral Jean de Moustry, Thibaut Belpherazo, Philippe de Mézières et d'autres encore[2]. Des privilèges accordés aux perpériaires, au prix de 200 ducats par famille, fournirent encore une fois les dépenses du voyage[3].

Il se dirigea d'abord vers Naples, où il resta quelques jours auprès de la reine Jeanne[4]. Attendait-il quelque secours de sa part ? Le pape lui demanda son concours après la mort du roi, en 1370[5]. Il est plus probable cependant qu'il fut retenu par une maladie du jeune prince Perrin[6]. C'est à Naples que vint le trouver un secrétaire du doge de Venise, lui annonçant le prochain départ des ambassadeurs qui devaient traiter avec le Soudan de la délivrance des marchands retenus en Syrie et demandant son consentement[7]. Le roi apprit alors que rien n'était plus à espérer de la part du pape. Deux envoyés du doge s'étaient présentés en effet, à Avignon, d'après

1. Machaut, 219 :

« Car il s'en vuet aler à Romme.
N'autre chose n'i va querir
Fors au Saint Pere requerir
Qu'il ottroie commun passage. »

2. Machéras, 116 et suiv. ; Amadi et Bustron, *ll. cc.* Les chevaliers qui l'accompagnaient n'étaient pas six seulement, ainsi que paraissent l'affirmer ces deux chroniqueurs. Il faut lire certainement *soi* (= *suoi*) pour *sei* (Bustron, 266).

3. Machéras, *l. c.* Amadi, *l. c.*

4. Machéras, *ibid.*

5. *Arch. du Vatican*, 250, f° 21 v° (21 janvier, an VIII).

6. « Era per inanzi stato mandato un secretario ducale al rè di Cypri, il quali si ritrovava a Napoli per la infirmità d'un suo figliuolo » (Caroldo, f° 217).

7. « Per notificarli, che trà brevi giorni la signoria manderebbe suoi nuncii in Alessandria per liberar li mercanti ritenuti et che, assentendo sua Maiestà, quando si potesse far con honor di quella, si tratterebbe l'accordo » (Caroldo, f° 217).

sa demande, pour lui rendre compte des affaires d'Orient[1]. Malgré les scrupules d'Urbain V qui objectait la nécessité de ce passage général, qu'il voulait réaliser encore, ou d'un passage particulier au moins, les ambassadeurs, François Bembo et Nicolas Faliero, parvinrent à le convaincre. La chrétienté n'était plus capable d'un pareil effort, ou elle ne l'était pas encore : une tentative malheureuse mettrait en danger les prisonniers et irriterait davantage les Infidèles[2]. Ils offrirent même de faire la paix entre le roi de Chypre et le Soudan[3]. Deux ambassadeurs avaient été envoyés déjà à Alexandrie, sans résultat, comme on l'a vu ; deux autres devaient partir bientôt. Le roi admit encore une fois la médiation des Vénitiens. Nicolas Giustiniani, procurateur de la république, et Pierre Malosello, furent choisis pour cette seconde mission. Ils devaient se réunir au mois de juin aux ambassadeurs du doge Adorno[4].

Le roi se dirigea ensuite vers Rome, où il arriva dans les premiers jours du mois de mars 1368[5]. Il alla voir le pape, auquel il exposa sa querelle, et son intention d'obtenir justice les armes à la main. Rochefort s'était enfui déjà et Lesparre céda devant les ordres d'Urbain qui voulait étouffer cette malheu-

1. « Per le cose di Soria. » L'arrivée des ambassadeurs fut postérieure à l'avènement de Contarini (20 janvier 1368) et antérieure au départ du roi pour Rome (février-mars).

2. « Et perche sua Santità dimostrava sommo desiderio che si facesse il general passagio, li Oratori gli dissero che la Christianità all' hora si ritrovava in tal stato, che non si poteva far commodamente general passagio. Et che, volendo all' hora trattar questa materia et anticipar tanto tempo inanzi, sarebbe con danno et pericolo delli Christiani ritenuti nel paese del Soldano, et sarebbe cagione che gli infedeli haverebbero tanto più tempo di prepararsi alla difesa » (Caroldo, f° 217). Urbain permettait, au mois de mai, l'envoi de deux galères de Venise dans les possessions du Soudan. *Arch. d'État de Venise, Bolle*, b. 4, n° 181.

3. « Com' era da sperare. » Le jurisconsulte Raynaldo de' Raynaldi accompagnait les ambassadeurs (Caroldo, *l. c.*). Une querelle avec le seigneur d'Altologo rendait les Vénitiens plus ardents à conclure la paix avec le Soudan (*Archives d'État de Venise, Senato Misti*, 31, f° 122 v° ; décision du 30 avril).

4. Si les Génois n'arrivaient pas à Rhodes au 1er juillet, ils devaient continuer leur voyage vers Alexandrie. « Se ditti ambassadori facessero il viaggio non si può sapere » (Caroldo, *l. c.*). Ils partirent cependant, mais plus tard. V. p. 376.

5. Il s'y trouvait déjà, le 16 mars, quand le pape demanda des secours au doge Contarini, en mentionnant son arrivée (« nuper ad apostolicam sedem accedens »). *Archives du Vatican*, 249, f°s 79-9 v°.

reuse affaire. Le chevalier gascon se présenta au palais pontifical et demanda pardon à genoux à celui qu'il avait offensé. Le roi de Chypre était, déclara-t-il, un vrai chevalier, très chrétien et défenseur de l'Église[1]. Suivit un repas de réconciliation pendant lequel Lesparre servit le roi et le pape. Rochefort fut vainement sommé, pendant quarante jours, de se présenter. Il ne voulut pas imiter son compagnon et, par ordre du roi, fut déclaré félon et calomniateur[2].

En même temps, Pierre Ier avait entretenu le pape du passage. Il lui avait exposé l'état des pays de l'Orient, que menaçait le danger d'une invasion, les pertes que souffriraient les Occidentaux, si les Infidèles venaient à s'établir en Chypre et à Rhodes; il demanda des secours prompts et puissants[3]. Mézières, qui se trouvait certainement à Rome à cette époque, dut réunir ses efforts à ceux de son maître[4].

Ce fut une nouvelle désillusion pour les champions de la croisade. Le pape était plus préoccupé des affaires d'Italie que des expéditions lointaines pour la délivrance de Jérusalem[5]. Les grandes compagnies continuaient leurs ravages, malgré ses efforts et ceux de l'empereur, et Bernabò recommençait à montrer des intentions très peu pacifiques. On l'avait vu, dès l'année 1364, démolir les châteaux des Guelfes en Lombardie[6] et l'arrivée seule de l'empereur le contraignit à ne pas troubler la paix. Gênes, sous le gouvernement d'Adorno, ne paraissait pas disposée à fournir des secours au roi qu'elle venait d'insulter à Alexandrie[7]; Venise avait à peine fini sa guerre avec

1. « Et chiamato Pietro Lusignan cavaliere leale, signor valente, buon christiano, deffensor della chiesa et principe virtuosissimo », Bustron, 266. Cf. Amadi, 418 et Machéras, 118.

2. Machéras, 178; Bustron et Amadi, *l. c.* Lesparre sollicita même le pape pour le passage (Machéras, *l. c.*, 118). Il est à Gênes en avril-juin (*Mag. rat. intr. et ex.*, 1369 (55), f° 49 v°.

3. « Statum ultramarinarum partium evidenti periculo gravique detrimento fidelium, si circa illum debitum per eandem sedem et fideles occidentis non apponatur remedium necessarium, nobiscum regalis gravitatis prudentia enarravit, petens instanter de hujus remedio celeriter provideri » (*Arch. du Vatican*, 249, f°s 79-9 v°; 16 mars 1368).

4. Il s'y trouvait au mois de mai, quand le roi donna des instructions aux ambassadeurs de Gênes et de Venise (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 291-302 : « Philippo de Maiseriis cancellario »).

5. C'était le motif de son voyage en Italie (débarquement à Gênes le 28 mai 1367; arrivée à Rome le 16 octobre).

6. Corio, *Storia di Milano*, f° 177 v°.

7. Le roi ne visita pas même cette ville pendant ce second voyage.

le comte Mainard de Goritz et le patriarche d'Aquilée[1]; les Triestins devaient l'occuper bientôt, par leur révolte[2]. Des privilèges pour faire le commerce avec les Infidèles avaient été demandés et obtenus, à la grande satisfaction des marchands[3], et le nouveau doge, André Contarini, qui avait fait lui aussi le commerce en Syrie[4] et dont on connaissait les dispositions pacifiques[5], n'était guère partisan d'une expédition qui aurait ruiné son pays. En Occident enfin, la Castille était en proie aux guerres civiles, le roi d'Aragon avait les mêmes intérêts en Orient que les communautés italiennes, la France, où les grandes compagnies, revenues d'Espagne, allaient recommencer leurs dévastations[6], se préparait à une nouvelle guerre contre les Anglais. Les affaires d'Italie et les mêmes routiers retenaient l'empereur.

Urbain V se borna donc à écrire aux doges de Venise et de Gênes et au roi d'Aragon pour leur annoncer les demandes du roi et leur défendre d'envoyer, sans sa licence spéciale, des ambassadeurs à Alexandrie[7]. Leur prospérité même dépendait en quelque sorte de l'état des pays d'outre mer: ils devaient envoyer des ambassadeurs à Rome pour s'y entendre avec le roi[8] et avec ceux qui devaient partir pour l'Égypte, et pour donner des informations[9].

1. Romanin, III, 234.
2. Aidés par le duc d'Autriche, Romanin, 237 et suiv.; Sanudo, 669.
3. Pour 12 galères et vaisseaux, le 17 mai 1367. Le 24 septembre, 4 galères se dirigèrent vers Alexandrie, puis, bientôt après, une cinquième (*Commem.*, VII, n° 351; t. III, p. 61).
4. Sanudo, *l. c.*
5. « Uomo cattolico ed esperto nelle scienze divine, amatore della giustizia et del bene della Repubblica. Desiderava che la patria avesse pace e ubertà » (Sanudo, *l. c.*). Cf. Caresino, ap. Muratori, XII, c. 432 : « pacis et ubertatis patriae zelator assiduus. »
6. Elles prirent Étampes et Étréchy, en juillet 1368 : le roi appela des troupes à Paris (de Fréville, dans la *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 1842, p. 273).
7. « Ceterum quia intelleximus quod ambaxiatores tuos intendis ad soldanum destinare prefatum, quod, donec tibi nostra innotescat intentio, non videtur expediens » (lettre au doge de Venise, 16 mars, *Arch. du Vatican*, 249, f°s 79-9 v°). Lettres au doge Adorno et au roi d'Aragon (*ibid.*, 79 v°).
8. « Et firmandum cum dicto rege, necnon cum ambaxiatoribus Januensium, quibus similia scripta dirigimus » (*ibid.*).
9. « Gratumque haberemus si ad nos mittas illos cives tuos, qui ad soldanum Babilonie pro tractanda pace destinati fuerint, vel aliquos eorumdem » (*ibid.*). Il est question ici de Giustiniani et de Malosello.

Les plénipotentiaires n'arrivèrent à Rome que vers le mois de mai. Le roi resta pendant ce temps auprès du pape, paraît-il. Le vendredi 17 mars, la reine de Naples fit aussi son entrée dans la ville[1] : le roi, les cardinaux et les nobles romains sortirent à sa rencontre et l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Pierre, où Urbain lui-même la conduisit au grand-autel. Deux jours plus tard, le dimanche de *Lætare*, la rose d'or fut donnée à la reine[2], malgré l'avis d'une partie des cardinaux, qui voulaient qu'elle fût accordée au roi de Chypre ou à son jeune fils. « Jamais femme n'avait reçu la rose d'or », disaient-ils au pape et Urbain V leur aurait répondu que jamais abbé de Marseille n'avait été pape non plus[3].

Le dimanche de Pâques, le roi et la reine Jeanne assistèrent à la messe dans l'église de Saint-Pierre ; le pape donna à la reine une épée dorée, dont elle fit don au roi de Chypre, qui la ceignit et arma chevalier Nicolas Spinola, chancelier du royaume de Naples[4].

Enfin les ambassadeurs des communes arrivèrent à Rome. Gênes avait envoyé Dagnano Cattaneo et Pierre Racanelli, ancien capitaine de Smyrne pour le pape ; François Bembo, l'ambassadeur de 1366, et Nicolas Faliero[5], représentaient les Vénitiens. Ils exposèrent au roi leurs demandes, en le priant de ne plus empêcher la conclusion d'une paix nécessaire, qui rétablirait le commerce des communes en Orient[6]. Le roi, conseillé par le pape[7], accepta leur médiation et leur fit connaître sa volonté (19 mai 1368)[8].

1. Bzowski, *Annales ecclesiastici post Baronium*, II, 1342, d'après une chronique de Sicile inédite au Vatican. Cf. *Chronique d'Orvieto*, ap. Muratori, XV, c. 693 B.
2. Baluze, II, c. 770 ; cf. Matteo Villani, l. IX, ch. 95, *Chron. Martinienne*, f° 159 et 1ª *Vita Urbani V*, Baluze, I, 381-2 : « tamquam notabiliori, majori et excellentiori... ».
3. Notes du moine de S. Victor sur le voyage du pape à Rome, dans la *Römische Quartalschrift für christliches Alterthum und für Kirchengeschichte*, IV (1889), p. 300.
4. « Nicolaum Spinellium Juvenatium (de Giovenazzo), regni Siciliae cancellarium » (Bzowski, *l. c.*, c. 1344-5, d'après la chron. citée).
5. Faletro. Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 291-3 (19 mai) ; *ibid.*, pp. 302-8 (20 mai). V. plus haut, p. 371.
6. *Ibid.* Cf. Machaut, 221.
7. Amadi et Bustron, *ll. cc.* Cf. la lettre de Mézières au cardinal de Bologne, Bibl. de l'Arsenal, ms. 499, f°s 154 v°-5.
8. Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 291-3 ; d'après les *Commem.*, VII, n° 425.

Il exposa d'abord les négociations de 1367, qu'avait interrompues l'inexplicable refus[1] du Soudan. Ses intentions cependant étaient pacifiques, comme toujours ; il voulait seulement que les stipulations du traité de 1367 fussent approuvées par les Infidèles. Des consuls chypriotes devaient juger tout procès entre leurs conationaux, en s'adressant aux officiers du Soudan pour les causes mixtes. Le roi seul les nommerait et pourrait les destituer ; ils jugeront toutes les causes criminelles des Chypriotes, qui ne pourront pas être emprisonnés sans leur mandat[2]. Le Soudan seul percevra des droits de douane en Égypte et en Syrie, contrairement à l'accord de 1367 ; les ambassadeurs étaient autorisés cependant à demander la réduction pour les Chypriotes de ce droit à la moitié[3]. Des précautions devront être prises pour empêcher qu'on mît sous séquestre les marchandises de Chypre et la cargaison des vaisseaux naufragés[4]. Les Turcs de l'Asie Mineure ne devront pas débarquer sur les terres du Soudan ; s'ils venaient pour faire le commerce, ils seront obligés de promettre qu'au retour ils n'attaqueront pas le roi[5]. Les pèlerinages en Terre Sainte seront libres. Enfin, toute querelle qui éclaterait entre les Chypriotes et les sujets du Soudan, devra être soumise à l'arbitrage des présidents et des recteurs vénitiens et génois en Orient. Les arbitres étaient tenus d'assister ceux qui accepteraient leur jugement contre ceux qui ne voudraient pas s'y soumettre. Un défi devait précéder d'une année la reprise des hostilités[6].

1. « Nescimus qua consideratione vel causa ». Mas Latrie, II, 292.
2. Ils auront le droit d'entretenir deux ou plusieurs bâtonniers (bastonarii, *ibid.*, p. 294, les *cavas* modernes).
3. « Medietatem illius quod usi erant solvere in locis prelibatis. » Dans les instructions spéciales cependant, le roi consentait à payer deux tiers ou même trois quarts.
4. Suivent des clauses relatives au droit de douane que devaient payer les Sarrasins en Chypre (égal à celui des chrétiens), sur les garanties à prendre contre les dépositaires infidèles (privilège spécial accordé aux Génois et aux Vénitiens). V. aussi les instructions secretes déjà citées.
5. Ils devaient fournir des garanties, en partant. Le roi devait prendre aussi des mesures pareilles contre les *adapides* (corsaires ?) (*ibid.*).
6. Le roi n'était pas responsable pour les attaques des autres chrétiens. Les Hospitaliers étaient compris dans les négociations : le roi avait demandé probablement à Rhodes l'assentiment du Grand-Maître (*ibid.*). — On retrouve parmi les assistants les noms du turcoplier,

Des instructions spéciales furent données aux ambassadeurs, le lendemain. Tout en renouvelant ses demandes antérieures, Pierre Ier en introduisait de nouvelles. Il se réservait d'abord ses droits sur le royaume de Jérusalem. Cinquante personnes, ses familiers, ses parents et ses serviteurs [1], seraient admis à visiter, chaque année, les Lieux-Saints, sans payer le trevage. Le Soudan devait l'indemniser des dépenses qu'il venait de faire, par la faute des Sarrasins, à Tripoli et à Lajazzo [2]. Si le prince d'Antioche n'avait pas conclu encore un autre traité, qu'ils ne devaient nullement désavouer [3], les ambassadeurs auront à insister d'abord pour le renouvellement du traité de 1367, puis pour ces conditions, pendant huit jours. Ils pourront en présenter d'autres ensuite, sans que le roi s'engageât cependant à les accepter [4]. Le prince d'Antioche fut averti de ces nouvelles négociations par des lettres royales du même jour [5]; il était invité à remettre aux ambassadeurs des communes les prisonniers qui se trouvaient encore en Chypre et à y proclamer l'accord qu'ils parviendraient à conclure [6]. Les deux galères vénitiennes, ayant à leur bord les plénipotentiaires de la république, Nicolas Giustiniani et Pierre Malosello, quittèrent Venise, le 2 juin [7]; elles se réunirent à Rhodes, pendant le même mois, aux vaisseaux génois qui portaient Cassano Cigala et Paul Giustiniano [8].

du chambellan Malosello, de Guy de Bagnolo et d'un autre chambellan, enfin celui de Philippe de Mézières (*ibid.*, p. 302).

1. « Parentes, familiares, servitores, domestici. »

2. « Sumptibus et expensis restitutionem, integram satisfationem et perfectam. »

3. « Et non nostram comoditatem aliqualiter impedire. »

4. V. ces instructions « ad informationem pleniorem et nostram intentionem sanius capiendam » dans Mas Latrie, *l. c.*, pp. 302-8, d'après les *Commem.*, VII, n° 426. Mézières se retrouve parmi les assistants. Une décision fut prise le jour même relativement au douaire de Marie de Bourbon (Arch. nat., P. 1365[1], cote 1422, ap. Huillard-Bréholles, *Titres de la maison de Bourbon*, I, n° 3051).

5. Mas-Latrie, *l. c.*, p. 308 (cf. Amadi, *l. c.*) : « à la priere et requeste de nostre tres saint père le pape et des communes. » Les Vénitiens envoient le 2 mars, eux aussi, un ambassadeur en Chypre (*Arch. d'État de Venise, Sen. Misti*, 32, f° 107).

6. « Quelconque acort que les susdis feront. »

7. Ils n'étaient pas encore nommés le 20 mai, quand le roi, après avoir cité les ambassadeurs génois, ajoute : « illi duo quos dicta comunitas (Venetiarum) duxerit transmittendos. »

8. « Cassanus Cigala » et « Paulus Justinianus », instructions du

Aussitôt après la conclusion de l'accord avec les ambassadeurs des communes, Pierre Ier se dirigea vers Sienne, où il arriva au commencement du mois de juin avec une suite de trois cents chevaliers. « Et c'était une très belle gent et le plus honorable seigneur et les meilleurs chevaux et les choses les plus notables qui entrassent jamais à Sienne [1] ». Il fut reçu par les magistrats et par un grand nombre de bourgeois, qui le conduisirent à l'église des Frères de Camporegi [2], où il fit ses dévotions. Puis, après s'être reposé quelques jours et avoir distribué des présents à ceux qui le visitèrent, il quitta la ville et chevaucha vers Pise.

La réception dans cette ville, où il arriva le 14 juin, fut très brillante. Le doge Jean dell' Agnello [3] et un grand nombre de chevaliers, avec tout le clergé, sortit à sa rencontre, près de Vicopisano [4]. Un baldaquin de soie, porté par de jeunes gentilshommes, en habits de même coupure, l'attendait. Il entra par la *porta alle piagge* [5], avec sa suite et son fils, âgé de dix ans [6]. On le conduisit d'abord en grande cérémonie à la Cathédrale, où il reçut la bénédiction, puis au palais de l'archevêque, où il resta trois jours, aux dépens de la commune, qui lui fit de riches présents. « Pendant ce temps, dit le chroniqueur, Messire Jean le Doge eut plusieurs entretiens avec lui et lui fit plusieurs promesses, de sorte qu'il reprit courage [7] ».

20 mai (*l. c.*). Paul « de Bancha » dans les *Magistr. Rationalium introitus et exitus* (Archives de Gênes), 1369 (55), f° 11.

1. « Ed era molto bella gente, e il più orrevole signore, el meglio cavallo, e colle più notabili cose, che signore entrasse mai in Siena » (*Cronica Sanese*, ap. Muratori, XV, 194 D). La date du jour manque dans le texte.

2. « Al luogo de' Frati di Camporegi » (*ibid.*).

3. V. sur ce personnage, qui régna quatre ans (1364-8) à Pise et Lucques, avec le titre nouveau de « doge » *Le croniche di Giov. Sercambi, Lucchese*, publiées par Salv. Bongi (publ. de l'*Ist. storico ital.*, I Rome 1892), pp. 126-7 et Ammirato, *Storie fiorentine*, éd. de Turin, 1853, t. III, 307, IV, 15-16.

4. A un mille loin de Pise : « Veniva di Siena, e, passando Arno a Vicopisano, se ne venne per il Valdarno ». *Cronica di Pisa*, dans les *Rerum Italicarum Scriptores* de Florence, I, c. 743 A. Cf. *Cronica di Pisa, ibid.*, c. 1048 A (chr. contemporaine peut-être, ms. de 1550).

5. *Rer. It. Scr.* de Florence, *l. c.*

6. « Uno suo figliuolo d'età d'anni dieci ». *Cron. Sanese, l. c.*; « con uno suo fiolo ch'avea cercha anni XII ». *Chr. inédite de Ferrare* — 1403, Bibl. roy. publique de Munich, lat. 850, f° 136. Sercambi, p. 137.

7. « In nel qual tempo Messer Giovanni Doge ebbe con quello molti ragionamenti, e feceli molte promesse, tanto che e' riprese assai

Puis il prit, accompagné quelque temps par le doge, le chemin de Florence, par Lucques, où on lui fit grande fête, par Pistoie et par Prato, où il trouva probablement des réceptions pareilles[1].

Il attendait de plus grands secours de la part des Florentins, auxquels il s'était déjà adressé au commencement de ses guerres. On ne connaît pas les résultats pratiques de sa visite; quant aux fêtes qui célébrèrent son arrivée, elles furent magnifiques : la commune paya ses dépenses; un grand banquet lui fut offert dans une église[2]; il donna à Sainte-Marie-Nouvelle sa lance et son manteau royal, avec son portrait et celui de son fils, en broderie.[3] Il jouta enfin dans les tournois qui furent célébrés à cette occasion[4].

A Bologne, où il arriva ensuite, Pierre Ier rencontra Froissart, qui parle du roi avec émotion dans son *Épinette Amoureuse*[5]; Eustache de Conflans, qu'il connaissait, raconta d'abord au futur chroniqueur les guerres d'Orient et le motif de l'arrivée du roi[6], puis il fut reçu par Pierre lui-même

« ..... qui moult estoit sentans
D'onnour et d'amour grant partie. »

Le roi de Chypre habita à Bologne, où il put voir le cardinal d'Albano, Ange Grimoard, qui venait de remplacer

d'animo. » *R. It. Scr.* de Flor., *l. c.*. Il visitait, dit l'autre chronique, toutes les « provinces du monde » « per andare a conquistare lo passagio, e andar contre l' Infedeli » (*l. c.*).

1. *Cronica di Pisa*, *l. c.* La chronique publiée par Muratori le fait aller à Rome; il aurait cherché le *pape* à Pise (*l. c.*). Cf. p. 377, note 1 du présent ouvrage. *Croniche di Sercambi*, I, p. 137 (la miniature représentant l'arrivée de Pierre Ier à Pise est surtout très intéressante).

2. A « santa... (*sic*) et tornò in santa Maria Novella ».

3. Bandini, *Catalogus mss. Bibl. S. Laurent., Lat.*, t. III, 373-4, repr. dans Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, II.

4. « E bene lo faceva adestramente » (*Cronica di Stefani*, ms. de la Magliabecchiana. ap. Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 313). Cf. *Cron. Sanese*, *l. c.* : « E stando in Firenze temero (!) i Fiorentini del loro stato... e li Fiorentini fero, che per l'avvenire nissuno signore entrasse in Firenze ».

5. Édition Buchon des *Chroniques*, t. III, 501 :

Et c'est raisons que je renomme
De Cippre le noble roy père
Et que de ses bienfais me père.

Il l'aurait accompagné jusqu'à Venise (Froissart, éd. Kervyn, I[1], 170, note 1). V. édition Schéler des *Œuvres poétiques*, Bruxelles, 1871, II, 11.

6. Buchon, *ibid.*

Androuin comme légat[1], dans le couvent bien connu de Saint-Dominique, appartenant aux Frères Prêcheurs[2]. Il quitta la ville le lundi 10 juillet[3] et se dirigea, accompagné de Froissart, vers Ferrare[4]. Pierre comptait y trouver Charles IV, qu'il attendit deux jours au milieu des fêtes. Le roi partit, accompagné jusqu'à San Felice par Hugues d'Este, se dirigeant vers Mantoue. Il y trouva l'empereur qu'il accompagna, avec le marquis Nicolas d'Este, dans son voyage à Ferrare et à Modène peut-être, où l'on arriva le 4 août[5]. Il partit ensuite pour Venise, où il comptait s'embarquer.

Pierre Ier n'était pas encore à Venise vers la fin du mois de juillet (27 juillet), quand le doge permit le transport de 250 chevaux en Chypre[6]. Il y trouva des dispositions assez favorables, grâce aux concessions qu'il venait de faire à Rome. Les Prégades consentirent même, le 17 août, à lui fournir 2,000 rames[7] et des armes pour quinze cents ducats[8]. On lui permit aussi de transporter en Chypre, jusqu'au mois de septembre, 300 personnes de sa famille ou de sa suite. Il alla résider à Trévise vers le 21 août, quand des ordres furent donnés en conséquence aux podestats et aux officiers de cette

1. Le 9 juin 1368 (*Cron. di Bologna*, Muratori, XVIII, 486 C).
2. « Alloggiò in San Domenico de' Frati Predicatori » (*ibid.*).
3. *Ibid.*
4. Où Tiercelet de Ferrare donna, par son ordre, 40 ducats « l'un sur l'aultre » au chroniqueur (*ibid.*).
5. « *Come venne lo re di Cipro a Ferrara* 1368. — A di .XI. de luglio venne lo rè di Cipri ..... con bella zente, per andare con lo imperadore acompagnarlo, e stette in Ferara dui die. E quando el se parti, messere Ugo l'acompagnoe per fino a San Felixe. E possa in quello anno, adi 4 d'agosto, azunse Carlo imperadore e messere Nicholò in Modena e messere Ugo andò a Bondeno a riceverlo, che vegnea da Mantoa con lo re de Cipri. » *Chr. de Ferrare* — 1409 ; ms. cité, f° 136. Sur son séjour à Mantoue, Muratori, *Ant. medii aevi*, V, 1194. — « E andò dall' imperadore ». *Cron. di Bol.*, *l. c.* Cf. *Cron. San.* : « che era suo parente » (?) et Machéras, 118. Il serait allé à Milan pour réconcilier Bernabò à l'Église (v. Machéras, *l. c.*, et Amadi et Bustron, *ll. cc.*). La paix fut conclue, cependant, par l'intermédiaire d'Étienne de Bavière, gendre de Bernabò, et du cardinal d'Albano. Bzowski, II, 1344.
6. *Archives d'État de Venise*, *Senato Misti*, 32, f° 136, repr. par Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 312. Des ordres furent donnés le 26 pour la réception des « nuntios et familiares illustris domini Regis Cypri » (Verci, *St. della marca trivigiana*, XIV, 28).
7. « Stellas ramorum » (de l'Arsenal), *ibid.*
8. « Juxta formam pactorum », *ibid.*

ville et de Ceneda [1]. Mézières l'avait accompagné pendant tout son voyage [2].

Une bonne nouvelle vint l'y trouver à cette époque. Les Arméniens, dont l'existence nationale était menacée sans cesse par les Sarrasins et par les Turcs, avaient décidé de faire un dernier effort. Leur roi, Constant ou Constantin V, celui qui avait provoqué l'expédition de Lajazzo et que le gain seul préoccupait, était évidemment incapable de tenir tête aux envahisseurs et de rétablir son royaume, dont quelques restes à peine subsistaient. L'exemple de Gorigos était là pour montrer ce qu'on pouvait faire encore avec un autre chef. Bien qu'après la mort à Venise de Bohémond, fils aîné de Jean de Lusignan, qui avait accompagné Pierre Ier pendant son premier voyage [3], la couronne d'Arménie dût revenir de droit à son frère cadet Léon, le futur Léon VI [4], une faction offrit la couronne au roi Pierre, qu'elle alla peut-être trouver en Europe [5]. Le roi de Chypre qui n'avait pas montré, de retour en 1365, à son parent réfugié dans son royaume, les lettres d'Urbain V le recommandant au parti catholique [6], accepta cette couronne. Elle ne signifiait pas grand'chose dans l'état présent du pays, mais pouvait lui être fort utile dans ses guerres avec le Soudan, guerres qu'il attendait encore, malgré les récentes négociations. Il fit battre monnaie

1. *Ibid.*

2. Il se trouvait à Venise le 25 septembre, deux jours après le départ du roi. V. plus loin.

3. Il mourut en 1363, d'après Dardel (*Hist. arm. des croisades*, II, 36-7). Ayant connu trop tard pour les premiers chapitres de cet ouvrage, les feuilles contenant cette chronique, que je croyais encore inédite (v. p. 357, note 6), j'ai répété aux pp. 110-11 les erreurs communes sur l'histoire de l'Arménie à cette époque. Elles doivent être corrigées dans le sens indiqué par le texte. V. aussi l'*erratum*.

4. Ou plutôt Léon V : c'est le titre qu'il prend lui-même (v. Dardel, 18 et 66, note 2). Il était né en 1342 (*ibid.*, 32). Sur sa jeunesse v. la même chronique, pp. 32-4.

5. Après son départ de Rome, d'après Machaut, pp. 222-3. — Le parti national arménien demanda secours aux Vénitiens : on répondit le 11 oct. 1368 à la « reine d'Arménie » (probablement Marie, veuve de Constantin IV et princesse d'Anjou-Tarente, v. Dardel, pp. 41, 42 et 42 note 2) qu'elle obtiendra des secours ou bien l'Arménie sera comprise dans le traité avec le Soudan. Le passage aura lieu peut-être une autre fois (*Archives d'État de Venise, Sen. Misti*, 33, f° 37).

6. *Arch. du Vatican, L. S.*, 247, fos 239 vo-40 ; Rinaldi, 1365, § XXI (3 avril 1365), Dardel, pp. 35-7.

même, comme roi d'Arménie ou « Thakavar de tous les Arméniens[1] ».

Pierre était de retour à Venise le 6 septembre, quand un banquet lui fut offert par le doge[2]. Quelques jours après, le 23 septembre[3], il s'embarquait avec une suite de plus de cinq cents hommes sur huit galères vénitiennes, se dirigeant vers son île. Peut-être de grands projets s'étaient-ils formés dans sa tête et rêvait-il encore cette délivrance de Jérusalem, si difficile à atteindre, malgré tous les efforts.

Mézières se trouvait à Venise au moment du départ du roi, avec lequel il avait réglé, pendant quatre jours, toutes les affaires du royaume qui le regardaient et les siennes aussi, au grand contentement de la clémence royale et avec honneur[4]. Il était décidé à y rester encore quelque temps pour des affaires qui le concernaient, affaires qui nous sont complètement inconnues, puis il comptait se diriger vers la Curie pour y traiter probablement des affaires de la croisade, si cette paix avec le Soudan, qui n'était pas encore conclue, n'aboutissait pas.

Deux jours après le départ du roi, le 25 septembre, il écrivit une lettre des plus importantes pour sa personne et

1. « Bedros ou Pedros, roi ou thakavar de tous les Arméniens », pièce à effigie cavalière, publiée par E. Langlois dans sa *Numismatique de l'Arménie au moyen âge*, Paris, 1855, pl. VI, 9, p. 96. Sur une autre monnaie, où Münter (*Om Frankernes Mynter i Orienten*, Kjœbenhavn, 1806, in-4°, pp. 32-3) a cru reconnaître le même titre, v. Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire.....* (Paris 1811), pl. VI, n° 16, et pp. 406-7. Les habitants auraient prêté serment au roi et à ses successeurs, envoyant au prince d'Antioche les clefs des principales forteresses (Machaut, *l. c.*). Des ambassadeurs arméniens, l'archevêque de Tarse à leur tête, se présentèrent plus tard, le 1er juillet 1369, à Avignon, pour implorer du secours contre les Sarrasins. Cf. Rinaldi, 1372, § 30.

2. 600 livres « ad grossos » furent accordées à cette date par le Grand Conseil (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, XXXIV, 1873, p. 74).

3. Lettre citée au cardinal de Bologne. Machaut fixe la date de 28 septembre, le matin (p. 223). Ce jour-là Mézières rédigea à Venise le privilège de noblesse de Jean Incuris (et non *Mercuris*, ainsi que lit Lebeuf), bourgeois de Nuremberg, qui, ayant pris la croix, avait été anobli par le roi « in preclara domo virtuosorum nobilium Corneriorum regie habitacionis, principibus et baronibus suis ac non modicis nobilibus Veneciarum civibus presentibus », le 23 du même mois. Des armes lui furent données à cette occasion, que Philippe interprète symboliquement dans le privilège (*Lettres*, fos 140 vo- 1 vo).

4. Lettre citée. V. p. 383, note 2.

ses idées. Elle est adressée au cardinal de Bologne, Ange Grimoard. Mézières l'avait connu à Avignon pendant le premier voyage du roi de Chypre. Urbain V, cédant aux prières des cardinaux[1], avait nommé son frère, précédemment prieur à Saint-Dié, évêque d'Avignon, dont le siège, réservé par les deux papes antérieurs, était vacant depuis de longues années[2]. C'était un des chanoines les plus pieux et les plus ponctuels dans l'accomplissement de leurs devoirs : on louait sa science, sa « circonspection naturelle », sa probité et l'honnêteté de ses mœurs[3]. Quelques années plus tard (18 septembre 1366), il fut élevé au cardinalat et devint évêque d'Albano[4]. Urbain V lui confia peut-être une mission auprès du roi de Castille, Pierre le Cruel[5], et ensuite la légation en Italie, où il remplaça Androuin, dont la politique de conciliation et de douceur était dangereuse, maintenant que son « grand ami » de Milan s'agitait de nouveau.

Mézières, qui venait de le revoir à Bologne, pendant le séjour du roi dans cette ville, fut un des correspondants assidus de ce prélat éclairé[6] qui dotait les chanoines de Montpellier, dont il avait fondé le collège, de revenus et d'une bibliothèque[7]. Un grand nombre de ses lettres lui sont adressées et une familiarité respectueuse règne dans sa correspondance avec le cardinal.

Le légat venait d'écrire au roi, avant son départ, des lettres « cordiales », auxquelles Pierre Ier, qui n'en recevait guère, paraît-il, pendant ce second séjour en Europe, s'empressa de répondre : son chancelier devait lui remettre cette réponse à Bologne, pendant son voyage à la Curie. C'est pour s'excuser du retard que Philippe écrivit sa lettre du 25 septembre.

1. 3a *Vita Urbani V*, Baluze, I, 417.
2. Sponda, I, 773.
3. 1a *Vita Urbani V*, Baluze, I, p. 366. Cf. 3a *Vita, l. c.*
4. 1a *Vita*, 374.
5. Mariana, l. XVII, ch. II. Cf. Baluze, I, 993. « Cum litteratura convenienti » (1a *Vita, l. c.*).
6. Cf. cependant la 3a *Vita*, p. 417 : « Scientiam eminentem non habebat. » Ce fut, assure-t-on, une des causes pour lesquelles Urbain ne voulait pas l'élever au cardinalat.
7. 1a *Vita, l. c.* Cf. 3a *Vita*, p. 417. Il fut ensuite rappelé par Grégoire XI et survécut vingt ans à son frère. Son testament, où il reconnaît Clément VII, date du 11 avril 1388 : il mourut le 16 (Duchesne, *Hist. des card. franç.*, I, 588-9).

Il annonce d'abord le départ tout récent du roi pour l'Orient : il était parti, plein de joie, avec une suite de chevaliers chypriotes et d'autres qu'il avait rassemblés en Italie ou que sa renommée avait attirés à Venise [1]. Il devait le visiter lui-même bientôt, à moins que des affaires intéressant le roi ne le contraignissent à partir aussitôt pour Rome : « sous l'ombre de vos ailes ». Après avoir parlé de ses propres affaires, il passait ensuite aux négociations commencées récemment par les communes. Jamais traité n'avait été plus désastreux pour la foi chrétienne que le dernier ; tout le monde était de cet avis. Les Sarrasins étaient comme toujours de mauvaise foi : quatre mois après le départ de leurs ambassadeurs, les Vénitiens n'avaient pas obtenu encore la délivrance de leurs marchands. Le roi était décidé à ne pas violer cette paix malheureuse, puisque la volonté du pape était qu'elle se fît ; on croyait cependant à Venise que le Soudan ne voulait pas l'observer. « Que le doux Jésus », dit-il, en terminant, « fasse ce qu'il croira le mieux pour la république des chrétiens. [2] »

L'opinion des Vénitiens était fondée : les Sarrasins ne voulaient pas la paix. Malgré les succès récents des frères Grimaldi, qui avaient pénétré dans le port d'Alexandrie avec leurs galères, au mois de mars 1368 [3], les ambassadeurs vénitiens et génois ne réussirent pas à conclure un nouveau traité. Ils étaient arrivés à Alexandrie au commencement du mois de juillet [4] et s'étaient dirigés vers le Caire, après avoir

1. Il était venu sur une seule galère ; il en fallut huit pour transporter sa suite, au retour.

2. Bibl. de l'Arsenal, 499, f° 144 v° : « ... Audiat vestra reverenda paternitas... dominum meum regem et cum eo... dominum comitem Tripolim cum galeis .VIII. Venetorum atque suis et quingentis personis et ultra, inter homines armorum et familia(m) sua(m) domesticam, XXIII^a die mensis hujus de Veneciis recessisse... Expedivi namque per gratiam Dei cum domino rege, secum per .IIII. dies existente (*sic*), omnia negocia regnum tangencia ac eciam mea... nihilominus, ex quo placet domino nostro pape, dominus meus rex ex parte sua indesinenter et firmiter tractatum et concordiam factam tenebit... Dulcis Jhesus facia^t illud quod sibi melius videbitur in oculis suis pro republica christianorum... ».

3. Jean et Pierre Grimaldi arrivèrent à Famagouste avec un vaisseau barbaresque qu'ils avaient capturé à Alexandrie, le 1er avril 1368, Machéras, 119. Cf. Amadi, 419. Le 10 mai mourut Jean de Sur, un des meilleurs officiers de Pierre (Amadi, *l. c.*).

4. Ils partirent en juin et arrivèrent à Rhodes, le 5 juillet. Cf. Machéras, 122 et plus haut, p. 376.

demandé des otages pour leur sécurité, otages qui furent accordés fallacieusement par le Soudan, des condamnés à mort ayant été habillés en habits d'émirs[1], selon les chroniqueurs arabes. Ils se présentèrent ensuite devant le Soudan et demandèrent le renouvellement de la paix, d'après les conditions proposées par le roi de Chypre. L'église du Saint-Sépulcre, fermée depuis la prise d'Alexandrie, devait être rouverte. Le Soudan demanda la restitution des captifs d'abord[2], et deux galères chrétiennes partirent d'Alexandrie pour obtenir du prince d'Antioche la délivrance des ambassadeurs sarrasins (8 août). Le régent les confia aux envoyés, avec acte notarié, à Nicosie; les vaisseaux quittèrent le port de Famagouste le 24 août.

Les ambassadeurs des communes refusèrent cependant d'autoriser le débarquement des prisonniers, avant la ratification du traité par le Soudan. Le conseil de régence protesta violemment contre cette mesure, qui rendait vaines ses intentions secrètes. Menkeliboghâ[3], un des grands ennemis de la paix, se jeta sur Cigala et le frappa au visage, en criant : « Porc de vil prix, tu te moques de mon seigneur le Soudan! » Il ne se contenta pas de ce châtiment et le saisit par la barbe, menaçant de lui couper la tête. Le même émir qui avait conseillé jadis des mesures plus douces, intervint alors, priant le Soudan de faire la paix; on se borna à attendre, pour déclarer la guerre, que le roi fût revenu d'Occident; on se rendrait alors mieux compte des forces dont il pouvait disposer encore. On traîna donc les choses en longueur jusqu'au mois de septembre, quand Cigala fut envoyé en Chypre avec de nouvelles propositions, tout aussi peu sérieuses que les premières. Le roi écrivit en vain une lettre indignée; tous les efforts échouèrent devant la mauvaise volonté des émirs. Pierre Ier, malade à Famagouste, en informa le pape[4].

1. Weil, IV, 513-4.
2. Weil, *ibid.* Ils auraient proposé, si Chypre leur refusait les captifs, de s'allier au Soudan. Tout cela est assez confus et on est réduit, pour ces dernières négociations, à Machéras seul, sujet à caution parfois.
3. V. sur l'orthographe, Herzsohn, 45.
4. Machéras, 121-7. Cigala (Καζατζὴν Γκάρε) revint cependant à Alexandrie et les négociations durèrent sans résultat jusque vers le milieu de l'année 1369, quand elles furent interrompues pour un moment.

Mézières se dirigea-t-il vers Rome à cette époque, ainsi qu'il se proposait de le faire? Employa-t-il ses efforts à obtenir des secours? Il dut apprendre vers le mois d'octobre, à Venise encore peut-être, l'échec qu'éprouvèrent au Caire les ambassadeurs des communes, et sa joie dut être grande en voyant que la paix infâme n'avait pas été conclue. Les Vénitiens et les Génois se réuniraient peut-être, maintenant que leur médiation n'avait pas réussi, au roi qu'ils avaient soutenu jadis, et une nouvelle série de guerres aurait achevé la défaite des Sarrasins. Le pape lui-même ne pouvait plus recommander une paix qui était évidemment impossible. Peut-être aussi fondait-il de grands espoirs sur cette chevalerie de la Passion, qui devait fournir d'admirables combattants au roi de Chypre. Avec de pareils soldats et un chef dont la vaillance était proverbiale parmi ses ennemis même[1], de grandes choses pouvaient être accomplies encore. C'est au milieu de ces rêves de victoire que le trouva, au commencement de l'année 1369, la nouvelle de la mort du roi, assassiné à Nicosie dans la nuit du 16 au 17 janvier.

Pierre Ier avait d'autres préoccupations en revenant en Chypre[2] que celle de la croisade. Depuis longtemps déjà, sa vie dissolue était connue en Occident; le pape lui-même était intervenu, dès l'année 1367, pour lui ordonner de reprendre sa femme et de chasser la concubine qu'il avait admise dans son palais[3]. La reine Éléonore profita de son

Ce qui est dit dans Machaut, p. 222, est faux. Cf. Amadi, p. 419 : « El soldan prolongava la pace, perchè udiva a molti di soi amirà quali havevano diverse opinioni » ; Bustron, pp. 267-8.

1. « Tantum enim timorem (*sic*) invaserat Sarracenos post captionem Alexandrie ut novum proverbium inter se suscitarent, cum sibi invicem maledicerent, dicentes : « *gladius leonis Petri regis te percussiat* » (*Oratio tragedica*, f° 197).

2. Pendant le voyage, Pierre Ier trouva à Modon, où il s'arrêta, sa parente Isabelle de Lusignan, fille du roi Guy d'Arménie, mariée au despote de Morée, Manuel. Elle lui déclara son intention de faire épouser au jeune Léon de Lusignan Catherine, héritière de l'Arcadie, et d'en faire son héritier. La mort de Pierre empêcha le prétendant d'arriver au terme fixé et il épousa Marguerite, fille de Jean de Soissons. V. Dardel, 37-9 et les notes de M. Ulysse Robert; Hopf, *Chroniques gréco-romanes*, 472, XII b ; le même, *Griechenland*, I, 449².

3. *Arch. du Vatican*, 249, f°s 22 v°-3 ; Rinaldi, XXVI, 155 ; Reinhard, *Geschichte von Cyprus*, I, 90 (2 déc. 1367). Il écrivit à la même époque à l'archevêque de Nicosie, l'exhortant à réprimander le coupable, en employant même les censures ecclésiastiques. Le roi souillait ainsi,

absence pour se venger : Jeanne l'Allemand, dame de Choulou et veuve de Thomas de Montolif, fut saisie, jetée en prison et soumise aux tortures les plus cruelles pour tuer l'enfant qu'elle portait dans son sein. Elle fut transportée ensuite à Cérines et jetée dans une fosse[1].

Pierre Ier en fut informé et écrivit à sa femme une lettre menaçante ; la concubine du roi fut enfermée alors au couvent de Sainte-Claire, à Nicosie, où elle fut contrainte de prendre le voile. Bientôt les plus mauvaises nouvelles arrivèrent de Chypre en Italie : Jean Visconti dénonçait à son maître les relations criminelles qui existaient entre la reine et le comte de Rochas, Jean du Morf[2]. Le roi, qui aimait beaucoup sa femme[3], partit aussitôt pour punir les coupables. La maladie le retint quelque temps à Famagouste[4], puis il se dirigea vers Nicosie, où il convoqua la Haute Cour pour juger sa querelle.

Les barons chypriotes n'avaient jamais été très favorables à cette guerre continuelle, qui leur apportait du butin, il est vrai, mais qui empêchait tout commerce entre l'île et l'Orient et mettait en danger l'existence de cette « pierre jetée dans la mer », qu'ils avaient défendue à grand'peine jusqu'alors. Ils ne voyaient pas la partie nécessaire des expéditions de Pierre Ier, qui, en occupant l'ennemi ailleurs et lui donnant une idée excessive de ce petit État, empêchaient l'invasion des Infidèles. Ils murmuraient contre ces chevaliers de l'Occident qui jouissaient de la confiance du roi et qui les éclipsaient dans les combats[5]. « Le Chypriote », dit le chroniqueur arabe

ajoutait la lettre, la gloire qu'il s'est attirée en combattant les Turcs, comme « persecutor acerrimus » (*Arch. du Vatican, ibid.*, fos 22-2 vo).

1. Machéras, 127-9 ; Bustron, 268 ; Amadi, 419-20. Les malheurs de Jeanne l'Allemand ont été chantés par le peuple chypriote dans les deux gracieuses pièces, dont on trouvera la reproduction à la fin de la chronique de Machéras.

2. La lettre aurait été écrite le 13 septembre d'après Bustron et Amadi, le 13 décembre d'après Machéras, p. 131. Les deux dates sont également impossibles.

3. Machéras, 117 ; Bustron, 269 ; Amadi, 421.

4. « ... Si fort malades devint
Qu'il jit en son lit moult griefment,
Sept semainnes entierement »
(Machaut, p. 255).

5. « Ipsi vero malefici... in contemptum Dei conspiraverunt contra Moysem, dicentes : hic contrarius est operibus nostris, mittamus lignum

qui a raconté la prise d'Alexandrie, « se montrait avare envers ses nobles de Chypre, et tout ce qui lui revint à l'occasion de la prise de cette ville, il en fit don aux rois de l'Occident, en priva ses barons et donna la préférence aux Français[1]». Le *Moïse* et l'*Aron* de Mézières n'était pour eux qu'un prince brouillon et aventureux, le fléau du pays[2], sur lequel il régnait avec tant de gloire, mais avec tant de sévérité et de violence aussi. Dès l'expédition de Tripoli, le mécontentement était si fort que le prince d'Antioche crut de son devoir d'en avertir le roi[3].

Aussi la Cour des Barons profita-t-elle de cette occasion pour se venger de ce maître odieux. Jean Visconti fut déclaré coupable d'avoir accusé injustement la reine et les seigneurs s'offrirent à combattre pour défendre l'innocence de leur souveraine. Le roi fit arrêter son serviteur fidèle, qui mourut de faim et de soif dans la prison de Buffavent. Il accepta le jugement des barons, non sans garder l'espoir de punir ceux qui venaient de l'insulter par leur jugement[4].

Une prison s'éleva par son ordre à Nicosie : elle était destinée, disait-on, à contenir la reine et tous ces barons factieux, qu'on attirerait dans la *tour de la Marguerite*, en prétextant un repas. Les femmes et les filles des juges furent

in panem ejus et eradamus eum de terra et videamus quid proderit ei congregatio Gallorum, Anglorum et Almannorum, qui quietem nostram delicatam per regem nostrum perturbare solebant » (*Or. trag.*, f° 196 v°).

1. Mss. de la bibl. royale de Berlin, Wetzstein, II, 359-60, f° 169 v°. Cf. p. 100, note 1 du prés. ouvrage.

2. « Quia idem Moyses ipsos semper animabat ad sanctum bellum Dei et acquisicionem sancte civitatis. Ipsi vero a juventute nutriti erant in croceis luxuriis et multipharie deliciis corporis...» (*ibid.*). Le chroniqueur arabe parle aussi des marchandises qui restaient sans prix à cause de la guerre et qu'ils voulaient porter à Alexandrie (*l. c.*).

3. A Salines (Machaut, 254-5). Les seigneurs chypriotes avaient protesté déjà quand l'expédition de mai 1366 avait été dirigée contre Alaïa. *Sermo de ambaxiata victoriosissimi regis Jerusalem et Cipri facta duci et communitati Veneciarum per cancellarium Cipri*, Bibl. de l'Arsenal, ms. 499, f°s 38 v° et suiv.: « Sed statim regia Magestas, audiens ambaxatores predictos, indicit armatam suam predictam in Turquiam transfretare et diverti ibique lucrata est lapides et sagittas *et hoc in indignacionem et malivolenciam nobilium et aliorum de armata.* »

4. Machéras, 136-41 (il tenait les détails de ce qu'il raconte de « madame Losé », mère de Jean le Cuisinier, parèque de Jean du Morf et nourrice des filles de Simon d'Antioche, *ibid.*, 135). Le roi avait délivré d'abord Jeanne l'Allemand (Machéras, 134 ; Amadi, pp. 421-2 ; Bustron, pp. 270-1).

déshonorées par le roi, dont le désir de vengeance confinait à la folie. Chaque jour, sa violence devenait plus grande[1].

Les chevaliers continuaient, de leur côté, la même conduite arrogante et révoltée. Le jeune prince de Tripoli, ayant demandé au fils de Henri de Giblet, vicomte de Nicosie, des lévriers turcs pour la chasse, fut refusé durement et son père prononça même des paroles injurieuses qui furent rapportées au roi. Pierre Ier remplaça Henri, qu'il envoya à Paphos, et son fils fut condamné à travailler avec des ouvriers de la prison. Il voulut contraindre sa fille Marie[2] à épouser un tailleur français établi en Chypre[3] et, comme elle résistait, se réfugiant dans le couvent de Sainte-Claire, puis, à Famagouste, dans celui de Notre-Dame-de-Tortose[4], le roi lui fit griller les pieds par le nouveau vicomte, Jean de Néville, qui l'épousa plus tard[5]. Elle dut fouiller la terre ensuite, à côté de son frère. Marie de Giblet s'en indigna et fit d'une manière assez originale, s'il faut en croire les chroniques, des reproches aux barons qui souffraient de pareilles indignités[6].

L'emprisonnement du sire de Giblet, qui suivit bientôt sa destitution, avait été fait, contrairement aux Assises du royaume, sans consulter la Haute Cour; les barons se décidèrent à se plaindre. Ils allèrent en corps au palais, avec

1. Machéras, 141-2; Amadi, 422; Bustron, 271. La tour contenait une église de la Miséricorde. Celui qui découvrit le projet fut le confesseur du roi, Jacques, un dominicain (Machéras, 142. Cf. Bustron, 271-2).

2. Veuve de Guy de Verny: « dame vefve, cointe et jolie » (Machéras, 145 ; Machaut, 256). L'affaire avec les Giblet se passa à Akaki, où le roi chassait le 8 janvier : Henri de Giblet habitait le casal Meniko, avec son fils, sa fille Marie et une seconde, de naissance illégitime, Louise. V. sur ces événements Machéras, 142 et suiv., Amadi, 422-3; Bustron, 272-3 ; Machaut, 255-8 (il place les faits le 28).

3. Camus le Tailleur, serviteur de Raymond Babin, Machéras, 145 ; Bustron, 272 : « un vil fante di stalla »; Amadi, 423 : « con un staulier francese, nominato Caras » ; Machaut, 260 : « à un sien servant ». Les *Assises* donnaient des règles pour le mariage des héritières. Cf. Machéras, 153.

4. Cf. sur ce monastère, Mas Latrie, *l'Ile de Chypre,* 349 et note.

5. Machéras, 146. Jean de Néville, seigneur d'Azot, mourut le 11 janv. 1390 (Mas Latrie, *l'Ile de Chypre,* 372-3). Marie de Mimars qu'épousa ensuite le même (?) Néville, mourut en 1393, son mari étant, à cette époque, bouteiller de Chypre (*ibid.*, p. 357). V. Ducange-Rey, *Familles d'Outremer,* 287, 570.

6. Bustron, 272; Amadi, 423-4.

les deux frères du roi à leur tête, et exposèrent leur requête. Pierre les traita durement et adressa des paroles injurieuses à son frère aîné d'abord, puis à Jacques, le connétable, dont il insulta la femme[1]. Les seigneurs partirent indignés : ils devaient se réunir cette nuit même dans la maison de Raymond Babin pour prendre une décision[2].

Jean de Moustry s'adressa au roi après leur départ et lui montra respectueusement l'imprudence de sa conduite. Pierre Ier, qui se repentait déjà de ce qu'il venait de dire, le chargea de le réconcilier avec ses frères. Il monta aussitôt à cheval et rencontra les barons, qui empêchèrent cependant les deux princes de se soumettre. Le turcoplier revint au palais et les seigneurs passèrent la nuit en conseil. On proposa de faire au roi des remontrances, de lui montrer le texte des Assises[3], qui défendait de pareilles violences, de l'arrêter même ou de quitter l'île et de chercher leur fortune ailleurs, si leurs efforts ne réussissaient pas. Les plus hardis objectèrent cependant le caractère même du roi, la facilité avec laquelle il avait violé déjà les serments prêtés à son couronnement[4], et proposèrent de l'assassiner, pour qu'il ne pût se venger ensuite. Les deux princes se mirent à la tête des barons, qui se dirigèrent vers le palais au milieu de la nuit. Bien que le projet criminel ne leur fût pas communiqué, — ils dormaient quand on le proposa — les dispositions des barons, l'heure indue à laquelle ils se mirent en

1. Machéras, 147; Amadi, 424 : « brutte parole ». « El re lo biasmò lui et sua moglie molto villanamente ». Bustron, 274 : « e di più gli tocò all' honor di casa sua »; Machaut, 263-7 (plusieurs inexactitudes). Henri lui-même aurait été enfermé dans la prison commune : son fils et sa fille ne furent pas non plus soumis au jugement de la Haute Cour (Machéras, 152-3).

2. D'après Mézières, *Orat. trag.*, f° 197 v° : « Et cum eodem fratricida (le roi Jacques) adhuc superest, ut credo, quidam baro, Remundus Babin nomine, fere .c. annorum, in domo cujus tanta prodicio, scilicet occidendi regem suum naturalem, fabricata fuit. » Les chroniques chypriotes placent la réunion dans la maison même du prince.

3. Qu'il aurait demandé de voir, avant le départ des barons (Machéras, 148).

4. Pierre II jura, à son avènement, d'après Bustron, de respecter « li privilegii de' buoni imperatori re. miei precessori, et l'assise del re Almerico et del re Balduino, suo figliolo, et l'antiche assise et usanze del reame ». *Descrizione di Cipro* (ms. de la Bibl. nat., à la date).

marche, la délivrance des prisonniers, du bailli de la cour[1], d'Henri de Giblet et de bien d'autres, dont les griefs contre le roi étaient multiples et sanglants, étaient autant de choses très significatives[2].

Malgré les prières de son chancelier, qui craignait depuis longtemps une conspiration[3], Pierre Ier, avec sa confiance chevaleresque, n'avait pas de gardes dans son palais. Les chevaliers pénétrèrent facilement dans les appartements qui donnaient sur la rivière : le roi dormait encore dans sa chambre. Se réveillant, surpris, au bruit de leur entrée tumultueuse, il en demanda la cause à Échive de Scandelion, femme de Renier le Petit, qui se trouvait auprès de lui. « Qui oserait venir à cette heure, si ce n'étaient vos frères ? » Le roi les vit entrer bientôt dans l'appartement, le prince à leur tête. Il demanda la permission de s'habiller et son frère sortit. Les assassins pénétrèrent alors : Philippe d'Ibelin, seigneur d'Arsur, Henri de Giblet et Jean de Gavrelle. Ils frappèrent le roi de leurs poignards et, quand il tomba, le bailli de la cour, Jean Gorab[4], lui coupa la tête, pendant qu'on retenait ses frères dans la chambre voisine. Des indignités furent commises sur son cadavre, qui fut enterré secrètement dans l'église de Saint-Dominique, auprès de Hugues IV[5]. Beau-

1. Jean Gorab, enfermé cette nuit même et menacé de mort pour une négligence dans son service (Machéras, 154-5).

2. Machéras, 154 ; Bustron, 274 ; Amadi, 425. D'après Bustron, la plupart n'avaient pas abandonné le premier projet de conciliation ; c'était, en tout cas, une heure bien singulière, pour venir la proposer. — D'après le chroniqueur arabe, on aurait trompé le roi, en lui annonçant l'arrivée avec une lettre de deux envoyés de son « cousin » de Gênes (le meurtre est raconté sur les fos 196 vo-7).

3. *Songe du vieil pelerin*, II, fo 98 : « Et te souvengne, biau filz », dit la reine Vérité à Charles VI, « comment darrainement et nagueres le tresvaillant roy de Chipre, Pierres de Lisignan, par deffaute de garde, orriblement fu murtris en son lit dormant, car il fu negligent de tenir la garde ordenée de son corps, telle que le viel pelerin li avoit acoustumé, et pluiseurs fois conseillé ». C'est cependant un certain « Giblet de Cornalie » (Strambaldi : Roger de Juli de Cornalie), *officier de service*, qui introduisit les conspirateurs. Cf. Machaut, 267-8.

4. V. Mas Latrie, *l'Ile de Chypre*, 355-6.

5. Machéras, 147-57 ; Bustron, 275-6 ; Amadi, 425-6. Cf. le chroniqueur arabe et le récit, assez exact, de la *Chronographia regum Francorum* (II, p. 304), qui ajoute le nom de Pierre de Mimars, fils de l'historien (v. Machéras, p. 310) à ceux des trois meurtriers. L'assassinat fut accompli dans la nuit du 16-7 janvier, d'après Machéras et Amadi : dans celle du 17-18, d'après Bustron (« et fo alli 18 di genaro 1368, al alba », *more veneto*, sans doute). Un jour entier se serait écoulé entre

coup d'années plus tard, quand le monastère fut détruit, on trouva ses éperons de cuivre doré, qui portaient écrits, dit Étienne de Lusignan, « les noms des trois roys mages »[1].

Pierre II fut proclamé aussitôt après l'assassinat du roi son père[2]. Le prince d'Antioche devait gouverner pendant sa minorité[3]. La Haute Cour, réunie aussitôt après le meurtre, le 17 janvier[4], déclara que « les novelletés et plusiors choses que ou tens passé se faisoient sans l'assent et l'otroi des hommes liges[5] », devaient cesser et, pour empêcher à l'avenir de pareilles usurpations, les Assises furent remises en vigueur, d'après le livre du comte de Jaffa, par une commission de seize barons, au mois de novembre[6]. Toutes les donations contraires aux Assises — parmi lesquelles celle du fief d'Haïa Thalassa, donné à Échive de Scandelion par son amant — furent révoquées[7]. Les amis de Pierre Ier furent persécutés partout : Jean de Moustry s'enfuit devant les officiers du régent, fut enfermé et vint mourir de fatigue sur un rocher, près de Satalie[8]. Un sort pareil attendait

la délivrance des prisonniers et le meurtre, ce qui est évidemment impossible, le roi ne pouvant pas être surpris dans ces circonstances. Le récit concorde dans les trois chroniques; celui que donne Machaut, bien que son informateur, Gautier de Conflans, offrît d'en défendre la véracité en champ clos, est terriblement *dramatisé* (267-71). — Mézières soutient dans les deux passages cités, du *Songe* (cf. aussi même ms., I, f° 66 v°) et de l'*Oratio tragedica*, que Pierre fut tué pendant qu'il dormait. — Henri de Giblet est connu; sur Philippe d'Ibelin, v. p. 103 et note 1. Il avait raison de haïr le roi si, c'est lui qui avait été exilé en Occident, et dont la femme, Alix de Majorque, était empêchée par Pierre de venir le rejoindre (*Arch. du Vatican*, 247, f°s 111 v°-12, 5 juin 1365; f° 150 v°, 17 sept.; cf. Machéras, p. 99).

1. Ét. de Lusignan, f° 147 v°.

2. Machéras, 157; Amadi, 426-7; Bustron, 276.

3. Le turcoplier lui offrit la régence, comme au plus proche parent de Pierre II : il la refusa d'abord, puis l'accepta (*Assises de Jérusalem*, éd. Beugnot, préface).

4. Le 16, d'après les *Assises* (p. 1), date impossible, la réunion ayant eu lieu « le meismes jour » que l'assassinat, le 17 donc.

5. *Ibid.*

6. Le 16. La commission en corrigea le texte, d'après « le livre du comte de Jaffa », et le déposa dans une église. Elle était composée, pour la plupart, des hommes du 17 janvier: Jacques le connétable, Philippe d'Ibelin, Jean du Morf, Henri de Giblet, Raymond Babin, etc. (*ibid.*, p. 6).

7. *Chronique de Dardel*, 40. Surtout les fiefs donnés aux « forains » détestés (*ibid.*).

8. Machéras, 157-8. Il était accusé d'adultère avec la femme d'un des conspirateurs.

certainement Philippe de Mézières, s'il s'était trouvé en Chypre.

Des ambassadeurs furent envoyés en Occident pour annoncer la nouvelle au pape et aux autres princes : le notaire Barthélemy Escaface[1] partit dans ce but, sur une saïtie. Il revint peut-être en Chypre au mois de février ; le pape avait reproché amèrement à l'envoyé le meurtre du champion de la chrétienté; cependant il s'était résigné: l'ambassadeur reçut même des présents, un canonicat à Sainte-Sophie, cathédrale de Nicosie et la dignité de vicaire de l'archevêque[2].

La douleur fut universelle en Occident, quand arriva la nouvelle de cet assassinat. Le roi d'Aragon envoya des ambassadeurs à la reine pour la consoler[3] ; en Italie, en France, en Angleterre l'indignation fut générale contre les rebelles et les meurtriers. Malgré ses défauts et ses fautes, Pierre Ier resta le type du vrai chevalier, pieux et guerrier. C'était le bon roi de Chypre[4], le meilleur roi depuis cent ans[5], le digne émule de Godefroi de Bouillon[6]. On se souvenait de sa force, de sa bravoure, de sa grâce dans les combats[7]; la victoire d'Alexandrie fut considérée comme le plus parfait exemple du fait d'armes glorieux, les chevaliers qui jouissaient de quelque réputation devaient avoir accompagné le défenseur du Christ à cette occasion, ainsi qu'à Layas et dans ses guerres lointaines[8]. Froissart[9], Pétrarque[10], Cuvelier[11],

1. Sur les Escaface (*Scafas*), originaires de Gênes, v. Mas Latrie, *L'Ile de Chypre*, pp. 352-3, 354. On retrouve notre notaire, devenu chanoine (v. dans le texte) en 1378 (*Hist. Ch.*, II, 372).
2. Machéras, 171.
3. Zurita, *Anales de Aragon*, II, f° 357 v°.
4. L'Ermite de la Faye, ap. Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 426; Froissart, éd. Kervyn, XI, 231.
5. Cuvelier, *Chron. de Du Guesclin*, I, 270 : « le meilleur roy qui fust par dela conversant Ve ans a passé. »
6. Machaut, 273.
7. Machaut, 274. L'auteur l'avait vu lui-même peut-être, pendant les voyages de Pierre Ier en France. Cf. *ibid.* :

Et je meismes m'en merveil,
Quant à li pense et je m'esveil.

8. Chaucer, *Canterbury tales*, Prologue; éd. Skeat IV (1894), vers 51-60; cf. V, p. 240,
9. Éd. Kervyn, XI, p. 231.
10. Lettre citée à la p. 305. Cf. lettre à Philippe de Mézières, *Senilia*, XIII, 2 : « Petrus, inclytus Cypri rex, indigni vir exitus, sed sacrae memoriae. »
11. Passage cité dans la note 5.

l'auteur de la Chronique de Du Guesclin, Machaut, Chaucer[1], les chroniqueurs italiens et anglais parlèrent avec regret de sa mort et firent l'éloge de ses brillantes vertus chevaleresques[2].

Mézières venait de voir le pape Urbain pour les affaires du passage : il se trouvait à Venise quand cette douloureuse nouvelle y arriva[3]. Sa position en Chypre était ébranlée par ce grand malheur et, ce qui était plus grave pour lui, la cause de la croisade venait de perdre son seul représentant[4]. Le monde où de pareilles trahisons pouvaient réussir était décidément trop vieux ; la Terre-Sainte ne pouvait plus être délivrée dans ces temps de décadence et de corruption[5]. Avec la mort de son roi, les fleurs de sa milice, dit-il, brisées par cette tempête, se fanèrent[6].

Il voulait mourir dans son désespoir, ou quitter au moins les cours des rois et le bruit des palais pour se consacrer au Seigneur, dans cette « ville des eaux » qu'il aima tant pendant toute sa vie[7] et où il avait de vieux amis comme les frères Cornaro, Fantin et Frédéric, et d'autres encore. Il avait

1. Chaucer, *Canterbury tales;* éd. Skeat IV, p. 236.

2. 1ª *Vita Urbani V*, ap. Baluze, I, 386-7 ; *Jac. Zeni vita C. Zeni* (personnage semblable à Pierre Ier, moins l'idéal), ap. Muratori, XIX, 212 ; cédule de la secrète de Nicosie sous Jacques II : « le roi Pierre de bonne memoire, le grant » (l'ancien ? cf. le titre de « il Valente », ap. Bustron et ailleurs), ap. Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 424. Les historiens modernes ont insisté surtout sur le côté aventureux de sa carrière, côté dont ils relèvent le comique. V. Mas Latrie, éd. de Machaut, note XVII ; Reinhard, I, 263 (il lui manquait « eine bessere Erziehung » !), Stubbs, *o. c.*, p. 192 ; Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, dans la coll. Oncken, p. 422. Ces deux derniers écrivains en font un fou de génie, bien à tort à ce qu'il me semble.

3. « Filio utique mulieris, divina dulcedine previdente et miserante, cum beato papa Urbano et in civitate Veneciarum illo tunc existente et negocia regia et Orientalia pro domino suo et ordinatione regali procurante » (*Or. trag.*, fº 197).

4. « Spe utique in dolore frustratus, tanto bono sui desiderii videlicet acquirendi Terram Sanctam, producendi novam miliciam et multiplicandi fidem catholicam » (*ibid.*, fº 197 vº).

5. « Proditionibus invalescentibus et mundo advesperascente et in maligno posito, nec erat spes resurgendi » (*ibid.*).

6. *Ibid.*, fº 197.

7. « Ipse illo tunc in amaritudine anime sue utique in Domino desiderabat mori ac de curiis regum strepituque aularum et libro secularium penitus deleri.... desiderio desiderabat in civitate eximia, domina aquarum, scilicet in civitate Veneciarum, vitam solitariam ducere debere, et, gratia distillante, peccata sua et infelicitatem quoque plangere ». *Or. trag.*, fº 197 vº.

dépassé déjà la quarantaine et n'avait plus foi dans sa mission : il devait effacer son nom du livre des séculiers et entrer dans un cloître[1]. Cette intention fut réalisée pour quelque temps, et quelque monastère de Venise, celui des frères Verbérés de Saint-Jean probablement[2], auxquels il donna plus tard un fragment de la vraie croix, le reçut dans ses murs. Une de ses lettres est datée de sa « cellule »[3].

S'il ne pensait pas à revenir en Chypre, où régnaient les assassins de son « roy de lacrimable et victorieuse memoire[4] », il ne quitta pas cependant les affaires de ce monde, ainsi qu'il se le proposait dans son désespoir. Ce qui est certain, c'est qu'on ne rencontre pas de trace de son activité pendant toute l'année 1369, qu'il semble avoir passée dans son couvent, sans s'occuper de ce qui se passait dans cette île de Chypre, qui était devenue, dit-il, le champ d'Alchedamach ou du sang[5].

1. *Ibid.*

2. *Miracoli della croce santissima della iscuola di San Giovanni Evangelista in Venezia,* ap. Mas Latrie, *Bibl. Éc. Ch.*, XXXIV, 75, note; cf. ms. 499 de l'Arsenal, f°s 142-3 v°. Cf. f° 143 : « Nunc vero in cellula temporaliter satis pulcra Veneciis aliqualiter quiesco, comedens panem lacrimarum, desiderans post tergum meum proicere omnia peccata mea, expectans eciam adventum domini nostri Jhesu Christi », écrit-il à Gérard de Dainville, son frère utérin, évêque de Térouanne.

3. Adressée à l'évêque de Térouanne. V. note précédente.

4. *Songe du vieil pelerin,* I, f° 82.

5. *Ibid.*, I, f° 66 v° (Archeldemach, Haceldama ailleurs, d'après S. Mathieu, c. XXVII, v. 7-8, « ager sanguinis »). Cf. *Chron. d'Ernoul,* éd. Mas Latrie, 203 : *Caudemar* ou *Chaudemar.*

Sur la culpabilité des frères du roi assassiné, v. *Songe,* I, f° 83 : « du quel frère, nostre roy à present (Jacques), et des dois de sa destre main dequeurt encore le piteux sang humain du tresvaillant son aisné frère, le roy Piere »; *Orat trag.*, f° 196 v° : « germina viperarum duo, fratres ipsius incliti regis et omnes barones regni secrete consilium inierunt ut ipsum dolo tenerent et occiderent... inclito rege... ignorante et in securitate in regiis et palatio proprio existente, malefici et fractores fidei, proditores inauditi, sanguineas manus injecerunt in christum Domini, regem videlicet suum et dominum naturalem, ipsum in lecto proprio, sub canopio secure dormientem, gladiis inhumaniter ipsum letaliter vulnerando, uno fratre suo presente, crudeliter occiderunt. » Machaut partage cette manière de voir (*l. c.*). Toutes les chroniques occidentales contemporaines désignent les deux princes comme les chefs des meurtriers (Cuvelier, I, 270; Christine de Pisan, dans P. Paris, *Les mss. français,* V, 145; *Vita Urbani V,* ap. Baluze, I, 386-7; *Petit Thalamus,* 383; *Chr. des quatre Valois,* 251; cf. 200, 260; Ub. Foglietta, *Annal. Januens.*, ad ann. (d'après Stella seul?); *Chron. Estense,* Muratori, XV, 491 D; *Cron. di Pisa, Rer. It. Scr.* de Flo-

On possède cependant la lettre qu'il adressa, vers le commencement de cette année peut-être, à l'évêque de Trévise, et cette autre, si pleine de rhétorique, où il félicita Thomas de Farignano, général des Mineurs et plus tard cardinal et patriarche de Grade, d'avoir été absous dans le procès d'hérésie que lui avaient intenté des envieux[1]. Pétrarque lui-même, ami de Thomas, avait plaidé sa cause devant Urbain V[2].

La lettre adressée à Pierre *de Boanis* (Boïano ?), évêque de Trévise (1359-94), porte une date, le 8 février, sans indication d'année. Il avait pu connaître, pendant ses voyages en Italie, ce prélat célèbre par sa piété ; il s'adressait à lui, cette fois, dans le but de demander des secours pour les chartreux de Montello, dans son diocèse, qu'il avait visités tout récemment, avec le neveu de l'évêque, François[3]. Il les avait trouvés dans

rence, I, 743 A ; *Cron. di Pisa*, Muratori, XV, 1048 B ; *Chron. Placent., ibid.*, XVI, 608-9 ; *Cron. di Sercambi*, I, 137 ; Froissart, éd. Kervyn, XI, 231 ; *Chron. der deutschen Städte*, Strassburg, II, 878 ; Mainz, II, 190, 3-5 ; Lübeck, I, 540, 6-7). De même l'anonyme arabe de Berlin désigne « le prince » comme *chef* du complot (*l. c.*). Il n'y a que les chroniques chypriotes (Machéras, p. 157 ; Bustron, p. 276 ; Amadi, 426), rédigées beaucoup après les événements (la plus récente, celle de Machéras, fut écrite sous le règne du fils d'un de ceux qui avaient profité du meurtre), qui s'efforcent d'écarter toute participation des frères du roi. M. de Mas Latrie a soutenu plusieurs fois cette même thèse (*Hist. Ch.*, II, 342 ; éd. de Machaut, notes 83, 88, 89, 94, 95). Ce qui plaide encore contre elle, c'est que Mézières n'avait aucune raison de quitter pour toujours le royaume, si les frères du roi n'étaient pas les complices du meurtre, dont ils favorisèrent les auteurs ; le caractère des personnages qu'ils accompagnèrent au palais et leur conduite ne pouvaient pas laisser de doute non plus sur leur but. Les plaintes de la reine Eléonore n'étaient pas de pures calomnies : elle prétendit venger son mari, dont elle montra la chemise sanglante au fratricide, quand, dans un guet-apens approuvé par le jeune Pierre II, qui y était présent, elle fit tuer le prince d'Antioche. Il ne faut pas oublier du reste qu'on est au XIVe siècle, où de pareilles mœurs n'étaient pas une exception : qu'on se rappelle Jeanne de Naples et André de Hongrie, les soupçons qui atteignirent Louis d'Orléans, le meurtre de ce dernier, etc.

1. Ms. de l'Arsenal, fos 144 vo-5 vo. Cf. Wadding, *Annales Minorum*, 1368. Il fut suspendu de ses fonctions, une année après avoir été élu, en 1368. Cela ne dura qu'un mois, ce qui permettrait aussi de dater de cette même année la lettre de félicitations de Mézières. V. aussi *Revue historique*, XLIX, 315. Farignano (Frignano) appelait à Rome, en 1382, le roi détrôné d'Arménie, Léon VI (Dardel, p. 104).

2. Pétrarque, *Senilia*, l. XI, ép. 12.

3. « Reverende pater et domine karissime... visitavi montem domini (« mons autem prelibatus, videlicet Montellus, in terminis vestre hereditatis spiritualis ac gregis vobis commissi situatus ») in quo, ut pie loquar, sancti Dei habitant, nobili ac circonspecto viro domino Fran-

un état digne de pitié, dit-il ; on ne pouvait voir sans larmes leur pauvreté et leur ignorance. Plus malheureux que les oiseaux, qui ont des nids, et les renards, qui ont des tanières, ils erraient par la campagne, exposés à la pluie, sans avoir la nourriture nécessaire. De plus, les livres leur manquent « pour glorifier l'agneau » et ils n'ont pas de vêtements. Un riche bourgeois de Trévise se montrait disposé à offrir 50,000 ducats pour bâtir un hôpital ; cet argent serait plus nécessaire aux malheureux serviteurs du Christ. L'évêque devait intervenir en leur faveur et Pierre de Boïano, qui signala son règne par des fondations nombreuses, — dans la cathédrale de Trévise, le palais épiscopal, l'autel de Saint-Marc, où il déposa de précieuses reliques[1], — écouta peut-être la prière du chancelier[2].

Néanmoins le prince d'Antioche qui devait craindre cet ennemi, dont il ne pouvait pas se saisir, continua avec Mézières les bonnes relations qui avaient existé jadis entre le chancelier et le roi, son frère. Il lui adressa plusieurs lettres dans cette même année, lui annonçant les événements qui se passaient dans l'île et lui demandant probablement son avis. On ne le chargea pas naturellement de cette mission à la curie, qui fut remplie par le notaire Barthélemy Escaface. Il se trouvait dans son couvent à Venise, mangeant « le pain des larmes[3] » et attendant l'arrivée du Seigneur quand il apprit, avec de bonnes nouvelles sur la santé du jeune roi qui progressait en âge et en sagesse au milieu du respect général, la rupture définitive des négociations en Égypte[4].

cisco, dilectissimo vestro nepote, me ducente, sante (*sic*) procurante et benigne associante » (*Lettres*, f° 143 v°). La date de 1369 paraît préférable : il était *peut-être* à Venise, vers le commencement de l'année suivante et certainement ailleurs vers la même époque, en 1368. Cf. Lebeuf, XVII, p. 495.

1. Ughelli, *Italia sacra*, V, 487-8.

2. Mézières le remercie pour un envoi de vin et de drap (pannis delectabilibus) (*lettre citée*).

3. « Panem lacrimarum » (lettre à Gérard de Dainville).

4. « Juvenculus rex Cipri, dominus meus, per gratiam Dei bene stat, proficit enim etate et sapientia apud Deum et homines et a domino principe... et ab omnibus indiferenter honoratur et videtur diligi... Predictus dominus bajulus Cipri per literas suas continuas facta sua atque regni familiariter mihi committit, sicut faciebat dilectissimus meus dominus rex preclarissime memorie » (*lettre citée*).

En effet, au mois de juin 1369, Jean du Morf se présenta devant Alexandrie[1], avec quatre galères, et demanda la conclusion de la paix, tant de fois ajournée par le Soudan. L'entrée du port lui fut refusée et il s'en vengea en attaquant une galère maghrabite, puis les ports de Sidon (Saïde), Beyrouth, Giblet, Tortose, Laodicée et Lajazzo ; Batroun fut brûlée. Il revint à Famagouste, le 22 juillet[2].

L'arrivée de cette nouvelle en Occident révolta le pape et les communes ; elle remplit au contraire de joie celui qui avait déconseillé le plus cette paix « infâme », Philippe de Mézières. Les ambassadeurs chypriotes, ainsi que ceux de Rhodes, de Gênes et de Venise, écrit-il à son frère, l'évêque de Térouanne[3], sont revenus sans succès, malgré les prières humiliantes des chrétiens, qui s'étaient obstinés à fléchir la volonté du Soudan. Ce serait maintenant le moment de commencer une action énergique pour venger ces injures, celui d'envoyer en Orient les compagnies qui dévastent la France et l'Italie. Les communes ne se décideront pas à faire ce pas cependant, à cause de leur avarice, et les Sarrasins continueront à perpétrer leurs infamies, puisque personne ne s'éleve pour défendre le Christ et venger les crimes des chrétiens[4].

Il se trompait cette fois. Les communes s'étaient décidées à prendre des mesures énergiques contre le Soudan. Venise prit l'initiative et invita les Génois à envoyer aussi des ambassadeurs auprès du pape. Pierre Morosini et Nicolas Giustiniani, représentant le doge Contarini, se réunirent à Gabriel Cattaneo et à Thomas Miono, dans la petite ville de Viterbe, d'où ils se dirigèrent vers Montefiascone, pour y trouver Urbain V. Un

1. Parti le 3 juin. Machéras, 158-61 (*double récit*); Amadi, 427. Cf. Bustron, ad ann.; Maqrizi, ap. Weil, IV, 523, note 4; Herzsohn, 6, 39.
2. *Ibid.*
3. Ms. de l'Arsenal, f° 143 v° : « Sed heu ! non est qui zelet pro Christo nec qui expiet scelus christianorum ». Lebeuf croyait la lettre écrite en 1362 et adressée à Gilles Ascelin de Montaigu (XVII, 495). Nous lui avions assigné d'abord la date de 1370 (*Revue Hist., art. cité*, pp, 315-7), le meurtre du roi y étant représenté comme datant de l'année passée (*annus praeteritus*). L'état où il présente les négociations permet de fixer une date plus certaine. Ces négociations *recommencèrent* en juillet 1370 et rien ne vint les interrompre jusqu'à la conclusion de la paix. L'*annus praeteritus* s'explique par le système chronologique qu'emploie parfois Mézières, ainsi que Machaut.
4. Même lettre.

décret du Conseil venait de défendre tout commerce avec les Sarrasins[1].

Un traité d'alliance contre le Soudan fut conclu enfin, le 28 juillet. Chacune des parties devait fournir deux galères, qui partiraient au mois d'août et demanderaient, à Rhodes, l'adhésion du Grand-Maître et du gouverneur de Chypre. Puis elles devaient aller à Alexandrie et y séjourner jusqu'au mois de novembre, demandant au Soudan la restitution des captifs et, s'il refusait, le menaçant de représailles contre les vaisseaux de ses sujets. Tout commerce devait être empêché, même sur les galères appartenant à d'autres nations chrétiennes: aucun Infidèle ne pourra entrer dans les eaux de l'Égypte, sous peine de confiscation des marchandises. Si toutes ces mesures ne réussissaient pas enfin, une campagne en règle devait commencer avec le mois de mai de l'année suivante et durer jusqu'à la fin de novembre, sous le commandement alternatif des commandants de galères génois et vénitiens. La ligue cessera aux fêtes de Noël de cette même année[2]. Le manque de pouvoirs des ambassadeurs génois empêcha quelque temps les préparatifs; la République fut sommée de ratifier le traité jusqu'au 15 août, sous peine d'amende[3]. Guy Trevisan fut nommé capitaine pour Venise; les deux galères lui furent confiées aussitôt.

D'autre part, Pierre Malosello était arrivé en Chypre, envoyé par le pape, le 5 août. Le chambellan exposa au prince ce qui venait de se passer à Montefiascone: deux ambassadeurs chypriotes partirent vers Rhodes pour se réunir aux Vé-

1. Caroldo, f° 217 v°. Les pouvoirs furent donnés à Giustiniani et Morosini, le 16 juin. *Commem.*, VII, n° 513; t. III, p. 84. On trouve dans les *Magistrorum Rationalium introitus et exitus*, 1369 (55), f° 92: « die VIII^a Jun. (1369). Gabriel Cataneus et Thomas de Illionis (*sic?*), nuper ambaxiatores electi pro factis Alexandrie, ad eundum Monteflaschonem, ubi nunc residet curia romana, pro se inveniendo cum ambaxiatore Venetorum, debent nobis lib. DCL. » Ils étaient accompagnés par un scribe et sept autres personnes.

2. On fixait une amende de 20,000 florins: le traité fut conclu dans le couvent des Mineurs. *Commem.*, VII, n° 512; t. III, p. 84. Le pape avait autorisé la ligue dès le 26. *Ibid.*, VII, n° 509; t. III, p. 83. Il défendit tout commerce avec les Infidèles, exhortant les chrétiens à les attaquer, le 27. *Ibid.*, n° 510, p. 83. Cf. aussi *Comm.* VII, n°s 514 et 515, t. III, p. 85.

3. *Commem.*, VII, n° 513; t. III, p. 84 (28 juillet). Cf. sur les indulgences, *Chron. Martinienne*, f°s 159-9 v°.

nitiens et aux Génois, le sire de Cassis et Jean Gorab, le bailli de la cour[1].

Les ambassadeurs, réunis à ceux du Grand-Maître, se dirigèrent alors vers Alexandrie, où le Soudan leur offrit des saufs-conduits pour aller au Caire et traiter de la paix. Les mésaventures de Cassano Cigala avaient rendu cependant d'une prudence excessive ces nouveaux négociateurs : ils demandèrent des garanties qu'on leur refusa. La réponse du Soudan fut brève : ils n'avaient qu'à venir ou à s'en aller. Ils préférèrent la dernière alternative et s'éloignèrent après avoir écrit une lettre injurieuse qu'ils plantèrent sur le bout d'une pique, dans le port. Les ambassadeurs des communes revinrent à Rhodes ; les deux envoyés du prince se rendirent à Paphos, où ils débarquèrent le 9 décembre. Ce furent les seuls exploits de la grande alliance du mois de juillet[2].

Le reste de l'année se passa sans que des mesures décisives fussent prises contre les Sarrasins. Mézières en fut affligé ; les espérances qu'il venait de former encore une fois sur « le fait du passage » s'évanouirent. Les communes ne paraissaient pas disposées à entreprendre quelque chose de sérieux et, ce qui était plus grave, les Sarrasins se préparaient à attaquer les deux îles chrétiennes. Leur état est dangereux, écrit-il dans sa lettre au protonotaire Nicolas d'Osimo, dont il connaissait les dispositions favorables pour le jeune roi et son royaume[3]. Il le félicite d'avoir appuyé à la curie la nomination du prieur de S. Mathieu (Mattia) de Murano, comme

1. Machéras, 161-2 ; Amadi, 427 ; Bustron, ad ann. Jean Gorab (Gorap) fut auditeur de Chypre en 1376 et 1391, seigneur de Césarée (Mas-Latrie, *L'Ile de Chypre*, 356 ; v. page 390 du prés. ouvrage. et l'inscription du tombeau de sa femme, *l'Ile de Chypre*, 355-6).

2. Machéras, 163-4. Amadi et Bustron, *ll. cc.* Cf. *Mag. Rat. introitus et exitus*, aux Arch. de Gênes, 1369 (55), f°s 172 v°, 177, 193 v°.

3. Ms. de l'Arsenal, f°s 142 v°-3. Cf. pour la date Lebeuf, XVII, 495. Quant à Nicolas (et non A.) d'Osimo il fut notaire et secrétaire du pape, pendant les années 6-7 (probablement, le registre de cette année manquant dans les Archives) et 8 du pontificat d'Urbain V (v. reg. 249, 250, des Archives, au commencement). On lui permit, pendant cette dernière année, de résider « hors de la curie » (*extra curiam*). Sur son activité littéraire, v. Fabricius. *Bibl. latina* et le catalogue de la Bibl. de S. Marc par Valentinelli, II, 209. La lettre de Mézières est antérieure à son départ, qui eut lieu dans les premiers mois de 1370. — Philippe intervint aussi au même moment pour le couvent de S. André à Venise, dont le prieur élu, Jean Bono, porta la lettre adressée à Nicolas d'Osimo (*lettre citée*).

premier abbé du Mont-Cassin, après de longues années de vacance. André de Faënza[1], l'ami de Mézières, venait d'être nommé en effet à cette dignité, le 5 décembre 1369[2].

Dans la même lettre, Mézières parlait d'un départ pour la curie, départ que rendit inutile l'arrivée des ambassadeurs nommés par le prince. Il ne comptait venir lui-même à Rome que si sa présence était nécessaire et priait le protonotaire de l'avertir, si ce cas venait à se présenter. Il paraît bien que, pendant cette année encore, ce voyage ne se fit pas.

En effet, les envoyés mentionnés par Mézières étaient arrivés en cour de Rome dès le commencement de l'année 1370. L'évêque de la nouvelle Phocée et ses deux compagnons, Guillaume de Zurivaco, chevalier et maître Georges Syativa, docteur en décrets, présentèrent au pape des lettres du prince, demandant des secours[3]. Éléonore s'était servie de la même voie pour faire connaître ses plaintes à la curie.

Des mesures, assez faibles, il est vrai, furent prises aussitôt par Urbain V, qui partageait les inquiétudes du régent sur le sort qui attendait les chrétiens de l'Orient. Le doge Adorno et son collègue Contarini, la reine de Sicile même furent invités, par des lettres du 21 janvier 1370, à se souvenir de la solidarité qui devait exister entre tous les fidèles et à

1. André fut chargé par le pape, avec un autre abbé, de visiter les couvents du territoire vénitien, le 27 oct. 1364, *Commem.*, VII, n° 186 ; t. III, p. 36. Cf. n° 187, *ibid.* C'est à cette époque peut-être que Philippe fit sa connaissance. L'abbaye du Mont-Cassin, devenue depuis longtemps un évêché, n'avait plus d'abbé, dès l'année 1367, quand mourut Angelo Orsini. Elle fut administrée quelque temps par des vicaires, frères Raymond, Marzio, Hugues. Une bulle, datée de Montpellier, déc. 1367, en fit de nouveau une abbaye (Tosti, *Storia di Monte Cassino*, IV, 53-8).

2. *Arch. du Vatican*, 250, f°s 13-3 v° (5 déc. 1369, an 8). Tosti donne la date de 1370, due à une erreur de calcul, dans la détermination de cette huitième année. Le couvent de S. Mattia (il existe un couvent de nonnes du nom de *S. Matteo*, dans la même île de Murano) appartenait aux Camaldules (*Caliman.* ordinis, ap. Mézières; cf. Lebeuf, *l. c.*). André mourut trois ans après (Tosti, 63). Les Camaldules de Murano avaient été autorisés, le même jour, à choisir un autre abbé (*Arch. du Vatican*, 250, f°s 12 v°-13).

3. « Venerabilis frater episcopus Folienove ac dilecti filii Guillelmus de Zurivacho (Zurnigi, dans Machéras, 171), miles, et magister Georgius Syativa, decretorum doctor, ambaxiatores tui, ad nostram presentiam destinati, nonnulla pro salubri statu carissimi in Christo filii nostri Petri junioris.... et regni Cipri, nobis... sepius exponere curaverunt » (*ibid.*, f° 30).

accorder leur concours au jeune roi de Chypre, pour qu'il pût se défendre ou obtenir une trêve [1]. Le régent fut exhorté (1er février) à sauvegarder l'existence politique du royaume qui lui était confié ; il témoigna à la reine sa profonde compassion pour ses malheurs et ceux de son fils [2]. Puis, avec ces promesses rassurantes, les trois ambassadeurs quittèrent la curie, se dirigeant vers leur île. Le Grand-Maître fut invité aussitôt à défendre le petit royaume contre l'invasion des Turcs et des Sarrasins (13 février) [3]. Le prince d'Antioche et le Grand-Maître adhérèrent ensuite à l'union vénéto-génoise de 1369 et le pape exhorta les deux doges à prolonger le terme de leur alliance jusqu'après les fêtes de Noël 1370 (18 mai) [4].

Cette prorogation n'était plus nécessaire. Dès le commencement de l'année, le Soudan, effrayé par les armements du prince d'Antioche, avait délivré deux marchands italiens, le Vénitien Marc des Priuli et le Génois Barthélemy Mallone [5], qui se rendirent en Chypre avec des propositions de paix. Le prince défendit le départ des vaisseaux et offrit une trêve, tout en refusant de traiter séparément (février 1370) [6]. Deux autres prisonniers suivirent les premiers ; Pierre Cattaneo et Bernard *Dechente* (di Conte?) arrivèrent à Famagouste pour y demander la paix au nom du Soudan. Thomas Terras [7] et Étienne Fardin se réunirent, de la part du prince, aux ambassadeurs

1. « Quamdiu erit in obedientia carissimi in Christo filii nostri, Petri, regis Cipri illustrissimi, tam in guerra, quam pace ac treuga, que contingeret per vos fieri cum Infidelibus prelibatis » (*Arch. du Vatican*, 250, f° 21 ; f° 21 v° ; *ibid.*).

2. *Ibid.*, f° 30 : « Tibique... tuo nato paterne compatimur de adversis, teque et ipsum habemus in visceribus caritatis, et in hiis que pro tempore poterimus, favoribus apostolicis intendimus confovere. Confortare igitur, carissima filia, et de dicto tuo nato in puerilibus annis.... custodiam habeas diligentem » (13 février).

3. *Ibid.*, f° 30 v°. Des dîmes pour trois ans avaient été imposées en Chypre, dans ce but peut-être, dès l'année 1368 (le 8 juin) : Bérenger Grégoire devait les recueillir (*ibid.*, 249, f° 122, f° 124 v°).

4. *Ibid.*, 250, f° 81 (lettre à Contarini), 81 v° (lettre à Adorno) : « ad quam dilecti filii, magister et conventus Hospitalis... et gubernator regni Cipri, nomine ipsius regis, accessisse dicuntur » (*ibid.*).

5. Μαλὼ, Machéras, 167.

6. Machéras (fausse date : 10 févr. 1369) : les communes furent averties de ces propositions. Un Priuli prit possession, plus tard, de l'île, au nom de la République (1489). Mas-Latrie, *L'Île de Chypre*, 400-1.

7. Jean Bédouin remplaça Terras, qui vint à mourir (Machéras, 166). Cf. Bustron, 275.

des communes qui étaient arrivés à Rhodes[1] et à l'envoyé du Grand-Maître, le grand prieur d'Auvergne[2]. Ils partirent de Famagouste, le 28 juillet, et arrivèrent à Alexandrie le 6 août. Les marchands et les ambassadeurs des communes débarquèrent seuls pour s'entendre avec le Soudan, qui offrit de délivrer les prisonniers sans restituer leurs biens. Doria et son compagnon furent jetés en prison pour avoir refusé cette proposition ; cependant le Soudan finit par céder. Bédouin arriva au Caire et conclut la paix, que le prince devait ratifier ensuite. Deux amiraux, chargés de cette mission, débarquèrent à Famagouste le 29 septembre et, malgré leurs bravades, la paix fut jurée solennellement par le bailli du royaume et proclamée à Nicosie et ailleurs[3]. Les conditions étaient de beaucoup plus défavorables que celles de 1368 : les pèlerins devaient payer le même trevage, les droits de douane restaient les mêmes aussi, les chrétiens n'obtenaient qu'un seul nouveau privilège : leurs marchands devaient être avertis dorénavant, trois mois avant la reprise des hostilités[4].

Mézières était toujours à Venise à cette époque, dans le même couvent. Un fragment assez curieux d'un livre vénitien très rare, les *Miracoli della croce santissima della iscuola di San Giovanni Evangelista in Venezia*[5] et une de ses

1. Pierre Giustiniani pour Venise et Gautier Doria pour Gênes (Machéras, *l. c.*).
2. *Ibid.*
3. Machéras, 166-71. Cf. Amadi et Bustron, année 1370.
4. Ce sont, à proprement parler, les conditions mentionnées dans une demande des Hospitaliers, qui désiraient, en 1403, la ratification de la paix « faite après la prinse d'Alixandre » (Paoli, II, 108). Les conditions durent être les mêmes cependant pour les Chypriotes, ainsi que le remarque M. de Mas-Latrie (*Hist. Ch.*, II, 348). Le traité fut juré au Caire, le 25 août 1370 (Sacy, *Chrestomatie arabe*, 2e éd., II, 50). Aussitôt le droit de faire commerce avec le Soudan fut accordé par le pape (Mas Latrie, *Arch. des miss. scient.*, 1851, 374).
5. Ap. Mas Latrie, *Bibl. éc. ch.*, XXXIV, 75. Le titre exact du livre est: Vita del glorioso S. Giovanni apostolo ed evangelista, con alcuni miracoli della santissima croce che conservasi nella scuola grande di detto santo, avuta in dono fino dall' anno 1370.... Venise, 1752, in-4° (on compte plusieurs éditions). La confrérie date du XIIIe siècle ; l'église à laquelle Mézières fit son offrande fut rebâtie en 1349. V. *Raccolta di leggi di massima e di disciplina incombenti alli Capitoli, etc. della scuola di S. Giovanni*, Venise, 1780 ; Cornaro, *Notizie storiche delle chiese di Venezia*, 371 et suiv. ; Cicogna, *Breve notizia intorno alla origine della confraternità di S. Giovanni evangelista in Venezia*, Venise, 1855. — Je dois le contenu de cette note à l'obligeance de M. Urbani de Gheltof.

lettres [1] nous donnent des détails assez curieux sur son séjour dans cette ville. Il habitait le collège des Verbérés de Saint Jean l'Évangéliste, ainsi que le montrent les expressions de *schola nostra*, *minimus vester frater* qu'il emploie en parlant de l'école et des Frères[2]. Il voulut leur témoigner sa reconnaissance pour leur bienveillante hospitalité en leur faisant le don d'un notable fragment de la vraie croix [3]. Ce fragment avait été donné à Pierre Thomas par des chrétiens de Syrie avant les guerres de Pierre Ier, en 1360, de sorte qu'il lui était doublement cher. Peut-être le patriarche le lui avait-il donné au moment de sa mort et cette relique se trouvait-elle dans la croix de cérémonie qui éloigna les mauvais esprits que voyait le mourant à son chevet. Philippe l'offrit aux Verbérés pour qu'ils le missent dans une belle croix ornée d'or et de pierres précieuses, contenant les reliques de saint Jean, leur patron, qu'il avait remarquées dès son arrivée.

La cérémonie eut lieu le 23 décembre 1370 : « le noble et insigne personnage Messire Philippe de Mézières, chevalier et très docte chancelier du royaume de Chypre et de Jérusalem[4]», prêta serment devant la foule, à genoux et sans manteau, après la messe, qu'il croyait à l'authenticité de cette relique. Un décret fut rédigé, pour commémorer cet événement : c'est celui que nous a conservé le livre qui traite des miracles accomplis plus tard par ladite croix.

Il avait appris, dans la même ville de Venise, une douloureuse nouvelle qui remplit de tristesse son âme qui commençait à se réveiller à la vie, dit-il, après la mort de son roi[5]. Le pape Urbain V, revenu d'Italie vers la fin de l'année 1370, venait de

1. Arsenal, ms. 499, fos 141 vo-142. La « lettre » paraît contenir d'abord une espèce d'acte de donation, puis l'*Oratio devotissima sancte crucis* qu'il prononça à cette occasion et que mentionne le titre. La présence de Philippe écarte l'idée que ce fût une véritable lettre.

2 « Sed... per vestram caritatem receptum in tanta fraternitate et a Deo et apostolo suo me fieri participem tanti operis spiritualis » (*lettre citée*).

3. « Bonam quantitatem venerabilissimi ligni sancte crucis » (*ibid.*).

4. « El nobel homo e insigne M. Philippo di Masseri, cavallier e dottissimo cancellier del regno di Hierusalem e di Cipro » (Mas Latrie, *l. c.*). Le décret est daté du mois de février 1370 (= 1371) : il est presque certain donc qu'on doit lire « décembre 1370 » au lieu de « 1369 ».

5. « Jamjam diu immersus lacrimis vigoreque exaustus, rege meo saltem sublato ac inique percusso, per processum temporis respirare conabar. » Arsenal, ms. 499, fo 155 (ce sont les premiers mots de la lettre).

tomber malade. On le transporta aussitôt dans la maison de son frère, le cardinal de Bologne, où il expira le 19 décembre[1].

Philippe de Mézières s'empressa d'écrire[2] à son ami, le cardinal Ange Grimoard, frère d'Urbain, dont la maison venait de recevoir le mourant. Il parle du zèle du défunt pour la croisade, de son amour pour la croisade et de sa sainteté. La douleur de sa mort avait réveillé pour lui celle de la perte de Pierre Ier : son cœur en tremble et ses os même, en apprenant subitement ce grand malheur. Il est si ému encore que sa douleur, contrairement à la douleur commune, qui se manifeste et s'apaise par des larmes, l'empêche d'écrire. Ce saint prélat, « prince des princes », dit-il en finissant, était en même temps un homme bienveillant et compatissant, *largus in donis* : ses neveux avaient appris à connaître par de gros bénéfices[3] cette dernière qualité du défunt. C'est pourquoi il élèvera lui-même la voix devant le Seigneur pour témoigner des mérites de celui dont la mémoire sera éternelle. *Que sa langue soit collée à son palais*[4], s'il oublie jamais de remplir ce devoir sacré.

On ne connaît plus rien sur la vie de Mézières, pendant cette année 1371 : vers le commencement de 1372 il quittait enfin Venise et le couvent des Verbérés, où il avait espéré passer sa vie entière, pour se diriger vers Avignon. Il ne devait revenir jamais dans la « ville des eaux » qu'il aima tant et dont il fait l'éloge dans tous ses ouvrages.

Des relations suivies avaient existé, dès le commencement de son pontificat, entre le nouveau pape, Grégoire XI (élu le 30 décembre 1370), et la famille royale de Chypre. Des lettres de recommandation avaient été accordées aux personnes intéressées dans l'île, Jean des Corsini, frère du cardinal de S. Laurent[5], Isabelle de Lusignan, femme du despote Manuel

1. Date donnée par une lettre du représentant de Bernabò Visconti à Avignon, publiée par L. Osio, *Documenti diplomatici tratti dagli Archivi Milanesi*, I (Milan, 1865), p. 150 (de même dans le *Diario del Monaldi*, publ. dans l'éd. de Milan des *St. pistolesi*, p. 435). Cf. 2a *Vita Urbani*, ap. Baluze, I, 412-3.

2. La nouvelle dut arriver à Venise vers le commencement de janvier 1371.

3. « Ecclesiasticis beneficiis pinguibus dotavit. » Arsenal, 499, f° 155 v°.

4. « Quamobrem faucibus meis adhereat lingua mea, si in conspectu Dei mei non meminero sui » (*Ibid.*).

5. Il habitait Rhodes et réclamait des sommes prêtées jadis à

Cantacuzène [1], Philippe de Cicandilis, damoiseau de Constantinople [2], Dominique et Jacques Lercaro, ce dernier, seigneur de Roquebrune [3], l'enfant mineur de Brémont de la Voulte [4] et les frères Cornaro [5]. Le jeune roi avait été félicité (1er mars) sur sa maturité précoce et engagé à suivre, comme défenseur de la foi, l'exemple glorieux de ses prédécesseurs [6]. Bientôt l'évêque de Famagouste se présenta devant le pape pour lui exposer les attentions dont était entouré le jeune roi par le prince et les nobles du royaume et leur dévouement pour l'Église. Enfin, Jean d'Antioche demandait, par son envoyé, la nomination d'un gardien pour la sûreté du jeune Pierre II [7]. Le pape envoya, bien qu'il déclarât la chose inutile, l'Hospitalier Bertrand de la Flotte avec un compagnon [8].

Ils devaient résider au château de Famagouste ou à celui de Cérines [9] et donner d'utiles conseils [10] au régent, bien que la personne du roi fût confiée comme précédemment au prince et à la reine Éléonore. Des lettres pontificales furent écrites, le premier mai, pour féliciter les nobles de leur dévouement [11],

Pierre Ier, 28 janv. 1371 ; *Arch. du Vatican,* 263, *a. d.* Mêlé aux affaires de l'Orient, il devint, après la nomination de Dardel à l'évêché de Tortiboli, chancelier de Léon VI. Dardel, p. 105.

1. Elle devait recevoir annuellement 10,000 besants « ex redditibus terrae Cipri », *ibid.,* 263, f° 264; 25 mars. Ces 10 ou 12,000 besants étaient le revenu d'une partie du fief d'Aradippo donnée, en 1368, par le roi Pierre à sa parente. Dardel, p. 38, cf. 33, note 1. Elle vint même en Chypre pour réclamer son droit, *ibid.,* p. 40. Cf. Machéras, 188.

2. Il avait servi fidèlement le roi Pierre (30 avril; *ibid.,* 263, f° 270). V. sur lui Miklosich et Müller, *Acta et dipl. græca* (Vienne, 1865), 143.

3. « Dominicus Lercarii », créancier, lui aussi, de Pierre (7 juin; *ibid.,* f° 59-59 v°). V. aussi Delaville le Roulx, *o. c.,* II, 189.

4. Le pape demandait pour lui les possessions que son père avait reçues du roi défunt, *ibid.,* f° 98; 1 sept.

5. Fantin et Frédéric: la famille avait prêté « magnam... quantitatem » d'argent à Pierre Ier; une partie seulement en avait été payée, *ibid.,* f° 109. V. p. 326, n. 1.

6. *Ibid.,* f° 20 v°; Rinaldi, XVI, 496 et suiv.

7. « Pro securo statu et custodia... Petri, regis Cipri, aliquas personas deputare curaremus ». *Arch. du Vatican,* 263, f° 39.

8. « Bertrandum Flote, fratrem Hospitalis... et quemdam militem, ejus socium », *ibid.*

9. « Castrum civitatis famagustane seu castrum de Charines (*sic*) », *ibid.,* f°s 39 v°-40.

10. « Utiles sermones », f° 39.

11. Une lettre fut adressée à *Jean* (Pierre probablement) de Sur (*ibid.,* f° 21 v°), une autre à tous les barons du royaume (f° 22).

recommander l'éducation du roi à sa mère [1] et demander au régent, avec de grandes instances, ce couronnement que ce dernier ajournait sans cesse et dont le pape lui avait parlé déjà dans une lettre précédente [2]. Enfin le propre père de la reine Éléonore, le frère mineur Pierre d'Aragon, fut chargé, quelque temps après, d'une mission en Chypre « pour la prospérité et la tranquillité du royaume » [3].

Les lettres du pape produisirent leur effet sur le prince d'Antioche qui consentit à écouter ces conseils. Pierre II demanda, étant arrivé à l'âge légal, la garde des royaumes de Chypre et de Jérusalem, avec l'assentiment de son oncle probablement, et l'assemblée des barons fixa (mercredi 24 décembre) un jour pour son couronnement [4]. Pierre reçut la couronne de Chypre des mains de l'archevêque de Nicosie, Raymond, après avoir juré d'observer les Assises faites par les rois Amaury et Baudoin, le 6 janvier 1372, jour de l'Épiphanie [5]. Philippe de Mézières, bien qu'absent, fut invité à féliciter le pape sur son avènement et à lui annoncer l'accomplissement de ses ordres. Guy de Néphin de Limassol, trésorier et chanoine de Famagouste [6], parent du prince [7] et descen-

1. Et aussi « diligenter insistens, ipsum juxta datam tibi a domino prudenciam consolari » (même date, *ibid.*, f° 21 v°). Recommandation des envoyés au prince et à la reine, *ibid.*, 39 v°-40.

2. « Et insuper, cum tibi nuper pro coronacione dicti regis ad decus et decoram sui regni et omnium sibi subjectorum consolacionem, ut moris est, facienda scripsimus, iteratis precibus et ex corde te rogamus », *ibid.*, f° 39. Il devait le faire couronner « absque more dispendio » (*ibid.*). Un nouveau créancier de Pierre Ier, Marc Grimaldi, damoiseau de Gênes et familier du pape, partit pour l'île à la même époque, *ibid.*, fos 39-9 v°.

3. « Pro ipsius regni prospero statu et tranquillo », *ibid.*, f° 57. La lettre est datée du 4 juin : Pierre était de retour à Avignon vers la fin de l'année 1372.

4. Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, II, 351. Il avait 15 ans à cette époque.

5. La date dans Mézières, *Lettres*, fos 158 et suiv. : « dederuntque manus (les barons chypriotes) patrifamilie ut in festo preterite nuper Epiphanie puer regius, vestre clemencie manu sanctissime benedicente, dyademate coronetur factaque est inde leticia magna in populo cypriensi. » Le 12 janv., d'après les chroniques de Chypre (Mas Latrie, *l. c.*). Pierre fut consacré comme roi de Jérusalem, le 12 octobre de la même année (*ibid.*).

6. « Venerabilem virum, scientia perspicuum, moribus et ornatum, Guydonem de Nefinis, Minossiensis (*Nemociensis*). thezaurarium Famagosteque ecclesiarum canonicum. ipsius principis collateralem » (*ibid.*).

7. *Ibid.* Par les femmes probablement.

dant des sires du même nom [1], fut chargé de l'accompagner dans cette mission. Les ambassadeurs arrivèrent à Avignon au commencement de l'année 1372 et Mézières prononça devant le pape un discours qui nous a été conservé [2].

Il commença par faire l'éloge du nouveau pape qu'il connaissait depuis longtemps et dans la maison duquel le roi de Chypre avait passé quelques jours pendant son second voyage [3]. Il était pareil à Grégoire Ier, de glorieuse et sainte mémoire; sa sagesse, son amour pour les lettres en faisaient un véritable Salomon. La terre entière se réjouissait de son heureux avènement. C'est la substance des deux premières parties, dont il est très difficile de rendre le contenu emphatique, allégorique et souvent obscur. Il suffit de dire qu'à cette grande occasion Mézières, qui aimait le langage figuré et s'en servait toujours, prodigua les comparaisons, les exclamations et toutes les figures de rhétorique.

Si les réjouissances avaient été incroyables partout, l'Orient avait surpassé les autres contrées chrétiennes. Le jeune roi avait été guéri de la paralysie des péchés, en mettant ses membres en mouvement pour honorer l'élu. Il avait trouvé enfin ce père des orphelins, qui devait remplacer le sien, le vaillant roi de Judas, Absalon. Noémi, la mère douloureuse, s'était consolée dans son malheur en apprenant l'élévation au trône du protecteur des veuves. La joie du prince qui gardait son neveu, l'enfant royal, comme la lumière de ses yeux, n'avait pas été moins grande. Il aurait voulu féliciter bientôt

1. Un Renaud de Néphin, en 1206. Amadi, 95. Un Pierre de Néphin, ch(ambellan?), mourut le 4 oct. 1352 (Mas-Latrie, *L'Ile de Chypre*, 370). Il y avait aussi une famille non noble de ce nom (*ibid.*, 471).

2. Ms. 499 de l'Arsenal, fos 158 et suiv. : *Collacio de leticia creacionis et coronacionis Gregorii pape undecimi, exposita coram ipso summo pontifice per Ph. de Maseriis, cancellarium Cipri, Avinione, in mense februarii, anno Domini* MºCCCºLXXIjº. »

3. « Ille... rex... in presencia Vestre Sanctitatis, in cubi[cu]lo vestro secreto, personaliter... secreta regia non modica pandens, corpus suum, animam, honorem, regnum et filium suum primogenitum, quem diligebat anima sua, humiliter ac devotissime in sacratissimis manibus tuis recommandando tradidit... Respice leonem juvenculum Benjamin, filium tuum, quem diligis, quem vidisti, quem in palatio proprio magnifice et honorifice refovisti et in ultimum patri suo eique pro benedictione paternali valefaciens, osculum amoris dedisti. » Arsenal, ms. 499, fº 160.

le défenseur de l'Orient, s'il n'en avait pas été empêché par des affaires ardues.

Les dernières lettres et l'arrivée de l'ambassadeur pontifical l'avaient tiré de son sommeil, en lui donnant la lumière. Il avait nommé des ambassadeurs et avait convoqué aussitôt tous les barons de l'île pour reconnaître le nouveau roi. Il s'était levé lui-même dans l'assemblée et avait recommandé aux chevaliers de recevoir comme leur roi ce jeune Joas, qui devait remplacer son père de regrettable mémoire. La proposition avait été reçue avec joie et Pierre II venait d'être couronné, le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, devant une brillante et nombreuse assemblée.

Cependant le petit royaume de Chypre était en danger : la paix n'avait été qu'un simulacre de la part des éternels ennemis des chrétiens, que venaient d'irriter les grandes victoires de Jonathas. Méphiboseth, son fils, pouvait leur résister à peine, si le pape ne lui accordait pas son concours. Ce concours, il l'attendait avec confiance de la part de l'ami de son père, qui l'avait recommandé jadis, avec son corps et son honneur royal, au cardinal de Beaufort. Il devait donc lui jeter quelques miettes de sa table pontificale et l'aider à recouvrer son royaume et celui de Jérusalem[1], auquel il avait droit, étant le successeur de David.

Le pape n'était pas disposé à imiter son prédécesseur en recommençant les croisades. C'était un homme faible et très prudent, jeune encore, mais sans énergie et sans enthousiasme, que les affaires d'Italie occupaient exclusivement à cette époque. Bernabò avait recommencé ses agissements et une seconde sentence d'excommunication allait être lancée bientôt contre lui[2]. Il se borna à recommander au nouveau roi une ligne de conduite digne de ses prédécesseurs, en défendant l'Église et en écoutant les bons conseils[3]. Des privilèges

1. *Discours cité :* « Fac ut juvenculus rex Joas, scilicet Petrus, filiolus tuus naturalis, Jerusalem rex, per te sedeat super solium David patris ejus et habitet in Jerusalem. » Arsenal, 499, f° 160.

2. Le 23 septembre, Lünig, *Codex diplomaticus Italiae*, Leipzig, I, 411-8. Catherine de Sienne lui demanda vainement à Avignon la proclamation de la croisade (*Acta sanctorum*, avril III, 925).

3. Rinaldi, XVI, 511 (juillet 1372). Il avait écrit à Pierre lui-même,

furent accordés aux communes pour leur commerce avec le Soudan pendant tout son règne [1].

Guy de Néphin resta à Avignon jusqu'à la fin de l'année [2] ; comme récompense pour ses services, il obtint une prébende et un canonicat à Limassol, au mois d'août 1372 [3]. Le séjour de Mézières fut plus long ; le pape le retint auprès de lui, comme son *familier* pendant toute cette année et même pendant une partie de celle qui suivit [4].

Ses relations avec l'île de Chypre cessèrent presque complètement à cette époque, bien qu'il ait gardé pendant toute sa vie le titre de chancelier. Il employa ailleurs, sur un champ plus vaste, mais avec moins d'éclat, son infatigable activité.

Ces affaires de Chypre ne l'intéressaient plus du reste, maintenant qu'elles n'avaient rien de commun avec la croisade : il était à Avignon encore vers la fin de l'année 1372 [5], quand arrivèrent à la curie les ambassadeurs Noël le Petit et Guillaume de Cerny [6], chargés de demander l'intervention du pape contre les Génois, qui préparaient une invasion [7]. Leurs compatriotes avaient été tués par les Vénitiens et les Chypriotes, à l'occasion d'une querelle qui éclata au couronnement du roi, à Famagouste, en octobre [8], et Gênes était décidée à se saisir enfin de cette proie, si longtemps convoitée. Le pape lui-même fut contraint de reconnaître la justesse de leurs prétentions : la reine-mère donnait une sanction à leur acte de violence, en les appelant pour venger son mari et rendre

dès le 18 février, pour lui recommander un damoiseau d'Arezzo, *Johannes Gregorii*. *Arch. du Vatican*, 264, f° 227.

1. Privilèges accordés aux Vénitiens, le 2 juillet 1372 (*Commem.*, VII, n° 669; t. III, p. 104); le 18 octobre 1374 (*ibid.*, n° 767, p. 116); le 16 juillet 1377 (*ibid.*, VIII, n° 35, t. III, p. 134). Du reste, il n'y eut pas de guerres en Orient pendant ce temps.

2. Il passa par Venise, où on lui accorda un privilège de cité, le 16 janvier 1372, v. st., *Bibl. de l'éc. des chartes*, XXXIV, 78, n. 1, d'après les *Commem.*, VII, f° 160 v°.

3. Le 5 août, *Arch. du Vatican, reg. de la Chancellerie*, Grégoire XI, II, f°s 243-4.

4. La première mention de son séjour en France se rencontre au mois de mai 1373 (v. p. 420).

5. Les ambassadeurs partirent de Chypre en octobre, Machéras, 187.

6. *Glini de Jarni*, ap. Amadi, 435, *Gelmin di Giorni*, ap. Lorédan, 436. Cf. Machéras, 187 : « Λιὰμ τὲ Τζερνὴρ. »

7. Machéras et Amadi, *ll. cc.*

8. A cause d'une querelle de préséance entre les représentants de Gênes et de Venise.

au jeune roi le pouvoir usurpé par ses oncles [1]. Un marchand catalan, Alphonse Ferrand, d'abord [2], puis le père même d'Éléonore, le vieux moine Pierre d'Aragon, arrivèrent à Avignon pour exposer ses plaintes. L'intervention des Hospitaliers, intervention demandée par le pape, ne réussit pas [3] et Campo-Fregoso, amiral des forces génoises, se dirigea vers l'île de Chypre, où l'attendaient des succès faciles, grâce à la complicité de la reine et de son parti. Nicosie fut prise le 16 juin 1373, Famagouste au mois d'octobre, et les assassins du roi Pierre [4] punis de mort [5]. Quelque temps auparavant, le 14 mai, Tacca était rentré dans Satalie, avec le consentement du roi qui ne voulait pas la donner aux Génois, et les derniers soldats chrétiens quittèrent la côte de l'Asie pour toujours [6]. La paix [7] laissa les Chypriotes trop affaiblis pour leur permettre de commencer des guerres offensives et le Soudan ne trouvera pas de résistance sérieuse quand il viendra soumettre l'île et mener en captivité Janus, le troisième successeur de Pierre le Vaillant.

Les Hospitaliers étaient tout aussi incapables de continuer la croisade. Les mésintelligences entre les différentes provinces de l'Ordre étaient continuelles : les Provençaux et les Italiens se querellèrent si violemment dans le concile de novembre 1373, qu'on craignit une guerre ouverte. Le pape leur demanda vainement de prendre des mesures contre le danger où se

1. Elle avait déjà préparé des lettres pareilles, par l'intermédiaire de Nicolas de Naou, employé à la chancellerie (τὸν καντζηλιέρην μέγαν τοῦ συγκρίτου, Machéras, 171) : Marc Grimaldi devait porter ces lettres en Occident. Le complot fut découvert par le prince (Machéras, 171-2; Amadi, 430; Bustron, 280).

2. Machéras, 187; Amadi, 435.

3. Le pape annonça son insuccès au prince d'Antioche et à la reine, en 1373 (Rinaldi, XXVI, 234). Le roi de France lui-même fut peut-être invité à intervenir par le pape. V. aussi Wadding, *Annal. Minor.*, an 1372.

4. Le seigneur d'Arsur, Henri de Giblet et Jean de Gavrelle (cf. aussi les *Annales Genuenses*, dans Muratori, XVII, 1104-5).

5. V. aussi Romanin, III, 252-3.

6. Machéras, 198-200. Une tentative de Tacca en 1370, Machéras, 174-6; Amadi, 420-1.

7. Conclue le 21 octobre 1374 : le roi s'engageait à payer tribut aux Génois et à dédommager la *mahone;* Famagouste sera retenue jusqu'au paiement complet (Sperone, *o. c.*). Suivit une seconde guerre et le traité définitif du 7 juillet 1403, dû à l'intervention du roi de France et des Hospitaliers (Mas-Latrie, *Hist. Ch.*, II, 466-71).

trouvait la foi [1]. Un projet de croisade fut formé en effet, en 1375, par le pape qui voyait avec effroi les conquêtes incessantes de l'Islamisme venant de soumettre l'Arménie, la Roumélie, où l'empereur était presque un prisonnier [2], de vaincre la Bulgarie et la Servie. Cinq cents frères devaient partir, dans le printemps de l'année 1377, pour combattre les Turcs en Roumélie [3]. Des biens de l'Ordre furent vendus en Italie, jusqu'à la somme de 60,000 florins d'or pour cette expédition [4]. Il est inutile de dire qu'elle ne fut jamais entreprise [5]. Le rôle de l'Orient dans la croisade était donc terminé. Philippe devait mettre son seul espoir dans cette milice de la Passion qui occupa ses derniers jours aux Célestins. Cependant, comme toute expédition était devenue impossible dans l'état où se trouvait alors l'Europe, Philippe de Mézières attendit de longues années avant de recommencer pour la seconde fois son œuvre de propagande, qu'il ne quitta jamais ensuite.

La grande préoccupation de Philippe pendant son séjour à Avignon, fut de populariser et de faire adopter en Occident une fête qu'il avait vu célébrer en Orient et surtout en Chypre [6], où elle était introduite depuis longtemps, la Présentation de la Vierge. On la célébrait en automne, le 21 novembre ; le nomocanon de Photius [7] la mentionne à cette date. Germain, patriarche de Constantinople et Georges, évêque de Nicomédie,

1. Vertot, éd. in-8°, II, 244 et suiv. ; Herquet, *Heredia*, 60-1.
2. « Non solum eis tributarii facti sunt, sed fere in eorum manibus consistunt. »
3. Lettre aux frères de Bohême pour demander leur contingent (8 décembre 1375), ap. Paoli, II, 97-8. *Ibid.*, 96-7 (au roi d'Angleterre), Rymer, III³, 40.
4. Lettre du pape aux précepteurs « Monopolitarum domuum », 1er mars 1377 (Paoli, II, 98 ; cf. pp. 98-101, 10 août 1377).
5. Le Grand-Maître, Robert de Juilly, mourut cette même année, le 29 juillet (Bosio, *o. c.*, II, p. 83). Mézières s'exprime sévèrement sur le compte des Hospitaliers : « il viennent là (en Terre-Sainte) d'Occident et demeurent .IIII. ans ou .V. pour empetrer une bonne priorée ou commanderie ès parties d'Occident et, quant il en ont la possession, de retourner en Rodes : ne m'en parle nulz hons ; c'est une moquerie ou grant derision » (*Songe du vieil Pelerin*, I, f° 66 v°).
6. Lettre de Philippe, Bibl. nat., mss. lat. 14511, fos 182 v°-3 ; 17330, fos 4-6 ; 14454, fos 2-3 v°. Publiée dans le livre de Meurisse, évêque de Madaure, *Lettres de Charles cinquieme*.... Metz, 1638, pp. 6 et suiv.
7. Titre VII, ch. I, ap. Sponda, *Ann. eccles.*, I, 806-7. Elle était célébrée dans l'église primitive (lettre citée).

avaient prononcé des discours à cette occasion [1]. Philippe de Mézières voulait témoigner, en propageant cette nouvelle fête, de sa dévotion spéciale et « singulière » pour la Vierge Marie, à laquelle il avait voué, comme Pierre Thomas, son ami [2], un culte fervent et mystique. Il l'appelle dans ses ouvrages de vieillesse « la doulce esperance du povre pelerin », « la mère de gloire », « la très doulce Vierge Marie [3] » et c'est à elle qu'il s'adresse, dans sa *Contemplation,* dans son anxiété pour le salut et son effroi devant les tortures éternelles.

Il avait fait célébrer d'abord cette fête de la Présentation, à Venise, avec l'aide de quelques personnes très dévotes [4]. Elle fut suivie par une « représentation figurée » par « des symboles et des visions », qui ajoutèrent » à la solennité [5]. Après son arrivée à Avignon, il s'adressa au pape pour en obtenir l'approbation : il lui présenta l'office en latin, tel qu'il l'avait traduit du grec lui-même, en l'accompagnant de notes de musique. Des fidèles de la Vierge secondèrent ses efforts et le pape, après avoir lu personnellement le manuscrit, le confia à une commission de personnages ecclésiastiques, qui devaient l'examiner aussi. Elle était composée de prélats que Philippe connaissait depuis longtemps et qui comptaient même parmi ses amis et correspondants ; l'évêque de Pamiers, confesseur d'Urbain V d'abord, puis de son successeur, et Guillaume Romain, de l'ordre des Frères Prêcheurs, maître du palais pontifical, revirent d'abord l'office de la nouvelle fête. Bertrand Lagier de Figeac, cordelier, cardinal de Sainte-Prisque et évêque de Glandèves, le lut ensuite et y fit des annotations. Philippe de Mézières mentionne enfin Pierre

1. Sponda, *l. c.* Crespet, *Summa theologica,* 584.
2. *Vita,* II, 1012; cf. Wadding, *Vita S. Petri,* 6.
3. *Songe du vieil Pelerin,* I, f° 4; *Militia,* 1re rédaction, fos 10 vo et suiv. Eustache Deschamps, dont il recommanda plus tard les *dittiés* à Charles VI, professait une dévotion pareille pour la Vierge, à laquelle il adressa une de ses ballades (*Œuvres,* I, 258) et sa « Prière à la Vierge Marie » (III, 102-4). C'est du reste l'époque où le culte de la Vierge est le plus fervent, où apparaissent les « Mariale » (Gervinus, *Gesch. der deutschen Dicht.,* 4e édit., II, p. 130; Friedjung, *Karl IV,* p. 99). Baudouin, évêque de Paderborn, ordonnait que la Conception de Marie fût considérée comme la fête principale dans son diocèse (Meibomius, *Rer. Germ. Script.,* I, 285).
4. Lettre citée, p. 8 de l'imprimé.
5. *Ibid.*

Albornoz, ancien archevêque de Séville et cardinal-prêtre de Sainte-Praxède, Thomas de Frignano, nommé récemment patriarche de Grado, l'évêque de Châlons, les provinciaux de France et d'Irlande et le procureur de l'ordre des Mineurs. Leurs rapports furent favorables et le pape, qui ne semblait pas disposé d'abord à sanctionner cette innovation empruntée aux Grecs, accorda enfin aux efforts pieux de Mézières la célébration de la fête. Philippe se proposa de la célébrer dignement, le 21 novembre de la même année[1]. Des vêpres et des matines furent célébrées d'abord, à l'église de Saint-François, appartenant aux frères Mineurs. Une nombreuse et brillante assemblée assistait à la messe, le pape ayant accordé trois années et trois fois quarante jours d'indulgences à ceux qui se présenteraient à l'église, à cette occasion[2]. Mézières cite les noms d'un grand nombre de ses amis, le cardinal de Bologne, revenu à la curie après la mort de son frère, l'ancien évêque de Pampelune, Pierre de Monturac, cardinal-prêtre de Sainte-Anastasie et vice-chancelier de l'Église, un des protecteurs de Mézières aussi, le cardinal de Saint-Clément, cousin du pape, Pierre Corsini,

1. Lettre citée. Cf. ms. lat. 17330. Il y eut une seconde célébration de la fête, en 1375, paraît-il, « in ecclesia fratrum heremitarum sancti Augustini » (f° 17 v°). La date est donnée par le ms. 17330. Jean de Bâle, docteur en théologie, prêcha à cette occasion devant les cardinaux et le clergé : son discours nous a été conservé dans le même ms. de la Bibliothèque nationale (f°s 1-3 v°). Sur le personnage lui-même, Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana*, Ingolstadt, 1768, 440. Cf. P. Paris, art. cité des *Mém. de l'Ac. des Inscriptions*. 378-9 (1385 : Mézières aurait assisté lui-même à la solennité). On y trouve encore un mystère ou plutôt des indications pour un mystère représentant la présentation de Marie (f°s 18 jusqu'à la fin). Ce qu'on ne parvient pas à s'expliquer, c'est que le discours de Jean de Bâle déclare très expressément que la fête fut célébrée la première fois à l'époque où il prononça son discours. Le ms. 14454 latin, de la même bibliothèque (ancien J 12 des Célestins, puis 343 de S. Victor ; écriture contemporaine) contient seulement l'office et les lettres de Charles V, qui manquent dans le ms. précédent.

2. « Tres annos et tres quadragenas indulgentiarum misericorditer concessit » (B. N. lat. 17330, f° 17 v°). Les indulgences dont il est question furent confirmées par Clément VII, élu en 1378 (ms. 17330 ; notice à la fin de l'office, f° 17 v°). Le ms. avait appartenu à Mézières, ainsi que le montre cette phrase : *Iste liber est domini Philippi de Maseriis, cancellarii regni Cipri*. — M. Ch. Bémont me signale un autre ms. ayant appartenu à Mézières. C'est un cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre que cite André Duchesne (*Hist. généal. de la maison de Chasteigners* (1643) Preuves, p. 37).

ancien évêque de Florence, cardinal de Saint-Laurent *in Damaso,* dont le frère avait eu des relations avec le roi Pierre Ier, Jean de Limoges, cardinal-prêtre des Saints-Achillée et Nérée, cousin du pape, les cardinaux de Sainte-Prisque, de Saint-Laurent *in Lucina,* de Sainte-Marie *in porticu,* de Sainte-Marie *in via lata,* Jean de la Tour-d'Auvergne, le patriarche de Grado et un grand nombre d'autres évêques, archevêques et dignitaires ecclésiastiques. L'assemblée était composée aussi d'un très grand nombre de laïques. La messe fut célébrée par l'évêque de Cortone, et un discours prononcé, en latin d'abord pour le clergé, en langue vulgaire ensuite pour les laïques, par François de Fabrica, de l'ordre des Mineurs, maître en théologie [2].

Vers la même époque, en 1372 ou au commencement de l'année 1373 [3], Mézières écrivit une lettre circulaire à tous les chrétiens de l'Occident, dont il se déclare le « vermisseau » [4]. en leur envoyant l'office de la nouvelle fête et les exhortant à l'introduire dans leurs différentes contrées. La chrétienté était, dit-il, dans un état de décadence complète, véritable scandale en face des Infidèles. Partout des séditions, des guerres, des hérésies, des pestilences. C'était la punition qu'elle avait méritée par ses nombreux péchés. « Devait-elle désespérer » [5] cependant ? Pas du tout : il y avait un moyen d'échapper encore à tous ces dangers et à toutes ces tempêtes, un port de salut, la Vierge, « médiatrice de Dieu et des hommes. » Il faut s'adresser à elle, en lui chantant un « nouveau chant » un *carmen novum* qu'il a rapporté,

1. Créé le 7 juin 1370 à Montefiascone (*Quartalschrift für chr. Alterth. und für Kirchengesch.*, 1889, n° 2). Cf Monaldi, *l. c.*, 434.

2. Lettre citée : « Per Franciscum de Fabrica, ministrum Assisii, solemnem doctorem in theologia. »

3. Les mss. ne portent pas de date. La lettre est cependant sans doute postérieure à la fête du 21 novembre 1372, qu'elle mentionne, et antérieure à l'introduction de cette même fête en France (21 novembre de l'année 1373), qu'il n'aurait pas manqué de faire valoir. L'auteur paraît se trouver encore à Avignon. La lettre est contenue dans les mss. latins 14511, fos 182 vo-3 ; 17330, fos 4-6 ; 14454, fos 2-3 vo, de la Bibliothèque nationale ; Meurisse en a donné une édition — quelque peu différente — dans son opuscule déjà cité. V. aussi un fragment, dans du Boulay, *Hist. Univ. Paris.*, IV, 441.

4. « Vermiculus vester et zelator abortivus » (lettre citée).

5. « Quid igitur faciendum est? an desperandum? », etc. (*Ibid.*)

bien qu'indigne, de l'Orient. Suit l'histoire de l'introduction de la nouvelle fête en Italie et à Avignon. Il finit par les engager à suivre son exemple, leur montrant les profits innombrables qu'ils en tireraient, profits mystiques, qu'il énumère dans son style habituel : quant à lui, il leur serait reconnaissant s'ils lui accordaient leurs prières [1].

Il se dirigea bientôt, appelé par le roi peut-être [2], vers la France. Il allait y passer, presque sans interruption, le reste de sa vie, si aventureuse jusqu'ici.

1. La fête devint de plus en plus répandue. Pie II et Paul II l'adoptèrent, en offrant des indulgences à ceux qui la célébreraient. Sixte-Quint la favorisa aussi, en la rendant universelle (Meurisse, *o. c.*, p. 23). Elle fut supprimée cependant en 1726, comme ne se trouvant pas mentionnée dans les Écritures (Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire de Paris*, III, 423). La *visitation* de la Vierge fut empruntée aux Grecs, en 1385, par Urbain VI et confirmée par Boniface IX, en 1389. Leclerc et Renan, *o. c.*, I, 387.

2. Cf. la notice, presque contemporaine, qui se trouvait à la fin d'un des mss. du *Songe* (dans Du Verdier, *Bibliothèque françoise*, V, 203) : « et depuis l'appela à son service Charles, roi de France, de son nom cinquième ».

CHAPITRE XII.

PHILIPPE DE MÉZIÈRES A LA COUR DE CHARLES V.

Pendant le premier voyage du roi de Chypre, Philippe avait pu connaître le fils aîné du roi de France, ce Charles V, dont le caractère était si différent de celui de son père. Il dut apprendre avec douleur le sage et prudent refus qu'opposa ce prince, devenu roi lui-même, aux demandes de Pierre Ier. Ce refus mit fin aux grandes tentatives de croisade et réduisit la guerre sainte, proclamée avec tant d'éclat par Urbain V, à deux expéditions particulières, celles du roi de Chypre et du comte de Savoie, dont le résultat fut glorieux, mais pas décisif. Il avait donc des raisons pour ne pas aimer ce prince « né vieux »[1], si différent de lui-même, ce roi maladif et pacifique, qui n'accomplit aucune action d'éclat et aucun fait d'armes, tout en sauvant la France qu'avaient perdue les brillantes expéditions chevaleresques.

Cependant le roi prudent et « subtil »[2], peu enthousiaste et peu libéral[3], fut pendant de longues années l'ami et le protecteur de Mézières, qui voua à sa mémoire le même culte reconnaissant et pieux qu'il conserva toujours pour son premier maître, Pierre Ier, le « vaillant » et le rêveur. Il ne mentionne jamais son nom sans une profonde émotion et il trouve, pour en déplorer la perte, les paroles les plus chaudes et les plus touchantes qu'il ait jamais écrites[4]. Il remplit, à la mort

1. Michelet, *Histoire de France,* III, éd. de 1837, 443.
2. Froissart, éd. Kervyn, IX, 123 : « Li rois Charles de Franche... fu durement sages et soutils et bien le monstra tant comme il vesqui ; car, tous quois estans en ses cambres et en ses déduis, il reconqueroit ce que si prédécesseur avoient perdu sur les camps, la teste armée et l'espée en la main. »
3. Il était surnommé le « nummularius » (Leclerc, dans l'*Histoire littéraire de la France,* XXIV, 186).
4. *Nova religio milicie Passionis.* ms. 1943 de la Bibl. Mazarine, f° 46 v° : « ... ut videlicet a lacrimis aliqualiter in quiete respiraret,

de Charles V, le vœu qu'il avait fait dix années auparavant; il quitta le monde pour toujours et se retira, pendant le reste de sa vie, aux Célestins.

C'est que malgré des différences apparentes, beaucoup de choses étaient communes entre le roi et celui qui fut, pendant quelques années, son conseiller le plus écouté. Comme Philippe de Mézières, Charles V rêvait cette délivrance de Jérusalem qui aurait rempli ses espérances pieuses [1]. Il s'intéressait aux affaires de l'Orient et sa bibliothèque contenait des ouvrages relatifs à la croisade [2]. Son amour pour les lettrés et pour les savants était connu. Il avait rassemblé autour de lui un grand nombre d'écrivains et de clercs, auxquels il demandait souvent conseil, comme à de « sages maistres et philozophes [3] », dans les affaires difficiles. Philippe put rencontrer à la cour du duc de Normandie et du roi de France Philippe de Vitry, le traducteur d'Ovide et le correspondant de Pétrarque [4], Pierre de Bressuire, qui traduisit Tite-Live, Évrard de Conty, médecin du roi et traducteur des *Problèmes* d'Aristote, l'Hospitalier Simon de Hesdin, traducteur de Valère-Maxime [5] et de plus grands personnages encore, Raoul de Presles, qui traduisit la Bible et la *Civitas Dei*, et que le roi allait légitimer pour des raisons tout aussi honorables pour lui-même que pour son maître [6], Nicole

— dulci jam flore odorifero evanescente, flore, utique principe florum, jubente Domino naturaliter desiccato, cujus memoria in benedictione demorabitur. »

1. Il désirait aussi ce concile « équipollent » qui réformerait l'état de la chrétienté et que Philippe considérait comme le premier pas pour une croisade future (*Songe du vieil pelerin*, II, f° 134).

2. V. *Inventaire de G. Mallet*, n° 284 : « Comment Jherusalem fut conquis avecques la terre d'outremer par Godeffroy de Buillon, en prose... », n° 1015 : « Historia Jherosolimitana et de Machomete » (pp. 62, 166).

3. Christine de Pisan, *Livre des fais et bonnes meurs*, éd. Petitot, III, 5, II, p. 11. Cf. la même, dans une de ses poésies, ap. Kervyn, Froissart, XXI, 347 :

« Chiers avoit les clers scienceux,
Les preux chevaliers et tous ceulx
Qui à bonnes meurs entendoient. »

4. Pétrarque, *Variorum*, 33.

5. En 1375. La traduction fut continuée par Nicole de Gonesse, pour le duc de Berri (Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, pp. 156-7). V. l'*explicit* de la traduction : « A la requeste de Jaquemin Conrart, son tresorier. »

6. « Quapropter dignum est hoc homini reddere, qui per honesta cognoscitur obsequia placuisse, potissime dum in regno nostro cetus studentium splendore semper genuino radietur » (déc. 1373). Cf. :

Oresme, le grand économiste, le traducteur d'Aristote, un esprit presque moderne par la largeur de ses vues et dont Mézières admirait beaucoup les œuvres[1], le chancelier Pierre d'Orgemont qui écrivit peut-être dans les *Grandes Chroniques*[2]; des poètes, Eustache Deschamps[3], aux *dictées* si recommandables[4] et Gace de la Bigne, l'auteur des *Déduits*[5]; enfin ce fatidique Thomas de Pisan, dont Philippe n'aimait pas trop les astrologiques rêveries, malgré la faveur dont il jouissait auprès du roi[6]. Les parents de Charles V, ses frères, le duc d'Anjou et le duc de Berri, qui écrivit peut-être des ballades et dont la bibliothèque, dispersée en 1411, était une des plus grandes de cette époque[7], le duc de Bour-

« ... attentis vitaque ipsius laudabili et scientia renitente » (*Archives nationales*, JJ 105, n° 63).

1. Le roi le récompensa pour la traduction de deux livres « lesquels nous sont très nécessaires, c'est assavoir Polithiques et Iconomiques » (Froissart, éd. Kervyn, XXI, 335). Cf. Mézières, *Songe du vieil Pelerin*, II, f°s 98 v°-9 : « Encores, biau-filz, tu te dois souverainement deliter de lire et estudier », dit-il à Charles VI, « les II livres sollempnelz, que compossa (*sic*) le très sage phillozofe et theologien, maistres Nichole Oresme, évesque de Liseux, à la requeste de ton bon père, qui fu sage et preudomme. C'est assavoir les livres d'Etiques et de Pollitiques. » Cf., *ibid.*, f° 40 v°, .V. les *Extraits des journaux du trésor* publiés par M. Moranvillé (*Bibl. Éc. Ch.*, XLIX, 1888), 382 : le roi donne à Oresme, le 8 oct. 1377, 200 francs d'or « pro pena et labore transferendo de latino in gallicum unum librum vocatum : de celo et mundo. »

2. *Bibl. Éc. Ch.*, II, 66.

3. Huissier d'armes du roi d'abord et chargé par lui, peut-être, de tenir un « Livre de mémoire », attaché ensuite à Louis d'Orléans, comme écuyer, dès l'année 1372 (Sarradin, *Etude sur Eustache Deschamps*, Paris, 1879, in-8°, 71, 72).

4. *Songe*, II, f° 99 v° : « Tu peus bien lire et ouyr aussi les dictiés vertueux de ton serviteur et officier Hustace Morel, honestes et catholiques, tendans à bone édiffication. » Sur le nom de Morel, v. Sarradin, p. 52. V. aussi un récent article de M. Émile Picot dans les *Mélanges Julien Havet* (Paris, 1895), 500-10.

5. Chapelain du roi en 1370.

6. Arrivé à Paris, d'après l'invitation du roi (Chr. de Pisan, ap. Kervyn, Froissart, XXI, 346), vers le mois de décembre 1368 (Lebeuf, *Dissertations*, III, 190), comme *phisicien* du prince d'abord (donation de l'année 1372, Arch. nat., JJ 106, n° 318), puis conseiller (autre donation, du 22 mai 1380, *ibid.*, 117, n° 74). Christine ne commença à écrire qu'en 1399 (Lebeuf, *o. c.*, p. 94). On pourrait ajouter les noms de Froissart et de Cuvelier, dont les œuvres sont recommandées aussi à Charles VI par son ancien précepteur : « Encores, biau filz, tu peus avoir des feiseurs, honestes et preudommes, qui font les biaux dictiés de Dieu et de la vierge Marie et des estoyres honestes, morales et devotes, comme estoit le povre homme appelé Cuvelier, esquelx dictiés, biau-filz, aucunefois tu prendras plus grant devocion que tu ne feras à un subtil sermon » (*Songe*, II, f° 108 v°).

7. Christ. de Pisan, II, ch. XII; t. I, pp. 351-2 de l'éd. Petitot;

gogne[1], le duc de Bourbon, son beau-frère[2], étaient aussi des princes éclairés, aimant les beaux livres et ceux qui les écrivaient.

Le roi lui-même avait installé dans une des tours du Louvre, qui prit le nom de « Tour de la Librairie », sa bibliothèque contenant plus de onze cents volumes[3] d'astrologie, de médecine, d'histoire, des romans et des livres anciens en grand nombre. Les murailles des trois chambres, qui la contenaient, étaient lambrissées de bois d'Irlande, la voûte de bois de cyprès, avec des sculptures en bas-relief. « Trente petits chandeliers et une lampe d'argent » rendaient possible le travail pendant la nuit[4]. Les « meilleurs escripveins » copiaient pour lui continuellement des œuvres « moult bien escrips et richement adornez[5] ». Des *estudes* plus modestes étaient installées dans ses autres châteaux[6].

Bien que le latin lui fût trop difficile, « pour la force des termes soubtilz[7], » et qu'il recourût souvent à ce « catholicon » de Jean de Gênes, qu'il avait pris « pour apprendre »[8], Charles V était loin d'être le *Sicambre* dont parle dédaigneusement Boccace[8]. Il s'occupait lui-même de philosophie, de théologie[10] et surtout de sciences occultes qui étaient pour lui « chose esleue et singulière »[11]. Thomas de Pisan et Gervais Chré-

Leclerc et Renan, I, 213, 216. Sur ses goûts artistiques, v. De Champeaux et Gauchery, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, Paris, Champion, 1894, in-4°. Cf. A. Molinier dans la *Revue historique*, LVII, I, 134. Le catalogue de sa bibliothèque a été publié par Hiver de Beauvoir (Paris, 1860, petit in-8°).

1. Il demanda à Christine d'écrire son *Livre des faits*; sa collection de livres rares et précieux était pareille à celle du duc de Berri. Son fils Jean protégea aussi Christine (Leclerc et Renan, p. 217). Gace fait l'éloge de sa science (Lebeuf, *o. c.*, III, 436).
2. Leclerc et Renan, 220-1.
3. Sauval, *Antiquitez de Paris*, II, 15. V. Christine de Pisan, *Livre des faits*, l. III, ch. XII.
4. Félibien, *Histoire des maisons royales*, ap. Boivin, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, II (1736), pp. 690 et suiv.
5. Christine de Pisan, *l. c.*, p. 26.
6. Boivin, *l. c.*, 692-3.
7. « Pour ce que peut-estre n'avoit le latin, pour la force des termes soubtilz, si en usage comme la langue françoise » (Christine de Pisan, p. 6).
8. Gilles Malet, *Inventaire;* cf. Leclerc et Renan, I, 195.
9. Baldelli, *Vita di Boccacci*, p. 389.
10. « De théologie souvent voloyt oyr, entendoit les poins de la science, en savoit parler... » (Christine de Pisan, *l. c.*). V. pour ses connaissances d'autre nature, pp. 22 et suiv.
11. Chr. de Pisan, III, ch. IV, p. 8.

tien[1] étaient parmi ses serviteurs les plus appréciés, bien que ces recherches ne nuississent en rien à sa piété[2]. Philippe de Mézières parle avec admiration de sa dévotion, de ses lectures assidues de la Bible, qu'il lut chaque matin, pendant de longues années, à genoux et tête nue[3].

Il dut aimer dans Mézières le lettré d'abord, puis le dévot et le bon conseiller. Comme lui, il haïssait les guerres entre les chrétiens[4], le luxe effréné des cours[5], la licence des gens de guerre et leur esprit batailleur[6]. Sur presque toutes les choses leurs opinions étaient les mêmes et Philippe mentionne, avec émotion, ses longs entretiens avec le roi qui lui exposait parfois, pendant des heures entières, ses projets et ses rêves, pendant qu'ils allaient à cheval à Melun ou aux châteaux des environs de Paris. Et le « vieil pèlerin », heureux de voir ses idées partagées, ne disait « onques un mot, mais escoutoit, et non pas sans larmes de devocion, la sapience et prudence du sage Salemon[7] ».

La première mention du séjour de Mézières à Paris date du mois de mai 1373. La mort du roi de Chypre avait eu des résultats désastreux pour sa fortune: le prince d'Antioche avait sans doute pris une attitude peu bienveillante envers le chancelier et, comme il était le vrai maître du royaume, même

1. « Souverain médecin et astrologien stipendié et moult aprecié du roy Charles le Quint » (S. de Phares, ap. Lebeuf, *o. c.*, pp. 449-56).
2. Chr. de Pis., l. I, ch. XXIII.
3. *Songe du vieil Pelerin,* II, f° 114 v° : « Darrainement de la devocion ton père Charle, humble et devot, qui lisoit par manière d'oracion la bible tout entière. et ainsi le fist .XV. ou .XVI. ans sans faillir. » Cf. Becquet, d'après Mézières, *o. c.*, 17-8.
4. Cf. l'idée du concile général qui devait réformer l'Église et la chrétienté, *Songe,* II, f° 134 et *Livre des fais,* III, ch. LXII, éd. Petitot, II, pp. 116-8.
5. Chr. de Pisan, I, 29, I, p. 306: « Ne souffrist que homme de sa court... portast trop cours abis, ne trop oultrageuses poulaines, ne femmes cousues en leur robes trop estraintes, ne trop grans collez. » Cf. *Songe du vieil Pelerin,* I, f°s 101 v°, 133-3 v°; II, f°s 93-4.
6. *Ibid.*, f° 126 v° : « Il te doit souvenir que le sage Salemon, ton père devot et vray catholique, ne voloit pas souffrir que ses subgiés ne autres en sa presence se combatissent en champ. » Cf. Chr. de Pisan, I, 24, p. 291. Un édit du Parlement de Paris avait déjà défendu, en 1364, ces combats singuliers, s'il y avait des preuves testimoniales (Luce, *Du Guesclin,* pp. 405-6).
7. Il est question du concile général : « Une fois en chevauchant vers Meleun, secretement parlant... et fu devant que cestui sisme fust de male heure commencié » (1378) (*Songe,* II, f° 133 v°).

après le couronnement du faible Pierre II[1], Mézières, sommé de revenir en Chypre, probablement après sa mission, perdit tous les fiefs et les revenus qui lui avaient été accordés jadis par son ancien maître[2]. Le roi de France, dont il devint bientôt, paraît-il, « le conseiller, le familier et le commensal [3]», lui accorda, en échange, une pension de 1,200 livres par an[4], qu'il recevait sans doute par trimestre, ainsi qu'on la lui payait plus tard, quand le chiffre en fut augmenté[5]. Puis, comme il voulait l'avoir auprès de lui, Charles V donna à son nouveau conseiller (mai 1373), pour récompenser ses *nombreux* et importants services, deux maisons, dont l'une s'appelait la maison d'Isoré[6]. Elles avaient appartenu à Louis de Digoin, écuyer et échanson du roi, qui les avaient rachetées avec leurs jardins et dépendances pour en faire don à Philippe. L'acte de donation les déclare sises « à Paris, ou quarrefour des Barrez, tenant, d'une part, à la maison qui fu feu nostre amé et feal chevalier Jehan d'Andresel[7], laquelle nous avons pieça prinse et adjointe à nostre hostel de Saint-Pol, et, d'autre part, à la maison Geneviève de Vaulrichier, aboutissans, d'une part, à ladicte maison d'Andresel et à la court Denisot Poquet et, d'autre part, à la grange de maistre Jehan Cordier et abou-

1. La reine essaya vainement de substituer sa propre influence à celle du prince-bailli.

2. « Postea vero, cum essem in culminis honore, visitasti (il s'adresse à Dieu) me subitanea substractione feodorum et redditiuum non paucorum, victorioso rege crudeliter perempto ad partes orientalium, et sine spe recuperandi, ut confirmarer divine voluntati » (*Contemplacio hore mortis*, f° 199 v°).

3. « Conciliarius, familiaris, domesticus et commensalis » (notice préliminaire de sa collection de prières, Bibl. Mazarine, n° 516, f° 2, repr. dans le *Catalogue*, I, pp. 204-5). Il était conseiller royal au mois de mai 1373. V. n. 6.

4. Quittance du 31 juillet 1374 : « Pour et en lieu de .XII.c francs qui m'avoit par avant ordonnés chascun an pour mes gaiges » (*Quittances Clairambault*, Bibl. nat., n° 69, p. 10).

5. *Ibid.* V. aussi P. Paris, *Mém. Ac. Inscr.*, 1843, p. 383.

6. « En consideration des bons et très agreables services que nostre bien-amé et feal chevalier et conseillier Phelippe de Maisières, chancellier de Chipre, nous a faiz loyalment et diligemment, en pluseurs et diverses manières et fait encores chascun jour » (Arch. nat., JJ 106, n° 102 ; cf. Paris, *l. c.*). L'acte de donation ne donne pas le nom de l'autre maison, qui serait, d'après P. Paris, le *Beautreillis* (*ibid.*). V. p. 422, note 1.

7. Favori et chambellan du roi Jean, capitaine général du bord de la Seine à Melun (Luce, *Du Guesclin*, 297).

tissans aussi, par darrère, à ycellui nostre hostel ». La maison d'Isoré devait une rente annuelle de six livres parisis à la veuve de Nicolas Porret, l'autre, « trois tournois de fons de terre » par an au prieur de Saint-Éloi, dans la censive duquel elles étaient situées toutes les deux. L'année suivante, comme Philippe voulait reconstruire et étendre son hôtel ainsi formé, le roi lui donna d'abord une enclave de « vint piez de quarrème ou environ », appartenant à la maison d'Andrezel, puis une « place vuide et masure », avec un puits, place qui tenait d'un côté à la maison de Philippe et de l'autre à celle de Jean Gresillon[1]. Ce ne furent pas les seules libéralités du roi envers son conseiller favori.

Dès son arrivée en France, Philippe avait employé tous ses efforts pour obtenir du roi la célébration dans le royaume de la nouvelle fête de la Vierge. Charles V, qui avait lui-même une dévotion spéciale pour elle[2], écouta avec bienveillance les propositions du chancelier. La fête fut célébrée dès le 21 novembre 1373 à Paris, dans la chapelle du roi, devant une nombreuse assistance « de prélats, de nobles et de barons ». Pierre, abbé de Conches, docteur en décrets et légat du pape en France, officia à cette occasion : il prononça même, après la fin de l'office, un très élégant sermon qui ne nous a pas été conservé. Le roi écrivit plus tard au doyen et au chapitre de Sainte-Marie de Melun[3], au maître et aux écoliers du collège de Champagne à Paris (10 novembre 1374)[4] et à Nicolas d'Arcis,

1. Archives nationales, JJ 106, n° 101. Un acte du 2 janvier 1539, cité par Lebeuf (XVII, 507, note 2), mentionne l'achat d'une « maison et jardin aboutissans à l'hôtel de Mézières, appelé le Beautreillis, ayant issue en la rue des Célestins, dite le petit Muce, et, par devant, à la grande rue St-Anthoine, devant l'hôtel d'Angoulême ». Un autre titre de la censive de St-Eloi (20 juillet 1379 ; *ibid.*) se rapporte à cette même maison : Pierre Chapeluz transporte « à noble homme Philippe de Mézières, chancelier de Chypre, neuf livres dix sols de rente sur une maison tenant aux Célestins, rue Putemuce, d'autre part au lieu dit Les Petits Champs ». Ces maisons devinrent ensuite la propriété des Célestins. Un inventaire des biens du couvent de Paris, au XVIIe siècle, mentionne « deux maisons joignantes l'une l'aultre, seizes à Paris, rue du Petit Musse », qui pourraient bien être l'ancien hôtel de Mézières (Arch. nat., S 3745). V. aussi la description de « l'hostel Chambricquet », XVIe siècle (*ibid.*, S 3809, p. 76).

2. Comme « apud filium potentissima mediatrix », dit Philippe.

3. Ms. lat. 14454 de la Bibl. nationale, f° 1 v° ; résumé dans les *Mandemens de Charles V*, publiés par M. Delisle, n° 1077, p. 559.

4. Même ms., f° 18 : « Dilectis nostris magistro et scolaribus domus

évêque d'Auxerre (10 février 1375)[1] pour leur demander de célébrer la Présentation dans leurs églises et chapelles.

Au mois de juillet de l'année 1374 (30 juillet), la pension de Mézières avait été élevée déjà par un mandement du roi à 2,000 francs d'or par an[2], ce qui est une somme assez importante. Il en reçut un trimestre à Paris, de la main de François Chanteprime, qui fut, pendant tout le règne de Charles V, le receveur des aides pour la guerre[3]. On retrouve, au mois d'octobre de cette même année, le nom de Mézières parmi les trente-trois personnes qui devaient, d'après la nouvelle loi constitutive décrétée par le roi (août 1374), assister la reine et les ducs de Bourgogne et de Bourbon, comme conseil de régence, pendant une minorité éventuelle[4].

Il resta à Paris pendant toute cette année 1374, assistant régulièrement aux séances du Conseil, distribuant les aumônes du roi[5], l'accompagnant à la chasse[6] et à ce château de Beauté-sur-Marne[7], où Charles V allait souvent avec ses lettrés,

nostre scolarium de Campania, Parisius in monte sancte Genovefe fundate. » Cf. Lebeuf, XVII, 505 (« collège de Navarre »).

1. La lettre ne se trouve pas dans notre ms. ; elle a été publiée par l'évêque Meurisse, dans l'opuscule cité (pp. 16-19). Du reste, c'est une circulaire, où quelques termes seulement diffèrent. Philippe est appelé dans cette circulaire : « Dilectum et fidelem militem et consiliarium nostrum, Philippum de Maseriis, Cypri cancellarium, totum eidem Virgini deditum. » Cf. p. 421, note 6.

2. Quitt. Clairambault, n° 69, p. 10. La date du mandement manque ; cependant, comme il semble bien que c'est le premier paiement de cette pension augmentée, on peut en déduire qu'il fut donné après le mois d'avril, quand Philippe reçut son trimestre ordinaire.

3. Anobli « pour sa vie digne d'éloges, l'honnêteté de ses mœurs et plusieurs autres genres de vertu », le 26 janvier 1374 (Arch. nat., JJ 106, n° 270). Il signe, en 1387 encore, dans le contrat de mariage du duc de Touraine (Jarry, *Vie polit. de L. d'Orl.*, App., VII, p. 404).

4. P. Paris, *l. c.*, pp. 385-7. Philippe occupe la douzième place, entre Raoul de Renneval, panetier de France, et Guil. de Craon. Dix bourgeois « des plus notables et plus souffisans » de Paris devaient être choisis par la reine, dans le même but.

5. *Songe*, II, f° 116 : « Tu dois... mander ton confesseur et ton omosnier partout, pour empetrer à Dieu suffrage et aide et faire aucunes graces et omosnes piteuses, comme faisoit devotement ton bon père, qui, par ceste manière, ot de Dieu mainte belle victoire sur les anemis, lui seant en sa chaiere ; et maintefois, pour en empetrer le suffrage susdit, il fist du viel pelerin son especial messagier... ».

6. *Ibid.*, f° 95 : « Et te soveigne... de ton bon père, qui maintes fois au plus biau et au plus grant delit de sa chasse, quant il estoit l'eure de retourner à sa grande messe, il disoit au viel pelerin : laissons cestui delit et alons à la messe. »

7. Une planche dans Montfaucon, *Monum. de la monarchie franç.*,

et faisant, en définitif, « non pas petite residence[1] ». Mézières connut dans le conseil du roi Pierre d'Orgemont, le comte d'Harcourt, le seigneur de la Rivière, « le gracieux forestier » du *Songe du vieil pèlerin*[2] et son « ami singulier », dont le frère avait combattu sous Pierre Ier, l'archevêque de Reims ; Étienne, ancien évêque de Paris, cardinal et conseiller sous Charles V[3], que Mézières cite avec éloges dans sa satire contre l'entourage du jeune Charles VI, l'évêque de Beauvais, Miles de Dormans, et d'autres encore[4]. C'est peut-être à ses collègues et à lui-même qu'il pensait, quand il écrivait dans le *Songe*, contre les conseillers prudents qui déclarent « presumptueux ou frenetiques », ceux qui disent la vérité plus d'une fois par mois[5].

Il paraît avoir quitté Paris vers la fin de l'année 1375, puisqu'on le trouve mentionné (septembre) dans les comptes de l'Hôtel-de-Ville d'Auxerre, comme ayant reçu « deux poz de vin, couverts de deux pains », de la part des habitants. Il y porte le titre, assez inexplicable, de maître d'hôtel du duc d'Anjou[6]. On peut conjecturer qu'il accompagne ce

III, 33, pl. VII, n. 2, représente Charles V, à cheval, près de Vincennes, ayant auprès de lui quatre personnages à bonnet de docteur, aux manches doctorales de pourpre et à la robe d'azur (cf. Lebeuf, *Dissertations*, III, 403-4 et Christine de Pisan, I, XVIII, éd. citée, I, pp. 281-5). Peut-être le château est-il celui de Beauté-sur-Marne, chanté par Deschamps (Sarradin, *o. c.*, p. 73).

1. « J'ay fait aucunefois non pas petite residence » (aux cours des rois), *Songe*, I, f° 35.

2. « A un sien seigneur et ami singulier, en figure appelé le gracieux forestier et aucunefois le seigneur du petit parc, et à sa gracieuse espouse et compaigne, aussi appelée en figure la blanche flour au chapel vermoil découppé » (f° 1 du *Songe*). Il lui dédia le *Songe du povre pelerin*, que nous ne possédons pas. Sur Jean de la Rivière et son frère, v. Christine de Pisan, I, XXXV, éd. citée, I, 321-2.

3. « Je ne di pas de Estienne, évesque de Paris, et après cardinal » (*Songe*, II, f° 152).

4. Ces conseillers assistaient à la séance royale dans laquelle Pierre Conrart, seigneur de Bournazel, accusa le comte de Flandre, Louis de Male (Kervyn, Froissart, IX, 511 et suiv. : on y retrouve « messire Philippe de Maisières »). V. la liste des conseillers du roi en 1374, ap. Le Laboureur, *Histoire de Charles VI*, p. 18, note 19.

5. « Qui est singuliers ès consaulx, il est reputés orgueilleux, presumptueux ou frenetiques, mais que on ait dit la vérité d'une cause une fois, il suffist pour un moys » (*Songe*, II, f° 152).

6. « Item, pour deux poz de vin, couverts de deux pains donnés et présentés pour et au nom des habitans à Mons. Philippe de Maisières, chevalier, maistre d'hostel de M. d'Anjo, qui passa par Auxerre au mois de septembre 1375; X sols IV deniers, ap. Lebeuf, *Mém. Ac. Inscr.*

prince, envoyé par son frère pour retenir le pape prêt à partir pour l'Italie.

C'est pendant ce voyage, probablement, que Mézières essaya de conclure un traité ou une trêve au moins entre le jeune roi de Chypre et les Génois. Ses efforts ne nous sont connus que par ce qu'il raconte, en quelques lignes, dans une lettre à Frédéric Cornaro (1381)[1]. Le roi de France, conseillé par Philippe de Mézières, avait pris l'initiative des négociations ; des cardinaux furent chargés de le représenter et le pape demanda aux Génois d'envoyer des ambassadeurs. Les Vénitiens, qui avaient refusé le secours demandé deux fois par les ambassadeurs de Pierre II[2], ne se mêlèrent pas des affaires de l'île, malgré les intérêts de Frédéric Cornaro[3]. Les cardinaux, « choisis parmi les plus considérables de la curie[4] », offrirent en vain aux Génois 100,000 francs au nom du roi de France ; des offres plus élevées encore furent refusées par les vainqueurs[5] et le résultat des négociations fut complètement nul. Le roi de Chypre s'allia pour sa défense avec Bernabò, dont il épousa la fille, Valentine (Valenza)[6], et avec Venise, dont les relations avec Gênes devenaient de plus en plus tendues. Le traité de 1377 l'obligeait à ne conclure aucune paix et aucune trêve avec ses ennemis, sans l'assen-

XVII, 505). La fête de la Présentation fut célébrée pour la seconde fois à Avignon, cette même année et sans doute, en sa présence. V. p. 413, n. 1.

1. Arsenal, 499, f° 161 v° : « Ad memoriam tue nobilitatis reducatur quod jam, ad tractandam ipsam pacem, inclite memorie dictus dominus rex Francie bis me miserit : semel Avinioni, coram pie memorie Gregorio papa XI° et alia vice Mediolani, coram domino Barnabone. »

2. Des ambassadeurs chypriotes s'étaient présentés à Venise dès l'année 1372, demandant des secours ; l'archevêque de Tarse arriva en 1373 avec une mission pareille. Toute intervention était impossible, lui répondit-on, à cause de la guerre avec Gênes (réponse du 21 mai 1374, dans Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 359-60).

3. Intérêts dont il fut question en 1381, quand les Génois lui permirent d'exporter ses denrées par le port occupé de Famagouste.

4. « De sufficencioribus de curia » (lettre citée de Mézières).

5. Les offres se seraient élevées à plus de 500 mille florins, d'après la lettre.

6. Le 15 juin 1378, Lucchino Visconti demandait à Gonzague « unum romanum loquentem de Tristano vel Lanzaloto aut de aliqua alia pulcra et delectabili materia » pour tromper le temps pendant qu'il conduisait cette princesse en Chypre. L. Osio, *Documenti diplomatici tratti dagli Archivi Milanesi*, I (Milan 1865), 197-8. Cf. Machéras, 327-30. Le projet du mariage avait été formé dès 1376 (*ibid.*, 180).

timent du tyran et de la République[1]. Le roi le ratifia, le 6 mars de l'année suivante[2].

Mézières était-il allé à Milan pour traiter avec Bernabò et amener la conclusion de ce traité ? C'est très probable. Il serait revenu à Paris pour exposer au roi l'insuccès de sa première mission et se serait dirigé ensuite vers la Lombardie, où il aurait réussi à convaincre le seigneur de Milan, qui le connaissait si bien par ses négociations antérieures pour le pape et la croisade. Il est également possible encore que son séjour à Milan se soit prolongé jusque vers le commencement de l'année 1377 quand rien ne restait plus à faire que la rédaction même du traité[3].

Ce voyage en Lombardie a été, par les pamphlétaires du parti bourguignon, en 1407 et après cette époque[4], attribué à des causes tout à fait honteuses. Mézières aurait trempé dans la conspiration qui amena le meurtre de Pierre Ier[5], puis, sans qu'on en comprît bien la cause, se serait enfui quand les assassins du roi s'étaient saisis du pouvoir. Il aurait alors cherché un refuge auprès d'un autre grand traître : Bernabò. Sa conduite envers son nouveau maître avait été la même qu'avec le roi de Chypre : il promit à l'infâme Jean-Galéas de se saisir de son oncle et de le lui apporter vivant dans le château et à l'heure même qu'il désignerait. Le « jeune

1. Mas Latrie, II, 370. Le traité fut conclu le 14 novembre. Jean de Brie, turcoplier de Chypre, le jura pour le roi, l'année suivante (*ibid.*, pp. 371-2). Deux Cornari, François (c'est donc presque certainement celui dont l'épitaphe est donné par M. de Mas-Latrie, *Ile de Chypre*, 363) et Zanachi, assistaient à la cérémonie (p. 372).

2. *Ibid.*, pp. 371-2.

3. On ne possède pas de quittances pour sa pension avant l'année 1377.

4. La source de toutes ces calomnies est certainement le discours de Jean Petit, prononcé devant le roi, le 8 mars 1408, à l'hôtel de S. Pol (Monstrelet, *Chroniques*, éd. de la Soc. de l'hist. de France, I, 229-30). V. la *Geste des ducs de Bourgongne* dans Kervyn, *Chron. rel. à l'Hist. de la Belgique sous la dom. des ducs de Bourg.*, Bruxelles, 1874, p. 321. Elle fut amplifiée par la *Geste* (pp. 263-6) et le *Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne*, dans les *Chron. rel. à l'hist. de Belg.*, I, pp. 2-4.

5. « Lequel ou temps passé avoit servy le roy de Chippre, et tellement avoit esté privé de lui que par marchiet fait à ung sien frère, lequel désiroit avoir le royaume, il coppa la gorge au dit roy en son lit, et ce pour finance qu'il en eult à son dit frère, au moyen de quoy le traytre se partist de Chippre... » *Livre des trahisons*, p. 2.

serpent » en fut très content et donna pleins pouvoirs à son rusé conseiller, qui alla à Milan et pria le vieux tyran de visiter son neveu malade à Pavie. Bernabò en fut quelque peu étonné, puisqu'il y avait bien dix ans qu'il n'avait pas vu Jean-Galéas. Cependant l'habileté de Mézières fut si grande qu'il réussit à l'amener. Ces choses-là se passaient en 1385. Le « ministre de trahison » resta à Milan auprès de son digne maître, devenu tyran de toute la Lombardie, jusqu'en 1389, quand il arriva à Paris, après le mariage du duc d'Orléans avec la fille de Jean-Galéas. Il apportait avec lui des instructions criminelles, qui devaient amener l'empoisonnement du roi et la succession au trône de Louis d'Orléans [1].

La réponse faite à ces calomnies, si atroces et si fantaisistes en même temps, par l'abbé de Saint-Fiacre, l'adversaire du méprisable Jean Petit, contient sur ce voyage des renseignements qui ne sont pas moins inexacts. Mézières aurait été envoyé en Lombardie avant sa retraite aux Célestins, « ouquel lieu il persévéra dévotement jusqu'à la fin [2] », par Philippe, duc de Bourgogne, qui était sympathique à ses projets de croisade [3]. Il fut reçu à Milan par le « seigneur », qui ne peut être que Bernabò, d'une manière très honorable : le prince le « veoit et oioit parler » sur le fait de la croisade, avec une grande bienveillance [4]. Puis Philippe revint à Paris, bien avant le mariage de Valentine [5].

En allant en Lombardie, Mézières ne pouvait espérer que Bernabò, dont il connaissait le caractère, son frère ou Jean-Galéas, qui rêvait tout autre chose que la conquête de Jérusalem, participerait à la croisade. Depuis la mort de Pierre Ier, il n'attendait plus rien d'un passage « particulier » ; c'était

1. *Ibid.*, p. 3 ; cf. *Geste*, p. 266.
2. Monstrelet, I, 325. Du reste l'affirmation est assez obscure et le récit suivant pourrait être interprété comme si Philippe se trouvait déjà aux Célestins.
3. « Et pour ce que monseigneur de Bourgongne trespassé aymoit monseigneur de Milan, voiant le dit Phelippe estre de grant science et proesse, et aiant propos d'aler en aide de la Saincte Terre, icellui envoia à monseigneur de Milan » (*ibid.*).
4. *Ibid.*
5. « Item ledit Philippe s'estoit parti dudit duc de Milan longtemps devant ce qu'il feust mencion du mariage de monseigneur d'Orléans, ne de sa femme » (*ibid.*). Il n'aurait résidé même jamais avant cette époque, à la cour de Bernabò (*ibid.*), ce qui est évidemment faux.

la chevalerie de la Passion, sous le commandement des rois de France et d'Angleterre, qui devait délivrer la Terre-Sainte. Le voyage en Lombardie et ce long séjour à Milan auraient été complètement inutiles pour cette expédition et, quant à des relations plus étroites entre l'honnête Mézières et les deux princes qu'il gratifie du titre de jeune et vieux serpent, le *Songe du vieil Pelerin*[1] nous montre suffisamment les sentiments qu'il entretenait à leur égard. Quant aux allégations de Jean Petit, elles sont également contraires au caractère moral de Mézières et à ce qu'on peut connaître sur sa vie, après sa retraite aux Célestins[2].

Mézières se trouvait de retour à Paris au mois de janvier 1377 quand il reçut le trimestre de sa pension[3]. On possède ses quittances du 1er avril[4], du 5[5] et du 26[6] septembre et du 4 décembre[7] de la même année.

C'est à cette époque que Charles V ajouta aux dons qu'il avait fait jusqu'alors à son « feal chevalier et conseiller[8] », celui d'une maison sise à « Charantonnel », « oultre et près du pont de Charenton[9] », maison qui avait été vendue par Pierre de Chevreuse, maître de l'hôtel du roi, à Nicolas Braque, chevalier et membre du conseil royal[10], pour 3,000 francs, et

1. Bernabò est, dit Philippe, « larges aus estranges et à ses subgez crueulz » (*Songe*, I, f° 75 v°). Jean-Galéas l'avait battu « à un seul jeu des eschés » et lui avait pris ses États, « dont mainte gent diversement parlèrent, les uns blamant et reprouvant la manière du math, et les aultres Dieu en loèrent » (f° 76). La reine Vérité ne trouve pas de bien excellents *besants* dans ces États.

2. Il n'est pas probable que Philippe ait accompagné Louis de Touraine, son ami alors, dans son voyage en Italie, en 1391 (Jarry, *o. c.*, pp. 70 et suiv.).

3. « Pour vacquer et entendre à ses consauls et l'expedicion de ses besongnes » (2 janvier, Bibl. nat., Cabinet des titres, pièces originales, 1940, n° 11).

4. *Ibid.*, n° 10.

5. « Pour estre de bon conseil », n° 6. Il reçut à cette date la moitié seulement de son trimestre; le reste lui fut payé le 26.

6. N° 7.

7. N° 9.

8. Acte de donation du 14 octobre (Archives nat., JJ 111, n° 267).

9. Mandement du roi, ordonnant aux conseillers généraux des aides le paiement de la somme qu'il devait pour cet achat à Nicolas Braque. Bibl. nat., Cab. des titres, pièc. orig. 1940, n° 8. Résumé dans la publication de M. Delisle, n° 1481, pp. 747-8.

10. Il était trésorier royal en 1349 (Moranvillé, art. cité, p. 183); en 1377, maître d'hôtel du roi, auquel il prête 14,200 fr. d'or (Bibl. nat., fr. 25704, n° 360). Une donation royale en 1375 (maison

que le roi avait rachetée pour une somme un peu supérieure, dans l'intention de la donner à Philippe, comme récompense de ses services. La maison était libre de toute redevance : elle comprenait, outre le « manoir », des jardins, des cours, des clos, des terres « et plusieurs biens meubles estanz audit hostel, comme bestes et plusieurs autres biens ». Son emplacement est occupé aujourd'hui par l'école d'Alfort[1].

Philippe avait été déjà nommé par le roi précepteur de son fils aîné, le futur Charles VI. Bien que le fait ait été souvent contesté[2], cette fonction fut réellement remplie par Mézières : le *Songe du vieil pelerin* en fournit la preuve. Il a « nourri et apprivoisé », dit-il, le jeune prince, dont il a été le « premier fauconnier[3] ». De tels détails abondent sur l'enfance du roi. Il parle même du personnage qui fut chargé par lui de l'instruire « en clergie[4] » et ces relations étroites entre Charles VI et Mézières expliquent le ton très libre et très hardi qui règne dans le second songe.

Le 16 mai 1376, Mézières terminait un ouvrage qui doit lui être attribué à juste titre, le *Somnium Viridarii*[5], dont il rédigea une traduction française entre le 13 septembre 1376 et le mois de mars de l'année 1378[6]. L'ouvrage est trop

« prez de la Porte de Chaume à Paris », Arch. nat., JJ 108, n° 166). Fréquemment cité dans le reg. JJ 89. Étienne Braque était conseiller du roi, en 1384 (Bibl. nat., fr. 25705, n° 81) ; Jean Braque, maître d'hôtel du roi en 1388 (Douët d'Arcq, *Comptes de l'hôtel du roi*, dans les publ. de la Soc. de l'hist. de France, p. 257). V. aussi Arch. nat., JJ 132.

1. P. Paris, dans les *Mém. Ac. Inscr.*, 1843, p. 393.

2. Lebeuf, XVII, 505 (le titre manquant sur l'épitaphe de Philippe); P. Paris, *l. c.*, p. 387 (avec des doutes).

3. « Marchander à un faucon pelerin blanc au bec et piés dorés qu'il a nourri et aprivoysé, et duquel il a esté premier fauconnier » (*Songe du vieil pelerin*, I, f° 2); « le povre pelerin jadis fauconnier tel ou quel du josne blanc faucon pelerin » (f° 2 v°). Le faucon c'est Charles VI, ainsi que le montre, entre autres, la table des identifications.

4. *Songe*, II, f° 22 v° : « Il y a un aumosnier... en la nave françoise qui par Ardant Desir jà pieça fu pris par ellection au collège de Champaigne et de Navarre, pour entroduire en gramaire un josne blanc cerfvot qui est devenu un très grand cerf-volant et fu fil du fil d'une très haulte et très noble et gracieuse personne, qui estoit appellée dame Bonne. Cestui proposé aumosnier, qui a le nom de celui grant angele qui poise les ames ou ciel, est fort contraire as aumosniers dessus dis. »

5. V. la bibliographie dans l'article très consciencieux de M. Marcel, dans la *Revue de Législation et de Jurisprudence*, XXI-XXII (1862-3).

6. V. sur la date de la rédaction latine, P. Paris, dans les *Mss. français*, IV, 311 ; Lancelot, *Mém. Ac. Inscr.*, t. XIII de l'ancienne

connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner une analyse[1]: du reste ce n'est pas de l'activité littéraire de Mézières que s'occupe surtout notre travail. Comme on continue cependant, bien que justice ait été faite des prétentions qu'on élevait en faveur des autres neuf candidats[2], à attribuer le *Songe* à Raoul de Presles généralement[3], et quelquefois, à Charles de Louviers[4], nous présenterons, en résumé, les arguments qui permettent, avec beaucoup de probabilité, sinon avec une certitude complète, de déclarer que Philippe de Mézières seul en pouvait réclamer la paternité.

Quelques arguments extérieurs d'abord. Un précieux explicit, publié deux fois par P. Paris[5], tout en donnant la date à laquelle le Songe fut terminé[6], en détermine une

série, pp. 660 et suivantes. Cf. aussi la mention du traité conclu récemment entre Jean de Montfort et Jeanne de Penthièvre, p. 147 de l'éd. de Goldast (*Monarchia Romani imperii*, 1re éd., I, Hanovre, 1611), l'âge assigné au dauphin (p. 108). Sur celle de la traduction, surtout P. Paris, *Mém. Ac. Inscr.*, 1843, pp. 350-3 et *Ms. fr.*, IV, 323. Le schisme n'y est pas mentionné non plus. V. aussi Lancelot, art. cité dans les *Mém. Ac. Inscr.*, t. XIII de l'ancienne série, pp. 664-5 et Dupin, *Profession d'avocat*, II, 703.

1. La meilleure, la plus détaillée et la plus précise est celle que donne M. Marcel.

2. Par Paulin Paris surtout, dans l'article des *Mémoires*. V. aussi Marcel, art. cité. Nous mentionnons, à titre de curiosité seulement, un Jean de Vertus, qui vivait entre 1367 et 1369 (Huillard-Bréholles, *Titres de la maison de Bourbon*, I, 530, 548), et occupait la charge de receveur pour le duc de Bourbon dans les baillages d'Autun, de Chalon et de Montcenis. Le ms. de Berlin (Bibl. royale, Gall. fol. 205) du *Songe* ajoute un nouveau concurrent. Ce ne serait rien moins, d'après une notice moderne, que Guillaume de Machaut ou même Froissart ! Le ms. la Bibl. nat. de Turin, qui contient une partie du *Songe* (M VI, 7, f° 41) porte le nom de : « Songe du vergier, que l'on peult nommer autrement les trois estas ».

3. L'ouvrage est attribué à Mézières par P. Paris (articles cités), par Jöcher (t. III de son Dictionnaire, art. de Mazeriis) et par Champollion-Figeac (*Louis et Ch. d'Orléans*, pp. 178 et suiv.). On retrouve l'attribution à Raoul de Presles dans Brunet, Moréri et, plus récemment, dans un article de la *Revue de Législation et de Jurisprudence* (M. Laboulaye, en 1866, n° de janvier), dans la *Revue catholique de Louvain*, I, article de M. Brants, etc.

4. Article de M. Marcel qui se fonde, comme ses prédécesseurs Savaron, Taveau et l'abbé Targuy, sur un *explicit* qui ne nous a pas été conservé. L'explicit, pareil à celui que publia P. Paris, portait la signature de *Carolus de Louviers*. On invoque encore le titre de *consiliarius*, que se donne l'auteur et qui conviendrait à Louviers s'il avait été membre du Parlement, *chevalier ès lois*.

5. *Mss. français*, IV, pp. 302-3 et *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, 1843, p. 349.

6. « Hic est finis quem Ille imposuit qui est omnium principium

seconde : l'auteur aurait pris place parmi les conseillers et *agentes in rebus* du roi, deux années *révolues* auparavant, ce qui revient au 16 mai 1374. Or l'acte de donation du mois de *mai* 1373[1], où la date du jour manque malheureusement, donne pour la première fois à Philippe de Mézières le titre de conseiller royal. Philippe emploie assez souvent le *Songe du verger* dans son roman allégorique[2], sans le citer jamais, ainsi qu'il le fait toujours pour les ouvrages dont il s'est servi[3]. Le livre, qui contenait cependant des idées qu'il partageait lui-même, ne se trouve pas non plus, malgré son importance, parmi ceux qu'il recommande à son élève Charles VI[4].

La comparaison entre les deux *Songes* paraît donner des résultats plus concluants encore. Parmi les idées communes, exprimées presque sous la même forme, il faut citer leur manière d'apprécier la donation de Constantin et les décrétales[5], leur conception sur le pouvoir du roi de France, qui aurait les mêmes droits que l'empereur dans ses États[6], la satire

atque finis... Anno Domini M.CCC.°LXXVI. die .XVI.ª Maii. qua eciam die illustrissimus princeps rex Francie, duobus annis revolutis, inter agentes in rebus domus sue et in consiliarium *me, quamvis indignum* (ces mots sont la signature de Mézières), motu proprio duxit eligendum. Quia igitur omnipotens Deus me perduxit ad finem hujus operis peroptatum, infinitas benedictionis gracias reffero, sicut possum, cui cum patre et spiritu sancto est honor et gloria, virtus et imperium ab eterno et nunc et per infinita seculorum secula. Amen » (Bibl. nat. lat. 3459 A, fol. 328 v°. Ce ms., pet. in-8°, de 329 f^os^, a été terminé le 6 juillet 1482 (fol. 304 v°), et donné par « maître Jean Bailly » aux « boursiers et membres » du collège d'Harcourt à Paris (f° 329).

1. Il y a bien une différence, sinon dans le mois, du moins dans l'année : elle pourrait s'expliquer par une faute du copiste, bien postérieur (II^bus^ pour III^bus^ ou bien 1376 pour 1375). Le voyage de Philippe (1375-77 ?) n'est pas un empêchement.

2. V. plus loin.

3. La *Civitas Dei*, dans la traduction de Raoul de Presles, probablement (*Songe du v. p.*, II, f° 99), les poètes contemporains (v. plus haut, p. 26), le *solennel* dictionnaire (v. p. 24), les traités de Nicole Oresme, etc.

4. *Songe du v. p.*, II, f°s 98 et suiv. : « Es quelx livres especialement tu dois lire... »

5. *Somnium*, pp. 79, 88 ; *Songe*, I, f°s 68 v°, 136, 69 v°, 95-5 v°. Il parle du pape saint Grégoire qui se soumit au jugement de l'empereur : « Bien seroient aujourd'ui les decretales et novelles anullées, destruites et violées, se en tel cas ou pareil se faisoit » (*ibid.*, f° 107). Sur la politique de Boniface VIII, le même jugement se retrouve dans le *Songe*, I, f° 94 v°.

6. « Et per consequens rex Franciae potest dici imperator in regno suo, cum neminem recognoscat superiorem » (*Somnium*, p. 137) ; « faire nouvele loy comme empereur du royaume de Gaule » (*Songe*, II, f° 128).

qu'on y trouve contre les prétentions de la justice ecclésiastique[1], le blâme jeté à la chevalerie déchue de son ancienne splendeur[2], à l'église ignorante et simoniaque[3], à ceux qui pratiquent l'usure[4], aux femmes chrétiennes qui ont des relations avec les Juifs[5]. Ces derniers devraient être chassés de l'Europe, sans qu'on prît cependant leurs biens[6]; les deux ouvrages s'expriment de la même manière sur les duels, qui provoquent Dieu[7], — l'opinion personnelle du roi sur ces guerres privées est mentionnée dans tous les deux[8]— ; sur les extorsions des agents de finance[9], sur les astrologues, dont on distingue, des deux côtés, les véritables et honnêtes *mathematici*[10], — est-ce Raoul de Presles qui se

1. « Alias, si propter peccati colligantiam vultis de talibus cognoscere, non restat nisi foros principum claudere, seculares leges et decreta principum destruere et vestra solum reservare » (*Somnium*, p. 64). Cf. *Songe*, II, f° 136 v°. « Qui est cellui cas criminel ou civil », dit le procureur, « qui nous puist eschaper que nostre chef n'y ait aucune seignourie ? »

2. *Songe*, I, f°s 152 et suiv.; *Somnium*, pp. 60-1. Le luxe des habits est attaqué par les deux ouvrages aussi (*Somnium, ibid.*; *Songe*, I, f°s 93 v°-4).

3. *Somnium*, 86. Cf. *Songe*, I, f° 107 v°: « l'office divin se fait sans savour et devocion », etc.; *Songe*, I, 97; *Somnium*, 86.

4. *Somnium*, 93; *Songe*, II, f° 128 v°: « Prester à usure, qui est chose aux crestiens deffendue et abhominable à Dieu. »

5. Comme nourrices (*Songe*, II, 128 v°) ou même concubines (*Somnium*, pp. 92-3).

6. *Somnium*, 92-3 (le « si Principi assisterem, et daretur loquendi audacia... » s'explique par l'anonymat que le roi demandait à l'auteur); *Songe*, II, f° 128 v°-9; 132: « lors, par la main de ta susdicte chambrière Discrecion, du royaume de Gaule tous les Juis soient licencié. » Charles VI lui-même aurait été, d'après Mézières, un terrible antisémite dans sa jeunesse, « tu hayoies fort les Juis, et vousises bien lors qu'il fussent tous mis à mort » (f° 129).

7. *Somnium*, pp. 95-6; *Songe*, f° 125 v°. Cf. surtout *Somn.*, p. 95: « Per eam contra evangelium Deus tentatur » et *Songe*, f° 125 v°: « Il semble donques que l'appelant veuille contraindre Dieu. »

8. *Somnium*, p. 96: « Unde piissimus rex Franciae modernus, Carolus V, vix autem nunquam in duellis permittit partes ad arma prosilire »; *Songe*, II, f° 126 v°: « Il te doit souvenir que le sage Salemon, ton bon père devot et vray catholique, ne voloit pas souffrir que ses subgiés, ne autres en sa presence se combatissent en champ. »

9. Contre les fouages, *Somnium*, p. 111; cf. *Songe*, II, f° 145 v° (contre les aides). On y trouve même deux exemples assez semblables.

10. *Songe*, II, f°s 30-40 v°. Ces derniers s'occupent du mouvement des étoiles (f° 34). Cf. *Somnium*, p. 205: « Sicut astrologi ex consideratione causarum praenuntiant infallibiliter eclipses et ex consideratione stellarum praenuntiant conjecturaliter pluvias et siccitates. » On cite, des deux côtés, les rois bibliques et païens qui favorisèrent l'astrologie et on rencontre, dans les deux traités, les noms de Moïse et d'Abraham (*Somnium*, 217; *Songe*, II, f° 30 v°).

serait permis de pareilles tirades contre les favoris de Charles V, sur les Romains et leur conduite envers le pape ?[1]. Le *Songe du verger* félicite le roi d'avoir donné une bonne éducation au Dauphin[2] : Mézières en fut le précepteur. Les deux ouvrages se terminent par la soumission au jugement de l'Église de tout ce qui pouvait y être contenu[3] ; l'auteur du *Songe du verger* enfin ne manque pas de parler à chaque occasion de son ignorance et de son humilité : les expressions comme *minimus ex familiaribus, quamvis indignus* sont tout ce qu'il peut y avoir de plus fréquent dans Mézières[4]. Il serait difficile de trouver un aussi grand nombre d'arguments pour un autre prétendant et Paulin Paris a fait voir depuis longtemps la valeur de ceux qu'on a apportés en faveur du plus sérieux, de Raoul de Presles.

En ce qui concerne la croisade, si le chevalier conteste d'abord au pape le droit de proclamer la guerre sainte contre les Infidèles qui n'attaqueraient pas les premiers, le clerc n'est pas en peine de lui répondre. Les Turcs et Sarrasins sont des bêtes sauvages : mieux vaut les relancer dans leurs propres repaires qu'attendre leur attaque inévitable. Les combattants du Christ en Espagne méritent les mêmes indulgences que ceux qui défendent la foi dans les régions de l'Orient[5].

1. « Locus excidii », p. 226 ; « maxime quia orbis major est orbe » (p. 225). *Songe*, I, f°s 68 et suiv.
2. P. 109.
3. P. 229 ; *Songe*, II, f° 222 : « Cestui songe... je l'ay soubmis et soubmet à l'examen de la venerable dame, l'Université de Paris, et à la correccion debonnaire de ma mère sainte Église. »
4. V. la *Vita* et les traités latins, passim.
5. « Et videtur quod Sarracenis, volentibus in pace vivere, non sit molestia inferenda » (*Somnium*, p. 98). Cependant, répond le clerc : « Potest... Romanus pontifex licite et juste indulgentias nedum transeuntibus ultra mare pro recuperatione Terrae Sacrae concedere, sed etiam volentibus aggredi Hispaniam contra Sarracenos ibidem commorantes... » (*ibid.*). Puis l'auteur demande des indulgences pour ceux qui voudraient délivrer l'héritage du Saint-Siège en Italie (*ibid.*), et on sait que c'était, en 1368, un des buts de la Chevalerie de la Passion. On peut remarquer encore l'étymologie Carolus = cara lux (p. 227 ; *Songe du v. pel.*, II, f° 57 : « Karolus, selon son interpretacion vault autant à dire comme *cara lux*, chière lumière ». Cf. *ibid.*, f° 71, *Épître à Richard*, f° 19 v° : « Carolus, c'est-à-dire chière lumière »), les éloges accordés, dans les deux ouvrages, à la piété de Charles de Blois (pie recordationis », p. 146 ; « le benoist Charle, jadis duc de Bretaigne », f° 123), la libéralité qu'on attribue à Titus, etc.

Vers le commencement de l'année 1377, Jean Contarini, parent du doge André, arriva en France pour demander au roi que les marchands vénitiens fussent exemptés du paiement de la *foraine*, que les lettres de marque, accordées aux héritiers de Raymond Serailler, marchand de Narbonne, fussent suspendues pour cinq années encore[1], et pour s'entendre avec ces mêmes héritiers à l'effet d'amener la révocation définitive des lettres[2] qui causaient plus de dommage au royaume qu'aux Vénitiens[3]. La première demande fut accordée par le roi dès le 19 février[4], la seconde trois jours auparavant[5]. Charles V annonça ces mesures aux Vénitiens, en les remerciant d'avoir fourni des vaisseaux pour ses ambassadeurs en Hongrie (20 février)[6].

Mézières avait été invité par le doge à seconder les efforts de son ambassadeur. Il répond à Contarini par une lettre du 1er mars 1377[7]. Il loue le zèle de l'ambassadeur, qui a été reçu honorablement par le roi et écouté avec beaucoup de bienveillance. Il réussit dans ses efforts. Cependant, comme les héritiers de Serailler étaient nombreux et qu'on ne pouvait pas s'entendre aussitôt avec eux, il lui conseille de partir pour éviter la dépense; il continuera ces négociations lui-même « leur infime citoyen inutile et serviteur fidèle »[8], et espère

1. Sur Raymond Serailler, anobli en 1353 (Arch. nat., JJ, 83, n° 92), « habitant de Montpellier et citoyen de Chypre » (*Commem.*, VI, n° 9; t. II, 277), v. *Commem.*, VI, 92; t. II, 293, *ibid.*, IV, 238; t. II, 264; *ibid.*, VI, n° 38; t. II, 283. Ses galères furent attaquées deux fois par les Vénitiens. Les dédommagements furent refusés et le duc de Normandie accorda des lettres de prise, le 24 mai 1358 (*Commem.*, VI, 92; t. II, p. 293; cf. VI, n° 102; *ibid.*, p. 296); elles furent suspendues par le roi Jean pour six mois seulement, en mars 1363 (*Commem.*, VII, n° 51; t. III, p. 12), puis par Charles V, pour cinq ans, le 11 décembre 1368 (*ibid.*, n° 470, pp. 78-9). Nouvelle prolongation pour cinq ans due à Thomas de Pisan, le 22 mars 1373 : des négociations étaient déjà commencées avec les héritiers (*ibid.*, n° 654; p. 102). En 1377, ce terme aussi venait d'échoir. Cf. aussi *Sen. Misti*, 31, f° 4 v° (1363).

2. Mas Latrie, dans la *Bibl. Éc. Ch.*, XXXIV (1873), 84-6.

3. Mas Latrie, dans les *Documents historiques, Mélanges*, III, 149.

4. *Commem.*, VIII, n° 24; t. III, p. 132. Sur la foraine, v. la lettre de Mézières, p. 84, et *Commem.*, VIII, n° 27; t. III, p. 133.

5. La suspension devait commencer aux fêtes de Noël (Mas Latrie, *Mél.*, pp. 148-9).

6. *Commem.*, *l. c.*

7. Mas Latrie, *Bibl. Éc. Ch.*, *l. c.*

8. « Michi, quam minimo civi vestro, licet inutili, ac servitori fideli » (*ibid.*).

les mener à bonne fin. Le doge peut lui confier d'autres missions encore, il sera heureux de les remplir.

Ce n'est pas la dernière fois cependant qu'on retrouve le nom de Serailler dans les documents vénitiens. Il est probable donc que Mézières, qui n'aimait pas les lettres de marque[1], employa tous ses efforts sans obtenir leur révocation définitive[2].

Mézières assistait encore, en 1378, à la séance du conseil royal pendant laquelle Pierre Conrart, seigneur de Bournazel, rendit compte des affaires de Flandre[3]. Il apprit, la même année, un événement qui devait l'attrister profondément, cette élection d'Urbain VI « le Barrois » qui donna naissance au grand schisme.

Barthélemy Prignano, archevêque de Bari, fut élu à Rome, sous la pression du peuple qui menaçait les cardinaux de rendre leurs têtes aussi rouges que leurs chapeaux, le 9 avril 1378. La nouvelle arriva en France au mois de mai et, bien que le roi eût refusé de féliciter le nouveau pape avant de recevoir les informations nécessaires de la part des cardinaux français[4], la plupart de ses conseillers et officiers paraissent avoir reconnu l'élection d'Urbain VI comme légale. Ce fut aussi l'avis de Mézières, qui resta fidèle au pape italien jusqu'à l'arrivée des cardinaux et quelque peu plus tard même.

Au mois d'août, les envoyés des cardinaux, l'évêque de Famagouste, pour lequel Mézières professait une estime particulière[5], et Nicole de Saint-Saturnin, maître en théologie, de l'ordre des Frères Prêcheurs, arrivèrent à Paris avec des lettres de protestation[6]. L'évêque d'Albano, Ange Grimoard, l'ami de Philippe, s'était déclaré aussi contre celui qu'on qualifiait

1. V. le *Songe du vieil pelerin*, II, f° 188.
2. Une nouvelle suspension fut accordée le 1er juillet 1395 (*Comm.* VIII, n° 8 ; t. III, p. 234), puis le 3 février 1401, pour le même terme (*Comm.*, IX, n° 202 ; t. III, p. 280).
3. Froissart, éd. Kervyn, IX, 511-6.
4. *Grandes Chroniques*, VI, p. 441.
5. Le « Cardinalis Neumosensis » dont il est question dans la *Contemplacio hore mortis*, f° 206 (c'est un des trois prélats « utique profunde scientie et virtutis, nec non et probate sanctitatis » qui se déclarèrent librement pour Clément VII) est, non un cardinal de *Famagouste*, mais l'ancien évêque de *Nîmes*, cardinal Jean de Blanzac († 1379).
6. *Grandes Chroniques*, *l. c.*

d'intrus et d'apostat[1]. Les sympathies de Mézières pour Urbain VI en furent quelque peu ébranlées. Le roi assembla d'abord des clercs des Universités de Paris, d'Orléans, d'Angers, etc., pour leur soumettre le cas (11 septembre), mais leur réponse fut assez incertaine[2]. Bientôt on apprit la fuite des électeurs et l'élection de Robert de Genève à Fondi (21 septembre): le nouveau pape fut couronné le 31 octobre, et il se hâta d'en informer le roi de France[3]. Mézières assistait probablement à la grande assemblée que convoqua le roi, le 16 novembre: les membres de ce conseil extraordinaire, des prélats, des maitres en théologie, des docteurs en décrets et en lois ainsi que « pluseurs autres sages de son conseil, tant chevaliers comme autres », déclarèrent, après avoir prêté serment, que Clément VII était le vrai pape[4]; « ledit Barthélemi » n'était qu'un imposteur[5]. Le roi accepta cette décision, qui fut publiée dans tout le royaume. Des lettres dans ce sens furent envoyées en Allemagne, en Hongrie, en Italie et ailleurs[6]. Jean Roland, évêque d'Amiens et ami de Philippe, alla en Espagne, où il parvint à faire reconnaître le pape français par le célèbre concile de 120 prélats, qui siégea dans ce but deux ans après[7]. Enfin, Martin de Pampelune lui-même, « qui resplendist en meurs et en science comme ou

1. *Contemplacio, l. c.*
2. *Grandes Chroniques,* pp. 441-44. Ils conseillèrent au roi de prendre des informations plus étendues.
3. *Ibid.*, p. 445. V. la lettre des cardinaux français, datée de Fondi (19 octobre), dans Noël Valois, *Annuaire-Bulletin de la Soc. pour l'Hist. de France,* XXIV, 243-5 et Jarry, *La « voie de fait »*, dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes,* 1892, pp. 213 et suiv.
4. « Quorum electorum pretactas litteras directivas signatas et sigillatas ad libitum vidi, et omnia que eleccionem amborum et consequencia facti tangere possunt, a tribus electoribus, vita et scientia non mediocriter clarescentibus, dominis meis, coram Deo publice et secrete et in facto causae viva voceque plenius audivi, ac de eorum benignitate per eosdem informatus, ea que prius tenueram humiliter correxi » (*Contemplacio,* f° 204 v°). Cf. *Songe du v. Pelerin,* I, f° 111 v°: « Toutefois moy enfourmé viva voce par les rouges chapiaus de la seconde élection du debonnaire selonc la loy civile, en mieux je muay mon conseil... »
5. *Grandes Chroniques,* pp. 445-7. Cf. Christine de Pisan, *Livre des faits,* III, 56, pp. 110-111. Le roi influença peut-être cette décision (Noël Valois, *l. c.*, p. 227).
6. « Par le conseil de pluseurs sages » (*Grandes Chroniques,* p. 447).
7. *Contemplatio,* f° 206; Dardel, 97 (19 mai 1381).

ciel fait la lune[1] », bien qu'il eût défendu d'abord avec beaucoup d'énergie Urbain VI[2], dont il avait été le maître[3], finit par céder et se réunir à ses collègues[4].

Ces motifs, les persécutions dirigées par Urbain contre les cardinaux créés par lui-même[5], la décision du roi de Castille et de l'Université de Paris et plus tard, les prophéties de Marie Robine, l'illuminée de Gascogne, et l'avis de Pierre de Luxembourg[6], achevèrent de convertir Philippe de Mézières. Il défendit dorénavant le pape français avec son enthousiasme habituel. Urbain VI devint pour lui la « male beste » de l'Apocalypse[7], qui venait d'être abandonnée par ses propres créatures; il ne devait pas s'obstiner pour sa perte, mais céder devant l'hostilité de tous les bons chrétiens. Les cardinaux, qui seuls pouvaient juger de la question, s'étaient déclarés contre lui, et il devait se soumettre à leur décision[8]. Cependant, malgré son opinion personnelle, qui était celle des humbles et des ignorants[9], il se soumettait au jugement de ce concile général de la chrétienté qu'il appetait de tous ses vœux[10]. Un seul pape devait être nommé par

1. *Songe du v. Pelerin*, I, f° 121 v°. Ce « très-notable clerc » fut chargé d'une mission auprès de la cour de France en 1397 ; il put revoir Philippe de Mézières (J. Juv. des Ursins, éd. Michaud et Poujoulat, II, 1re série, 411).

2. « Excepté le cardinal de Pampelune qui encores y voult delibérer; mais depuis se consenti-il avec les autres » (*Grandes Chroniques*, p. 445).

3. « Cardinalis Pampelunensis, magister condam sepetacti Barrensis » (*Contemplatio*, f° 206). Il l'appelle « flos doctorum » (*ibid.*).

4. *Songe du v. Pelerin*, I, f°s 79 v°, 121 v°. Il lui proposait d'abdiquer.

5. *Songe*, I, f° 113 ; *Contemplatio*, f° 206.

6. *Songe du v. Pelerin*, f° 113 v° : « la très simple en Dieu et très devote et catholique créature, Marie Robine, appellée des parties de Gascogne par revelacion et relacion dudit benoit cardinal. »

7. *Ibid.*, f° 79 v°.

8. *Songe du v. Pelerin*, f° 112 ; *Contemplatio*, f° 204 v°.

9. *Songe du v. Pelerin*, f° 113 v° : « avec les simples vielles devotes et catholiques. » Cf. *Contemplatio*, *ibid.* : « more bubulcorum. »

10. Il ne se faisait pas cependant des illusions sur sa possibilité, pour le moment au moins. Les fidèles devaient se déclarer plutôt dans la querelle que suivre ces incertains et ces neutres, qui sont des hypocrites, amoureux de leurs bénéfices (*Songe du v. Pelerin*, I, f° 111 v°) : « Nunc vero consilio generali, mundo in maligno posito, ut ita loquar, quasi desperato, ovicule in deserto errantes et in medio luporum heu ! habitantes, non utique qualiter pastor eligatur, aut quo titulo intronisetur, rimando debent inquirere, sed quem pastorem finali conclusione electores unanimes fidelibus exhibuerunt, sequantur » (*Cont.* f° 205).

le concile et mettrait ainsi fin à ce scandale qui compromettait la chrétienté devant ses ennemis, les Infidèles[1]. C'était aussi l'intention de Charles V et il allait la remplir, quand il mourut[2]. Mézières ne se découragea pas cependant, et nous le verrons faire des propositions semblables à son fils et successeur[3].

On ne possède pas de détails sur la vie de Philippe pendant les quelques années qui suivirent, jusqu'à la mort de Charles V. Il continua d'être un des conseillers les plus écoutés par le roi, qui s'entretenait pendant des heures entières avec lui et demandait toujours son avis sur les affaires les plus importantes[4]. Il lui faisait des dons comme celui du beau psautier aux fermoirs d'argent qui lui fut offert à Nogent-le-Roi[5], et se faisait accompagner par lui dans ses voyages.

Mézières profitait de sa haute situation pour proposer au roi des réformes utiles : il lui demanda d'accorder aux condamnés à mort la permission de recevoir les sacrements de l'Église, permission qui leur avait été refusée jusqu'alors. Charles V reçut avec bienveillance sa demande, qui était appuyée par le grand justicier[6] du royaume, et la lecture de cette « queremonie devote » lui fit reconnaître l'injustice d'une coutume peu « catholique »[7]. Il se décida à faire une nouvelle loi pour les condamnés et confia cette mission au

1. V. dans la relation de Simon Sigoli les ironiques questions que fit le Soudan sur les deux papes qui administraient l'Église.

2. Cf. p. 417, note 1 : « Avoit entencion le sage prince de metre sus bien briefment » (Christine de Pisan, l. III, ch. LXII, p. 117).

3. V. p. 469.

4. Notice citée par Du Verdier, *Bibliothèque françoise*, V, 203 : « Mais, pour sa grande providence, ledit roi souvent le venoit voir, et étoit seul avec lui trois ou quatre heures, pour consulter les affaires de son royaume et de son peuple... et, quand ledit roi étoit fort loin de Paris, il envoyoit ses affaires par écrit audit chevalier, et ledit chevalier lui renvoyoit par écrit son avis. » Ces choses-là se seraient passées après sa retraite aux Célestins, ce qui est impossible, Philippe n'ayant quitté la cour qu'après la mort du roi, en 1380 (*Oratio traged.*, f° 197 v°).

5. « Un très bel Psaultier... Presté par le Roy a messire Philippe de Maisières sa vie durant » (Gilles Mallet, *Inv.*, p. 137).

6. « Du juge publique de ton royaume qui fait morir par justice les condampnés à mort (*Songe*, II, f° 128). »

7. *Ibid.*

chancelier de France[1]. La « forte cervelle » de ce dernier, tellement obstiné, dit Mézières, qu'on aurait plutôt pu « retourner » la roue d'un moulin, fit rejeter cette proposition dans le Conseil. Le roi, en effet, gagné par ses arguments, déclara que, tant qu'il vivrait, l'ancienne coutume ne serait pas changée[2].

Mézières jouissait aussi de l'amitié d'un des plus puissants conseillers du roi, Bureau de la Rivière[3], « un vaillant preudhomme »[4], auquel il dédia plus tard (et à sa femme Marguerite d'Auneau, de la maison de Dreux[5]) le *Songe du povre pelerin*. Il se lia, vers la fin du règne de Charles V peut-être, avec Pierre d'Ailly, le grand orateur ecclésiastique, plus tard chancelier de l'Université de Paris. Mézières avait protesté énergiquement contre la proposition d'un des plus hauts dignitaires du royaume, dont le nom est inconnu[6], qui avait mis en doute la véracité de la translation de la Bible par saint Jérôme. Il demandait que la traduction fût revue et corrigée par un certain « Juif perfide et ennemi de la foi, qui persistait encore dans son hérésie »[7]. Le roi fut convaincu par les arguments de Philippe, et Pierre d'Ailly remercie chaleureusement ce dernier dans la préface de son livre

1. « Au chief de la justice du royaume de Gaule » (*ibid.*). C'était Pierre d'Orgemont et non pas encore Miles de Dormans, évêque de Beauvais. Mézières fait une satire de « l'endormi » dans le *Songe du v. P.*, II, f° 149.

2. Mézières s'adressa dans le même but à Charles VI (*l. c.*). La coutume ne fut abolie cependant que plus tard, le 12 février 1396, d'après l'avis des ducs de Berri, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon (Lebeuf, *Dissertations sur l'Histoire de Paris*, III, 410).

3. Second fils de Jean de la Rivière et d'Isabelle d'Augerans, premier chambellan de Charles V, qui lui fit de nombreuses donations et qui fut même le parrain d'un de ses fils (Froissart, éd. Kervyn, XXIII, p. 25; VIII, p. 369).

4. *Ibid.*, XV, p. 94.

5. *Ibid.*, XXIII, *l. c.*

6. « Quidam meus emulus », dit saint Jérôme dans la *Contemplatio*, « in dignitate alta constitutus » (f° 218). Cf. la dédicace de Pierre d'Ailly : Quem ego innominatus etiam innominatum taceo. Ne mee arrogancie forte ascribatur, quod tam pusillus et debilis in tam fortem et magnum ausus sum exponere vires meas » (ms. lat. de la Bibl. nat., lat. 3122, f° 51). Cf. Paul Tschackert, *Peter von Ailli, zur Geschichte des gr. abendl. Schismas*... Gotha, 1877, p. 349, App., d'après le ms. 18978 de la Bibl. de Bourgogne, à Bruxelles.

7. « Per inimicum fidei, Judeum perfidum ac in Judaismo obstinatum... licet hebraicam linguam ignoraret » (*Contemplatio*, f°s 217 v°, 218).

Contre les nouveaux Juifs, écrit avant 1378[1]. Il l'appelle son « redouté seigneur »[2] et, tout en mentionnant ses grands mérites temporels et spirituels, lui demande de revoir son traité et d'y faire les corrections nécessaires. Philippe lui-même cite avec éloges ce traité dans sa *Contemplatio hore mortis* (1381)[3].

Philippe assista, le 16 septembre 1380, à la douloureuse agonie de son ami et maître, le roi Charles V. Épuisé par la maladie, le prince s'était retiré avec ses intimes dans son château favori de Beauté-sur-Marne, dès le milieu du mois d'août[4]. Ses forces ne tardèrent pas à diminuer, grâce aussi aux terribles chagrins qui rendirent si triste la fin de cette vie active. Il était très faible dans la soirée du 15 septembre: aussi ceux qu'il aimait le plus parmi ses conseillers et un certain nombre d'autres personnes passèrent-ils la nuit auprès du mourant. On retrouve parmi les assistants[5] Philippe de Mézières. Le roi reçut les derniers sacrements des mains de son confesseur, déclara solennellement reconnaître Clément VII comme le vrai pape, abolit les fouages et s'éteignit doucement, « vers le lever du soleil »[6].

Le récit très circonstancié, très pieux et très ému, de cette fin si digne et si douce se trouve dans le ms. latin 8299 de la Bibliothèque nationale de Paris: il a été signalé et publié assez récemment par M. Hauréau. L'importance historique et littéraire de ce récit ne manqua pas d'attirer l'attention et dans un article paru, il y a quelque temps, dans le *Correspondant*, M. Siméon Luce a proposé d'attribuer ce

1. « Contra novos Judeos », Bibl. nat. ms. lat., 3122, f°s 51-109; la dédicace dans Tschackert, *l. c.*
2. « Metuende domine » (*ibid.*).
3. « Prout patet per scripturam autenticam, laborem meum approbantem », dit saint Jérôme, « in sacra pagina doctoris tui, Petri de Alliaco, translacionem meam racionibus non paucis approbantis, emulo omnino superato » (*Contemplatio*, f° 218).
4. S. Luce, dans le *Correspondant* du 10 octobre 1892, pp. 31 et suiv.
5. Quelques-uns de ces personnages seulement sont mentionnés dans le récit latin publié par M. Hauréau (v. plus loin). On trouve leurs noms au complet au bas de la déclaration du roi sur le schisme (16 sept. 1380) dans Noël Valois, *Annuaire-Bulletin*, XXIV, 251-5. Cf. Luce, *l. c.*
6. « Circa ipsius diei solis ortum » (Noël Valois, *l. c.*). Cf. le récit de l'anonyme. V. aussi *Bibl. de l'Éc. Ch.*, 1889, 164-7.

fragment de chronique à celui qui serait seul digne de l'avoir écrit, à Philippe de Mézières[1].

Les arguments de M. Luce, que nous ne reprendrons pas ici, sont des plus concluants. Bien que le sujet appartienne plutôt à l'histoire littéraire, nous croyons devoir en présenter rapidement quelques autres encore, qui rendent cette attribution presque certaine.

Tout d'abord cette relation, contrairement à l'opinion de M. Hauréau, n'a rien d' « officiel »[2] et bien que Mézières ne soit pas mentionné parmi ceux qui assistaient à la mort du roi, nous savons par ailleurs qu'il s'y trouvait[3]. En outre, on retrouve dans le récit des expressions qui appartiennent en propre à notre auteur; ainsi Urbain VI y est appelé Barthélemi de Bari[4] et la légitimité de Clément déclarée dans des termes étrangement pareils à ceux de la *Contemplation* de Philippe[5]. Le ton du fragment enfin est tout à fait celui qui règne dans les pages consacrées à la mort de Pierre Thomas et on y retrouve même l'invitation de se retirer adressée par les malades à leurs amis, dont ils ne veulent pas troubler le repos[6].

Après la mort de son protecteur, Philippe ne tarda pas à quitter la cour où régnèrent, pendant cette longue et terrible

1. Hauréau, *Notices et extraits des mss. de la Bibl. nationale*, XXXI, 2e partie, pp. 278 et suiv. ; Luce, article cité. M. Hauréau était disposé plutôt à l'attribuer à quelque notaire écrivant sous l'influence du chancelier d'Orgemont (*l. c.*, p. 287).

2. Hauréau, p. 287.

3. Déclaration sur le schisme par le notaire royal (Valois, *op. cit.*). On remarquera que le style de cette déclaration et celui de notre fragment sont tout différents.

4. « Barensis... Bartholomeus » (p. 280). Cf. « ambaxiatoribus... et aliis ipsius Barrensis » (*Contemplacio*, f° 206). « Barrensis ambaxiatoribus » (*ibid*), « Barrensem intrusum » (*ibid.*), « a Barrensi » (*ibid.*), « Barrensem condam archiepiscopum » (f° 205).

5. Hauréau, p. 281 : « Credidimus et tenuimus, credimus et tenemus papam Clementem VII... esse *verum* totius Ecclesie patronum simpliciter et *pastorem* », *Contemplacio, App., l. c. :* « omnes una voce acclamarent Clementem papam verum... » ; f° 205 : « tanquam *verum pastorem* (il est question cette fois d'Urbain VI) publice sequuntur. »

6. « Recedite, inquit, amici mei, recedite et abite *modicum* ut a vexationibus et *labore* quos assumpsi quiescam » (Hauréau, p. 284; cf. p. 314, note 3 du présent ouvrage). Il faut signaler encore ces expressions, particulières à Philippe : « portiuncula modica » (p. 278), « modicum hore spatium » (p. 279), « ultra id quam credi posset » (p. 282), « indignum et insipientem » (p 283), « *lacrymosus* et gemens » (p. 282), « a sua memoria deleri non poterat » (*ibid.*). Sur une autre « plainte », à l'occasion de la mort du roi, v. Froissart, éd. Kervyn, IX, 551-3.

minorité de Charles VI, des tendances et des habitudes si contraires aux siennes. Un conseil de régence, qui différait sensiblement de celui qu'avait nommé jadis le roi défunt[1], assistait dans le gouvernement les trois oncles du nouveau prince, devenus tout-puissants. Bureau de la Rivière s'effaça bientôt et les autres amis de Charles V l'imitèrent. Philippe se retira aussitôt après au couvent des Célestins de Paris, auxquels il avait fait d'importantes donations dès l'année 1379[2]. Deux serviteurs fidèles l'accompagnèrent dans sa retraite[3].

1. Il était composé des oncles du nouveau roi, du connétable de Clisson, des maréchaux de Santerre et de Blainville, de l'amiral Jean de Vienne, de Pierre de Villiers, de Pierre d'Aumont. Le chancelier Miles de Dormans, le premier président et quelques maîtres des Comptes prirent part aux débats quelquefois (Choisy, *Histoire de Charles VI*, p. 9).

2. Le roi approuva la création d'une rente de 80 livres de terre par an, en 1379 : elle devait servir à l'entretien de l'infirmerie et de la chapelle de la Vierge que Philippe avait fait bâtir dans le couvent (8 octobre, Arch. nat., JJ 116, n° 52). V. l'ordre du roi aux conseillers du domaine et trésoriers (même date), par lequel il exempte Philippe, pour cette même rente annuelle, du quint denier et du droit des ventes (Arch. nat., S 3780, n° 4). Le même vidimus donne l'ordre des conseillers du roi sur le même sujet (7 avril 1380). En 1394, date du vidimus, ces ordres n'avaient été remplis que pour la moitié de la somme.

3. Du Verdier, *l. c.* Il reçut sa pension pour le mois d'août seulement, le 24. Cf. P. Paris, *Mém. Ac. Inscr.*, 1843, p. 394. On possède une quittance du mois de juillet, sans autre date, qui pourrait appartenir à cette époque, elle contient la mention d'une somme pareille (Bibl. nat., Cab. des titres, pièc. orig., 1940, n° XII ; quitt. Clairambault, 175, f° 5945).

CHAPITRE XIII.

MÉZIÈRES AUX CÉLESTINS. SON ACTIVITÉ LITTÉRAIRE JUSQU'EN 1389.

Depuis longtemps déjà, Mézières manifestait une « dévotion singulière » envers l'ordre des Célestins, dont le roi lui-même était le principal protecteur. Un autre Mézières, Jean, avec lequel il n'avait peut-être aucun lieu de parenté, avait bâti l'église de l'ordre à Sens[1].

L'église de Paris, Notre-Dame des Célestins, s'étendait entre la Seine et la rue du Petit-Musc, au carrefour des Barrés où se trouvait aussi la maison de Philippe. Jacques Marcel, bourgeois de Paris, avait acheté, en 1319[2], le terrain, qui était occupé alors par l'ancien couvent des Carmes, des *Barrés*[3], qui donnèrent leur nom au carrefour en question. Leur installation se composait d'une petite église, « fort basse », avec un cimetière adjacent, quelques autres bâtiments et des jardins assez peu étendus. Jacques Marcel fit bâtir deux chapelles, auxquelles il assigna un revenu annuel de 20 livres parisis. Son fils Garnier, qui en hérita après la mort de Jacques (1320), les posséda jusqu'en 1352, quand il céda aux conseils du secrétaire du roi, le chanoine Robert de Jussy[4], ancien novice des Célestins à Saint-Pierre de Châtres, et en fit don à quelques frères de l'Ordre, qui s'établirent à Paris. Garnier

1. V. p. 15 note 1. Après sa mort, Isabelle Biloard, sa femme, appela quatre Célestins pour desservir la chapelle de la Vierge, qu'il avait bâtie et qu'Isabelle agrandit en 1366. Elle se retira elle-même en 1370 dans l'enceinte du nouveau couvent, où elle vécut à la manière des moines jusqu'à sa mort, en 1375 (Becquet, *Elogia*, pp. 22-3).
2. Beurrier, *o. c.*, pp. 4-5; 408.
3. Sauval, *Antiquitez de Paris*, I, 456.
4. Qui inspira aussi les donations royales, qu'il signe (V. celle qui se rapporte à la bourse des notaires).

leur avait légué des rentes perpétuelles sur ses maisons et ses terres de Larrez, près de Melun[1].

Les commencements du couvent de Paris furent donc assez médiocres : la fondation de Garnier Marcel ne tarda pas cependant à s'accroître. Dès l'année 1358, pendant la régence du duc de Normandie, les notaires et secrétaires du roi réunis en collège accordèrent une bourse, prise sur leurs salaires, à l'église de Paris[2]. La donation fut confirmée par le duc[3] qui alla porter lui-même le premier terme aux six frères qui s'étaient établis avec leur prieur dans les deux chapelles de Marcel. Le paiement devait se faire par mois et des ordres sévères furent donnés dans ce but au grand audiencier Eustache de Marsan, le 25 novembre 1359[4]. Le roi Jean, de retour à Paris, confirma bientôt cette première donation[5] et, vers la même époque, des rentes, en valeur de 200 livres, furent amorties pour le couvent[6].

Devenu roi, Charles V continua ses libéralités envers les Célestins de Paris, qui devinrent ses moines préférés[7]. Le 16 mai 1365, le roi lui-même posa la première pierre de leur nouvelle maison[8]. De l'argent leur fut donné pour continuer les travaux[9] et ils furent autorisés à prendre le bois nécessaire dans la forêt royale de Moret[10]. Les donations se succédèrent jusqu'à ce que l'église fût terminée. Le roi et sa famille assistèrent à la consécration du sanctuaire, le 15 septembre 1370[11]. Guillaume de Melun, archevêque de Sens, un des protecteurs de l'Ordre, célébra la messe. Des ornements d'église, deux chapelles de drap d'or, parsemées de lis, de soleils et d'étoiles, une grande croix d'argent doré furent offerts par

1. Beurrier, p. 5.
2. *Ibid.*, p. 6 ; Arch. nat. JJ 99, 196.
3. Août 1358, Becquet, 10 ; Beurrier, 7-11.
4. Beurrier, 12-3.
5. Octobre 1361, Arch. nat., JJ 91, n° 20 ; v. Beurrier, 14-5. Confirmation des privilèges par Charles V (déc. 1368) (pp. 16-7).
6. Juin 1360. Confirmation en août 1362, Arch. nat., JJ 91, n° 359.
7. « Specialem gerimus devocionem et affectum » (*ibid.*, 102, n° 367).
8. Sur la pierre qui donne cette date, pierre qui fut retrouvée en 1847 (aujourd'hui au musée de Cluny, n° 1936), v. Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, texte, p. 187 ; Leclerc et Renan, *o. c.*, I, 80.
9. Ordonn. du 24 mars 1367, Beurrier, 58-9.
10. *Ibid.*, 58. Autre donation le 31 mars 1368 (Arch. nat., P. 1189).
11. Beurrier, *l. c.*

Charles lui-même; la reine Jeanne de Bourbon donna une image de la Vierge de même métal et l'archevêque une image de saint Pierre[1]. De nouvelles sommes, assez considérables — 5,000 francs d'après Beurrier[2] — furent accordées pour élever le cloître, le chapitre et les autres bâtiments. L'enclos fut élargi cette même année du côté de la Seine[3]. Les Célestins de Paris furent exemptés de toute redevance envers le trésor[4] et pris sous la protection spéciale du roi (octobre 1369)[5]. Une nouvelle maison, contiguë au couvent, leur fut accordée en 1378[6]. Des donations privées s'ajoutèrent aux munificences royales : Mézières lui-même donna une rente annuelle, fit construire plusieurs bâtiments : une maison, un cloître et une citerne, une chapelle ornée de très belles peintures, qu'il dota de riches ornements et d'une rente, et qui prit plus tard son nom[7], fit planter des vignes[8], acheta des rentes pour le couvent[9], ainsi que quatre îles avoisinantes sur la Seine[10], enrichit la bibliothèque et fonda ces deux *cerei pacis*, qu'on allumait pendant la messe, d'après ses instructions conservées dans la chapelle[11]. Le comte d'Étampes, Louis, fit don de son manoir de Monglat, dans la châtellenie de Provins, ainsi que d'une rente de 200 livres tournois par an sur ses biens de Mormant et de Jarriel, en Brie[12]. Les notai-

1. *Ibid.*, 59.
2. *Ibid.*, 60.
3. Mai 1370 (Arch. nat., K 49, n° 442).
4. Privilège renouvelé en 1412, Beurrier, 82-4.
5. *Ibid.*, 219-25 ; Arch. nat., JJ 100, n° 545.
6. Achetée par le roi dans ce but, lettres du 26 août 1378, Arch. nat., JJ 113, n° 305.
7. « Capellae domini Philippi de Maseriis. » On y célébrait une messe en sa mémoire (réd. des messes de 1436, Arch., nat., LL 1505, p. 69).
8. Lebeuf (éd. de Cocheris), *Hist. de la ville et de tout le dioc. de Paris*, Célestins, pp. 453-4.
9. Cocheris, *l. c.* V. Arch. nat., LL 1505, p. 157 : « Item et sexaginta francos in redditibus perpetuis convertendos. » Il avait dépensé plus de 3,000 francs pour ces bâtiments (Cocheris, *ibid.*).
10. Cocheris, *l. c.*
11. « Et debent accendi a principio Sacramenti usque ad perceptionem totalem ejusdem, secundum quod declaratur in tabulis vitro coopertis tam in predicta capella quam in choro prope sacristiam » (Arch. nat., *l. c.*, p. 157).
12. Cocheris, p. 459; Arch. nat., JJ 102, n° 367.

res du roi construisirent deux salles dans le couvent[1]. La reine Jeanne de Bourbon venant à mourir, ses entrailles furent déposées aux Célestins, devant le grand autel[2], ainsi que l'avait été le cœur de Jean de Dormans, mort en 1373[3]. L'archevêque de Sens[4] et Marie d'Espagne, veuve du comte d'Alençon[5], y furent enterrés.

C'était donc une des plus riches églises de Paris, une des plus belles[6] et des plus fréquentées par les grands seigneurs de la cour[7], quand Philippe vint habiter dans cette cellule qu'il s'était préparée, paraît-il, depuis longtemps. Il voyait partout le souvenir de son ancien maître : les beaux vitraux du chœur, donnés par le roi en 1360[8], les ornements qu'il offrit en 1370, les deux statues de Charles V et de la reine Jeanne qui décoraient le portail[9]. Le couvent se vantait, dit Becquet, d'être un « couvent royal[10] ».

Mézières y passa vingt-cinq ans, jusqu'à sa mort, en 1405. Il vivait de la même manière que les autres religieux, observant leurs règles et imitant leur austérité, tout en restant un laïque ou, pour employer sa propre expression, un « célestin abortif », se nourrissant des miettes de la table de ses Pères et sans prendre l'habit de l'Ordre.

1. Beurrier, *l. c.* V. aussi la donation de Jean Luylier, conseiller du roi au parlement, époux de Marie Marcel, dans Beurrier, 408 ; Arch. nat., JJ 99, n° 535. Cf. Beurrier, 408-9. V. une donation de Gobin Culdoé, le 16 août 1378 (Beurrier, 61), et Cocheris, 454-5, sur d'autres donations.
2. Chr. de Pisan, l. III, ch. L, p. 102. *Grandes Chroniques,* VI, p. 416.
3. Beurrier, 379.
4. *Ibid.*
5. Beurrier, 368.
6. V. les descriptions de Christine, *l. c.*, pp. 24-6 : « L'église tant belle et notable des Célestins, si comme on la peut veoir, couverte d'ardoise et si belle que riens n'i convient... » et de Guillebert de Metz (comm. du XVe siècle), *Description de la ville de Paris* au XVe *siècle,* éd. Le Roux de Lincy (Paris, 1855, in-12), 49 et suiv. : « De souveraine maistrise. » Cf. Lenoir, *o. c.*, pp. 172-3.
7. Les maisons de l'Ordre en province n'étaient pas moins célèbres : Louis de Bourbon voulait se retirer dans celle qu'il avait fait bâtir à Vichy (*Chron. du bon duc Loys de Bourbon,* pp. 292-3).
8. Beurrier, 77.
9. « La sculpture de son ymage et de la Royne, s'espouse, moult proprement fais » (Christine de Pisan, p. 25). V. Lenoir, *o. c.*, p. 176.
10. « Sic regium est hocce monasterium... Ideo nomen illud vindicavit semper » (Becquet, 14).

Il a décrit souvent dans ses ouvrages[1], avec de grands éloges, la vie « angélique » de ces moines laborieux et austères. Ils ne cèdent le pas que devant les Chartreux ; Dieu les a envoyés, dans sa miséricorde, pour préparer les esprits avant le jugement dernier. Ils étaient une sainte exception dans ce siècle corrompu. Leur temps se passait, selon la règle de saint Benoît et de saint Célestin, dans le travail des mains et la prière. Séparés pour toujours du monde, éloignés de la terre, ils avaient en horreur toute distinction et tout office ecclésiastique. Très chastes et très pauvres, ils se nourrissaient de choses répugnantes et employaient le reste de leur vie à dompter, par des macérations, la chair rebelle. Quant à lui, il s'était régénéré, en vivant auprès d'eux, tout en restant indigne de leur être comparé, et comme un intrus dont la présence troublait les prières.

Si on s'imaginait cependant que Mézières renonça pour toujours aux affaires de ce monde[2], on se tromperait. Bien qu'il n'ait peut-être jamais quitté le couvent des Célestins[3], son activité et son influence sont tout aussi grandes qu'auparavant. Il continue à entretenir des relations étroites avec les personnages les plus importants de son époque : les deux d'Ailly d'abord, Bureau de la Rivière et les autres conseillers de Charles V ; Pierre de Luxembourg devient plus tard son ami et quelque peu aussi son élève ; le roi d'Arménie l'aide dans ses efforts pour la croisade et c'est à son amitié pour le duc d'Orléans qu'il faut attribuer toutes les calomnies qui sont inventées contre lui par le parti bourguignon. Il prend une part importante à l'arrivée au pouvoir des « Marmousets » et donne de très utiles et très hardis conseils au jeune Charles VI, quand il saisit[4] lui-même la direction des affaires. Il intervient plusieurs fois et avec beaucoup d'énergie dans

1. *Oratio tragedica*, f°s 197 v°-8 ; *Contemplatio hore mortis*, f° 200 v° ; *Salve Sancta Parens*, f°s 29-29 v° ; *Testament*, f° 242 v° ; lettre aux Célestins de Colombiers (*Lettres*, f°s 145 v°-8). Cf. Chr. de Pisan, pp. 24-5.

2. « Cerimonias ipsorum sanctas sepe impediendo ac nimis laice inter eos conversando » (lettre citée).

3. V. aussi ses nombreux achats de biens pendant ce séjour aux Célestins, p. 510, note 5.

4. V. le *Songe*. Il accompagne le roi au chevet d'un des conseillers du royaume (*ibid.*, II, f°s 21-21 v°).

les affaires du royaume, ainsi pour conseiller la paix avec l'Angleterre d'abord, pour prêcher une nouvelle croisade ensuite. Il n'y a pas de grand événement à cette époque, où l'on ne puisse retrouver l'influence de Philippe de Mézières.

On ne connaît rien de certain sur la vie de Philippe pendant le reste de l'année 1380. Il s'occupa d'abord de son installation aux Célestins. Il choisit pour son confesseur le Bourguignon Pierre Pocquet, provincial de l'Ordre en France, célèbre par sa piété[1]. Les deux d'Ailly, Hugues, le vénérable vieillard qu'il compare à Aaron dans sa lettre à l'évêque d'Amiens[2], et Pierre, dont il était aussi l'ami[3], le visitèrent probablement dans sa retraite. Il ne s'intéressait plus aux affaires de la cour, dit-il, et se consacrait complètement à « dame Solitude[4] ».

Les renseignements sont moins vagues et plus nombreux pour l'année 1381. Il reprit la plume pour écrire un ouvrage perdu depuis longtemps[5], cette lettre à son neveu Jean de Mézières, sur laquelle Becquet donne quelques indications dans ses *Éloges*, et qui portait le titre de *Epistola exhortatoria, et perutilis omni sacerdoti, ad d. Johannem de Mazeriis, presbyterum, canonicum ecclesiae Noviomensis*[6]. Elle était composée de 33 chapitres, contenant en outre des conseils pour les ecclésiastiques et une longue plainte sur la mort de Charles V[7]. On sait encore qu'elle commençait par la citation d'une lettre analogue de saint Bernard, l'auteur favori de Philippe[8].

1. Il entra au couvent de Paris en 1369, après avoir été prieur de la maison de Mantes (Becquet, 95-6). Il fut aussi le confesseur de Pierre de Luxembourg et on lui confia l'éducation de S. Jean Bassand (*ibid.*). Gerson le déclare un des plus remarquables personnages du temps. Mort à Paris, comme vicaire général, en 1408.

2. Bibl. nat., lat. 14454, f° 30 : « Utique venerabilis ille senex, Aaron, collateranus videlicet, devotus Hugo de Aillyaco. »

3. Becquet, p. 102 : « Familiaris quoque et amicus. » V. plus haut, p. 439.

4. *Songe du v. Pelerin*, I, f° 2 v°.

5. Lebeuf le citait déjà parmi les ouvrages qu'il n'avait pu retrouver (*Mém. Ac. Inscr.*, XVI, p. 236).

6. Becquet, p. 103.

7. « Benefactoris sui, Caroli V... mortem pluribus deflet » (*ibid.*).

8. « Proœmium sic incipit : « Satis et plus quam satis cum beato Bernardo ad nepotem suum sustinui » (*Ibid.*).

Il écrivit vers cette même époque[1] à Bertrand le Hongre, échevin de Metz et grand dévôt de la Vierge, en lui envoyant une copie de l'office de la Présentation. Philippe le priait d'introduire la nouvelle fête dans cette chapelle des Célestins que ce dernier bâtit en 1370, chapelle très modeste, qui ne se trouve pas mentionnée parmi les maisons de l'Ordre avant l'année 1402. Bertrand reçut l'envoi de Mézières avec « grand « liesse et joye espirituel » et fit célébrer la fête dans son petit monastère « comme il pot et sot, en trezelant les cloches et « en joiant des orgues[2] ». Il y eut de plus un très solennel discours prononcé par un maître en théologie. La fête fut étendue, grâce à ses efforts, au couvent des Frères Mendiants et à l'église de sa paroisse. Quelques années plus tard, en 1387, il exhortait, en mourant, ses frères les Célestins à ne pas oublier la célébration de la nouvelle fête dans leur chapelle[3].

Vers le commencement de l'année 1381, des négociations avaient commencé à Turin, par l'entremise du comte de Savoie[4], entre les Vénitiens et les Génois. Les Vénitiens et le comte voulaient profiter de cette occasion pour conclure cette paix tant de fois ajournée, entre le roi de Chypre et Gènes : Frédéric Cornaro, qui avait de grandes propriétés à Piskopi, écrivit à Amédée, le 20 avril, pour le prier de persister dans ces dispositions[5]. Bernabò déclara aussi, quelques jours après (27 mai), qu'il ne participerait pas à un

1. « Item l'an dessous dit, sçavoir 1381, ou environ. » Meurisse a « bien voulu coucher » dans son opuscule, « en son langage même », cette notice, qu'il retrouva dans les « antiquités » du couvent des Célestins de Metz.

2. « Et en toutes aultres manières qu'il savoit, pour atraire les bonnes gens à ladite feste solempniter » (Meurisse, *l. c.*, ad finem). Une légitimation de Perrinet le Hongre (1390) aux Arch. nat., JJ 140, n° 10.

3. Becquet, 43. La chapelle devint un couvent, grâce aux efforts de son gendre, qui bâtit le chœur où fut enseveli le corps de Bertrand (*ibid.*)

4. La médiation du comte fut demandée, en faveur des Chypriotes aussi, le 13 août 1381, par le doge Contarini (Guichenon, *Histoire de Savoie*, II, 216).

5. Il était à Ferrare, à cette époque (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 378-9). Cf. Cibrario, *Storia della monarchia di Savoia*, III, 350. Un ambassadeur du comte se rendit en Chypre, pour y traiter de la paix avec les Génois (Cibrario, *Specchio cronologico*, 182), au mois de décembre 1381 (1380?). Mission à Gènes en 1382 (Gabotto, *L'età del conte Verde*, Florence, 1895, 197, n. 2).

traité dont serait exclu son gendre, le roi de Chypre[1]. Cornaro se réunit même à un des ambassadeurs du comte, Barthélemy de Chigny[2], et arriva à Gênes pour y traiter au nom du roi, vers le mois de septembre[3]. Tous ses efforts, qui durent être grands, puisque les intérêts des Cornari en Chypre étaient considérables, ne réussirent pas cependant : les Génois demandèrent que le roi lui-même envoyât des ambassadeurs spéciaux, refusant ainsi toute médiation de la part des Vénitiens et des Lombards[4]. Le roi de Chypre ne fut pas compris dans le traité de 1381[5].

Cornaro ne se découragea pas. Bien que le traité de 1381 lui eût permis de faire passer ses marchandises par le port de Famagouste occupé par les Génois[6], il continua ses tentatives pour amener une paix définitive entre le roi, si cruellement dépouillé d'une partie de ses États[7], et la République. Il avait déjà écrit à Mézières par des ambassadeurs ; il lui envoya une seconde lettre vers la fin de l'année 1381, l'exhortant à quitter sa retraite pour se réunir à ceux que devait envoyer le roi de Chypre. Il faisait l'éloge de son habileté et de son intelligence et lui parlait des obligations qu'il avait envers son ancien maître et le fils de celui-ci.

Mézières reçut cette dernière lettre le 16 février 1382 et s'empressa de répondre à son ami et « compère »[8] (28 fév.). Il reconnaît ce qu'il doit aux Lusignan et au royaume de Chypre, qu'il devrait défendre contre ses ennemis au prix des souffrances et de la mort même. Il ne se fie pas cependant à ses

1. Mas Latrie, *l. c.*
2. Accrédité, avec Jehannin et Pierre de Provana, le 16 septembre (*ibid.*). Cf. Chiesa, *Cron. di Saluzzo*, dans les *Mon. Hist. Patr.*, *SS.*, III, 1027.
3. Lettre de Cornaro, annonçant son arrivée à Gênes (Mas Latrie, *l. c.*, 2 octobre).
4. Lettre de Fr. Cornaro à Philippe de Mézières, ms. 499 de l'Arsenal, f°s 160 v°.
5. Pour n'avoir pas envoyé de représentants (Mas Latrie, *l. c.*, p. 380). Cf. cependant *Chron. de Savoye*, *Mon. Hist. Patr.*, I, 351. Bernabò s'en plaignit dans une lettre adressée au comte de Savoie (Cibrario, *o. c.*, III, 363-4). V. sur la paix les histoires de Gênes (Varese, Serra, Canale), celle de Venise (Romanin) et L.-Ag. Casati, *La guerra di Chioggia e la pace di Torino*, Florence, Lemonnier, 1866.
6. Mas Latrie, *l. c.*, p. 380.
7. « Tam injuste porcione regni sui privatum », dit-il, dans sa lettre du 20 avril 1381 (Mas Latrie, *l. c.*, p. 378).
8. Arsenal, 499, f° 160 v° : « Litteras vestras datas Venecias (*sic*) ultimo die novembris xvj^a^ die februarii recepi, continentes quod per alias litteras eodem ultimo novembris factas et missas per aliquos ambaxiatores... »

talents, car il n'était plus, dit-il, l'arbre de jadis, mais un pauvre *arbor inveterata,* un chien mort, un roseau battu par la tempête, une puce gelée[1]. Il ne croit pas d'ailleurs aux dispositions pacifiques des Génois. En 1375, Venise et Bernabò étaient encore tout-puissants, le comte de Savoie très zélé pour le royaume, le roi Charles et l'empereur[2] disposés à employer leur influence en faveur du petit royaume oriental. Cependant, malgré les offres les plus avantageuses de la part du roi de France, malgré l'intervention du pape et des cardinaux, les Génois refusèrent tout accommodement. Les circonstances étaient changées maintenant : les deux grands protecteurs de l'île étaient morts, les Génois avaient fini avec gloire leur guerre contre Venise et les Lombards ; on rêvait non seulement de conserver les conquêtes actuelles, mais de soumettre tout le royaume de Chypre. « S'il y a dix personnes « à Gênes », dit-il, pour demander la paix, « cent autres « nourriront des aspirations contraires. »

Il hésite lui-même à quitter cette solitude chérie dans laquelle il espérait passer le reste de ses jours. Il ne veut pas être comme ces mauvais laboureurs qui tournent la tête, en travaillant : il veut *crucifier* pour toujours le monde et les affaires. Sa vieillesse est avancée et il peut être appelé bientôt à rendre compte de ses actions dans le ciel. Il invoque ensuite le scandale que causerait son départ, après son entrée dans le couvent : le monde s'en égaierait et lancerait contre lui mille traits de satire ; ses amis, qui contemplaient avec plaisir sa vie édifiante, s'en indigneraient et les affaires du roi lui-même ne gagneraient pas beaucoup avec un messager qui a oublié depuis longtemps les affaires de Chypre.

Il se garde bien de refuser nettement ; ce serait une faute contre l'humilité que d'exprimer une opinion pareille. Il quitterait avec peine sa cellule, mais il ne peut pas s'empêcher d'aimer le royaume dont il fut jadis le chancelier. Que son ami observe bien les circonstances : si elles demandent impérieusement son départ, il écoutera la parole de ce grand

1. Arsenal, 449, fol. 162 v° : « Laudasti nempe canem mortuum, ut ita loquar, pulicem congelatam et arundinem vento agitatam. »
2. Charles IV, mort en 1378. On ne connaît rien sur son intervention.

protecteur des Chypriotes, leur défenseur en Occident et le soutien de la croisade. Il prendra conseil des Célestins et de ses amis et partira pour servir, dans d'autres voies, le Seigneur.

Mézières ne fut pas réduit à prendre cette grave décision. Pierre II mourut cette même année, au mois d'octobre, et son successeur, Jacques Ier, ne pouvait pas prétendre aux services de celui qui fut pendant si longtemps le fidèle serviteur du roi assassiné. Mézières le traite sévèrement dans le *Songe du vieil Pelerin:* il fut toujours pour lui un criminel, l'auteur d'un fratricide odieux, l'homme des doigts duquel, dit-il, découlait encore le sang de son frère [1]. Du reste la paix ne tarda pas à être conclue et le traité du 19 février 1383 mit fin — en apparence et pour quelque temps seulement — à la querelle des Chypriotes avec les Génois [2].

On ne connaît pas l'époque à laquelle furent écrits plusieurs traités mentionnés par Mézières dans ses ouvrages postérieurs. Il parle d'une « épistre de doulce amonicion » [3] ou « epistre secrète », adressée à Charles VI : elle contenait, entre autres, des exhortations pour la croisade [4]. Le *Songe du vieil Pelerin* cite encore, en quelques mots, un ouvrage sur « la vertu du sacrement du mariage et du recon- « fort des dames mariées », ouvrage qui contenait, paraît-il, des choses assez curieuses [5]. Enfin, on peut mettre, parmi ces

1. *Songe du vieil pelerin.* V. p. 394, note 5.

2. Il y eut des difficultés pour le paiement des sommes dues à la mahone, en 1386 : le doge Antoniotto Adorno prononça la sentence arbitrale le 17 septembre de cette année (Mas Latrie, *Hist. Ch.*, II, 405 et suiv.). La décision fut approuvée par le nouveau roi, le 29 mars 1387; à Gênes, le 4 juillet (pp. 412 et suiv.). Malgré une nouvelle confirmation du traité (9 octobre 1391) par le roi Jacques (*ibid.*, p. 423), les Chypriotes ne renoncèrent pas à reconquérir Famagouste. Des secours furent demandés à Venise, en 1395 (Mas Latrie, dans la *Collect. des doc. inéd., Mél. hist.*, IV, 1882, pp. 365-66).

3. « Lesquelles visions par le moyen de l'apostre saint Jaques assés clerement à toy, josne Moyses, biau-filz, ont esté presentées ou revelées, comme il est plus clerement contenu en l'epistre secrète de doulce amonicion, que le viel pelerin naguaires en sa selle... (*sic*) te presenta » (*Songe du v. pelerin* (1389), II, f° 169).

4. « Que tu ne le (le passage) perdes pas par ta deffaute... et grant negligence, comme il est contenu, clerement et à menu, en l'espistre secrète, que le viel pelerin en s'estude devotement presenta à ta royale Magesté » (*Songe du v. pelerin,* II, f° 192).

5. Il renvoie le jeune Charles VI à cet ouvrage pour y trouver des arguments contre les mariages précoces (*Songe,* II, f° 157).

mêmes compositions de date incertaine : le *Poirier fleuri,* traité allégorique, dédié à un « certain » prince[1]. Il y était question d'un très bel arbre, couvert de fleurs innombrables, dont le fruit était menacé cependant par trois vents différents et par une inondation[2]. Il était antérieur à l'*Oratio tragedica.*

Becquet date de l'année 1382[3] la lettre qu'adressa Mézières à Jean Roland, évêque d'Amiens[4], pour lui recommander d'appeler dans la ville les Célestins qui devaient y restaurer les bonnes mœurs et la piété. La lettre est presque un traité, portant le titre *De laudibus beate Marie Virginis super Salve sancta parens.* La Bibliothèque Nationale de Paris en possède le seul exemplaire connu[5]. Jean Roland était venu, paraît-il, à Paris, pour chercher la brebis galeuse qui manquait dans son troupeau, et l'avait trouvée aux Célestins, où elle se nourrissait des miettes de leur table[6]. Il lui témoigna beaucoup de bienveillance et fit des efforts dignes d'éloges pour sauver son âme pécheresse. C'est pour le remercier de cette visite que Mézières adressa à l'évêque d'Amiens son petit traité. Il lui conseillait d'introduire dans sa ville les Célestins, qui ne s'y établirent qu'en 1401.

Pendant qu'il s'occupait ainsi à composer de petits traités pieux, Philippe n'avait pas oublié le but principal de sa vie, la croisade. Bien qu'il eût cessé pour quelque temps de prêcher cette expédition salutaire, il n'avait pas renoncé à ses espérances. Au contraire, jamais son zèle ne fut plus grand que dans sa retraite aux Célestins. La guerre sainte devait recommencer, croyait-il, et c'était à son ordre de la Passion que revenait la glorieuse mission de la faire[7].

Un appel fut adressé par lui à la chrétienté indifférente, en

1. Charles VI. « Nec a memoria tua, o veterane, recedant ea que satis clare cuidam magno principi descripcisti, paradigma videlicet de quadam arbore piri, vulgari eloquio... » (*Or. trag.*, f° 199).
2. « Flores piri prefigurati a tribus ventis et ab inundacione aquarum possunt evelli » (*ibid.*). Cf. Moréri, art. *Maisières;* Lebeuf, XVI, 236.
3. *L. c.*, p. 103.
4. De 1376 à 1388.
5. Lat. 14454, f°s 19 v° et suiv.
6. F^os 28 v°-30.
7. Becquet, pp. 39-42.

1384[1]. Dieu lui avait inspiré deux nouvelles tables de la loi, pour remplacer celles que son serviteur avait brisées dans son désespoir, comme Moïse. Ces secondes tables forment le *prologue* de la règle et ses rubriques[2] : l'auteur réunit son nouvel ouvrage à la préface et à l'épître de 1368[3] et envoya, partout où il espérait trouver des adhérents, le livre ainsi formé.

Le prologue est assez insignifiant ; Philippe y expose toute sa vie passée, son départ pour l'Orient, sa douleur après l'abandon d'Alexandrie, ses relations avec cette fleur du champ des lis qui venait de mourir[4]. Il avait alors quitté le monde pour se retirer sur la montagne des Célestins[5], où le Seigneur eut pitié de lui et lui envoya ses nouveaux ordres[6]. Il avait cherché à les accomplir, bien qu'il doutât quelque peu du succès de ses efforts, pendant sa vie au moins. S'il n'a pu combattre comme David, il aura rassemblé au moins les matériaux vivants[7] du temple futur, matériaux qu'il lèguera à l'Ordre, son fils bien-aimé. Quand le temps viendra, quand, après avoir tué leurs parents criminels, les péchés, les soldats du Christ se dirigeront à travers les déserts de la

1. Il n'y avait, pour le moment, rien à faire avec les *princes*. La France était au pouvoir des oncles du roi, qui — sauf peut-être le duc de Bourgogne (Monstrelet, I, 325) — étaient des gens très pratiques ; Richard II avait atteint à peine sa majorité en Angleterre et Wenceslas d'Allemagne n'était pas précisément l'homme de Mézières (v. son portrait satirique dans le *Songe du v. Pelerin*, I, f°s 62 v°-3). Des dissensions intérieures déchiraient la Hongrie, où le roi Louis était mort (1382). Venise continuait à entretenir de bonnes relations avec le Soudan (nouvelles licences pontificales, accordées le 18 avril 1384, *Commem.*, VIII, n° 181 ; t. III, p. 169) ; Gênes exceptait les Turcs, dans son alliance offensive et défensive avec l'empereur grec (Heyd, *Hist. du commerce du Levant* (2e éd.), II, 259).

2. Bibliothèque Mazarine, 1943, ancien 1056, f°s 45-50 v° : *Prologus regule militaris seu milicie passionis Jhesu Christi*, ibid., f°s 51-122 : Incipit : *Tituli librorum regule militaris seu milicie passionis Jhesu Christi.*

3. « Ecce vobis descripsi... hanc regulam... tria premittendo, videlicet : compendium seu prefacionem... epistolam insuper in prefacione regule inductivam, et presentem prologum, deinde tocius regule tabulam seu rubricas premittendo » (f° 49).

4. F^os^ 45-46 v°.

5. « De valle liliorum ad montem Celestinorum » (f° 46 v°).

6. « In quo quidem monte omni[no] resperso celesti odore, in ultimo quadro dierum scribentis, in spiritu date sint viro peregrino alie tabule due spirituales » (*ibid.*).

7. « Scilicet prelatos et canonicos sacerdotes, velud aurum sanctitate et caritate refulgentes, et non minus sacram scripturam annunciando et predicando, velud argentum bene sonantes, milites vero et fratres sancte

contrition vers le pays de Chanaan[1], ils se souviendront peut-être de *Philippinus*[2], leur humble fondateur.

Suivent les rubriques des trente livres[3] qui devaient composer la règle[4]. L'auteur y renouvelle ses anciennes instructions et en ajoute de nouvelles, de sorte qu'il arrive à donner l'idée complète de cette « monarchie militaire, inconnue « jusqu'alors » qu'il se proposait d'établir en Orient. Le rêve de Mézières est assez intéressant et montre dans cet enthousiaste, doué d'une imagination puissante, un organisateur très sage et d'un grand sens pratique.

Le chef de la religion devait être le prince, comme il a été dit ailleurs. Il était élu par l'Ordre entier[5] et le Conseil général pouvait le déposer, s'il se rendait coupable de fautes graves[6]. Il devait habiter dans une maison spéciale, près du palais de l'Ordre, présider chaque jour un Conseil de justice, réunir à sa table les grands officiers et les chevaliers[7]. Il commandait les troupes en temps de guerre, on portait devant lui un drapeau spécial, et, dans les très graves circonstances, le grand étendard, l'*oriflamme* de l'ordre[8]. Comme cet ordre n'était pas formé, il n'y avait pas de prince encore[9].

Mézières énumérait dans le premier livre les officiers pris parmi les chevaliers : ils étaient au nombre de trente-quatre,

religionis, velud es et ferrum, in bellis fortes, duri bellatores et perseverantes, et servientes religionis, velud lapides vivi et ligna quadrata... » (f° 48 v°).

1. F^os 47-8.

2. F° 48 v°; cf. f° 45 : « Ecce Philippinus vester, duodecimus suorum fratrum et sororum. »

3. Chiffre qui a aussi un sens mystique (f° 49).

4. Etait-elle composée ? certains passages le feraient croire. V. f° 49 : « Divisi igitur hanc regulam in XXX^a libris... » On la retrouve même dans l'énumération des morceaux que contient l'opuscule. V. plus haut, p. 454, note 3.

5. F° 97.

6. « Gravissima culpa » (f° 112).

7. F^os 75-8. Il y avait encore deux tables communes, celle du patriarche et celle du *preceptor equorum* (f° 75).

8. « Velud apud reges Francie oliflamba » (f° 82 v°).

9. M. Molinier a cru le retrouver dans le *Johannes*, dont parle quelque part Mézières : ce serait un prince français. Le nom paraît plutôt pris au hasard et remplace, sous la plume de Mézières, le X moderne, par exemple. Voici du reste le passage : « Qualiter princeps in omnibus scripturis nominabit se : ego talis N, scilicet Johannes, sine cognominamento (*sic*) princeps et servus milicie Passionis Jhesu Christi » (f° 101).

d'après ce nouveau projet [1]; ils devaient déposer leur pouvoir dans le grand chapitre universel, qui se réunissait tous les quatre ou six ans [2] sous la présidence d'un dictateur, ayant douze pères conscrits et douze coadjuteurs. Une autre assemblée, annuelle, le Chapitre général, composé d'un sénateur et vingt-quatre *discreti,* avait des attributions moindres [3]. Des grands baillis rendaient la justice en première instance [4]: le *podestà* (*potestas*) jugeait tous les procès entre les habitants et les étrangers [5]. Pour les querelles des officiers, on devait essayer d'abord des moyens secrets et conciliatoires : autrement, les chapitres décidaient et en dernière instance le pape [6].

La justice était organisée d'après le plan que Mézières développa en partie dans le *Songe du vieil Pelerin* [7]. La règle servait de loi; si ses prescriptions n'étaient pas suffisantes, on recourait au droit canonique et au droit civil. Le patriarche avait sa juridiction particulière [8], ainsi que les grands officiers. Il n'y avait pas d'avocats : toute partie plaignante devait s'adresser d'abord à un fonctionnaire spécial, qui s'appelait le *moderator,* ou à son suppléant [9]. Ainsi que le montre son nom, ce dernier proposait son arbitrage; s'il était refusé, le procès était entendu [10] et chacune des parties devait exposer sa requête elle-même ou, si elle en était incapable, par l'*avocat des pauvres* [11] ou un autre fonctionnaire de l'Ordre. Avant de prononcer la décision, on pro-

1. F° 54.
2. « Patres conscripti »; « de .IIII. in .VI. annis » (f° 54 v°).
3. *Ibid.*
4. Le « baillivus magnus principalis conventus », par exemple : il rendait, dit l'auteur, la *justice commune* (f° 54 v°).
5. *Ibid.*
6. Il ne croit pas cependant que l'occasion pût se présenter jamais de le faire (f° 111 v°).
7. *Songe,* I, f°s 146 et suiv.
8. F° 70. Il ne devra pas cependant juger *leviter,* mais *mature* (*ibid.*).
9. L'avocat, le consul ou le référendaire (f° 109).
10. « Sine strepitu et pumpa » (*ibid.*).
11. Sans « superflua declamacione » (f° 109 v°). Sur les avocats, dont la langue « clique » toujours, v. *Songe du v. Pelerin,* I, 86 ; sur leur cruauté envers les pauvres gens, f° 137. Mézières demanda à Charles VI, en 1389, la création de « deux advocas preudommes, s'il se pourront trouver, qui tant seulement plaideront et soustendront les causes des vrais povres, ausquelx tu donras bons gaiges et bien paiés, comme à deux chevaliers » (II, f° 146). Cet *avocat des pauvres* existait en Savoie dès l'année 1372 (Cibrario, *Specchio cronologico,* 207).

posait encore une fois un accommodement. Les mécontents pouvaient s'adresser au Conseil du prince, où le chancelier résumait la cause et les débats ; la sentence était prononcée ensuite par le prince lui-même qui prenait l'avis de ses officiers[1]. On punissait également les querelleurs[2] et les magistrats qui s'amusaient à rendre les procès éternels[3].

A côté des fonctionnaires laïques, qui ne devaient pas briguer leurs charges sous peine sévère, l'auteur avait formé le corps des ecclésiastiques. Le patriarche en était le chef: venaient ensuite les archevêques, les évêques, les scribes, les chanoines et les Hospitaliers[4]. Ils étaient chargés, bien entendu, du service divin, qui devait se célébrer d'une manière spéciale. La présence à l'église était obligatoire, les enfants mêmes devaient y aller[5]. La règle ordonnait qu'on portât des haires chaque samedi[6]. Le patriarche officiait en personne dans la grande église du couvent principal : il y avait des orgues et même des trompettes d'argent et des instruments de toute nature, dont on jouait pendant la messe. Les cloches devaient sonner comme à Rome, à Saint-Pierre et à Saint-Jean de Latran[7].

Les simples chevaliers devaient être au nombre de 100,000 au moins et, dès l'arrivée en Terre-Sainte, des conditions étaient fixées pour leur admission. Ils devaient se purifier longtemps auparavant, on les amenait ensuite devant le prince, le patriarche et les officiers[8]. On bénissait leurs personnes et leurs épées, puis le prince leur en donnait une de sa propre main. Le nouveau reçu faisait les quatre vœux de l'Ordre et allait ensuite à l'église ; un *prandium jocunditatis* terminait la fête[9].

Le chevalier était dorénavant quelque chose par son Ordre

1. Dans le grand consistoire ou le consistoire quotidien (f°s 72-2 v°).
2. F^o 110.
3. F^o 87 v° : « De culpa prolongandi litigia, elongandi a dulci unitate pacis et concordie... »
4. F^o 64 v°.
5. Tous les membres de la communauté devaient se confesser une fois par mois, au moins (f° 58 v°).
6. « Omni feria sexta ad carnem utentur camisiis staminiis, et non lineis, et mantello de sacco » (f° 60).
7. F^os 60-61 v°.
8. F^o 98.
9. F^os 98 v°-9 v°.

seulement. Il ne pouvait pas avoir de biens et il devait rendre compte de ceux qui lui était confiés par la communauté[1]. La table était commune aussi. Il ne pouvait pas quitter son Ordre ni revenir en Occident[2].

On soumettait les femmes aux mêmes règles. Elles aussi[3] devaient prêter serment et mener une vie très retirée. Les chevaliers ne pouvaient pas sortir après une certaine heure de la nuit, elles étaient tenues aussi de passer presque tout leur temps à la maison, comme des *recluses,* dit l'auteur[4]. Leur vie devait être très chaste et très pure, ajoute-t-il; si les veuves pouvaient se marier indéfiniment, c'était dans l'intérêt de l'Ordre[5]. Tout bavardage et toute dispute étaient défendus sévèrement[6]; les jeux étaient prohibés après l'âge de 14 ans[7], pour les filles comme pour les garçons; un chapitre spécial fixait les livres, latins ou de langue vulgaire, qu'on pouvait lire pour passer le temps, et ceux qui étaient défendus[8]. Les jongleurs étaient sévèrement éloignés de cette société austère[9]. La femme devait se consacrer surtout à sa famille, élever des enfants vigoureux, dans cette Sparte chrétienne, les nourrir elle-même comme la Vierge et la mère de saint Bernard[10], ne pas les aimer excessivement — il y avait des punitions pour celles ou ceux qui s'en rendaient coupables[11], — les punir en cas de nécessité, mais sans cruauté, ce qui était encore défendu[12].

1. F^os 90, 92. Ce qui n'excluait pas les héritages, la mort du chevalier dégageant ses biens.
2. F^os 89-9 v°.
3. F^o 99.
4. « Quasi recluse esse debeant in domibus propriis, et qualiter cavere debeant ab omni vagacione » (f° 106).
5. F^o 105 v°.
6. « De silencio honesto mulierum » (f° 106). « Qualiter mulieres religionis sancte refrenare debeant linguas proprias et cavere a detractione, murmuracione et litigio » (f° 106 v°).
7. F^o 91 v°.
8. « Quales libros seu quales istorias regiminis seu bellorum, morales aut naturales, ultra sacram scripturam docendo et animando milites nostre sancte religionis et eciam uxores ipsorum tempore ocii et in expedicionibus, in vulgari seu latino sermone, comuniter legentur et a quibus libris et istoriis religio nostra sancta cavere debeat » (f° 91 v°).
9. « ... Istos joculatores communes principum et dominorum secularium ante ipsos pulsare seu ludere in aulis nec alibi » (f° 91 v°).
10. F^o 106 v°.
11. F^o 106 v°. Le chapitre est déclaré être supprimé, sur la marge.
12. « De nimia crudelitate aliquorum religiosorum in castigando uxorem, filios et familiam » (f° 87 v°).

Les jeunes garçons pouvaient succéder à leurs pères, s'ils en étaient dignes[1]. Jusqu'alors l'Ordre se préoccupait sérieusement de leur éducation. Ils étaient envoyés en Occident pour y apprendre les langues[2] ou élevés dans une des nombreuses écoles locales. Il y en avait pour les clercs, qui devaient montrer, comme dans l'Église primitive, une dévotion spéciale pour recevoir la tonsure, et pour les laïques. On y apprenait la musique, les arts libéraux, le droit canonique et autre, la médecine même, qui n'était pas prohibée comme l'astrologie, le latin, que devaient connaître même ceux qui se destinaient à combattre[3], le grec, les langues orientales, le chaldéen ou « le sarrasinois », le tartare et l'arménien[4]. La règle contenait beaucoup d'autres chapitres encore, dont le classement serait assez difficile. Les uns concernaient la monnaie, qui devait être de très bon aloi et dont on devait empêcher l'exportation par des mesures spéciales[5]; les autres se rapportaient aux ambassadeurs qui devaient résider à la cour du pape et des princes occidentaux[6], aux guerres et aux différents engins qu'on pouvait y employer[7], etc. C'était une véritable constitution très précise et très détaillée, destinée à faire merveille si jamais on l'appliquait. Rien ne manquait plus que les soldats qui devaient vivre sous cette règle. Ils ne se hâtèrent pas d'accourir et Mézières ne recommencera ses efforts que vers l'année 1392, quand l'approche de la paix entre les rois de France et d'Angleterre lui donnera de nouvelles espérances.

C'est vers l'année 1386 ou 1387 que Mézières écrivit deux petits traités mystiques, la *Contemplatio hore mortis*[8]

1. F° 105 v°.
2. « Pro linguis adiscendis » (f° 100).
3. « Sufficit eis quod sciant usualiter loqui latinum, legere et scribere » (f° 103 v°).
4. « Usualiter linguam caldeicam seu arrabicam, vel sarracenicam », « linguam tartaricam... linguam grecam... linguam hermenicam » (f° 103). Dans une première école, les enfants de 5 à 6 ans apprenaient à parler le latin (*ibid.*).
5. « Semper fidelis et non ficta (f° 102 v°).
6. F° 89 v°.
7. F°s 78 et suiv. Mézières propose ailleurs de nommer un chevalier éclairé et un clerc, pour écrire les chroniques de l'Ordre (f° 69).
8. Lebeuf la croyait écrite « vers l'an 1392, sentant sa fin approcher » (XVII, 50). C'est impossible, puisque le pape Urbain VI y est représenté comme vivant († octobre 1389). L'auteur discute le schisme comme un événement assez récent (f°s 204 v° et suiv.). Enfin, il déclare lui même être âgé de plus de cinquante ans (f° 197) : « Quia non

et le *Soliloquium peccatoris*[1]. Ils furent précédés par un premier testament, s'occupant de ses biens et de son âme, dit-il[2], testament qui ne nous a pas été conservé. Ces ouvrages ont un intérêt médiocre ; ils sont de pure rhétorique.

C'est à cette époque que commencèrent des relations suivies entre Philippe de Mézières et Pierre de Luxembourg. Pierre était venu à Paris, âgé de huit ans à peine[3], pour y étudier : deux de ses familiers l'accompagnaient. Il prit à son service, après son arrivée « Guy de Maisières », probablement quelque parent de Philippe[4]. L'enfant menait une vie très austère, il négligeait son corps[5] et se flagellait jusqu'au sang[6] ; il manifesta même le désir de se retirer pour toujours aux Célestins[7]. Ses parents s'y opposèrent et Philippe, « un grand noble », dit un

solum .XXXVIII. annis, quam ymo (quinimo) quinquaginta et ultra in lecto peccatorum paraliticus jacuisti. » Cette date ne peut pas signifier 50 ans passés au milieu des péchés, *après qu'il eut atteint la maturité.* Cf. f° 188 : « Qui (Deus) sua pietate, non solum .XV. annos pueritie mee ad vitam crescendo adjunxit, quamvero .XXX. et ultra ad juventutem meam multiplicavit. »

1. Même date de 1392, ap. Lebeuf, *l. c.* L'auteur déclare avoir navigué pendant soixante ans (« per hoc mare... fere .LX. annis navigavi » ; f° 228). On ne peut pas élever, ici non plus, l'objection discutée plus haut, l'auteur étant déjà mort en 1407, quand il aurait atteint, d'après ce calcul, ses 80 ans.

2. « Scripsi enim alibi testamentum meum seu ultimam voluntatem, videlicet de divisione seu legacione bonorum temporalium, utique paucorum (?) ... ac de sepultura mea et officio funeris. » (Arsenal, ms. 409, f° 197 v°). Ce testament ne peut pas être celui qu'il écrivit après l'année 1387 (en 1392) et qui ne contient pas la *legacio bonorum* mentionnée. C'est probablement celui que mentionne ce testament français (Ms. de l'Arsenal, 409, f° 241) : « ... des biens temporeuz que Dieu li a habondemment presté pour sa necessité, il a escript de sa main son testament et esleu les dessus dis sergans de Dieu, Cellestins et autres, ses pères et frères espiritueulz, ses commissaires. » Il est mentionné aussi dans la déclaration des héritiers.

3. Procès de Pierre de Luxembourg, *Acta Sanctorum,* juillet, I, 531 (commencement de l'année 1390). Nous n'avons pas utilisé une vie du saint, qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal (v. Froissart, éd. Kervyn, XIII, pp. 333 et suiv.) et qui pourrait bien contenir des renseignements intéressants sur Philippe de Mézières lui-même. Ce ms. provenait des Célestins.

4. « A tempore quo... erat etatis VIII annorum vel circa, d. loquens fuit cum eo conversatus, et primo Parisiis. » « ... Commensalis et cubicularius tam Parisiis, in Lotharingia et Picardia, quam hic Avenione. » (*ibid.*).

5. Témoignage d'Étienne Alant, autre cubiculaire du saint (*Act. Sanct.*, p. 536).

6. *Ibid.*, p. 534.

7. « Et quidem Coelestinorum Ordini... ex animo se addixisset, ni... obstitissent parentes... » (Becquet, 28).

des témoins du procès de Pierre, « très riche, qui avait quitté « les biens et les honneurs et vivait d'après la règle des « Célestins, de sorte qu'il était considéré comme le plus « dévot parmi les dévots de Paris »[1], entremit ses conseils pour le faire changer de décision[2].

En 1384, Pierre de Luxembourg fut nommé évêque de Metz et quitta Paris pour aller dans son diocèse. Puis, ayant été nommé cardinal malgré son extrême jeunesse et ses scrupules pieux, il se prépara à partir pour Avignon, où il trouva la mort (1387).

Les relations avec Philippe continuèrent pendant le second séjour à Paris du cardinal. Pierre de Luxembourg allait aux Célestins avec Guy de Mézières ou quelque autre de ses familiers pour s'y entretenir avec son ami. Ils entraient tous les deux dans la chapelle bâtie par ce dernier et conversaient pendant longtemps sur les affaires de la foi et la manière de vivre des Célestins et des Chartreux[3]. Ils lisaient ensemble les Vies des Saints et d'autres livres de piété, que le cardinal emportait souvent pour les faire copier par Guy et par ses autres clercs[4]. Ce dernier l'entendait parfois citer à table et ailleurs les paroles qu'il avait entendu dire par Philippe[5]. Ses visites aux Célestins étaient très nombreuses, deux ou trois fois par semaine[6], et, de plus, le cardinal se rendait au couvent quand il ne pouvait pas voir le roi à l'hôtel de Saint-Pol[7].

Mézières ne parle qu'une seule fois de son ami Pierre de Luxembourg: « le très noble et très innocent » prélat lui aurait conseillé de reconnaître le vrai pape Clément VII[8]. Son influence dut être très grande sur le jeune cardinal; c'est à elle peut-être qu'il faut attribuer le projet qu'il forma

1. « Interrogatus cujus famae erat dictus dominus Philippus? Dixit, quod magnus nobilis erat et dives, sed mundi divitias et honores dimisit et tenebat vitam Caelestinorum, et inter caeteros devotos Parisiis devotissimus reputabatur » (*Act. Sanct.*, pp. 548-9).
2. « Quibus in exercitationibus... sanctae mediocritatis limites non modice excessisset, nisi meliorem ei mentem dedisset... magnus servus Dei, nomine Philippus de Mazieres » (p. 518).
3. Pp. 548, 549.
4. *Ibid.*, 548.
5. P. 549 (XIe témoin).
6. Pp. 548-9.
7. Témoin XII, P. Dallovargue, *ibid.*, p. 549.
8. *Songe du v. pelerin*, I, f° 113 v°

vers cette époque, de prendre avec lui trois maîtres en théologie et trois docteurs en décrets et de traverser, en prêchant, la chrétienté entière[1]. Guy de Mézières et Pierre d'Ailly se trouvaient parmi ceux qu'il avait choisis pour cette mission[2]. Ce dernier demanda la canonisation de Pierre au nom du roi de France, en 1389[3].

Pierre de Luxembourg quitta Paris en 1387; quelque temps auparavant un autre personnage y venait de bien loin, pour demander du secours à la chrétienté occidentale. Il devait être pendant quelques années l'ami de Mézières et le fauteur de ses projets : c'était Léon de Lusignan, roi d'Arménie.

Le roi Léon VI, que le pape recommandait si chaleureusesement aux Arméniens au moment de l'expédition de Pierre Ier, venait de finir un règne désastreux. Après son arrivée dans Sis assiégée (26 juillet 1374), où l'avaient appelé les vœux des Arméniens, une expédition de l'émir d'Alep avait amené (avril) la soumission du pays et la prise du roi et de sa famille, qui furent enfermés dans le château du Caire en juillet 1375. Leur captivité fut longue et dure. Léon ne parvint à obtenir sa liberté que grâce aux sollicitations du roi de Castille[4], dont il avait fait demander l'intervention en 1380 par le cordelier Jean Dardel, son confesseur[5]. Il partit pour l'Europe après sept ans de captivité (7 octobre 1382), visita le pape Clément VII, le duc d'Anjou[6] et s'arrêta en Castille, où il fut pendant longtemps l'hôte du roi Jean Ier, qui lui donna les seigneuries de Madrid, Villareal et Andujar[7].

1. *Act. Sanct.*, p. 551. Il voulait visiter entre autres Amiens, où se trouvait la tête de saint Jean, la chapelle de la Vierge (« locum d. Mariae ») à Boulogne-sur-Mer et le tombeau de saint Thomas Becket à Cantorbéry (*ibid.*, p. 548).
2. P. 551.
3. P. 609 (le 16 juin 1389).
4. Buchon, *Recherches et éclaircissements*, p. 409. Cf. Saint-Martin dans les *Mém. Ac. Inscr.*, XII, 2e partie, pp. 147 et suiv. et *Hist. arm. des crois.*, I, 722. — La découverte de la *Chronique de Dardel* par M. Ulysse Robert vient de renouveler le sujet. V. sur cette partie de la vie de Léon les pp. 41 et suiv. (*Hist. arm.*, II). Sur d'autres interventions, v. Dardel, pp. 92-5. La Bibl. de la ville, à Leipzig, contient la réponse de Charles IV aux prières de Léon VI (Rep. II, fol. 171, f° 11).
5. Dardel, pp. 95 et suiv.
6. Dardel. pp. 107-8 ; *Res gestae ab anno* MCCCLXXXIII-MCCCCV, dans les *Chroniques relatives à l'hist. de Belg.*, éd. Kervyn, Bruxelles, 1857, 209.
7. Gonzalès d'Avila, *Theatro...*, p. 152, cité dans les *Hist. arm.*, I, 739.

Il ne pouvait pas se résigner cependant à abandonner toute espérance de revenir dans son pays. Il avait imploré le secours du roi de Castille qui, tout en lui promettant une flotte, lui conseilla de voir son voisin, Charles VI[1]. Léon arriva à Paris le 30 juin 1384[2]. Il fut amené par des messagers du roi à son hôtel[3], et fut très bien reçu par Charles VI et ses oncles. Une grande fête fut donnée en son honneur[4] et une pension assignée pour son entretien[5]. Il s'établit à Paris, où il habitait l'hôtel des Tournelles[6]. C'était un homme petit de taille, mais de grande vertu, très intelligent, très perspicace et très affable, « et il montrait dans toutes ses habitudes « l'élégance agréable, qui distingue un grand prince[7]. »

Des relations amicales ne tardèrent pas à s'établir entre le roi dépossédé et le champion de la croisade[8]. Ils avaient tous les deux le même but : soulever encore une fois la chrétienté occidentale et la diriger vers l'Orient pour y restaurer les anciens royaumes catholiques, de l'Arménie et de Jérusalem. Dès son arrivée à Paris[9], Léon avait fait déjà des demandes dans ce sens : la guerre entre la France et l'Angleterre empêchait cependant toute intervention en sa faveur. Il devait donc employer ses efforts pour apaiser cette discorde. C'était aussi l'opinion de Mézières.

1. Rel. de S. Denis, éd. Bellaguet (Coll. des doc. inédits), I, 325.
2. *Ibid. Res gestae,* p. 209, Dardel, p. 108.
3. « Regale palacium », l'hôtel du Louvre (v. Dardel, 108).
4. « Eique fecit magnum festum » (*Res gestae, l. c.*).
5. Rel. de S. Denis, 327 ; J.-Juv. des Ursins, éd. Michaud et Poujoulat, II, 362 ; Bibl. nat. Pièces orig. Arménie, 213, ap. Jarry, *o. c.*, p. 25.
6. D'où est daté son testament (v. p. 479). Il reçut aussi en don le château de Saint-Ouen (Froissart, éd. Kervyn, XI, 229, 233 et suiv.).
7. « Nam, quamvis esset statura pusillus, magna tamen regnabat virtus in exiguo corpore. Vivacis erat ingenii, et in agilibus gerens oculum perspicacem, verbo et affabilitate commendabilis existebat, et tota sua habitudine venustam principis eximii eleganciam pretendebat » (Rel. de S. Denis, pp. 320-2). Il fut toujours auprès du roi dans les grandes solennités, le tournoi de Saint-Denis, le mariage d'Amédée VIII de Savoie (*Dominici Machanei Chronicon, Mon. hist. Patriae* de Turin, *SS.* I, c. 746).
8. Il est intéressant de remarquer que Léon VI, prince assez chevaleresque, était, comme le roi Jean et Pierre de Chypre, le créateur d'un Ordre : l'Ordre « de la Haiche » (Dardel, p. 52).
9. Dans le conseil (« in consistorio Principum »), dit le Religieux de S. Denis, I, 327.

Après l'expédition de l'évêque de Norwich, les hostilités entre les deux nations avaient été interrompues par une trêve, en 1384. Cette trêve expirait au commencement de l'année 1386 et le Conseil du roi se rassembla pour décider s'il ne valait pas mieux recommencer la guerre, à cause des nombreuses violations du traité commises par les ennemis. Les adversaires de la guerre s'adressèrent alors au roi d'Arménie qui, ne connaissant pas suffisamment ni le latin ni le français[1], n'avait pas pris la parole. Son discours fut écouté avec bienveillance : il conseillait la paix malgré les mauvaises dispositions des Anglais, qui s'attireraient seuls, s'ils persistaient, le reproche d'être orgueilleux. Il n'avait aucune relation avec eux, il s'offrait cependant à aller à Londres, espérant les convaincre aussi. Son avis fut adopté par le Conseil et Léon se dirigea vers Douvres avec une brillante suite. Il fut bien reçu par le roi lui-même, qui vint à sa rencontre et lui donna le baiser de paix. Des conférences furent tenues quelques jours après son arrivée[2] : il exposa l'état déplorable de l'Orient, qui souffrait depuis soixante ans les cruautés et les dévastations des Sarrasins, et les espérances qu'on avait fondées sur son intervention. La guerre entre chrétiens, cette guerre honteuse et inutile, puisque toutes les conquêtes avaient été perdues, devait cesser pour la confusion des ennemis de la croix[3]. C'est ainsi qu'on pourrait reprendre aux Infidèles Bethléem et Sion.

Le roi d'Angleterre se montra disposé à conclure une paix définitive. Il lui annonça le prochain départ de ses ambassadeurs, l'exhorta à continuer ses efforts et manifesta même le désir de parler au roi Charles[4]. Léon revint en France avec de riches présents, qui lui furent malheureusement dérobés par des

1. « Virum utique vivacis ingenii oculique perspicacis... qui, quamvis hucusque silencium in colloquiis regiis tenuisset, cum lingue latine periciam vel sponte fluens ydioma gallicum non haberet... » (*ibid.*, pp. 418 et suiv.).
2. Au mois de novembre 1385 ? V. Rymer, III³, 186.
3. « Ad confusionem adversariorum Crucifixi et ad disrumpendum christicolarum jugum, qui, per Orientem dispersi, vestrum subsidium, serenissimi principes, de die in diem prestolantur et humiliter efflagitant », (*ibid.*, p. 422) ; Froissart, XII, pp. 12 et suiv.
4. Rel. de S. Denis, I, p. 427.

voleurs à Paris[1]. Des ambassadeurs anglais furent envoyés le 22 janvier de la même année[2].

On espérait en France que Richard II lui-même viendrait s'entendre avec Charles VI : ce dernier se dirigea vers Boulogne avec sa noblesse. Quand on sut que des chevaliers seuls avaient été envoyés pour les négociations, le roi revint à Paris et des conférences commencèrent à Lélinghem, entre Calais et Boulogne. Elles ne réussirent pas cependant et on put craindre un moment que le roi de France ne débarquât en Angleterre avec la grande armée qu'il avait rassemblée dans ce but et qui ne partit jamais[3]. Puis, bien que la trêve ne fût pas renouvelée, les choses restèrent dans le même état qu'auparavant : il n'y eut qu'une tentative d'invasion en Saintonge, de la part du comte d'Arundel, en juin 1388[4]. Le 2 décembre de cette même année 1388, Charles VI était déclaré majeur, sur la proposition du cardinal de Laon[5].

Cet événement rendit les espérances de Mézières plus brillantes que jamais. Il avait une grande influence sur ce jeune roi dont il avait été le *fauconnier*, et il le connaissait assez bien pour attendre de lui la réalisation de ses projets.

En effet, la majorité de Charles VI apporta beaucoup de changements dans le gouvernement de la France. Des mesures sévères furent prises contre les fonctionnaires qui avaient abusé de l'appui qu'ils avaient trouvé auprès des oncles du roi pour s'enrichir aux dépens du peuple. Le seigneur de Béthisy mourut pendant le voyage du roi dans le Midi, en invoquant son ancien protecteur, le duc de Berri[6]. Les négociations recommencèrent avec l'Angleterre et bientôt la trêve de Lélinghem (18 juin 1389) mit fin aux hostilités entre les deux grandes puissances de l'Occident. Charles VI songeait, tout en menant joyeuse vie, « danses, caroles et soulas »[7], une grande expé-

1. *Ibid.* Il n'aurait accepté qu'un anneau d'une valeur de 100 francs (Froissart, éd. Kervyn, XII, 18).
2. « Ad requestam regis Armeniae » (Rymer, *Foedera*, III³ (1740), p. 191).
3. Rel. de S. Denis, I, 426-8 ; Froissart, *l. c.*
4. Froissart, XIII, 146-158, 273-6.
5. Rel. de S. Denis, I, 560-2. Froissart, p. 278.
6. Froissart, XIV, 70. Le gouvernement du Languedoc fut repris au duc et donné au sire de Chevreuse. Les impôts furent aussi diminués.
7. « Car c'estoient tous reviaulx, danses, carolz et soulas tous

dition en Italie qui mettrait fin au schisme[1], et une nouvelle guerre sainte, un nouveau *voyage* qui briserait les forces du terrible « Amurath-Bacquin »[2] et l'amènerait à la restitution du royaume d'Arménie[3].

C'était donc le roi idéal de Mézières que ce prince jeune et aventureux, qui rêvait, tout en réorganisant son royaume, de conquêtes lointaines et de guerres brillantes contre les Infidèles[4]. Après de longues années d'attente, pendant lesquelles il avait presque désespéré du succès de sa cause, un nouveau combattant du Christ se levait pour poursuivre ces projets pieux. Infiniment plus puissant que son ancien maître, le roi de Chypre, et tout aussi brave que lui, Charles VI était certainement le prince destiné à délivrer la Terre-Sainte. Des visions merveilleuses, des révélations secrètes avaient annoncé déjà sa mission[5]; les Sarrasins craignaient de nouveau pour leur existence. Le roi d'Angleterre, devenu l'ami de son ancien adversaire, était tout disposé à réunir sa puissance à celle des Français et peut-être même, devant ce brillant exemple, la chrétienté entière, avec un seul pape à sa tête, oublierait-elle toutes les préoccupations profanes pour se réunir aux champions de la foi et rétablir le royaume de Jérusalem.

Plus confiant que jamais dans le succès de la croisade, il se mit à écrire de nouveau en sa faveur des traités et des épîtres, des appels à la chrétienté et de beaux romans allégoriques.

Il avait composé, avant cette date de 1389, le *Songe du*

les jours et toutes les nuits au recommenchier » (Froissart, *ibid.*, p. 43).

1. Il confia au duc de Bourgogne (après la mort d'Urbain VI, 18 oct. 1389) son intention d'aller « à puissance de gens d'armes » pour restituer le vrai pape dans son siège, à Rome, et puis « destruire tous incredureté » (Froissart, *ibid.*, p. 85). Il devait être accompagné par le comte de Savoie, les ducs de Touraine, de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, le connétable, comte de S. Pol, et le sire de Coucy. Cette expédition avait cependant des buts différents aussi (Jarry, *Louis d'Orléans*, pp. 67 et suiv.; *la Voie de fait*, *l. c.* et le chapitre III de notre *Thomas III de Saluces*).

2. Froissart, *l. c.* pp. 386-7 : « Mettre sus ung voiage et aler veoir celluy Amorath-Bacquin et recouvrer le royaulme d'Ermenie. »

3. Une ligue contre Amurat fut conclue en nov.-déc. 1388 entre Chypre, Péra, Mételin, Rhodes et la mahone de Chio (*Atti della soc. ligure di st. patria*, XIII, fasc. 5, pp. 953 et suiv.).

4 Il envoie, en 1393, des ornements pour une chapelle, à Jérusalem (Moranvillé, dans la *Bibl. Ec. Ch.*, 1888, pp. 389-90).

5. V. p. 30, note 1.

povre Pelerin, ouvrage malheureusement perdu, sur lequel on ne trouve que des renseignements assez incomplets dans le *Songe du vieil Pelerin*[1]. Il était dédié à son « ami singu- « lier », « le gracieux forestier » et à sa femme, « la blanche « flour au chapel vermoil decouppé ». Les personnages qualifiés ainsi sont le sire de la Rivière et Marguerite d'Auneau, pour lesquels il avait gardé, même dans leur infortune, son ancienne amitié. C'est pour les consoler de cette disgrâce où ils étaient tombés après la mort du roi, des « tribulacions « et visitacions de la divine bonté », qu'il avait écrit ce beau livre allégorique, plein d'« examples, estoyres et « figures ». Il contenait, dit-il, « une partie des aventures « du dit povre pelerin, dès sa jonesse, IX journées princi- « pales du grant pelerinage des sauvés et des dampnés, IX « autres journées singulières des chevaliers preuz, par « lesquelles on peut parvenir à prouesse et souveraine vail- « lance en ce monde et comme preuz seoir à la table du roy « et en la fin à la table de l'aignelet occis, lassus en paradis. » Il y était question encore des *contraires* de cette bonne chevalerie, de « la fole amour » et de la vraie, de la sainte alchimie et du « vray besant de l'ame », qui rendait ceux qui le recevaient « senatour en paradis »[2].

L'ouvrage suivant était dédié à Charles VI même. Bureau de la Rivière, qu'il mentionne dans la préface, était maintenant le plus écouté parmi les nouveaux conseillers du roi[3] : les

1. *Songe du viel Pelerin*, I, f°s 1-2 : « Pour lesquels (Bureau et sa femme) le dit povre pelerin... a composé un livre intitulé : le Pelerinage du povre pelerin et reconfort de son père et de sa mère » (f° 1 v°). Le sire de la Rivière avait été aussi le protecteur de Froissart, qui le mentionne, dans le *Dit du Flourin*, parmi ceux qui « pour dix frans ne vous faudront mie » (*Poésies* de Froissart, éd. Aug. Schéler, p. 232).

2. Lebeuf ne connaissait déjà plus que de nom le *Songe du povre pelerin* (t. XVII, 493). L'auteur de l'article *Maisieres* dans le *Dictionnaire* de Moréri déclare qu'il contenait « les règles de la vertu et du véritable honneur ».

3. Bureau reçut des donations nombreuses avant et après que le roi fut devenu majeur : en 1384 (Bibl. nat., coll. Clairambault, 191, n° 101), 1389, 1390 et 1391 (*ibid.*, n°s 63 et suiv.). Le roi lui accorda, en 1392, les châtellenies de Crécy en-Brie et de Gournay-sur-Marne (Arch. nat., K 54, n° 61). Il resta toujours l'ami de Philippe, qui lui conseilla peut-être ce voyage en Terre-Sainte qu'il entreprit, après sa délivrance, en 1394, et qui fut interrompu (Bibl. nat., *ibid.*, n° 25 ; cf. S. Luce, dans le *Correspondant* du 10 octobre 1892, p. 45 ; cf. aussi n° 26). Il mourut le 16 août 1400 et son fils, Charles, comte de Dammartin, conseiller du duc de

Marmousets. Il dut le recommander chaleureusement à ce « blanc faucon », que l'auteur avait jadis élevé. C'est le *Songe du vieil pelerin*, que Mézières écrivait aussitôt après les événements de décembre 1388[1] et qu'il termina entre les mois de juin et d'octobre de l'année suivante[2].

On en possède une analyse assez peu fidèle, que nous ne reprendrons pas du reste[3]. Il suffit de dire que c'est un de ces voyages allégoriques, dont le moyen âge était si friand. La reine Vérité visite, pour en observer les mœurs, l'Europe entière, ainsi que les parties connues alors de l'Asie et de l'Afrique. Les mœurs contemporaines y sont très vivement dépeintes et c'est sans contredit un document historique de premier ordre. Les conseils qui y sont donnés au jeune roi ne sont pas moins intéressants[4].

Les passages qui nous intéressent le plus se trouvent surtout dans le quatrième *quartier* des instructions que donne la reine Vérité au jeune roi de France: la comparaison est empruntée

Guienne en 1408 (*ibid.*, n° 30, émancipé par son père en 1394, n° 25) joua un certain rôle au commencement du XVe siècle.

1. Le ton général de l'ouvrage le montre suffisamment.

2. L'ouvrage donne lui-même sa date à la fin: 1389. Il mentionne la trêve de Lélinghem (juin 1389) et ne parle pas de la mort d'Urbain VI. Enfin la bataille de Cossovo y est mentionnée (15 juin-27 août).

3. Le meilleur ms. est contenu dans les n°s 2682-3 de la Bibliothèque de l'Arsenal (v. *Catalogue*, III, p. 75), qui datent de la fin du XIVe siècle. La Bibl. Nationale en possède deux : le premier fut écrit pour le connétable Arthur de Richemont, au commencement du XVe siècle (parchemin, 373 pages, reliure moderne, préface très curieuse, contenant des recommandations aux lecteurs et une espèce de biographie de Mézières ; nombreuses miniatures, qu'une notice moderne qualifie, à tort ou à raison, de « fort mal faites »); il porte le n° 22542 du fonds français. L'autre, fr. 9200-1, en deux volumes (livres I-II, III), fut écrit par « Guiot d'Augerans, en la ville de Brucelles », en 1465 (parchemin, miniatures). La Bibl. impériale de Vienne possède, sous le n° 2551, un autre exemplaire, provenant de la bibliothèque d'Eugène de Savoie : il appartenait jadis à Tanneguy du Châtel (renseignements dus à l'obligeance de M. le Dr Alfred Göldlin de Tiefenau, conservateur de la bibliothèque). La *librairie* de Bourgogne contenait plusieurs exemplaires « non parfaits » du *Songe* (n°s 1600, 1886, 2186), et Lebeuf cite une copie qui appartint au duc de Bourbon (*Dissertations*, III, 440). Cf. Du Verdier, *o. c.*, V (1773) 202-3 et la notice du *Catalogue* de l'Arsenal.

4. Des fragments ont été publiés dans : Mas-Latrie, II, 204, note 1, 207, note 1, 215-16, 277, note 1, 332-3, 381-5, 386-91; Lebeuf, *o. c.*, XVI, 225-7, 227-8, 229, 230, 230-1, 231-2, 233-4; *Dissert. sur l'hist. de Paris*, III, passim ; le résumé de quelques chapitres dans Becquet, *o. c.*, pp. 104-7.

au jeu des échecs[1]. Mézières recommande à son ancien élève une ligne de conduite favorable à la croisade.

Comme il ne s'est jamais souillé du sang des Anglais et que le roi Richard est tout aussi innocent que lui, le « blanc faucon » pourra conclure plus facilement une paix avec ses ennemis et mettre fin à cette longue guerre, qui ressemblait à celle des Grecs contre les Troyens[2]. Il ne devait pas employer dans les négociations ces clercs et ces avocats, dont le rôle est de prolonger éternellement les débats, ni demander conseil aux « anciens chevetaines », qui se réjouissent de vivre au milieu des guerres comme la loutre dans l'eau[3]. « Mon conseil si est tel... que, pour briefve et « ferme conclusion de vraie pais obtenir, biau filz, tu doies « tout faire de ta part, et ton frerre aussi d'Engleterre, que, « nonobstant la vielle hayne de vos pères, en personne vous « puissés trouver ensemble, en certain lieu convenable, ès « frontières de ton royaume, biau filz, et là privement parler « ensemble et à paou de conseilliers privés de l'une partie et « de l'autre.....[4] ». Ils se communiqueront dans cette entrevue les révélations merveilleuses sur le fait de la paix, qui leur avaient été envoyées par le Saint-Esprit et parviendront facilement à conclure un traité, qui leur permettra de se diriger vers la Terre-Sainte[5]. Devant ce grand dessein, leurs intérêts terrestres, si méprisables, devaient disparaître, le roi de France pourrait céder même quelques villes et châteaux des frontières, qui ne valent pas le sang qui a été répandu pour leur possession, à moins que ces places ne fissent partie intégrante « de la vraye essence, honnour et gloire ancienne

1. Que le roi lui-même aimait avec passion (Douët d'Arcq, *Comptes de l'hôtel du roi*, 215).

2. *Songe du v. P.*, II, f°s 168-8 v°.

3. « Qui ont esté nourri et enrichi en la guerre, comme la loutre en l'estanc » (f° 169). Les *Res gestae ab anno* 1383-405 (dans Kervyn, *Chron. relat. à l'hist. de Belgique*, p. 228), attribuent à ces bonnes relations avec la France le mécontentement de « plures Anglici ».

4. F^o 169. Cette paix devait être cependant la paix « desirée » et non de ces paix « fourrées, » qu'on avait vu si souvent conclure et qui n'étaient qu'une guerre hypocrite et honteuse, amenant de plus grands malheurs (*ibid.*, f°s 86 v°-7 v°).

5. Ces révélations étaient très clairement contenues dans « l'epistre secrete de doulce amonicion » (f° 169). En 1349 déjà, Jean de Roquetaillade, « pauperrimus Cordelatus », annonçait prophétiquement la

« de la couronne de France »[1]. Si par malheur cependant cette paix tant désirée était impossible, le roi devait attaquer son adversaire, mais avec beaucoup de précaution, et sans cette légèreté et cette précipitation qui amènent la ruine des États.

Le passage général suivrait la paix ou la victoire, ce passage annoncé par tant de merveilleuses visions. Le Conseil royal choisirait d'abord des comités pour chaque bailliage, qui mettraient fin aux guerres privées et rassembleraient de l'argent[2]. Le roi demanderait ensuite au pape tous les legs faits dans ce but dès le temps de Philippe de Valois, ainsi que des indulgences pour les soldats de la croix[3]. Tous les princes de la chrétienté seraient invités à prendre part à la guerre sainte[4], des secours demandés aux Républiques de Gênes et de Venise ; on rassemblerait des vaisseaux, surtout des *tafforesses*[5], à Venise ou à Brindisi et à Naples[6]. Quatre armées partiraient en même temps : les rois d'Espagne attaqueraient les Sarrasins de Grenade, de « Bellemarine », de Maroc, de Tlemcen et de Tunis ; l'empereur, avec les princes alle-

naissance d'un prince français du nom de Charles, qui entrera dans Rome et Florence, à 23 ans, et délivrera Jérusalem (Froissart, éd. Kervyn, VI, pp. 494-5). V. aussi, sur de pareilles instances pour la paix, *ibid.*, XIV, 430.

1. « De laquelle », ajoute-t-il, « tu es ministres, et ne le peus vendre, donner ou engaiger, ou prejudice de la dicte couronne confourmée de Dieu aus roys de France » (f° 170).

2. F° 193.

3. F° 195.

4. F° 193 v°. Un concile général (que l'évêque de Langres et le roi de Sicile demandaient déjà, au commencement du siècle, Bibl. nat. lat. 7470, f° 117 ; Bibl. nat. fr. 6049, f° 190) devait les y préparer. Convoqué dans quelque « grosse cité, anciennement gouvernée en communauté », dont la piété fût connue, il devait apaiser toutes les guerres existantes, entre Guelfes et Gibelins, Armagnac et Foix, Espagnols et Portugais, France et Angleterre. Le gouvernement tyrannique des États sera réformé, les papes suspendront leurs pouvoirs et seront jugés par « les personnes ordenées du dit conseil et parlement general » ; on s'occupera ensuite à réduire « les sismatiques et les infidelz Tartres, Thruchs (*sic*), Juis et Sarrasins à la vraie foy de l'Église de Romme, par sainctes predicacions... et aus obstinés et rebelles par la saincte espée de ma suer Bonne Aventure » (c'est *Vérité* qui parle). Des « consaulx et parlemens particuliers », rassemblés dans le même but, le précéderaient (*ibid.*, f°s 132 v°-133 v°). Cf. Deschamps, *Œuvres*, I, 138-9.

5. F° 194.

6. « A Venise, a Brandris (cf. p. 238), en Pullie, ou à Naples » (*ibid.*).

mands, le roi de Hongrie et de Bohême se dirigeraient par terre vers Constantinople, en réduisant en chemin les schismatiques de Rassie, de Bulgarie et de Grèce ; les Teutons et le roi de Lithuanie, devenu récemment chrétien, se réuniraient à eux devant la ville impériale ; enfin le roi de France lui-même, avec son frère d'Angleterre, les Flamands, les Écossais, les Lorrains et les Italiens, passerait la mer, se dirigeant vers la Syrie et l'Égypte[1]. Le Soudan devait être sommé d'abord de rendre aux chrétiens les Lieux-Saints qu'il occupait injustement[2].

C'est aussitôt après la composition du *Songe,* entre la fin de l'année 1389 et le printemps de l'année suivante[3], que Mézières écrit, dans le même but, un autre ouvrage assez considérable et très intéressant, l'*Oratio tragedica.* Il garde les mêmes espérances qu'auparavant et attend les mêmes choses de la part des deux jeunes rois de France et d'Angleterre. Cependant sa confiance n'est pas entière. Il a vu trop souvent ses projets échouer, au moment même de leur réalisation la plus brillante, pour ne pas se tenir en garde contre les illusions. Il craint cette fois les conseils des mauvais courtisans, et les changements qu'amène si souvent l'âge dans les dispositions des jeunes princes. Aussi l'*Oratio tragedica* est-elle, comme le *Songe,* un livre très prudent et d'un enthousiasme mitigé par les désillusions antérieures.

1. *Songe du v. P.*, II, f° 193 v°.
2. Il donne ensuite des détails sur les provisions qu'on devait préparer (environ six mois auparavant), sur l'époque du départ (juillet, au plus tard, pour arriver en Orient au mois de septembre ou d'octobre), sur la nature des vaisseaux (on doit éviter les galères). La reine et les femmes des chevaliers devaient accompagner l'expédition, « honestement vestues, à necessité et non à volupté » (f° 195).
3. Entre l'époque où il termina le *Songe* et celle de l'expédition d'Afrique qu'il n'aurait pas manqué de mentionner. Cf. Becquet, p. 107 (année 1399) : « Oratio tragoedica seu declamatoria cujusdam veterani solitarii Coelestinorum, indigni nomine, in Passionem Domini nostri Jesu Christi. » Cf. Lebeuf, XVI, 235-6. L'auteur déclare être sexagénaire : « quia sexagenarius predicares » (f° 199 v°), il déclare avoir eu la première idée de son ordre il y a 40 ans : « .XL. annis elapsis inspirate » (f° 193) et avoir parcouru la chrétienté pendant 45 ans (« fere per .XLV. annos continuos discurrendo per mundum, de regno ad regnum », f° 129 v°). On y mentionne aussi la guerre que faisait Raymond-Louis de Turenne au pape, qui l'avait dépouillé des biens donnés à sa famille par Grégoire XI (sur cette guerre, Froissart, XIV, 296-7, cf. *Catal. de la Bibl. Mazarine*, III, 293).

Le livre commence toujours par un prologue, mais non pas un prologue comme celui de la *Nouvelle milice,* plein de foi dans son entreprise et dans lui-même. Il parle des différentes espèces de chevaliers : ceux qui, dans une vie solitaire, défendent les opprimés, ceux qui consacrent leur existence au bien public, ceux qui défendent l'Église, « s'approchant ainsi « des *sancta sanctorum* », ceux enfin qui, comme lui jadis, « pleins d'un zèle singulier pour la foi et animés pieusement « pour l'honneur de la croix, désirent exercer leur chevalerie « contre les Agarènes, les Sarrasins qui occupent Jérusalem, « la ville sainte, par droit de pirates et violent honteusement « les Lieux-Saints[1] ». Il était jadis de ces derniers : rien ne lui paraissait plus possible que de créer cette milice du Christ, qui fut pendant si longtemps son idéal et pour laquelle il passa tant de nuits sans sommeil[2]. Maintenant il renonce au rôle actif qu'il exerça pendant toute sa jeunesse guerrière : ce n'est plus, ou plutôt ce n'est pas encore le temps d'une nouvelle croisade : les péchés de la chrétienté entière s'y opposent, et les siens, qui sont très nombreux aussi[3]. Cependant il ne se décourage pas encore, lui, l'« ardent désir » (*vir desideriorum*) : il aura sa récompense comme tous ceux qui combattent pour la croix. Si, à l'avenir, la voie des armes lui est fermée, il consacrera sa vieillesse à « la milice spirituelle »

1. « Alii vero milites, singulari zelo fidei, accensi ac honore Crucifixi devotius animati, miliciam suam exercere desiderant contra Agarenos, Sarracenos, civitatem sanctam Jherusalem et Terram Sanctam piraterio jure occupantes ac loca sancta Passionis Domini Jhesu Christi deturpando violantes, qui quidem Sarraceni fideles nostros christianos captivos ubique in potestate sua sub jugo importabili et usque ad mortem amaram comprimendo sibique serviendo, inhumaniter conculcant » (*Oratio,* f° 129). Le seul ms. se trouve à la bibliothèque Mazarine, 1651, provenant des Célestins (v. v° de la p. 1 et le f° 209). Il contient (papier, reliure moderne) une *Expositio aliquorum verborum Christi...* (f°s 1-40), écrite en 1398, puis un *Liber de vita solitaria* (f°s 43-82 v°), un *Transitus Sancti Jheronimi* (f°s 83-128), presque contemporains, un livre d'astronomie enfin. L'*Oratio* occupe les f°s 129-210 (ou 209 par une faute de numérotation). Pas de titre général. On lit au commencement : « Prologus in oracione tragedica seu declamatoria Passionis Domini nostri Christi », puis un prologue « in oracione tragedica seu declamatoria, Passionem Domini nostri non mediocriter tangente, cujusdam veterani solitarii Celestinorum. » L'écriture change souvent (p. ex., f° 155).

2. « ... Pro qua tot noctes duxisti insompnes » (f° 130).

3. F^os 129-30.

de la Passion[1]. Il emploiera cette Passion pour le salut de son âme: la science pratique lui manque, il lui reste encore la spéculation pure de son idéal[2]. Son œuvre sera donc un poème mystique en l'honneur de la Passion.

Nous ne nous arrêterons que sur la quatrième partie. Philippe y retrace toute sa vie antérieure, depuis son départ du château de Mézières jusqu'après sa retraite aux Célestins. Il parle de ses rêves de jeunesse, de la première idée de sa chevalerie, de son séjour en Chypre auprès du « jeune roi oriental », qui lui accorda toute sa confiance. Il passe ensuite à l'histoire des guerres de Pierre Ier et raconte encore une fois la prise glorieuse d'Alexandrie, l'arche sainte où était placée la verge mystique de Moïse qui aurait conduit les chrétiens à travers la Mer Rouge, vers Jérusalem[3]. Le récit est plus circonstancié souvent et plus ému que dans la *Vie de Pierre Thomas :* il montre ses espérances après ce fait d'armes, qui comblait tous ses désirs, et ses désillusions amères, quand les chevaliers rebelles firent échouer l'entreprise par leur refus. Il parle du châtiment céleste qui atteignit tous ceux qui conseillèrent le départ; de la perte de Pierre Thomas, mort de désespoir quelques mois après le retour, et du meurtre infâme de son roi, le vaillant Achitophel. Son séjour en France est mentionné ainsi que sa douleur, qu'il ne pouvait pas apaiser dans les cours des princes[4]. Il cherchait depuis longtemps un abri pour sa vieillesse : cet abri il le trouva enfin sous l'ombre des ailes de ses Pères, les Célestins[5].

Il a abandonné maintenant tous ses anciens projets de combat; ne pouvant plus remplir, à cause de ses propres péchés et de ceux des chrétiens, le rôle de Lia, il s'est résigné à mener, comme Rachel, une vie contemplative[6].

1. « Idem solitarius elegit sibi in hac milicia sancte Passionis Jhesu Christi residuum senectutis sue milicia spirituali exercere debere » (f°133).
2. F° 130.
3. « Archam Novi Testamenti, videlicet illam famosam Alexandriam diviciis repletam, in qua quidem mistice recondita erat virga Moysi... » (f° 196).
4. « Amaritudinem, declamationem superius tactas non sine suspiriis sepe reminiscendo, nec in tanto tempore remedium sui doloris cum tantis principibus aliqualiter inveniri potuit » (f° 197 v°).
5. « Sub ala servorum suorum Celestinorum miro modo sua gracia in abscondito tabernaculi sui collocando abscondit » (f°s 197 v°).
6. « Et quia cum Lia turbata, Passionem Domini per miliciam novam

Cependant son ancien idéal le tente parfois, au milieu de ses prières et de ses macérations : des « fantaisies » apparaissent encore devant ses yeux dans sa cellule[1] et il se reprend à espérer la réalisation de ces projets auxquels il ne renoncera qu'au moment de sa mort. S'il avait un pied dans la tombe, dit-il, il voudrait travailler encore pour sa chevalerie[2]. La voix « intellectuelle » vient le reprendre alors sévèrement en lui montrant les exemples de tous ceux qui n'atteignirent jamais le but de leurs douloureux efforts : Daniel qui ne vit pas les murs de Jérusalem s'élever de nouveau, Jérémie qui mourut loin de la patrie qu'il croyait perdue pour toujours ; Moïse qui n'entra pas dans ce pays de Chanaan qu'il avait vu du haut de la montagne. Il devait se résigner comme eux et garder le silence devant la volonté de Dieu[3].

Il se taira donc, non sans avoir parlé de ses nouvelles espérances. Ce rôle de libérateur de Jérusalem, qu'il ne pouvait plus remplir dans sa vieillesse, était réservé peut-être à un autre. Il avait été jadis le jardinier d'une plante merveilleuse, d'un arbrisseau aromatique, qui florissait maintenant dans toute sa splendeur[4]. Cette *plantula* du royaume des lis pourrait bien être le successeur de Godefroi de Bouillon : les prophéties des astrologues[5], ses propres visions[6]

sepe tactam recenssere exterius non valebat, saltem ad contemplandam in spiritu ipsam Passionem misteriumque ipsius in quiete cum Rachele, rorante divina gracia, gressus suos dirigere obtabat... » (f° 197 v°).

1. « Sepe, Deus scit, in orando et cum Deo loquendo, ut assolet, fantasie desiderii sepetacti et milicie desiderate fines, hujus veterani orationes sepe perturbando, cum strepitu et aliqua novitate intrabant, et merorem suum sepe replicatum sine modo renovabant... » (f° 198).

2. « Quinymo, ipsam Miliciam desiderando, dicebat: si haberem pedem in tumulo, adhuc in Milicia desiderata laborare vellem » (f° 193 v°).

3. F° 198.

4. « Et ecce quedam plantula balsami, cujus idem veteranus condam ortholanus, licet penitus indignus, fuerat, in valle florum cantici canticorum, scilicet liliorum, miro modo excrevit et in altum palmites suos extendit » (*ibid.*).

5. « ... Ita ut quasi omnes prophetico sermone vaticinarent hanc plantulam pro reformatione reipublice christicolarum divinitus exortam, astrologis videlicet et sapientibus Infidelibus certis christianis devotis et fide dignis confitentibus quod hec plantula Sarracenos de possessione sua Terre Sancte magnifice expellere debebat » (f° 198 v°).

6. « Reminiscens que magna et magnalia et altissima temporibus

lui promettaient une pareille destinée. Tout le monde connaissait déjà sa mission divine et, vers l'Orient, les Sarrasins effrayés prenaient des mesures de défense[1].

Il n'y avait qu'une chose qui pût empêcher le jeune et énergique roi de France. Depuis de longues années, la guerre séparait son royaume et celui de certaines bêtes féroces, les léopards[2], et cette guerre était devenue, à cause de sa longue durée, comme une chose naturelle.

Cet empêchement allait disparaître : les deux ennemis ne voulaient plus troubler la paix de l'Occident ; leur amitié était déjà connue dans les pays des chrétiens. La paix était attendue partout avec espoir et reconnaissance[3], on s'attendait à voir « paître ensemble le lion et l'agneau, le « lis et le léopard »[4]. Le schisme ne déchirera plus l'Église et la chrétienté se réunira contre son ennemi séculaire.

La fin de ce livre est quelque peu pessimiste. Le vieux pèlerin se souvient des recommandations de la « voix intellectuelle » et craint d'espérer encore une fois la réalisation de ses rêves. Les dispositions des jeunes hommes sont souvent trompeuses[5] : les tyrans ont commencé par être des princes doux et pieux ; Saül fut d'abord le serviteur de Dieu et l'exécuteur de ses volontés. Il se reporte à son livre du *Poirier*

istis fienda per visionem eciam, Jacobo apostolo mediante, eidem plantule oblata fuerant... » (f° 198 v°).

1. « Ipsis Infidelibus tremore percussis, jam de remedio oportuno inter se tractantibus » (*ibid.*).

2. « Nisi discencio inveterata inter lilia et animalia ferocia varietate coloris adornata prius a Deo sopiatur » (*ibid.*).

3. « Plantula nostra dilectissima et alia plantula graciosa, animalibus superius tactis ornata, velud quidam flores campi electi, odorem suavitatis et amoris inter se invicem in spiritu emittentes, a Deo facti sunt amici... Hec enim amicicia utriusque plantule, murmurantibus emulis pacis, in lucem producta, ut jam de universali gaudio pacis inter regna quasi naturali odio dudum confirmata publice et secrete tractaretur, in consolacionem populorum » (*ibid.*).

4. « Pax firma confirmetur : agnus et leo, leopardus et lilium insimul pascantur et nutriantur ; ecclesia ad unum verum pastorem reducatur, Sancta Sanctorum mundetur et nova Milicia Passionis Jhesu Christi in salutem, ut ita dixerim, piratarum et bellatorum in viam perdicionis ambulancium de novo constituatur » (f°s 198 v°-199). Cf. » unire ecclesiam catholicam... et restaurare Jerusalem divino cultui » (f° 198 v°).

5. « Quis plene judicare valet de via juvenis in sua juventute ? » (f° 199). Et, ailleurs : « quinymo et sapientes hujus mundi atque rectores sepe proferunt falsa pro veris » (*ibid.*).

fleuri, où il est question de ces beaux arbrisseaux qui ne produisent pas les fruits qu'ils promettaient d'abord[1]. Il n'y a pas, dans ce monde, que des abeilles qui cueillent le miel sans empoisonner la fleur : les scarabées[2], les guêpes et d'autres insectes malfaisants sucent le suc de la plante, quand le beau fruit apparaît déjà. Puis il est très vieux lui-même, il a déjà un pied dans la tombe ; avec ses soixante ans bien comptés, ce n'est plus le temps de rêver de guerres lointaines et de bâtir des châteaux en Espagne[3]. Il devait atteindre son but, d'une manière *mystique* seulement, écoutant, comme Marie, aux pieds du Seigneur[4].

Des ambassadeurs génois s'étaient présentés à Paris, vers la fin de l'année 1389, avec la mission de demander au roi son secours pour une nouvelle croisade. Ils auraient voulu avoir le duc d'Orléans pour commandant[5]. Bien que leur proposition fût rejetée et que des circonstances d'autre nature retinssent le roi de France pour quelque temps encore, le saint « voyage » se fit au printemps de l'année suivante (1390). Louis II, duc de Bourbon, ce prince aventureux et brouillon, qui avait hérité des prétentions du prince de Galilée sur l'île de Chypre, et qui pensait à y aller pour se former lui aussi un royaume en Orient[6], était le chef de l'expédition, chef assez médiocre, sans énergie et sans habileté, dont la personnalité insignifiante contribua beaucoup à l'insuccès de l'armée chrétienne.

Celle-ci, composée de 1,500 chevaliers, quitta le port de Marseille vers le mois de mai 1390. On se dirigea vers

1. « O tu veterane, vox inquit, si bene ponderares in libro tue contemplacionis de arbore piri... utique habenas paulisper retraheres ad leviter credendum, maxime in eventibus futuris » (*ibid.*, f° 199 v°).

2. « Scarbonibus » (*ibid.*).

3. « Recogita igitur quia sexagenarius predicaris et jam unum pedem, ut ita dixerim, habes in tumulo, non est tibi tempus amplius fabricandi castra in Yspania, nec anxius tractandi de bello temporali. Sede ergo in cellula tua tibi dilecta, tace et quiesce cum sancto Arsenio, maxime ab hiis que foris sunt » (f° 199 v°). S. Arsène était cité déjà, au commencement du second *Songe,* comme le type vénéré de l'ermite.

4. F° 199 v°.

5. Pendant le séjour du roi à Toulouse (29 novembre 1389-7 janvier 1390). Delaville le Roulx, p. 165 ; Jarry, p. 52.

6. Cabaret d'Orronville, *Chron. du bon duc Loys,* éd. Chazaud (Soc. de l'Hist. de France). Cf. notre *Thomas III de Saluces,* p. 177, 189.

l'Afrique, où les Infidèles n'avaient pas été attaqués depuis un siècle et où l'on ne soupçonnait peut-être pas les intentions des croisés. Les chrétiens espéraient soumettre la ville même d'Afrique et s'y maintenir jusqu'à l'arrivée de nouvelles troupes et surtout de ce « roy de France qui estoit jeune et « qui desiroit les armes et qui aux Anglois avoit trièves [1] ».

L'expédition ne dura que soixante jours [2] : la ville, très bien défendue, ne fut pas prise par les croisés, dont les Sarrasins achetèrent la retraite [3]. Au moment du départ, les chevaliers furent attaqués, sinon avec beaucoup de pertes, au moins avec beaucoup de bruit [4], par les Infidèles. Une partie des chrétiens se dirigea vers Jérusalem [5], les autres servirent les intérêts des Génois en Sicile et en Sardaigne. La paix ne tarda pas à être conclue entre les rois musulmans de l'Afrique et les Génois eux-mêmes [6], et le seul résultat de cette équipée fut la conclusion d'une alliance entre les rois d'*Aufrique,* de Tunis, de Bougie, de Grenade et leurs voisins [7].

L'insuccès de la croisade de Barbarie, à laquelle Mézières n'eut aucune part, n'était pas de nature à lui faire perdre l'espoir. Si le duc de Bourbon était revenu honteusement en France, une autre expédition, beaucoup plus importante, ne devait pas tarder à partir. Le roi de France n'attendait que la conclusion de la paix avec les Anglais pour se diriger vers la Romanie et combattre contre « Bajazet-Bacquin » [8]. Le duc d'Orléans était du même avis : le *voyage* lui paraissait nécessaire « pour exaulchier la foy « crestienne et confondre les incredules » et acquitter de la sorte la dette de ses prédécesseurs et parents [9]. Les princi-

1. Froissart, éd. Kervyn, XIV, 269-70 ; cf. Christine de Pisan, II, ch. XIV ; t. I, p. 60 de l'éd. Petitot ; *Bibl. Éc. Ch.*, 1894, 593-4.
2. *Ibid.*, p. 274.
3. Cabaret croit qu'une paix honorable précéda le départ.
4. « Huer et crier » (Froissart, *l. c.*, p. 274).
5. *Ibid.*
6. En 1391 ; en 1392 avec les Vénitiens (*Comm.*, VIII, n° 381, t. III, 215-6 ; Delaville le Roulx, *l. c.*).
7. Les rois de « Bellemarine » et de Tlemcen (Froissart, *l. c.*, p. 278).
8. Mandement du 28 juillet 1391, relatif à 500 francs que le roi donne à Arnoul Boucher, trésorier de la guerre, « en entencion de nous servir honnorablement ou voyage que nous entendien faire ou pays de Rommenie » (Jarry, p. 56, note 2).
9. « Et acquitter les âmes de nos prédécesseurs » (Froissart, *l. c.*, p. 279).

paux conseillers du roi, Bureau de la Rivière et Jean le Mercier[1], soutenaient de toutes leurs forces cette grande idée. Ils parlèrent au roi de son intention de conquérir la Terre-Sainte et le jeune prince s'écria, en les écoutant : « C'est vérité, toutes « mes pensées nuit et jour ne s'enclinent ailleurs »[2]. Les combattants de 1390 furent récompensés à leur retour[3] et les préparatifs de la nouvelle croisade commencèrent dès l'année suivante[4]. Vers la même époque une expédition des Hospitaliers fut décidée pour défendre Smyrne, menacée par Bajazet[5].

Les conférences en vue de la paix avaient continué pendant l'année 1390[6]; elles furent reprises avec plus d'activité au commencement de l'année 1392, le roi de France désirant finir plus tôt les négociations et accomplir ses grands projets en Italie et en Orient. Des conférences furent tenues (mars-avril) à Amiens : Charles VI et le duc d'Orléans y assistaient. Un nouveau rendez-vous fut fixé pour le 1er juillet à Lélinghem. On se réunit le 22 du même mois[7]. Quelques jours après, le 5 août, Charles VI était saisi d'un accès de folie, dans la forêt du Mans [8].

Les grands projets de croisade s'évanouirent. Les *Marmousets* tombèrent du pouvoir et les oncles du roi s'en saisirent de nouveau. Bureau de la Rivière dut quitter la cour d'abord : il fut ensuite emprisonné dans la bastille de Saint-Antoine (septembre 1392).

L'année suivante, le 29 novembre[9], Léon de Lusignan, l'ami

1. « Et croy, selon que je fuis pour lors infourmé, que ce furent le sire de la Rivière et messire Jehan le Merchier » (*ibid.*, p. 280).
2. *Ibid.*
3. Donation faite à Jean de Trie par le duc d'Orléans pour avoir combattu en Barbarie et en Prusse (Jarry, 55-6).
4. V. p. 477, note 8.
5. L'expédition devait partir d'Avignon, au printemps de l'année 1392 (Herquet, *J.-F. Heredia*, 82-3).
6. Entrevue à Lélinghem, 4 juillet 1390, puis le 1er septembre 1391 (Moranvillé, dans la *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1889, 359, 367-9; Jarry, 57). Le livre de M. Jarry est une source très riche pour toutes ces négociations. Cf. *Res gestae ab anno* 1383-1405, dans Kervyn, *Chroniques rel. à l'histoire de la Belgique*, pp. 214-5.
7. Jarry, 115; Champollion-Figeac, *o. c.*, 70; Moranvillé, *l. c.*, 369-75.
8. Froissart, *l. c.*, 21-53.
9. Épitaphe française, dans Lenoir, *o. c. Atlas*, pl. XIV. V. sur son sceau, annexé à une quittance du 25 mars 1389 dans la *Revue de l'Or. latin*, I, pp. 163 et suiv.

de Mézières, mourait dans son hôtel des Tournelles : il fut enterré aux Célestins, près de la reine Jeanne, au nord du maître autel[1]. Son corps, vêtu d' « une grosse flossoye « blanche », avec la couronne d'or sur la tête et les pieds nus, fut porté par quatre serviteurs, habillés de blanc, portant chacun une torche[2]. Un testament rédigé le 20 juillet 1392 partageait ses biens entre les pauvres, l'église des Célestins, ses serviteurs et familiers et Guyot, « son fils bastard et « non legitime »[3]. Mézières était un des exécuteurs[4].

Vers le commencement de cette même année 1393, un personnage très curieux arrivait à Paris. Il venait de l'Orient, où il avait eu des visions merveilleuses qui lui ordonnaient de pacifier l'Occident : c'était Robert le Mennot, petit gentilhomme normand originaire du Clos-de-Cotentin[5]. Ayant consulté un prêtre à Avignon, il avait reçu de lui des encouragements et s'était ensuite mis en chemin, vêtu d'un habit de moine et prêchant. Il apprit à Paris que les négociations continuaient à Abbeville, où le roi lui-même se trouvait dès le 16 mars[6] et s'y rendit aussitôt pour exécuter les ordres divins[7]. Il y arriva

1. *Ibid.* Texte, p. 185 : « Et per amicitiam et notitiam ipsius pie memorie (de Philippe de Mézières) dominus Leo, quondam rex Armenie, fuit intus sepelitus, occasione cujus ultra II^m fr. habuimus pro reditibus emendis » (réd. des messes, ap. Lebeuf-Cocheris, *o. c.*, p. 454).

2. Disposition du testament (Arch. nat., LL 1505, f°s 9 et suiv., publié par Langlois, *o. c.*, p p. 207 et suiv. *Hist. arm.*, I, 732, note 2). Il défendait cependant qu'on mît la couronne sur sa tête (p. 209). Cf. la description qu'en fait le Religieux de Saint-Denis, pp. 112-4 : « Non sine admiracione multorum, cum nunquam simile audissent vel vidissent » et *Chron. du bon duc Loys de Bourbon*, 395. V. aussi *ibid.*, 269.

3. Testament, *l. c.* Guyot devint archidiacre de Brie et chanoine de Sens (Langlois, p. 210, n. 1).

4. « Messire Philippe Maisières, chevalier et chancellier de Chypre » (p. 210).

5. Mézières, *Chevalerie de la Passion*, f° 112 v° : « Robert l'Ermite du clos de Constentin en Normandie, singulier messaige de Dieu et de monseigneur saint Jaque aux roys de France et d'Angleterre sur le fait de la paix des II roys et sur le fait de l'union de l'eglise et du saint passage d'oultre-mer ». Cf. sur le sens du Clos-de-Cotentin au XIVe siècle, Luce, *Du Guesclin*, p. 258. Sur Robert l'Ermite, v. l'article fondé uniquement sur les données de Froissart, et trop déclamatoire de M. L. Puiseux (*Mém. de la Société des antiquaires de Normandie*, 1859, pp. 124 et suiv.).

6. Jarry, 115.

7. C'est de Robert qu'il est question probablement dans les passages du *Songe du vieil Pelerin*, relatifs aux visions sur la paix et la conquête de Jérusalem par les deux rois réunis (v. note 5 et p. 466).

au mois d'avril[1] et eut une entrevue avec le roi de France, qui le nomma gentilhomme de sa chambre et le recommanda au duc de Bourgogne pour prendre part aux négociations. Il tint un langage très éloquent et très hardi à l'égard de ce dernier et attira l'attention des ambassadeurs anglais. Le duc de Lancastre en parla au roi Richard, qui manifesta le désir de voir ce singulier négociateur[2].

Cependant on n'arriva pas à s'entendre, cette année encore. Le roi fut repris par la maladie le 15 juin et on put un moment craindre la reprise des hostilités. Des ordres furent donnés au sénéchal de Rouergue pour fortifier ses places et châteaux, le 30 janvier 1394[3]. Il n'en fut rien cependant et une nouvelle trêve pour quatre ans fut conclue le 27 mai[4] entre les deux royaumes. En mai 1395, Robert l'Ermite passa en Angleterre, où il visita le roi à Eltham et le duc de Glocester dans son château de Plesby[5]. Son but était la conclusion d'une paix définitive, qui rendrait possible la restauration de l'unité de l'Église et la conquête de Jérusalem par les deux rois alliés.

Ce but était celui de Mézières aussi, qui avait placé depuis longtemps ses espérances dans cette noble *plantula* de France. Il connaissait les visions de Robert l'Ermite et la mission confiée à ce dernier par saint Jacques lui-même. Aussitôt après l'arrivée de Robert à Paris, des relations étroites s'établirent sans doute entre ces deux hommes pieux, dont l'idéal était le même. Robert l'Ermite adhéra à l'ordre de la Passion[6] et se chargea de le faire connaître en Angleterre[7]. Le duc d'York, le comte de Huntingdon, Jean de Harlestone furent gagnés ainsi aux idées de Mézières[8]. Le messager de saint

1. Froissart, XV, 88. Les conférences furent ajournées le 29 du même mois jusqu'au 21 mai (Jarry, 115).
2. Froissart, *ibid.*
3. Jarry, 125.
4. Rymer, III[4], 95-8.
5. Froissart, *ibid.*, p. 88.
6. Mézières le cite, aussitôt après lui-même, dans la liste qu'il donne des adhérents de l'ordre, à la fin de la *Chevalerie* (f°s 112 v°-113).
7. Philippe dit dans son *Epître*, parlant au roi d'Angleterre : « Vostre très debonnaire et royale devocion puet avoir esté enfourmée plus plainement par vostre très loyal serviteur et orateur, ledit Robert l'Ermite » (f° 37)
8. Mézières envoya la règle au comte de Huntingdon, pour la présenter au roi : « Et darrainement par le livre de la substance abregié

Jacques portait avec lui une lettre du roi de France, datée du 15 mai 1395, lettre où il est impossible de méconnaître la main de Philippe[1]. Charles VI souhaitait à son voisin des succès en Irlande, où il reçut, le 25 mars de cette même année, la soumission des quatre principaux rois indigènes[2]. Il l'invitait à continuer ses dispositions pacifiques envers la France, dispositions que lui avaient inspirées le Saint-Esprit lui-même[3]. La maudite guerre entre chrétiens, qui a duré soixante longues années, doit cesser enfin et Dieu réunira certainement les « parois » ennemies et depuis longtemps séparées de

de la dicte chevalerie que le vieil solitaire humblement et à grant devocion bailla nagaires à vostre très amé frère, le comte de Hontintone, très puissant roy, pour le vous presenter et vous enformer du bien à advenir de la dicte chevalerie. Et pour ce auxi que par vostre très amé oncle, le duc de Wyork, et par messire Jehan de Harlestone et autres très vaillans chevaliers, vous loyaux subgiés, vostre debonnaireté en pourra estre informée » (*Epistre*, f° 37).

1. On rencontre, en dehors des idées, les expressions habituelles de Mézières. Il fixe la date de soixante ans pour la durée de la guerre, comme dans l'*Epistre*, f° 56 : (« qui LX a duré » ; « LX ans en encà »). Le Christ y est appelé l'*aignelet occis* comme dans le *Songe du vieil pelerin* ; il y est parlé de la « verge corrective », de la « multiplication » de la « sainte foy catholique », etc. La lettre a été publiée par Kervyn de Lettenhove dans son édition de Froissart, XV, 388-90. V. aussi *ibid.*, t. XVIII, p. 573-5, trois autres lettres échangées entre les deux rois.

Une autre lettre, qu'on doit dater de l'année précédente (1394), nous renseigne sur les relations d'amitié qui existaient entre Philippe et un très grand personnage de la cour de France, Enguerrand de Coucy lui-même, plus tard un des chevaliers de la Passion. Mézières, répondant à une lettre du comte de Soissons, qui lui annonçait ses succès en Italie, où il défendait les intérêts de Louis d'Orléans, observe qu'il n'est qu'un « peregrinus et advena » dans ce pays, que l'œuvre est difficile (« grande opus aggressi estis ») et que parfois de bons commencements ne font que précéder les désastres (« finis sepe dolorosus advenit »). Il n'a rien à objecter cependant contre les motifs de son expédition (« verumptamen, mi domine, parentibus et amicis servire ac in necessitate juribus eorum subvenire non reprobo, nec contradico, ymo, quantum valeo, approbo, sed... semper timeo, maxime Celsitudinis Vestre magnanimitatem ac strenuitatem ardentem, michi diu cognitam reminiscendo ») ; il doit observer une conduite modérée et ne jamais lui donner à lui-même, pauvre mercenaire, indigne d'être nommé le serviteur de son ami, le titre de Père. La lettre finit par des vœux pour de nouveaux succès ; saint Augustin, son patron (« Augustinum, devotum vestrum et protectorem, recensere audivi ») et la Vierge le protégeront (Bibl. de l'Arsenal, 499, f°s 153 v°-157 v°). Pour les circonstances, v. Jarry, *L. d'Orléans*, 144 et suiv. ; cf. Zurlauben dans les *Mém. Ac. Inscr.*, XXV, anc. série.

2. Lingard, *A History of England*, éd. Baudry, III, 47.

3. « La douce pais que Dieu benoit, Saint-Esprit, nous ad inspirée » Froissart, éd. Kervyn, XV, p. 390.

France et d'Angleterre, pour en faire son église[1]. Il doit éviter les conseils de ces hommes sans conscience qui chantent comme la sirène et dont la langue « oint » et « point » comme celle du scorpion. Si leur union durait, on pourrait mettre fin au « maudit sisme » et partir pour la Terre-Sainte. « Nous devons enprendre », dit la lettre, « le senct passage d'oultre-mer pour secourre nos frères crestiens et déliverer la Terre-Sainte à nous acquise par le précious sanc de l'aignelet occis par les brebis[2] ».

C'est presque le résumé d'un livre que Mézières écrivit aussitôt après le retour de Robert l'Ermite[3], d'après l'ordre exprès du roi de France. C'est l'*Épître à Richard II,* ou, pour garder le titre de l'auteur, « une povre et simple epistre d'un vieil solitaire des Celestins de Paris, adressant à très excellent et très puissant, très débonnaire, catholique et très devost prince Richart, par la grace de Dieu roy d'Angleterre[4] ».

Elle fut composée entre le retour de Robert l'Ermite, qui lui annonça les vertus et bonnes dispositions du roi, et les premières ouvertures faites par Richard pour son mariage avec Isabelle de France (juillet 1395)[5]. Ce mariage forme une

1. « Jehu-Crist... fera rassembler ensemble les deux parois un grant temps jà piéçà ennemies et séparées l'une de l'autre par mortel guerre, c'est assaver France et Angleterre, en une temple et esglise de Dieu » (p. 389).

2. P. 390.

3. Philippe parle dans l'*Épistre* de la « vertu attrative » (f° 14 v°) et d'autres qualités du roi, dont il « a esté à plain et longuement en Dieu enfourmé par le preudomme de dieu Robert l'Ermite, messagé de Dieu singulier as II roys cy dessus proposés » (*ibid.*).

4. Le titre continue ensuite : « Pour aucune confirmacion tele quele de la vraye paix et amour fraternelle du dit roy d'Angleterre et de Charles, par la grace de Dieu roy de France » (*ibid.*). L'épître a été connue d'abord et utilisée par Kervyn dans les notes au XVe volume de Froissart (pp. 377-82), où il en donne un assez bon résumé. L'exemplaire unique (parchemin in-8°, 83 pp.) se trouve au *British Museum* (Royal B. VI) ; il faisait partie précédemment de la bibliothèque de Georges II. V. f° 82 v° : « Se en ceste presente epistre... par manière d'un songe d'un vieillart pensée et ymaginée et par la benivolence et exprès commandement de la royale Majeste de vostre très aimé frère, Charles, roy de France, dittée et composée... » (f° 82 v°). Le roi Richard était grand amateur de beaux manuscrits et « moult bien parloit et lisoit françois ».

5. L'auteur représente ce mariage comme en état de projet seulement « parmi les fusiciens » (la guerre est traitée comme une maladie) d'Angleterre.

des neuf « matères », analogues aux neuf hiérarchies des anges, qui composent le livre.

Les quatre premières sont les plus importantes : le « songe figuratif », qui n'en est pas un, à vrai dire, sur « la doulce confirmation de la paix », la discussion du « sisme de l'église », des maux qu'il engendre et du remède qu'il faut y mettre, le saint passage, la réformation de la chrétienté par la croisade et la proposition de cet *électuaire,* qui est le mariage du roi d'Angleterre.

L'auteur commence comme toujours par des protestations d'humilité : il est indigne de donner des conseils à un pareil prince; cependant le roi l'écoutera peut-être, comme le Seigneur écouta la Samaritaine. Il parlera donc comme l'ânesse de Balaam, et s'adressera au noble *aymant* que Dieu transplanta d' « Inde la maiour » en Angleterre. Ce noble « aymant » s'est décidé, après de longues années de guerre, à s'entendre avec une plante miraculeuse, un arbre de baume, qui s'éleva sur le sol de la France. Ils veulent mettre fin à ces dissensions malheureuses qui ont coûté la vie à cent mille chrétiens[1] et fermer la plaie horrible de la guerre.

Cette plaie, plus dangereuse que les plaies de l'Égypte, était béante depuis soixante ans[2]. Son venin avait atteint tout le monde et l'auteur en avait été infecté jadis[3]. Tous les remèdes ont été vains et c'est alors que, pour le bien de ses anciens compagnons, le combattant d'autrefois s'est adressé, dans sa solitude, à Dieu, le plus grand des médecins. L'*arbrissel* de baume avait été envoyé dans ce but sur la terre. Il comblera la plaie, en rapprochera les lèvres et la cicatrisera avec le temps[4]. La chevalerie anglaise, cette « aguille », qui devait châtier seulement les Français corrompus, d'après les prédictions de Merlin, pouvait s'opposer cependant à cette pacification salutaire. Un aimant avait été chargé de l'attirer par sa puissance et de la diriger vers l'étoile « tramontaine »,

1. « .C. mille ames par aventure sont esté portées en enfer » (f° 79 v°).
2. F° 6.
3. « Pour ses pechiez a esté aucunes foys ferus et envenimés de venin soventefoiz repeté de la dicte plaie » (f° 7 v°).
4. F°s 8-10 v°.

qui n'est que la vierge Marie, l'étoile des mers. Les deux envoyés de Dieu deviendront, le premier une escarboucle brillante, montrant le chemin de Jérusalem, l'autre un diamant merveilleux, souvenir amical et antidote pour le poison[1].

Il y a cependant encore une plaie au milieu des chrétiens. C'est l'Église, déchirée en deux par le schisme[2]. Depuis de longues années, les chrétiens s'étaient résignés à la voir ainsi : ils prenaient chacun leur part et laissaient le reste de son corps aux oiseaux de proie. C'est en vain que le remède doucereux, le *popilium*, a été employé contre cette « parfonde fosse d'ignorance et de malediccion ». Il faut ne pas faire attention aux prêtres « qui veullent regner et non pas par Dieu[3] », et intervenir énergiquement, sans attendre l'appel de la chrétienté. Si la guerre durait encore, il faudrait faire dans ce but une trêve, fût-elle de cent ans.

Quant au passage, il a *corné* lui-même pendant quarante ans « as empereurs et roys et princes de la crestienté, pour assembler à la chasse de Dieu les grands levriers et les chiens courants[4] » sans atteindre son but. Jérusalem, qui n'avait été perdue que grâce à l'indifférence des Occidentaux, continuait à être une honte pour les chrétiens. Le Soudan en était le maître, le Calvaire du Christ souffrait des profanations, les pèlerins étaient inquiétés. Personne ne s'était levé contre cette injustice, avant ces deux rois bien *avisés*, Charles VI et Richard[5].

Il leur offrira pour sa part une « petite medicine », sa nouvelle milice de la Passion, qui ramènera à Dieu les gens d'armes et partira comme une *fourrière* pour préparer le grand passage. Elle est composée de sept *langages* et contient des adhérents de grand renom. Richard doit la recevoir pour faciliter le passage et accomplir le vœu de ses ancêtres[6].

1. Fos 10 vo-22.
2. « Detranchiée et en .II. moitiés partie » (fo 23).
3. Fo 27. Dans des termes pareils, Thierry de Niem confie cette mission à l'empereur (*De Schismate*, l. III, ch. VIII, éd. de Strasbourg, p. 158-60).
4. Fo 32 vo.
5. Fo 32.
6. Fos 34-8 vo. Il dépensera un million de florins de moins, grâce à la chevalerie de la Passion (fo 38). L'auteur intercale ici la bannière

Quant à la quatrième matière, c'est un « laictuaire assez alectif », qui pourrait fortifier un des bords de la plaie. Plusieurs « fusiciens grans et moïens » du royaume d'Angleterre en ont conçu l'idée[1]. Cet électuaire, « un certain mariage pour la haulte personne de votre royale Majesté », n'est pas un remède bien difficile à prendre comme tant d'autres. Il lui souhaite donc une femme comme sa mère par exemple, ou Hélène, la « très sage hostelière », qu'épousa Constantin ou enfin Griselidis, l'inimitable héroïne du « solempnel docteur et souverain poète maistre François Petrac de Puis[2] ».

La cinquième « matière » contient de nouveaux conseils pour la paix, avec des menaces contre les fauteurs de la guerre, qui auront le sort de Dathan et d'Abiron[3]. La sixième contient une parabole, où l'on voit *Sapience divine* festoyer les deux rois dans son palais : la France et l'Angleterre, deux royaumes, mais une seule maison[4]. Suit « une orison briefve contre ceulz qui destourberont la paiz[5] ». Le septième chapitre s'occupe encore de la guerre et des servitudes où tomberait le roi, si elle continuait, envers « ceulz qui font les armeures et toutes autres gens de metier pour la guerre, à tresorier, à communes, à gens de l'Esglise, et jusques à vostre petit vallet de chambre qui murmurera aucune foiz, si le convendra lever plus matin pour la guerre qu'il n'aura coustume autre fois[6] ». La guerre est condamnable comme la mère de très grands péchés, de Vaine-Gloire, Oultrecuidance,

de l'Ordre: fond bleu à ornements blancs, bords dorés et rouges, croix rouge, ayant au milieu une rosette, qui représente l'agneau portant un étendard surmonté par la croix (f° 35).

1. « Nouvelles sont jà esparses ou royaume de Gaule que aucuns fusiciens grans et moiens de vostre royaume et d'ailleurs, meus de prime face pour bonne consolacion, nouvelle generacion et consolidacion des maladies advenir et à fortificacion auxi d'une des bordures de la grant plaie occidentale... pensant bien faire, vous ont offert et offrent un lectuaire » (f° 39).

2. F° 49. Parmi les écrivains français de l'époque, Bressuire cite aussi Pétrarque, dans son *Reductorium morale* (Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme*, dans la Bibl. de l'Éc. des H. Ét., p. 424).

3. F^os 50-54 v°.

4. F^os 54 v°-7 v°.

5. F° 58 : « Sire Dieux, dissipe et destruis tous ceulx qui veullent les batailles en contre leurs frères crestiens. »

6. F° 59.

Presumpcion et Avarice ; elle est cruelle et impie : on ne doit l'admettre que si elle est la cause d'un grand bien fait pour la chrétienté[1].

L'auteur décrit dans le huitième chapitre le « vergier delitable » de la paix, avec son bon roi et les murs qui en sont la protection. Il n'y a pas de mien ni de tien et le Saint-Esprit y fait couler ses douze rivières, dont les quatre principales sont Sûreté, Vrai Repos, Abondance-de-tous-biens et Souffrance. Le contraire est le « jardin horrible et perilleux » de la guerre. Nemrod y règne, le fort y *mange* le faible, les quatre rivières principales sont « l'Heresie et l'Invocacion-des-demons, la Paour-continuelle, Mescognoissance et Ingratitude ». L'herbe est sanguinolente et les peintures du palais royal représentent les batailles d'Actium et de Fontenoy et les exploits d' « Hanibal, roy d'Aufrique ». Des « locustes à grans dens », qui sont les périls de la guerre, y détruisent tout fruit. On n'entend au lieu des « gracieuses chansonettes amoureuses » que des « lamentacions et.... larmes et soupirs ». Les habitants, « sans repos toute la nuit, au vent et à la pluie chantent : garde la garde[2] ».

Après s'être excusé sur la longueur de son discours et avoir fait l'anagramme du nom de Richard[3], l'auteur passe à la neuvième et dernière « matère ». Il y est question de la « josne marguerite pierre precieuse », qui n'est pas cependant trop jeune pour un prince vertueux. Il doit se réjouir au contraire de ce qu'il l'élèvera lui-même, de sorte qu'il pourra dire plus tard : « ceste est m'espouse, ceste est ma fille ». Il l'honorera certainement, sans permettre cependant qu'une femme succède au trône, ce qui causerait des guerres comme celle de France[4]. La « belle blanchepelle transmuée » lui sera de grand service plus tard, quand elle aura atteint l'âge de raison : toutes les discordes possibles avec « les barons,

1. F^os 59-61.
2. F^os 62-70.
3. *Riche* et *art*, « de vertu et justice et de bon gouvernement » (f° 75). On retrouve ailleurs l'étymologie Carolus « *Cara lux* » (f° 19 v°, v. p. 433, note 5). Il le félicite pour ses victoires sur les « Ybernois, habitans ès montaignes avec les bestes sauvages » (f° 75 ; cf. p. 481, note 2).
4. Il doit emprunter cette coutume aux « loys royales du royaume de Gaule » (f° 79).

le clergié ou le pueple » seront apaisées par sa douceur[1]. Il sera auprès de son beau-père comme Olivier auprès de Roland et Artus auprès de Charlemagne. Ils combattront ensemble contre les Infidèles. « Et, que plus est, quand par la « grace de Dieu vous aurés conquesté Turquie, Égypte et « Surie, qui sont remplies de toute manières de richesses et de « delices, par la bonté du doulx Jhesu et par la vertu de la foy, « vous ferez pou de compte de vos royaumes d'Occident, qui « sont et frois et engelez et à orgueil et à avarice et à luxure « souventefois enclins[2]. » L'auteur finit en s'excusant d'avoir fait des observations trop « rigoreuses » au jeune roi : c'est la seule manière de remédier à quelque chose[3].

Les efforts de Mézières et des amis de la paix réussirent enfin. Au mois de juillet 1395, des ambassadeurs se présentèrent à Paris pour demander la main d'Isabelle, âgée à peine de huit ans[4]. Un traité de mariage fut conclu le 9 mars de l'année suivante et la trêve prolongée ensuite pour vingt-huit ans encore. Le roi d'Angleterre lui-même arriva en France vers la fin de l'année pour recevoir sa fiancée. Le mariage eut lieu le 4 novembre[5], et Isabelle fut couronnée le 7 janvier de l'année suivante[6].

Restait encore, maintenant que cette longue trêve était presque une paix définitive entre les deux royaumes, la pacification de l'Église et le passage général. La mort d'Urbain VI n'avait pas amené la concorde entre les deux partis : le napolitain Perrino Tomacelli fut élu par les cardinaux d'Urbain (2 novembre 1389) sous le nom de Boniface IX. Benoît XIII avait remplacé depuis peu (1394) Clément VII à Avignon. Aucun des deux ne paraissait disposé, malgré tous les efforts de ces *rois* qu'invoquait Mézières dans l'*Épistre*, à céder sa place. Richard avait parlé de ces affaires à Robert l'Ermite pendant les fêtes du mariage et Robert résolut de poursuivre

1. F° 80.
2. F°s 81 v°-2.
3. « Et vous plaise à souvenir, très sage roy, que à la court des grans roys souvent se treuvent aucuns fusiciens qui usent fort de l'oingnement *popilion* appelé, c'est assavoir d'un emplastre alectif qui a nom *placuerunt* » (f° 82 v°).
4. Froissart, éd. Kervyn, XV, pp. 188-202 ; Rymer, III[4], 108-9.
5. *Ibid.*, pp. 306-7 ; Rymer, *ibid.*, 112 et suiv., 125.
6. Lingard, *l. c.*, 49.

sa mission, en allant à Avignon et à Rome pour le fait du schisme. On attendait dans cette dernière ville l'arrivée de Pierre d'Ailly au nom du clergé français : les deux messagers ne réussirent pas cependant et le schisme dura de longues années encore[1]. Mézières, qui voyait avec douleur ces divisions, resta le partisan de Benoît XIII, comme il avait été celui de son prédécesseur. Le pape français fut parmi ceux qui approuvèrent la création de sa *chevalerie*[2].

Quant au passage, il devenait de plus en plus nécessaire. Bajazet, continuant l'œuvre de son père, menaçait les derniers restes de l'empire de Constantinople. Les Vénitiens mêmes, dont les relations avec le Sultan, qui ne leur refusait pas les privilèges de commerce[3], étaient des plus cordiales, s'en émurent et envoyèrent une petite flotte au secours de l'empereur[4]. Le roi de Hongrie qui avait provoqué cette décision du Conseil, s'adressait à tous les princes de la chrétienté pour les inviter à l'aider dans la guerre sainte qu'il allait entreprendre. Ses lettres arrivèrent en France au mois d'avril 1395 et causèrent une grande émotion[5]. Les plus brillants parmi les chevaliers français écoutèrent favorablement sa demande et prirent la croix pour combattre en Hongrie. Eustache Deschamps invitait la chrétienté entière à conclure de longues trêves et à se mettre « en arroy »

Pour conquerir de cuer la Sainte Terre[6].

1. Froissart, éd. Kervyn, XIV, 86; Rinaldi, XXVII, p. 4 et la note de Mansi; Martène, *Vetera Monumenta*, VII, c. 591. Robert exposa le résultat de sa mission le 15 janvier 1398 (*ibid.*). Il alla une seconde fois à Rome, dans le même but, en 1407 (*ibid.*). On ignore la date de sa mort.

2. V. p. 492.

3. Il confirma (mai 1390), d'après la demande de l'ambassadeur Francesco Quirini (envoyé le 17 février 1390), les privilèges accordés aux Vénitiens par les seigneurs de Palatscha et d'Altologo [nouveau privilège en 1403, *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 5e série, t. V, pp. 224 et suiv. : serait-il question du traité de septembre 1370 ? (*Commem.*, VII, n° 596 ; t. III, p. 95)], leur accordant le droit de faire le commerce dans ses propres États. *Commem.*, VIII, n° 346 ; t. III, p. 207 ; Romanin, *Storia documentata di Venezia*, III, pp. 331-3.

4. Quatre galères, sous Thomas Mocenigo (*ibid.*, p. 333).

5. P. Bavyn, *Mém. du Voiage*, fos 340 vo-41 vo, dans Delaville Le Roulx, *o. c.*, I, p. 231. Cf. Froissart, XV, 220. Les ambassadeurs, l'archevêque de Gran, Jean de Kanizsa, et le trésorier du roi, partirent après neuf jours, emportant de grandes promesses. Sur la chevauchée du comte d'Eu (1393-4), v. Delaville Le Roulx, *l. c.*, p. 227.

6. Deschamps, *Œuvres*, I, 138-9. L'éditeur croit que la pièce pourrait

L'expédition partit au printemps de l'année suivante. Les Bavarois sous Jean de Nuremberg et Robert, comte palatin du Rhin, des Suisses, des Hospitaliers et des Polonais peut-être se réunirent à la chevalerie française, que commandait le comte de Nevers[1]. Avec les Hongrois et les Valaques, leurs alliés, le nombre des chrétiens s'élevait à 60,000 hommes.

Mézières ne se faisait pas d'illusions sur le succès de cette nouvelle croisade, si brillante et si certaine de vaincre. Il en parle avec dédain et avec une indignation prophétique dans son livre sur la *Chevalerie de la Passion de Jésus-Christ*, qu'il écrivit en cette même année 1396 où partit avec tant de fracas l'armée de ces grands seigneurs, vaniteux et imprudents. La nouvelle expédition ne faisait que continuer les croisades antérieures, dont le résultat avait été nul à cause des grandes dépenses et de l'indiscipline[2]. De pareilles guerres étaient plutôt contraires au véritable intérêt des chrétiens : les princes qui partaient en Orient perdaient du temps d'abord, puis, quand il fallait frapper un coup décisif et se montrer dignes de la protection divine, ils se hâtaient de revenir dans leurs royaumes, abandonnant leurs frères d'Orient à la vengeance des Infidèles irrités.

Ces expéditions étaient dues à l'amour des chevaliers chrétiens et surtout des Français, des Anglais et des Allemands pour « une des plus grandes dames du monde », Vaine Gloire. Il suffisait que quelques chevaliers renommés se décidassent à partir pour la Barbarie, la Prusse, Grenade ou la Hongrie et les pays du Danube, pour que les autres les suivissent comme des brebis. Leur expédition n'avait rien de cette humilité, qui convient aux vrais pèlerins : ils allaient tous

bien avoir été écrite vers l'année 1395. Cf. son épître aux rois de France et d'Angleterre :

« ... Soit l'amour de Dieu prise,
Ne guerriez l'un l'autre desormais,
Sur Sarrazins soit vo guerre remise,
A voz subgez soit donné bonne paiz. »

(*Œuvres*, III, 172). Ce sont absolument les idées de Mézières et de Robert l'Ermite.

1. Delaville Le Roulx, *la France en Orient*, chap. Nicopolis.

2. Ainsi qu'à l'envie des chefs. Il n'excepte même pas la croisade du « benoist saint Loys » (ms. 2251 de l'Arsenal, f°s 31-32 v°). Un anonyme dédia à Philippe « un sermon sur saint Louis » (Froissart, Kervyn, XV, 377). — V. la description du ms. dans les *Arch. de l'Or. lat.*, I, 346.

comme des rois, « les menistreulx et les hyraux precedens à grans pourpes et à grans paremens, en robes et en vaisselle d'argent, faisans les grans disners des viandes oultrageuses ». Ils dépensaient dans un mois plus qu'ils ne devraient le faire pendant trois et se montraient dignes d'être appelés plutôt les serviteurs du Dieu infernal[1].

Les combattants de Hongrie n'étaient guère supérieurs à ceux qui les avaient précédés et, bien que l'auteur ne les nomme pas expressément, c'est évidemment du comte de Nevers et de son armée qu'il s'agit. C'est en vain que les trêves ont été conclues entre la France et l'Angleterre[2], et que Providence divine avait offert aux chrétiens le bon vin d'Engadi. Ils avaient préféré mépriser ses avertissements et chercher en Allemagne et en Hongrie « la cervoise hommeleuse et le bochet enaigry ». La Syrie et l'Égypte, avec leurs « anciennes richesses et délices non pareilles », les endroits vulnérables des Infidèles, leur étaient ouverts. Cependant « ils vont quetant les montaignes, les terres inhabitables et les desers de Servie et de la double Allaquuie (*sic*) ; si ne sera pas merveille s'il s'en repentiront... [3]».

Il leur proposera pour sa part, dans sa « rude épistre[4] », une manne céleste, l'ordre de la Passion, dont le succès est assez grand depuis quelque temps, grâce à quatre personnages surtout, qui en furent les évangélistes[5]. Ce sont Jean de Blézy, seigneur de Mauvilly, chambellan du roi et capitaine

1. *Chevalerie de la Passion*, f°s 31-32 v°. Des aides furent levés dans les États du duc de Bourgogne, dès le 1er janvier 1394 (Delaville Le Roulx, *o. c.*, II, 18). Il comptait obtenir 80,000 francs du comte de Vertus (*ibid.*, p. 20); le receveur d'Artois et de Flandre fut invité à faire des emprunts aux États des pays et aux Lombards qui s'y étaient établis (p. 21).

2. « Helas ! les roynes Providence par Destination et Dispensacion divines avoient offert prestemment des François et Angles l'accort fait aux dessus dits chevaliers » (f° 42 v°).

3. F^o 42 v°.

4. « Une rude epistre pour satisfaire aucunement et grossement par la bonté de Dieu, à aucuns chevaliers qui ne recoyvent pas si plainement, comme il seroit expedient... le don de Dieu », etc. (f° 1).

5. « Ces quatre cy-dessus recitez, comme .IIII. evangelistes, depuis l'an de grace mil .CCC.IIII.^xx et .X. jusques à l'an .IIII.^xx et .XV. en divers pays et royaumes par la grace de Dieu ont preschié et anoncié ladicte sainte chevalerie » (f° 113). Ce passage a été reproduit par M. A. Molinier dans l'article cité des *Arch. de l'Orient latin*.

de Paris[1], Louis de Giac, chambellan et grand échanson du roi, Othe de Granson « de la terre de Savoye », chevalier d'honneur de Richard II et de son oncle, le duc de Lancastre, et enfin le « singulier messaigé de Dieu et de monseigneur saint Jaque », Robert l'Ermite. Ils ont gagné à la chevalerie nombre de grands seigneurs, parmi lesquels six « ducs royaulx »[2], des maîtres en décrets et en théologie et plusieurs autres adhérents. Une liste à la fin du livre nous donne les noms des plus importants : on y trouve, parmi les membres qui s'engagèrent par écrit ou par promesses solennelles, le duc Louis de Bourbon, Boucicaut le jeune, l'amiral Jean de Vienne, tous deux en Hongrie à cette époque, l'archidiacre de Narbonne, secrétaire du roi de France, le vicomte de Rodez et Ponce, son frère, Jean et Henri de Châlon-Auxerre, Jean de Sainte-Croix, Gilles de Poissy et d'autres encore, en France. Le duc d'York et son fils, le comte de Rutland, le comte-maréchal, le comte de Northumberland, Henri Percy, Hugues Despenser, Raoul Percy, Thomas West, Louis de Clifford, l'évêque de Saint-David's se trouvaient parmi les Anglais. Le sire de Lesparre, peut-être l'ancien adversaire de Pierre Ier, le vicomte d'Orthez et le sire de Castillon représentaient le midi de la France. Mézières énumère encore parmi ses chevaliers des Écossais, comme David et Alexandre de Lindsay, des Navarrais, comme Arnault d'Aigremont, des Espagnols comme Pierre Lopez[3] d'Ayala et même le chancelier du « roy de Suèse » Hugues de Hanost. Le duc de Berri avait promis, par des lettres patentes, 100 hommes d'armes au nouvel Ordre, le duc d'Orléans lui avait fait de grandes promesses, le comte de Vertus, Jean-Galéas, duc de Milan, offrit 30 mille florins et « très grant aide de bouche », Pierre de Craon, 200 livres de rente. L'Ordre comptait parmi ses protecteurs Louis, comte d'Étampes, Philippe d'Artois, connétable de France, Pierre de Navarre, Henri de Bar, le sire de Coucy, le comte de Saint-Pol, le maréchal de Normandie, seigneur de la Frette, Guillaume Martel de Basqueville, allié à l'ancien croisé de 1365,

1. Il combattit à Nicopolis et c'est avec son ombre que s'entretient Philippe dans l'*Épistre lamentable et consolatoire*, v. p. 503.
2. *Chevalerie de la Passion*, f° 18.
3. « Pierre Louppes » (f° 113 v°). V. sur lui Rymer. III³, 171.

Jean et Aubert de Hangest, des Picards, Jacques de Montmaur, gouverneur du Dauphiné, les archevêques de Reims et de Vienne, les évêques de Senlis et du Puy (Pierre d'Ailly), les ducs de Glocester et de Lancastre et même « le pape Benedic, qui de son propre mouvement a voulu avoir le livre de la chevalerie »[1].

La Chevalerie avait cependant aussi ses ennemis, parmi les gens riches *comme un œuf,* qui ne pouvaient pas se résoudre à quitter leur vie tranquille pour aller outremer, « au souleil, à la pluye, aux fortunes de la mer », mangeant « vielz bescuit » et ne soupant pas toujours. Ils avaient honte de rester chez eux quand l'expédition partirait, et cherchaient à discréditer le nouvel Ordre par des objections mal fondées : ils ne connaissaient pas les lieux et les moyens d'approvisionnement, ils croyaient la chose irréalisable, craignaient des discordes entre des soldats si nombreux et regrettaient cette clause de l'élection qui empêchait quelque grand prince de devenir le chef et le protecteur de la chevalerie. Ces adversaires étaient, pour la plupart, de mauvaise foi, n'ayant jamais lu cette règle, qu'avaient approuvée jadis des rois de l'Orient et de l'Occident et quatre papes[2]. En continuant leur opposition, ils s'exposaient à subir le sort des Hébreux, qui ne voulaient pas cueillir dans le désert cette manne dans laquelle la Passion du Christ était latente[3]. En se donnant la peine de s'informer, ils découvriraient l'Ordre dans toute sa grandeur et son utilité, donnant à ses membres des vivres, des armées, de grands biens pris à l'ennemi, et préparant la conquête de Jérusalem[4].

La Chevalerie a été *imaginée* jadis par un *povre* et vieux pèlerin, le nommé *Ardent désir,* qui, sentant sa faiblesse et son grand âge, vient déposer aujourd'hui ses pouvoirs devant *Providence divine* et ses quatre suivantes. Il est courbé par la vieillesse et porte dans sa main ce livre de la Passion, que quarante ans de travail ont usé et déchiré[5]. La reine

1. *Chevalerie de la Passion*, f°s 112 v°-114 v°. La liste commence par son propre nom, « la povre creature ».
2. F^os^ 4-4 v°.
3. « La sainte et amère Passion du benoist fils de Dieu, laquelle estoit latente en la manne des enfans d'Israel » (f° 3 v°).
4. F^os^ 2 v°-3.
5. » Lequel portoit en l'une de ses mains une potence pour lui

reçoit avec bienveillance ce *livre de légation*, que lui présente le pèlerin, la « teste enclin » et écoute les vœux que forme le vieillard, soutenu par sa sœur, *Doulce Espérance*. Il veut que ses péchés soient traités avec indulgence et que sa mission soit donnée à un autre. Quant à lui, puisqu'il ne verra pas, à cause de son âge, « la bannière de la sainte chevalerie drecié en la sainte cité de Jherusalem », et la gloire de la chrétienté refleurir en Terre Sainte, qu'on lui permette de « reposer et rendre l'esperit à Dieu [1]». Cette demande est exaucée par *Providence*, qui lui nommera un successeur. Elle finit en lui donnant des conseils pour le reste de ses jours [2].

L'assemblée contient cependant les partisans et les défenseurs de la croisade et la reine profite de leur présence pour leur tenir de beaux discours encourageants. Elle a cherché à sauver le monde dès la chute d'Adam et le temps des prophètes. Tout ce qui a été fait pour la rédemption des âmes lui est dû, et c'est à cette sollicitude pour les hommes qu'il faut attribuer la création du nouvel Ordre, qui est une nouvelle arche de Noé, un *triacle* salutaire, la boutique de la reine de Saba [3]. La chevalerie de la Passion remplacera par les vertus *Vaine Gloire*, son maître d'hôtel, *Nabuserdan*, et ses quatre chambrières, *Largesse, Prodigalité, Joliveté et Validire* (*sic*) [4]. La légèreté des croisés disparaîtra par son influence; l'argent, qu'ils dépensent aujourd'hui en quelques mois, soutiendra l'armée de la croix pendant trois ou même cinq ans [5]. Ce sera une des institutions les « plus honnourables, plus raisonnables, plus clères, plus fermes et plus durables » [6]: une armée de cent mille hommes, qui seront rassemblés facilement, se dirigera vers l'Égypte et frappera le serpent à la tête. Bajazet devra se retirer en Asie [7] « et lors les gens d'armes crestiens

apuyer, et en l'autre main un livre, en grant partie rongiés de ras et d'espines dessirez » (f° 9).

1. F° 19.
2. F°s 20 v°-21 v°.
3. « Coment la Chevalerie est figurée à la boticle de la royne Sabba » (f° 29 v°).
4. F° 32 v°.
5. F° 35.
6. F° 40 v°.
7. F° 36 v° : « Par l'art de sage descipline de Chevalerie aucunes foiz on gaignera plus tost un royaume que on ne fera un fort chasteau en la frontière. »

des frontières de Honguerie et d'ailleurs ligièrement pourroient recouvrer aucunes forteresses qui seroient demourées en la poissance des Thurs »[1].

Mézières se proposait d'écrire ensuite la règle en trente livres[2], en latin et en français, règle qui ne devait être communiquée qu'aux dignitaires et aux protecteurs de l'Ordre ; un résumé du livre pour être envoyé dans la chrétienté entière et intitulé[3]: *La substance abregié de la chevalerie de la Passion;* un *Livre du secret,* concernant les ressources financières de l'Ordre[4] et sa *substance abregié*[5], destinée à être tout aussi répandue que l'abrégé de la règle; *Le livre du commencement* enfin, montrant ce que devaient faire les chevaliers à leur arrivée en Terre Sainte[6]. Ces cinq livres devaient représenter les cinq plaies du Christ et cinq des tables de Moïse ; Mézières avait écrit, en 1396[7], les deux « substances abrégées », qu'il avait envoyées en France, en Angleterre et ailleurs. Nous ne possédons que l'*épistre en la prefacion* de la substance de l'ordre, son prologue et celui du *Livre du commencement*[8].

Le premier traité est, en partie, la traduction de celui qu'il écrivit en 1368. Le commencement est le même et des différences très notables ne commencent à apparaître qu'après

1. *Chevalerie de la Passion*, f° 37.

2. « Laquelle Règle en .xxx. livres et un volume ou .ii., non pas petit, plus clèrement sera contenue » (f° 90 v°) ; « un grant livre en deux volumes, en françoys et en latin... livre de sainte règle nommé » (f° 92 v°).

3. « Un autre petit livre, en françois et en latin, qui est appellé la substance abregié de la Chevalerie de la Passion Jhesucrist ; et cestui livre doit estre porté et presenté par toute la crestienté catholique » (f° 93).

4. « Item un autre livre qui est appellé le livre du secret de la saincte Chevalerie, qui contient les finances et tresor de la Chevalerie » (f° 92 v°).

5. « Item un autre petit livre, par manière d'un quayer. C'est assavoir cestui present livre (la mention se trouve dans le *prologue* du traité) contenant en brief la substance abregée et en gros dudit livre du secret » (f° 93 v°).

6. F° 94.

7. C'est la date fixée par l'auteur pour la « rude epistre » (f° 14 : « aujourd'uy, qui est l'an de la nativité de notre seigneur Dieu Jhesucrist .m.ccc.iiii.^{xx} et .xvi. »). Les autres traités, bien que leur réunion ne paraisse pas intentionnelle, datent évidemment de la même époque.

8. L'auteur déclare (f° 44) que la « substance abregée du tresor » devait suivre celle de la règle : il n'en est rien dans ce que nous possédons.

plusieurs folios[1], à l'énumération des motifs pour lesquels l'Ordre fut créé. Il contient cependant des choses nouvelles et en assez grand nombre pour que l'analyse de cette *Épistre* soit nécessaire et intéressante.

En 1367, Mézières proposait six objets seulement à son Ordre. Ils sont spécifiés d'une manière plus précise dans son nouveau traité, où les *causes* ne sont que l'énumération des *rôles* différents que doit remplir la chevalerie[2].

L'Ordre est créé, sans doute, pour délivrer Jérusalem et réformer la chrétienté, en renouvelant le souvenir de la Passion. La foi catholique se multipliera, les hérétiques, les schismatiques et les Syriens « demourans deçà la mer » seront amenés à contrition, l'Église regagnera son unité, sans que le sang soit versé. De plus, l'Ordre formera l'avant-garde du passage général des deux rois et même leur arrière-garde. Il disciplinera les vagabonds, soignera les blessés et les arrachera à l'ennemi ; il gardera les rois, quand ils seront « hors de forteresse », et formera la garnison des châteaux dangereux conquis par les chrétiens. Les chevaliers seront en outre « les espiees veillans et non dormans » de l'armée, les négociateurs de la paix avec les ennemis, les sentinelles et les inspecteurs du camp, pendant la nuit, les arbitres des querelles et des troubles. L'Ordre recevra dans son sein tous ceux qui seront amenés en Orient par un vœu de leurs parents ou une clause testamentaire, ainsi que les cadets de famille. Enfin il partira seul « se par la permission divine les roys « seroient destourbés, que jà n'avingne, de tost faire le « saint passaige »[3].

Suit l'amplification de chacun de ces points et l'auteur finit en promettant que la Vierge Marie, *advocate* singulière de l'Ordre, le protégera « comme doulce mère fait ses enffens[4] ».

Le *prologue* qui suit contient la même substance que les rubriques de la rédaction de 1384, c'est-à-dire « les particulières choses et office de la sainte chevalerie[5] ». L'auteur

1. F° 47 v°.
2. F°s 47 v° et suiv.
3. F° 50.
4. F° 69 v°.
5. « Le prologue de la substance abregié de la sainte Chevalerie de

ajoute de plus quelques détails sur les différents consistoires de l'Ordre, sur les présidents d'honneur[1], etc., et promet de donner des renseignements plus étendus dans la *Règle*, qu'on écrira plus tard[2].

Le prologue du *Livre du commencement* est de beaucoup plus important : il contient des données qui devaient se retrouver dans le *Livre du trésor*. La chevalerie de la Passion sera formée de 21 mille combattants, dont 6 à 7 mille chevaliers et écuyers[3]. Chaque membre, frère, servant du chevalier, paiera au moment de son admission une somme proportionnée à sa fortune, pour son entretien et son armement. La somme sera de 500 francs pour un chevalier avec trois chevaux, deux valets et une chambrière, s'il s'engage à servir trois ans seulement ; 600 francs pour les mêmes pendant cinq ans. Il paiera sept et huit cents francs s'il veut avoir en plus un écuyer et un valet à pied. Les prix seront notablement plus élevés pour les riches. Un frère avec 2 chevaux, un gros valet et un valet à pied paiera 300 et 400 francs, d'après la durée de son vœu, le sergent, avec sa femme, 200 francs ou cent francs même pour les pauvres. Les chevaliers riches seront invités même à payer la part des autres. Des dispositions spéciales permettaient à ces derniers de ne verser qu'un tiers de leur cotisation au commencement, le reste devant être payé à la fin de l'année[4].

Le trésor ainsi formé ne devait pas servir à l'entretien des combattants avant leur arrivée en Orient. « Pour ce est-il « expediant et necessaire de mettre en la bourse du commun

la Passion de Jhesucrist » (f°s 72-2 v°). Ce *prologue* n'a aucune ressemblance de style avec celui de 1384, sauf le développement des rubriques.

1. Il mentionne quelques officiers nouveaux, les inspecteurs de la règle, les « .VIII. notaires de la vie des francs chevaliers » (f° 82) et « les piteus commissaires de la derraine voulenté » (*ibid.*). Il autorise les riches à donner leurs biens à leurs enfants avant d'entrer dans l'Ordre et à les retenir même, pourvu qu'ils mènent le même train de vie que leurs camarades (f° 90). Ils peuvent recevoir même des héritages (*ibid.*). L'ordre, fixé en Orient, deviendra la monarchie de la Passion.

2. F° 90 v°.

3. F° 99 v°. Cf. f° 95. « En laquelle Chevalerie aura .XXI.^m. combatans de la Chevalerie et plus » (f° 99) ; 31,000 même (f° 99 v°).

4. « La copie du prologue du livre du commencement de la sainte Chevalerie de la Passion de nostre seigneur Jhesucrist » (f°s 95 v°-103 v°).

« par la dicte chevalerie, comme font les escoliers à Paris et « ailleurs[1]. » Un chevalier riche avec trois chevaux paie trente francs par mois, les autres vingt-cinq, les prix sont en proportion pour le reste de l'armée, sauf les prêtres qui paient ce qu'ils veulent[2].

L'expédition devait s'embarquer sur 30 galères, 50 taforesses, 20 « lins », 50 huissiers et 15 grandes « poutres » sans rames. La traversée devait durer quatre mois et coûter au trésor la somme de 600,000 ducats ou florins de Florence. Avec l'argent pour les armes et celui qu'on devait dépenser pendant les premiers deux mois, la dépense s'élèverait à 1,200,000 ducats, sans compter le butin et les dons des rois. Il fallait donc à la chevalerie au début de la guerre 1,650,000 ducats dans son trésor[3].

Suit l'énumération des officiers et les noms des adhérents. On trouve aussi un renseignement intéressant sur le gouvernement suprême de l'Ordre. Avant l'élection du prince, le grand président de la langue la plus nombreuse commandera les chevaliers. Le premier prince sera pris aussi dans son sein : toutefois chaque nation plus tard aurait son tour[4].

On connaît le résultat de cette brillante expédition de Hongrie. Après avoir traversé l'Europe entière, la chevalerie occidentale arriva sur les bords du Danube en automne : Widdin fut pris facilement et ensuite Rachowa. Bajazet vint trouver les chrétiens, alors devant Nicopolis.

La bataille fut livrée le 28 septembre. Les chevaliers français demandèrent l'honneur d'attaquer les premiers et ne voulurent pas céder, aiguillonnés par *Vaine Gloire*, malgré les prudentes représentations du roi Sigismond, dont les soldats étaient plus habitués à la manière de combattre les Turcs. Victorieux d'abord, ils parvinrent à mettre en fuite la cavalerie légère de l'ennemi : ils étaient fatigués déjà par la poursuite, quand ils rencontrèrent devant eux la masse solide et compacte des 60,000 janissaires. La déroute fut complète :

1. F° 97.
2. F°s 97 v°-8.
3. F°s 99-101.
4. F° 109. Ces choses devaient être exposées, avec des détails, dans le « livre du commencement ».

Sigismond s'enfuit à Constantinople et revint par mer dans ses États, la Valachie fut envahie par le Sultan, les chevaliers de l'Occident, le comte de Nevers, le comte d'Eu, Henri de Bar, Boucicaut et beaucoup d'autres encore furent envoyés à Brousse. Jacques de Heilly partit vers la France pour y faire connaître le désastre et les propositions du vainqueur[1].

La nouvelle de Nicopolis était arrivée à Paris dès le commencement du mois de décembre : on la crut fausse et les premiers ambassadeurs furent enfermés au Châtelet. Cependant le roi lui-même, le duc de Bar, le duc d'Orléans, la dame de Coucy, envoyèrent des courriers en Hongrie et à Venise pour obtenir des informations[2]. On ne tarda pas à avoir une certitude complète. Heilly arriva dans la nuit de Noël et accourut « tout housé et tout espouronné » porter la nouvelle à Saint-Pol.

Un service funèbre fut célébré pour les morts dans toutes les églises de la ville, le 9 janvier 1397[3]. Puis on s'occupa de la rançon des prisonniers. Dino des Rapondi, Lombard de Paris, proposa d'employer la médiation des Génois, des Vénitiens[4] et du roi de Chypre. Les ambassadeurs français ne partirent que vers le mois d'avril.

Si la douleur fut grande à l'arrivée de ces désastreuses nouvelles, on ne tarda pas à se rendre compte des véritables causes de la défaite et à y voir la part des chevaliers eux-mêmes, si indisciplinés, si vaniteux et si confiants dans la victoire. Eustache Deschamps parla avec indignation de leurs réjouissances honteuses avant la victoire, réjouissances dont le récit coloré et vivant fut reproduit ensuite par Froissart[5].

1. Froissart, éd. Kervyn, XV, 322-5, 329, 335-6 ; XVI, 1 et suiv. ; Religieux de S. Denis, II, pp. 520-2 ; J. Juvénal des Ursins, II, 408-10 ; Christine de Pisan, *Livre des faits*, I, ch. XXVI, pp. 597-8 ; *Klingenberger Chronik*, hgg. von Dr. Anton Henne von Sargans, Gotha, 1861, pp. 152-5 ; les chroniques italiennes contemporaines dans Muratori et Tartarotti ; Gobelinus Persona, dans Meibomius, I. 287 ; Schiltberger, *Reisen*, éd. Neumann, 51-4 ; Bavyn, dans Delaville Le Roulx, I. 286-92.
2. Les 7, 8, 10 et 13 décembre (Delaville Le Roulx, *o. c.*, p. 290).
3. *Ibid.*
4. Le Sénat ordonna aux galères du golfe de veiller sur les intérêts de la République et d'empêcher la conquête de Constantinople. Romanin, III, 334-5.
5. Froissart, XV, 332-37.

Les prédictions de Mézières s'accomplissaient : il vit avec tristesse, il est vrai, mais avec quelque plaisir aussi, la punition que Dieu avait infligée aux sectateurs aventureux de *Vaine gloire*.

C'est alors, entre l'arrivée des premières nouvelles et le départ des ambassadeurs, que, pour recommander au duc de Bourgogne la conduite qu'il fallait tenir, il écrivit son dernier ouvrage l'*Épistre lamentable et consolatoire*[1].

1. Le titre complet, dans Kervyn, Froissart, XVI, pp. 444-fin, qui en a reproduit « la moitié environ » (communication due à M. Clétu, conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique ; c'est le seul des ouvrages de Mézières que nous n'ayons pu voir par nous-mêmes). Un exemplaire (copie de la 1re moitié du XVe siècle, in-4°) à la Bibliothèque de Bourgogne, n° 10486. « Belle écriture semi-cursive, avec lettres capitulaires, les unes ornées et rehaussées d'or et de couleurs, les autres simplement rouges ou bleues, avec entrelacs à la plume. Tous les titres des chapitres sont à l'encre rouge » (même communication). La bibliothèque de lord Ashburnham en possédait une autre copie (employée par M. Delaville Le Roulx, *o. c.*, table) : elle ne se trouve à la Bibliothèque ni Laurentienne de Florence, ni à la Bibliothèque Nationale de Paris, qui se sont partagé cette riche collection.

CHAPITRE XIV.

ÉPISTRE LAMENTABLE. — DERNIERS JOURS DE MÉZIÈRES. SA MORT.

Il commence par la parabole du Samaritain : le malade, couvert de blessures et « du dernier quartier de sa vie, » c'est lui-même. Il a beaucoup souffert dans son « voyage », ayant perdu ses deux premiers maîtres, André de Hongrie et Pierre de Chypre[1]. Les naufrages et les blessures ne lui ont pas été épargnés. Le bon Samaritain aura pitié de lui cependant et soignera ses plaies, avec « un petit oingnement ou emplastre alectif et une légière médicine confortative[2] ».

Cette *médicine* est, on le devine, l'ordre de la Passion, ordre qui est rendu plus nécessaire que jamais par les derniers événements. Les quatre vertus que doit observer tout gouvernement, *Règle, Discipline de chevalerie, Obédience et Justice,* ont cédé la place aux filles de Lucifer, *Orgueil, Convoitise et Luxure*. La discipline, que reconnaissent les voleurs mêmes, manquait dans l'armée de Hongrie, et c'est ce qui amena sa ruine. Peut-être même le résultat aurait-il été plus heureux et l'ordre plus grand parmi les chrétiens, s'ils ne s'étaient alliés à tous ces schismatiques de Bosnie, de Serbie, de Valachie et de Bulgarie, qui étaient habitués déjà à la tyrannie des Infidèles[3].

La perte a été grande pour les princes de l'Occident. Le roi catholique de Hongrie surtout devait déplorer ce grand malheur, mais d'autres encore y prenaient part, en France même, comme le duc de Bourgogne, dont le fils est prisonnier. Le roi Charles VI, le restaurateur de la paix, doit venger

1. Froissart, XVI, 445.
2. *Ibid.*, p. 446.
3. P. 453 : « Car par adventure les catholiques eussent esté mieulx régulé que on dit qu'ils ne furent. »

cette injure sanglante et l'auteur s'adresse avec éloquence à ce « fils du très-vaillant saint Louys », pour lui demander son secours : « O noble et vaillant roy de France », dit-il, « .... à qui ton loyal peuple deubt d'estre relevé de tous maulx et longuement en doulce espérance, rafreschi et renouvelle en Dieu la douleur de ton cuer de la piteuse tragédie de la vergoigne et de la perte cy-dessus répétée. Et te souviengne, mon doulx seigneur, que par le commandement de Dieu, de tes rebelles en Flandres et de pluseurs tes subgès, à très-grans mauls pris et apparilliés, tu fis en ta jeunesse solennelle justice. Et en la magnanimité de ta magnificence royale, par la vertu de la croix, pense de vengier veullament la grant vergoingne de la foy et de la crestienté et singulièrement du roy de Honguerie qui est si prochains de ta noble lignie [1]. »

Pour atteindre ce but, une nouvelle *génération* est nécessaire ; elle ne sera pas formée des « gens de pié » et de « commune » surtout : ils sont rudes, peu nourris de vertu et rebelles envers leurs seigneurs [2], ni des princes, qui possèdent, il est vrai, la vaillance et le pouvoir, mais qui sont dominés par l'orgueil et l'envie, le goût des dépenses et des « grans estats ». La constance leur manque dans ce qu'ils entreprennent et l'amour excessif pour leur royaume et leurs parents les empêchent de partir [3]. Ce sera ailleurs que le nouvel Ordre recrutera ses adhérents, parmi les « gens d'onneur du moïen estat de la crestienté », les chevaliers, écuyers, bourgeois et marchands même [4]. Ils ont toutes les qualités des deux autres états sans avoir leurs défauts, de sorte qu'ils pourront devenir facilement le nouveau peuple d'Israël avec le roi Jésus à leur tête et Moïse, Josué et David comme lieutenants.

1. Froissart XVI, p. 458.
2. « Car par nature la plus grande part est rude, fèblement nourie en vertu et de gros engin ; et, que pis est, comme par nature ou par malle nouriture, les aucuns sentent aucunement de rebellion à leurs seigneurs naturels, pour ce qu'ils se sentent en servage » (pp. 467-8).
3. « Par l'absence aucunefois d'une noble dame, qui a nom Constance, ou par defaulte de finance, ou pour amour moins honnourable et charnelle de leurs femmes et enffans et de leurs propres royaumes » (p. 470).
4. C'est assavoir chevaliers, et escuiers, aucuns barons, nobles, bourgois, merchans et gens d'onneur du moïen estat de la chrétienté » (p. 473).

Quelle sera la conduite des chrétiens après le désastre de Nicopolis ? Ils doivent penser à deux choses, à la délivrance des prisonniers d'abord, puis à la vengeance. Quant au premier point, Mézières fait observer le manque de bonne foi des Turcs qu'il a connus dans sa jeunesse [1], les grandes rançons qu'ils exigeraient et le secours que leur donnerait cet argent pour une nouvelle guerre. En tout cas, si on se décide à payer une rançon, il ne faut pas employer des Français auprès du Sultan, mais des Vénitiens et autres marchands de l'Italie, qui sont habitués à traiter avec les Infidèles [2]. Ils peuvent obtenir les meilleures conditions possibles et employer, pour le paiement, des besants authentiques pris dans la bourse *Libéralité*.

« Se le traittié proposé n'aura bonne conclusion » cependant, « il est de nécessité de venir à la voie de fait pour recouvrer messeigneurs », les prisonniers [3]. C'est alors que commence le rôle de cette nouvelle *médicine,* destinée à mettre fin à la puissance des Infidèles. Le roi de France, son « fils, frère et cousin » d'Angleterre et le duc de Bourgogne devaient prendre la croix et se diriger vers la Turquie, avec l'ordre de la Passion [4]. La Chevalerie ne coûtera rien aux princes, elle s'entretiendra elle-même et leur fournira à ses frais une garde de 500 à 1000 chevaliers. Elle sera une par sa règle, son nom et son habit ; cependant, pour des raisons stratégiques, on la divisera en trois grands corps, qui se réuniront plus tard pour terminer la conquête. Le premier et le plus grand, ayant à sa tête le roi de France lui-même, à ce qu'il paraît, s'embarquera à Venise et ira frapper le serpent à la tête, en Romanie ; il sera formé des chevaliers de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Italie. La seconde expédition contiendra les membres originaires des pays du Nord, l'Allemagne avec la Hongrie, la Pologne et les royaumes scandinaves : elle se réunira, après avoir ramené à la foi les schismatiques, à la première division, devant Constantinople. Les Espagnols for-

1. V. les données sur Morbassan, Caraman et Carmien (Kerman), pp. 509 et suiv.
2. P. 480-1.
3. P. 489.
4. P. 490.

meront le troisième corps qui combattra contre les Infidèles d'Espagne et d'Afrique et empêchera une attaque offensive des Turcs contre les pays de l'Occident, laissés sans défense. Sa mission terminée, ce détachement pourrait se rendre par le nord de l'Afrique à Alexandrie et ensuite en Asie[1]. Les trois corps réunis, pénétrant par le port de Trébisonde, soumettraient facilement, après la défaite de Bajazet, l'Arménie, la Syrie et la Palestine[2]. Comme on le voit, ce sont les mêmes idées que l'auteur exposait en 1389, dans le *Songe du vieil pèlerin*[3].

Le livre finit par une vision. Désolé de ne pouvoir réformer l'état moral de la chrétienté[4], l'auteur restait pensif dans sa cellule, la tête entre les mains. Il lui parut alors qu'il se trouvait dans la chapelle de l'infirmerie, où un homme couvert de sang, portant une large blessure au côté gauche, se présenta devant ses yeux. Il avait les pieds nus et la tête découverte, un bourdon de pèlerin lui servait d'appui ; une vieille robe turque couvrait son corps ; son sang coulait « à grans ruisseaux » jusqu'à ses pieds; Mézières reconnut son ami, Jean de Blézy, un des quatre évangélistes de l'ordre de la Passion[5].

A sa demande, Blézy lui raconta une parabole merveilleuse. Une dame richement vêtue s'était présentée dans le camp des chrétiens, à la veille de la bataille; c'était dame Discipline de chevalerie, « mère des victoires », un « brachet couchant » la suivait, *Obédience double ;* elle portait dans ses mains la verge d'or de la règle et l'épée de justice. Un ouragan passa sur elle alors et la défigura : le lendemain les

1. Ces deux dernières divisions devaient être commandées par leurs présidents respectifs.
2. P. 492-501.
3. P. 470-471.
4. « De ce que après sa grant plaie générale s'il ne se veoit aucun commencement de remède souffisant pour contrester aus ennemis de la foy, ne de notable amendement des vies et des meurs des gouverneurs du peuple crestien, désirant d'estre bien mors en Dieu en sa peine et lamentable contemplation » (p. 514).
5. Était-ce le fils de Geoffroi de Blézy, maître d'hôtel de la reine entre 1347 (octobre, Arch. nat., JJ 77, n° 328) et 1350 (août, *ibid.*, 78, n° 266). Le roi lui fit don (à cette dernière date) d'une maison à Crépan, avec ses attenances (*ibid.*). Sur Jean de Blézy, voir Moranvillé, dans la *Bibl. Éc. Ch.*, 1888, pp. 397, 398.

chrétiens étaient anéantis, à la grande douleur de leur protectrice, « madame Sainte-Foy[1] ».

Quant à lui, il avait été envoyé en Occident, pour demander du secours, par le comte de Nevers et ses compagnons et surtout par Louis de Giac[2], autre ami de Mézières, qui regretta amèrement de n'avoir pas suivi ses conseils. Il finit en recommandant la Chevalerie, qui pourrait guérir de leurs blessures les chevaliers occidentaux.

Les prisonniers furent délivrés après neuf mois, mais la croisade ne partit pas si tôt. Un impôt fut décrété, il est vrai, en Languedoc, dès l'année 1397 « pour secourir et aider à la chrestienté de Grèce et des autres parties orientales[3] ». Théodore Cantacuzène, oncle de l'empereur de Constantinople, se présenta lui-même en France, au mois de janvier 1398[4], dans le but de demander des secours pour l'empire menacé, mais le roi se borna à le recommander aux Vénitiens, en lui donnant, pour sa part, 12,000 florins[5]. Les ducs de Berri et de Bourgogne et surtout Louis d'Orléans, étaient cependant favorables à une nouvelle expédition[6]. Si le duc fut empêché par son frère de se mettre à la tête des croisés, si pareille défense fut faite au comte de Hereford par son père, l'expédition n'en partit pas moins, au mois de juin 1399, sous le commandement d'un homme énergique et vaillant, d'un membre de la chevalerie de Mézières, Boucicaut le jeune[7].

Nous ne nous arrêterons pas sur le récit de cette nouvelle croisade, d'ailleurs insignifiante. Quelques années plus tard (avril 1403), Boucicaut se dirigea vers l'Égypte, d'après les

1. P. 516-7.
2. « Espécialment de par ton loyal ami, Loys de Giach, qui mainteffois t'a regretté » (p. 519). Un Pierre de Giac était, comme conseiller du roi, le collègue de Mézières en 1392 (Arch. nat., JJ, 153, n° 93 : « Nobilium somtuorum (*sic*) et pregatorum obsequiorum, que nobis jamdiu noscitur... prebuisse »). Les journaux du Trésor le nomment, en avril 1392, « nuper cancellarius, capiens jura cancellarie » (Moranvillé, art. cité, p. 389 ; cf. pp. 403, 407).
3. Ainsi que « pour poursuir la paix et union de l'Église » (Jarry, 216-7).
4. 1er janvier 1398 (*ibid.*). Le pape prêcha la croisade le 1er avril de cette même année (*ibid.*).
5. *Commem.*, IX, n° 120 ; t. III, p. 260 (lettre du 28 juin). Cf. n° 126, p. 262.
6. Jarry, *l. c.*
7. Rel. de S. Denis, II, 562 ; *Livre des faits*, 247 et suiv. Cf. Jarry, 227.

conseils que donnait Philippe dans sa *Chevalerie,* se distingua par de beaux faits d'armes, surtout à Alexandrie, et finit sa croisade comme toutes les expéditions antérieures avec beaucoup de gloire et très peu de profit. Cette croisade était destinée à être, pour les Occidentaux, la dernière.

Le reste de la vie de Mézières n'offre plus d'intérêt et les détails manquent presque complètement. Il menait une existence très modeste et très retirée, celle d'un véritable Célestin moins l'habit. S'il s'emploie auprès du roi, dont il est le conseiller, pour introduire les Célestins à Amiens, il n'entretient que des relations assez rares avec la Cour. Le seul qui soit son ami, pendant cette dernière période de son activité, est Louis d'Orléans, un prince, « de belles parleures, aorné naturelement de rhétorique [1], » qui devait plaire au savant et pieux Mézières.

C'était, comme son père Charles V, un protecteur des écrivains : Froissart lui dédia le *Dit du Florin* [2], Christine de Pisan écrivit pour lui quelques-uns de ses ouvrages. Deschamps, auquel le duc répondait parfois par des épîtres en vers [3], était son maître d'hôtel. Sa bibliothèque était assez grande et on le voit souvent offrir des livres au roi et au duc de Berri [4]. Bien qu'il aimât beaucoup les « danseurs, flatteurs et gens de mechante vie » [5], les grandes fêtes et les grandes dépenses [6], sa piété était célèbre. Il bâtit, après la « danse des sauvages, » cette chapelle des Célestins [7], qu'il orna de belles peintures et de vitraux, et la chapelle des frères d'Ambert [8]. Il constitua des rentes au couvent de Paris [9]

1. Christine de Pisan, *Livre des faits,* l. II, ch. XVI ; I, p. 372 de l'éd. Petitot.
2. Froissart, éd. Kervyn, XVI, pp. 372-3 (sans que ces relations fussent cependant bien étroites).
3. Champollion-Figeac, *o. c.*, pp. 129-30.
4. *Ibid.*, p. 126 ; 136-7 ; Leclerc et Renan, I, 217-20.
5. Monstrelet, VI, 195 (*Chronique anonyme*).
6. *Ibid.* On l'accusa d'avoir employé à son profit le produit d'une taille de 17,000,000 (Champollion-Figeac, 253).
7. Monstrelet, I, 160 ; Rel. de S. Denis, II, 73-4.
8. « L'an mil quatre cens et trois j'ay assis la première pierre en l'église et chapelle que je faiz faire audit lieu » (Testament, Arch. nat., X[1a], 9807 ; Bibl. nat., fonds Moreau, n° 1162, publié par Beurrier, p. 311).
9. Beurrier, 336. Il lui donna aussi des ornements d'église et deux

et voulut être nommé le second fondateur des maisons d'Amiens et de Villeneuve [1]. On le voyait venir souvent aux Célestins de Paris [2], où il avait sa cellule dans le dortoir commun : il assistait aux matines et écoutait parfois cinq à six messes par jour [3]. Un récit, de beaucoup postérieur, il est vrai, parle d'une vision prophétique qu'il aurait eue, quelque peu avant sa mort, dans le couvent: il en fut effrayé et en parla au prieur, Guillaume de Feu, qui le confessa. Une peinture, représentant la mort avec cette légende *juvenes et senes rapio*, rappelait, dit-on, cet événement [4].

Ses relations avec Mézières, qu'il nomma parmi ses exécuteurs testamentaires, en 1403 [5], étaient assez cordiales. Ils s'entretenaient ensemble dans la chapelle bâtie par ce dernier et se confiaient probablement leurs projets, si semblables [6]. Comme Philippe, Louis d'Orléans voulait la paix de la chrétienté entière, le rétablissement de l'unité dans l'Église pour laquelle il travailla pendant longtemps, et le passage général qu'il voulait conduire en 1399. Si le roi de France ne partageait plus ses projets, si la raison chancelante du prince ne permettait plus au vieux pèlerin d'espérer ce qu'il croyait possible jadis, si le roi d'Angleterre, adonné aux plaisirs [7] et peu enthousiaste pour la croisade, qu'il soutenait jadis, allait disparaître bientôt de la scène, la parole de ce jeune prince pieux et vaillant pouvait le consoler de ses désillusions et de ses malheurs.

Cette amitié si étroite ne manqua pas d'éveiller des soupçons

bibles, dont une avait appartenu à Charles V (*ibid.*, p. 337). V. Rel. de S. Denis, II, 74, et Lebeuf-Cocheris, III, 454.

1. « Desquels deux lieux je veux estre second fondateur » (testament, ap. Beurrier, 318). Pour d'autres donations aux Maisons de l'Ordre, *ibid.*, 310-18.

2. Chr. de Pisan, I, p. 370. Ayant son « petit hostel » le long de la Seine, tout près (Sauval, *Ant. de Paris*, II, 211); « le petit hostel de monseigneur le duc, séant devant la fontaine de Saint-Pol, en la grant rue Saint-Anthoine » (mention de 1394 environ, dans Champollion-Figeac, 82). Il possédait en outre son propre hôtel et celui de Bohême, donné par le roi.

3. Monstrelet, I, 229-30 ; *Istore et cron. de Flandre*, éd. Kervyn, VI, 429. Cf. Beurrier, p. 285 et préf.

4. Beurrier, 285.

5. Testament du 19 octobre 1403, *l. c.*, pp. 332-5 : « Messire Philippes de Maisieres », auprès de Saquet de Blaru.

6. Discours de Jean Petit, dans Monstrelet, I, p. 239, et les chroniqueurs bourguignons. V. plus loin : « en un oratoire ».

7. Froissart, éd. Kervyn (1395).

parmi les nombreux ennemis du duc d'Orléans. Aussi quand plus tard Louis tomba, tué par les assassins que soudoya Jean sans Peur, le parti bourguignon eut-il soin de réunir dans leurs injures le nom de Philippe à celui de son protecteur. C'était un faux moine, un scélérat aux gages de Milan : il conspirait avec Jean-Galéas et son gendre la mort du roi. Ses sortilèges étaient connus : il s'était entendu avec un apostat très versé dans les sciences nécromantiques, avait revêtu l'habit de son protecteur et s'était dirigé, portant l'épée et l'anneau d'or du prince, vers le château solitaire de Montgé, « près de Laigny la Frumée[1] ». Ils y avaient passé la nuit, invoquant le diable qui ne tarda pas à leur apparaître et à prendre leurs ordres criminels. Le roi tomba malade aussitôt et Louis d'Orléans rêva de mettre la couronne sur sa tête. Puis, quand le duc de Bourgogne arriva au pouvoir, les agissements infâmes recommencèrent, contre lui cette fois. Un pendu fut décroché à Montfaucon et on le cribla de coups d'épée, on voulut tuer le duc pendant qu'il y chassait au vol. De plus cet homme extraordinaire, plusieurs fois assassin, l'auteur de cette tentative de meurtre en 1393, qui fut la *danse des sauvages*[2], parvint à s'échapper de Bapaume où le duc l'avait enfermé, après jugement. Il dut son salut à des « encans » et recommença probablement ses tentatives criminelles[3].

1. Mongaïs, dans Monstrelet, *l. c.* « Tour de Montgai » ap. Martin de Cotignies, *Geste des ducs de Bourgogne*, éd. Kervyn, pp. 271-2 :

« ... Vont le lonc Marne
Vers une tour quarré
Que l'on dist de Mongai,
Vers Laigni la Frumée. »

Il s'agit ici de la ville de Lagny et du château de Montgé (Seine-et-Marne, arr. Meaux).

2. « Signeur, ce fait orrible dont je fay mention,
Avint par le consail, ensement, dist-on,
Phelipes de Masières, le traytour félon,
Tous jours en maçonnant la mort du roy Charlon. «

(*La Geste des ducs de Bourgogne*, 276). Cf. *Chr. Bourguignonne*, dans Froissart, éd. Kervyn. XV. pp. 84-92. L'accusation est d'autant plus ridicule que la culpabilité du duc lui-même est loin d'être prouvée (« sine causa », Rel. de S. Denis, II, 72 ; « par druerie et sot esbatement », *Chr. des quatre Valois*, 328 ; J.-Juv. des Ursins, p. 390).

3. *La Geste des ducs de Bourgogne*, 325 :

« Mais il en escapa depuis par ses encans,
Dont li dus de Bourgongne en fu au cuer dolans. »

M. Kervyn de Lettenhove croyait que c'était un fait historique : Phi-

L'accusation, formulée d'abord par Jean Petit et répétée par des chroniqueurs du parti bourguignon, est trop enfantine pour qu'on s'y arrête. L'abbé de Saint-Fiacre[1] protesta énergiquement pour cet homme « de grant proesse » et les calomnies de Petit ne durent pas trouver d'écho, même à cette époque : la vie entière de Philippe est là pour protester contre de pareilles suppositions.

Une lettre qu'il écrivit vers cette époque à deux Célestins de Colombiers[2], Raoul « de Sancto Georio », seigneur de la Bastide, et Jean de Chaumont, originaire du Dauphiné[3], nous montre l'état de son âme pendant ces dernières années de retraite. Il continue, dit-il, à être un figuier stérile, malgré les avertissements de Dieu : bien qu'il ait quitté les cours, où il passa trente ans de sa vie au milieu des armes et des voluptés, ces instruments de la vanité terrestre qui disparaissent comme l'écume au souffle du vent, il n'a pas pris encore l'habit des Célestins. Il ne peut pas se résoudre à le faire et reste, après de longues années de séjour, un Célestin avorté, gênant ses pères par ses habitudes profanes[4]. Il finit en les

lippe aurait pu y trouver même « la mort », — s'il ne l'avait pas fait déjà depuis longtemps. D'après la *Geste*, Mézières aurait pleuré, bien que mort, l'assassinat de son ami (p. 307). V. pour toutes ces accusations, qui se fondent sur le discours de Jean Petit, Monstrelet, I, 229-30 ; Rel. de S. Denis, III, 760 ; le *Livre des trahisons*, 3-4, 30-1 ; *La Geste*, 271-2, 282, 321, 325.

1. Monstrelet, I, 325 (le *Livre des trahisons*, p. 34) l'appelle Jehan Canart) : « Tant qu'à l'istoire de l'omme de grant proesse, messire Phelippe de Maizières, lequel a honteusement diffamé ledit proposant... » (contrairement à l'interprétation de Le Laboureur, le duc seul fut accusé d'intempérance et de débauche).

2. En Vivarais, couvent bâti par Pierre de Colombiers, cardinal d'Ostie, qui appela par son testament treize Célestins de Gentilly dans son château, devenu leur couvent (5 juillet 1361). — Becquet, 21 ; cf. Arch. nat., JJ 97, n° 659. Chassés d'abord par Aimar de Roussillon, ils furent rétablis par le pape et le roi de France, le 1er mars 1363. Charles V, Charles VI et le duc d'Orléans les protégèrent (*ibid.*).

3. Jean de Chaumont reçut une donation de la part du dauphin Humbert vers 1350 (Arch. nat., JJ, 87, n° 65), Bernard de Chaumont (JJ 81, n° 456), Perrinet (JJ 159), Vatellin (JJ 148, n° 161) étaient peut-être ses parents. On n'identifie pas sûrement le nom de Raoul « de Sancto Georio » (f° 145 v° des lettres). Peut-être est-ce Saint-Geours (d'Auribat ou de Marenne); Lebeuf lisait *S. Géric* (Gérit).

4. « Cerimonias ipsorum sanctas impediendo ac nimis laice inter eos conversando. » Un ms., contenant des lettres de Mézières, a été brûlé à Strasbourg, en 1870 (v. Hænel, *Catal. de la Bibl. de Strasbourg*, p. 455 ; *Arch. de l'Or. lat.*, I, 719).

louant sur leur vie calme dans la retraite : ils ont bien fait de prendre leurs femmes avec eux.

Déjà dès l'année 1392[1], il avait écrit en français son testament, ou, pour employer ses propres termes « la preparation en Dieu de la mort d'un pauvre viel pelerin, selon son desir et pauvre devotion[2] ». Il voulait être mené dans sa chapelle. Si la mort n'était pas subite, on lui mettrait autour du cou une lourde chaîne de fer, qu'il n'ôterait qu'au moment de recevoir le Saint-Sacrement[3]. Puis, aussitôt qu'il aurait rendu l'âme, on devait le traîner tout nu par les pieds jusque dans le chœur, où il resterait les bras en croix, lié à une claie par trois cordes. Il attendrait ainsi, « ce biau tresor as vers[4] », jusqu'à ce qu'on vînt pour le porter à la fosse. Cette claie de bois remplacerait suffisamment « l'uisel esleue et paré de ses armes vaines et mondoines.... que on eust par aventure representé a l'entierement du maleureus pelerin, se Dieu l'eust tant hay qu'il fust mors ès cours des princes de ce monde ».[5]

L'enterremeut devait être très simple : la claie, couverte de « II aunes de cavenach ou toile noire cru et d'une petite flossaie[6] » sera traînée de la même manière jusqu'à la fosse, où la « charogne du pauvre pelerin[7] » sera précipitée toute nue. Une petite tombe sera élevée à sa mémoire[8]. Personne

1. « Escript... en la selle des Celestins de Paris... environ l'an de grace .MCCCIIII^xx et XII » (ms. 408 de l'Arsenal, f° 247 v°). Le testament y occupe les f°s 238-47 ; quelques lignes manquent au commencement : ce livre et les deux traités mystiques qui le précédèrent (v. pp. 459-60) devaient former, d'après l'intention de l'auteur même, un seul volume (f° 241 v° : « en cestui present volume de sa main »). Une copie plus complète, mais sans la liste des chapitres, occupe les f°s 122-36 du n° 15077 franc de la Bibliothèque Nationale de Paris.

2. Ms. de la Nationale, f° 122.

3. On lui présenterait une palme, qu'il portait dans les processions, et un certain cierge blanc, qui se trouvait dans son oratoire (f° 246 v° du ms. de l'Arsenal).

4. F° 244.

5. F° 245 v°.

6. F° 243 v°.

7. F° 232.

8. « Il souffist assés au viel pelerin que la memore de sa povreté en l'eglise de Dieu militant, c'est assavoir soit representée par la tombe de sa sepulture ou chapitre ou matriloge du couvent et ès saintes et devotes prières de la benoiste religion des Celestins, amis de la divine bonté » (f° 247 v°).

ne devait être averti de sa mort que « Martin, son bon ami en Dieu » et ses exécuteurs testamentaires[1].

Philippe est mentionné encore parmi ceux qui firent des donations à la nouvelle église d'Amiens[2] Une lettre lui fut adressée ensuite par le Sénat vénitien en 1403[3]. Son dernier testament date du mois d'avril de l'année 1405[4]. Pour témoigner de sa reconnaissance envers les Célestins, qui lui avaient procuré de « grans plaisirs » pendant son long séjour dans leur couvent, Philippe, qui leur avait déjà cédé en 1393 (9 mai) les 80 arpents de bois achetés dans ce but à Chartrettes, ainsi que l'hôtel et des dépendances de Mimorant, qu'il avait acquis de Christine de Pisan en 1392 (14 novembre)[5], leur

1. *Ibid.* « Et à certaines persones devotes et amies en Dieu du dit poure pelerin, et ce secretement » (*ibid.*). Ce Martin paraît être Martin Justin, qui se trouvait au couvent en 1387 (Arch. nat., S 3758 B, n° 74).

2. V. p. 453.

3. Le 30 octobre 1403 (Arch. de Venise, *Senato Misti*, XLVI, f° 41, ap. Delaville Le Roulx, *o. c.*, II, 124-6). Le sénat avait écrit au roi Charles pour justifier la conduite de la flotte vénitienne à Modon. On lit à la fin de la lettre cette notice : « Scriptum fuit etiam die supradicto novembris per similes literas domino Phylipo de Masseriis, consiliario regis, mutatis mutandis » (*ibid.*, pp. 125-6). Les lettres furent envoyées au notaire Pierre des Gualfredini, « qui nudius tertius recessit de Parrisio pro eundo ad dominum ducem Burgundie » (lettre du 20 oct. 1403, *ibid.*, pp. 127-8). Des lettres semblables devaient être adressées, s'il était nécessaire, à d'autres personnages influents de la cour du roi de France (p. 128).

4. Déclaration des héritiers, Archives nationales, S 3758 A (sans numéro). V. la même pièce, dans un vidimus du 7 déc. 1405, *ibid.*, S 3758 B, n° 14. C'est un second testament (v. *ibid.*), le premier, qui ne nous a pas été conservé (v. p. 460), étant annulé à cette occasion.

5. Sur Chartrettes, Arch. nat., S 3822, f° 170 ; *ibid.*, S 3780, n° 3. La propriété, que le chevalier Guichard de Chartrettes avait engagée à Jean d'Arcis et ce dernier à maître Jean Sauvaget, fut vendue, à la requête des Célestins, dont Sauvaget était le débiteur, pour dix francs d'or, le 30 janvier 1393. « Et depuis les criées faictes et parfaictes, messire Philippe de Maisières les mist à l'enchère à la somme de cent cinquante livres tournois, et luy furent adjugez à la dicte somme » (f° 3 du reg. S 3822). Chartrettes est dans Seine-et-Marne, arr. Melun. — Sur Mimorant, voir même registre, f° 1, S 3780, n° 1. Le quint denier, s'élevant à 37 l. t., 10 s. de cette vente fut abandonné par un privilège du roi, renouvelant celui de 1379 (v. p. 442, note 2), le 5 juillet 1393 (S 3780, n° 4 ; mandement du roi, 22 avril 1412, *ibid.*, n° 8). Les revenus devaient servir aussi « pour la fondacion de la chappelle qu'il avoit ediffiée » (S 3822). Mimorant est situé près de Perthes (Seine-et-Marne, arr. Melun). Le *petit Mimorant* fut donné plus tard aux Célestins par Guy de Vitry, novice au couvent de Paris (S 3780, sans numéro). — Mézières eut en outre des affaires assez compliquées, en 1384-7, avec le chevalier Philippe de Trie, son débiteur et celui des Célestins : le résultat fut qu'il céda au couvent, le 18 février 1387, ses

lègue toute sa fortune s'élevant à 800 livres tournois[1]. Les Religieux avaient cependant charge de payer à ses neveux et héritiers « naturels », Jean de Mézières, chanoine à Noyon, et l'écuyer Jean de Pont-l'Evêque, la somme de trois cents livres tournois que ces derniers partageraient avec plusieurs personnes et congrégations[2].

Il mourut le 29 mai[3] 1405 et ne vit pas les malheurs qui s'abattirent sur son pays et rendirent ses projets pieux irréalisables pour toujours.

On l'enterra en habit de Célestin dans sa chapelle[4], sous une tombe de pierre, portant deux épitaphes, l'une en français et l'autre en latin. La première faisait l'histoire de sa vie aventureuse et contenait des vœux pour le salut de ses deux derniers maîtres, Grégoire XI et Charles V[5]. L'autre,

droits sur Attainville, en échange pour 64 l. p. de rente (Arch. nat., S 3757 A, 3813, 3758 B).

1. Déclaration des héritiers. *ll. cc.*

2. On y trouve des legs pour l'église de Saint-Pol et celle de Mézières, pour l'Hôtel-Dieu de Paris et les Ordres Mendiants de la même ville, pour les Carmes « pour ce qui celebrent la Presentacion Nostre Dame », pour l'œuvre de Notre-Dame à Paris, la confrérie de cette même église, du Sépulcre, du Saint-Esprit, de la « Conception Nostre Dame à Saint-Pol », de la « Magdelaine à Saint Eustace » et des Quinze-Vingts. De petites sommes étaient assignées à un grand nombre de personnes, parmi lesquelles: Guillaume Jacques, son « serviteur et famillier », un de ses exécuteurs testamentaires aussi, Philippot, « son filleul », Simonnet, « son frère », Raoulet le Barbier, « qui lui faisoit sa barbe » et ses *varlets*, Perrin le Chaussetier, Satalieu, Jehannin Bailleul et Huillemment (?). Les exécuteurs testamentaires se présentèrent devant Guillaume, seigneur de Tignonville et les deux héritiers déclarèrent accepter le reste, le 4 juin 1405 (*l. c.*).

3. D'après son épitaphe même; un ms. du « Testament », contenant la copie moderne d'une notice conservée aux Célestins, donne cependant la date du 24 (8 cal. juin).

4. Qui fut reconstruite au commencement du XVIIe siècle.

5. « Cy gist Monseigneur Philippes de Maisières en sangters, chevalier, chancelier de Chypre, conseillier et banneret de l'hostel du roy de France, Charles, le quint de ce nom, qui trespassa de la gloire de l'hostel royal à l'humilité des Célestins l'an de grace 1380, et rendit son esprit à Dieu le vingt-neufiesme jour de may, l'an de grace mil quatre cents cinq. »

Puis, au milieu de la tombe :

« Ledit chevalier fut faict chancelier de Chypre, au temps de très vaillant roy Pierre de Lusignan, quint roy latin de Hierusalem, après Godefroy de Buillon, roy de Cypre : lequel par sa grande prouesse et haute entreprinse print par bataille et à ses frais, les citez d'Alexandrie en Egypte, Tripoly en Surie, Layas en Armenie, Sathalie en Turquie, et plusieurs autres citez et chasteaux sur les ennemis de la foy de Jesus Crist. Et, après la piteuse mort du très excellent roy, ledit son

en vers, était composée probablement par lui-même et ne laisse pas d'être touchante dans son style affecté et quelque peu barbare :

Qui bella secutus, plagas mundi perlustrando,
Et, vanis allectus, altas ædes frequentando,
Mollibus indutus, deliciis inhaerendo,
Nunc, pulvis effectus, sub tumba tubam expecto [1].

L'église de Saint-Denis possède aujourd'hui la belle plaque de cuivre doré qui était fixée probablement dans le mur de la chapelle au-dessus du tombeau. Elle est composée de trois registres : le premier représente l'auteur lui-même, à genoux, implorant la Vierge, avec son patron S. Philippe à ses côtés ; Jésus sur la croix, avec les soldats et Marie qui pleure, occupe le second ; le troisième contient cette prière seule, en latin : « O bien-heureux pères élus, Célestins, prêtres divins du Dieu très haut, souvenez-vous, je vous implore, de votre dévot Philippe, nommé jadis chancelier de Chypre [2] ».

Philippe de Mézières est sans doute une des plus belles figures de ce XIV° siècle, où elles ne sont pas très fréquentes. Homme d'action, il ne se confond pas avec ces brillants aventuriers, qui dépensent en actions d'éclat inutiles leur courage et leurs talents. Sa longue vie de soixante-dix-huit ans offre le développement d'une pensée unique, à laquelle toutes ses actions se subordonnent. Dès son premier départ de Mézières, son but était fixé pour toujours : il voulait recommencer les croisades et restaurer le royaume de Jérusalem.

Ce but ne pouvait être atteint cependant par les moyens qu'on avait employés jusqu'alors. Ce fut sa conviction inébran-

chancelier fut appellé au service du pape Gregoire XI. et finalement au service de son droict seigneur naturel, lettré, sage, debonnaire, catholique, et bien fortuné roy de France, Charles le Quint de son nom ; desquels pape et roy les bonnes memoires soient presentées devant Dieu » (Meurisse, *o. c.*, 21-3 ; Le Laboureur, 215 et suiv. V. p. 13, n. 1. Cf. Firmianus, *De viris illustribus,* Bibl. nat. de Paris, lat. 18330, f° 30 v°).

1. *Ibid.*

2. « O beati patres Celestini, divini sacerdotes Dei altissimi, mementote, obsecro, mei, zelatoris vestri, Philippi, quondam cancellarii Cipri nominati. » Reproduction en couleurs dans la *Statistique monumentale de Paris, Célestins.* Cf. texte, p. 182 : « Il se nommait Philippe Adam » (*sic !* pour *q̄dam*). Cf. sur la planche même.

lable que le courage des chrétiens devait avant tout être discipliné[1] et les équipées chevaleresques, si peu solides, remplacées par la guerre sérieuse et prudente que devait faire aux Infidèles un nouvel Ordre religieux, l'Ordre de la Passion. Cet ordre, qui était un excellent instrument de combat, pouvait seul rendre l'Asie aux chrétiens, et la *conception* de Mézières n'avait rien de chimérique.

En attendant le concours des chrétiens, il se trompait. Malgré ses appels désespérés, la chevalerie du Christ ne devint jamais une réalité, et ses dernières années de lutte, pendant lesquelles les désillusions succèdent aux espérances les plus brillantes, ont un intérêt tragique pour l'observateur. La défaite de Nicopolis, l'insuccès de l'expédition de Boucicaut lui prouvèrent l'inutilité de ses efforts et, pendant les dernières années de sa vie, il paraît avoir abandonné même tout espoir.

Mézières, le vieil pèlerin, ne fut un écrivain que par hasard : ses livres, comme ses voyages, furent des œuvres de propagande. Leur intérêt n'en est pas moindre cependant, et ce noble et grand esprit est un des premiers écrivains de son temps par la largeur de ses idées et la douceur naïve de son style.

1. Personne ne désapprouvait plus que lui la cruauté des chevaliers envers leurs prisonniers sarrasins : « C'est assavoir, » écrit-il dans sa *Chevalerie* (f° 65), « que les prisonniers sarrasins prins en bataille ou aleurs (*sic*) humainement elle tractra, trop autrement qu'il n'est acoustumé, et aucunefoiz les affranchira et renvoira sur aucune esperance d'aucun prouffit de l'ost ou d'atraire les à la foy, toute rigoreur (*sic*) delaissié, sauve à l'eure de la bataille. »

FIN.

TABLE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

A

Abbeville, 177, 479.
Aboukir, 276 n. 1.
Abzac (Gantonet d'), 279 et n. 3.
Acciaiuoli (Nicolas, sénéchal de Sicile), 142.
Achaïe, 110, 120, 273, 344.
Achaïe (Amédée de Savoie, prince d'), 208 n. 5.
Achaïe (Robert d'Anjou, prince d'). — V. Constantinople (Robert, empereur latin de).
Acre (S. Jean d'), 2, 33, 34, 35, 101 n. 7; 111, 128 n. 4.
Actium (bataille d'), 486.
Adana, 110.
Adorno (Antoniotto, doge de Gênes), 452 n. 2.
Adorno (Gabriel, doge de Gênes), 151 n. 4; 171, 173, 243, 252, 258 et n. 5, 259 et n. 1, 2 ; 261 n. 1; 262 et n. 2, 263 et n. 4, 6, 8 ; 264, 269 et n. 4, 271 n. 13; 280 n. 6; 305 et n. 1, 328, 371, 372, 373 n. 7, 390 n. 2, 400.
Adorno (Jannot, frère du précédent), 259 et n. 1.
Adramytti (ville et golfe d'), 51 n. 5; 52 n. 3 ; 53 n. 2.
Adriatique (Mer), 199.
Afrique, 5, 468, 471 n. 3 ; 486, 503.
Afrique (ville d'). — V. Mahédia.
Agarènes. — V. Sarrasins.
Agen, 132 et n. 4, 133.
Agnello (Jean dell', doge de Pise), 377 et n. 3, 7 ; 378.
Agram (Étienne, évêque élu d'), 136, 137 et n. 6.
Agris (messire d'), 184.
Aïano (Castel d'), 222.
Aïdin (principauté d'), 42, 54. — V. aussi Altologo.
Aigremont (Arnault d'), 491.
Aigues-Mortes, 334 n. 9.
Ailly (Hugues d'), 447, 448 et n. 2.
Ailly (Pierre d'), 439 et n. 6, 440 et n. 3, 447, 448, 462, 488, 492.
Aïrasca (Ferlino d'), 281 et n. 3, 293.
Akaki, 388 n. 2.
Alaïa. — V. Candelore.
Alant (Étienne), 460 n. 5.
Albano (évêques d'). — V. Grimoard (Ange) et Périgord (Talleyrand de).
Albarno (Isnard d'), 57.
Albenga (Église et château d'), 157, 258 n. 7.
Albi, 133.
Albornoz (Alvaro-Garcia), 207 n. 4.
Albornoz (Garcia-Alvaro), 207 et n. 4.
Albornoz (cardinal Gilles, légat), 155 n. 2, 4 ; 158 n. 4 ; 207 et n. 4, 6 ; 208 et n. 1, 209 et n. 4, 5 ; 210 et n. 4, 5 ; 211 et n. 2, 212, 213

et n. 4, 214, 215, 216, 218 et n. 1, 219 et n. 1, 2; 220 n. 1, 6, 9; 221, 222 n. 1; 224, 227, 268, 269 et n. 2, 6; 271 .
Albornoz (Gomez, gouverneur de Bologne), 207 n. 4; 215 et n. 4, 217 n. 5; 218 et n. 1, 221, 222, 225.
Albornoz (Pierre, archevêque de Séville, puis cardinal), 412, 413.
Albret (Arnaud-Amanieu, sire d'), 187.
Alcudia, 94.
Alençon (Jean d', archevêque de Rouen), 177 n. 3.
Alençon (Robert, comte d'), 187.
Alep, 35 et n. 7, 462.
Alexandre-le-Grand, 24, 26 n. 3.
Alexandrette, 60.
Alexandrie, 2, 4, 6, 14 et n. 2, 34, 35, 44, 99, 100 n. 1, 3; 121, 124 n. 1; 131, 170 et n. 5, 215, 244-246, 254, 265 n. 1; 267, 273, 277-280, 283 n. 3; 284 et n. 3, 4, 5; 286-297, 299-311, 315, 323, 325 n. 3, 327, 329 n. 8; 332, 338-342, 345, 353-356, 360, 361, 363-365, 368, 370-373, 383-385, 387, 392, 397-399, 402 et n. 4, 454, 473, 503, 505, 511 n. 5.
Alexandrie (patriarches d'). — V. Humbert II (de Dauphiné) et Thomas (Pierre).
Alfonso (Jean d', messager du roi de Chypre), 322.
Alfort, 429.
Algésiras, 68.
Allemagne, 25, 41, 46, 84, 173 et n. 4, 6; 174, 176, 187 n. 4; 190 et n. 2, 196 n. 3; 204 n. 8; 240 n. 5; 244, 245, 247, 248, 255 n. 6; 257, 266 n. 2; 267 et n. 9, 270 n. 6, 280, 386 n. 5; 436, 490, 502.
Allemand (Jean), 50.
Allemand (Jeanne l', dame chypriote), 385, 386 n. 1.
Allemand (Pierre l', évêque de Patti), 345 n. 1.
Allemands, 2, 11 et n. 7, 31, 96, 97 n. 4; 173, 178, 195, 204 n. 8; 209, 217 n. 3; 231, 240, 266 n. 2; 334, 470, 471, 489.
Alphonse X (roi de Castille), 207.
Alphonse XI (roi de Castille), 29, 66 n. 2; 68, 69, 92, 207.
Altologo (ville, principauté et émir d'), 52 et n. 3, 54, 60, 61, 141 et n. 3, 281, 331 et n. 2, 371, 488 n. 3.
Amalfi (Antoine, évêque d'). — V. Melfi (évêque de).
Amaury de Lusignan, roi de Chypre, 389 n. 4; 406.
Ambert, 505 et n. 8.
Ambroise (Saint), 25 n. 2.
Amédée VI (comte de Savoie), 7 n. 1; 83, 120 n. 7; 164 et n. 4, 203 n. 3; 204 n. 8; 205 n. 5; 209, 213 n. 2; 220, 221 et n. 1, 2; 234, 235 et n. 4, 237 et n. 5, 238 n. 9, 10; 239-241, 243 et n. 2, 263 n. 4; 267 et n. 9, 268 n. 6; 299, 328, 329 n. 2; 332-337, 346 n. 2; 353, 416, 449 et n. 4, 5; 450, 451 et n. 5.
Amédée VII (comte de Savoie), 466 n. 1.
Amédée VIII (comte de Savoie), 463 n. 7.
Amiénois, 10 n. 3; 11 et n. 5, 6; 12 n. 2; 13 n. 1; 29 n. 5; 31 et n. 2, 92 n. 1.
Amiens (ville, cathédrale et diocèse), 11-13, 22, 23 et n. 3, 27-29, 63 n. 1; 68, 71, 92, 182 et n. 4, 6; 184 n. 1; 342 et n. 1, 453, 462, 505, 506 et n. 1, 510.
Amiens (évêques d'). — V. Cherchemont (Jean de) et Roland (Jean).
Amposta, 202 n. 2.
Amurat (Sultan), 5, 272 et n. 1, 466 et n. 2, 3; 488.
Anamour, 125 n. 6; 275 et n. 2.
Ancône (ville et Marche d'), 34, 206, 222, 288 n. 1.

Ancônitains, 41.
Andelot (Regnaut d'), 337.
André II (roi de Hongrie), 1.
André (de Hongrie, roi non couronné de Naples), 65, 66 et n. 2, 5; 67 et n. 1, 2, 3; 69, 186 n. 1; 394 n. 5; 500.
Andrezel (Jean d'), 421 et n. 7, 422.
Andrinople, 148.
Androuin de la Roche, cardinal de Cluny, 216 et n. 7, 219-221, 223-227, 229 et n. 2, 234, 243, 244, 247, 269 et n. 3, 6; 271 et n. 10, 13; 379, 382.
Andujar, 462.
Angelos (Jean), 280.
Angers, 436.
Anglais, 22, 26 n. 5; 29, n. 1; 30 n. 3; 89, 96 et n. 4, 124 n. 1; 140, 165 n. 6; 166 n. 7; 179, 185, 240, 254 et n. 2, 265, 269 et n. 2, 270, 278 n. 7; 279 et n. 9, 301 et n. 8, 334, 356, 364 n. 10; 366, 373, 386 n. 5; 464, 465, 469 et n. 3, 470 n. 4; 477, 480, 483, 489, 490 n. 2; 491.
Anglais (Guillaume l', condottière), 334.
Angles (Guichard d'), 184.
Angleterre, 16 et n. 4, 25, 38, 40, 41, 44, 46, 51, 56, 96, 124 n. 1; 165 n. 5; 174 n. 1; 176, 178, 180 et n. 3, 181 et n. 2, 6; 182 et n. 1, 2, 5; 184-186, 221, 226 n. 3; 240 n. 5; 279 n. 8; 300, 301 n. 8; 347 n. 3; 392, 448, 463-465, 475 n. 2, 3; 480, 482 n. 1, 5; 483, 485, 487, 490, 494, 502.
Angleterre (comte-maréchal d'), 491.
Anglure (sire d'), 198 n. 4; 283, 363 n. 6.
Angoulême, 184.
Angoulême (Hôtel d'), 422 n. 2.
Anjou (vicomté d'), 278 n. 3.
Anjou (Blanche d'Anjou-Sicile), 107 n. 2.
Anjou (Louis d'), 182 n. 6; 183 et n. 5, 187, 267, 418, 424 et n. 6, 425, 454 n. 1; 462, 463, 465, 478.
Anjou (Marie d'). — V. Arménie (Marie, reine d').
Anjou (Robert d'). — V. Robert (roi de Naples).
Annonciade (Ordre de l'), 83, 331 n. 8; 335.
Anouk (Almanssour), 361.
Anthon, 334.
Antiaume (Léon), 276, 360, 364.
Antioche, 308.
Antioche (bataille d'), 26 n. 1.
Antioche (Pierre d'), 370.
Antioche (prince d'). — V. Lusignan (Jean de).
Antiochette, 125 n. 6; 368 et n. 4.
Antivari, 171 n. 2.
Antoine. — V. Denis (chevalier chypriote).
Antoine (Bastille Saint), 478.
Antoine (Saint), 186.
Anvers (ville et archidiaconé d'), 14 n. 4; 214 n. 3; 343.
Apt (diocèse d'), 204 n. 8.
Apulie, 134. — V. Pouille.
Aquila, 54.
Aquila (Pierre d'), 168 n. 5.
Aquilée (ville et patriarcat d'), 154, 171 et n. 2; 199, 246, 247.
Aquilée (Nicolas de Luxembourg, patriarche d'), 100, 137 n. 7.
Aquilée (Louis Torriani, patriarche d'). — V. Torriani (Louis).
Aquilée (Marquard Randeck, patriarche d'), 338 n. 3; 373.
Aquitaine, 168, 184, 186.
Ara (Thomas, messager du roi de Chypre), 305.
Arabes, 287, 288, 296, 356 n. 6; 357 n. 2; 361, 364, 384, 386, 390 n. 3, 5; 395 n. 5; 459 n. 4.
Arabie, 11 et n. 7.
Aradippo, 405 n. 1.
Aragon, 93 n. 4; 144 n. 2; 288 n. 1; 307, 315, 346, 366 n. 1.
Aragon (Éléonore d', reine de Chy-

pre), 107 et n. 2, 144 n. 5; 198 n. 4; 385 n. 2, 386, 387, 392, 394 n. 5; 400, 401 et n. 2, 405, 406 et n. 1, 407, 409, 410 et n. 1, 3; 421 n. 1.
Aragon (infant Ferdinand d', frère de Pierre le Cérémonieux), 93 n. 4.
Aragon (Pierre d', comte de Ribagorça), 107 n. 2; 406 et n. 3, 408, 410.
Aragon (rois d'). — V. Jacques Ier, Jacques II et Pierre IV le Cérémonieux.
Aragonais, 95, 307 n. 5; 354 n. 6.
Arcadie, 280 n. 6.
Arcadie (Érard III, seigneur d'), 110. — V. aussi Lascaris (Érard, co-seigneur d'Arcadie).
Arcadie (Catherine, héritière d'), 385 n. 2.
Archiac (Foulques d'), 162 et n. 5.
Archipel, 51 et n. 1.
Archiprêtre (l'). — V. Cervole (Arnauld de).
Arcis (Jean d'), 510 n. 5.
Arcis (Nicolas d', évêque d'Auxerre), 422, 423.
Arezzo, 340 n. 4; 408 n. 3.
Aristote, 24 et n. 2.
Arles (ville et État d'), 267.
Armagnac (comté d'), 470 n. 4.
Armagnac (Jean Ier, comte d'), 157.
Arménie, 213 et n. 1, 33, 34, 35, 40, 55 n. 1; 60, 71, 110, 111, 113, 114, 257 n. 3; 318, 368, 369, 380 et n. 1, 5; 381, 411, 462, 463 et n. 5, 466 et n. 2, 511 n. 5.
Arménie (Marie d'Anjou-Tarente, reine d'), 380 n. 5.
Arménie (rois d'). — V. Héthoum II, Guy (de Lusignan), Constantin IV, Constant (Constantin V), Lusignan (Bohémond de), Léon V (VI).
Arméniens, 3, 60, 108 et n. 4, 110 n. 2; 112, 138, 159 n. 2; 182 n. 1; 318, 351, 357, 380 et n. 1, 5; 459 n. 4; 462.
Arras, 341 n. 1.
Arras (évêque d'). — V. Dainville (Gérard de).
Arsène (Saint), 25 n. 3; 476 et n. 3.
Arsur (seigneur d'). — V. Ibelin (Philippe d').
Arthez (vicomte d'), 491.
Arthur (roi), 25, 487.
Artois, 182 n. 5; 490 n. 1.
Artois (Jean d', comte d'Eu), 160 n. 11; 165 et n. 4.
Artois (Philippe d', comte d'Eu), 488 n. 5; 491, 498.
Artus (roi). — V. Arthur.
Artus, Artù (Bertrand, comte de Fralieti), 67.
Arue (Mermet d'), 95.
Arundel (comte d'), 465.
Arwa, 361.
Ashby-de-la-Zouch, 269 n .6.
Ashmole (Élie), 350 n. 5.
Asie, 2, 5, 83, 86, 98, 110, 122, 123 n. 3; 126, 142, 205, 274, 275, 277, 318, 330, 410, 468, 493, 503, 513.
Asie-Mineure, 4, 33, 44, 52 n. 3; 53 n. 2; 114, 115, 122, 285, 317, 364, 375.
Assandimour (Al-Nasirî, émir), 361, 363 et n. 3, 364 n. 1.
Assanti (Ligorio, co-seigneur de Nisyros), 79.
Assise, 414 n. 2.
Astribort (Nicolas d', messager de Humbert II, Dauphin), 47.
Athènes (archevêché d'), 140 n. 4; 171 n. 2; 242 n. 6.
Athènes (Gautier II, duc d'), 41.
Attainville, 510 n. 5.
Attigny (Église d'), 14 n. 4.
Aubert (cardinal Audouin, évêque d'Ostie), 155.
Aude (Bonvassal d', chancelier de Chypre), 128 n. 4.
Audrehem (maréchal d'), 29 n. 1; 95, 96 et n. 4, 160 n. 11; 166, 270 et n. 6.
Augerans (Guiot d'), 468 n. 3.

Augerans (Isabelle d'), 439 n. 3.
Augustins (moines), 413 n. 1.
Aumelas (vicomte d'). — V. Majorque (Ferrand d').
Aumont (Philippe d'), 358, 359.
Aumont (Pierre d'), 442 n. 1.
Auneau (Marguerite d', dame de la Rivière), 424 n. 2; 439, 467 et n. 1.
Autriche, 96 n. 4; 373 n. 2.
Autriche (Albert III, duc d'), 146, 147, 338, 373 n. 2.
Autriche (Catherine de Luxembourg, duchesse d'), 198.
Autriche (Léopold IV, duc d'), 209 et n. 2, 338.
Autriche (Rodolphe IV, duc d'), 157, 169, 198, 199, 209, 338.
Autun (bailliage d'), 430 n. 2.
Auvergne, 49, 402.
Auvergne (Jean de la Tour-d', cardinal), 414.
Auxerre, 154, 155, 185 et n. 5, 424 et n. 6.
Auxerre (comte d'). — V. Chalon (Jean III d').
Auxerre (évêque d'). — V. Arcis (Nicolas d').
Averroïstes, 144 n. 1.
Aversa (couvent d'), 67.
Avignon, 1, 17, 38 et n. 1, 44, 46-49, 52 n. 3; 59, 61, 78 n. 4; 79, 89 n. 1; 93 et n. 4; 94 n. 2; 97, 100, 101, 115, 117-119, 134, 136, 139, 144, 149, 152, 154, 155 et n. 3, 158-160, 162-164, 166, 172 et n. 2, 173, 194 n. 3; 196 n. 3; 202-207, 211, 213-216, 218, 220, 225 n. 6; 233, 242 et n. 3, 254, 257 et n. 3, 258 n. 5; 263, 264, 267-269, 272, 278 n. 2; 281 n. 8; 305, 309 n. 5; 310, 324, 325, 329, 331, 337, 341 et n. 1, 342, 347, 370, 381 n. 1; 382, 404 n. 1; 406 n. 3; 407-414, 424 n. 6; 425 n. 1; 460 n. 4; 461, 478 n. 5; 479, 487, 488.

B

Babin (Raymond), 103, 116, 120, 282, 388 n. 3; 389 et n. 2, 391 n. 6.
Babylone. — V. Caire.
Badoer (Giovanni), 323 n. 5.
Bagdad, 341 n. 4.
Bagnolo (Guy de, médecin du roi de Chypre), 103 n. 4; 144 n. 1; 145, 152 n. 2; 261 et n. 2, 4; 265 et n. 3, 310, 312, 314, 324 n. 5; 375 n. 6.
Bagnols (Grimaldi, comte de), 94.
Bailleul (Jehannin), 511 n. 2.
Bailly (Jean de), 430 n. 6.
Bainville (seigneur de), 99.
Bajazet (Sultan), 5, 477, 478, 488 et n. 3, 493, 497, 498, 502, 503.
Baktumar (émir), 307.
Baldoïno della Cecca. — V. Limassol (Lambertin, évêque de).
Bâle, 174, 271.
Bâle (Jean de, prédicateur), 413 n. 1.
Balkans, 5.
Baltique (Mer), 162 n. 8.
Bambasio (Thomas, organisateur de fêtes), 254 n. 1.
Banat, 331 n. 3.
Bancha (Paul de). — V. Giustiniano (Paul).
Baone ? (François de), 395 et n. 3.
Baone (Pierre de). — V. Trévise (Pierre de Baone, évêque de).
Bapaume, 507.
Bar (Robert, duc de), 187, 498.
Bar (Marie de Valois, duchesse de), 188.
Bar (Henri de), 491, 498.
Baranow, 195 et n. 1.
Barbaresques, 383 n. 3.
Barbarie, 7 n. 1; 291, 477, 478 n. 3; 489.
Barbier (Raoulet le), 511 n. 2.
Barcelone, 107 n. 2; 327 n. 5.
Barcelone (comtes de), 281.
Barcelone (Guillaume de Torellas, évêque de), 337.
Bargadin de Metz, voyageur, 86 n. 3.

Bari (archevêque de); le Barrois. — V. Urbain VI.
Baseio (Pierre, bailli de Venise en Chypre), 309.
Basqueville (Guillaume VI Martel de), 278 et n. 7.
Basqueville (Guillaume VII Martel de), 491.
Bassand (S. Jean), 448 n. 1.
Bassano, 150.
Bastide (seigneur de la). — V. S. Geours (Raoul de).
Batroun, 34, 397.
Baudet (Gui), 38.
Baudouin (roi de Jérusalem), 389 n. 4, 406.
Baudry (Bonaventure), 7, 10.
Baume (Étienne de la), 334.
Baume (Hugues de la), 356.
Baumgarten (Annequin de), 211, 268 et n. 2, 270 et n. 5.
Baux (bâtard de), 50.
Baux (Bertrand de, seigneur d'Andria), 43.
Baux (Marie de, Dauphine), 47, 58.
Baveux (Gui le), 279 n. 5; 356, 357.
Baveux (Renaud le), 357.
Baveux (Robert le), 357.
Bavière, 246.
Bavière (Étienne Ier, duc de), 170 et n. 2, 209, 379 n. 5.
Bavière (Isabeau de, reine de France), 146 n. 2; 471 n. 2.
Bavière (Meinhard de), 210, 170 et n. 2.
Bavière (Otto de), 195 n. 8; 170 et n. 2.
Bayeux (Église de), 331.
Bazzano, 209 n. 5.
Beaucaire (sénéchaussée de), 162 n. 6; 172 n. 5.
Beauchamp (Thomas de, comte de Warwick), 205 et n. 5; 243, 254, 265, 279 et n. 8.
Beaufort (cardinal de). — V. Grégoire XI.
Beaujeu (Antoine, sire de), 188 n. 5.
Beaujeu (Édouard Ier, sire de), 42.
Beaujeu (Marie du Thil, dame de), 42 n. 3.
Beauté-sur-Marne, 423 et n. 7; 440.
Beautreillis (Hôtel du), 421 n. 6; 422 n. 2.
Beauvais, 183.
Beauvais (évêques de) — V. Dormans (Jean et Miles de).
Beauvilliers (Jean de), 356, 357 n. 9.
Beauvoir, 59.
Becket (S. Thomas), 462 n. 1.
Bedford (duc de), 23 n. 3.
Bédouin (Jean), 401 n. 7; 402.
Bédouins, 290, 292, 293, 351.
Bédouins (Hewara), 298 n. 4.
Belferago. — V. Belferazo.
Belferazo (Thibaut), 324 n. 5; 370.
Belges, 343 n. 5.
Belgique, 343, 499 n. 1.
Bellemarine. — V. Benemarin.
Belon (Benoît), 183.
Belphérage. — V. Belferazo.
Belvès, 131 n. 4. — V. Ste Foy.
Bembo (François), 260, 309, 310 et n. 1; 323, 340, 371, 374.
Bénédictins, 154.
Benemarin (Maures de), 207 n. 6; 470, 477 n. 7.
Benoît (Nicolas), 139, 140.
Benoît XII (pape), 30 n. 3; 38, 39, 48 et n. 6, 108 n. 4; 168 n. 4.
Benoît XIII (pape), 89 n. 1; 487, 488, 492.
Benoît (Saint), 447.
Berbères, 308. — V. aussi Barbaresques.
Bérenger (Raymond, Grand-Maître des Hospitaliers), 62 n. 2; 281 et n. 1, 282, 319 et n. 1; 364, 375, 378, 399, 401 et n. 4; 402.
Bergame (Antoine de), 322 et n. 3, 4.
Berlin, 394 n. 5; 430 n. 2.
Bernard (Saint), 11 et n. 5; 15, 24 n. 2 et 4; 448 et n. 8, 458.
Bernard-Éverard (Arnaud de), 204 n. 1; 319.

Berne (Jacques de), 3 n. 1.
Berne (Pierre de), 17.
Berri (Jean, duc de), 278 n. 6; 417, n. 5; 418 et n. 7; 419 n. 1; 439, n 2; 442, 454 n. 1; 463, 465 et n. 6, 466 n. 1; 478, 491, 504, 505.
Bersuire (Pierre). — V. Bressuire.
Bertini (Ange, amiral chypriote), 340 n. 4.
Béthisy (seigneur de), 465.
Bethléem, 11, 464.
Beuthen, 195 et n. 2.
Beyrouth, 277 n. 7; 318, 339 n. 4; 354, 356 n. 1; 397.
Biandrà, Biandrate (Jean de, frère de l'Hôpital), 42, 43, 47.
Bigne (Gace de la), 418 et n. 5, 419 n. 1.
Biloard (Isabelle), 443 n. 1.
Binville (seigneur de). — V. Bainville.
Blainville (maréchal de), 442 n. 1.
Blaru (Saquet de), 506 n. 5.
Blézy (Geffroi de), 503 n. 5.
Blézy (Jean de), 490, 491 et n. 1, 503 et n. 5.
Blois (Charles de, duc de Bretagne), 433 n. 5.
Blois (Marie de, duchesse d'Anjou), 183 n. 5; 188.
Boccace, 419.
Boccanegra (Baptiste), 151.
Boccanegra (Barthélemy), 151 n. 4.
Boccanegra (Jean), 151 n. 4.
Boccanegra (Nicolas), 151 n. 4.
Boccanegra (Simon, doge de Gênes), 151 et n. 3, 4; 157.
Boèce, 24 n. 2.
Bohême, 22, 41, 191, 194, 245 et n. 2, 267, 300, 332 n. 5; 411 n. 3; 471.
Bohême (Hôtel de, à Paris), 506 n. 2.
Bohême (rois de). — V. Luxembourg (Jean de), Charles IV (empereur) et Wenceslas (empereur).
Bohémiens, 334.
Boïardi (famille des), 220 et n. 1.
Boison (Bertrand de), 319.
Boldenslève (Guillaume de), 186 n. 2.
Bolognais, 210 n. 5; 213, 214 n. 1; 226 n. 11.
Bologne, 41, 43, 206, 207 et n. 4, 208 et n. 5, 209 et n. 5, 210, 215, 217 et n. 3, 5, 6; 218 et n. 1, 2, 19 et n. 4, 221, 223 et n. 9, 224, 225 et n. 5, 6; 226 et n. 10, 227 et n. 8, 228 et n. 4, 5; 233, 234, 235 et n. 4, 236 n. 2, 242 et n. 4, 243, 244, 246 n. 3; 271, 378, 379, 382.
Bologne (Beltramin Paravicini, cardinal, évêque de, légat), 43, 97, 134 n. 8.
Bologne (Aimery Catti, évêque de), 219 n. 4; 222 et n. 6, 223 et n. 9, 224 et n. 1.
Bologne (Paul de), 322 et n. 3, 353, 355.
Bologne (Pierre de), 253.
Bolonchini (Sylvestre), 142 n. 2.
Bondeno, 373 n. 5.
Boniface VIII (pape), 431 n. 4.
Boniface IX (pape), 415 n. 1; 487.
Bonnivard (Aimon), 333.
Bono (Jean), 399 n. 3.
Bono (Marin), 200 et n. 1.
Bons (Bonan de), 359.
Bons (Pierre de), 276.
Booksell (Alain de), 179.
Bordeaux, 16, 133, 184 n. 2; 204 n. 1; 328 et n. 3.
Bosnie, 500.
Bossidarius (juge de Serbie), 134, 135 n. 1.
Boucher (Arnoul), 477 n. 8.
Boucicaut (Jean Ier le Meingre, dit), 56, 70, 160 n. 11; 166 et n. 1, 186.
Boucicaut (Jean II le Meingre, dit), 491, 498, 504, 505, 513.
Bougie, 477.
Bouillon (Godefroi de), 2, 25, 80, 392, 417 n. 2; 474, 511 n. 5.
Boulaq-Attekrouri, 361.
Boulogne (-sur-Mer), 177, 182, 186, 462 n. 1; 465.

Boulogne (Gui de, cardinal), 185 n. 5.
Bourbon (Bonne de, comtesse de Savoie), 332.
Bourbon (Jeanne de, reine de France), 163, 187, 188, 189, 423 et n. 4, 445, 446 et n. 9, 479.
Bourbon (Louis Ier, duc de), 36, 82.
Bourbon (Louis II, duc de), 419, 423, 439 n. 2; 446 n. 7; 463, 465, 466 n. 1; 468 n. 3; 476, 477, 478, 491.
Bourbon (Marie de, impératrice de Constantinople), 82, 101 n. 7; 104, 105, 110, 115, 116 et n. 3, 118, 376 n. 4; 442, 454 n. 1.
Bourbonnais, 333.
Bourget, 221 n. 1.
Bourgogne, 162, 165 n. 6; 334, 468, n. 3; 499 n. 1.
Bourgogne (Eudes IV, duc de), 48.
Bourgogne (Jean-sans-Peur, duc de), 419 n. 1; 507 et n. 3.
Bourgogne (Philippe-le-Hardi, duc de), 166, n. 5; 182, 187, 188, 267, 418, 419 et n. 1, 423, 427 et n. 3, 439, n. 2; 442, 454 n. 1; 463, 465, 466 n. 1; 478, 480, 490 n. 1; 499, 500, 502, 504, 510 n. 3.
Bourguignons, 24 n. 6; 426, 447, 448, 506 n. 6; 507, 508.
Bournazel (seigneur de). — V. Conrart (Pierre).
Boves (châtelain de). — V. Lorraine (Antoine de).
Brabant, 173, 190 n. 1, 2.
Brabant (Jeanne, duchesse de), 190.
Brabant (Wenceslas, duc de), 163, n. 6; 187 et n. 4, 190, 195 n. 8; 245.
Bragadin (Pierre), 200 n. 4.
Bragadin (de Metz). — V. Bargadin.
Bramborough (Guillaume de), 306 n. 2.
Brandebourg, 245.
Braque (Étienne), 428 n. 10.
Braque (Jean), 428 n. 10.
Braque (Nicolas), 428 et n. 10.
Bredensched (Jean de), 202 n. 3.
Breil (le), 131 n. 4.
Breslau, 195, 197 n. 1.
Bressuire (Pierre), 192, n. 4; 417, 485 n. 2.
Bretagne, 22, 63, 177 n. 1.
Bretagne (Jean III, duc de), 22 n. 2. — V. aussi Blois (Charles de) et Montfort (Jean de).
Brétigny (traité de), 166, n. 2; 219 n. 4.
Bretons, 30, 278 n. 3.
Brie, 165, n. 6; 445, 479 n. 3.
Brie (Badin de), 274 n. 4; 282.
Brie (Jean de), 274, 282, 426.
Brignais, 165 n. 6.
Brindisi, 36, 47, 238 et n. 10, 470 et n. 6.
Brocard (auteur de mémoires), 37.
Brohoin (Nicolas), 172.
Brousse, 52 n. 3; 498.
Bruges, 190 et n. 2.
Brunier (Aimon), 50.
Brunier (Jacques), 50, 58 n. 2.
Brunswick-Grubenhagen (Héloïse de), 143 n. 2.
Brunswick (Hugues de), 282.
Brunswick (Philippe de), 101 n. 7; 120, 143 n. 1; 152 n. 2; 282, 285, 357.
Bruxelles, 190, 468 n. 3.
Bucy (Simon de), 23 n. 3.
Bude, 247, 331.
Buffavent, 387.
Bulgares, 335.
Bulgarie, 335, 471, 500.
Buonaccorso, 50 n. 1.
Burlé, Burley (Simon de), 184.
Burlus (lac), 100 n. 3.
Butau, Butaut. — V. Waydot.
Byblos (Henri de), 128 n. 4.
Byzance. — V. Constantinople.
Byzantins, 5, 42 n. 7; 55 n. 1; 112 n. 6; 138, 148 n. 5.

C

Cabane (Philippine, dite la Catanaise), 67.
Caen, 65, n. 6; 176, 177 n. 3.
Caffa, 46 n. 2; 51 et n. 2, 3; 171, n. 2.
Cahors, 133, 344.
Caimbasilica (François, chevalier de Lombardie), 210 n. 4; 218 et *addenda*.
Caire, 40, 284 n. 4; 287, 290, 294, 296, 299 et n. 1, 307, 309 n. 5; 310, 311, 318, 320-323, 329 n. 1, 8; 353, 357, 360-362, 364 et n. 6; 373 n. 9; 383, 385, 399, 402 et n. 4, 462.
Calabre (Charles, duc de), 67 n. 3; 68.
Calabre (André, duc de). — V. André (roi non couronné de Naples).
Calais, 177, 178 et n. 1, 3; 182 n. 5, 6; 183, 184 n. 1; 465.
Caldarini (Jean), 225 n. 6.
Calergi (famille des), 230, 253.
Calergi (Georges), 230 n. 2.
Calergi (Zanachi), 230, 251.
Caloveïro, 336.
Camaldules, 400 n. 2.
Cambalech, 86 n. 3.
Cambrai, 14 n. 4; 15, 17.
Cambrai (Gérard de Dainville, évêque de). — V. Dainville (Gérard de).
Cambrai (Pierre de Clermont, évêque de). — V. Clermont (Pierre de).
Camella. — V. Hèms.
Campi (Pierre de), 356.
Campofregoso (Pierre de), 410.
Canale (Pierre de), 356 et n. 8, 360.
Canart (Jean, curé de S. Fiacre, à Paris). V. S. Fiacre (curé de).
Candelore (ville et émir de), 34, 114, 115 n. 1; 124, 125 et n. 6, 127 n. 2; 274, 276, 319, 320 et n. 2, 324, 334, 344, 387 n. 3.
Candie (ville de), 229, 230, 252, 311.
Canée (la), 141, 252.
Cantacuzène (Jean, empereur byzantin), 57, 98 et n. 1, 136 n. 6.
Cantacuzène (Manuel, despote de Morée), 385 n. 2; 404, 405.
Cantacuzène (Marie), 280.
Cantacuzène (Mathieu, empereur byzantin), 136 n. 6.
Cantacuzène (Théodore, oncle de l'empereur Manuel), 504.
Canterbury, 462 n. 1.
Capistrano (S.-Jean de), 134.
Capodistria (évêque de). — V. Quirini (François).
Capoue (prieur des Hospitaliers à). — V. Albarno (Isnard d').
Cappadoce, 114.
Caraman (le Grand) et ses États, 33, 55 n. 1; 113 n. 2; 114, 115 n. 1; 122, 123 n. 3; 124, 357, 358, 359, 502 n. 1. — V. aussi Ibrahim-bey.
Caras. — V. Camus.
Caresini (Raphaël des, chancelier de Venise), 235, 254, 255 et n. 1.
Carinthie, 190 n. 2, 199, 246.
Carmadino (Jean de, et son fils), 116 et n. 6; 120, 142, 274, 275.
Carmayn. — V. Carmadino.
Carmes, 106, 133, 138, 139, 315, 316, 317, 343 n. 5; 344, 443, 511 n. 2.
Carmesson (frère Jean), 315, 316 et n. 6, 317 et n. 1, 345 n. 1.
Carmignano (Pierre de), 50 n. 5.
Carpasso (ville et châtelaine de), 275, 355.
Carpathes (monts), 5.
Carrare (François Ier de, seigneur de Padoue), 148, 150, 205 n. 5; 209 et n. 1, 210, 228, 271 n. 13.
Carretto (frère Daniel de, vice-recteur de Bologne), 221 et n. 6, 223, 224.
Carretto (frère Manuel de). — V. le précédent.
Casate, Casiatis (Jacques de), 36.

Casimir III (roi de Pologne), 173, 194, 195 et n. 5, 6, 8; 196, 197 et n. 1, 338.
Cassis (sire de), 399.
Castelfranco, 222.
Castello (évêché de), 253, 337.
Castello (Nicolas Morosini, évêque de), 97, 309.
Castelnuovo, 64.
Castelsarrazin, 281.
Castillans, 68.
Castille, 288 n. 1; 346, 373, 382, 462.
Castille (rois de). — V. Alphonse V et Alphonse XI, Henri (de Transtamare) et Jean Ier.
Castillon (seigneur de), 491.
Castracane (Castruccio des Interminelli ou Antelminelli, seigneur de Lucques, et ses fils, Henri et Valerand), 64.
Castro Formiginio, 222 n. 4.
Catalan (Lucas le), 115 n. 3.
Catalans, 34 n. 2; 36, 41, 42, 99, 115 et n. 3, 119 n. 5; 213 n. 2; 231, 297, 307 et n. 3, 322, 339, 354, 355, 357.
Catalogne, 332 n. 6.
Catanais. — V. Cabane (Philippine).
Cattaneo (Dagnano ou Damiano), 374.
Cattaneo (François), 115 n. 3.
Cattaneo (Gabriel), 397, 398 n. 1.
Cattaneo (Mallone), 78 n. 4.
Cattaneo (Meliano), 78 n. 4.
Cattaneo (Ottobone, capitaine de Smyrne), 205.
Cattaneo (Pierre), 401.
Cattaro, 135 et n. 1.
Célestin Ier (pape), 447.
Célestins, 6, 12 et n. 1, 15 n. 4; 27, 347 n. 3; 411, 417, 422 n. 2; 427, 428, 438 n. 4; 442-449, 451-454 460 et n. 2, 3, 7; 461 et n. 1, 472 n. 1; 473 et n. 6, 479 et n. 1, 482, 505 et n. 8, 9; 506 et n. 1, 508-512.
Celsi (Laurent, doge de Venise), 145, 150, 170 et n. 6, 171, 178 et n. 2, 185, 200, 205 n. 5; 211 n. 2; 212, 221 et n. 3, 223 n. 3; 224, 231-243, 251-255, 259-261, 269 et n. 4, 271 et n. 13, 280 n. 6; 309.
Ceneda, 380.
Centellas (Gilabert de), 95.
Cento, 226.
Cephalias (Geren., Nestegius ou Nastagio de Gera ?), 134, 135 et n. 1.
Céphalonie, 50, 63.
Cepoy (Jean de), 38 n. 3.
Cérines, 91, 105, 106 n. 6, 126, 276, 369, 386, 405 et n. 9.
Cerny (Guillaume de), 409 et n. 6.
Cervole (Arnaud de, dit l'Archiprêtre), 271 et n. 6, 334 n. 1.
César (Jules-), 25, 289.
Césarée, 399 n. 1.
Césène, 215 et n. 3, 218 n. 1; 219 n. 1; 221.
Chalais (Chartreux de), 48 n. 1.
Chalais (Jean de), 337.
Chalamont (Guillaume de), 334.
Chaldéens, 341, n. 4.
Chalîl (Çalâh-ed-dîn, émir), 291.
Chalon, 430 n. 2; 160 et n. 3.
Chalon-Arlay (Hugues de), 333 et n. 8.
Chalon-Arlay (Louis de), 188, 333.
Chalon-Auxerre (Henri de), 491.
Chalon (Jean III de, comte d'Auxerre), 188 n. 5.
Chalon (Jean IV de, comte d'Auxerre), 491.
Chalon-Auxerre (Tristan de), 333.
Châlons, 15 n. 4; 122.
Châlons (Archambaud, évêque de), 413.
Chambarlhac, Chamberlhac (Philippe de, archevêque de Nicosie), 101 n. 3; 104 n. 2; 108 n. 4; 120, 121, 158.
Chambéry, 332, 336 et n. 2, 341 n. 5.

Chambricquet (Hôtel à Paris), 422 n. 2.
Champagne, 13, 165 n. 6.
Champagne (collège de Champagne et de Navarre, à Paris), 422 et n. 4, 429 n. 4.
Champagne (maréchal de), 284 et n. 8.
Chandos (Jean), 184, 185.
Chantemerle (Thibaut de), 188 n. 5.
Chanteprime (François), 423 et n. 3.
Chantzianis (Sarrasin), 276.
Chapeluz (Pierre), 422 n. 2.
Charenton, 428.
Charentonnel, 428.
Charlemagne, 25 et n. 1, 80, 487.
Charles IV (empereur), 22, 93, 135, 145 n. 6; 149, 157, 161 n. 2, 3; 163, 166 n. 7; 169, 173, 189 et n. 8, 191-197, 209, 213 n. 2; 220, 223 n. 8; 228 et n. 5, 229 n. 1; 244, 245, 247, 255, 267, 270, 271 n. 8; 303, 304 et n. 7, 338, 348 n. 4; 372, 373, 370 et n. 5, 451 et n. 2, 462 n. 4.
Charles IV (le Bel, roi de France), 36.
Charles V (roi de France), 6, 7 n. 1; 13, 17, 58 n. 1, 2; 66 n. 2; 99, 146 n. 2; 159 n. 2; 165 n. 4; 168, 173 n. 4; 175-177, 182-187, 186-189, 196 n. 3; 241 n. 1; 244, 267, 269 et n. 7, 271 et n. 6, 278 n. 3, 4; 279 n. 4; 297 n. 5; 305, 306, 338 et n. 3, 343 et n. 2, 373 n. 6; 410 n. 3, 7; 413 n. 1; 415-425, 428-436, 438-448, 451, 454, 467, 505 et n. 9, 508 n. 2.
Charles VI (roi de France), 7 et n. 1, 8 n. 1; 13, 25 et n. 9, 26, 30 n. 1 et 2; 66 n. 2; 68, 69, 92, 165 n. 5; 213 n. 2; 390 n. 3; 412 n. 3; 418 et n. 4, 418 n. 6; 420 n. 3, 6; 423 n. 5, 6; 424, 426-429, 431-433, 438-442, 447 et n. 4, 452-454, 456 n 11; 459, 461-471, 474-485, 487, 488 et n. 6, 490, 491, 495, 498, 500-502, 504-508, 510 n. 3, 5.
Charles II (le Mauvais, roi de Navarre), 38, 69 n. 4; 162, 169, 175, 176, 177 et n. 1, 2; 278 n. 4, 7; 306.
Charles II (le Boiteux, roi de Sicile), 351, 470 n. 4.
Charles III (roi de Sicile), 67 n. 3.
Charny (Geoffroi de), 56, 70.
Charolais (Jean de), 36.
Chartrettes (Guichard de), 510 n. 5.
Chartreux, 395, 396 et n. 3, 447, 461.
Châtel (Tannegui du), 468 n. 3.
Châtres, 443.
Chaumont (Bernard de), 508 n. 3.
Chaumont (Jean de), 508 et n. 3.
Chaumont (Perrinet de), 508 n. 3.
Chaumont (Vatellin de), 508 n. 3.
Chaussetier (Perrin le), 511 n. 2.
Chauvel (Jean), 95.
Chélidoni ou Chélidonia (cap), 127 n. 2; 128, 285.
Chepoix. — V. Cepoy (Jean de).
Cherbourg, 177 et n. 3.
Cherchemont (Jean de, évêque d'Amiens), 28.
Chevreuse (Pierre de), 428, 465 n. 6.
Chigny (Barthélemy de), 450 et n. 2.
Chio, 51, 58 n. 1; 90 et n. 1, 256, 466 n. 3.
Chirac, 154.
Chosroës, 25 n. 3.
Choulou (dame de). — V. Allemand (Jeanne l').
Chrétien (Gervais), 419, 420 et n. 1.
Chrysopolis, 136 n. 7.
Chypre, 3 et n. 1, 4, 5, 6; 10 n. 8, 10; 13 et n. 6, 17-19, 27 n. 2, 3; 31, 33-35, 38-40, 53, 56 n. 1; 57, 62, 66 n. 2; 71, 76-80, 82-89, 91, 92 et n. 1, 97-99, 101-110, 113-120, 124-129, 138, 140-145, 148, 151 n. 3; 158, 171, 181 et n. 5, 182 n. 1; 195-198, 200 n. 10; 203 n. 3; 205, 213 n. 2; 219 n. 1; 231, 232, 237, 242 n. 6; 256-259, 261-263, 273, 274, 276, 280 n. 6, 7; 282, 300, 304 et n. 2, 306-309, 311, 317-319, 322-325, 327-329, 337 et n.

3, 4; 339 et n. 3, 340 et n. 2, 344 et n. 1, 347 et n. 1, 353, 355-359, 361, 363 n. 4; 364 et n. 1, 6; 368 n. 5; 372, 375 et n. 4, 376 et n. 5, 379-385, 388 et n. 5, 389 et n. 4, 392-394, 396 et n. 4, 398-401, 405-411, 421, 425 n. 6; 426 n. 5; 434 n. 1; 450 et n. 7, 451, 466 n. 3; 473, 476, 511 n. 5.
Chypre (connétable de), 294.
Chypriotes, 34, 38, 39 n. 2; 42 n. 3; 52, 55, 60, 77, 78 et n. 4, 79, 86, 111, 112, 115 et n. 2, 119 et n. 1, 5; 123, 126 et n. 3, 128, 158, 182 n. 1; 232 n. 2; 256, 272, 275, 276, 277, 281, 284, 288 et n. 1, 298 n. 2; 301 et n. 10, 305, 308, 309 n. 3; 316, 317, 321, 322 et n. 3, 324 n. 5; 337 n. 4; 339, 349 et n. 1, 353, 356-360, 365, 366. 368, 375, 383, 386-389, 394 n. 5; 396-398, 402 n. 4; 406 n. 2, 5; 409, 410, 425 n. 2; 449 n. 4; 451, 452 et n. 2.
Cicandilis (Philippe de), 405 et n. 2.
Cicéron, 26 et n. 10.
Cigala (Cassano), 376 et n. 8, 384 et n. 4, 399.
Cilicie, 111, 114 et n. 5, 125 n. 6.
Città di Castello (frère Rodolphe de), 331.
Città-Nova (diocèse de), 171 n. 2.
Clarence (Jacques de). — V. Majorque (Jacques II, roi de).
Clarentza (Clarence), 47.
Claudien, 26.
Clément VI (pape), 39-51, 54-62, 64, 89-98, 107 n. 2; 133 n. 5; 134, 158, 160 et n. 12, 168 n. 4, 207, 279 n. 4; 298 n. 5; 382.
Clément VII (pape), 89 n. 1; 382 n. 7; 413 n. 2; 435-441, 461, 462, 466 n. 1; 470 et n. 4, 471 n. 3; 487, 488.
Clerc (Jean le), 334 n. 4.
Clermont, 29, 59, 220 n. 7.
Clermont (Étienne, abbé de Saint-Allyre, à), 220 n. 7.
Clermont (Pierre de, évêque de Cambrai), 157.
Clermont (Robert, comte de), 36.
Clifford (Louis de), 491.
Clisson (Olivier IV de, connétable de France), 442 n. 1.
Cluny (cardinal de). — V. Androuin (de la Roche).
Cocatrix (Geoffroi), 13 n. 6.
Cocherel, 166 n. 2; 188.
Colecchio, 64.
Collace, 51 n. 5.
Collier (Ordre du). — V. Annonciade (Ordre de l').
Cologne, 163 et n. 6, 164, 175, 190 et n. 1.
Cologne (Albert de), 24.
Cologne (Perceval de), 278 et n. 6, 284, 288 n. 10; 290, 293, 294, 341 et n. 5, 364, 366.
Colombiers (Célestins de), 447 n. 1, 508.
Colombiers (Pierre de, cardinal d'Ostie), 61 n. 4; 508 n. 2.
Compagnie (Blanche), 270 n. 5.
Compagnie (de S. Georges), 268 n. 2.
Compagnie (de la Stella), 268 n. 2.
Compagnies (Grandes), 172, 186 n. 1; 196 n. 3; 267-272, 299, 306, 307, 329 n. 3; 330, 348 et n. 4, 372, 373 et n. 6, 397.
Compiègne, 188 n. 3.
Compostelle, 166 n. 2.
Conches (Pierre, abbé de), 422.
Conches (Pierre de), 89.
Concordia (diocèse de), 171 n. 2.
Condom, 132.
Conegliano, 200, 259 n. 7.
Conflans (Eustache de), 378.
Conflans (Gautier de), 390 n. 5.
Conrart (Jacquemin), 417 n. 5.
Conrart (Pierre, seigneur de Bournazel), 424 n. 4; 435.
Constance, 178 n. 5.
Constance (empereur), 25.
Constant (roi d'Arménie), 368 et n. 5, 369, 380.
Constantin (empereur), 25 et n. 5.

Constantin IV (roi d'Arménie), 3, 60, 110 et n. 2, 368, 380 n. 5.
Constantin V. — V. Constant.
Constantinople (ville et empire de), 36, 40 n. 6; 57, 137, 138, 140, 141 et n. 2, 198, 205, 242 n. 6; 272 et n. 3, 4; 280, 300 et n. 4, 310, 313 n. 5; 330-332, 335, 336, 343 n. 4, 5; 349 n. 1; 405, 471, 488, 498 et n. 4, 502, 504.
Constantinople (empereurs grecs de). — V. Cantacuzène (Jean et Mathieu), Paléologue (Michel et Jean).
Constantinople (empereurs latins de). — V. Robert (empereur latin de Constantinople) et Bourbon (Marie, impératrice de Constantinople).
Constantinople (Calliste, patriarche grec de), 137 n. 1, 138.
Constantinople (Germain, patriarche grec de), 411.
Constantinople (patriarcat latin de), 140 n. 3, 4.
Constantinople (Henri, patriarche latin de), 39, 41 et n. 9, 43, 51.
Constantinople (Paul, patriarche latin de), 126 n. 2; 336 n. 3.
Constantinople (Pierre, patriarche latin de). — V. Thomas (Pierre).
Contarini (André, doge de Venise), 231, 370, 371 n. 1, 5; 373 et n. 5, 7, 9; 381, 397, 400, 401 et n. 4, 434, 435, 449 n. 4.
Contarini (Jean), 434.
Contarini (Marin), 200 n. 4.
Contarini (Zacharie), 260.
Conte (Bernard de), 401.
Contes (Jean de), 356.
Conty (Évrard de), 417.
Coracesium, 114.
Cordeliers, 412, 462, 469 n. 5. — V. Mineurs (frères).
Cordier (maître Jean), 421.
Corfou (archevêché de), 140 n. 4; 242 n. 6.
Corinthe (archevêché de), 140 n. 4; 171 n. 2; 242 n. 6.
Cormakiti (cap), 275.
Cornalie (Giblet [?] de), 390 n. 3.
Cornaro (famille), 145 et n. 4, 381 n. 3; 450.
Cornaro (palais), 147 et n. 4, 200, 251, 326 n. 2.
Cornaro (André), 44 n. 2.
Cornaro (Fantin), 326 et n. 1, 393.
Cornaro (François), 326 n. 1; 426 et n. 1.
Cornaro (Franguli), 230 n. 2.
Cornaro (Frédéric), 83 n. 6; 326 et n. 1, 336 n. 3; 339, 393, 405 et n. 5, 425 et n. 3, 449 et n. 5, 450 et n. 2, 3, 4; 451.
Cornaro (Jean-Baptiste), 83 n. 6.
Cornaro (Louis), 230 n. 2.
Cornaro (Marc, doge de Venise), 153 n. 1; 253, 309 et n. 5, 310 n. 6, 7; 324-329, 331, 333, 337-339.
Cornaro (Marc, dit Calzina), 230 n. 2.
Cornaro (Zanachi), 426 n. 1.
Corneilhan (Pierre de, Grand-Maître de l'hôpital), 99.
Corneto, 213.
Corniche (route de la), 152.
Coron (ville et diocèse de), 110, 150 n. 1; 252, 334 et n. 7.
Coron (châtelaine de), 277.
Coron (évêques de). — V. Thomas (Pierre), Torriani (Louis), Molino (Georges de).
Corsini (Jean), 404, 413.
Corsini (Pierre, évêque de Volterra, puis de Florence; cardinal) 157 et n. 7, 404, 413.
Corticella (pont de), 226 et n. 10.
Cortone (Benoît Vallati, évêque de), 414.
Corvara (Aldebrando de, chancelier de Gênes), 264.
Corvara (Conradin de), 258 n. 5.
Cosenza (maître Jean de), 317, 343 n. 5.
Cossovo (bataille de), 468 n. 2.
Costes. 278 n. 3.
Cotentin (Clos-de-), 479 et n. 5.

Coucy (Enguerrand VII, sire de), 466 n. 1; 481 n. 1; 491.
Coucy (Isabelle de Lorraine, dame de) 498.
Coulonges, 278 n. 6.
Couronne (Henri de la), 275.
Court (Guillaume le). — V. Curti.
Cracovie, 180 n. 3; 194, 195 et n. 3, 7; 196 et n. 1, 197 n. 1; 288 n. 1.
Cracovie (Bodzantha, évêque de), 197.
Crambouse, 285 et n. 6.
Craon (Jean de, archevêque de Reims), 155, 169 n. 3; 187, 424.
Craon (Pierre de), 491.
Crécy (bataille de), 22 et n. 1, 191.
Crécy-en-Brie, 467 n. 3.
Cremeno (Jean de). — V. Carmadino (Jean de).
Crémieu (Augustins de), 48 n. 1.
Crémone, 218 n. 7; 221, 234.
Crepacuore. — V. Crevalcore.
Crépan, 503 n. 5.
Crespellano, 222.
Crespin (Jean), 165 n. 6.
Crète (île de), 38, 141 et n. 2, 152 185, 203, 221, 223 n. 3; 226 n. 3; 229, 231-235, 237 et n. 5, 239 n. 1, 2; 240 et n. 7, 242 n. 6; 251-255, 260 et n. 1, 277, 281, 288 n. 1; 308 n. 6; 310, 331 et n. 2.
Crète (archevêché de), 140 n. 4; 171 n. 2.
Crète (François Michel, archevêque de) 43, 46, 57, 58, 60. — V. aussi Delfin (Orso) et Thomas (rre). Pie
Crétois, 230, 234 et n. 2, 3, 5; 251 et n. 2, 253, 278.
Crevalcore, 212, 222.
Crozat (Jean, doyen de Tudèle), 169 n. 4.
Cucherla, 217.
Cuenca, 207.
Culdoe (Gobin), 446 n. 1.
Curlo (Chrétien), 264 et n. 4.
Curti (Guillaume, cardinal), 30 n. 3; 39, 40.
Cuvelier, 26, 418 n. 6.

D

Dadas (S. Georges de), 355.
Dainville (Gui de, évêque d'Arras, de Térouanne et de Cambrai; cardinal), 15-18, 341 n. 1; 342 et n. 2, 394 n. 2, 3; 397.
Dainville (Jean de), 15, 16 et n. 1, 4; 17 et n. 2, 18.
Dainville (Michel de), 15, 16 et n. 1, 8.
Dallovargue (Pierre), 461 n. 7.
Dalmates, 145 n. 6.
Dalmatie, 44, 135, 136.
Dalmatie (ban de), 223 n. 3.
Damanhoûr, 303 n. 2.
Damas, 34, 198 n. 2, 248, 273, 276, 307 n. 1; 365 n. 7.
Dambach (Jean de), 347 n. 3.
Damiette, 356 n. 1.
Dammartin (Charles de Trie, comte de), 160 n. 11; 165 et n. 5, 187.
Dammartin (Charles de la Rivière, comte de), 467 n. 3.
Dandolo (André, doge de Venise), 43, 46, 50, 61 n. 2; 62 n. 2; 97 n. 1; 98, 134 n. 8; 253.
Dandolo (Léonard, duc de Crète), 230.
Dandolo (Sarrasin), 334.
Danemark, 163 n. 5; 164, 248, 249.
Danemark (Marguerite de), 163.
Danemark (Waldemar IV de). — V. Waldemar IV (roi de Danemark).
Danois, 163, 180 n. 3; 195 n. 4.
Dardel (Jean, évêque de Tortiboli), 404 n. 5; 462.
Dauphin (Jean, bâtard du), 334.
Dauphiné, 48 n. 8; 50 n. 1; 76, 83, 162 n. 8; 268 n. 6; 492, 508.
Dauphins. — V. Guigues et Humbert II.
David II (roi d'Écosse), 179 et n. 4, 180 et n. 6, 181 n. 6; 338.
Dechente. — V. Conte (de).
Delfin (Jean, doge de Venise), 100, 101, 145 et n. 6, 310 n. 1.

Delfin (Orso, archevêque de Crète et patriarche de Grade), 100, 139 et n. 5, 8; 140, 152.
Delfin (Victor), 310.
Demandi (Pierre, archidiacre de Limassol), 158 et n. 3.
Démuin, 23 n. 3.
Denis (messire), 90 et n. 4, 91.
Derby (Henri, comte de). — V. Henri IV (roi d'Angleterre).
Deschamps (Eustache), 26, 412 n. 3; 418 et n. 3, 423 n. 7; 488 et n. 6, 498, 505.
Desiderato (notaire vénitien), 224 n. 3; 235.
Despenser (Hugues), 179, 491.
Desportes (Pierre), 34.
Destres (Gérard), 333, 347 et n. 2.
Digoin (Louis de), 421.
Dinan, 96 n. 4.
Doges (de Gênes). — V. Murta (Jean de), Boccanegra (Simon), Adorno (Gabriel), Adorno (Antoniotto).
Doges (de Venise). — V. Dandolo (André), Gradenigo (Jean), Celsi (Laurent), Cornaro (Marc), Contarini (André).
Dolo, 150.
Dominicains, 347 n. 3. — V. Prêcheurs (Frères).
Dons (Notre-Dame-des-), 162 n. 3.
Doria (Gautier), 402 et n. 1.
Dormans (Guillaume de, chancelier de Normandie), 267.
Dormans (Jean de, évêque de Beauvais), 169 n. 1; 188, 446.
Dormans (Miles de, évêque de Beauvais), 424, 439 n. 1; 442 n. 1.
Douchan (Étienne, roi de Serbie), 134 et n. 8, 135 et n. 5, 137.
Douchan (Ourosch), 135 et n. 3.
Douvres, 178 et n. 3, 464.
Drave, 199.
Dreux (Maison de), 439.
Duodo (Bernard), 309 n. 3.
Durazzo (archevêché de), 140 n. 4; 171 n. 2; 242 n. 6.
Durazzo (Charles de), 67 n. 1; 186 n. 1.
Durfort (Astorge de), 206.

E

Écluse (bataille de l'), 63.
Écossais, 294, 471, 491.
Écosse, 502.
Écosse (roi d'). — V. David II (roi d'Écosse).
Édouard (Saint-), 25 n. 6.
Édouard III (roi d'Angleterre), 43, 166 n. 7; 167 n. 3; 169, 177-182, 185, 186, 205 n. 5; 254 et n. 2, 271, 338 et n. 3, 411 n. 3; 428.
Édouard (prince de Galles, dit le Prince-Noir), 25, 162 n. 4; 182, 183, 184 et n. 2, 271.
Égypte, 2, 4, 11 n. 7; 33, 86, 109, 110, 114, 122, 237, 267, 273, 285, 286 n. 7; 291 et n. 2, 297, 299 et n. 2, 305 et n. 8, 307 et n. 5, 310 n. 2; 311, 318-320, 325, 329, 330, 341 n. 4; 353, 355, 356, 360, 363 et n. 2, 369, 373, 375, 396, 398, 471, 483, 487, 490, 493, 504, 511 n. 5.
Égyptiens, 3, 55 n. 1; 60, 111. — V. aussi: Sarrasins.
Élisabeth (impératrice d'Allemagne, femme de Charles IV), 173, 193, 195.
Ellerbach (Burcard d'), 280.
Elne (Pierre, évêque d'), 338.
Eltham, 480.
Empereurs (d'Allemagne), 484 n. 3. — V. Charles IV et Wenceslas.
Emposte. — V. Amposta.
Engaddi (île d'). — V. Chypre (île de).
Enneakosia, 336.
Épée (Ordre de l'), 76 n. 2; 83 et n. 2; 84, 85 et n. 1, 120 et n. 3.

Éphèse. — V. Altologo.
Éracle. — V. Héraclius.
Erfurt, 190.
Ermenek, 55 n. 1 ; 114.
Ermirio (Guillaume), 256 et n. 3, 257.
Ermite (Pierre l'). — V. Pierre (l'Ermite).
Ermite (Robert l'). — V. Mennot (Robert le).
Escaface (famille), 392 n. 1.
Escaface (Barthélemy), 392 et n. 1, 396.
Esclavonie, 135, 171.
Escu-d'or (Ordre de l'), 83.
Esneval (Charles d'), 23 n. 3.
Espagne, 40, 51, 68. 69, 74, 84, 92, 300, 301, 307, 330, 373, 433 et n. 5, 436, 470, 503.
Espagne. — V. Louis d'Espagne, Marie d'Espagne.
Esslingen, 190.
Este (Albert d'), 210, 213, 219 n. 4.
Este (Aldobrandin d'), 209.
Este (François d'), 64.
Este (Hugues d'), 210, 213, 219 n. 4; 379 et n. 5.
Este (Nicolas II d'), 147, 148, 201 et n. 4, 209 et n. 5, 210, 212, 213, 214 n. 4; 219 n. 4; 222 et n. 4, 227 et n. 5, 228 et n. 4, 268 n. 3; 271 n. 13, 379 et n. 5.
Este (Nicolas III d'), 54.
Este (Obizzo III d'), 64.
Étampes, 373 n. 6.
Étampes (Louis II, comte d'), 187 n. 5; 445, 491.
Étoile (Ordre de l'), 83.
Étrechy, 373 n. 6.
Eu (comtes de). — V. Artois (Philippe, et Jean d').
Europe et Européens, 2, 5, 6, 22, 43, 58, 68, 71, 73, 77, 83 n. 6; 101 n. 7; 149, 153 n. 3; 199, 244-246, 249, 257 n. 3; 265 n. 1; 267, 287, 297, 324, 338, 380, 382, 411, 432, 462, 468, 497.
Évreux, 278 n. 3.

F

Fabrica (François de), 414 et n. 2.
Faënza (André de), 400 et n. 1, 2.
Faënza (Jean de), 346 n. 1.
Faliero (Marin), 44 n. 2; 146.
Faliero (Nicolas), 310, 371, 374 et n. 5.
Falsterbode, 248 n. 2.
Famagouste, 35, 79, 81, 90 et n. 3, 101 n. 1, 2; 106 et n. 3, 4; 107, 115, 117-120, 126, 128, 129, 139, 142, 200 n. 10; 255-257, 265, 266, 274, 278 n. 3; 282 et n. 6, 285 n. 2; 298 n. 2; 305, 312, 314-318, 320, 321 et n. 2, 324, 339, 345, 354-359, 364, 369, 383 n. 3; 384, 386, 388 et n. 4, 397, 401, 402, 405 et n. 9, 406 et n. 6, 409, 410 et n. 7, 425 n. 3; 450, 452 n. 2.
Famagouste (Arnaud, évêque de), 328.
Famagouste (Bertrand? évêque de), 435.
Farignano (Thomas de). — V. Frignano (Thomas de).
Fellino, 280 n. 4.
Felton (Guillaume), 183.
Felton (Thomas), 184.
Fenio (Jean de), 143.
Fenollar (Omberto de), 307 n. 5.
Fermo (Bongiovanni, évêque de) 137.
Ferrand (Alphonse), 410.
Ferrare, 50 n. 4; 213, 214 n. 4; 226, 379 et n. 5, 449 n. 5.
Ferrare (seigneurs de). — V. Este.
Ferrare (Tiercelet de), 379 n. 4.
Ferrières (Raoul de), 179.
Feux (Guillaume de), 506.
Fieschi (Niccolino, dit Cardinale), 78.
Fieschi (Tedisio), 264 et n. 5.

Figeac (Bertrand Lagier de, cardinal), 412, 414.
Filitzis (Costas), 111.
Firmin (Saint-), 28.
Flamands, 357, 471.
Flandre, 166 n. 3; 173, 174 et n. 1, 190 n. 1, 2; 247, 279 n. 2; 435, 490 n. 1; 501.
Flandre (Louis de Male, comte de), 173 n. 4; 190, 424 n. 4.
Flandre (Marguerite de Brabant, comtesse de), 187.
Florence, 50, 142 n. 2; 154 n. 5; 155 n. 1; 157 et n. 7, 159 n. 3; 259 n. 2; 294 n. 4; 356 n. 2; 378 et n. 4, 413, 469 n. 5; 497, 499 n. 1.
Florentins, 41, 43, 50, 82 n. 4; 119, 142 et n. 2, 206, 212, 218, 270, 271, 378 et n. 4.
Flotte (Bertrand de la), 405 et n. 8.
Foix, 470 n. 4.
Foix (Gaston-Phébus, comte de), 157.
Fondi, 436 et n. 3.
Fontenoy (bataille de), 25, 486.
Forbin (Jean), 119 n. 5.
Forli, 209.
Fortunées (Iles-), 49.
Fortunées (Iles-) (roi des). — V. Louis d'Espagne.
Fos, 95.
Foscarini (Jean), 310.
France (grand-prieur des Hospitaliers en). — V. Juilly (Robert de).
France (Jeanne de, reine de France), 37.
France (reines de).— V. la précédente et Luxembourg (Bonne de), Bourbon (Jeanne de), Bavière (Isabeau de).
France (rois de). — V. Louis IX, Philippe-Auguste, Philippe le Bel, Charles IV, Philippe de Valois, Jean II, Charles V et Charles VI.
Francfort-sur-le-Mein, 245.
Francio, 30.
Franconie, 190, 191.
Francs, 30 et n. 1, 36, 38 n. 1; 52 n. 3; 99, 100 n. 3, 4; 123 n. 3 295, 298 n. 4.
Fraschia, 251 et n. 7.
Frédéric Ier (empereur d'Allemagne), 194 n. 3.
Frédéric II (empereur d'Allemagne), 1.
Frédéric III (empereur d'Allemagne), 84, 88.
Frette (seigneur de la), 491.
Fréville (Baudouin de), 184.
Fribourg (Claux de), 183.
Fricamps (Jean Friquet de), 278 et n. 4.
Frignano (Thomas de, cardinal), 395 et n. 1, 413, 414.
Frioul, 100, 246, 247.
Frise, 245.
Froissart (Jean), 378 et n. 5, 379 et n. 4, 418 n. 6; 439 n. 2; 467 n. 1; 498, 505 et n. 2.

G

Gaban, 111.
Galilée (Hugues de Lusignan, prince de), 101 n. 7; 104, 105, 110, 115-118, 152, 261 n. 3; 293, 301 n. 10; 334 n. 7; 364, 370, 476.
Galles (prince de). — V. Édouard (prince de Galles, dit le prince Noir).
Galles (Jeanne de Kent, princesse de, femme du précédent), 184.
Galliera (porta di), 226 et n. 10.
Gallipoli, 333 n. 7; 335 et n. 8; 336.
Galloni di Cesio, 222 n. 4.
Ganghara (émir), 291, 293.
Garat (bailli), 316.
Gascogne, 157, 437 et n. 6.
Gascons, 30, 162, 366, 372.
Gattelusio (François, seigneur de Mételin), 137 n. 1.
Gauro (Benoît), 200 et n. 2.
Gavrelle (Jean de), 142, 390, 410 et n. 4.

Gênes (ville et république de), 9 n. 1; 34, 41, 42, 50, 58 n. 1; 62, 78, 79, 97 et n. 1, 100, 134 n. 6; 137, 141 n. 4; 144, 145 n. 4; 150, 151 et n. 1, 4; 152 et n. 1, 153, 174 et n. 3, 203, 207, 220 n. 7; 246 et n. 5, 252 et n. 3, 256-266, 272, 280 n. 7; 286 n. 6; 288 n. 1; 300, 305, 324, 332 n. 6; 356, 363, 372 n. 2, 4, 5, 7; 374, 376 et n. 5, 383, 384, 392 n. 1; 397-402, 409 n. 8; 425 et n. 2, 449-452, 454 n. 1; 470.
Gênes (Gui, archevêque de), 263 et n. 5; 337.
Gênes (Jean de), 419.
Genève (Amé III, comte de), 293.
Genève (Hugues de), 50.
Genève (Robert de).— V. Clément VII.
Genevois (Aymon de), 333, 334.
Gentilly, 508 n. 2.
Geoffroi (chapelain de Pierre Thomas), 314.
Georges II (roi d'Angleterre), 482 n. 4.
Géorgie, 34.
Géorgiens, 34.
Gérakiès, 274.
Gerson (Jean), 448 n. 1.
Gervais (Pierre), 221 n. 1.
Ghazan (khan), 34, 35.
Giac (Louis de), 491, 504 et n. 2.
Giac (Pierre de), 504 n. 2.
Giblet, 397.
Giblet (Henri ou Charion de), 108 et n. 3, 120, 281, 285, 388 et n. 2; 389 n. 1; 390 et n. 5, 391 n. 6; 410 et n. 4.
Giblet (Louise de), 388 n. 2.
Giblet (Marie de), 388 n. 2; 391 n. 1.
Giblet (fils de Henri de), 388 et n. 2, 389 n. 1.
Gibraltar (ville et détroit de), 68, 69.
Giorgi (Pancrace), 62 n. 2; 97.
Giovenazzo, 374 n. 4.
Girardini (Guelfo des, podestat de Bologne), 218.
Giudecca, 146.
Giussano (Bruno de), 218.
Giustini (Giustino des), 324 n. 5.
Giustiniani (Marc), 200 n. 4.
Giustiniani (Nicolas), 310 n. 1; 371, 373 n. 9; 376 et n. 7, 397.
Giustiniani (Pancrace), 46 n. 4; 58, 200 n. 4.
Giustiniani (Pierre), 44, 402 et n. 1.
Giustiniano (Paul), 151 n. 2; 376 et n. 8.
Glandèves (Bertrand Lagier de Figeac, évêque de). — V. Figeac (Bertrand Lagier de).
Glocester (Thomas, duc de), 480, 492.
Glogau, 194 et n. 6.
Gnesen (Jaroslaw, évêque de), 197 n. 2.
Goano (Nicolas de), 267 et n. 2.
Gonème (Jean de), 276.
Gonnesse (Nicole de), 417 n. 5.
Gonzague (famille), 209, 220.
Gonzague (Feltrin de), 209 et n. 1; 211, 228, 271 n. 13.
Gonzague (Louis de), 228.
Gonzague (Philippin de), 228.
Gorab (Jean), 390 et n. 1; 399 et n. 1.
Gorigos (ville et territoire de), 3, 110-114, 246, n. 1; 357 et n. 5, 6; 358, 365, 368, 369 et n. 4, 380.
Gorigos (comtes de). — V. Hayton et Schabân.
Goritz (Albert IV, comte de), 100.
Goritz (Mainard de), 373.
Gorkum (Thierry de), 343 n. 5.
Gothland, 250.
Gournay-sur-Seine, 467 n. 3.
Gozon (Dieudonné de, Grand-Maître des Hospitaliers), 51, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 98.
Gozon (Hugues de), 319 n. 1.
Gradenigo (famille), 230, 253.
Gradenigo (Jean), 230 n. 2.
Gradenigo (Jean, doge de Venise), 100, 101, 137.
Gradenigo (Léonard, dit Calogero). 252 et n. 1, 4.
Gradenigo (Marc, dit le Sage), 230, n. 2; 251 n. 2.

Gradenigo (Marc, dit le Vieux), 230, 251 et n. 2, 252.
Gradenigo (Marin), 101 n. 3.
Gradenigo (Titus, Léon, François et Antoine), 230 n. 2.
Grado, 246.
Grado (patriarcat de), 171 et n. 2.
Grado (André, patriarche de), 41 n. 1, 2; 97 n. 6.
Grado (Fortunier, patriarche de), 134 n. 6; 137 n. 7. — V. aussi Delfin (Orso) et Frignano (Thomas de).
Gran, 171 n. 2.
Gran (archevêque de). — V. Kanizsa (Jean de).
Grancey (Eudes de), 270 n. 6.
Grands-Maîtres (des Hospitaliers). — V. Villaret (Foulques de), Villeneuve (Hélion de), Gozon (Dieudonné de). Corneilhan (Pierre de), Pins (Roger de), Bérenger (Raymond), Heredia (Jean Fernandez de).
Grands-Maîtres (des Teutoniques). — V. Kniprode (Winrich de).
Granson (Guillaume de), 333.
Granson (Othe de), 491.
Grazie (André delle), 323 et n. 5.
Grèce, 40, 42, 330 et n. 6, 335, 471.
Grecs, 11 et n. 7, 51, 57 n. 3; 108 et n. 4; 111, 137, 138, 141, 148, 205, 229-231, 251 et n. 7, 253, 284, 316, 335, 349 et n. 1, 413, 415 n. 1; 459 n. 4.
Grégoire (Saint), 24 n. 6; 26, 407.
Grégoire VII (pape), 1.
Grégoire IX (pape), 108 n. 4.
Grégoire XI (pape), 89 n. 1; 298, n. 5; 382, 405 et n. 4, 7; 406-414, 422, 425 et n. 1, 451, 471 n. 3; 511 et n. 5.
Grégoire (Bérenger), 105 et n. 3, 106, 313 et n. 6, 317, 344, 401, n. 3.
Grégoire (Jean, damoiseau d'Arezzo), 408 n. 3.
Grenade, 306, 470, 477, 489.
Grenoble, 48 n. 1; 49, 58 n. 5; 59 n. 2.
Grenoble (Jean de Chissey, évêque de), 50 n. 1.
Grésillon (Jean), 422.
Grey (lord Richard, de Codnor), 166 n. 7; 279 et n. 7.
Grimaldi (Charles), 93 n. 4; 94.
Grimaldi (Jean), 354 et n. 6, 366 n. 1; 369.
Grimaldi (Perrin), 366 et n. 1, 369, 383 et n. 3.
Grimani (Pierre), 258.
Grimoard (Ange, cardinal), 24 n. 1; 227 n. 1; 228 n. 4; 337 n. 5; 374 n. 7; 378, 379 et n. 5, 381-383, 413, 435.
Grisac, 154.
Grisac (Guillaume Grimoard de), 154, n. 1; 172 n. 5.
Grisélidis, 26.
Gritti (famille), 251.
Gritti (André), 260 et n. 5.
Groslée (Archimand de), 337.
Gualfredini (Pierre des), 510 n. 3.
Gubbio (Martin de), 319.
Guelfes, 372, 470 n. 4.
Guérande (traité de), 166 n. 2.
Guerrot (écuyer), 366.
Guesclin (Bertrand du), 96, 166 n. 2; 183 et n. 4, 184, 188 n. 5; 271, 306 et n. 2, 307.
Guibelins, 470 n. 4.
Guienne (duc de), 467 n. 3. — V. Berri (Jean, duc de).
Guines, 96.
Guigues (Dauphin de Vienne), 47.
Guise (château de), 183 n. 5.

H

Hache (Ordre de la), 463 n. 8.
Hadji (Soudan), 55 n. 1.
Haïa-Thalassa, 391.
Hainaut (Jean d'Avesnes, comte de), 22 n. 1.
Hainaut (Philippe de, reine d'Angleterre), 179 et n. 3, 182 n. 1.

Hancourt (Jean de), 162 n. 2.
Hangest (Aubert de), 49 n. 2.
Hangest (Jean de), 49 n. 2.
Hannibal, 25.
Hanost (Hugues de, chancelier de Suède), 491.
Harcourt (collège d', à Paris), 430 n. 6.
Harcourt (Louis, comte d'), 184, 424.
Harfleur, 278 n. 7.
Harlestone (Jean de), 480 et n. 8.
Hassan (émir), 277 n. 1.
Hawkwood (John), 268 n. 2.
Hayton (baron), 368 n. 5.
Hayton (comte de Gorigos et chroniqueur), 112, 351, 468 n. 1.
Hebraïka, 112 n. 7.
Heilly (Jacques de), 498.
Hélène (Sainte), 25, 121.
Hêms, 34, 35 n. 7.
Henri Ier (empereur d'Allemagne), 25, 128 n. 4.
Henri IV (empereur d'Allemagne), 25 n. 10.
Henri IV (roi d'Angleterre), 32 n. 2.
Henri V (roi d'Angleterre), 286 n. 7.
Henri VI (roi d'Angleterre), 23 n. 3.
Henri II, de Transtamare (le Magnifique, roi de Castille), 346.
Henri Ier (roi de Chypre), 128 n. 4; 152.
Henri II (roi de Chypre), 34, 35, 36, 86.
Henri (prince de Lithuanie). — V. Waydot.
Héraclius (empereur), 25.
Heredia (Jean Fernandez de, Grand-Maître des Hospitaliers), 166 n. 3; 202 et n. 2.
Hereford (comtes de), 179, 366, 504.
Hesdin, 182 n. 4, 5.
Hesdin (Simon de), 417.
Héthoum II (roi d'Arménie), 34.
Héthoumiens, 110 n. 2.
Hildesheim (Jean d') 316 et n. 3.
Holland (Thomas), 165 n. 6.
Hollande, 245.
Homar-el-Seyffy (émir), 355 et n. 3.
Hongre (Bertrand le), 449 et n. 2, 3.
Hongre (Perrinet le), 449 n. 2.
Hongrie, 11 et n. 7, 135, 171, 176, 198 n. 2; 203, 233 n. 4; 246, 270 et n. 6; 271, 331, 332 n. 5; 434, 436, 454 n. 1; 488, 489, 490, 491, 494, 497, 498, 500, 502.
Hongrie (Élisabeth, reine de), 331 n. 9.
Hongrie (rois de). — V. André II, Louis Ier et Sigismond.
Hongrois, 5, 217 n. 3; 223 et n. 4, 236 n. 4; 270 n. 5; 330, 337 n. 1; 489.
Honoré (Jean), 28.
Hospitaliers, 2, 34-36, 38-40, 43, 60, 62 et n. 2, 79, 98, 101, 119 et n. 5, 128 n. 4; 137, 139, 140, 144 et n. 3, 158 n. 3; 221, 243, 262, 263, 272 et n. 1, 273 et n. 2, 281 et n. 3, 282, 284 et n. 7, 293, 294, 301, n. 7; 318, 319 et n. 4, 325, 329 et n. 4, 337, 349 et n. 1, 354, 360, 366, 375 n. 6; 401 n. 4; 402 n. 4; 405 et n. 8, 410 et n. 7, 411 et n. 3, 4, 5; 417, 478, 489.
Howard (William), 347 n. 3.
Hugues Ier (roi de Chypre), 123.
Hugues IV (roi de Chypre), 3, 19, 37, 39 et n. 2, 41 et n. 4, 43, 45, 52, 54, 55, 61, 62 et n. 2, 66 n. 2; 70, 76, 77 et n. 1, 78 et n. 4, 7, 9; 80, 84-92, 95 n. 5; 98 et n. 1, 99 et n. 3, 101-107, 111, 112, 115-117 et n. 4, 119, 138 et n. 4, 142 n. 2; 152 et n. 1, 2; 257 n. 3; 278 n. 6; 296 n. 5; 306, 340 n. 4; 390.
Huillement (?), 511 n. 2.
Humbert II (Dauphin de Vienne), 6, 33, 40 n. 1; 43, 45-51, 54-59, 63, 69, 70, 71, 76, 88 n. 2; 140, 508 n. 3.
Huntingdon (comte de), 480 et n. 8.

I

Ibelin (Alix d', reine de Chypre), 101 n. 7; 107, 138, 285, 316, 340 n. 4.
Ibelin (Gui d', évêque de Limassol), 102.
Ibelin (Jean d', comte de Jaffa), 282 et n. 5, 354.
Ibelin (Jean d', fils de Philippe), 120, 143, 152 n. 2; 282 n. 5; 354 et n. 5, 357.
Ibelin (Philippe d', seigneur d'Arsouf), 103 et n. 1, 120, 340 n. 4; 354 et n. 5, 390 et n. 5, 391 n. 6; 410 et n. 4.
Ibelin (Thomas d'), 103 n. 1.
Ibrahim-Bey (Grand-Caraman), 114, 115. — V. Caraman (Grand-).
Iconium (empire et ville d'), 33, 112, 114.
Ida (mont), 53 n. 2.
Idmor (émir), 365, 368.
Illiono (Thomas), 397, 398 n. 1.
Illyrie, 171 n. 2.
Imbros, 51, 59.
Imperiali (Jean), 355.
Incuris (Jean), 381.
Inde, 86 n. 3; 287, 483.
Innocent III (pape), 1.
Innocent VI (pape), 14, 88 n. 1; 89 n. 1; 98, 100, 101, 104 n. 2; 113-120, 133-141, 149, 150 n. 1; 152-154, 157-160, 162, 185 n. 5; 207, 209 et n. 5, 210, 216 n. 7; 219 n. 4; 382, 383.
Ipek (diocèse d'), 171 n. 2.
Irlandais, 486 n. 3.
Irlande, 413, 419, 481.
Isoré (maison d'), 421, 432.
Istrie, 112.
Italie, 20, 31, 46, 50, 56, 58, 64, 78, 135, 150, 154, 155 n. 1; 157, 158 n. 4; 159 n. 3; 192 n. 4; 205-207, 211-214, 216, 219 n. 4; 220 et n. 3, 5; 222 n. 1; 243, 250, 259, 261, 262 et n. 2, 265, 268-270, 280 n. 4; 330, 331, 341, 346, 357, 372 et n. 5, 373, 382, 392, 395, 408, 411, 414, 425, 428 n. 2; 433 n. 5; 436, 466, 478, 481 n. 1; 502.

J

Jacobites, 108 n. 4; 287 et n. 4.
Jacques (confesseur de Pierre Ier, roi de Chypre), 388 n. 1.
Jacques (Guillaume), 511 n. 2.
Jacques (juif), 303.
Jacques Ier (roi d'Aragon), 207.
Jacques II (roi d'Aragon), 34, 40.
Jacques Ier (roi de Chypre), 84, 102 n. 2; 143 n. 1; 145, 198 n. 4; 257 et n. 3, 301 et n. 10, 357, 389 et n. 1, 2; 390, 391 n. 6; 394 n. 5; 410, 452 et n. 2.
Jacques II (roi de Majorque), 69 n. 4; 93, 94 et n. 1, 95 et n. 3.
Jacques III (roi de Majorque, époux de Jeanne Ire de Naples), 94, 95 et n. 3, 150, 161 et n. 5.
Jacques (Saint), 452 n. 3; 474 n. 6; 479 et n. 5, 480, 481, 491.
Jaffa, 368.
Jaffa (comte de), 391 et n. 6.
Jaffa (comte de). — V. Ibelin (Jean d', comte de Jaffa).
Jagellon (roi de Lithuanie), 471.
Janus (roi de Chypre), 5, 84, 195 n. 3; 394 n. 5; 410.
Jarretière (Ordre de la), 350 n. 5.
Jarriel, 445.
Jauce (abbé), 332 n. 5.
Jean (Frère Mineur). — V. Héthoum II (roi d'Arménie).
Jean XXII (pape), 37, 38 et n. 1, 108 n. 4; 168.
Jean (le pilote), 249 et n. 3.
Jean Ier (roi de Castille), 437, 462, 463.
Jean II (roi de France), 13, 16, 22, 83, 87-89, 92, 93, 115, 119, 149, 159-162, 164-172, 175-178, 180, 182

et n. 4, 5, 7; 184-187, 189, 196 n. 3; 202 et n. 1, 205, 210, 212-216, 221 n. 1; 237 n. 1; 244, 266, 268, 278 n. 7; 338 n. 3; 416 et n. 2, 421 n. 7; 434 n. 1; 444, 463 n. 8; 508 n. 2.
Jean (Saint), 29 n. 3.
Jeanne (de Bourbon, reine de France). — V. Bourbon (Jeanne de).
Jeanne (reine douairière de France). — V. France (Jeanne de).
Jeanne Ire (reine de Naples), 41, 52, 66-68, 94, 154, 161 et n. 3, 5; 233, 268 n. 6; 270 et n. 5, 271, 338, 370, 374 et n. 2, 394 n. 5; 400.
Jeanne II (reine de Naples), 67 n. 3.
Jérusalem (ville et royaume), 2, 3, 26 n. 3; 30 n. 1; 32 et n. 1, 36, 55, 57, 71-76, 82-85, 88, 102-104, 106 et n. 3, 107, 116 et n. 3, 120, 122 et n. 1, 128 n. 4; 142, 167, 176, 194 n. 3; 211 n. 5; 246, 248, 284 n. 4; 299 et n. 2, 301, 304 et n. 7, 306, 307, 316, 322, 323, 335, 338, 341, 342 et n. 4, 343 n. 2; 347, 348 n. 4; 351, 355, 356 et n. 1, 3; 372, 376, 381, 406 et n. 5, 408 et n. 1, 417 et n. 2, 427, 463, 466 et n. 4, 469 n. 5; 472-475, 477, 479 n. 7; 480, 484, 492, 493, 495, 511 n. 5; 512.
Jérusalem (église du S.-Sépulcre à), 128 n. 4; 384, 413 n. 2.
Jérusalem (maréchal de), 294.
Jésuites, 343 n. 7.
Joinville, 368.
Joisan (civitas), 213 n. 3.
Jorni (Guillaume de). — V. Cerny (Guillaume de).
Josèphe (Flave), 26 n. 4.
Joure (la). — V. Save.
Joyeuse (Dragonet de), 60, 61 n. 1.
Juifs, 51, 122, 129, 269, 287, 303 n. 2; 322, 347, 365 n. 7; 432 et n. 6, 439 et n. 7, 440 et n. 1, 470 n. 4; 472.
Juilly (Robert de, Grand-Maître des Hospitaliers), 160 n. 11; 166 et n. 3, 205, 411 n. 5.
Julep (émir), 363.
Juli (Roger de). — V. Cornalie (Giblet de).
Julien (l'Apostat), 25.
Juliers, 190 n. 1.
Juliers (Guillaume VI, duc de), 190.
Jussy (Robert de), 443 et n. 4.
Justin (Martin), 510 et n. 1.

K

Kadischa. — V. Nahr-Abou-Ali.
Kaerléon, 180 et n. 5.
Kalisch, 194, 195.
Kanizsa (Jean de, archevêque de Gran), 488 n. 5.
Kapsokalini (Costas), 229.
Karlstein, 197 n. 3.
Karpasso. — V. Carpasso.
Kauen, 178 n. 7.
Keinstut (roi de Lithuanie), 178 et n. 7.
Kermian (État et émir de), 33, 55 n. 1; 114 et n. 7, 502 n. 1.
Khalil (émir), 302, 303 n. 2.
Khondouk (émir), 302.
Kmada (François), 305.
Kniprode (Winrich de, Grand-Maître de l'Ordre teutonique), 247.
Königgrätz, 197 n. 3.
Königsberg, 179 n. 7; 247.
Kolocza, Colocza (archevêché de), 140 n. 4; 171 n. 2.
Konieh. — V. Iconium.
Korykos, 112.
Kosten, 194.
Kotlimboghâ (Almanssouri, émir), 297, 302, 307.
Kourdes, 351.
Koutlouk (-Schah), 35.
Kubbet-Almassr (Dôme de la Victoire), 361 n. 3.
Kutayeh, 55 n. 1.

L

Lagny, 507 et n. 1.
Lajazzo, 3 n. 1; 60, 110, 115 n. 1; 346, 368, 369 et n. 1, 4; 376, 380, 392, 397, 511 n. 5.
Lala (Catalo de), 225 n. 6.
Lamas, 111.
Lampron, 110 n. 2.
Lampsaque, 140.
Lancastre (Jean de Gand, duc de), 93, 278 n. 6; 480, 491, 492.
Lango, 318.
Langres (Guillaume de Poitiers, évêque de), 188.
Langres (Guy Baudet ?, évêque de, auteur de mémoires sur la croisade), 470 n. 4.
Languedoc, 465 n. 6; 504.
Lannoy (Guillebert de), 286 n. 7.
Laodicée, 368, 397.
Laodicée (Simon, évêque de, vicaire de Famagouste), 62 n. 2; 314, 316.
Laon, 188 n. 3.
Laon (Geoffroi le Meingre, évêque de), 188.
Larendah, 114.
Larnaca, 81.
Larrez, 444.
Lascaris (Érard, co-seigneur d'Arcadie), 280 n. 6.
Lascaris (Jean, Calophéros), 280 et n. 6, 285, 354, 357.
Lassillo, 337.
Latakieh. — V. Laodicée.
Lattes (château de), 93.
Lauria (Jean et Robert de), 272 n. 6.
Lausanne, 204 n. 8.
Lausanne (Aimon de Cossonay, évêque de), 204 n. 8.
Layas. — V. Lajazzo.
Lebron (Maurice), 334.
Lectoure, 132.
Leipzig, 472 n. 4.
Lélinghem, 465, 468 n. 2; 478 et n. 6.
Lens (Baudouin de), 96.
Léon V ou VI (roi d'Arménie), 3, 110-112, 380 et n. 4, 385 n. 2; 395 n. 1; 447, 462-465, 478 et n. 9, 479 et n. 1, 2.
Lépante (archevêché de), 140 n. 4; 171 n. 2; 242 n. 6.
Lercari (Dominique), 405 et n. 3.
Lercari (Jacques), 405.
Lesparre (Florimont de), 329 et n. 3, 333 n. 9; 354, 355 et n. 2, 357-360, 369 n. 4, 6; 371, 372 et n. 1, 2; 491.
Levant, 52 n. 3.
Levat (Pierre de), 353 n. 4.
Liban (Mont-), 365.
Liche. — V. Laodicée.
Lido (S. Nicolas du), 147, 309.
Liegnitz, 194.
Ligniers (seigneur de). — V. Loye (Pierre de).
Limassol, 158, 282, 304, 311, 321 n. 2; 406 et n. 6, 409.
Limassol (Lambertin, évêque de), 39 et n. 3.
Limoges, 185 n. 5; 278 n. 6.
Limoges (Jean de), 414.
Lincoln, 269 n. 6.
Lindsay (Alexandre de), 491.
Lindsay (David de), 491.
Lipari (évêché et évêques).— V. Patti.
Lippa, 331 n. 3.
Lisieux (évêque de). — V. Oresme (Nicole).
Lithuanie, 197, 247 n. 7.
Lithuanie (rois de). — V. Jagellon, Keinstut, Waydot.
Livonie, 41.
Livourne, 50.
Lluchmayor, 95.
Lombard (Jean), 90 et n. 1, 2; 91 n. 3.
Lombardie et Lombards, 31 et n. 1, 45, 51, 59, 63 et n. 2, 64 et n. 2, 66, 69, 72, 92 n. 1; 112 n. 11; 119 n. 2; 122, 137, 149 et n. 4, 152, 154 et n. 5, 185 n. 3; 190 n. 2; 199, 206, 207, 208 n. 6; 211, 217,

218, 228 et n. 5, 229, 233, 235 n. 4; 281, 330, 372, 426-428, 450, 451, 490 n. 1; 498.
Londres (ville et bourgeois de), 178-182, 185 n. 5; 186, 464.
Lopez (Pierre, d'Ayala), 491 et n. 3.
Loredan (Paul), 200 n. 4; 254.
Loria (Jean et Robert de). — V. Lauria.
Lorinch (Noël), 184.
Lorraine, 268, 270, 460 n. 4.
Lorraine (Antoine de), 23 n. 3.
Lorraine (Jean Ier, duc de), 163 n. 6; 187.
Lorrains, 471.
Lorry (Robert de), 169 et n. 1.
Lostène (Dominique), 317.
Louis (le Débonnaire), 25 et n. 10.
Louis (de Bavière, empereur), 48.
Louis VII (roi de France), 123.
Louis IX (roi de France), 1, 2, 25 n. 6; 193 et n. 3, 489 n. 2; 501.
Louis d'Espagne ou de la Cerda (roi des Iles Fortunées), 49.
Louppy (Raoul de, ou Raoul de Vienne), 160 n. 6.
Louviers (Charles de), 430 et n. 4.
Louvre, 343, 419, 463 n. 3.
Lovixellis (Gualdisio de), 210 n. 4; 218 et n. 4, 7.
Loye (Pierre de, seigneur de Ligniers), 50.
Loyes (Galéot de), 332 n. 5.
Lucerne (Jacques de), 335.
Lucignano, 112 n. 11.
Lucinges (bâtard de), 55 n. 3; 56 et n. 2, 76.
Lucinges (Étienne ou Estevenin de), 50, 56 et n. 3, 76.
Lucques, 97, 377 n. 3; 378.
Lucques (Ange de), 116.
Lübeck, 191.
Lugo, 213, 214 n. 1; 219, 222, 226, 228 n. 1.
Luna (Thérèse de), 207.
Lupi (Boniface des), 320 n. 2.
Lusace, 191.
Lusignan (château de), 185 n. 1.
Lusignan (famille de), 110, 185 n. 1; 450.
Lusignan (Amaury de, prince de Tyr), 35, 79.
Lusignan (Amaury de, roi de Chypre). — V. Amaury (roi de Chypre).
Lusignan (Bohémond de, fils du prince de Tyr), 79.
Lusignan (Bohémond de, roi d'Arménie), 257 et n. 3, 380 et n. 3.
Lusignan (Échive de), 95 n. 3,
Lusignan (Gui de, roi d'Arménie), 79 et n. 4, 385 n. 2.
Lusignan (Gui de, fils de Hugues IV), 82 et n. 3, 83, 101 n. 7; 104, 107 n. 2; 116 et n. 2, 3; 117.
Lusignan (Guyot de, fils de Léon VI), 479 et n. 3.
Lusignan (Hugues de, prince de Galilée). — V. Galilée (Hugues de Lusignan, prince de).
Lusignan (Hugues IV, roi de Chypre). — V. Hugues IV (roi de Chypre).
Lusignan (Isabelle de, fille de Hugues IV), 91 n. 3.
Lusignan (Isabelle de, fille du roi Gui et princesse de Morée), 385 n. 2.
Lusignan (Jacques de). — V. Jacques Ier (roi de Chypre).
Lusignan (Janus de). — V. Janus (roi de Chypre).
Lusignan (Jean de, fils du prince de Tyr), 79, 380.
Lusignan (Jean de, prince d'Antioche), 5, 19, 89-91, 118 n. 4; 120 et n. 5, 123, 172 n. 2; 203, 232 et n. 6, 284, 296, 301 et n. 10, 357-359, 364, 366, 370, 376, 381 n. 1; 384, 387, 389 et n. 2, 390, 391 et n. 3, 394 et n. 5, 396 et n. 4, 398-402, 405-408, 410 et n. 1, 3; 420, 421 n. 1; 426 n. 5.
Lusignan (Mariette de), 107 n. 2.
Lusignan (Pierre de). — V. Pierre Ier et Pierre II (rois de Chypre).
Lusignan (Robert de), 112 et n. 11, 113, 124 n. 1,

Lusignan (Soldane de, mère de Léon VI), 257 n. 3.
Lusignan (Thomas de), 91 n. 3.
Lusignano (famille de), 112 n. 11.
Luxembourg (famille de), 191.
Luxembourg (Bonne de, reine de France), 183, 429 n. 4.
Luxembourg (Charles de). — V. Charles IV (empereur d'Allemagne).
Luxembourg (Jean de, roi de Bohême), 22, 38, 69 et n. 3, 4; 190.
Luxembourg (Jean de, parent de Pierre Ier), 172 n. 2.
Luxembourg (Pierre de, cardinal), 15 n. 4; 437 et n. 6, 447, 448 n. 1; 460 et n. 3, 4, 5, 7; 461 et n. 2, 462 et n. 1.
Luxembourg (seigneur de), 333.
Luxembourg (Wenceslas de). — V. Brabant (duc de) et Wenceslas (empereur).
Luylier (Jean), 446 n. 1.
Lycaonie, 114.
Lyon (Henri de Villars, archevêque de), 47.
Lyon (ville et concile de), 35 n. 8; 160, 173, 175 n. 3; 221 n. 1.

M

Machabée (Judas), 27 n. 5; 29 n. 5; 80.
Machabées, 72.
Machaut (Guillaume de), 392 n. 7; 430 n. 2.
Mâcon, 271 n. 6.
Madrid, 462.
Maghrabites, 292 et n. 9, 397. — V. Barbaresques et Berbères.
Magnésie, 53 n. 2.
Magnicarthès (Georges), 331.
Mahédia, 477.
Mahomet, 30, 246 n. 6; 304 n. 4; 417 n. 2.
Maignelay (Tristan de), 160 n. 11.
Mauvilly (seigneur de). — V. Blézy (Jean de).
Maisières (Simon de), 13 n. 6.
Maisières (Philippe de). — V. Mézières.
Majorque, 93 et n. 4.
Majorque (Alix de, dame d'Ibelin), 390 n. 5.
Majorque (Fernand ou Ferrand de), 95 n. 3.
Majorque (Isabelle de, marquise de Montferrat), 95.
Malaspina (Michel), 205.
Male (Louis de, comte de Flandre). — V. Flandre (Louis de Male, comte de).
Malghera, 149, 200 et n. 6.
Mallo, 368.
Mallone (Barthélemy), 401 et n. 5.
Malmistra, 110.
Malocello, Malosello (famille), 103 n. 3.
Malocello (Pierre), 103 et n. 3, 151 et n. 3, 264 n. 4; 285, 313, 354, 371, 373 n. 9; 375 n. 6; 376 et n. 7, 398.
Mamelouks, 70, 290, 296, 361.
Manacor, 94.
Manavgat (ville et émir de), 115 et n. 1, 124, 125, 127 n. 2; 320.
Manavgat-Sou, 115 n. 1.
Manfredi (château des), 222.
Mans, 478.
Mansuerius. — V. Masuerius.
Mantes, 448 n. 1.
Mantoue, 189 n. 8; 379 et n. 5.
Mantzas (prêtre grec), 108.
Mar (Pierre da), 285 et n. 1.
Maraclée, 35.
Marcel (Garnier), 443, 444.
Marcel (Jacques), 443.
Marcel (Marie), 446 n. 1.
Marie d'Espagne, comtesse d'Alençon, 446.
Marmousets, 447, 468, 478.
Marne, 507 n. 1.
Maroc, 69, 470.
Marsan (Eustache de), 444.
Marseillais, 297.
Marseille, 47, 49, 50 et n. 1, 63, 154, 155, 288 n. 1; 319, 334 et n. 9, 374 et n. 3, 476.

Marseille (sire de), 337 et n. 2.
Martelet-Saint-Jean (rue du, à Paris), 16 n. 4.
Martin. — V. Justin (Martin).
Mascrino (Bernard de, seigneur de Plaines), 204 n. 1.
Masserii (famille des), 9, 10 n. 2.
Masserio (François), 10 n. 2.
Masuerius (Petrus), 14 n. 4.
Mauny (Gautier de), 179.
Maures, 68, 207 n. 6; 340 n. 1.
Mayence, 175.
Maynon (Huguenet de), 313.
Mazarini (famille des), 10 n. 9.
Mazoerius. — V. Masuerius.
Mazzerius (Petrus), 14 n. 4.
Meaux, 507 n. 1.
Meaux (Jean de), 16 n. 4.
Meaux (Philippe, évêque de). — V. Vitry (Philippe de).
Mecque (la), 291.
Méditerranée, 36, 114, 249.
Méhédieh. — V. Mahédia.
Mélas, 115 et n. 1.
Melfi (Antoine de Rivello, évêque de), 203 et n. 2.
Melun, 165 n. 6; 189, 420 et n. 7, 421 n. 7; 422, 445, 510 n. 5.
Mendiants (moines), 449, 511 n. 2.
Meniko, 354 et n. 1, 388 n. 2.
Menkeliboghâ (émir), 384.
Mennot (Robert le, dit Robert l'Ermite), 479 et n. 5, 7; 480 et n. 6, 7; 482 et n. 2, 487, 488 et n. 1, 491.
Mercier (Jean le), 478 et n. 1.
Merlin, 26, 483.
Merval, 168 n. 5.
Mesembria, 336.
Messine (évêché de), 171 n. 2.
Mestre, 149 n. 3; 150, 200.
Métélin, 51, 318, 466 n. 3. — V. aussi Gatelusio.
Metz, 36 n. 3; 198, 449 et n. 1, 461.
Meulan, 278 n. 3.
Meung (Jean de), 24 n. 2.
Mézières (en Picardie, bourg et château), 9 n. 1; 10 n. 1; 12 n. 1; 13, 22, 23 et n. 3, 63, 68, 69 n. 5; 71, 473, 511 et n. 2, 512.
Mézières (bâtard de), 346 et n. 3.
Mézières (Gui de), 15 n. 4; 460 et n. 4, 461, 462.
Mézières (Guillaume de), 14 et n. 3, 317.
Mézières (Jean de, conseiller royal), 15 n. 1; 443 et n. 1.
Mézières (Jean de, chanoine de Noyon, neveu de Philippe), 15 et n. 1 et 3, 448, 511.
Mézières (Philippe de), *passim*.
Michel (aumônier, précepteur de Charles VI), 429 n. 4.
Michel (Jean, sergent), 58 n. 1.
Michele (Domenico, di Santa Fosca), 231, 251, 254, 340.
Milan, 20, 134 n. 6; 151 et n. 7, 8; 206, 207, 213 n. 1; 216, 217, 218 et n. 3, 221 et n. 4, 226 et n. 5, 13; 228, 236 n. 4; 241, 242 et n. 3, 243 et n. 8, 307, 379 n. 5; 382, 425 n. 1; 426, 427, 428, 507.
Milan (Jean, archevêque de). — V. Visconti (Jean).
Milan (Robert Visconti, archevêque de), 210.
Milan (seigneurs, puis ducs de). — V. Visconti (Bernabò, Galéas, Jean, Jean-Galéas, Lucchino, Mathieu).
Milet. — V. Palatscha.
Mileto (comte de). — V. Sanseverino (Robert de).
Milo, 40.
Mimars (Gui de), 120, 282, 354.
Mimars (Huguet de), 354.
Mimars (Marie de), 388 n. 5.
Mimars (Pierre de), 390 n. 5.
Mimorant (Grand et Petit), 510 et n. 5.
Mineurs (Frères), 41, 134 n. 6; 398 n. 2; 413, 414. — V. Mendiants (moines).
Minotto (Pasqualin), 253, 254.
Misnie, 173, 190, 191 et n. 4.
Misnie (Balthasar, marquis de), 191.
Misnie (Frédéric-le-Fort, marquis de), 173, 190, 191.

Misnie (Frédéric-le-Sérieux, marquis de), 190, 191.
Misnie (Guillaume, marquis de), 191 et n. 2.
Missir. — V. Caire (le).
Mitry (Jean de), 175.
Mocenigo (Pierre), 200 n. 4.
Mocenigo (Thomas), 488 n. 4.
Modenais, 219, 222.
Modène, 211, 217 n, 5 ; 227, 379 et n. 5.
Modon (ville et châtelains de), 277 n. 2 ; 334, 385 n. 2 ; 510 n. 3
Mohamet-Reïs, 213 n. 2 ; 275.
Mohammed (Soudan), 362 n. 6.
Moïse (condottière hongrois), 236 n. 4.
Moldavie (Étienne, prince de), 197 n. 1.
Molino (Alvise de), 340 n. 2.
Molino (André de), 39.
Molino (Georges de, évêque de Coron), 252.
Momiachus (Chrétien), 172 n. 2.
Monglat, 445.
Mongols (et khans des), 33, 34 et n. 2, 46 n. 2 ; 51, 86, 114, 197 n. 1 ; 288, 290, 351 n. 3 ; 459 n. 4 ; 470 n. 4.
Monopoli, 411 n. 4.
Monreale (évêché de), 171 n. 2.
Montaigu (Gilles Aycelin de, évêque de Térouanne, puis cardinal), 214 et n. 3.
Montbéliard (Amphélise de), 154 n. 1.
Mont-Cassin, 154 n. 5 ; 400 et n. 1.
Mont-Cassin (Hugues, Marzio, Raymond, vicaires de), 400 n. 1.
Montcenis (bailliage de), 430 n. 2.
Montdidier, 23 n. 3.
Montdragon (Dragonet de), 319.
Montebello, 217 n. 5.
Montefiascone, 397, 398 et n. 1, 413 n. 3.
Montélimart, 268 n. 6.
Montello, 395 et n. 3.
Montfaucon, 507.
Montferrat, 228 n. 4.
Montferrat (Jean II, marquis de), 150, 151, 226 et n. 5, 228, 244 n. 2 ; 272.
Montferrat (marquise de). — V. Majorque (Isabelle de).
Montfleury (château, puis abbaye de), 48 n. 1 ; 58.
Montfort (Échive de), 107 n. 2.
Montfort (Jean de, duc de Bretagne), 333, 429 n. 6.
Montfort (Rupin de), 107 n. 2.
Montgé, 507 et n. 1.
Monthou (Chivard de), 333.
Montmaur (Jacques de, gouverneur du Dauphiné), 492.
Montmélian, 221 n. 1.
Montmuran (bataille de), 96 n. 4.
Montolif (Hugues de), 120, 282.
Montolif (Jean de), 120, 316.
Montolif (Roger de), 282.
Montolif (Thomas de), 90, 117 et n. 4, 119, 120, 256, 316, 386.
Montpazier, 132 et n. 2.
Montpellier (ville et seigneurie de), 93, 99, 154, 156, 172 et n. 2, 382, 400 n. 1 ; 434 n. 1.
Montreuil, 177.
Monturac ou Monteruc (Pierre de, cardinal), 413.
Moravie, 246.
Moravie (marquis de), 157.
Morbassan. — V. Umurbeg.
Morée, 139.
Morée (despote de). — V. Cantacuzène (Manuel, despote de Morée).
Morel (Eustache). — V. Deschamps (Eustache).
Morestel (Argod de), 337.
Moret, 444.
Morf (Jean du, comte de Rochas ou d'Édesse), 117 et n. 4, 119, 120, 256, 282, 293, 294, 302, 387, 391 n. 6 ; 397 et n. 1.
Morges, 204 n. 8.
Mormant, 445.
Morosini (Marc), 200 n. 4.
Morosini (Pierre), 397, 398 n. 1.
Morosini (Robert), 200 n. 4.

Mortimer (Hugues), 270 n. 5.
Mosto (Pierre de), 200 n. 4.
Moulins (Philippe de, évêque de Noyon), 214 et n. 3, 216.
Moustry (Jean de), 318, 319, 320, 354, 357, 358, 359, 360, 366, 370, 389, 391 et n. 8.
Murano, 399, 400 n. 2.
Murta (Jean de, doge de Gênes), 97 n. 1.
Myloi, 121 et n. 3, 142, 276, 282.
Myra, 112 n. 10; 126 n. 6; 127 et n. 2.

N

Nabinaud (Élie de, archevêque de Nicosie), 107 n. 2; 108 et n. 4.
Nägel (Nicolas de), 204 n. 8.
Nahr-Abou-Ali, 365 n. 5; 366.
Najara (bataille de), 162 n. 4.
Naou (Nicolas de), 410 n. 1.
Naples, 37, 66, 72, 92, 144 n. 5; 154, 155 n. 1; 161, 270 n. 5; 288 n. 1; 319, 370 et n. 6, 374, 470 n. 6.
Naples (Nicole de). — V. Spinelli (Nicolas).
Naples (rois de). — V. Sicile (rois de).
Napolitains, 354 et n. 7.
Narbonne, 122, 288 n. 1; 434.
Narbonne (archidiacre de), 491.
Narbonne (Robert Paynel, évêque de), 156.
Narbonne (vicomte de), 36.
Nasareddin (Nassar-el-Din Mahmet Craïa), 321 et n. 1, 323 n. 7; 353 et n. 1, 355 et n. 3, 363, 364 n. 1.
Navarrais, 491.
Navarre (collège de). — V. Champagne (collège de).
Navarre (Louis de, comte de Beaumont-le-Roger), 177.
Navarre (Philippe de, comte de Longueville), 177 et n. 2.
Navarre (Pierre de, ensuite comte de Mortain), 491.
Navarre (roi de). — V. Charles II, le Mauvais (roi de Navarre).
Naxos (archevêché de), 140 n. 4; 242 n. 6.
Négrepont, 37, 38, 40 et n. 9, 41 n. 4; 42, 46, 50, 55 n. 1; 62, 100, 273, 334, 335, 336.
Negro (Ughetto di), 267 et n. 2.
Néopatras (Patradjik) (archevêché de), 140 n. 4; 242 n. 6.
Néphin (famille de), 407 n. 1.
Néphin (Gui de), 406 et n. 6, 409 et n. 2.
Néphin (Pierre de), 407 n. 1.
Néphin (Renaud de), 407 n. 1.
Nerga, 178 n. 7.
Nestoriens, 108, 316.
Neufchâtel, 204 n. 8.
Neufchâtel (Jean-Thiébaut de), 333.
Neufchâtel (Louis, comte de), 204 n. 8.
Neustadt, 194.
Nevers (Jean, comte de), 489, 490, 498, 500, 504.
Nevers (Pierre Aycelin, évêque de), 214 et n. 3, 216.
Neville (Jean de), 388 et n. 5.
Nice (Jean de). — V. Denis (messire).
Nicolas (condottière hongrois), 236 n. 4.
Nicomédie (Georges, évêque de), 411.
Nicopolis, 2, 5, 7 et n. 1, 333, 491 et n. 1, 497, 498, 502, 513.
Nicosie, 90, 91, 102 et n. 1, 104, 105, 106 n. 4; 107, 108 et n. 4, 129, 138, 142 et n. 3, 144 n. 1; 171 n. 2; 200 n. 10; 275, 276, 282, 304, 312, 313 n. 6; 317, 318, 321, 322 n. 4; 356, 357, 369 et n. 5, 384-388, 392, 393 n. 2; 402, 410.
Nicosie (archevêques de). — V. Chambarlhac (Philippe de), Nabinaud (Élie de), Pradèle (Raymond de la).
Nicosie (Alain, évêque élu de), 128 n. 4.
Nicosie (Henri de Byblos, archidiacre de), 128 n. 4.

Nicosie (Raoul, archidiacre de), 128 n. 4.
Nicosie (doyen de). — V. Grégoire (Bérenger).
Nicosie (vicomtes de). — V. Giblet (Henri de), Néville (Jean de).
Niem (Thierry de), 484 n. 3.
Nil, 289, 296, 361.
Nîmes, 99.
Nisyros, 79.
Nitria, 202 n. 3.
Nitria (Étienne, évêque de), 331.
Noellet (Guillaume de), 331.
Nogent-le-Roi, 438.
Noir (Prince-). — V. Édouard (prince de Galles, dit le Prince-Noir).
Noire (Mer), 195 et n. 8.
Nonantola, 209 n. 5.
Norès (Jacques de), 120, 125, 127, 256, 282, 354, 356, 357, 359, 362, 363, 370, 376 n. 6; 391 n. 3.
Norès (Janot de), *addenda*.
Norès (Louis ou Alvise de), 90 et n. 5, 91.
Norès (Simon de). — Leçon erronée pour Thénouri (Simon).
Normandie, 6, 31 et n. 1, 49, 95, 165 n. 6; 175, 479 n. 5; 491.
Normandie (Charles et Jean, ducs de). — V. Charles V et Jean II (rois de France).
Normands, 479.
Northumberland (Henri, comte de), 491.
Norvège, 6, 41, 163, 248, 249, 250.
Norvège (Hakon VI, roi de), 163, 250.
Norwich (Henri Despenser, évêque de), 464.
Noyon, 15 et n. 3, 448, 511.
Noyon (Gilles de Lorris, évêque de), 188. — V. Moulins (Philippe de, évêque de Noyon).
Nubie, 86, 297.
Nuremberg, 245, 381 n. 3.
Nuremberg (Jean de), 489.

O

Octavien (-Auguste), 25.
Ognibuono (Hugues), 103 et n. 4, 109.
Oleggio (Jean d'), 209.
Olivier, 25, 487.
Oltedo (André d'), 239 n. 6.
Oppeln, 194 n. 6; 195.
Oresme (Nicole), 24 et n. 2, 94, 418 et n. 1, 431 n. 2.
Orgemont (Pierre d', chancelier de France), 418, 424, 439 n. 1; 441 n. 1.
Oriago, 150.
Orléans, 268 et n. 3, 436.
Orléans (Blanche, duchesse d'), 188.
Orléans (Louis, duc d'), 214 n. 3; 394, n. 5, 418 n. 3; 423 n. 3; 427 et n. 5, 428 n. 2; 439 n. 2; 447, 466 n. 1; 476, 477 et n. 9, 478 et n. 3, 481 n. 1; 491, 498, 504-508.
Orléans (Philippe, duc d'), 96 n. 2.
Orléans (Valentine Visconti, duchesse d'). — V. Visconti (Valentine, fille de Jean-Galéas).
Orose, 26.
Orsini (Angelo), 400 n. 1.
Orto (Lucien dell'). — V. Nasareddin.
Osimo (A. d'). — V. Osimo (Nicolas d').
Osimo (Nicolas d'), 399 et n. 3, 400.
Ostie (évêques). — V. Innocent VI (pape), Colombiers (Pierre de), et Aubert (Audouin).
Ostrevant, 16.
Othim (Jean d'), 270 n. 5.
Othim (Nicolas d'), 270 n. 5.
Otranto, 238 et n. 10.
Oxford, 354 n. 10.

P

Pachost (Albert), 76.
Paderborn (Baudouin, évêque de), 412 n. 3.

Padoue, 150 et n. 3, 211, 248 n. 8; 320 n. 2.
Padoue (seigneur de). — V. Carrare (François Ier de).
Paix (Charles de la, roi de Naples). — V. Charles III (roi de Sicile).
Palatscha, 53 n. 2; 281, 331 et n. 2, 488 n. 3.
Paléologue (Jean, empereur de Constantinople), 37, 38 et n. 2, 57, 136 et n. 6, 137-139, 140, 196 n. 3; 205, 253, 266 n. 5; 272, 280, 308, 328, 331, 332 n. 6; 335, 336, 337 et n. 1, 345 n. 1; 411, 454 n. 1.
Paléologue (Michel, empereur), 42.
Palerme (archevêché de), 171 n. 2.
Palestine, 248, 503.
Palma, 95.
Pamiers (Raymond d'Accons, évêque de), 412.
Pampelune (Martin de Zalva, évêque de), 413, 436, 437 et n. 1-4.
Pandaïa, 275.
Pandegoli, 209.
Pannochia, 280.
Paphos, 79, 106 et n. 6, 110, 142, 274, 275, 322 n. 4; 345 n. 1; 370, 388, 399.
Paphos (?, évêque de), 98 n. 3; 99.
Paphos (Pierre, évêque de), 128 n. 4.
Paradiso (André), 200, 260.
Pardsepert, 111.
Pardubitz (Ernest de, archevêque de Prague), 153 n. 4.
Parenzo (diocèse de), 171 n. 2.
Parietibus-Tortis (Pierre Arnaud de), 59.
Paris (ville, Église et Université de), 16, 59, 133, 160, 175, 176, 182 n. 5, 6; 183, 184 n. 1; 185-190, 196 n. 3; 203, 240 n. 8; 267 n. 3; 362 et n. 1, 373 n. 6; 418 n. 6; 420-428, 430 n, 6; 433 n. 3; 435-439, 442-448, 453, 460-465, 476, 479, 480, 482, 487, 491, 497-499, 505 et n. 9, 506, 509-511.
Paris (Étienne, évêque de), 424 et n. 3.
Paris (Guillaume de), 24 n. 6.
Parme, 64, 208 n. 5; 212, 280 n. 4.
Parme (Paul de), 50 n. 5.
Paros, 40.
Parquete (Pierre la), 16 n. 4.
Parthenay (sire de), 184.
Pasnadego, 145 n. 6.
Passion (Ordre de la), 55 n. 3; 70, 71, 299 et n. 4, 300 et n. 3; 342, 347-352, 385, 411, 428, 433 n. 5; 453-455, 472, 473 et n. 1, 7; 474 n. 2; 475 n. 6; 480 et n. 6, 481 n. 1; 484 et n. 6, 490-497, 500, 502-504, 513.
Passit ou Passes (seigneur de), 120.
Pastourcaux, 36.
Patras (archevêché de), 140 n. 4; 171 n. 2; 242 n. 6.
Patras (Bongiovanni, archevêque de), 273.
Paul II (pape), 415, n. 1.
Pavie, 25 n. 2; 150, 319, 332, 333 n. 9; 346, 427.
Pembroke (Richard de), 179.
Penthièvre (Jeanne de, duchesse de Bretagne), 429 n. 6.
Pepoli (Jacques), 206.
Pepoli (Jean), 206, 207.
Pepoli (Thaddée), 41, 64.
Pera, 41, 243, 260, 280 n. 6; 335, 336, 466 n. 3.
Percy (Henry), 491.
Percy (Raoul), 491.
Périèques, 198 n. 4; 370.
Périgord, 131, 279.
Périgord (cardinal Talleyrand du), 133 et n. 7; 156, 157, 165, 166, 185 n. 5; 186 et n. 1, 204, 237 n. 1, 2; 239 n. 8; 242.
Périgueux, 186.
Pérouse, 41, 43.
Perpignan, 122.
Perrin (bouffon de Hugues, prince de Galilée), 334 n. 7.
Perrin (roi de Chypre). — V. Pierre II.

Perse, 33, 34, 289, 297.
Perthes, 510 n. 5.
Peste (grande), 51 n. 2.
Petit (Jacques le), 144, 356.
Petit (Jean), 426 n. 4; 427, 428, 506 n. 6; 507 n. 3; 508.
Petit (Noël le), 409.
Petit (Renier le), 390.
Petit (Simon le), 62 n. 2.
Pétrarque, 26, 144 n. 1; 192 n. 4; 253 et n. 2, 3; 254 et n. 1, 2; 305, 334 n. 5; 392, 417.
Phare-de-Messine, 158 n. 4.
Philippe-Auguste (roi de France), 25 n. 9.
Philippe-le-Bel (roi de France), 1, 21, 22, 36 et n. 1.
Philippe de Valois (roi de France), 13, 22, 37, 38 et n. 1, 40 et n. 6, 45, 46, 49, 50 n. 1; 58 n. 2; 69, 88 n. 1; 89, 93 et n. 4, 161, 168 n. 4; 189, 428 n. 10; 470.
Philippot (condottière), 360 n. 3.
Philippot (filleul de Philippe de Mézières), 511 n. 2.
Phocée (Nouvelle), 51 n. 5.
Phocée (Nouvelle, évêque de la), 400 et n. 3.
Photius (patriarche de Constantinople), 411.
Picard (Henri, maire de Londres), 181 n. 6.
Picardie, 6, 9 n. 1; 10 n. 10; 11, 13 n. 2; 23 n. 3; 29, 31 et n. 1, 72, 96, 130, 460 n. 4.
Picards, 10 n. 11; 11, 13, 30, 64, 77, 85, 492.
Piccamiglio (Conrad), 42 n. 3; 43.
Picquigny (Jean de), 183.
Pie II (pape), 415 n. 1.
Piémont, 268 n. 2.
Pierre IV, le Cérémonieux (roi d'Aragon), 93 et n. 4, 5; 94, 107 n. 2; 144 n. 5; 169, 307 n. 3, 5; 338, 344, 373 et n. 7, 392.
Pierre Ier, le Cruel (roi de Castille), 107 n. 2; 207, 382.
Pierre Ier (roi de Chypre), 3-7, 9 n. 1; 14, 17-19, 23, 27 n. 3, 5; 33, 39, 52 n. 3, 5; 66 et n. 2, 67 et n. 2, 76 et n. 2, 4; 80-92, 100-129, 131, 137, 140-153, 158 et n. 1, 2; 160-167, 170-206, 212-216, 219 n. 1; 221, 222 et n. 7, 225, 228, 229, 231-247, 250, 252 et n. 4, 254-268, 272-286, 289-342, 346 et n. 2, 347 et n. 1, 2; 349 n. 7; 353-385, 388-396, 405 n. 1, 5; 407-410, 413, 416, 420, 421 et n. 2, 424, 426 et n. 5, 427, 450, 452, 462, 463 n. 8; 466, 473 et n. 3, 491, 500, 511 n. 5.
Pierre II (roi de Chypre), 19, 66 n. 2; 85 n. 1; 107 n. 2; 143 n. 1; 151 n. 1; 239 n. 2; 370 et n. 6, 374, 377 et n. 6, 383 n. 2; 388, 389 n. 4; 391 et n. 3, 394 n. 5; 396 et n. 4, 400 n. 3; 401 et n. 1, 2; 405-410, 420, 425, 426 et n. 1, 449-452.
Pierre l'Ermite, 29 et n. 5, 72, 73, 87.
Pierrepont (château de), 23 n. 3.
Pilerga, 110, 112 n. 7.
Pins (Guillaume de), 16.
Pins (Roger de, Grand-Maître de l'Hôpital), 119 n. 5; 139, 144 et n. 3, 158, 204 et n. 1, 262, 272, 280 n. 6, 281.
Pisan (Christine de), 418 n. 6; 419 n. 1; 505, 510 et n. 5.
Pisan (Thomas de), 418 et n. 6, 419, 434 n. 1.
Pisani (Nicolas), 62 n. 2; 97.
Pisans, 38 et n. 1, 40, 41, 43, 64 et n. 2; 256, 270.
Piscopi, 83 n. 6; 145, 147 n. 4; 449.
Pise, 64, 157, 259 n. 2; 377 et n. 3, 4; 378 n. 1.
Piskopi. — V. Piscopi.
Pistoie, 378.
Piumazzo, 222 et n. 5.
Plaisance, 29.
Plaisians (Guillaume de), 36 n. 1.

Plantagenets (Maison des), 124 n. 1.
Platon, 24 n. 1.
Plesby, 480.
Ploniani, 197 n. 1.
Pô, 159 n. 3.
Pocquet (Denisot), 421.
Pocquet (Pierre), 448 et n. 1.
Poissy (Gilles de), 491.
Poitiers (ville et bataille de), 16 et n. 4, 162 n. 4; 165 n. 5, 6; 184, 241 n. 1.
Poitou, 112 n. 11; 113, 184, 185.
Pola (ville et diocèse de), 71 n. 2, 334.
Pole (Guillaume de la), 269 et n. 6, 279.
Pologne, 41, 173 et n. 3, 195 n. 3, 8; 198 n. 2; 502.
Pologne (Hedwige de), 195 n. 3.
Pologne (rois de). — V. Casimir et Vladislas V.
Polonais, 195, 489.
Pommiers (Amanieu de), 162 et n. 4, 5; 188, n. 5.
Pompilius (Numa), 26.
Pons (sire de), 184.
Pontarlier (Gui de), 334.
Pontchardon (Richard de), 184.
Pont-de-l'Arche, 177.
Ponthieu, 177.
Pont-l'Évêque (Jean de), 15 et n. 5, 511.
Pontoise, 183.
Porret (Nicolas), 422.
Portopisano, 50 n. 3.
Port-Pélerin, 35.
Portugais, 470 n. 4.
Posen, 194 et n. 6.
Pouille, 470 n. 6.— V. aussi : Apulie.
Pradèle (Raymond de la, archevêque de Nicosie), 105 n. 3; 126 n. 2; 282 et n. 4, 313, 315, 329 n. 3; 340 n. 4; 354, 369, 385 n. 3; 406.
Prague, 173, 192, 193, 194 et n. 2, 245, 246, 247.
Prague (archevêque de). — V. Pardubitz (Ernest de).
Prato, 378.
Préaux (sire de). — V. Rivière (Jean de la).
Prêcheurs (Frères), 202, 379 et n. 2, 412, 435.
Présentation (fête de la), 29, 345 n. 1; 411, 412, 413 et n. 1, 414, 415 n. 1; 423, 424 n. 6; 449, 511 et n. 2.
Presles (Raoul de), 417 et n. 6, 430 et n. 3, 431 n. 2; 432, 433.
Prignano (Barthélemy). — V. Urbain VI.
Priuli (François), 401 n. 6.
Priuli (Jacques des), 45.
Priuli (Jean des), 200 n. 4.
Priuli (Marc), 401.
Provana (Jehannin de), 450 n. 2.
Provana (Pierre de), 450 n. 2.
Provato, 336.
Provençaux, 198 n. 4; 410.
Provence, 31 et n. 1, 94, 95, 187 et n. 1, 268 n. 3; 332 n. 6.
Provins, 445.
Provins (Gui de), 271 n. 5.
Prusse, 251, 303 et n. 8, 478 n. 3; 489.
Psararis (Michel), 111.
Ptolémaïs. — V. Acre (S. Jean d').
Puccio (Thomas, des Ghisilieri), 227 n. 5.
Puchay (seigneur de), 278.
Puy (Sainte-Marie-du-), 134.
Puy (évêque de). — V. Ailly (Pierre d').
Puy (Hugues de), 274.
Pythagore, 26 n. 4.

Q

Qâʿa-qarâ-fé (archers), 293.
Quiéret.— V. Woincourt (Quiéret de).
Quiéret (famille), 96 n. 3.
Quirini (François), 488 n. 3.
Quirini (François, évêque de Capodistria, puis patriarche de Grado), 97, 126 n. 2.
Qumitallo (Guillaume de), 328 et n. 2.

R

Racanelli (Pierre Giustiniano), 158 n. 2; 329 et n. 4, 355 et n. 6, 374.
Rachowa, 497.
Raguse (archevêché et ville de), 171 n. 2; 334.
Raineval. — V. Renneval.
Ramponi (François de), 222, 225 et n. 5.
Rapondi (Dino des), 498.
Rassie, 171 n. 2; 471.
Ravagnin (Benintendi), 255 n. 1.
Ravenne (Petrocino, archevêque de), 157 et n. 7, 222 n. 1.
Ravenne (Église de), 228 n. 1.
Raynaldi (Raynaldo des), 371 n. 3.
Recanelli. — V. Racanelli.
Reggio (Emilia), 64, 209, 211.
Reggio (Azzo de), 154.
Reims (ville et Église de), 59, 187, 190.
Reims (Gui de Roye, archevêque de). — V. Craon (Jean de), 492.
Reims (Jean de), 278, 279 et n. 1, 356.
Renneval (Guillaume de), 23 n. 3.
Renneval (Raoul de), 423 n. 4.
Renty (Oudard de), 188 n. 5.
Retimo, 252.
Revel (Renaud de), 50.
Rhin, 174, 175 n. 1; 195, 246, 271.
Rhin (Robert, comte palatin du), 489.
Rhodes (île et diocèse de), 2, 31, 37, 38 et n. 1, 40 n. 6; 42, 47, 58, 60, 61 n. 1, 4; 71, 97, 101, 106, 109, 119, 120, 124 et n. 1, 141 et n. 2, 5; 144 et n. 3, 171 n. 2; 204, 242 n. 6; 260, 266, 273 et n. 2, 274, 277 n. 2; 278, 280-284, 294 et n. 2, 300-305, 318, 319, 324, 337 n. 4; 339 n. 3; 340, 344, 345, 360, 364, 367, 371 n. 4; 372, 375 n. 6; 376, 383 n. 4; 397, 399, 402, 466 n. 3. — V. Hospitaliers.
Rhône, 159 n. 3; 162 n. 6.
Rhuin (Guillaume de), 49.
Ribagorça (Pierre, comte de). — V. Aragon (Pierre de).
Ricasoli (Lapo des), 213.
Richard Ier (roi d'Angleterre), 181 n. 5.
Richard II (roi d'Angleterre), 7, 8 n. 1; 24 n. 5; 25 et n. 9, 459, 464 et n. 3, 465, 466, 469-471, 475 et n. 4, 5; 479-488, 491, 495, 502, 506.
Richemont (Arthur de), 468 n. 5.
Ried, 96 n. 4.
Riedbourg (Éric de), 96 et n. 4.
Rienzo (Cola de), 192 n. 4.
Rimeriz (Jean de, doyen de Tudèle), 162 n. 2.
Rivière (Bureau de la), 278 n. 3; 424 et n. 2, 439 et n. 3, 442, 447, 467 et n. 1, 3; 468, 478 et n. 1.
Rivière (Jean Ier de la), 439 n. 3.
Rivière (Jean II de la, frère de Bureau), 278 et n. 3, 282 n. 4; 306 et n. 4, 354 et n. 8, 424 et n. 2.
Rivière (Jean de la, avocat du roi), 278 n. 3.
Rivière (Thibaut de la), 278 n. 3.
Rizo (Zanachi), 252 et n. 4.
Robert Ier (roi de France), 25 n. 9.
Robert Ier (roi de Naples), 37, 66.
Roberti (famille des), 220 et n. 1.
Robine (Marie), 437 et n. 6.
Rochas (comte de). — V. Morf (Jean du).
Rochefort (sire de), 285, 354, 357-360, 369 n. 6; 371, 372, 491.
Rochelle (ville et bourgeois de la), 185.
Rodez (Ponce de), 491.
Rodez (vicomte de), 491.
Roland, 25, 487.
Roland (Jean, évêque d'Amiens), 11, 436, 448, 453.
Rolland. — V. Roland (Jean).
Romagne 207, 215, 217, 218, 222, 223 et n. 1, 228 n. 5; 270.
Romain (Guillaume), 412.
Romains, 25 n. 4; 26 n. 3; 157, 202 n. 3; 204 n. 8; 214 n. 1; 219 n. 1; 271, 349 et n. 2, 433 et n. 5.

Romani (Marc), 200 n. 4.
Romanie, 40 n. 9; 46, 55 n. 1; 101, 140 n. 3; 158, 171, 277, 288 n. 9; 307 n. 3; 330 n. 5; 411, 477 et n. 8, 502.
Romans, 48, 267.
Rome, 1, 4, 45, 84, 101 n. 7; 136, 139 n. 7; 156, 157 n. 1; 185, 209, 210 n. 2; 251, 270, 326 et n. 2, 341, 360, 369-374, 378-380, 383, 385, 395 n. 1; 400, 411 n. 5; 433 n. 1; 435, 457, 466 n. 1; 469 n. 5; 470 n. 4; 488 et n. 1.
Roosebeke (bataille de), 162 n. 4.
Roquetaillade (Jean de), 30 n. 3; 469 n. 5.
Rosate (frère Antoine de), 307.
Rosette, 35, 100, 276 n. 1; 289 n. 2, 4; 295, 296.
Rossellino, 222.
Rossi (Jacques des), 253 n. 3; 280 et n. 4, 5; 314, 317, 320 et n. 2.
Rossi (Pierre des), 280 et n. 4.
Rossi (Pierre des, fils de Bertrand), 280 n. 4.
Rosso (Micaletto), 366 n. 1; 367 n. 2; 368 n. 2.
Rouen, 99, 173 n. 4; 176, 177 n. 3; 189.
Rouen (Jean d'Alençon, archevêque de), 177 n. 3.
Rouergue, 480.
Roumains, 5.
Roumélie. — V. Romanie.
Roupénides, 2, 110 n. 2.
Roussillon, 62 n. 2; 93 et n. 4.
Roussillon (Aimar de), 508 n. 2.
Roux (Robert le), 356, 357.
Ruad, 35, 368 et n. 1.
Rue, 177.
Russie, 195 et n. 3, 288 n. 1.
Rutland (comte de), 491.

S

Saïd, 356.
Sains, 23 n. 3.
Sainte-Catherine (Ordre de), 48 et n. 8.
Saint-Clément (Guillaume de la Jugie, cardinal de), 413.
Sainte-Colombe, 48.
Saint-David (Jean-Gilbert, évêque de), 491.
Saint-Denis, 187, 188 et n. 3, 463 n. 7; 512.
Saint-Dié, 382.
Saint-Éloi (prieur et censive de, à Paris), 422 et n. 2.
Saint-Épiphane (cap), 121.
Saint-Étienne-sur-le-Cœlius (Pierre de Mortemart, cardinal de), 38 n. 2.
San-Felice, 379 et n. 5.
Saint-Fiacre (curé de, à Paris), 427, 508 et n. 1.
Sainte-Foy-de-Belvès, 131 n. 4.
Saint-Georges (bras de), 337 n. 1.
Saint-Geours (Raoul de), 508 et n. 3.
Saint-Gilles, 166 n. 3.
Saint-Jacques (chevaliers de), 74.
Saint-Jean-en-Grève (de Paris), 16 et n. 4.
Saint-Lazare, 187.
Saint-Léger (Gui de), 128 n. 4.
Sainte-Marie-in-Via-Lata (Pierre de Véruche, cardinal de), 414.
Saint-Martial (Hugues de, cardinal), 414.
Saint-Michel (Jacques de), 128 n. 4; 256 et n. 5.
Saint-Ouen, 175 n. 3; 463 n. 6.
Saint-Paul (Hôtel et église de), 183, 461, 498, 506 n. 2; 511 n. 2.
Saint-Pol (connétable Walerand de Luxembourg, comte de), 466 n. 1; 491.
Sainte-Prisque (cardinal de). — V. Figeac (Bertrand Lagier de).
Saint-Robert (Bénédictins de), 48 n. 1.
Saint-Saturnin (Nicole de), 435.
San-Secondo, 200.
Saint-Vaubourg, 66 n. 3.
Saint-Victor (abbé de, à Marseille). — V. Urbain V.

Saint-Victor (Hugues de), 24 n. 6.
Saintonge, 184. 185, 465.
Saintré (Jean de), 56, 166 n. 1.
Salines, 121, 282, 287.
Salles-de-Belvès, 131 et n. 4.
Salonique, 280.
Saluces (Guillaume, marquis de), 26.
Saluces (Thomas III, marquis de), 157 n. 1.
Salzbourg (archevêque et Église de), 137 n. 7; 171 et n. 2.
Samodia. — V. Samoggia.
Samoggia, 222.
Sanalhem, 198 n. 4.
Sandwich, 180.
Sanseverino (Roger de, comte de Mileto), 214 et n. 3, 216.
Santerre, 12, 23 et n. 3.
Santerre (maréchal de), 442 n. 1.
Sanudo (Nicolas), 40 n. 5.
Sanudo (Januli, duc de l'Archipel), 41.
Saragosse, 307 n. 5.
Sardaigne, 84, 477.
Sarlat, 131 n. 4.
Sarou-khan (ou Magnésie, principauté de), 42.
Sarrasins, 5, 17, 25-27 n. 5; 32 et n. 1, 2; 33, 35, 37, 39, 60, 72, 73 n. 1; 85 n. 1; 86, 100, 110, 113, 129, 138 et n. 4, 165 et n. 2, 177 n. 2; 276, 285 et n. 3, 288, 290, 292, 293, 298 et n. 2, 6; 299, 307, 308 n. 2; 309 n. 4; 318, 320, 321, 322 n. 3; 323, 324, 328 n. 2; 335, 337-341, 344, 349 n. 1; 351 n. 3; 353 n. 1; 355 et n. 2, 356 et n. 3, 4; 363 et n. 1, 364, 368, 369 et n. 5; 375 n. 4; 376, 380, 381 n. 1; 383, 384, 385, 397, 398, 399, 401, 433 et n. 5, 454 n. 1; 459 n. 4; 464, 466, 470 et n. 4, 472 et n. 1, 474 n. 5; 475 et n. 1, 477, 488 n. 6; 513 n. 1.
Sasso (Andrea), 324 n. 5.
Satalie (ville et émir de), 3, 5, 109, 115, 119 n. 5; 121-127, 142-145, 160, 165 et n. 1, 174, 203, 213 n. 2; 246 n. 1; 255 n. 6; 256, 260, 266, 274 et n. 4, 275, 276, 278, 294-296, 299, 302 et n. 7, 320, 330 et n. 6, 344, 360, 364, 391, 410, 511 n. 5.
Satalieu, 511 n. 2.
Sauvaget (maître Jean), 510 n. 5.
Save (la), 199.
Savena, 209.
Savoie, 174 et n. 2, 220, 334, 337 n. 1; 456 n. 11; 491.
Savoie (Aimon, comte de), 47, 120.
Savoie (Amédée VI, VII, VIII, comtes de). — V. Amédée VI, Amédée VII et Amédée VIII.
Savoie (Antoine, bâtards de), 334, 337.
Savoie (Eugène de), 468 n. 3.
Savoie (Humbert, bâtard de), 333, 334.
Savoie (palais de, à Londres), 186.
Saxe (Rodolphe II, duc de), 169, 170, 191, 192 et n. 6.
Scabinir. — V. Satalie.
Scafas. — V. Escaface.
Scala (Albert della), 41.
Scala (Cansignorio della), 150, 205 n. 5; 208 et n. 6, 209 et n. 5, 210, 213, 228, 271 n. 15.
Scala (Mastino della), 41.
Scala (Paul-Alboïn), 210, 228.
Scalanum, 125 n. 6.
Scandelion (Échive de), 390, 391.
Scandinaves, 502.
Scandinavie, 249.
Scangenia (?) (Raymond de), 157.
Schabân (comte de Gorigos), 112.
Schabân-Aschraf, 311, 321, 361-364, 368-371, 373 n. 7, 9; 375, 376, 380 et n. 5, 381, 383, 384 et n. 2, 4; 397-402, 409.
Schischman III (tzar des Bulgares), 335.
Schoglan (montagne de), 307, 308.
Schweidnitz, 194.
Schweidnitz (Boleslas de), 195 n. 8.
Scipion (l'Africain), 25 n. 8.
Sebreil. — V. Breil (le).
Séchelles (Mahieu de), 23 et n. 3.
Séchelles (Pierre de), 23 et n. 3.

Sedamour (émir). — V. Assandimour.
Segna, 145 n. 6.
Seldjoucides, 114.
Sélef, 111.
Selve (la), 319.
Senlis, 188 n. 3.
Senlis (Jean Dodieu, évêque de), 492.
Sens, 443 et n. 1.
Sens (Guillaume de Melun, archevêque de), 155, 188, 267, 444, 446.
Serailler (Raymond), 434 et n. 1, 435.
Serbes, 135 et n. 3.
Serbie, 135, 197, 411, 490, 500.
Serbie (Hélène Cantacuzène, reine de), 135 et n. 3.
Serbie (rois de). — V. Douchan (Étienne et Ourosch).
Serbie (Joannice, patriarche de), 135 et n. 3.
Serravalle, 222.
Serravalle (Pancerot de), 337.
Séville (archevêque de). — V. Albornoz (Pierre).
Séville (Isidore de), 24 n. 6.
Sicile (île et royaume de), 46, 56, 65, 68, 91, 142, 155 n. 1; 158 n. 4; 171, 222 n. 1; 265, 307 n. 3; 351, 374 n. 1, 4; 477.
Sicile (rois de). — V. Charles II, Charles III et Robert Ier (rois de).
Siculus (Philippus), 10.
Sidon, 369, 397.
Sienne, 377 et n. 1, 4.
Sienne (Sainte Catherine de), 408 n. 2.
Siénois, 41, 50, 377.
Sigeros (Nicolas), 136 n. 6.
Sigismond (roi de Hongrie), 471, 488, 497, 498, 500, 501.
Sigoli (Simon), 438 n. 1.
Siki, 275 et n. 2.
Silésie, 194.
Simon (maître), 202 et n. 3.
Simonnet, 511 n. 3.
Sion, 138, 464.
Sis, 35, 110, 171 n. 2; 275 n. 2; 462.
Sixte-Quint, 415 n. 1.
Sizéboli, 336 n. 1.
Sizéboli (Guillaume, évêque de), 136, 137 et n. 8, 138.
Skanoer, 248 n. 2.
Smaccano, 209.
Smithfield, 180 et n. 6, 182 n. 1.
Smyrne, 42-45, 47, 51 n. 5; 52 et n. 3, 54 et n. 3, 55 et n. 2, 3; 60 et n. 4, 62, 63, 69-71, 89, 96-98, 100, 101, 112 et n. 10, 113 et n. 3, 120, 139-143, 152, 158 et n. 2, 205, 329, 355, 374, 478.
Smyrne (archevêché de), 140 n. 4, 242 n. 6.
Smyrne (Paul, archevêque grec de), 136 n. 6.
Snayth (Henri), 180 n. 6.
Soissons, 188 n. 3.
Soissons (Jean de), 256 et n. 4, 264, 265, 305 et n. 5, 385 n. 2.
Soissons (Marguerite de), 385 n. 2.
Solaro, 212 et n. 4, 244 n. 1; 280 n. 5.
Solarolo. — V. Solaro.
Soldane. — V. Lusignan (Soldane de).
Solino (Arnaud de), 313.
Soller, 94.
Soragna, 64.
Soranzo (Pierre), 231, 253, 310, 323.
Soranzo (Soranzo), 310 n. 2.
Souabe, 246.
Soudans (du XIVe siècle), 40, 45 et n. 1, 51, 55 n. 1; 60, 86, 114, 150 n. 8; 170, 237, 239 n. 1; 260, 264, 277 n. 2, 7; 284 et n. 4, 286, 287 n. 4; 290 et n. 2, 291, 293, 296, 298 et n. 2, 299, 301 n. 4; 304, 306-311, 318-329, 333, 335, 337, 339, 340 et n. 3, 341 et n. 4, 353, 355-357, 360, 361, 376, 410, 438 n. 1; 454 n. 1; 471, 484.
Spalato (archevêché de), 171 n. 2.
Spinelli (Nicolas, chancelier du royaume de Naples), 213 et n. 2, 374 et n. 4.
Spinola (Aron), 213 n. 2; 238, 241 n. 4.
Spinola (famille des), 213 n. 2.
Spinola (François), 115 n. 3; 213 n. 2; 275.

Spinola (Léon, Lucas, Jean, Laurent, Robert et Étienne), 213 n. 2.
Spinola (Nicolas). — V. Spinelli (Nicolas).
Stapleton (Milon de), 166 n. 7 ; 279 et n. 8.
Stavro-vouni (couvent de Bénédictins de), 81.
Stelaria, 90 et n. 2.
Stellata. — V. Solaro.
Steno (Jean), 62 n. 2 ; 97.
Stenon, 124.
Stertz (Albert), 269 n. 2.
Strasbourg, 163 et n. 6, 174, 271, 508 n. 4.
Strovili, 103 et n. 5.
Sturla, 151 et n. 3.
Stury (Richard), 179.
Suchem. — V. Sudheim.
Sudheim (Ludolphe de), 289.
Suède, 248.
Suède (Éric XII, roi de), 491.
Suffolk (comte de), 269.
Suisses, 489.
Suiure. — V. Smyrne.
Sur (Jean de), 17, 108, 120, 127, 256, 264 et n. 1, 265, 274, 276, 277, 282, 294 n. 2 ; 301 et n. 7, 302 et n. 1, 304 et n. 2, 305 et n. 4, 321 et n. 4, 324, 327, 341 n. 1 ; 354 n. 6 ; 369 n. 5 ; 383 n. 3 ; 405 n. 11.
Sur (Pierre de), 144, 405 n. 11.
Syativa (Georges), 322, 400 et n. 3.
Syracuse (Enechus, évêque de), 227 et n. 7, 242 n. 4.
Syriacus, 291.
Syrie, 2, 3, 4, 33, 34, 77, 86, 123, 138, 248, 297, 306, 307, 309 n. 4 ; 326, 333, 341 et n. 4, 347 n. 2 ; 352, 355, 365, 368-375, 503, 511 n. 5.
Syriens, 100, 115, 119 et n. 1, 128, 273, 275, 276, 284, 285, 288, 290, 292, 299 et n. 2, 318, 319 n. 1 ; 327 n. 4 ; 330, 334 n. 5 ; 356 n. 5 ; 366, 368, 495.

T

Tabari (notaire), 441.
Tacca, 122, 123 et n. 4, 124 et n. 2, 126, 127, 274, 410 et n. 6.
Taillanville (seigneur de, roi d'Yvetot), 278 et n. 5.
Tailleur (Camus le), 388 et n. 3.
Tainvilla. — V. Dainville (Gérard de).
Tambach (Jean de). — V. Dambach (Jean de).
Tamerlan, 98.
Tancarville (Jean, comte de), 160 n. 11 ; 165 n. 6 ; 187.
Tapères (Galiot), 119 n. 3.
Tarente (Louis de), 67.
Tarn. — V. Drave.
Tarragone (Pierre Clasquerin, archevêque de), 338 n. 3.
Tarse, 110.
Tarse (archevêque de), 381 n. 1 ; 425 n. 2.
Tartarie, 86.
Tatars. — V. Mongols.
Taurus (mont), 121.
Tavernini (Ange), 213.
Teiboghâ (amiral), 361.
Tekké-Ili, 122.
Templiers 34, 74.
Tenaeghel. — V. Nägel (de).
Ténédo, 333.
Termo (?) (Matteo), 53 n. 1.
Térouanne (ville et diocèse de), 15 et n. 4, 17.
Terraneh, 296.
Terras (?) (Guillaume), 353.
Terras (?) (Thomas), 401 et n. 7.
Tétramyli, 123 et n. 4.
Teutons (chevaliers), 74, 98, 178 et n. 7, 247, 279, 280 n. 1, 2 ; 471.
Teutons, 249, 280 n. 1.
Thébaïde, 53 et n. 2.
Thèbes (ville et Église de), 51 n. 5 ; 273 et n. 6.
Thèbes (archevêché de), 140 n. 4 ; 242 n. 6.

Thénouri (Alvise). — V. Norès (Alvise de).
Thénouri (Jean), 142 et n. 4.
Thénouri (Pierre), 116, 142.
Thénouri (Simon), 89, 116 n. 6; 152 n. 2; 261 n. 4; 285, 293, 354, 357, 360.
Théodose le Grand, 25.
Thodi (Nicolas, comte de), 270 n. 5.
Thomas (Pierre), 6, 11, 89 n. 1; 103 n. 3; 105-110, 118-120, 126, 129-144, 150 et n. 1, 152, 153, 158 n. 4; 165 et n. 1, 202, 204-206, 212, 215-228, 233, 234-239, 242-244, 251, 252 et n. 4, 255, 261-265, 272 n. 6; 277 n. 2; 279 et n. 7, 8; 280 n. 6; 283-285, 291 et n. 5, 292, 295 et n. 4, 298-305, 311-317, 325, 329, 343 n. 4, 5; 344 et n. 1, 345 et n. 1, 412, 441, 473.
Thorn, 247.
Thouars (vicomte de), 184.
Thuringe, 190.
Tignonville (Guillaume de), 511 n. 2.
Tinen ou Tinien. — V. Tnéna (Jean II, évêque de).
Tite-Live, 26 et n. 4.
Tlemcen, 470, 477 n. 7.
Tnéna (Jean II, évêque de), 202 n. 3.
Tolède, 207.
Tolède (archevêque de). — V. Albornoz (Gilles).
Tomacelli (Perrin). — V. Boniface IX.
Tomarî (Barthélemy des), 60, 61.
Toqboghâ, 321, 353 et n. 1.
Torre (Raphaël), 259 et n. 3.
Torriani (Louis), 139 et n. 2.
Tortone, 150.
Tortose, 35, 367 et n 3, 4; 368 et n. 2.
Toscane, 64, 212, 213, 269.
Toscans, 253.
Tosque (?) (évêque de), 162 n. 2
Toul, 168 n. 5.
Toulouse, 156 et n. 7, 328, 476 n. 5.
Toulouse (Geoffroy de Vayroles, évêque de), 156.
Toulouse (Robert de). — V. Lusignan (Robert de).
Touraine, 166 n. 1.
Touraine (Louis de). — V. Orléans (Louis d').
Tournelles (château des), 3, 463 et. n. 6, 479.
Transtamare (Henri). — V. Henri (roi de Castille).
Traré (Barthélemy), 119 n. 3.
Traù (Barthélemy, évêque de), 135 et n. 2.
Trébisonde, 503.
Trévisan (Gui), 398.
Trévisan (Pierre), 153 n. 1.
Trévise, 50, 100, 145 n. 6; 147 et n. 5, 7; 199, 200, 223, 333 n. 7; 379, 380.
Trévise (Pierre de Baone, évêque de), 395 et n. 3, 396 et n. 2.
Trie (Jean de), 478 n. 3.
Trie (Philippe de), 510 n. 1.
Trieste (diocèse de), 171 n. 2.
Triestins, 373 et n. 2, 276, 278 n. 7; 307, 340 n. 3.
Tripoli (de Syrie), 355, 356 n. 1; 358, 365 et n. 7, 8, 11; 366, 367 et n. 2; 368, 376, 387, 511 n. 5.
Tripoli (comtes de). — V. Pierre Ier et II (rois de Chypre).
Tripoli (comté de), 101 n. 7.
Troie, 26 n. 3.
Troie (guerre de), 30.
Tschélébi (Chidrbegh). — V. Zalabi.
Tunis, 2, 34, 35, 193 n. 6; 307 n. 3; 470, 477.
Turcomans. — V. Turcs.
Turcs, 5, 32, 38-42, 45, 46 et n. 3, 51-57, 60-62, 70, 77, 82, 86, 97-99, 111-115, 122-129, 135-137, 140, 141, 148, 158 et n. 1, 165 et n. 2, 167, 170, 203 et n. 3, 205, 222 n. 1; 231, 233, 267 n. 8; 272-276, 288-290, 299, 320 et n. 2, 328, 330-332, 335-338, 341, 349, 351 n. 3; 358-360, 365 n, 7.
Turcus, 30.
Turenne (Guillaume-Roger, vicomte de), 49, 50 n. 1; 166 n. 7; 279

et n. 4, 284, 299 et n. 5, 301, 303 et n. 8.
Turenne (Raymond-Louis, vicomte de), 471 n. 3,
Turquie, 86, 99, 109, 125 n. 6; 141 et n. 2, 271 n. 3; 330 n. 6; 387 n. 3; 487, 502, 511 n. 5.
Turin, 221 n. 1; 332 n. 3, 4; 430 n. 2; 449.
Tyr, 101 n. 7; 277 n. 1; 356 n. 1.

U

Ufford (Thomas), 269 et n. 6, 279.
Umurbeg (émir turc), 55 et n. 1, 60 et n. 4, 61, 62, 502 n. 1.
Urbain V (pape), 4, 14 et n. 5, 24 n. 1; 89 n, 1; 105 n. 3; 110 n. 2; 118 et n. 4, 126 n. 2; 131, 144, 152-173, 176, 177 n. 1, 2; 185 n. 5; 189 et n. 4, 8; 190, 194 n. 3; 196, 202-223, 225 et n. 6, 228 n. 4, 5; 233-239, 242 et n. 5, 243 n. 7; 246 et n. 1, 252, 254-259, 261-273, 277 et n. 7, 279 n. 4; 280 et n. 6, 281 n. 1; 303, 305 et n. 1, 308 n. 2; 309, 310 et n. 3; 319 n, 2; 322, 324-341, 346-348, 356 n. 3; 360, 369, 370-376, 378 n. 1; 380, 382-385, 392, 393 et n. 3; 397-402, 408, 412, 413, 416, 426, 508 n. 2.
Urbain VI (pape), 415 n. 1; 435-438, 441 et n. 3, 4; 459 n. 8; 466 n. 1; 468 n. 2; 470 n. 4; 487.

V

Vaissy, Vassy (Roland de), 241 et n. 1, 333, 335 et n. 8.
Valachie, 195 et n. 3, 490, 498, 500.
Valanie, 368 et n. 2, 3.
Valaques, 489.
Valente (Manuel de), 128 n. 4.
Valentinois (Aymar VI de Poitiers, comte de), 268 n. 6.
Valère-Maxime, 26.
Valois (Charles de), 36.
Valois (Isabelle de), 482, 486, 487.
Valois (Jeanne de), 165 n. 4.
Valois (Marie de, duchesse de Bar), 188.
Varese (Philippe de), 258 et n. 7.
Varna, 336.
Varrey, 334.
Vaudemont (comte de). — V. Lorraine (Antoine de).
Vaulrichier (Geneviève de), 421.
Végèce (Flave-), 26.
Veglio (Monte-), 217.
Velletri (cardinaux-évêques d'Ostie et de). — V. Ostie (évêques d').
Venier (famille des), 230 et n. 2, 251, 252.
Venier (André), 308.
Venier (Marin), 310 et n. 3.
Venier (Teodorello), 230 n. 2.
Venier (Titus), 230 n. 2, 253.
Venise (ville et république de), 4, 18, 20, 27 n. 5; 36-42, 44, 47, 50 et n. 3, 51, 56 n, 1; 58, 61, 63, 79, 97 et n. 2, 99-101, 134-139, 141, 143-149, 153 n. 1; 170, 185 et n. 3, 190 n. 2; 199-206, 212 n. 8; 214 n. 4; 221 et n. 3, 226 n. 3; 229-247, 251-255, 259-265, 270, 271, 277-280, 286 n. 6; 288 n. 1; 300, 308-311, 318 n. 6; 319, 323-341, 346 et n. 2, 347, 354 n. 5, 10; 364, 370-373, 376 et n. 5, 7; 378-385, 387 n. 3; 393 et n. 3, 7; 394 et n. 2, 396, 397, 399 et n. 3, 401 n. 6; 402 et n. 1, 4; 409 et n. 2, 8; 412, 425 n. 2; 426, 451, 452 n. 2; 454 n. 1; 470 et n. 6, 498 et n. 4, 502.
Verbérés (congrégation des, de S. Jean l'Évangéliste, à Venise), 394, 402 et n. 5, 403.
Vermandois, 23 n. 3.
Verme (Jacques dal), 260, 334 n. 5.

Verme (Lucchino dal), 236, 251, 253, 260, 332, 334 n. 5.
Vernon-sur-Seine, 278 n. 3.
Verny. — V. Vérone (Jean de).
Verny (Gui de), 388 n. 2.
Verny (Thomas de), 282.
Véronais, 64, 211.
Vérone, 64, 150 et n. 3, 4; 209, 210, 213.
Vérone (Jean de), 119 et n. 2.
Vertus (comte de). — V. Visconti (Jean-Galéas).
Vertus (Jean de), 430 n. 2.
Vicence, 150.
Vichy, 446 n. 7.
Vicopisano, 377.
Vienne (ville et concile de), 36, 41 n. 9; 48.
Vienne (Bertrand de la Chapelle, archevêque de), 58 n. 2.
Vienne (Gautier de), 337.
Vienne (Jean de), 333, 337, 442 n. 1; 491.
Vienne (en Autriche), 198, 468 n. 3.
Vierzinek, 195 et n. 5.
Viez-Texerranderie (rue de la, à Paris), 161 n. 4.
Vigevano (Gui de), 37.
Villareal, 462.
Villaret (Foulques de, Grand-Maître de l'Hôpital), 36 n. 1.
Villars (Henri de, archevêque de Lyon), 47.
Villeneuve, 506 et n. 1.
Villeneuve (Hélion de, Grand-Maître de l'Hôpital), 43.
Villeneuve-lès-Avignon, 93, 160, 161, 172, 173.
Villiers (Pierre de), 96 n. 2, 442 n. 1.
Vincennes, 423 n. 7.
Virgile, 30 n. 3.
Visconti (famille des), 215 n. 3.
Visconti (Ambroise), 244 et n. 1.
Visconti (Bernabò), 150, 151, 153 n. 3; 154 et n. 4, 157, 161, 189 n. 8; 207, 208 et n. 4-6, 210-220, 222 et n. 4, 226-229, 241-244, 280 n. 5; 332, 333 et n. 4, 372, 379 n. 5; 408, 425-428, 449-451.
Visconti (Galéas II), 150, 151, 207, 208 et n. 4, 209, 244 et n. 2; 327 n. 6; 427.
Visconti (Jean, archevêque et seigneur de Milan), 41, 59, 206, 207, 209.
Visconti (Jean-Galéas), 333, 426, 427 et n. 3, 5; 428 et n. 1, 490 n. 1; 491, 507.
Visconti (Lodrisio), 243 n. 9; 244.
Visconti (Lucchino, seigneur de Milan), 41, 59, 63, 64 et n. 2, 66.
Visconti (Lucchino), 425 n. 6.
Visconti (Matteo), 207.
Visconti (Robert). — V. Milan (archevêque de).
Visconti (Valentine, fille de Bernabò), 425 et n. 6.
Visconti (Valentine, fille de Galéas ?), 332.
Visconti (Valentine, fille de Jean-Galéas), 427 et n. 5.
Visconti (Valenza). — V. Visconti (Valentine, fille de Bernabò).
Visconti (famille chypriote). — V. les noms suivants.
Visconti (ou Vicomte, Bermond). — V. Visconti (Raymond).
Visconti (Guillaume), 282.
Visconti (Jean), 35 n. 3; 370, 386, 387.
Visconti (Raymond), 35 et n. 3.
Visconti (Raymond, chevalier de Pierre Ier), 354.
Viscrebet (Roger de), 16 et n. 4.
Visitation (de la Vierge, fête), 415 n. 1.
Viterbe, 336, 397.
Vitry (Gui de), 510 n. 5.
Vitry (Philippe de, évêque de Meaux), 417.
Vivarais, 508 n. 2.
Vladislas V (roi de Pologne), 195 n. 3.
Voghera, 150 et n. 9, 151.

Volterra. — V. Corsini (Pierre, évêque de).
Vouilly, 16 et n. 4.
Voulte (Albert de la), 204 n. 4.
Voulte (Brémond de la), 279 et n. 2, 293, 317, 354 n. 2 ; 359, 364, 366, 405 et n. 4.
Voulte (Philippe de la), 279 n. 2.
Vuyres (?), 16 et n. 4.

W

Waldemar IV (roi de Danemark), 162 et n. 8, 9 ; 163 et n. 4-8 ; 164 et n. 1, 180 et n. 3, 190, 195 et n. 4, 8 ; 249, 338.
Warwick (comte de). — V. Beauchamp (Thomas de).
Waudenay (Thomas de), 56.
Waydot (prince de Lithuanie), 178 et n. 7.
Wenceslas (empereur d'Allemagne), 245 et n. 2, 246, 470.
West (Thomas), 491.
Westminster, 180 et n. 6.
Westphalie, 244, 245.
Widdin, 497.
Wittelsbach (Maison de), 191.
Woincourt (Quiéret de), 96 n. 3, 4.
Woodhouse (Robert), 269 et n. 1.
Wordingborg, 164.

Y

Yalboghâ (émir), 291, 296, 302, 307, 308 n. 2 ; 311 et n. 3, 321 et n. 6, 11 ; 323, 327, 353, 360, 361 et n. 3, 364 et n. 5, 10.
Yémen, 297.
York (Edmond, duc d'), 480 et n. 8, 491.
Ypres, 198 n. 2.
Yvetot (roi d'). — V. Taillanville (seigneur de).

Z

Zaccaria (Benoît), 41, 43.
Zaccaria (Martin), 41 n. 9.
Zalabi (émir), 54, 59, 60, 61 et n. 6, 62, 141.
Zane (André), 147 et n. 4, 7 ; 149 et n. 4.
Zara (archevêché de), 171 n. 2.
Zélande, 245.
Zeno (André), 231.
Zeno (Carlo), 149, 393 n. 2.
Zeno (Marin), 260.
Zeno (Nicolas), 40 et n. 2.
Zeno (Pierre), 42, 43, 46 n. 4 ; 79.
Ziani (Pierre, doge de Venise), 229.
Zirone, 217.
Zurivaco (Guillaume de), 400 et n. 3.
Zurnigi (Guillaume de). — V. le précédent.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Bibliographie	I
Préface	1
Chapitre I. — Famille de Mézières	9
Chapitre II. — Naissance de Philippe. — Sa jeunesse. — Son voyage en Orient	19
Chapitre III. — La croisade au XIVe siècle. — Expédition d'Humbert II.	33
Chapitre IV. — Premières armes de Philippe. — Voyage en Orient et création de l'Ordre de la Passion	63
Chapitre V. — Mézières en Chypre. — Hugues IV. — Voyages en Occident	76
Chapitre VI. — Mézières en Occident. — Dernières années du règne de Hugues IV. — Avènement de Pierre Ier	92
Chapitre VII. — Voyage de Pierre Ier en Occident. — La croisade de 1362. — Mézières à Avignon	144
Chapitre VIII. — Efforts du pape pour la croisade (1363-1364). — Activité du légat et de Philippe de Mézières	202
Chapitre IX. — Guerres en Chypre. — Prise d'Alexandrie	273
Chapitre X. — Efforts du pape en 1366. — Expéditions d'Amédée de Savoie et de Louis de Hongrie	328
Chapitre XI. — Derniers combats de Pierre Ier. — Son voyage en Occident et son assassinat	353
Chapitre XII. — Philippe de Mézières à la cour de Charles V	416
Chapitre XIII. — Mézières aux Célestins. — Son activité littéraire jusqu'en 1397	443
Chapitre XIV. — Epistre lamentable. — Derniers jours de Mézières. Sa mort	500
Table des noms	515

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

D
171
.I6

Iorga, Nicolae. - Ph

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO—5, CANADA
16336